

BIOGRAPHIE COLONIALE BELGE
BELGISCHE KOLONIALE BIOGRAFIE

INSTITUT ROYAL COLONIAL BELGE
KONINKLIJK BELGISCH KOLONIAAL INSTITUUT



BIOGRAPHIE COLONIALE BELGE
BELGISCHE KOLONIALE BIOGRAFIE

TOME III

Avenue Marnix, 25
BRUXELLES

Marnixlaan, 25
BRUSSEL

1952

AVANT-PROPOS

Patiemment l'Institut Royal Colonial Belge continue son œuvre : le troisième volume de la Biographie Coloniale est achevé.

Au fur et à mesure que se dépouillent les feuillets jaunis des matricules, l'histoire de notre première occupation au Congo conserve son caractère émouvant. Beaucoup de coloniaux d'aujourd'hui savent-ils que des Belges s'engagèrent au service de l'État Indépendant du Congo comme « soldat travailleur », de première ou de deuxième classe, au traitement de deux francs par jour ? La notice qui évoque leur mémoire est souvent d'une brièveté impressionnante : un nom, la date du départ d'Europe, le calvaire de la route des caravanes, puis quelques mois ou quelques semaines après, la fièvre les terrasse et une nouvelle tombe se creuse...

Combien ces humbles ont mérité de revivre un instant et d'être associés à l'hommage rendu aux ouvriers de la première heure !

Le but poursuivi par l'Institut Royal Colonial Belge n'a cependant jamais été de tresser uniquement des couronnes. Le Congo a connu de grandes et nobles réalisations ; il a connu aussi des heures troubles, des périodes de discussion ardente, des erreurs. Dans une publication qui se veut scientifique et objective, il convenait de refléter les unes et les autres. Aussi l'Institut s'est-il attaché à recruter ses colla-

borateurs dans les milieux les plus divers. Il a soigneusement respecté leur indépendance. Il lui sera permis en revanche de rappeler la règle déjà inscrite dans la préface du premier volume : les notices sont rédigées sous la responsabilité de leurs auteurs ; elles traduisent parfois des idées personnelles.

L'œuvre est loin d'être terminée. Les pionniers, c'est-à-dire ceux qui suivant le principe admis pour les premiers volumes se sont embarqués pour le Congo avant 1890 et ceux qui sont morts au Congo avant 1900, quelle que soit la date de leur premier embarquement, ne figurent pas tous dans les trois premiers volumes. Quant à ceux qui ne rentrent dans aucune de ces catégories, mais qui, en raison du rôle marquant qu'ils ont joué dans l'histoire du Congo, doivent prendre place dans la Biographie — si bien entendu une période de dix années s'est écoulée entre la date de leur décès et la publication de leur notice — des lacunes s'observent aussi en ce qui les concerne. Elles s'expliquent par des causes diverses et notamment par la difficulté d'obtenir les renseignements nécessaires. Les prochains volumes permettront de réparer les omissions.

F. DELLICOUR,

Président de la Commission de Biographie.

27 mars 1952.

Commission de la Biographie Coloniale Belge.
Commissie voor de Belgische Koloniale Biografie.

Président. — Voorzitter: F. DELLICOUR.

Membres. — Leden: René CAMBIER, E. DEVROEY, A. ENGELS,
J. JADOT, G. MOULAERT, W. ROBYNS, J. RODHAIN,
P. STANER.

Secrétaire. — Secretaris: E. DEVROEY.



S. M. ALBERT I en costume de tranchée, durant la première guerre mondiale.
Z. M. Koning ALBERT I in loopgravenuniform tijdens de eerste wereldoorlog.

Photo C.I.D.

HOMMAGE AU ROI ALBERT

Ce qui fait la grandeur du Roi Albert et la beauté de son règne, c'est la perfection morale et politique qu'il sut donner à toute sa personne et à toute les actions de sa vie publique.

Si l'on met à part la période de la guerre, où il fut contraint à l'héroïsme, — pour reprendre son expression —, sa carrière se déroula sous le signe de la simplicité, presque de la modestie. Ce qui la marqua encore, c'est l'accomplissement consciencieux des devoirs quotidiens de sa haute mission.

Et cependant, quel souverain fut plus aimé et plus regretté ! On le vit bien quand une mort tragique l'abattit en pleine force. La Nation, qu'il avait dirigée pendant près d'un quart de siècle en lui assurant le progrès dans l'ordre, refit son unité, sans distinction de classe, pour rendre hommage à sa mémoire et lui témoigner sa reconnaissance.

On a écrit sur le Roi Albert un livre charmant, tout en nuances et en délicatesses ; son auteur l'a intitulé : « *Le Secret d'Albert I* » (1). Je reprends le mot. Où est le secret d'Albert I ? Où est le secret de l'étonnante réussite de son règne ? Il n'est pas difficile à découvrir.

Dire que notre dynastie, dans chacun de ses représentants,

(1) CHARLES D'YDEWALLE, « *Le Secret d'Albert I* ».

fut dévouée au pays et qu'elle le fut totalement, avec une intelligence et une efficacité rarement égalées, c'est presque lui faire injure, tant cette vertu lui est consubstantielle. Chacun de nos Rois la pratiqua à sa manière, avec son génie propre et l'adapta magnifiquement aux circonstances particulières de son époque. Tous nos Rois aimèrent leur pays et leur peuple, avec une abnégation absolue, allant, comme chez Léopold III, jusqu'au sacrifice de sa liberté et au péril de sa vie.

Mais ce qui est particulier chez Albert, c'est la nature de l'amour qu'il portait à la Nation ; elle avait, peut-être, quelque chose de plus affectif que chez ses devanciers. Albert avait compris, comme d'instinct, parce qu'il était bon, que c'est par l'amour qu'on gagne le cœur des peuples. Saint Paul l'avait noté en exaltant les mérites de l'amour ; les mérites de l'amour dont le Christ lui avait enseigné la vertu suprême. Cette propension porta le Roi Albert à se pencher sur le sort des humbles et des faibles. Il allait directement, en payant de sa personne, aux paysans, aux hommes de la terre, aux ouvriers, aux mineurs, aux soldats dans les tranchées et, nous le verrons dans un instant, aux noirs de notre terre d'Afrique. Il avait mesuré la profonde déchéance de ceux-ci et il voulait les conduire à un sort plus digne de leur qualité éminente d'enfants de Dieu.

Il fut, dans toute la force du terme, un roi social et humain. Et c'est là qu'est le vrai secret du Roi Albert. On ne peut mieux l'honorer qu'en le proclamant.

* * *

L'œuvre coloniale est le grand œuvre de notre dynastie. On l'a dit souvent, mais on ne le dira jamais assez, parce qu'il faut que cette vérité soit et reste toujours dans l'esprit du moindre des citoyens belges.

Pendant le règne de son illustre prédécesseur, le Roi Albert ne pouvait que suivre d'un peu loin le développement prestigieux des activités de Celui qui dota la Belgique de son empire africain. Il le faisait avec un intérêt croissant, initié par Léopold II en personne aux heurs et malheurs de son entreprise audacieuse.

Mais pour Albert, il ne pouvait être de meilleure initiation qu'un contact direct avec la terre d'Afrique. C'était une des caractéristiques de son esprit qu'il n'était satisfait de l'étude d'un problème que quand il en avait parcouru tous les contours et vérifié lui-même toutes les données. Aussi, c'est par trois fois qu'il se rendit au Congo.

La première fois, ce fut peu de temps après la reprise. Pour l'époque, c'était une expédition sinon périlleuse tout au moins pénible ; d'autant plus que le futur souverain n'entendait pas se plier à un itinéraire agencé pour sa commodité ; il voulait aller partout et voir tout. Les photographies de l'époque ont vulgarisé la silhouette du royal voyageur, usant des moyens primitifs de transport en usage à cette époque et arrivant, dans un appareil de globe-trotter, dans les localités qu'il devait traverser.

Il y retourna en 1928. Cette fois, dans un appareil plus majestueux. La Reine Élisabeth, qui le secondait efficacement dans son œuvre humanitaire, tint à l'accompagner afin de montrer par sa présence aux côtés du Roi toute l'importance que le couple royal attachait à cet aspect de la colonisation belge.

L'objet de ce voyage avait été l'inauguration du nouveau chemin de fer du B. C. K. qui réalisait un des projets auquel le Souverain avait apporté le plus d'attention : la liaison du Katanga avec les ports maritimes du Congo.

Le Roi profita de ce voyage pour étudier maint problème alors en suspens et répandre les témoignages de sa bonté à ses sujets congolais.

Le troisième voyage du Roi se fit en 1932. Le Roi l'effectua presque incognito, accompagné seulement de deux ou trois personnes. Le but de ce nouveau voyage fut de permettre au Roi de prendre contact avec l'Est de la colonie qu'il n'avait pas eu encore l'occasion de visiter.

* * *

Léopold II avait été, au Congo, un Souverain absolu ; juridiquement son pouvoir ne connaissait pas de limites. Sans cette condition, il n'eut pu, sans doute, mener à bien son entreprise audacieuse et grandiose.

Lorsque le Roi Albert prit en mains les destinées de notre colonie, le temps de cet absolutisme était révolu ; la colonie avait reçu un statut qui la mettait dans le cadre de l'ordre constitutionnel belge. Son nouveau chef avait à se conformer à ses règles ; sa liberté d'action s'en trouvait limitée parce qu'il devait, comme dans la Métropole, pour faire prévaloir ou exécuter ses conceptions coloniales, user de discrétion et se faire couvrir par un gouvernement responsable. On ne doit donc pas s'étonner de ne pas le voir, comme ce fut le cas pour Léopold II, sur le devant de la scène et retenir pour lui le mérite des grandes actions qui devaient, par la suite, marquer l'évolution de notre empire africain.

Aussi, pour connaître l'importance de sa participation à l'œuvre coloniale, il faut la découvrir dans des discours épars, dans des interventions nuancées et discrètes. Et encore, beaucoup de ce qu'il fit, de ce qu'il inspira, de ce qu'il commanda parfois, nous échappera-t-il jusqu'à ce que se lève le jour des grands comptes et où « quidquid latet apparbit » (1).

(1) Les discours et interventions du Roi Albert ont été réunis et commentés dans une excellente étude de M. C. BROSSEL : « *Le Roi Albert, Chef de la Colonie* », parue dans la *Revue des Livres*, X^e série, n^o 1, mai-septembre 1934 (Librairie Falk Fils, G. van Campenhout, succ. — 22, Rue des Paroissiens, Bruxelles).

Trois idées dominant l'action coloniale d'Albert.

1) Il chercha à faire du Congo une terre de plus en plus belge.

2) Il chercha à le faire évoluer méthodiquement et scientifiquement.

3) Il chercha à imprimer à notre politique africaine un caractère humain et social toujours plus poussé.

* * *

I. Déjà, après son premier voyage au Congo, il avait été frappé par le petit nombre de nationaux établis dans la colonie, et par la dépendance, vis-à-vis de l'étranger, où elle se trouvait pour ses communications avec l'extérieur.

Ses premiers discours, comme futur souverain ou comme souverain du Congo, marquent la préoccupation de faire cesser cet état de choses. A l'occasion de l'inauguration en 1910 du Musée du Congo Belge, il prononça, sur le problème des communications ferroviaires, un discours qui fit sensation parce qu'il se heurtait, en une certaine mesure, au programme établi par le Gouvernement. Il y préconisait le rattachement, dans le plus bref délai possible, du Katanga à notre port national. Sa pensée sur la question ne put être réalisée dans l'immédiat, mais il veilla à en poursuivre l'exécution et il eut la satisfaction de la voir avancer méthodiquement et arriver presque à son terme définitif.

« Il faut rendre le Congo national. » « Le Congo est essentiellement belge. » « Le Congo fait partie intégrante du pays. » Telles étaient les pensées qui revenaient fréquemment dans ses discours.

Après la guerre 1914-18, son prestige et son autorité s'étant affermis, il entendit les mettre au service de la cause qui lui était particulièrement chère :

« On ne s'intéresse pas assez, en Belgique, à notre Colonie ;

» on s'y laisse distraire par des problèmes secondaires ; il
» conviendrait de ramener l'opinion publique à l'importance
» de notre œuvre coloniale ; et à cette fin, on devrait organiser
» une grande manifestation à laquelle l'élite du pays prendrait
» part, un grand congrès colonial, par exemple ; on y étudie-
» rait, en mettant l'accent sur le caractère national à donner
» au Congo, les problèmes les plus urgents qui s'y posent. »

Ainsi parlait-il un jour de l'été 1920 à celui qui reçut l'honneur de cette confiance et que le Souverain chargea d'organiser la manifestation qu'il avait en vue.

Il ajouta :

« Mais faites cela sans parler de moi. Il est préférable
» qu'une initiative de ce genre paraisse venir du pays lui-
» même... » (1).

Ce fut l'origine du premier congrès colonial national.

Et il fut, en effet, une grande manifestation nationale ; elle se déroula dans le cadre magnifique du Sénat, devant une assemblée où vraiment toutes les forces vives de la Nation étaient représentées.

Le Roi vint l'inaugurer en personne, et y prononça un discours qui resta parmi les plus beaux morceaux de la littérature dynastique, tant l'esprit en était élevé, et aussi tant étaient heureuses les formules où le Souverain définissait les données essentielles de ce que devait être notre politique coloniale.

Cette manifestation eut l'effet qu'en attendait son promoteur. Du jour au lendemain, les contributions à la diffusion

(1) Cfr *Bulletin des séances de l'Institut Royal Colonial Belge*. Tome V, n° 1, 1934, p. 55. Allocution prononcée par O. LOUWERS à l'occasion du décès du Roi Albert et de l'avènement de S. M. Léopold III. « *Documents de travail du Roi Albert* » ; *Revue Générale de Belgique*, n° 73, nov. 1951, par M. MAX LÉO-GÉRARD, ancien ministre, secrétaire honoraire du Roi Albert.

de l'idée coloniale, par la presse, l'enseignement et les autres organes de l'opinion publique nationale augmentèrent dans des proportions étonnantes. La Nation s'était sentie touchée et réagissait d'une manière heureuse.

Un second congrès, inspiré de la même pensée, fut encore réuni 5 ans après, en 1926. Le Roi voulut aussi l'inaugurer et profiter de cette occasion pour mettre solennellement le pays en face de ses responsabilités coloniales. Le Duc de Brabant, qui quelques jours auparavant était revenu de son premier voyage au Congo, prit aussi la parole à cette réunion et y prononça son premier discours politique. La hardiesse de ce discours, la pénétration de la pensée, la perfection de sa forme sont encore en la mémoire de tous ceux qui l'entendirent.

Le jeune Duc de Brabant y révélait déjà les qualités qui ont fait aussi de Léopold III un très grand roi.

* * *

II. Albert avait une tournure d'esprit scientifique. Formé aux disciplines de la science positive par les meilleurs savants de son temps, il connaissait la part importante de la science dans l'évolution du monde ; il savait quelle influence elle exerce sur le progrès, et comment, avec son concours, les hommes arrivent à discipliner la nature et à la mettre au service de l'humanité. Ses voyages à l'étranger, les études qu'il avait poursuivies sur le développement et l'épanouissement de vastes régions, pendant longtemps hostiles à l'homme, lui avaient permis de toucher du doigt cette vérité féconde.

La terre d'Afrique, plus que toute autre, s'imposait aux efforts des savants pour y vaincre les obstacles qu'elle opposait, on pourrait presque dire avec férocité, au développement harmonieux des communautés humaines. Cette pensée s'accordait avec le souci du Roi de rendre les populations au-

tochtones plus heureuses et de les pousser à un genre de vie plus humain.

Aussi, ne cessa-t-il de stimuler les investigations des savants belges vers les terres du continent noir : vaincre les maladies endémiques ; développer l'hygiène ; assainir les régions ; améliorer l'agriculture ; conserver les beautés naturelles du sol ; découvrir les lois d'une exploitation rationnelle des richesses du sol et du sous-sol ; rendre toujours plus nombreuses et aisées les communications ; adapter à l'Afrique les découvertes modernes : la T. S. F., l'aviation, l'électricité, etc... étaient des problèmes qu'il fallait, à son sens, faire résoudre par rapport à l'Afrique, et à quoi nos savants devaient s'employer dans un sentiment patriotique et humanitaire.

Le Roi mit à cette cause toute son influence, son énergie, sa ténacité ; il suscita maintes institutions scientifiques qui fournissaient aux savants des laboratoires, des moyens de recherche, des éléments de stimulation, bref, tout ce qui est nécessaire à la science pour s'épanouir et parvenir à des réalisations concrètes.

Le règne colonial d'Albert fut le règne des créations scientifiques. La liste en est longue : l'« Institut Royal Colonial » ; l'« Institut de Médecine tropicale » ; le « Fonds Reine Élisabeth pour l'assistance médicale aux indigènes » ; l'« Institut National pour l'étude agronomique du Congo Belge » ; le « Parc National Albert » ⁽¹⁾ qui donna naissance à l'« Institut des Parcs Nationaux du Congo belge » ; diverses Commissions pour l'étude des transports, de l'aviation... et nous en omettons.

Malheureusement, on oublie vite. Ceux qui parcourent

(1) M. MAX LÉO-GÉRARD signale dans son excellente étude « *Documents de travail du Roi Albert* » déjà citée que le Roi n'avait accepté qu'avec beaucoup de résistance l'idée de donner son nom au Parc National.

actuellement notre colonie et s'émerveillent des progrès qu'ils y constatent dans tous les domaines se rendent-ils toujours compte que ces progrès sont, pour une large part, le résultat de toutes ces initiatives inspirées par le Roi Albert, réalisées par lui, parfois avec le secours de ses propres deniers et de ceux que la Nation avait mis, à la reprise, à la disposition du chef de l'État pour l'aider à perfectionner suivant ses vues propres l'œuvre si glorieusement commencée par Léopold II.

Quelle multitude ils formeraient ceux qui déjà ont bénéficié de la politique scientifique du Roi, s'ils se réunissaient pour exprimer leur hommage de reconnaissance à celui à qui ils doivent leurs bienfaits ; noirs et blancs sauvés des maladies, jeunes mamans conservées à leurs enfants et enfants conservés à leurs mamans, populations entières vivant désormais dans une quiétude matérielle presque complète, colons et autochtones enrichis par des productions toujours plus abondantes, missionnaires et hommes d'œuvres disposant pour leur action bienfaisante de moyens décuplés...

* * *

III. « Notre œuvre en Afrique est de veiller au relèvement » moral et matériel des populations. » « C'est en poursuivant » le relèvement du niveau moral des indigènes, c'est en améliorant sans cesse leur situation matérielle, c'est en combattant les maux dont ils souffrent... que nous assurerons » l'avenir du Congo ». « La politique que la Nation entend » suivre est une politique d'humanité et de progrès ». « La » protection et le bien-être indigènes demeurent le premier » de ses soucis. »

Ces propos ou d'autres de la même inspiration se retrouvent constamment dans les discours du Roi Albert. Ils en sont comme le leit-motiv et c'est son sens social et humain qui les lui dictait.

Que l'hommage qui lui est rendu ici ne devienne pas comme une antithèse de la politique de son prédécesseur. Léopold II aussi eut à un haut degré le sens social et le sens humain. Il voyait également dans la colonisation une « création d'humanité » et il ne manqua pas d'attirer l'attention de la Nation sur l'aspect social de la colonisation. Seulement chez lui, cet aspect ne dominait pas encore son esprit parce qu'il avait des préoccupations plus urgentes. Il fallait bâtir l'empire, assurer la conquête du territoire, déjouer les entreprises des adversaires, fixer les frontières, asseoir l'État et son administration.

Tout cela était réalisé ou à peu près quand le Roi Albert assumait sa tâche africaine ; le « social » commençait à dominer parce que telle était l'évolution normale de la mise en valeur du territoire. Des forces pouvant devenir antagonistes : forces économiques, forces sociales, apparaissaient ; il convenait qu'elles ne se contrariaient pas et que le développement du pays se fit harmonieusement.

Le noir demandait à être protégé ; on pouvait craindre qu'il ne devînt, suivant la forte expression de Léopold III, un simple instrument de production. La bonté naturelle du Roi Albert, sa générosité — on peut dire sa sensibilité — nourries aux préceptes du christianisme, le portèrent comme d'instinct à donner à l'aspect social de la colonisation toute l'importance qu'il méritait.

Au-delà de « l'économique », il savait qu'il y a les âmes et les cœurs et même les corps, et qu'ils devaient avoir leur part, une part prépondérante même, dans la politique africaine du pays.

Dans l'effort économique à poursuivre, il voyait les résultats moraux et sociaux à atteindre ; l'économie devait être développée avec persévérance et énergie, mais pour servir à l'épanouissement de la personne humaine et lui assurer de meilleures conditions de vie morale et matérielle.

Au cours de ses voyages en Afrique, il entendait donner une large part de son temps à des prises de contact avec le noir afin de se rendre compte de ses besoins et de la situation qui lui était faite dans la nouvelle organisation de son existence. Les abus l'irritaient et, quand il en décelait, grandes étaient ses colères. Ses compagnons de voyage et ceux qui étaient à ses côtés en ont entendu plusieurs fois des échos sévères.

En Belgique, ses conversations avec les hommes au pouvoir et avec ceux qui exerçaient de l'influence sur la politique coloniale le ramenaient souvent à cette préoccupation sociale.

Écoutons M. Tschoffen, qui fut plusieurs fois son ministre des colonies, évoquer, peu de temps après sa mort, certaines des confidences qu'il en reçut ⁽¹⁾.

« Mon fils, lui dit-il un jour, a pu constater au Congo de
» grands et d'heureux changements ; mais la situation des
» indigènes ne diffère pas assez sensiblement de ce qu'elle
» était il y a dix ans.

» Jusqu'ici, on a surtout demandé aux indigènes de vendre
» leurs bras ; il faut que, dorénavant, ils puissent vendre les
» fruits que produisent leurs bras. Tout est là. »

» Combien de fois, poursuit M. Tschoffen, au cours des
» entretiens que j'eus avec lui, alors qu'il s'abandonnait
» avec cette familiarité retenue qui le rapprochait de ses
» interlocuteurs sans supprimer les distances, n'a-t-il pas
» insisté sur cette idée : quel sera le profit de l'indigène ? »

» Rien de durable ne peut se faire en Afrique, si ce n'est
» avec le noir et pour le noir.

» Un peuple colonisateur qui comprend ses véritables
» intérêts a souci, avant tout, du bien-être des populations
» soumises à sa tutelle.

(1) Extrait de l'étude de M. BROSSEL, citée ci-avant.

» La colonisation est une des fonctions les plus élevées des
 » sociétés parvenues à un état élevé de civilisation. Mais il
 » n'y a pas de fonction sans devoir et le premier de tous est
 » la mission d'émancipation que la Mère-Patrie doit remplir
 » vis-à-vis des races primitives.

» N'oublions jamais que la colonisation doit trouver sa
 » justification dans le progrès moral et le bien-être matériel
 » qu'elle assure à la population indigène.

» Ces citations qui jalonnent toutes les époques de son règne
 » et que je pourrais multiplier expriment toutes, sous une
 » forme différente, mais avec la précision qui était coutu-
 » mière au Roi, la même pensée, la même volonté : la Belgique
 » justifiera par les services qu'elle rend aux indigènes de
 » l'Afrique centrale les droits qu'elle s'est acquise sur eux. »

Et M. BROSSEL, qui rapporte ces propos, continue :

« Dans toutes les recommandations du Roi défunt à son
 » ministre se trouve nettement marquée la continuité de ses
 » vues depuis le début jusqu'à la fin de son règne. Cette
 » continuité était voulue. Il écrivit un jour à son ministre :

« Il peut être nécessaire de se mettre au-dessus de certaines
 » idées reçues et même de certains intérêts qualifiés de géné-
 » raux, pour mieux pressentir les exigences de l'avenir et
 » discerner ce qui, dans l'œuvre du passé, présente des condi-
 » tions de durée et de progrès. C'est là le rôle des véritables
 » hommes d'État. »

Et le ministre des Colonies ajoute : « Se mettre au-dessus...
 » pressentir les exigences de l'avenir... Oui, tel était Albert I^{er},
 » tel il est encore ».

Pouvait-on faire de celui que la mort venait de nous enlever un plus bel éloge. Et quoi d'étonnant que son fils, élevé dans cette tradition, dans cet esprit de générosité et de charité, ait cru devoir, à son tour, dans un discours resté célèbre, prononcé au Sénat de Belgique, le 25 juillet 1933, alerter la Nation sur les impérieux devoirs que lui assigne sa vocation coloniale.

Pénétrons-nous tous de ces augustes leçons ; qu'elles continuent à être notre guide. Voilà le plus bel hommage que nous puissions rendre à la mémoire de notre second Roi colonial.

* * *

Il aimait les ascensions périlleuses. Elles le conduisaient sur les sommets où l'on s'évade du bruit et de l'agitation du monde ; où l'âme peut se recueillir en toute quiétude en face d'une nature qui ne laisse plus apparaître que Dieu. Elles le maintenaient dans un équilibre moral et physique qui lui était nécessaire, affirmait-il, pour l'exercice de son dur métier de Roi.

Le 17 février 1934, il faisait merveilleusement beau ; le printemps avait devancé l'époque de son arrivée et le soleil invitait à une reprise de contact avec l'air pur de la campagne. Joyeux, le Roi quitta son palais accompagné d'un seul serviteur et, cédant à sa passion des ascensions, entreprit une des rares qu'il soit permis de faire dans notre pays.

Quand le soir arriva, on était toujours au palais à attendre le retour du Roi. Et ne le voyant pas revenir, on s'y prit d'angoisse et on se mit à sa recherche.

Après des heures de cette recherche au milieu des fourrés entourant les rochers de Marche-les-Dames, à la lueur des torches on découvrit le corps du Roi, la tête ensanglantée ; ce n'était plus qu'un cadavre que la mort avait déjà glacé et raidi.

La nature qu'il avait si souvent vaincue par ses ascensions, la nature qu'il avait forcée, grâce au travail des savants stimulés par son zèle et son amour de l'humanité, à se faire plus clémente et plus généreuse pour tous, avait pris sa revanche. Mais, sans doute dans un frémissement mystérieux, elle avait

donné à son trépas le cadre et le tragique des morts dont il convient que l'Histoire conserve le souvenir ému.

.....

« Nous marchions aussi vite qu'il nous était possible, quand » je sentis tressaillir la montagne. Un grand cri se fit entendre. » — « Ne crains pas », me dit mon guide en se tournant vers » moi. Les esprits chantaient : « Gloire à Dieu dans les hau- » teurs du ciel ! ». Nous demeurâmes là immobiles, comme les » bergers lorsque cet hymne vint frapper leurs oreilles. Les » oscillations de la montagne cessèrent enfin. Nous poursui- » vîmes notre voyage, en examinant les âmes qui pleuraient » étendues à terre, suivant les décrets éternels. Tout à coup » une autre ombre parut ; elle marchait sur nos pas, et » regardant les myriades d'esprits qui étaient couchés : « Que » le ciel, dit-elle, nous accorde la paix ». Je me retournai avec » mon maître. — « Apprends-moi, dit le poète à l'ombre, » pourquoi la montagne a tressailli sur sa base, et pourquoi » les âmes en même temps ont poussé un cri général ? » » L'esprit répondit en ces termes : — « Ce n'est pas sans » l'ordre de Dieu que la montagne s'est ainsi profondément » émue. Notre ciel ne connaît ni les nuages, ni les vapeurs, ni » les éclairs. Le mont sacré ne tressaille que lorsqu'une âme, » pure enfin, monte vers Dieu. »...

Ainsi parla DANTE en son siècle lointain ⁽¹⁾. Avait-il eu la prescience de la montée vers Dieu de l'âme pure de notre grand Roi, dans le tressaillement de la nature ? Albert en était digne.

O. LOUWERS.
Juin 1951.

(1) Dans la « *Divine comédie* ».

BIOGRAPHIE COLONIALE BELGE

BELGISCHE KOLONIALE BIOGRAFIE

A

ACHTEN (*Maria-Lode-Theodoor*), District-commissaris van 1^{ste} klas (Diepenbeek, Limburg, 24.3.1883-Brussel, 26.3.1933). Zoon van Frans-Theodoor en Nulens, Marie-Louise.

Lode Achten deed volledige middelbare studies en verbleef daarna geruime tijd bij zijn ouders. Op 23 Juni 1904, vertrok hij naar de Onafhankelijke Congostaat in de hoedanigheid van klerk van 2^{de} klas en, op 18 Juli 1904, nam hij als dusdanig dienst te Lukolela, district van Stanley-Pool. Daarna werd hij gehecht aan het secretariaat van dit district te Leopoldstad. Na een verlof in België, vertrok hij weer, op 18 januari 1908, als hoofdklerk en was opnieuw werkzaam in het secretariaat van het district van Midden-Congo te Leopoldstad, waar hij uitstekende diensten bewees. Op 7 Maart 1911, kwam hij terug met verlof en op 2 September van hetzelfde jaar scheepte hij in voor een derde termijn, dat hij als bestuursagent van 3^{de} klas weer doorbracht in het Midden-Congo district. Op 30 Maart 1915, trad hij aan wal te Boma voor zijn vierde termijn als gewestbeheerder en in die hoedanigheid werd hij, op 12 Februari 1917, gehecht aan het Kasai district. Na een nieuw verlof in België, vertrok hij voor de vijfde maal, op 21 Juni 1919, als adjunct-district-commissaris van het Kasai district, om weer in verlof te komen op 23 Januari 1922. Bij zijn zesde vertrek, op 18 Mei 1922, werd hij bevorderd tot districtcommissaris, ambt dat hij uitoefende in het Kasai district tot 5 Juli

1925. Eindelijk, bij zijn zevende vertrek, op 19 Januari 1926, werd hij benoemd tot district-commissaris van 1^{ste} klas en bestuurde als dusdanig, op uitstekende wijze, het Kasai district tot 2 Februari 1928, einde zijner koloniale loopbaan. Na zijn terugkeer in België, hield hij zich bezig met het beheer van verschillende koloniale ondernemingen gevestigd in verscheidene streken van Congo, waaronder Katanga.

De weelderige plantengroei van Congo oefende op Lode Achten een blijvende invloed uit en gedurende zijn loopbaan verzamelde hij overal planten waar hij de gelegenheid had. In 1921, zond hij aan den Rijksplantentuin te Brussel een belangrijk herbarium, bestaande uit 559 nummers verzameld in de districten van Midden-Congo en Kasai. Op zijn aandringen werd hem door de minister van Koloniën, ten uitzonderlijken titel, gegund een dubbel van dit herbarium in zijn bezit te mogen houden. Later, verzamelde hij ook nog een herbarium in Katanga. Meerdere planten door hem verzameld vertegenwoordigden nieuwe soorten, waarvan sommige te recht zijn naam dragen.

De uitmuntende diensten door L. Achten bewezen aan de Kolonie gedurende een wel gevulde loopbaan van meer dan twintig jaren werden officieel erkend door het verlenen van talrijke eretekens, zooals: het Kruis van officier van de koninklijke Orde van den Leeuw; het Kruis van officier in de Kroonorde; het Ridderkruis van de Leopoldsorde; de goude dienstster

met 5 strepen en de Gedenkmedalie van Congo. Het was Achten ook toegelaten het officierskruis van de militaire Kristusorde van Portugal te dragen, hem toegekend in 1925.

30 November 1951.
W. Robyns.

ACHTEN (Victor), Capitaine-Commandant (Schaerbeek, 4.2.1893-Kasongo, 22.6.1930).

Issu de l'École des Pupilles, il s'engagea au régiment des carabiniers le 1^{er} février 1909. Il y gravit les différents échelons du cadre pour recevoir l'étoile de sous-lieutenant le 1^{er} octobre 1914. Il fut ensuite promu lieutenant et devint capitaine en second le 26 mars 1919.

Dans l'entre-temps, Achten s'était engagé au service de la Colonie. Embarqué à Tilbury à destination du Congo belge le 25 novembre 1917, il y servit, en qualité de lieutenant de la Force publique, jusqu'au 24 novembre 1918. Le 8 novembre 1919, il s'embarquait à nouveau pour le Congo et toujours pour y servir dans les rangs de la Force publique. Affecté d'abord au centre d'instruction de Lokandu, puis au dépôt du Parc de Bumba, il fut ensuite désigné pour reprendre le commandement de la Compagnie du Maniema, le 22 avril 1921; Achten était alors capitaine de la Force publique, à titre honorifique, depuis le 10 février 1920. Le 21 février 1922, il devait commander la Compagnie de mitrailleurs de Gombari. Enfin, le 3 décembre 1922, il rentra en congé régulier en Belgique. Son troisième séjour au Congo se situe du 5 mai 1923 au 23 mai 1925. Il y fut successivement affecté au II^{me} Bataillon (La Niemba), puis au Service Cartographique de l'État-Major Général et enfin aux troupes en Service Territorial de la Province du Congo-Kasai, où il commanda la Compagnie du Bas-Congo d'octobre à mai 1925, époque à laquelle il fut contraint de rentrer en Europe, en raison de son état de santé. Le 10 octobre 1924, il avait été nommé capitaine de la Force publique, grade qui lui avait précédemment été conféré à titre honorifique. Le 25 décembre 1925, le capitaine Achten entamait son quatrième séjour à la Colonie. Chargé du commandement de la 3^{me} Compagnie du 1^{er} Bataillon, à Stanleyville, le 21 janvier 1926, il en était déchargé le 8 mai suivant pour prendre celui du Dépôt du Groupement. Il fut nommé capitaine-commandant de la Force publique le 1^{er} juillet 1927.

Après un congé passé en Europe du 12 avril au 10 septembre 1929, le capitaine-commandant Achten repartait à nouveau pour le Congo, où il ne devait malheureusement pas poursuivre sa carrière. Il est décédé le 22 juin 1930, à Kasongo, où il commandait la Compagnie en Service Territorial du Maniema.

Le capitaine-commandant Achten, grièvement blessé sur le front d'Europe le 24 mai 1915, était un grand invalide de guerre. Il comptait, en outre, un an de présence sur le front d'Afrique, de novembre 1917 à novembre 1918. Cité à l'ordre du jour de l'Armée, le 14 mai 1915, il était porteur de huit chevrons de front et détenteur des distinctions honorifiques suivantes : chevalier de l'Ordre de Léopold avec palme; chevalier de l'Ordre Royal du Lion; chevalier de l'Ordre de la Couronne; Croix de guerre 1914-1918; Médaille Commémorative de la guerre 1914-1918; Médaille Commémorative des Campagnes d'Afrique; Médaille de la Victoire 1914-1918; Étoile de Service à 4 raies.

30 novembre 1951.
W. Robyns.

Tribune congolaise, 15 août 1930, p. 3.

ACKER (VAN) (August), Missionaris van Afrika (Witte Paters) (Dentergem, 28.3.1867-Albertstad, 24.1.1939).

Na zijn humaniora-studies in het klein seminarie St-Eugène te Algiers geëindigd te hebben, werd hij priester gewijd te Carthago, op 19 Mei 1895.

Dadelijk vertrok hij als missionaris naar Belgisch-Congo, op 12 Juni 1895, via Nyassaland. Zijn karavaan bracht de eerste Witte Zusters naar Boudewijnstad.

Pater A. Van Acker hielp tot de stichting van de Lusaka-missie, in Mei 1896. Hij werd aldaar overste in 1898, en, in 1906, afgevaardigde naar het algemeen kapittel, te Maison Carrée.

Hij ging naar Congo terug op 24 Januari 1907. Hetzelfde jaar werd hij overste te Mirambo (Brugge St-Donas) om later, op 21 Juli 1910, deze missie over te brengen naar Sola (Bangu-Bangu).

Zijn missiewerk vervulde hij nog te Mpala (1921) en te Lusaka (1924) vóór hij zijn tweede verblijf in België doorbracht.

Terug naar Congo in 1926, werd hij leraar op het klein seminarie te Lusaka, tot in 1935.

Na een derde verblijf in België, missioneerde hij weer te Lusaka (1936) en te Mpala (1937), door de inlanders overal bemind om zijn eenvoud en zijn vriendelijkheid.

Hij overleed te Albertstad op 24 Januari 1939, aan hartkwaal.

Flink kenner van de Tabwa-taal was hij opsteller van het *Dictionnaire Kitabwa-Français et Français-Kitabwa*, *Annales du Musée de Tervueren*, 1907, waarvan de eerste opvatting en gegevens aan Pater De Beerst en de eerste missionarissen van Mpala te danken zijn.

14 Juli 1951.
Pater M. Vanneste.

ACKER (VAN) (*Gustaaf-Achiel*), Missionaris van Afrika (Witte Paters): (Brugge, 5.11.1868-Boudewijnstad, 18.11.1904).

Na zijn humaniora-studies op het St-Lodewijkscollege te Brugge voleindigd te hebben, werd hij priester gewijd te Carthago, op 13 Mei 1894.

Wanneer hij, op 15 Augustus 1894, met bestemming naar Boudewijnstad, inscheepte, was hij de eerste Brugse Witte Pater die naar Congo vertrok.

Hij missioneerde te Mpala, in 1894, te Lusaka, te Boudewijnstad.

Pater G. Van Acker was een onvermoeibaar missionaris, vol toewijding en levenslust. Niet alleen stichtte hij de missies van Luisi (Juli 1899), Lukulu (9 Juni 1900) in Urua, en bereidde hij de stichting van Kasongo (Maniema) en Sola (Bangu-Bangu) voor, maar hij deed ook verschillende verkenningstreks naar het Moëromeer met Mgr Roelens, in 1895; in Urua (Baluba) in 1898 en 1900; in Maniema in 1902.

Hij overleed te Boudewijnstad op 18 November 1904.

Goed kenner van de inlandse taal, schreef hij schoolboekjes in de Swahili-taal. Van zijn hand zijn ook:

1° *Een Vlaamsch Geloofszending bij de Baloba's*, De Meester, Roeselare, 1901. Geestig en diep-aangrijpend verhaal van zijn verkenningstreks.

2° *Kaloeloe, de Haas*, *Annalen der Witte Paters*, 1907-1908 en 1937-1938. Een dierenepos der Batabwa, vol luim en levendigheid.

14 Juli 1951.

Pater M. Vanneste.

ADAM (*Auguste-Joachim-Félix*), Ingénieur du Génie civil, Ingénieur en chef honoraire de la Colonie (Namur, 3.6.1865-Bruxelles, 25.3.1940). Fils de Félix et de Ramaeckers, Adèle; époux de Pommier, Catherine.

Adam a fait ses études à l'Université de Gand tout en accomplissant son service militaire à la Compagnie universitaire du 4^{me} R^t de Ligne.

Neveu du capitaine du Génie Ramaeckers décédé à Karema, dès l'achèvement de ses études il s'engageait au service de la Compagnie du Chemin de fer du Congo et s'embarquait le 18 novembre 1890 à destination de Matadi.

De 1891 à 1898, Adam contribue activement à la construction de la voie ferrée et se signale tout particulièrement par son ardeur au travail et sa haute compétence technique.

Aussi, dès son retour en Belgique, le Roi Léopold II l'attache au service de l'É.I.C. au titre d'ingénieur en chef et le charge des études d'un chemin de fer devant relier Stanleyville d'une part au lac Albert et au Nil, et d'autre part au lac Édouard.

Adam s'embarque le 6 janvier 1899 à destina-

tion de Stanleyville avec une nombreuse équipe d'ingénieurs et de techniciens.

Au cours de trois années et demie de laborieux travaux et de durs efforts, un tracé de chemin de fer est levé et piqueté sur le terrain à travers la grande forêt équatoriale de Stanleyville à Irumu et à travers les massifs accidentés du Haut-Ituri jusqu'à Mahagi sur le lac Albert et vers le lac Édouard.

Adam rentre le 21 juin 1903.

Entre-temps, en 1902, le Roi a constitué sous la direction du baron Édouard Empain la Compagnie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, qui obtient la concession du chemin de fer de Stanleyville au Nil et celle des voies ferrées destinées à relier les tronçons navigables du Lualaba pour aboutir au lac Tanganika.

Vu l'importance des richesses minières du Katanga, l'activité de la Compagnie se porte d'abord vers la construction des tronçons de voies ferrées du Lualaba.

Dès 1902, les études du chemin de fer de Stanleyville à Ponthierville sont entamées (125 km). La construction de la voie est commencée en 1903. Ces travaux comportaient le transport d'un tonnage considérable de Matadi à Léopoldville et de Léopoldville à Stanleyville, et l'avancement était en fait réglé par le rendement des transports.

La Compagnie lança sur le fleuve à Léopoldville deux grands cargos de 500 T. Pour réduire le tonnage à transporter, les rails étaient posés sur des traverses en bois fournies par la grande forêt équatoriale traversée de Stanleyville à Ponthierville.

En 1905, le rail atteint Ponthierville et une flottille est lancée sur le bief navigable de Ponthierville à Kindu.

Immédiatement la construction du second tronçon de voie ferrée Kindu-Kongolo (330 km) est entamée et menée à bonne fin de 1906 à 1911. Les travaux purent être plus rapidement menés grâce à l'augmentation du tonnage de matériel transporté au départ de Léopoldville.

Le bief navigable Kongolo-Bukama est ouvert à travers les papyrus du lac Kisale et le Katanga est relié au fleuve et au Bas-Congo par des transports mécaniques.

Le troisième tronçon du chemin de fer des Grands Lacs de Kabalo au lac Tanganika (270 km), entamé en 1912, arrive au lac en 1915 en pleine guerre.

Pendant douze années, Auguste Adam a été l'âme et le cerveau de cette vaste entreprise comprenant plus de 725 km de chemin de fer et l'équipement de deux grands biefs navigables. Il était entouré d'une remarquable équipe d'ingénieurs et de techniciens à laquelle il avait

insufflé son dynamisme, son ardeur au travail et son joyeux optimisme. C'était un grand chef.

Il rentra en Europe en 1915 après avoir assuré l'arrivée du rail à l'embouchure de la Lukuga où devait se construire le port et s'élever le futur Albertville.

Adam au cours de vingt-cinq années de séjour au Congo, de 1890 à 1915, a rendu de remarquables services à la Colonie et a bien mérité du Congo.

La liaison du lac Tanganika d'une part à Stanleyville et au Congo, et d'autre part au Katanga a rendu les plus grands services pour la défense de la Colonie et pour les préparatifs de la campagne offensive.

Après la guerre Adam est envoyé en mission au Canada pour l'étude d'un chemin de fer dans la province de Québec.

Curieux de tous les problèmes techniques, Adam s'intéresse aux bateaux-amphibies de Robert Goldschmidt et se rend au Congo en vue d'une application à la navigation sur l'Aruwimi et ultérieurement en Indochine. Il étudie également la navigation sur le fleuve Mekong.

Grand technicien, organisateur et animateur remarquable, d'une santé de fer, caractère entier, tenace et persévérant, l'ingénieur en chef Auguste Adam fut un grand serviteur de la Belgique et du Congo.

Distinctions honorifiques : Commandeur O. R. du Lion, O. de Léopold II, O. R. de la Couronne d'Italie, Officier de l'O. de Léopold, de l'Étoile Africaine, O. de la Couronne.

Publication : *Le Katanga, province belge*, Bull. assoc. Lic. sortis Univ. de Liège, octobre 1911.

8 octobre 1951.
G. Moulart.

La Belgique active, Bruxelles, 1934, p. 68. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans Colon.*, mars 1931, pp. 15-16 et 20. — *L'Horizon*, 2 mai 1925. — *Dépêche coloniale*, 6 avril 1940, p. 1, notice nécrologique. — R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Cuypers, Brux. 1947, pp. 184, 311, 327, 355, 371. — H. Defester, *Les pionniers belges au Congo*, Éd. Duculot, Taminés, 1927, p. 120. — F. Masoin, *Hist. de l'E.I.C.*, 2 vol., Namur, 1913, vol. I, p. 65 ; vol. II, pp. 399 et 401. — *Le Journal du Congo*, 13 juillet 1912, p. 1 (biographie). — *Mouvement géogr.*, 1896, p. 171 ; 1903, p. 328 (C.F.L.). — *Trib. cong.*, 30 mars 1940, p. 2 ; 15 avril 1940, p. 1. — *Vers la suppression du portage. Le chemin de fer du Congo Supérieur de Stanleyville à Ponthierville*, Brux., Imprimerie des Travaux Publics ; Brochure éditée par la Fédération pour la défense des intérêts belges à l'étranger.

AGUZZI (Paolino), Vétérinaire (Province d'Ancône, Italie, 30.8.1878-Nya-Lukemba, 2.10.1908). Fils de Giuseppe et de Pagoni, Anna.

Il fut diplômé vétérinaire de l'Université de Bologne le 4 juillet 1900. En Italie, il était lieutenant vétérinaire de complément. Arrivé

au Congo le 10 septembre 1906, il fut attaché au territoire de la Ruzizi-Kivu, où il séjourna jusqu'au 2 octobre 1908, date à laquelle il se noya accidentellement dans la Ruzizi.

10 mars 1950.
Dr. C. Pulieri.

Tribune congolaise, 26 novembre 1908, p. 1.

AHEARN (Patrick), Marin au service de l'A. I. C. (Irlande).

Avec quelques-uns de ses compatriotes engagés sur la recommandation de Stanley, Ahearn entra à l'Association Internationale Congolaise le 30 mai 1885. D'abord, il fut attaché au service des transports à Boma, sous les ordres d'Alexandre Delcommune. En 1884, il était adjoint, avec Delatte et von der Felsen, de Spencer Burns, commandant de la station de Manyanga-Nord, rive droite du fleuve, à 2 km en aval de la chute de Ntomb-Mataka. A cette époque, les malades dans le Bas-Congo devenaient de plus en plus nombreux ; le manque de personnel risquait de provoquer une situation catastrophique. Ahearn résista pendant deux ans au climat, mais le 21 octobre 1885, très malade, il fut forcé de descendre à Vivi pour s'embarquer et rentrer dans son pays.

23 mars 1951.
M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, pp. 90-98. — Burdo : *Les Belges au Congo*, t. 2, p. 507. — Registre matricule n° 507.

AIUTI (Giovanni), Adjoint supérieur (Rome, 1.10.1860-Stanleyville, 16.1.1913). Fils de Pietro et de Ramella, Teresa. Époux de Malusardi Penelope.

Le 22 novembre 1880 il s'engagea, en Italie, au 10^{me} Bersaglieri ; le 3 août 1884 il fut nommé s/lieutenant au 28^{me} infanterie et lieutenant le 7 octobre 1887. Il commença sa carrière coloniale le 2 septembre 1899 à l'État Indépendant du Congo en qualité de lieutenant de la F. P. Désigné pour la Province Orientale, il partit de Boma le 31 octobre 1899 pour arriver à Stanleyville le 11 décembre. Le surlendemain il partit pour l'Expédition contre les révoltés batetela. Le 13 août 1900, il fut désigné pour Kabambare. Son terme étant expiré, il rentra en Europe en 1902. A l'issue de son congé, au cours duquel il fut nommé capitaine (10 novembre 1902), il commença son deuxième terme ; il fut attaché au Corps de Réserve (Lisala) et, plus tard, désigné pour Banzyville. L'année d'après (octobre 1904), il était nommé Chef de Zone de 2^{me} classe et chargé des fonctions d'Adjoint Supérieur. Son terme achevé, il rentra en congé et repartit pour le Congo le 6 mars

1907, accomplir un 3^{me} terme. Désigné comme Chef de Zone f. f. de la Maringa Lopori, il seconda activement les efforts de l'Inspecteur d'État Gérard qui avait pour mission de pacifier et d'organiser ce territoire, ancienne concession de l'Abir. Le 19 mars 1908 il fut nommé Adjoint supérieur de 1^{re} classe et, au retour du titulaire de la zone de la Maringa-Lopori, il rentra en congé. Son 4^{me} terme commença alors ; au cours de celui-ci il fut appelé à remplir les fonctions de Chef de Zone de Ponthierville, et celle d'Adjoint supérieur au District de Stanleyville, fonctions qu'il exerça jusqu'à sa mort. Ce fonctionnaire d'élite mourut, en effet, à la tâche, à Stanleyville, le 26 janvier 1913, de néphrite interstitielle.

Il était porteur des distinctions ci-après : Chevalier de l'Ordre Royal du Lion, Chevalier de l'Ordre de la Couronne, Étoile de service en or.

10 mars 1950.
Dr. C. Pulieri.

ALIKOBBO, trafiquant nubien (né vers 1845).

Potagos qui le visita le 11 décembre 1876 le dénommait Alicapou ; de Calonne l'appelle Kabou ; son vrai nom, Alikobbo, nous est donné par Junker qui le rencontra en 1883.

Alikobbo avait d'abord été vekil du trafiquant nubien Gnawi Bey, dont la principale station se trouvait dans l'extrême Nord du pays bandia, à l'Ouest du Woworo, rive orientale du Shinko.

Ensuite, Alikobbo avait combattu avec Gessi contre le traitant esclavagiste Soliman, fils de Ziber. Devenu enfin sous-ordre de Rafai Aga et passé avec lui au service du gouvernement égyptien, Alikobbo était devenu, grâce à son éloignement de Dem Soliman, un vrai despote. Tout ce qu'il voulait des indigènes, il l'obtenait de gré ou de force. Il bouleversa les chefferies où il incursionna et se fit craindre pour les opérations de guerre qu'il conduisait. Il avait poussé ses incursions jusqu'au Sud de l'Uele, en septembre 1882, en compagnie de son interprète Bauli, et de 375 basingers des troupes soudanaises ; il avait traversé le pays des Mobenge et atteint ainsi le haut Rubi et la Likati, y faisant une ample provision d'ivoire ; il en rapporta 500 charges qu'il entreposa dans sa station navale d'Abdallah, sur la rive Nord du bas Uele, en face de l'extrémité orientale de l'île Mutemu et au point terminus de la grande route de l'ivoire qui partait de Dem Soliman et passait au Nord du Bomu par Ombanga et au Sud du Bomu par Semio, Ali et Mugaru ; le dernier tronçon avait été tracé par Alikobbo à travers bois dans le district Gango-Bili et donnait facilement accès

à la zériba navale d'Abdallah. Il confia sa réserve de marchandises à son interprète Bauli, puis rejoignit sa grande station d'Alikobbo, située en chefferie Gatanga, à l'Est du poste actuel de Bondo (l'ancien Djabir), à l'Est de la Mamboya, à une étape de la rive Nord de l'Uele (23^o Est de Greenwich). Junker atteignit cette zériba le 19 février 1883 et y rencontra Alikobbo qui trompa effrontément l'explorateur dans le calcul des distances par rapport à l'Uele qui n'était qu'à un jour de la zériba alors qu'Alikobbo le prétendait à dix jours de là. Néanmoins, Junker continua son voyage jusqu'à la zériba d'Abdallah où il arriva le 24 février. C'est le point le plus occidental qu'il ait atteint ; il ne se doutait pas être à trois jours seulement du confluent Uele-Bomu.

« Le seul souci d'Alikobbo, écrit Junker, était » l'organisation d'expéditions lointaines en » vue de procurer de l'ivoire au gouvernement » égyptien, tout en servant ses propres intérêts. » Selon lui, les pays au Sud du bas Uele abon- » daient en ivoire ; comme ces régions étaient » très peuplées, il lui fallait une force considé- » rable pour ses captures. C'est ainsi qu'au Sud » de l'Uele, les Mugembelae (chef Bagusso) et » les Mobenge (chef Katta) étaient devenus ses » sujets. Il rançonnait en ivoire les Pambunga, » les Munsamba, les Marau, tous au Sud de » l'Uele. »

C'est Alikobbo et Bauli qui racontèrent à Junker avoir vu, bien loin au Sud, une grande eau, un lac, le Barakkasabbe, indépendant des affluents de l'Uele, et qui, peut-être n'était que le Congo lui-même.

29 avril 1949.
M. Coosemans.

L. Lotar, *Souvenirs de l'Uele, Le Gouvernement égyptien, Revue Congo*, 1937, pp. 3-55.

ALLARD, dit **ALLARD L'OLIVIER** (*Florent-Joseph-Fernand*), Artiste-peintre (Tournai, 12.7.1883-Yanonge, 9.6.1933).

Né à Tournai, le 12 juillet 1883, de Charles, dessinateur, aquarelliste, graveur apprécié et de Mathilde Lagage, son épouse, Florent-Joseph-Fernand (appelé communément Fernand) eut pour initiateurs en sa ville natale, son père et ses trois oncles également graveurs. Mais, dès 1901, nous le trouvons à Paris où, après un court passage par l'Académie Julian, il œuvre successivement dans les ateliers de Bouguereau, de Gabriel Ferrier, de Jean-Paul Laurens, de Grasset et d'Adler, fréquente les Musées et les Expositions. Il est admis au Salon de 1909 avec ses *Dentellières flamandes*, et à celui de 1910 avec ses *Conquistadors de la Manche* et de beaux portraits d'hommes. Il expose aux Artistes Français en 1912 ses *Baigneuses sur-*

prises, qui lui vaudront le prix du Hainaut dès sa création, décore, en 1913, la salle à manger d'un mécène parisien de quatre grands panneaux illustrant *les Saisons*. Il a épousé, en 1912, Juliette Rossignol dont il aura un fils, André, écrivain délicat, actuellement représentant de l'Agence Belga au Congo belge et une fille, créatrice de bibelots de bon goût.

En 1914, engagé volontaire, Allard se trouve au Front, en section de camouflage d'abord, de propagande, ensuite, ou de loisirs du soldat. De cette époque datent de très belles œuvres acquises par les souverains et les gouvernements alliés.

Rentré en Belgique à l'armistice, il s'installe à Bruxelles, puis à Stockel, non sans continuer d'exposer à Paris où il conquiert, en 1920, la médaille d'argent des artistes français pour sa *Promenade en barque*, la médaille d'or, en 1924, pour sa *Suzanne au bain* et un très beau portrait de sa mère. Il décore entre-temps, dans un style qui s'accorde à l'évolution du parti ouvrier belge vers le socialisme de gouvernement, la Maison du Peuple de Quaregnon. Il collabore à un *Alphabet de la guerre* publié par l'éditeur M. Lamertin.

En 1923, il visite l'Italie, la Sicile et Tripoli. En 1926, il se rend en Pologne d'où il rapporte des œuvres d'un romantisme folklorique émouvant. Il y retournera en 1931.

C'est en 1928 que sur le conseil du cinéaste Genval, il se rend au Congo par la côte orientale d'Afrique. Il en rapporte une abondante moisson de tableaux, de pochades, d'aquarelles et croquis. L'exposition qu'il en fait, en 1929, à Bruxelles, est vraiment triomphale. Elle lui vaut d'illustrer le *Journal de voyage des souverains belges au Congo* (1928), ouvrage collectif ; le *Miroir du Congo*, publié à l'occasion du centenaire de l'Indépendance nationale ; plusieurs tirages de luxe d'ouvrages d'écrivains coloniaux ; de publier un album de planches exaltantes consacrées au Congo, d'assurer la décoration du Salon d'honneur du Palais du Congo à l'Exposition d'Anvers (1930) et à l'Exposition coloniale de Vincennes (1931).

En 1932, il se remet au portrait en vue d'une exposition, avenue Louise, qui doit assurer la subsistance des siens pendant le second voyage qu'il veut faire au Congo. En novembre 1932, il s'embarque à Anvers, débarque à Matadi trois semaines après, gagne le Katanga par le Stanley-Pool, le royaume des Bakuba, Lulua-bourg et Kabinda ; de là, Usumbura, l'Ituri, l'Uele ; arrive à Stanleyville, où il s'embarque le 9 juin 1933, à bord du remorqueur *Flandre* dont la marche lente et les longues escales lui permettront mieux qu'aucun autre vapeur de croquer paysages, scénettes et portraits !

Le soir même, il est victime d'une chute acci-

dentelle sur le pont du bateau et tombe à l'eau. Son corps retrouvé après trois jours de recherches est inhumé à la Mission protestante de Yanonge.

Allard laisse trop d'amis et trop d'admirateurs pour ne pas survivre dans son œuvre. Mons, Tournai, Luxembourg, Bruxelles lui rendent des hommages émus. Une revue littéraire lui consacre un numéro entier. L'Association des écrivains et artistes coloniaux de Belgique fait établir, par le sculpteur Demanet, son médaillon en deux exemplaires dont l'un sera placé sur sa tombe à Yanonge, l'autre conservé au Musée des Beaux-arts de sa ville natale.

Peintre épris de lumière et de vie, extrêmement habile à en noter les jeux sans jamais les figer, Allard l'Olivier a été le premier de nos artistes à réunir une documentation picturale aussi abondante, diverse et exaltante sur la Colonie belge et sur ses habitants. Son exposition de 1929 réunissait plus de quarante tableaux et soixante pochades. Celle qu'on fit de son œuvre posthume en 1934, n'en comportait pas moins.

Allard l'Olivier était aussi graveur, illustrateur, sculpteur, critique d'art. Il était un écrivain plein d'humour et d'esprit. Il avait dirigé, à Paris, avant 1914, à l'ombre du Moulin de la Galette, un théâtre populaire de comédiens de bois, pour les habitués duquel il publiait la revue des *Guignolades*, qui dura tout un an. Il fut même comédien, dans l'interprétation d'aimables parodies de G. M. Stevens, jouées au Cercle artistique de Bruxelles. C'était aussi le plus exact et le plus élégant des épistoliers.

Son œuvre, singulièrement éparpillée, se trouve à la portée de ceux qui voudraient l'étudier, aux Musées de Mons et de Tournai, à la Maison du Peuple de Quaregnon, dans les collections de S. M. la Reine Elisabeth de Belgique et dans les principales collections privées de la bourgeoisie tournaisienne et du monde colonial belge.

Allard l'Olivier était officier de l'Ordre Royal du Lion (1932), chevalier de l'Ordre de Léopold (1924), chevalier de l'Ordre de la Couronne (1920), chevalier de la Légion d'Honneur (1926) et porteur des médailles commémoratives des campagnes de 1914-1918.

18 juin 1950.

J. M. Jadot.

Marius Renard, *Allard l'Olivier*, Mons, Savoir et Beauté, 44 pp., in-32, avec portrait de l'auteur et dessins inédits. — L. J. Lens, *Elisabethville, mon village*, Bruxelles, 1931, p. 129. — P. Ryckmans, *Dominer pour servir*, Brux., 1951, p. 14. — J. M. Jadot, *F. Allard l'Olivier*, in *l'Art belge*, mars 1929, pp. 27 et suiv., avec un portrait de l'auteur et 7 photographies de tableaux congolais. — *Tribune congolaise*, 30 juin 1933, p. 2 ; 15 août 1933, p. 2. — *Essor du Congo*, Elisabethville, 10 janvier 1933. —

Essor colonial et maritime, 18 juin 1933, p. 3. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, juin 1933, p. 19; février 1934, p. 10. — *La Belgique active*, Brux., 1934, p. 70. — *La Revue Sincère*, Brux., 1934, numéro spécial consacré à Allard l'Olivier (articles de M^{me} Roger Ransy MM. E. Genval, L. Lejeune, J. M. Jadot, R. Dupierreux, G. D. Périer, Sander Pierron, Camille Mathy, G. M. Stevens, O. de Bouveignes et François André. Un portrait du peintre par Alban, cinq reproductions d'œuvres.) — O. de Bouveignes, *Siège à la Splendeur meurtrie d'Allard l'Olivier*, Léopoldville, *Courrier d'Afrique*, 1934. — *Expansion coloniale*, 15 février 1934. — *Almanach du Soir*, Brux., 1934, p. 212. — E. De Seyn, *Dict. Biogr. des Sc., des Lettres et des Arts en Belg.*, 1935, 1, p. 9. — *Arch. contemp.*, Syst. Keesing, p. 795a. — Anonyme, *Allard l'Olivier*, in *Catalogue du III^e Salon Triennal des Artistes du Hainaut*, 1950. — Archives de la Famille Allard. — Archives du rédacteur de la notice.

ANDRIEUX (Alexandre), Missionnaire d'Afrique (Pères Blancs) (Senez, France, 4.8.1856-Kibanga, 5.12.1890).

Il fit profession en 1884 et s'embarqua à Marseille, le 18 juillet 1888, pour l'Afrique. Il fit partie de la septième caravane qui rejoignit la mission du Tanganika, situé dans le territoire de l'É.I.C.

Arrivé à Kibanga, le 28 janvier 1889, il y dirigea les travaux de construction et les cultures de la mission.

Il fut surpris et tué par un buffle à Kibanga le 5 décembre 1890.

14 juillet 1951.
P. M. Vanneste.

ANELLI (Luigi), Médecin (Cassano d'Adda, Italie, 4.2.1870-Léopoldville, 4.9.1899). Fils de Francesco et de Migliavacca, Teresa.

Il avait été reçu docteur en médecine, chirurgie et accouchements de l'Université de Pavie en juillet 1896; il s'établit à Milan jusqu'à son départ pour le Congo, où il arriva le 26 décembre 1898 en qualité de médecin de 3^{me} classe. Le lendemain il fut désigné pour le district du Lualaba. Il arriva à Lusambo le 22 janvier 1899; il y remplit ses fonctions jusqu'au 14 août, date à laquelle il fut obligé de redescendre à Léopoldville parce qu'atteint d'abcès multiples au foie. Arrivé à Léopoldville le 30 août, il y décéda le 4 septembre 1899.

10 mars 1950.
Dr. C. Pulieri.

ANETHAN (Jules-Joseph, baron d'), Ministre d'État (Bruxelles, 23.4.1803-Bruxelles, 6.11.1888). Fils d'un préfet du département de la Dyle, conseiller d'État sous le régime hollandais, Jules-Joseph d'Anethan occupa une place éminente dans la politique belge.

En 1836 il était Avocat Général à la Cour

d'appel de Bruxelles. En 1843, il se voit confier le portefeuille de la Justice qu'il conserve jusqu'en 1847. Ministre d'État en 1856, il forme le 1^{er} juillet 1870 un Cabinet dans lequel il prend le portefeuille des Affaires étrangères, qu'il détiendra jusqu'à la révocation du Cabinet en décembre 1871. Il présida de 1884 à 1886 le Sénat.

A l'égard de l'œuvre civilisatrice entreprise en Afrique par Léopold II, d'Anethan manifesta un vif intérêt et accepta, avec Beernaert et Dolez, une vice-présidence de l'Association Internationale Africaine. En février 1878, lorsque s'organisa à Bruxelles le Comité d'Études du Haut-Congo, le Roi en devint Président d'honneur, Beernaert, Dolez et d'Anethan, vice-présidents d'honneur et le Général Strauch, président effectif.

25 février 1950.
A. Engels.

C^{te} L. De Lichtervelde, *Léopold II*, Édit. Universitaires. — Archives Greffe du Sénat.

ANSPACH-PUISSANT (Armand-Louis), Avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles (Bruxelles, 2.7.1856-Bruxelles, 5.7.1937). Fils d'Eugène; gouverneur de la Banque nationale de Belgique et d'Adèle Deswert, Armand Anspach descendait ainsi de deux anciens membres du Congrès National de 1830-1831, François Anspach et Louis Deswert.

Docteur en droit et en philosophie et lettres de l'Université libre de Bruxelles, il fut envoyé en 1886 à la chambre des représentants par le collège électoral de l'arrondissement de Thuin. Il fut secrétaire de la chambre et ne la quitta qu'en 1893. Entré au conseil communal de Bruxelles en 1907, il y siégea jusqu'à sa mort.

Engagé dans sa jeunesse au régiment de chasseurs volontaires de la garde civique de Bruxelles, qui deviendra le régiment reine Élisabeth, officier dès 1892, il le commandait en qualité de lieutenant-colonel, en août 1914.

Anspach s'intéressa toujours aux questions coloniales. Il présida le Cercle africain, fonda et présida la Croix verte coloniale et fut vice-président de l'Office belge de Colonisation du Congo. Il collabora fort assidûment à plusieurs revues politiques, coloniales ou d'économie politique.

De son mariage avec Émilie Puissant, Anspach obtint deux fils et deux filles. Son aîné, qui fut auditeur militaire au front de l'Yser, est un virtuose du fleuret.

Armand Anspach mourut à Bruxelles le 5 juillet 1937, commandeur de l'Ordre de Léopold; grand officier de l'Étoile noire du Bénin, officier de l'Ordre d'Isabelle la Catholique, chevalier de la Légion d'Honneur, titulaire de la Croix civi-

que de 1^{re} Classe, de la Médaille de la Campagne 1914-1918 et de la Médaille de la Victoire 1914-1918.

15 février 1952.
Eugène Seyde.

ANTONETTI (*Raphaël*), Gouverneur Général des Colonies (Marseille, le 2.12.1872-Paris, le 8.4.1938).

Débute dans l'administration comme rédacteur des Directions de l'Intérieur. Est nommé successivement commis, sous-chef de bureau, chef de bureau et le 19 mars 1905, Administrateur de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Secrétaire Général des Colonies, le 23 septembre 1916, il est bientôt désigné comme Lieutenant-Gouverneur du Haut-Sénégal et Niger et ensuite de la Côte d'Ivoire. Les résultats de l'activité qu'il déploie dans l'administration de cette Colonie lui valent d'être désigné pour le Gouvernement Général de l'Afrique Équatoriale Française en remplacement de M. Augagneur, le 8 juillet 1924.

Ce dernier avait donné le premier coup de pioche aux Chantiers du Chemin de fer Congo-Océan ; Antonetti poursuivit l'œuvre avec une remarquable ténacité et la conduisit à bonne fin. Le 11 juillet 1924, il posa la première pierre du port de Pointe-Noire.

Il est mis à la retraite quelques jours après.

Antonetti était membre du Conseil supérieur des Colonies et Commandeur de la Légion d'Honneur.

Au cours de son séjour de dix ans à Brazzaville, Antonetti ne négligea aucune occasion pour resserrer les liens économiques et culturels entre le Congo Belge et l'Afrique Équatoriale Française.

19 mai 1951.
A. Engels.

R. Poulaine, *Étapes africaines*, Éd. N. R. Crit., 1930, pp. 21, 29, 86, 297. — J. Crockaert, *Boula-Matari ou le C. B.*, Brux., 1929, pp. 63, 213. — *Arch. cont. Syst.* Keesing, p. 2904 e. — *Trib. Cong.*, 15 avril 1938.

ARENS (*Alfred*), Officier de la force publique (Molenbeek-St-Jean, 2.11.1872-Etterbeek, 14.7.1939). Fils d'Aloïjs et de Van Malder, Marie-Colette.

Engagé comme soldat le 27 août 1890 il reçut les galons de sous-officier et fut désigné pour le 1^{er} régiment de chasseurs à pied le 18 septembre 1892. En 1894, il prit du service à l'État Indépendant du Congo et quitta Anvers à bord de l'*Édouard Bohlen* le 6 mars.

Commissionné pour le district de l'Aruwimi-Uele, il monta vers Basoko pour s'y mettre sous les ordres de Chaltin. En route, près de

Lukungu, il eut déjà à affronter une sédition de chefs indigènes qui venaient de mettre à mort M. M. Planque et Rommel ; Arens prit part à l'expédition militaire contre ces chefs.

Arrivé à Basoko, il fut désigné par Chaltin pour succéder au commandant du poste d'Isangi, le lieutenant Stormun, qui venait d'être empoisonné par les indigènes Topoké. Courageusement, Arens accepta ce poste. A ce moment, Topoke, Turumbu et Lokele des environs du poste, sous les ordres du chef arabisé Liffeta, semaient la terreur, pillaient et massacraient sans merci quiconque leur résistait. Au bout de très peu de temps, Arens sembla les mater.

Tandis qu'Isangi paraissait pacifié, Arens fut chargé en 1894 (octobre), de descendre à Bumba en pirogue avec une vingtaine de ses soldats, pour participer à une expédition contre des tribus rebelles de l'Itimbiri ; il prit part au combat de Mohenge au cours duquel le lieutenant Kiland fut tué.

Profitant de son absence, les Topoké recommencèrent leurs exploits, attaquèrent le poste d'Isangi et incendièrent la factorerie de la S.A.B. dirigée par Dewèvre, un des rescapés de l'expédition Hodister. Arens, rappelé d'urgence, parvint avec son adjoint Georges Peters, à faire rentrer dans l'ordre les rebelles, sans cependant parvenir à mettre la main sur leur chef Liffeta qui avait pris la fuite.

Au début de 1895, à leur tour, les Turumbu massacraient des soldats et volaient au poste munitions et armes ; sur ordre du commandant Freytag, Arens fut chargé de mettre à la raison les Turumbu ; il s'acquitta de sa dure mission avec courage et sang-froid. Pendant les années 1895-1896, il mit un zèle et un tact admirables à achever la pacification du bassin du Lomami et réussit même à créer des comptoirs commerciaux pour compte de la Compagnie du Lomani. Au début de 1895, il fut chargé du recrutement et de l'envoi à Léopoldville des premières familles Lokelé, tribus de pêcheurs, que le Commissaire de district Costermans voulait installer au Pool avec tout leur matériel de pêche.

En août-septembre 1896, une nouvelle et difficile mission était confiée à Arens : refouler sur la rive droite du Lomami les bandes arabisées qui faisaient de fréquentes razzias sur la rive gauche de la rivière et sur le Haut-Lopori.

Le Gouverneur Général Wahis, dans une tournée d'inspection en 1896, félicita chaleureusement Arens pour les magnifiques résultats qu'il avait obtenus au cours de son premier terme.

Rentré en congé en avril 1897, le courageux officier repartait le 8 août à destination du même district. Le chef Liffeta qui était à la tête de la révolte depuis plusieurs années avait, grâce aux armes et munitions volées à l'État, recom-

mencé pendant le congé d'Arens, à semer la terre. Ce dernier entreprit de le poursuivre sans relâche, eut plusieurs rencontres avec ses gens et fut blessé trois fois au cours de ces opérations. Liffeta fut enfin capturé.

Cependant, malgré sa constitution robuste et son inflexible volonté, Arens était à bout de forces ; il rentra en Belgique en octobre 1900. La santé fortement handicapée, il dut se résoudre à renoncer au Congo ; en 1902, il s'installa en Égypte pour s'y intéresser à la culture du coton. Très vite, on y apprécia ses hautes qualités, son dévouement, sa droiture.

De 1902 à 1912, il exerça les fonctions de juge-asseesseur près des tribunaux mixtes de commerce d'Alexandrie, tandis qu'à plusieurs reprises il gérait le consulat belge dans cette ville. De 1912 à 1917, il fut même chancelier au consulat général de Belgique et en 1914 il assura la gérance en l'absence du titulaire. Il collabora comme rédacteur commercial et agricole à « l'*Egyptian Gazette* » et se servit de ce journal pour combattre avec énergie la campagne de dénigrement contre le Congo.

En 1919, à la suite d'un voyage d'études en Algérie et au Maroc, Arens crut sa santé suffisamment rétablie pour retourner au Congo où il prit la direction de la *Compagnie du Congo Belge* ; puis, de 1920 à 1923, il séjourna au Ruanda-Urundi et y créa la *Compagnie Générale de l'Est Africain Belge*. Il rentra en Europe en septembre 1923. Enfin, de 1924 à 1929, il remplit dans l'Uele les fonctions de directeur de la *Cominière*. C'est en cette qualité qu'il eut en juin 1928, l'honneur de recevoir le Roi Albert et la Reine Élisabeth qu'il conduisit ensuite en pirogue sur l'Itimbiri de Djamba à Aketi, pour le passage des rapides de Go.

Rentré définitivement en Belgique en septembre 1929, Arens, malgré ses forces défaillantes, continua à s'intéresser aux choses coloniales ; il était administrateur des Charbonnages de la Luena et commissaire des Grands Élevages Congolais (Grelco).

A sa mort, survenue le 14 juillet 1939, il était Chevalier de l'Ordre Royal du Lion, Chevalier de l'Ordre de Léopold II, décoré de l'Étoile de service et de la Médaille commémorative du Congo.

30 avril 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., juillet 1933, pp. 11-13 ; juill. 1939, pp. 14-16. — *Recueil financier*, Bruylant, Brux., 1939, p. 111.

ARMANDVILLE (Le COCQ d') (*Rodolphe-Henri*), Officier de la Force publique, (Namur, 17.10.1868-Bruxelles, 27.3.1928). Fils de Ferdinand et de Thorn, Marie.

Engagé très jeune au 11^e régiment de ligne, Le Cocq d'Armandville est sergent à dix-sept ans et admis à l'École militaire le 4 janvier 1886. Sous-lieutenant le 10 janvier 1888, il est désigné par le 9^e régiment de ligne et détaché, le 3 juillet 1891, comme instructeur à l'École des pupilles de l'armée. En décembre 1892, il reprend la vie de régiment et est promu lieutenant le 25 mars 1894. Trois ans plus tard, il sollicite son admission au service de l'État Indépendant et est engagé comme lieutenant de la Force publique le 1^{er} août 1897. Il débarque à Boma qu'il quitte pour le district des Bangala. En février 1898, souffrant de dysenterie, il doit revenir se faire soigner à Boma où les médecins, constatant le caractère chronique de l'affection, lui conseillent de rentrer au plus tôt en Europe. Le lieutenant Le Cocq d'Armandville démissionne le 24 et quitte définitivement l'Afrique le jour même.

26 janvier 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2100.

ARNOLD (Edwin Sir), Journaliste et propriétaire du « *Daily Telegraph* » (Gravesend, 10.6.1832-Londres, 24.3.1904).

Edwin Arnold fit ses études d'abord à King's School, à Rochester, et les poursuivit au King's College de Londres et à l'University College d'Oxford où, en 1852, il remporta le prix Newdigate pour un poème sur « *Le festin de Balthazar* ». Après quelques années passées aux Indes en qualité de principal au collège gouvernemental pour l'étude du sanscrit à Poona, il rentra en Angleterre en 1861. Il se consacra alors au journalisme et entra à la Direction du « *Daily Telegraph* », auquel il resta attaché pendant quarante ans. C'est surtout comme journaliste que Sir Edwin Arnold nous intéresse ici, car c'est sous son influence et celle de son collègue Lawson que le « *Daily Telegraph* » subventionna l'expédition Stanley à travers le continent mystérieux en juin 1874. En 1888, Sir Edwin Arnold reçut le K. C. I. E.

Malgré ses brillantes qualités de journaliste, Arnold était surtout connu de ses contemporains comme poète. Il était devenu célèbre par son poème épique : *The Light of Asia*, paru en 1879, dans lequel il mettait en lumière la vie de Bouddha.

29 septembre 1950.
M. Coosemans.

Trib. cong., 7 avril 1904, p. 2. — *Encyclopédie britannique*, 1946. — *Who was Who?*, 1897-1916. — Julian B. Arnold, *Giants in dressing gowns*, Macdonald, London, p. 165.

ARNOLD (*Rodolphe-Gaspard*), Officier de l'Armée belge et de la Force publique congolaise, fonctionnaire de l'E.I.C. (Rochefort, 23.3.1876-Bruxelles, 26.6.1930). Fils d'Oscar, professeur dans l'enseignement moyen, et de Close, Julienne.

Il s'engagea, dès le 24 avril 1894, dans les rangs de l'armée. Il fut versé au Génie. Caporal dès le 14 août suivant, il entra, le 21 décembre 1896, à l'École militaire pour en sortir sous-lieutenant le 25 décembre 1898 et se voir versé au 2^e Chasseurs à pied. C'est en qualité de sous-lieutenant de la Force publique que le futur chef de zone de la Mongala entra au service de l'État Indépendant du Congo et quitta Anvers le 16 octobre 1900.

Il est désigné pour le District de l'Ubangi. Passé au grade de lieutenant le 26 mars 1901, il fonde le poste d'Etuku et assume bientôt la charge du poste de Banzyville où il recevra des indigènes le surnom ambigu de Ze Bai (le léopard du rapide de Mobai), et de ses supérieurs le grade de capitaine de la F.P. le 6 juin 1903. Il rentre en congé le 17 novembre suivant.

Il repart le 23 juin 1904 en qualité, cette fois, de Chef de Zone de la Mongala, Juge territorial suppléant de la Nouvelle-Anvers et Président du Conseil de guerre régional. En sa qualité principale de chef de zone, Arnold eut à assurer la récolte de l'ivoire et du caoutchouc de lianes, dans les forêts que baignent la Mongala et ses affluents, dans les marais où s'épand, aux eaux hautes, leur trop-plein.

A la suite du rapport fait au Roi-Souverain par la Commission d'Enquête instituée par le Décret du 23 juillet 1904, l'État Indépendant substitua une convention du 12 septembre 1906 à celles qu'il avait passées antérieurement avec la Société anversoise du Commerce au Congo, la convention nouvelle dessaisissant en fait la dite société de la gestion sur place des biens qui lui avaient été concédés à terme, tout en lui assurant le profit d'une gestion désormais assumée par l'État jusqu'au 31 décembre 1952. Le Chef de Zone de la Mongala se voyait par là même investi d'une mission particulièrement délicate à remplir vis-à-vis d'indigènes qui avaient été amenés à prendre en grippe la cueillette et la récolte des produits commerciâbles et ne se résignant à les assurer que dans la mesure où elles leur permettaient de satisfaire à leurs obligations fiscales. Arnold resta en fonctions dans la Mongala jusqu'au 3 septembre 1907 pour, alors, rentrer au pays et reprendre son rang de lieutenant de l'armée métropolitaine au 1^{er} Chasseurs à pied. On apprit peu après que, sous l'administration d'Arnold, la Mongala avait produit régulièrement un tonnage mensuel supérieur au tonnage du mois correspondant obtenu précédemment par les agents de

la S.C.A. Mais on apprit aussi que, dès le début de 1906, le Vicaire Apostolique de la Nouvelle-Anvers et les missionnaires protestants d'Upoto avaient dénoncé des faits extrêmement graves à charge du Chef de zone et de ses subordonnés. Le Parquet instruisit aussitôt leur cas et Arnold ainsi que certains de ses sous-ordres se virent assignés devant le Tribunal de 1^{re} instance de Coquilhatville siégeant, en vertu de l'itinérance propre aux juridictions congolaises, au chef-lieu même de la Zone : Mobeka. Émile Vandervelde passant par là peu avant le jour qui avait été fixé pour l'appel de la cause devant la juridiction répressive s'indigna de l'absence de l'officier responsable tandis que le menu fretin des agents d'exécution se trouvait seul retenu dans les nasses du Parquet. Passionné de justice, le grand avocat socialiste perdait sans doute de vue un des droits les moins discutés de la défense. L'absence d'Arnold n'empêcha d'ailleurs pas le Tribunal de le condamner par défaut à une peine globale de douze ans de servitude pénale.

Le jugement qui le condamnait lui ayant été signifié en Belgique, Arnold fit opposition et soutint, par mandataire devant la juridiction saisie, que celle-ci (le Tribunal de 1^{re} instance de Coquilhatville autrement composé), était incompétente à son égard parce qu'il avait été « trouvé » en Belgique (art. 30, al. 1 de la Charte coloniale récemment promulguée). Le Tribunal accueillit le moyen et se déclara incompétent. Mais cette décision ayant été frappée d'appel par le Ministère public, Arnold décida de se présenter enfin en personne devant le Tribunal d'Appel de Boma.

L'ancien Chef de zone de la Mongala jouissait dans la capitale congolaise de puissantes amitiés et on s'y divisa bientôt en partisans d'Arnold, ne voulant voir en lui que le bouc émissaire d'un régime aboli (c'étaient les plus nombreux) et en sages attendant de se voir éclairés par les débats publics de ce procès passionnant. Le 11 janvier 1911, le Tribunal d'appel jugea que le premier juge eût dû se déclarer compétent, décida en outre d'évoquer la cause en état d'être jugée, à condition que l'on réentendît, sur citation nouvelle, le prévenu et les témoins entendus lors du premier procès à Mobeka. Le Tribunal autorisait de surcroît le M. P. à citer tous nouveaux témoins à charge ou à décharge dont l'audition pût être utile à l'accusation ou à la défense. C'est plusieurs centaines d'indigènes qu'il allait falloir amener à Boma des villages perdus de leur forêt natale. Un magistrat qui les connaissait bien et jouissait là-bas d'une autorité morale considérable, M. A. Norloff, fut envoyé sur place pour les citer, équiper, ravitailler et convoier. La volonté du Parquet et de la juridiction d'appel de faire sur les faits toute la

lumière souhaitable et possible était manifeste. Cela n'empêcha pas Émile Vandervelde, qui, pour avoir « moralement » voté l'annexion du Congo par la Belgique, s'était bien promis d'exercer sur les pouvoirs coloniaux un contrôle parlementaire sans défaillance, de critiquer la mesure d'instruction prise par le Tribunal comme étant de nature à intimider les témoins de couleur et à les dégoûter de parler. Le leader socialiste reprochait encore au Tribunal d'appel d'avoir mis Arnold en liberté provisoire comme si pareille mesure n'était pas de règle dans tous les cas où toute possibilité de fuir fait défaut à un prévenu, et à certaines personnalités de Boma d'accueillir ce prévenu avec une bienveillance excessive et par trop spectaculaire. Le Ministre répondit que le Tribunal pourrait en cas de nécessité aller siéger dans la Mongala et qu'il se renseignerait, lui, sur le surplus des allégations du parlementaire. En fait, Norloff réussit à amener dans le Bas-Congo une légion de témoins entourés de tels soins qu'ils ne pouvaient plus éprouver devant le Tribunal aucune intimidation. Les partisans d'Arnold craignaient même qu'à les trop bien traiter, on ne les amenât à se croire les obligés du Ministère Public.

Les débats sur le fond de l'affaire reprirent le 23 mai 1911 devant le Président Cucciniello, les juges Grenade et Zélis, C. Duchesne et A. Norloff occupant le siège du M.P. Après quelques semaines de débats et de délibérés, le Tribunal prononça son jugement. Il acquittait le prévenu du chef de destruction méchante de plantations, l'élément subjectif de l'infraction ne paraissant pas bien établi ; il constatait que les faits d'arrestation arbitraire lui reprochés étaient couverts par la prescription, mais, retenant les divers homicides repris à la citation, imprudents, volontaires ou même prémédités, condamnait de ces chefs l'ex-Chef de zone de la Mongala à 12 années de servitude pénale. Le Tribunal faisait observer dans ses motifs que si la défense d'Arnold, cherchant à rejeter ses responsabilités sur ses chefs ou sur ses subordonnés, manquait de pertinence et de fondement, il fallait cependant reconnaître qu'il avait péché par recherche du succès, excès de zèle au service et exagération de sa personnalité et non point par débâche ou par avidité.

Arnold fut incarcéré à la prison de Boma, puis transféré à l'hôpital de la vieille capitale, et enfin, libéré conditionnellement quand il émit le vœu de se racheter dans les tranchées du front de l'Yser, en août 1914.

Il s'y racheta avec la même énergie dont l'excès l'avait fait se perdre à Mobeka. Lieutenant de l'Armée belge au jour de sa condamnation, il avait aussitôt offert sa démission pour demeurer au moins dans la réserve. Rentré à l'Active pour défendre le pays attaqué, il fut

réintégré dans son grade dès le 30 novembre 1914, promu capitaine, puis capitaine-commandant le 25 novembre 1915, blessé à la tête le 3 septembre 1918 au Waesberg.

Il ne quittera l'Armée que le 4 avril 1930 avec le grade de Major honoraire.

Dès le 23 novembre 1920, d'ailleurs, un Arrêté royal l'avait complètement réhabilité.

Arnold mourut à Bruxelles, le 26 juin 1930, Officier de l'Ordre de la Couronne avec palme, Chevalier de l'Ordre de Léopold avec palme, Chevalier de l'Ordre royal du Lion, titulaire en outre de l'Étoile de Service en argent, de la Croix de guerre 1914-1918, de la Médaille de l'Yser et de la Croix militaire de 1^{re} Classe.

15 septembre 1951.

J. M. Jadot.

Archives de la Ville de Rochefort, registres de l'État-Civil ; — Em. Vandervelde, *Les derniers jours de l'État du Congo*, Paris-Mons, la Société nouvelle, 1909. — *Jurisprudence et Droit du Congo*, Brux., 1912, pp. 76-105. — *Mouvement géogr.*, Brux. 1908, p. 661 ; 1909, pp. 131, 335, 580 ; 1910, p. 121 ; 1911, pp. 66, 78, 118, 129, 388, 432-434. — *Trib. cong.*, 1904, 28 mai : 1 ; 15 juillet 1911 : 2 ; 5 août 1911 : 2 ; 28 août 1911 : 2 ; 30 juin 1930 : 2. — *A nos Héros coloniaux morts pour la Civilisation*, Brux. Ligue du Souv. cong., 1931, p. 21. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans col.*, Brux., juillet 1930, pp. 27-28. — Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.

ARNOULD (Victor-F.-J.), Journaliste (Maastricht, 7.11.1838-Bruxelles, 17.1.1894).

Membre de la Chambre des Représentants depuis 1882, journaliste d'opinion libérale, Arnould collabora à la « Nation », puis à la « Chronique » dont il devint directeur. Il mena une campagne courageuse dans la « Nation » en faveur de la politique coloniale de la Belgique depuis 1890. Au moment où une polémique très vive s'ouvrait aux Chambres au sujet d'un projet de convention entre la Belgique et l'État Indépendant du Congo, convention par laquelle la Belgique aurait à consentir un prêt important au nouvel État africain pour financer son œuvre civilisatrice, Arnould, dans la « Nation », plaida la cause coloniale d'une plume alerte et enthousiaste. Le 20 juillet 1890, en pleins débats, le *Mouvement géographique* disait de lui :

« Comme écrivain et comme économiste, il a » trouvé au sujet du Congo la note juste, patriotique, fière et virile. Il flagelle la pitoyable et honteuse attitude de quelques polémistes qui n'hésitent pas à faire appel aux plus lâches instincts d'un peuple pour essayer de » combattre une œuvre qui n'a d'autre défaut » que d'être l'œuvre d'un Roi. »

Quelques jours plus tard, le 25 juillet, à la séance solennelle de la Chambre, la Belgique, par un vote quasi unanime, exprimait sa confiance dans la politique coloniale du Gouvernement, et

le 1^{er} août, un prêt de 25 millions était consenti par la Belgique à l'E.I.C. La campagne ardente d'Arnould avait pesé efficacement dans la balance et consacrait la victoire des protagonistes de l'idée coloniale. Le lendemain, du pavillon d'Ostence, Léopold II écrivait personnellement à Arnould pour le remercier de sa courageuse attitude.

« Vos remarquables articles sur la nécessité » pour la Belgique d'avoir des possessions d'ou- » tre-mer et d'orienter plus largement sa poli- » tique ont vivement frappé mon attention. » J'ai tenu, avant de vous écrire, à attendre le » vote des Chambres. Laissez-moi aujourd'hui » vous féliciter de votre talent et de votre pa- » triotisme. Profondément dévoué comme vous » à la Belgique, voulant sa grandeur, sa prospé- » rité, sa force, je serai très charmé d'avoir, » quand cela vous conviendra, une occasion de » vous serrer la main. »

Bien que républicain, Arnould répondit au Roi qui lui écrivit à nouveau, le 7 août, pour le convoquer au Palais le 11 août.

Fin 1893, alors que se posait le problème de la reprise par la Belgique du nouvel État que Léopold II avait déjà conduit à un extraordinaire développement, Arnould, dans un article intitulé : « *Le Roi et le Congo* » écrivait : « Tout ce » que nous donnons au Congo n'est qu'une » avance que nous nous faisons à nous-mêmes et » que le Roi emploiera à notre propre profit » dans une œuvre qui nous appartiendra et » dont nous seuls aurons à recueillir les fruits. » Il y a quelque chose de vraiment royal, de » fier, de chevaleresque à vouloir, comme le » fait le Roi, nous léguer le Congo lorsque lui- » même aura, pendant de longues années, dû » vaincre seul toutes les difficultés, courir tous » les risques, aplanir tous les obstacles, épuiser » ses propres ressources et qu'à force d'habileté, » de prudence et d'énergie, il aura pu faire de ce » Congo qu'il a pris stérile et désert, une colonie » déjà appropriée, fécondée, productive et une » nouvelle Belgique à ajouter à l'ancienne. »

Le 17 janvier 1894, en pleine activité combative, Arnould mourait à Bruxelles, laissant achevés des travaux commencés sur l'histoire de Belgique.

26 décembre 1949.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1890, pp. 30a, 34c, 36a, 45a, 67c, 75b; 1891, pp. 5, 102c; 1894, p. 8a. — Ed. Vander Smissen, *Léopold II et Beernaert*, Brux., 1942, t. II, pp. 12, 130. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, 1934, p. 241. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, p. 853. — F. Masoin, *Hist. de l'E.I.C.*, Namur, 1913, t. I, p. 190. — *Trib. cong.*, 23 janvier 1908. — Banning, *Mém. pol. et dipl.*, pp. 170, 180, 295, 296.

gistrat (Hamont, 19.9.1886-Léopoldville, 29.8.1937). Fils de Félix, lieutenant des douanes, et de De Lodder, Emma-Valentine, sous-perceptrice des postes.

Arthur Aubinet fit ses études primaires dans sa commune natale. Ses humanités achevées, il fit son droit à l'Université de Louvain où il obtint le doctorat en 1911. Il s'inscrivit dès le 2 décembre de la même année parmi les stagiaires du Barreau bruxellois et, son stage achevé, fut nommé juge suppléant du Tribunal de Paix du Canton de Molenbeek-Saint-Jean par A. R. du 22 mai 1914.

Entré à l'Armée, à Londres, par engagement volontaire, nous le trouvons au début de 1918 sergent au vingtième régiment de Ligne et attaché comme avocat d'office au Conseil de Guerre de la IV^e Division de l'Armée belge. Mais, dès le 18 juin suivant, il passe au service de la Colonie en qualité de magistrat à titre provisoire et gagne au plus tôt le Congo. Juge au Tribunal de 1^{re} Instance de Stanleyville le 2 février 1923, il passe, en juillet 1925, dans les services du Vice-Gouvernement des Territoires sous Mandat, en qualité de conseiller juridique. Le 16 avril 1928, après un court séjour à Coquilhatville, il est nommé Juge-Président du Tribunal de 1^{re} instance d'Albertville. Le 23 mars 1932 il passe à la présidence du Tribunal de 1^{re} Instance d'Élisabethville. Le 10 octobre 1936 enfin, il est nommé Conseiller à la Cour d'appel de Léopoldville. C'est à Léopoldville que, rentrant à peine d'un congé statutaire passé en Europe, il meurt de maladie. La population de la capitale congolaise honora sa dépouille de funérailles impressionnantes et la Cour d'Appel rendit hommage à sa mémoire au cours d'une assemblée solennelle, dès le lendemain de son décès.

Aubinet avait épousé Miss Florence Mills, le 25 janvier 1930, à Nottingham (Grande-Bretagne).

Aubinet était un homme d'une extrême finesse d'intelligence et d'une délicate urbanité. Serviable et galant, il obtint une citation élogieuse de Lucifer (Madeleine Migeon) dans son reportage romancé et d'allure par endroits pamphlétaire *La Faute du Soleil*.

Il était Officier de l'Ordre royal du Lion, Officier de l'Ordre de la Couronne, Chevalier de l'Ordre de Léopold, porteur de l'Étoile de Service en or à une raie d'or et de la Médaille civique de 1^{re} classe reçue pour dévouement au cours d'une épidémie.

1^{er} avril 1951.
J. M. Jadot.

Reg. de l'État civil de la Commune de Hamont. — *Trib. cong.*, 15 septembre 1937, p. 1. — Madeleine Migeon, *La Faute du Soleil*, Bruxelles, Expansion belge, 1931. — Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.

AUBINET (Théophile-Arthur-Isidore), Ma-

B

BALBERGHE (VAN) (*Louis-Jean-François*), Sous-officier (Bruxelles, 23.12.1871-Congo da Lemba, 3.4.1893). Fils de Philippe et de Blondeel, Julie.

Premier sergent au régiment des Carabiniers où il servait comme volontaire depuis le 19 août 1887, Louis Van Balberghe sollicita au début de 1893 son admission au service de l'État Indépendant du Congo. Engagé en qualité de sergent de la Force publique, il quitta Anvers le 6 février et arriva à destination après un voyage mouvementé de trente jours. Il fut désigné pour le district des Cataractes. Sa constitution d'apparence pourtant robuste n'échappa point aux épreuves de la fièvre des tropiques. En proie à des accès d'une extrême violence, il succomba après un séjour de quelques semaines seulement en Afrique. Il n'était âgé que de vingt-et-un ans.

19 mai 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1036.

BALOT (*Maximilien-Norbert*), Agent territorial (Gembloux, 29.5.1890-Kilamba, en territoire Bapende, 8.6.1931). Fils de Léopold et de Stroobants, Adèle.

Engagé volontaire au 1^{er} régiment des lanciers le 17 janvier 1910, il est maréchal des logis (1^{er} janvier 1912) lorsqu'il signe un engagement à la Colonie le 8 mars 1913 comme sous-officier de la Force publique. Le 22 mars, il s'embarque à Southampton à bord du vapeur « *Armadale Castle* », débarque à Capetown le 7 avril et pénètre dans le territoire de la colonie le 14 avril. Il est désigné pour la compagnie du Haut Luapula et nommé chef de peloton.

Cependant, sa santé supporte mal le climat africain et le 23 novembre de cette même année 1913, il donne sa démission à la Force publique et rentre en Europe. Il repart cependant en 1914 et fait un nouveau terme complet cette fois, en qualité de sous-officier. En 1917, il est de nouveau en Afrique, au Katanga, où, en 1918 (novembre), il quitte le service de la colonie pour entrer à la Bourse du Travail d'Élisabethville. Ses occupations le ramènent en Europe en 1920, mais il repart en 1930 accompagné de sa femme,

attachée à la mission protestante de Kandale. Tandis qu'il réside comme agent territorial au Kwango, une révolte éclate dans la région de Kilamba où il séjourne : des Bapende, instigués par leur féticheur, s'en prennent aux Blancs sous un prétexte futile. Balot est lâchement assassiné. Il fut nommé Chevalier de l'Ordre de la Couronne à titre posthume.

11 mai 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 15 juillet 1931, p. 1 ; 30 août 1931, pp. 3-4.

BANCKAERT (*Julien*) (Mgr), Jésuite, Préfet apostolique du Kwango (Bruges, 28.1.1847-Kisantu 30.4.1924).

Julien Banckaert naquit à Bruges le 28 janvier 1847. Il fit ses humanités dans sa ville natale, entra au séminaire et, ordonné prêtre le 3 juin 1871, prit place dans le clergé séculier.

Après avoir assumé pendant trois ans les fonctions de professeur à l'école normale de Thourout, il sollicita son admission dans la Compagnie de Jésus et commence son noviciat le 26 septembre 1875.

Trois ans plus tard il part pour la mission des Indes, confiée à l'apostolat des Jésuites belges. Envoyé au collège Saint-François-Xavier à Calcutta, il y remplit tour à tour les charges de professeur et de surveillant.

En juillet 1879 une forte fièvre cérébrale l'assaille subitement et manque de l'emporter. Des témoins rapportent qu'au cours de cette rude épreuve il fut admirable de courage et de patience. Sans doute dut-il le rétablissement à sa vigoureuse constitution.

L'année suivante il est affecté à la mission de Morapai, dont il devient le Supérieur en 1883. C'est là qu'il fait ses premières armes comme véritable missionnaire. Il consacre le meilleur de son activité à l'organisation de l'enseignement scolaire, œuvre qu'il prendra à cœur jusqu'à la fin de ses jours.

L'année 1888 lui apporte une lourde contrariété : le tiers des habitations de la contrée est impitoyablement abattu par un ouragan particulièrement violent et de longue durée. Les inondations qui l'accompagnent détruisent

la totalité des récoltes et provoquent la plus terrible des famines. En cette circonstance tragique, le Père Banckaert se dépense corps et âme pour soulager la misère des indigènes, et fait en leur faveur de nombreuses démarches auprès du gouvernement de l'Inde et des bienfaiteurs de Belgique. Le 27 avril 1893 il quitte Morapai pour prendre sur ses épaules les lourdes responsabilités de supérieur régulier de tout le Bengale occidental.

En juin 1901, il est de retour en Europe. Vingt-deux ans d'apostolat dans la mission des Indes l'ont enrichi d'une expérience peu ordinaire, d'une remarquable connaissance des langues et des coutumes indigènes. Aussi ne songe-t-il qu'à retourner au milieu de ce peuple, auquel désormais tant de liens le rattachent. Or, en Belgique, par la fondation de la mission du Kwango, les Jésuites avaient durant son absence suivi le mouvement qui s'était créé en faveur du Congo.

Les Supérieurs n'ignoraient pas qu'à ses débuts la nouvelle entreprise présentait de grosses difficultés. Connaissant d'autre part le talent de gouvernement du Père Banckaert, ils jugèrent que son expérience devait être mise au service de la mission naissante, d'autant plus qu'il fallait au génial organisateur qu'était le Père Van Hencxthoven un successeur d'envergure peu commune.

Et le voilà donc appelé à un tout autre champ d'apostolat. Sans la moindre hésitation il fait une croix sur le passé et s'embarque le 18 juillet 1901 pour la mission du Kwango. D'emblée il s'adapte merveilleusement aux nouvelles circonstances au point de pouvoir, dès le 22 avril 1902, succéder au Père Van Hencxthoven dans la fonction de Supérieur régulier.

Le 26 janvier 1903 il est promu préfet apostolique par un décret de Rome. Pendant neuf ans il s'acquittera d'une double et lourde charge sans la moindre défaillance. Et cependant de longues, tenaces et douloureuses épreuves marqueront cette période au point d'en faire, pour lui et ses confrères, un véritable calvaire.

C'est d'abord l'heure de la lutte. En 1904, des pasteurs protestants de nationalité étrangère, avec lesquels certains compatriotes font cause commune, entreprennent une campagne de calomnies contre l'enseignement des missionnaires catholiques du Congo en général et plus particulièrement des Jésuites du Kwango.

Écœurés des procédés avec lesquels ils bafouent son œuvre et celle de ses confrères, Monseigneur Banckaert prend la plume et leur adresse une réplique documentée et magistrale. Elle réduit aussitôt ses adversaires au silence.

Mais la réponse, qu'il rédigea l'année suivante, aux accusations sévères de la Commission d'Enquête, pas plus que le mémoire de

protestation des Pères Van Hencxthoven et Cus, ne put empêcher les calomnies de produire leurs effets. Les fameuses fermes-chapelles, sur lesquelles reposait tout leur système d'évangélisation et d'éducation, seraient un jour supprimées.

Les années qui suivirent furent encore plus sombres. Monseigneur Banckaert voit la mort faucher autour de lui ses plus précieux collaborateurs parmi lesquels le Père Van Hencxthoven, fondateur et organisateur de la mission.

Alors se déclenchent les ravages effrayants de la maladie du sommeil. Impuissants et désarmés, Monseigneur Banckaert et les siens assistent à un dépeuplement précipité de la région. Devant cette désagrégation impitoyable de sa chrétienté, Monseigneur Banckaert se montre à la hauteur de sa tâche. Toujours sur la brèche, prodigue d'encouragements, exemple de charité et de délicatesse, ce guide éclairé et vaillant soutient ses confrères dans une lutte apparemment désespérée.

Quand l'atoxyl est découvert, il obtient de la Société d'Études Coloniales et grâce à l'entremise des docteurs Broden et Rodhain un kilogramme de ce fameux remède. Aussitôt il charge le Père Vanderyst de l'expérimenter et de l'appliquer. Il fait édifier des lazarets pourvus de tout le nécessaire et lance contre le mal une offensive gigantesque, qui devait être couronnée de succès.

En 1909 il reçoit à Kisantu la visite de S.A.R. le prince Albert de Belgique. Puissant encouragement pour lui et pour les siens ; car le Prince ne manque pas de manifester sa sympathie et son admiration pour l'ampleur du travail réalisé dans tous les domaines parmi ces populations déshéritées et si cruellement décimées par la « mangeuse d'hommes ».

Le 13 décembre 1911 Monseigneur Banckaert dépose la préfecture, dont il passe la charge, en même temps que celle de supérieur régulier, au Père Stanislas De Vos.

Agé de soixante-cinq ans, ayant passé plus de la moitié de sa vie dans les régions tropicales, le Père Banckaert est loin de déposer les armes. Pendant dix ans, encore, il assumera les fonctions de Supérieur local à la mission de Wombali.

C'est là qu'en 1921 il eut le bonheur de fêter son jubilé de sacerdoce. Attention délicate : le roi Albert lui fait adresser alors par son chef de Cabinet, le comte d'Aerschot, une lettre de chaleureuses félicitations : « Sa Majesté, qui sait » avec quel dévouement vous vous consacrez » depuis de si nombreuses années à la cause de » la civilisation en Afrique et qui a gardé un » fort agréable souvenir des entretiens qu'Elle » a eus avec vous lorsqu'Elle fit un voyage dans

» notre Colonie, m'a chargé de vous adresser
» ses plus vives félicitations... »

Enfin à septante-quatre ans, à sa demande, le rude vieillard est démis de son supériorat à Wombali. Après quelques mois encore de séjour dans cette mission, il revient à Kisantu pour y passer les trois dernières années de sa vie.

C'est en décembre 1923 que ses forces, qui ne l'ont jamais trahi, se mettent à décliner. Ce fut l'hydropisie, raconte un témoin, avec toutes ses misères : impotence, inflammation des jambes, trois semaines d'insomnie, coupée de crises d'asthme, accentuée par une forte bronchite. Il se remit un peu, mais retomba. Le jour même de sa mort, il se traîna jusqu'à la chapelle pour y entendre la Messe et communier des mains de Monseigneur Van Ronslé.

Carrière splendide : vingt-deux ans de labeur dans la mission des Indes et un terme unique de vingt-trois ans dans celle du Kwango, l'exercice des fonctions les plus lourdes, des responsabilités les plus exigeantes ! Carrière étonnamment diverse et remplie !

Le Père Banckaert était une âme d'élite, douée de remarquables qualités d'intelligence et d'énergie, pénétrée d'une foi religieuse profonde, se nourrissant de sève surnaturelle intense. Il était un supérieur d'une grande autorité, d'un ascendant extraordinaire et d'une sage administration. Caractère éminemment jovial, rayonnant d'une joie communicative même au plus fort de l'épreuve.

Il affectionnait les traits d'esprit et les anecdotes pittoresques. Il avait des attentions charmantes, des tendresses de père. Il déploya jusqu'à la fin une activité débordante. Tout l'intéressait : ateliers, constructions, cultures autant que catéchismes ou enseignement de l'alphabet. Aussi fut-il pour ses noirs l'exemple constant d'une vie laborieuse et profondément religieuse.

C'est surtout dans les contretemps qu'apparaissaient son courage et sa constance. D'une résistance physique qui semblait défier la mort, il se relevait, après chaque accroc de santé, vigoureux et actif comme avant. Rien ne portait atteinte à sa bonne humeur. Si parfois, atteste le Père Van Hoof, il gémissait un peu dans sa dernière maladie, sa plainte elle-même finissait par une boutade. Comme on lui suggérait un retour en Belgique, il esquiva la proposition : « Ma carcasse ne vaut plus le prix du voyage ». On n'insista pas ; car on devinait sans peine que son unique et profond désir était d'avoir sa tombe en terre africaine, au milieu de ses noirs.

Le Père Banckaert est longtemps resté célèbre dans la mémoire de ceux qui assistèrent à ses catéchismes. Incomparablement vivant, il faisait usage de procédés pédagogiques fort personnels et inédits. Grâce à un effort constant, qui ne se

relâcha jamais durant de longues années, il était parvenu à maîtriser parfaitement la langue kikongo.

Si son énergie conquérante lui valait les plus beaux succès, il était cependant le dernier à s'en glorifier. On pourrait voir mieux transparaître l'humilité de son cœur d'apôtre, que dans cette prière qu'il formula un jour au plus pénible de sa maladie : « Seigneur, si vous voulez que je travaille, donnez-moi des forces ; si vous voulez que je souffre, donnez-moi la patience ».

Le Père Banckaert fut membre de la Commission de Protection des Indigènes.

Publications : le Père Banckaert in *Missions Belges de la Compagnie de Jésus*, 1902, p. 440 ; 1903, pp. 31 et 449 ; 1904, pp. 167 et 250 ; 1908, p. 95 ; 1909, pp. 144, 301 et 334. — *Le mouvement des Missions catholiques au Congo*, 1904, p. 267 ; 1906, pp. 34, 181, 207, 288 et 290 ; 1909, p. 15. — *Le mouvement anti-esclavagiste*, 1902, pp. 317 et 346. — *Lettres inédites*. — *Bode van het Heilig Hart*, 1901, p. 89 ; 1906, p. 119.

21 mars 1950.

J. Van de Castele, S. J.

Missions Belges de la Compagnie de Jésus, 1920, p. 191 ; 1921, pp. 142 et 347 ; 1924, pp. 213 et 255. — *Litteras annuae Provinciae Belgicae*, 1924, p. 247. — *Echos de Belgique*, 1924, p. 105. — Janssens et Cateaux, *Les missionnaires belges au Congo*, p. 314.

BARKER (*Frédéric*), Commis, compagnon de Stanley, en 1874 (... , Angleterre, vers 1850-Kagheyi, 18.4.1875).

Stanley fit sa connaissance à Londres en 1874, au moment où le « *Daily Telegraph* » et le « *New-York Herald* » lui confiaient la mission de poursuivre en Afrique la recherche des sources du Nil laissée en suspens par la mort de Livingstone. Stanley nous dit : « Vivait alors à l'hôtel Langham, à Londres, un commis du nom de Frederick Barker qui, possédé du désir d'aller en Afrique, ne put être découragé par tous les rapports qu'on lui fit des misères et des périls qui l'attendaient ». Stanley l'engagea donc à partir avec lui et les deux Pocock. Le 15 août 1874, ils quittaient l'Angleterre pour atteindre Zanzibar le 21 septembre ; le 12 novembre, ils partaient pour l'intérieur.

Tout au long de ce voyage, de la côte orientale au lac Victoria, Stanley nous parle de ses compagnons blancs, si dévoués à sa personne, si débrouillards, si désireux de mener à bonne fin leur aventure, malgré les difficultés rencontrées dès le début. Édouard Pocock mourut à la mi-janvier 1875, d'autres décès suivirent, dans l'escorte. Le 24 février, ils arrivaient au lac Victoria. Frédéric Barker était accablé par la fièvre. Le 8 mars 1875, Stanley mettait à la voile le *Lady Alice* afin de faire une reconnaissance sur le lac, Frank et Barker restant à Kagheyi. A son retour, le 30 avril, Stanley ne retrouva plus

Barker : il était mort de la fièvre douze jours avant ; un tas de pierres nouvellement amassé indiquait l'endroit de sa sépulture.

13 octobre 1951.

M. Coosemans.

Stanley, *A travers le continent mystérieux*, Paris, 1872, pp. 224-225. — Stanley, *Autobiographie*, 1912, t. II, pp. 112, 139. — Stanley, *A travers le continent mystérieux, Le Tour du Monde*, Hachette, Paris, 1878, 2^e semestre, pp. 2, 10, 14, 15, 18, 24, 26 ; Portrait, p. 19 ; sa mort, p. 44.

BARNES (*Alexander-T.*), Agent de plantations, colon, naturaliste, voyageur, écrivain (... ?), 1881-Chicago, ?3.1930).

Barnes fit ses débuts aux colonies comme agent de plantations au Nyassaland. Il s'établit ensuite comme colon isolé en Rhodésie du Nord où, durant huit années, il s'occupa de cultures et d'élevage, mais en s'intéressant déjà aux espèces les plus rares de la faune subtropicale : fauves et pachydermes, singes et solipèdes, papillons et autres lépidoptères. Reprenant la tâche abandonnée par Andrew Battel aux environs de 1892 et déjà reprise en partie avant lui par les Du Chaillu, les Beringer et autres, il s'attache particulièrement à l'étude du *Gorilla Beringeri*. C'est pour la mener à bonne fin qu'il entreprend, au début de 1919, un voyage d'études en Afrique centrale, voyage qui le mènera, en compagnie de Mrs Barnes, de la frontière sud du Katanga au Lac Tanganika, puis, par Udidji, sur les hauts plateaux de l'Urundi, dans les volcans du Virunga et jusqu'aux rives du Lac Édouard. Rentrés au Congo belge par Beni, les explorateurs, après avoir fait l'ascension du Ruwenzori, gagneront Matadi par la forêt équatoriale entre l'Ituri et les Stanley-Falls, le Fleuve à la descente et la voie ferrée à partir de Léopoldville. De Matadi, ils regagneront les îles britanniques.

C'est à la mise au net des observations faites au cours de ce voyage que Barnes, excellent écrivain de langue anglaise, consacra, en 1922 et 1923 deux récits de voyage, publiés, le premier à Londres et New-York, avec une préface du grand africaniste Sir H. H. Johnston, le second, à Londres seulement, avec une préface du savant géologue J. W. Gregory, de l'Université de Glasgow.

Dès 1923, s'étant rendu compte de l'importance du commerce de l'ivoire comme source d'inspiration pour un écrivain doué d'imagination, Barnes écrivit ses *Tales of the Ivory Trade*, où ses souvenirs africains se romancent agréablement dans une dizaine de contes et nouvelles. En 1926, Barnes publiait encore, préfacée par l'ancien ministre belge des colonies Louis Franck, une adaptation vulgarisatrice de son premier ouvrage sous le titre alléchant : *An African Eldorado* et, en 1928, des *Angolan*

Sketches, non moins intéressants par les données consignées que par les comparaisons qu'elles suggèrent.

A. T. Barnes avait souhaité finir ses jours dans cet « Eldorado », sous le ciel équatorial qu'il avait si aimablement vanté. Tel n'était pas son destin. Renversé à Chicago (U.S.A.), en mars 1930, par une automobile, il y mourut des suites de ce triste accident.

Voici la liste des ouvrages de Barnes qui nous sont connus : Un article sur *Un voyage à l'O. du Kilimanjaro*, (*Geographical Journal*, Londres, décembre 1921). — *The Wonderland of the Eastern Congo, the region of the Snow-crowned Volcanoes, the Pigmies, the Giant Gorilla and the Okapi*, G. P. Putnam's Sons, London and New-York, 1922, 287 p. ill., with an Introduction by Sir H. H. Johnston. — *Across the Great Craterland of the Congo*, a sequel of « the Wonderland of the Eastern Congo », with an introduction by J. W. Gregory, prof. of Geology in the University of Glasgow, Ernest Benn Ltd, London, 1923, 276 p. ill. — *Tales of the Ivory trade*, Mills and Boon Ltd, London, 1923, 223 p. — *An African Eldorado, the belgian Congo*, with an introduction by Sir Louis Franck, former belgian colonial minister, Methuen and Co Ltd, London, 1926, 229 p., ill. — *Angolan Sketches*, by T. Alexander Barnes, author of « An African Eldorado », with 20 illustrations and three maps, London, Methuen and Co Ltd, 1928.

22 février 1951.

G. D. Périer et J. M. Jadot.

Mouvement Géogr., Brux., 1922, col. 37-41. — Les préfaces de Sir H. H. Johnston, J. W. Gregory et Louis Franck aux ouvrages de Barnes cités dans le corps de la notice. — G. D. Périer, *Notes de littérature coloniale, Panorama littéraire de la colonisation belge*, Brux., A. Dewit, 1930, pp. 25-27. — G. D. Périer, *Petite histoire des lettres coloniales de Belgique*, Brux., Off. de Publicité, 1942, p. 92.

BARTHELEMY (*Armand-Alexis-Joseph*), Commis de 2^e classe (Dinant, 27.8.1876-Longo, 26.3.1902). Fils de Victor et de Defooz, Rosalie.

Barthélemy achève ses études secondaires dans sa ville natale. Incorporé comme milicien au 11^e régiment de ligne le 6 juillet 1896, il termine son service militaire avec le grade de sergent, le 13 octobre 1899, et est attaché, ensuite, en qualité d'inspecteur à une compagnie d'assurances. En 1900, il s'engage au service de l'État Indépendant du Congo et s'embarque à Anvers le 16 novembre, comme commis de 2^e classe, à bord de l'Anversville qui accoste à Boma le 5 décembre. Désigné pour le district du Lac Léopold II, Barthélemy arrive à Kutu le 5 janvier 1901 et le commissaire de district l'envoie comme adjoint au poste de Longo. Après un an de séjour, il contracte l'hématurie et meurt terrassé par la fièvre, le 26 mars 1902.

24 avril 1950.

A. Lacroix.

La Tribune congolaise, 22 février 1902, p. 3. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 253.

BARTHELEMY (*Ferdinand-Pierre-Joseph*), Pharmacien (Romsée, Liège, 26.5.1869-en mer, 31.7.1894). Fils de Ferdinand et de Schreuer, Marie.

Barthélemy obtient son diplôme à l'Université de Liège et s'installe comme pharmacien à Baelen. En 1894, il s'engage au service de l'E.I.C. et s'embarque à Anvers le 6 mars avec le grade de commis de 2^e classe. A son arrivée au Congo, au début d'avril, il est désigné pour le Stanley-Pool. Il quitte Boma le 5 avril mais en arrivant à Matadi, il est rejoint par un ordre le chargeant provisoirement d'exercer sur place les fonctions d'agent réceptionnaire du service spécial des Transports. Après deux mois de séjour à Matadi, souffrant de douleurs atroces provoquées par un abcès dans le ventre, il regagne Boma pour s'embarquer à destination de l'Europe afin d'y subir une opération chirurgicale. Il décède en mer, à bord du ss. « *Ed. Bohlen* » le 31 juillet.

12 avril 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1276.

BASTIEN (*Julien-Émile*), Major d'Infanterie (Quiévrain, le 12.9.1865-Bruxelles, le 9.9.1914).

Engagé en qualité de caporal au 5^e régiment de ligne, Bastien est admis à l'École Militaire et en sort, le 5 mai 1886, sous-lieutenant d'Infanterie. Affecté au 13^e régiment de ligne, il passe au régiment des grenadiers en juin 1891 ; il est nommé lieutenant le 6 février 1892. Ayant offert ses services à l'État Indépendant du Congo en mai 1895 et ceux-ci ayant été agréés, il s'embarque pour l'Afrique le 6 juillet suivant.

A son arrivée à Boma il est désigné pour la zone arabe où Lothaire était encore aux prises avec les derniers débris des bandes arabisées. Il arrive à Léopoldville au moment où l'annonce de la mutinerie de la garnison de Luluabourg vient de déterminer l'Inspecteur de l'État, P. Le Marinel à monter à Lusambo avec une colonne de renfort pour assurer la répression ; le lieutenant Bastien est désigné pour en faire partie.

Placé sous les ordres du commandant Michaux Bastien participe au combat de Dibué (8 novembre 1895) au cours duquel les révoltés sont écrasés et dispersés par Lothaire qui laisse à Michaux le soin de détruire les derniers groupes.

Bastien promu capitaine est désigné pour Kalamba.

Mais en août 1896 lorsque les débris des bandes batetelas écrasées redressent la tête et rentrent en campagne, Bastien est désigné par le gouverneur général Wahis, en inspection à Nyangwe, pour coopérer sous les ordres de Michaux aux

opérations de répression. Bastien avec 200 hommes prélevés à Kasongo rejoint Michaux à Kolomami et dans la nuit du 11 au 12 décembre, infligé une sanglante défaite à ses adversaires. Bastien, au courage raisonné de qui Michaux rend hommage dans son « *Carnet de Campagne* », est chargé de la poursuite ; les opérations sont pénibles car le pays a été dévasté et la famine règne. Le 14 décembre Bastien reprend la route de Kalamba, ramenant malades et blessés.

A peine arrivé à destination, Bastien est envoyé à Kirundu pour prendre le commandement d'une colonne affectée à l'expédition Dhanis mais, arrivé à Lokandu, il reçoit la nouvelle de la révolte de l'avant-garde de celle-ci et l'ordre de prendre le commandement de la zone de Ponthierville qu'on envisage d'organiser comme base d'actions éventuelles contre les révoltés ; Ponthierville et Lokandu sont mis en état de défense ; sur la Lowa une position est préparée. Bastien couvre ainsi le flanc des colonnes qui de Nyangwe et de Kasongo marcheront vers les révoltés.

Le 6 août 1898, le commandant Bastien rentre en Europe.

Après avoir repris du service pendant trois mois à son régiment, Bastien est détaché à l'Institut Cartographique Militaire en vue de se préparer à l'exécution d'une mission de délimitation du Congo.

Il existait une contestation de frontière entre l'Allemagne et l'État Indépendant du Congo, motivée par l'indétermination sur la place du Lac Kivu et de la Ruzizi, son déversoir dans le Tanganika.

Le territoire contesté était occupé par la mission Milz ; une commission mixte fut constituée pour en déterminer la frontière jusqu'à son intersection avec le parallèle 1°20 S.

Bastien s'embarque le 18 août 1900.

Dès l'arrivée sur place des membres de la mission, l'astronome allemand Lamp et le commandant Bastien procédèrent à l'établissement et à la mesure d'une base de triangulation à Usumbura. Le double réseau de triangulation enfermant la Ruzizi et le Lac Kivu se ferma au Mont Goma avec une très satisfaisante exactitude. Ces importants travaux dont les résultats confirmaient la thèse de l'État Indépendant ayant été mené à bonne fin, Bastien rentre en Belgique le 26 novembre 1902.

Mais, moins de trois mois après (le 13 février 1903) Bastien retourne en Afrique pour confronter les résultats de la mission anglo-allemande quant à la détermination du 30^e méridien et ceux de la mission belgo-allemande. Il s'embarque à Naples le 13 février 1903 et via Mombasa, rejoint la mission anglo-allemande. En l'absence des lieutenants Mercier et von Stock-

hausen rentrés en Europe, il reprend leurs travaux et par une rapide triangulation, il détermine le 30° méridien jusqu'à l'intersection du parallèle S 1° 20 qui forme la frontière anglo-allemande.

A 2100 m près, la position du 30° méridien anglo-allemand correspondait à celle que Lamp et Bastien avaient déterminée à Usumbura. Sa mission terminée, Bastien rentre en Belgique en septembre 1903.

Chargé d'une nouvelle mission, Bastien s'embarque une quatrième fois pour l'Afrique, accompagné de ses adjoints Mercier et von Stockhausen. Il quitte Naples le 27 mai 1904. Deux mois après, la mission était à pied d'œuvre. Elle avait pour tâche de marquer sur le terrain le 30° méridien depuis son intersection avec le parallèle 1° 20 S jusqu'au point où ce méridien rencontre la ligne de partage des eaux Congo-Nil. Ce travail terminé, Bastien rentre en Europe (février 1907) accompagné de von Stockhausen et du lieutenant Weber qui avait remplacé Maury.

Six mois plus tard, Bastien est sollicité pour accomplir une dernière mission. L'Angleterre, profitant de la présence sur place du personnel et du matériel de sa mission, lui avait assigné un travail d'ordre scientifique cette fois : la mesure d'un arc de cercle le long du 30° ; elle demandait à l'État Indépendant du Congo sa coopération. Celui-ci désigna l'astronome Dehalu.

Bastien s'embarque donc le 3 octobre 1907, pour l'Afrique avec le lieutenant Wangermée.

Les travaux sur le terrain terminés, Bastien rentre en Belgique en juin 1908. Il reprend son service au Régiment des grenadiers, est admis à la retraite le 23 mars 1912 et nommé Major.

Il décède le 9 septembre 1924.

Le Major Bastien était chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne, officier de l'Ordre royal du Lion, décoré de la Croix Militaire de 1^{re} Classe, de l'Étoile de service et de la Couronne Royale de Prusse.

17 mai 1951.
A. Engels.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*. — Meyers, *Le prix d'un Empire*, Ch. Dessart, Brux., 1943. — *Le Congo*, Moniteur Colonial, 8 mai 1904, p. 7-5 juillet 1907. — Lejeune, *Vieux Congo*, pp. 130, 154.

BASTIN (Élie-Charles), Officier de la Force publique (Ixelles, 23.6.1878-Bruxelles, 26.1.1911). Fils de Nicolas et de Paklé, Élisabeth.

Sergent au régiment des grenadiers depuis le 1^{er} février 1899, il fut licencié le 31 mars 1903, pour s'engager à l'État Indépendant du Congo en qualité de sous-officier de la Force publique.

Embarqué le 21 mai suivant à Anvers sur l'*Anversville* et arrivé à Boma le 9 juin, il fut, dès le 15, désigné pour le district de l'Uele (Enclave de Lado). Parti de Boma le 17 juin, il atteignait l'Enclave le 15 octobre et y était affecté au poste de Wadelai. En janvier 1905, il passait au poste du Mont Wati et y recevait sa nomination d'agent militaire, le 16 octobre. Il quitta l'Enclave fin de terme le 25 février 1906, descendit à Boma et s'y embarqua sur le *Philippeville*, le 8 mai, à destination de l'Europe. Reparti d'Anvers sur le *Bruxellesville* le 22 novembre 1906, en qualité d'agent militaire, il regagna l'Enclave, désigné pour le poste d'Yéi, le 25 juin 1907, puis pour celui de Kadjo-Kadji le 28 octobre. Ensuite, commissionné pour la zone de la Rutshuru, il arriva à Beni le 13 janvier 1908 et de là gagna le poste de Rutshuru le 24 janvier 1908. La maladie le força à descendre sur Léopoldville (17 février) puis sur Boma (8 juin) où il s'embarqua sur le *Léopoldville* pour être rapatrié le 23 juin 1908. Nommé sous-lieutenant le 28 janvier 1909 il revient à Boma, le 16 février et y reçoit sa désignation pour le territoire de la Ruzizi-Kivu, le 17 février. Parti de Boma le lendemain, il fut surpris en cours de route par la maladie : atteint d'un abcès au foie, il dut redescendre vers Boma pour s'y embarquer à bord de l'*Albertville* le 15 juin 1909. Il ne survécut pas longtemps à son retour dans sa patrie. Il était porteur de l'Étoile de service.

4 septembre 1951.
M. Coosemans.

BASTIN (Jules-Edmond), Capitaine-commandant d'infanterie (Ixelles, 28.11.1879-Etterbeek, 1.9.1938). Fils de Nicolas et de Paklé, Élisabeth.

Admis à l'École militaire en octobre 1898, il en sortit sous-lieutenant le 30 janvier 1901 et fut désigné pour le 3^e régiment de chasseurs à pied. Après quelques années de service, il s'engagea à l'État Indépendant du Congo, quitta la Belgique le 30 avril 1908 et fut dès le 20 mai attaché au district du Lac Léopold II ; le mois suivant, le 22 juin, il était désigné pour commander le secteur de la Lokoro. Son terme achevé le 20 avril 1911, il rentra prendre du repos et repartit dès janvier 1912, en qualité de chef de secteur de 1^e classe ; il atteignit au cours de ce terme le grade d'administrateur principal. Rentré en Belgique en 1914, quand éclata la première guerre mondiale, Bastin reprenait du service à l'armée métropolitaine avec le grade de capitaine-commandant. Sa courageuse attitude au cours de la campagne 1914-18 lui valut deux citations à l'ordre du jour de l'armée et plusieurs distinctions honorifiques : chevalier de

l'Ordre de Léopold avec palmes, officier de l'Ordre de la Couronne avec palmes ; Croix de Guerre avec palmes ; décoration militaire de 1^{re} classe ; Médaille de l'Yser ; Médaille commémorative 1914-18 ; Étoile de service à deux raies.

31 août 1951.

M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., février 1939, p. 13. — *Tribune congolaise*, 30 janvier 1939, p. 2.

BAUW (DE) (*Jean-François*), Sergent de la Force publique (Bruxelles, 12.6.1852... ?). Fils de Pierre-Joseph et de Salverius, Marie-Louise.

Il fit ses études primaires à l'école communale de Gand ; le 1^{er} novembre 1865, il entra comme élève à l'École des enfants de troupe. Admis comme simple soldat au 7^e régiment d'artillerie le 9 octobre 1876, il quittait l'armée avec le grade de maréchal des logis-chef le 11 février 1877, pour s'engager comme canonier dans l'armée des Indes Néerlandaises, le 4 juillet 1877. En Extrême-Orient, il perfectionna ses connaissances des langues étrangères : néerlandais, allemand, anglais, malais. Il prit part à la campagne d'Atchin, de 1873 à 1880 ; un brevet avec décoration lui fut décerné par le Gouvernement hollandais pour acte de courage sur le champ de bataille. Le 2 octobre 1878 il avait été promu sous-officier et maréchal des logis-chef le 18 janvier 1880. La guerre finie, il fut attaché en qualité d'employé à la Cour des comptes de Batavia. A son retour en Europe, la Hollande lui confia un poste à l'École de Pyrotechnie où il professa jusqu'au 6 août 1888. De Bauw rentra peu après en Belgique, désireux de partir pour l'Afrique. Le 1^{er} février 1889, il était engagé par l'État Indépendant du Congo comme sergent de la Force publique. Il s'embarqua à Liverpool sur le s/s « Ambriz », le 6 février 1889 ; à Boma, le 22 mars, il ne fut pas longtemps épargné par la fièvre ; déjà, ses séjours successifs en pays chauds avaient altéré sa santé. Le 24 juillet 1889, il fut obligé de quitter le Congo ; à bord du s/s « Nubia », il rentra en Europe le 7 septembre 1889. On perd ses traces après cette date.

22 février 1951.

M. Coosemans.

Registre matricule n° 490.

BAVICCHI (*Ferruccio-David-Ugo*), Sergent de la F. P., chef de culture, agent territorial (Perugia, 8.4.1866-Rome, 5.6.1925). Fils de Francesco et de Rosatelli, Maria-Luisa.

Le 16 mars 1885 il s'engagea, en Italie, au 6^{me} infanterie et le 31 août 1894 il fut nommé

sergent-major. Ayant offert ses services à l'État Indépendant du Congo, il arriva en Afrique le 6 septembre 1898 en qualité de sergent de la F. P. ; la même année il fut désigné pour l'Expédition de l'Uele. Son terme achevé, il rentra en congé le 10 octobre 1903. Il commença son deuxième terme en 1904 ; le 14 mars, nous le trouvons pendant six mois en stage à Eala, après quoi, il fut nommé chef de culture de 2^{me} classe et désigné pour Yei (Nil). Le 21 mai 1907 son terme étant expiré, il rentra en Europe. Il revint au Congo peu après comme chef de culture. Il fut désigné comme chef du poste de Ndolo près de Léopoldville, poste d'élevage et de cultures. Il rentra en congé le 26 novembre 1910. A son 4^{me} terme qui débute le 8 avril 1911 il est toujours chef de culture, mais il est ensuite nommé agent territorial ; nous ne savons pas où il exerça ses fonctions. A la fin de son terme il rentra définitivement en Italie le 8 mai 1914. Il avait été décoré de l'Étoile de service en or à une raie et de la médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion.

11 mars 1950.

Dr. C. Pulieri.

BAYER (*Georges-Joseph-Émile-Marie*), Major honoraire d'infanterie (Anvers, 6.5.1885-Bruxelles, 7.12.1940). Fils de Grégoire-Jean-Émile et de Vanden Berghe, Marie-Henriette.

Élève à l'École des Cadets, Bayer est admis à l'École militaire le 17 décembre 1904 et en sort sous-lieutenant d'infanterie le 26 juin 1907 ; il est affecté au 1^{er} régiment de chasseurs à pied.

Au début de 1910 il part en Afrique en qualité de sous-lieutenant de la F.P. Désigné pour la zone de la Mongala, il y exerce les fonctions d'Administrateur territorial, puis dirige la brigade sanitaire de l'Itimbiri. En 1914, au cours de son second terme de service, Bayer, promu capitaine, commande sur le front de l'Est, la 1/V du 2^e régiment (brigade Sud).

Après avoir franchi le lac Tanganika il commande l'avant-garde de la brigade et s'empare de haute lutte d'Ujiji et de Kigoma qui devait devenir la base, d'abord de la brigade, puis de toute l'armée.

Il participe dans le détachement Beernaert à la marche sur Tabora. Le 30 août 1916 il réussit un coup de main sur le camp allemand installé à Simbili à 100 km au sud de Tabora, alors qu'il est nettement en flèche du bataillon. Le 26 août, il avait assuré d'initiative la liaison entre le détachement Beernaert et le VI^e bataillon (Borgerhoff) et contribué ainsi à l'enveloppement de Tabora par le Sud.

Ses services au cours de la campagne lui valent la Croix de chevalier de l'Étoile africaine avec

attribution de la Croix de guerre et la citation pour :

1^o l'énergie, l'endurance, la haute initiative, la bravoure et le sang-froid qu'il a montrés dans la conduite des opérations exécutées par sa compagnie ;

2^o s'être particulièrement signalé les 26, 27 et 28 juillet 1916, journées au cours desquelles plusieurs ouvrages d'art minés par les Allemands le long de la voie ferrée Kigoma-Tabora ont été sauvés de la destruction grâce à l'à-propos de sa manœuvre.

Le 1^{er} mai 1919, Bayer qui a été nommé capitaine-commandant dans l'armée métropolitaine en décembre 1916, y reprend du service.

Il est pensionné le 1^{er} janvier 1929 et nommé major honoraire le 26 septembre suivant.

Bayer était officier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre du Lion, des Saints Maurice et Lazare, décoré de l'Étoile de service, etc...

mars 1950.
A. Engels.

Registre matricule. — Moulacrt, *La Campagne du Tanganika*, p. 136.

BEAUMONT (*Jules-Maximien*), Agent commercial (Lisbonne, 20.6.1863-Ivulu, 5.3.1896). Son père Maximien avait épousé une jeune fille portugaise, Angèle-Thérèse Sant'Agá.

Jules Beaumont entra en Belgique avec ses parents et se fit inscrire à l'armée où, de 1882 à 1892, il servit comme sous-officier au 8^e régiment de ligne. Renonçant à la carrière militaire pour entrer dans le commerce, il exerça les fonctions de directeur dans une firme française de chromolithographie à Halluin (près de la frontière belge) pendant les années 1893-1895. Cependant, le commerce belge commençait à s'intéresser sérieusement au Congo où la Société Anonyme Belge ouvrait de multiples comptoirs. Beaumont signa un engagement à la Société Anonyme Belge pour le compte de laquelle il partit le 6 mai 1895 ; il fut nommé gérant à Ivulu et y fut un agent actif, intelligent, débrouillard, fort estimé de ses chefs. Mais la Société Anonyme Belge ne put bénéficier longtemps du concours de cet agent dévoué ; en mars 1896, une catastrophe se produisit : les indigènes s'emparèrent par surprise de la factorerie d'Ivulu et l'incendièrent. Beaumont avec ses quelques gens de service, défendit énergiquement son poste et périt au cours du combat livré.

Son service à l'armée en Belgique lui avait valu en 1893 l'obtention de la Médaille militaire.

11 mai 1951.
M. Coosemans.

Archives de la Société Anonyme Belge.

BEAUNE (DE) (*Auguste*), Aide-laïc des Pères Jésuites (... ?), vers 1870-Kimpese, 19.3.1896).

Il partit en décembre 1895 comme auxiliaire laïque des Pères Jésuites dans le Bas-Congo. Quoique malade dès Matadi, il prit route en direction de la région assignée aux missions des Pères Jésuites, mais ne put aller bien loin ; obligé de rebrousser chemin, il mourut à Kimpese le 19 mars 1896.

2 septembre 1951.
M. Coosemans.

Précis Hist., 1896, p. 257. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, p. 363. — *Annuaire des miss. cath. au Congo Belge*, 1935, p. 396.

BEHIELS (*Emile*), Prêtre du diocèse de Gand (Saint-Nicolas-Waes, 12.12.1868-Gavere, 1.11.1935).

Professeur au Collège épiscopal d'Eeklo, il apprit en 1891 que plusieurs prêtres du diocèse de Gand allaient, avec l'autorisation de leur évêque, se rendre au Congo y exercer leur ministère au profit des travailleurs qui s'étaient engagés dans la construction du premier chemin de fer congolais. Behiels demanda à les suivre et partit le 6 septembre 1893. Les travaux du rail, si pénibles qu'ils fussent, avançaient rapidement, mais nombre de malheureux succombaient à la tâche. Le réconfort moral leur était aussi indispensable que la nourriture. L'abbé Behiels fut attaché à la mission de Matadi où il alla remplacer l'abbé Janssens qui, malade, rentra en Belgique. Dès le premier contact, Behiels comprit ce qu'on attendait de lui ; il se montra d'un dévouement magnifique. Il eut à remplir son ministère dans divers postes suivant les circonstances et à mesure que la ligne avançait. A l'hôpital de Kinkanda il se dépensa sans compter. Le 6 juillet 1896, il avait accompli un terme complet de trois années et rentra en Belgique pour se reposer pendant quelques mois. Reparti le 7 mars 1897 toujours comme aumônier de la C.C.F.C., il eut la joie de voir le rail atteindre le Stanley-Pool, le 16 mars 1898. Avec l'abbé d'Hooghe, il assista aux fêtes d'inauguration le 22 juillet suivant.

L'œuvre du rail achevée, l'évêque de Gand rappela plusieurs de ces aumôniers. Behiels quitta le Congo le 11 avril 1899. Il rédigea pour ses supérieurs un rapport sur l'activité de ses confrères et la sienne propre pendant ces années mémorables : « 193 blancs avaient eu des » funérailles religieuses, parmi eux 183 avaient » reçu les derniers sacrements ; 865 adultes, » indigènes ou chinois, avaient été baptisés. » Un ingénieur, victime d'un accident, avait » été baptisé de son plein consentement avant » de mourir, etc. »

Rentré en Belgique, Behiels fut curé à Dickelvenne, à Haesdonck, puis à Gand et finit sa carrière religieuse comme directeur des Sœurs de la Visitation à Gavre. C'est là qu'il mourut à l'âge de 67 ans.

11 août 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., décembre 1935, p. 11. — *Tribune congolaise*, 15 novembre 1935, p. 2. — *Mouvement géogr.*, 1894, p. 13b. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 246. — D. Rinchon, *Missionnaires belges au Congo*, pp. 29, 30. — *Rev. colon. belge*, 15 août 1948, p. 538. — *Verslag van het werk in Congoland der priesters uit het bisdom van Gent*, Huishouwers en Schepers, Gent, 1912. — *Patriote illustré*, 29 novembre 1891.

BEISSEL (François), Administrateur de Sociétés (Pétange, G.-D. de Luxembourg, 20.2.1871-S'-Gilles-Bruxelles, 28.11.1929).

C'est en juin 1896 que Beissel, engagé à la Compagnie du Chemin de Fer du Congo en qualité de Conducteur des Ponts et Chaussées, s'embarque pour l'Afrique en compagnie de l'Ingénieur Cito, son compatriote et ami.

La ligne Matadi-Léopoldville était depuis le 1^{er} juin ouverte au trafic jusqu'à Tumba (km. 190). Beissel comme chef de gare d'abord est affecté à l'exploitation. Ses remarquables qualités d'ordre et de méthode au service d'une volonté et d'un esprit de persévérance que les difficultés ne faisaient qu'aviver le mirent très rapidement en relief et lui firent gravir les échelons de la hiérarchie jusqu'au grade de directeur général de l'exploitation. Il fut l'animateur de ce service qui eut, au début surtout, à faire face à un mouvement intense, car aux transports ordinaires s'ajoutait celui du matériel destiné à l'achèvement de la ligne.

Beissel se donna tout entier à ce labeur, dont l'incidence sur le développement économique du pays à cette époque surtout était immense.

Pendant dix-sept ans, couvrant six périodes de séjour au Congo, Beissel fut sur la brèche, faisant face à un trafic d'année en année accru.

A l'issue de cette période qui, à l'époque constituait déjà une magnifique carrière coloniale, Beissel répondant aux sollicitations de Sir William Lever accepte de retourner en Afrique en qualité d'Administrateur-délégué de la Société des Huileries du Congo Belge. En juillet 1914 il retourne au Congo et pendant quinze années il fera bénéficier cette jeune entreprise des trésors de son expérience coloniale. Il sera un des maîtres piliers sur lesquels s'édifiera la puissante organisation agricole et industrielle dont les destinées lui étaient confiées.

A son retour définitif en Belgique, en 1928,

tout en continuant à faire partie des Conseils d'Administration des Huileries du Congo Belge, de la Société d'Entreprises Commerciales du Congo, de la Société des Cultures, des Savonneries Congolaises, etc., il entre au Conseil d'Administration de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo, où trente-quatre ans auparavant il avait modestement débuté.

François Beissel est une grande figure coloniale ; ses traits puissants, sa massive silhouette préfiguraient son œuvre, intimement liée au développement économique de la Colonie. C'est justement que le représentant de Lord Leverhulm dans un ultime hommage rendu à son collaborateur disait que, pour perpétuer sa mémoire, un monument n'était pas nécessaire, son œuvre en Afrique en tenant lieu.

François Beissel était chevalier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre Royal du Lion.

8 mai 1951.
A. Engels.

Archives personnelles. — *Illustré Luxembourgeois*, 10 décembre 1928, n° 23. — *Essor Colonial et Maritime*, 5 décembre 1929, n° 417. — *Rev. techn. Luxemb.* 1929, n° 6. — Léo Lejeune, *Le Vieux Congo*. Éd. de l'Expansion belge, p. 235.

BÉLIÈRE (Léon-Édouard-Gustave-François), Médecin (Tournai, 8.3.1861-Ixelles, 8.8.1923). Fils de Gustave, industriel, et d'Héloïse Delneste.

Léon Bélière, après avoir fait ses études primaires et moyennes supérieures dans sa ville natale et obtenu le grade universitaire de candidat en philosophie à en croire les listes électorales de la Ville de Tournai, en 1886, étudia la médecine et, dès qu'il fut docteur, s'installa à Ixelles où il pratiqua la médecine générale.

Engagé par la Compagnie du Chemin de Fer du Congo, il s'embarqua, le 6 octobre 1894, à Anvers, à bord du ss. *Coomassie*. A peine était-il débarqué d'un peu plus de quatre mois qu'on dut le rapatrier, la santé ébranlée par la violence des fièvres qu'il avait contractées. Il fut mis fin à son essai de carrière africaine dès le 24 février 1895.

Il se réinstalla à Ixelles où vivait également son ami le Dr G. Dryepont. et y mourut le 8 août 1923.

15 mai 1950.
J. M. Jadot.

Renseignements fournis par la C.C.F.C. et par M. Émile de Rasse, bourgmestre de Tournai et neveu de Bélière. — Registres de l'État-Civil et Listes électorales de Tournai. — État-Civil d'Ixelles. — *Mouvement géogr.*, 1894, p. 80a.

BELL (*Maurice-Willoughby-Grey*), Officier de la Force publique (Mominabad, Indes anglaises, 10.10.1872-Yamandomba-Mombesa, 21.1.1899). Fils de William et de Grey, Henrietta-Jane.

De nationalité anglaise, Bell naquit aux Indes où son père était colonel de l'armée britannique. Engagé lui-même dans l'armée anglaise, il était lieutenant au régiment royal West Surrey depuis 1894, lorsqu'il offrit ses services à l'État Indépendant du Congo. Parti le 6 juillet 1898, il débarqua à Boma le 30 et est désigné pour le district de l'Aruwimi. A son arrivée à Basoko, le 4 octobre, il se voit confier le commandement du poste de Yambuya. En janvier 1899, il est rappelé à Basoko pour participer, avec le lieutenant suédois Giertsen, sous les ordres du commandant Van Wert, à une expédition contre certaines tribus de l'Aruwimi dont les incursions menaçaient de troubler la tranquillité des villages riverains du fleuve. La colonne, forte de cent cinquante hommes, quitte Basoko en pirogues, le 18 janvier. Abandonnant la voie du fleuve à Bopamba, elle s'enfonce dans la brousse et se scinde bientôt en trois tronçons, commandés chacun par un des officiers. Le lieutenant Bell prend la direction de Mondimba. Comme elle traversait une épaisse forêt, à la file indienne, la petite troupe est assaillie le 21 par trois cents indigènes armés de lances. Les hommes jettent aussitôt leurs fusils et cartouches et s'enfuient dans toutes les directions, abandonnant leur chef qui, resté seul avec un sergent et un boy, fait face à l'attaque. Bell se défend avec une énergie extraordinaire mais succombant bientôt sous le nombre, il tombe aux mains des assaillants qui lui réservent une fin atroce.

15 juin 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2398. — H. R. Fox Bourne, *Civilisation in CongoLand*, London 1903. pp. 255-256.

BELLINGEN (VAN) (*Paul-Constant-Joseph*), Intendant (Haecht, 8.3.1858-St. Joost-ten-Noode, 3.10.1931). Zoon van Charles en van Grietens, Jeanne.

Van Bellingen Paul deed volledige middelbare studiën van de hogere graad in het St.-Michiels College te Brussel. Nadien studeerde hij op de Vrije Universiteit te Brussel, waar hij op 1 November 1884 het diploma van apotheker behaalde. Ná het beëindigen zijner studiën vestigde hij zich als dusdanig te St.-Gillis bij Brussel.

Op 18 September 1890 werd hij als klerk 2de klasse bij de Onafhankelijke Congostaat aangeworven. Te Boma aangekomen, op 19 October 1890, werd hij voor de Stanley Falls aangewe-

zen. Nadat hij op 16 Juli 1891 tot klerk 1ste klasse aangesteld werd, werd hij op 11 Februari 1892 onder-districtscommissaris benoemd. Gedurende zijn vrije uren hield hij zich onledig met olifantenjacht. De 23ste September 1893, keerde hij met verlof naar België terug.

Op 6 Juni 1894 werd hij tot onderintendant 2de klasse benoemd en, voor de tweede maal, scheepste hij te Antwerpen in naar Boma. Daar werd hij op 2 Juli 1894 voor het Bestuur van Openbare Werken te Matadi aangewezen. Hij bekwam op 1 Januari 1896 de bevordering tot onderintendant 1ste klasse.

Nadat hij op 6 April 1898 tot intendand was benoemd was hij op 25 April daaropvolgend aangesteld om de landbouwkundige post van Congo da Lemba, district van Matadi, te besturen. Bovendien organiseerde hij de transportdiensten tussen Matadi en Leopoldstad. Van Juli 1903 af tot Juni 1904 werd hij door de Soeverein van de Onafhankelijke Congostaat met een speciale zending, in Oost-Afrika belast. Tijdens deze zending met de meeste zorg en stiptheid uitgevoerd, hield hij menigvuldige voordrachten en spreekbeurten. Na het beëindigen dezer opdracht keerde hij naar België terug.

Hij overleed te St. Joost-ten-Noode op 3 October 1931.

Voor bewezen diensten aan de Onafhankelijke Congostaat werden hem de volgende eervolle onderscheidingen toegekend :

Dienstster met 4 strepen ; Gouden medaille van de Koninklijke Orde van de Leeuw ; Dienstster van de Onafhankelijke Congostaat ; Bovendien werd hij benoemd tot : Ridder in de Orde van Leopold II ; Ridder in de Koninklijke Orde van de Leeuw.

De volgende publicaties dienen voornamelijk vermeld te worden.

Histoire de la Station d'Isangila (*La Belgique Coloniale*). — La chasse et la faune dans les régions des Cataractes (*Ibid.*). — Notes sur les porteurs et rameurs (*Ibid.*). — Note historique sur l'organisation des transports de la rive nord (*Ibid.*). — Études ethnographiques et zoologiques (*Ibid.*).

14 Augustus 1950.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 632. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, octobre 1931, blz. 19 et 20. — *Ibid.*, février 1931, blz. 20. — *Tribune congolaise*, 15 octobre 1931, blz. 2. — *Expansion coloniale*, 10 octobre 1931.

BENETT (*Philip-Loyola*), Agronome (Londres, 17.11.1863-N'Gali, 1.5.1898). Fils de Philip et de Sibot, Léontine.

De Montréal, où ses parents sont établis comme négociants, il vient faire ses études au Collège de Beauvais et retourne, en 1889, au

Canada où il va diriger une entreprise agricole. Au début de l'année 1896, il sollicite un engagement au service de l'État Indépendant du Congo. Il est admis à partir pour l'Afrique en qualité d'agronome au traitement d'un commis de 1^{re} classe. Arrivé à Boma le 28, il est désigné pour le district des Bangala et se met en route le 3 mars pour rejoindre Nouvelle-Anvers. Il est envoyé au poste de N'Gali où il est assimilé aux sous-intendants de 3^e classe à partir du 1^{er} août 1897. Au mois d'avril 1898, il contracte l'hématurie et succombe à de violents accès de fièvre.

6 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1630.

BENGTTSSON (*Johan-Bernhard*), Officier de la Force publique (Trelleborg, Suède, 10.10.1868-Luozi 7.4.1894). Fils de Bernhard et d'Averg, Maria.

Cadet de la marine royale suédoise en mai 1891, il passe par l'École navale de Carlskrona et obtient le diplôme d'officier de marine en mai 1892. Il navigue alors comme aspirant et ensuite comme lieutenant à bord de différents steamers. Le 6 février 1894, il souscrit un engagement de trois ans au service de l'État Indépendant du Congo, en qualité de sous-lieutenant de la Force publique et débarque à Boma le 6 mars suivant. Désigné pour le district des Cataractes, il arrive à Lukungu le 28. Frappé d'un coup de chaleur, il succombe à la fièvre à Luozi, près de Lukungu, quelques jours après son arrivée.

20 février 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1252.

BERG (VAN DEN) (*Jean-Baptiste*), Po-
seur de voies au Chemin de fer du Congo (Linth, 13.3.1873-Matadi, 29.11.1898). Fils de Pierre et de Merckebrach, Maria-Carolina.

En Belgique, il exerçait le métier de piocheur aux chemins de fer de l'État. Au début de 1898, il demandait à partir pour la Compagnie du Chemin de fer du Congo, en qualité de poseur de voies. Quittant Anvers le 6 mars, il arriva à destination le 5 avril ; le 16 mars, la locomotive avait atteint le Pool. C'était un triomphe. Mais la vie des travailleurs n'en était pas moins encore très exposée dans cette région de fièvres et de maladies tropicales. Van Den Berg se trouvait depuis quelques mois au travail quand il fut terrassé à son tour ; il succombait après six mois seulement de séjour.

10 avril 1951.
M. Coosemans.

Archives Otraco.

BERGH (VAN DEN) (*Marie-Thérèse*), Fon-
datrice de l'Ouvroir du Sacré-Cœur et de l'Œuvre
du Vêtement congolais (Tirlemont, 24.9.1865-
Saint-Josse-ten-Noode, 4.11.1930).

Ancienne institutrice à l'École moyenne de
l'État à Bruxelles, elle fonda en 1903 l'Ouvroir
du Sacré-Cœur et l'Œuvre du Vêtement Congo-
lais, en réunissant sous sa direction dévouée et
intelligente un groupe de dames qui, bénévo-
lement, consacrerent une partie de leur temps à
confectionner des ornements liturgiques destinés
aux missions et des vêtements pour les enfants
noirs fréquentant les écoles missionnaires du
Congo. Dès ses débuts, cette œuvre déploya
une activité merveilleuse ; elle fêta en 1928 son
25^e anniversaire par une magnifique exposi-
tion, rue Brialmont à Bruxelles, au vernissage
de laquelle assistèrent la Princesse Marie-José
de Belgique et la Princesse Napoléon (Princesse
Clémentine de Belgique).

Elle était chevalier de l'Ordre de Léopold et
avait été décorée de la Croix Pro Ecclesia et
Pontifice, pour les services rendus aux missions
catholiques congolaises.

15 mai 1951.
M. Coosemans.

Tribune congolaise, 31 mars 1932, p. 3 ; 15 mai
1928, p. 1 ; 15 novembre 1903, p. 3 ; 30 novembre
1930, p. 1.

BERGH (VAN DEN) (*Raymond-Alfons-
Gustaaf*), Klerk 2de klasse (Sint-Gillis, Brussel,
5.5.1873-Matadi, 17.3.1899). Zoon van Jean en
van Ottelet, Marie.

Na het beëindigen der lagere studiën, werd
hij op 17 Augustus 1889 bij het regiment der
grenadiers aangeworven. Tijdens zijn loopbaan
bij deze eenheid werd hij op 2 Juli 1891 tot
sergeant bevorderd. Van 1^{ste} Juli 1895 tot 1^{ste}
Februari 1897, was hij als handelaar in tabak
en sigaren te Brussel gevestigd. Op 6 Mei 1898
werd hij in de hoedanigheid van klerk 2^{de} klasse,
voor de Onafhankelijke Congostaat aangewor-
ven. Op 31 Mei 1898, werd hij voor het district
van Matadi aangeduid. Zijn koloniale loopbaan
zou echter heel spoedig een einde nemen. Hij
overleed ingevolge hevige koorts.

4 juin 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 2381. — *A nos Héros colo-
niaux morts pour la civilisation*, blz. 268.

BERLEUR (*Émile*), Inspecteur-mécanicien
(Seraing, 4.7.1871-en mer, 8.12.1911). Fils de
Jean-Joseph et de Lejeune, Sophie.

Il entre en apprentissage chez Cockerill à
Seraing le 6 octobre 1885, s'engage comme ajus-

teur monteure à la C^{ie} du Chemin de fer du Congo le 6 juillet 1895 et rentre le 29 juillet 1897.

Envoyé le 6 octobre 1897 pour le montage du Sternwheel de 150 T « Brabant », il arrive à Boma le 30 octobre.

Il dirige à Léopoldville le montage du « Brabant » qui est en ordre de marche à l'inauguration du chemin de fer en juillet 1898.

Nommé inspecteur-mécanicien le 7 novembre 1899, il rentre fin de contrat le 27 novembre 1899.

De 1900 à 1911 Berleur assume au cours de quatre termes de séjour les fonctions d'inspecteur mécanicien de la Marine du Haut-Congo.

Il dirige le montage de toutes ses unités: deux sternwheels de 150 T, barges et remorqueurs, le « Delivrance » et les 35 T, et enfin celui des cinq grandes unités de 500 T « Kintambo », « Segentini », « A. Doniol ».

Berleur assure l'entretien de la flottille pendant une période de plus de dix années de séjour à Léopoldville avec un dévouement exemplaire et une compétence remarquable.

Envoyé en congé anticipé pour maladie, il meurt en mer à bord du *Léopoldville* le 8 décembre 1911.

Il était chevalier de l'Ordre Royal du Lion, chevalier de l'Ordre de la Couronne. Il avait l'Étoile de service en or.

29 janvier 1951.
G. Moulaert.

Ministère des Colonies. — *Trib. cong.*, 30 décembre 1911. — *Ibid.*, 13 janvier 1912. — *Ibid.*, 27 janvier 1912. — *Le Congo*, 1906.

BERTRAM (*Otto-Godefroid*, en religion *Chanoine Otto*), Missionnaire prémontré (Luf-telberg-lez-Bonn, 14.9.1874-Amadi, 29.12.1901).

Le 15 octobre 1893, il prenait l'habit norbertin à l'abbaye de Tongerlo et y prononçait ses vœux le 2 février 1898. Après avoir reçu la prêtrise, il partit en octobre de la même année pour Rome afin d'y poursuivre ses études de philosophie. Rentré à l'abbaye en juillet 1900 pour se préparer au départ pour le Congo, il s'embarqua à Anvers le 1^{er} octobre suivant en compagnie du Chanoine Tils et des Frères Van Iersel et Van Lil. A son arrivée à Ibembo le 8 décembre, il se mit à la disposition de Mgr Derikx, préfet apostolique de l'Uele, qui l'envoya le 2 février 1901 avec le Frère Van Lil à la mission de Postel-St-Herman à Amadi. Très actif, le Chanoine Bertram, arrivé à Amadi le 9 mars, se mit à parcourir la brousse, entrant en contact étroit avec les populations azande qui lui donnèrent toute leur confiance. Cependant, fatigué et anémié, le missionnaire ne tarda pas à se sentir paralysé par la maladie dans son œuvre d'évangélisation. Moins d'un an après son arri-

vue à Amadi, il succombait. Sa mort creusa un grand vide dans l'activité de la mission.

16 décembre 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 13 mars 1902, p. 3. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 251. — *Onze Congo*, 1913-14, p. 391. — Ch. De Mey, *Tussen Uele en Itimbiri*. — *Annuaire des miss. cath. au Congo*, p. 398. — D. Rinchon, *Missionn. belges au Congo*, p. 39. — Archives de Tongerlo.

BEST (*John-P*), Armateur (Yorkshire, 1.12.1832-Anvers, 11.11.1898).

D'origine anglaise, il était venu tout jeune à Anvers, et s'y créa dans le monde des armateurs une situation très en vue; durant toute sa carrière, il travailla avec intelligence et opiniâtreté à développer les armements belges et à étendre les relations du port d'Anvers avec l'étranger. Son nom et celui de son compatriote Walford sont liés à l'histoire de la navigation entre la Belgique et le Bas-Congo. Comme armateur, Best était à Anvers le représentant de l'importante firme de navigation qui desservait la côte occidentale d'Afrique: la *Compagnie maritime belge du Congo*. En 1894, il fut président de la Section maritime belge à l'Exposition universelle d'Anvers.

Il a laissé le souvenir d'un homme affable, accueillant, empressé à rendre service, conciliant et très compétent en affaires.

11 mai 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1898, p. 568. — A. Wauters, *L'État indépendant du Congo*, Brux., 1895, p. 354.

BETHUNE (de) (*Léon-Marie-Joseph-Sidoine*), Diplomate et homme politique belge (Alost, 7.7.1864-Alost, 28.7.1907). Fils du baron Paul de Béthune, vice-président du Sénat, il naquit au château d'Overhamme, près d'Alost.

Il fit de brillantes études au Collège des Jésuites d'Alost, puis à l'Université de Louvain d'où il sortit en 1886 avec le diplôme de Docteur en droit. De 1885 à 1894, il passa successivement les examens d'attaché et de secrétaire de légation. En 1899 il fit partie de la mission envoyée à Rome sous la conduite du Prince de Ligne pour le Jubilé Pontifical du Pape Léon XIII et fut à cette occasion chargé spécialement par le Roi Léopold II d'une enquête sur l'envoi de missions au Congo. Mais auparavant il avait déjà été distingué par le Souverain pour sa haute droiture, son intelligence éclairée et sa parfaite compréhension des problèmes coloniaux.

Conseiller communal, puis échevin de la ville d'Alost, il était entré à la Chambre des Représentants le 22 mai 1896 et fut constam-

ment réélu jusqu'à sa mort. Atteint déjà du mal qui devait l'emporter, il fut pressenti par le Roi, en juin 1907, pour le portefeuille des Affaires Étrangères. Il était dans les vœux du Souverain qu'un homme qui avait toute son estime et qui était parfaitement au courant de notre position en Afrique, put présenter et défendre devant le Parlement le projet de reprise du Congo par la Belgique et devenir éventuellement le premier ministre des Colonies, après cette reprise. Mais l'état de santé du baron de Béthune et sa mort survenue peu après ne permirent pas à ces vœux de se réaliser.

Léopold II savait discerner la valeur des hommes et ne plaçait pas sa confiance à mauvais escient. A maintes reprises, le baron de Béthune lui avait rendu des services qui demandaient à la fois du tact, de la prudence et de l'habileté. Des missions d'une nature particulièrement délicate lui avaient été confiées. En août 1896 il avait été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire auprès du Conseil Supérieur de l'État Indépendant du Congo. En cette qualité il avait fait partie comme greffier de la Haute Cour réunie à Bruxelles pour juger en cassation l'affaire Stokes dans laquelle le Major Lothaire avait été accusé d'abus de pouvoirs. On sait que les débats, conduits dans une atmosphère de sereine impartialité, aboutirent à la réhabilitation complète du brillant officier.

En janvier 1898, le baron de Béthune fut appelé à témoigner devant la Haute Cour de Justice de Londres (Chambre des Homologations), dans le procès pendant entre les héritiers de Stokes, sur la validité d'un testament olographe fait sur le territoire de l'État Indépendant du Congo. Ce sont les précisions juridiques qu'il apporta, appuyées par une déclaration écrite du baron van Eetvelde, Secrétaire d'État, qui décidèrent de l'issue du procès.

En Belgique, à un moment où beaucoup de défiance se manifestait encore dans tous les milieux vis-à-vis du Congo, le baron de Béthune n'hésita jamais à payer de sa personne et de son influence pour soutenir la réputation et les intérêts du jeune État. Il fut le Commissaire Général de la Section congolaise, aux expositions d'Anvers, en 1894 et de Tervueren, en 1897. Membre du Conseil d'Administration du Comptoir de la Bourse, puis du Lloyd Anversois, il s'employa à faciliter le lancement des emprunts destinés à soutenir l'œuvre civilisatrice qui s'accomplissait en Afrique. Quand les embarras financiers du Congo prirent fin, sa sollicitude continua à s'exercer dans d'autres directions. C'est par son intermédiaire, pour ne citer qu'un cas, que le domaine de Val Duchesse vint s'ajouter à la dotation royale.

Sa formation juridique, ses capacités diplo-

matiques et financières le désignaient aux plus hauts postes. Par décret du 2 juillet 1898 il avait été promu conseiller au Conseil Supérieur de l'État Indépendant du Congo, organisme qui à cette époque, jouait le rôle de Conseil de la Couronne en matière législative, et de Haute Cour en matière judiciaire.

Le baron de Béthune était profondément chrétien. Ne concevant l'émancipation de nos frères noirs que sous la tutelle de l'Église, il s'intéressait tout particulièrement à l'œuvre des missions catholiques. La propagande qu'il faisait pour les développer était d'autant plus méritoire qu'elle rencontrait parfois des résistances jusque dans les milieux belges les plus conservateurs. A ses yeux l'évangélisation des noirs était un impératif catégorique contre lequel tout argument anticolonial devait venir se briser. Lorsqu'une violente campagne se déclencha en Angleterre contre la politique du Roi Léopold et qu'en 1904 le Congrès de Liverpool, sous l'impression des calomnies répandues par Morel, Casement et consorts, fit appel à l'opinion publique d'Outre-Manche, le baron de Béthune se prodigua en démarches pour rétablir la vérité. Il est caractéristique qu'il s'adressa en premier lieu à M. Diamond, directeur de la « Catholic Press Ltd ». Mais il obtint aussi, surtout par l'intermédiaire de Lady Stanley, l'audience de personnalités politiques telles que le Marquis de Ripon et M. Hilaire Belloc. En outre il vit à diverses reprises Redmond Bang Esq. et G. G. Walford, l'armateur bien connu de Liverpool qui ne cachaient pas leur sympathie pour la Belgique.

Le baron de Béthune a laissé plusieurs filles et deux fils : le baron Jacques de Béthune, mort glorieusement au cours de la campagne 1914-1918 et le baron Robert de Béthune qui a fait les deux guerres dans l'aviation militaire et est actuellement major de réserve et invalide de guerre.

Les missions catholiques au Congo, Desclée-De Brouwer, Brux., 1889. — Nomb. art. dans *La Revue générale* parmi lesquels : *L'élection du premier Roi des Belges par le Congrès National*, août, septembre, oct. 1905. — *Les missions catholiques de l'État Indépendant du Congo*, septembre 1903. — *Le débat sur le Congo en Angleterre*, juillet 1905. — *Le baron d'Anethan, d'après sa correspondance*, novembre, décembre 1904. Art. néc. in *l'Écho Colonial*, octobre 1907.

René Cambier
Septembre 1951.

BEYNEN (*Charles-Louis-François-Antoine*, en religion Chanoine *Gérard-Magella*), Chanoine prémontré de Tongerlo (Anvers, 16.10.1877-Paris, 14.10.1938).

Après de brillantes études au collège St-Jean-

Berchmans à Anvers, il demanda son admission à l'abbaye de Tongerlo le 5 avril 1896, y prononça ses vœux le 15 octobre 1900 et fut investi du sacerdoce à Averbode le 27 janvier 1901.

Le 31 juillet 1902, il quittait Anvers pour le Congo avec le Frère Laurent Van Aperen et le Frère Nynatten. A Bumba, ils rencontrèrent Mgr Derikx qui rentrait en Europe et qui chargea le chanoine Beynen de diriger à sa place le poste d'Ibembo et en particulier l'école. Le chanoine Beynen occupa ce poste du 21 septembre 1902 au 27 janvier 1903, date à laquelle arriva le chanoine Van Genechten qui le remplaça à Ibembo. En effet, peu après le chanoine Beynen ouvrait le premier poste secondaire de la préfecture à Rubi Saint-Louis. Il entreprit alors une grande tournée missionnaire Ibembo-Moenge-Yambinga et rentra à Ibembo le 14 février 1903. Le 22 février, il partait pour Amadi afin d'y conduire le Frère Willem Rommens et deux Sœurs de Marie, de Berlaer, récemment débarquées. Il séjourna à Amadi jusqu'en mai, revint à Ibembo en juin, repartit en tournée d'évangélisation en juillet en se rendant à Mandungu.

Au cours de ce voyage, il subit une attaque des indigènes à Laka. Puis il regagna Ibembo avant de retourner à Amadi avec le Frère Augustin Romme (31 août), mais aussi afin d'y rejoindre les chanoines Van Genechten et Kroon avec lesquels il allait fonder le nouveau poste de Gumbari. Les trois missionnaires entreprirent le 9 décembre la construction de Gumbari ; en janvier 1904, les travaux étant amorcés, le chanoine Beynen redescendit vers Ibembo. En cours de route, il fut chargé du rapatriement du corps du vicomte du Bourg de Bosaz, décédé à Amadi le 25 décembre 1902. D'Amadi (août 1904) le chanoine Beynen descendit donc à Ibembo pour y mettre ses affaires en ordre et y faire une tournée missionnaire Moenge-Yambinga. Repartant d'Ibembo le 13 juin 1905 pour Amadi, il y fit au cours de juillet le nécessaire pour y faire exhumer (27 juillet) le corps du vicomte. Une dernière courte halte à Ibembo et le chanoine descendait vers Boma, s'y embarquait à destination de Bordeaux où il arrivait le 22 novembre. De là, il partait vers Paris où, le 25, se fit le transfert du corps au cimetière du Père Lachaise. Pendant son congé, le chanoine Beynen obtint le 13 mai 1906 en compagnie de Mgr Heylen une audience du pape Pie X. Il repartit le 28 juin avec les Frères Mies et Van Hecke pour Ibembo, où il séjourna d'août 1906 à mai 1908. En août suivant, il rentrait au pays.

En 1909, à l'occasion d'un voyage en Afrique du ministre des Colonies, M. Renkin, le chanoine Beynen fut choisi pour l'accompagner en qualité d'aumônier.

Sa mission terminée, le chanoine Beynen

regagna Ibembo puis Amadi le 30 octobre 1909 et rentra en Belgique le 20 février 1910. Revenu à l'abbaye de Tongerlo, le chanoine Beynen fut nommé, le 30 septembre 1910, aumônier militaire et chapelain auxiliaire à Saint-Sulpice à Diest. Il était en Belgique en 1914 quand éclata la guerre. Dès le début des hostilités, il fut mobilisé comme aumônier au régiment des lanciers et ne fut démobilisé qu'en novembre 1918.

A partir du 28 novembre 1922, nous le trouvons curé à Ferrière-le-Petit, dans l'archidiocèse de Cambrai, et en 1934, vicaire à Paris. C'est là qu'il allait terminer sa carrière de prêtre le 14 octobre 1938.

Il était chevalier de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre royal du Lion.

On a publié de lui dans le *Mouvement cath. des Missions : Lettres* (1903, p. 170, 259, 290) ; *État des fermes-chapelles de l'Uele* (id., p. 233) ; *En route avec un mort* (id., 1905, p. 197).

18 décembre 1951.

M. Coosemans.

Archives de l'abbaye de Tongerlo. — Ch. De Mey, *Tussen Uele en Itimbiri. — Onze Congo, 1913-14*, p. 391. — *Mouvement géogr.*, 9109, p. 201. — D. Rinchon, *Missionn. cath. au Congo belge*, p. 39. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III. — *Trib. cong.*, 22 avril 1909, p. 1.

BIRON (*Léon-Corneille*), Directeur de l'Intertropical Comfina (Seraing-sur-Meuse, 11.5 1887-Élisabethville, 11.2.1931).

Il partit pour la première fois au Congo en février 1911, engagé par la Société Intertropical Comfina ; ce premier contact avec le climat africain ne lui réussit pas et il dut rentrer en novembre 1912. Cependant, il ne put se résigner à renoncer au Congo et repartit en janvier 1913 comme agent d'administration pour le groupe Simkat. Cet engagement le conduisit au Katanga et il s'occupa surtout de prospections dans les Kundelungu, sous les ordres de l'ingénieur Poulsen. L'année suivante, ses chefs le désignèrent pour la Société commerciale de la Simkat, la Belgo-Katanga, dont l'activité fut importante pendant la guerre 1914-18. En effet, les hostilités venaient de s'ouvrir en Afrique Orientale et au Tanganika. La Belgo-Katanga eut pour mission d'assurer le ravitaillement des troupes coloniales et Biron fut chargé de s'occuper principalement de l'achat des vivres indigènes dans la région de Kongolo-Kabalo-Kamukisi-Albertville. Il se montra très dévoué dans cette tâche qui était de la plus grande importance pour l'issue des opérations. Aussi, après la guerre, en 1919, fut-il choisi comme directeur de la Belgo-Katanga dont le siège était à Élisabethville. Cependant, cette société cessant son activité commerciale au Congo en 1924, Biron retour-

na à l'Intertropical Comfina et prit la direction de la zone B. ou de Kongolo.

En 1927, il était nommé Directeur du siège d'Élisabethville. C'est là qu'il mourut, le 11 février 1931, ayant à son actif une carrière coloniale de vingt ans.

4 septembre 1951.
M. Coosemans.

Note tirée des Archives de l'Intertropical Comfina et communiquée à l'auteur en date du 31 août 1951. — Essor colonial et maritime, 12 mars 1931, p. 3. — Trib. cong., 14 mars 1931, p. 3.

BISSCHOP (*Adolphe-Auguste*), Conducteur de travaux (Ixelles, 28.2.1863-en mer, 18.9.1897). Fils d'Auguste et de Nolf, Catherine.

Nanti du diplôme de géomètre-arpenteur, il était établi à Etterbeek depuis huit ans comme géomètre-entrepreneur, lorsqu'il prit du service à l'État Indépendant du Congo. Engagé en qualité de conducteur de travaux avec assimilation au grade de commis de 1^{re} classe, il arriva à Boma le 4 mars 1897. Il fut attaché à la direction des Travaux publics mais tomba malade après six mois de séjour en Afrique. Obligé de démissionner pour motif de santé, il s'embarqua le 8 septembre et mourut à bord de l'*Albertville* qui le ramenait en Europe.

2 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1946.

BLOEME (DE) (*Andries*), Négociant hollandais ('s-Gravenhage, 8.11.1853-Id., 21.5.1915).

Il était depuis 1870 le principal gérant de la factorerie hollandaise fondée à Banana, en 1869, par Pincoffs et Kerdyck, représentants de la N.A.H.V. ou Société hollandaise « Afrikaanse Handels Vereniging ».

Déjà, en 1879, De Bloeme avait remis à des indigènes un drapeau bleu étoilé d'or. En 1879, il entra en rapport avec Stanley qui apprécia beaucoup son activité intelligente. Outre le comptoir principal situé à Banana, De Bloeme avait la direction des 25 petites factoreries de la maison hollandaise, échelonnées entre Banana et Noki.

En 1885, il fut remplacé à Banana par M. Fontaine afin d'assister à la Conférence de Berlin en qualité d'expert du Gouvernement hollandais ; il y occupait la place de conseiller de M. Van der Hoeven, plénipotentiaire des Pays-Bas, mais personnalité de second plan pour les questions africaines dans lesquelles De Bloeme était très versé ; plus que tout autre, celui-ci était à même de fournir à l'assemblée des notions exactes sur l'organisation du commerce à la côte occidentale d'Afrique. Dans

une communication qu'il fit à ce sujet à la Conférence de Berlin, il conseillait déjà à l'État Indépendant la construction d'un chemin de fer de la côte au Pool, pour acheminer par cette voie vers l'exportation les produits congolais et, dans l'avenir, l'ivoire.

Au cours des travaux de la Conférence de Berlin, fut créée une commission technique chargée de dresser une carte officielle représentant la région du Bas-Congo et les territoires limitrophes tels que se les partageaient à ce moment les divers États ou associations qui y avaient des colonies ou des stations. Cette commission comprenait Stanley pour les États-Unis ; Ballay pour la France ; Cordeiro pour le Portugal et De Bloeme pour la Hollande.

En septembre 1891, à la suite d'une avance indirecte venue de Léopold II, deux directeurs de la Compagnie de Rotterdam, Schalkwyck et De Bloeme, se rendirent à Bruxelles et y furent reçus par M. Camille Janssen. Le 27 septembre, le Roi lui-même avait une entrevue avec les deux directeurs à leur demande ; à la suite de l'entretien, d'ailleurs très cordial, de bons rapports s'établirent entre les deux puissances quant à la concession par l'E.I.C. de forêts domaniales sur la rive droite du Kasai pour l'exploitation du caoutchouc.

22 février 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1884, pp. 74b, 82b ; 1885, p. 21c. — E. Banning, *Mém. pol. et dipl.*, Brux., 1927, pp. 13, 142, 331. — H. M. Stanley, *Cinq années au Congo*, Brux., p. 39. — F. Masoin, *Hist. de l'E.I.C.*, Namur, 1913, t. I, p. 280. — Th. Van Schendel, *Au Congo avec Stanley en 1879*, Dewit, Brux., 1922, p. 25. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, p. 768. — *Trib. cong.*, 10 juin 1915, p. 3.

BOLAND (*Édouard-Clément-Xavier-Joseph*), Conservateur des titres fonciers et Directeur au Ministère des Colonies (Namur, 10.7.1868-Ixelles, 5.5.1933). Fils de Xavier et de Deprez, Emérence.

Après avoir terminé ses études professionnelles dans un des collèges de sa ville natale, il acquiert le diplôme de géomètre-arpenteur et entre à l'Administration du Cadastre, à Namur, en qualité de surnuméraire. En 1891, il sollicite son admission au service de l'E.I.C. et part, la première fois pour le Congo, le 18 mars, avec le grade de géomètre du cadastre. Le 18 novembre 1892, il est promu géomètre principal.

Au cours de ce premier terme, il faillit périr dans un accident de navigation survenu au Stanley-Pool. La baleinière dans laquelle il avait pris place, en compagnie du docteur Dryepont et du lieutenant Richard un jour qu'il était de passage à Léopoldville, fut prise dans une tornade et rejetée vers la rive fran-

çaise du fleuve. Luttant dans l'obscurité tombante contre le courant, les vagues soulevées par la tempête et les rafales de la pluie, l'embarcation parvint à gagner, après maintes difficultés, le territoire français, un peu en amont des premières chutes. C'était le salut ! Mais le fait que les payeurs étaient armés faillit provoquer un incident diplomatique.

Ayant quitté l'Afrique pour rentrer en Belgique le 18 février 1894, Boland y retourne une deuxième fois le 6 juillet suivant, cette fois, en qualité de conservateur des titres fonciers. Il réside à Boma jusqu'à la fin de ce deuxième séjour, le 2 juillet 1897. En février 1900, il repart de nouveau au Congo et effectue encore un terme à Boma en qualité de conservateur des titres fonciers. De retour en Europe le 27 juillet 1902, il entre à l'administration centrale de l'E.I.C. à Bruxelles où il est nommé chef de bureau et attaché au service du Cadastre dont il deviendra directeur le 31 décembre 1919. Sa carrière administrative touchait à sa fin quand il mourut. Les services qu'il a rendus à l'E.I.C. en Afrique lui avaient valu l'Étoile de Service à trois raies et la Croix de Chevalier de l'Ordre Royal du Lion ainsi que la Médaille des Vétérans. Il était également Officier de l'Ordre de Léopold. Chevalier de l'Ordre de la Couronne, titulaire de la Croix civique de 1^{re} classe et Commandeur de l'Ordre de l'Étoile d'Éthiopie.

12 juillet 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule, Fin. 33. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, mai 1931, pp. 13-14 ; mai 1933, p. 21. — *Bull. de la Soc. Royale de Géogr.*, Anvers, 1907-1908, p. 493. — *La Trib. cong.*, 15 mai 1933, p. 2.

BOLLENS (*François-Joseph-Félix*), Sous-intendant de 1^{re} classe (Anvers, 16.6.1857-Anvers, 12.7.1935). Fils de Jean-Baptiste et de Loens, Clémentine.

Après quelques études faites à l'athénée royal d'Anvers, il travaille comme apprenti-mécanicien de 1878 à 1881. Il entre ensuite en qualité d'employé chez un négociant en denrées coloniales et, en 1887, s'établit comme courtier de commerce. Dans le courant de l'année 1889, il est engagé au service de l'E.I.C. comme commis de 2^e classe et s'embarque à Liverpool le 8 septembre. Arrivé à Boma le 13 octobre, il est attaché au service de la comptabilité et promu commis de 1^{re} classe le 27 mai 1891. Le 29 novembre suivant, il est déjà sous-intendant de 2^e classe. Il quitte l'Afrique le 10 septembre 1892 pour rentrer en congé en Belgique. Le 30 mars 1893, il débarque de nouveau à Boma et est envoyé à Lukula où il est nommé sous-intendant de 1^{re} classe, le 1^{er}

mai 1895. A l'expiration de son deuxième terme, il s'embarque à Cabinda le 3 mars 1896 à destination de l'Europe. Le 6 octobre de la même année, il part pour un troisième séjour en Afrique. A son arrivée, le 29, il est affecté provisoirement au service de l'Intendance et reste à Boma jusqu'au mois de juillet 1897. Désigné alors pour l'Uele, il arrive à Van Kerkhovenville le 27 novembre au moment où l'expédition Hanolet atteint l'enclave de Lado. Il est chargé de la gestion des magasins et du ravitaillement des troupes aux prises à la fois avec les derviches et avec la faim. C'est dire que la tâche confiée à Bollens est des plus importantes et requiert toute l'attention de celui qui l'assume. Il s'en acquitte avec tout le dévouement dont il est capable et dont il n'a cessé de faire preuve au cours de sa carrière déjà longue. Il quitte l'Uele en fin de terme, le 18 juin 1899, après que Henry remplaçant Hanolet eût mené à bien l'expédition, et rentre en Belgique le 17 octobre. Le 6 juillet 1900, il débarque à Boma pour un quatrième terme qu'il va encore passer dans l'Uele, en y remplissant cette fois les fonctions de directeur des Transports avec résidence à Niangara jusqu'en mai 1904. Croyant alors mettre fin à sa carrière en Afrique, il rentre en Belgique en juin. Mais en 1911, la Colonie fait encore appel à sa compétence pour une mission de contrôle des magasins d'approvisionnement. Il s'embarque une cinquième fois à destination de l'Afrique à Southampton le 25 octobre 1911 et gagne directement le Katanga, via Le Cap. Il est désigné pour exercer sa mission dans la zone du Tanganika et réside à Kiambi jusqu'au mois d'avril 1914. Il rentre définitivement en Belgique le 25 mai.

Titulaire de l'Étoile de service en or avec deux raies, il avait reçu le 26 juin 1901, la Croix de Chevalier de l'Ordre Royal du Lion.

28 juin 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 550.

BONCHAMPS (de) (*Christian*) (Marquis) Officier français, membre de l'expédition Stairs (Le Mans, 15.6.1860-Paris, fin de la guerre 1914-18 ou peut-être 1919, d'après note de M. Grandidier, de l'Académie des Sciences coloniales de Paris).

Bachelier ès-lettres et ancien officier de cavalerie français, le marquis de Bonchamps fut admis le 11 mai 1891 comme second adjoint du capitaine Stairs qui devait conduire l'expédition de la Compagnie du Katanga à destination du pays de Msiri, par la côte orientale d'Afrique. Avec Stairs et Bonchamps partaient le capitaine belge Bodson, le Dr Moloney et Thomas Robinson, tous deux Anglais. Ils s'em-

barquèrent le 21 mai 1891 sur le steamer « Madura », dans le port de Naples. En juin, ils étaient à Zanzibar. De Bagamoyo, le 4 juillet, ils partaient vers le Tanganika ; le 7 septembre l'expédition atteignait Tabora, puis peu après, Karéma où elle rencontrait le capitaine Jacques. Puis elle traversa le lac Tanganika et passa à Rumbi où elle fut reçue par le capitaine Joubert. Le 14 novembre, Stairs et ses compagnons entraient dans le territoire de Msiri et le chef de la mission envoyait au monarque noir un message que celui-ci prit erronément pour une lettre de Sharpe, l'Anglais qu'il attendait et en qui il avait mis sa confiance. Le 14 décembre, Stairs était devant Bunkeya. Le 17 décembre il avait une entrevue avec Msiri à qui, sans détour, il reprocha ses cruautés. Au cours d'une seconde entrevue, ne réussissant pas davantage à obtenir l'adhésion du chef indigène à l'État Indépendant, il n'hésitait pas à planter de force le drapeau bleu étoilé d'or sur la colline voisine, tandis que Msiri s'enfuyait au village de sa concubine, Maria de Fonseca. Le lendemain, Stairs envoyait Bodson et le marquis de Bonchamps avec 115 soldats à ce village pour intimider à Msiri l'ordre de se présenter devant le chef blanc et de signer avec lui un traité de soumission à l'État Indépendant. C'est vers midi que Bodson et de Bonchamps arrivèrent à l'entrée du village ; avec une douzaine d'hommes seulement, Bodson décida d'y pénétrer pour rencontrer Msiri ; de Bonchamps et le reste du peloton attendaient au dehors, prêts à intervenir en cas d'alerte. On sait que Msiri refusa de se présenter devant Stairs, et qu'ayant ensuite menacé Bodson de son sabre, celui-ci déchargea sur lui son revolver. Ce qui se passa ensuite fut très rapide. Un des fils de Msiri tira sur l'officier belge avant que l'escorte pût intervenir et l'abattit. Entendant les détonations, Bonchamps et ses hommes se précipitèrent, envahirent le village et arrivés sur les lieux, comprirent ce qui s'était passé. Bonchamps emporta le corps de son malheureux compagnon qui râlait, et envoya un messenger à Stairs qui dépêcha immédiatement Moloney. A eux deux, ils rapportèrent au camp de Stairs le pauvre Bodson qui mourut quelques instants après.

Stairs investit du pouvoir Mukanda Bantu, le fils de Msiri. Mais craignant un soulèvement il érigea avec ses compagnons le Fort Bodson et s'y retrancha. Bientôt ils se trouvèrent à court de vivres et la famine commença à se faire cruellement sentir ; en outre les maladies fondaient sur la petite colonne. Le 1^{er} janvier 1892, de Bonchamps tombait dangereusement malade, puis ce fut le tour de Stairs et de Moloney. Heureusement, à ce moment, fin janvier, l'expédition Bia-Francqui n'était plus loin.

Quand elle arriva à Bunkeya, les préparatifs de retour de l'expédition Stairs commencèrent. Le 4 février, elle s'éloignait vers l'Est avec Stairs et de Bonchamps transportés en hamac ; par Pweto, on se dirigea vers le lac Nyassa et la côte orientale ; mais arrivé enfin à Chindé, le 8 juin, Stairs succombait à la maladie. Quant à de Bonchamps, il guérit miraculeusement et put regagner l'Europe avec son compagnon Moloney. A son retour, fin juillet 1892, de Bonchamps fut reçu par le Conseil d'administration de la Compagnie du Katanga à qui il rendit compte des résultats de la mission qu'avait conduite si vaillamment le capitaine Stairs. Comme sa santé était fortement ébranlée, de Bonchamps alla se rétablir dans le midi de la France.

En 1897, il prenait la direction d'une nouvelle expédition qui, par l'Abyssinie, devait atteindre le Soudan et Fachoda. Cependant, par suite des attaques indigènes et de la défection de l'escorte abyssine, la colonne dut rebrousser chemin après avoir atteint l'ancien poste égyptien de Kasser.

En 1899, de Bonchamps était nommé commissaire à Brazzaville. Il entra en France peu avant la guerre de 1914 et mourut à Paris vers la fin des hostilités.

Il avait été décoré de la médaille de vermeil des expéditions du Katanga (1893).

19 avril 1950.

M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1891, pp. 37a, 120c. — *Ibid.*, 1893, p. 36b. — *Ibid.*, 1897, p. 68. — *Ibid.*, 1898, pp. 79, 430. — *Congo illustré*, 1893. — *Archives de la C^{ie} du Katanga*. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, pp. 217, 224, 227-231. — Liebrechts, *Léopold II, fondateur d'empire*, Brux., 1932, p. 184. — D. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, pp. 134, 137, 138. — Weber, *Campagne arabe*, p. 12. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, 1934, p. 414. — Masoin, *Hist. de l'E.I.C.*, Namur, 1913. — J. Ch. Verhoeven, *Jacques de Dixmude*, Brux., 1929, pp. 86, 87. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 227. — R. Cornet, *Katanga*, Brux., 1943. — Note inédite de M. Grandidier, sec. de l'Académie des Sc. col. de Paris, à l'auteur, 19 avril 1950.

BORCHGRAVE (de) (*Émile-Jacques-Yvon-Marie*) (Baron), Diplomate et historien (Gand, 27.12.1837-Bruxelles, 19.9.1917).

Fils d'un éminent juriste, issu de l'Université de Gand, le jeune de Borchgrave fit ses humanités au Collège Sainte-Barbe à Gand, sa philosophie au Collège de Vaugirard à Paris, et fut reçu en 1861 docteur en droit à l'Université de Gand. Afin de compléter sa culture littéraire et politique, il alla travailler à Paris et en Allemagne. A la suite d'une étude historique qu'il publia sur les colonies flamandes en Allemagne, en Hongrie et en Transylvanie au Moyen Age, le jeune Duc de Brabant (le futur Léopold II),

le fit appeler en audience à Ostende et l'entre-tint de ses propres projets d'expansion belge ; il lui aurait dit en substance : « La Belgique « est petite, elle n'a pas de possibilités d'agrandissement en Europe, elle doit les chercher » au loin ». Et il aurait ajouté : « Ce sont les » idées de mon père et les miennes : pénétrez- » vous à votre tour de ces réflexions. » Léopold II présentait en de Borchgrave un futur partisan de sa politique coloniale et il ne perdit pas de vue le jeune diplomate. Chargé de mission à Francfort, puis à Berne en décembre 1866, ce dernier fut rappelé en 1867 et attaché à la direction politique du Ministère des Affaires étrangères. Présenté à Charles Rogier, il fut appuyé par celui-ci auprès du Baron Nothomb, ministre de Belgique en Allemagne, qui le poussa dans la voie de la diplomatie. Le 10 octobre 1875, il fut nommé conseiller de légation à Berlin. En 1876, il représentait la Belgique à la Conférence Géographique de Bruxelles. Avant la conférence, Léopold II lui avait soumis un schéma du programme qu'il avait conçu pour la création d'un empire africain, programme que de Borchgrave avait à transmettre de la part du Roi au président de la Société de Géographie de Berlin. D'après la correspondance du diplomate, ce programme était identique à celui qui fut adopté dans la suite par la Conférence.

Le 14 septembre 1879, de Borchgrave était nommé Consul Général et Chargé d'affaires à Belgrade. Rentré en Belgique à la fin de l'année 1884, il fut, peu après, nommé à Constantinople. Alors que la Conférence Africaine de Bruxelles tenait ses assises, en juin 1889, le Roi se renseigna avec précision par le truchement du diplomate sur l'attitude de la Turquie devant le problème de la traite des esclaves en Afrique dont la prohibition, recommandée par l'Acte général de Berlin, la faisait hésiter devant la ratification qu'on attendait d'elle.

En 1892, de Borchgrave rentrait en Belgique, mais pour se rendre presque immédiatement à Vienne où il résida seize ans. Il passa ses dernières années en Belgique où son activité continua à se dépenser dans le domaine scientifique. Il était un passionné d'histoire et depuis 1873, il était membre de l'Académie de Belgique, où ses travaux étaient très appréciés.

Il mourut à Bruxelles, d'une névrite aiguë qu'il supporta avec beaucoup de patience, restant jusqu'à son dernier jour l'homme aimable, bon et droit, que ses amis avaient en très haute estime.

31 août 1951.
M. Coosemans.

E. Banning, *Mém. pol. et dipl.*, Brux., 1927, pp. 58, 155, 260, 267, 292, 319. — *Annuaire de l'Acad.* 58, 155, 260, 267, 292, 319. — J. Leclercq, *Annuaire*

de l'Acad. roy. de Belgique, 1915-19, p. 311. — D. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 11. — E. De Seyn, *Dict. biog. des Sc. des Lettres et des Arts en Belg.*, Brux., 1935, t. I, p. 207. — Rob. Stanley Thomson, *Fondation de l'É.I.C.*, Brux., 1933, pp. 41, 42, 236.

BOREL de BITSCHÉ (*Jules-F.A.E.*),
Avocat (Bruxelles, 15.4.1865-Morlanwelz, 1.11.1939).

Avocat, il fut nommé auditeur du Conseil supérieur du Congo le 21 août 1889 et conseiller au dit Conseil par Décret du 11 février 1903.

Lors de la fondation de la Compagnie du Katanga en 1891, il prit place parmi les commissaires de cette société, jusqu'à sa démission donnée en 1894. Il fut également commissaire de la Compagnie du Lomami et du Lualaba. Il exerça les fonctions de Consul Général de Belgique en Suisse et conserva le titre honorifique de ses fonctions.

Il mourut à Morlanwelz en 1939. Il était porteur de plusieurs distinctions honorifiques : Officier de l'Ordre de Léopold, Chevalier de la légion d'honneur, etc.

6 septembre 1951.
M. Coosemans.

Recueil financier Bruylant, 1894, p. 95. — *Archives C^{te} du Katanga*. — *Trib. cong.*, 15 novembre 1939, p. 2. — *Bull. off.*, 1889, p. 164 ; 1903, p. 33.

BORGERHOFF (*Léopold-Joseph-Hubert*),
Directeur d'administration (Herck-St-Lambert, 29.12.1878-Bruxelles, 15.3.1939).

Ayant terminé ses humanités, il entra en qualité de commis de 1^{re} classe au Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, et fut désigné pour l'administration centrale de la Marine, service du pilotage.

Au début de 1911, il s'engageait à la Colonie et était admis comme vérificateur des impôts ; il s'embarqua à Southampton le 21 janvier 1911 et, via Le Cap, gagna le Congo où il fut désigné comme Receveur des Impôts à Musofi le 18 avril (1911). Deux ans plus tard (27 février 1913), il passait au bureau fiscal de Sakabinda. Après plus de trois années de séjour, il rentrait en congé via Le Cap, le 21 février 1915. On était en effet en pleine guerre mondiale et c'est ainsi qu'il repartit de Londres le 24 juillet 1915 pour regagner, repassant par Le Cap, le Katanga où il arrivait le 23 août, désigné comme Receveur des Impôts à Kongolo, mais dès le 24 mars 1916, il exerça les fonctions de Contrôleur des finances. Le 6 février 1918, il fut mis à la disposition du chef du service des finances à Dar-es-Salam. Rentré au Congo et la guerre finie, il fut attaché à la province du Congo-Kasai le 29 octobre 1919. Sa nomination d'Inspecteur

provincial de l'administration des finances suivit de quelques mois (1^{er} janvier 1920) et, peu après, fin de terme, il s'embarquait à Boma pour l'Europe, le 26 janvier (1920).

Il reprit le chemin de l'Afrique au départ d'Anvers à bord de l'*Anversville* le 1^{er} décembre 1920, et fut chargé de la vérification de la comptabilité aux mines de Kilo-Moto (31 décembre) et de l'inspection de la comptabilité dans le district du Haut-Uele-Ituri. Inspecteur provincial des finances de la province de l'Équateur (14 février 1923), puis Directeur du service des finances dans la Province Orientale (le 2 avril 1923), il finissait son troisième terme le 29 mars 1924 et gagnait Élisabethville pour rentrer en Europe. Une année plus tard, nouveau départ, le 21 avril 1925; désigné pour la province de l'Équateur, il allait, au cours de ce terme, couronner sa carrière coloniale en occupant le poste de Directeur des finances, puis d'Inspecteur général des finances pour les quatre provinces et le Ruanda-Urundi (11 novembre 1926). Il quitta définitivement l'Afrique et s'embarqua à Boma le 31 août 1927. Sa longue carrière coloniale fut consacrée par des distinctions honorifiques multiples: Étoile de Service à 4 raies; Chevalier de l'Ordre Royal du Lion et de l'Ordre de Léopold; Officier de l'Ordre de la Couronne; Médaille Commémorative de la Campagne d'Afrique.

4 septembre 1951.
M. Coosemans.

Cercle Africain. — *Trib. cong.*, 30 mars 1939, p. 2.

BORZINI (*Pietro-Luigi-Fedele*), Italien, médecin principal chef de service (Novarre, 25.11.1873-à bord du *s/s Europe*, 5.8.1918). Fils de Fedele et de Chiodoni, Maria.

Docteur en médecine de l'Université de Paris, il alla s'établir à Milan et y exerça pendant quelques mois sa profession. Il se décida à la fin de l'année 1904 à demander son engagement à l'État Indépendant du Congo et s'embarqua à Anvers le 8 décembre comme médecin de 2^e classe; il était à Boma le 27 décembre et désigné le 29 pour l'Enclave de Lado. Après quelques mois passés à Lado, il revint à Boma pour y diriger l'hôpital indigène. Pendant trois ans, les malades y bénéficièrent de ses soins dévoués et intelligents. Cet hôpital devint sous sa direction un modèle du genre.

Son contrat achevé le 17 décembre 1908, le D^r Borzini rentra en congé pour repartir le 22 septembre 1909 en qualité de médecin de 1^{re} classe; ce fut dans la Mongala qu'il eut alors à exercer ses fonctions jusqu'au 29 décembre 1911, date de son deuxième retour en Europe.

Troisième départ le 11 septembre 1912, et ce fut la région de l'Équateur qui le vit à l'œuvre jusqu'au 12 février 1914, moment où il finissait son 3^e contrat d'engagement avec le titre de médecin principal chef de service. Au cours de l'année 1914, il repartit au Congo pour y installer une huilerie; il s'intéressa à l'affaire pendant quatre ans; mais, sérieusement malade, il dut songer à revenir en Europe pour se faire soigner; il s'y prit trop tard et mourut à bord du vapeur *Europe* le 5 août 1918.

Il était Chevalier de l'Ordre Royal du Lion et porteur de l'Étoile de Service à trois raies.

7 novembre 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 24 octobre 1918, pp. 1 et 2. — *Mouvement géogr.*, 1904, p. 584.

BOSCO (*Gennaro*) (Marquis), Magistrat (Naples, 2.10.1863-Bruxelles, 12.11.1919). Fils de Raphaël et de Palomba, Giovanna.

Gennaro Bosco fit en Italie les études nécessaires à l'obtention du doctorat en droit.

Il obtint, en 1903, un siège de magistrat dans la hiérarchie judiciaire de l'État Indépendant du Congo et fut, dès la première année de son séjour en Afrique, chargé d'enquêter sur des faits dénoncés à charge d'agents administratifs du jeune État par Roger Casement. L'enquêteur conclut à la non-culpabilité des agents ainsi incriminés. Sa carrière se poursuivit dès lors dans la magistrature assise du Congo sans autres interruptions que ses congés statutaires. Nommé juge de première instance à Boma le 18 octobre 1909, il passa le 11 novembre 1912 au Tribunal d'appel établi dans la même localité en qualité de juge suppléant. C'est au cours d'un nouveau congé statutaire qu'il contracta, au chevet d'un enfant malade, l'affection qui devait l'emporter, le 23 novembre 1919.

Bosco était le bon sens et l'aménité mêmes. Mari et père exemplaire, le soin qu'il mettait à enseigner les matières du programme d'humanité à son fils aîné faisait l'admiration des coloniaux du Bas-Congo en un temps où l'on osait à peine souhaiter la création d'établissements scolaires pour enfants européens dans les centres sub-tropicaux d'Afrique.

Bosco était Chevalier des Ordres du Lion et de la Couronne et titulaire de l'Étoile de Service en or à une raie d'or.

28 juin 1951.
J. M. Jadot.

Mouvement géogr., Brux., 1903, p. 642. — *Ib.*, 1919, p. 597. — *Trib. cong.*, Brux., 5 décembre 1919, p. 1. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, Brux., novembre 1939, p. 7. — Archives de l'État-civil de Bruxelles, 1919. — *Recueil mensuel du Congo belge*, 1909, 1912, *passim*.

BOSSCHAERT (*Ferdinand*), Officier de la Force publique (Contich, 17.9.1873-Gandu, 4.9.1902). Fils de Jean et de De Bruyne, Prudence.

Engagé au 2^e régiment d'artillerie le 7 mai 1890 après de bonnes études primaires, F. Bosschaert est nommé maréchal des logis le 28 septembre 1891. Cavalier accompli, il participe en 1895, à un concours hippique organisé au Bois de la Cambre et remporte le trophée : une épée offerte par la Reine. En juillet 1896, il rentre dans la vie civile et, deux ans plus tard, il souscrit un engagement au service de l'État Indépendant du Congo. Admis en qualité de sergent de la Force publique, il quitte Anvers le 6 juillet 1898 et, dès son arrivée en Afrique, est envoyé à Lusambo qu'il atteint le 5 septembre. Après avoir participé à diverses expéditions, il est promu premier sergent, le 1^{er} juillet 1899 et adjudant, le 1^{er} janvier 1900. Vers la même époque, il est détaché à Kabinda où il satisfait à l'épreuve pour l'accession au grade d'officier et devient sous-lieutenant le 13 avril. Il rentre à Lusambo en juin 1901 et de là, regagne Boma où il s'embarque le 20 juillet à destination de l'Europe. En novembre suivant, il repart pour l'Afrique et débarque pour la seconde fois à Boma le 13 décembre. Désigné cette fois encore pour le district du Lualaba-Kasai, il est de nouveau à Lusambo le 11 janvier 1902. Chargé par le commissaire de district d'aller fonder un poste à Gandu, dans le Kasai, il s'acquitte brillamment de sa mission et reste dans la station qu'il a créée. C'est là qu'il est surpris par la fièvre hématurique qui l'emporte après quelques semaines de souffrances, le 4 septembre 1902. Le sous-lieutenant Bosschaert qui était titulaire de l'Étoile de service depuis le 21 août 1901 appartenait à une famille de volontaires africains. Un de ses frères, avant lui, était déjà mort sur le sol congolais et un autre y collaborait encore à l'œuvre du grand Roi.

7 avril 1950.
A. Lacroix.

La Trib. cong., 16 octobre 1902, p. 1. — *Ibid.*, 23 octobre 1902, p. 2. — *Ibid.*, 30 octobre 1902, p. 1. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 254.

BOSTYN (*Léopold-Donat-Auguste-Jules*), Agent commercial (Bruxelles, 27.11.1871-Léopoldville, 5.7.1897). Fils de Donat-Léopold et de Jouvenel, Élisabeth-Philippine.

Il débuta dans la carrière militaire en 1887 et fut jusqu'en 1893 sous-officier au 2^e régiment de ligne. Quittant l'armée pour entrer dans le négoce, il voyagea, de 1893 à 1895, comme représentant en bonneterie. Mais l'épopée congolaise

l'intéressait ; à sa demande, la S.A.B. l'admit comme agent commercial. Il quitta la Belgique le 8 septembre 1895 et remplit les fonctions d'adjoint aux factoreries de Kinshasa, puis de M'Pimu. Il n'atteignit pas deux années de séjour et mourut le 5 juillet 1897 à Léopoldville où, malade, il s'était fait transporter.

11 mai 1951.
M. Coosemans.

Archives de la S.A.B.

BOUCHAUTE (VAN) (*Léon-Ferdinand*), Sergeant bij de Weermacht (Gent, 22.8.1871-Coquilhatstad, 30.12.1898). Zoon van Camille en van Picavet, Stephanie.

Na het beëindigen zijner studiën van de middelebare graad werd hij op 25 December 1889 bij het 3de linieregiment aangeworven. Op 12 Januari 1893 werd hij tot sergeant benoemd van de tucht- en verbeteringscompagnie. In de hoedanigheid van sergeant der Weermacht scheepte hij op 6 Juli 1897 te Antwerpen in met bestemming naar Boma. Enkele dagen na zijn aankomst, op 30 Juli 1897, werd hij voor de streek van de Evenaar aangewezen. Op September daarop werd hij als adjunct van de postoverste te Bolondo aangesteld. Vervolgens werd hij op 1 Maart 1898 en op 15 October daarop respectievelijk aangeduid als adjunct van de postoversten te Iboko en te Bola-Lundzi.

Hij overleed te Coquilhatstad op 30 December 1898, ingevolge dysenterie.

25 Mei 1950.
A. Verlinden.

Registre matricule n^o 2089.

BOURDAU (*Ernest-Marie-Louis*), Comptable (Termonde, 12.5.1866-Schaerbeek, 25.10.1937).

Dès les premiers travaux entrepris dans le Bas-Congo par la Compagnie du Chemin de fer, il postula un emploi dans cette entreprise, en rapport avec ses capacités, car il occupait une place de comptable en Belgique. Le 6 juillet 1892, il partait comme caissier et allait rejoindre l'équipe Adam-Charmanne-Cito-Goffin-Paulissen. Il fit un premier terme du 1^{er} août 1892 au 28 juillet 1894. Bourdau apporta à l'œuvre sa bonne volonté, son zèle intelligent et infatigable, son talent d'organisateur. Au cours d'un deuxième terme (du 1^{er} avril 1895 au 30 juin 1897), il fut promu caissier principal. Son troisième terme (2 juin 1898 au 4 juin 1900) le fit monter au rang de chef de bureau ; il se rendait utile, non seulement au point de vue technique, mais aussi au point de vue du ravitaillement, recrutement de main-d'œuvre, etc. Un 4^e terme, (6 décembre 1900 au 27 novembre 1901) le

conduisit au grade de sous-chef du service commercial. Il fut le témoin oculaire pendant des années de cette épopée grandiose de la construction du chemin de fer et il a laissé un témoignage d'admiration fervente à tous ceux qui contribuèrent à sa réalisation dans des pages émouvantes qu'on peut lire dans le *Bulletin de l'Association des Vétérans coloniaux* sous le titre : *Pionniers du chemin de fer du Congo* (mai et juin 1930).

Travailleur infatigable, il fut repéré par Thys, qui l'envoya en mars 1904 en Chine où il fut attaché à la Direction générale des Chemins de fer chinois en qualité de secrétaire-conseil. Sa tâche prit fin en 1911 quand éclata la révolution chinoise.

Il rentra en Belgique pour reprendre le chemin du Congo le 6 août 1912 : il allait assumer la charge de directeur de la société Alimentation du Bas-Congo jusqu'à la fin de 1913 ; M^{me} Bourdau accompagna son mari.

Retré au pays, il apporta aux œuvres coloniales son concours dévoué, surtout en faveur des humbles qu'il aimait secourir. Il appartenait au comité de la Mutuelle congolaise et à celui de l'Entr'aide coloniale ; il fut un des fondateurs de l'Association des Vétérans coloniaux.

A sa mort, il était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques : officier de l'Ordre Royal du Lion, porteur de la Médaille des Vétérans coloniaux, commandeur du double Dragon impérial de Chine, 3^e rang, 3^e degré, etc.

11 août 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., février 1932, p. 19 ; septembre 1937 ; novembre 1937, pp. 18-19. — *L'Horizon*, 20 décembre 1924. — *Expansion coloniale*, 5 novembre 1937. — *Trib. cong.*, 30 octobre 1937, p. 2 ; 15 novembre 1937, p. 2. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, pp. 226-236.

BOXELAER (VAN) (*Pierre-Benoît*), Officier van de Weermacht (Borgerhout, 26.1.1877-Kapellen-op-den-Bos, 1.9.1914).

Na het beëindigen zijner studiën werd hij op 17 November 1893 bij het Iste linieregiment aangeworven. Gedurende zijn verblijf bij deze eenheid werd hij op 1 April 1896 en op 1 April 1899 respectievelijk tot sergeant en adjudant benoemd. Bij besluit van 25 September 1905 werd hij tot onderluitenant bevorderd en naar het 8^{ste} linieregiment overgeplaat. In de hoedanigheid van onderluitenant werd hij op 20 Juni 1907 verbonden aan de Weermacht van de Onafhankelijke Congostaat. Te Boma toegekomen werd hij voor het district van Aruwimi aangewezen. Op 10 September van hetzelfde jaar werd hij belast met de functies van com-

mandant. Na tot luitenant bevorderd te zijn, werd hij op 14 Maart 1908 voor de staf van de Weermacht te Boma aangeduid. Hij keerde op 17 Juli 1910 naar België terug. Bij het uitbreken der vijandelijkheden van de eerste wereldoorlog bevond hij zich op Belgisch grondgebied. Hij overleed op 1 September 1914 ingevolge opgelopen verwondingen, tijdens de gevechten te Kapellen-op-den-Bos.

Voor bewezen diensten aan de Kolonie werd hem de eervolle onderscheiding van de Dienstster toegekend ; bovendien werd hij benoemd tot Ridder in de Leopoldsorde.

25 Mei 1950.
A. Verlinden.

Registre matricule n^o 5764. — *Bull. mensuel de l'Ass. des Vétérans colon.,* Maart 1930, blz. 11.

BRABANT (DE) (*Firmin-Constantin-Jules*), Major (Namur, 22.2.1863-Id., 11.10.1932).

Il partit pour la première fois le 6 septembre 1897 comme lieutenant de la Force publique et fut désigné pour l'Uele ; chargé d'abord du commandement du poste des Amadis, il passa ensuite à la zone de la Makua.

En 1898, les Mangbetu et les Avungura, sous la conduite du chef Bokoyo, se révoltaient contre l'État ; après la victoire de nos troupes à Kabasidu, où le lieutenant Lequeux fut blessé, l'expédition se regroupa sous les ordres du commandant Gérard et de ses adjoints Wterwulge, de Renette de Villers-Perwin, Yannart, De Gra, le D^r Rossignon et Firmin De Brabant. Elle livra assaut à la zériba de Bokoyo fortement défendue. Un combat acharné s'y livra. A un moment donné, alors que les ennemis semblaient fléchir, De Brabant aidé de quelques hommes, se lança à l'attaque de la position ; Bokoyo s'enfuit et les nôtres emportèrent la place. L'attitude de De Brabant fut citée à l'ordre du jour. Il quitta le Congo le 24 septembre 1900, rentra en Belgique et reprit du service à l'armée dès la déclaration de guerre en 1914. Officier au 13^e régiment de ligne, il prit part à la défense de Namur aux environs du fort d'Andoy, à proximité du poste assigné aux volontaires congolais de Chaltin. Après la chute de Namur, De Brabant participa à la campagne sur l'Yser en 1915 et y fut blessé si sérieusement qu'il dut se résoudre à quitter le front. Il continua à se consacrer à des œuvres patriotiques et coloniales et mourut décoré de l'Étoile de Service et de la Croix militaire de 2^e classe.

18 mai 1951.
M. Coosemans.

Le Conseiller congolais, 1932, p. 374. — *Trib. cong.*, 30 octobre 1932.

BRACONNIER (*Léon-Henri-Michel*), Commissaire de district (Arlon, 7.6.1850-Bruxelles, 10.12.1935). Fils de Charles et de Fraudigney, Éléonore.

Issu d'une famille où la carrière des armes était en honneur, Léon Braconnier entra à l'École militaire le 8 avril 1869 et en sortit brillamment le 8 avril 1871 comme sous-lieutenant, désigné pour le 2^e régiment des chasseurs à pied. Il fut mobilisé pendant la guerre franco-allemande de 1870 pour aller monter la garde aux frontières. Le 8 avril 1878, il était promu lieutenant et attaché au régiment des carabiniers. Il exerça pendant quelque temps les fonctions d'aide de camp du Général Poplimont. Ayant obtenu son brevet d'adjoint d'état-major le 4 décembre 1880, il fut promu capitaine le 6 avril 1886 et prit rang dans les cadres du 3^e régiment des chasseurs à pied.

En 1880, son frère aîné, Charles, était parti pour l'Association Internationale Africaine, où ses brillants services l'avaient classé parmi les premiers collaborateurs de Stanley. Stimulé par cet exemple, Léon Braconnier sollicita, lui aussi, un engagement à l'État Indépendant du Congo. Il fut admis le 15 août 1887 et s'embarqua à Anvers le 21 ; à Boma, le 28 septembre, il fut désigné pour être adjoint au capitaine de Macar qui commandait depuis juin 1886 l'importante station de Luluabourg. Le 4 octobre, Léon Braconnier quitta Boma pour rejoindre sa destination qu'il atteignit le 23 janvier 1888.

Aussitôt en fonction, il parcourut toute la région avoisinante et, le 27 mars 1888, il remplaçait, avec le titre de Commissaire de district du Kasai, le capitaine de Macar qui rentrait en congé. Il se montra le digne successeur de ce chef estimé qui avait fait prospérer son poste, tant au point de vue de l'affermissement du pouvoir de l'État sur les indigènes que de l'importance des cultures vivrières. Plein d'initiative et de dynamisme, Braconnier intensifia les cultures de riz, de maïs, de sorgho et favorisa l'accroissement du gros et du petit bétail, faisant ainsi de Luluabourg le centre de distribution de toute la région voisine. Il travailla aussi à améliorer les conditions d'existence des Blancs et des Noirs par la construction d'habitations en briques ; sur sa motion, les premiers impôts en nature furent établis.

Son terme expirant en 1890, il quitta Luluabourg le 16 juin et arriva à Boma le 5 août, monta à Banana à bord de la malle portugaise le 16 août et rentra en Europe le 19 septembre.

L'année suivante le 21 septembre 1891, il repartait pour se rendre en Afrique portugaise, chargé d'une mission d'études relative aux cultures tropicales en Angola et au Benguela. Il y séjourna presque une année et revint en

Belgique le 11 juillet 1892. Admis à la retraite en qualité de major, Braconnier voyagea encore en pays lointain (en particulier en Iran). A sa mort, survenue à Bruxelles le 10 décembre 1935, il était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques : chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre Royal du Lion, décoré de l'Ordre du Soleil de Perse de 4^e classe et de la Médaille Commémorative de la guerre 1870-71 ; de la Croix militaire de 1^{re} classe et de l'Étoile de service.

6 août 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1889, p. 43. — *La Belgique active*, Brux., 1934, p. 102. — *Cercle Africain*. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 222. — Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 28. — Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, Larcier, Brux., t. I, p. 139. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*. — Registre matricule n° 420.

BRACQ (*Alfred*), Missionnaire (Gand, 29.7.1879-Schilde, 4.8.1936).

Alfred Bracq appartenait à une famille profondément empreinte de l'esprit missionnaire ; elle devait, en effet, donner quatre de ses enfants aux missions de Scheut. Peu s'en fallut cependant qu'Alfred ne fût empêché de consacrer sa vie aux missions : jeune homme, sa santé paraissait plutôt chancelante. Aussi, après qu'il eut terminé ses humanités au collège de Sainte-Barbe à Gand, jugea-t-on plus prudent pour lui d'entrer dans le clergé diocésain. C'est ainsi qu'il étudia la philosophie au petit séminaire de Saint-Nicolas et la théologie au grand séminaire de Gand. Il fut ordonné prêtre à Louvain le 21 août 1904.

Cependant sa santé paraissait assez affermie pour qu'il pût demander son admission dans la congrégation du Cœur immaculé de Marie (Missionnaires de Scheut) où il entra le 8 septembre 1904. Deux ans plus tard, le 20 septembre 1906, il s'embarquait pour les missions du Congo. Après un bref séjour à Moanda, il fut envoyé à Nouvelle-Anvers où il se dépensa sans compter jusqu'en 1920. A cette époque, ses forces le trahirent et il fut contraint de rentrer au pays. Mais son zèle le pressait de se remettre à la tâche. Arrivé en Belgique en avril 1920, il en repartait déjà au mois de février 1921. Il fut alors chargé de fonder la mission de Banga-Saint-Michel. Fondateur et supérieur de la mission, il travailla sans relâche à l'organisation de son poste et à l'expansion de la foi. Malgré sa santé demeurée chancelante, il tint jusqu'en juillet 1931. C'est alors qu'une seconde fois, il dut s'avouer vaincu et venir refaire ses forces en Belgique. Ce second congé ne devait pas être plus long que le premier ; le 29 avril 1932, le P. Bracq repartait pour une troisième fois. Il

espérait encore fournir une longue carrière mais il avait trop présumé de ses forces. Le 20 juillet 1935 il dut dire un adieu définitif à ses chères missions. Il se savait irrémédiablement condamné mais jamais cette conviction n'entama son entrain ni sa bonne humeur. Il mourut dans notre maison de repos à Schilde le 4 août 1936.

7 janvier 1951.
F. Scalais (Scheut).

BRACQ (Arthur), Missionnaire de la Congrégation de Scheut (Gand, 25.1.1864-Léopoldville, 21.9.1890).

Il partit pour le Congo le 6 juin 1890 et débarqua à Banana le 10 juillet. Comme nombre de prêtres du diocèse de Gand qui avaient offert leur ministère religieux au moment où la Compagnie du chemin de fer du Congo entreprenait des travaux de titans qui allaient coûter la vie à des centaines de travailleurs, Bracq apporta à l'œuvre tout son zèle. Il fut assigné à la station de Léopoldville où les Pères de Scheut avaient installé une mission. Mais il n'était arrivé sur place que depuis trois mois quand la maladie l'emporta.

11 août 1951.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*. — *Annuaire des miss. cath. au Congo Belge*, 1935, p. 395. — D. Rinchon, *Missionnaires belges au Congo*, Brux., 1931, p. 20. — *Miss. Scheut, Chine, Congo, 1889-1891*, p. 335. — *Mouvement géogr.*, 1890, p. 113c.

BRACQ (Oscar), Missionnaire de Scheut (Gand, 28.1.1869-Quévy, 28.2.1919).

Ayant terminé ses humanités au Collège Sainte-Barbe à Gand, Oscar Bracq se découvrant la vocation religieuse entreprit ses études de philosophie à Saint-Nicolas-Waes et de théologie au Grand Séminaire de Gand. Ordonné prêtre le 11 juin 1892, il fut nommé vicaire à la paroisse Sainte-Colette à Gand.

Vivement intéressé par l'œuvre missionnaire qui réclamait en Afrique des âmes généreuses et dévouées, il décida d'entrer dans un ordre régulier qui lui ouvrirait la voie vers cet apostolat nouveau. Il choisit la Congrégation de Scheut, y commença son noviciat le 19 juillet 1895 et partit comme missionnaire le 6 septembre 1896. Rejoignant au Kasai le R. P. Cambier, il l'aida à fonder le poste de Thielen-Saint-Jacques, en territoire des Bena-Kanioka. Le R. P. Bracq s'installa dans cette mission et y exerça son ministère jusqu'en août 1910. Très actif, il rayonnait autour du poste pour apporter aux populations le réconfort moral et matériel de l'Évangile. Il installa une ferme-chapelle près de Kanyiki-Mutombo et la baptisa du nom de

saint Jean l'Évangéliste. Ce premier séjour, d'une durée de quatorze années et entièrement consacré à un travail de pionnier, épuisa les forces du Père Bracq qui dut se résigner à rentrer en Belgique. Il repartit le 16 décembre 1911 pour Thielen-Saint-Jacques et fut nommé fin 1912 préfet des missions scheutistes en l'absence du T.R.P. Cambier, préfet apostolique. Les nouvelles fonctions qu'il assumait de la sorte le forcèrent à de nombreux voyages. A l'issue de ceux-ci, en automne 1913, il rejoignit son poste de Thielen-Saint-Jacques pour s'y occuper activement des constructions ; dans les premiers jours de 1916, une tornade détruisit en grande partie la nouvelle école à peine terminée ; nullement découragé par l'épreuve, le P. Bracq se mit à la rebâtir ; mais ses forces épuisées ne lui permirent pas de voir le couronnement de son œuvre. Il dut reprendre le chemin de l'Europe qu'il atteignit à bout de ressources physiques. En cours de route, à Quévy il dut suspendre son voyage et y succomba le 26 février 1919.

Il nous reste de lui des lettres parues :

Dans le Mouvement antiesclavagiste, XI, 5, 1899, p. 222. — *Accroissement de Thielen-Saint-Jacques*, XIII, 1902, 1, p. 31. — *Visite de Mgr Van Ronsle*, XX, 2, 1908, pp. 73-74. — *Fondation de la ferme-chapelle Saint-Jean l'Évangéliste*. — *Dans Verslag van het Werk der Katholieke Zendingen*, WKZ, II, 1, 1899, pp. 30-33. — *Stichting van Tielen-Saint-Jacques*, WKZ, III, 1900, 1, p. 176. — *Bezoek van Mgr Van Ronsle*, WKZ, II, 5, 1899, p. 135. — *Missiewerk in Tielen-Saint-Jacques*.

25 novembre 1951.
M. Coosemans.

Note personnelle du R. P. Rondelez des Missions de Scheut à l'auteur, en date du 23 novembre 1951. — *Missions de Chine et du Congo*, 1900, p. 523 ; 1910, n° 7. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III. — *Annuaire des miss. cath. au Congo*, 1935, p. 406.

BRAECKMAN (Georges), Agent d'administration, fonctionnaire au Ministère des Colonies (Anvers, 3.12.1877-Woluwe-Saint-Pierre, 25.3.1937).

A l'âge de vingt-cinq ans, Georges Braeckman s'engagea pour l'État Indépendant du Congo comme agent d'administration et s'embarqua à Anvers le 3 septembre 1903. Arrivé à Boma, au début d'octobre, il fut désigné pour l'Uele. Après y avoir séjourné pendant quelques mois, il fut commis pour l'Enclave de Lado et envoyé à Yéi où il remplit les fonctions de secrétaire de l'adjoint supérieur de la zone, de mars à octobre 1904. La façon exemplaire dont il s'acquitta de ses devoirs le fit désigner comme secrétaire du commandant supérieur du district de l'Uele, le Baron de Renette de Villers Perwin. Il remplit ses fonctions à la grande satisfaction de son chef et prolongea son séjour jusqu'en 1907. Après un congé de quelques mois

en Belgique, Braeckman repartit pour la Colonie. Le 7 novembre 1909, il fut désigné pour commander le poste de Faradje et le secteur du Nzoro. Le 20 octobre 1911, sur sa demande, il était mis en disponibilité pour motif de santé et il rentrait définitivement en Belgique en 1912. Les excellents services qu'il avait rendus en Afrique lui valurent d'entrer au Ministère de Colonies comme sous-chef de bureau. Il fut nommé chef de bureau en 1922 et fut jusqu'à sa mort, en 1937, un fonctionnaire exemplaire.

Distinctions honorifiques : chevalier de l'Ordre Royal du Lion, Étoile de service à deux raies, Médaille commémorative du Congo, Médaille commémorative du Centenaire et Médaille civique de 1^{re} classe.

23 mai 1950.
M. Coosemans.

Expansion coloniale, 5 avril 1937. — Notes fournies par M^{me} Braeckman à l'auteur, mai 1950.

BRAIVE (Émile), Ingénieur des Mines (Ostende, 5.5.1860-Bruxelles, 27.11.1936).

Son père était mécanicien-chef des ateliers de la Marine Royale, à Ostende. Après de bonnes études à l'Athénée de Liège il entre, en 1879, à l'Université, à la section des Mines. Sorti en 1884 avec le diplôme d'ingénieur honoraire des Mines, il entre immédiatement au Corps des Mines à Mons.

En 1889 le gouvernement belge lui demande d'accepter une mission de prospection et d'organisation industrielle en Chine.

Braive est nommé ingénieur en chef et inspecteur général des Mines du gouvernement chinois.

Pendant deux années il prospecte et repère des gisements de fer et de charbon dans des régions peu connues, dépourvues de routes et habitées par des populations hostiles aux Européens. En 1891, il présente au gouvernement chinois un plan complet d'exploitation de gisements de fer, de charbon et de manganèse, de carrières de calcaire ainsi que d'installations métallurgiques.

Il est nommé directeur général des hauts-fourneaux et aciéries de Hanyang, près de Hankow sur le fleuve Yang-Tsé-Kiang, qui furent inaugurés en 1894. A cette occasion Braive fut nommé commandeur de l'Ordre impérial du double Dragon de Chine, et chevalier de l'Ordre de Léopold.

Braive donne aussi les conseils techniques pour l'établissement d'une filature de coton et de soie, d'un atelier de frappe monétaire et d'une fabrique de canons et de fusils.

Après l'achèvement de ces travaux, il résilie ses fonctions en septembre 1895 et rentre en Belgique en janvier 1896.

Comme ingénieur conseil il administre et dirige de nombreux syndicats de sociétés minières et industrielles.

En 1908 le gouvernement de l'État Indépendant lui demande de partir au Congo comme directeur des Mines de Kilo, ouvertes à l'exploitation depuis 1905.

De 1908 à 1917 Braive assume la direction des Mines de Kilo et Moto où il réalise des progrès considérables dans l'exploitation et la prospection. La région aurifère fut largement étendue.

Vers la fin de 1919, le Ministre Franck crée la Régie Industrielle des Mines de Kilo-Moto sous la présidence du vice-Gouverneur Général Moulart ; Braive est nommé fondé de pouvoirs de la Régie.

En 1926 la Régie, devenant société anonyme, Braive en est nommé administrateur-délégué. De 1920 à 1936 il se consacra entièrement à l'administration et au développement de cette vaste entreprise qui prit un remarquable essor pendant cette période tant au point de vue technique que financier et social. Braive en Chine et au Congo s'est révélé comme un ingénieur hors ligne et un administrateur modèle.

6 mars 1951.
G. Moulart.

Trib. cong., 30 novembre 1936, p. 2. — *Mouvement géogr.*, 1908, p. 533. — *Le Journal du Congo* 26 septembre 1912, p. 2.

BRANDEL (Henri-Hartog), Secrétaire adjoint au Gouverneur Général au Congo (Bruxelles, 21.5.1871-Paris, 9.9.1938). Fils de Samuel et de Meyer, Dina.

Il exerçait la profession d'aide-pharmacien à Bruxelles quand en 1892 il demanda à entrer au service de l'E.I.C. Parti le 6 octobre pour l'Afrique, il fut désigné le 31 pour le district du Stanley-Pool et attaché en qualité de commis à la station de Léopoldville. Forcé de redescendre à Boma pour motif de santé, il rejoignit son poste dès son rétablissement. Le 1^{er} mars 1895, il était nommé sous-commissaire de district et le 1^{er} janvier 1896 sous-intendant de 2^e classe. Ayant demandé à prolonger son séjour après l'expiration de son terme, il fut promu sous-intendant de 1^{re} classe le 1^{er} juillet 1897. Adjoint à la direction des travaux publics à Boma, il fut promu en août au grade de secrétaire adjoint au gouverneur général. Il rentra en Belgique le 23 août 1900 pour repartir le 11 février 1901 et reprendre le 1^{er} mars son poste ; il devint chef de cabinet du Gouverneur Général. Il termina son terme le 6 mars 1904 et ne retourna plus en Afrique. Il mourut à Paris le 9 septembre

1938, officier de l'Ordre Royal du Lion et décoré de l'Étoile de service à trois raies.

20 août 1951.
M. Coosemans.

Le Congo, moniteur colonial, 13 mars, 1904, p. 86. — *Bull. de la Soc. Royale de géogr Anvers*, 1907-08, p. 485. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

BREDÆEL (VAN) (*Charles-Louis-François-Joseph-Octave*), Lieutenant-Colonel honoraire, commissaire de district de 1^e cl. (Saint-Josse-ten-Noode, 16.4.1863-Bruxelles, 17.1.1926).

Nommé sous-lieutenant au régiment des grenadiers le 10 mai 1883, Van Bredael s'embarque pour l'Afrique le 6 mars 1893 en qualité de Capitaine de la Force publique.

Il est désigné pour être adjoint au Commissaire de district du Stanley Pool et l'année suivante pour prendre le commandement du camp de Kinshasa.

Lorsque, en 1895, éclate la révolte des soldats batetela de Luluabourg, Van Bredael accompagne l'Inspecteur d'État Paul Le Marinel qui de passage à Léopoldville avait décidé de marcher au secours des troupes restées fidèles. Il prend le commandement des troupes de Lusambo jusqu'à sa rentrée en Europe, le 12 août 1896. Le 1^{er} juin 1896, il avait été nommé Capitaine Commandant de 2^e cl.

Le 6 février 1897, nommé à la 1^{re} cl. de son grade, il retourne en Afrique et est affecté au Lualaba-Kasai. Il conduit au Katanga une caravane de six cents charges, traversant heureusement une région occupée par les révoltés. En cours de route, au retour, il pousse une reconnaissance vers le Haut Sankuru, jusqu'au sud de Kayembe Mukulu.

En juin 1898, il est appelé à réprimer une mutinerie de la garnison de Lusambo. En juillet de la même année il entreprend la reconnaissance des régions de la Haute Lukenie. De Bena-Dibele, il monte vers le Nord, dans la région des Bakusu, il atteint le village d'Isanga dont le chef fidèle à l'État a été tué, il enlève les villages de Bala et de Gombe nonobstant une vive résistance. Il fonde le poste d'Isaka et rentre à Lusambo reprendre le commandement du district au départ en congé du Commissaire Général Gorin (décembre 1898).

Le 1^{er} juin 1899, Van Bredael est nommé Commissaire de district de 1^{re} cl. Il poursuit la pacification des régions relevant de son autorité et dirige notamment une expédition contre des tribus Bateke qui avaient attaqué la factorerie de Luebo.

Il rentre en Europe, fin de terme, après avoir remis son commandement au commissaire de district Pimpurniaux (avril 1900).

Van Bredael reprend sa place à l'armée le 31

juillet 1900, en qualité de capitaine commandant au régiment des carabiniers mais en février 1910 il est mis en non activité pour infirmités contractées en cours de service.

Pensionné en qualité de major, il reprend du service le 4 août 1914, à l'ouverture des hostilités, et est appelé au commandement du 1^{er} régiment de carabiniers de forteresse. Sa brillante conduite lui vaut, avec la Croix de guerre, la citation : « Pour le patriotisme dont il » a fait preuve en reprenant du service dans » une unité combattante dès le début des hostilités. Appelé au commandement intérimaire » du régiment de forteresse auquel il était » affecté, le 6 octobre 1914 ; au cours du combat de la Nèthe fut grièvement blessé à la » tête après avoir donné des preuves de calme » et de vaillance ».

Rétabli de sa blessure, Van Bredael reprend son service ; le 10 juillet 1920, il est nommé Lieutenant-Colonel honoraire.

Van Bredael était Officier de l'Ordre de Léopold, avec palme, de l'Ordre de la Couronne, Chevalier de l'Ordre Royal du Lion, décoré de l'Étoile de Service et de la Croix Militaire de 1^{re} classe.

25 février 1950.
A. Engels.

Exploration de la région comprise entre le Sankuru et la Lukenie, *Belgique coloniale*, 1899, pp. 41-43. — Registre matricule. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

BRIERS (*Pierre-Frédéric-Léopold-Marie*), Sergent (Malines, 2.5.1877-Mawarabu, près de Kabambare, 29.8.1899). Fils de Léopold et de Van den Dries, Jeanne.

Le 14 août 1893 il s'engagea au 4^e régiment d'artillerie et fut promu maréchal des logis le 2 octobre 1898. Au début de 1899, avec le grade de sergent, il était admis au service de l'État Indépendant du Congo et s'embarquait le 27 mars. A son débarquement en Afrique, il fut désigné pour la Province Orientale et quitta Boma le 27 avril, en direction des Falls. Il était arrivé depuis peu de temps à destination, quand, le 29 août, à Mawarabu, près de Kabambare, il fut assassiné par un caporal noir dégradé.

11 mai 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2762.

BRISON (*Théophile-Joseph*), Soldat-travailleur (Tubize, 25.4.1859-Luluabourg, 19.7.1889). Fils de Julien et de Denève, Marie-Thérèse.

Il accomplit son service militaire comme milicien au régiment d'artillerie et travaille ensuite aux Ateliers de Construction de Malines

où il acquiert la qualification d'ouvrier mécanicien. En 1887, il s'engage comme soldat-travailleur au service de l'État Indépendant du Congo et s'embarque à Anvers, à bord du ss. « *Vlaanderen* » le 8 mai. Arrivé à Boma le 3 juin, il est désigné pour le district du Kasai. Il est à Luebo au moment où von Wissmann explore la région. En septembre 1888, il est détaché à Luluabourg où il arrive le 23. Au mois de janvier 1889, il est nommé soldat-travailleur de 2^e classe et succombe à la fièvre au cours de la même année.

16 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 407. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 255. — A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, 2 vol. Larcier, Brux., 1922, p. 254.

BROECK (VAN DEN) (*Victor-Jules-Louis*), Agent (Leuven, 3.1.1862-Seneffe, 6.12.1894). Zoon van Hippolyte en van De Le Haye, Louise.

Na het beëindigen zijner beroepsstudies, volgde hij gedurende enkele maanden de lessen aan de Katholieke Universiteit te Leuven. Op 10 Januari 1882 werd hij in de hoedanigheid van korporaal aangeworven, bij het 3de regiment der jagers te voet. Tijdens zijn verblijf bij deze eenheid, werd hij op 21 Mei 1885 tot sergeant-fourrier benoemd. Op 1 Juni 1887, werd hij in de hoedanigheid van agent aangeworven voor de Onafhankelijke Congostaat.

Te Boma aangekomen, zijnde op 22 Juli 1887, werd hij voor de Weermacht (post van Lukungu) aangewezen. Wegens ziekte keerde hij op 6 Mei 1888 naar België terug, waar hij, enkele jaren later, overleed.

7 Mei 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 412.

BROECKE (VAN DEN) (*Auguste-François-Louis-Victor*), Kapitein 2de klasse (Antwerpen 4.9.1843-...?). Zoon van Jacques en van Lecarpentier, Victoire.

Nadat hij aan het Koninklijk Atheneum te Brugge het diploma behaalde van de middelbare studiën van de hogere graad, volgde hij geruime tijd de lessen aan de zeevaartschool te Ostende. Gedurende 1873, voerde hij het bevel over een stoomboot van de regelmatige diensten van de Schelde. Op 15 Juli 1889, werd hij tot kapitein van een steamer in Congo benoemd. Op 21 Januari 1890 werd hij tot scheepvaartcommissaris te Banana aangesteld en, enkele maanden later, zijnde op 21 April 1890, werd hij met de functies van hoofdпилот belast. Einde 1892 keerde hij met verlof naar België terug. Na zijn terugkomst in de Onafhankelijke Congostaat,

werd hij op 13 Februari 1893 aangewezen voor de scheepvaart van de Opper-Congo. Op 6 Juli 1893 werd hem het bevel toegezegd van de stoomboot « Notre-Dame du Perpétuel Secours » van de missies der paters van Scheut. Ongeveer een jaar later, werd hij tot tweede kapitein aan boord van de ss. « Ville d'Anvers » benoemd. Nadat hij op 11 Maart 1895 ontslag had genomen, keerde hij op 18 April 1895, wegens ziekte, naar België terug.

Voor bewezen diensten aan de Onafhankelijke Congostaat werden hem de volgende eervolle onderscheidingen toegekend :

De Dienstster en de Gouden Medaille van de Koninklijke Orde van de Leeuw.

2 Juli 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 539.

BROMAN (*Carl-August-Mathias*), Officier de marine (Stockholm, 8.8.1859-Tshumbiri, 21.11.1897). Fils de Mathias et de Berger, Anna.

En 1885, il obtient le brevet de capitaine au long cours, délivré par l'École de navigation de Stockholm. Il voyage ensuite à bord de différents steamers anglais, américains, suédois et norvégiens. Le 6 janvier 1897, il est engagé comme capitaine-adjoint de steamer par l'État Indépendant et débarque en Afrique le 31. Désigné pour la marine du Haut-Fleuve, il quitte Boma le 2 février et atteint Léopoldville le 28. Le 21 novembre suivant, au retour d'un voyage à Stanleyville, il tombe malade en vue de Tshumbiri et succombe en quelques heures.

19 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1918.

BROOMANS (*Louis-Marie-Pierre*, en religion Chanoine *Stanislas*), Missionnaire norbertin de Tongerlo (Lierre, 18.3.1872-Tongerloo, 1.2.1935).

Ses études terminées au collège Saint-Gommaire à Lierre, il entra à l'abbaye de Tongerlo le 15 octobre 1891, prononça ses vœux et fut ordonné prêtre le 20 avril 1897. De santé délicate, il ne put réaliser immédiatement son désir de partir pour les missions et il commença par être prêtre assistant dans les paroisses voisines de l'abbaye. En 1904, sa santé paraissant meilleure, il partit pour le Congo le 27 octobre en compagnie du chanoine Courtin. Arrivé à Ibembo le 29 décembre, il eut surtout à s'y occuper de l'école ; le 29 septembre 1905, il était nommé supérieur de la mission Tongerlo-Saint-Norbort. Le 6 février 1907, il quittait Ibembo pour Amadi avec le chanoine Courtin et deux Frères. Dès le 14 mars, il se mettait au

travail à la mission de Postel-Saint-Herman (Amadi). En mai, atteint d'une sérieuse crise d'hématurie, il dut rentrer en Europe. Il repartit le 13 mai 1909, en compagnie du chanoine Van Uytven et de trois Frères, dont le Frère Lavrysen avec lequel, après une étape à Ibembo (10 juillet 1909), il poursuivait le voyage vers Amadi où ils arrivaient un mois plus tard. La mission de Postel-Saint-Herman comptait déjà beaucoup de chrétiens. Au chanoine Broomans fut confiée la direction de l'école à laquelle il se dévoua jusqu'au 28 avril 1912. A cette date, l'aire d'action des missions norbertines était devenue si étendue que, le personnel étant insuffisant, le préfet apostolique, d'accord avec le Saint-Siège, céda la partie orientale de sa province aux Dominicains.

Après avoir remis le poste d'Amadi à son remplaçant, le chanoine Broomans descendit vers Djabili-Bondo (Djabir) où il arriva le 12 mai 1912 ; il prit la direction de ce poste pendant deux mois, continua d'y séjourner jusqu'en février 1913, puis descendit vers Boma et rentra en Europe, le 11 mars. Nouveau départ le 27 septembre 1913 à destination de Djabili-Bondo qu'il dirigea à nouveau de novembre 1913 à mai 1916. Il était habitué à affronter les situations difficiles et délicates ; aussi fut-il choisi pour le poste de Moenge, en territoire budja. Il s'y montra plein de doigté et de compétence et y resta quatre ans, jusqu'au 13 octobre 1920. Mais il était temps qu'il revînt en Belgique pour y faire provision de nouvelles forces. Cependant, il ne lui fut plus permis de risquer de nouveaux voyages ; rentré à l'abbaye, il put néanmoins continuer à s'intéresser aux choses d'Afrique en occupant le poste de procureur des missions et en collaborant à un abrégé de l'histoire des vingt-cinq ans d'activité des missions norbertines au Congo, intitulé : *Le vicariat apostolique de Buta, Lierre, Taeymans*, 1923.

Il mourut à l'Abbaye le 1^{er} février 1935, chevalier de l'Ordre de la Couronne et porteur de la Médaille du Souvenir.

15 décembre 1951.

M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III. — Archives de l'Abbaye de Tongerlo.

BROUWET (*Ernest-Hector-François-Léon*), Magistrat (Ath, 11.8.1862-Banana, 6.5.1892). Fils de Léon-Émile et de Dupret, Emma-Clotilde.

Après avoir obtenu les diplômes de docteur en droit et de candidat-notaire en 1887 à l'Université libre de Bruxelles, il s'inscrivit au Barreau de la capitale belge et y exerça pendant quatre ans la profession d'avocat. Engagé, le 13 juillet 1891, en qualité de magistrat, par l'E.I.C., il prit bord à Anvers, le 18, sur l'*Ahassa*

en partance pour le centre africain. Arrivé à Boma, il fut aussitôt attaché au Parquet du Tribunal de 1^{re} instance, alors le seul au Congo et fut chargé après quelques mois (en mars 1892) des fonctions intérimaires de Procureur d'État. Il mourut à Banana, à la suite de fièvres, dès le 6 mai suivant. Il était le neuvième en date des magistrats de l'E.I.C.

5 juillet 1951.

A. Lacroix.

Archives de l'État civil d'Ath : actes de naissance, 1862. — *Mouvement géogr.*, Brux., 1892, p. 46a. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, Brux., Ligue du Souvenir congolais, 1931, p. 255. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, Brux., novembre 1939, p. 7.

BROWNE DE TIÈGE (de) (*Alexandre-Jean-Marie-Antoine-Hubert*), Financier (Berchem-lez-Anvers, 26.12.1841-Beveren-Waes, 5.6.1910). Époux de dame Gabrielle-Marie-Louise-Antoinette Le Paige (dont il eut deux filles), décédée à Beveren-Waes le 8.1.1940, frère aîné de Constant de Browne de Tiège, qui fut banquier à Anvers.

Aussitôt après ses études, qu'il fit aux Collèges des Jésuites à Alost et à Anvers, ainsi que chez les Jésuites à Grammont, Alexandre de Browne entre de plain-pied dans le monde financier. Toute sa vie durant, il s'occupera particulièrement de constitution et de gérance de sociétés, tant en Belgique et au Congo qu'en Chine et en Amérique. Il est notamment, dès 1881, le promoteur et le fondateur de la *Caisse Hypothécaire Anversoise*, et son premier administrateur-délégué de 1881 à 1889. Nous trouvons son nom associé, dans de multiples sociétés, à ceux d'hommes d'affaires et d'hommes politiques de premier plan. Il est, jusqu'à son décès, nous aurons l'occasion d'y revenir en détail, le Président de la *Société Anversoise du Commerce au Congo*, qui compte parmi ses administrateurs le baron Goffinet, Ed. Bunge et Constant de Browne de Tiège ; il est également le Président de la *Société Générale Africaine*, où nous voyons figurer comme administrateurs ou commissaires, Constant de Browne de Tiège, Sam Wiener, le conseiller de Léopold II, H. Pochez, Ed. Bunge ; il est administrateur de l'*Abir*, administrateur-fondateur de la *Société Internationale Forestière et Minière du Congo*, dite *Forminière*. Nous le voyons également parmi les administrateurs de la *Société Hypothécaire Belgo-Américaine*, que préside F. Bayens, de la *Société Minoteries et Élévateurs à Grains* (actuellement *Molinos Rio de la Plata*) à Buenos-Ayres, de la *Société Belge de Crédit Maritime* à Anvers, de la *Guinéenne*, société anonyme franco-belge à Anvers, de la société *Le Titan Anversoise* etc., etc.

On connaît assez les difficultés de tous ordres

que rencontra l'État Indépendant du Congo pendant les premières années de son existence. On sait également que, pour en triompher, le Roi-Souverain dut compter à la fois sur l'appui politique d'hommes d'État, séduits par la noblesse patriotique de ses desseins et sur la collaboration d'hommes d'affaires, plus difficiles cependant, de par les risques mêmes de leur profession, à rallier à ses vues. Alexandre de Browne de Tiège fut de ces derniers.

Il convient de remonter, pour éclairer la portée de ses interventions, à l'année 1890. Année cruciale pour l'État Indépendant du Congo, qui entre dans la phase de sa consolidation et de son agrandissement : la traite à combattre, les frontières à assurer, le danger mahdiste à conjurer, la poursuite de ce qu'on a appelé « les rêves nilotiques » du Roi, quelques révoltes enfin à réprimer, toutes ces lourdes tâches entraînent à d'importantes dépenses. Pour couvrir ces dépenses, l'État ne peut compter que sur le prêt annuel de deux millions de francs consenti par la Belgique en vertu de la Convention du 3 juillet 1890 et sur l'instauration des droits d'entrée, autorisée le 2 juillet précédent par les Puissances réunies à Bruxelles. Toutefois, cette dernière source de revenus restera théorique jusqu'en avril 1892, les dites Puissances tardant tout d'abord à ratifier l'Acte Général et la Déclaration, tardant ensuite à se mettre d'accord sur les bases du régime douanier à appliquer au Bassin conventionnel.

L'État Indépendant se voit donc, par la force des choses, contraint de produire lui-même les richesses nécessaires à son Trésor : c'est l'instauration du régime dénommé « *le faire-valoir direct* ». Insensiblement dès 1890, légalement depuis le décret secret du 21 septembre 1891, les agents du Gouvernement prennent « les » mesures urgentes et nécessaires pour con- » server à la disposition de l'État les fruits » domaniaux, notamment l'ivoire et le caout- » chouc » (circulaires Baert, Le Marinel, Lemaire).

Cependant l'État n'est nullement outillé pour assurer lui-même la mise en valeur des vastes terres vacantes spécialement visées par le décret du 21 septembre, à savoir les terres situées dans les bassins de l'Aruwimi, de l'Uele et de l'Ubangi. Le Roi-Souverain ne pouvant compter sur la collaboration des Sociétés de la rue Bréderode, que le nouveau régime prive de leurs principaux champs d'activité, confie l'exploitation du domaine à d'autres Compagnies, créées à cet effet. C'est ainsi que furent constituées à Anvers, le 2 août 1891, la *Société Anversoise du Commerce au Congo*, dite *l'Anversoise*, sous l'égide d'Alexandre de Browne de Tiège, et le 6 août suivant, sous l'égide du Capitaine North, l'*Anglo-Belgian India Rubber and Exploring Co*, en abrégé *Abir*.

Ces deux sociétés, au capital respectif de quatre cent mille francs et d'un million de francs, ont pour objet : la première, de faire, dans les limites les plus étendues, toutes opérations commerciales d'importation et d'exportation, d'exploitations industrielles, minières, forestières, agricoles et autres, dans le territoire de l'État Indépendant ; la seconde, d'exploiter et de vendre les produits naturels du Congo et de faire toutes les opérations tendant à la réalisation la plus avantageuse des marchandises, soit à l'état brut, soit après préparation. L'État, en échange des avantages qu'il concède, se voit attribuer un droit de contrôle sur les opérations des deux sociétés, ainsi qu'une large participation dans leurs bénéfices.

Pendant des années, il fut discuté sur le point de savoir quelle était l'exacte nature juridique des conventions originaires entre l'État et ces sociétés. « Était-ce, se demandera le Conseil » Colonial en 1911, une association, ce qui permet » de dire qu'en cas de résiliation de celle-ci » les avantages de l'association doivent prendre » fin de part et d'autre ? Ou la convention » peut-elle plutôt se comparer à un bail dont le » loyer total a été payé par la remise anticipative de titres en toute propriété ? » La question ne fut jamais résolue en théorie.

La transaction intervenue en décembre 1892 entre l'État Indépendant et les Sociétés de la rue Bréderode, suite aux décrets des 30 octobre et 5 décembre (création du domaine privé), eut certes pour effet de rendre à ces sociétés leur liberté d'exploiter les terres domaniales non expressément réservées à l'État ; les Compagnies concessionnaires subsistèrent cependant et entreprirent dès lors sans entraves la mise à fruit d'une importante partie du domaine privé.

On sait que les remarquables résultats commerciaux obtenus par ces Compagnies n'allèrent point sans de nombreux abus, commis par leurs agents dans leurs rapports avec les indigènes. Ce pénible état de fait attira à juste titre l'attention des membres de la Commission d'Enquête nommée par le Roi-Souverain en juillet 1904. Les révélations de cette Commission entraînent en 1906, comme le fera remarquer en 1911 un membre du Conseil Colonial, la déchéance partielle des droits des deux Compagnies. En ce qui concerne particulièrement *l'Anversoise*, cette société souscrivit le 12 septembre 1906 une convention aux termes de laquelle elle faisait abandon à l'État de tous les avantages résultant de sa concession. L'État reprit ainsi l'exploitation de ces territoires, mais en contrepartie s'engagea à céder à *l'Anversoise*, sur quai à Anvers et ce jusqu'au 31 décembre 1952, le caoutchouc et l'ivoire qu'il en retirerait, au prix de 4,50 frs le kg pour le caoutchouc et de 10,50 frs le kg pour l'ivoire ; ces prix pouvant

donner lieu à revision tous les cinq ans. L'*Abir* souscrivit avec l'État Indépendant une convention analogue.

Lorsque la Belgique eut annexé le Congo en 1908, l'un des premiers soucis de son gouvernement fut de rendre la liberté à la récolte des produits végétaux du domaine : tel fut l'objet du décret du 22 mars 1910. Ainsi que le signale le rapporteur du Conseil Colonial, « pour atteindre le but final de la libération de cette région, » grande comme cinq fois la Belgique, il faut... résilier les conventions de 1906 » intervenues entre l'État du Congo et les Compagnies concessionnaires. Cet objectif fut atteint par les deux conventions parallèles du 23 mai 1911, qui fournirent le thème de longues discussions au sein du Conseil Colonial, lequel ne manqua pas de rappeler l'action néfaste exercée par les deux Compagnies sur les indigènes soumis à leurs méthodes. En vertu de ces arrangements, la Colonie se trouve déliée des obligations découlant pour elle des conventions de 1906 et reprend la libre disposition des territoires anciennement concédés à l'*Anversoise* et à l'*Abir*, ces deux compagnies se bornant à reprendre en toute propriété les factoreries cédées par elles en 1906 à l'État Indépendant du Congo. Elles obtiennent cependant le droit de se choisir, dans les limites de leurs anciennes concessions, un patrimoine foncier dont elles acquerront la propriété au prix d'une mise en valeur satisfaisante (60.000 ha au maximum pour l'*Anversoise*). Pour le surplus, les deux compagnies abandonnent tous autres avantages généralement quelconques, la Colonie leur restituant en échange les parts qu'elle possédait dans les deux affaires (1.700 parts dans l'*Anversoise*).

Quelques mois plus tard, le 26 novembre 1911, l'*Anversoise* et l'*Abir* fusionnèrent en une société nouvellement constituée : la *Compagnie du Congo Belge*, qui poursuit toujours ses activités à l'heure actuelle.

Telle fut la première grande intervention d'Alexandre de Browne de Tiège dans le cours des événements congolais. L'histoire même de l'*Anversoise*, que nous avons brièvement retracée ci-dessus, nous renseigne à la fois sur la portée de cette intervention et sur son incidence politique. Économiquement, l'action de l'*Anversoise* et de l'*Abir* contribua à procurer au jeune État les ressources nécessaires à l'accomplissement de son vaste programme de consolidation, d'agrandissement et, plus tard, de magnificence ; socialement, l'action de ces deux sociétés fut regrettable et porta au prestige du Congo et de son Souverain plusieurs atteintes dangereuses.

La seconde intervention d'Alexandre de Browne de Tiège, intimement liée dans le temps et dans l'ordre logique aux origines de la pre-

mière, ne fut pas moins importante. Pour en saisir la réalité, il convient de se reporter une fois de plus aux difficultés financières éprouvées par le Roi-Souverain dès 1885 et croissant d'année en année. L'insuffisance du subside annuel voté par la Belgique en 1890, la mise en vigueur tardive des droits d'entrée avaient déterminé le Monarque, nous l'avons exposé plus haut, à recourir à l'exploitation commerciale des terres vacantes de l'État. L'ensemble des dispositions prises dans ce but était certes de nature à assurer l'alimentation du Trésor dans un avenir très rapproché, mais il eût été téméraire d'en attendre des résultats absolument immédiats. Pour combler le déficit du moment, il n'était qu'une solution : emprunter.

Les circonstances, cependant, étaient peu favorables à ce genre d'opération. Emprunter à nouveau à l'épargne belge, il n'en pouvait être question, l'emprunt de 150 millions de francs autorisé par le Parlement en 1887 ne suscitant que méfiance parmi le public. Emprunter à nouveau à la Belgique s'avérait aussi impossible, la convention de 1890 n'ayant été approuvée qu'à contre-cœur par une importante fraction des Chambres ; encore, en 1890, le cabinet était-il dévoué aux vues royales, tandis que cette fois, mis en présence du régime fiscal récemment instauré, le Gouvernement se montrait franchement mécontent. Il fallait donc chercher ailleurs, mais ici également la situation semblait sans issue, l'État du Congo s'étant précisément engagé, dans la convention de 1890, « à ne contracter désormais aucun nouvel » emprunt sans l'assentiment du Gouvernement « belge ».

Il était dans la nature du Roi-Souverain de ne pas se laisser arrêter par des obstacles qu'il considérait comme particulièrement irritants. Nécessité faisant loi, le Monarque s'adresse au groupe représenté par Alexandre de Browne de Tiège — le seul groupe de capitalistes qui lui fût favorable à cette époque — et conclut secrètement avec lui, le 25 novembre 1892, une convention d'emprunt. Aux termes de cette convention, dont l'existence ne sera révélée au public qu'en 1895, le groupe de Browne de Tiège s'engage à fournir à l'État, à titre d'avances, pendant trois ans, des sommes pouvant s'élever en principal, sans les intérêts courants et échus, à un total de cinq millions de francs, au fur et à mesure de ses besoins. L'État doit remettre à Alexandre de Browne de Tiège, si celui-ci l'exige, des bons du Trésor rapportant 6 % d'intérêts par an et remboursables au plus tard le 1^{er} juillet 1895.

Les sommes ainsi avancées à l'État ne sont pas garanties par une sûreté. Le groupe de Browne de Tiège exige infiniment plus : une vente *a remere* de seize millions d'hectares de

terres vacantes. Les sociétés anversoises s'étant vu concéder, trois mois plus tôt, de vastes étendues dans les régions septentrionales du Congo, la garantie du prêt actuel est choisie dans les régions centrale et nord-est de l'État : dix millions d'hectares dans les régions de l'Aruwimi et du Maniema ; six millions d'hectares dans les régions du Lac Léopold II et de la rivière Lukenie, à l'Ouest du 23^e méridien de Greenwich. En établissant approximativement sur la carte la configuration des terres décrites dans la convention, on constate que leur superficie représente plus du double de seize millions d'hectares ; notons en passant que l'État estimait sommairement à 50 % environ de la superficie totale la superficie des terres vacantes dont il pouvait disposer.

La convention précise enfin que l'État se réserve jusqu'à l'échéance, c'est-à-dire jusqu'au 1^{er} juillet 1895, la jouissance exclusive des biens vendus et que si, à cette date, il a remboursé les avances faites jusqu'alors, avec tous les intérêts échus, il aura le droit de rentrer dans la possession des biens. Passé ce délai, si le remboursement intégral n'est pas opéré, Alexandre de Browne de Tiège (entendons le groupe qu'il représente) conservera définitivement la propriété des biens vendus et il en aura désormais la jouissance exclusive.

En 1894, le Roi-Souverain tenta de mettre fin à cette convention draconienne. Son plan consistait à désintéresser le groupe de Browne de Tiège, grâce à une partie des sommes qu'il obtiendrait en vendant à une nouvelle société, la *Société Générale de Cultures*, les seize millions d'hectares dont il retrouverait la propriété, plus un million d'hectares situés dans la région du Lac Tumba. La dite société fut effectivement créée, par décret secret du 30 novembre 1894, sous l'égide du Colonel North. L'État Indépendant s'attribuait de multiples avantages, et au premier rang de ceux-ci le droit de récolter pendant cinquante ans tous les produits naturels des terres vendues à la société, hormis celles situées dans les régions du Lac Léopold II et de la Lukenie, moyennant paiement d'une redevance fixée au tiers du produit net des ventes réalisées. Par cette combinaison, l'État Indépendant devenait en quelque sorte le concessionnaire d'une société propriétaire de dix-sept millions d'hectares, ce qui était infiniment plus hardi que ne l'avait été, pour l'exploitation du domaine privé, la constitution des sociétés *Abir* et *l'Anversoise*. Cette fois, l'État ne se contentait plus d'affermier son domaine pour assurer sa subsistance : il l'aliénait.

Il fallait mettre le Gouvernement belge au courant, et sans tarder, la nouvelle société devant entrer en jouissance le 1 janvier 1895. Le cabinet, présidé depuis la retraite d'Auguste

Beernaert par de Burlet, refusa nettement son approbation et, le 5 décembre, songea à se retirer. A ce moment se joue une partie extrêmement serrée. Le Roi-Souverain exige un nouvel emprunt à la Belgique, puisqu'il doit sacrifier sa combinaison ; le cabinet refuse. Le Roi-Souverain fait alors valoir que, faute d'être aidé d'une manière ou d'une autre, l'État devra suspendre ses paiements à la date du 1^{er} janvier 1895 ; il réclame une décision pour le 18 décembre. Dans ces conditions, le cabinet estime que la reprise immédiate du Congo par la Belgique s'impose : le 9 janvier 1895, le traité de cession est conclu entre les deux États.

Il nous suffira de rappeler que le Parlement belge, saisi du projet de loi approuvant ce traité, se révéla profondément hostile à cette solution, si contraire à l'esprit de la convention de 1890, puisqu'elle signifiait pour la Belgique la reprise d'un Congo lourdement obéré, alors que la dite convention n'envisageait comme possible que l'annexion d'un Congo devenu définitivement prospère. La révélation de l'arrangement secret conclu en 1892 avec de Browne de Tiège, en évidente violation de la convention de 1890, mit le comble aux rancœurs de la législature et de l'opinion publique. Devant cette unanime opposition, le Cabinet dut renoncer à l'annexion immédiate. L'échéance de la créance de Browne de Tiège approchant à grands pas, force fut bien au Gouvernement et au Roi-Souverain de se rallier à la proposition mise en avant le 18 mai par Th. De Lantsheere, à savoir d'accorder à l'État Indépendant du Congo les fonds nécessaires, en ordre principal pour désintéresser en temps utile le groupe de Browne de Tiège, et subsidiairement pour permettre à l'État de pourvoir à l'insuffisance de ses ressources budgétaires. C'est ce que, reprenant l'expression de M. Helleputte, on appela à l'époque l'adoption par les Chambres de « mesures provisionnelles » : cette adoption se fit *in extremis*, et malgré la violente opposition de la gauche libérale et socialiste, le 27 juin à la Chambre, le 28 juin au Sénat.

Le rappel succinct de ces événements nous conduit à conclure que la convention intervenue en 1892, sous l'empire d'une urgente nécessité, entre le Roi-Souverain et Alexandre de Browne de Tiège fut bien réellement à l'origine d'une des crises les plus aiguës qu'eut à surmonter l'État Indépendant du Congo : le premier projet de reprise du Congo par la Belgique trouve dans cette convention sa cause directe.

Le 9 mars 1896, les terres vacantes situées dans les bassins du Lac Léopold II et de la Lukenie furent déclarées biens de la Couronne ; elles furent incorporées à ce titre, le 23 décembre 1901, dans la Fondation de la Couronne.

Il nous reste, pour achever de retracer la

carrière d'Alexandre de Browne de Tiège, à fixer quelques points de moindre importance. Le 4 août 1890, Alexandre de Browne avait obtenu la naturalisation belge. Le 27 mai 1900, il fut élu député catholique pour l'arrondissement de Saint-Nicolas, en compagnie de Raemdonck et Van Brussel (tous deux réélus) et de Van Naemen. Ses interventions au sein du Parlement furent peu nombreuses ; il s'abstint pratiquement de prendre part aux débats relatifs à l'échéance du droit d'option de la Belgique, en 1901. Il ne fut pas réélu en 1904.

Alexandre de Browne de Tiège était Chevalier de l'Ordre de Léopold, Commandeur de l'Ordre de Léopold II, Chevalier de l'Ordre Royal du Lion du Congo.

18 octobre 1951.
Alain Stenmans.

E. Van der Smissen, *Léopold II et Beernaert*, 2 vol., Brux., 1912, II, p. 417. — Wauters A. J., *Histoire politique du Congo belge*, Brux., 1911. — F. Masoin, *Histoire de l'État Indépendant du Congo*, vol., Namur, 1913, I, pp. 193-199. — J. Stengers, *La première tentative de reprise du Congo par la Belgique (1894-1895)*, in *Bulletin de la Soc. Royale Belge de géogr.*, 73^e année, fasc. I et II. — A. Stenmans, *La Reprise du Congo par la Belgique*, Brux., Éditions techniques et scientifiques, 1949, pp. 135, 144-146, 173, 176, 189, 194-197, 199, 203. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, 1934, pp. 335, 343. — A. Van Iseghem, *Les Étapes de l'Annexion du Congo*, Brux., 1932, p. 20. — J. Verhoeven, *Jacques de Dixmude*, Brux., 1929, p. 147. — D. C. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, pp. 384, 386. — L. Bauer, *Léopold le Mal-Aimé*, Paris, 1935, pp. 253, 276. — *Mouvement géogr.*, 14 août 1892 ; 4 septembre 1892 ; 2 octobre 1892 ; 1895, pp. 145, 146, 174 ; 1910, p. 306 ; 1911, p. 285. — *Trib. cong.*, 9 juin 1910. — Consulter également les *Bull. off.*, surtout 1906, 1908, 1911. De précieux renseignements nous ont été communiqués par Monsieur L. de Cocq de Rameyen, gendre d'Alexandre de Browne de Tiège, par la Compagnie du Congo Belge, par M^{me} H. Denis-Bohy, chef de la Section de Documentation de la Bibliothèque du Parlement, par Le Recueil Financier. Les Archives de la Colonie n'ont pu nous fournir de documents relatifs à cette étude.

BROYON (Philippe), Voyageur et trafiquant (Suisse, vers 1850-... ?).

Parti pour l'Afrique Orientale, il s'était fait trafiquant de produits tropicaux, surtout d'ivoire, prenant comme base la côte de Zanzibar. Il parcourut à maintes reprises l'hinterland de cette côte et connut bientôt parfaitement les grandes pistes des caravanes qui sillonnaient l'Outatoura, le Mounda-Mkali, etc., entrant en relations amicales avec nombre de chefs indigènes et évitant soigneusement les routes fréquentées par les Rougas-Rougas pillards. Il avait, en effet, un jour eu maille à partir, à propos d'une vente d'ivoire à la côte, avec leur redoutable chef Mirambo qui avait confisqué toute la provision de marchandises

que le trafiquant avait importées d'Europe comme produits d'échange.

En 1876, il était installé dans l'Unyamwési et y avait épousé la fille d'un des principaux chefs.

Or, en 1876, le Comité de la Conférence Géographique de Bruxelles avait fait le projet d'organiser une expédition chargée d'établir des stations et de faire un voyage d'exploration dans le centre africain. Il avait pressenti Broyon qui avait offert ses bons offices pour guider les explorateurs et les aider à l'établissement de postes.

Le 3 décembre 1877, Broyon rencontra, près de Mwapwa au cours d'une de ses randonnées commerciales, la caravane de Wautier et Dutriex qui allait rejoindre Cambier lors de la première expédition belge de découverte par la côte orientale. Les deux caravanes firent route ensemble vers le Mounda-Mkali ; l'expérience de Broyon fut d'une grande utilité à Wautier. A Pongouli, les voyageurs apprirent par les indigènes que, près du lac Tchaia, un explorateur anglais (Penrose) venait d'être assassiné par les Rougas-Rougas et que son escorte et ses porteurs avaient de même été massacrés. Wautier consulta Broyon sur la route à suivre pour éviter de tomber dans une embuscade identique. Le voyageur suisse conseilla de se porter vers le Nord, vers Hekungu, où il connaissait un chef hospitalier qui, disait-il, leur procurerait des vivres en abondance. Son conseil fut suivi et avec un bon guide, le chef même de Pongouli, les deux caravanes partirent vers l'Outatoura, en doublant les étapes ; on arriva sans encombre à Hekungu le 14 décembre. Le 19, hélas, Wautier, à bout de forces succombait à la fièvre. Le compagnon de route de Broyon, le pasteur Dodsgun, quoique protestant, fut prié de célébrer la cérémonie religieuse d'inhumation de Wautier. Broyon continua d'accompagner Dutriex jusqu'à la rencontre avec le capitaine Cambier, le 6 janvier 1878. Ensemble ils gagnèrent Tabora. Après cette date, nous ne retrouvons nulle trace de Broyon dans aucun journal d'explorateur.

22 février 1951.
M. Coosemans.

De Martrin-Donos, *Les Belges en Afrique centrale*, t. I, pp. 30, 38, 41. — H. Gessi, *Seven years in central Africa*, Lettre du 4 décembre 1879. — D. C. Boulger, *The Congo State*, London, 1896, p. 22.

BRUGGEMAN (Jean-Antoine), Mécanicien à la Compagnie du Chemin de Fer du Congo (Gand, 30.8.1858-Matadi, 11.11.1892).

Machiniste de profession, il s'engagea à la Compagnie du Chemin de Fer du Congo et partit pour l'Afrique le 21 août 1890. Il prit

part, dès le début, aux travaux du rail et fit partie de l'équipe qui s'attaqua au massif du Palabala. Le personnel blanc était très éprouvé par la chaleur, la fatigue, les fièvres. En 1892, Bruggeman avait les nerfs à bout ; néanmoins, il voulait tenir, car les machinistes faisaient défaut et l'ingénieur Espanet voyait avec anxiété son personnel qualifié se réduire de plus en plus. Et voilà qu'une nouvelle catastrophe se produisit : le 11 novembre 1892, Bruggeman qui conduisait un train de service venant du Palabala alla heurter violemment, par une manœuvre imprévue dans une courbe très prononcée, un wagon de dynamite garé au km. 3, près du Ravin Léopold. Une formidable explosion arracha voie et remblai, faisant de nombreuses victimes : beaucoup de blessés et parmi les tués le surveillant Hilger, le gérant de la S.A.B., Lejeune, dix travailleurs noirs et le malheureux Bruggeman, complètement déchiqueté et mis en pièces par l'explosion.

10 mai 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1892, p. 152b. — R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Cuypers, Brux., 1947, p. 231.

BRUNEEL (*Albéric-Constantin-Édouard*), Major A.E.M. d'Infanterie, Inspecteur d'État (Renaix, 5.1.1863-Sart-Tilman, Liège, 6.8.1914). Fils d'Auguste et de Demaesenier, Zoé.

Admis à l'École Militaire le 2 mai 1881, il en sortait le 10 mai 1883 avec le grade de sous-lieutenant ; désigné pour le 4^e régiment de ligne il entra à l'École de Guerre en 1889 et en sortait le 23 décembre 1892 avec le diplôme d'adjoint d'état-major. A l'issue des stages réglementaires il fut nommé aide de camp du Général Six et, à la mort de ce dernier, passa en la même qualité au service du Général Kraus à Gand.

A ce moment, il était question d'envoyer en Chine une légion belge destinée à participer à la répression de la révolte des Boxers ; Bruneel désirait en faire partie ; mais le départ de cette légion ayant été ajourné, il tourna ses regards vers le Congo et résolut d'y poursuivre sa carrière militaire.

Admis par l'E.I.C. comme lieutenant de la Force Publique, il s'embarqua le 16 janvier 1901 ; à Boma le 18 février, il fut désigné pour être attaché à la direction du district de l'Uele. Il partit aussitôt pour le Haut Congo et arriva à Djibir le 13 avril. De là, il poursuivit son voyage afin de prendre le commandement de la zone des Makrakra. La maladie le força à redescendre vers Niangara le 14 avril 1902 ; rétabli, il fut désigné en janvier 1903 pour commander l'Enclave de Lado où il termina son premier terme.

Rentré au pays le 29 décembre 1903, il reprit

le chemin de l'Afrique le 25 août 1904 ; désigné pour reprendre le commandement du district de l'Équateur, il y prit rang de Commissaire Général (18 décembre 1904). Il y fit un terme complet, très laborieux, continuant la tâche que s'étaient assignée ses prédécesseurs Dubreucq et De Bauw. Au cours de ce terme, il procéda à la reprise pour le Gouvernement des établissements de la Société concessionnaire « Abir » (bassin de la Maringa et du Lopori) et se comporta vaillamment lors des révoltes indigènes dans cette région, qui fut constituée en zone de la Maringa-Lopori. Toujours actif, il profitait de ses moments de loisir pour faire des prospections botaniques et envoya en Belgique de nombreux et curieux échantillons de plantes tropicales dont plusieurs furent baptisées de son nom.

Il exécuta à Coquilhatville d'importants travaux d'assainissement et d'assèchement de marais. Il rentra en Belgique le 11 septembre 1907.

Nommé Inspecteur d'État le 13 mars 1909, il repartait le 1^{er} avril prendre le commandement de la Force Publique à Boma. A l'expiration de son terme de service il rentra en Europe le 8 mai 1911.

Il ne devait plus retourner en Afrique. La guerre de 1914 trouva le Major Bruneel en Belgique, prêt à servir son pays. Dès la déclaration de guerre, il reprenait rang dans l'armée belge et se conduisait en brave à la défense de Liège ; les tout premiers jours de l'attaque de cette position, Bruneel, engagé au plus fort du combat, fut tué à Sart-Tilman, le 6 août. Un de ses fils, Léon, mourait lui aussi pour la Patrie, le 31 octobre de la même année.

Albéric Bruneel était Chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre Royal du Lion, décoré de l'Étoile de Service à deux raies, de la Croix militaire de 1^{ère} classe, de la Croix de Guerre, de la Croix de Feu ; il était Officier de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare.

17 août 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., mars 1930, p. 10. — *Bull. Soc. géogr. d'Anvers*, 1907-08, p. 457. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*. — Note de M^{me} Bruneel.

BRUNFAUT (*Émile-Fortuné-Joseph*), Agent de l'Association Internationale Africaine (Ypres, 9.2.1856-Ostende, 2.9.1898).

Il était agent comptable à Bruxelles quand, tenté par l'aventure africaine, il demanda en 1882 à partir au service du Comité d'Études du Haut Congo. Il s'embarqua le 15 août. Quelque temps après son arrivée à Vivi, il fut averti qu'il aurait à remplacer à Bolobo le

lieutenant Orban qui, malade, allait descendre vers Boma, laissant la garde de la station à son adjoint Boulanger. Fin février 1883, Brunfaut s'embarquait à Léopoldville, en compagnie de l'Anglais Johnston, sur une allège payagée par une escouade de Zanzibarites. Le 3 mars, il abordait le pays bayanzi du fameux chef Ibaka, voisin de Bolobo. A la station, Orban attendait son remplaçant.

Brunfaut prit rapidement contact avec les peuplades bayanzi avec lesquelles il sembla dès le début sympathiser. En avril, le poste était alerté : deux soldats zanzibarites avaient été assassinés dans une rixe au sujet d'une femme par le chef indigène Gatula ; quelques jours plus tard, en mai, un incendie accidentel détruisait une partie de l'étable de la station ; Stanley, justement, passait par Bolobo ; il y séjourna du 23 au 28 mai, s'enquit des dispositions des Bayanzi vis-à-vis des blancs et profita de son passage pour obtenir de l'assemblée des chefs la confirmation officielle de la cession du territoire de Bolobo à l'A. I. C. Tout était calme quand il partit pour se rendre à Msuata.

A peine rentré à Léopoldville, Stanley apprit que de nouvelles difficultés se présentaient pour le chef de poste de Bolobo, Brunfaut. Aussitôt, il fit appareiller la flottille de l'Association, composée de l'*A.I.A.*, l'*En Avant*, et le *Royal*. En compagnie de Roger, il donna ordre de diriger les steamers vers Bolobo ; l'*En Avant* en tête, ils étaient près de la station, le 29 août 1883, quand ils furent assaillis par des décharges répétées de fusils à pierre. Les steamers jetèrent l'ancre près d'une île inhabitée, devant le village de Manga ; le lendemain, attaque des gens de Manga. La riposte des blancs imposa silence aux assaillants. A Bolobo, Stanley apprit le lendemain que, depuis trois jours, Brunfaut et Boulanger tenaient tête avec leur petite garnison à un ennemi que sa force numérique rendait audacieux ; une partie de Bolobo était incendiée ; aucun malentendu entre la station et les Bayanzi ne justifiait cette attitude hostile. Stanley renvoya à Léopoldville le *Royal* à bord duquel avait pris place Boulanger qui rentrait, fin de terme, porteur d'un message au lieutenant Liebrechts qui devait ramener le steamer pourvu d'un canon Krupp et de munitions. Pendant l'absence du *Royal*, des coups de feu furent encore échangés à Bolobo, mais le 13 septembre le calme était revenu. Cependant, pour impressionner les turbulents Bayanzi, Stanley, à l'arrivée du *Royal*, jugea utile de faire une démonstration spectaculaire de la puissance des blancs en faisant mettre en action le canon en présence de la population indigène qui se montra sidérée. Le prestige du blanc s'en trouva à ce point accru qu'Ibaka consentit à faire sa soumission et à payer l'indemnité que lui réclama Stanley pour

rançon de sa rébellion. Ibaka s'exécuta, mais une rage secrète au cœur. A son départ, le 16 septembre, Stanley laissa à Bolobo un renfort de soldats commandés par Liebrechts. Avec beaucoup de diplomatie, mais aussi de fermeté, Brunfaut parvint à se concilier les tribus qui entouraient le poste ; il les étudia avec patience et nous a laissé des notes intéressantes à leur sujet (Burdo, III, pp. 195-204). Cependant Liebrechts et Brunfaut ne parvinrent pas à amener les Bayanzi à les aider à reconstruire le poste qui, en 1884, se releva cependant de ses ruines grâce à l'infatigable activité des deux blancs.

Mais les sujets d'Ibaka n'avaient pas pardonné à Boula Matari la rançon de 800 mitakos qu'ils avaient dû payer. Avertis de la prochaine visite de Stanley, ils jurèrent de se venger ; sous un prétexte futile, à savoir le refus des deux blancs d'assister à une cérémonie d'inhumation accompagnée de sacrifices humains, les Bayanzi, à la voix de Mondombero, un parent du défunt, se préparèrent à une nouvelle attaque du poste dans la nuit du 13 au 14 janvier 1884 ; silencieusement, à la faveur de l'obscurité, ils gravirent la colline dénudée de Bolobo et, arrivés à l'habitation où dormaient les deux blancs, ils y mirent le feu ainsi qu'aux huttes avoisinantes. La petite garde zanzibarite du poste, apeurée, avait déserté et s'éloignait en pirogue sur le fleuve. Liebrechts et Brunfaut, à moitié vêtus, sortirent de leur habitation en feu, et se cachèrent dans les hautes herbes jusqu'au matin ; miraculeusement, ils furent sauvés par l'arrivée d'un trafiquant bateke pourvoyeur de la station française de Mbossi, qui leur apportait des vivres ; à bord de ses pirogues, Brunfaut et Liebrechts allèrent à la rencontre de Stanley ; le 14, ils rejoignirent les Zanzibarites déserteurs et le 15, la flottille de l'État. Dans un appareil imposant, ces forces atteignirent Bolobo. Ibaka impressionné vint protester de sa fidélité, rejetant sur Mondombero la responsabilité des incidents.

Liebrechts resta à Bolobo. Brunfaut descendit avec la flottille de l'État vers Léopoldville. Épuisé, il demanda à rentrer en Europe en juin 1884. Il avait bien besoin de se reposer. Il ne repartit que le 23 mars 1887 et fit un nouveau terme de deux ans. Il fit un 3^e terme du 6 juillet 1893 au mois d'octobre 1896 et mourut à Ostende deux ans plus tard.

12 mai 1951.
M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, pp. 71, 79, 81, 84. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur, 1913. — *Bull. de la Soc. Royale belge de Géogr.*, 1884, p. 380. — Burdo, *Les Belges en Afrique centrale*, t. III, pp. 56, 149, 184, 185. — *Mouvement géogr.*, 1894, p. 102. — Chapaux, *Le Congo*, Rozex Brux., 1894, pp. 93, 97. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

BUGSLAG (?...), Charpentier naval allemand (Vers 1855... ?-Schleswig-Holstein, 9.12.1891).

Son premier séjour au Congo date de 1878 ; il accompagna le major autrichien von Meckow qui allait explorer le Kwango et débarqua avec lui à Saint-Paul de Loanda le 6 novembre 1878. Le 12 juin 1880, ils étaient à Malange et atteignaient le Kwango le 19 juillet suivant. À son retour à Malange, en mai 1881, Bugslag rencontra von Wissmann, arrivé récemment d'Europe avec son ami Pogge, pour conduire une expédition au Kasai. Quelques années plus tard, Bugslag allait devenir le compagnon de voyage dévoué et inséparable de von Wissmann. Rentré dans son pays, le charpentier naval ne songea plus qu'à reprendre au plus tôt ses randonnées africaines. Vers la fin de 1883, il repartait et avait la bonne fortune de retrouver au Congo, en décembre, von Wissmann qui, avec le Dr Wolff, von François et les frères Muller, avait quitté Hambourg le 16 novembre 1883 dans l'intention de poursuivre l'exploration au Kasai. Bugslag ne demanda pas mieux que d'accompagner ; en janvier 1885, von Wissmann fondait le poste de Luluabourg. De là, il décida de descendre la Lulua pour en vérifier la navigabilité. Dans ce but, il envoya en aval des rapides de Bena-Tshidi Bugslag et Hans Muller pour y construire des embarcations. Celles-ci terminées, l'expédition se rendit à Bena-Tshidi et commença la descente de la Lulua qui se poursuivit sans grandes difficultés jusqu'au confluent avec le Kasai. L'expédition ayant atteint son but, von Wissmann et ses compagnons rentrèrent à Boma, laissant la direction de Luluabourg à Bugslag.

À son troisième voyage en Afrique von Wissmann, accompagné de Le Marinel, retrouva Bugslag à Luluabourg (juin 1886). Le 19 novembre suivant, les deux explorateurs emmenèrent leur dévoué collaborateur en une nouvelle expédition vers l'Est, comptant parcourir la zone arabe aux environs de Nyangwe. La garde de Luluabourg fut confiée à de Macar et au Dr Sommers. Le 12 janvier 1887, les voyageurs passaient la Lukusi ; le 23 janvier s'effectuait la traversée du Lomami et ils arrivaient à Nyangwe, croyant pouvoir y entrer en relation avec Tippe-Tip car ils comptaient sur son concours. Mais le chef arabe était parti pour Zanzibar et Sefu, son neveu, reçut les explorateurs avec mauvaise humeur. Le Marinel n'alla pas au-delà et rebroussa chemin, tandis que von Wissmann et Bugslag demeuraient contraints et forcés à Nyangwe, avec une escorte de dix soldats angolais et une vingtaine d'affranchis baluba recrutés en cours de route. Pendant des semaines, ils furent réellement prisonniers des Arabes. Ce n'est que le 7 mars qu'ils furent

autorisés à poursuivre leur voyage. Le 29 avril, ils débarquaient à la pointe méridionale du lac Tanganika ; puis, en un mois et demi de marches épuisantes, von Wissmann et Bugslag, exténués, souvent transportés en litière, atteignirent le lac Nyassa (13 juin 1887). De là, par le Shire, puis par la route, ils arrivèrent à Blantyre et enfin à Quilimane, sur l'Océan Indien. Ils avaient effectué une traversée complète du continent africain d'Ouest en Est.

Rentré en Europe le 12 octobre (1887), Bugslag, sitôt rétabli, n'aspirait qu'à retourner en Afrique ; l'occasion lui en fut bientôt offerte : le Dr Wolff, l'ancien compagnon de voyage de von Wissmann, lui proposa de l'accompagner au Togo. Il accepta avec empressement. Ce fut son dernier séjour en Afrique. Épuisé par ses voyages successifs, Bugslag, lorsqu'il rentra dans sa patrie, succomba.

25 février 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1886, p. 35b ; 1891, p. 126a. — A. Chapaux, *Le Congo, Rozez*, Brux., 1894, p. 113. — M. Plancquaert, *Les Jaga et les Bayaka du Kwango*, Mém. I.R.C.B., 1932, p. 108. — R. Cambier, *von Wissmann*, Biographie coloniale belge, t. I.

BULS (*Charles-G.-F.*), Orfèvre, membre de la Chambre des Représentants de Belgique, bourgmestre de Bruxelles, voyageur, écrivain et homme d'œuvres (Bruxelles, 13.10.1837-Id., 13.7.1914). Fils de Charles-Jacques, orfèvre, et d'Anne-Thérèse-Sophie Hellemans.

Charles Buls fit, à l'Athénée royal de sa ville natale, des humanités classiques complètes et certainement fructueuses à en juger par l'humanisme foncier dont se coloreront sa vie et ses écrits.

Ces études achevées, le jeune Buls se met à l'école de son père et sans doute est-ce là que le futur restaurateur de la Grand'Place de Bruxelles acquerra les connaissances et les tendances qui en feront un de nos premiers urbanistes. Il était trop naturel qu'avec cet humanisme dont nous avons dit que l'avaient marqué ses humanités, le jeune orfèvre passât bientôt des œuvres, orfèvres dans l'or et l'argent pour fêtes bourgeoises, conformistes ou galantes, à celles qui se bâtissent de pierres et de mortier pour les fêtes populaires, civiles ou religieuses. Le même humanisme confèrera aux évasions, naturelles à un jeune homme nanti comme est Buls, le caractère du voyage d'études et, aux récits qu'il nous en fera, les grâces assorties d'un goût parfait dans la description des milieux et d'un vif intérêt humain dans les anecdotes contées. C'est en humaniste également que Buls mènera sa politique personnelle quand ses amis l'appelleront à siéger,

de 1881 à la fin de 1903, au Conseil communal de Bruxelles où il ceindra l'écharpe du « mayeur » de 1881 à la fin de 1899, ou à la Chambre des Représentants, de 1882 à 1884. Il se montrera particulièrement soucieux de promouvoir l'éducation populaire, fondant en 1864 la Ligue de l'Enseignement dont il sera le secrétaire durant dix-sept ans, acceptant la présidence d'honneur du Willemsfonds et faisant partie, dès 1879, du Conseil d'administration de l'Université libre de Bruxelles. Mais, les difficultés où se débat, en son temps, la classe ouvrière de son pays, ne le laisseront pas non plus indifférent. Ses interventions au Conseil communal de Bruxelles sur les *ouvriers sans travail* (1893) et sur le *minimum de salaire* (1896) ne passeront pas inaperçues et ne resteront pas tout à fait inefficaces.

C'est sous la magistrature de Buls que sera reconstruite la Maison du Roi (Brood Huis), de longtemps délabrée, achetée par la Ville en 1860, démolie en 1873 pour n'être entièrement restaurée qu'en 1895. Et cette restauration entraînera la mise en état de toute la Grand' Place, inégalable châtée du passé de la Cité. Le bourgmestre n'avait-il pas écrit, en 1893, son étude sur l'*Esthétique des Villes* qui eut deux éditions successives en langue française (1893 et 1894), puis en 1898, une édition en langue allemande ? N'avait-il pas en 1897 écrit une revue de l'architecture en Belgique dans le *Journal of royal Institute* de Londres ? Buls, d'ailleurs, s'intéresserait toujours aux problèmes de l'urbanisme, de la décoration monumentale des agglomérations et de la décoration végétale des banlieues. En 1903, il publierait à Bruxelles, chez Weissenbruch, son travail sur la *Restauration des Monuments anciens* et donnerait une étude sur l'*Esthétique de Rome*. En 1904, dans la *Revue de l'U. L. B.* et en tiré à part, nous en recevions une conférence sur le *Forum romain*. En 1908, il publierait à Bruxelles, chez Van Oest, son *Évolution du pignon à Bruxelles* et, en 1910, il complèterait son *Esthétique des Villes*, par une étude sur l'*Isolément des vieilles Églises*. La même année d'ailleurs paraîtrait son rapport présidentiel sur les *Amis de la Forêt de Soignes*.

Dans un domaine voisin de celui de l'urbanisme, il avait publié en français et en néerlandais, un travail sur la *Culture intellectuelle de la Belgique*.

Si l'esthète n'avait guère à apprendre du Congo mal connu de son temps, les découvertes de Stanley dans le Centre africain et les entreprises antiesclavagistes et civilisatrices du Roi des Belges dans ce même territoire devaient nécessairement émouvoir en notre héros le voyageur aux curiosités sans cesse renouvelées et l'humain à qui rien d'humain n'est étranger, qu'il était également. Dès 1879, il a lu avec le plus vif

intérêt les deux volumes du *Through the Dark Continent* du découvreur du cours intégral du Congo. En 1890, le 20 avril, il offrira, en sa qualité de premier magistrat de sa ville natale, un banquet fastueux, breughelien, rubénien, dans la salle gothique de son Hôtel de ville, à l'explorateur qu'il a reçu la veille à la Gare du Nord, entouré de ses échevins, et que les envoyés militaire et civil du Roi ont installé au Palais de Bruxelles en hôte d'honneur du Souverain. Mais ce n'est qu'en 1898, invité par la C^{ie} du Chemin de fer du Congo, dont le Colonel Thys dirige les activités, à l'inauguration de la voie ferrée de Matadi à Léopoldville arrivée au Stanley-Pool après les batailles que l'on sait, que Charles Buls pourra visiter le Congo, en prenant mieux son temps que les autres invités de la C^{ie}, et, peu après, confier à ses concitoyens ses impressions et ses observations sur la future colonie belge dans une conférence brillante et un ouvrage des plus distingués.

C'est le 11 juin 1898 que le s/s *Albertville* quitta Anvers en fête, emportant vers l'équateur africain les soixante invités, dont 26 journalistes belges ou étrangers, de la Compagnie triomphante. Le Roi s'était fait représenter par le général-major Daelman, le Gouvernement, par le comte Hippolyte d'Ursel entre autres, l'évêque de Gand dont le diocèse avait fourni leurs premiers aumôniers aux pionniers de la ligne, par un chanoine et par le premier curé de Matadi. « Et l'on vit s'avancer, écrit M. R. J. » Cornet, dans sa *Bataille du Rail*, méphisto- » phélique et grave, menu et distant, le bourg- » mestre de Bruxelles, orfèvre et grand voyageur, » apprécié par quelques-uns pour avoir intelli- » gemment restauré la Grand'Place de Bruxelles, » et considéré par la plupart comme un phéno- » mène parce qu'il refuse par principe toutes les » décorations. » Après un voyage sans anicroches, interrompu seulement par de courtes escales à Lisbonne, à Libreville et à Cabinda, l'*Albertville* toucha Boma le premier juillet. Ses passagers d'honneur entendirent en plein air une allocution fine à la fois et vibrante du bel humaniste qu'était le Président du Tribunal d'appel, Félix Fuchs, faisant fonction de Gouverneur général du Congo ; ils assistèrent, toujours en plein air, à une revue des troupes noires de la capitale congolaise, passée par le général-major représentant le Roi et, le soir, après un banquet de fête nationale, à des danses indigènes, quelque peu effarantes pour les non-initiés aux secrètes beautés du tam-tam des Bantous. Le lendemain, l'*Albertville* poursuivit son voyage et toucha Matadi d'où, le 4 juillet, six trains emportèrent les hôtes de la C^{ie} vers la Mpozo, le Pic Cambier, le massif du Palabala, Kenge, Songololo et Tumba où, après un banquet en tenue de soirée avec décorations, sauf

pour notre héros, et truffé de discours, feu d'artifice et danses occuperont la soirée. Le lendemain, les voyageurs sont déposés au Stanley-Pool vers la fin de l'après-midi. Le 6 juillet, Brazzaville les reçoit. Le soir, ils en ramènent ceux qui les ont reçus, et c'est sur le perron du mess de Léopoldville qu'a lieu la cérémonie officielle d'inauguration de la ligne. Thys, Fuchs, le comte d'Ursel, au nom du Gouvernement belge, et le baron allemand Danckelmann, au nom des puissances signataires de l'Acte de Berlin, célèbrent à l'envi le travail accompli et en félicitent le tenace meneur et les courageux artisans. Suivent un nouveau banquet, un nouveau feu d'artifice, une retraite aux flambeaux. Le lendemain, sept juillet, la plupart des invités reprennent les trains qui les reconduiront à Matadi où, après un dernier festin qu'offrira Félix Fuchs, ils reprendront leur place à bord de l'*Albertville*, pour rentrer à Anvers, après escales à Saint-Paul de Loanda, Sainte-Hélène, aux Iles du Cap Vert et aux Iles Açores, le 6 août seulement.

Charles Buls est resté à Léopoldville où il assiste à un pittoresque marché et à une inquiétante audience du Tribunal présidé par le juge Beekman et d'où il se rend à Kimuenza où il a un long entretien avec le R. P. Liagre, S. J. Il prend ensuite passage, en compagnie du Dr Étienne, à bord du s/w. *Princesse Clémentine*, pique vers les Dovers Cliffs, remonte le Chenal, passe quarante-huit heures sur le sable en vue de Kwamouth, visite le camp militaire de Yumbi, rencontre le Rév. Grenfell et ses typographes de couleur à Bolobo, passe par Irebu, Coquilhatville, Mobeka, où Lothaire a une factorerie, Umangi, Upoto, Yangambi et arrive, le vingt-sixième jour, à Stanleyville où il est reçu par Malfeyt. Il y prend contact avec les Arabisés de Saïd-ben-Sabethi et avec les pêcheurs wagenia des Falls et d'en amont. Il pousse même une pointe sur la rive gauche du Fleuve. A la descente, il s'arrête à Nouvelle-Anvers où il visite longuement la colonie scolaire confiée par l'État aux missionnaires de Scheut et celle de Berghe-Sainte-Marie. Il se rembarque à Matadi et rentre au pays à bord du s/s *Bruxellesville*.

Ce voyage a fait de Buls un fervent partisan de l'œuvre léopoldienne au Congo et, dès le 22 février 1899, il fait à Anvers, sous les auspices à la fois de la Société royale de Géographie, du Club africain et du Cercle artistique et littéraire d'Anvers, une conférence brillante à la fois et précise autant que détaillée sur son voyage du Stanley-Pool aux Stanley Falls, conférence résumée avec soin dans le *Bulletin de la Soc. Roy. de Géographie d'Anvers*, T. XXIII, 1899-1900, pp. 224 et suiv.

Quatre mois plus tard, paraissent ses *Croquis congolais* (Bruxelles, Balat, 1899) rehaussés de

photogravures, d'après photographies du Dr Étienne et de nombreux dessins

Ce long reportage de Buls sur les six semaines que dura son voyage aller et retour du Stanley-Pool au Stanley Falls est particulièrement descriptif mais descriptif avec la sobriété aussi dédaigneuse de toute couleur trop vive qu'attachée aux images tirées de la mythologie, de l'histoire et de la géographie anciennes, qu'inspirera toujours à l'écrivain la formation humaniste traditionnelle. Il contient cependant trois chapitres de réflexions sur l'avenir de l'armée de couleur, celui des missions chrétiennes catholiques ou protestantes, et celui du commerce européen libre, ainsi que quelques observations sur la perfectibilité de la race noire, l'évolution probable des parlers congolais, les dangers de l'alcoolisme et des « mariages de Loti » pour les Européens privés en colonie de toute vie de société et de toute distraction intellectuelle. Certaines de ces considérations étonnent vivement celui qui les relit aujourd'hui, mais elles étaient toutes sincères, prudentes et nuancées et s'inspiraient uniquement du souci de porter remède aux maux diagnostiqués. Buls signalait, au cours de son reportage, l'intérêt d'un conte de J. Conrad, recueilli dans ses *Tales of Unrest*, et qui fut traduit par M. G. D. Périer sous le titre : *Un avant-poste de la Civilisation* (Brux. Renaissance d'Occident, 1925).

Traduisant en actes les tristesses et les admirations qu'il avait éprouvées, Charles Buls organisa, dès sa rentrée au pays, une œuvre des bibliothèques congolaises qui étendrait aux stations du Haut-Congo le bienfait que constituait, à Matadi, la vieille et riche bibliothèque fondée par les premiers aumôniers du C.F.C., les prêtres gantois. En 1903, il prit la défense de l'État Indépendant et de ses agents contre ses détracteurs au cours d'un meeting organisé par l'Union syndicale de Bruxelles. Buls avait, entre-temps, fait un voyage au Siam où le Roi Chulalongkorn, à l'inspiration de Rolin-Jacquemyns s'était entouré de conseillers européens et singulièrement d'universitaires belges. Ce voyage nous valut des *Croquis siamois* qui parurent à Bruxelles, chez Balat, en 1901, en un volume de 212 pages illustrées. Cet ouvrage se rattache en quelque mesure aux lettres belges inspirées par l'expansion coloniale du Pays sous Léopold II.

En 1911, encore, Charles Buls alla passer ses vacances d'été en Afrique du Sud et en profita pour visiter quelques villes du Katanga. Il rentra en octobre 1911.

Auteur des ouvrages cités dans le cours des lignes qui précèdent, Buls collabora de surcroît à de nombreuses publications périodiques : *Revue trimestrielle*, *Revue de Belgique*, *Bulletin de la Ligue de l'Enseignement*, *Die*

Denkmahlpflege, l'Art moderne, l'Émulation, la Belgique artistique et littéraire, etc.

Il mourut le 13 juillet 1914, rentier, membre de l'Académie royale de Belgique, docteur *honoris causa* de l'Université libre de Bruxelles et de l'Université de Genève, laissant à sa ville un legs important. Son nom fut donné à une rue proche de « son » Hôtel de Ville.

16 juillet 1951.
J. M. Jadot.

Archives de l'État-Civil de Bruxelles. — Les œuvres de Ch. Buls citées dans le cours de la notice. — F. Masoin, *Histoire de l'État indépendant du Congo*, 2 vol. Namur, Picard-Balon, 1912, II, pp. 331, 355, 375, 391. — Sluys, *Charles Buls et la Ligue de l'Enseignement*, Brux., 1926, *passim*. — G. Harry, *Mes Mémoires*, 4 vol. Brux., Off. de Publicité, 1927-30, I, p. 103. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, Fayard, 1934, p. 318. — E. De Seyn, *Dict. Biogr. des Sc., des Lettres et des Arts*, 2 vol. Brux., l'avenir, 1935-37, I V. Buls. — G. D. Périer, *L'Évolution des Bibliothèques coloniales belges, Revue internationale des Sciences administratives*, 1935, II, pp. 9 et 10. — G. D. Périer, *Petite histoire des lettres coloniales de Belgique*, Brux., Off. de Publicité, 1944, pp. 38, 53, 81. — C. Hanlet, *Les Écrivains belges contemporains*, 2 vol. Liège, Dessain, 1946, II, p. 1128. — R. J. Cornet, *La Bataille du Rail*, Brux., Cuyper 1948, pp. 350 et suiv. — Ch. Depasse, *Les bibliothèques publiques au Congo belge, Zaïre, revue congolaise*, Brux., mars 1948, p. 277-302.

BULTOT (Édèse-Joseph), Sous-intendant (Seloignes, 4.12.1865-Boma, 22.11.1897). Fils de Nicolas et de Bultot, Marie.

Il entre comme volontaire au 3^e régiment de ligne le 28 mars 1884, après avoir terminé ses études moyennes. Nommé sergent l'année suivante, il est promu sergent-major le 1^{er} juillet 1890 et, six mois plus tard, il sollicite un emploi au service de l'E.I.C. Admis au grade de commis de 2^{me} classe le 6 février 1891, il s'embarque à Anvers le 14, à bord du *Kinsembo* et arrive à Banana le 16 mars. Le 20, il se rend à Boma, où il est affecté au service du Secrétariat. Du 11 au 31 mai de la même année 1891, il est détaché à Boma-rive pour y exercer les fonctions de chef de poste. Il est mis ensuite à la disposition du commandant de la Force publique qui l'envoie dans le district du Kwango, où Dhanis, spécialement envoyé par le Roi l'année précédente pour occuper les territoires situés à l'est de la rivière et dont la possession est contestée par le Portugal, est en train de procéder à l'organisation territoriale, après avoir conclu des accords avec le grand chef Bayaka, Muene Putu Kasongo, et ses principaux vassaux. Parti de Boma le 22 juin, il arrive le 8 octobre, à Popokabaka, où l'expédition a fondé un nouveau poste et il y reste comme adjoint du commandant Lehrman, officier croate, qui est venu rejoindre le capitaine Dusart à qui Dhanis allait remettre le commandement du district. Quand Muene Putu

Kasongo entra en révolte ouverte contre l'autorité de l'État et voulut chasser tous les Blancs de son royaume, ceux-ci se retirèrent à Popokabaka où ils eurent à soutenir un siège très dur contre les mutins. Bultot fut blessé, légèrement il est vrai, au cours de la défense, le 7 avril 1892. Le 4 mai suivant, il était promu commis de 1^{re} classe.

En novembre, il participe encore à une expédition vers la frontière du Kwilu-Kasai et rentre à Popokabaka le 11 avril 1893 pour y remplir les fonctions de sous-commissaire de district. Son terme expiré, il descend à Boma où il s'embarque le 17 avril 1894, à destination de l'Europe. Le 6 décembre, il repart pour l'Afrique comme sous-intendant de 2^{me} classe et arrive de nouveau à Boma le 30. Il retourne dans le Kwango qui est définitivement acquis à l'État du Congo et y est promu sous-intendant de 1^{re} classe le 1^{er} mars 1897. Au mois de novembre, il est en proie à de fortes fièvres et rentre d'urgence à Boma où il succombe.

18 juin 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 686. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 255.

BUREAU (Émile-Arthur), Officier de la Force publique et Colon (Dour, 3.1.1864-Laeken, 30.12.1932). Fils de Charles et de Derveau, Louise.

Il fait des études professionnelles au collège de Binche et s'engage comme volontaire, en 1881, dans un régiment d'infanterie. Nommé sergent-major en 1886, il réussit l'examen d'accession, par le cadre, au grade d'officier, et est désigné pour 5^e régiment de ligne, en qualité de sous-lieutenant, le 30 mars 1889. La même année, en novembre, il décide de partir au Congo. Admis comme sous-lieutenant de la Force publique, il s'embarque le 28 à destination de Boma où il arrive le 2 janvier 1890. Il est mis d'abord à la disposition du commandant de la Force publique et participe ainsi à diverses expéditions dans le Mayumbe. Le 27 novembre 1891, il reçoit sa deuxième Étoile. En octobre 1890, il avait occupé, à titre intérimaire, le poste de commissaire de district à Matadi et ses qualités d'administrateur avaient déjà attiré sur lui, à ce moment, l'attention de ses chefs. Aussi, en janvier 1892, quand le commissariat du district de Boma devient vacant, est-il désigné pour remplir ces importantes fonctions qu'il conservera jusqu'à la fin de son premier terme de service. Le 21 novembre 1892, il s'embarque à Boma pour revenir passer un congé normal en Belgique. Un décret du Roi-Souverain du 6 juin 1893 le nomme capitaine de la Force publique et, le mois suivant, il quitte de nouveau Anvers à destination

de l'Afrique. Arrivé à Boma le 31 juillet, il est désigné comme adjoint au commissaire de district du Stanley-Pool et gagne Léopoldville où, à partir de juin 1894, il prend effectivement le commandement du district. Malheureusement, en septembre, sa santé, altérée par suite de fièvres dysentériques, ne lui permet pas de prolonger davantage son séjour au Congo. Il démissionne le 28 octobre et quitte Boma le 20 novembre. Il reprend alors du service à l'armée métropolitaine. En 1899, il accomplit un voyage d'études au Brésil et un autre en Roumanie en 1906.

Bureau ne songeait probablement plus à retourner en Afrique lorsqu'en 1912 la « Mercantile anversoise » fait appel à ses connaissances pour lui confier une mission au Katanga. Après certaines hésitations, il s'embarque en octobre, pour la troisième fois, à destination du continent noir. Ses obligations accomplies vis-à-vis de la société, il prend l'audacieuse décision de s'installer sur place, à demeure. C'est ainsi qu'il reste au Congo pendant une quinzaine d'années, sans revenir au pays, et il réussit admirablement, comme colon, au Katanga.

Titulaire de l'Étoile de service et de la Médaille commémorative du Congo il était également chevalier de l'Ordre Royal du Lion.

26 juillet 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 559. — *La Belgique active*, Brux., 1934, p. 107. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, novembre 1930, p. 11 ; janvier 1933, pp. 16-17. — A. Chapaux, *Le Congo*, Éd. Ch. Rozez, Brux., 1894, p. 624. — *L'Essor colonial et maritime*, 8 janvier 1933, p. 2. — *La Trib. cong.*, 15 janvier 1933, p. 2.

BURTON (*Stewart-Arthur*), Agent de l'A.I. C. (Londres, 23.12.1862).

Après avoir suivi les cours de l'École de Cambridge, il entra le 1^{er} février 1879, en qualité d'aspirant, dans la marine marchande britannique ; à bord du voilier *Ben Voireich*, il fit quatre voyages successifs. En 1883, il quitta le service de la marine anglaise et, muni de certificats élogieux des capitaines de vaisseau avec qui il avait navigué, il signait un engagement à l'Association Internationale du Congo qui le 1^{er} novembre l'acceptait en qualité d'agent ; Burton s'embarqua à Liverpool sur le *s/s Corosco* le 14 novembre. Arrivé à Banana le 27 décembre, il s'y vit commissionné pour vivre où il débarqua le 5 janvier 1884. Un mois après, Stanley le faisait venir à Léopoldville et le chargeait, le 6 mars, de conduire à Lukolela un convoi de baleinières qui faisaient la navette sur le Bas-Congo. Les bons services de Burton lui valurent d'être nommé le 3 novembre 1884 chef de poste à Kimpoko ; le 21 mai 1885, il

était appelé à remplacer à Mushie (Kasai), Deane qui partait pour les Falls.

Deux mois après, Burton était commissionné comme chef de poste de Kwamouth. Cependant, atteint d'ulcères, il dut l'année suivante se rendre à Léopoldville pour s'y faire soigner. Rétabli, il exerça les fonctions d'agent d'administration à Lukungu (8 juillet 1886). Son terme touchait à sa fin. Le 16 septembre 1886, il s'embarqua à Banana à bord de l'*Afrikaan* et rentra en Europe le 12 octobre 1886.

22 février 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1886, p. 35a.

BUSINE (*Léon-Joseph-Gustave-Désiré*), Officier de la Force publique (Leuze, 25.3.1865-Mons, 29.5.1916). Fils d'Abel et de Jordens, Octavie.

Après avoir fait des études au collège de Leuze, Busine, âgé de quinze ans, entra comme employé chez un agent de change de la ville. Il s'associa ensuite à son frère et ils s'occupèrent ensemble d'affaires commerciales et de bourse. Le 7 août 1885, il s'engagea au 5^e régiment de ligne et il était sergent lorsqu'en avril 1887, il fut détaché au Ministère de la guerre en qualité de commis. Vers la fin de l'année suivante, il s'engagea au service de l'État Indépendant du Congo en qualité de sergent de la Force publique et s'embarqua à Anvers le 7 janvier 1889. Au mois de mai, il fut placé sous les ordres du capitaine Vangele qui organisait sa troisième mission d'exploration de l'Ubangi. Avec l'expédition dont faisaient notamment partie Georges Le Marinel, Hanolet et De Rechter à bord de l'*En Avant* et de l'*A.I.A.*, il quitta l'Équateur le 29. Remontant l'Ubangi, il collabora à la fondation des postes de Zongo et de Banzyville. Cette dernière station fut confiée à sa garde par Vangele pendant que l'équipe continuait l'exploration du Kwangu et du Bangi. Par la suite, il fut promu officier et rentra en Belgique à l'expiration de son engagement. Il reçut l'Étoile de service en février 1902.

7 juillet 1948.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 487. — H. Depester, *Les pionniers belges au Congo*, Edit. Duculot, Taminés, 1927, p. 53. — F. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, 2 vol., Namur, 1913, II, p. 251. — A. Chapaux, *Le Congo*, Éd. Rozez, Brux., 1894, p. 203. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, p. 49. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 115-116.

BUTES (*Alfred*), Agent (Londres, 8.12.1865).

D'origine anglaise, parlant couramment le français et l'allemand, il fut pendant quelque

temps secrétaire du marquis de Colquhonen. Le 26 décembre 1884, il s'engageait comme agent à l'Association Internationale Africaine ; le 7 janvier 1885, il s'embarquait à Liverpool sur le s/s *Gabon*. Il ne resta que quelques mois dans le Bas-Congo et, malade, dut quitter l'Afrique le 21 octobre suivant, pour rentrer en Europe. Nous ne savons ce qu'il devint.

22 février 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 300.

BUTTNER (Richard), Botaniste allemand (Brandebourg-sur-Havel, 28.9.1858-... ?).

Botaniste, zoologiste et minéralogiste, il était professeur à Potsdam quand il fut choisi en 1884 par « l'Afrikanische Gesellschaft in Deutschland » pour participer à une expédition scientifique dont le but était l'exploration de la partie méridionale du bassin du Congo. Les autres membres de l'expédition étaient le Dr Wolff, les lieutenants Schulze et Kund. En août 1884, ils quittaient Hambourg à bord d'un bateau de la Cl^e Woermann. L'expédition visita le Kwango de 1884 à 1886, se dirigea vers le Stanley-Pool et remonta le Congo jusqu'à Équateurville (Coquilhatville). Rentré en Europe, Buttner repartit fin 1889 pour le Togo et y assumait, de 1890 à 1892, la direction de la station scientifique de Bismarckburg. Au cours de ses explorations, il s'occupa surtout de prospections botaniques et recueillit 444 espèces de plantes dont 146 récoltées au Congo belge et la plupart signalées pour la première fois.

A son retour en Allemagne, il devint professeur à Berlin.

Publications. — *Einige Ergebnisse meiner Reise in West-Afrika*, 1884, 1886, (*Mitteilungen der Afrk. Gesell. in Deutschland*, Bd. V, Heft 3, Berlin, 1889). — *Reisen im Kongolande*, Leipzig, 1890. — *Berichten in Mitt. a. d. d. Schietzgebieten*, Bd. III-VI, 1890-1893. — *Abschnitt Togo in des Ueberseeische Deutschland*, Bd. II, Stuttgart, 1911 (2. Aufl.).

1^{er} septembre 1951.
M. Coosemans.

Note de M. E. De Wildeman. — Note de M. N. Laude, 17 novembre 1943. — E. Dupont, *Lettres sur le Congo*, p. 555. — De Jonghe, *Bibliogr. pers.*

BUXTON (Thomas-Fowell) (Sir), Brasseur, homme politique, membre du Parlement anglais et philanthrope (Upton, Essex, 26.1.1837-Colne Cottage, Cromer, 28.10.1915). Fils aîné de Sir Edward-North Buxton et de Gurney, Catherine.

Il succéda à son père en 1858 comme 3^{me} baronnet. Élevé à Harrow, puis à Trinity College, Cambridge, gradué Master of Arts en 1859, il s'établit à Londres tout en consacrant une grande partie de son activité à la brasserie de

Spitalfields qui était une florissante affaire de famille. En 1862 il épousa Lady Victoria Noël, fille de Lord Gainsborough.

La lignée à laquelle il appartenait compte depuis le XVIII^{me} siècle des hommes d'œuvre qui, tout en s'occupant des affaires publiques ont toujours soutenu de leur influence et de leurs deniers les institutions religieuses et philanthropiques de leur pays. En outre, dans les colonies et spécialement en Afrique, le mouvement antiesclavagiste n'a pas eu de meilleurs défenseurs. Sir Fowell Buxton n'a pas failli à cette tradition de famille. La propagation de la foi sous une forme pratique l'attirait particulièrement. On trouve son nom dans les Comités s'occupant de l'instruction dans les établissements religieux, de la protection des indigènes par les missions évangéliques, de l'éducation chrétienne des gens de mer. Parmi ses nombreuses fonctions, on relève celles de trésorier de la Church Mission Society, importante et lourde charge. Il a été aussi membre de la Société Biblique et président de la British and Foreign Anti-Slavery Society.

Le relèvement de la condition des indigènes dans les colonies, spécialement en Afrique orientale, l'a beaucoup préoccupé. C'est à cause de l'autorité qu'il avait acquise en ces matières qu'il fut choisi pour faire partie de la délégation anglaise à la Conférence géographique de Bruxelles (12-14 septembre 1876).

La carrière politique de cet homme de bien nous retiendra moins. Il ne fit du reste que passer à la Chambre des Communes où il était entré en 1865 pour trois ans comme représentant libéral de King's Lynn. Dans la suite, quelle que fût la circonscription où il se présenta, il ne fut jamais réélu. En 1886 il quitta le parti libéral, auquel il avait jusque là été fidèle, à la suite d'un désaccord avec Gladstone sur la question du Home Rule.

En avril 1895, Sir Buxton fut nommé Gouverneur de l'Australie du Sud. Dans l'exercice de cette haute charge, il assista, en mars-avril 1897, aux réunions de la Convention nationale australienne où furent jetées les bases de la Confédération australienne qui devait se constituer en 1900. Il présida aussi, en juin 1897, les fêtes et cérémonies organisées à l'occasion du Jubilé de la Reine Victoria. L'année suivante, il quittait l'Australie pour ramener en Angleterre sa femme souffrante et peu après, il résignait définitivement ses fonctions.

Il est mort à Colne Cottage ayant eu la satisfaction de célébrer, en 1912, ses noces d'or.

Septembre 1951.
René Cambier.

T. Fowell Buxton, *England and Africa*, A lecture. London, Edw. Stanford, 1878. — *The Times*. *Obituary notice*, november 1915. *Minutes of meeting of*

the British and Foreign Bible Society, 1915. — Id., *Anti-Slavery Society Committee*, 1915. — Id., *Committee of the Mission to Seamen*, 1915. — Russell, Georges, *Lady Victoria Buxton, with some account of her husband*. London, Longmans Green and Co, 1919. — H. Stanley cite Sir T. Fowell Buxton comme un des souscripteurs du Fonds de secours à Emin Pacha. *Dans les Ténèbres de l'Afrique*, Paris, Hachette, 1890, t. I, p. 34.

BUYENS (*Eugène-Ernest*), Agronome (Gand, 27.3.1851). Fils de Charles et de Janssens, Paula.

Il fit ses études primaires dans sa ville natale, puis s'engagea dans l'armée belge comme volontaire au 2^e régiment de chasseurs à pied, le 8 juillet 1866. Il quitta le service le 30 septembre 1871 avec le grade de caporal, pour s'engager, le 14 novembre 1871, au 3^e régiment de ligne hollandais et s'embarquer pour les Indes Néerlandaises le 7 décembre 1872 à bord du *Koning van Nederland*. Arrivé à Java, il s'intéressa vivement aux cultures et se spécialisa dans celle du riz et du café. Le 26 décembre 1878, il signait un nouveau contrat de service de six années dans l'artillerie coloniale hollandaise. Le 30 décembre 1884, son engagement terminé avec obtention de trois médailles militaires, il se décida à rester à Java et entra, comme surveillant de culture, au service d'un planteur. Des questions de famille le rappelèrent en Belgique le 5 août 1886. Mais bientôt la nostalgie de la vie aux colonies l'ayant saisi il décida de repartir et s'engagea comme planteur-agriculteur à l'E.I.C. le 1^{er} mars 1887. Embarqué à Anvers sur le *Brabo*, le 19 mars, il arriva à Boma le 2 mai. Chargé de diriger des essais de plantations dans le Bas-Congo, à Lukungu, il s'y livra surtout à la culture du manioc. Il y resta jusqu'en janvier 1889. Ayant eu des difficultés avec ses chefs, il donna sa démission le 28 février et rentra en Europe sur l'*Africa* le 6 mai.

2 septembre 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1887, p. 25c. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*. — E. Dupont, *Lettres sur le Congo*, Paris, 1889, p. 140. — Registre matricule n° 384.

BUYSSE (*Ange*), Missionaris (Gent, 2.8.1845-Gentbrugge, 10.10.1933).

Nadat hij in 1870 zijn theologische studiën voleindigd had, was hij verscheidene jaren als

priester werkzaam in de omliggende gemeenten van de stad Gent. Na verbonden geworden te zijn aan het burgerlijk hospitaal, werd hij in 1889 tot pastoor te Hundelgem aangesteld. In 1891 werd hij, samen met twee andere geestelijken, namelijk de Eerwaarde Paters d'Hooghe en Janssens, door Monseigneur Stillemans aangewezen om de geestelijke dienst van het personeel, verbonden aan de spoorlijn Matadi-Leopoldstad, in te richten. Op 6 December 1891 scheepte hij te Terneuzen in aan boord van de *s/s Ella Woermann* samen met tien zusters van de Congregatie der Zusters van Liefde van J. M. te Gent en die hij naar het hospitaal van Kinkanda hielp leiden. Van 20 Januari 1892 tot 4 Februari daarop nam hij tijdelijk de functies van pastoor te Boma waar. Op 5 Juni 1892, woonde hij de wijding van de katholieke kerk te Matadi bij. Samen met de twee voornoemde paters, verzekerde hij het bestuur van de geestelijke diensten te Matadi, van het hospitaal te Kinkanda en van een school voor volwassene inlanders. Bovendien hielp hij mede aan de inrichting van een bibliotheek en van een spaarkas te Matadi, ten behoeve van de arbeiders verbonden aan de oprichting van de spoorweg Matadi-Leopoldstad. Niet-tegenstaande deze menigvuldige bezigheden, was hij eveneens aalmoezenier bij de zusters van liefde te Kinkanda. Bij zijn terugkeer uit de kolonie, zijnde in October 1895, vroeg hij zijn oversten de toelating aan om opnieuw naar Congo te mogen vertrekken. Gezien zijn ver gevorderde leeftijd, werd dit verzoek echter niet ingewilligd. Tot op zijn overlijden, nam hij respectievelijk de functies van pastoor in de gemeenten Bottelare en Gentbrugge, en van Directeur van het Sint-Jozef Gesticht voor ouderlingen, te Gentbrugge, waar. Voor bewezen diensten aan de Kolonie bekam bij volgende benoemingen :

Ridder in de Leopoldsorde.

Ridder in de Koninklijke Orde van de Leeuw.

Ridder in de Kroonorde.

6 Juli 1951.

A. Verlinden.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., octobre 1931, blz. 16 en 17 en van October 1933, blz. 22. — D. Rinchon, *Missionnaires belges au Congo*, Brux., 1931, blz. 29. — *Trib. cong.*, van 30 Augustus 1933, blz. 2. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, blz. 242-246. — R. Cornet, *La bataille du Rail*, Cuypers, Brux., 1947, blz. 222 en 352. — Alb. Chapeaux, *Le Congo*, Ch. Rozex, Brux., 1894, blz. 836. — *Rev. col. belge*, van 15 Augustus 1948, blz. 538.

C

CABRA (*Alphonse-François-Édouard*), Lieutenant général [Chièvres (Hainaut), 30.7.1862-Anvers, 30.5.1932]. Fils d'Alphonse et de Seghers, A.M.J.

Le 22 septembre 1878, le jeune Cabra s'engagea au génie comme mineur de 2^e classe et, le 10 mai 1880, il fut admis à l'École militaire avec le grade de sergent. Il y fit de brillantes études, qui d'emblée attirèrent sur lui l'attention de ses supérieurs. Chef de la 31^{me} promotion d'infanterie et de cavalerie, il fut nommé sous-lieutenant le 2 mai 1882 et désigné pour le régiment des carabiniers. Admis à l'École de guerre le 27 septembre 1887, il en sortit comme lieutenant du corps d'état-major en 1890 et devint aide de camp du lieutenant général chevalier Marchal.

En 1896, le Grand Roi eut l'attention attirée sur lui et le chargea d'une mission scientifique dans le Bas-Congo et plus spécialement dans le Mayumbe, encore peu connu à cette époque. Il devait y établir les coordonnées géographiques de certains points pour l'établissement de la carte et reconnaître les sources du Shiloango et le plateau de Bangou.

Le 20 juin 1896, le capitaine d'état-major Cabra s'embarqua pour le Congo. Il assista d'abord, comme délégué du gouvernement belge, à l'inauguration de la première moitié du chemin de fer du Congo : Matadi-Tumba, à laquelle participait également un représentant du gouvernement de la république française. Il était chargé en même temps, par le gouvernement belge, de la délicate mission d'établir le rapport technique détaillé destiné à être soumis aux chambres en vue du vote du dernier crédit en faveur de la grande entreprise congolaise.

Cabra organisa ensuite sa mission d'exploration, qui, partie de Boma par voie de terre, longea la rive droite du Congo et passa par Zambézi pour atteindre Banana. De là, elle remonta vers le nord pour atteindre, par Lemba, la rive droite de la Lukula. L'expédition franchit ensuite les crêtes séparant le bassin de cette rivière de la vallée de la Lubuzi, qui était tous les matins plongée dans un épais brouillard entretenant une humidité malsaine. Elle progressa alors par pirogue jusqu'à Boma-Vonde, point

extrême de la navigation sur la Lubuzi. Elle atteignit ensuite le Shiloango en amont de Boma-Niali, d'où elle redescendit par eau jusqu'à Zobe. Par voie de terre, la caravane Cabra atteignit alors Tshimbanze sur le Haut-Shiloango. C'est ici que de grandes difficultés furent suscitées à la caravane par la superstition des indigènes, qui accusaient le capitaine de se livrer à des opérations diaboliques comme, par exemple, d'arracher les étoiles du firmament et de les enfouir en terre dans les trous de sondage. Grâce au dynamisme de son chef, l'expédition put cependant continuer sa route vers l'intérieur, c'est-à-dire vers la région forestière du Haut-Shiloango, formée de collines de 500 à 550 m. de hauteur. Elle redescendit ensuite vers le sud, à travers un pays très accidenté et couvert de hautes futaies, et en passant par Maduda, Lengi et Temvo, elle atteignit, le dimanche 11 avril 1897, Boma, après une absence de 7 mois.

Les résultats scientifiques de la mission Cabra constituèrent à l'époque une des plus belles réalisations en données précises, tant aux points de vues géographique et géologique qu'aux points de vues zoologique et botanique. De nombreux documents et de belles collections furent remis au Musée de Tervueren tandis que des herbiers bien préparés, soit par Cabra lui-même, soit par son adjoint M. Tilmant, vinrent enrichir les collections du Jardin botanique de l'État. Parmi les fruits de cette grande exploration figurait également un rapport circonstancié sur le chemin de fer projeté du Mayumbe.

Au terme de sa mission dans le Mayumbe, le brillant officier d'état-major Cabra fut désigné par l'État Indépendant comme commissaire du Roi-Souverain pour le tracé des frontières Congo-portugaises du côté de l'Enclave de Cabinda.

De 1897 à 1900, Cabra s'absorba entièrement dans cette besogne ingrate et périlleuse. Il établit de nombreux points géodésiques, tout en rassemblant les éléments d'une étude approfondie sur les régions traversées et plus spécialement une importante collection de documents et d'objets divers relatifs aux sciences naturelles pour le Musée de Tervueren et le Jardin botanique de l'État.

En 1900, il était de retour à Boma, lors-

qu'éclata, le 17 avril, la révolte de la garnison de Shinkakasa, fort défendant le Bas-Fleuve de Boma. La maladie ayant terrassé le commandant Dielman de la Force publique, Cabra prit la direction des opérations et se lança, avec le capitaine-commandant Sillye, à la poursuite des mutins qui avaient quitté le fort dans la nuit du 18 au 19 avril. Les révoltés furent vaincus définitivement, le 3 mai, au combat de la Luala, où leur chef trouva la mort. Les 18 mutins non tombés dans la lutte et faits prisonniers, avaient été déferés à un conseil de guerre, condamnés à mort et exécutés le 30 avril au matin.

Par ce brillant fait d'armes, le capitaine Cabra acheva sa longue et fructueuse mission et rentra en septembre 1900, après avoir passé 4 ans et 2 mois dans le Bas-Congo.

En juillet 1901, il retourna en Afrique en qualité de commissaire du Roi-Souverain, chargé de délimiter le parallèle de Noki au Kwango pour le tracé de la frontière congo-portugaise. Son séjour y fut cependant de courte durée. La maladie et la fatigue ayant forcé les délégués portugais à regagner l'Europe, Cabra revint passer quelques mois au pays et en profita pour suivre les cours coloniaux sommaires qui venaient d'être fondés à l'École d'horticulture de Vilvorde.

Il se réembarqua le 8 mai 1902, rejoignit la nouvelle commission portugaise pour continuer les travaux de délimitation qui furent menés avec une rapidité surprenante. En quelques mois, sa mission était accomplie et la frontière était délimitée. Le commissaire du Roi-Souverain rentra à Bruxelles en novembre 1902 avec une nouvelle récolte de documents cartographiques et scientifiques.

En 1903, un poste français s'étant établi au nord de Manyanga, en un point que l'État Indépendant revendiquait comme lui appartenant, les gouvernements intéressés décidèrent d'envoyer sur place une commission mixte chargée de tracer définitivement la frontière. Le capitaine Cabra fut chargé d'y défendre les intérêts congolais et le 21 mai il retourna en Afrique en mission spéciale, accompagné de Fr. Michel comme adjoint et de sa jeune femme, Berthe Gheude, qu'il venait d'épouser. C'est lors de ce voyage qu'il fit naufrage à Axim. Cette nouvelle mission fut couronnée de succès par la reconnaissance des droits de l'État Indépendant et la mission rentra au pays le 10 octobre 1903. Le capitaine Cabra fut alors promu commandant.

En 1905, le commandant Cabra fut chargé d'une mission d'inspection dans la province orientale et dans la région de la Ruzizi et partit une cinquième fois pour l'Afrique, comme com-

missaire du Roi-Souverain, en compagnie de M^{me} Cabra et de Fr. Michel.

Le 16 avril 1905, la mission s'embarqua à Naples, traversa la Méditerranée et la Mer Rouge pour débarquer à Dar-es-Salam, où elle fut reçue par le comte von Goetzen, gouverneur de l'Afrique Orientale Allemande, qui évoqua les souvenirs de son voyage d'exploration au Congo en 1894 et l'aide que lui accordèrent à cette occasion P. Le Marinel et Hanolet. Après une escale de quarante-huit heures à Zanzibar, l'expédition gagna Mombasa pour y prendre le chemin de fer de l'Est Africain Anglais jusqu'à Port-Florence sur le lac Victoria, qu'ils franchirent en bateau pour débarquer à Entebbe, capitale de l'Uganda.

Cette première partie du voyage — si pénible encore, il y a quelque vingt ans, que des membres des six expéditions belges entreprises par cette côte, neuf seulement sur vingt-cinq réussirent à atteindre la région des Grands Lacs — se fit confortablement et sans encombre.

A Entebbe commença, le 9 juin, le vrai voyage africain en caravane, M^{me} Cabra, en Djiriksha (« pousse pousse ») tiré par des nègres, Cabra et Michel montés sur des mules. Les voyageurs mirent dix-sept jours à traverser l'Uganda pour gagner le lac Albert, qu'ils traversèrent à bord du vapeur *Livingstone* pour atteindre, fin juin, Mahagi, poste frontière de l'État Indépendant, où les honneurs furent rendus au commissaire du Roi-Souverain.

Cabra commença aussitôt à s'acquitter de sa mission d'inspection, visitant les différents postes et tous les établissements commerciaux en passant par Kilo et Irumu.

Le commandant et M^{me} Cabra entreprirent alors la traversée de cette vaste région de montagnes et de lacs qui s'étendent vers le sud jusqu'au lac Tanganika. D'Irumu à Beni c'étaient des jours de marche dans la grande forêt, puis, passant par la savane au pied du grandiose Ruwenzori, ils atteignirent en quatre jours le lac Édouard à Kasindi, où ils firent connaissance avec les « kimputu ». Ils traversèrent ensuite le lac Édouard en pirogue et par Rutshuru arrivèrent dans la région des volcans. L'un de ceux-ci venait précisément d'entrer en éruption, illuminant chaque nuit l'horizon d'une ligne de feu ; comme on était en juillet, il fut appelé le volcan de l'Indépendance (Volcan Nyamuragira ?). Après avoir visité Bobandana et traversé le lac Kivu, le commandant Cabra gagna Uvira sur le Tanganika, où il demeura pendant six mois pour inspecter les postes et les factoreries de la région.

En mai 1906, les voyageurs se dirigèrent par Baraka sur Kasongo, d'où ils descendirent le Fleuve d'abord en pirogue, puis en chemin de

fer et en bateau. Cette descente du Fleuve dura un mois. Arrivé à Boma, en octobre 1906, après avoir effectué la traversée de l'Afrique de l'Est à l'Ouest dans un voyage historique, qui avait pris dix-neuf mois, Cabra se disposait à rentrer en Europe avec sa femme, lorsqu'il reçut l'ordre de repartir vers le Haut-Fleuve et de se rendre en toute hâte à Uvira. Tandis que Cabra reprenait immédiatement le chemin du Stanley pool, M^{me} Cabra retournait seule en Europe avec les matériaux et les collections scientifiques réunis au cours de leur long voyage.

Deux mois plus tard, terrassé par la fièvre, Cabra fut forcé, sur l'ordre du vice-gouverneur Lantonnois, de reprendre le chemin de la Belgique et il débarqua à Anvers le 21 décembre 1906.

Ainsi se termina la brillante carrière de l'un des pionniers les plus courageux et les plus méritants de notre grande œuvre coloniale, dont les rapports de mission dénotaient un esprit méthodique et des connaissances encyclopédiques. Par ses nombreuses explorations, il contribua largement à l'augmentation de nos connaissances sur l'État Indépendant, surtout dans les domaines de la cartographie et des sciences naturelles. C'est à juste titre que divers animaux et plantes, nouveaux pour la science et qu'il fut le premier à découvrir avec ses adjoints Tilmant et Michel, lui furent dédiés.

En juillet 1907 le commandant Cabra fut puni de 8 jours d'arrêts par le ministre de la Guerre pour avoir, deux ans auparavant, tenu certains propos sur les bords du lac Tanganika. Par la suite, il a assigné les secrétaires généraux de l'État Indépendant en réparation du dommage que lui avait causé la remise aux autorités militaires belges du dossier d'une enquête disciplinaire congolaise qui ne lui avait pas été communiqué.

* * *

En 1907, le commandant Cabra reprit du service dans le cadre de l'armée métropolitaine.

En 1909, il fut attaché à la maison militaire du Roi.

La guerre le trouva chef d'état-major de la position fortifiée de Namur.

Après le bombardement, il organisa, avec le lieutenant général Baron Michel, la retraite de la 4^e division d'armée et son retour près de l'armée de campagne sous Anvers.

Promu général-major en 1915, il prit le commandement sur le front de l'Yser de la 5^e brigade d'infanterie, puis de la 2^e division d'infanterie (5^e, 6^e et 15^e de ligne) qu'il conduisit en 1918 à la victoire, en prenant part aux combats d'Iseghem, d'Ingelmunster et d'Oost-Roosebeek.

L'ordre journalier de l'armée du 31 janvier 1919 rendit en ces termes hommage au brillant chef et vaillant conducteur d'hommes :

« A fait, au cours de l'offensive libératrice, » preuve en toutes circonstances des plus belles » qualités militaires. Conduit sa division à » l'assaut de la Flanders-Stellung avec un élan » irrésistible, la pousse victorieusement à l'attaque » que d'Iseghem, d'Ingelmunster et d'Oost-Roosebeek, inflige à l'ennemi des pertes sévères et lui capture un nombreux butin ».

Lieutenant général en 1919, le Roi lui confiait lors de la réorganisation de l'armée le commandement du 2^e corps d'armée (Province d'Anvers).

Le 3 décembre 1919, il fut désigné par le sénat comme membre du Conseil colonial en remplacement de Janssens décédé le 20 novembre 1919.

Il prit sa retraite en 1924 et à cette occasion le Roi lui adressa le télégramme suivant :

« Je regrette de voir quitter l'armée par un » officier qui a rendu tant de services à la fois » au début de l'œuvre africaine et pendant la » guerre ».

Le repos ne pouvait convenir à cet homme d'action et on le vit bientôt, soit comme président, soit comme administrateur, à la tête de nos grandes entreprises : la Bell Telephone Cy, la Compagnie auxiliaire des Transports coloniaux, la Compagnie commerciale anversoise du Congo, les Comptoirs africains Antwerpenia, le Crédit général du Congo, la Cominex, etc. Il était également membre d'honneur de la Mutuelle congolaise et président des journées coloniales d'Anvers.

Philanthrope, le lieutenant général Cabra avait trouvé dans notre métropole commerciale de nombreuses occasions de faire le bien. Un comité anversois s'était donné comme tâche de lui en témoigner une reconnaissance publique.

Il est mort le 30 mai 1932 tel qu'il a vécu, en pleine activité et après une maladie qu'il supporta courageusement en ancien colonial et en héros de 1914.

Esprit des plus cultivés et très personnel, le lieutenant général Cabra a marqué de son empreinte toutes les fonctions qu'il assumait au cours de sa longue carrière. La conception de l'organisation de la durée du temps de service et du rôle social de l'armée qu'il défendit par la plume et la parole fut très discutée et ses polémiques firent même sensation. Tout le monde a cependant rendu hommage à l'officier désintéressé, dont la personnalité força le respect et l'estime et dont le cœur n'a jamais battu que pour les causes justes et patriotiques.

Distinctions honorifiques : chevalier de 1^{re} classe de l'Ordre du Mérite militaire (Espagne 1895) ; Étoile de service de l'É.I. du Congo (Belgique

1899) ; chevalier de l'Ordre de Léopold (Belgique 1902) ; Croix militaire de 2^e classe (Belgique 1903) ; chevalier de l'Ordre de l'Étoile africaine (Belgique 1904) ; Médaille commémorative du règne de S. M. Léopold II (Belgique 1905) ; officier de l'Ordre de Léopold (Belgique 1906) ; croix militaire de 1^{re} classe (Belgique 1907) ; officier de l'Ordre de la Couronne (Belgique 1913) ; Ordre de St-Walimir de 4^e Classe avec épée (Russie 1915) ; croix de guerre (Belgique 1916) ; commandeur de l'Ordre de la Couronne (Belgique 1917) ; commandeur de la Légion d'Honneur (République Française 1918) ; commandeur de l'Ordre de Léopold avec palme (Belgique 1918) ; médaille commémorative de la guerre 1914-1918 (Belgique 1919) ; médaille de la Victoire (Belgique 1919) ; grand officier de l'Ordre de la Couronne (Belgique 1920) ; Medaglia d'Onore all'Esercito all'Armata (Italie 1920) ; Ordre de l'Aigle Blanc de Serbie de 2^e classe avec glaives (Serbie 1921) ; grand croix de l'Ordre de l'Étoile noire (République Française 1921) ; grand cordon de l'Ordre de St-Sava (Serbie 1922) ; grand officier de la couronne d'Italie (Italie 1922) ; Distinguished service Medal (État-Unis 1922) ; grand officier de l'Ordre de Léopold (Belgique 1922) ; grand officier de l'Ordre de la Restituta Polonia (Pologne 1922) ; grand officier de l'Ordre de St-Maurice et St-Lazare (Italie 1922) ; grand cordon de l'Ordre du Mérite militaire d'Espagne (Espagne 1923) ; grand-croix de l'Ordre de la Couronne (Belgique 1924).

Publication. — *Manuel d'Astronomie, de Géodésie et de Cartographie pratiques à l'usage des officiers et des explorateurs de l'État Indépendant du Congo et des Colonies*, Brux., 1906.

29 décembre 1951.
W. Robyns.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, 1931, p. 185. — *Belg. colon.*, 1898, pp. 126-127 ; 1902, p. 211. — *Bull. mens. Ass. Vétérans colon.*, juin 1932, p. 15. — *Bull. Soc. royale de Géogr.*, Anvers, 1898, p. 78 ; 1907, pp. 225-229. — *Le Congo*, mars 1907, pp. 82-86. — *Mouvement géogr.*, 1896, p. 301 ; 1907, pp. 375-471. — *Trib. cong.*, juin 1932, p. 1.

CAÏMO (*Hippolyte-Jean-Ghislain*), Écuyer, Officier de la Force publique (Bourg-Léopold, 12.10.1856-Basoko, 31.1.1896). Fils de Charles et de Jansens, Jeanne.

Engagé au 3^e régiment de chasseurs à pied le 1^{er} avril 1876, il est admis à l'École militaire le 4 décembre de la même année et en sort avec la 4^{2e} promotion. Il sert successivement aux 7^e, 6^e et 5^e régiments d'artillerie. Nommé lieutenant le 3 décembre 1888, il prend du service à l'État Indépendant du Congo en 1894 et s'embarque en qualité de capitaine de la

Force publique le 6 juin. Le 30, il arrive à Boma. Le 2 juillet, il est désigné pour la batterie de Shinkakasa, qu'il rejoint le lendemain. Le 24 mai 1895 il est rappelé à Boma et reçoit commission pour le district de l'Équateur. Quittant Boma le 12 juin, il arrive à Coquilhatville le 2 août. Au mois de décembre, il accompagne Fiévez vers les Stanley-Falls. Arrivé à Basoko, il est investi par Fiévez du commandement du district de l'Aruwimi. Il meurt à Basoko à la suite d'une violente crise de dysenterie.

Voulant honorer sa mémoire, la commune de Bourg-Léopold a donné le nom de Caïmo à l'une de ses rues.

19 juin 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1330. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 255. — *Mouvement géogr.*, 1896, col. 165. — *La Belg. colon.*, 1896, pp. 58 et 118.

CAISLEY (*William*), Géologue (Seghill, Northumberland, 1856-Moliro, 10.8.1898). Fils de Robert et de Forncan, Elizabeth.

Il fut engagé le 6 avril 1898, à Johannesburg, comme prospecteur-géologue, par le Capitaine Charles Lemaire, chargé d'une expédition scientifique au Katanga. Caisley s'embarqua aussitôt pour Chinde où il rejoignit Lemaire, le peintre Dardenne, l'intendant Michel, le lieutenant Maffei et le géologue De Windt, tous attachés à l'expédition. Celle-ci quitta la côte fin mai, atteignit le 5 juillet Karonga sur le lac Nyassa, le 31, Kituta sur le lac Tanganika et arriva le 3 août à Moliro. Les deux géologues De Windt et Caisley étaient chargés d'acheminer les charges de l'arrière-garde. Dans la nuit du 9 au 10 août, leur pirogue sombra près de Moliro, au cours d'une tempête. Le lac rendit leurs corps qui furent inhumés à Moliro.

16 août 1951.
M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 230. — Lemaire, *Rapports mission*.

CALLEWAERT (*Émile*) (Mgr), Missionnaire de la Congrégation des Pères du Saint-Esprit, Vicaire Apostolique du Katanga septentrional (Marcke-lez-Courtrai, 10.11.1856-Ingelmunster, 1.3.1938).

Issu d'une famille très modeste, il commença, après l'école primaire, en 1874, ses études à l'École apostolique de Turnhout et les poursuivit à l'École apostolique d'Amiens. C'est là qu'il connut un missionnaire de la congrégation du Saint-Esprit par l'intermédiaire duquel il demanda son admission dans cette communauté religieuse.

En 1877, il entamait sa 3^e latine à Langonet, en Bretagne. Après quatre années d'études philosophiques et théologiques (de 1880 à 1884), il était ordonné prêtre (novembre 1884) et faisait profession chez les Pères du Saint-Esprit, le 23 août 1885. La Conférence de Berlin venait de consacrer l'existence de l'État Indépendant du Congo. Le Père Carrie avait déjà fondé à Boma en 1880 une mission près de la colline qui allait s'appeler désormais « Colline du Saint-Esprit ». On faisait appel aux jeunes missionnaires belges. Le Père Callewaert vit là une splendide occasion de dépenser son zèle apostolique et demanda à partir ; il s'embarqua à Liverpool le 15 octobre 1885. Quoique désigné pour la nouvelle mission de Kwamouth que venait de fonder Mgr Augouard, le P. Callewaert fut arrêté à Landana et chargé de remplacer à Loango, pendant près d'une année, un confrère malade. En octobre 1886, il arrivait à Boma, y demeurait un mois, puis partait pour Léopoldville et Linzolo. Au début de janvier 1887, il débarquait à Kwamouth et se mettait au service de Mgr Augouard.

Après un an de séjour à Kwamouth, le Père Callewaert apprenait avec regret que la mission passait, d'accord avec le Gouvernement, aux Pères du Cœur Immaculé de Marie (Pères de Scheut).

Désigné pour Boma, il s'y installa fin 1887 ; mais en 1889, la mission de Boma à son tour était cédée aux Pères de Scheut. Après quelques mois à la mission de Nemlao, le Père fut désigné pour Cabinda dans l'enclave portugaise (1^{er} novembre 1891). La tâche était belle partout, et le vaillant missionnaire s'adapta rapidement à sa nouvelle mission.

En 1893, il rentra pour quelques mois en Europe pour repartir de Lisbonne le 21 novembre 1893 et reprendre la direction de Cabinda. Au mois de janvier 1896, il était appelé à remplacer à Landana le préfet apostolique de la mission du Bas-Congo qui rentrait en France pour assister au chapitre général de sa congrégation. En octobre, le Père Callewaert rentrait à Cabinda, pas pour longtemps, en effet, en 1897, le supérieur de la mission de Libolo (Angola) étant décédé, le Père Callewaert fut chargé de prendre sa succession ; il s'attacha avec cœur à cette nouvelle tâche, bien lourde cependant, car on y était en pleine construction. Le missionnaire prit en main la truelle et érigea lui-même la première église en briques.

L'heure du congé sonnait (1902). Le Père, très fatigué, s'en vint se reposer en Belgique de mars à septembre, puis repartit pour Libolo afin de poursuivre les travaux de construction. Il s'y remit de tout cœur et avec une fougue qui faillit lui être funeste, car il était de santé délicate et les fatigues et la malaria triomphèrent

de son zèle et de son ardeur apostolique. En juin 1904, il était forcé de rentrer au pays pour se soigner. Le Père Sebire venait d'ouvrir à Weert en Hollande une école apostolique pour la formation des missionnaires. Afin d'éviter le départ prématuré du malade pour le Congo et prétextant qu'il n'avait pas sous la main un religieux qualifié qui parlât le flamand, le Père Sebire chargea le Père Callewaert de la direction de l'établissement ; celui-ci se soumit, le cœur gros, car, homme d'action bien plus qu'esprit spéculatif, il avait la nostalgie de ses années de grande activité en Afrique et il ne rêvait que d'y retourner. Aussi quand, en 1907, le district du Katanga septentrional fut attribué par le Gouvernement belge aux Pères du Saint-Esprit, le Père Callewaert insista auprès de ses supérieurs pour être chargé de l'évangélisation de cette région. Il s'embarqua à Anvers en avril 1907 avec deux Pères et un Frère. Le champ était vaste, tout était à faire du point de vue matériel et spirituel dans cette contrée qui allait devenir le vicariat de Kongolo. La Compagnie des Grands Lacs venait d'entreprendre la construction du chemin de fer de Kindu à Kongolo. Le Père Callewaert commença l'installation d'un poste de mission à Kindu, tête de la ligne de chemin de fer ; de nouveau, ce furent les grands travaux épuisants, malgré l'aide de quelques confrères appelés à la rescousse. Dès que les travaux furent en bonne voie, le Père fit commencer une mission à l'autre extrémité de la ligne, à Kongolo. Après Kongolo, ce fut Lubunda, au km 300 du rail.

Tandis qu'il travaillait à Lubunda, le Père Callewaert fut nommé préfet apostolique du Katanga septentrional (1911). Ce furent ensuite les postes missionnaires de Nkulu, Malela, Ankoro, Kibombo. Malgré la dignité dont le couvrait son titre de préfet apostolique, le Père était toujours architecte, maçon, professeur, parcourant la brousse, fondant des postes de catéchistes, un petit séminaire, une œuvre de religieuses noires, etc. Les indigènes, pleins d'admiration pour lui, le désignaient sous le sobriquet de Kakulu, le « petit qui est grand ».

En 1922, épuisé, il offrit sa démission, mais fortement attaché à la terre congolaise, il se retira à Kibombo à 116 km de Kindu pour continuer à s'occuper de ses chers Noirs.

En 1926, atteint de cataracte, il dut regagner l'Europe pour s'y faire opérer. Incapable désormais de retourner en Afrique, il se retira dans la communauté d'Ingelmunster où il continua son apostolat en s'occupant d'œuvres de l'enfance (Rochefort, Knocke). Le 3 septembre 1935, il fêtait à Ingelmunster son jubilé de 50 ans de prêtrise.

A quatre-vingts ans, une attaque d'apoplexie le contraignit à une complète immobilité. C'était

la fin. Sa longue et féconde carrière apostolique se terminait.

Il était officier de l'Ordre de Léopold.

Publications. — *Étude sur les Mousserongho*, Bull. de la Soc. Royale belge de Géogr., XXIX, 1905, p. 182-208. — *Rapport sur l'éducation des mulâtres*, compte rendu du Congrès international pour l'étude des problèmes résultant du mélange des races, Brux., 1935, p. 133.

23 août 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., février 1938 pp. 16-17 ; mars 1938, p. 17 ; septembre 1934, p. 5. — *Revue Congo*, janvier 1938, p. 344. — *A nos Héros coloniaux*, p. 236. — *Essor colonial et maritime*, 26 mai 1927, p. 9. — *Mouvement antiescl.*, 1910, p. 164. — *Trib. cong.*, 30 novembre 1932, p. 2 ; 15 mars 1938, p. 1. — C^{te} H. Carton de Wiart, *Mes Vacances au Congo*, Bruges, pp. 122, 157. — *Annuaire des miss. cath. au Congo Belge*, 1935, p. 281. — A. Chappaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, p. 90. — D. Rinchon, *Miss. belges au Congo*, pp. 8, 37. — De Jonghe, *Bibliog. pers.* — Note du R. P. Proost à l'auteur en date du 22 août 1951.

CALON (*Eugène*), Missionnaire de la Congrégation de Scheut (Yssendyke, 23.4.1861-Kangu, 1.8.1939).

Il fit ses études universitaires à Louvain et y obtint le diplôme de candidat en philosophie et lettres ; il y poursuivit ses études théologiques et fut ordonné prêtre dans la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Pères de Scheut), ce qui le conduisit à embrasser la vocation missionnaire. Il partit pour la première fois pour l'État Indépendant du Congo le 6 avril 1893 et fut nommé recteur de la mission de Boma ; plein de zèle, il fonda dès 1894, le poste de mission de Kangu. De 1894 à 1898, il exerça son apostolat d'abord à la mission de Moanda, puis à Berghe-Sainte-Marie, à Nouvelle-Anvers et au Kasai. En 1899, Mgr Van Ronslé l'envoyait à Léopoldville pour y réaliser le projet conçu dès 1897 d'installer une mission en prévision de l'achèvement du chemin de fer qui allait relier Matadi au Pool. Léopoldville, en effet, qui comptait alors une bonne centaine de Blancs et 4.000 indigènes, ne recevait que de temps à autre la visite d'un Père Jésuite de la mission de Kimuenza. Le Père Calon arriva à Léopoldville le 27 septembre 1899 ; le lendemain, il baptisait le premier indigène et le 4 février 1900 le premier enfant blanc, un Portugais. Le 3 novembre suivant, il rentra en congé, après plus de sept années de séjour.

Il repartit le 30 avril 1901 pour aller rejoindre sa mission de Léopoldville qui prospérait magnifiquement. Il en assura le Rectorat jusqu'au 1^{er} juin 1908, revint en Belgique et repartit le 15 novembre suivant. Il resta à Léopoldville jusqu'en 1914, puis fut nommé recteur de la mission de Banana-Moanda. En 1916, il

était nommé procureur à Léopoldville. Il resta en Afrique jusqu'en 1925. Enfin, il se remit en route pour la 4^e fois le 12 juillet 1927 ; jusqu'en 1934, son zèle apostolique continua à rayonner autour de Léopoldville. Il alla alors s'installer à la mission de Vaku que son dynamisme fit prospérer rapidement malgré son grand âge. Il devait mourir à Kangu, le 1^{er} août 1939, après quarante-six ans de fécond apostolat au Congo.

Il était chevalier de l'Ordre Royal du Lion.

Publications. — Articles dans Périodiques : (Cfr. *Proeve eener Bibliographie v. d. Missionnarissen van Scheut*, door W. A. Grootaert en D. Van Coillie).

16 août 1951.
M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 241. — *Miss. Scheut Chine-Congo*, août 1939, p. 255. — *Trib. cong.*, 15 juin 1927 ; 15 septembre 1929, p. 2. — D. Rinchon, *Missionn. belges au Congo*, p. 19. — *Note de l'Agence Belga* du 30 septembre 1949.

CAMBIER (*Ernest-François*), Inspecteur d'État de l'É.I.C. (Ath, 21.6.1844-Boitsfort, 23.7.1909). Fils d'Emmanuel-Marie-Joseph et de Frapart, Marie-Louise-Joseph. Époux de Sterkx, Isabelle ; puis de Mottin, Jenny ; ensuite de Willems, Alice.

Il fit ses études à l'École militaire (mars 1862) et à l'École de guerre (novembre 1870), après s'être engagé comme soldat au 2^{me} régiment de ligne le 20 octobre 1859. Le 15 mars 1864, il était sous-lieutenant au 8^{me} régiment de ligne et c'est à cette unité qu'il appartenait lorsqu'il s'embarqua la première fois à Ostende le 17 octobre 1877. En août 1874, il avait été nommé adjoint d'état-major et devint major au 2^{me} régiment de ligne, le 29 décembre 1889. Il fut attaché à l'Institut cartographique militaire et retraité à l'armée en 1891.

Cambier fait grande figure parmi les pionniers de notre expansion d'outre-mer. Il accomplit au cours de sa vie militaire une brillante carrière coloniale, qui débuta fin 1877 au service de l'Association Internationale Africaine dont le but était avant tout l'abolition de la traite des esclaves.

Avant son départ, Cambier fut reçu par la Société de Géographie d'Anvers dont il était membre correspondant et il écrivait le 12 octobre 1877 : « Belges avant tout, nous considérons » comme un devoir de chercher à contribuer, » autant qu'il sera en notre pouvoir, au développement du commerce, de l'industrie et de la » prospérité de notre chère patrie. » Cette déclaration était significative, émanant d'un membre de la première expédition de la dite Association Internationale chargée dans un but humanitaire de pénétrer au Congo par la côte orientale

via Zanzibar sous la direction du capitaine Crespel, qui décéda.

Le 24 janvier 1878, Cambier, qui était le second de l'expédition, prit le commandement de celle-ci après la mort de Crespel.

Il arriva au Tanganika et fonda la station de Karema au mois d'août de cette même année. Pour arriver à ce résultat, il avait fallu braver les difficultés de la route et l'hostilité des indigènes. Cambier était resté seul des six membres de l'expédition, accompagné encore de trente indigènes. Il avait fait preuve d'un grand courage et d'une magnifique endurance malgré les périls et les dangers. Pour s'en convaincre, il suffit de lire ses *Rapports sur les marches de la 1^{re} expédition*, publiés par l'Association Internationale Africaine, en 1879, et dans le *Bulletin de la Société royale belge de Géographie*, Bruxelles 1878, pp. 472-484 et 1880, pp. 86-114.

Stanley, dans son ouvrage *Cinq années au Congo* (1879-1884), écrit aux pages 23 et 24 qu'il envoya de Zanzibar une lettre d'instruction à Cambier reproduite à la page 596. Nous donnons un extrait des pages 23 et 24 qui ont été écrites en 1878 :

« L'*Albion* arriva à Zanzibar dans le délai convenu. Après bien des efforts inutiles pour apprendre où en était exactement l'expédition, j'engageai des courriers pour faire parvenir au lieutenant Cambier une lettre d'instructions où je lui fournis des renseignements précis sur le rôle de l'Association Internationale, et sur la marche qu'il devait suivre lui-même pour sortir de l'impasse où il se trouvait, ainsi que pour aller fonder à Masi-Kamba, sur le lac Tanganika, une station ouvrant à l'Association une route entre cette localité et la côte orientale.

« Le lecteur apprendra sans doute avec intérêt que cette lettre parvint sans encombre au lieutenant Cambier, qui gagna le Tanganika aux environs de la localité indiquée par ma lettre. Le lieutenant n'occupa pas exactement l'endroit que ma pensée avait assigné à la station. Néanmoins, tous les rapports transmis du Tanganika par les chefs qui l'ont successivement commandée, s'accordent généralement à constater l'état florissant de la station de Karema. En ouvrant un asile aux réfugiés, à un moment critique, cette station a attiré dans ses murs hospitaliers une population toujours croissante et unanime à considérer le commandant du poste comme arbitre et médiateur dans les questions qui, sans lui, n'eussent été résolues que par la violence et le sang. La seconde expédition internationale qui partit de Zanzibar avec le capitaine Popelin à sa tête, fut également organisée par moi durant mon séjour à Zanzibar. »

Dans Janssens et Cateaux, *Les Belges au*

Congo, t. I, pp. 192-202, la biographie d'E. F. Cambier contient un exposé assez développé de la 1^{re} expédition de l'Association Internationale Africaine, au sujet de laquelle nous possédons plusieurs écrits de Cambier lui-même cités dans l'annexe bibliographique.

Nous nous en tenons, cependant, au récit détaillé de l'itinéraire suivi par la première expédition de l'Association Internationale Africaine, intitulé *Le Capitaine Cambier*, publié par A. J. Wauters dans la *Revue de Belgique* de 1880. Il relève les difficultés rencontrées, les marches pénibles et la désertion des porteurs notamment de Montvéro, qui fut appelée dans certains journaux étrangers : le désastre belge.

La première expédition avait compté 6 blancs dont 3 sont morts : le capitaine Crespel et le docteur Maes, décédés peu après leur arrivée à Zanzibar ; le lieutenant Wautier, débarqué en cette ville le 28 avril 1878, mourut à Hekungu au cœur du continent mystérieux le 19 décembre de cette année ; l'autrichien Marno et, par la suite, le D^r Dutrieux envoyé en renfort, démissionnèrent.

Du commencement de janvier 1879 au début de mai, le capitaine Cambier séjourna à Tabora d'où il partit seul le 7 de ce mois avec environ 175 hommes ; le 17 septembre 1879, il posait les premières bases de la station scientifique et hospitalière qu'il avait pour mission de fonder. Il avait obtenu de Kongoa, le sultan de Karéma, la concession d'un terrain d'environ mille hectares et était retourné à Simba, où des marchandises étaient retenues en arrière ; le 15 septembre 1879, il revenait définitivement à Karéma.

La Conférence de Bruxelles avait défini la double mission d'une station comme suit : la mission scientifique consiste dans les observations astronomiques et météorologiques, dans la formation de collections de géologie, de botanique et de zoologie ; dans la confection de la carte des environs ; dans la rédaction du vocabulaire et de la grammaire du pays ; dans la rédaction d'un journal relatant les événements et les observations dignes d'être rapportés.

La mission hospitalière est de recevoir les voyageurs qui, dans un but humanitaire, scientifique, religieux, commercial ou industriel, auraient entrepris l'exploration d'une partie du continent africain ; de les pourvoir, au prix de revient sur place, d'instruments, de marchandises et de provisions, ainsi que de guides et d'interprètes, de les renseigner sur les meilleures routes à suivre et de transmettre leurs correspondances. A. J. Wauters conclut : « L'œuvre grandiose à laquelle Cambier prête son concours dévoué est un travail de géant. »

Le premier Européen envers qui Karema remplit son rôle hospitalier fut l'infortuné abbé

français Debaize. Joseph Thomson, dans le volume II de son livre intitulé *To the Central African Lakes and back*, London, 1881, décrit, aux pages 182 à 194, les difficultés d'accès vers Karema. Il confirme que ce poste n'est pas le village signalé par Stanley (Masi-Kamba). En mars 1880, Thomson fut reçu par Cambier ainsi que M. Hore, missionnaire et le captain Carter, le conducteur de l'expédition des éléphants qui avait été ordonnée par Léopold II et date de 1879.

« There is a very small and intensely hostile population », écrit Thomson et on estimait que les Belges avaient commis une bétise en s'y établissant.

A. J. Wauters, dans la brochure *Karema*, reconnaît l'insalubrité de la région qui aurait cependant une importance économique probable.

Carter, après son départ de la station pour se rendre à la côte de l'Océan, ainsi que son compagnon de voyage Cadenhead, tombèrent à Mpimboé, sous les balles des brigands de Mirambo, les 24-25 juin 1880.

J. Becker, dans le Tome I de *Ses voyages en Afrique*, publiée à la page 265 le portrait de Cambier d'après un dessin de A. Heins et il fait un récit émouvant de sa rencontre avec le capitaine à Karema en décembre 1880 et du séjour au poste (pp. 265-283, 403-412).

Il est relevé en 1881, par Popelin, Roger et Ramaeckers, auquel il remet le commandement de la station et il s'embarque pour l'Europe à Zanzibar, le 3 mars 1881. Ramaeckers déclara que l'organisation du poste était parfaite.

Au point de vue scientifique, E. Cambier a fait une étude sur la *Longitude de Karema*, publiée par le *Bulletin de la Société belge de Géographie*, Brux., 1881, pp. 226-230.

Dans ses discours et conférences, on relèvera de nombreuses constatations et observations relatives à l'ethnographie. Le docteur Dutrieux rédigea ses notes d'anthropologie, Brux., *Bulletin de la Société belge de Géographie*, 1880, pp. 102-114.

A. Chapeaux écrit à la p. 61 de son volume *Le Congo*, Brux., 1894, ce qui suit : « Sous le rapport de la science, il est incontestable que les expéditions belges ont étendu considérablement le domaine des connaissances géographiques et servi à relever et à réparer des erreurs commises par les précédents voyageurs ; MM. Cambier et Storms ont fourni des données précises sur la configuration du sol et le système hydrographique de la contrée. Ils ont aussi recueilli des observations météorologiques et astronomiques qui ont été de véritables révélations. Enfin, leurs collections de toute espèce ont fourni des documents précieux pour l'étude des sciences naturelles, de la géologie et de l'ethnographie. »

Le 23 avril 1881, Cambier arrivait à Bruxelles. Le colonel Strauch, au nom du Roi et de l'Association, le félicita pour l'énergie et le dévouement qu'il avait mis au service du but scientifique et humanitaire poursuivi par l'œuvre africaine. Sa Majesté l'avait honoré par l'attribution de la Croix de chevalier de l'Ordre de Léopold, le 20 novembre 1879.

Le 27 avril 1881, le capitaine Cambier se rendit à Anvers où se déroulaient de brillantes manifestations organisées par le 8^{me} de ligne, « la famille militaire de Cambier ». Le soir, à 20 h. 1/2, il était reçu dans la salle du foyer du théâtre royal ; le président de la Société de Géographie, après un éloquent discours, remettait au héros de la fête, le diplôme de membre d'honneur de cette société, rarement accordé à des Belges et seulement pour services éminents rendus à la science et au progrès de la géographie.

Le capitaine Cambier retraçait à grands traits l'histoire de son voyage et se bornait à raconter les faits avec une extrême modestie. Le bourgmestre d'Anvers, Léopold de Wael, lui demandait de signer le livre d'or de la cité. On lira le récit de cette chaleureuse réception dans la brochure *Retour de M. le Capitaine Cambier à Anvers*, 1881. Le petit bateau à vapeur transporté par le capitaine Raemaekers, le premier qui prendra les eaux du lac équatorial, a reçu, d'après les ordres du Roi, le nom de « Cambier ».

Le texte d'une *Conférence sur l'Afrique Centrale par M. le Capitaine Cambier* fut édité en 1881 par le ministère de la Guerre dans la série des *Communications de l'Institut cartographique militaire*, n° 20. La brochure, ornée d'un portrait du capitaine, est accompagnée d'un croquis des itinéraires de la première expédition, d'un plan de l'habitation des Européens et des environs du poste de Karema, situé à environ 3 kilomètres de la rive du lac.

L'auteur décrit les péripéties de son expédition, après avoir tracé un vivant tableau de Zanzibar.

En outre, le conférencier donne des renseignements divers sur les populations, le pays, les dangers qui attendent les voyageurs pendant la traversée du Mgonda-Nkali, le séjour chez le sultan Mirambo, etc... Le voyage de Tabora au lac Tanganika fut excessivement pénible. A la fin de son exposé, Cambier fait la remarque suivante : « L'Association Internationale Africaine n'a nullement l'intention de se transformer en une entreprise mercantile. Son but est plus élevé, mais il lui est permis néanmoins de prévoir les conséquences de son action », c'est-à-dire qu'elle faciliterait les échanges et ainsi favoriserait à la fois les Européens et les intérêts des noirs.

« Le bien et l'utile marchent généralement de pair. » — A la Société de Géographie d'Anvers, le 13 juillet 1881, Cambier complétait les indications sur la région parcourue, spécialement au sujet des populations et de la civilisation en Afrique, *Bulletin*, 1881, pp. 202 à 214. Karema était destinée à servir de station de relais, d'où les prochaines expéditions tâcheraient d'atteindre la rive occidentale et l'intérieur du Congo.

C'est ce qui explique le 2^{me} séjour de Cambier en Afrique de mars 1882 au 30 mai 1885, en qualité d'agent de l'Association Internationale Africaine à Zanzibar, où il remplaçait le Dr Van den Heuvel ; il était accompagné de son épouse, née Jenny Mottin. De cette ville, il organisait et facilitait de nouvelles expéditions belges vers le Tanganika, dont la quatrième était commandée par Storms. En maintenant l'activité de l'Association Internationale par la Côte orientale et l'Est Africain, Léopold II créait la confusion qu'il recherchait entre celle-ci et son action indépendante par la voie occidentale et l'embouchure du Congo.

Néanmoins, la constitution de l'État Indépendant relégua dans l'ombre les opérations de l'Est Africain. (R. S. Thomson, *Fondation de l'État Indépendant du Congo*, Brux., 1933, p. 60.)

Plus tard, en 1885, la station de Karema fut abandonnée à un établissement missionnaire des Pères Blancs d'Algérie.

Peu après son arrivée à Zanzibar, en 1882, l'épouse de E. Cambier, Jenny Mottin, était devenue malade et avait dû être rapatriée. Il a le cœur déchiré lorsqu'un télégramme lui annonce le décès en Belgique de celle qui remplissait sa vie (*Essor du Congo*, Élisabethville, 1^{er} juillet 1948, supplément). Depuis lors, son caractère s'assombrit.

* * *

Cambier est un des fondateurs de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, dont il était nommé commissaire à la fondation (1887). Il part pour l'Afrique par le *Vlaanderen* le 8 mai 1887 pour compte de cette société, comme chef de la mission d'études du chemin de fer.

C'est le capitaine Cambier qui fit la première étude du tracé tachéométrique de la voie, pendant que le capitaine Albert Thys explorait toute la région (1887-1888).

D'après R. J. Cornet, Cambier et ses ingénieurs avaient planté pour la première fois leurs tentes sur le sol de Matadi-la-Rocailleuse, le 13 juin 1887. Les campagnes de travaux pour les études du chemin de fer sont décrites dans l'ouvrage de R. J. Cornet, *La Bataille du Rail*, Brux., 1947. Le chemin de fer fut construit au prix

d'héroïques efforts. Un travail intense sous un climat meurtrier, avec très peu de confort. Il s'agissait de trouver une nouvelle voie pour y installer le chemin de fer, la route des caravanes n'étant plus utilisable. Cambier et son équipe firent leurs recherches plus au sud dans des districts inconnus, dont il n'existait pas de carte et où les blancs n'avaient plus pénétré depuis longtemps. En décembre 1887, les ingénieurs survivants vont passer l'hiver à Loanda après avoir relevé 175 Km. environ. Après quelques semaines ils reprennent la tâche. Cambier met son successeur Hector Charmanne au courant, puis rentre en Belgique en août 1888.

Voici en quels termes s'exprime le *Congo Illustré* de 1892, p. 17 : « Pendant plusieurs » mois Cambier paraît tout d'abord immobilisé » devant la gorge de la Mpozo, torrent impé- » tueux et le massif imposant du Palabala. » Puis, subitement, avec la petite troupe sous » ses ordres, il pousse en avant droit devant lui...

« A peine a-t-il traversé une rivière qu'il » trouve le col qui lui permet de passer sans » ascension excessive dans le bassin de la rivière » suivante.

« Il est dérouteré un moment le jour où, avec » sa brigade, il s'en va donner au-delà du Kwilu » contre le massif de Bangu. Mais ce n'est qu'une » fausse alerte. Un peu vers la droite, le massif, » tombant à pic, permet à la colonne de conti- » nuer sa marche heureuse et rien ne l'arrête » jusqu'à la rive du Pool »...

Il faut noter que les études définitives, poursuivies après l'avant-projet, apportèrent des modifications importantes au premier tracé.

Cambier revient en Belgique le 20 juin 1890.

Dans son article *Le chemin de Fer du Congo entre Palabala et la Lukunga*, paru dans le *Bulletin de la Société royale de Géographie d'Anvers*, 1888-1889, il fait l'exposé du levé de cette section, qui a été exécuté pendant le deuxième semestre de l'année 1887. Il termine comme suit : « Pour vous donner une idée de l'importance » que la construction du chemin de fer du Congo » peut avoir pour le commerce de notre pays, » j'ajouterai que pendant les 4 années que dure- » ront les travaux, les transports de matériel » d'Anvers à Matadi s'élèveront à plus de » 60.000 tonnes et que la dépense prévue pour » ces transports se monte au-delà de 2 millions » de francs. »

A la sortie du chemin de fer de Matadi, dans le bassin de la Mpozo, se dresse le massif connu des Monts de Cristal dont émerge le pic qui a été nommé « pic Cambier ».

* * *

Rentré en Europe, en août 1888, Cambier repart une quatrième fois pour l'Afrique, le 2

juillet 1889, avec le haut grade d'inspecteur d'État et fait l'interim de chef du gouvernement local, *B. O. État Indépendant du Congo*, 1889, pp. 131-132, décret du 15 juin 1889.

Le 14 juillet 1889, il est nommé juge suppléant près le tribunal d'appel.

Par décret du 21 juin 1890, démission honorable de ses fonctions d'inspecteur d'État lui est accordée sur sa demande. (*B. O.*, 1890, p. 60).

Il fit encore deux voyages d'inspection au Congo, pour le compte de sociétés, en 1891 et en 1898. Cette dernière année il assista à l'inauguration de la voie ferrée en qualité d'administrateur de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo, *Le Mouvement Géographique*, Brux., 5 juin 1898. Il fut promu officier de l'Ordre de la Couronne.

Après son retour en Belgique en 1890, E. F. Cambier prit une part importante aux mouvements coloniaux de la métropole et à l'activité des premières grandes sociétés qui sont à l'origine du développement économique du Congo. Il fut un des membres fondateurs du Cercle royal africain, en 1889. Il en fut le vice-président au cours des années 1894 et 1895.

Il fut membre de la commission de patronage de l'Exposition de l'État Indépendant du Congo à Tervuren en 1897, étant inscrit sur la liste avec les titres de major et d'administrateur-directeur de la Société anonyme belge pour le Commerce du Haut-Congo (S.A.B.).

Il entra dans l'administration d'autres sociétés qui s'étaient fondées au Congo et devint administrateur de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, de la Compagnie du Chemin de Fer, de l'Union minière du Haut-Katanga, de la Compagnie du Katanga, etc...

Il était, en outre, membre du Comité spécial du Katanga, depuis sa fondation en 1900., etc...

Il mourut le 23 juillet 1909. Il avait eu la grande douleur de perdre son fils Hector, né à Bruxelles le 30 janvier 1868 et agent principal de la S.A.B., tué par les indigènes en 1898. La mère d'Hector Cambier s'appelait Isabelle Sterckx (*Le Mouvement Géographique*, 18 décembre 1898, col. 628).

A son décès, E. F. Cambier était honoré des distinctions suivantes : officier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne (1898), décoré de la Croix du 3^me degré de l'Étoile brillante de Zanzibar (1881), chevalier de la Légion d'Honneur, décoré de la Couronne de fer de 3^me classe (Autriche, 1882), de la Croix militaire de 1^{re} classe et de l'Étoile de service à trois raies.

* * *

En janvier 1913, fut constitué le Comité du Mémorial Cambier comprenant, entre autres, MM. Reyers, bourgmestre de Schaerbeek et le

Colonel Thys, beau-frère et ami du héros, qui avait habité de longues années dans la commune précitée, avenue Rogier.

Le mémorial dû au ciseau du statuaire Claus Cito, était terminé dès 1914, mais, par suite de l'invasion, il fallut cacher le monument et attendre l'heure de la victoire.

Au cours de cette attente, les armées belges entraient à Tabora après avoir repris Karema en 1916. A l'initiative du général G. Moulart, les troupes du Tanganika élevaient à Karema, au sommet de la colline, un vaste mausolée en briques à la mémoire des pionniers belges : Cambier, Ramaeckers, Storms, Popelin, Becker.

En janvier 1920, le Cercle africain de Bruxelles, en célébrant le 30^me anniversaire de sa fondation, a placé au premier rang des cérémonies la remise à la commune de Schaerbeek du mémorial élevé à la mémoire du fondateur de Karema et du pionnier des premières études du chemin de fer du Congo par ses anciens collègues, ses admirateurs et ses amis (*Le Mouvement Géographique*, 4 et 18 janvier 1920, 19 janvier 1913). Le ministre des colonies, Louis Franck, assistait à l'inauguration du monument et le général baron Wahis, gouverneur général honoraire, retraça la carrière du pionnier. Une artère de la commune de Schaerbeek porte le nom d'Avenue Ernest Cambier, dont le mémorial s'élève au début du Parc Josaphat, à proximité de l'ancienne avenue des Hortensias, aujourd'hui Avenue Eisenhower. Une rue de la ville d'Ath porte également le nom de Cambier.

Une nouvelle cérémonie d'hommage à sa mémoire, organisée à l'initiative de la commune de Schaerbeek, se déroula le 1^{er} juillet 1948 en présence du bourgmestre d'Ath, qui célébra à son tour les mérites de Cambier, (*Le Soir*, 3 juillet 1948). C'était l'année du cinquante-neufième anniversaire de l'inauguration du chemin de fer du Bas-Congo. Cambier ne pouvait être oublié ; *L'Essor du Congo*, d'Élisabethville, lui consacrait un article commémoratif dans son supplément du 1^{er} juillet 1948.

Publications. — Association Internationale Africaine. *Rapports sur les marches de la première expédition*, Brux., Imprimerie Verhavert frères et sœurs (Etterbeek), 1879, in-8°, 205 p. (Bibliothèque du ministère des Colonies, n° 325). — Association Internationale Africaine, n° 3. *Extraits des Rapports des Voyageurs de l'Association Internationale Africaine*, Brux., (Etterbeek), Imprimerie Verhavert frères et sœurs, 1880, in-8°, 161 p. (Bibliothèque du ministère des Colonies, n° 328). — *Rapport de l'excursion sur la route de Mpwapwa*, daté de Zanzibar le 30 mars 1878 (expédié le 5 avril 1878), *Association Internationale Africaine*, Brux., 23 p., in-8°. (Bibliothèque du ministère des Colonies, n° 326). — *Rapports de Cambier sur les premières marches de la caravane de l'Association Internationale Africaine*; 20 juillet 1878 et 9 août 1878, *l'Association Internationale Africaine*, 1879, in-8°, 16 p. (Bibliothèque du ministère des Colonies, Brux., n° 326). — Un autre rapport est publié dans le *Bull. de la Soc. de Géogr.*,

Brux., 1880, pp. 86-114, croquis de l'itinéraire. — *Retour de M. le Capitaine Cambier à Anvers* (Imprimerie Vve De Backer, Anvers, 1881, in-8°, 37 p.). Extrait des *Bull. de la Soc. de Géogr. d'Anvers*, (Bibliothèque du Ministère des Colonies, Brux., n° 293). — *Conférence sur l'Afrique Centrale par M. le Capitaine Cambier*, chef de la première expédition belge en Afrique, ministère de la Guerre : communication de l'*Institut cartographique militaire* n° 20. Brux., Imprimerie A. Cnops, 1881, in-8°, 31 p., croquis. (Bibliothèque du ministère des Colonies, Brux., n° 344). — *Longitude de Karéma*, *Bull. de la Soc. belge de Géogr.*, Brux., 1881, pp. 226-230. — *La civilisation en Afrique*, *Bull. de la Soc. royale de Géogr.*, Anvers, 1881, pp. 202-214 ; voyez aussi pp. 5 à 39.

Cambier, E. F., *Le Chemin de Fer du Congo entre Palabala et Lukunga*, *Bull. de la Soc. Royale de Géogr.*, Anvers, 1888-1889, pp. 366-374.

Th. Heysse.

Bibliographie. — Ouvrages généraux. — Becker J., *La vie en Afrique*, Brux., 1887, t. I, pp. 264, 403 ; t. II, p. 110. — Burdo, A., *Les Belges dans l'Afrique Centrale : de Zanzibar au lac Tanganyika*, Maes, Brux., in-4°, p. 452, cartes, ill. — Chapaux, A., *Le Congo*, Ch. Rozet, Brux., 1894, in-4°, pp. 18-34, 61. — Dupont, Edouard, *Lettres sur le Congo*, Paris, 1889, in-8°, pp. 25-35, 641. — Lejeune-Choquet, A., *Histoire militaire du Congo belge*, Brux., 1906, pp. 23-24, 48. — Stanley, H. M., *Cinq années au Congo*, 1879-1884, *Institut National de Géographie*, Brux., 1885, pp. 23, 24, 596. — Moulaert, colonel G., *La campagne du Tanganika*, 1916-1917, L'Édition Universelle, Brux., 1934, pp. 131, 151-152. — Thomson, Joseph, *To the Central African Lakes and back*, Sampson Low, London, 1881, vol. II, pp. 182-194.

Articles relatifs à Cambier, aux expéditions par la côte orientale et à Karéma. — *Le Major Cambier*, *Le Congo Illustré*, Brux., 1892, in-4°, p. 17. — *Le Major Cambier*, *Le Mouvement géogr.*, Brux., 25 juillet 1909, col. 354-355. — *Cambier*, *Ernest*, *Essor du Congo*, Élisabethville, 1^{er} juillet 1948, supplément. — de Heusch, lieut. gén., Baron W., *Les premiers pionniers de l'expansion belge en Afrique par la côte orientale*, *L'Exp. belge*, Brux., 1911, pp. 260-265. — Depester, Le Major Cambier, dans *Les Pionniers Belges au Congo*, Tamines, 1932, in-8°, pp. 43-44. — L'expédition Crespel-Cambier, *Idem*, pp. 44-47. — Jacques, Comm., *Expéditions envoyées au Tanganika par l'Association Internationale Africaine*, *Bull. de la Soc. Royale de Géogr. d'Anvers*, t. XXX, 1906, pp. 65-78. — Jadot, J.-M., *Un Tournaisien, médecin de l'A. I. A. : P. J. Dutrieux*, *Institut Royal Colonial belge*, *Bull. des Séances*, Brux., 1950, pp. 350-370, portrait, bibl. — Janssens, E. et Cateaux, A., *Les Belges au Congo*, Notices biographiques, Anvers, 1908, t. I, pp. 192-202, in-8°. — *Schaerbeek salue la mémoire du Major Ernest Cambier*, *Vétérans Coloniaux*, Brux., septembre 1948, p. 23. — Wauters, A. J., *Le Capitaine Cambier et la première expédition de l'Association Internationale Africaine*, Librairie Muquardt, Brux., 1880, in-8°, 30 p., une carte. — Extrait de la *Revue de Belgique* ; Bibliothèque du ministère des Colonies, n° 1334. — Wauters, A. J., *Karéma, Première Station de l'Association Internationale Africaine*, Typographie Vve Ch. Vanderawera, Brux., 1880, in-8°, 16 p. — Wauters, A. J., *Les Belges dans l'Afrique Centrale. Sur les bords du Tanganika*, avec un portrait du capitaine Cambier, deux cartes et un plan, librairie Muquardt, Brux., 1881, in-8°, 36 p. Extrait de la *Revue de Belgique* ; Bibliothèque du ministère des Colonies, n° 489. — Wauters, A. J., *De Bruxelles à Karéma*, Brux., Lebegue, s. d., in-16°, 130 p. — Wauters, A. J., *Le Royaume des Éléphants*, librairie Lebegue, Brux., s. d., in-16°, 109 p. — *Biographie*

Coloniale Belge, de l'I. R. C. B., t. I, les biographies de Jérôme Becker (par E. Dessy), de Mirambo (par M^{lle} Coosemans), de Cadenhead (par M^{lle} Coosemans), de Carter (par M^{lle} Coosemans) ; dans le t. II, les biographies de Burdo (par M^{lle} Coosemans), de Popelin (par M^{lle} Coosemans), de Ramaekers (par G. Donny), de Roger (par M^{lle} Coosemans), du Dr. Vanden Heuvel (par A. Verlinden), du lieutenant J. B. Wautier (par M^{lle} Coosemans).

Chemin de fer du Bas-Congo. — Bourdau, E., *Les pionniers de la construction du premier Chemin de Fer du Bas Congo, Cinquante années d'activité coloniale au Congo*, 1885-1935, Anvers, in-4°, pp. 30-34, portrait de Cambier. — Cornet, R. J., *La Bataille du Rail*, L. Cuyper, Brux., 1947, in-8°, 397 p., ill.

Les entreprises belges au Congo, La Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, Brux., *Le Mouvement géogr.*, 25 novembre 1888, pp. 99-101, une carte. Rapport de M. Cambier, directeur des Études. — Goffin, L., *Le Chemin de Fer du Congo, Matadi-Stanley Pool*, Weissenbruch, Brux., 1907, in-4° 214 p., cartes, ill. — Wauters, A. J., *Les expéditions de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie. Organisation, Départ, Premiers travaux*. *Institut National de Géographie*, 1887, Brux., in-8°, pp. 109-189 : 1^{re} brochure, *Le Chemin de Fer du Congo*.

CAMBIER (Hector), Agent principal de la S.A.B. (Bruxelles, 31.1.1866-Entre Eolo et Songo, bassin de la Kamtsha, 20.10.1898). Fils du major Ernest Cambier et de Sterckx, Isabelle.

Il s'engagea en 1886 dans la voie commerciale en entrant comme employé chez un graveur, puis chez un photographe, à Bruxelles. En 1890, il abandonnait cette situation pour se mettre au service, comme employé métropolitain, du groupe des sociétés belges du Congo.

L'année suivante, la plus importante de ces sociétés, la S.A.B., l'engageait comme adjoint et l'envoyait en Afrique ; il s'embarqua le 18 juin 1891 pour aller exercer les fonctions de gérant à la factorerie de Kinshasa, puis à celle de Basankusu.

Il rentra en congé le 27 juillet 1894 et repartit le 6 décembre de la même année, désigné comme gérant de la S.A.B. au Lac Léopold II. Il mit à profit son séjour dans cette région pour y étudier particulièrement les gommés et effectuer quelques randonnées géographiques.

Son terme expiré le 26 décembre 1897, il rentra dans sa famille pour repartir le 6 juin 1898, cette fois comme agent principal de la S.A.B., chargé d'aller installer un poste à Songo, en pays Bandinga, dans le bassin de la rivière Kamtsha, rive gauche du Kasai. Accompagné de son ami Piron, futur gérant de Songo, Cambier entreprit un jour d'octobre 1898 une promenade pédestre aux environs de l'emplacement choisi pour le nouveau poste. Les deux voyageurs remarquèrent, mais sans y attacher d'importance, que tous les villages sur leur route paraissaient abandonnés. Or, voici ce qui se passait :

une épidémie, affection de poitrine et de gorge jusqu'alors inconnue parmi les natifs, régnait depuis quelques semaines parmi les Bandinga : un de leurs chefs était décédé de ce mal ; le bruit lancé par un sorcier se répandit que la cause de la maladie était la présence des Blancs qui avaient certainement jeté un sort sur le pays. Les populations en fureur décidèrent d'exterminer tous les Blancs qu'elles pourraient atteindre.

Cambier, Piron et leur petite escorte étaient à deux heures de distance de Songo quand ils furent soudain attaqués par des volées de flèches ; Cambier fut atteint d'un engin empoisonné ; son compagnon fut aussi blessé ainsi que trois hommes de leur escorte. Malgré sa blessure, Piron parvint à transporter à Songo son ami si grièvement atteint qu'il mourut des suites de son empoisonnement.

11 mai 1951.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo. — Mouvement géogr.*, 1898, p. 628. — *Arch. S.A.B.*

CAMMAERT (*Édouard-Léopold-Marie*), Agent commercial (Nimègue, 25.3.1868 à bord du steamer *Daumas*, dans le Haut-Ubangi, 28.1.1894). Fils d'un capitaine-commandant de nationalité belge, Léopold et de Reintjes Van Veerssen, Caroline.

Il entra au régiment des grenadiers et y fut promu sergent-major en 1883. Ayant quitté l'armée en 1889 pour partir le 10 octobre au Congo en qualité de sous-officier de la Force publique, il fut désigné pour Basoko (1890), prit part aux combats contre les Arabes dans l'Aruwimi et fut blessé au cours d'une de ces actions. Il quitta le service de l'État le 5 novembre 1890 pour rentrer en Belgique et repartir le 11 avril 1891 comme agent commercial de la S.A.B., sous les ordres de Camille Delcommune. La S.A.B. venait précisément de décider la création de quatre factoreries dans l'Ubangi, à Bangassou, à Yakoma, à Banzyville et à Zongo.

Cammaert fut désigné comme chef du nouveau secteur et alla se fixer à Bangassou. Le secteur n'eut cependant qu'une durée éphémère. Il se trouvait en effet dans la région où, en exécution du décret du 29 septembre 1891, l'administration de l'E.I.C. avait réservé exclusivement à ses agents la récolte des produits domaniaux, caoutchouc et ivoire. La S.A.B. fut donc obligée de renoncer à ses quatre comptoirs et Cammaert reprit la route du Bas-Congo afin de mettre au courant le directeur de sa société, Camille Delcommune.

Il accomplit le voyage Bangassou-Kinshasa en un temps qui, à l'époque, fut considéré comme record : neuf jours pour 1400 km. Il rentra en

Europe le 22 juillet 1892. Le 6 décembre 1892, il repartait comme agent commercial dans l'Ubangi ; c'est en se rendant à sa nouvelle destination qu'il mourut à bord du s/s *Daumas*, à hauteur de Mokoangay (28 janvier 1894).

10 février 1951.
M. Coosemans.

L. Lotar, *Grande Chronique de l'Ubangi*, Mém. de l'I.R.C.B., 1937, pp. 83, 84. — L. Lotar, *Grande Chronique du Bomu*, Id., 1940, p. 28. — *Mouvement géogr.*, 1892, p. 77, *Relation de son voyage Bangassou-Kinshasa*, p. 120b ; 1894, p. 42c. — *Arch. S.A.B.*

CANDEILH (*Édouard-Ferdinand-Marie*), Commis de 2^e classe (Bruxelles, 24.5.1874-Boma, 15.11.1896). Fils de François et de Joly, Fanny.

Après ses humanités scientifiques, il devient employé chez un architecte de Bruxelles et continue à suivre des cours du soir. Il obtient ainsi le diplôme de géomètre-arpenteur. En 1896, il s'engage au service de l'État Indépendant du Congo et quitte Anvers le 6 août avec le grade de commis de 2^e classe. A son arrivée à Boma, il est affecté aux services du Secrétariat général. Souffrant de fièvres violentes, après deux mois de séjour en Afrique, il meurt à Boma.

19 mars 1951
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1801. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 255.

CANTINEAU (*Léon*), Médecin (Frameries, 10.4.1861-Saint-Gilles-Bruxelles, 28.2.1899).

Docteur en médecine issu de l'Université de Bruxelles, il s'installa à Saint-Gilles où il fut conseiller communal.

Aggréé comme médecin de plusieurs Sociétés Congolaises et notamment de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo, il fit partie du groupe de personnalités qui s'embarquèrent à Anvers le 11 juin 1898 sur l'*Albertville*, pour assister à l'inauguration du Chemin de Fer Matadi-Léopoldville.

16 août 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1898, p. 284. — *Note du D^r G. Cantineau*.

CAPELLE (VAN DE) (*Émile-Désiré-Louis*), Commissaire de province au Congo belge (Liège, 12.3.1881-Schaerbeek, 12.6.1937). Fils de César-Evrard et de Lebrun, Agnès, son épouse.

Émile Van de Capelle, destiné par les siens au notariat, fit ses humanités au Collège Saint-Servais et commença ses études de droit à l'Université de Liège. Il passa, sans les achever, par diverses études notariales à Liège, puis à Bruxelles, en

qualité de stagiaire d'abord, de clerc ensuite, pour se décider, en 1913, à chercher fortune dans la carrière territoriale au Congo belge. Nommé administrateur territorial de 2^e classe le 5 septembre 1913, il s'embarque à Anvers le lendemain. Successivement administrateur de 1^{re} classe (Ar. 1^{er} février 1916) et administrateur principal (Ar. 1^{er} janvier 1919), dans le district des Bangala, il est nommé commissaire de district adjoint dès le 14 juin 1920. Le 1^{er} juillet 1924, il est commissaire de district de 2^{me} classe; le 1^{er} juillet 1926, commissaire de district de première classe. Il remplit dans ces grades les fonctions de commissaire de district dans la Tshuapa et assure divers intérim de commissaire général dans la province de l'Équateur où il est particulièrement attaché à l'étude des graves problèmes de politique indigène et de recrutement de la main-d'œuvre qui s'y posent. Le 1^{er} janvier 1930, il est nommé directeur général des affaires indigènes et de la main-d'œuvre au Gouvernement général, pour repasser dans les cadres de la territoriale en qualité de commissaire général, le 31 juin 1932 et recevoir le titre nouveau de commissaire de province le 11 juillet 1934.

L'intégrité la plus délicate, l'aménité la plus égale, l'esprit de finesse le plus aiguisé faisaient d'E. Van de Capelle un fonctionnaire des plus distingués et des mieux à sa place dans les hautes fonctions qui lui furent confiées et dont son humanisme et son élégance ne faisaient que rehausser le prestige.

Novembre 1951.
J. M. Jadot.

Trib. cong., 15 juin 1937, 1. — *Recueil mensuel du Congo Belge*, années 1913, 1920, 1924, 1926, 1930, 1932, 1934 — Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.

CAPELLI (Umberto), Pharmacien (Montecatini, Italie, 15.9.1882-Léopoldville, 24.3.1913). Fils de Carlo et de Franchini, Cesira.

Avant de s'engager au service de la Colonie, il avait géré différentes pharmacies en Italie. Il fut nommé pharmacien au Congo, le 21 janvier 1911. Le Gouvernement de la Colonie, soucieux de préserver les régions indemnes de la maladie du sommeil qui ravageait certains territoires, avait installé sur les grandes voies de communication un réseau de postes médicaux d'observation. Cappelli, à son arrivée en Afrique, le 24 février, fut attaché à un de ces postes, aux environs d'Aba. Le 15 juillet 1912 il fut désigné pour diriger la station d'observation de Kinshasa. Il séjourna au Congo jusqu'au 24 mars 1913, date à laquelle à la suite d'un accident (chute de bicyclette) il décéda à l'Hôpital de Léopoldville.

25 mars 1950.
Dr Pulieri.

CARAVAGGI (Antonio-Pietro-Giuseppe-Maria), Médecin (Ligarzona, Prov. de Modena, 28.6.1862-Lusambo, 1.11.1902). Fils de Giacomo et de Grimaldi, Annunziata.

Il fit ses études médicales à l'Université de Bologne qui lui conféra le titre de Docteur en médecine et chirurgie en 1885.

Il fut engagé, à la Croix-Rouge italienne, en qualité d'assistant (sous-lieutenant); ensuite, comme assistant civil, il servit dans les hôpitaux de Plaisance et de Milan. En 1898 ayant offert ses services à l'État Indépendant du Congo, il fut nommé médecin de 3^{me} classe. Il arriva au Congo le 6 octobre 1898; le 27 du même mois, il fut désigné pour le Corps de Réserve (Umangi). Il rentra en Europe, à l'expiration de son terme, le 6 septembre 1901.

Caravaggi revint au Congo le 6 mars 1902 et fut attaché au District du Lualaba. Il n'y fit qu'un court séjour car malheureusement il décéda à Lusambo, atteint de fièvre typhoïde, le 1^{er} novembre 1902.

7 avril 1950.
Dr Pulieri.

Mouvement géogr., 1899, p. 81 — *Ibid.*, 1901, p. 467.

CAROLIS (de) (Enzio-Beyardo-Tancredi) (Marquis), Agent militaire et ensuite colon (Taramo, Italie, 12.9.1878-Bruxelles, 14.11.1936). Fils de Carlo et de Panizza, Erminia.

Il s'engagea, en Italie, au 12^{me} Bersaglieri, le 10 juillet 1898 et fut nommé sous-officier le 15 juillet 1900. Engagé en 1904 au service de l'État Indépendant du Congo en qualité de sous-officier de la F.P. il fut nommé 1^{er} sous-officier le 4 janvier 1906 et agent militaire le 9 décembre 1907. Il rentra en Europe à l'expiration de son terme de service le 15 septembre 1908. Il fit un second séjour, du 20 avril 1909 au 10 janvier 1912, puis commença un 3^{me} terme de service le 4 août 1912, et quitta définitivement le service de la colonie en 1915. Au cours de ces deux premiers termes, alors qu'il était attaché à la F.P. il prit part à deux expéditions militaires: l'une au Kivu (recherche du lieutenant Requette), l'autre au sud du Kwango où les populations indigènes avaient attaqué une factorerie de la C.C.C. Il servit sous les ordres du Commandant Silye qu'il accompagna dans l'Ituri. Au cours de son 3^{me} et dernier terme au service de la Colonie, il remplit les fonctions d'administrateur territorial à Mushenge (Kasai). Pensionné en 1915 il s'établit à son propre compte comme colon au Kasai (Luebo). Il débuta sans autres capitaux que son courage, son énergie et sa profonde connaissance de l'indigène. Ses affaires prospérèrent rapidement; il construisit trois immeubles en briques à Luebo, il créa des palmeraies, il fit l'élevage d'un important bétail

(chevaux, ânes, porcs, pigeons), il acheta des camions et il créa des factoreries, notamment à Sanghila. On venait de partout visiter ses installations et les journaux belges et italiens de l'époque parlèrent « du plus important élevage du Congo » et de ses installations modèles. Malheureusement sa santé ne résista pas au dur labeur de colon, et, le 7 novembre 1933, très gravement malade, il rentra en Europe. Il mourut à Bruxelles le 14 novembre 1936 dans de très grandes souffrances. Il était porteur des distinctions ci-après : Étoile de service en or, médaille d'or et l'Ordre Royal du Lion, médaille des Vétérans Coloniaux.

25 mars 1950.
D^r C. Pulieri.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., décembre 1936, pp. 5-6 et 14-15.

CARPIAUX, (*Amour-Augustin-Joseph*), Commis de 1^{re} classe (Marcinelle, 27.4.1874-Lemba, 20.10.1898). Fils de Célestin et de Malherbe, Augustine.

Engagé au 1^{er} régiment de Chasseurs à pied le 20 juillet 1890, après ses études moyennes, il est nommé sergent le 2 avril 1895. Le 18 juin 1896, il quitte l'armée pour occuper un emploi de secrétaire à la société d'Électricité et d'Hydraulique à Charleroi. En 1898, il souscrit un engagement de trois ans au service de l'État Indépendant du Congo et quitte Anvers le 6 septembre avec le grade de commis de 1^{re} classe. Arrivé au Congo, il est désigné pour la zone du Mayumbe et, le 5 octobre, rejoint Lemba où il tombe gravement malade. Il succombe après un très court séjour en Afrique.

15 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2535. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 255.

CARTON (*Jules-Marie-Aimé*), Commissaire de district (Ostende, 6.3.1861-Ixelles, 23.12.1934). Fils d'Aimé et de Pottier, Marie.

À l'âge de quatorze ans, il travaille déjà, comme apprenti, dans un atelier de construction du Tournaisis. En 1871, il entre au service des ateliers Cockerill, à Seraing et, l'année suivante, il passe aux chantiers de la marine de l'État, à Ostende. Le 11 mars 1880, il s'engage au régiment du Génie. Nommé sergent en octobre 1881, il réussit peu après l'examen d'admission à l'École militaire, en sort sous-lieutenant en 1883, continue à l'École d'application et devient officier du génie le 15 juin 1886.

Moins de deux ans plus tard, il sollicite l'autorisation de servir en Afrique et s'engage comme

agent de l'administration le 15 février 1888. Embarqué sur le « *Landana* », il arrive à Boma après un mois de traversée. Il est d'abord chargé des études préliminaires en vue de l'établissement de scieries à Boma et à Léopoldville. Cette première tâche terminée, il est chargé de la réalisation des travaux d'amélioration de la route des caravanes. Jusqu'alors les rivières devaient être franchies en pirogue. Il s'agissait donc d'établir des ponts, notamment sur le Kwilu et la Lukungu, de façon à en rendre le passage plus aisé. Point n'était question de jeter sur ces rivières, ou plutôt sur ces torrents, des ponts métalliques préfabriqués, amenés d'Europe ; tout devait être improvisé, alors qu'il n'existait sur place pour ainsi dire aucun outillage. Dans ces conditions, l'entreprise constituait presque une gageure. Cependant, à l'aide de ferrailles, de chaînes et de câbles recueillis dans des matériaux déclassés et souvent obtenus à grand-peine, avec des planches et des madriers façonnés tant bien que mal, il réussit, par des prodiges d'habileté, à jeter sur le Kwilu un premier pont suspendu, véritable merveille pour l'époque et un autre, plus audacieux encore, sur la Lukungu. Un troisième, d'une longueur de trente-quatre mètres, permit bientôt le franchissement de la Lufu tandis que le passage de la Mpozo fut facilité par l'établissement d'un bac à traîlle. Ces ouvrages improvisés, dont la construction fut menée avec célérité, rendirent par la suite d'incalculables services à tous les transports empruntant la voie de terre et, fait à signaler, résisteront aussi longtemps que sera utilisée l'ancienne route des caravanes. L'activité débordante que Carton déploya à cette occasion lui valut, de la part des indigènes, le surnom de « *Katshétshé* » (l'écureuil) qu'ils avaient aussi donné à Vangele, avec qui il offrait d'ailleurs certaines ressemblances de taille et d'allure.

Sa tâche menée à bien, Carton, ayant été nommé sous-commissaire de district le 27 octobre 1888, est détaché à Léopoldville pour y remplacer l'ingénieur Van den Bogaerde qui commandait cette importante station. Mais l'infatigable travailleur n'est pas épargné par le climat ; les travaux pénibles auxquels il s'est astreint et la tâche absorbante résultant de ses nouvelles fonctions ont miné sa santé. Et, pour comble, en juin 1889, il est terrassé par la fièvre hématurique. Il revient à Boma. Le docteur Dryepondt qui l'accompagne craint qu'il ne puisse y arriver, mais la force de résistance du malade est à la mesure de sa volonté et son état s'améliore déjà pendant la descente qui, contrairement aux prescriptions du Gouverneur général et afin de lui éviter les fatigues de la route, s'effectue en partie par la voie fluviale. Il s'embarque le 19 juillet et, via Loanda, rentre

en Europe le 14 septembre 1889. O miracle ! à son arrivée à Anvers, il est sur pied.

En récompense des services éminents qu'il a rendus, les promotions dont il est l'objet se succèdent bientôt. Coup sur coup, il est nommé, en octobre, commissaire de district de 3^{me} et de 2^{me} classe.

Le 22 décembre de cette même année 1889, à Boma, on voyait de nouveau Katshétshé débarquer du vapeur « Cameron » venant de Liverpool. Désigné pour Léopoldville, il va y reprendre le commandement du district du Stanley-Pool. Malheureusement, après un an et demi de séjour, il est de nouveau contraint par la maladie de rentrer prématurément en Europe. Il semble, cette fois, qu'il ait fait ses adieux à l'Afrique, car il parvient difficilement à se remettre. Cependant, Carton accompagna au Siam M. Rolin-Jacquemyns, appelé par le roi Chulalong-Corn. Il fut chargé des Travaux Publics à Bangkok. Rentré en Belgique en 1898, il reprit du service au régiment du génie.

Fin 1902, il rejoint le Congo avec mission de construire une route pour automobiles reliant le chemin de fer de Matadi, à Popokabaka. Il établit les projets de deux tronçons dont l'un, partant de Songololo, s'avancera un peu au-delà de Tumba-Mani et le second, de Popokabaka, ira rejoindre le premier vers l'ouest. La construction de la route Songololo-Tumba-Mani qui, vu les difficultés du terrain, comporte un tracé de trois cents kilomètres, est bientôt entamée, mais par la suite, on décide en haut lieu de ne pas poursuivre l'exécution du travail et Carton, de nouveau malade et presque à fin de terme, quitte l'Afrique le 29 décembre 1903 pour rentrer cette fois définitivement en Europe. Il devait mourir à Ixelles le 23 décembre 1934.

Il était titulaire de l'Étoile de Service. La Croix de Chevalier de l'Ordre Royal du Lion lui avait été décernée le 3 avril 1912.

Publications. — Il a écrit quelques notes dans diverses revues coloniales et est l'auteur d'intéressantes *Considérations sur les moteurs semi-Diesel en général et sur les moteurs Pax en particulier* qui ont paru dans la *Revue Congo*, en 1922 (I, pp. 85-90).

27 juillet 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 437. — A. Chapaux, *Le Congo*, Éd. Ch. Rozez, Brux., 1894, pp. 182, 418 et 624. — *Le Congo illustré*, Brux., 1892, p. 185. — F. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, 2 vol., Namur 1913, I, p. 304. — *Le Mouvement géogr.*, 1889, p. 23b. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, juillet 1930, pp. 23-24; janvier 1935, p. 13. — *La Trib. cong.*, 15 janvier 1935, p. 1. — E. Devroey et R. Vanderlinden, *Le Bas-Congo artère vitale de notre colonie*, Brux., 1938, p. 342. — E. Devroey, *Le réseau routier du C. B. et du R.U.*, *Mémoires I. R. C. B.*, 1939, pp. 118-119. G. Moulart, *Souvenirs d'Afrique*, 1949, pp. 46-47.

CASTREUL (*Georges-Louis-Alfred-Romain-*

Albert-Émile-Achille-Ghislain), Directeur de sociétés coloniales (Tournai, 4.5.1870-Londres, 24.1.1916). Fils de Carlos-Louis-Joseph-Alfred et de Louise-Rosalie-Albertine Midavaine.

G. Castréul avait été employé-représentant d'un négociant en vins pendant près de sept ans quand il s'engagea au service de la S.A.B. pour le Commerce du Haut-Congo, au début de 1895. Il ne devait plus cesser de servir, d'une manière qui fut des plus appréciées, la doyenne des sociétés congolaises, soit directement au Congo, soit indirectement hors du Congo, dans la personne juridique de l'une au l'autre de ses sœurs ou filiales.

Gérant, puis comptable à Kinshasa du 6 février 1895 au 15 juin 1898, il sera successivement Directeur à Roça de Porto Allegro, du 21 décembre 1899 au 31 janvier 1902, du 21 juillet 1902 au 18 février 1903, du 12 juillet 1903 au 19 janvier 1905, du 11 août 1915 au 23 mars 1917, du 7 septembre 1908 au 18 avril 1909; Directeur de la S.A.B. à Busira (Équateur) du 28 octobre 1909 au 12 août 1910; de nouveau Directeur à Roça de Porto Allegro du 1 mars 1911 au 20 mars 1912; Directeur de la compagnie du Lomami du 7 décembre 1912 au 30 décembre 1913.

Il venait de s'établir à Saint-Gilles (Bruxelles), quand éclata la guerre mondiale. Réfugié à Londres, Castréul y trouva la mort le 24 janvier 1916. Sa vie était l'exemple d'une longue fidélité aux mêmes intérêts.

24 octobre 1951.

J. M. Jadot.

Trib. cong., 27 janvier 1916, p. 2. — *Journal du Congo*, 7 décembre 1912. — *Arch. de la S.A.B.* et de la *C^{te} du Lomami*.

CAUTEREN (VAN) (*Willem-Adolphus*), Agent de société (Gand, 17.1.1878-Ixelles, 16.8.1933). Fils de Philogène-Louis-Marie et de Sophie Hoste.

Arrivé tout jeune à Bruxelles, Van Cauteren y fit ses études primaires et moyennes. En 1895, il entra au service d'une firme commerciale de la place en qualité d'employé. Quatre ans plus tard, le 10 août 1899, il s'embarqua pour le Congo pour le compte du Crédit commercial congolais. Il y géra une factorerie jusqu'à son retour en Europe, le 24 mars 1901. Au cours de ce premier terme, il prit part à la répression de la mutinerie de Shinkakasa en avril-mai 1900.

En 1902, il fut engagé par le Comité spécial du Katanga en qualité d'adjoint et quitta la Belgique le 13 février. Il participa avec son chef de secteur Léonard et son collègue Ponthier à de nombreux levés d'itinéraires dans la région située à l'ouest du Tanganika et au sud de la Lukuga. Ces renseignements furent utilisés pour

dresser la carte de 1903, dite « carte Droogmans ». A l'occasion de ses voyages de reconnaissance, Van Cauteren découvrit de nombreuses lianes à caoutchouc dans le secteur du Tanganika qu'il dirigea d'ailleurs pendant trois mois. Il fut blessé, un jour, d'un coup de flèche empoisonnée.

C'est en qualité de chef de poste de Kiambi, l'un des plus importants du Katanga à cette époque, qu'il termina son deuxième séjour en Afrique. Bien que fort apprécié de ses chefs, il ne sollicita plus son réengagement au Comité. Il avait une préférence marquée pour la gestion d'une exploitation commerciale. Rentré en Belgique le 12 avril 1904, il suivit pendant quelques mois les cours d'horticulture et d'hygiène coloniales à l'École de Vilvorde.

Le 5 octobre 1904, la Compagnie du Kasai l'engagea comme gérant. Arrivé à Dima le 8 novembre 1904, il géra successivement les factoreries de Semondane et Ibanshe. En 1905, il participa au rétablissement de l'ordre dans la région occupée par les Bakuba, entre la Lulua et le Lubudi.

Rentré en Belgique le 3 novembre 1907, il fut réengagé par la Compagnie du Kasai, le 11 juin 1908, comme chef de secteur de 2^e classe. Au cours de ce terme, il fut désigné pour accompagner le député Tibbaut dans son voyage au Kasai. Il dirigea successivement le secteur Sud et celui de Dilolo. Le 11 janvier 1910, il fut nommé chef de secteur de 1^{re} classe et rentra en Belgique, fin de terme, le 12 juillet 1911. Réengagé une nouvelle fois le 11 mai 1912, il dirigea le secteur 7 de la C.K. Mais, sa santé laissant à désirer, il ne put achever son terme et rentra en Belgique le 25 mai 1914.

Survint la guerre. Le 4 août 1914, Van Cauteren s'engagea, avec quelque 300 autres coloniaux dans le corps de volontaires congolais. Dirigé sur Namur, il se conduisit bravement à Mozet, Loyers et Lives, où il fut fait prisonnier les armes à la main.

Après la guerre, Van Cauteren se dévoua aux intérêts de ses compagnons d'armes. Directeur du *Journal des Combattants*, il fonda la feuille *Le Jass*, mais, bientôt, il fut repris par la nostalgie de l'Afrique.

Engagé comme directeur du Comptoir colonial belge de l'Équateur, il s'embarqua à Anvers en avril 1922. C'était son sixième terme à la colonie. Au cours de celui-ci, il fut élu président de la chambre de commerce de l'Équateur et membre du comité consultatif du travail et de l'hygiène auprès du gouverneur de la province. Mais, sa santé s'étant à nouveau détériorée, il dut rentrer en Belgique, le 14 novembre 1924 et renoncer définitivement à l'Afrique.

Ardent propagandiste de l'œuvre belge au Congo, Van Cauteren donna plusieurs con-

férences avant l'annexion, notamment à Anvers, à l'Université de Liège et, à Bruxelles, à la Société d'Études coloniales. Il collabora également à des journaux périodiques comme *Le Congo Belge* et *La Tribune Congolaise*. Après l'annexion, il ne cessa, par la plume et la parole, de défendre les idées qui lui étaient chères. Il fut secrétaire général de l'Office belge de colonisation et membre fondateur des Journées coloniales et de l'Œuvre scolaire pour enfants de coloniaux. Il se dépensa sans compter à l'Association des Vétérans coloniaux.

Sportif fervent, Van Cauteren fut président de la Pédale bruxelloise et membre de la Ligue vélocipédique belge.

Doué de quelque talent littéraire, il a écrit de nombreuses chroniques coloniales, un roman de mœurs bruxelloises, *Zénobie* (1912) ; un recueil de *Trente histoires de Congolais* (1920), où il crayonne ses camarades de l'équipe africaine ; *La Guerre et la Captivité* (1919), où il raconte sa vie de prisonnier, ainsi que plusieurs pièces de théâtre.

Van Cauteren mourut à l'Hôpital militaire de Bruxelles, le 16 août 1933. De nombreuses personnalités du monde colonial et des délégués d'associations d'anciens combattants assistèrent à ses funérailles, qui eurent lieu le 18 août 1933.

Willem Van Cauteren était chevalier de l'Ordre royal du Lion et chevalier de l'Ordre de Léopold II. Il était, en outre, porteur de l'Étoile de service, de la Médaille commémorative et de la Médaille de la Victoire, de la Médaille du Volontaire combattant 1914-1918 et de la Médaille des Vétérans coloniaux.

Publications. — *Le plus beau voyage à vélo. Les bords du Rhin et de la Moselle*, Brux., 1899. — Chroniques dans *Le Congo Belge*, 2 juin, 7 juillet, 28 juillet, 15 septembre, 13 octobre, 20 octobre, 27 octobre et 24 novembre 1901. — *Vers le Katanga. De Banana à Pweto*, *Bull. de la Soc. d'Études coloniales*, 1904, pp. 421-429 ; 507-517 ; 565-575 ; 637-649. — Chroniques dans *La Trib. cong.*, sous sa signature ou sous les pseudonymes Tamba-Tamba et Satan-Bushuncoim : 2, 9 et 16 mai, 20 juin, 22 et 29 août, 5 septembre et 21 novembre 1907 ; 23 avril, 21 mai, 28 mai, 4 juin, 20 août et 28 octobre 1908 ; 11 février, 27 mai, 10 juin, 29 juillet, 14 octobre, 2, 9 et 16 décembre 1909 ; 10 et 17 mars, 2 et 9 juin, 2 et 23 juillet, 6 et 27 août, 24 septembre, 5 et 19 novembre, 24 décembre 1910 ; 29 avril 1911, 19 février 1914. — *Zénobie. Mœurs bruxelloises*, Brux., 1912. — *La guerre et la captivité. Journal d'un prisonnier de guerre en Allemagne*, Brux.-Paris, 1919. — *Trente histoires de Congolais. Scènes vécues en Afrique*, Brux., 1920. — *Un brave, pièce en un acte*, Brux., 1922.

22 mars 1952.
M. Walraet.

Le Mouvement géogr., Brux., 24 mars 1901, 9 février 1902, 30 août 1903, 10 avril 1904 ; 3 novembre 1907 ; 9 juillet 1911 ; 24 mai 1914. — *La Trib. cong.*, Anvers, 18 août et 6 octobre 1904 ; 21 mai 1908 ; 18 novembre 1909 ; 27 avril et 11 mai 1922 ; 30 août et 15 septembre 1933. — Janssens, E. et Cateaux,

A., *Les Belges au Congo*, t. II, Anvers, 1911, p. 366. — *L'Exp. Col.*, Brux., 25 août 1933. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, Brux., août 1933, pp. 20-22. — Périer, G.-D., *Petite histoire des lettres coloniales de Belgique*, 2^e édit., Brux., 1944, p. 51. — *Comité Spécial du Katanga 1900-1950*, Brux., 1950, p. 93. — Archives du Comité Spécial du Katanga, de la Compagnie du Kasai et de l'Office central de la Matricule.

CAZENAVE (de) (*Lucien*), Ingénieur. (Verviers, 15.3.1843-Athènes, 9.1.1894).

Il obtint à l'Université de Gand, en 1869, le diplôme d'ingénieur civil et fut d'abord attaché comme tel au service technique de la ville de Bruxelles. Il collabora avec Ferdinand de Lesseps à la construction du canal de Panama. A son retour en Belgique, il fut nommé secrétaire général de la Section belge de l'Exposition Universelle d'Anvers en 1895 et représenta avec distinction notre pays à plusieurs importantes expositions étrangères. En 1886, il était appelé aux délicates fonctions de consul général de Belgique à Zanzibar. Il y résida de 1886 à 1889 et y rendit les services les plus signalés à l'État Indépendant du Congo qui recrutait sur la côte de Zanzibar une grande partie de sa main-d'œuvre. En 1889, par les soins de Cazenave, 376 Zanzibarites destinés à la Force publique et aux travaux du chemin de fer furent recrutés à la côte orientale et confiés ensuite à Francqui qui, sur le steamer *Brabo*, les conduisit à Boma où ils arrivèrent le 4 décembre.

Homme profondément loyal et bon, intelligent et désintéressé, de Cazenave se fit partout des amis dévoués. Mais le dur labeur auquel il eut à se livrer à Zanzibar joint à la mauvaise action du climat tropical sur sa santé ruina ses forces et il dut rentrer en Europe et abandonner toute activité pendant deux ans. Il acheva sa convalescence en Algérie et à son retour au pays, le Roi l'appela aux fonctions de Consul Général et de chargé d'affaires de Belgique à Athènes (juillet 1891). C'est là que de Cazenave mourut, le 9 janvier 1894, âgé à peine de cinquante ans.

On lui doit une étude intitulée : *Les Cultures en Afrique*, parue dans le *Mouvement géogr.* de 1887, p. 32a.

18 mai 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1885, p. 73b ; 1889, p. 7a ; 1891, p. 62c ; 1894, p. 9a. — P. Daye. *Léopold II*, Paris, 1934, pp. 297, 299. — *Le Congo illustré*, 1894, p. 1.

CERCKEL (*Léon-Louis-Joseph*), Lieutenant de la Force Publique (Baelegem, Flandre orientale, 2.2.1871-Bruxelles, 25.5.1940). Fils de Joseph-Sylvain-Théophile et de Martin, Adolphe.

Alors qu'il était premier-sergent au 3 régiment

de ligne, Cerckel se rendit au Congo, le 16 janvier 1894, et prit du service dans la Force Publique de l'État Indépendant du Congo.

Désigné pour être attaché au district du Luabala, il atteignit Léopoldville le 15 mars et, sous les ordres de Bollen, visita le Lac Léopold II, pour atteindre Lusambo en avril.

Le 1^{er} octobre 1894, Cerckel arriva à Lofoi où Legat fut remplacé par Brasseur, et demeura dans la région.

Promu adjudant en 1895 Cerckel opéra des reconnaissances du Lac Moero, en janvier 1896, ce qui lui permit de déterminer la situation de l'île Kilwa. De février à mars, il reconnut le Haut-Luapula, établit des relations avec le chef arabe Shiwala, qui promit de se soumettre à son autorité, mais qu'il devra cependant combattre plus tard, avec le commandant Brasseur, en mai 1897, pour mettre fin à la terreur et à la désolation que ce chef arabe semait parmi les tribus du Sud-Est.

Adjoint à l'expédition Brasseur, Cerckel découvrit les sources thermales près de Munitemba, reconnut la Moyenne-Lufira et fit de multiples reconnaissances dans les monts Kundelungu et à la frontière Sud. De plus, il assura les communications entre Lofoi et le lac Moero.

Promu au grade de lieutenant le 1^{er} avril 1897, Cerckel prit part à l'expédition contre Shiwala, qui avait manqué à sa parole. Avec Verdick, Cerckel parvint à ramener à Lofoi la dépouille du regretté commandant Brasseur, tué le 10 novembre dans l'attaque du boma de ce chef rebelle.

Il se rendit à Mtowa, à Pweto, à Saint-Jacques et à Baudouinville puis, avec Heq, organisa la défense d'Albertville qui était menacée par les révoltés Batetela de l'ancienne expédition Dhanis.

Cerckel signa un nouvel engagement et porta ainsi à six années son séjour au Congo. Il continua sans relâche le travail de pacification du Katanga, créant le poste de Kilwa et installant celui de Lukafu.

Empruntant pour le retour la voie de Kasongo, Nyangwe, Ponthierville, Stanleyville, Bumba, Léopoldville, Matadi, ce qui à cette époque constituait un voyage fatigant et de longue durée, Cerckel rentra en Europe en avril 1900.

Il donna sa démission à l'Armée et entra au service de la Banque Nationale de Belgique, le 18 août 1900, où après une fructueuse carrière, il fut nommé chef de bureau de 1^{re} classe en 1925, après avoir franchi bien des échelons et avoir été, depuis 1905, affecté à la caisse centrale.

Également membre de la Chambre Syndicale belge des Comptables, comme membre expert, Cerckel fut mis à la retraite par la Banque Nationale le 2 mars 1936.

Porteur de l'Étoile de Service à deux raies, de la Médaille de Vétéran et de la Décoration Industrielle de 1^{re} classe, Chevalier de l'Ordre de Léopold II, honoré d'une lettre autographe de S. M. Léopold II, Cerckel mourut à Bruxelles le 25 mai 1940.

Il avait publié un *Dictionnaire de l'État*, renfermant le vocabulaire de la langue Kisanga, et un *Recueil de dessins* reproduisant des types et des tatouages, ainsi que de nombreuses observations sur le Katanga.

6 juillet 1951.
P. Van den Abeele.

La Belgique active, Brux., 1934, p. 116. — *Vétéran colon.*, mars 1946, p. 30. — Chapaux, *Le Congo*, Ed. Rozez, Brux., 1894. — Masoin, *Hist. de l'E.I.C.*, Namur, 1913.

CERCKEL (Paul-Émile), Ingénieur (Anderlecht, 28.2.1867-Ixelles, 8.2.1923).

C'est nanti des diplômes d'Ingénieur des arts et manufactures du génie civil et des mines conquis à l'Université de Louvain que Cerckel arrive le 3 juin 1896 au Congo pour renforcer l'équipe des vaillants constructeurs qui, sous la direction alternée d'Espanet et de Louis Goffin, allait amener la voie du chemin de fer de Tumba à Léopoldville. La convention du 27 mars 1896, amendée par l'acte additionnel du 10 avril avait été votée par les Chambres et promulguée le 29 mai ; la Compagnie du Chemin de fer du Congo disposait donc des ressources nécessaires à l'achèvement de la ligne dont le dernier boulon sera serré à Léopoldville, le 16 mars 1898.

Dès son arrivée au Congo, Cerckel est versé au service des études. Il s'y dépensa, sans compter, rendit les plus grands services et ne rentra en Belgique, le 26 juillet 1898, qu'après l'inauguration de la ligne. Après un second terme de deux ans, du 28 février 1899 au 28 janvier 1901, passé en Afrique, Cerckel repart le 8 août 1901, comme chef du service de l'exploitation. Il rentre en Belgique en mai 1903.

Après cette date, il fait six séjours consécutifs d'un an, alternant avec De Backer, dans les fonctions de Directeur.

Rentré en juin 1914, la guerre et l'occupation du pays l'empêchent de rejoindre son poste avant le 10 mars 1919. Il rentre en Belgique en juillet 1920 pour repartir en juillet 1921, comme Directeur Général. Le 30 juillet 1922 il revient en congé.

La guerre 1914-1918 avait eu des conséquences néfastes pour la Compagnie du chemin de fer qui avait dû faire face à un trafic toujours croissant, sans pouvoir accroître son matériel ni même assurer son parfait entretien. La charge de la direction avait lourdement pesé sur les épaules de Cerckel.

Il envisageait cependant d'aller reprendre en Afrique ses fonctions de Directeur général, quand il succomba le 9 février 1923, à Ixelles.

Le nom de Paul Cerckel reste lié à l'histoire de la construction du Chemin de fer du Congo et de son développement technique et économique au cours du premier quart de siècle de son existence.

Outre ses fonctions principales en Afrique, Cerckel assumait celles de Commissaire à la Citas et d'Administrateur à la Compagnie d'Alimentation du Bas-Congo.

Cerckel était Officier de l'Ordre Royal du Lion, Chevalier de l'Ordre de Léopold et de la Légion d'Honneur.

27 mars 1950.
A. Engels.

Léo Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, p. 235. — Cornet, *La Bataille du Rail*. — *Bull. de l'Ass. des Vétéran colon.*, juin 1930, avril 1932. — *Journal du Congo*, 2 novembre 1912. — Arch. C^{te} et A.B.C.

CHANAL (Louis-Joseph), Capitaine-commandant de la Force publique (Bruxelles, 10.3.1884-Kigoma, 31.7.1918).

Sergent au 9^e régiment de ligne, il participa, comme sous-officier de la Forcepublique d'abord, comme officier ensuite, à la campagne 1914-18 dans l'Est Africain Allemand. Le 27 septembre 1915, chef de peloton à la 3^e Compagnie du II^e bataillon du groupe n^o 1, il prenait part à un combat à Luvungi. Au cours de la deuxième campagne offensive, il commanda le 3/11 et participa à la poursuite de l'adversaire lors de la marche concentrique sur Ifakara, poste situé sur le Kilombero qui forme le cours supérieur de la Rufidji (1917).

Il mourut à Kigoma.

20 août 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 24 octobre 1918, p. 1. — *Les campagnes coloniales belges*, Brux., 1927-1932, t. I, p. 228 ; t. II, pp. 149, 161, 162.

CHAPELIÉ (Paul-Frédéric-Édouard), Lieutenant général, aide de camp du Roi (Bruxelles, 25.6.1840-Uccle, Bruxelles, 3.6.1922).

Fils du commandant fondateur de l'École militaire, Chapelié entre dans cet établissement le 25 septembre 1857 et en sort avec le grade de sous-lieutenant le 29 mars 1862 ; un an plus tard il est admis dans le corps d'état-major.

Après des stages dans les diverses armes, il est choisi en 1869 comme aide de camp du général baron Goethals. Il est promu capitaine en juin 1870. Après un court séjour au ministère de la Guerre, il est, en mars 1878, attaché à l'état-major du commandement supérieur de la cavalerie.

C'est en cette qualité qu'il assista avec beaucoup de dévouement et de compétence le colonel Strauch au secrétariat général du Comité d'Études du Haut-Congo, créé le 25 novembre 1878.

Il était major au 12^e de ligne lorsque le Roi le prit comme officier d'ordonnance (11 octobre 1883). Général-major en 1897, il devint aide de camp du Roi. En 1899, il était nommé lieutenant général et le 26 mars 1900, chef du corps d'état-major.

Admis à la retraite en 1905, il mourut à Bruxelles en 1922.

Le général Chapélié était porteur de nombreuses distinctions honorifiques : grand officier de l'Ordre de Léopold, commandeur de l'Étoile de Roumanie, de l'Ordre de François-Joseph, S^t-Benoît d'Aviz, etc. etc.

20 octobre 1951.
A. Engels.

Registre matricule. — L. Franck, *Le Congo belge*, II, p. 139.

CHARGOIS (*René-Louis*), Agent principal de la S.A.B. (section des cultures) (Bruxelles, 6.4.1879-Moniéka, 13.4.1917). Fils d'Émile-Dominique-Bernard-Pierre et de Billen, Marie-Antoinette.

Après ses classes moyennes à Bruxelles, René Chargois poursuivit ses études à l'école de tannerie de Freiberg (Allemagne). De 1895 à 1901, il travailla dans plusieurs tanneries et fabriques d'articles de cuir. Neveu du Directeur de la S.A.B., M. Thiéry, René Chargois s'engagea comme agent dans cette société en 1903. Il demanda à ses chefs de partir aussitôt pour le Congo et quitta la Belgique le 19 mars. Il fut désigné comme adjoint puis comme gérant de factorerie successivement à Gombe, Busira et Bomutu ; après un premier terme qui prit fin le 16 avril 1906, il retourna en Afrique le 24 janvier 1907 et remplit les fonctions de gérant de factorerie à Bokoko et à Sombo. A la fois agent commercial et ingénieur agricole, il prit en 1909 la direction des plantations de Busira qu'il connaissait pour y avoir séjourné à son premier terme comme adjoint. Après être rentré en Belgique le 15 mai 1910 et avoir pris un bref congé, il reprit la route de l'Afrique le 24 décembre et continua ses fonctions de chef de cultures. En 1912, il fut promu au grade de chef de district, fonctions qu'il occupa jusqu'à sa rentrée en congé le 10 février 1914. Alors que la guerre européenne venait d'éclater, il profita de la première occasion pour retourner au Congo où il commença un quatrième terme le 10 septembre 1914, au cours duquel il dirigea les plantations de Mangai puis de Busira. Son expérience en la matière le fit bientôt accé-

der au rang d'Agent Principal de la section des cultures de la S.A.B. en juin 1916.

L'année suivante, le 13 avril 1917, il était frappé d'apoplexie et succombait à Moniéka. Il était le frère de M. Ch. Chargois, professeur à l'Université Libre de Bruxelles.

7 juillet 1949.
M. Coosemans.

Arch. S.A.B.

CHARMANNE (*Hector-Jules-Joseph*), Ingénieur (Yves-Gomezée, 4.1.1855-Namur, 12.12.1934). Fils de Joseph et de Vaes, Hortense.

Il suit, après ses études moyennes, les cours des Écoles spéciales de l'Université de Louvain. Entré en 1874 il en sort avec le grade d'Ingénieur des Arts et Manufactures, auquel il ajoute successivement ceux d'Ingénieur du Génie Civil et d'Ingénieur des Mines.

Dès sa sortie de l'École, il se spécialise dans la construction des chemins de fer. Jusqu'en 1887, il est occupé successivement aux Chemins de Fer du Pays de Herve puis en Tunisie. En 1887 il est engagé par la C.C.C.I. comme chef de brigade pour les études du Chemin de Fer du Bas-Congo et s'embarque le 10 juin sur « *La Lys* ». Sous les ordres de Cambier qui apprécie sa grande fermeté de caractère et ses connaissances techniques et pratiques, il participe à la première campagne d'études au cours de laquelle on fit la reconnaissance du terrain par lequel devait passer la ligne entre Matadi et le Pool.

Au début de 1888, Charmanne accompagne Cambier à Loanda pour y prendre trois mois de repos, puis se met à la tête de la brigade d'études pour une seconde campagne et, en août 1888, au départ de Cambier pour l'Europe, il est nommé directeur des études. Il rentre lui-même en janvier 1889, ayant mené à bien le levé complet des 400 kilomètres de la voie ferrée dans un pays où toutes les difficultés du terrain étaient accumulées, particulièrement au cours des premiers kilomètres où il s'agissait d'escalader les Monts de Cristal.

Il repart en février 1890, investi de la confiance de Thys, comme Directeur de la Compagnie en Afrique, chargé plus spécialement de tout ce qui concerne la construction, non seulement de la voie ferrée, mais aussi du port, de la gare de formation et des premières stations. En réalité il lui restait aussi à compléter les études du tracé en introduisant plusieurs variantes destinées à raccourcir le tracé définitif.

Cette simple énumération ne donne aucune idée de la tâche énorme accomplie par Charmanne dans les conditions les plus dures, au cours de ce terme et des deux qui suivirent. C'est en mars 1894 qu'il quitte définitivement le Congo et la Compagnie du Chemin de Fer

dont il deviendra cependant plus tard administrateur, pour aller diriger une entreprise commerciale en Tunisie. Un an après, il entre dans la carrière diplomatique où il remplit successivement les postes de Consul Général de Belgique à Calcutta, Bangkok, Durban, Ottawa, puis de Ministre Plénipotentiaire à Cuba et au Chili. Il prend sa retraite en 1925 et meurt à Namur, où il s'était retiré, le 12 décembre 1934.

Hector Charmanne est une figure marquante de notre pénétration au Congo. Son rôle dans la construction du chemin de fer qui devait nous ouvrir l'immense bassin congolais a été de premier plan. Sa robuste santé lui a permis de résister mieux qu'aucun autre aux épreuves et aux soucis qui ont marqué la construction de cette ligne historique. Il honore la profession d'ingénieur et l'École qui l'a formé.

On aime à relever parmi les nombreux ordres dont il était porteur au moment de sa mort et qu'il avait reçus surtout comme diplomate, les croix d'Officier de l'Ordre Royal du Lion et de l'Étoile Africaine, qui récompensent plus spécialement les importants services rendus à notre Colonie.

20 avril 1951.
René Cambier.

L'expédition du chemin de fer, en coll. avec Thys, Cambier et Vauthier. Rapport in *Mouvement géogr.*, 1888, p. 99. — *Le Chemin de Fer du Congo*, en coll. avec Thys, Cambier et Vauthier, in *Bull. de la Soc. Royale de Géogr.*, Anvers, 1888, n° 4. — *Le Chemin de Fer du Congo, de Matadi à Léopoldville*. *Bull. de la Soc. Royale belge de Géogr.*, 1889, pp. 149 et seq. — *Le Chemin de Fer du Congo depuis Lupungu jusqu'au Stanley-Pool*, Conf. donnée à l'Athénée d'Anvers le 26 avril 1889 — *Le Chemin de Fer du Congo*. *Mouvement géogr.*, 1889, p. 14. — *Conférence. Mouvement géogr.*, 1892, p. 119. — *Rapport du Conseil à l'Assemblée Générale du 20 janvier 1892*, Br. in-8°, Brux., Bourlard, 1892. — *Mouvement géogr.*, 1892, p. 6. — *Rapport à l'Assemblée Générale du 18 Janvier 1893*. Br. in-8° Brux., Weissenbruch, 1893. *Mouvement géogr.*, 1893, p. 5. — *Congo ill.*, 1892, p. 137. — Janssens et Cateaux, t. I, p. 747. — *L'Avenir Belge. 50 années d'activité coloniale*, p. 32. — A. Chapeaux, *Le Congo*, 1894, pp. 735, 747, 749, 775. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, juin 1930, p. 22. — R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Brux., Cuypers, 1947, *passim* de pp. 125 à 247.

CHAUDOIR (*Georges dit Puck*), Voyageur, homme de lettres (Liège, 4.10.1873-Neuilly-sur-Seine, 3.9.1931).

Il fit ses études moyennes à l'Athénée royal de Liège, les poursuivit au Collège des Jésuites à Paris d'abord, à l'Institut Saint-Louis à Bruxelles, ensuite.

Entré à l'École militaire le 1^{er} décembre 1893, il dut interrompre deux fois ses études pour motif de santé et finalement renoncer à la carrière militaire en 1896. Amateur passionné de voyages, il résolut de faire le tour du monde, visita l'Égypte, Ceylan, les Indes, la Birmanie,

le Siam, la Cochinchine, la Chine, le Japon, le Canada, les États-Unis. Il fit de cette extraordinaire randonnée le récit sous le titre : « *Ballade autour du monde par un Ancien de la Cambre* ». En 1898, il parcourait la Tunisie, l'Algérie, le Sahara. Rentré en 1899 dans son pays, il se vit confier la charge d'échevin de l'Instruction publique et des travaux de la commune d'Hamoir-sur-Ourthe. Mais son humeur vagabonde le ressaisissait bientôt et il repartait dans l'intention d'atteindre Khartoum et le Haut Nil ; la révolte des derviches l'obligea à modifier son itinéraire et, par la mer Rouge et la côte des Somalis, il se dirigea vers l'Abyssinie où, après maintes difficultés causées par l'agitation politique dans le pays, il atteignait Harrar. Rentré en Belgique en 1900, il ne se reposa que pour pouvoir reprendre le chemin de l'Afrique avec le dessein de traverser le continent par la voie du Zambèze et du Haut-Congo. Il a laissé de ce voyage la relation intitulée : *A travers l'Afrique équatoriale*, Liège, Édition La Meuse, 1905.

Rentré au pays, il fut nommé capitaine-commandant des chasseurs à cheval de la Garde civique de Liège, en mars 1902. Nanti des fonctions d'administrateur-délégué de la Foncière agricole et pastorale du Katanga, il regagna à nouveau l'Afrique et écrivit à son retour : *Le Katanga, province belge*, *Bull. Ass. lic. de l'Université de Liège*, oct. 1911. Il fut reçu par le Roi le 7 mai 1906.

A chacun de ses séjours en Belgique, il se livrait à une ardente propagande patriotique, militariste et coloniale, soit par l'intermédiaire de la presse — il fonda deux journaux de propagande : « *Gymkhana* » et « *L'Ourthe* » — soit par des conférences données à Bruxelles, Liège, Anvers, Mons, Namur. C'était un partisan convaincu de l'expansion coloniale.

Il mourut en France à la suite d'un accident d'auto.

23 août 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1901, p. 424. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, sept. 1930, p. 20. — *Trib. cong.*, 12 mai 1910, p. 2 ; 9 juin 1910, p. 1 ; 15 septembre 1930, p. 3 ; 28 août 1932, p. 1. — G. D. Périer, *Petite Hist. des lettres col. de Belg.*, pp. 43, 45. — *Le Journal du Congo*, 16 décembre 1911, p. 3 et 10 février 1912. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

CHRISTIAENS (*Benjamin-Jean-François*), Évêque missionnaire franciscain (Thielt, 24.2.1844-Gand, 7.1.1931).

A l'issue de ses études au Collège de Thielt, François Christiaens prenait le 12 octobre 1861 l'habit franciscain et échangeait son nom de François contre celui de Benjamin. Il fut ordonné prêtre à Liège le 8 juin 1868.

De son couvent franciscain de Lille, il s'occupa pendant deux ans des ouvriers frontaliers flamands. En 1870, aumônier des soldats français d'expression flamande, il fut fait prisonnier par les Allemands, s'évada et fut décoré de la Légion d'Honneur pour sa courageuse conduite.

Les missions en pays lointains l'attiraient. En janvier 1873, il s'embarque pour la Chine. En 1889, il est nommé évêque de Colophon et vicaire apostolique du Hupeh du S.O.

En juillet 1896, il rentrait en Belgique pour rétablir sa santé. En septembre il fut reçu par Léopold II. C'est au cours de cette entrevue probablement que le Roi évoqua devant le missionnaire la question des Missions au Congo, car dès ce jour Mgr Christiaens usa de toute son influence pour favoriser le mouvement missionnaire au Congo. Il eut la satisfaction de voir les Frères Mineurs établir leurs premières missions au Congo, en 1920.

Rentré définitivement en Europe en 1899, il finit par s'installer au Couvent des Frères Mineurs à Gand, en 1901. Il y mourut à l'âge de 87 ans.

17 septembre 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., mars 1931, p. 19. — *Trib. cong.*, 15 février 1931, p. 2. — *Note personnelle* du R. P. Léonce Adams, O. F. M. à l'auteur, en date du 15 septembre 1951.

CHRISTY (*Cuthbert*), Médecin anglais (Chel-ford, 5.4.1863-Gangala-na-Bodio, 29.5.1932).

Il fit partie de la commission britannique chargée de l'étude de la maladie du sommeil dans l'Uganda et l'Afrique centrale anglaise. En 1903, l'école de médecine de Liverpool organisait avec le concours de l'État Indépendant du Congo une expédition scientifique ayant pour but également l'étude de la trypanosomiase dans le bassin du Congo; elle devait examiner les conditions sanitaires dans les centres importants tels que Boma, Léopoldville et autres postes et faire des propositions pour l'amélioration de ces conditions. L'expédition était dirigée par le Dr anglais Dutton qui avait déjà participé à des missions du même genre au Niger, en Sénégambie et en Gambie, et auquel on adjoignit le Dr Todd, son compagnon de l'expédition de Sénégambie, ainsi que le Dr Christy déjà connu par ses investigations antérieures. Le 3 septembre 1903, l'expédition quittait Anvers à destination du Congo.

En 1912, Christy était à nouveau envoyé au Congo cette fois par le gouvernement belge pour enrichir les collections du Musée colonial de Tervueren de pièces zoologiques et botaniques. Il atteignit Boma en février 1912 et parcourut une grande partie de la colonie, surtout

le Nord-Est. C'est d'Avakubi qu'il annonça avoir tué quatre okapis, spécimens convoités depuis longtemps par le Musée de Tervueren; c'était la première fois qu'un Blanc parvenait à forcer cet animal dans sa retraite même. Un officier belge fut chargé de ramener en Belgique la dépouille d'un de ces okapis qui fut attribuée au Musée du Congo. Christy recueillit également des poissons inconnus que M. Boulanger, naturaliste du musée d'histoire naturelle de Kensington, fut chargé d'identifier et de classer. Christy rapporta des renseignements importants sur les buffles africains et, dans le domaine botanique, une étude approfondie sur les *Funtumia* (arbres à caoutchouc).

Dans une battue à laquelle il prenait part dans le but de capturer un grand éléphant de l'Uele qu'il destinait à Tervueren, il fut blessé par un buffle et mourut des suites de ses blessures à Gangala-na-Bodio, station de domestication des éléphants.

On possède de lui « *Big Game and Pygmies* », étude qui parut à Londres en 1924 et dont la *Revue Congo* donna un compte rendu (1924, 11, p. 316).

12 mai 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1903, pp. 463, 471; 1914, p. 233. — *Trib. cong.*, 30 avril 1914, p. 2; 15 juin 1932, p. 3; 15 août 1932, p. 2. — *Arch. contemp.*, *Syst. Keesing*, Brux., 3500. — *Documentation De Wildeman*.

CIBOUR (*Florent-Henri*), Capitaine Commandant de la Force publique (Namur, 7.6.1881-Ingende, 18.2.1920). Fils de Lambert et de Dussart, Marie-Thérèse.

Cibour est le prototype du sous-officier belge qui, par ses qualités d'initiative, de courage, de droiture et de dévouement au cours de sa carrière d'Afrique, se distingue et accède au grade de capitaine-commandant de la force publique.

Pendant dix-sept années, de 1903 à 1920, il exerce des tâches diverses à la colonie avec une conscience professionnelle, un optimisme et une modestie qui forcent au respect.

Le Kivu étant aux « marches de l'Est », le Gouvernement de l'E.I.C. soucieux d'assurer le respect de ses frontières avait pris, dès 1903, des dispositions militaires d'ordre défensif; les deux compagnies Uvira et Rutshuru constituaient la couverture et étaient constamment renforcées; chaque poste-frontière (Baraka, Uvira, Luvungi, Nya-Lukemba) avait sa garnison propre; et chaque ouvrage disposait de quelques pièces d'artillerie de montage.

Des territoires étaient contestés entre les Belges et les Allemands (région de Rutshuru,

Shangugu, Idgwi etc) ce qui obligeait le gouvernement de la colonie à disposer à Luvungi (Tombeur 1905), Rutshuru (Olsen 1910) d'énormes détachements (plus de mille hommes chacun) qui étaient commandés par des chefs de grande valeur et qui avaient comme mission de parer à toute éventualité.

Enfin, le pays était peu sûr : le site montagneux rendait l'occupation difficile et les indigènes faisaient l'impossible pour se soustraire à leurs obligations ; les opérations militaires et de police étaient fréquentes.

Nous nous sommes un peu étendus sur les circonstances d'avant 1914 au Kivu ; c'était nécessaire pour connaître l'ambiance dans laquelle le lieutenant Cibour a vécu, car il fit partie pendant près de dix ans de la compagnie d'Uvira.

Il exerce la fonction de « comptable de matériel d'artillerie » pour l'armement des fortins.

Les nécessités de l'instruction obligent de relever les détachements-frontière pour les reprendre en mains à Uvira : ce sera encore une de ses missions.

En 1912 il participe à une opération militaire à Gweshe sous les ordres du capitaine André. Il s'agissait de s'emparer de Kabare, roitelet rebelle qui répandait la terreur parmi les populations, tant du côté belge que du côté allemand. En fait l'opération échoua, mais elle eut néanmoins pour résultat de maintenir les populations en respect.

Pendant la première guerre mondiale, le lieutenant Cibour participe d'abord aux opérations défensives dans la région d'Uvira puis aux opérations offensives en qualité de commandant de batterie. Il est blessé au combat de Kokawani (6 juin 1916) ce qui lui vaut une citation à l'ordre du jour.

Il est ensuite attaché à l'état-major de la brigade Sud jusqu'à la fin de la 1^{re} campagne dans l'Est Africain Allemand.

Après la guerre, Cibour continue à servir dans la Force Publique, en qualité de capitaine-commandant.

Il était titulaire des distinctions honorifiques suivantes : Chevalier de l'Ordre de Léopold, de la Couronne et de l'Ordre du Lion. Croix de guerre belge et française. Étoile de service en or, 3 médailles commémoratives.

23 mars 1950.
W. Bridoux.

Les Campagnes Coloniales Belges 1914-1918, Brux., 1927-1932, II, pp. 152, 274. — Trib. cong., 1 avril 1920, p. 2.

CLAASSEN (*Henri-Georges-Marie*), Directeur de société (Anvers, 24.10.1873-Anvers, 19.2.1938). Fils d'Henri et de Graeff, Pélagic.

Parti pour le Congo en novembre 1900, il fit

d'abord un terme de deux ans pour compte de la Société Générale Africaine, puis un terme de trois ans au service de la Société pour le Commerce du Haut-Congo en qualité de gérant de factorerie. En juin 1908, il repartait pour la Congo Trading Company chargé des fonctions d'agent représentant, puis de Directeur. Rentré en 1911, il fit un nouveau terme du 16 novembre 1912 à novembre 1913 comme Directeur en Afrique de la même Société. Il comptait un séjour total de onze années à la Colonie.

21 août 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 16 novembre 1912, p. 1. — Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., mars 1938, p. 17.

CLARK (*Joseph*) (*Reverend*), Missionaris van de American Baptist Foreign Mission Society, A.B.F.M.S. (Aberdeen, Schotland, 1.7.1856-Bolenge, bij Coquilhatstad, 8.3.1930). Zoon van een fabriekswerkman.

Nauwelijks tien jaar oud is hij werkzaam op een pachthoeve, loopjongen in een fabriek op twaalf jaar en wordt dan hulpklerk, loonbetaler, tolbediende. Hij leest en studeert veel, stelt namelijk veel belang in de reisverhalen van Livingstone en Stanley, volgt avondlessen en wenst missionaris te worden in Midden-Afrika. Hij wordt opgenomen in een school voor missionarissen, leert latijn, grieks, godgeleerdheid, doch beoefent middelerwijl kleine handwerken, die, naar zijn juiste mening, hem later zullen van nut zijn in Congo.

In 1880 is hij gereed en samen met vier andere missionarissen scheept hij in te Liverpool, voor de British Livingstone Inland Mission (B.L.I.M.) op s/s « *Vanguard* », die hem, na zes weken zeereis, te Banana aan wal zet, op 22 April 1880. Enige dagen later bereikt hij Boma op schoner *Minerva* en reist verder stroomopwaarts naar de plaats, waar nu Matadi ligt. Palabala is zijn eerste verblijfplaats.

Bij de overneming van de B.L.I.M. door de American Baptist Mission Union (A.B.M.U.), waarvan hij medestichter is en die in 1883 de American Baptist Foreign Mission Society (A.B.F.M.S.) geworden is, verkrijgt hij het Amerikaans burgerschap. Hij onderneemt de lange en moeilijke reis langs de karawaanweg naar de Stanley pool en en vestigt zich op de heuvel, die later door het Rode Kruis zal bezet worden.

In 1884, gedurende zijn eerste verlof, treedt hij in het huwelijk met miss Elisabeth Anna Milne, die hem vergezelt op zijn terugreis naar Congo. Beide vertoeven nog enkele tijd te Palabala, waar hun eerste kind geboren wordt op 29 Maart 1885, dat de voornaam kreeg van Stephanie. Het weze hier terloops gezegd dat

Stephanie Clark het eerste blanke kind is, dat in Congo geboren werd, en dat hun tweede kind Gilbert, geboren 26 Mei 1886, onder nummer één ingeschreven staat in het geboorteregister van Boma. Het gezin Clark werd nog gezegend met vijf andere kinderen, allen buiten één, geboren in Congo en waaronder de twee jongsten, een tweeling, geboren werden te Ikobo de 26 Februari 1894.

Na verscheidene missieposten te hebben gesticht, vaart Reverend Clark de Kongostroom op, bezoekt de reeds bestaande missies van Tshumbiri, Bolenge en Irebu, verblijft een jaar te Irebu, doch wenst zijn missieveld uit te breiden in het diepere binnenland aan de overkant van het Tumbameer. Niettegenstaande Reverend Grenfell hem waarschuwt tegen de gevaren van dergelijke onderneming in een weinig bekende streek van menseneters, vertrekt hij met zijn gezin, aan boord van de kleine missieboot en steekt het meer over. Na een bewogen overtocht landt hij aan te Ikoko, op de oostelijke oever van het meer, waar een massa gewapende en vijandige inboorlingen hem te wachten staan, doch die, op het plotseling gehuil van de sirene, in allerhaast, hals over kop, de vlucht nemen en in het oerwoud verdwijnen.

Het is in dit woest en wild ver afgezonderd land dat Reverend Clark zich vestigt, eerst te Ikoko, later, in 1919, te Tondo, en waar hij, steeds bijgestaan door zijn dappere echtgenote, tot 1930 zal verblijven en zijn beste krachten wijden aan de evangelisatie van de omliggende bevolking.

Zoals te Palabala en te Leopoldstad zal hij zich onverpoosd beijveren om, buiten de godsdienstige opleiding van de inboorlingen, hun nuttige handwerken aan te leren, zoals schrijnwerkerij aan de mannen, naaistiel aan de vrouwen.

In Februari 1930, nemen Reverend en Mevrouw Clark afscheid, ditmaal voor goed, van hun geliefde Tondo, met het voornemen een welverdiende rust te gaan genieten bij hun kinderen in Amerika. S/w « Oregon » van de Baptist Missionary Society brengt hen naar Bolenge waar Reverend Clark na een kortstondige ziekte overleden is op 8 Maart 1930, in de ouderdom van bijna 74 jaar, waarvan 50 min enkele dagen in Congoland.

Reverend Clark was een nederig en zeer sympathiek mens, steeds opgeruimd en optimist, een talenkenner, verteller, een opvoeder en onderwijzer, die altijd de meest hartelijke betrekkingen onderhield met de koloniale overheden, doch die nooit naliet, wanneer hij het nodig achtte, als verdediger van de inboorlingen op te treden. Alzo werd hij, in 1904, er toe gebracht enige misbruiken aan te klagen bij de Commissie van Onderzoek, maar immer ook

hield hij eraan uiting te geven van zijn voldoening en genoegten naar aanleiding van voor de inboorlingen getroffen gunstige maatregelen.

In 1910, in een brief aan de gezant van België in Amerika (de Heer Buisseret), die de wens had uitgedrukt ingelicht te worden of er nog reden tot klagen bestond inzake de misbruiken tegenover de inboorlingen, zoals ten tijde van de Onafhankelijke Congostaat had hij « het genoegten te melden » dat, in de streken die hij had bezocht, op een uitgestrektheid van ongeveer 800 mijlen hij « grote verbeteringen » had vastgesteld « dank zij betere wetten ». « Wij hebben niets bemerkt, schreef hij, dat wat het bestuur betreft aanstoot kan geven ». In dit schrijven gewaagde hij ook van het « degelijk onderwijs » in de staatscholen van Boma, « gunstig begin, vol beloften voor de ontwikkeling van Congo » en van de bij de inboorlingen heersende vrede en vertrouwen in de blanken.

In 1925, gedurende zijn laatste verlof, bracht Reverend Clark een warme hulde aan het koloniaal bestuur en tot staving van zijn mening, haalde hij enige feiten aan uit zijn persoonlijke bevindingen inzake de bezorgdheid van de staat ten opzichte van de inboorlingen: doelmatige bescherming van hun rechten op de inlandersgronden, uitbreiding van de voedingsteelten, degelijke beroepsopleiding van de soldaten in het kamp van Irebu.

Reverend Clark was voorzitter van de protestantse raad van Congo en van de algemeen conferentie van de protestantse missies. In de laatste vergadering die hij voorgezeten heeft te Bolenge in 1929, vestigde hij de bijzondere aandacht van de talrijke aanwezige missionarissen op de noodzakelijkheid van de kennis van de Franse taal terwille van hun betrekkingen met de koloniale overheden en op het belang voor hen van een min of meer langdurig verblijf in België, teneinde zich deze taal in de Belgische mentaliteit eigen te maken.

Het tijdschrift *Congo Mission News* heeft een bijzonder nummer (1930, Juli, n° 71) gewijd aan de gedachtenis van deze zo heldhaftige als nederige en rechtschapen man; het geeft belangwekkende uittreksels van zijn dagboek en van zijn brieven over zijn eerste missiearbeid in deze heldentijd.

Reverend Clark was sinds 1926 ridder van de koninklijke Orde van de Leeuw.

In 1930 waren hij wellicht en Mevrouw Clark voorzeker de twee bejaardste blanken in Kongo met tevens het hoogste aantal jaren verblijf in de Kolonie, dat is te zeggen samen $50 + 46 = 96$ jaren.

24 December 1951.
J. Jorissen.

Devroey, E., *Le Kasai et son bassin hydrographique*, Brussel, 1939, bl. 298. — Stanley, *Dans les ténèbres*

de l'Afrique, Parijs, 1890, bl. 77. — *Le Chrétien belge* (Protestants tijdschrift), 4 Maart 1922. — Morel, *Red Rubber*, Londen, 1907, bl. 51. — *Trib. cong.*, 30 November 1926, bl. 3 ; 15 April 1930, bl. 3. — Masoin, *Histoire de l'État Indépendant du Congo*, Namen, 1913. — Ludwig Bauer, *Léopold, le Mal-Aimé*, Parijs, 1936, bl. 300. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, December 1930, bl. 81 en Maart 1930, bl. 21. — *Essor col. et marit.*, 3 April 1930, bl. 9. — *Congo Mission News*, Juli 1930, n° 71.

CLERCQ (DE) (*Auguste*), Vicaire apostolique (Avecapelle-lez-Furnes, 30.4.1870-Schilde, 28.11.1939).

Monseigneur Auguste De Clercq, une figure d'avant plan dans le monde missionnaire et colonial ! Après avoir brillamment achevé ses humanités au collège de Furnes, il entra dans la congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Missionnaires de Scheut) le 29 septembre 1888, l'année même où Léon XIII érigeait le vicariat apostolique du Congo Indépendant et le confiait aux missionnaires de Scheut. Il fut ordonné prêtre le 16 juillet 1893 et partit pour le Congo le 6 septembre de la même année. Débarqué à Matadi, il gagna Léopoldville par la route des caravanes et aborda bientôt à Berghe-Sainte-Marie, première mission scheutiste fondée au Congo. Il ne devait y faire qu'une courte halte car en 1894 nous le trouvons à Luluabourg où il fait ses premières armes sous la direction du célèbre Père Cambier. La mission de Luluabourg comptait à peine deux ans d'existence ; absorbé par l'organisation matérielle, le Père Cambier n'avait pas encore pu se mettre à l'étude de la langue indigène. Le P. De Clercq, qui fut toujours un intellectuel, se rendit compte du premier coup que sans une connaissance approfondie de la langue indigène, l'évangélisation demeurerait tout extérieure. Aussi se mit-il à l'étude avec son ardeur coutumière. Dès 1897, il publia une *grammaire de la langue des Bena Lulua*. En 1903, il donne une *grammaire de la langue Luba* et publie entre-temps quelques études sur la langue Kanioka. Avec la langue, il pénètre en même temps les us et coutumes de ces populations primitives que nul peut-être n'a connues mieux que lui. Il est ethnologue autant que linguiste. Mais il est avant tout missionnaire : tous ces travaux n'ont d'autre but que de faire pénétrer la doctrine chrétienne chez les païens. Aussi rédige-t-il en 1898 son premier catéchisme intitulé *Malu a mu minkanda ya Mvidi Mukulu* qu'il corrigera et rééditera dans la suite. Les noirs n'ont pas été sans remarquer la vivacité de son intelligence et la facilité remarquable avec laquelle il s'assimile la langue et les coutumes indigènes. Aussi l'ont-ils surnommé *Kele katwe* « Couteau tranchant » pour marquer sa facilité de pénétration.

Il était depuis trois ans à Luluabourg lorsque

le P. Cambier l'envoya, en compagnie d'un autre vétéran, le P. Charles Seghers, fonder la mission d'Hemptinne Saint-Benoît. Toutefois son rôle de fondateur fut des plus brefs : trois mois plus tard les supérieurs d'Europe nommaient le P. De Clercq supérieur provincial de l'immense vicariat du Congo. Ce fut pour lui l'époque des grands voyages. Du Kasai au Mayumbe, du Mayumbe à Nouvelle-Anvers et de Nouvelle-Anvers de nouveau au Kasai, il visita toutes les missions existantes, stimulant, encourageant et éclairant partout le zèle des missionnaires. Il exerça cette charge importante de 1897 à 1906. Notons en passant qu'il fit un bref séjour en Belgique d'avril à septembre 1898 pour prendre part au chapitre général qui se réunit en mai à la Maison mère de Scheut.

La première partie de sa vie missionnaire se termine en 1906, époque à laquelle il est rappelé en Belgique pour assumer diverses fonctions importantes dans la formation des jeunes missionnaires. Nous le trouvons successivement recteur de la Maison mère, directeur spirituel des jeunes étudiants, recteur du scolasticat de Louvain et assistant du supérieur général. Mais en Belgique, comme au Congo, il reste missionnaire, il poursuit inlassablement les études qui peuvent aider ses confrères dans l'apostolat. De cette époque datent sa *Grammaire du Kyombe, Quelques indications pratiques pour faire des observations ethnologiques au Congo*, son *Dictionnaire Français-Luba et Luba-Français*, etc... Pendant cette époque, ses talents remarquables le firent apprécier en dehors de l'Institut : le 4 décembre 1908 un arrêté royal le nomme membre du Conseil colonial ; quelque temps plus tard, nous le trouvons professeur de langues congolaises à l'Université de Louvain. Il séjourna en Belgique jusqu'en 1918.

Sa longue expérience missionnaire, ses remarquables études et la connaissance des hommes qu'il avait acquise dans ses fonctions l'avait mûri pour une plus haute dignité. Le Saint-Siège venait d'élever la préfecture apostolique du Kasai à la dignité de vicariat apostolique et le 24 août 1918 le P. De Clercq est élu évêque titulaire de Thignica et vicaire apostolique du Haut-Kasai. Il fut sacré à Scheut par le cardinal Mercier le 12 janvier 1919 et le 30 mai, il repartit pour sa chère mission.

Entre-temps la situation religieuse s'était considérablement modifiée au Kasai. Le nombre des missions avait doublé, le chiffre des chrétiens était passé de 3.000 environ à 60.000. Il avait fallu faire vite, multiplier les postes, travailler surtout en étendue. Le protestantisme, en effet, menaçant d'envahir le Kasai, il avait fallu lutter de vitesse. La tactique s'imposait mais présentait un sérieux inconvénient : le travail

demeurait fatalement superficiel. Le jeune évêque s'en rendit compte. Aussi tout en continuant à développer les missions veillera-t-il surtout à approfondir l'œuvre d'évangélisation. Il sera en tout premier lieu l'homme du travail en profondeur. On peut dire que ce souci sera la marque caractéristique de son épiscopat.

Durant la première année qui suivit son retour au Kasai, Monseigneur De Clercq se contenta d'observer, de reprendre contact avec l'indigène, de se rendre compte des situations nouvelles ; il ne donna aucun ordre. Ce n'est qu'après de multiples observations qu'il commença d'éditer périodiquement des *Lettres pastorales* qui, en 1928, à la demande de tous les vicaires et préfets apostoliques du Congo belge, furent réunies en un volume et éditées par les soins du Museum Lessianum à Louvain. En 1949, elles furent rééditées par C.E.P.S.I. à Élisabethville, ce qui prouve qu'elles n'ont pas perdu de leur actualité. Cette publication ne fut sans doute pas étrangère au fait que son auteur devint membre associé de l'I.R.C.B., section des sciences morales et politiques, le 5 février 1930. Mgr De Clercq était persuadé qu'il n'y a pas d'évangélisation sérieuse sans un enseignement bien conditionné. Il existait déjà une école normale pour garçons à Luluabourg mais elle ne pouvait suffire pour un vicariat d'une telle étendue : Mgr De Clercq en fonda une seconde à Tielen-Saint-Jacques et une troisième, destinée aux filles, à Luluabourg. Ce fut le début d'un développement exceptionnel de l'enseignement primaire. Mais il fallait aller plus loin, le progrès de la civilisation et du christianisme requerrait la formation progressive d'une élite intellectuelle et d'une élite paysanne. Aussi Mgr De Clercq fonda-t-il à Luluabourg une école moyenne qui fut dans la suite transférée à Katoka et des écoles agricoles dans différents postes de missions. Malgré leur importance indéniable, ces œuvres demeuraient cependant d'un caractère secondaire au point de vue de l'évangélisation. Pour fonder l'Église, il faut des prêtres et des religieux sortis du peuple qu'on évangélise. La création d'un clergé autochtone et la fondation de congrégations religieuses indigènes furent l'œuvre par excellence de Mgr De Clercq. Dès 1916 un petit séminaire avait été ouvert à Luluabourg. A son retour Monseigneur s'en occupa activement et malgré les nombreux travaux de sa charge, il ne dédaigna pas de suppléer au petit nombre de professeurs en y donnant chaque jour deux heures de latin. Une dizaine d'années plus tard, il fit construire à Kabwe son petit séminaire définitif. Et l'œuvre fructifia : un grand séminaire ne tarda pas à s'adjoindre au petit et en 1934, 40 ans exactement après son arrivée au Kasai, Monseigneur De Clercq avait la joie d'ordonner

son premier prêtre indigène. Dans la suite il put en ordonner deux ou trois chaque année. A côté du clergé autochtone, il fallait encore des religieux et des religieuses indigènes. La vie religieuse, en effet, est un rouage essentiel dans l'Église en même temps qu'un moyen d'assurer la solidité de l'enseignement. C'est pourquoi il fonda deux congrégations enseignantes, l'une de Frères et l'autre de Sœurs. Dès lors, l'apostolat indigène était bien amorcé. Toutefois, en homme profondément pieux, Monseigneur De Clercq savait que l'action porte peu de fruit si elle n'est pas soutenue par la prière et le sacrifice. Il rêva de voir la vie contemplative s'implanter à son tour dans son vicariat. Et le rêve devint réalité : il fonda à Kabwe, pas loin du grand séminaire, un monastère de Carmélites, le premier au Congo belge. Il compte aujourd'hui deux professes noires et quelques novices. Après cela, Monseigneur De Clercq pouvait chanter son « Nunc dimittis » : il avait pourvu son vicariat de toutes les œuvres essentielles à l'Église. En 1936, ne pouvant plus suffire à la tâche, il obtint un coadjuteur dans la personne de Mgr Demol. Un mal sournois minait d'ailleurs sa santé et en 1938 il dut s'avouer vaincu. Le médecin prescrivit le retour en Belgique.

Toute une année encore cependant, il resta à sa table de travail : il voulut consacrer ses dernières forces à rédiger en Tshiluba une série de méditations à l'usage de ses religieux et religieuses indigènes. Il demeurerait missionnaire jusqu'au bout. Le 28 novembre 1939, il mourut après avoir offert sa vie pour la Congrégation de Scheut et pour les missions.

En 1934, il avait été créé comte romain et assistant au trône pontifical par S. S. Pie XI. Il était en outre chevalier de l'Ordre de Léopold et officier de l'Ordre Royal du Lion.

10 janvier 1952.
F. Scalais (Scheut)

Publications. — *Grammaire de la langue des Bena Lulua*, Brux., Polleunis et Ceuterick, 1897. — *Mukanda wa kubadisha bana, Livre de lecture pour les enfants*, Brux., Polleunis et Ceuterick, 1898. — *Miaku bua kutambusha bantu Batismo, Instructions pour le baptême*, Brux., Polleunis et Ceuterick, 1898. — *Mali a minkanda ya Mvidi Mukulu, catéchisme* ; Brux., Polleunis et Ceuterick, 1898. — *Éléments de la langue Kanioka*, Vaves, imprimerie franciscaine missionnaire, 1900. — *Grammaire de la langue Luba*, Louvain, Istar, 1903. — *Mukanda a kusambila*, livre de prières, Brux., Polleunis et Ceuterick, 1905. — *Mukanda munene wa Miaku ya Mvidi Mukulu*, grand catéchisme, Brux., Polleunis et Ceuterick, 1906. — *Mijwamu ya Mfumu etu Jezus-Kristus*, paraboles de N. S. Brux., Polleunis et Ceuterick, 1912. — *Belgisch Congoland, het onstaan, het volk, het missiewerk*, Bruges, Houdmont, 1913. — *Dictionnaire Luba-Français, Français-Luba*, Brux., Dewit, 1914. — *Dilongesha dia muakulu, Grammaire Luba en tshiluba*, Hemptinne, 1920. — *Recueil d'Instructions pastorales*, Louvain, Museum Lessia-

num, 1930. — Bisama ne Lufu bia Mfumu etu Yezu-Kristo, *Passion et mort de N.-S.*, Turnhout, Proost, 1931. — *Evangelio wa Mfumu étu Y. K., Les évangiles et les Actes des Apôtres*, Turnhout, Proost, 1931. — *Bena Diakalenga*, à l'usage des catéchistes, Hemptinne, 1937. — *Malu a dielangana meji, Méditations*, Hemptinne, 1937, etc... (Cfr. *Proeve eener Bibliographie van de Missionarissen van Scheut*, par Grootaers et Van Coillie, pp. 33-36).

CLOZEL (*François-J.*), Explorateur français (Ardèche, 29.3.1860 - Rabat, Maroc, 10.5.1918).

François Clozel s'intéressa dès sa jeunesse à l'œuvre colonisatrice de la France en Afrique occidentale. La *Revue de Géographie*, éditée par les soins de Ludovic Drapeyron, le fit connaître par la publication d'une importante bibliographie des ouvrages relatifs à la Sénégambie et au Soudan occidental que Clozel s'était attaché à établir aussi complète que possible. Savorgnan de Brazza fit appel à lui comme collaborateur, peu après la mort de Crampel. Fin 1893, il lui confia la mission de rechercher une voie de pénétration vers le lac Tchad, par la haute Sangha. En compagnie du D^r Herr, médecin, de MM. Vival et Gérard, Clozel arrivait à Brazzaville le 22 février 1894.

La mission remonta le Congo et la Sangha par Ouesso et Bania jusqu'au poste français de Berberati sur la rivière Batouri, affluent de la Sangha. Clozel quitta Berberati le 24 août 1894, accompagné de MM. Gérardin et P. Goujon; il franchit en douze jours la distance qui séparait Berberati du poste de Tendira-Carnot qu'il fonda sur la rive droite de la Mambéré, presque en face du confluent de la Nana (septembre 1894). Clozel quitta Tendira le 25 novembre 1894, traversa la Mambéré en amont des rapides de Bossom et arriva le 29 au village du chef des Buhara, clan important qui forme la transition entre les Bayandas et les Bayas. Le 18 décembre, la mission Clozel repartait et par un itinéraire obliquant vers le N. E. reliait le bassin de la Sangha à celui de l'Ombela.

Vers le 12 décembre, Clozel atteignait la crête Congo-Chari, à 700 m d'altitude, et le 17 arrivait à la branche initiale du Logone, le Ouahme, qui y avait une largeur de 60 m. La mission suivit le cours de cette rivière pendant 30 km. Ce fut le point extrême du voyage qui avait ainsi atteint son objectif. La mission rentra à Tendira et Clozel regagna la France où le succès de son exploration lui valut en 1896 la Médaille d'or du Prix Léon Dewez, décerné par la Société de Géographie de Paris.

Peu après, Clozel entra dans l'administration coloniale et s'y distingua par de rares qualités d'initiative, d'ordre et de méthode. D'abord administrateur de la Côte d'Ivoire en 1896, il y déploya une grande activité. Son ouvrage :

« *Dix ans à la Côte d'Ivoire* » qu'il publia plus tard nous donne un aperçu des progrès accomplis dans cette colonie sous son impulsion et des difficultés qu'il eut à surmonter. Fin 1905, il quittait la Côte d'Ivoire en qualité de Gouverneur, titre avec lequel il passa au Haut-Sénégal-Niger. Enfin, il devint Gouverneur Général de l'Afrique Occidentale Française, à la mort de William Merlaud-Ponty. En 1915, il fonda à Dakar un « *Comité d'Études Historiques et Scientifiques* » dont il fit paraître en 1916 le premier volume : *Annuaire et Mémoire*. Il était à Rabat au Maroc, quand le 10 mai 1918, la mort vint le surprendre à l'âge de 58 ans. En ce qui concerne le Congo Belge, Clozel nous a laissé une *étude* intéressante sur les Bayas (parue à Paris, Éditeur André, en 1896).

29 septembre 1950.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1895, pp. 157, 189, 211. — Note personnelle de M. Grandidier, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sc. colon. de Paris, à l'auteur. — *Bibliogr. pers.*, E. De Jonghe.

COCKERILL (*John*), Fondateur des Établissements John Cockerill à Seraing (Haslington, Angleterre, 1790-Varsovie, 19.6.1840). Fils de William.

Le nom de ce célèbre constructeur n'est ici rappelé qu'en raison de la collaboration apportée, par la firme dont il est le fondateur, à l'œuvre du Congo. Déjà en 1878, Stanley exposa aux Usines de Seraing les plans qu'il avait formés pour l'aménagement des bateaux : *Belgique, Espérance, En Avant*, qu'il désirait lancer sur le fleuve. Dans la suite, Cockerill devait être un des plus importants fournisseurs du matériel indispensable à l'équipement de la Colonie, surtout dans le domaine des transports.

C'est en 1807 que William Cockrel ou Cockerill, simple ouvrier mécanicien anglais originaire du Lancashire, vint s'établir à Liège sur l'invitation de la firme de tissage Simonis et Biolley, de Verviers, pour y construire des machines à carder et à filer la laine de son invention. Ses affaires prospérèrent bientôt au point qu'en 1813 il put se retirer et en laisser la suite, après fortune faite, à ses fils James et John. En 1815 ceux-ci construisirent leur première machine à vapeur. En 1817, encouragés par le Roi Guillaume des Pays-Bas, ils transportèrent leur industrie à Seraing où ils s'installèrent très largement dans une ancienne résidence des Princes-Évêques de Liège, qui était devenue une propriété de l'État. L'affaire prit rapidement un essor considérable, surtout sous l'impulsion de John qui avait en lui l'étoffe de ce qu'on a appelé plus tard un grand « capitaine d'industrie ». En 1823 James cède sa part à John qui

ne tarde pas à se spécialiser dans la construction des machines à vapeur et élargit son champ d'action en devenant son propre fournisseur en fer par la mise à feu d'un haut-fourneau en 1826 et en charbon par l'installation de la houillère Henri-Guillaume en 1828.

La révolution de 1830 mit Cockerill, où la participation hollandaise était importante, en fâcheuse posture, mais, en 1834, des négociations lui permirent de se débarrasser de toute ingérence gouvernementale et étrangère et de devenir seul maître de son affaire. En 1835, la création et le développement des chemins de fer pour lesquels il livre rails et locomotives marquent une nouvelle période de prospérité qui va se terminer assez vite puisque, en 1837-1838, la grave crise financière qui secoue alors l'Europe atteint sérieusement Cockerill. C'est pour défendre des intérêts qui s'étendaient maintenant aussi bien à l'étranger qu'en Belgique que le grand « business man » se voit obligé de se rendre à Saint-Petersbourg en 1840. Il y contracte le typhus et meurt pendant le voyage de retour, à Varsovie.

Cet étonnant manieur d'affaires, un des génies industriels de la première moitié du XIX^{me} siècle, avait en réalité dépassé la limite de ses moyens financiers aussi bien que de ses forces physiques. Sa succession, trop lourde et trop dispersée, effrayait ses héritiers, des neveux, car il ne laissait pas d'enfant légitime. La liquidation de ses avoirs en Belgique donna cependant un nombre suffisant de millions pour constituer un sérieux apport dans la Société Anonyme qui fut fondée le 8 août 1842 au capital de 12.500.000 frs.

Telle est l'origine du grand complexe industriel qu'est devenu le « Cockerill » actuel.

29 juin 1951.
René Cambier.

Beckelièvre, *Biogr. liégeoise*. — Lecocq, *Description de l'Établissement de John Cockerill*, Liège, 1847. — Fr. Mahaim, *Les débuts de l'Établissement John Cockerill à Seraing*, *Rev. Univ. des Mines*, Liège, 1906. — M. Morren, *Biogr. Nat. belge*, vol. IV, Brux., 1873. *Art. Cockerill*. — G. de Boer, *Guillaume I^{er} et les débuts de l'industrie métallurgique en Belgique*, *Rev. belge phil. et d'hist.*, t. III, (1924), p. 527.

COEYMANS (*Mathieu*), Capitaine-commandant de la Force Publique (Laeken, 30.12.1880-Etterbeek, 27.2.1939).

Engagé au 9^e régiment de ligne, le 8 mars 1898, il était après quatre ans de service licencié avec le grade de sergent, et admis à signer un engagement à l'État Indépendant du Congo en qualité de sous-officier de la Force publique. Parti d'Anvers à bord de l'*Anversville*, le 10 juillet 1902, il apprit à Boma, le 6 août, qu'il

était désigné pour le district de l'Uele (Enclave de Lado) ; il atteignit sa destination en janvier 1903 et y resta jusqu'à la mi-1905 ; à cette époque, atteint de pleurésie sèche, il dut redescendre à Boma et s'y embarquer sur le *Philippeville* le 20 septembre 1905. Sa santé rétablie, il repartait d'Anvers sur le *Léopoldville*, le 7 septembre 1906, désigné pour le district Uele-Rubi. Nommé agent militaire le 4 mai 1907, il prit la direction du poste de Likati (6 juin 1908), puis de Liki (3 novembre 1908). Malade, il regagna Boma pour prendre place sur le *Léopoldville* le 25 mai (1908) et rentrer au pays. Troisième départ d'Anvers le 18 février 1909. Après un court séjour au camp du Bas-Congo, le 30 avril, il partait pour l'Uele-Rubi. Le 19 octobre 1910, il était commissionné pour le Moyen-Congo. Son mauvais état de santé le fit rentrer en mars 1911. Nouveau départ, cette fois en qualité d'agent territorial, de Southampton via Le Cap ; il avait été nommé chef du poste d'Élisabethville où il arriva le 4 septembre 1911 ; sa désignation pour la zone du Haut-Luapula (23 septembre 1911) le destina au commandement du poste de Sampwe en janvier 1912. Il quitta le Congo le 28 août 1913 pour rentrer en septembre. Reparti en 1914, il était au Katanga quand se déclencha la guerre de 1914-18. Il eut ainsi l'honneur de participer à la défense du S. E. de notre colonie. En février 1916, il était sous-lieutenant au VI^e bataillon, compagnie de Toa. Le VI^e bataillon fut fort éprouvé par le beri-beri ; il était groupé à la Kalemé-Lukuga. La mission du groupe Tanganika était la mise en défense de la base navale du lac dont un poste d'aviation devait assurer la garde avec le concours de la flottille belge. En mars 1916, le lieutenant Coeymans reçoit le commandement de la 1^e compagnie avec deux pelotons à Toa et un peloton au N. de la Lukuga. Au cours des opérations, Coeymans se conduisit vaillamment et obtint en 1918 la Croix de Chevalier de l'Ordre de Léopold avec cette citation : « Par une organisation méthodique et intelligente, il a brillamment mis en état de défense le poste de M'Pala, ce qui lui a permis de repousser une tentative de débarquement de l'envahisseur ».

Il rentra en Belgique en mars 1924 et mit son expérience à la disposition d'organismes coloniaux divers. Le 22 mai 1928, il s'embarquait sur l'*Élisabethville* en qualité de directeur de la Soplama à Boma.

Il mourut des suites d'une longue maladie contractée en Afrique. Il totalisait sept termes de service au Congo.

Distinctions honorifiques : Chevalier de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre Royal du Lion, de l'Ordre de la Couronne ; Étoile de Service en or à deux raies ; Médaille Commémorative des

Campagnes d'Afrique 1914-18; Croix militaire; Chevalier de la Couronne d'Italie; Médaille des Vétérans coloniaux.

5 septembre 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 15 mai 1928, p. 3; 15 mars 1939, p. 1. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, mars 1939, pp. 17-18. — *Cercle africain.* — G. Moulart, *Campagne du Tanganika*, Brux., 1934, pp. 46, 69.

COLFS (*Henri-L.F. J.*), Député de Bruxelles (Anvers, 1.12.1864-Grimbergen, 3.6.1936).

Il entra dans la vie politique en 1893, comme député catholique de Bruxelles, au moment de la revision constitutionnelle, alors que venait de se dessiner dans le parti catholique un mouvement démocrate-chrétien; Colfs adhéra à ce mouvement avec toute la fougue de son tempérament batailleur.

En février 1895, il faisait partie de la Commission des XXI pour l'examen du projet de loi relatif à l'annexion du Congo par la Belgique. Il était nettement opposé à l'annexion. En séance du 27 août 1895 à la Chambre, Colfs interpella le Gouvernement en lui posant seize questions relatives à la politique suivie en Afrique par l'État Indépendant du Congo.

Le 5 mai 1896, commença à la Chambre, sous la présidence du ministre Beernaert, la discussion du rapport en faveur du projet de loi du député Helleputte, portant approbation de la convention du 27 mars 1896 relative au chemin de fer du Bas-Congo et d'un acte additionnel du 10 avril, suivant lesquels: 1° l'État souscrirait 5 millions d'actions nouvelles de la Compagnie du Chemin de fer, somme qui servirait au remboursement du prêt hypothécaire accordé à la Compagnie par la loi du 29 juin, 1895; 2° l'État donnerait son aval à une émission d'obligations pour un montant de 10 millions de frs.

Le député Colfs fut le premier à prendre la parole, attaquant avec vigueur le projet de subvention par la Belgique à la construction du rail. Il disait pour finir: « Si le Souverain de l'É.I.C. a le droit — disons, si l'on veut, le devoir — de poursuivre en Afrique l'œuvre de civilisation congolaise, les ministres belges et les Chambres n'ont ni le devoir, ni même le droit d'accepter les charges, la responsabilité et la solidarité de cette entreprise éminemment personnelle ». Suivi à la tribune par d'autres anti congolais tels Defuisseaux, Lorand, Vandervelde, Colfs vit ses attaques et celles des autres relevées et réfutées par les ministres de Smet de Naeyer et Helleputte et par Woeste, qui emportèrent au Sénat et à la Chambre des représentants le vote de la loi qui allait permettre à la Compagnie du Chemin de fer de

raffermir sa situation et de poursuivre ses travaux.

Colfs fut aussi mêlé aux débats sur le service personnel à l'armée dont il était adversaire.

Il fut un jour assailli en rue par une bande d'énergumènes qui le malmenèrent assez sérieusement. Il passa les dernières années de sa vie dans une clinique à Grimbergen où il supporta avec patience et résignation une longue maladie qui finit par l'emporter.

17 août 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1895, pp. 49, 232; 1896, pp. 245, 317. — A. Van Iseghem, *Les étapes de l'annexion du Congo*, Brux., 1932, p. 77. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur 1913, t. I, pp. 371-372; t. II, pp. 60, 368. — R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Cuyper, Brux., 1947, p. 292.

COLLYNS (*Jacques-Joseph-Louis*), Inspecteur d'État (Liège, 25.7.1860-S-Gilles-Bruxelles, 4.2.1930). Fils de Joseph-Louis et de Van Oeteren, Pauline-Thérèse.

Engagé le 20 avril 1880 au 11^e de ligne, Collyns entre à l'École militaire en mars 1882 et en sort sous-lieutenant d'infanterie en mai 1884. Admis à l'École de Guerre en 1889 il en sort en 1892 avec le brevet d'adjoint d'État-major. De janvier 1894 à décembre 1895, il occupe à l'École de Guerre la chaire d'art, d'histoire et de géographie militaires. Il était major au régiment des carabiniers depuis le 27 décembre 1908 lorsque ses services furent agréés par la Colonie. Détaché à l'Institut cartographique militaire en janvier 1910, il est nommé Inspecteur d'État et s'embarque pour le Congo le 10 mars suivant. A son arrivée en Afrique il est attaché au Gouvernement Général à Boma.

Chargé d'effectuer une enquête à Stanleyville où des agents de la Colonie étaient accusés d'avoir parodié une cérémonie religieuse, l'Inspecteur d'État Collyns signala dans son rapport l'existence d'une loge maçonnique, ce qui donna l'occasion au Ministre des Colonies, M. Renkin, de faire connaître au Gouverneur Général, en termes élevés, son point de vue en cette matière (Cf. sa *Dépêche* du 25 novembre 1911).

Cet incident eut pour conséquence de mettre fin à la carrière coloniale de ce brillant officier qui rentra en Belgique le 15 septembre 1911.

En mars 1912 il reprit sa place au régiment des carabiniers. La guerre de 1914-18 le fit accéder au grade de Lieutenant Général et lui valut d'élogieuses citations à l'ordre du jour de l'armée.

Le général Collyns était titulaire de nombreuses distinctions honorifiques: grand offi-

cier de l'Ordre de Léopold et de la Couronne, officier de la Légion d'Honneur, d'Orange Nassau, du Griffon de Karageorge, de l'Épée de Suède, chevalier de l'Ordre Royal du Lion, etc.

15 décembre 1951.
A. Engels.

Registre matricule. — *Mouvement géogr.*, 1911, p. 650. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, mars 1930.

COMPTDAER (*Eugène-Jules-Auguste-Romain*), Sergent-major au 8^e régiment de ligne, chef de bureau à la C.C.F.C. (Diest, 2.4.1868-Bruxelles, 1.5.1899). Fils de Bernard-Romlin et de De Bas, Antoinette.

Ancien sergent-major au 8^e régiment de ligne, il quitta l'armée en 1892 pour s'engager comme magasinier à la Compagnie du chemin de fer du Congo. Parti en juillet, il commença son premier terme le 1^{er} août 1892 et le termina le 15 juin 1894 ; ces deux années avaient été dures pour lui comme pour tout le personnel du rail d'ailleurs ; les fièvres leur laissaient peu de répit. Comptdaer repartit le 7 février 1895, en qualité de comptable à la C.C.F.C. ; il ne put faire qu'un terme de vingt mois, abattu à diverses reprises par la fièvre ; il dut rentrer le 17 octobre 1896, mais n'hésita pas à repartir le 2 juillet 1897, pour reprendre ses fonctions de chef de bureau. Ce 3^e terme ne dura qu'une bonne année. Depuis mars 1898, il était presque continuellement alité et dut rentrer définitivement en septembre. Bientôt son état s'aggrava et il fut hospitalisé à la clinique Sainte-Élisabeth, rue des Cendres à Bruxelles, où il mourut.

Déjà, en Afrique, il avait été touché de la situation pénible de certains agents débilités par le séjour en pays tropical, et qui rentrés au pays manquaient de soins, soit parce qu'ils n'avaient pas de famille, soit parce que leurs ressources étaient trop modestes. Le 17 mars 1898, croyant à sa fin prochaine, il avait inséré dans son testament une clause stipulant un don de 500 fr pour la fondation d'un petit hospice colonial, à Bruxelles « qui serait desservi par un ou deux médecins et quatre à cinq religieuses ayant servi les uns et les autres en Afrique ». Il ajoutait : « Après les frais d'installation d'un hospice, frais qui seraient, j'espère, vite souscrits dans un sentiment de reconnaissance par les nombreux actionnaires d'entreprises coloniales qui ont sensiblement augmenté leurs capitaux, je suis certain que les frais journaliers de l'établissement seraient couverts par les recettes, que constitueraient les cotisations des malades : dix, huit ou six frs par jour selon leurs moyens ». Cette clinique serait ouverte à tous, Belges et étrangers : « Français, Danois, Italiens, etc. »

Ce geste de solidarité coloniale honore la mémoire de ce brave agent qui comme tant d'autres, mourait jeune pour avoir donné le meilleur de ses forces à notre œuvre africaine.

2 avril 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1899, p. 244. — *Arch. C.C.F.C.* (Otraco).

COOKSON (*Edward-Halton*), Commerçant anglais, directeur de société (Liverpool, 1837-Id. 27.3.1922).

Il fit ses études au King William's College, dans l'île de Man. Très jeune, il devint directeur de la firme commerciale Hatton et Cookson, fondée depuis plus de cent ans par ses aïeux pour faire le commerce surtout avec la côte occidentale d'Afrique. Cette importante société possédait en propre des bateaux de rivière et des vapeurs pour transporter ses produits à travers le monde. Dès avant 1877, la firme Hatton et Cookson avait installé des comptoirs à Boma, sur les rives du fleuve Congo. Son vapeur côtier, le *Kabinda*, (250 tonnes), recueillait les produits africains dans les diverses factoreries pour les charger sur l'*Angola*, grand steamer de la Société qui les transportait à Liverpool, où était le siège social de la firme. En août 1879, Stanley nous dit qu'à son passage à bord de l'*Albion*, il s'arrêta à Msuku, à 25 milles de Boma dans la factorerie de Hatton et Cookson, dirigée à ce moment par H. da Motta et J. W. Harrison.

Cookson continua d'être la cheville ouvrière de cette importante firme jusqu'à sa mort, survenue dans sa résidence de Kiln Hey, à West Derby, près de Liverpool.

11 mai 1951.
M. Coosemans.

Burdo, *Les Belges en Afrique centrale*, t. II, p. 114. — Stanley, *Cinq années au Congo*. — *Trib. cong.*, 13 avril 1922, p. 2. — R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Cuyper, Brux., 1947, pp. 13, 15.

COOMANS (*Jean-Baptiste-Nicolas*), Avocat et député belge (Bruxelles, 6.12.1813-Schaerbeek, 27.7.1896).

Jeune avocat, il abandonna le barreau pour la presse politique et fut rédacteur du *Journal des Flandres* de 1833 à 1841, du *Journal de Bruxelles* jusqu'en 1845 et du *Courrier d'Anvers* jusqu'en 1848. A cette dernière date, il fut élu député à la Chambre des Représentants. Adversaire de la politique coloniale, il fit publiquement montre de ses opinions anticongolaises en maintes circonstances : d'abord le 25 juillet 1890, lors de la session parlementaire pour l'approbation du projet de loi ratifiant la Convention du 3 juillet 1890 par laquelle l'État belge

s'engageait à avancer à titre de prêt à l'É.I.C. une somme de 25 millions de frs. Seul, Coomans vota contre le projet qui fut adopté par 94 voix, et le 30 juillet par 55 voix contre trois abstentions au Sénat. Trois ans plus tard, en sa séance du 13 juillet 1893, la chambre avait à se prononcer sur le projet de révision de l'article 1^{er} de la Constitution, celui-ci devant comporter un ajouté concernant les territoires d'outre-mer : « Les colonies, possessions d'outre-mer ou protectorats que la Belgique peut acquérir sont régis par des lois particulières ; » les troupes destinées à la défense de ces territoires ne peuvent être recrutées que par des engagements volontaires ». Cet ajouté impliquait donc désormais l'adoption d'une politique coloniale. La révision de l'article dans ce sens fut votée par 115 voix contre six et une abstention, celle de M. Coomans.

En dehors de son activité politique, Coomans se fit connaître surtout comme historien par ses *Chroniques locales flamandes*.

2 septembre 1951.

M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1890, p. 75a ; 1893, p. 67a. — F. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur 1913, t. I, p. 191. — E. De Seyn, *Dict. Biogr. des Sc., des Lettres et des Arts en Belg.*, Brux., 1895, t. I, p. 160.

COUROUBLE (*Léopold-Auguste*), Avocat, magistrat, homme de lettres (Bruxelles, 3.2.1861-Bruxelles, 23.3.1937). Fils d'Auguste-Joseph-Prosper et de Van Haelen, Mélanie.

Léopold-Auguste Courouble, communément appelé Léopold, fit ses humanités à Paris (Lycée Louis-le-Grand). Bachelier, il s'inscrivit aux cours de l'Université libre de Bruxelles en 1879 et fut proclamé Docteur en Droit à la première session d'exames de 1883-1884. Admis à prêter le serment d'avocat le 3 décembre 1883, il fut porté sur la liste des stagiaires du Barreau de Bruxelles le 8 février suivant, mais ne fut inscrit au tableau de l'Ordre que le 13 avril 1889. Il avait quelque peu interrompu son stage pour s'engager comme mousse sur un vapeur en partance pour les États-Unis d'Amérique, escapade inspirée peut-être par l'exemple d'Edmond Picard, et qui nous valut, de la part de son héros, son aimable *Atlantique Idylle*.

Durant dix années de pratique régulière de sa profession, Courouble que sa formation parisienne rend plus sensible aux savoureux barbarismes du parler bruxellois entreprend assez paradoxalement de nous en corriger en l'illustrant, tant par sa collaboration à l'*Artiste*, en compagnie d'Eugène Demolder, Louis Delattre et Valère Gille que par les piquantes chroniques judiciaires qu'il donne au *Journal des Tribunaux*, sous le pseudonyme de M^o

Chamaillac, en attendant de les réunir en volume après son premier séjour au Congo. Il publie d'ailleurs, en 1893, ses *Contes et Souvenirs*, en 1895, son *Atlantique Idylle*, suivie de deux autres nouvelles où apparaissent déjà le premier Kaekebroeck et le premier Mosselman, les deux meneurs de jeu de ses « Rougon-Macquart » brabançons, et, en 1898, *Notre Langue*, savoureuse analyse du langage bruxellois, paternellement dédiée à son petit Robert, le fils que lui donna, en 1892, son épouse Clotilde-Céline Hobé.

Ami de Félix Fuchs, une carrière africaine l'attire. Il s'engage au service de l'État Indépendant du Congo, s'embarque le 6 janvier 1899 et se voit confier, dès la fin de ce mois, la charge de juge territorial à Léopoldville. Son premier jugement, nous confie-t-il dans un sourire qui nuance une fierté, serait un jugement d'acquiescement.

Un séjour de six mois au Stanley-Pool fut pour le magistrat légalement itinérant l'occasion de trois déplacements, l'un à Bankana, petit poste situé à quinze journées de marche de Léopoldville, sur la Lufimi ; le second à Kimuenza, la mission catholique du Révérend Père Liagre, vers la Pentecôte ; le troisième, à la Passe Swinburne où un vapeur du Fleuve venait de faire naufrage, en compagnie de l'Inspecteur d'État Costermans dont il s'était fait un ami, et d'une équipe de sauveteurs. A sa descente du Kasai, il apprit la décision qui l'attachait, en qualité de Substitut, au Parquet du Procureur d'État près le Tribunal de première instance de Boma. Il quitta Léopoldville, gagna par chemin de fer l'étape de Tumba où il passa la nuit à conter des histoires de chasse, fut reconduit à la gare en musique, à la fine pointe du jour, s'arrêta trois jours à Matadi, y prit passage à bord de l'*Hirondelle* et, arrivé à Boma, s'y vit confier, sous la bienveillante conduite du Procureur d'État, M. F. Waleffe, la gestion du parquet local, l'auditorat militaire, la curatelle des successions indigènes et ces fonctions assez peu définies mais extrêmement importantes de Juge des Palabres qui le mirent en contact avec les indigènes et les lui firent aimer. Mais ni la multitude de ses occupations, ni la bienveillance dont l'entouraient ses chefs et ses collègues, ni l'intérêt que lui inspiraient ses justiciables de couleur n'arrivaient à combattre efficacement le spleen qu'il éprouvait à la pensée des siens demeurés à Bruxelles et, singulièrement, à celle de son jeune fils. Son Procureur d'État, le voyant dépérir, obtint sa rentrée en Belgique pour raisons de santé, après un an de Congo.

En 1900, Courouble réunit en volume sous le titre : *Mes Pandectes*, ses chroniques du Palais du *Journal des Tribunaux*. Edmond Picard en

écrivit la préface et félicita son « subtil » confrère d'avoir su préserver, dans sa vie africaine, le sens du terroir bruxellois. En même temps paraissaient, sous le titre d'*En plein Soleil*, les notes de Bankana et de la Passe Swinburne. En 1901, parut *Profils blancs et Frimousses noires*. En 1902, *la Famille Kaekebroeck*.

En 1902 également, Courouble fit un second voyage au Congo, en qualité d'avocat, cette fois, voyage de quelques semaines seulement marqué par un séjour de quinze jours à Matadi.

Rentré au pays, toujours domicilié dans l'agglomération bruxelloise, mais séjournant le plus souvent à Toulon (Var, France), Courouble s'adonna désormais principalement à la littérature, publiant, indépendamment de la dizaine de romans parus de 1902 à 1930 qui devaient constituer *La Famille Kaekebroeck*, « comédie » bruxelloise aux personnages issus de la bourgeoisie locale, en qui les délicatesses du cœur s'accommodent parfaitement des impertinences de la pensée et des truculences de l'expression, des contes, nouvelles et récits de voyages, comme *Images d'Outremer* (1903) où se retrouve *Atlantique Idylle*, *La Maison Espagnole* (1904), *les Contes et Récits d'un Bruxellois* (1907), *La Ligne des Hespérides* (1907), *Les deux croisières*, réédition d'*Atlantique Idylle* et de *la Ligne des Hespérides* (1928) et *A bord du Jacques van Artevelde* (1931) qui rappelle singulièrement *Atlantique Idylle* encore. Il avait préfacé, en 1913, une réédition des *Contes à Marjolaine* de G. Garnir.

Ses œuvres d'inspiration congolaise sont au nombre de six : *le Voyage à Bankana et la Passe Swinburne* qui parurent en 1900 sous le titre *En plein Soleil*, reparurent avec *Profils blancs et Frimousses noires* sous ce nouveau titre en 1901 et 1902, pour être réédités sans *Profils blancs et Frimousses noires*, mais avec *Les Maisons du Juge*, en 1930 ; douze *récits de voyages*, qui parurent d'abord, en 1903, dans le *Carnet de voyage* qui compose les *Images d'Outremer* avec une réédition d'*Atlantique Idylle* ; *les Maisons du Juge* (1930) et, enfin, l'éloge académique du Gouverneur Général Félix Fuchs, prononcé par Courouble, sous le titre : *Un Lettré*, dans une séance solennelle de l'Académie royale de Langue et de Littérature françaises de Belgique, en 1928, et publié dans le *Bulletin des séances* de cette Compagnie.

L'œuvre littéraire de Courouble lui avait valu son élection, le 12 novembre 1921, à l'un des sièges de l'Académie, auquel l'Arrêté royal qui l'institua n'avait pas désigné de titulaire. Elle lui valut aussi la Commanderie de l'Ordre de Léopold. Son œuvre congolaise, plus spécialement, lui vaudra de siéger, en 1923, parmi les membres du Jury chargé d'attribuer pour la première fois le prix triennal de littérature coloniale belge.

Courouble avait perdu, en 1918, son fils unique Robert, tombé au bois d'Houthulst à la veille de l'armistice qui mit fin à la première guerre mondiale.

Ce deuil irréparable avait encore assombri le caractère d'un père que l'on était tenté de compter parmi les « auteurs gais ».

Vers la fin de 1932, cependant, l'écrivain s'était embarqué à Marseille à destination du Dahomey où il passerait quelques mois, à Bimbereke, chez M. Prévaudeau et chez sa femme, la romancière connue de *Nari, femme de blanc* et d'où il adresserait à la *Gazette* de Bruxelles, sous le titre d'*Heures dahoméennes*, des chroniques qui n'ont pas encore été recueillies en volume. Des fièvres l'obligèrent à rentrer au pays.

Léopold Courouble mourut à Bruxelles (Hôpital Saint-Pierre) le 23 mars 1937. Il fut inhumé à Boitsfort dans le caveau où reposait déjà son fils. Le comte Henry Carton de Wiart, directeur en exercice de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, lui consacra peu après une importante chronique dans le *Bulletin des séances* de cette Compagnie. En 1938, l'Académie octroya son fauteuil à la romancière Marie Gevers et, le 18 décembre, Georges Garnir, en la recevant, et la nouvelle académicienne, en lui répondant, firent à l'envi l'éloge du confrère défunt. A vrai dire, s'attachèrent-ils exclusivement à mettre en évidence l'originalité et la maîtrise de ses œuvres bruxelloises. Ses œuvres congolaises méritent autant de lui survivre. Indépendamment de la sûreté de leur langue, de leur valeur littéraire et du charme qui s'en dégage, elles se distinguent encore par la précision des descriptions de sites ou de milieux qui les émaillent et par la multiplicité des personnages de l'époque qui s'y trouvent mentionnés et, souvent, finement évoqués.

26 juillet 1950.

J. M. Jadot.

H. Liebrecht, *Hist. de la Litt. belge d'expr. franç.*, Brux., Vanderlinden, 1910, pp. 9, 287, 265, 401. — V. Kinon, *Portraits d'auteurs*, A.E.B., Brux., Dechenne, 1910. Un chapitre consacré à L. Courouble. — Maurice Gaucher, *Le Livre des Masques belges*, 3^e série, Paris, Scheicher et Mons, Imprimerie générale, 1911. Un « masque » de L. Courouble. — G. Ramaeckers, *Léopold Courouble*, Brux., Coll. Le Diamant, 1913. — *La Belgique active*, Brux., 1934, p. 129, un portrait. — Henri Liebrecht et Georges Rency, *Hist. ill. de la Litt. belge d'expr. franç.*, Brux., 1926, p. 335. — G. Goemans et A. Demeur, *La littérature française en Belgique*, 3^e éd., Paris, Hatier, 1932, pp. 39 et 75. — A. Flament et P. Champagne, *Ecrivains belges d'aujourd'hui*, Brux., Office de Publicité, 1933, p. 24. — L. Demeur et G. Vanwelkenhuyzen, *Pages choisies des Proseurs français de Belgique*, Brux., Vanderlinden, p. 178, un portrait. — E. de Seyn, *Dict. Biogr. des Sc., des Lettres et des Arts en Belg.*, Brux., 1935, I, p. 168. — *Trib. cong.*, 15 avr. 1937, p. 1. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, Brux., avr. 1937, p. 17 ; *Ibid.*, novembre

1939, pp. 6 et 7. — *Bull. des séances de l'Acad. roy. de Lang. et Litt. franc. de Belg.*, Brux., 1937, p. 59; *Ibid.*, 1938, in fine. — *Almanach du Soir*, Brux., 1938, p. 193. — G. Charlier, *Les lettres françaises de Belgique*, Brux., La Renaissance de Livre, s. d., p. 93, un portrait. — G. Dautrepoint, *Hist. illus. de la Litt. franc. en Belg.*, Brux., Didier, pp. 117, 224-226, 243-245, 349, un portrait. — G. D. Périer, *Petite histoire des lettres coloniales de Belgique*, Brux., Off. de Publicité, 2^e éd., 1944, pp. 39-41, 89, 94 et 95. — Abbé Hanlet, *Les Écrivains belges contemporains*, Liège, Dessain, 1946, I, pp. 398 et 497-501, un portrait. — Archives de l'U.L.B. — Archives du Barreau de Bruxelles. — État civil de Bruxelles, Actes de Décès, 1937. — Lettre de M. le Conseiller de Cassation F. Waleffe à l'auteur de la notice en date de 24 juillet 1950. — Closset, Herreman et Vauthier, *Dictionnaire des Littérateurs*, Brux., Larcier, p. 35. — Note de M. G.-D. Périer à l'auteur de la notice, sur le voyage au Dahomey.

COURTIN (*Victor-Louis*, en religion, Chanoine *Denis*), Missionnaire norbertin de Tongerlo (Anvers, 24.11.1879-Gombari, 26.2.1911).

Après avoir terminé ses études au collège Saint-Jean-Berchmans à Anvers, il prit l'habit norbertin à Tongerlo le 6 janvier 1899, y prononça ses vœux le 15 octobre 1903 et fut ordonné le 28 décembre suivant. Le 27 octobre 1904, il quittait Anvers avec son confrère le chanoine Broomans, et son frère, agent de l'État à la Colonie. Le 29 décembre 1904, le chanoine Courtin débarquait à Ibembo où il resta jusqu'en mars 1906. Initié dès lors à la vie missionnaire, il fut chargé de se rendre, en compagnie du chanoine Van Genechten, à Gombari, pour y implanter solidement l'action évangélique et l'étendre autant que possible vers l'Est, en territoire zande, logo, momvu (Faradje, Rungu, Duru, Dungu, etc). Il s'y dépensa héroïquement, car la maladie du sommeil faisait des ravages dans la région et entravait sérieusement l'action missionnaire. A cette situation déjà bien pénible vinrent s'ajouter les catastrophes dues au climat, telle une tornade qui dévasta la mission le 24 janvier 1909. Il fallut recommencer à construire. Afin de lutter efficacement contre la maladie du sommeil, le chanoine Courtin obtint de Mgr Derikx de rentrer en Belgique le 30 janvier 1910, afin d'aller suivre à Bruxelles les cours de médecine tropicale; il y obtint son diplôme en juillet et repartit le 20 août pour le Congo; il atteignait Gombari le 29 décembre. Courageusement, il se mit à l'œuvre pour apporter à ses chers noirs l'aide de sa science. Lui-même était très affaibli et souffrait de fréquentes crises stomacales et intestinales. Le 14 février 1911, il s'alita; une phtisie galopante se déclara et l'emporta le 26 février.

Il collaborait activement au *Mouvement des Missions catholiques au Congo*. Nous avons de lui :

Dans l'Uele: *Travaux apostoliques à Gombari*

(juin 1907, p. 54); *L'investiture du chef Gumbari* (id. juin 1909, p. 90); *Destruction et reconstruction de la mission* (id. sept. 1909, p. 123); *Recherches sur la secte des Nebéli*, H. Misoffer.

16 décembre 1951.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III. — *Trib. cong.*, 20 mai 1911, p. 2. — Ch. De Mey, *Tussen Uele en Itimbiri*. — Archives de l'Abbaye de Tongerlo.

COUTURIEAUX (*Albert-Charles-Jean-Baptiste*), Capitaine-commandant dans l'armée belge et à la colonie (Bruxelles, 4.3.1886-Pinga, 17.3.1926). Fils de Jean-Baptiste Couturieaux et de Verbouwe, Mélanie. Fils du Général-major Couturieaux, décédé en 1914 en Belgique, alors qu'il commandait une brigade.

Le Capitaine-commandant A. Couturieaux avait été élève de la 57^e promotion d'école militaire. Nommé sous-lieutenant le 24 mars 1909, il fait carrière à la colonie depuis 1912 jusqu'en 1926.

Dès août 1914, il participe à la campagne défensive comme commandant de la 3/X dans la région Goma-Rutshuru. Ensuite, il prend part à l'offensive dans la brigade Nord qui marchera sur Tabora, objectif de toute première importance.

Dans l'entre-deux-guerres, A. Couturieaux continue à servir au Congo comme Capitaine-commandant. Il fait paraître dans le « *Bulletin des sciences militaires* » une rubrique intitulée « *Carnet de route d'un officier* » dans laquelle il raconte à la bonne franquette les tribulations de sa compagnie.

Couturieaux était titulaire de huit chevrons de front et d'une citation; il était Chevalier des Ordres de Léopold, de la Couronne, du Lion, porteur de la Croix de guerre, de l'Étoile de Service et de trois médailles.

23 février 1950.
W. Broidoux.

Matricules. — *B.A.C.*, 1926, p. 227. — *Les Camp. Col. Belges 1914-1918*, Brux., 1927-1932, I, pp. 300, 333; III, p. 316.

CRAYBEX (*Hubert-Nicolas-Hippolyte-Marie*), Officier de la Force publique (Hasselt, 1.11.1879-Bruxelles, 3.4.1933). Fils d'Hippolyte et de Vantilt, Marie; époux de Gilly, Flore.

Il fait des études primaires à Hasselt et, à seize ans, s'engage au 2^e régiment de chasseurs à pied. En 1900, il est nommé sergent et sollicite l'autorisation d'aller servir en Afrique. Il s'embarque en qualité de sergent de la Force publique le 16 novembre et, le 5 décembre, il est à Boma. Désigné pour la Province orientale, il arrive à

Stanleyville le 13 janvier 1901 se mettre à la disposition de l'Inspecteur d'État Malfeyt qui était chargé de réduire un dernier centre de résistance des révoltés Batetela, formé dans la région du Lac Kisale par d'anciens soldats de Luluabourg et de l'Ituri. Il se présente à Malfeyt qui se trouve à M'Buli et qui l'adjoint au lieutenant Blanchard, commandant l'une des deux compagnies dont il dispose pour l'opération. Remontant vers Kilemba, il se trouve en face du boma principal des révoltés le 27 août, à l'aube, quand le signal de l'attaque est donné. Caractère doué d'une énergie peu commune et d'une audace presque téméraire, il se distingue particulièrement au cours du combat qui aboutit à la prise du camp retranché ennemi et à la dispersion des rebelles. Au mois d'octobre, il rentre à Stanleyville et reste attaché à la compagnie des Stanley-Falls. Il participe alors à diverses reconnaissances organisées dans la région et dirige une opération contre les Bambuli révoltés du Lomami. Nommé premier sous-officier le 18 février 1904, il est envoyé à Banalia en qualité d'agent militaire et commande une expédition contre les natifs de la Lindi. Au mois de septembre suivant, il rentre à Boma et s'embarque, fin de terme, à destination de l'Europe, le 28 octobre. Le 16 août 1909, a lieu son deuxième départ pour l'Afrique. Il sert au Kivu pendant près d'un an et passe, en juillet 1910, au Katanga où il séjourne jusqu'au 7 septembre 1911, date à laquelle il quitte Sakania pour aller s'embarquer à Capetown et rentrer en Belgique par Liverpool. Le 16 mars 1912, il arrive de nouveau à Sakania et y est désigné comme chef de détachement ; il passe à Élisabethville, en qualité de chef de peloton, le 15 janvier 1913. Ayant quitté la colonie le 15 février 1914, il rentre en Belgique et s'y trouve toujours au moment où les hostilités éclatent en Europe.

Dès que parvient en Belgique occupée la nouvelle de l'attaque allemande contre le territoire belge d'Afrique, Craybex se met en tête de gagner clandestinement la France pour aller de nouveau servir au Congo. Après plusieurs vaines tentatives, il parvient à ses fins et, le 28 avril 1915, il s'adresse au Ministre des Colonies, au Havre, pour pouvoir reprendre du service en Afrique. Sa demande agréée, il s'embarque à Marseille et arrive à Mombassa le 15 juin. Il est désigné pour le XII^e bataillon qui se trouve à Kigezi et affecté, comme chef de peloton, à la 3^e compagnie. Mis ainsi à la disposition du commandant supérieur des troupes en opération à la frontière orientale, il prend part, avec son unité, aux combats meurtriers du Ruakadigi des 21 décembre 1915 et 27 janvier 1916. Nommé sous-lieutenant auxiliaire pour la durée de la guerre, le 1^{er} avril 1916, à la veille de la phase offensive des opérations, il participe toujours

avec la 3/XII et sous les ordres du major Gilly, (dont plus tard il épousera la sœur), au combat de Djohahika des 14-15 juillet et à la bataille de Lulanguru du 10 au 16 septembre au cours de laquelle il se distingue par sa vaillance et son intrépidité. Sa belle conduite au feu, pendant ces derniers combats, lui valent une citation à l'Ordre du Jour des Troupes de l'Est avec attribution de la Croix de Chevalier de l'Ordre de la Couronne et de la Croix de guerre. Atteint de dysenterie et de rhumatismes, il quitte le front le 11 mars 1917, pour Élisabethville, d'où, par la voie du Cap, il rentre en Europe et vient passer, en Angleterre, un congé de convalescence que le mauvais état de sa santé l'oblige à prolonger jusqu'à la fin de l'année 1918. Après l'armistice du 11 novembre, brûlant toujours du désir de retourner en Afrique, il s'embarque à Falmouth, au début de janvier 1919, pour un cinquième séjour au Congo. Il arrive à Boma le 22 et se voit confier un poste dans la police territoriale de la Province du Congo-Kasai. Il est nommé lieutenant de la Force publique le 1^{er} janvier 1920 et rentre en congé en Europe le 13 octobre 1921. Un arrêté royal du 22 du même mois lui décerne le titre honorifique de capitaine de la Force publique. Pendant le séjour qu'il passe alors en Belgique, il épouse la sœur de son ancien chef de corps et, accompagné de sa femme, repart une sixième fois pour l'Afrique le 23 mars 1922. Par Dar-es-Salam, il regagne directement la Province orientale où il va reprendre du service dans les forces territoriales. Il prolonge ce séjour, qui sera son dernier en Afrique, jusqu'au mois de mai 1925 et rentre alors définitivement en Europe. Souffrant toujours de douleurs rhumatismales, il est relevé de ses fonctions pour raison de santé, le 4 février 1926.

Dans l'armée métropolitaine, le grade de capitaine lui avait été conféré à la date du 26 septembre 1918.

Il est mort à Bruxelles, le 3 avril 1933, des suites d'une intervention chirurgicale.

Ses brillants faits d'armes et sa longue carrière au Congo lui avaient valu les distinctions honorifiques les plus flatteuses. Il était, en effet, officier de l'Ordre de la Couronne, Chevalier de l'Ordre de Léopold, Chevalier de l'Ordre du Lion, titulaire de la Croix de guerre, de la Médaille commémorative des campagnes d'Afrique 1914-1918, de la médaille de la Victoire, de l'Étoile de Service en or à trois raies, de la Médaille commémorative du Congo, de la Croix militaire de 2^e classe, de la décoration militaire et de la Médaille commémorative du Centenaire.

26 juin 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 3543. — *Les Camp. Col. belges 1914-1918*, Brux., 1927-1932, 3 vol. I, pp.

315, 323, 324, 326 et 331 ; II, p. 389. — *La Trib. cong.*, 15 avril 1933, p. 2 et 30 avril 1933, p. 2. — *Les Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 183.

CRESPEL (*Louis*), Capitaine (Tournai, 4.12.1838-Zanzibar, 25.1.1878). Né à Tournai le 4 décembre 1838 de Jean-François Crespel et Depret, Augustine.

Après avoir achevé ses études à l'Athénée de sa ville natale, il entra à l'École militaire le 19 janvier 1857. Nommé sous-lieutenant le 4 février 1859, il fut affecté au 2^e régiment de ligne, puis, en 1861, au Dépôt de la Guerre, pour réintégrer son régiment en 1869. Capitaine de 3^e classe en 1871, il fut admis à l'École de Guerre le 23 septembre 1873. Enfin, promu au grade de capitaine de 2^e classe le 25 mars 1876, il fut nommé adjoint d'état-major et affecté au 2^e régiment de ligne le 3 mars 1877.

Nous sommes au lendemain de la Conférence Géographique qui s'était réunie à Bruxelles, à l'initiative du roi Léopold II, les 12, 13 et 14 septembre 1876, et au cours de laquelle fut créée l'Association Internationale Africaine qui devait poursuivre en Afrique un triple but : en explorer scientifiquement les régions inconnues, ouvrir des voies de pénétration pour la civilisation et supprimer la traite des Noirs. Un comité exécutif présidé par le Roi fut chargé d'organiser des missions en Afrique centrale et d'y établir des stations notamment à Bagamoyo et à Loanda comme aussi sur les rives du lac Tanganika et du Lualaba. Des comités nationaux furent constitués pour réunir les fonds nécessaires et on sait que le comité belge fut particulièrement actif.

Dès l'origine ces missions d'exploration prirent un caractère nettement national. Les cinq expéditions envoyées dans l'Est de l'Afrique par le comité exécutif de l'A.I.A. furent en réalité des expéditions belges.

Ayant appris que l'A.I.A. cherchait des volontaires, Louis Crespel fut un des premiers à solliciter son engagement. Le 14 juillet 1877, il fut détaché à l'Institut cartographique militaire et entra le même jour au service de l'A.I.A.

Au capitaine Crespel fut confié le commandement de la première expédition chargée d'établir une station sur la rive orientale du lac Tanganika. On lui adjoignit le lieutenant Cambier du 8^e régiment de ligne, Arnold Maes, docteur en sciences naturelles de l'Université de Louvain et le major autrichien Marno déjà connu pour ses explorations au Soudan.

Nommé entre-temps membre de la Société Belge de géographie et membre correspondant de la Société de géographie d'Anvers, Crespel activa les derniers préparatifs, ne cachant pas son enthousiasme. Au banquet d'adieu qui fut

offert aux explorateurs quelques jours avant leur départ, il prononça un discours qui dévoile les sentiments qui l'animaient. « Bien certainement, disait-il, l'un des résultats du voyage que nous allons entreprendre sera de contribuer au progrès de la géographie, et, sous ce rapport déjà, il nous intéresse tous. Mais ce n'est pas là notre seul but. Notre mission est toute de civilisation, et l'on peut dire qu'elle intéresse l'humanité entière ... Nous connaissons les difficultés et les dangers de notre tâche ; si la volonté suffit, nous sommes assurés du succès. La force peut nous trahir ; si nous succombons, d'autres continueront l'œuvre entreprise. Mais nous ne succomberons qu'en faisant notre devoir, et notre chère patrie n'aura pas à rougir de ses enfants. »

Le 15 octobre 1877, les explorateurs quittaient Ostende pour Southampton où un navire de l'Union Mail Steamship Company les embarqua trois jours plus tard à destination de l'Afrique. Après une brève escale à Natal, Crespel et ses compagnons débarquèrent à Zanzibar le 12 décembre 1877.

Avec l'aide du sultan de l'île, Seyid Barghash et de la firme Roux de Fraissinet et C^{ie}, Crespel se mit au travail ; il s'agissait de recruter des porteurs et des soldats (askaris), d'acheter des marchandises de tous genres pour les besoins de l'expédition elle-même comme pour les paiements et cadeaux à faire aux indigènes, de réunir enfin tous les renseignements susceptibles de faciliter l'expédition.

Le 15 janvier 1878, A. Maes succombe frappé d'insolation. Ce malheur n'empêche pas Crespel d'envoyer trois jours plus tard Cambier et Marno à Sadavi sur la côte africaine d'où les deux explorateurs, accompagnés d'une petite escorte, devaient examiner la route de Mpwapa pour se rendre compte des possibilités d'employer des chariots à bœufs.

Resté seul à Zanzibar, le capitaine Crespel est pris le 22 janvier d'une fièvre violente. Malgré les soins d'un médecin britannique, le Dr Robb, Crespel meurt à l'hôpital de Zanzibar le 25 janvier 1878.

Le chef de la première expédition de l'A.I.A. repose à Zanzibar. Malheureusement, la stèle marquée de son nom qui indiquait l'emplacement de sa dépouille mortelle fut enlevée, vraisemblablement par un pêcheur de la côte désireux de se procurer du lest, et transportée à Lingash au bord du Golfe Persique où elle fut découverte par le commandant des malles-poste de l'État belge et ramenée en Belgique pour être déposée au musée de Tervuren. Une autre stèle, à Ixelles, rappelle son nom comme celui du premier Belge mort en Afrique.

15 janvier 1950.
Guy Malengreau.

Bull. Soc. belge de Géogr., t. I, Brux., 1877, pp. 377-398 ; t. II, 1878, pp. 5-7. — *Bull. Soc. de Géogr. d'Anvers*, t. I, Anvers, 1877, pp. 428-434 ; t. XXXI, 1907, pp. 498-500. — J. Becker, *La vie en Afrique ou trois ans dans l'Afrique centrale*, t. I, Paris-Brux., 1887, p. 406. — A. Burdo, *Les Belges dans l'Afrique centrale. De Zanzibar au lac Tanganika*, Brux., 1890, pp. 7-13. — *Le Congo illustré*, t. II, fasc. 3, Brux., 21 janvier 1893, p. 17. — A. Chapaux, *Le Congo*, Brux., 1894, pp. 18-20. — *La Trib. cong.*, t. VII, n° 52, Anvers, 18 février 1909, p. 2 ; n° 53, 25 février 1909, p. 1 ; t. XII, n° 20, 4 juillet 1913, p. 3. — F. Masoin, *Histoire de l'État indépendant du Congo*, t. I, Namur, 1912, pp. 222-223. — *Le Mouvement géogr.*, t. XXXI, n° 10, Bruxelles, 8 mars 1914, col. 135. — A. Delcommune, *Vingt ans de vie africaine*, t. I, Brux., 1922, pp. 137-138.

CREVECŒUR (*Charles-Louis-Constantin*), Commis de 1^{re} classe (Ostende, 28.4.1866-en mer, 30.4.1897). Fils de Constant et de Dewerd, Jeanne.

Après ses études primaires, il entre à l'administration des Douanes et devient préposé à Weelde, près de Turnhout. Au début de l'année 1896, il sollicite un emploi à l'État Indépendant du Congo et est engagé comme commis de 1^{re} classe. Embarqué à Anvers le 27 janvier 1897, il arrive le 18 février à Boma où il est attaché à la direction des finances. A partir du 5 mars, il est désigné pour remplir les fonctions de vérificateur des impôts à Banana, mais il souffre bientôt de fièvres qui l'obligent à donner sa démission et il s'embarque à bord du s/s « *Édouard Bohlen* » qui lève l'ancre le 21 avril pour rentrer en Europe. Il succombe en mer.

15 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 87. Fin.

CREVECŒUR (*Léon-Désiré*), Officier de la Force publique (Kessel-Loo, 25.2.1871-Anvers, 9.3.1939). Fils de Prosper-Julien et de Bonnyns, Marie-Joséphine.

Volontaire au 13^e Régiment de ligne depuis le 7 novembre 1888 et sergent depuis le 1^{er} novembre 1892, il s'engagea au service de l'É.I.C. en qualité de sous-officier de la Force publique et s'embarqua à Anvers sur le s/s *Akassa* le 6 mai 1894. A Boma, le 2 juin, il fut désigné pour l'expédition Ubangi-Bomu. Parti aussitôt en direction de Léopoldville, en compagnie du sous-lieutenant Daelman et du sous-officier Laurent, il arriva à Zongo, base de ravitaillement de l'expédition Hanolet. Crèveceur fut adjoint au chef de poste Léon Bureau.

Les fréquentes incursions des indigènes des postes français voisins obligeaient nos agents à une vigilance continuelle ; au cours d'une escarmouche, Crèveceur fut blessé par une flèche empoisonnée.

Désigné ensuite pour Basoko, il participa,

sous les ordres du lieutenant Leclercq, aux opérations contre les indigènes remuants des environs et fut chargé de reconstruire le poste de Yambuya qui servait de base de ravitaillement à l'expédition Dhanis-Lothaire contre les Arabes. Crèveceur, désigné pour commander le poste de Yambuya, y fit d'importants travaux de construction mais les fatigues ruinèrent sa santé et une grave dysenterie le força à descendre à Basoko. Son état empirant, il dut être rapatrié ; il s'embarqua le 12 janvier 1896 à bord du *Lulu Bohlen*. Il lui manquait trois mois pour obtenir l'Étoile de Service qu'il avait pourtant bien méritée. La Médaille des Vétérans coloniaux consacra tout au moins le dévouement qu'il avait apporté à sa mission dans une région inhospitalière.

2 septembre 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., août 1933, p. 19 ; mars 1939, p. 18. — *Trib. cong.*, 30 mars 1939, p. 2. — Registre matricule n° 1320.

CROMBEZ (*Léon-Jules-Auguste-Napoléon-Edgard*), Agent d'administration (St-Josse-ten Noode, 25.1.1876-Uccle, 24.6.1937). Fils d'Auguste et de Grenier, Marie-Julienne.

Il obtint le diplôme de candidat en médecine à l'Université de Gand, le 10 juin 1896, et s'engagea à bord des steamers de la Compagnie Maritime belge du Congo. En 1911, il sollicitait son admission dans l'administration du Congo et s'embarquait à Anvers sur le *Léopoldville*, le 2 septembre, comme agent de 3^e classe. A Boma, le 22 septembre, on l'envoya faire un stage à Léopoldville, après quoi il fut désigné pour le poste d'observation de Yambuya ; après deux ans de séjour, il s'embarqua à Boma sur l'*Albertville*, le 31 octobre 1913, pour arriver à Anvers le 18 novembre. Il repartit dès le début de l'année suivante, le 23 avril 1914, à bord de l'*Élisabethville*. Il fit encore cinq termes, totalisant ainsi dix-huit années de carrière coloniale en passant par les grades de chef de division (1^{er} juillet 1921), de sous-directeur (1^{er} janvier 1925) et de directeur du service des secrétariats (1^{er} janvier 1930).

A son retour définitif d'Afrique, sa santé était très ébranlée. Il était décoré de l'Étoile de Service en or.

11 mai 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 15 juillet 1937, p. 2.

CUCCINIELLO (*Michel*), Président de Tribunal d'Appel (Naples, 22.8.1857-Rome, 8-11-1911).

Michel Cucciniello avait exercé la profession d'avocat à Rome, en appel et en cassation,

quand, à la suite de revirements survenus dans une fortune politique à laquelle il s'était attaché, il demanda et obtint un poste dans la magistrature de l'É. I. C. en mai 1902.

Il fut successivement juge territorial à Matadi (Arr. du G.G. du 24 juin 1902), juge suppléant d'appel (Arr. du G.G. du 19 novembre 1904), juge d'appel (Décret du 10 novembre 1906, confirmé par A. R. du 25 janvier 1909) et président du Tribunal d'appel (A. R. du 30 mars 1911).

C'est en cette qualité qu'il présida les débats de l'affaire Arnold que nous avons analysés dans la notice consacrée à Arnold dans ce même tome de la *Biographie coloniale belge*.

Rentré en Europe en septembre 1911, le président Cucciniello y trouva la mort le 8 novembre suivant.

Juriste éminent, pénétré des doctrines de l'école criminologique italienne et particulièrement soucieux des droits de la défense, Michel Cucciniello convenait particulièrement pour exercer sur la jurisprudence et la pratique des tribunaux congolais la haute influence qu'exerce normalement le président de la plus haute juridiction. C'était par ailleurs un parfait homme du monde et un ancien plein d'attentions pour ses jeunes collègues. Sa perte prématurée fut unanimement regrettée.

Il était Officier de l'Ordre Royal du Lion, chevalier de la Couronne d'Italie et titulaire de l'Étoile de Service en argent à trois raies.

23 octobre 1951.

J. M. Jadot.

Bull. Off., de l'É.I.C., ann., 1902 et 1906. — *Rec. mensuel de l'É.I.C.*, ann., 1902, 1904. — *Bull. Off. du Congo belge*, ann., 1909 et 1911. — *Mouvement géogr.*, Brux., 1911, p. 591. — *Trib. cong.*, 11 novembre 1911, p. 1. — *Journal du Congo*, 11 novembre 1911, p. 1. — *Bull. des Vétérans*, novembre 1939, p. 7. — Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.

CULOT (Paul), Agent commercial (Gedinne, 4.4.1866-Ikoka, 24.7.1905).

Engagé comme agent commercial par la S.A.B., puis par la S.A.P.V., il fit plusieurs séjours au Congo; il fréquenta les indigènes de très près, se rendit populaire auprès d'eux, grâce à sa patience, son habileté, son tact et sa persuasion. Passé à la Compagnie du Kasai, il réussit à pénétrer dans la région si fermée des Bakuba. Il fut le premier blanc à entrer en contact avec le roi des Bakuba, le « Lukengo » (roi) Kweti. Une légende locale voulait qu'un Lukengo ne pût voir « la grande eau » (le Kasai) sans mourir immédiatement. Quelle était la source de cette légende? La tradition rapportait que lorsque les Bakuba venus du Tchad pénétrèrent dans la région qu'ils habitent actuellement, un des ancêtres du Lukengo s'y noya en passant le fleuve. De là, la peur supersti-

teuse des Bakuba vis-à-vis du fleuve et aussi des étrangers. Culot parvint en juillet 1902 à capter la confiance du Lukengo et l'amena à faire visite à Butala, siège principal de la Compagnie du Kasai sur la rive gauche du Sankuru, où il fut reçu par le Directeur, le Dr Dryepondt. Le pays des Bakuba fut dès lors ouvert au commerce.

Devenu chef de secteur de la Compagnie du Kasai, Culot repartit pour la 5^e fois le 1^{er} avril 1905; il devait succomber peu après, le 24 juillet 1905, à Ikoka, des suites d'une pneumonie.

17 août 1951.

M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 205. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

CULOT (Zénobe-Joseph), Surveillant de travaux (Haversin, Namur, 25.3.1866-en mer, 14.10.1894). Fils de Léopold et de Lecharlier, Louise.

Il était entré aux ateliers Cockerill, à Seraing, comme chaudronnier, en 1884. En novembre 1891, il fut engagé par la Société anonyme belge pour le Commerce du Haut-Congo, qui demandait des chaudronniers-monteurs pour ses chantiers de Kinshasa, et arriva en Afrique le 6 décembre. Il travailla à Kinshasa en qualité de chaudronnier et fut désigné, en novembre 1893, comme surveillant des constructions. Lorsqu'à la fin de son terme de service, en septembre 1894, il s'embarqua à Boma pour rentrer en Europe, il souffrait légèrement de fièvre. Le mal empira brusquement pendant la traversée et Culot succomba en mer, alors que le bateau était en vue des côtes portugaises.

14 juin 1951.

A. Lacroix.

Arch. S.A.B.

CUNHA (da) (Balsemao-Orlando), Agent commercial portugais. (Freixedo da Serão, Portugal, 11.9.1862-Léopoldville, 4.2.1938). Fils de Rodrigo et de Varificação, Virginia.

La première arrivée de da Cunha au Congo date de 1880; il était engagé par la société commerciale hollandaise N.A.H.V. à Banana, et c'est en cette qualité d'agent commercial qu'il reçut Stanley au retour de son grand voyage de traversée de l'Afrique, de la côte orientale à la côte occidentale. Dans la suite, da Cunha fut Consul Général de Portugal au Congo et les quatre dernières années de sa vie, il exerça ces fonctions à Léopoldville où il mourut en 1938, à l'âge de 75 ans.

18 mai 1951.

M. Coosemans.

Trib. cong., 15 février 1938, p. 1; 28 février 1938, p. 2.

CURSTERS (*Gommaire-Joseph*, en religion, chanoine *Gommaire*), Missionnaire norbertin de Tongerlo (Lierre, 3.10.1881-Lisala, 24.3.1911).

Après avoir terminé ses études au collège Saint-Gommaire à Lierre, il prit l'habit norbertin à Tongerlo le 15 octobre 1901, y prononça ses vœux le 15 août 1906 et fut ordonné prêtre à Namur par Mgr Heylen le 22 septembre 1906. Deux mois plus tard, il s'embarqua à Anvers avec le chanoine Kroon, à destination d'Ibembo où il arriva le 30 janvier 1907. Désigné pour la station de Postel-Saint-Herman à Amadi, il quitta Ibembo le 6 février 1907 en compagnie du chanoine Broomans et dès le 14 mars mettait toute son ardeur à l'enseignement des jeunes Azande. Il y resta jusqu'en août 1909. Sa belle activité attira sur lui l'attention de ses supérieurs qui, en septembre 1909, lui demandèrent de faire bénéficier de ses qualités de dévouement et de son expérience le poste de Gumbari qui réclamait du renfort. Le chanoine Cursters accepta et resta à Gumbari du 2 septembre 1909 au 29 décembre 1910. Il y avait trouvé ses confrères en plein travail de construction de l'église qu'il bénit, achevée, le 23 janvier 1910. Mais il avait usé ses forces jusqu'à épuisement et c'est atteint gravement d'une crise d'hématurie qu'il dut descendre à bord du steamer *Kintambo* vers Lisala; à Umangi, il était au plus mal; arrivé à Lisala, il expira; le lendemain, un service funèbre fut célébré en son honneur au camp de Lisala par le Père Moretus du C. I. M.

Il a collaboré au *Mouvement des Missions catholiques au Congo* (n° 1, 1907, p. 12) : *Une visite à Kisantu*.

16 décembre 1951.

M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III. — *Mouvement des miss. cath. au Congo*, 1907, n° 1. — Archives de l'Abbaye de Tongerlo.

CURZON de KEDLESTON (*Georges-Nathaniel*, Lord), Secrétaire d'État aux Affaires étrangères de Grande-Bretagne (Kedleston, 11.1.1839-Londres, 20.3.1925). Quatrième fils du baron de Scarsdale.

Il fit de brillantes études d'abord à Eton puis à Oxford où il fut gradué à 18 ans. Il sortait de l'Université, plein d'ambition et de foi en son avenir. En 1885, il devenait secrétaire privé de Lord Salisbury. En 1888, il était élu député conservateur de Southport. Il resterait tory toute sa vie. En 1891-92, il fut sous-secrétaire d'État aux Indes et de 1895 à 1898, sous-secrétaire d'État aux Affaires étrangères. C'est ainsi qu'au cours de l'année 1897 il eut l'occasion de défendre aux Communes la cause de

l'État Indépendant du Congo. En séance du 2 avril, il disait à propos de la campagne antiesclavagiste entreprise en Afrique : « Il n'est que » juste de rappeler que l'État du Congo a fait » une grande œuvre et que par son administration les cruautés des esclavagistes ont cessé » sur une étendue de plusieurs milliers de miles » carrés ».

A la fois homme d'État, journaliste, voyageur, écrivain politique, il avait une activité extraordinaire. Sa capacité de travail, ses dons intellectuels, ses vues à la fois pratiques et empreintes de romantisme, le firent accéder aux plus hautes dignités. En 1898, il était nommé Vice-Roi des Indes et Gouverneur Général; c'est là qu'il écrivit d'intéressantes études : *La Russie et l'Asie Centrale*, *La Perse et la question persane*. Il réalisa d'importantes réformes dans les travaux publics et la police, mena une politique des plus favorables aux indigènes, et s'attacha à l'extension de la puissance des Indes au Tibet (1904) et en Afghanistan (1905). Un conflit avec Lord Kitchener l'amena à démissionner (1905).

En 1908, il entra à la Chambre des Lords et en 1915 devenait gardien du Sceau privé, d'abord dans le cabinet Asquith, puis dans celui de Lloyd George. De 1919 à 1924, il fut Secrétaire d'État aux Affaires étrangères et contribua à ouvrir à l'Angleterre toutes les routes menant aux Indes. Lord Cromer parlant de lui dit un jour « qu'il était le représentant le plus capable et surtout le plus éloquent de cet impérialisme sain auquel le pays était lié par une nécessité d'existence ».

Il mourut le 20 mars 1925, onze jours après une opération nécessitée par un accident d'auto dont il avait été victime.

11 septembre 1951.

M. Coosemans.

Larousse du XX^e siècle. — *Revue Congo*, 1925, t. I, pp. 586-589 (nécrologie). — *Encyc. Brit.*, 1946. — D. Boulger, *The Congo State*, London 1898, p. 196. — Kunitz and Haycraft, *XXth century authors*, New-York, 1944. — Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, t. II, p. 174.

CUYPERS (*Joseph*), Chef de chantier à la Compagnie du Chemin de fer du Congo (Duffel, 10.4.1886-Matadi, 4.8.1934).

Il fit quatre termes à la Colonie comme chef de chantier à la Compagnie du Chemin de fer du Congo : du 11 mai 1920 au 29 mai 1922; du 21 novembre 1922 au 26 novembre 1925; du 28 mai 1926 au 29 mai 1930; du 21 novembre 1930 au 30 novembre 1933. On voit par ces dates qu'il fit des termes complets et que ses congés furent strictement limités à leur durée réglementaire. Le 5^e terme commencé le 6 juin 1934 lui fut funeste : il mourut le 4 août 1934 à Matadi.

3 septembre 1951.

M. Coosemans.

D

DASSET (*Auguste-Alphonse-Joseph*), Agent commercial (Braine-le-Comte, 3.5.1868-Bena Bendi, 27.7.1894).

Sous-officier au 1^{er} régiment de chasseurs à pied, de 1885 à 1892, il désirait vivement dès 1890, abandonner la carrière militaire pour solliciter un emploi dans une société congolaise ; mais son congé lui ayant été refusé à l'armée, il attendit jusqu'en 1893 pour mettre son projet à exécution. La S.A.B. l'agréa comme agent commercial et il partit pour le Congo le 6 mars 1893, désigné pour remplir les fonctions d'adjoint à Manghay. Il s'y acquitta fort bien de sa tâche ; mais sa santé ne résista pas longtemps au climat ; atteint d'hématurie grave, il succomba à Bena Bendi, le 27 juillet 1894.

15 mai 1951.
M. Coosemans.

Arch. S.A.B.

DAVISTER (*Émile*), Missionnaire jésuite (Meux, 9.6.1878-Kimvula, 30.5.1936).

Émile Davister entra en 1901 au noviciat des Jésuites. En 1909 ses supérieurs le désignèrent pour la mission du Kwango où il ferait trois séjours : du 12 octobre 1909 au 8 septembre 1911, du 19 septembre 1916 au 6 mai 1927 et du 21 février 1928 au 30 mai 1936.

Au moment où il comptait quitter la Belgique pour son deuxième terme, la guerre lui ferma la frontière. Comme tant d'autres, il tenta l'évasion. C'est à fond de cale dans un chaland transportant des briques qu'il réussit à gagner la Hollande.

Dès son arrivée dans la mission, il est envoyé dans la région des Bamfunuka, desservie par la mission de Wombali. Le pays est ravagé par la maladie du sommeil. Pour essayer de sauver cette malheureuse tribu, il fonde le poste de Tua. Mais c'est en vain ! Après bien des efforts, des fatigues et des souffrances, le Père Davister se voit contraint d'abandonner, le cœur déchiré, cette fondation ingrate.

Il est envoyé à Kikwit et puis à Kimvula, où son remarquable don d'adaptation obtient cette fois de brillants succès apostoliques.

C'est à Kimvula qu'il trouva le mort subitement, le 30 mai 1936, à la suite d'une terrible distraction. La veille de la Pentecôte était le

jour de clôture d'une retraite qu'il prêchait à ses catéchistes, le jour aussi d'une série interminable de confessions. Ayant fait l'appel pour le travail, le Père Davister, voulant se ménager la voix à sa façon, s'en va hâtivement boire une gorgée de miel sauvage... c'est de la créoline ! Trop tard ! Il rend l'âme quelques heures après dans d'atroces souffrances.

Ce fut un vrai « broussard » de missionnaire. Autant il était paternel et plein de tendresse pour ses noirs, autant il était rude pour lui-même. Ne se préoccupant guère de sa santé, il se dépensa sans mesure.

23 mars 1950.

J. Van de Castele, S. J.

Trib. cong., 19 juillet 1936, p. 2. — *Échos de Belgique*, 1936, pp. 90-91. — *Miss. Belges de la Comp. de Jésus*, 1919, p. 171 ; 1923, p. 404. — E. Janssens et A. Cateaux, *Les missionnaires belges au Congo*, pp. 328-329.

DECKERS (*Corneille-Adrien*), Mgr, en religion chanoine *Adrien*, Chanoine Prémontré (Nieuwmoer, Anvers, 30.4.1847-Tongerloo 23.6.1915).

Le chanoine Adrien Deckers s'embarqua pour le Congo en mai 1898 comme prêtre missionnaire. Il fut élevé à la dignité abbatiale en qualité de Supérieur de la Mission Norbertine au Congo Belge et fonda à Ibembo, avec les chanoines Pauly et Van Hoof, la première station de l'Uele qui fut appelée Tongerlo-Saint-Norbert et il en devint le premier préfet apostolique.

Bientôt épuisé par des fièvres intermittentes, il dut regagner l'Europe en avril 1899 et fut élu abbé de Tongerlo le 14 novembre 1899. C'est là qu'il mourut.

Monseigneur Deckers était Chevalier de l'Ordre de la Couronne.

Il a laissé des relations de voyage « *D'Anvers à Ibembo* » (X. et X. Misoffer 1898) ainsi qu'un récit des débuts de la mission de Tongerlo-Saint-Norbert (id. 1899).

9 janvier 1947.
A. Lacroix.

Annuaire Miss. cath. du Congo Belge, 1935, pp. 243 et 405. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 250. — D. Rinchon, *Mission. belges Congo*, Brux., 1932, p. 39. — *Mouvement géogr.*, 1898, pp. 21, 170. — Fr. Masoin, *Hist. de l'E.I.C.*, 2 vol., Namur 1913, II, p. 322 — *Onze Kongo*, 1913-14.

DEFUISSEAUX (*Alfred*), Avocat, membre de la chambre des représentants (Mons, 9.12.1843-Nimy, 11.11.1901).

D'origine bourgeoise et de culture universitaire, Alfred Defuisseaux prit en mains, dès ses premières années de barreau, les intérêts de la classe ouvrière et, singulièrement, ceux des victimes du grisou.

Un *Catéchisme du Peuple*, nettement révolutionnaire pour l'époque, paru en 1880 et vendu à plus de 500.000 exemplaires en milieu ouvrier, le fit traduire devant les Assises du Brabant, qui le condamnèrent à deux fois six mois de prison. En France au moment du verdict, il y poursuivit ses activités partisanes et journalistiques et, en moins de cinq ans, se vit condamner, par défaut, à vingt-neuf années d'emprisonnement. Mais, en 1894, les socialistes hennuyers le faisaient entrer au Parlement belge avec un chiffre de suffrages saisissant. L'activité parlementaire d'Alfred Defuisseaux n'eut point l'éclat qu'en eussent fait attendre sa science et son talent. Déjà la maladie s'était emparée de lui. Le 1^{er} septembre 1900, il se retirait à Nimy. Il y passa les derniers mois de sa vie : une lente agonie que, seule, sans doute, prolongeait son inégalable énergie. Il y mourut, fidèle à son idéal, le 11 novembre 1901.

Alfred Defuisseaux était intervenu à maintes reprises dans les débats parlementaires relatifs au Congo. Le 26 juin 1895, notamment, lors de la discussion à la Chambre du projet de loi accordant une avance de 6.850.000 francs à l'État Indépendant, il avait déclaré le chemin de fer congolais, avec ses rampes de 45 millimètres, ses courbes de 50 mètres, absolument fantaisiste et impropre à toute exploitation, les locomotives devant, selon lui, stopper, chauffer à toute vapeur devant les rampes, reculer d'abord et, ensuite, s'élaner.

Il fit partie de la Commission des XXI créée le 13 février 1895 pour examiner le projet de loi approuvant la cession du Congo à la Belgique, commission qui comprenait 14 catholiques, 4 socialistes et 3 libéraux.

23 février 1951.
Eugène Seyde.

Sources. — *Mouvement géogr.*, 1895, p. 49 ; 1897, p. 273. — E. Van der Smissen, *Léopold II et Beernaert*, Brux., 1942, p. 369. — E. De Seyn, *Dict. Biogr. des Sc., des Lettres et des Arts en Belg.*, Brux., 1935, p. 243. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur, Picard-Balon, 1913, I, pp. 195, 370, 372. — R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Brux., Cuypers, 1947, pp. 274, 283, 293.

DEFUISSEAUX (*Léon*), Membre de la chambre des représentants (Mons, 17.12.1841-Bruxelles, 21.12.1906).

Frère de l'auteur du *Catéchisme du Peuple*

(dont la notice figure ci-avant), il partagea les opinions politiques de son frère et fit également partie de la représentation socialiste à la Chambre belge des Représentants. Il n'intéresse l'histoire du Congo belge que par les attitudes qu'il prit publiquement contre la construction du chemin de fer de Matadi à Léopoldville, attitudes qui le firent surnommer, en son temps, par ses adversaires politiques et les revuistes bruxellois, le père du tramway-joujou.

C'est lui qui avait attaqué le premier l'entreprise de Thys, à la Chambre belge, le 26 juin 1895, déclarant ce qui suit : « Grâce à la piperie » des mots, on l'a appelée : chemin de fer. En » réalité, ce ne fut jamais qu'un tout petit » tramway. En effet, il a un écartement de 75 » centimètres ». Et ici, l'orateur, un mètre en main, montre ce que représentent 75 centimètres, aux rires de l'Assemblée. Puis, il poursuit : « Voilà le fameux chemin de fer qui a déjà » englouti 40 millions. Il n'est pas plus large que » cela ! Le tramway qui nous conduit de la » Gare du Nord à la Gare du Midi compte un » mètre 44 cm. d'écartement, c'est-à-dire le » double de l'écartement du chemin de fer. »

Il traite encore le chemin de fer congolais de chemin de fer d'opéra-comique et de tramway-joujou, le plus triste, le plus ridicule, le plus ruineux petit tramway qui soit, et conclut :

« N'est-il pas triste, je vous le demande, de » marcher dans cette affaire du Congo de surprise » en surprise, d'étonnement en étonnement, de » promesses trahies en promesses trahies ? » L'histoire du Congo ne participe-t-elle pas, » à la fois, du vaudeville, de l'opérette et du » drame, de tout enfin, mais de tout ce qu'il y a » de mauvais. »

Malgré cette violente intervention du député hennuyer, 66 représentants sur 88 votèrent le projet de loi en discussion que le Sénat voterait, lui aussi, le lendemain.

25 mars 1952.
Eugène Seyde.

R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Brux., Cuypers, 1947, p. 273.

DELANDSHEERE (*Henri-Charles*), Dessinateur au chemin de fer du Congo (St-Josse-ten-Noode, 16.2.1868-Matadi, 9.3.1895).

Il fit deux termes dans le Bas-Congo en qualité de dessinateur à la Compagnie du chemin de fer, le premier du 30 août 1891 au 16 juillet 1893 ; le second, du 2 avril 1894 au 9 mars 1895, date de sa mort à Matadi. Il était hautement apprécié de ses chefs.

22 février 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1895, p. 105.

DELATRE (*Armand-François-Désiré-Alphonse*), Officier de la Force publique (Chastres, 13.5.1881-Laeken, 23.12.1932). Fils d'Émile et de Devos, Gabrielle.

Engagé au régiment des Grenadiers le 1^{er} juin 1897, il était adjudant en 1903, quand il se présenta à l'examen d'accession au grade d'officier. Le 26 juin 1904, il était promu sous-lieutenant et versé au 5^e régiment de ligne.

En 1909, il demande à servir à la colonie nouvellement acquise à la Belgique. Le 3 juin, il est admis à partir en qualité de lieutenant de la Force publique et, le 22, il débarque à Boma d'où il est envoyé dans les territoires de la Ruzizi-Kivu. Attaché d'abord à la colonne de la Ruzizi, il reçoit, en novembre, le commandement du secteur de Nya-Lukemba. Le 21 novembre 1911, il est nommé capitaine et, en mai 1912, son terme touchant à sa fin, il se rend à Kasindi pour gagner Mombassa où il s'embarque le 3 juillet à destination de l'Europe. Promu capitaine-commandant le 1^{er} mars 1913, il repart le jour même pour l'Afrique. De Boma, où il est arrivé le 20, il est envoyé dans le district de Stanleyville et va prendre le commandement de la compagnie des Falls.

Après les attaques allemandes contre les postes belges, en 1914, il est mis à la disposition du commandant en chef des troupes de l'Est. En février 1915, à la suite de la nouvelle répartition des troupes belges à laquelle le haut commandement avait été amené à procéder, Delattre quitte Stanleyville pour se rendre à Kibati où est installé l'état-major des Troupes du Nord. Il y reçoit le commandement d'un groupe de renfort composé de sept cents hommes qui, venant de l'intérieur, se rendent, par Walikale, vers le lac Kivu pour s'établir à Bobandana. Il a pour mission d'assurer la couverture de cette importante voie de pénétration vers la colonie. Le 19 mars 1916, il est appelé au G.Q.G. du général Tombeur pour y remplir les fonctions d'intendant en chef. Revenu en congé en Angleterre en mai 1917, il retourne une troisième fois au Congo le 18 novembre suivant et réside dans l'Est Africain allemand avec la Commission de liquidation. Il est nommé major de la Force publique le 10 février 1920 et le 20 février 1921, il quitte définitivement l'Afrique pour rentrer en Belgique. Le titre honorifique de Lieutenant-Colonel de la Force publique lui est décerné par arrêté du 29 mars 1922.

Outre l'Étoile de Service en or dont il était titulaire, Delattre était encore détenteur des distinctions honorifiques suivantes : Officier de l'Ordre de Léopold avec palme ; Officier de l'Ordre Royal du Lion ; Officier de l'Ordre de la Couronne avec palme ; Chevalier de l'Ordre de l'Étoile Africaine avec palme et Croix de guerre ; Médaille Commémorative des campagnes

d'Afrique ; Médaille Commémorative de la guerre 1914-1918 et Médaille de la Victoire.

30 août 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 6196. — *La Trib. cong.*, 30 décembre 1932, p. 2. — *Les Camp. Col. belges 1914-1918*, Brux., 1927-1932, 3 vol., I, p. 264 et II, annexes, p. 194.

DELAUNOY (*Adolphe-Ernest-Léopold*), Sous-officier (Bruxelles, 4.2.1871-Lukungu, 13.7.1892). Fils de Léopold et de Yernaux, Ernestine.

Il fait des études humanitaires à l'Athénée d'Arlon et, le 4 janvier 1888, s'engage au 6^e régiment de ligne. Nommé sergent en janvier 1890, il sollicite, en 1892, son admission au service de l'État Indépendant du Congo et quitte Anvers le 6 avril en qualité de sous-officier de la Force publique. Le 28, il débarque au Congo et se voit désigné pour le district du Stanley-Pool. A peine a-t-il quitté Boma pour se rendre à Léopoldville qu'il est assailli par des fièvres incessantes qui provoquent bientôt un état d'anémie grave. Jugé intransportable, il décède à Lukungu le 13 juillet.

20 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 900.

DELCOMMUNE (*Camille*), Agent commercial (Rethel, 30.6.1859-Kinshasa, 26.12.1892). Fils de Régnier et de Woyard, Joséphine.

Né en France de parents belges, Camille Delcommune débuta dans la vie africaine par son départ, le 6 décembre 1883, pour compte de la maison française Daumas, Béraud et C^{ie}. Il fut d'abord adjoint au gérant de la factorerie de Kinsembo, mais assura bientôt la gérance de la factorerie de Boma.

Chargé, en 1885, de fonder des établissements commerciaux sur la rive droite du Haut-Congo, il s'établit à Brazzaville, puis, remontant le Fleuve, acheta l'ivoire, pour la première fois, à Lutete. Il fit alors aussi connaissance avec l'Ubangi. Rentré dans le Bas-Congo, il y prit livraison du vapeur *Alima*, dont il assura le transport de Matadi à Léopoldville par la route des caravanes et le lancement dans les eaux du Stanley-Pool. C'est à bord de ce vapeur qu'il remonta bientôt le cours du Congo jusqu'à Diele, celui de la Sanga et, pour partie, celui de l'Ubangi. En 1888, il transporta et lança de même le petit vapeur *France*.

Camille Delcommune s'appretait à rentrer en congé, après six ans de service ininterrompu, quand arriva au Stanley-Pool son frère Alexandre qui venait reconnaître commercialement, pour compte de la C. C. C. I. (C^{ie} du Congo pour le

Commerce et l'Industrie) le Haut-Fleuve et quelques-uns de ses principaux affluents et sous-affluents. Les deux frères rentrèrent ensemble en Belgique.

Après un court congé, Camille Delcommune passe au service de la S.A.B. pour le Commerce du Haut-Congo, en qualité de directeur adjoint. Il repart le 1^{er} mars 1890 pour le siège africain de la jeune société, y sert avec zèle pendant trois ans, durant lesquels il remonte l'Ubangi à bord du Sw. « *Auguste Beernaert* », franchit le premier, le 17 août 1891, les rapides de Zongo et fonde, entre autres, les factoreries de Yakoma et de Bangasso.

En 1891, le major Parminster qui avait succédé à Valcke à la tête de la S.A.B. remet cette direction à Camille Delcommune. C'est dans ce haut emploi que Camille explore commercialement le Kwilu et la Djuma et fonde de nouvelles factoreries, dont l'une au confluent du Kasai et du Kwango. Il se distingue d'ailleurs par une autorité et une fermeté rares.

En décembre 1892, s'étant découvert devant le cerueil d'un de ses agents, il fut frappé d'insolation. Le 26 décembre, il succombait à l'hématurie.

C'est Camille Delcommune qui accueillit l'illustre écrivain Joseph Conrad, le 1^{er} août 1890, à Kinshasa, d'où Conrad, engagé par Albert Thys comme capitaine de steamer, accompagna le « directeur » aux Falls, en septembre suivant.

25 février 1951.
A. S. Gérard.

Mouvement géogr., 1893, pp. 13-21. — Janssens et Cateaux, t. I, p. 657. — *Arch. S.A.B.*

DELCOMMUNE (*Émile*), Agent commercial (Seixal-lez-Lisbonne, 30.12.1878-Inganda, 10.4.1919), Fils de Jean-François et Henrotay, Jeanne, neveu d'Alexandre.

Ses études à peine achevées, il s'engage comme agent commercial à la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo (S.A.B.) et arrive au Congo le 23 avril 1898. Il reste au service de la Société jusqu'au 29 avril 1902 et s'engage ensuite à la C^{ie} du Kasai qu'il sert d'une façon interrompue jusqu'en 1912.

Après un terme de deux années comme Directeur à l'American Congo C. à Black River (Chenal), Delcommune s'installe à son compte en 1914 et fonde à Inganda-lez-Coquilhatville les Établissements Émile Delcommune. De nombreuses factoreries sont installées dans le district de l'Équateur. Inganda constitue un poste central très bien installé et outillé. Terrassé par la grippe espagnole Émile Delcommune meurt à Inganda. Il avait séjourné et utilement tra-

vaillé au Congo pendant près de 21 ans, de 1898 à 1919.

2 avril 1951.
G. Moulart.

Arch. S.A.B. — *Trib. cong.*, 5 juin 1919, p. 2.

DELMÉE (*Adolphe-Edmond-Élie-Ghislain*), Docteur en médecine, chirurgie et accouchements (Ath, 3.8.1885-Élisabethville, 5.4.1925). Fils d'Omer-Joseph-Ghislain et de Everard, Marie-Olympe.

Il fit ses études supérieures à l'Université Libre de Bruxelles, où il conquiert, en 1911, le titre de docteur en médecine, chirurgie et accouchements.

De 1911 à 1915, il fut attaché aux hôpitaux de Bruxelles. Pendant la guerre de 1914-1918, il pratiqua dans l'Armée belge, où il s'était engagé en octobre 1915, en qualité de médecin-adjoint. Désigné tout d'abord pour la base de Calais, il fut successivement attaché au Belgian Field-Hospital à Hoogstade, à l'Hôpital Militaire de Bonsecours et à celui de Petit Fort-Philippe.

En 1918, il fut engagé comme médecin par l'Union Minière du Haut-Katanga et, au mois de septembre de cette même année, il s'installa à Likasi.

Il resta moins d'un an au service de cette société, jusqu'en juillet 1919, puis, à l'aide d'importantes avances qui lui furent consenties par les établissements bancaires d'Élisabethville, installa une clinique-hôpital dans le chef-lieu de la Province du Katanga. Cet établissement, inauguré le 28 décembre 1919, fut ouvert à la clientèle le 1^{er} janvier 1921.

Le D^r Delmée avait entrevu la nécessité d'un tel institut, par suite des besoins croissants de la ville et de l'augmentation de la population venant se fixer dans le Katanga. Son institut était conçu suivant les exigences de la technique moderne et avec tout le confort désirable pour la Colonie.

L'hôpital comprenait une salle de bains, une salle d'opérations et une salle de stérilisation, reliées directement à la fosse septique. L'installation médico-chirurgicale était faite conformément aux règles de l'asepsie moderne. L'institut disposait même d'une automobile pour le transport des malades.

Sa clinique était alimentée en légumes, pommes de terre, lait, œufs et volaille par l'ancienne ferme du colon Liebaert, que le D^r Delmée loua jusqu'en 1920, puis par les anciennes fermes Degroot, à la Kisanga et Moyaert, à la Kimilolo, qu'il acheta au C.S.K. respectivement en juillet 1921 et mai 1923. Car le Docteur Delmée, qui avait pratiqué l'élevage dans le Brabant avant la guerre, voulait démontrer

que les insuccès des tentatives d'élevage au Katanga étaient dus uniquement à un manque de directives et d'expérience en la matière, à l'incompétence et à l'ignorance absolues de la pathologie vétérinaire tropicale, comme à l'absence des moyens préventifs et curatifs contre les épizooties.

En janvier 1921, l'exploitation du D^r Delmée comptait 60 têtes de gros bétail parmi lesquelles 40 vaches laitières provenant de bétail indigène du Sud avec des croisements de race européenne. Cet élevage lui permettait de mettre une quantité appréciable de lait frais et pur à la disposition de sa clientèle en ville, spécialement des enfants et des malades.

Le représentant du C. S. K. en Afrique écrivait à ce sujet au début de l'année 1921 : « Le D^r Delmée est d'avis que le Katanga convient très bien pour l'élevage, que les pâturages sont bons et composés d'une quantité de graminées à valeur nutritive équivalente à celle des graminées d'Europe. Grâce à l'abondance de l'eau dans le Katanga, le bétail traverse la saison sèche plus aisément que dans la Rhodésie. Il peut trouver le long des rivières et dans les clairières humides assez de fourrage vert pour équilibrer les phénomènes de nutrition. Les jeunes sujets se développent très normalement avec un système osseux parfaitement développé, grâce à l'abondance de calcaire dans le Katanga. Enfin, d'après le D^r Delmée, la mouche tsé-tsé semble disparaître... ».

Lorsqu'en 1923, le C.S.K. entra lui-même dans la voie des grandes réalisations en matière d'élevage, c'est à l'expérience du D^r Delmée qu'il eut recours. Le D^r Nokerman, médecin-vétérinaire, visita ses pâturages et ses installations, qui couvraient alors 521 hectares, dont 200 hectares lui appartenaient en toute propriété.

De juin à décembre 1923, le C.S.K. introduisit au Katanga 500 bêtes de bétail laitier de race européenne, provenant d'Afrique du Sud.

Non content d'avoir introduit ce premier noyau de bétail laitier, souche du futur cheptel acclimaté, d'avoir pris des mesures pour étudier les maladies du bétail et pouvoir, éventuellement, les enrayer ou les combattre, le C.S.K. se donna pour tâche d'étudier les meilleures méthodes pour conduire un élevage, les soins à donner au bétail, l'amélioration des pâturages naturels, la création de pâturages artificiels. Il décida ensuite d'établir une ferme où les expériences seraient conduites par des spécialistes.

A cette fin, il approcha le D^r Delmée et conclut avec lui, le 14 mai 1924, une convention aux termes de laquelle le D^r Delmée s'engageait à vendre au C.S.K. la ferme de la Kisanga avec toutes ses dépendances.

A cette date, le cheptel du D^r Delmée comprenait 100 vaches laitières, 16 bœufs de travail,

25 ânes, 3 mules, 20 porcs et 100 poules de race européenne.

Telle fut l'origine de la Ferme expérimentale Hubert Droogmans, baptisée de ce nom en l'honneur du premier Président du C.S.K.

Le Docteur Delmée ne survécut qu'un an à peine à la vente de sa ferme. Il mourut à Élisabethville, âgé de 40 ans.

13 février 1951.

M. Walraet.

La Trib. cong., 30 avril 1925. — Chalux, *Un an au Congo Belge*, Brux., 1925, pp. 395-97. — Comité spécial du Katanga, *Rapports des exercices*, 1920, pp. 36 à 38 et 53 ; 1922, pp. 44 et 47 ; 1923, pp. 75 et 76 ; 1924, pp. 25-26. — Archives du Comité spécial du Katanga.

DELPORTE (*Augustin*), Capitaine-commandant, Adjoint d'État-Major, Docteur en sciences physiques et mathématiques (Tournai, 15.12.1844-Pozo, 26.5.1891).

La vie du Capitaine A. Delporte est un admirable exemple de persévérance et d'abnégation ; officier d'élite et savant distingué, il sacrifia tout à son idéal scientifique et à son ardent patriotisme.

Augustin Delporte est né à Tournai, le 15 décembre 1844. Il était le fils d'humbles artisans. Nous savons peu de choses sur ses études primaires et moyennes. Nous trouvons son nom au palmarès de la classe de 6^e latine du Collège Notre-Dame, en août 1859 ; puis à celui de la classe de quatrième en août 1861 ; mais la collection est incomplète.

Quoiqu'il en soit, il apparaît, par ses succès, comme un élève d'une grande régularité, soucieux de remplir son devoir, d'une intelligence remarquable et doué d'une aptitude particulière pour les mathématiques.

Il est vraisemblable qu'il ne fit qu'une partie de ses études au Collège Notre-Dame et qu'il les acheva ailleurs.

Il semble qu'ayant tiré un bon numéro, il prit un engagement à l'armée. En tous cas, il fit de brillantes études à l'École militaire, puis à l'École de guerre où il entra en 1872. Il obtint le brevet d'adjoint d'état-major, le 12 mars 1875.

Tout en accomplissant ses stages à l'artillerie et à la cavalerie, il s'inscrivit à la Faculté des Sciences de l'Université de Bruxelles. Après quatre années d'études, il conquit avec la plus grande distinction le diplôme de docteur en sciences physiques et mathématiques.

Attaché de bonne heure à l'Institut cartographique militaire, il enseigne en même temps à l'École de guerre les cours de mathématiques, d'astronomie et de géodésie.

En 1884, l'Institut cartographique militaire le charge d'effectuer à Hamipré les observations

astronomiques nécessaires à la mesure de l'arc de méridien Lommel-Hamipré. Il procède, en 1886, aux mêmes observations à Lommel, puis, en 1888, à Nieuport.

Son premier élève, le lieutenant Jungers, qui lui avait été adjoint pour les observations à Hamipré, ayant quitté la Belgique en 1885 pour aller diriger le service topographique au Congo belge, le lieutenant, adjoint d'État-major, L. Gillis lui succéda. Il devait l'assister depuis dans toutes ses observations astronomiques à Lommel, Nieuport et plus tard en Afrique.

La réputation scientifique que le capitaine Delporte s'était acquise par ses travaux et le succès que rencontra une petite brochure où il exposait ses projets de reconnaissance et d'études scientifiques au Congo belge attirèrent sur lui l'attention des milieux coloniaux. A la demande de l'Académie des Sciences, les Chambres belges votèrent une subvention de 30.000 frs pour les frais d'une expédition scientifique au Congo.

La direction de celle-ci fut confiée au capitaine-commandant A. Delporte qui s'adjoignit Gillis.

Dans la brochure que Delporte avait publiée quelques mois auparavant et à laquelle nous venons de faire allusion, il se proposait d'observer la déclinaison de l'aiguille aimantée, son inclinaison et l'intensité du magnétisme terrestre. Il envisageait de conduire ces observations suivant le périmètre d'une sorte de vaste polygone qui permettrait de tracer sur la carte les lignes d'égale inclinaison, les lignes d'égale déclinaison et les lignes d'égale intensité magnétique. Il espérait ainsi pouvoir en déduire le tracé de l'équateur d'inclinaison, de l'équateur de déclinaison et de l'équateur d'intensité, trois lignes dont les directions en Afrique étaient restées jusqu'à présent hypothétiques (1).

Aux points où seraient faites des observations magnétiques, Delporte prévoyait des déterminations astronomiques de latitude et de longitude, afin de fixer la position de ces points, et d'azimut pour en déduire la direction du méridien nécessaire au calcul de la déclinaison magnétique.

Ainsi s'alliaient dans son esprit la recherche scientifique intéressant la géophysique et les besoins de la cartographie coloniale, car le Congo ne possédait alors aucune donnée précise sur la position géographique des principales stations de son vaste territoire.

Son itinéraire consistait à partir de Banana vers Boma et Matadi, en suivant la route des caravanes jusqu'à Léopoldville, puis de là, le long du fleuve, jusqu'aux Stanley Falls. Remontant le Lomami ou le Congo jusqu'à Nyangwe, il comptait gagner le Sankuru, au point où

Paul Le Marinel établissait à ce moment un camp retranché, ensuite descendre le Sankuru jusqu'à son confluent avec le Kasai et remonter le Kasai et la Lulua jusqu'à Luluabourg, enfin redescendre le Kasai, puis le Congo, pour revenir à Léopoldville, suivre le tracé du chemin de fer jusqu'à Matadi, Boma et Banana. Cet itinéraire de 5.400 kilomètres, il comptait le parcourir en deux ans.

Et il ajoute : « Il est bon de remarquer que » mon itinéraire n'indique pour ainsi dire que le » squelette du travail à effectuer. Depuis 1885 » que je médite l'expédition, j'ai préparé de » longue main bon nombre d'officiers et même » quelques ingénieurs que je retrouverai, soit » occupant les principales stations du Congo, » soit coopérant à la construction du chemin » de fer. A mon canevas viendraient s'adjoindre » les itinéraires, les levés, les observations de » tout genre faits par ces Messieurs, et nous » fournirions ainsi un travail d'ensemble où la » direction serait unique, mais où les efforts » seraient nombreux et de haute valeur scientifique ».

Le 3 juillet 1890, Delporte et Gillis s'embarquèrent à Anvers et arrivèrent le 5 août à Matadi, où ils commencèrent leurs observations.

Ils les poursuivirent en déterminant les latitudes, longitudes, altitudes et les trois éléments magnétiques en de nombreux points le long du fleuve jusqu'aux Stanley Falls.

A la fin du mois de février 1891, la mission venait de terminer les observations à Basoko, à l'embouchure de l'Aruwimi, lorsque Gillis fut atteint de dysenterie ; quelques jours plus tard Delporte fut frappé à son tour du même mal.

Bien que souffrant et avec un courage digne d'un meilleur sort, Delporte profita du premier steamer qui remontait le Congo pour aller en observation aux Falls. Ce même steamer était celui qui devait redescendre les deux voyageurs jusqu'à Léopoldville. Ils quittèrent les Falls, le 10 avril, pour revenir en Belgique. L'état du malheureux chef de mission empirait graduellement et le 26 mai, il expirait à la M'Pozo, à une lieue et demie de Matadi. Delporte avait 47 ans.

Le savant et vaillant officier avait payé de sa vie sa foi et son enthousiasme dans l'œuvre africaine du grand Roi. Dans ses projets, il avait compté sans les difficultés matérielles et les surprises d'une telle expédition dans un pays à peine ouvert aux plus hardis pionniers, au climat débilitant où le soleil et les fièvres avaient raison des constitutions les plus robustes.

Mais la pléiade de jeunes officiers qu'il avait formés dans son enseignement à l'École de guerre, animés du même idéal que leur maître, poursuivirent son œuvre africaine à peine ébauchée et par l'application de ses méthodes con-

(1) *Le Mouvement géographique*, p. 42a, 1890.

tribuèrent à enrichir la cartographie de notre colonie.

Son procédé de nivellement barométrique fut appliqué par tous nos explorateurs, militaires ou civils et s'applique encore actuellement dans les régions dépourvues de triangulations géodésiques.

Après cet exposé succinct de la vie de notre éminent compatriote, il convient d'examiner avec quelque détail son œuvre scientifique et de rendre ainsi à sa mémoire un hommage hautement mérité.

Je commencerai par l'exposé de ses travaux géodésiques en Belgique au cours des années 1884 à 1889.

* * *

En 1884, l'Institut Cartographique Militaire chargea le capitaine-commandant A. Delporte d'effectuer des observations astronomiques de latitude et d'azimut à Hamipré, un des points les plus méridionaux du réseau de premier ordre de la triangulation belge. Ce point étant peu distant du méridien de Lommel, un des sommets du même réseau situé au Nord de la Belgique, Delporte suggéra d'utiliser les observations astronomiques en ces deux points pour calculer l'arc de méridien de Lommel à Hamipré, arc de 1°30' environ d'amplitude.

Des observations astronomiques avaient été faites en 1855, à Lommel et à Nieuport, par l'astronome J. C. Houzeau et le lieutenant-adjoint d'État-Major Adan. Des doutes s'étant élevés sur la valeur de certaines de ces observations, Delporte proposa de les recommencer, sitôt achevées les déterminations astronomiques à Hamipré. C'est ainsi qu'il fut amené à fixer d'une manière définitive les coordonnées astronomiques de ces trois points fondamentaux de notre triangulation.

Les instruments dont il pouvait disposer n'étaient pas nombreux et ne possédaient pas les perfectionnements des instruments géodésiques modernes. Ils exigeaient donc de la part des observateurs beaucoup de patience, un travail long et pénible et une pratique consommée des observations.

En ce qui concernait les méthodes d'observation, Delporte estimait que le choix dépendait en tout premier lieu des instruments : « Les » méthodes, disait-il, peuvent même être toutes » excellentes, pourvu qu'elles conviennent à » l'instrument dont on dispose ».

Son choix forcément restreint se porta sur deux instruments qui lui furent obligeamment prêtés par l'Observatoire Royal de Bruxelles : un cercle vertical d'Ertel et une petite méridienne de Troughton, déjà employée au Texas, lors des observations du passage de Vénus en 1862. La lunette méridienne fut confiée au

lieutenant adjoint d'État-Major Jungers, en vue de la détermination de l'azimut du signal du Montquintin, tandis que Delporte se réservait l'usage du Cercle vertical d'Ertel pour la détermination de la latitude de Hamipré.

A cet effet, il fit choix de 26 étoiles fondamentales dont 22 étaient distribuées en 9 séries d'étoiles conjuguées au Nord et au Sud du zénith.

L'installation et l'aménagement de l'observatoire de Hamipré prirent de longs mois, mais tout fut prêt pour le début de la bonne saison.

En vue du travail de nuit, il fut décidé de se loger à pied d'œuvre. Un abri en planches fut monté, ne comportant que deux cabines pour les observateurs et une autre, un peu plus vaste, pour servir de magasin. Tout cela était loin d'être luxueux et même confortable, mais le but poursuivi paraissait à Delporte assez élevé pour lui faire prendre en patience les petites misères de la vie matérielle.

L'été de 1884 fut remarquablement beau et de nombreuses nuits purent être consacrées aux observations. Il y eut bien quelques incidents fâcheux : plusieurs fois des bourrasques enlevèrent une partie du toit de la baraque qui servait de logement aux observateurs. Mais le souci le plus grave les assaillait : malgré tous leurs efforts, ils ne parvenaient pas à distinguer le signal du Montquintin. L'horizon restait brumeux et fut voilé tout autour d'eux pendant les mois de juin et juillet par la fumée des *saris* (feu de bruyère).

Les jours et les nuits se passaient en efforts impuissants : on conçoit quelles étaient les tranches des observateurs. Enfin, le signal leur apparut, le 8 août. Grande fut l'émotion ressentie non seulement par les observateurs, mais aussi par leurs aides à qui leur enthousiasme s'était communiqué.

Ce sont là de ces incidents que connaissent bien les géodésiens : ils contribuent à rendre leur tâche souvent bien difficile.

Nous n'entrerons pas dans le détail des observations que Delporte décrit minutieusement dans son mémoire (1). Qu'il nous suffise de dire que les soins les plus minutieux furent mis en œuvre, que la latitude de Hamipré fut déterminée à $\pm 0''13$ près et l'azimut Hamipré Montquintin à $\pm 0''29$. La première est le résultat de 240 observations et la seconde de 130.

Les observations astronomiques à Lommel furent exécutées en 1886 au moyen des mêmes méthodes et instruments que ceux employés à Hamipré. Sur la demande de Delporte, le lieutenant adjoint d'État-Major L. Gillis fut désigné pour remplacer le lieutenant Jungers, parti en Afrique.

(1) Voir *in fine*, Publications, 1887.

Ce choix, Delporte n'eut jamais à le regretter. La latitude de Lommel fut trouvée égale à $51^{\circ}10'08''75 + 0''08$ par 311 valeurs obtenues au moyen de 2579 pointés. Houzeau et Adan avaient obtenu, en 1855, $51^{\circ}10'08''92 \pm 0''20$. Les deux valeurs concordent donc parfaitement. Mais il n'en est pas de même pour l'azimut qui diffère de $3''32$.

Cette différence, Delporte l'attribua à l'instrument universel d'Ertel employé en 1855 et qui selon lui ne convenait pas pour la détermination d'un azimut. Ce défaut avait d'ailleurs été reconnu implicitement par Houzeau lui-même.

En possession des données recueillies à Hamipré et à Lommel et de celles de la triangulation géodésique, Delporte entreprit le calcul de l'arc de méridien entre ces deux points et trouva en partant successivement de chacun de ceux-ci : 148488,8714 m et 148488,9634 m, soit un écart de 92 mm seulement dû selon lui aux différences des azimuts de départ à Hamipré et à Lommel.

A Nieuport les observations astronomiques ont été faites suivant les mêmes méthodes qu'à Hamipré et à Lommel, mais elles furent grandement simplifiées par l'emploi d'un instrument unique : le cercle méridien de Secrétan qui permettait d'obtenir aussi bien l'azimut que la latitude. Cet instrument est en effet pourvu d'un cercle vertical de 0,40 m de diamètre dont les lectures se font à l'aide de quatre microscopes micrométriques. Ce cercle est en outre déplaçable de sorte qu'on peut modifier la division correspondant au nadir. Celle-ci était déterminée au moyen d'un bain de mercure et son changement se faisait après une centaine d'observations. De cette façon les latitudes étaient observées sur huit parties différentes du cercle, et cela pour chaque étoile. La moyenne de toutes les observations pouvait donc être considérée comme indépendante des erreurs de division du cercle.

Les observations étaient faites simultanément par A. Delporte et L. Gillis dont son chef se plait à souligner le zèle, l'intelligence, le dévouement et aussi l'endurance, qualité essentielle pour la pratique des opérations astronomiques en campagne.

La valeur de la latitude fut trouvée sensiblement égale à celle qu'avait obtenue Houzeau en 1856, mais les deux valeurs de l'azimut, l'ancienne et la nouvelle, différaient de $11''$ environ.

Ainsi Delporte avait accompli la tâche, combien ardue, qu'il s'était assignée.

Ses travaux font l'objet des trois fascicules du tome VI de la *Triangulation du Royaume de Belgique*, vol. in-4°, de 500 pages.

Les résultats des observations astronomiques sont accompagnés de notes fort instructives sur

le choix des méthodes et des instruments utilisés, sur l'installation des stations, sur les détails mathématiques des opérations, etc.

Outre le calcul de l'arc de méridien Hamipré-Lommel, on y trouve l'exposé d'un projet de constitution d'un réseau astronomico-géodésique en vue de la détermination des déviations de la verticale et du calcul des éléments de l'ellipsoïde terrestre.

Tous ces développements du plus haut intérêt scientifique révèlent l'étendue du savoir de son auteur : c'est une œuvre magistrale, une des plus importantes publiées sur la géodésie de la Belgique.

* * *

En 1889, Delporte fit paraître un ouvrage sur l'astronomie et la cartographie pratique à l'usage des explorateurs de l'Afrique (1).

Dans un langage clair et précis il expose les éléments d'astronomie indispensables aux explorateurs géographes ; il y décrit une méthode rapide pour l'orientation d'une lunette méridienne et la détermination de l'heure locale. Cette méthode est celle qu'il appliquera en Afrique avec Gillis et que ses élèves et disciples utiliseront à leur tour avec un plein succès dans des explorations célèbres.

* * *

Pour les observations astronomiques en Afrique, Delporte fit choix du plan du méridien dans le but de pouvoir appliquer la méthode des culminations lunaires à la détermination des longitudes. Nous verrons que ce choix était parfaitement justifié.

L'instrument dont il se servait était un cercle méridien portatif construit par Secrétan, à Paris. L'objectif avait une ouverture de $0'05$ m et sa distance focale était de $0,55$ m. Ces dimensions avaient été adoptées pour pouvoir observer les étoiles de culmination lunaire. Le réticule de la lunette se composait de 9 fils verticaux distants de 12 secondes et d'un fil horizontal pour l'observation des distances zénithales.

Les temps de passage au méridien de la lune et des étoiles s'obtenaient ainsi à un dixième de seconde près.

L'oculaire de la lunette était coudé pour les observations au zénith et muni d'un mouvement micrométrique latéral pour l'observation directe à chaque fil.

L'axe de rotation était terminé par deux tourillons en acier trempé. Il était creux pour permettre l'éclairage des fils du réticule à l'aide d'une lampe placée dans le prolongement de l'axe des tourillons et dont les rayons étaient

(1) Voir Publications *in fine*.

réfléchis vers les fils par un petit miroir disposé au centre de la lunette.

L'un des côtés de l'axe de rotation portait un cercle de 17 cm de diamètre, divisé de 10 en 10 minutes et muni d'une alidade à double vernier donnant les 10''.

Sur l'autre côté était disposé un bras qu'on pouvait immobiliser par une pince d'arrêt et auquel on pouvait imprimer de petits déplacements à l'aide d'une vis de rappel.

Le pied de l'instrument était en fonte et reposait à l'aide de trois vis calantes sur trois crapaudines en cuivre dont l'une présentait une face plane, la deuxième une concavité et la troisième une glissière pourvue d'une vis, ce qui permettait d'imprimer à l'ensemble une rotation d'environ deux degrés.

Tout l'instrument était établi sur un trépied solide en bois, à trois pieds droits de 6 cm d'équarrissage dont les pointes en laiton s'enfonçaient jusqu'à refus dans le sol.

Pour orienter approximativement le cercle méridien, Delporte avait imaginé un dispositif très ingénieux.

Une règle en cuivre servant d'alidade, dont les deux pinnules pouvaient se rabattre, était fixée en son milieu à la tablette du trépied par une vis à écrou. De son centre partaient trois tringles dont les extrémités formaient un triangle équilatéral et étaient évidées de manière à recevoir les crapaudines et à les maintenir à frottement dur dans leurs évidements. Ceux-ci étaient disposés de telle façon que l'axe optique de la lunette se trouvait dans le plan vertical de la ligne de fer de l'alidade.

La mise en station du cercle méridien s'effectuait comme suit :

Le déclinatoire étant disposé le long de l'un des côtés du trépied formant triangle équilatéral, cela permettait de l'orienter approximativement en tenant compte de la valeur de la déclinaison trouvée à la station précédente.

Le trépied était alors enfoncé dans le sol jusqu'à refus ; puis à l'aide du théodolite magnétique on installait un jalon dans le plan du méridien astronomique présumé. Le théodolite magnétique était ensuite remplacé par l'alidade dont la ligne de foi était dirigée sur le jalon. L'alidade ayant été fortement fixée par sa vis de serrage, les crapaudines étaient mises en place pour recevoir le cercle méridien. Son axe optique était pointé exactement sur le jalon en agissant sur la vis de la crapaudine à glissière. L'instrument bien nivelé était ainsi orienté d'une manière très approchée.

Ce procédé ne donnait évidemment qu'une orientation insuffisante pour des observations astronomiques. La déviation azimutale était déterminée par l'observation d'une étoile équatoriale et d'une étoile circumpolaire, suivant la

technique indiquée par Delporte dans son *Astronomie et Cartographie pratiques* dont nous avons parlé au début.

Ce procédé est celui qui est appliqué dans les observatoires, mais le mérite de Delporte est d'en avoir indiqué et fait l'application systématique pour l'orientation d'un cercle méridien en campagne. Si les buts poursuivis sont les mêmes, la technique de l'opération est différente en ce sens que les astronomes ne règlent pas journellement l'orientation de leur cercle méridien, mais calculent par ce procédé l'erreur azimutale en vue de corriger les temps de passage observés.

Pour Delporte, les observations astronomiques avaient pour but d'obtenir les éléments nécessaires aux déterminations des longitudes et latitudes géographiques d'un certain nombre de points distribués le long du fleuve.

Les latitudes se déduisaient de la mesure des distances zénithales de 4 à 10 étoiles du voisinage du zénith à leur passage au méridien.

Les longitudes étaient obtenues par la méthode des culminations lunaires ou par le transport de l'heure au moyen de deux chronomètres dont les états étaient déterminés par les heures de passage d'étoiles au méridien.

Pour les latitudes, les erreurs quadratiques moyennes ont varié de $\pm 1''8$ à $0''6$ aux stations principales, soit à 60 à 200 m sur la terre. Aux stations secondaires les erreurs quadratiques moyennes des observations ont varié de 5 à 18'', soit de 300 à 525 m.

Les longitudes des stations suivantes ont été déterminées par la méthode des culminations lunaires :

1. Matadi (2 culm.) erreur quadr. moy. 1'
2. Léopoldville (5 culm.), erreur quadr. moy. 47''
3. Nouvelle-Anvers (4 culm.), erreur quadr. moy. 50''

La longitude de ce point a été vérifiée à 10'' près par le transport de l'heure.

4. Basoko (4 culm.), erreur quadr. moy. 1'37''
- La longitude de ce point a été vérifiée à 5''4 près par le transport de l'heure.

L'avantage de la méthode des culminations lunaires est qu'elle permet de calculer directement la valeur de la longitude du point d'observation par rapport à un méridien central (Paris ou Greenwich), tandis que la méthode du transport de l'heure dépend de la marche plus ou moins régulière des chronomètres et par suite de la durée du transport.

Il est intéressant de noter que la différence de longitude entre Basoko et les Falls a été déterminée par cette dernière méthode à 15'' près, alors qu'il s'était écoulé un espace de 45 jours entre les observations d'heures exécutées à ces deux stations. La précision des valeurs des latitudes et longitudes déterminées par Delporte et Gillis peut être considérée comme

des plus satisfaisantes pour l'époque. De nos jours, le perfectionnement des instruments de voyage et la transmission de l'heure par la T.S.F. permettraient de fixer les positions géographiques à 1 ou 2'' près sans grandes difficultés.

Il ne semble pas cependant qu'on ait profité jusqu'à présent de ces facilités pour réaliser le réseau des positions géographiques que Delporte avait indiqué ou un autre similaire.

* * *

La détermination des côtes d'altitude est un problème difficile à résoudre dans un pays neuf. En l'absence de toute triangulation géodésique, il faut nécessairement recourir au nivellement barométrique.

Laplace a donné une formule qui permet de calculer la différence d'altitude entre deux points où l'on a observé simultanément la pression barométrique, la température et l'humidité de l'air. Sa démonstration repose sur deux hypothèses : a) l'air entre les deux stations est en équilibre statique et b) sa température est la moyenne des températures observées aux deux points extrêmes.

Ces conditions sont loin d'être toujours réalisées, mais on obtient généralement des résultats satisfaisants lorsque les deux stations d'observation ne sont pas trop éloignées. Or Delporte prévoyait un parcours de plusieurs milliers de kilomètres. En outre, il ne pouvait envisager l'établissement d'une station de base où s'effectueraient d'une manière continue des observations de la pression, de la température et de l'humidité de l'air.

Partant de constatations faites par maints observateurs qu'à l'équateur la pression atmosphérique varie avec une très grande régularité suivant l'heure du jour et l'époque de l'année, les orages et les tornades n'influençant pas d'une manière sensible les lectures du baromètre, il préconise la détermination des altitudes par une seule observation barométrique. Il admet qu'au niveau de la mer, sur les côtes de l'État Indépendant, la pression moyenne annuelle est 758 mm à 0° de température et la moyenne annuelle de la température de l'air, 26 degrés centigrades.

Toute observation barométrique en un autre point était corrigée par des variations diurnes et mensuelles de la pression et de la température de l'air, puis soumise au calcul de l'altitude absolue par la formule de Laplace. Les valeurs admises par Delporte pour ses réductions sont à peu de chose près, celles renseignées par Hann dans son *Lehrbuch der Meteorologie*.

Ce procédé est sujet aux mêmes restrictions que celles que nous avons signalées quant à

l'équilibre et à la température de l'air entre les deux stations d'observation.

De plus, il faut tenir compte de certaines irrégularités dans les variations diurnes et mensuelles qu'on peut partiellement éviter au moyen d'observations horaires du baromètre et du thermomètre. En procédant de cette façon, j'ai pu déterminer à quelques mètres près un des sommets les plus élevés de la triangulation géodésique pour la mesure d'un arc équatorial du 30° méridien à l'Est de Greenwich en utilisant un baromètre de Fortin-Fuess (1).

Mais les résultats ne sont pas toujours aussi satisfaisants. Il est en effet peu probable que les variations diurnes et mensuelles soient identiques sur toute l'immense étendue du bassin du Congo. Les amplitudes des variations diurnes et mensuelles sont généralement plus fortes pour les stations basses que pour les stations élevées, enfin l'existence d'anomalies locales, surtout dans les plaines au voisinage des grands massifs montagneux, est toujours à craindre.

Toutes ces causes pourraient expliquer la divergence des résultats obtenus par divers observateurs et signalés par M. E. Devroey (2).

Il y a lieu aussi d'attribuer certains écarts à des erreurs instrumentales. Pour son exploration africaine, Delporte disposait d'un baromètre Fortin, d'un hypsomètre, de deux anéroïdes et de deux thermomètres. Les observations se faisaient à 7 h. du matin. L'hypsomètre était destiné à remplacer le baromètre dans le cas où un accident serait arrivé à ce dernier. L'hypsomètre et les anéroïdes étaient observés en même temps que le Fortin dans les stations importantes ; mais nous ne possédons aucun détail sur ces comparaisons. En fait toutes les observations se rapportaient au Fortin, beaucoup plus précis, mais aussi d'un maniement plus délicat, car toute fausse manœuvre au cours de son transport peut amener une rentrée d'air qui altère inévitablement ses indications.

Quoiqu'il en soit, la méthode préconisée et appliquée avec beaucoup de soin par Delporte lui a permis d'obtenir des résultats approchés à moins de 40 à 60 m près, ce qui doit susciter une admiration sans réserve pour la remarquable perspicacité dont le savant officier fit preuve dans le choix de cette méthode qui restera malgré tout un des traits marquants de son exploration africaine.

* * *

(1) *Cours de Topographie*, pp. 40-41, Ch. Béranger, Paris, 1948.

(2) E. Devroey, *Le Bassin hydrographique congolais* dans les *Mém., in-8° de l'Inst. roy. col. belge*, t. III, fasc. 3, pp. 142, et suiv., Bruxelles, 1949.

En vue des observations magnétiques qu'il projetait d'effectuer en Afrique, Delporte fit construire sur ses plans par la firme Sacré de Bruxelles un théodolite magnétique. Conçu sur le modèle des théodolites répéteurs, cet instrument était pourvu de deux cercles azimutaux concentriques pouvant tourner indépendamment l'un de l'autre autour de l'axe vertical du théodolite ; chacun d'eux était muni d'une pince d'arrêt et d'une vis de fin calage pour les petits déplacements.

Le cercle intérieur était divisé en demi-degrés de 0 à 360 degrés dans le sens direct ; le cercle extérieur portait quatre verniers donnant la minute. Les supports verticaux de la lunette de visée étaient solidaires du cercle extérieur, tandis que le déclinomètre était fixé horizontalement sur le cercle intérieur. Le déclinomètre était constitué par une lunette ordinaire avec un objectif et un oculaire à ses deux extrémités ; au centre, à l'intérieur du tube formant le corps de la lunette, était disposé un pivot en bronze sur lequel reposait l'aiguille aimantée par l'intermédiaire d'une double chape en agate, prévue pour les retournements de l'aiguille face pour face. L'accès à l'aiguille se faisait par une portière aménagée dans la partie supérieure du tube.

Les pointés des extrémités de l'aiguille s'effectuaient au moyen d'un réticule gravé sur l'oculaire même du déclinomètre.

Les deux lunettes, celle de visée et celle du déclinomètre, étant indépendantes l'une de l'autre, on réglait d'abord le parallélisme de leurs axes optiques par visée sur le même signal, puis, tournant alors les deux cercles rendus solidaires, on dirigeait l'axe optique de la lunette principale, et par suite l'axe optique du déclinomètre dans le plan du méridien astronomique. Sitôt placée sur son pivot dans le déclinomètre, l'aiguille aimantée tendait à prendre la direction du méridien magnétique. Il suffisait alors de tourner le cercle intérieur, l'autre étant immobilisé à l'aide de sa pince d'arrêt, jusqu'à ce que le centre du réticule coïncide avec l'image de l'extrémité la plus proche de l'aiguille aimantée.

Les erreurs provenant de l'excentricité du pivot par rapport à l'axe géométrique de l'aiguille et de la non-coïncidence de cet axe avec l'axe magnétique de l'aimant s'éliminaient par les retournements de l'aiguille bout pour bout et face pour face, ce qui nécessitait quatre lectures aux verniers, dont la moyenne représentait la déclinaison magnétique.

Le déclinomètre Delporte présente un défaut qui vraisemblablement ne donne lieu qu'à une faible erreur dans la mesure de la déclinaison, mais qu'il convient néanmoins de signaler.

Dans ce déclinomètre, il y a en réalité deux

systèmes optiques, comme d'ailleurs dans le théodolite magnétique de Chasselon : le premier est constitué par la lunette du déclinomètre dont la ligne de visée est la droite qui joint le centre optique de l'objectif au centre du réticule ; le second est le viseur de l'aimant représenté ici par l'oculaire même de la lunette. Sa ligne de visée est la droite qui joint le centre optique de l'oculaire au centre du réticule, commun aux deux systèmes. Ces deux lignes ne sont pas nécessairement dans le prolongement l'une de l'autre, mais l'angle qu'elles font entre elles doit être très faible et d'ailleurs sans influence dans la mesure de la déclinaison. Il n'en est pas de même de l'angle que forme l'axe optique du déclinomètre et l'axe géométrique de l'aiguille aimantée lorsque l'on vise une de ses extrémités. Le retournement du déclinomètre autour de l'axe principal du théodolite n'élimine pas cet angle dont le résultat final reste affecté.

Supposons maintenant qu'au moment du pointé d'une des extrémités de l'aiguille aimantée, le centre optique de l'objectif soit distant de 0.5 mm de l'axe géométrique de l'aiguille, l'erreur angulaire correspondant à la longueur du déclinomètre, soit 20 cm, s'élèvera à $\frac{0.5}{0.06} \approx 8'$

environ, puisque l'arc d'une minute pour un rayon de 200 mm vaut 0,06 mm. Dans un montage ordinaire une erreur de cet ordre est parfaitement possible.

Ce qui me fait croire qu'elle ne dépasse pas cet ordre de grandeur dans le déclinomètre Delporte, c'est la comparaison des observations magnétiques faites dans la suite au Congo belge (1). Une erreur plus forte que celle que nous venons de signaler aurait donné pour la variation séculaire de la déclinaison une valeur peu admissible comparée à celle déduite des autres observations.

Pour les mesures de la composante horizontale H, de la force magnétique terrestre et de son inclinaison I, Delporte imagina un magnétomètre tout à fait indépendant du premier instrument, quoique monté sur la même embase. La valeur de H se déduisait de l'observation des temps d'oscillation d'un barreau aimanté suspendu par un paquet de trois fils de cocon, et la valeur de I de l'angle de déviation du barreau aimanté produit par l'aimantation induite sur deux barreaux d'acier identiques disposés verticalement en sens inverse à droite et à gauche.

Le premier procédé est dû à Poisson et l'autre, imaginé par Lloyd, est appliqué au théodolite

(1) G. Heinrichs, *Les anciennes observations magnétiques effectuées au Congo belge et la variation séculaire dans le Bull. des Séances de l'Inst. Roy. Col. Belge*, p. 831, t. XVIII, 3, 1947.

magnétique de Lamont. Chacun d'eux exige la connaissance d'une constante qu'on détermine en partant d'une valeur connue de H et I. Comme à l'époque où Delporte préparait sa mission (juin 1890) l'observatoire de Bruxelles transférait ses services à Uccle, il fut réduit à calculer les valeurs présumées de H et I pour le jour de ses observations à Uccle.

Ces valeurs ne sont pas tout à fait exactes si l'on s'en rapporte à des documents plus récents (1). Mais le désaccord n'explique pas des différences importantes que l'on constate entre les valeurs de H et I obtenues en Afrique par Delporte et celles effectuées aux mêmes endroits par les missions de l'Institut Carnegie et L. Hermans (2), compte tenu des variations séculaires de ces éléments.

Les valeurs de H déterminées par Delporte présentent d'ailleurs une autre anomalie : elles vont en diminuant du Sud vers le Nord, c'est-à-dire de Banana à Basoko ; tandis que le contraire a lieu pour les valeurs obtenues par les missions de l'Institut Carnegie.

L'explication de ces écarts paraît bien difficile. Si la méthode de Lloyd ne donne pas en général des valeurs bien précises pour l'inclinaison magnétique, on peut s'étonner des écarts obtenus pour H.

Quoi qu'il en soit ces constatations ne sauraient diminuer les mérites du savant officier si l'on considère qu'à son époque, les magnétomètres de précision en usage dans les observatoires étaient lourds et encombrants, et par suite, peu propres à être utilisés dans des explorations lointaines.

Dans la conception de son appareil, Delporte s'était laissé guider par le souci de réaliser un instrument robuste et d'un maniement facile. Au cours des préparatifs de son expédition, ne confiait-il pas à Gillis : « Je crains qu'en voulant » trop bien faire, j'en arrive à ne presque rien » faire ». Ne sont-ce pas là paroles d'un sage et d'un modeste ?

Considérons aussi qu'il a fallu attendre près d'un quart de siècle avant que des déterminations précises des éléments magnétiques fussent effectuées au Congo belge par une mission de l'Institut Carnegie (1914) à l'aide d'un magnétomètre conçu et réalisé par les spécialistes les plus avertis de cette savante institution ; qu'en Belgique même, avant 1890, on ne possédait pas d'observations magnétiques précises en dehors de celles effectuées à l'Observatoire Royal de Bruxelles et à l'Institut d'Astrophysique de l'Université

de Liège. Toutes les tentatives d'explorations magnétiques en Belgique avaient échoué faute d'un équipement de campagne convenable.

Au moins peut-on porter à l'actif de la mission Delporte les résultats obtenus pour la déclinaison magnétique, résultats d'autant plus intéressants qu'on n'avait alors aucune connaissance quelque peu précise de cet élément en Afrique équatoriale.

Au terme de cette étude, il convient de rendre hommage aux deux vaillants explorateurs, A. Delporte et L. Gillis. Frappés tous deux par la maladie, ils n'en continuent pas moins leurs observations en attendant leur rapatriement. Delporte succomba après trois mois d'un douloureux calvaire ; Gillis sans doute moins atteint du terrible mal qui devait emporter son chef résista et, jusqu'au jour de son embarquement, continua avec un courage digne d'admiration, les observations à Matadi, Boma et Banana. Il recueillit toutes les observations de l'expédition et en assura la publication qui fut présentée à la Classe des Sciences de l'Académie royale de Belgique, le 5 novembre 1892, et parut dans le tome LIII des mémoires in-4° de cette savante institution. Les noms de Delporte et Gillis resteront attachés à cette mission scientifique, la première qui fut organisée dans notre jeune colonie.

La mort de Delporte fut une perte incalculable pour notre pays. L'armée perdit en lui un officier d'élite et un brillant professeur, la géodésie belge, un savant qui avait donné la mesure de son savoir dans d'importants travaux géodésiques, notre Colonie enfin, un collaborateur dévoué et averti appelé à lui rendre d'incalculables services dans l'organisation et l'évolution de la géodésie et de la cartographie de notre vaste empire d'outre-mer.

Publications. — Observations astronomiques faites à Hamipré en 1884, *Triangulation du royaume de Belgique*, t. VI, fasc. 1, Brux., 1887. — Observations astronomiques faites à Lommel en 1886, Calcul de l'arc de méridien Lommel-Hamipré, *Ibid.*, fasc. 2, Brux., 1890. — Observations astronomiques faites à Nieuport en 1888, *Ibid.*, fasc. 3, Brux., 1892. — *Astronomie et cartographie pratique à l'usage des explorateurs de l'Afrique*, Ed. A. Mancaux, Brux., 1889. — *Exploration du Congo*, Brux., Hayez, 1890. — En collaboration avec L. Gillis, Observations astronomiques et magnétiques exécutées sur le territoire de l'État Indépendant du Congo, Mém. couronnés et Mém. des savants étr. publiés par l'Ac. roy. des Sc., des Lettres et des Beaux-Arts de Belg., t. LIII, E. Hayez, Brux., mai 1893-juillet 1894. — Arn. Letroye, *La première mission scientifique belge au Congo*, 1890. — Publ. III^{me} Congrès National des Sciences, Brux., 1950.

Janvier 1950.
M. Dehalu.

(1) C. Chree, *Studies in Terrestrial Magnetism*, Macmillan and Co, London 1912.

E. Hoge, *Nouvelle contribution à la carte magnétique de la Belgique*, dans les *Mém. in-4° de l'Ac. roy. des Sc. de Belgique*, Cl. des Sc., tome XI, Bruxelles, 1934.

(2) G. Heinrichs, *loc. cit.*

DELVOIE (Lucien-Félix-Eugène), Onderintendant (Diest, 3.4.1877-Brussel, ?1.1902). Zoon van Lucien en van Charbonnier, Catherine.

Op 11 Januari 1893 werd hij bij het bestuursbataljon aangeworven. In dienst bij deze eenheid werd hij op 23 April 1893 en 17 Juli 1896 respectievelijk tot korporaal en sergeant-majoor benoemd. Bovendien slaagde hij nog in het examen van officier der administratie.

Op 6 December 1896 werd hij in de hoedanigheid van onder-intendant 3de klas bij de Weermacht van de Onafhankelijke Congostaat aangeworven. Aan boord van de s/s *Edouard Bohlen*, verliet hij nog dezelfde dag de haven van Antwerpen met bestemming naar Boma. Op 4 Januari 1897, zijnde enkele dagen na zijn aankomst te Boma, werd hij voor Oost-Kwango aangewezen, namelijk als postoverste te Popokabaka. Op 10 October daaropvolgend, werd hij naar Tumba-Mani overgeplaatst. Vervolgens, werd hij op 22 Juni 1898 en op 1 November 1898 respectievelijk naar Kasongo-Lunda en de François-Joseph Watervallen verplaatst.

Aan boord van de s/s *Philippeville*, keerde hij op 18 December 1899 naar België terug. Voor bewezen diensten aan de Onafhankelijke Congostaat werd hem op 22 December 1899 de eervolle onderscheiding van de Dienstster toegekend.

Hij overleed te Brussel in Januari 1902.

27 Februari 1950.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 1438.

DENIS (*Alfred-Hector-Lucien-Clément*), Magistrat (Ixelles, 15.11.1873-Schaerbeek, 19.4.1936). Fils de l'économiste socialiste, professeur à l'Université libre de Bruxelles et député de Liège, Hector Denis et de Mathieu, Joséphine.

Alfred Denis fit ses humanités à l'Athénée d'Ixelles et son droit à l'Université libre où professait son père. Il fut admis au stage au barreau de Bruxelles, le 29 novembre 1897 et inscrit au tableau de l'Ordre le 3 décembre 1900. Il quitta le barreau en 1910 pour diriger la revue *La Vie moderne*, d'abord, puis, en 1912, entrer dans la magistrature congolaise. Juge de première instance à Boma, par A. R. du 28 août 1912, confirmé dans ses fonctions par A. du 6 juillet 1923, il porta le titre de Président à dater de l'A. L. du 9 juillet 1923. Mis à la pension pour raison de santé le 10 novembre 1927, il se fit réinscrire au tableau des avocats du barreau de Bruxelles, d'abord, puis, domicilié à La Hulpe, en juillet 1933, au Barreau de Nivelles.

C'était un homme d'une aménité parfaite et d'un goût extrêmement délicat. Il avait épousé Berthe Pelgrims qui lui survécut une dizaine d'années. Il était Chevalier de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre royal du Lion et titulaire de l'Étoile de Service en or.

25 avril 1951.
J. M. Jadot.

Note de M^{me} H. Denis-Bohy, bibliothécaire du Parlement belge, à l'auteur de la notice. — *Trib. cong.*, 30 avril 1936, p. 2. — Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.

DEPRET (*Victor-Jules-Eugène*), Caporal de la Force publique (Moustier-sur-Sambre, 3.4.1869-Bomokandi, 29.3.1902). Fils de Xavier et de Meurant, Augustine.

Après l'école primaire, Depret s'adonna à l'agriculture dans la métairie paternelle. Appelé au service militaire en 1889, il entra au régiment des Grenadiers où il conquiert les galons de caporal, le 1^{er} avril 1890. Après son retour à la vie civile, il fut garde particulier pour un notaire de Spy. Ce n'est qu'en 1900 qu'il sollicita son admission au service de l'E.I.C. Engagé comme caporal de la Force publique, il s'embarque à Anvers le 1^{er} juillet 1900 et arrive à Boma après trois semaines de traversée. Désigné pour collaborer à la deuxième expédition que Chaltin a entreprise dans le Haut-Uele, il quitte Boma le 24 et atteint Lado vers la mi-novembre. Le chef de l'expédition l'envoie à Dufilé qu'il quitte le 14 mai 1901 pour se rendre à Aba, nouveau poste qui lui a été assigné. Malgré la fièvre qui l'assaille depuis quelque temps déjà, il refuse de rentrer prématurément en Europe, ainsi qu'il lui est conseillé, mais son état s'aggrave et en janvier 1902, il doit bien se résoudre à se rendre à Boma où sa solide constitution lui permet de surmonter la maladie et de se rétablir assez rapidement. Il demande bientôt à rejoindre son poste, dans l'Uele, et alors que rien ne fait entrevoir une fin aussi rapide, il meurt en cours de route. Il laissait en Belgique une veuve et une petite fille de sept ans.

27 avril 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 3406. — *La Trib. cong.*, 5 juin 1902, p. 3. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 257.

DERAUW (*François-Jules*), Sous-intendant de 2^e classe (Bruxelles, 31.7.1867-Bruxelles, 17.4.1924). Fils de Louis et de Schoepen, Jeanne. Époux de Bastin, Marie.

De 1885 à 1895, Derauw, qui a fait des études moyennes, est employé dans les bureaux d'une compagnie d'assurances à Bruxelles. Par la suite, il gère lui-même le portefeuille d'une agence de la place. En 1899, il sollicite son admission au service de l'État Indépendant du Congo. Agréé en qualité de commis de 1^{re} classe, il quitte Anvers le 16 novembre et reste attaché pendant trois ans au Secrétariat Général à Boma, où il est promu sous-intendant de 3^e classe le 14 novembre 1900. Rentré en Europe après son premier terme, en novembre 1902, il repart au

Congo le 25 mai de l'année suivante et est affecté au district de l'Équateur. Il est élevé à la 2^e classe de son grade le 23 octobre 1903 et rentre en Belgique le 24 décembre 1906. Derauw était porteur de l'Étoile de Service à deux raies et la Médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion lui avait été attribuée.

30 janvier 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 3104.

DERIKX (*Léon-Frédéric*) (Mgr), Chanoine norbertin de Tongerlo, préfet apostolique de l'Uele (Neerpelt, 20.7.1860-Anvers, 22.12.1933).

Après de brillantes études à l'École apostolique de Turnhout, il entra à l'Abbaye de Tongerlo (chanoines prémontrés ou norbertins) en 1878, fut ordonné en 1884 et nommé professeur d'écriture sainte et de philosophie à l'Abbaye en 1888. Le 31 août 1899, il se joignait à Anvers à la troisième caravane de missionnaires norbertins (les Frères Laurent Van Apen et Célestin Bruneel) qui se rendait dans l'Uele pour évangéliser la région d'Ibembo, en territoire budja. Le petit groupe, qu'accompagnaient des Sœurs de Marie de Berlaer qui devaient prendre en charge la colonie scolaire de fillettes, arriva en novembre à Ibembo dont Mgr Van Hoof assumait la direction spirituelle. L'état sanitaire d'Ibembo laissait fort à désirer en janvier-février 1900 : le Chanoine Derikx fut obligé de s'aliter, atteint de variole comme bon nombre de blancs et de noirs. Aussitôt guéri, il mit les bouchées doubles et lorsque Mgr Van Hoof, après avoir fondé le poste de mission d'Amadi, fut obligé pour raison de santé de descendre à Ibembo en vue de retourner au pays, il délégua ses pouvoirs au Chanoine Derikx, le 30 avril 1900. Le 21 juillet suivant, ce dernier était investi officiellement du titre de Préfet apostolique de l'Uele. Il parcourut sa préfecture à pied ou à cheval, en bateau à vapeur ou en pirogue, suscitant partout chez les indigènes une grande confiance et une vive admiration. En décembre 1901, le bilan sanitaire était déplorable à Ibembo. Le Chanoine Bertram succombait à la fièvre, suivi de quelques jours par le Chanoine Planquart arrivé mourant avec une 4^e caravane missionnaire. Mgr Derikx était malade lui aussi et dut en 1903 regagner la Belgique pour venir s'y reposer. Il profita de son séjour au pays pour y plaider la cause des missions. Rentré à Ibembo, le 25 juin 1903, il se remit à l'œuvre avec plus d'entrain que jamais. Au cours même de cette année 1903, il décidait de porter l'action missionnaire vers l'Est et chargeait les Chanoines Van Genechten, Beynen et Kroon d'aller fonder un poste religieux à Gumbari, en territoire Momvu.

Le problème des constructions en matériaux durables le préoccupait beaucoup. Il avait parmi ses frères convers à Ibembo le Frère Célestin, dont la profession avait été celle de maçon et qui se mit au service de Mgr pour commencer la construction en briques de l'église d'Amadi, sous la direction du Chanoine Maguire. Commencée au début de 1904, elle fut bénie le 18 mai par Mgr Derikx. Suit celle de Gumbari que le Frère Célestin érigea également et qui fut inaugurée en mai 1907.

Au cours de ses tournées à travers la préfecture, Mgr entra en relations avec le sultan Djabir qui l'accueillit avec bienveillance et se montra d'accord pour l'établissement chez lui d'un poste de mission. Mais à la suite de difficultés suscitées envers les blancs par le sultan, les agents de l'État durent sévir contre le rebelle qui s'enfuit au Soudan ; la contrée pacifiée, Mgr Derikx fit entreprendre à Dzabili-Bondo (Djabir) la construction d'une chapelle en pierre et d'une habitation pour les religieux. Afin de suivre pas à pas les travaux, le préfet lui-même alla sur place avec les Frères Augustin Romme et Célestin Bruneel ses deux indispensables collaborateurs (1908).

En 1909, Mgr Derikx, très fatigué, passa un congé de quelques mois en Belgique. L'État Indépendant venait d'être légué à la Belgique par le Souverain. Le nouveau statut de l'État, inséré dans la Charte coloniale, allait devenir pour les missions un appui sérieux. Mais les difficultés matérielles n'étaient pas faites pour faciliter leur action. En 1910, le poste de Dzabili-Bondo dut être abandonné par les Norbertins, faute de personnel. L'église de Gumbari, détruite par une tornade, dut être relevée par les soins des Frères Edmond Van Lil et Remi Rommens ; puis, nouveau désastre : destruction de l'église d'Ibembo par un ouragan (1911). Mgr Derikx ordonna qu'on en reconstruisît une en pierre et confia le travail au Chanoine Van Genechten et au Frère Célestin qui en posèrent la première pierre en janvier 1912. Le 24 août, Mgr Derikx la bénissait et l'inaugurait. D'avril 1910 à mai 1913, il fondait le poste de Buta dont la construction fut confiée au Chanoine Nieberding. L'église fut commencée le 9 avril 1914.

La convention entre l'État et le Saint-Siège en 1906 avait confié aux missions l'enseignement des noirs. Après avoir assisté à la réunion des supérieurs de mission à Saint-Gabriel (Falls) en juillet 1910, Mgr Derikx créait les premières écoles avec l'accord de l'État. Il fit appeler à Buta, en décembre 1912, les Frères Maristes qui y ouvrirent un établissement d'enseignement sous la juridiction du Préfet apostolique de l'Uele.

L'état de santé des populations indigènes ne cessait non plus de préoccuper Mgr Derikx ;

la maladie du sommeil avait fait son apparition à Ibembo en 1908 ; de nombreux indigènes furent atteints. Sans tarder, Mgr Derikx fit construire, sur la rive droite de l'Itimbiri, un lazaret pour les héberger et les faire soigner par les Sœurs de Berlaer, qui s'occupaient de la colonie scolaire établie sur la rive gauche. En 1911, elles quittèrent la rive gauche pour aller s'installer à demeure sur la rive droite, sur un petit plateau surplombant la rivière. Comme l'épidémie prenait des proportions inquiétantes, Mgr Derikx envoya en Europe quelques-uns de ses missionnaires suivre à Bruxelles les cours de médecine tropicale. Le premier fut le Chanoine Courtin, suivi bientôt par le Chanoine Dolan. D'Ibembo, la trypanosomiase avait gagné Moenge, centre marécageux, propice à la propagation des anophèles. Le Chanoine Dolan envoyé à Moenge par Mgr Derikx y fit construire un lazaret, une chapelle, une maison d'habitation et vit bientôt la population budja y affluer pour se faire soigner ; l'emplacement de Moenge étant malsain, le Chanoine Dolan proposa à son supérieur de transférer le lazaret à Lolo. Mgr Derikx approuva et au début de 1921 c'était chose faite.

Mais l'accroissement du rayon d'action des missions n'était pas proportionnel au nombre de recrues venues d'Europe. Aussi, en 1911, Mgr Derikx dut-il, d'accord avec la Congrégation de la Propagande à Rome, recourir à la division de sa préfecture dont il céda la partie orientale aux Pères Dominicains. Ainsi, Amadi et Gumbari passèrent aux Frères Prêcheurs ; ce fut la préfecture du Haut-Uele, tandis que le Bas-Uele ou Uele Occidental continuait d'être aux mains des Norbertins. Cette dernière préfecture comptait à ce moment 4.000 chrétiens et 3.688 catéchumènes.

En 1914, Mgr Derikx entreprenait l'érection de la grande église de Buta avec la collaboration des Frères Célestin, Edmond, Augustin et Victor Lavrysen.

Mgr Derikx était au regret de ne pouvoir, faute de personnel, envoyer de missionnaires dans la partie septentrionale de sa préfecture en direction du Soudan. A sa demande les Pères Croisiers furent soumis à sa juridiction et préposés pour aller évangéliser cette région. En 1920, ils s'établirent à Bondo et se chargèrent de toute la partie Nord du territoire. En 1921, après une tournée dans les parages d'Enguetra, Mgr Derikx appela à s'occuper de Likati le Chanoine Dolan qui eut dans la suite une influence excellente sur les Azande, les Bobati, les Mobenge, les Ngbandi des environs.

Tant de travail, tant de responsabilités, tant de voyages avaient miné les forces de Mgr Derikx. Trois médecins consultés exigèrent le retour au pays du malade qui, contraint, démis-

sionna le 19 février 1923, laissant la préfecture aux soins de Mgr Van Uytven, un de ses plus dévoués collaborateurs. Mgr Derikx regagna Tongerlo, y retrouva ses livres et reprit sa chaire de philosophie à l'Abbaye. Ses forces continuaient à décliner. Il fut transporté à l'hôpital Saint-Vincent à Anvers où il expira le 22 décembre 1933.

Nous avons de lui : *Catéchisme en langue congolaise* ; *Éléments de langue bangala* ; en collaboration avec le Chan. Van Uytven ; *Dictionnaire bangala-français* ; *Vocabulaire lingala-français*. — *Un catéchisme en lingala*. — Des lettres : D'Ibembo à Djibir, *Mouvement des miss. cath. au Congo*, 1904, p. 145. — Lettres de Tongerlo Saint-Norbert, *Id.*, 1905, p. 163. — Dans l'Uele : *Une route idéale*, *Id.*, 1907, p. 58.

3 décembre 1951.

M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., janvier 1934, p. 14. — *Trib. cong.*, 30 décembre 1933, p. 2. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 251. — D. Rinchon, *Annuaire des miss. cath. au Congo*, 1935, p. 39. — *Annuaire des miss. cath. au Congo*, p. 243. — Chan. De Mey, *Tussen Uele en Itimbiri*.

DERRIKS (*Joseph-Marie-Stéphane*), Président de la cour d'appel d'Élisabethville (Rocclenge-sur-Geer, 18.12.1873-Élisabethville, 13.8.1935).

Ce qui caractérise la personnalité de cet éminent magistrat, c'est que, à cinquante ans, au cours d'une belle carrière métropolitaine, il s'est senti touché par la grâce coloniale, s'est transporté au Congo avec toute sa famille et a réussi admirablement cette transplantation hardie.

Il était de souche judiciaire : son père exerçait les fonctions de juge de paix, son frère, docteur en droit et député permanent du Limbourg, fut assassiné par les Allemands le 18 août 1914. Lui-même obtint en 1898 à l'Université de Liège les diplômes de docteur en droit et de candidat notaire. Après un double stage au barreau et au notariat, il devint successivement juge de paix suppléant, juge au tribunal de 1^{re} instance de Huy (1907), où il fut juge des enfants, puis juge d'instruction. Nommé auditeur militaire à l'armistice de 1913, il instruisit de grosses affaires de fournitures à l'ennemi. En 1920, il fut promu président du tribunal de Huy. Il avait épousé en 1900 Emma Hamoir, fille d'un ingénieur des chemins de fer. Six enfants naquirent de cette union, dont deux décédés en bas âge.

Pendant la période métropolitaine de sa carrière, Derrix eut une grande activité sociale. Dès sa jeunesse, il s'était dévoué aux œuvres chrétiennes. A Huy, il présida la société de Saint-Vincent de Paul, le cercle ouvrier « Les Croisiers », la société des Habitations à bon Marché, l'Émulation. Il faisait partie des comités de la Société Littéraire et des Amitiés

Françaises. Durant la guerre, il fut l'un des dirigeants locaux de l'œuvre de ravitaillement « Relief for Belgium ». Pour avoir encouragé son fils aîné, âgé de seize ans et demi, à passer la frontière pour rejoindre l'armée belge, il fut emprisonné pendant trois mois par les occupants.

1924 : il rencontre par hasard le gouverneur général Rutten, son ancien condisciple d'université. Celui-ci lui vante la vie coloniale et le pressent pour la place de président de la cour d'appel d'Élisabethville, alors vacante. Et deux mois plus tard, ayant tout liquidé, il arrive au Katanga avec tous les siens.

Par son affabilité, son activité, son dévouement, il y prend immédiatement une place de choix. Il s'attache à développer cette vie sociale que la capitale du Katanga est alors seule au Congo à posséder. Il collectionne de nouveau bientôt les présidences : cercle Albert-Élisabeth, École de Musique, Automobile-Club, Touring-Club, Association du Saint-Sacrement, Hockey-Club, et autres. On fait appel à lui pour toute manifestation, sociale ou de bienfaisance, importante. Il sera ainsi à la tête des comités des fêtes organisées à l'occasion de la visite du prince Léopold en 1925, de celle du roi Albert en 1928, des inondations de la Meuse en 1928, de l'Exposition internationale de 1931. Son action charitable s'exerça principalement lors de la crise de 1931-1934. C'était le président né, à l'autorité pleine de bonhomie, accueillant pour tous, d'un conseil droit et sûr.

Dans l'exercice de ses fonctions judiciaires, son influence fut considérable. Juriste de classe, d'une haute impartialité, il possédait l'art de proposer l'accord qui concilierait les parties. Ses arrêts étaient d'une rédaction claire et révélaient un sens social remarquable. On peut citer celui du 19 septembre 1932, où, faisant prédominer l'équité et l'esprit de la loi sur le texte, il n'hésita pas à annuler pour inexistence de prix, malgré la clause de voie parée, les ventes d'immeubles à vil prix qui se multipliaient à raison de la crise, sauvegardant ainsi la structure économique et la moralité publique.

Ami et guide des jeunes magistrats, collègue à la confraternité sûre, il fut l'un des fondateurs en 1924 de la société d'Études juridiques du Katanga et le premier président du comité de rédaction de la *Revue juridique du Katanga* qui, dès sa troisième année, et toujours sous sa direction, devint le *Revue juridique du Congo belge*. Il y publia de nombreuses notes et des études, notamment le *Régime foncier au Congo belge et l'acte Torrens*, 1934, p. 156, et le *mariage et le divorce des Israélites*, 1928, p. 334. On lui doit aussi dans les *Novelles*, Droit colonial, tome II, p. 13, un *commentaire* du livre du code civil intitulé Des personnes.

Derriks mourut inopinément le 13 avril

1935 à Élisabethville. Un mémorial perpétue son souvenir au Palais de justice. Il survit dans la colonie d'une autre façon : sa famille s'y est implantée. Des quatre enfants qu'il y avait amenés, un fils, docteur en droit, est devenu chef des services administratifs et directeur général adjoint de l'Union Minière, un autre, ingénieur, directeur de mine. Une fille est religieuse missionnaire, l'autre a épousé un ingénieur, tandis que Madame Derriks restait fixée au Katanga auprès de ses enfants.

11 février 1952.

A. Sohler.

In Memoriam J. Derriks, brochure publiée en 1935 par la *Revue Juridique du Congo belge*. — Stèle, biographie avec portrait, *Journal des Tribunaux d'Outre-Mer*, 1951, p. 164.

DERVAUX (*Albert-Guillaume*), Commis-chef (Bruxelles, 20.4.1884-Bruxelles, 21.8.1914). Fils de Joseph et de Boulay, Octavie.

Entré d'abord à l'Administration communale de Bruxelles en qualité de commis, en juin 1903, après avoir terminé ses études d'humanités, Dervaux s'engage l'année suivante au service de l'État Indépendant du Congo. Le 8 décembre, il quitte Anvers avec le grade de commis de 1^{re} classe. Dès la fin de janvier 1905, il est attaché au poste de Moko-ange dans l'Ubangi et passe comme adjoint à Mwado le 15 avril 1907. Le 1^{er} juillet, il est promu commis-chef et le rentre en congé en Belgique le 11 juillet 1908. Six mois plus tard, il retourne au Congo où il est attaché successivement à la direction de l'agriculture et à celle des services administratifs mais en novembre 1909, malade, il doit regagner l'Europe. Il est titulaire de l'Étoile de service.

22 février 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 4988.

DESCAMPS (*Édouard-Pierre*), Officier de la Force publique (Courtrai, 9.6.1875-Etterbeek, 7.6.1913). Fils de Théodore et de Vincke, Sylvie. Époux de Beels, Marie.

A l'âge de seize ans et demi, Descamps s'engage au 5^e régiment d'artillerie où il est nommé maréchal des logis le 17 septembre 1893. Trois ans plus tard, il sollicite un congé pour pouvoir prendre du service à l'État Indépendant. Admis en qualité de sergent de la Force publique, il s'embarque à Anvers le 6 janvier 1897 et arrive au Congo le 31. Le Gouverneur Général le désigne pour les Stanley-Falls, région particulièrement menacée à la suite de la révolte déclenchée par les Batetela. Il atteint les Falls au mois de mai et fait partie du corps d'observation envoyé dans la région de Ponthierville.

Rentré à Stanleyville en avril 1898, il y séjourne jusqu'en septembre et part alors pour Bafwaboli où il est appelé à seconder le chef de poste. Nommé adjudant le 1^{er} juillet 1899, il devient sous-lieutenant le 1^{er} octobre suivant et reçoit, peu après, le commandement du poste de Bafwaboli. Promu lieutenant le 9 octobre 1901, il ne quitte ce poste qu'en octobre de l'année suivante pour rentrer en Belgique au début de janvier 1903, après un séjour ininterrompu de six ans sous les tropiques. Le 24 septembre de la même année, Descamps s'embarque de nouveau pour le continent noir. Il arrive à Stanleyville le 23 novembre et se voit désigné pour la zone de Ponthierville où il commandera le poste de Lubutu. En août 1904, il est envoyé dans la zone du Maniema. Il y tombe malade peu après son arrivée et regagne Stanleyville le mois suivant. En décembre, il repart pour le Maniema, arrive à Kasongo au début de janvier 1905 mais ne peut y tenir que jusqu'en avril. Atteint d'une violente diarrhée tropicale, il revient de nouveau à Stanleyville où les médecins décident son renvoi d'urgence en Europe. Le s/s *Philippeville* le ramène à Anvers le 17 juillet.

Deux ans et demi plus tard, Descamps complètement rétabli, reprend du service à l'État Indépendant. Il s'embarque à Anvers pour la troisième fois le 27 février 1908. Affecté au district du Lac Léopold II, il commande le poste de Bumbuli jusqu'en avril 1909 mais donne alors des signes d'une atteinte de trypanosomiase. Il doit démissionner et rentre définitivement en Belgique le 23 mai. Il est titulaire de l'Étoile de service à deux raies.

23 février 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1904.

DESCAMPS (*Émile-Gaspard*), Officier de la Force publique (Gand, 19.5.1862-Dufile, 8.10.1903). Fils de Charles et de Champon, Marie.

E. Descamps, qui a terminé son école primaire, s'engage au 1^{er} régiment des Guides le 12 mai 1880. Nommé maréchal des logis deux ans plus tard, il se présente à l'examen d'accession au grade d'officier. Il le réussit brillamment et passe au 2^e régiment des Guides en qualité de sous-lieutenant le 15 avril 1886. En septembre 1900, il est promu capitaine en second et remplit les fonctions d'adjudant-major à partir du 25 mars 1901. L'année suivante, il offre ses services à l'État Indépendant du Congo. Engagé en qualité de capitaine-commandant de la Force publique, il s'embarque le 2 octobre 1902 et arrive au Congo après vingt jours de traversée. Le commandement supérieur le désigne pour le dis-

trict de l'Uele. Il se met en route le 30 octobre et atteint l'Enclave de Lado vers le moment où les expéditions Royaux et Lemaire y arrivent pour tenter d'obtenir l'annexion à l'État de nouveaux territoires. Le baron de Renette de Villers Perwin, commandant le district, l'envoie à Yei et ensuite à Dufile où il meurt des suites d'hématurie après un an à peine de séjour en Afrique.

20 février 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 4196. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 258.

DESCAMPS (*Georges-Raoul-Adolphe*), Général-Major (Mons, 17.9.1855-Jette-St-Pierre, 25.4.1938). Fils d'Adolphe et de Marouse, Louise.

Descamps s'engage à l'âge de 16 ans au 1^{er} régiment de Ligne d'où il passe au régiment des carabiniers.

Admis à l'École Militaire le 1^{er} avril 1875, il en sort le 14 avril 1877 avec le grade de sous-lieutenant d'Infanterie et est affecté au 1^{er} régiment des Chasseurs à pied. Il est nommé lieutenant le 27 mars 1884.

Ayant offert ses services à l'É.I.C. il s'embarque le 2 juillet 1889, avec le grade de lieutenant de la Force Publique. Il est désigné pour accompagner en qualité de second le commissaire de district Paul Le Marinel chargé d'une mission au Katanga.

Après avoir assisté le capitaine Avaert dans une brève expédition contre les Mussurungu, Descamps quitte Boma le 7 novembre avec Le Marinel et Van Dorpe. A Léopoldville Le Marinel et Descamps rejoignent le gouverneur général Janssens qui, revenant de son voyage dans le Lomami où il avait installé le poste avancé de Bena-Kamba, se proposait de remonter le Kasai et de faire choix, sur le haut cours de cette rivière, de l'emplacement d'un camp militaire, base d'opérations rendue nécessaire par le danger d'incursions des esclavagistes sur la rive gauche du Lomami.

Le choix du gouverneur général s'arrêta sur Lusambo en face du confluent du Sankuru et de la Lubi. Descamps qui était resté à Luebo rejoignit, le 13 décembre 1890, Le Marinel à Luluabourg et avec lui, après cinq semaines de voyage, atteignit Lusambo.

L'installation du camp fut activement menée et lorsque Gillain et Le Marinel se mirent en route le 3 juin pour lever le poste de Bena-Kamba, dont la situation était trop aventureuse, le commandement du camp fut confié à Descamps.

Or, au début d'août, Gongo-Lutété, chef indigène à la solde des Arabisés, abandonnant la résidence de Gandu sur le Lomami, s'avança

vers Lusambo avec un millier de fusils. Descamps n'hésita pas. Laisant à Verdick la garde de Lusambo, il se porte à la rencontre de Gongo avec 230 soldats et cinq officiers et sous-officiers, dont Michaux. En route, il reçoit des émissaires de Gongo qui l'assurent des excellentes intentions de leur maître à l'égard des blancs. Descamps ne se laisse pas prendre au piège et après une marche forcée arrive à proximité du campement de Gongo à qui il envoie immédiatement un soldat zanzibarite porteur d'une demande d'entrevue.

Gongo y répond en se présentant lui-même dans un grand déploiement d'apparat et de forces qu'il présumait devoir impressionner Descamps. Celui-ci lui rendit la politesse le lendemain et le surlendemain seulement, par messagers, on discuta.

Gongo désirait aller à Lusambo ; Descamps l'invitait à repasser le Lomami immédiatement, faute de quoi, il l'y contraindrait par la force. A cette sommation, Gongo riposta par des actes.

Rassemblant ses guerriers, il se porte en avant, mais Descamps prévenu a pris ses dispositions : Lovinfosse est réposé à la garde du campement avec 30 hommes, Michaux et Piette à droite avec 60 hommes, Puissant à gauche, avec un même effectif, Descamps et Legat au centre avec 80 hommes accueillent l'ennemi par un feu nourri et passent ensuite à l'attaque.

L'ennemi fléchit, cède, prend la fuite.

La victoire est complétée par l'enlèvement, par Michaux, du boma qui renfermait le harem de Gongo et par la libération d'un millier d'esclaves.

Le Marinel qui rentrait de son voyage à Bena-Kamba accourait pour prêter main-forte à Descamps ; il le rejoignit le lendemain de sa victoire, sur la route du retour à Lusambo.

Ce beau fait d'armes eut un retentissement considérable ; le Roi en soulignera la portée en décembre 1892, en décernant à Descamps un sabre d'honneur, « en témoignage de la belle » conduite tenue par cet officier qui se porta » étant à Lusambo au-devant des bandes nom- » breuses d'Arabes esclavagistes qui menaçaient » le camp de l'État établi à cet endroit et leur » infligea une défaite complète ».

La sécurité de la base de Lusambo étant assurée à la suite de cette opération, Le Marinel envisage de donner suite aux pressantes instructions qui lui parviennent de Bruxelles, relatives à l'occupation du Katanga, cette région paraissant retenir la particulière attention des agents de Cecil Rhodes.

Les instructions royales prescrivaient à Le Marinel d'installer un poste de l'État à Bunkeya, capitale du chef katangais Msiri et de faire reconnaître par celui-ci le drapeau bleu étoilé. Aucun subside n'était alloué à Le Marinel, il ne pouvait

compter que sur ses propres moyens ; mais sans peur des risques, le courageux commandant se hâta d'organiser une caravane de 150 porteurs, réunit 180 soldats et choisit ses collaborateurs : Descamps qui venait de se signaler dans la campagne contre Gongo Lutete, fut le premier choisi ; à ses côtés, partiraient aussi le lieutenant Legat et le sergent Verdick.

Le Marinel avec sa colonne quitta Lusambo le 23 décembre 1890. La caravane traversa le Bukuru, suivit la rive droite du Lubi pendant 165 km., passa à travers le pays des Bambué où, à part quelques escarmouches, elle n'eut pas trop à souffrir, franchit la Bushimaie et atteignit Mutumbo-Mukulu sur le Lubilash ou Sankuru supérieur et aborda le pays des Balunga dont le chef Musembe, d'abord fanfaron, puis hostile, fut assez vite maté. Après avoir franchi le Lubudi, affluent gauche du Lualaba, en amont du Bukama actuel, ils atteignirent le fleuve lui-même qu'ils durent franchir à l'aide de deux pirogues, ce qui leur demanda une halte de 48 heures. Sur la rive orientale, ils virent arriver vers eux l'émissaire de Msiri, avec qui ils entrèrent en pourparlers. Le 18 avril 1891, date historique, ils entraient dans la capitale du Garaganze Bunkeya, où Msiri leur fit bon accueil. Malheureusement, le lendemain, une grande partie du camp de Le Marinel fut détruite par un incendie provoqué par l'explosion d'une caisse de munitions appartenant à l'expédition ; il y eut onze morts, 43 blessés et des pertes sérieuses (fusils et révolvers). Msiri paraissait bien disposé ; en réalité, il voyait dans la présence des Belges une protection contre ses ennemis, d'ailleurs très nombreux ; mais, méfiant, il refusait de se soumettre à l'État.

Le Marinel et Descamps se concertèrent ; au lieu de s'installer à Bunkeya, ils décidèrent de s'établir, pour ménager les susceptibilités de Msiri, à Lofoi, où un poste militaire fut créé et confié à Legat avec Verdick comme adjoint. C'était déjà une sérieuse victoire pour l'État. Le Marinel et Descamps quittèrent Lofoi le 11 juin pour rentrer à Lusambo le 11 août, avec un document précieux : une lettre de Msiri exprimant sa satisfaction de voir les Belges installés sur son territoire.

A Lusambo, Le Marinel et Descamps virent arriver le 19 octobre 1891 les membres de l'expédition Bia-Francqui qui devaient continuer leur œuvre au Katanga. Ils mirent les nouveaux arrivés au courant de la situation dans le pays de Msiri et le 21 octobre la nouvelle expédition quittait Lusambo emportant les vœux de réussite de ses prédécesseurs.

En mars 1892, Descamps prit, au départ du Prince de Croy qui commandait à Luluabourg, la place de ce dernier dans la direction du poste. Le 1^{er} avril, il était promu capitaine-comman-

dant de la F.P. Son terme de service prenant fin vers le milieu de l'année, il descendit vers Boma où il s'embarqua le 13 juillet à bord du « *Lulu Bohlen* », à destination d'Anvers où il débarqua le 19 août.

Mais l'Afrique allait le rappeler bientôt. En effet, la Société antiesclavagiste organisait sa quatrième expédition de lutte contre la traite au centre du continent noir. On avait appris à Bruxelles que Jacques était cerné à Albertville par les traitants vassaux de Rumaliza. Déjà, le lieutenant Long était en route avec une colonne de secours. Descamps, plein d'enthousiasme pour cette belle cause, accepta avec entrain le commandement de la 4^e expédition. S'embarquant à Amsterdam le 2 avril 1893, il gagna Londres d'où il partit le 13 en compagnie de Miot et Charquois, à destination de la Côte Orientale. Il emportait 100 fusils, 30.000 cartouches et deux canons. Après avoir atteint Chindé, aux bouches du Zambèze, l'expédition mit trois mois à suivre la vallée de ce fleuve et de son affluent, le Chiré, et éprouva, à partir de Karonga, d'énormes difficultés pour traîner les deux canons par les ravins, les rivières, le long des sentiers et sur le bord des précipices. Les intrépides voyageurs atteignirent Abercorn, au Sud du Tanganika, le 20 septembre et Albertville, le 4 novembre. Grâce aux renforts ainsi obtenus, les Blancs d'Albertville purent enlever Mtoa aux esclavagistes. Ayant appris que Rumaliza, par suite de sa défaite au Tanganika, avait quitté Udjiji pour aller surprendre les forces de Dhanis et qu'il menaçait déjà Kabambare, Jacques, laissant Albertville à la garde de Miot et Moray, se mit en route avec Descamps, Long, Docquier, Charquois pour tenter de rejoindre Dhanis et de l'appuyer dans l'éventualité d'une attaque de Rumaliza.

L'expédition Jacques-Descamps comptait 150 fusils et emportait les deux canons. En route elle se heurta au boma de Muhina qu'elle attaqua et emporta le 7 janvier 1894, après deux jours de lutte acharnée. La prise de Muhina présentait de nombreux avantages : d'abord de punir Muhina de son hostilité, ensuite de couper la retraite aux troupes ennemies qui comptaient tomber sur Dhanis, enfin d'écartier d'Albertville toute menace de surprise et de famine. Jacques, dont le terme de service prenait fin, remit son commandement à Descamps et quitta Albertville le 5 février 1894 afin de rentrer en Europe par la côte orientale. Descamps accompagné de Long et de Charquois, poursuivit sa marche de Muhina vers Kabambare et opéra le 10 février sa jonction avec la colonne de Wouters d'Oplinter-Van Riel, envoyée en avant par Lothaire qui avait pris Kabambare le 25 janvier (1894). Ensemble, ils rejoignirent Lothaire à Sungula.

Il restait à Descamps la tâche de pacifier complètement les abords du Tanganika avec la collaboration de Long et Charquois. En juin, il réunit les principaux chefs de son territoire afin de prendre avec eux les mesures en vue d'une paix durable. Néanmoins, il eut encore, en septembre, à livrer combat au chef Massala dont le boma, après un siège de cinquante jours, tomba entre ses mains. Descamps traqua aussi le chef rebelle Simba sur les bords du lac Moero et rentra fin octobre 1894 à Mtoa. Toujours actif, toujours désireux d'achever son œuvre, Descamps termina victorieusement cette campagne mémorable en créant avec Brasseur un poste de première importance à Pweto (1896) et un autre poste à Pemba.

Ainsi prenait fin son second terme ; il descendit à Boma le 27 août 1896 et s'embarqua à Cabinda sur l'*Ambriiz*, le 1^{er} septembre. Il rentra définitivement en Belgique le 22 octobre (1896).

En mai 1897, il reprend sa place à l'Armée. Nommé colonel en juin 1911 il quitte le 1^{er} régiment de chasseurs à pied pour prendre le commandement du 2^e régiment de ligne.

Pensionné en juin 1913, il est nommé général-major, mais le 4 août 1914, il reprend du service et jusqu'en janvier 1915, commande la 4^e brigade de volontaires.

Descamps, ce chef militaire de grande classe, se livrait volontiers aux prospections botaniques ; il rapporta de ses séjours en Afrique des données intéressantes sur les cultures des indigènes et une collection précieuse de spécimens botaniques d'une région encore presque inconnue ; il en fit don au Jardin Botanique de l'État à Bruxelles. Les plantes qu'il recueillit en 1893 en traversant le Nyassaland furent étudiées par Alf. Dewèvre. En 1896, il rapporta en Europe le premier herbier des récoltes du R. P. De Beerst. Diverses espèces de plantes nouvelles pour la science, lui furent dédiées.

Descamps était porteur notamment de la Médaille de la Campagne Arabe, de l'Étoile de Service à deux raies, de la Médaille commémorative en argent du Katanga ; il était Chevalier de l'Ordre Royal du Lion, Officier de l'Ordre de Léopold et Commandeur de l'Ordre de la Couronne.

On possède de la plume de Descamps : des notes sur l'agriculture dans le district des Stanley-Falls, *Belg. colon.*, II, 1896, pp. 223-224. — D'autres notes sur le Tanganika, la Ruzizi, la Lukuga, le lac Moero, *Mouvement géogr.*, XVI, 1899, pp. 188-189. — Une description du lac Moero, *Mouvement antiescl.*, 1895, pp. 193, 257. — Son *Journal de voyage, Mouvement antiescl.*, V, pp. 353-358, 381-385, 427-430, et VI, pp. 8-11, 51-53, 83-86.

20 juillet 1949.
M. Coosemans.

A. Chapaux, *Le Congo*. Rozez, Brux., pp. 196, 831, 832. — *Mouvement antiescl.*, 1893, p. 186; 1895, pp. 33, 193, 257; 1896, pp. 363, 369. — *Mouvement géogr.*, 1893, p. 187; 1897, p. 173; 1895, p. 251. — *Bull. Soc. Royale de Géogr.*, 1891, p. 152. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, juin 1938, p. 24. — *L'Horizon*, 16 mai 1925. — *Trib. cong.*, 31 avril 1938, p. 2. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 120, 126, 129, 136, 149, 225. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, pp. 81, 86, 95, 97, 117, 153. — J. Ch. Verhoeven, *Jacques de Dixmude*, Brux., 1929, pp. 131-151. — Depester, *Les pionniers belges au Congo*, Duculot, Taminés, p. 74. — J. Pirenne, *Coup d'œil sur l'hist. du Congo*, Brux., 1921, p. 41. — Masoin, *Hist. de l'É.I.C.* — *Lettres inédites de Fern. Miot*, Col. Bertrand, 21 juin 1894; 18 octobre 1893. — *Belg. colon.*, 1896, pp. 485 et 585. — *Bibliogr. pers.*, De Jonghe. — Mgr. Roelens, *Lettres, Maandschrift der Afrikaansche Missiën*, 1895, p. 38. — Expédition du Capitaine Descamps, *Bull. Soc. de Géogr.*, XVIII, p. 91. — A. De Wevre, *Aperçu sur la flore des environs de Blantyre* (Nyassal). — Comm. Michaux, *Carnets de campagne*. — Cap. Lemaire, *Explorations et Missions Scientifiques au Katanga*. — Durand Th. et Schinz, Hans, *Étude sur la flore de l'É.I.C.*, Brux., 1896. — D^r Hinde, *La chute de la domination arabe du Congo*. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*. — R. Cornet, *Katanga*, p. 82. — Matricules.

DESMEDT (*Pierre-Frédéric*), Charpentier (Ostende, 29.5.1865-Boma, 25.5.1898). Fils de Jean-François et de Nielsen, Jeanne.

P. Desmedt fait ses études primaires à l'école communale d'Ostende. Il entre ensuite, comme apprenti-charpentier, au service d'un entrepreneur de la ville. Devenu ouvrier qualifié il passe aux ateliers Loontiens, à Ostende, où il travaille pendant six ans. D'une constitution robuste et parfaitement au courant de son métier, il se présente, à l'âge de vingt-cinq ans, dans les bureaux de l'État Indépendant à Bruxelles et demande à partir au Congo. Le jeune État a besoin de main-d'œuvre pour ses réalisations autant que de cerveaux pour son développement et Desmedt est engagé pour trois ans comme charpentier. Il quitte Anvers le 15 février 1890 et, après une traversée mouvementée, arrive à Boma le 8 avril. Attaché à la Direction des Travaux publics, il est envoyé à Tshoa, centre d'exploitation forestière et regagne Boma en février 1891. L'année suivante, à la suite de fièvres intermittentes dont il souffre, il doit être hospitalisé; son état ne s'améliorant guère, il rentre en Europe le 22 juillet 1892. Complètement rétabli, il repart au Congo dès le mois de novembre et cette fois, en parfaite santé, y prolonge son séjour jusqu'en octobre 1896, toujours attaché à la Direction des Travaux publics. En avril 1897, Desmedt s'embarque pour un troisième terme en Afrique mais au début de l'année suivante, se manifestent chez lui des troubles cardiaques accompagnés de violents accès de fièvre qui déterminent une anémie profonde et grave. De plus

en plus déprimé par la maladie, il meurt à Boma le 25 mai 1898.

28 février 1940.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 581. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 258.

DESMET (*Aloïse*), Docteur en médecine (Zwijnaarde, 18.11.1861-Kaprijke, 15.3.1893). Fils de Joseph et de Ceuterick, Régina.

A. Desmet fit ses études d'humanités à l'Athénée royal de Gand et s'inscrivit à l'Université de cette ville en 1881 pour poursuivre des études de médecine. En 1885, il s'engagea à l'armée et, en qualité d'élève-médecin, continua ses études universitaires. Attaché à l'hôpital militaire de Gand, il obtint, en mars 1889, son diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements. Il s'établit alors comme médecin à Denterghem mais sollicita bientôt un engagement à l'État Indépendant. Le 15 février 1890, agréé en qualité de médecin de 2^e classe, il quitta Anvers à bord du s/s *Yoruba* à destination du Congo. Le 1^{er} mai 1890, il succéda au docteur Reyttter comme médecin à Boma mais en août de la même année, il demanda à être délié de son engagement et rentra en Belgique. Il n'avait séjourné que cinq mois en Afrique.

27 février 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 578. — *Mouvement géogr.*, 1890, p. 74c.

DESPIEGELEER (*Henri-Jean-Baptiste*), Soldat-travailleur (Bruxelles, 12.2.1852-Bruxelles, 26.8.1916). Fils de Charles et de Vananbercq, Catherine.

Despiegeleer, qui s'était trouvé très tôt dans l'obligation de gagner sa vie, se fit garçon de courses au sortir de l'école primaire. A dix-huit ans, il s'engagea au 3^e régiment de chasseurs à pied où il devint caporal. Rengagé au 10^e de ligne en 1877 et envoyé en congé illimité en 1882, il exerça par la suite, diverses professions et devint même homme de confiance du Contrôleur des Monnaies à Bruxelles. Muni des certificats les plus élogieux de tous ses anciens patrons, il s'engagea, en 1887, au service du jeune État Indépendant du Congo. Le s/s *Fez* l'emporta d'Anvers le 16 juillet et, à Boma, où il débarqua le 27 août, il fut attaché comme soldat-travailleur au service de la Force publique. Sa santé ne lui permit malheureusement pas de séjourner longtemps en Afrique. Souffrant d'un affaiblissement général dû au climat, il fut obligé de rentrer en Belgique au mois de juillet 1888.

27 février 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule, n° 419.

DESRUELLES (*Albert-Richard-Frédéric-Rodolphe*), Agent militaire (Anvers, 25.2.1881-Anvers, 17.12.1921). Fils de Joseph et de Werbrouck, Charlotte.

A. Desruelles, qui a fait des études primaires, s'engage au 7^e régiment de ligne en février 1897. Le 9 novembre 1899, il est nommé sergent et en 1902, il sollicite un congé pour pouvoir s'engager dans la Force publique de l'É.I.C. Sa demande agréée, il s'embarque le 17 avril avec le grade de sous-officier et arrive au Congo le 7 mai. Affecté au district de l'Uele, il quitte Boma le 20 et atteint Niangara le 27 juillet. Au mois de décembre, il est envoyé à Poko en qualité d'adjoint au chef de poste. Il reste à Poko jusqu'au début de 1904. Promu alors premier sous-officier il passe au poste de Niapu où il séjourne pendant un an. Son premier terme accompli, il rentre en Belgique le 15 mai 1905. Le 9 novembre suivant, il repart au Congo comme agent militaire et est attaché au territoire de la Ruzizi-Kivu. En juillet 1906 il reçoit le commandement du poste de Kasenga qu'il exerce jusqu'en mars 1909. Rentré en congé le 23 mai, il s'embarque une troisième fois le 28 octobre 1909. Attaché cette fois au camp de Lisala, il tombe malade en 1911 et doit être mis en congé anticipé pour raison de santé, le 19 avril. Après sept mois de séjour en Belgique, il reprend le chemin de l'Afrique où il arrive le 25 janvier 1912. Le surlendemain, il se met en route pour le district de Stanleyville qui lui a été assigné et il est à Ponthierville le 21 février. Pendant plus de deux ans, il commande le poste de Fundi-Sadi et rentre en Europe en 1914, à la veille du grand conflit mondial. Devant l'avance allemande en Belgique, Desruelles, répondant à l'appel du Ministre des Colonies, gagne la France et s'embarque pour la cinquième fois à destination du Congo à Bordeaux, le 6 avril 1915. Il reste attaché au district du Moyen-Congo. Ce n'est qu'en juillet 1917 qu'il est mis à la disposition du commandant supérieur des troupes de l'Est. Convoyant un contingent d'une centaine de porteurs, il quitte Léopoldville le 20 et rejoint le front à Dodoma. Affecté au poste de transit de Kabalo, il passe au service des étapes en janvier 1918 et au troisième cercle militaire de la Province orientale après la signature de l'armistice en Europe. Le 3 juin 1919, il quitte Stanleyville à destination de Boma où il se rembarque définitivement pour l'Europe le 17 août, après avoir accompli en Afrique une carrière de près de quinze années.

Desruelles était titulaire de l'Étoile de Service en or, de la Médaille d'argent de l'Ordre royal du Lion et de la Médaille Commémorative Coloniale 1914-1918.

29 mars 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 4041.

DESTRÉE (*Jules-Olivier-Charles-Auguste-Jean-Joseph*), Avocat, homme d'État, homme de lettres (Marcinelle, 21.8.1863-Bruxelles, 3.1.1936). Fils d'Olivier-Georges, ingénieur laekenois qui avait préféré l'enseignement des sciences physiques et mathématiques à une collaboration industrielle en pays noir, et de Clémentine-Jeanne Defontaine, son épouse.

Jules Destrée, ses études primaires achevées à Marcinelle, et à Mons, fait de brillantes humanités au Collège communal de Charleroi, puis son droit à l'Université libre de Bruxelles où il rencontre en même temps que les Brunet, les Vanderveelde et les Grimard, Max Waller, Albert Giraud et Georges Eekhoud. Il fait partie à la fois de la Jeune Belgique et d'un cercle d'étudiants progressistes, prend part vers le même temps au Banquet Lemonnier et à une manifestation De Fuisseaux, collaborant dès lors à diverses revues littéraires, au Journal de Charleroi et à la Flandre libérale. Il s'inscrit au Barreau de Charleroi le 31 juillet 1883, publie son premier livre en 1884, fonde peu après, avec son ami Paul Pastur, une fédération démocratique de l'arrondissement de Charleroi, appelé à se distinguer également dans les trois domaines ainsi abordés du droit, des lettres et de la politique.

Avocat, Jules Destrée plaidera *con amore* quelques très grands procès : les affaires De Fuisseaux, Falleur et Vogel, celle dite du Grand Complot et celle du Complot communiste. Il publiera des essais sur la *Littérature au Barreau* (Bruxelles, Larcier, 1886), sur l'*Assistance judiciaire* (Ib. 1889), sur la *Poursuite pour Honoraires* (Ib. 1891) sur le *Concordat préventif de la faillite* (Ib. 1892), sur le *Calcul et l'Évaluation des dommages-intérêts aux victimes des accidents* (Ib. 1899), sur la *Protection des yeux dans l'industrie* (Ib. 1900) et une plaquette sur les *Accidents du travail* (Gand, Germinal, 1903). Il publiera aussi un *Code de la législation sur les boissons et denrées* (1893), le premier *Code belge du travail*, en collaboration avec Max Hallet (1894) et, dès l'année suivante, un premier supplément à ce Code. C'est enfin la pratique quotidienne de la profession qu'il a élue, qui lui inspirera des *Paradoxes professionnels* (Bruxelles, Larcier, 1893) et, dans une certaine mesure, son *Secret de Frédéric Marcinel* (Ib. 1901). Les honneurs traditionnels du Barreau récompenseront sans lésiner une activité professionnelle aussi considérable. Bâtonnier de Charleroi dès 1907, il sera, dès 1912, président de la Fédération belge des avocats et, en 1933, le *Journal des Tribunaux* lui consacra un numéro d'hommage auquel collaboreront Paul Valéry et Pierre Mille, et qui ne fera que préparer une solennité judiciaire, en 1934, au cours de laquelle sera inauguré son buste dû au sculpteur Bonnetain.

Elles sont contemporaines de ses débuts au Palais, cependant, la plupart des œuvres de Destrée qui relèvent de littérature pure, gratuite, non engagée, comme on dit aujourd'hui, et singulièrement ses *Notes de voyage* sur le Monte Moro (Anvers, 1882), *Les Souliers roses*, nouvelles (Ib. 1884), ses *Lettres à Jeanne* (Bruxelles, Monnom, 1886), *Transpositions*, imagerie japonaise (Ib. 1888), *Les Chimères*, proses lyriques (Ib. 1889), le *Journal de Destrée*, qu'il écrit en collaboration avec son frère Olivier-Georges, appelé plus tard à la vie bénédictine où il sera connu sous le nom de Dom Bruno et se distinguera par des œuvres d'un mysticisme transcendant et solide (Bruxelles, Lacomblez, 1901), *Bon-Dieu-des-Gaulx*, 1898, *Quelques Histoires de Miséricorde* (Bruxelles, Larcier, 1902) et des *Pages de Journal* qui ne furent publiées qu'après sa mort par R. Dupierreux (Bruxelles, Éditions de la Connaissance, 1937).

Vers la fin de sa vie, après les grands accomplissements politiques de sa carrière, Destrée reviendra à la littérature pure ou à peu près pure dans son *Mystère quotidien* (Bruxelles, Renaissance du Livre, 1927). Des mêmes années de jeunesse datent les premières œuvres de critique d'art de Destrée : ses notes sur *Odilon Redon* (Bruxelles, Deman, 1891) et sur *H. de Groux* (Gand, Siffer, 1891). Dans ce domaine d'ailleurs, l'ascension politique de Destrée s'accommodera parfaitement de la poursuite de ses activités littéraires, puisqu'il considérera l'éducation esthétique de l'ouvrier comme le meilleur remède à une ivrognerie trop avérée et qu'il a d'ailleurs contribué à combattre victorieusement. Mais ce n'est qu'en octobre 1894, un an après la première révision de la Constitution belge de 1830, que Jules Destrée, déjà conseiller communal et échevin de Marcinelle, entrera au Parlement avec 28 autres représentants du parti ouvrier belge dont, notamment, Émile Vandervelde et Léon Furnémont. Il ne quittera la Chambre qu'à la veille de sa mort.

Un exposé quelque peu détaillé des activités partisans, parlementaires et, à partir de 1914, diplomatiques, gouvernementales et internationales de Destrée, sortirait certainement des limites que m'assigne le dessein poursuivi dans le présent ouvrage. Qu'il me suffise de préciser que tout le temps que dura sa carrière et donc jusqu'à sa mort, il ne cessa d'alimenter la presse de son parti et ses autres entreprises de propagande en articles ou plaquettes d'un mérite inégal, sans doute, mais toujours animés du beau souci d'instruire et de relever l'ouvrier ; qu'aussi bien ces tâches sans éclat ne l'empêchèrent aucunement de se consacrer à des publications plus copieuses et plus approfondies comme *le Socialisme en Belgique* (en coll.

avec E. Vandervelde, Paris, Girard et Brière, 1903), *Semailles* (Bruxelles, Lamertin, 1913), *Wallons et Flamands* (Paris, Plon et Nourrit, 1923) ou *Mons et les Montois* (Paris-Bruxelles, l'Églantine, 1933) ; qu'il prit une part remarquable à tous les grands débats de la Chambre belge institués de son temps, comme en témoigne, notamment, le volumineux recueil de ses *Discours parlementaires* (Bruxelles, Lamertin, 1914) ; que, durant la guerre 1914-1918 et parce que ; président de la Fédération belge des avocats, il entendait assumer la défense d'office de son pays acculé à la guerre, il se fit le pèlerin de la propagande alliée partout où il était mieux préparé que d'autres à en faire entendre les récriminations et les réclamations : en Italie, notamment dont les vieux peintres l'avaient si souvent attiré, dans la Russie de Kerensky et jusqu'en Extrême-Orient, et que, dans cette tâche où le vieux partisan qui frémissait encore en lui s'élevait au-dessus des soucis partisans pour n'être plus qu'un Belge au service de la nation belge, il publia, indépendamment de nombreuses plaquettes, des ouvrages compacts, fortement charpentés et d'une écriture élégamment ardente et persuasive, dont la plupart furent traduits en anglais et en italien, comme : *En Italie avant la guerre*, préfacé par M. Maeterlinck, *L'Effort britannique*, préfacé par G. Clémenceau, *En Italie, pendant la guerre* et *Figures italiennes d'aujourd'hui* ; qu'en 1917, il fut envoyé par le Gouvernement belge du Havre dans la Russie reprise à la guerre justicière par sa révolution et nous en rapporta, par la voie océane, de précieux souvenirs dans ses *Fondeurs de Neige* (Paris-Bruxelles, Van Oest, 1920), puis à Pékin ; qu'en décembre 1919, il fera partie du Gouvernement belge comme ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts et qu'il s'y distinguera, lui qui avait enseigné à Marcinelle, à l'Université de Travail de Charleroi, à l'Université nouvelle de Bruxelles et à l'Extension Universitaire l'histoire de nos lettres et celle de nos artistes, dans le domaine de l'enseignement, par sa répugnance à tout sectarisme, dans celui des lettres et des arts, par ses initiatives législatives en matière de droit d'auteur et de droit de suite, la création sur sa proposition d'une Académie royale de littérature et de langue françaises, celle d'un Comité de l'art musical, la réforme du prix de Rome, une active propagande en faveur de l'institution d'un Palais des Beaux-Arts ; qu'à sa sortie de charge, en octobre 1921, il représenta son pays aux assemblées de la Société des Nations, à Genève et à Francfort et à celles de l'Institut de coopération intellectuelle, à Paris.

Durant toutes ses années d'activité politique constante, Destrée poursuivait évidemment, pour la rendre plus efficace d'ailleurs, ses études d'his-

torien de nos beaux-arts, consacrant des articles fouillés à l'identification du Maître dit de Flémalle, aux origines de Roger de la Pasture, dit van der Weyden, etc, aidé dans la présentation de ces écrits par celle dont il avait fait, à l'État civil de la Ville de Mons et dans la vieille abbatale de Sainte-Waudru, la compagne de sa vie, Marie-Charlotte Danse, fille d'Auguste et petite-nièce de Constantin Meunier. En 1930, il publiera un important ouvrage sur Robert Campin qu'il identifie au Maître de Flémalle et deux gros volumes illustrés sur le peintre tournaisien Roger de la Pasture.

De plus, sa vie durant, Destrée collabore assiduellement à plusieurs revues artistiques et littéraires de son pays, non moins qu'à la presse politique belge, et singulièrement à celle de son parti, mais de la plume, désormais, d'un socialiste de gouvernement. Il se prodigue de surcroît en préfaces ou introductions à des œuvres de disciples ou d'amis, à des catalogues de musées ou d'expositions.

Élu membre de l'Académie royale de Sciences, des Lettres et des Beaux-arts de Belgique, dans la classe des beaux-arts, le 1^{er} juillet 1920, il dirigea sa classe et présida l'Académie en 1922. L'Académie de langue et de Littérature françaises qu'il avait fondée le fera elle-même académicien, par cooptation, le 20 mai 1922, le Hainaut natal lui attribuant, lui, le prix quinquennal des Amis du Hainaut.

Chargé d'œuvres et d'honneurs, Jules Destrée s'éteignit à Bruxelles, dans son bel hôtel de la rue des Minimes, le 3 janvier 1936. Le pays noir lui fit d'émouvantes obsèques et il fut inhumé, comme il l'avait voulu, dans le caveau des siens au cimetière de Marcinelle.

On s'excuse de n'avoir pu condenser davantage cette première partie d'une notice qui doit s'attacher plus spécialement au rôle joué par Jules Destrée dans la colonisation belge du Congo. Il est des vies qu'il est impossible de résumer brièvement et dont une présentation trop réduite serait à la fois incompréhensible et injuste. Par contre, le lecteur de la *Biographie coloniale belge* nous approuvera certainement de ne pas insérer dans cette notice la nomenclature complète des écrits de Destrée qui n'a consacré à l'État indépendant du Congo ou à notre Colonie que quelques pages qui seront résumées ci-après, le surplus de son œuvre relevant uniquement du droit formulé ou à formuler, de la politique, de la critique d'art ou de la littérature pure.

* * *

Jules Destrée jouissait déjà d'un prestige considérable auprès des électeurs ouvriers et des intellectuels socialistes non moins qu'au Parlement belge quand, en mai 1907, de Trooz,

alors premier ministre, annonça l'intention du Gouvernement belge de faire annexer sans retard, sous certaines conditions, le Congo libre par la Belgique et, peu après, déposa sur le bureau de la Chambre le premier projet du traité de cession à intervenir. Depuis plusieurs mois déjà, la question congolaise se trouvait posée devant le Parlement par certaines interpellations et devant l'opinion publique, par de nombreux pamphlets et de non moins nombreuses plaidoiries. Dès 1906, une Commission dite des XVII présidée par F. Schollaert avait été constituée par la Chambre pour étudier l'état des finances et les comptes de l'É.I.C., Commission que le Roi Léopold traitait de « Convention » au sens du mot dans l'histoire de la Révolution française ! Destrée ne fit point partie de cette Commission où son parti se trouvait représenté par E. Vandervelde et L. Bertrand mais, dès le 14 janvier 1907, il avait fait à la Fédération socialiste de l'arrondissement de Charleroi un discours nettement et même violemment antiannexionniste, justifiant cette prise de position par des raisons d'ordre économique et financier autant que par d'autres, plus élevées et d'un ordre social et humanitaire qui les rendait particulièrement agissantes sur la sensibilité des masses ouvrières des provinces wallonnes. Pour leur représentant à la Chambre belge, la colonisation n'était rien d'autre que vol organisé et oppression systématique. Quant à rêver d'industrialiser le Congo, autant valait rêver d'industrialiser la lune. C'est par la science, le travail et les arts que la Belgique devait poursuivre, hors des voies de l'utopie, un légitime épanouissement. Sans être intervenu, ouvertement du moins, dans les débats du Congrès extraordinaire du P.O.B. qui interdit à ses mandataires au Parlement de voter l'annexion, Destrée dont le discours de Charleroi avait, sans aucun doute, inspiré la décision du Congrès, y obéit avec ardeur, s'écartant en cela des vues plus nuancées d'Émile Vandervelde. Il intervint constamment à la Chambre dans les débats qui portèrent sur le principe et sur les modalités de l'annexion, soit pour les encombrer d'incidents dilatoires, soit pour y élever de vibrantes protestations doctrinales et sentimentales. Les *Annales parlementaires* mentionnent ces interventions aux dates des 10 juillet 1907, 14 janvier, 22 avril, 10 et 18 juin, 10 et 15 juillet et 5 août 1908. Enfin, l'annexion votée, le tribun antiannexionniste lut encore, en séance de la Chambre, le 20 août, une dernière protestation, non moins émue que les précédentes. Il se réservait d'ailleurs, le principe de l'annexion admis, d'en discuter les modalités. Il le fit, en intervenant les 17, 30 et 31 août dans la discussion des articles de la Charte coloniale. Vandervelde, lui, se refusant à la fois à voter contre sa

conscience et à désobéir à son parti s'était embarqué pour les territoires en discussion, en compagnie de M. F. Van der Linden, le 23 juillet. Il remonta le fleuve jusqu'à Lisala et visita les Budja des environs, ce, bien qu'il eût appris le vote de l'annexion à Irebu par un télégramme du Vice-Gouverneur Général Lantonnois van Rode. Il écrivit à ce propos dans son journal : « Autour » de nous, les hourras éclatent et je regarde, » avec une émotion nouvelle, cette terre, » devenue nôtre, où nous aurons de si grands » devoirs à remplir », et rentra en Belgique, par Matabi et Anvers, le 25 octobre. Publiant, en 1909, son journal de voyage sous le titre : *Les derniers jours de l'État indépendant du Congo*, il le dédia à Destrée, en souvenir de ces discussions sur la « reprise » qui les avaient trouvés temporairement en désaccord mais avaient affermi en l'éprouvant leur fraternelle amitié.

En même temps qu'il tâchait à faire admettre par la Chambre belge son anticolonialisme plus sentimental peut-être que raisonné et « chiffré », Destrée veillait à lui assurer la fidélité de ses partisans. C'est à cette fin qu'il publia, dans la *Collection Germinal* (Gand, Volksdrukkerij, 1908, V. 5) le discours qu'il venait de prononcer à la Chambre le 10 juillet précédent.

Dans la suite, l'attitude de Destrée à l'endroit des entreprises coloniales et de la colonisation belge du Congo en particulier devait se modifier considérablement.

Son séjour en Italie dans les premiers temps de la guerre 1914-1918 fut l'occasion d'une évolution raisonnée de ses sentiments et de ses conceptions, évolution qui ferait de lui un collaborateur précieux du ministre belge des colonies. C'est en mai 1916, écrirait-il plus tard (*Soir*, 12 juin 1929), que le séduisit l'idée d'une fédération des États européens attachés à la colonisation africaine. L'Italie sollicitée d'entrer en guerre contre l'Allemagne à côté des Alliés, ne dissimulait guère des appétits coloniaux qu'inspirait certainement le désir de venger l'affaire d'Adoua autant que le souci d'apporter un remède à son surpeuplement. La France, invitée par notre diplomate improvisé à envisager une renonciation à ses droits sur le beylicat de Tunis, semblait répugner à semblable abandon. C'est alors que Destrée, avec des Italiens amis de la France et des Français amis de l'Italie, conçut l'espoir de réduire les susceptibilités nationales dans le domaine de la colonisation africaine par un assujettissement de l'Afrique en son ensemble à une action colonisatrice et civilisatrice d'une Europe confédérée, tous les colons européens de l'Afrique devenant citoyens africains égaux devant les lois coloniales de la Fédération sans, pour cela, perdre leur citoyenneté originelle en leur pays d'origine et tous les fonctionnaires et agents de cette colonisation tuté-

laire étant mandatés par la Fédération et responsables devant elle. Destrée avait écrit dès lors sur ce sujet quelques articles que les Italiens francophiles et les Français amis de l'Italie déjà rencontrés avaient accueillis avec enthousiasme, quand il fut envoyé en Russie sans avoir pu inspirer à d'autres négociateurs le souci de mener à bonne fin la négociation à peine amorcée par lui entre les alliés appelés à la victoire et à l'installation du Monde dans la Paix. Il semble cependant bien que le Gouvernement du Havre ne repoussait pas à priori les idées de Jules Destrée à qui elles avaient peut-être été inspirées par une documentation sur l'acte de Berlin que lui avait fournie Jules Renkin en vue d'une conférence qu'il devait faire à Rome.

En 1929, à la suite d'un article du Comte Coudenhove-Calergi dans *Pan-Europa*, Destrée se remémora son initiative de 1916 et fit part de ce ressouvenir aux lecteurs de sa « tribune libre » du *Soir*, précisant qu'à son sens, à en juger par l'exemple donné par Léopold II, c'est un colonial belge qui aurait le plus de chance de réussir la conciliation souhaitée des appétits colonisateurs dans une entreprise solidaire de civilisation. En 1935, lors de l'entrée en guerre de l'Italie fasciste contre l'Abyssinie, Destrée revint à diverses reprises sur son « projet » de 1916 (*Soir* des 19 et 26 octobre et du 16 novembre 1935) allant, à la suite d'un entretien qu'il avait eu avec l'auteur de cette notice, rentrant de Naples et douloureusement ému par les embarquements de troupes auxquels il avait assisté, jusqu'à le minimiser pour le rendre plus acceptable et à proposer, en ordre subsidiaire, que les colonies africaines fussent du moins soumises désormais tout en demeurant « nationales », à des mesures d'internationalisation partielle analogues à celles qui régissent depuis l'acte de Berlin du 26 février 1885, révisé à Saint-Germain-en-Laye, les bassins conventionnels du Congo et du Niger.

Dès le 5 avril 1919, l'orateur anticolonialiste de 1908, rentrant d'Extrême-Orient par la voie océane, acceptait une place de conseiller au Conseil supérieur du Congo, institution léopoldienne fonctionnant à Bruxelles comme juridiction congolaise de cassation, en certaines matières, d'appel, en d'autres, et dont les principales attributions passeraient, en 1924, à la Cour de Cassation belge. Il y remplaçait Adolphe Max, promu vice-président. Sa carrière dans cette magistrature prit fin par sa démission offerte et acceptée à la veille de son accession au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-arts.

Les entreprises belges dans le centre africain apparaissaient désormais à Destrée sous un jour tout autre que celui sous lequel il les considérait en 1908 et si l'esthète qui dominait en

lui citait toujours à leur propos certain quatrain de J. M. de Hérédia sur la cupidité des *Conquistadores*, il faisait suivre cette citation quelque peu infamante d'une strophe moins âpre empruntée à l'*Invitation au Voyage* de Baudelaire et opposait, dans sa « tribune libre » du *Soir*, le 20 février 1924, à cette *auri sacra fames* des capitaines et routiers du poète parnassien, le désintéressement des appelés au voyage de la propagation de l'Évangile, exposant en ce moment leurs réalisations dans une salle du Palais d'Egmont.

La sollicitude du Roi Albert et de la Reine Élisabeth pour l'extension aux indigènes les plus déshérités de la Colonie des richesses de notre art de guérir ne l'avait pas moins ému. Cette sollicitude et ses accomplissements premiers, la création du *Foréami*, notamment, font l'objet de considérations enthousiastes dans les textes qu'il consacra à nos Souverains dans *Le Soir*, *Le Flambeau*, dans le bel ouvrage consacré au *Roi Albert*, à son initiative, en 1932 (Bruxelles, Buschmann et G. de Behogne) et dans sa plaidoirie en faveur de la création de l'Albertine (*Soir*, 28 mai 1935). Il n'attachera d'ailleurs pas moins d'importance au souci de la santé des enfances congolaises qui animait la Reine Astrid, proposant au lendemain du drame de Kusunacht la création d'une fondation destinée à poursuivre son œuvre.

Le 28 mars 1934, à l'occasion de la discussion du budget métropolitain des Colonies à la Chambre belge, Louis Piérard, membre socialiste de cette Chambre, ému par les renseignements qui lui avaient été fournis sur un auto-dafé de fétiches advenu dans l'Angola mais lui représenté comme affectant le patrimoine artistique des populations congolaises, attira l'attention de M. P. Tschoffen, ministre des Colonies du moment, sur la nécessité d'organiser la protection des arts indigènes du Congo, suggérant la création, à Léopoldville, d'un musée de la vie indigène et d'un office de vente des productions authentiques des artistes du cru ou, sinon, l'institution d'une Commission chargée d'élaborer les mesures de protection dont la nécessité devenait évidente. M. P. Charles, successeur cependant éphémère de M. Tschoffen à la tête du Département, put néanmoins contre-signer l'arrêté royal instituant la Commission (23 janvier 1935), signer l'arrêté ministériel en nommant le premier président, les premiers membres et le premier secrétaire et installer la Commission ainsi formée sous la présidence de Jules Destrée.

Sous cette présidence aussi aimable qu'autorisée, la Commission n'ignorant pas les difficultés d'ordre budgétaire qui retarderaient probablement la création du Musée et de l'Office artisanal souhaités et voulant aller au plus

pressé, s'attacha aussitôt à la préparation d'un décret sur la protection des sites, monuments et productions de l'art indigène au Congo belge et dans les territoires sous mandat. Destrée prit une part très active à l'élaboration d'un avant-projet qui servirait de point de départ aux approfondissements nécessaires et dirigea avec une autorité et une délicatesse égales les premières discussions qui suivirent. Il ne devait malheureusement pas voir l'aboutissement, en 1939 seulement, des efforts de la Commission conjugués avec ceux des juristes du Département.

Ceux qui ont pris part à ces travaux présidés par Destrée comme a fait l'auteur de cette notice ont pu se rendre compte de la généreuse ardeur avec laquelle il s'était voué à cette tâche nouvelle pour lui, sans doute, à certains points de vue, mais si bien dans la ligne de tout ce qu'avait été une vie de dévouement à la justice sociale et à la mise du Beau à la portée des humbles.

Dans l'éloge funèbre qui fut prononcé le 23 janvier 1936, en séance de la Commission, par son nouveau président, le gouverneur honoraire Postiaux, celui-ci put signaler aux membres qu'à la veille de sa mort le Président défunt avait encore fait demander au secrétaire Périer une documentation sur nos lettres congolaises à quoi il se proposait de consacrer quelques pages, sans doute, dans le *Soir*.

15 septembre 1951.

J. M. Jadot.

Références (indépendamment des ouvrages et articles de J. Destrée cités dans la corps de la notice). Archives communales de Marcinelle, registres de l'État civil. — *Arch. contemp.*, Syst. Keesing, 1892, p. 1. — *Mouvement géogr.*, 1907, p. 25. — E. Vandervelde, *Les derniers jours de l'État indépendant du Congo*, Paris-Mons, La Société nouvelle, 1909, *passim*. — H. Liebrecht, *Hist. de la Litt. belge*, Brux., Vanderlinden, 1910, p. 399. — *Bull. Off. du Congo belge*, 1919, p. 493 ; 1923, p. 55. — Un article de Jules Destrée, *Congo*, Brux., 1924, I, pp. 259-361. — Richard Dupierreux, *Jules Destrée*, Brux., Savoir et Beauté, 1924, *passim*. — Em. Cambier, *Jules Destrée*, Brux., Anc. Libr. Castaigne, 1921, *passim*, portraits. — Maria Biermé, *Jules Destrée*, Frameries, Union des Imprimeries, 1923, *passim* (préface d'H. Carton de Wiart, portrait par P. Paulus). — A. van Iseghem, *Les étapes de l'annexion du Congo*, Brux., Off. de Publicité, 1932, p. 94. — Goemans et Demeur, *Litt. franç. de Belg.*, Paris, Hatier, 1932, pp. 30, 70 et 71. — A. Vandenberghe, *Jules Destrée, l'avocat, le politique et l'esthète*, Paris-Brux., Libr. nation. d'art et d'hist., 1933, *passim* (préface de P. Painlevé, portrait par Opsomer). — A. Flament et P. Champagne, *Écrivains belges d'aujourd'hui*, Brux., Off. de Publicité, 1933, pp. 32 et suiv. — E. de Seyn, *Dict. biogr. des Sc. des Lettres et des Arts de Belg.*, Brux., 1935, I, p. 362. — Prix quinquennaux de Hainaut, Mons, Amis du Hainaut, 1935, *passim*. — *Trib. cong.*, 15 janvier 1936, p. 2. — H. Postiaux, Éloge funèbre de Jules Destrée, in : *Archiv. de la Commission pour la protection des arts et métiers congolais*, Min. des Colonies, Brux., 1936 (inédit). — *Almanach du Soir*, 1937, p. 207. — Ber-

lewi, *Portraits et masques*, Anvers, 1937, *ad vocem*. — Jean Delville, notice sur J. Destrée, in *Annuaire de l'Acad. royale de Belg.*, 1937, p. 101 (un portrait). — Richard Dupierreux, *Jules Destrée*, Paris-Brux., Ed. Labor, 1938, *passim*. — Durandal et Jean la Sambre, *Jules Destrée et Paul Pastur*, Charleroi, M. Bufquin des Essarts, 1938 (Préf. de F. André, portraits par A. Danse, P. Paulus et divers photographes). — G. Charlier, *Les lettres françaises de Belgique*, Brux., Renaiss. de Livre, 1938, p. 87. — G. Doutrepoint, *Hist. illus. de la Litt. franç. de Belg.*, Brux., Didier 1939, pp. 223, 316-318, 357, 364, 369, 371, 372, 377, 379. — C. Hanlet, *Les écrivains belges contemporains*, Liège, Dessain, 1946, I, pp. 90, 115, 318-324, 343, 355 ; II, pp. 868, 880, 962 (portrait. phot. p. 318). — F. Van Kalken, *Histoire de Belgique*, 3^e éd. Brux., Off. de Publicité, 1946, p. 493. — *Index biographique des Membres de l'Acad. roy. des Sc., des Lettres et des Beaux-arts*, Brux., 1948, p. 70. — J. M. Jadot, *Colonisation belge du Congo et l'art nègre*, Bull., I.R.C.B., Brux., XVII, 1946, I, pp. 248, 249, 251. — J. Magotte, *Mesure légale de protection des sites, monuments et productions de l'art indigène, Art nègre au Congo belge*, Brux., 1950, pp. 164 et suiv. — G. D. Périer, *Bilan historique de la Commission de protection des arts et métiers congolais, Art nègre au Congo belge*, Brux., 1950, p. 170.

DESWERT (*Gaston-Jean-Joseph-Isidore*), Officier de la Force publique (Schaerbeek, 7.12.1861-Bruxelles, 15.2.1918). Fils de Jean et de Ernaut, Barbe.

Engagé volontaire au 1^{er} régiment de Chasseurs à pied à l'âge de dix-sept ans, Deswert est nommé sergent le 13 octobre 1879. Promu officier le 6 mai 1886, il passe ensuite au régiment des Carabiniers où il devient lieutenant le 26 juin 1892. Il a près de trente-sept ans lorsqu'il demande à partir au Congo. Engagé au service de la Force publique, il part le 6 septembre 1898 avec le grade de capitaine et débarque à Boma après vingt jours de voyage. Désigné pour la Province orientale, il est l'un des premiers voyageurs à utiliser un convoi régulier du chemin de fer de Matadi au Stanley-Pool et de là gagne Stanleyville où il arrive le 6 novembre. En juillet 1899 il est envoyé à Avakubi et bientôt le commissaire général Malfeyt qui vient de remplacer Dhanis à la tête de la province le nomme chef de zone du Haut-Ituri. A l'expiration de son terme de service, il revient à Stanleyville et rentre définitivement en Belgique le 11 octobre 1901. Il est titulaire de la Croix militaire de 2^e classe et de l'Étoile de Service.

14 mars 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2513.

DETHIER (*Louis-Joseph-Ghislain*), Docteur en médecine (Incourt, 9.4.1879-Sandoa, 23.2.1915). Fils de Jean-Baptiste et de Lorge, Euphrasie; Époux de Lambillotte Marie.

Louis Dethier avait obtenu le diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements

à l'Université de Louvain le 12 juillet 1902. Il exerça d'abord comme médecin à Incourt et vint s'établir à Wulveringham-lez-Furnes après son mariage. Au début de l'année 1913, il résolut de partir à la Colonie et fut engagé en qualité de médecin de 2^e Classe le 15 février. Parti d'Anvers le 1^{er} mars, il arriva au Congo le 19 et fut envoyé dans le district du Lomami. Au début de la guerre mondiale, il fut affecté comme médecin au district de la Lulua et chargé en même temps des fonctions de juge suppléant près le tribunal de 1^{re} instance d'Élisabethville. Nature sensible et impressionnable, l'absence de nouvelles de son épouse qu'il adorait et qui était restée en Belgique occupée, le plongea dans un profond découragement. Cette dépression morale contre laquelle il ne trouva pas la force de réagir ébranla fortement et rapidement sa santé au point que c'est dans un état de complet abatement qu'il dut être hospitalisé à Sandoa en février 1915. Les soins dont il fut entouré et les distractions que ses amis s'efforcèrent de lui procurer ne parvinrent pas à atténuer l'angoisse qui l'étreignait au sujet de sa femme, dont il était sans nouvelles depuis de longs mois. Il mourut alors que rien ne faisait prévoir un dénouement aussi rapide.

20 mars 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 7295.

DETIENNE (*Achille-Edmond*), Sous-intendant (Saint-Gilles, Bruxelles, 21.1.1873-Bruxelles, 26.4.1919). Fils de Charles et de Crimmers, Joséphine.

Detienne qui, après ses études primaires, s'est initié à la comptabilité, est employé chez diverses firmes de Bruxelles avant de s'engager au service de l'État Indépendant du Congo. Admis en 1894 au grade de commis de 2^e classe, il part d'Anvers le 6 mai et, dès son arrivée en Afrique, au début de juin, est désigné pour le district de Matadi où il est attaché à l'important service des transports. Revenu malade à Boma en décembre 1894, il est nommé par la suite commis de 1^{re} classe et affecté au service de l'Intendance. Le 25 mai 1896, il est promu sous-intendant de 3^e classe et, en avril de l'année suivante, il rentre en Belgique, fin de terme. Après la reprise du Congo par la Belgique, Detienne entre au nouveau département des Colonies où il accède au grade de sous-chef de bureau. Il avait reçu l'Étoile de service.

13 mars 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1328.

DETRY (*Arthur-Warmier-Joseph*), Procureur du Roi, homme de lettres (Verviers, 10.5.1871-

Le Havre, 6.11.1918). Fils de Bernard-Warnier et de Marie-Catherine Toussaint.

Ses études primaires, humanitaires et universitaires achevées, Arthur Detry entra comme stagiaire au Barreau de Liège en 1895. Il fut inscrit au tableau de l'ordre en 1898 et y resta jusqu'en 1905. Il avait été, durant ses dernières années de barreau, mêlé à la politique libérale de son arrondissement : elle ne lui avait pas réussi et l'avait au contraire grevé de lourdes obligations. Il sollicita, pour s'aider à se libérer, des fonctions judiciaires au Congo dont le Parlement belge s'appropriait à voter la reprise par la Belgique et les obtint. Parti d'Anvers le 9 mai 1907, il fut successivement attaché aux parquets de Coquilhatville (avec résidence, notamment, à Nouvelle-Anvers) et de Boma et au Parquet Général, en qualité de secrétaire-docteur en droit. Dès le 10 novembre 1909, le Ministre des Colonies Renkin soumettait à la signature du Roi le Décret le nommant Procureur d'État près le Tribunal de 1^{re} Instance de Stanleyville.

Le nom d'Arthur Detry fut mêlé, en décembre 1911, au débat provoqué à la Chambre belge des Représentants par un projet de loi signé Vandervelde, Royer et J. Wauters, tendant à décider une enquête parlementaire au Congo sur les incidents provoqués là-bas par une mauvaise plaisanterie, taxée de manifestation maçonnique par une partie de l'opinion et appréciée par les autorités locales en termes qui offusquaient les auteurs du projet. On s'étonnait notamment de ce que le dossier dit « de la procession » n'eût pas été soumis au Procureur Detry, compétent ratione loci. Renkin assura que si l'on avait attendu le retour à Bruxelles du magistrat intéressé pour lui communiquer le dossier, cela n'impliquait en rien manque de confiance en son impartialité, mais uniquement respect d'une opportunité.

Dès 1910, Detry avait publié une *Contribution à la réforme du droit criminel congolais*. Il profita de ce congé de 1912 où il put étudier à loisir le dossier auquel s'était intéressé le Parlement, pour publier *A Stanleyville* (un vol. de 224 pages in-16, Bruxelles, Lebègue, Liège, la Meuse). Cet ouvrage comprenait une série de « choses vues », sur les blancs, et les noirs en symbiose coloniale, quatre études sur la femme en Afrique, une étude sur le droit coutumier des Arabisés établis aux portes de Stanleyville principalement et, enfin, deux études de médecine légale et de police scientifique.

Par cette œuvre qu'il voulait « purement documentaire, ne cherchant ni l'éclat de la forme, ni la splendeur des métaphores, mais uniquement la précise notation des faits », Detry a réellement rendu au Pays et à sa colonie le service qu'il souhaitait ouvertement leur rendre. Il obtint de surcroît d'aimables atten-

tions de la critique et de l'histoire de nos lettres.

A Stanleyville paru, Arthur Detry, malgré la maladie qui le marquait déjà, repartit pour l'Afrique le 14 septembre 1912. Il n'y renoncera que dans le courant de 1918, pour chercher en Europe une guérison que cette Afrique n'osait plus lui promettre. Réfugié au Havre, il y mourut le six novembre 1918.

De son union avec Angèle-Philippine-Marie-Jeanne Halkin, à qui *A Stanleyville* fut tendrement dédié, Detry avait eu un fils, Georges-Arthur, qui servit son pays en 1914-1918, fut fait officier aux tranchées et allait devenir un journaliste de classe. Gendre de Roland de Marès, G. A. Detry collabora au *Temps* et à la *Gazette de Lausanne*. Il mourut lui-même à Bruxelles en août 1939.

28 juin 1951.

J. M. Jadot.

Mouvement géogr., Brux., 1911, p. 645. — *Ibid.*, 1912, p. 402. — *Expansion belge*, 1912, p. 536. — *Trib. cong.*, 14 septembre 1912, p. 1 ; 21 novembre 1918, p. 1. — *Bull. des Vétérans colon.*, Brux., novembre 1939, p. 8. — G. D. Périer, *Petite Histoire des Lettres coloniales de Belgique*, Brux., Off. de Publicité, 2^e éd. 1944, p. 42. — Camille Hanlet, *Les écrivains belges contemporains*, Liège, H. Dessain, 1946, t. II, p. 1121. — Archives de l'État civil du Havre (Seine-Inférieure, France). — Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.

DETTWEILER (*Louis*), Sous-officier (Kerprich-aux-Bois, Lorraine, 7.12.1871-Bangala, 19.1.1898). Fils de Louis et de Burr, Charlotte.

Dettweiler, après quatre années de préparation dans des écoles pour sous-officiers, entre en service au 97^e régiment de ligne allemand le 15 octobre 1890. Nommé sous-officier le 1^{er} juin 1891, il est licencié en avril 1895 et va s'établir à Paris où il exerce la profession de comptable dans une maison de commerce. Deux ans plus tard, il se présente à l'État Indépendant du Congo qui l'engage le 6 juin 1897 en qualité de sous-officier de la Force publique et il débarque à Boma le 2 juillet. Désigné pour rejoindre, dans l'Uele, l'expédition Chaltin qui vient de prendre Redjaf aux Derviches, il quitte Boma le 8 juillet et, après avoir été retenu pendant quelque temps à Léopoldville, il s'embarque sur le steamer « *Ville d'Anvers* » qui doit le conduire vers l'Est mais il succombe à bord, à quatre kilomètres environ en amont du poste de Bangala.

15 mars 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 2058.

DEVADDER (*Guillaume - Marie - Henri*), Klerk 2de klasse (Schaeerbeek, 29.1.1872-Batterre, 20.10.1895).

Na het beëindigen zijner studies werd hij in

de hoedanigheid van klerk 2de klasse voor de diensten van de Onafhankelijke Congostaat aangeworven. Zijn koloniale loopbaan zou echter in zeer ongelukkige omstandigheden een einde nemen. Op 20 October 1895, toen hij 23 jaar oud was, werd hij samen met nog andere landgenoten, door de Budja, inlandse volksstam die zich hardnekkig tegen iedere Europese indringing verzette, vermoord. Onder de andere slachtoffers dienen vermeld: Bucquoy, Liebrechts, Louis (broeder van kolonel Liebrechts Karel), Bodart, Ceulemans, Gijssens, Kessels en Rans.

6 Juli 1951.
A. Verlinden.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation,
blz. 209.

DEVENYNS (*Theophile-Joseph*), Werkopzichter (Lapscheure, 7.8.1867-Matadi, 15.8.1901) Zoon van Pierre en van Huys, Rosalie.

Op 19 October 1882 werd hij bij het 4^{de} linieregiment aangeworven. Gedurende zijn verblijf bij deze eenheid, werd hij op 26 September 1883 en op 18 November 1886 respectievelijk tot korporaal en tot wachtmeester benoemd. Op 30 September 1891 nam hij ontslag bij het leger en tot in 1895 was hij als werkopzichter werkzaam bij de ondernemer Merckx.

Op 6 November 1895 werd hij als sergeant bij de Weermacht aangeworven. Aan boord van de s/s *Léopoldville* verliet hij nog dezelfde dag de haven van Antwerpen met bestemming naar de Onafhankelijke Congostaat. Bij zijn aankomst te Boma werd hij op 2 December 1895 voor de batterij aangesteld. Op 22 Februari 1897 werd hij aan het district van de Stanley-Pool verbonden. Vervolgens werd hij op 1 Juli 1897 en op 1 Februari 1898 respectievelijk tot sergeant-majoor en tot onder-intendant 3^{de} klasse bevorderd. Hij keerde op 23 September 1898, aan boord van de s/s *Bruxellesville*, met verlof naar België terug.

Na een verblijf van ongeveer zes maanden alhier keerde hij op 6 Maart 1899 voor de tweede maal naar Afrika terug. Enkele dagen na zijn aankomst te Boma, zijnde op 29 Maart 1899, werd hij opnieuw voor de Stanley-Pool aangewezen. Vervolgens werd hij op 27 Augustus 1900 tot werkopzichter benoemd en op 26 Maart daarop werd hij aan het district van Matadi verbonden. Hij overleed te Matadi, ingevolge hematurie.

20 Maart 1950.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 1569.

DEVERS (*Arthur-Camut-Jean-Albert*), Officier bij de Weermacht van de Onafhankelijke

Congostaat (Brugge, 25.1.1858-Parijs, 26.2.1930). Zoon van Albert en van Baetens, Ursule.

Op 3 November 1875 werd Devers Arthur tot de Militaire School toegelaten; hij beëindigde met vrucht de studiën dezer instelling. Op 16 November 1886 werd hij tot luitenant benoemd en voor het 5^{de} linieregiment aangewezen. Vervolgens werd hij op 26 Juni 1893 tot tweede kapitein 1^{ste} klasse benoemd. Door de kolonie ten zeerste aangetrokken trad hij op 6 Maart 1894, in de hoedanigheid van kapitein-commandant 2^{de} klasse, in dienst van de Weermacht. Enkele dagen na zijn aankomst te Boma, zijnde op 2 April 1894, werd hij voor de Opper-Uele aangesteld. Ingevolge de vermindering van de effectieven van de Uele werd hij op 20 April 1895 naar Bomu-Ubangi overgeplaatst. Bij zijn aankomst aldaar werd hij tot adjunct aangesteld van de bevelhebber der zone van de Yakoma. Op 16 April 1896 werd hij tijdelijk aangesteld om de functies van bestuurder der verdedigingswerken uit te oefenen. Hij werd op 1 October daarop tot kapitein-commandant 1^{ste} klasse bevorderd. Bovendien werd hij met de repatriëring van de Zanzibaristen en van de Abessiniërs belast. Op 23 Juni 1897 keerde hij naar België terug. Bij zijn aankomst alhier nam hij opnieuw dienst in het Belgisch Leger.

Voor bewezen diensten aan België en aan de Onafhankelijke Congostaat werden hem de volgende eervolle onderscheidingen en eretekens uitgereikt:

Dienstster, Ridder in de Leopoldsorde, Militair Kruis 1^{ste} klasse, Herinneringsmedaille van de Oorlog 1914-1918, Herinneringsmedaille der Regering van Z. M. Leopold II, Officier in de Kroonorde.

20 April 1950.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 1270. — *Belg. colon.*, 1896, blz. 534.

DEVOS (*Henri-Adolphe*), Officier de la Force publique, Directeur de société (Schaerbeek, 26.2.1873-Id. 7.8.1937). Fils de Martin et de De Moor, Jeanne-Louise, époux de Manette, Fanny.

Après l'École des Pupilles où il était entré le 10 novembre 1884, Devos passait au 14^e régiment de ligne, y était promu caporal le 17 août 1889 et sergent le 5 janvier 1892. Intéressé par l'œuvre congolaise, il prit un premier contact avec elle en passant quatre mois dans les bureaux du département de l'Intérieur de l'État Indépendant du Congo à Bruxelles, puis demanda à partir, lui aussi, comme sergent de la Force publique. Embarqué à Anvers sur le *Coomassie* le 10 janvier 1895, il fut désigné le 7 février pour le camp de Nyongo. Il quitta aussitôt

Boma, passa par Lemba le 17 février et arriva à Nyongo le 23 avril. Un peu plus tard, il était rappelé à Boma pour apprendre qu'il était envoyé en mission au poste de Tshoa-Lovo. Sa mission terminée, il revint à Boma où il fut désigné pour la colonie scolaire de Nouvelle-Anvers, le 21 septembre 1895. C'est à Nouvelle-Anvers qu'il conquiert ses galons de 1^{er} sergent (1^{er} janvier 1896), de sergent-major (25 mai 1896), d'adjudant (1^{er} mars 1897) et de sous-lieutenant (1^{er} avril 1897). Son terme achevé, il s'embarqua à Boma le 21 décembre 1898 pour rentrer en Belgique le 10 janvier 1899. Il ne repartit plus pour le service de l'État, mais se rendit en Afrique en 1910 comme directeur de la Société Agricole du Mayumbe à laquelle il s'intéressa pendant plusieurs années.

Il était titulaire de l'Étoile de service.

20 septembre 1951.
M. Coosemans.

DEVROYE (*Raymond-Émile-Thierry*), Comptable (Tirlemont, 1.7.1863-id. 10.9.1938).

En octobre 1896, il part pour l'Afrique, engagé comme comptable à la Compagnie du Chemin de fer du Congo ; il fait ses débuts à Songololo, adjoint à l'ingénieur Ricidivi. A mesure que le rail progresse, Devroye le suit ; on le trouve bientôt au poste du km 135, puis à Kimpese ; quand est installé à Matadi le service de la comptabilité et du contrôle des travailleurs employés par la Compagnie, Devroye est chargé de la direction de ce service et on le voit rayonner dans toute la région voisine pour assurer le paiement du personnel, formé d'indigènes sierra-léonais, accra, sénégalais. Lorsque, le dernier tronçon du rail posé, a lieu l'inauguration officielle de la ligne, Devroye contribue pour une large part à l'organisation des fêtes données en cette circonstance.

Il était devenu au bout de deux ans un vrai colonial et il souhaitait, parmi ses compatriotes travaillant à une œuvre commune si ardue mais si belle, voir se raffermir la solidarité nationale ; avec quelques amis dévoués, Cerf, Douffet, Debavay, Goettinck, Lefèvre, il fonda dans ce but d'union, en 1897, une feuille locale, *Le Petit Congolais*, premier journal paru au Congo et tiré à 150 exemplaires. Cet hebdomadaire, dont il devint le rédacteur en chef, avait aussi un but philanthropique ; les bénéfices de la vente étaient consacrés aux secours à donner aux familles nécessiteuses des agents décédés en Afrique.

Cependant, le climat agissait de façon pernicieuse sur la santé de Devroye qui souffrit bientôt sérieusement de troubles cardiaques. Après deux ans de séjour, il dut rentrer en Belgique. Toujours enthousiaste pourtant des choses

congolaises, il se consacra à Tirlemont à la propagande coloniale, secondé il est vrai par la grande industrie tirlemontoise et par l'administration communale. Avec une infatigable ardeur et un dévouement agissant, il fonda la section régionale des Journées coloniales qui compta bientôt parmi les plus actives du pays : expositions, conférences, études coloniales furent organisées à son initiative à Tirlemont. Grâce à lui, une Bourse du Travail y fut créée pour procurer à la jeunesse des emplois à la Colonie et du travail aux anciens coloniaux. L'activité de Devroye s'étendait bientôt au-delà de Tirlemont ; il devint administrateur des Journées coloniales de Belgique. Il mourut à 75 ans dans sa ville natale qui est encore aujourd'hui, peut-être grâce à lui, un des principaux centres de propagande coloniale en Belgique.

Il était chevalier de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre de Léopold II et porteur de la Médaille des Vétérans coloniaux.

10 février 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., septembre 1935, pp. 10-11 ; octobre 1938, p. 15. — *Trib. cong.*, 15 septembre 1938, p. 2.

DEWALQUE (*Antoine-Jean-Henri-Joseph-Marie*), Agent commercial (Stavelot, 26.6.1869-Lie-Upoto, 23.12.1898). Fils d'un professeur de l'athénée de Mons.

Il cherche en France une situation et travaille, de 1889 à 1895, dans les bureaux d'un architecte de Reims. Mais n'entrevoiant aucun avenir dans cet emploi, il décide de tourner vers l'Afrique ses aspirations et s'engage à la S.A.B. comme agent commercial. Il s'embarque le 7 janvier 1896 ; il débute comme adjoint à Stanleyville, puis est envoyé à Mpimu-Lie, près d'Upoto. Malgré de multiples accrocs à sa santé qui ne supporte guère le climat, il se montre agent consciencieux et débrouillard, est très estimé de ses chefs et voit ses appointements fortement majorés le 1^{er} avril 1898.

En décembre de cette année, il est atteint d'hématurie grave ; malgré les soins attentifs des deux médecins de l'État, les Drs Vuylsteke et Caravaggi, il succombe à la maladie.

5 mars 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1899, p. 81. — *Arch. de la S.A.B*

DEWATINES (*Julien-Dominique-Gérard*), Officier de la Force publique, administrateur territorial principal (Liège, 8.2.1874-Lokandu, 16.2.1928). Fils d'Henri-Joseph et de Borghans, Jeanne-Lucie ; époux de Dee, Rosie.

Engagé au 11^e régiment de ligne le 6 octobre

1890 et nommé sergent-fourrier le 17 avril 1896, Dewatines quitta l'armée métropolitaine pour signer un contrat à l'État Indépendant du Congo comme sergent de la Force publique. Il partit d'Anvers à bord de l'*Albertville* le 6 juillet 1896 et fut désigné à son arrivée au Congo, pour être attaché au camp de Zambi. Promu premier sergent le 1^{er} juillet 1897 et sous-lieutenant le 1^{er} juillet 1898, il achevait son premier terme en 1899 et s'embarquait à Boma le 29 mai à destination de la Belgique.

Son deuxième départ date du 16 novembre 1899. Le 14 décembre, à Boma, il apprit sa désignation pour la Province Orientale; arrivé à Stanleyville, il fut dirigé sur Ponthierville, qu'il atteignit le 29 janvier 1900 pour y commander la Compagnie de la Force publique. Obligé par raison de santé à rentrer à Stanleyville le 27 août 1901, il vit son état s'aggraver et dut se résoudre à descendre vers la côte, le 31 août, pour rejoindre Boma le 4 octobre et s'y embarquer pour l'Europe. Il venait d'obtenir le grade de lieutenant. Il resta en Belgique pendant un an et partit pour la 3^e fois le 23 octobre 1902. A Boma, le 12 novembre, il reçut avis de sa désignation pour le secteur de la Ruzizi-Kivu; quittant Boma le 20, il atteignit Uvira le 27 février 1903 et fut attaché au poste de Luvingi. Rappelé à Uvira, il se vit désigné le 10 mai 1903 pour le poste de Kalembe-Lembe qu'il aménagea complètement; il fut nommé chef du secteur de Kalembe-Lembe le 1^{er} janvier 1905. Six mois plus tard, son troisième terme prenait fin; il descendait vers Boma et s'embarquait le 10 octobre suivant.

A son quatrième terme, commencé au départ d'Anvers le 13 décembre 1906, il fut encore attaché à la Province Orientale et séjourna dans la zone de Ponthierville comme chef de secteur de 2^e classe jusqu'à la fin de son contrat. Le 30 novembre 1909, il quittait Boma pour rentrer en congé. Mais l'Afrique le tenait si fort qu'il partit encore le 18 juin 1910 sur le *Mandingo* à destination de la Province Orientale, secteur de la Lova. On lui confia le commandement du poste de Lova qu'il développa considérablement. Le 15 novembre 1911, il était nommé chef de secteur de 1^{re} classe et Administrateur Principal. Descendu à Boma, à la fin de son engagement, le 27 juin 1913, il revint en congé, très malade, et dut même demander une prolongation de son séjour en Belgique. Il obtint sa mise à la retraite avec le grade d'Administrateur Principal.

Cependant, nullement découragé par les défaillances de sa santé, il partit pour la 5^e fois le 12 mars 1914, avec sa femme, d'origine anglaise, pour le compte d'une compagnie commerciale installée à Lokandu. Il devait mourir dans cette Province Orientale où il avait dépensé le meilleur de ses forces pendant trente-et-un ans; il suc-

comba à Lokandu le 16 février 1928, précédé par sa femme, morte à Kindu le 20 avril 1927.

Dewatines était chevalier de l'Ordre Royal du Lion et décoré de l'Étoile de service en or avec raie.

22 novembre 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 15 juillet 1928, p. 3.

DEZUTTER (*Jean-Victor-Arthur*), Contrôleur des finances (Bruxelles, 3.12.1873-Bruxelles, 25.9.1935). Fils d'Emmanuel et de Van Holen, Catherine.

Après de bonnes études primaires, complétées par une spécialisation dans le domaine de la comptabilité, de la dactylographie et des langues étrangères, il occupe, à partir de 1889, des emplois de bureau, notamment ceux de comptable et de chef-comptable, dans différentes maisons de commerce.

Il s'engage, le 31 août 1899, en qualité de commis de 2^e classe, au service de l'État Indépendant du Congo. Après un séjour d'un an, à Boma (Secrétariat Général), il rentre en Belgique pour raison de santé. Il retourne au Congo; le 19 septembre 1901, comme commis de 1^{re} classe; il est nommé sous-intendant de 3^e classe, le 30 juin 1902. Son terme est abrégé pour cause de maladie; il quitte Boma le 12 mars 1903.

Après plusieurs années passées en Belgique, il retourne en Afrique en qualité de vérificateur des impôts, de 2^e classe. Il s'embarque à Southampton, le 4 novembre 1911, à destination du Katanga, via le Cap. Il est attaché au bureau de la recette d'Élisabethville; il exerce ensuite les fonctions de receveur des impôts à Sakania. Il quitte le territoire de la Colonie, le 23 novembre 1913.

Au cours de son quatrième terme (du 11 mai 1914 au 20 octobre 1917), il est désigné pour Kabinda, en qualité de contrôleur des impôts. Il est nommé receveur des impôts de 1^{re} classe, le 1^{er} juillet 1915, contrôleur des impôts de 2^e classe le 1^{er} juillet 1917.

Il revient à Boma le 7 mai 1918 et est attaché à la province de l'Équateur. Son séjour est de courte durée; il rentre en congé anticipé pour motif de santé, le 4 septembre 1918.

Revenu en Afrique, le 8 mars 1919, il rejoint le district du Sankuru (Congo-Kasai). Après avoir été nommé contrôleur des finances de 1^{re} classe, il est désigné pour exercer les fonctions de chef du service provincial des finances. Son terme expire le 28 mars 1922.

Au cours de son septième séjour (du 11 novembre 1922 au 27 janvier 1926), il est chargé de l'inspection permanente du régime fiscal et comptable du Haut-Luapula et de la Lulua.

Rembarqué à Anvers, le 24 juillet 1926, il est attaché à la direction provinciale des finances, à Stanleyville. Il rentre définitivement le 25 février 1927.

Il était chevalier de l'Ordre Royal du Lion, chevalier de l'Ordre de la Couronne, décoré de l'Étoile de Service en or à deux raies.

15 novembre 1951.
Eug. Seyde.

DIDERRICH (*Norbert*), Ingénieur du Génie civil des Arts et Manufactures et des Mines (Vielsalm, 26.4.1867-Bruxelles, 23.4.1925). Fils de Jean-Pierre et de Denis, Thérèse.

A sa sortie de l'Université de Louvain, il exerce les fonctions d'ingénieur aux mines de Stouvemont, puis à la Société des Chemins de fer vicinaux. Il est ensuite chargé du cours de géologie appliquée à l'agriculture, à l'École agricole de l'État, à Carlsbourg. Engagé par la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C.C.C.I.) en qualité de géologue adjoint à la mission chargée de l'exploration du Katanga, sous la direction d'Alexandre Delcommune, il s'embarque à Flessingue, le 3 juillet 1890, à bord du s/s « *Adolphe Woerman* » et rejoint à Matadi, les autres membres de l'expédition.

Il fait partie de l'avant-garde, dirigée par le lieutenant suédois Hakansson, jusqu'au Stanley-Pool.

Il quitte Kinshasa, le 17 octobre, à bord du sw « *Ville de Bruxelles* », avec ses compagnons et atteint Bena Kamba, point extrême de la navigation sur le Lualaba, où il tombe assez gravement malade. Il réagit vaillamment et, malgré les dures fatigues du voyage, il se rétablit à Gandu (résidence de Gongo Lutete). Ce parcours de 3 mois sur le fleuve, où se rencontrent les trois groupes de rapides : Lisambi, N'Donga et Kilambi, fut particulièrement périlleux. A. Delcommune, le chef de l'expédition, manqua d'y périr et l'allège d'acier « *Albert Thys* » s'échoua sur les roches et sombra. Deux membres de l'expédition, de Roest et Protsch, vaincus par le climat et ces premières épreuves doivent être évacués vers les Falls, via Nyangwe et Kasongo, pour être rapatriés.

Diderrich et ses compagnons trouvent auprès du chef Batetela, Gongo-Lutete et de son suzerain, Rachid, neveu de Tippo-Tip, une aide considérable pour l'organisation de leur caravane et le recrutement de leurs porteurs.

Dès le 18 mai, ils se dirigent vers Lupungu, Mona-Goia et Kilemba, résidence du chef Kasongo-Kalombo. Diderrich explore la région avec Hakansson et 22 soldats et, au cours de ses randonnées, à trois journées de marche de cette localité, il est attaqué par de nombreux indigènes Bienos, trafiquants négriers de Bihé

(Angola) et des guerriers Baluba de Cimbo (frère de Kasongo-Kalombo) ; il demeure assiégé toute une nuit. Afin de poursuivre sa mission, il reçoit le renfort du D^r Briart, avec une escorte militaire, mais ce dernier est blessé et Delcommune lui-même doit se porter au secours de ses adjoints.

Ainsi engagée, l'expédition est amenée à attaquer et à occuper le village de Bohia, résidence de Cimbo. Sakitoto, l'un des principaux chefs Bienos, est tué au combat et plusieurs centaines d'esclaves sont libérés. Les recherches effectuées par Diderrich pour découvrir le cinabre signalé par Cameron dans cette contrée, n'aboutissent pas. A. Delcommune note à ce sujet, en parlant du célèbre explorateur : « Ce » voyageur avait pris pour du minerai de mer » cure l'ocre carmin dont se servaient les » ministres et notables de Kasongo-Kalombo ».

La mission arrive à Kayombe, après avoir contourné le lac Kisale, et séjourné au village de Kikondja jusqu'au 30 août. Dans cette région, Diderrich explore les massifs de gneiss et de quartzite des monts Kibonzi, d'une altitude de 855 mètres auxquels sera donné le nom de Hakansson, en souvenir du valeureux officier. C'est dans cette soirée du 30 août que Diderrich et ses compagnons apprennent la terrible nouvelle du massacre du lieutenant Hakansson et de toute l'arrière-garde par les pillards Baluba de Kikondja. Sur la Lovoï, à 25 km de distance, ils demeurent impuissants à châtier les lâches agresseurs qui se sont enfuis, après avoir jeté le corps du courageux officier dans les eaux du Kisale. Presque aussitôt d'ailleurs ils sont, à leur tour, menacés par des bandes de Baluba hostiles, avides de s'emparer des marchandises qu'ils transportent. Au cours d'un engagement, le propre frère de Kikondja, guide de l'expédition, est abattu, à l'instant où il tentait de s'enfuir traîtreusement. La caravane se défend courageusement et parvient à franchir le Lualaba, en s'emparant de 5 canots indigènes.

Après avoir échappé à ces dangers, l'expédition entame la traversée des monts Kibara, région escarpée et désertique que Diderrich prospecte. La fatigue de la marche en montagne et la faim déciment fortement soldats et porteurs. Les explorateurs parcourent ensuite les plaines de la Lufira et atteignent, le 6 octobre 1891, Bunkeya, résidence de Msiri, le roi cruel, qui tyrannise les populations du Katanga.

C'est là que Diderrich prend contact avec les membres de la mission Le Marinel qui a fondé le poste de Lofoi, sis à deux jours de marche de la capitale de Msiri, où résident le lieutenant Legat et son adjoint Verdick.

Pendant que l'expédition se reforme, Diderrich, accompagné du sergent Cassart et d'une escorte

de 40 soldats, explore le cours de la Lofoi et pénètre dans le profond couloir rocheux des Kundelungu, large de 50 m et dont la hauteur en atteint 200. Il y est assiégé par des indigènes qui de là-haut l'attaquent à coups de quartiers de roc qu'ils précipitent dans la faille. Durant toute une journée, les explorateurs sont obligés de se terrer et c'est miracle qu'aucun d'eux ne soit tué.

Poursuivant son itinéraire vers N'Tenke, Diderrich étudie les eaux thermales et les salines de la région. Il visite les mines de Kabali.

L'expédition quitte N'Tenke le 11 décembre, en direction du Lualaba, dans le but de descendre ce fleuve et de l'explorer. La marche vers le fleuve est désastreuse ; pendant neuf jours, la famine ne cesse d'assaillir blancs et noirs, réduisant considérablement l'effectif. Les désertions nombreuses l'amenuisent encore. La traite, les exactions de Msiri, la guerre civile minant les populations autochtones avaient vidé la région et gravement compromis l'agriculture.

Le Lualaba est atteint au village de Musima, localité où Diderrich et ses compagnons s'installent pour construire une flottille composée de 27 canots et d'un boat de gros tonnage. Le 27 janvier 1892, après deux mois et demi d'incessants efforts dans des conditions particulièrement ardues car les vivres restent rares, le personnel, réduit de plus de moitié, réussit avec un outillage presque inexistant à mettre les embarcations à flot. La navigation s'avère des plus difficiles. Le lac Kiniati est découvert. L'expédition tente de franchir le couloir Nzilo (Chutes Delcommune), gorge rocheuse ayant par endroit plus de 300 mètres de profondeur. A trois reprises, Diderrich manque de se noyer. Force est de traîner les canots le long des rives, parfois jusqu'à 10 km de distance du fleuve ; et, lorsque l'infranchissable gorge creusée dans les monts Kizika-Luelo est atteinte, après avoir parcouru en un mois et demi quelque 16 km, Diderrich et Delcommune, qui ont reconnu les abords de cet énorme obstacle naturel, conviennent, avec leurs compagnons d'abandonner définitivement l'entreprise, de se replier sur Bunkeya et de prendre pour objectif la reconnaissance de la Lukuga et de la section du Lualaba voisine de leur confluent. Leur tentative avait pris 6 mois d'efforts inouïs.

Diderrich est de retour à Bunkeya le 8 juin 1892. Il gagne Lofoi et y rencontre le géologue Cornet et le Dr Amerlinck qui appartiennent à la mission Bia. Il apprend la fin tragique du lieutenant Bodson et du roi Msiri et est informé que le capitaine Jacques, son ami d'enfance, est en danger face aux Arabes à Albertville. Il s'offre aussitôt pour porter secours à ce dernier.

Au début de juillet, l'expédition longe la chaîne des Kundelungu, franchissant le Luapula à sa

sortie du Moero, et traverse les Marungu, pour atteindre le Tanganika le 18 août 1892.

Diderrich, adjoint au capitaine Joubert, attaque courageusement le boma arabe pendant 12 heures, mais la défaillance des troupes au moment de l'assaut décisif compromet la victoire.

Jacques, dans l'une de ses lettres, dépeint sa conduite courageuse et écrit : « ...Norbert s'est » battu vaillamment à mes côtés, et je suis » heureux de pouvoir crier bien haut : C'est un » brave ».

Diderrich demeure à Albertville jusqu'au 15 septembre.

Il est chargé par Delcommune de relever le cours de la Lukuga, déversoir du Tanganika, d'en étudier les rapides et les chutes, en vue d'une canalisation éventuelle de la rivière, et de prospecter la région, sous l'angle d'un projet de construction d'un chemin de fer. Il procède à l'étude géologique des terrains situés entre la Lukuga et le mont Rumbi, dont il établit l'altitude (1720 m).

L'expédition quitte Mpala le 6 octobre 1892 se détournant vers le Sud pour éviter entre Mpala et la Lukuga la région désertique où règne la famine, gagne le grand village baluba de Kasanga et, poussant vers le Nord-Ouest, atteint la Lukuga au village de Makalumbi, point extrême touché par Thompson et qui n'avait plus été dépassé vers l'Ouest. La caravane trouve ce lieu occupé par un poste arabe, mais passe sans coup férir, puis, suivant la rive gauche de la Lukuga, rejoint le confluent de celle-ci et du Congo. Ayant l'intention de remonter le fleuve (Lualaba) jusqu'au point traversé lors de leur arrivée au lac Kisale, Diderrich et ses compagnons l'entreprennent, sur une distance de 100 km. jusqu'à Ankoro, à l'endroit où le Lualaba et le Luapula se réunissent. Mais les fatigues des gens de leur escorte, dont la période de service était expirée depuis plusieurs mois, les obligent à abandonner ce projet. L'expédition redescend jusqu'au confluent de la Lukuga et se dirigeant vers l'Ouest, atteint le Lomami, un peu en amont de son confluent avec la Lukasi ; longeant la rive gauche de ce cours d'eau, elle arrive le 19 décembre 1892 à Gongo Lutete d'où elle était partie, le 18 mai 1891.

Les explorateurs quittent cette localité le 26 décembre, gagnant Lusambo, via Pania-Mutombo, le 7 janvier. Ils y rencontrent Francqui, Cornet et Derscheid. Les membres des deux missions descendent le Sankuru en pirogues jusqu'à Ikunga et s'y embarquent à bord du *Princesse Clémentine* qui les conduit à Kinshasa, le 5 février 1893.

Diderrich et les membres de l'expédition sont accueillis et fêtés à Lisbonne, le 8 avril ; ils y

rencontrent notamment Cameron. Ils sont reçus à Bruxelles, en grande pompe, le 16 avril 1893. Les résultats acquis dans le domaine géographique, dont la reconnaissance de la Lukuga comme déversoir du Tanganika et le relevé du cours véritable du Lualaba, étaient des plus importants. Durant ce long voyage, Diderrich n'avait cessé de se consacrer, avec toute la conscience possible, à l'étude de la nature du sol du Katanga, tout en partageant avec ses compagnons les fatigues excessives d'une expédition qui compte parmi les plus longues et les plus dangereuses, tantôt dirigeant quelque reconnaissance, tantôt chassant pour ravitailler soldats et porteurs affamés ou, bien encore conduisant les travaux des équipes, dans les circonstances les plus rudes. Ses rapports fourmillent de renseignements nouveaux.

Pendant son séjour en Europe, il expose à la Société Royale Belge de géographie à Bruxelles les recherches et les découvertes faites durant son passage au Katanga. Il collabore activement à l'organisation de l'Exposition congolaise et spécialement à l'aménagement du village nègre où le public pourra voir les représentants des tribus Bangala, Basoko et autres.

Entre-temps, l'administration du Service agricole de l'E.I.C., dont le personnel et les tâches allaient croissants, nécessitait une coordination et une direction. M. N. Arnold, qui à Bruxelles avait été appelé par M. Droogmans, Chef du Département des Finances, pour être mis à la tête de cette entreprise, crée à Boma la Direction de l'Industrie et de l'Agriculture et charge Diderrich d'assumer les hautes fonctions de Directeur, dès le 15 juillet 1894. Celui-ci arrive à Boma le 13 septembre 1894. Il est chargé de l'inspection des plantations de l'État, et de la création des postes forestiers du Mayumbe; il doit étudier tout spécialement l'exploitation rationnelle des riches essences de cette région, tâche difficile, dont il s'acquitte à merveille.

Envoyé, ensuite, en mission dans le Haut-Congo, du 26 janvier au 30 septembre 1897, il rentre en Belgique, le 24 novembre 1897.

En mission spéciale pour le compte de l'E.I.C. Diderrich repart le 2 juillet 1898 et rentre en Belgique le 12 février 1899, ayant le rang de Directeur Général. Au cours de cette période, il dirige et organise les travaux de construction du chemin de fer du Mayumbe.

Diderrich retourne encore à plusieurs reprises à la colonie, de 1903 à 1911, en qualité d'Administrateur des sociétés Urselia (concessions de la famille d'Ursel) et de la Société Agricole du Mayumbe.

Au cours de ces différents séjours en Afrique, tout en poursuivant l'extension de plusieurs cultures, Diderrich étudie certains végétaux, dont le « *Sarcocephalus Diderrichii* ».

En 1908, dès la constitution du Conseil colonial, la Chambre appelle Diderrich à en faire partie, et, ne cessant de lui manifester sa confiance, à l'expiration de chacun de ses mandats, le réélit jusqu'à sa mort.

Diderrich prend une part active aux travaux du Conseil et notamment, lorsqu'en 1910, le Gouvernement entreprend la transformation radicale du régime politique, économique et financier du Congo. C'est à lui que l'on doit un rapport des plus intéressants sur le décret du 2 mai 1910, réorganisant le régime des chefferies et sous-chefferies indigènes, ainsi que de remarquables interventions sur les actes de cession et concessions de terrains domaniaux à mettre en valeur.

Diderrich meurt prématurément, à Bruxelles, à l'âge de 57 ans. Ses grandes qualités, ses connaissances étendues, l'expérience considérable acquise au cours de ses séjours en Afrique, font de lui l'un des collaborateurs d'élite de l'œuvre coloniale de la Belgique, des plus profondément attachés aux destinées du Congo.

Diderrich était membre de l'Institut Colonial International et Vice-Président de la Société d'Agronomie Tropicale. Il était également chargé du cours colonial à l'Université de Louvain. Porteur de la Médaille d'argent commémorative des expéditions du Katanga, décoré de la Médaille de la Campagne Arabe et de l'Étoile de service, il était chevalier de l'Ordre Royal du Lion et officier de l'Ordre de Léopold, avec Étoile d'argent.

23 janvier 1950.

M. Van den Abeele.

A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, t. II. — M. G. Alexis, *Soldats et missionnaires au Congo*, p. 168. — Janssens et Cateau, *Les Belges au Congo*, t. II, p. 237. — *Compte rendu analytique des séances du Conseil Colonial*, 1925, p. 191. — Chaux, *Le Congo historique et diplomatique*. — *Le Mouvement géogr.*, ann., 1891, 92, 93, 94. — *Le Mouvement antiécl.*, V, 1892, p. 59; 1893, p. 30. — *L'Horizon*, 4 octobre 1924. — J. Cornet, *La Bataille du Rail*, p. 352. — *Le Journal du Congo*, 18 mai 1912. — *Bull. de la Soc. Royale belge de Géogr.*, 1893, p. 133. — *A nos Héros coloniaux, morts pour la civilisation*, Ligue du Souvenir congolais, pp. 126, 226, 229. — E. Leplae, *Les plantations de café au Congo belge*, I. R. C. B., Section Sc., nat. et méd., Coll. 8^e, t. III, fasc. 5, p. 16. — H. Depester, *Les pionniers belges au Congo*, p. 119. — A. J. Wauters, *Bibliographie du Congo, 1885-1895*, pp. 45, 95, 96. — Fr. Massoin, *Hist. de l'E.I.C.* — *Trib. cong.*, 15 mai 1925, p. 3.

DIELMAN (*Georges-Ch-E-A*), Officier (Saint-Josse-ten-Noode, 23-10-1853-St.-Gilles, 13.10.1926). Fils de Charles et de Anneci, Jeanne, époux de Mauroy, Paula.

Engagé au régiment des carabiniers le 5 octobre 1868, il passe par les cadets et est promu sous-lieutenant en 1878. En 1892, alors qu'il est capitaine, il prend du service à la colonie et

d'emblée est désigné comme commandant supérieur de la force publique devenant ainsi le 5^e tenant du titre (successivement Roget, 1886-88, puis Avaert, Van de Putte, Fourdin, Dielman). C'est l'époque héroïque où nos officiers, dans l'Est, luttent contre les ennemis de l'État (campagne du Nil — campagne arabe — campagne contre les révoltés). Dielman préférerait certes une fonction dans une troupe combattante mais quand on a l'honneur de recevoir une mission du Roi-Souverain on obéit sans l'ombre d'une tergiversation !

La mission est d'ailleurs délicate : répartir judicieusement les cadres et les troupes, organiser et perfectionner une armée créée seulement depuis 6 ans. Il y réussit à souhait et accomplit 3 termes dans la même fonction.

Agé de 47 ans en 1900 il souffre d'une maladie de cœur et se voit dans la triste nécessité de mettre fin à sa carrière d'Afrique. Il reprend du service au 13^e de ligne avec le modeste grade de capitaine-commandant ; il prend sa retraite par limite d'âge en 1911.

En 1914 il est trop âgé pour participer au grand conflit.

Dielman était chevalier des Ordres de Léopold, de la Couronne, du Lion, de l'Épée (Suède), titulaire de la Croix militaire et de l'Étoile de service.

25 janvier 1951.
Bridoux.

A. Wauters, *É.I.C.*, Brux., 1899, p. 448. — *Bull. Soc. Royale Géogr.*, Anvers, 1907-1908, p. 478. — *Registre matricule* n° 915.

DISLINS (*Nicolas-Joseph*), Chaudronnier-monteur (Saint-Nicolas, Liège, 26.3.1855-Rocourt, 30.1.1938). Fils de Hubert et de Hône, Constance.

Mécanicien au service de la firme Cockerill, il est engagé, en 1887, par la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie pour les travaux de remontage du steamer « *Roi des Belges* », à bord duquel une expédition, organisée par la compagnie, doit procéder, sous les ordres d'Alexandre Delcommune, à la reconnaissance du Lomami. Ce travail terminé, il rentre en Europe en octobre 1898 et repart, pour le compte de l'É.I.C. en janvier 1899, en qualité de chaudronnier-monteur. Il fut ainsi l'un des premiers artisans dont la société Cockerill prêta les services à l'État du Congo pour l'aider à monter la flottille du Haut-Fléuve, alors qu'il n'existait pas de main-d'œuvre noire qualifiée pour ce genre de travaux et qu'il fallait la former en travaillant soi-même au montage des machines et des bateaux sous un soleil brûlant, à peine abrité sous des hangars de fortune. Représenté en Belgique le 19 novembre 1891, Dislins reprit

du service à la société Cockerill. Il était titulaire de l'Étoile de Service.

27 juillet 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 574. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, juin 1930, p. 23. — *La Trib. cong.*, 15 février 1938, p. 1.

DOCHEN (*Jean-Louis-Xavier*), Agent de société et Sous-intendant de 2^e classe (Wanze, 6.10.1870-Matadi, 7.7.1897). Fils de Louis et de Lahaye, Mélanie.

Jean Dochen, qui avait suivi à Liège des cours complets d'humanités anciennes, était parti très jeune au Congo. Engagé par la Compagnie des Produits du Congo, il était déjà en Afrique en 1891 et après un séjour de cinq années consécutives, il était rentré en Belgique le 17 avril 1896. Le 6 décembre suivant, il s'embarquait de nouveau à destination du Congo, mais cette fois pour compte de l'État, avec le grade de sous-intendant de 2^e classe au traitement de quatre mille francs l'an. Désigné pour le district de l'Aruwimi, il tomba gravement malade en arrivant à destination et dut aussitôt regagner Boma. Après s'être rétabli, il reçut, en mars 1897, le commandement du poste de Congo da Lemba, mais l'hématurie le guettait et il succomba.

7 juillet 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1878. — *À nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 258.

DOLEZ (*Hubert*), Ministre plénipotentiaire, gouverneur de province et homme d'œuvre (Mons, 20.2.1834-Bruxelles, 17.2.1898). Fils de Hubert-Joseph et de Legrand, Rosalie, son épouse.

Hubert Dolez prit place, le 20 novembre 1833, dans une lignée de juriconsultes et hommes politiques montois éminents. Son grand père paternel Jean-François-Joseph Dolez (1764-1834) avait publié un mémoire remarqué sur la fourmature (1) dans le droit coutumier hennuyer et avait occupé avec éclat le bâtonnat au barreau de sa ville natale. Le fils aîné de ce Jean-

(1) Fourmature : terme du droit coutumier en vigueur dans nos provinces avant l'application à celles-ci du Code Napoléon. Dans cet ancien droit, la veuve, tenant enfants de son mari défunt et convolant en secondes noces, restait héritière mobilière de son premier mari. Les enfants du premier lit étaient exclus de la succession mobilière de leur mère, donc, indirectement de celle de leur père. Pour réparer cette injustice, la veuve devait leur donner une valeur représentative de ce dont ils auraient été, sans cela, frustrés. Cf. A. Defacqz, *Ancien Droit Belgique*, Brux., 1873, II., p. 347. — *Belgique judiciaire*, Brux., 1844, pp. 1004-1025.

François-Joseph, François-Jean-Baptiste (1806-1883), également avocat, fut successivement échevin et bourgmestre du chef-lieu du Hainaut et fut envoyé au Sénat par le corps électoral de son arrondissement. Le père même de notre diplomate, Hubert-Joseph (1808-1880), après avoir étudié le droit à Liège, fut inscrit au barreau montois, mais pour passer, en 1836, au barreau de Cassation, dont il devint bâtonnier en 1853 pour le demeurant jusqu'à sa mort. Il fut également membre de la Chambre des Représentants, élu par Mons, de 1837 à 1852 et de 1857 à 1870, présida la Chambre en 1870, fut envoyé au Sénat par Bruxelles et fut nommé ministre d'État le 1^{er} mai 1875. L'auteur de sa notice dans une grande Encyclopédie de son siècle voit en lui le plus instruit et le plus éloquent des membres du barreau belge.

Hubert Dolez, laissant à son cadet Victor-François la facilité de collaborer avec son père et la possibilité de le remplacer un jour au barreau de Cassation, entra, ses études achevées, d'emblée dans la Carrière. Attaché (1856), puis secrétaire de légation de 2^{me} classe (1857), il fut distingué, en 1858, par le ministre des affaires étrangères, le Baron de Vrière, qui en fit son secrétaire particulier. Nommé secrétaire de Légation de 1^{re} classe en 1860, il fut attaché à Copenhague et à Saint-Pétersbourg, non sans être passé, en 1862, par le Cabinet de Charles Rogier en qualité de premier attaché. Conseiller de légation en 1870, il fut chargé de mission à Berne durant plusieurs années. Puis, à partir de 1877, ministre résident, il servit à Constantinople, puis, chargé de mission, à Berne, une seconde fois. Mis en disponibilité à sa demande en 1881, il fut quelque temps gouverneur du Brabant. Nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en 1884, il fut placé en non-activité de service. Il avait épousé successivement une demoiselle Bruneau d'Alost et, en 1865, une demoiselle de Castonier. Il mourut en février 1898, titulaire des principales distinctions honorifiques nationales et étrangères.

Les Dolez appartenaient à l'opinion libérale modérée et leur modération était assez notoire pour qu'en 1873, Jules Malou, confiant le portefeuille des travaux publics à Beernaert, celui-ci se vit aussitôt rangé parmi les libéraux modérés pour la seule raison qu'il avait été le stagiaire de Hubert-Joseph Dolez. C'est probablement à cet esprit de modération et à des relations familières entre l'ancien stagiaire de son père et lui, qu'Hubert Dolez dut de se voir attaché par Léopold II aux premiers organismes de son empire africain naissant : au Comité belge de l'Association internationale africaine, en 1876, et au Comité d'études du Haut Congo, le 23 novembre 1878, principalement.

C'est d'une orientation nouvelle des vues

du Souverain, due sans doute à la fois aux difficultés rencontrées entre Zanzibar et le Lac Tanganika par les premières expéditions du Comité belge de l'A.I.A. et aux indications fournies par H. M. Stanley à son retour en Belgique, au début de 1878, que naquit le Comité d'études. A la différence du Comité belge de l'A.I.A. dont l'activité personnelle du Roi, à travers celle de Strauch, résumait toutes les activités scientifiques, philanthropiques, politiques et diplomatiques, le nouveau Comité se souciait davantage de l'équipement futur du centre africain au double point de vue du commerce et de l'industrie et visait déjà, formellement, à son futur équipement ferroviaire entre l'estuaire du grand Fleuve et le Stanley-Pool. C'est pourquoi le nouveau Comité avait pris la forme d'une société ou syndicat d'études économiques, commerciales et industrielles au capital abandonné d'un million de francs souscrit principalement par Léon Lambert, Georges Brugman, le baron Hirsch, le baron Greindl, Delloye-Mathieu, Quairier, Goffin, Lenné, Allard, les anglais Mackinnon et Hatton et un groupe hollandais déjà établi dans le Bas-Congo. Le Roi lui-même avait pris la présidence d'honneur du Comité. La présidence effective en avait été confiée à Strauch assisté du lieutenant. Thys. Hubert Dolez figure parmi les vice-présidents d'honneur, avec Beernaert et le baron d'Anethan.

De nouvelles difficultés éprouvées au Congo par H. M. Stanley, mandataire du Comité, amenèrent le Roi à dissoudre le Comité, dès novembre 1879, effectivement du moins, sinon nominalement, son titre ayant, à partir de cette dissolution, servi à couvrir les activités les plus souples et les plus nuancées jusqu'à la création en 1882 de l'Association internationale du Congo, dernière chrysalide de l'État Indépendant.

Hubert Dolez appartint aussi au Comité de la Société antiesclavagiste installé par le Cardinal Lavignerie même.

25 décembre 1950.

J. M. Jadot.

Archives de l'État Civil de la Ville de Mons. — Archives du Ministère des Affaires étrangères. — Almanach royal de 1850 à 1900. — A. J. Wauters, *L'É.I.C.*, Brux., 1899, p. 20. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, 2 Vol., Namur, 1913, I, p. 27. — A. Chappaux, *Le Congo*, Brux., Ch. Rozez, 1894, p. 822. — Mathieu, *Biographie du Hainaut*, Enghien, Spinet, 1902-1905, I, p. 204. — Comte L. de Lichtervelde, *Léopold II*, Brux., Dewit, pp. 158 et suiv. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, A. Fayard, 1934, pp. 165 et suiv. — Ludwig Bauer, trad. R. Henry, *Léopold le mal-aimé*, Paris, Albin Michel, 1935, pp. 109 et suiv. — Éd. Van der Smissen, *Léopold II et Beernaert*, 2 vol., Brux., 1942, I, p. 5. — E. Cornet, *La Bataille du Rail*, Brux., Cuyppers, 1947, p. 31.

DONEUX (François-Joseph), Maçon à la C.C.F.C., (Sovet, Prov. de Namur, 24.12.1857-

en mer, 22.4.1892). Fils d'Auguste-Josèph et de Marie-Anne-Josèph Caremme.

Maçon de son état, François-Josèph Doneux s'engagea en cette qualité au service de la Compagnie du Chemin de fer du Congo en juillet 1891. Débarqué à Boma le 30 août suivant, il fut aussitôt affecté aux premiers travaux d'établissement de la Compagnie à Matadi, mais, atteint de fièvre hémoglobinurique après quelques mois seulement de séjour dans le Bas-Congo, il dut reprendre la mer pour rentrer en Belgique et n'y point parvenir. La maladie était en effet trop avancée et le malade trop affaibli pour réagir : il mourut en mer, à bord du « *Lulu Bohlen* ».

6 juillet 1951.
A. Lacroix.

Archives de l'État Civil de la commune de Sovet, Naissances, 1857. — *Arch. C.C.F.C.*

DONNAY (*Guillaume-Alexandre*), Sous-officier armurier (Liège, 30.10.1873-Tumba, 18.5.1899). Fils de François et de Bertrand, Élisabeth.

Donnay avait déjà travaillé pendant huit ans à la Manufacture d'armes de l'État, à Liège, et chez différents patrons, quand il s'engagea comme armurier, assimilé au grade de sergent, au service de l'État Indépendant du Congo. Embarqué à Anvers le 6 juin 1896, il fut, à son arrivée à Boma, le 29, désigné pour le Stanley-Pool. Promu premier sergent en 1897 et sergent-major armurier l'année suivante, il achevait son terme à Tumba et se préparait à rentrer en Europe lorsqu'il succomba à un violent accès de fièvre.

11 juillet 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1739. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 258.

DONNAY (*Joseph-Marie-Hubert*), Officier de la Force publique (Liège, 29.4.1866-Imese, 3.9.1896). Fils de Lambert et de Constant, Hortense.

Fils d'un artiste peintre de Liège, Donnay fait des études au collège de Waremmes. A la veille de ses seize ans, il s'engage au 5^e régiment de ligne comme volontaire et est nommé sergent le 1^{er} août 1883. L'année suivante, il entre à l'École Militaire, en sort sous-lieutenant en mars 1886 et est versé au 14^e de ligne. Le 1^{er} janvier 1889, il est admis au service de l'État Indépendant du Congo en qualité de sous-lieutenant de la Force publique et s'embarque le 7, à bord de l'*Africa*. Peu après son arrivée à Boma il est mis à la disposition du commissaire du district du Bas-Congo et rejoint Lukungu le 8

mars. Tombé malade au mois de juillet, il va passer quelques jours de convalescence à Manyanga. En rentrant à Lukungu, il y rencontre le sous-lieutenant Verbrugge avec qui il s'était lié d'amitié à l'École militaire et qui, engagé comme lui au service de l'État Indépendant, gagnait Léopoldville par la route pour rejoindre son poste vers le Haut. De nouveau malade à la fin de l'année 1889, il descend à Boma et, après guérison, il est mis à la disposition du commandant de la Force publique qui l'envoie à Matadi. Nommé lieutenant le 27 mars 1890, il est désigné pour commander le poste de Tshoa et le 1^{er} octobre, il est nommé commissaire de district de 3^{me} classe. Au mois d'avril 1891, il part pour Banana où il va sous les ordres de Roget s'occuper spécialement de la réorganisation de la Force publique. Le mois suivant, succédant à Dannfelt, il prend le commandement du district du Bas-Congo. Promu commissaire de district de 2^{me} classe, il est attaché pendant quelque temps au service de la Carte avant d'être désigné, en avril 1892, pour prendre la direction des opérations militaires vers le Kwilu. Son terme expiré, il s'embarque à Boma le 19 juillet 1892 et rentre en congé en Belgique.

Le 1^{er} février 1893, Donnay est nommé capitaine-commandant de 2^{me} classe et, cinq jours plus tard, il s'embarque une deuxième fois à destination du Congo. Désigné pour l'expédition de l'Ubangi-Bomu, il quitte Boma le 12 mars pour aller rejoindre Georges Le Marinel à qui Vangele a remis le commandement du district de l'Ubangi et il arrive à Yakoma le 3 octobre. Il commande d'abord la 14^{me} compagnie stationnant dans le district et devient, au mois de mai 1894, chef de zone à Yakoma. Le mois suivant, il est envoyé chez les Niam-Niam, comme résident auprès du sultan Bangasso, potentat influent qui régnait sur de nombreuses tribus du Bomu et qui avait signé avec Vangele un traité par lequel il avait reconnu la suzeraineté de l'État Indépendant, auquel il gardait une fidélité absolue. Le 1^{er} mai 1895, Donnay est nommé capitaine-commandant de 1^{re} classe et va explorer les régions situées dans les environs de Bili et au Sud du Bomu. En janvier 1896, comme son terme touche à sa fin, il revient à Boma où il sollicite l'autorisation de prolonger ses services. Il retourne aussitôt dans le district de l'Ubangi que Nilis doit quitter pour rentrer en Europe, et en prend intérimairement le commandement. Quelques mois après son retour dans l'Ubangi il est assailli par de violents accès de fièvre et succombe à Imese le 3 septembre 1896.

Donnay est titulaire de l'Étoile de Service à deux raies depuis le 30 septembre 1895 et Chevalier de l'Ordre royal du Lion. Il a consigné

dans d'intéressants rapports publiés par *La Belgique Coloniale* le résultat de ses explorations dans la Bili et le Kengo-Bomu et ses observations concernant le climat, la nature du sol et les populations de la zone de Yakoma (*La Belgique Coloniale*, 1895, pp 75 et 1896, pp. 365 à 367 et 401 à 404).

25 janvier 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 491. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 258. — *Mouvement géogr.*, 1896, col. 557. — A. Chapaux, *Le Congo*, Éd. Ch. Rozet, Brux., 1894, pp. 420, 421 et 624.

DOOMS (*Auguste-Marie-Paul*). Agent militaire (Gand, 17.12.1879-Bali, 2.5.1904). Fils de Paul et de Meester, Marie.

Dooms termine ses études moyennes en 1896 et s'engage aussitôt au 5^e régiment de ligne. Deux ans plus tard, il est déjà sergent. Tireur d'élite, il obtient en 1899 le grand prix du régiment. Au début de janvier 1901, il est admis au service de la Force publique de l'État Indépendant du Congo et s'embarque à Anvers le 16. Arrivé au Congo le 5 février, il est désigné pour le district du lac Léopold II et quitte Boma le 20 pour se rendre à Kutu. Il reste attaché au chef-lieu du district jusqu'au 1^{er} février 1902, date à laquelle il est promu premier sous-officier et il va prendre alors le commandement du poste de Bongo. S'étant rendu en mission d'inspection à Bali, en pirogue, il s'y attarde jusqu'à la nuit tombante et comme il se remet en route pour regagner son poste, il aperçoit quelques hippopotames qui s'ébattent dans la rivière. Muni de sa carabine, il ne résiste pas, malgré l'heure avancée, au plaisir de les prendre en chasse. Au premier coup de feu, il abat l'un des pachydermes mais un autre, rendu furieux, se précipite vers lui, renverse sa pirogue et la brise. Devenu le jouet de l'animal en furie, ses boys n'ont même pas le temps de le secourir. Bien qu'il sût parfaitement nager, l'infortuné Dooms ne parvient pas à s'échapper et bientôt, il ne reparait plus à la surface. Il allait rentrer en Belgique, titulaire de l'Étoile de service depuis le 5 février 1904 et la notification de sa nomination au grade d'agent militaire l'attendait à Bongo le jour même de sa mort.

20 juillet 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 3591. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 258.

DORCHAIN (*Georges-Victor*). Capitaine au long cours (Ostende, 8.11.1880-Anvers, 5.7.1926).

Georges Dorchain commença sa carrière de

marin le 15 mars 1901, quand il s'engagea comme mousse à bord du bateau anglais « *Gilbert* ». Il fut diplômé en Belgique comme 2^e lieutenant au long cours le 19 octobre 1904, 1^{er} lieutenant le 31 octobre 1907 et capitaine le 28 janvier 1910.

Il a effectué 68 voyages au Congo, dont 36 comme capitaine à bord des vapeurs de la C^{ie} Belge Maritime du Congo. Il a navigué sur les vapeurs *Philippeville*, *Albertville*, *Élisabethville Léopoldville* et *Anversville* (totalisant ainsi plus de 12 années de service actif).

Il eut l'honneur de conduire l'*Élisabethville* (8100 T) lors de sa traversée inaugurale.

Il fit toute la guerre (1914-1918) comme capitaine. Il commandait l'*Anversville*, à bord duquel le prince Léopold se rendit au Congo quand, près de Ténériffé, le feu prit au chargement d'essence que transportait le steamer. C'était la réserve d'essence de l'escadrille d'hydravions commandée par le C^t de Bueger et destinée au Tanganika. Grâce au sang-froid et au dévouement de l'équipage et des aviateurs, le feu put être circonscrit et étouffé.

Se trouvant, comme capitaine, sur l'*Élisabethville*, quand ce navire fut torpillé à Bellisle, le 6 septembre 1917, il prouva, une fois de plus, ses qualités de grand marin, faisant preuve d'énergie et de décision en organisant le sauvetage des passagers et de l'équipage.

Il était Chevalier de l'Ordre de la Couronne, de l'Ordre Royal du Lion, porteur de la Croix Maritime de 1^{re} classe.

Il est mort au travail, frappé d'une attaque impitoyable, alors qu'il remplissait les fonctions de capitaine d'armement de la C^{ie} Belge Maritime du Congo.

6 mai 1951.
Eug. Seyde.

Trib. cong., 15 juillet 1926, p. 2. — Chalux, *Un an au Congo*, 1925, p. 81.

DORE (*Jacques*). Artiste-peintre, explorateur (Anvers, 8.11.1861-Halle, Brecht, 22.11.1929). Fils de Jacques et de Smekens, Anna.

Il naquit à Anvers, le 8 novembre 1861, de Jacques, courtier en grains, et d'Anna Smekens, son épouse, fit les études courantes à l'époque et fréquenta l'Académie, puis, durant une dizaine d'années, s'occupa des affaires paternelles.

En 1891, le Syndicat commercial du Katanga, formé de la S.A.B. pour le Commerce du Haut-Congo et de la Compagnie du Katanga, recrute une vingtaine d'agents européens à placer sous les ordres de Hodister, ancien zouave pontifical et infatigable voyageur, qui a déjà servi l'entreprise congolaise du Roi des Belges de 1883 à 1885 et sert, depuis 1886, celles de la Sanford Exploring Expedition ou celles de la S.A.B. qui

l'a remplacée. Il s'agit maintenant, pour l'explorateur, d'aller installer le commerce libre européen dans les régions de Bena Kamba, Nyangwe et Kasongo qu'il a visitées l'année précédente. L'expédition doit quitter Anvers en deux détachements en octobre et novembre 1891. Doré s'engage, aux émoluments de 150 francs par mois et s'embarque aussitôt. Il est à Matadi dès le 17 décembre ; à Léopoldville (Kinshasa), le 31 janvier 1892 ; le 15 mars suivant, à Umangi, où le chef de l'expédition laisse son détachement le plus nombreux pour conduire le surplus de ses compagnons, sous les ordres de Jouret, à Stanleyville. Après s'être entretenu avec le résident de Stanleyville Tobback et le fils du vali Tippto-Tippo, Sefu, Hodister regagne Umangi et Jouret, accompagné par Noblesse, Page et Doré, entreprend de remonter le cours du Lualaba dans l'intention d'installer Noblesse à Riba-Riba, Doré à Kasongo et de s'installer lui-même avec Page à Nyangwe. Dès leur arrivée à Riba-Riba, les agents de la S.A.B. se voient refuser le droit de s'installer commercialement, du moins jusqu'à l'arrivée, qu'ils annoncent, de Hodister. Tobback les y rejoint, accompagné de son lieutenant Michiels qu'il laisse auprès d'eux, pour défendre éventuellement les droits de l'État sur l'ivoire, assurera Doré. Jouret quitte aussitôt Riba-Riba, emmenant avec lui Page et Doré, mais se voit interdire tout établissement à Nyangwe, doit prendre la fuite, retourne à Riba-Riba, y apprend que Michiels et Noblesse y ont été massacrés et reprend au plus tôt la descente du Fleuve. Jouret décède en cours de route, après quinze jours de dysenterie et Doré, qu'accompagne encore Page en malade impuissant, arrive, seul valide, aux Falls le 30 mai 1892.

Il se rend à Basoko, y demande à Ponthier une aide, qu'en présence du soulèvement des populations, l'officier est impuissant à lui fournir, gagne de là Léopoldville, puis, atteint d'hépatite, rentre en Europe où il arrive quelques semaines à peine après la nouvelle du désastre complet de l'expédition et de la mort de son chef, advenus à Riba-Riba quelques jours à peine après la fuite de ce centre arabisé, de Jouret malade et de ses compagnons.

Le massacre de Riba-Riba donna lieu en Belgique aux plus vives polémiques entre le secrétaire d'État van Eetvelde notamment et les représentants de la S.A.B., dont A. J. Wauters. Fallait-il attribuer l'échec de l'expédition à son caractère inopportun, à certaine témérité de l'un ou l'autre de ses membres, à des exigences quasi-fiscales excessives de l'État et à une confusion née dans l'esprit des Arabisés entre les desseins de l'expédition et ceux des agents de cet État ? Aussitôt arrivé en Belgique, Doré fut interrogé et amené à prendre parti

dans la discussion ainsi ouverte. Il protesta contre le reproche de témérité adressé par Tobback au chef de l'expédition et attribua le désastre à l'hostilité suscitée dans les milieux de couleur par l'expédition Van Kerckhoven. Après quoi, notre rescapé de se rendre aux îles Canaries pour y rétablir, durant l'hiver 1892-1893, une santé fortement ébranlée, non sans annoncer de nouvelles révélations pour son rétablissement. Elles ne vinrent jamais. Durant le séjour de Doré aux Canaries, Tobback avait lui-même été attaqué par les Arabisés et les populations des Falls et à vrai dire, heureusement dégagé par Chaltin ; Van Kerckhoven était mort ; le monde colonial était entièrement requis par les résultats de l'expédition Delcommune et les cheminements de l'expédition Francqui-Bia au Katanga.

Rentré à Anvers, Jacques Doré, qui avait d'ailleurs rapporté du centre africain une nombreuse et intéressante collection de croquis et d'esquisses, se remit à la peinture où il se distingua principalement comme paysagiste et comme portraitiste. Après quoi, la maladie le contraignant à se retirer du mouvement artistique anversoïse, il alla s'établir en Campine, sans pourtant renoncer entièrement à son art. Il y mourut, à Halle-Brecht, le 22 novembre 1929.

15 novembre 1951.

J. M. Jadot.

Arch. du Syndicat commercial du Katanga. — Mouvement géogr., ann. 1892, *passim*. — Chapaux, Alb., *Le Congo*, Brux., Rosez, 1894, pp. 251-258. — Janssens et Cateaux, A. *Les Belges au Congo*, 3 vol., Anvers, 1912, II, p. 9. — F. Masoin, *Histoire de l'État indépendant du Congo*, 2 vol., Namur, Picard-Balon, 1912, II, pp. 135, 137 et 138. — Ligue du souvenir congolais, *A nos héros coloniaux morts pour la Patrie*, Brux., 1931, p. 130. — *Trib. cong.*, 15 décembre 1929, p. 4. — G. D. Périer, *Petite histoire des lettres coloniales de Belgique*, Brux., Off. de Publicité, 1942, p. 39.

DORLODOT (de) (*Léopold-Marcel-Jean*), Ingénieur et géologue (Charleroi, 27.11.1879-Bruxelles, 23.1.1932). Fils de Léon-Marcellin et de Adèle de Gérardon.

Né à Charleroi où son père était commissaire d'arrondissement, il fit d'excellentes études moyennes à l'Athénée de cette ville. Il fut admis ensuite à l'École des mines de Liège et en sortit en 1902 avec le diplôme d'ingénieur des mines. En 1904 il y ajouta celui d'ingénieur-Géologue.

De 1907 à 1910 il est attaché aux Charbonnages d'Helchteren-Zolder, dans la Campine, alors en période de préparation. Ses goûts et ses études le portaient plutôt vers la géologie que vers la pratique de l'exploitation des mines et il change alors l'orientation de sa carrière. Pendant les années 1912 et 1913, il collabore, pour le service géologique de Belgique, au levé de la

planchette de Thuin. En 1912 il obtient un prix de la Classe des Sciences de l'Académie. Puis, en 1914, il entre au Musée du Congo Belge, à Tervueren, dans la section de géologie et minéralogie. Il devait y rester jusqu'à sa mort, comme attaché, puis comme conservateur. A partir de 1929, il était devenu membre de la Commission de la carte géologique du Congo. Il a publié, surtout dans les *Annales de la Société Géologique de Belgique*, des travaux remarquables qui s'attachent principalement à la description des échantillons recueillis au cours de différentes missions envoyées au Congo par l'Institution à laquelle il était attaché.

15 avril 1951.
René Cambier.

Notice néc. in *Annuaire de l'A.I.Lg.*, 1932, n° 2, avec portrait. — G. Passau, *La vallée du Lualaba*, I.R.C.B., 1943, p. 58.

DORPE (VAN) (*Jules-Joseph*), Commissaire général (Deynze, 12.11.1856-Menton, 30.12.1902). Fils de Désiré et de Ouderbeke, Justine.

Van Dorpe était soldat, par goût du métier. La preuve, nous la trouvons dans ses états de services, lesquels attestent que pour son seizième anniversaire, le jeune homme s'engagea au 3^{me} régiment de chasseurs à pied. A 18 ans il était sergent et sous-lieutenant à 22 ans. Le 1^{er} octobre 1884, il entra à l'École de Guerre.

Son premier départ pour le Congo date du 15 avril 1888. Une tâche importante l'y attendait : l'organisation et le maintien du transport entre Matadi, Lukungu et Léopoldville. Il s'y consacra durant trois ans.

Ce service était pour lors l'un des plus importants qui fussent au Congo.

A cette époque, en effet, tout l'effort de pénétration dans le pays se heurtait à la barrière des infranchissables rapides du Bas-fleuve. Pour atteindre l'intérieur, un seul moyen : le portage. Un portage qui, intensément soutenu, allait amener la création de l'historique chemin des caravanes.

Ce chemin s'étirait sur une longueur de 400 kilomètres, sinuant par monts et par vaux dans un décor hostile et grandiose tout ensemble. Ici, le lacet capricieux escaladait les pentes abruptes dominant des ravins vertigineux, là il franchissait des gués formés de pierres glissantes ou s'insinuait entre les lianes dont l'enchevêtrement constituait des ponts mouvants.

C'est par cette voie exténuante, invraisemblable et périlleuse que devait passer tout ce qui devait ou prétendait atteindre le Centre Afrique.

Les indigènes étaient, bien entendu, l'outil indispensable de transport. Pour éviter les abus criants et la surenchère, le Gouvernement de

l'État Indépendant devait prendre en main toute l'organisation du portage qui, compromis par malveillance ou maladresse, eut mis en péril tout le ravitaillement du Haut-Congo.

Van Dorpe fut à cette place une cheville ouvrière de premier ordre.

Cela supposait non seulement d'indispensables talents d'organisateur, mais encore beaucoup de qualités humaines. Seul un chef digne de ce nom pouvait insuffler aux porteurs le courage de persévérer dans un effort sans cesse renouvelé et dont maintes tombes ouvertes dans la brousse leur disaient assez les risques.

Van Dorpe fut ce chef, ce manieur d'hommes. Il connaissait les indigènes, parce que tout de suite il s'était appliqué à les comprendre. Sûr de la puissance de son verbe, on le voyait parcourir les villages avec une infatigable énergie et palabrer sans cesse tantôt avec les chefs, tantôt avec les hommes à qui il fallait faire accepter la dure, la presque inhumaine, mais indispensable corvée.

Dynamique et bonhomme, intelligent et habile, Van Dorpe atteignit le résultat cherché. Quelques chiffres seulement : les 43 steamers qui sillonnaient le Haut-Fleuve en 1894, y avaient été apportés pièce par pièce. Ensemble, ils représentaient 100.000 charges dont le transport n'avait pas exigé moins de 10 ans de travail. Et ceci ne constituait évidemment qu'une partie de l'effort à fournir sur le chemin des caravanes : n'y avait-il pas en outre à ravitailler la population blanche de l'intérieur, représentée en majorité par les agents et officiers de l'É.I., de même que l'armée, engagée dans la lutte anti-esclavagiste et dont les armes et munitions devaient être importées ? On peut dire sans exagération que le service du transport Matadi-Léopoldville était alors vital pour l'État en formation.

Le deuxième séjour de Van Dorpe au Congo s'étendit du 7 décembre 1891 au 16 août 1894. Il le vécut dans le district de Matadi où il fut promu commissaire de district de 1^{re} classe à la date du 1^{er} avril 1892.

Le congé qu'il passa en Belgique à l'expiration de ce terme, lui fut une occasion de travailler encore au profit du Congo. Plein de « fougue africaine » notaient ses auditeurs, on l'entendit conférer successivement à Bruxelles, Bruges, St-Nicolas, Anvers, Lierre, Gand, Diest, Uccle. Partout il semait le véritable esprit colonial.

Le 28 juin 1895, Van Dorpe repartit une troisième fois pour le Congo. Il allait cette fois succéder à Dielman en qualité de commandant en chef de la Force Publique, résidence à Boma. Mais c'est encore comme directeur de Transports qu'il termina son terme : il était à sa place à la tête de cet organisme dont il avait été un rouage essentiel et dont il avait obtenu, au

dire des témoins de son action, le maximum de ce qu'on en pouvait attendre.

Le dernier séjour de Van Dorpe au Congo s'étend du 26 décembre 1898 au 2 mars 1901. Il était reparti en qualité de commissaire général et — chose sensationnelle pour l'époque ! — accompagné de sa femme (M^{lle} Augustine Swinens). Dans le district des Cataractes confié à ses soins, il se montra comme à ses postes précédents, un administrateur de premier ordre.

Lorsque Van Dorpe rentra en Europe, après douze années de service effectif au Congo, il laissa derrière lui une belle tâche marquée de son empreinte. Mais lui aussi était marqué par le long effort fourni dans les conditions qui étaient habituelles alors.

Les préoccupations inspirées par son état de santé s'aggravèrent jusqu'au moment où, pour tenter de le sauver, les médecins lui conseillèrent un séjour dans le Midi de la France.

Van Dorpe suivit le conseil, mais le mince espoir qu'avaient pu nourrir ses amis s'évanouit rapidement. Fort peu de temps après son arrivée, le grand Africain s'éteignit à Menton le 30 décembre 1902.

Un monument érigé à Deynze y perpétue sa mémoire comme « ancien commissaire de district et directeur des transports ». Ce sont des titres assurément, et qui furent laborieusement gagnés. Mais Van Dorpe eut certainement préféré, celui — moins officiel, et tout spontanément décerné — d'officier « très consciencieux et entièrement dévoué à ses devoirs » que lui reconnut la presse au moment de son décès.

Distinctions honorifiques : chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Étoile Africaine, officier de l'Ordre Royal du Lion, décoré de l'Étoile de service et de la Croix militaire de 2^{me} classe.

Publications — *Belgisch-Congo*, Écoles Prof. Glo-rioux à Oostacker, 1910.

18 septembre 1951.
M. L. Comeliau.

Chapeaux, *Le Congo historique, diplomatique*, pp. 182, 435, 623. — A. Wauters, *État Indépendant du Congo*, pp. 446, 448. — Dom. C. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 226. — *Mouvement géogr.*, 1908, p. 545. — *Bull. Soc. Royale de Géogr., Anvers*, 1907-08, pp. 401-408. — *Trib. cong.*, 1^{er} janvier 1903, p. 3 ; 8 janvier 1903, p. 1. — A. Van Iseghem, *Les Étapes de l'Annexion du Congo*, Brux., 1932, p. 24. — Alb. Chapaux, *Le Congo*, Éd. Ch. Rozez, 1894, pp. 182, 435, 624, 634. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, 2 vol. Namur, 1913. — *Belgique Militaire*, 1903, pp. 39-84.

DORSINFANG (*Victor-Joseph*), Officier de la Force publique (Virton, 20.7.1876-25.7.1904).

A dix-sept ans, il s'était engagé au 1^{er} régiment des chasseurs à pied, y avait été promu caporal le 9 mars 1894 et sergent le 6 octobre 1896. Admis à l'État Indépendant en qualité de

sergent de la Force publique, il s'embarqua à Anvers sur l'*Édouard Bohlen* le 6 juin 1897. A Boma, le 3 juillet, il fut désigné pour le camp d'Irebu où il entra en fonction le 14 août. Il gravit rapidement les échelons de la hiérarchie jusqu'au grade de sous-lieutenant. Le 23 octobre 1899, désigné pour le district de l'Équateur, il quittait Irebu et arrivait à Coquilhatville le 2 novembre. Il fut envoyé d'abord à Bala-Lundzi, puis à Waka où il érigea un poste. Redescendu à Boma, il rentra en Europe à bord du *Philippeville* le 4 juin 1900.

Il quittait à nouveau Anvers, en qualité de sous-lieutenant, le 16 décembre suivant, désigné pour le camp d'Umangi. Il y prit son service le 23 janvier 1901. Mais au bout de trois mois, (17 avril 1901), on le commissionna à nouveau pour l'Équateur. Il arriva à Coquilhatville le 9 mai, puis séjourna à Bokatola et à Lisaka. Il reçut son brevet de lieutenant le 3 décembre 1902 et reprit possession du poste de Bala-Lundzi où le climat eut bientôt sur lui une action funeste ; le 19 octobre 1903, il était obligé d'interrompre son terme et de descendre à Léopoldville et de là à Boma où il s'embarqua sur l'*Anversville* le 27 octobre. Rentré en Belgique le 10 novembre, il ne put rétablir sa santé et devant la perspective de ne pouvoir poursuivre sa carrière coloniale, il se donna la mort.

Il était titulaire de l'Étoile de Service depuis le 2 juillet 1900.

21 septembre 1951.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, p. 124. — *Trib. cong.*, 4 août 1904.

DORTU (*Guillaume-Joseph*), Comptable à la Compagnie du Chemin de fer du Congo (Hodimont, 10.7.1863-Matadi, 29.12.1893).

Dortu s'engagea à la C.C.F.C., comme comptable et arriva à Boma le 5 mai 1893. Terrassé par la maladie, il mourait à Matadi, dès le 29 décembre 1893.

10 septembre 1951.
M. Coosemans.

DOYLE (*Conan-Arthur*), Écrivain anglais (Édimbourg, 22.5.1859-Crowborough, Sussex, 7.7.1930).

Né dans une famille anglaise catholique, il fit ses études chez les Jésuites de Stonyhurst (Lancashire) et obtint son diplôme de médecin à l'Université d'Édimbourg.

En 1880, il partait sur un baleinier comme médecin de bord, puis en 1881, sur le *Mayumba* à destination de l'Afrique Occidentale. Ce fut probablement son unique contact avec la terre congolaise. N'ayant pas réussi dans la carrière médicale lors de son installation à Londres, il

se lança dans la littérature et se rendit aussitôt populaire par ses romans policiers, entre autres « *Sherlock Holmes* » paru en 1892.

Il prit part comme médecin militaire à la guerre des Boers et écrivit un ardent plaidoyer en faveur du rôle joué par l'Angleterre dans cette guerre. Engagé ainsi dans les voies de la polémique, il publia en 1910, à Paris, un pamphlet intitulé : *The Crime of the Congo*, qui, juste après l'annexion de l'É.I.C. à la Belgique, reprenait la campagne malveillante orchestrée un peu plus tôt par Morel, Casement et consorts, sans tenir compte des démentis donnés par la Belgique à ses diffamateurs. Conan Doyle prétendait, disait-il dans sa préface, écrire un ouvrage de vulgarisation destiné à éclairer l'homme moyen. Pour étayer les faits scandaleux dont il rendait responsable la Belgique et son Gouvernement, il citait des propos tenus par des agents anglais, des missionnaires américains, un clergyman suédois, etc. A des faits isolés, il donnait avec un parti pris évident le caractère d'une action à la fois méthodique et généralisée.

Engagé comme soldat pendant la guerre de 1914-18, Doyle relata l'histoire des hostilités en un vaste ouvrage de six volumes.

Passé du catholicisme de sa jeunesse au matérialisme, il finit par devenir théosophe et spirite et entreprit une série de voyages de propagation de sa doctrine en Australie (1920-21), aux États-Unis (1922), en Afrique du Sud (1929). Il mourut dans sa propriété de Crowborough, dans le Sussex.

20 juin 1951.
M. Coosemans.

Larousse mensuel, 1931, p. 647. — *Almanach Ill. du Soir*, 1931, p. 250. — G. D. Périer, *Petite histoire des lettres coloniales de Belg.*, Brux., 1942, p. 89. — Fr. Fosca, *Histoire du roman policier*, *Nouv. Revue crit.*, Paris, 1937, pp. 94-96. — L. Bauer, *Léopold le Mal-Aimé*, Paris, 1935, p. 318. — Kunitz and Haycraft, *XXth century Authors*, New-York, 1944. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur 1913, vol. 1, pp. 133, 139.

DRAPIER (*Auguste*), Soldat-travailleur (Attre, Hainaut, 8.9.1852-Bruxelles, 9.3.1903). Fils de Christian et de Rosine Bureau.

Agé de douze ans à peine, au sortir de l'école primaire, il entre comme apprenti chez un maître carrier à Attre. Dans la suite, il travailla comme ouvrier carrier au service de différents patrons. En 1883, il s'en fut en Angleterre, attaché comme domestique à l'établissement des pères jésuites, à Cantorbéry. Rentré en Belgique l'année suivante, il fut occupé comme recoupeur de pavés et, en octobre 1887, il souscrivit un engagement au service de l'É.I.C. Embarqué à Anvers le 23, il arriva à Boma après une traversée qui avait duré quarante jours. Attaché à la station

même en qualité de soldat-travailleur, il coopéra aux travaux d'établissement des premières installations du poste mais tomba malade peu de temps après son arrivée. Obligé de quitter l'Afrique sans espoir de retour, il rentra à Bruxelles le 7 avril 1888.

20 novembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 430.

DRIESMANS (*Pierre-Joseph*), Officier de la Force publique (Philippeville, 3.11.1841-Nanguosira, près de Boma, 15.7.1891). Fils de Pierre et de Moreau, Catherine.

Il fréquente l'école moyenne de Philippeville et, très jeune encore, il s'engage comme volontaire au 2^e régiment de chasseurs à cheval. A dix-neuf ans, il est déjà maréchal des logis. En 1865, il quitte l'armée pour entrer, comme employé, chez un avocat de Charleroi. Lorsque les hostilités éclatent, en 1870, entre la France et la Prusse, Driesmans s'engage dans les armées françaises pour la durée de la guerre et il fait la campagne comme lieutenant au régiment d'éclaireurs. Congédié après la capitulation de Sedan, il entre, en qualité d'écuyer-piqueur au service d'un riche particulier. Le 15 mars 1887, il souscrit un engagement à l'État Indépendant du Congo et, quatre jours plus tard, s'embarque à Anvers, à bord du « *Byabo* ». Arrivé à Boma vers la fin du mois d'avril, il est désigné comme agent de la Force publique et chargé du commandement d'un détachement de travailleurs qui doivent se rendre à Vivi pour procéder à la démolition des anciens bâtiments du poste. Sa mission terminée, il rentre à Boma le 1^{er} octobre. En mars 1888, il est désigné pour Banana et envoyé, l'année suivante, à Léopoldville où il reste jusqu'en février 1890. Le 30 mars, il s'embarque à Banana pour rentrer en Europe. Promu sous-lieutenant de la Force publique le 12 août 1890, il reprend le chemin de l'Afrique le 18 septembre et est affecté à l'expédition de l'Uele. Il contracte l'hématurie en juillet 1891, alors qu'il se trouve près de Boma et succombe à de violents accès de fièvre.

29 juin 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 385.

DRISSE (*Ernest-Alexandre*), Sous-intendant (Binche, 15.9.1866-Boma, 21.4.1899). Fils d'Octave et de Leurquin, Marie.

Il termine ses humanités à Liège et entre alors à l'administration des Contributions. A vingt-neuf ans, il s'engage au service de l'É.I.C. en qualité de commis de 2^{me} classe. Embarqué à Anvers le 6 février 1896, il est à Boma le 28 et est envoyé dans le district du Stanley-Pool.

Il arrive à Léopoldville le 10 avril. Au mois d'août, il tombe malade et doit revenir à Boma où il se rétablit assez rapidement et reste attaché à la direction de l'Intendance. Il est promu commis de 1^{re} classe le 1^{er} février 1897. En juin de la même année, il est chargé de diriger la musique de la Force publique que le Roi a fait venir à Bruxelles pour s'y produire à l'occasion de l'Exposition Universelle et rentre ainsi au pays le 27. Il repart en Afrique le 6 octobre pour être de nouveau attaché au service de l'Intendance et il est promu sous-intendant de 3^e classe le 1^{er} février 1898. Repris par la maladie l'année suivante, il y succombe. L'Étoile de Service venait de lui être attribuée.

21 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1627. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*. Ligue du Souvenir congolais, Brux., 1931, p. 258.

DROEVEN (*Florent-Jean-Mathieu*), Armurier (Tongres, 27.10.1872-Mangai, 2.1.1910). Fils de Mathieu-Joseph et de Juprelle, Marie-Anne.

Il partit pour la première fois au Congo le 6 mai 1895, l'année même où allaient se dérouler, dès juillet, les tragiques événements de la révolte des Batetela de Luluabourg. Aussi, dès son arrivée en Afrique, Droeven fut-il désigné comme bien d'autres, pour le Lualaba-Kasai où des renforts étaient indispensables. A Lusambo, le commandant Gillain le commissionna pour faire partie de l'équipe de Michaux qui, secondé par Lapière, Dufour, Palate, Konings, devait poursuivre les rebelles, enfuis vers Gandu et au-delà.

Un de leurs camps était à hauteur de Gandu, sur la rive du Lomami. C'est là que Michaux les affronta le 9 octobre 1895. Tandis que Dufour et Lapière avec 80 hommes se portaient à l'attaque, Droeven fut chargé, avec 25 auxiliaires, de garder le canon. Mais alors que le combat battait son plein et que le canon eut pu être d'une grande utilité, on ne sait par quelle malchance, la corde du tire-feu du canon s'égara et l'arme sur laquelle on comptait ne put servir. Les forces de l'ennemi étaient si considérables que, malgré l'héroïque sacrifice de Palate, Michaux dut battre en retraite.

Pendant ce temps, Lothaire lui aussi était aux prises avec les rebelles, près de Lusuna et y réclamait de son côté des renforts. Gillain lui envoya de Lusambo, le 16 octobre, un contingent de soldats encadrés par Michaux, Swenson, De Besche-Jürgens, Konings, auquel se joignit l'armurier Droeven. Les troupes de Lothaire, ainsi fortes de 800 hommes, attaquèrent à Lusuna, le 18 octobre, les révoltés batetela qui, cette fois, furent mis en déroute.

Droeven eut une très belle attitude au cours de cette rencontre. Il rentra en Belgique à la fin de son terme et ne repartit que le 13 juillet 1904 pour le compte de l'American Company. Rentré le 9 juillet 1906, il s'embarqua pour la 3^e fois le 2 mars 1907, au service de la même société. Au cours d'une tournée de recrutement de travailleurs, il fut assassiné par les indigènes à Mangai, en janvier 1910.

23 juin 1951.
M. Coosemans.

D. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 244. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 161. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, p. 128. — Michaux, *Carnets de campagne*. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

DROUSIE (*Paul-Henri-Joseph-Ghislain*), Ingénieur agricole (Dour, 15.10.1873-Tshoa, 22.7.1933).

Il obtint à l'Université de Louvain son diplôme d'ingénieur agricole, visita les Canaries, Madère, le Brésil où il s'occupa de la culture du café et du cacao et se rendit ensuite en Angleterre et en Irlande pour y étudier spécialement l'élevage.

Rentré en Belgique, il postula son admission au service de l'Agriculture au Congo et fut engagé par l'État Indépendant le 5 novembre 1903. Il commença par faire un stage dans les bureaux de Bruxelles et ne partit pour l'Afrique que le 18 février 1904 en qualité de chef de culture. Le 14 mars 1904, il était attaché à la direction de l'Agriculture. A deux reprises chargé des fonctions de directeur intérimaire, il fut commissionné, le 22 mai 1906, pour donner de l'extension au poste d'élevage de Zambi d'après un programme déterminé par le Gouverneur Général baron Wahis.

Rentré en Europe en février 1908, il repartit après un congé assez court le 24 septembre de la même année ; mais à la suite d'un accident dont il avait été victime, il dut rentrer en Belgique six mois après. Dès que sa santé fut rétablie, il repartit, le 3 juin 1909 et fut autorisé à sa demande à reprendre son travail à la station de Zambi où il séjourna jusqu'en février 1911. En avril de cette année, il fut appelé à exercer les fonctions de sous-directeur au département de l'agriculture. C'est en cette qualité que, chargé d'une mission spéciale, il s'embarqua le 5 mai 1912 à Boma, pour l'île de San Thomé et le Dahomey ; il mit à profit ce voyage pour visiter l'enclave portugaise de Cabinda et une partie de la région littorale du Cameroun et de la Nigérie méridionale.

Enfin, en 1912, le Gouvernement lui confiait une nouvelle mission dans le domaine des études agronomiques aux Indes Néerlandaises et Anglaises. Peu après son retour, il s'embarqua le 25 juillet 1913, à Bordeaux, à destination du Sénégal

pour rejoindre ensuite Boma et y reprendre ses fonctions de directeur de l'agriculture.

Il fut nommé dans la suite (1927) directeur des Plantations de la Mambika, au Mayumbe.

Il était Chevalier de l'Ordre Royal du Lion, décoré de l'Étoile de Service en or avec raie, et de la médaille commémorative du Congo (1930).

22 juin 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 12 juillet 1913, p. 1 ; 15 août 1933, p. 2. — Chalux, *Un an au Congo*, Brux., 1925, pp. 1-6. — *Revue Congo*, 1928, I, pp. 477, 483, 493, 495.

DRUNEN (VAN) (*James-Charlemagne-Gaston*), Ingénieur, professeur à l'Université libre de Bruxelles, journaliste, écrivain et critique d'Art (Le Havre, 15.2.1855-Ixelles, 14.11.1932).

D'origine anversoise par son père Jacob, française par sa mère Marie-Caroline Longuet, né au Havre le 15 février 1855, James Van Drunen, ses premières études, d'ailleurs entrecoupées de vacances à Honfleur, achevées à Anvers, entre à l'École polytechnique de l'Université libre de Bruxelles. Il en sort ingénieur du génie civil, en avril 1879 et débute dans la carrière, au service d'une société de chemin de fer dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, résidant à Mettet. Adjoint, dès 1882, à son vieux professeur Huberti, il conquiert, en 1885, l'agrégation universitaire, se voit chargé de cours en 1887, professeur extraordinaire en 1889 et professeur ordinaire, en 1894, pour fonder, à la rentrée d'octobre la même année le nouveau cours d'électrotechnique. Il remplit durant deux ans, de 1901 à 1903, la charge rectorale, est admis à l'honorariat en 1925, mais fait encore, par dévouement à l'Université qui l'a formé, le cours important de métallurgie pendant un an. On lui doit, dans le domaine de ses activités scientifique et professorale, outre sa thèse d'agrégation sur la *Détermination des recettes et dépenses probables d'un chemin de fer projeté*, ses discours rectoraux de rentrée sur l'*Esprit mathématique* et sur la *Philosophie de l'Industrie*, son livre sur l'*Acier dans la construction*, son travail sur la *Vie des Métaux* et diverses études sur la trempe de l'acier.

Mais le sens de l'utile que dénote cette carrière s'alliait, en Van Drunen, au sens de la beauté, cœnjoint à ce besoin de faire partager les grâces qu'on en reçoit, à qui mue l'esthète en écrivain. Il débute cependant dans la littérature par une œuvre anonyme, à tirage confidentiel, imprimée sur papier couleur de plomb et il faut Max Waller pour la faire connaître en la rééditant, sous le nom de l'auteur, dans le quatrième tome (1884) de sa *Jeune Belgique* : *Flemm-Oso*. Il s'agit d'un nègre océanien fortement apparenté au persan de Montesquieu, mais dont le choix qu'en a fait le conteur, révèle en celui-ci l'at-

trait pour l'exotisme à quoi vont l'attacher ses fréquentes évasions de voyageur lettré. En 1886, Van Drunen nous donne : *Elles*, silhouettes de femmes, aimablement diverses ; en 1887, *Forêts*, suite de poèmes en prose, imprimés en couleurs assorties à la teinte saisonnière des sites évoqués. La même année, le père de *Flemm-Oso*, wagnérien de la première heure, se fait critique littéraire et dramatique, sous le pseudonyme de Jean Prouvaire, au *Journal des Étudiants*, d'où il passe au *Petit Bleu* et à l'*Indépendance belge*, et donne au théâtre du Parc : *Par Téléphone*, qu'il a écrit en collaboration avec E. Cattier. Suivront, en 1888, *Viennoiseries* ; en 1889, *le Trolloir*, tiré à quelques exemplaires seulement ; en 1890, *Quilleboeuf*, vieilleries légendaires, écrite en bleu et en noir sur données folkloriques évoquant *le Roi d'Ys* ; puis, *A l'Aventure*, trois volumes formés de ses carnets de route sur le Rhin, le Bosphore, la Manche, l'Adriatique (1889-1890) ; en 1897, en collaboration avec Henry Maubel, un livre d'impressions et souvenirs sur le solitaire d'Acoz, *Octave Pirmez*, que le jeune ingénieur de 1879 avait connu, admiré et aimé ; en 1899, ses *Heures Africaines*, synthèse des souvenirs de voyage successifs à Alger, au Sahara, à travers l'Atlantique et, enfin, au Congo ; en 1900, ses *Ritournelles*, croquis à la Lynen du milieu bruxellois ; en 1903, enfin, *En pays Wallon*, contribution rare, a-t-on dit, à la connaissance de la vie populaire d'une partie du pays, qui fut rééditée à Liège en 1935.

A travers toute son œuvre, James Van Drunen se révèle amateur exigeant, curieux du bibelot, observateur et évocateur amusé de sites et de terroirs que boude le commun, penseur original, styliste délicat.

C'est à l'occasion de l'inauguration du chemin de fer de Matadi à Léopoldville en 1898 et en qualité d'envoyé spécial du *Petit Bleu*, que James Van Drunen visita le Bas-Congo et le Stanley-Pool. L'ouvrage qu'il en rapporta nous a semblé mériter à son auteur, malgré la brièveté de la visite qu'il fit au Congo léopoldien, une notice biographique quelque peu développée. *Heures africaines* fut tiré à six cents exemplaires sur les presses de l'imprimerie scientifique Ch. Bulens qui l'édita sur papier couché, orné de 140 photographies inédites. Les souvenirs proprement congolais du voyageur en prennent 120 pages, généralement hautes en couleur, émaillées d'observations précises autant que de notations heureuses ; paysages, scènes et portraits, et, par ailleurs, pleines d'humanité. Ils s'achèvent en hommage éminemment réfléchi, positif et pourtant chaleureux à l'œuvre du Roi Léopold II et de ses grands collaborateurs. L'ouvrage eut une seconde édition, revue et augmentée chez Balat, en 1900, et une troisième édition ultérieurement.

James Van Drunen s'éteignit à Ixelles, le 14 novembre 1932.

28 juin 1950.
J. M. Jadot.

Mouvement géogr., 1898, p. 284. — H. Liebrecht, *Hist. de la Litt. belge d'expr. franç.*, Brux., Van der Linden, 1910, p. 401. — A. Vierset, *James Van Drunen*, Brux., Coll. Diamant, 1913. — G. D. Périer, *Notes de Littérature coloniale*, Brux., A. Dewit, 1930, p. 12. — G. D. Périer, *La Littérature coloniale belge*, in : L. Franck, *Le Congo belge*, Brux., La Renaissance du Livre, 1930, II, p. 423. — G. Goemans et L. Demeur, *La littérature française de Belgique*, Paris, Hatier, 3^e éd., 1932, p. 71. — A. Marlier, *James Van Drunen*, in : *Bull. des Anciens Étudiants de l'U.L.B.*, Brux., décembre 1932. — E. De Seyn, *Dict. Biogr. des Sc., des Lettres et des Arts en Belg.*, Brux., 1935, t. II, p. 1046. — *Almanach illustré du Soir*, Brux., 1934, p. 199. — Gustave Charlier, *Les lettres françaises de Belgique*, Brux., La Renaissance du Livre, 1938, p. 86. — G. Dautrepoint, *Hist. illus. de la Litt. franç. de Belg.*, Brux., M. Didier, 1939, pp. 377, 378-379. — G. D. Périer, *Petite Histoire des Lettres coloniales de Belgique*, Brux., Off. de Publicité, 2^e éd. 1944, pp. 31, 38, et 89. — Camille Hanlet, *Les Écrivains belges contemporains*, Liège, Dessain, 1946, II, pp. 214-316. — René-J. Cornet, *La Bataille du Rail*, Brux., Cuypers, 1947, p. 353. — Frerichs, président du Conseil d'administration de l'U.L.B., *Le Cinquantenaire du Chemin de fer du Bas-Congo*, in *Bull. de l'Union des A.E. de l'U.L.B.*, Brux., juin 1948.

DRYEPONDY (*Gustave-Adolphe-Marie*), Docteur en médecine (Bruges, 3.2.1866-Etterbeek, 3.1.1932). Fils de Gustave-L.F. et de Bergeron, Léocadie.

Entré à l'Université libre de Bruxelles, il y fit de brillantes études et y obtint le diplôme de docteur en médecine le 15 juillet 1890. Au physique, une taille herculéenne, au moral, un caractère généreux, enthousiaste, énergique, humoristique, tel était-il à vingt-cinq ans.

Où allait-il exercer son apostolat ? Il fixa son choix sur l'armée et entra comme médecin auxiliaire à l'hôpital militaire de Bruxelles. Mais il allait trouver mieux : l'œuvre congolaise faisait à ce moment un pressant appel aux hommes de valeur et de dévouement prêts à renoncer à la vie paisible en Belgique pour tenter l'aventure pleine de risques en Afrique. Dryepondy était de ceux-là. Il n'hésita pas longtemps quand il apprit que l'expédition Van Kerckhoven qui s'organisait dans le Bas-Congo et avait le Nil pour objectif faisait appel aux médecins pour seconder son entreprise. Dryepondy s'embarqua le 3 octobre 1890 à Flessinghe, sur le *Petropolis*. Le 2 novembre, il était à Boma et le 5 il était commissionné pour accompagner Van Kerckhoven. Deux jours plus tard, Dryepondy se mettait en route avec ses camarades. Il dut s'arrêter à Léopoldville le 3 février 1891, car on y avait besoin d'un médecin. De nombreux agents malades descendus du Haut-Congo y bénéficièrent de son dévouement et de sa science.

Lorsque l'expédition poursuivit sa route, Dryepondy l'accompagna vers le Haut-Congo.

Malheureusement, Dryepondy lui-même fut atteint d'hématurie à hauteur de Tshumbiri, dans le courant de mars 1891. Il dut regagner Léopoldville où sa robuste constitution triompha du mal. Sa présence dans ce centre, base des entreprises vers le Haut-Congo, parut si indispensable qu'on l'y retint et on peut dire qu'il s'y dépensa généreusement. Grâce à lui Léopoldville devint la base médicale de l'É.I.C., il y organisa le premier hôpital. Il y rendit les plus signalés services en soignant les malades, leur communiquant son optimisme souriant ; il développait en même temps ses connaissances personnelles sur les maladies tropicales et exerçait à côté de ses fonctions de médecin, de multiples devoirs administratifs. C'est qu'il avait une foi solide dans le succès de l'entreprise congolaise et dans le rôle magnifique que le médecin était appelé à remplir dans cette œuvre. Le 7 juillet 1893, son terme prenait fin ; promu médecin de 1^e classe, il descendit vers Boma afin de s'y embarquer pour l'Europe, sur le *Lualaba* (20 août 1893) et regagnait Anvers le 22 septembre. Momentanément, il reprit sa place dans l'armée comme médecin militaire. Conseiller médical du gouvernement de l'É.I.C., il redigea le petit vademecum décrivant *les maladies tropicales, les soins à prendre, les règles d'hygiène à observer* qui était remis à tous les agents avec la pharmacie portative au moment du départ de Belgique. Il participait à toutes les manifestations coloniales ainsi qu'aux publications : *Recueil administratif de l'É.I.C.* — *Bulletin de la Société d'études coloniales* du lieutenant général Donny, etc. Il repartit le 23 janvier 1902, en qualité de directeur de la Compagnie du Kasai et exerça ces fonctions pendant quatre années consécutives (de 1903 à 1907). Il créa le Centre administratif de la Compagnie à Dima et développa largement les opérations commerciales au Kasai et au Kwango. De novembre 1912 à avril 1921, il fonda et dirigea à Kinshasa le Comptoir des Exportateurs Belges au Congo.

A chacun de ses congés en Belgique, il se faisait, par la parole et par la plume, l'ardent défenseur de notre colonisation africaine. Grand cœur, belle intelligence, inlassable travailleur, il avait toutes les qualités requises pour convaincre. Le 5 septembre 1924, il était nommé par le Roi membre du Conseil colonial en remplacement du Professeur Galopin, décédé. Son mandat fut renouvelé en 1927. Il apporta aux séances du Conseil les fruits de sa longue et solide expérience congolaise. Toujours soucieux du bien-être de ceux qui se dévouaient en Afrique, il fut un des fondateurs et le premier directeur de la Villa coloniale de Watermael.

Il mourut presque inopinément. L'œuvre

scientifique qu'il a laissée est considérable. Ses études sur les conditions hygiéniques de la vie des Blancs et des Noirs au Congo sont nombreuses. Citons : Le climat et l'hygiène au Congo (*Bull. Soc. belge d'études colon.*, 1896, p. 35) ; La fièvre bilieuse hématurique (*Id.*, 1896, p. 95 et 1897, p. 434) ; Une étude de médecine coloniale (*Id.*, 1899, p. 57) ; L'expédition scientifique anglaise contre la malaria (*Id.*, 1899, p. 49) ; Les parasites de la malaria (*Id.*, 1899, p. 79) ; La colonisation du Katanga (en collab. avec le Dr Van Campenhout, *Id.*, 1909, p. 545) ; Les mesures conservatrices des espèces caoutchoutières dans les forêts domaniales (*Id.*, 1909, p. 679) ; La question de l'acclimatation au Congo (*Id.* 1909, p. 801) ; L'agent étiologique de la vaccine et de la variole (*Id.* 1891, p. 321) ; Le Congo belge pendant la guerre (*Id.* 1914, p. 211) ; La question de la dépopulation au Congo (*Id.* 1920, p. 261) ; Amélioration et développement de cultures indigènes (en collab. avec E. De Wildeman, *id.* 1911, p. 529) ; Médecins et savants (*Vieux Congo*, par L. Lejeune, pp. 221-224) ; L'hygiène au Congo (*Mouvement antiescl.*, 1895, p. 57) ; Congo, climat, constitution du sol et hygiène (en collab. avec le Dr Bourguignon, Lancaster, Cornet, Firket et Meuleman, Brux., 1898) ; Le service des secours médicaux au Congo (*Congo illustr.*, 1895) ; Rapport sur les travaux des laboratoires médicaux à Léopoldville, 1889, (en collab. avec le Dr Van Campenhout) ; Les sanatoria dans les colonies (*Inst. colon. intern.*) ; Les Bakuba (*Mouvement des Miss. cath. au Congo*, XVIII, 1903) ; Anecdotes du vieux Congo (signé du pseudonyme de Tsherika, *Edition Notre Colonie*, 1925) ; Le climat congolais (*Congo illustr.*, IV, pp. 44-46, 52, 58-59, 66, 67). Enfin, le Guide pratique du voyageur au Congo (Brux., 1895) qui résume méthodiquement les principales notions acquises sur la pathologie au Congo et les règles d'hygiène que doit suivre l'Européen qui veut garder toute sa force physique et morale capable d'accomplir un travail efficient.

Dryepontd collabora au *Mouvement Géographique* et aux bulletins du *Musée de Tervueren* ; il fonda en 1919 la *Revue Notre Colonie*, sous la devise « Le Congo belge aux Belges ».

Sa grande compétence lui valut d'être nommé administrateur de plusieurs grandes sociétés coloniales, telles La Lulonga, les Produits du Mayumbe, Congomane, les Pétroles du Congo.

Le 15 octobre 1939, eut lieu à Bruges, l'inauguration d'un mémorial en bronze apposé sur la façade de sa maison natale rue aux Laines, près du Beffroi, en présence de ses anciens amis et de ses admirateurs.

M. Paul Crockaert, ministre des colonies en 1932, qui prononça en séance du Conseil colonial son éloge funèbre eut à son souvenir cette expres-

sion élogieuse qui est vraiment la synthèse de l'activité du Dr Dryepontd : « Il était un fanatique de la colonisation africaine ».

Distinctions honorifiques : officier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre de la Couronne, officier de l'Ordre Royal du Lion, Étoile de service.

24 juin 1951.

M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, pp. 204, 205. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, pp. 197, 221, 225. — *Essor du Congo*, 17 novembre 1939. — *Expansion coloniale*, 25 août 1931. — *Congo illustr.*, 1895, p. 113. — *Journal du Congo*, 26 mai 1912, p. 2. — H. Depester, *Les pionniers belges au Congo*, Duculot, Tamines, p. 152. — A. Van Iseghem, *Les étapes de l'annexion du Congo*, Brux., 1932, p. 36. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur 1913, A, pp. 196, II, 259. — *Almanach ill. du Soir*, 1933, p. 207. — *Revue Congo*, 1920, p. 68. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, novembre 1939, pp. 1-5 ; février 1932, pp. 5 et 20-21 ; janvier 1932, p. 1 ; mars 1931, pp. 12-14. — *Trib. cong.*, 31 octobre 1926, p. 1 ; 15 janvier 1932, p. 1 ; 30 octobre 1939. — A. J. Wauters, *L'É.I.C.*, Brux., 1899, pp. 231, 450, 452. — *Recueil financier Bruylant*, 1912, 1928. — *Belg. colon.*, 1896, p. 55. — *Le Conseiller congolais*, février 1932, pp. 65 et 91. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

DUA (*Arthur-Achille*), Officier de la Force publique (Gand, 2.12.1874-Lusambo, 21.9.1898). Fils de Pierre et de Spruyt, Clémence.

Engagé comme volontaire, il entre, le 18 mars 1892, au 2^{me} régiment de ligne où il est bientôt nommé caporal. Promu sergent le 13 août 1895, ses qualités d'instructeur jointes à un caractère énergique le font désigner pour le corps de discipline et de correction. En mars 1896, il sollicite l'autorisation de partir au Congo. Sa demande agréée, il quitte Anvers le 6 avril et débarque à Boma au début du mois de mai. Il est envoyé dans le Lualaba-Kasai où la pénétration européenne, si elle s'accomplissait d'une manière relativement plus pacifique que dans certaines autres régions du territoire congolais, ne requerrait pas moins, de la part des représentants de la nouvelle autorité qui s'y implantait, beaucoup d'habileté et de diplomatie. Fixé à Lusambo, Dua est promu premier-sergent le 1^{er} juillet 1897 et adjudant le 1^{er} mars 1898. Deux mois plus tard, il est nommé sous-lieutenant de la Force publique. Mais bientôt, la fièvre l'assaille et il y succombe dans la même année.

28 janvier 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 1685.

DUBOIS (*Evrard-Louis*), Officier de la Force publique (Liège, 7.10.1871-Birizi, 15.11.1897). Fils d'André et de Servais, Marie.

Après de brillantes études moyennes, Dubois

entre à l'École militaire le 2 décembre 1889. Il en sort premier de la 40^e promotion pour être versé comme sous-lieutenant, au 12^e régiment de ligne le 14 décembre 1891. Il passe ensuite au corps de discipline et de correction. Il sollicite, au début de l'année suivante, l'autorisation de s'enrôler dans les rangs de la Force publique de l'É.I.C. Sa demande agréée, il souscrit un engagement de trois ans et s'embarque à Anvers le 6 février 1896 avec le grade de lieutenant. Il arrive à Boma le 28. Désigné pour le district des Stanley-Falls, il se met en route le 9 mars et arrive à Stanleyville le 28 mai. Il est envoyé dans la zone du Kivu où il fonde, le 27 août, sur les bords du lac, la station de Kabamba et rentre à Stanleyville vers la fin de l'année. Après la sanglante défaite infligée aux révoltés de la colone Dhanis par le commandant Henry près de Kisenge, les mutins s'étaient divisés en plusieurs groupes dont l'un avait fui dans la direction du Tanganika et, après avoir saccagé la mission de Kibanga, s'était installé dans la région d'Uvira où il avait commencé à se fortifier, ralliant, sous la direction du chef Shangugu, les bandes et les isolés errant à travers le pays. Voulant empêcher un regroupement des révoltés, Dhanis envoie dans leur direction le lieutenant Dubois avec cent hommes dans le but de contrarier les dispositions de l'ennemi. Le rusé Shangugu, averti de l'approche de la colonne, lui tend un traquenard dans les hautes herbes, à trois journées de marche au nord d'Uvira et parvient à jeter le trouble parmi ses hommes. Ceux-ci, dès la première attaque, qui a lieu le 13 novembre, abandonnent leur chef qui se défend seul, mais est obligé, devant le nombre, à chercher le salut dans la fuite. Après avoir erré pendant deux jours, il prend une décision d'une audace inouïe. C'est le 15 novembre, jour de l'anniversaire du Roi qu'il sert en Afrique. Il se présente seul au camp de Shangugu. Frappés de stupeur d'une telle assurance, les révoltés, instinctivement, se mettent en position et saluent. Mais Dubois, prêt à tous les sacrifices, refuse leur salut. Devant les reproches qu'il leur adresse, les mutins se rebiffent et l'abattent à bout portant.

La ville de Liège a honoré sa mémoire en inscrivant son nom sur une plaque commémorative qui a été apposée à l'hôtel de ville.

9 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1614. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 173 et 258. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, édit. Expansion belge, Brux., 1930, pp. 145, 149 et 150. — *Bull. de l'Ass des Vétérans coloniaux*, mars 1934, pp. 10-11.

DUBOIS (*Joseph-Marie*), Lieutenant de la Force publique (Humbeek, 31.5.1868-Boma, 12.

11.1899). Fils de Ferdinand et de Promper, Marie.

Engagé au 3^e régiment de chasseurs à pied, le 7 novembre 1883, il était sergent depuis le 1^{er} janvier 1888 quand il sollicita et obtint le 18 août 1891 son admission dans la Force publique de l'État Indépendant du Congo. Il arriva en Afrique le 22 septembre et fut désigné pour l'expédition de la Lukula. Il y rendit d'excellents services puisqu'il était promu 1^{er} sergent le 25 juillet 1892, sergent-major le 1^{er} avril 1893, adjudant le 1^{er} juillet 1893 et sous-lieutenant le 1^{er} janvier 1894, au moment où allait expirer son premier terme. Il rentra en Belgique en août 1894 et repartit le 30 avril suivant; désigné pour le Lualaba-Kasai (28 septembre 1895), il revint cependant dans le Bas-Congo, et fut commissionné pour le camp de Kinshasa le 20 janvier 1896. Le 1^{er} mars de l'année suivante, il obtenait les galons de lieutenant. Son 2^{me} terme expirait le 31 mars 1898; après un court repos, il repartait le 26 octobre 1898 et était nommé l'année suivante, le 4 octobre 1899, pour le corps de réserve. Sa santé était très compromise; il mourut d'une néphrite aiguë.

Il était décoré de l'Étoile de Service.

23 juin 1951.
M. Coosemans.

DUBOIS (*Jules-Ghislain-Joseph*), Directeur des Finances (Pessoux, 7.3.1861-Namur, 15.2.1909). Fils de Désiré-Prospère et de Warnant, Marie-Adèle.

Engagé le 2 août 1890 au service du Département des Finances de l'État Indépendant du Congo, Dubois s'embarqua le 3 septembre de la même année.

Ce terme fut évidemment de courte durée, puisque le deuxième départ de Dubois pour le Congo date du 6 mars 1893.

Le 24 janvier 1895, il fut nommé Contrôleur des Impôts, puis le 18 mars 1896, Directeur intérimaire des Finances, à Boma.

Il rentra en Europe le 23 mars 1897 et repartit une troisième fois pour le Congo le 6 mai 1898.

En février 1901, il revint en Belgique et passa au département de l'Intérieur.

Il devait retourner une quatrième fois en Afrique en 1904. Chargé par le Gouvernement de l'État Indépendant d'effectuer une mission d'inspection de la comptabilité dans les districts de l'Équateur et du Lualaba-Kasai, il s'embarqua le 4 août sur l'*Anversville*. Son retour définitif en Belgique date du 24 décembre 1906.

Dubois était Chevalier de l'Ordre Royal du Lion, titulaire de l'Étoile de Service à 4 raies.

18 septembre 1951.
M. L. Comeliau.

Trib. cong., 18 février 1909, p. 2 ; 25 février 1909, p. 1. — *Notre colonie*, juillet 1928. — *Bull. de la Soc. Royale de Géogr. d'Anvers*, p. 492.

DUBOIS (*Jules-Joseph-Ghislain*), Lieutenant (Pessoux, prov. de Namur, 23.12.1856-Stanley-Falls, 28.8.1886). Fils de Maximilien et de Romedenne, Mélanie.

Le Lieutenant Dubois débuta dans sa brève carrière africaine sous les ordres de Becker, commandant la 5^{me} expédition de l'Association Internationale Africaine. Le petit groupe comportait 3 officiers belges et un sous-officier français. Il était chargé d'aller organiser à Zanzibar le recrutement d'une colonne qui, dans la pensée du Gouvernement, atteindrait le lac Tanganika en pénétrant le continent par la côte est d'Afrique.

De nouveaux arrangements d'ordre international contrecarrèrent ce plan. Après un séjour d'un an dans l'île de Zanzibar, la 5^{me} expédition fut contremandée et les officiers rappelés en Belgique. Dubois y rentra le 24 mai 1885.

Le 17 mars 1886, il reprit le chemin du Congo qu'il allait aborder par l'ouest cette fois, via Liverpool où il s'embarqua.

Peu après son arrivée en Afrique, il fut désigné comme adjoint à Deane, ancien officier de l'armée des Indes, qui commandait la station des Falls depuis le 14 février 1886.

La situation y était difficile. Tippo-Tip était parti, laissant sur place son neveu Rachid, personnage tour à tour agressif et cauteleux. En bref, le voisinage des bandes arabes, commandées par Bwana Nzige, était si peu rassurant que les troupes de l'État Indépendant vivaient en état de continuelle alerte. Depuis juin d'ailleurs, Deane, seul blanc dans la région, se trouvait en butte à des menaces de mort qui se succédaient, toujours plus précises. Pour y répondre, il ne disposait que d'une trentaine de soldats, haoussas et zanzibarites, — dont certains avaient des accointances avec l'ennemi, — et de trois canons Krupp.

Bien approvisionnée en munitions, cette « artillerie » eut pu jouer dans les circonstances de l'heure un rôle décisif. Mais tel n'était pas le cas en général.

Ce ne l'était pas du tout précisément au moment où Dubois arriva à destination. Quelques jours auparavant — le 15 août — les Arabes avaient tenté une attaque contre le poste et s'ils avaient été chaudement reçus et radicalement repoussés, cet appréciable résultat avait entraîné une dépense correspondante de munitions. Aussi Deane espérait-il que son nouvel adjoint lui amènerait du renfort en hommes et en matériel.

Hélas, par suite d'un malentendu, il n'en fut rien. Accompagnant Coquilhat qui remontait

le fleuve à bord du « Stanley », Dubois avait quitté Léopoldville le 19 juillet pour arriver vers le 20 août aux Falls, apportant seulement une réserve d'outils et de marchandises.

La déception pour le chef de poste était lourde. Elle était surtout dangereuse. Pour y remédier dans toute la mesure du possible, Deane emprunta au commandant du steamer les munitions dont celui-ci pouvait se dessaisir : en tout 250 cartouches.

Les espions des Arabes veillaient et ne furent pas longs à pressentir tout ce que la situation offrait d'avantageux pour leurs maîtres qu'ils mirent rapidement au courant. La suite ne se fit pas attendre et l'on assista dans les 24 heures à un regain d'hostilité : la veille, en apprenant l'arrivée du steamer, les Arabes s'étaient empressés d'envoyer 21 parlementaires assurer Deane de leurs bonnes dispositions. Sachant que le bateau n'avait pas apporté les renforts qu'ils redoutaient, ils redevinrent arrogants. Sous prétexte de reprendre un de leurs esclaves qui s'était réfugié dans le camp de l'État Indépendant, ils passèrent à l'attaque le 23 août au petit jour.

La riposte se fit d'autant moins attendre que Deane s'attendait au choc : un chef Wagénia l'en avait averti en lui signalant que 4 à 500 Arabes se massaient derrière son village. La lutte dura jusqu'à 4 heures et se termina par une charge qui força l'assaillant à la retraite. Les jours suivants, de nouvelles attaques furent repoussées avec la même énergie.

Ces débuts engageants ne pouvaient cependant permettre aucune illusion : pour tenir et vaincre, il eut fallu des munitions, encore et toujours ! Or dès le 27, le maigre stock se trouvait presque épuisé. A peine restait-il quelques obus et une toute petite réserve de balles pour fusils à piston, mais elles étaient de mauvaise qualité et n'inspiraient aux hommes nulle confiance. Entre eux ils commencèrent à parler de défaite et, rapidement, l'idée de retraite s'incrusta dans ces cerveaux imaginatifs, prompts aux réactions extrêmes. Fidèles cependant à leurs chefs, ils parlèrent ouvertement à Deane et Dubois des possibilités d'un repli effectué à la faveur de la nuit. A aucun prix en tout cas ils ne voulaient tomber vivants aux mains des Arabes « comme des poules ». Puisqu'on ne leur fournissait pas les moyens de défense indispensables, ils considéraient d'ailleurs leur contrat comme périmé.

Les deux officiers, l'on s'en doute, ne comprenaient pas les choses de la même façon. D'une voix mesurée, car il ne fallait pas que la palabre éveillât l'attention des Arabes, ils essayèrent de dissuader leurs hommes qui voulaient fuir. On n'était pas riche en munitions, c'est un fait, mais jusqu'ici les pertes en vies

humaines avaient été légères : deux hommes seulement, alors que les Arabes en avaient perdu de 50 à 60 au moins. Rebelles à toute idée de capitulation ou de fuite, Deane et Dubois redoublèrent d'activité, luttant le jour et passant la nuit à faire des rondes ou à tenter d'améliorer les munitions.

Un si bel exemple ne porta pas ses fruits sur la troupe décidément démoralisée. La nuit étant venue, le découragement des premières heures tourna à la panique : sans plus attendre, les hommes sautèrent dans leurs pirogues et disparurent dans l'obscurité. Quatre d'entre eux seulement refusèrent d'abandonner les blancs.

Dans de telles conditions, il ne pouvait être question de prolonger une impossible résistance. Deane et Dubois décidèrent de vider les lieux à leur tour, mais non sans avoir imbibé d'huile puis incendié tout ce qui pouvait l'être. Quant aux munitions la veille encore si précieuses, elles devaient également disparaître et les lueurs d'un tragique feu d'artifice zébrèrent le ciel. Puis ce fut la retraite muette, dans l'obscurité.

La station des Stanley Falls était située sur la partie occidentale d'une île étroite et longue. D'un côté, le bras du Congo qui la séparait de la rive n'avait pas plus d'une vingtaine de mètres de large. En saison des pluies, les eaux y roulaient rapides, souvent vertigineuses, mais en saison sèche — et c'était le cas — on passait facilement à gué.

En face de l'île, la rive droite était couverte par une forêt marécageuse. Par endroits, des rochers en grès rouge et glissant déchaînaient le sol, s'inclinant vers le fleuve. Une piste courait sous bois, presque invisible.

Le gué étant franchi, la petite équipe chercha le sentier. En vain. La nuit qui favorisait le mouvement de retraite limitait étroitement l'horizon, et ce d'autant plus que, dans la crainte d'attirer l'attention de l'ennemi, il ne pouvait être question d'utiliser aucun mode d'éclairage, fût-il le plus sommaire. Après quelques vaines tentatives, en silence, les hommes se mirent à suivre la rive.

La marche était extrêmement pénible et chacun avançait avec la plus grande prudence, buttant contre les racines d'arbres et se déchirant les mains aux broussailles. De temps en temps, l'un ou l'autre glissait, puis rétablissait plus ou moins péniblement son équilibre. Soudain, ce fut le début du drame : Deane glissa et tomba à l'eau. Dubois, qui était excellent nageur, se précipita à son secours et fut assez heureux pour le ramener sur la berge, mais lui-même par suite d'un mouvement malchanceux perdit pied et glissa dans le fleuve peu après.

On était alors arrivé à hauteur de la 7^{me} cataracte où le fleuve, après avoir coulé avec un calme trompeur, se précipite rageusement d'une

hauteur de un à deux mètres, en formant des tourbillons. Happé par l'eau écumante, fatigué, encombré et alourdi par son équipement qui comportait deux cartouchières, un revolver, un fusil Martini en bandoulière, casque et grosses bottes de chasse, Dubois coula et ce fut au tour de Deane de plonger à sa recherche.

L'ayant saisi, tous deux se mirent à nager vigoureusement en direction de la rive que Deane escalada le premier. S'adressant à son compagnon : « Y es-tu ? » interrogea-t-il. « Oui », répondit faiblement Dubois. Mais au moment où Deane lui tendait un fusil en lui recommandant de s'y accrocher, il entendit quelques mots seulement : « Où est-il ?... Je n'en puis plus... Je vais mourir ! » Ce fut tout. Cette douloureuse journée du 28 août 1886 s'achevait par un drame.

La mort du vaillant officier, à peine arrivé à pied d'œuvre, privait l'État Indépendant du Congo d'un élément plein de promesses. Deane qui l'avait vu agir admirait son intense activité, son humeur toujours égale et affable, son dévouement et surtout son courage et son sang-froid imperturbable. « Ses notes au plus fort de la bataille étaient, disait-il, comme calligraphiées et ne trahissaient pas la moindre émotion ». Il ajoutait : « Vous pouvez être fiers de compter de tels hommes dans votre armée ». Hélas, l'homme avait vécu...

Dubois était décoré de l'Étoile du service à trois raies.

18 septembre 1951.
M.-L. Comeliau.

Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, 2 vol. Namur 1913. — Alb. Chapeaux, *Le Congo*, pp. 53, 140, 142, 165. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, p. 130. — Coquilhat, *Sur le Haut Congo*. — *Congo illustré*, 1893, p. 81. — *Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 52, 110, 111, 125. — Dem. C. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 34. — *Bull. de la Soc. Royale Géogr. d'Anvers*, 1907-18, p. 537. — Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, 2 vol. Larcier, Brux., I, pp. 137, 187. — Hinde, *La chute de la domination arabe*, Falck, 1897, p. 129.

DUCLERC (*Charles-Théodore-Eugène*), Homme politique français (Bagnères-de-Bigorre, 10.11.1812-Paris, 21.7.1888).

Élu en 1871 à l'Assemblée Nationale par les Basses-Pyrénées, il devint sénateur inamovible et vice-président du Sénat, Président du Conseil des ministres et ministre des affaires étrangères (août 1882-janvier 1883) ; il eut à régler avec l'Angleterre la question d'Égypte.

Son nom est à retenir aussi dans l'histoire du Congo belge. Il se trouvait au pouvoir lorsque Léopold II s'efforça d'apaiser le conflit provoqué par l'apparition soudaine de l'explorateur français de Brazza sur les rives du Stanley-Pool en 1880. Comprenant que l'occupation des deux rives par la France équivalait à un arrêt de mort

pour son œuvre, Léopold II manœuvra habilement pour aboutir à une entente. Absorbé par des soucis plus graves, le Gouvernement français se prêta à un arrangement. Le 16 octobre 1882 M. Duclerc, président du conseil, notifiait officiellement au Roi les bases d'un accord qui prévoyait une délimitation : la France s'engageait à ne pas s'opposer aux réalisations de Léopold II.

Cet accord fut à l'origine de la convention du 23 avril 1884 qui liquida définitivement le conflit et accorda à la France un droit de préférence en cas d'aliénation des possessions congolaises.

Juin 1951.
M. Coosemans.

Larousse du XX^e siècle. — R. S. Thomson, *Fondation de l'E.I.C.*, Brux., 1933. — E. Van der Smisen, *Léopold II et Beernaert*, Brux., 1942, t. I, p. 133. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, 1934, p. 186.

DUFRANNE (*Achille-Auguste*), Conducteur de travaux (Roux, 4.12.1864-Yambuya, 22.3.1914). Fils d'Augustin et de Parent, Désirée.

Il suivit pendant deux ans les cours de l'École Polytechnique de l'Université de Bruxelles. Originaire du Hainaut, mêlé dès son enfance à la population travailleuse des mines et des usines des environs de Charleroi, il se sentit attiré vers elle et exerça, de 1888 à 1894, la profession de marqueur-niveleur dans les charbonnages hennuyers. Très dynamique, il ne pouvait manquer de s'intéresser à la grande aventure dans laquelle entraient la Belgique par la construction de la première route ferrée au Congo. Dufranne demanda à partir pour la Compagnie du Chemin de fer du Congo et s'embarqua en mars 1894. Il fit quelques mois de service comme conducteur des travaux, puis rentra malade en Belgique. Mais l'Afrique l'avait conquis. En 1895, il s'engageait le 6 août au 2^e régiment de la Légion étrangère où il fut promu caporal le 18 octobre 1897. Comme tel, il participa à la campagne du Soudan, fut envoyé en Algérie. Cependant, il n'avait pas oublié le Congo et désirait le revoir. En 1898, il postulait un engagement de commis à l'État Indépendant et repartait le 30 mai. Désigné le 12 octobre 1898 pour le district du Stanley-Pool, il s'appliquait scrupuleusement à son travail quand la maladie, une néphrite aigüe, le força à démissionner (24 avril 1899). Il rentra au pays et pendant quelques années, à cause de son état de santé, son rêve de retourner au Congo fut ajourné. Enfin, en 1913, chargé par la Colonie de l'étude de la navigabilité de l'Aruwimi, il repartit, sans doute très heureux de poursuivre sa carrière africaine. Hélas ! le 22 mars 1914, il mourut accidentellement à Yambuya, tué par une explosion.

Dufranne était décoré du Ruban du Soudan.

23 juin 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 7 mai 1914, p. 2.

DUPONT (*Camille-Palmyr*), Agronome (Hérinnes, 10.1.1875-Kwamouth, 29.4.1898). Fils d'Antoine et de Drouillon, Marie-Josèphe.

Il fréquente les cours de l'École d'horticulture de Tournai et obtient, en 1895, le diplôme d'agronome avec la plus grande distinction. Après deux années de pratique chez un horticulteur du Tournaisis, il s'engage au service de l'État Indépendant du Congo. Admis en qualité d'agronome, il s'embarque à Anvers le 6 janvier 1898. Du 29 janvier, date de son arrivée en Afrique, au 11 mars, il effectue un stage à la direction de l'Agriculture, à Boma. Désigné ensuite pour le district du Stanley-Pool, il se rend à Léopoldville où il se voit désigné pour le poste de Bokala. Atteint d'hématurie peu après son départ de Léopoldville, il ne parvient même pas à destination et succombe en cours de route, aux environs de Kwamouth.

2 juillet 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2272. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 258.

DUPONT (Mgr) (*Joseph-Marie-Stanislas*), Vicaire apostolique du Nyassa, Evêque titulaire de Thibar (Gesté, Maine-et-Loire, France, 23.7.1850-Thibar, Tunisie, 19.3.1930).

Joseph Dupont vit le jour à la ferme de la Paillerie dans le bourg vendéen de Gesté (arrondissement de Cholet). Il était le troisième rejeton d'un couple de solides paysans angevins.

Il fait ses études primaires à l'école presbytérale de Gesté ; passe, en 1864, au petit séminaire de Beaupréau ; le quitte, en 1870, pour s'acquitter de son devoir militaire envers son pays et, s'offrir, après Sedan, à aider comme volontaire, à la répression de la Commune. Après dix-huit mois de campagne, il rentre à Beaupréau, y double la seconde, fait la rhétorique et passe le baccalauréat. Il entre, en 1874, au grand séminaire d'Angers. Sous-diacre en 1877, il sollicite de son évêque, Mgr Freppel, la faveur de se consacrer à l'évangélisation des noirs dans la phalange missionnaire récemment assemblée par le cardinal Lavigerie. L'Évêque le fait diacre, mais l'invite à attendre et ce n'est qu'au moment de l'ordonner prêtre (décembre 1878) qu'il lui donne son *exeat*.

Joseph Dupont débarque à Alger le 1^{er} février 1879, y fait le noviciat canonique institué par le cardinal, enseigne durant quelque temps les sciences au collège Saint-Louis de Carthage et reçoit enfin, en avril 1885, son obé-

dience pour l'Équateur. Le 22 juin, il quitte le Havre, avec ses compagnons les RR. PP. Merlon et Schynse, pour gagner Lisbonne via Southampton et, de Lisbonne que les trois missionnaires quittent le 6 juillet, atteindre Banana dans la matinée du 27. Le 28, le ss. « Héron » les conduit à Boma pour les déposer le lendemain à deux heures en aval de Vivi qu'ils gagnent par voie de terre. A Vivi, le major Parminter les reçoit, mais n'arrive pas à leur fournir la caravane de porteurs nécessaire à leur départ vers cet au-delà du Pool assigné à leur apostolat, après la prospection tragiquement interrompue, en 1883, de l'abbé Guyot. Nos trois Pères Blancs passeront plusieurs mois en marches et contremarches, poussant jusqu'à Loanda pour réunir les porteurs nécessaires à ce départ qui aura lieu le 23 octobre seulement. Il leur faudra ensuite, handicapés d'ailleurs par le mauvais état de santé de l'un d'entre eux, assurer leur arrivée au Pool, le 17 février 1886, par une nouvelle série d'avances et de recules également pénibles.

Du Pool, où ils ont rencontré von Wissman, les missionnaires gagnent Kwamouth et, enfin, la colline en pente douce et boisée de Bungana, sur la rive droite du Kasai, où ils plantent la tente le 12 octobre 1886. Dans les intentions du cardinal et de ses envoyés, Bungana devait devenir le centre du premier vicariat apostolique du Congo occidental. Aussi, à peine installé chez les Bayanzi, le R. P. Dupont songeait-il à s'établir également chez les Bangala. Malheureusement, à la suite d'un différend qui s'était élevé entre le cardinal, délégué apostolique en Afrique, et les Spiritains, le Pape proposa une nouvelle délimitation des juridictions ecclésiastiques africaines, accordant à chacune l'entière jouissance de son autonomie. Le 6 mars 1887, le R. P. Dupont recevait, par l'entremise de Mgr Augouard, l'ordre du cardinal d'évacuer Bungana et de rallier le Tanganika ; par la suite, celui de rejoindre plutôt Marseille. Le P. Merlon, malade, avait déjà gagné la Côte et le P. Schynse, en voyage d'affaires, n'en était pas bien loin. Le 17 mars, le R. P. Dupont remit sa fondation à Mgr Augouard. Le 11 mai 1888, un décret de la congrégation de la Propagande confiant désormais en principe les missions catholiques congolaises à des instituts missionnaires belges, les Pères du Saint-Esprit se retireraient à leur tour de la colline de Bungana devant les Pères de Scheut qui lui donneraient le nom de Berghe-Sainte-Marie.

En la personne du R. P. Dupont, l'évangélisation catholique du Congo perdait un animateur de tout premier ordre. C'est le Nyassa qui bénéficierait désormais de ses facultés d'adaptation à la mentalité des noirs, d'une fougue à travers tout qui lui valut le surnom de *Bwana*

Moto Moto, et d'une foi à mouvoir les montagnes.

Après quatre ans passés à l'École apostolique de Saint-Laurent d'Olt (Aveyron), le R. P. Dupont fut désigné comme chef de la dixième caravane de Pères Blancs se rendant en Afrique par la côte orientale, caravane dont faisait partie le futur vicaire apostolique du Haut-Congo et premier évêque belge du Congo, Mgr Victor Roelens. Partis de Marseille le 12 juin 1891, les missionnaires arrivèrent le trente à Zanzibar. La difficulté de rassembler les porteurs en nombre suffisant les retint près d'un mois à Bagamoyo qu'ils quittèrent le 27 juillet pour arriver le 16 novembre à Tabora, y attendre deux mois des charges égarées qui ne se retrouveraient point, se remettre en route, le 21 janvier 1892, vers le Tanganika, arriver le 14 février suivant à Karéma. A Karéma, les sept missionnaires destinés au vicariat belge passèrent le lac et le R. P. Dupont se mit à la disposition de Mgr Lechaptois, vicaire apostolique du Tanganika anglais. Le rôle du R. P. Dupont dans l'histoire de l'évangélisation du Congo s'arrête ici, mais il paraît intéressant de mettre à la disposition des chercheurs la chronologie de son apostolat au Nyassa, de ses années de convalescence en France et de ses années de retraite à Thibar.

Chargé de la mission de Karema en mai 1892, le R. P. Dupont en restaure les bâtiments résidentiels. En 1893, il est chargé de l'administration du vicariat pendant une absence du titulaire. En 1894, il fonde la mission de l'Ufipa. En 1895, il est nommé chef de la mission du Nyassa et visite l'Ubemba, où il gagne la confiance de ceux qu'il appellera ses « brigands » tout en s'affirmant plus « brigand » encore qu'eux au point que le Mwamba de l'Ituna, Mubanga Kipoya, le fera par testament héritier présomptif de sa souveraineté de droit coutumier. En janvier 1896, la mission du Nyassa est érigée en vicariat détaché du Tanganika : le R. P. Dupont est nommé administrateur du nouveau vicariat. En février 1897, il est nommé vicaire apostolique, préconisé évêque titulaire de Thibar et sacré le 15 août à Kayambi par Mgr Lechaptois. Le 24 octobre 1898, il recueille la succession du Mwamba Mabanga, la liquide au vœu d'un coutumier chrétiennement exorcisé et y renonce, le 29 juin 1899, en faisant acte d'allégeance au Gouvernement britannique en la personne de la British-South-Africa-Company, faisant ratifier cet acte, le 26 octobre suivant, par les chefs de l'Ituna et investissant l'héritier normal du Mwamba, le mubemba Kanyanta. Il reçoit en retour du gouvernement anglais une sorte de dotation de dix milles carrés autour de son chef-lieu. Le 16 octobre 1899, Mgr Dupont rentre en France pour raisons de santé, demande la guérison aux eaux de son pays, offre, las de

cures impuissantes sa démission à la Propagande et se la voit refuser. Il regagne son Vicariat le 30 avril 1904 et y poursuit son œuvre jusqu'au 18 octobre 1910, date à laquelle il présente à nouveau sa démission. Le 5 septembre 1911, il quitte définitivement le Nyassa.

Démissionnaire, Mgr Dupont s'établit d'abord au Séminaire de Binson (Marne) mais, de 1914 à 1917, il exerce le ministère paroissial dans son bourg natal de Gesté. La paix signée, il se retire dans le domaine agricole tunisien de Thibar, exploité par ses confrères parmi les ruines de la vieille ville épiscopale nord-africaine dont il est l'évêque titulaire. Il y cultive un jardin miniature auquel il a donné le nom de la mission africaine dont il préparait la fondation au moment de sa démission. Il y meurt le 19 mars 1930, en toute sérénité.

1^{er} juin 1951.
J. M. Jadot.

Piolet, *Les Missions catholiques françaises au XIX^e siècle*, Paris, A. Colin, 1902, t. V, p. 422. — F. Masoin, *Histoire de l'État Indépendant du Congo*, Namur, Picard-Balon, 1912, t. II, p. 311. — *Trib. cong.*, 31 mars 1930, p. 3. — *Essor col. et marit.*, 1 mai 1930, p. 16. — H. Pineau, *Evêque, roi des brigands*, Paris, Librairie missionnaire, 31, rue Friant, un vol. de 296 pp. ill. in-16. — D. Rinchon, *Missionnaires belges au Congo*, Brux., 1931, p. 70. — *La Croisière bleue et les Missions d'Afrique*, Brux., Éd. universelle, 1932, pp. 56, 58 et 106. — L. Leloir, *Un évêque missionnaire, roi des brigands*, Brux.-Charleroi, Aux éditions du Rendez-vous, 1945, Un vol. de 100 pp. in-32.

DUPUIS (*Louis-Ernest*), Poseur de télégraphe (Ollon, Vaud, Suisse, 15.12.1873-Boma, 20.6.1898). Fils d'Abram et de Gaud, Adèle.

Il fréquente pendant quatre ans les cours du collège industriel de Bex (Lausanne) et s'inscrit ensuite à l'Université de Lausanne. Après une année d'études universitaires, il part en Afrique pour le compte de la Compagnie hollandaise de chemins de fer et séjourne au Transvaal et au Mozambique. Rentré en Suisse en janvier 1897, il s'engage, à la fin de la même année, au service de l'État Indépendant du Congo qui l'admet comme poseur de télégraphe au traitement annuel de 4.200 frs. Il vient s'embarquer en Belgique le 6 décembre. Arrivé à Boma le 30, il est désigné pour collaborer à la construction de la ligne télégraphique qui doit relier Léopoldville à l'Équateur. Six mois plus tard, il revient malade à Boma où il succombe à la fièvre.

16 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2244.

DUPUIS (*Paul-Émile-Jozef-Félix*), Officier bij de Weermacht (Sint-Niklaas, 20.3.1869-Elsene, 1.5.1931). Zoon van Jan-Baptist en van Chertier, Lucie.

Na het beëindigen zijner middelbare studiën van de hogere graad, volgde hij gedurende twee jaren de cursussen van candidatuur in de wetenschappen aan de Universiteit te Gent. Vervolgens werd hij op 15 December 1892 tot onderluitenant bevorderd, nadat hij het diploma aan de Militaire School behaalde. Op 8 Februari 1893 werd hij in de hoedanigheid van luitenant voor de Weermacht van de Onafhankelijke Congostaat aangeworven. Gedurende het jaar 1893 ondernam hij een zending in de Mayumbe en hij bestuurde ongeveer zeven maanden een veldtocht tegen de opstandige inlanders van de streek. In 1896 werd hij tot kapitein-commandant bevorderd. In 1897 werd hij onder de orders van kapitein-commandant Dhanis (baron) geplaatst en tot overste van de zone van de Maniema en Kabambare aangesteld, nadat de opstandige Batetela overwonnen werden. Op 30 Juni 1898 werd hij tot rechter te Nyangwe aangesteld, functie welke hij tot op 27 November 1899, datum van zijn terugkeer naar België, uitoefende.

Gedurende zijn verblijf in Congo, hield hij zich bezig met de studie der flora en fauna en verzamelde hij in de streek van Bingila (Mayumbe) en Nyangwe studie-materiaal voor de Rijksplantentuin en het Congo-Museum te Tervuren. Verschillende nieuwe plantensoorten dragen zijn naam.

Na zijn terugkomst alhier hield hij zich met de studie der schelpdieren bezig en werd hij aangesteld tot conservator aan het Natuurhistorisch Museum te Brussel. Als officier van het Belgisch leger nam hij deel aan de eerste wereldoorlog en in September 1914 werd hij tijdens de gevechten in de omgeving van Breendonck (prov. Antwerpen) tamelijk ernstig gekwetst. Dupuis was schrijver van een vijftigtal dierkundige studies. Velen dezer studies handelen over de congolese fauna en verschenen in Belgische, Congolese en Egyptische tijdschriften.

Hij was drager van menigvuldige Belgische en Congolese onderscheidingen (waaronder de Dienstster en de benoeming van Ridder in de Koninklijke Orde van de Leeuw).

6 Juli 1951.
A. Verlinden.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., Mei 1931, blz. 16. — Lejeune, *Le Vieux Congo*, 1930, blz. 154, 158 en 162. — J. Meyers, *Le Prix d'un Empire*, Ch. Dessart, Brux., 1943, blz. 185, 188, 212, 244 en 253. — *Trib. cong.*, 15 mei 1931, blz. 2. — *Belg. colon.*, 1896, blz. 34 en 450. — Registre matricule n° 1032.

DURUTTE (*Adolphe-Édouard-François*), (*Écuyer*), Lieutenant-colonel, adjoint d'expédition (Ypres, 18.5.1853-Calais, 1914?). Fils du baron Émile Durutte.

Il se destina dès ses jeunes années à la carrière des armes. Issu le 3 avril 1873 de l'École militaire avec les galons de sous-lieutenant et désigné pour le 2^e régiment de ligne, il fut admis à l'École de guerre le 21 septembre 1875 et nommé adjoint d'état-major le 15 décembre 1878 ; il passa comme lieutenant au 2^e régiment de chasseurs à pied le 26 juillet 1879, puis au régiment des carabiniers le 25 décembre 1879.

Détaché de l'Institut cartographique militaire le 18 septembre 1880, il fut adjoint à la 5^e expédition de l'Association Internationale du Congo qui devait aller relever Storms à Mpala et pousser jusqu'à Nyangwe. Le commandement en était confié à J. Becker auquel étaient adjoints Durutte, Dubois, Francis Dhanis et le sous-officier français Molleur. L'expédition devait être organisée à Zanzibar par Cambier.

Durutte et ses compagnons s'embarquèrent pour la côte orientale d'Afrique le 19 octobre 1884 ; le 30, ils étaient à Zanzibar. Tandis que les préparatifs de départ vers l'intérieur se poursuivaient, Becker, gravement malade, dut regagner l'Europe et Durutte prit à sa place la direction des opérations (janvier 1885). L'expédition fut obligée de demeurer à la côte jusqu'en mars 1885, attendant vainement l'ordre de Bruxelles pour se mettre en marche. C'est qu'à ce moment, les discussions diplomatiques pour fixer les limites du nouvel État africain se poursuivaient en Europe (Conférence de Berlin). Quand ces limites furent fixées, l'envoi d'expéditions belges par la côte orientale ne se justifiant plus, le Gouvernement belge envoya à Zanzibar le rappel des membres de la 5^e expédition avec la faculté de prendre pour le retour la voie du Cap de Bonne-Espérance. Durutte quitta Zanzibar le 28 mars 1885 et, après avoir contourné tout le continent africain, rentra à Bruxelles le 24 mai. Cette même année 1885, il devint aide de camp du ministre de la guerre, le lieutenant général Brassine.

A sa mort, Durutte avait lui-même le rang de lieutenant-colonel en retraite.

Il était titulaire de multiples décorations : chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne ; croix militaire de 1^e classe ; croix de l'Ordre du Medjidié de 4^e classe ; id. de l'Ordre du Soleil levant de 5^e classe ; chevalier de l'Ordre du Christ de Portugal ; officier de l'Ordre de l'Éléphant Blanc du Siam.

14 septembre 1951.

M. Coosemans.

Bull. Soc. Royale Géogr. d'Anvers, 1907-08, p. 535. — *A nos Héros coloniaux*, p. 52. — *Mouvement géogr.*, 1884, p. 60b. — *Bull. Ass. Vétérans colon.*, septembre 1939, p. 7. — A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, t. I, p. 137. — H. Depester, *Les pionniers belges au Congo*, p. 25. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

DUSART (*Charles-Édouard*), Colonel (18.12.1860-Liège, 6.8.1914). Fils d'Édouard-Louis et de Preumont, Célestine-Catherine.

Entré à l'École militaire le 7 mai 1877, il en sortait avec les galons de sous-lieutenant désigné pour le 10^e régiment de ligne le 14 avril 1879. Passé au régiment des grenadiers le 1^{er} janvier 1880, il y fut promu lieutenant le 17 octobre 1885, puis passa au 5^e régiment de ligne le 2 octobre 1887.

Séduit par les perspectives de l'entreprise léopoldienne dans le centre africain, Dusart demanda son admission dans les cadres de la Force publique congolaise, en avril 1890. Il s'embarqua le 20 avril avec le grade de lieutenant et fut d'abord désigné pour le poste de Lukungu, dans le district des Cataractes. A ce moment, les devins ou N'Ganga avaient sur les indigènes une influence néfaste et les poussaient à l'hostilité contre les Blancs. Dusart fut chargé d'en purger la région par ordre de son chef le commandant Van Dorpe. Il eut de même à châtier le chef du village de Kitembo, coupable lui aussi d'actes hostiles à l'égard des Européens.

Tout en faisant montre de grande fermeté envers les rebelles, Dusart aimait à s'occuper d'ouvrages plus sereins : il fut ainsi chargé de réédifier le poste d'Isangila. Le 19 septembre 1890, sur ordre de Dhanis, il fonda le poste de Kinguschi, sur la rive du Kwango. Mais, peu après, il était à nouveau commissionné pour aller châtier un chef coupable d'un vol à main armée commis sur la route de Léopoldville. Le 1^{er} juillet 1891, Dhanis l'appela au commandement du poste de Popokabaka. Il eut comme adjoint le commandant croate Lehrmann ancien collaborateur de von Wissmann.

Le 5 novembre, Dusart était nommé commissaire de district intérimaire du Kwango oriental. Cependant, la paix n'était pas assurée au Kwango. Dhanis à qui revenait l'organisation première du district, avait déjà eu maille à partir avec le chef bajaka, le kiamfu Muene Putu Kasongo, chez qui avait été fondé le poste de Kasongo-Lunda, confié à Verschelden. Le 28 avril 1892, Muene Putu Kasongo se révolta ouvertement et voulut chasser les Européens de ses terres. Dusart laissa à Popokabaka son adjoint Lehrmann et alla, en compagnie de Verschelden, Volont et Huguet, livrer à quelque 1500 indigènes du chef rebelle un combat qui dura douze heures, mais ne put aboutir à la prise de la place fortifiée de Muene Putu. Pendant ce temps, Lehrmann était bloqué dans Popokabaka. Dusart l'apprenant se porta avec ses compagnons vers ce poste qui avait une importance capitale au point de vue des communications. Mais à leur tour ils furent assiégés dans Popokabaka. Ils perdirent le tiers de leurs effectifs dans

les escarmouches livrées pour se libérer. Des secours leur arrivèrent alors conduits par le lieutenant Beirlaen, venu de Léopoldville par voie d'eau, tandis que d'autres secours arrivaient par terre. Le 24 octobre 1892, les indigènes apeurés par l'arrivée de ces renforts se soumirent sans conditions. Ce fut Dusart qui alla à Kasongo-Lunda pour les aménagements de la paix.

A la suite de ces faits d'armes, Dusart fut promu au grade de capitaine. Son terme achevé, il rentra au pays le 27 juin 1893. Il reprit du service dans l'armée métropolitaine. Au moment où la neutralité de la Belgique fut violée par les Allemands, en août 1914, Dusart avait le grade de colonel : il fut parmi les héroïques défenseurs de Liège, où il fut tué le 6 août.

Il était chevalier de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre Royal du Lion, et titulaire de l'Étoile de service et de la Croix militaire de 1^{re} classe.

5 septembre 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1892, p. 115b. — *Bull. Ass. Vétérans colon.*, mars 1930, p. 10. — *A nos Héros coloniaux*, p. 207. — A. Chapaux, *Le Congo*, Brux., Rozet, 1894, p. 627. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

DUTOIT (*Louis-Camille-Alexandre*), Aide-comptable à la C.C.F.C. (Chercq, 23.7.1857-à bord du s.s. *Coomassie*, 13.12.1894).

Arrivé au Congo le 3 octobre 1894 en qualité d'aide-comptable pour la Compagnie du Chemin de fer, il fut, dès le début, atteint de telles fièvres qu'il dut se résoudre, un mois et demi après son débarquement, à demander son rapatriement. Il mourut à bord du *Coomassie* qui le ramenait en Europe, le 13 décembre 1894.

10 septembre 1951.
M. Coosemans.

DYCKMANS (*Léon-Paul-Joseph*), Commis de 1^{re} classe (Schaerbeek, 3.4.1876-Muene-Dinga, 21.10.1899). Fils de Joseph et de Teusch, Hélène.

Il poursuit ses études d'humanités jusqu'à la 3^e et s'engage alors au 11^e régiment de ligne, comme volontaire, le 1^{er} septembre 1892. Il est nommé sergent le 1^{er} septembre 1895. Deux ans plus tard, il quitte l'armée pour souscrire un engagement de trois ans au service de l'É.I.C. Il est admis en qualité de commis de 2^e classe et s'embarque à destination de l'Afrique le 6 septembre 1897. Arrivé à Boma le 27, il est affecté aux services de la direction de l'Inten-

dance. L'année suivante, au mois de décembre, il est désigné pour le district de Matadi où il est promu commis de 1^{re} classe. Rentré malade à Boma le 19 février 1899, il va faire une cure de repos à Banana et, sa santé rétablie, est envoyé dans le district du Kwango. Attaché d'abord au poste de Tumba-Mani, il se rend, le 10 août, à Popokabaka d'où il est envoyé comme adjoint au poste de Dinga. Dans un accès de fièvre, il se donne la mort à Muene-Dinga.

21 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2142. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, 1876-1908*, Ligue du Souvenir Congolais, Brux., 1932, p. 258.

DYK (VAN) (*Auguste-Guillaume*), Agent militaire (Bruxelles, 4.1.1879-Bruxelles, 2.11.1911). Fils de François et de Verreyt, Ernestine.

Van Dyk sort de l'école moyenne en 1895 et s'engage comme volontaire au 7^e régiment de ligne. Le 13 juin 1897, il est nommé sergent. En 1900, il sollicite un congé pour pouvoir s'enrôler dans la Force publique de l'É.I.C. Sa demande agréée, il s'embarque à Anvers le 16 mars pour arriver au Congo le 6 avril. Envoyé dans la zone de l'Uere-Bomu, il est affecté comme sous-officier au camp de l'Uere. En septembre, il est désigné en qualité d'adjoint, pour le poste de Bomokandi, passe ensuite à celui de Zobia et revient à Bomokandi en janvier 1901. Il y est promu premier sous-officier le 7 mars et ne quitte le poste qu'à la fin de son terme pour rentrer en Belgique le 22 avril 1903. En octobre de la même année, Van Dyk reprend le chemin de l'Afrique et va effectuer un nouveau séjour de trois ans dans la zone de l'Uere-Bili. Le 9 novembre 1906, il est de retour en Europe. Le 30 mars 1907, il souscrit un troisième engagement au service de la Force publique mais cette fois en qualité d'agent militaire. Il est attaché au camp d'Irebu où il reste jusqu'en mars 1910. A son retour en Belgique, le 9 juin 1910, les médecins lui prescrivent une cure de repos car les fièvres dont il a souffert, spécialement au cours de son dernier séjour, ont sérieusement ébranlé sa santé. Aussi quand Van Dyk, vers la fin de l'année, veut partir pour un quatrième terme, la Faculté s'oppose-t-elle à son départ. Non sans raison d'ailleurs puisque l'intéressé expire à Bruxelles quelques mois plus tard. Il est titulaire de l'Étoile de Service à deux raies et de la médaille d'argent de l'Ordre Royal du Lion.

3 avril 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 3248.

E

ECTORS (*Camille-Marie-Maximilien*), Adjoint à la première expédition antiesclavagiste (Anderlecht, 3.7.1870-Ixelles, 12.2.1929).

Dès qu'il eut connaissance d'une expédition antiesclavagiste au Tanganika qu'allait entreprendre pour le compte de la Société antiesclavagiste le Commandant Hinck, Ectors, fils d'un notaire bruxellois, partit le 9 juillet 1890 en voyageur indépendant et alla rejoindre en Afrique Hinck qui, avec son adjoint Van de Kerckhove, avait quitté Anvers le 16 juin précédent. Le but assigné à l'expédition était d'aller fonder un poste au plus haut point de navigabilité du Lomami et de se diriger de là vers le Tanganika, grand centre d'action des Arabes. L'expédition arriva à Boma le 5 août et atteignit Léopoldville le 15 octobre. Mais Vande Kerckhove malade dut rentrer en Europe. Ectors fut envoyé par Hinck chez les Bangala pour y recruter des porteurs, mais n'y réussit guère, tous les services de transport étant alors réquisitionnés pour l'expédition du Haut-Uele. Hinck avait pris de l'avance. En attendant de pouvoir obtenir du personnel indigène, Ectors s'installa à Kinshasa pour y faire des plantations en vue du ravitaillement futur de l'expédition et y établit un chantier pour procéder à l'assemblage des pièces du steamer *La Délivrance* que les usines Cockerill de Belgique devaient fournir pour le transport de la colonne. Mais ces pièces n'arrivaient pas et le temps passait. Le 12 août, Hinck et Ectors décidèrent de partir pour les Falls où, à leur arrivée le 22 septembre, le résident Tobback leur fournit des pirogues pour remonter le Congo jusqu'à Riba-Riba, qu'ils atteignirent le 24 novembre 1891. Ils étaient là au cœur de la zone arabe, encore assez calme à ce moment ; mais les porteurs se montraient récalcitrants et c'est à grand-peine que Hinck et Ectors arrivèrent le 7 décembre à Bena-Kamba, poste que dirigeait le sous-lieutenant De Bruyne. Hinck et Ectors relayèrent De Bruyne qui, par ordre de l'État, était envoyé à Kasongo auprès de Lippens. Ectors et son chef entretenirent de bons rapports avec les indigènes et les Arabes de l'endroit et y demeurèrent jusqu'au 9 avril 1892, date à laquelle le poste de Bena-Kamba dut être abandonné par décision de la Société antiesclavagiste. Bien à

regret, Hinck et Ectors quittèrent le poste le 10 avril et descendirent le Lomami. Ectors regagna directement l'Europe en juin, tandis que Hinck, malade, s'arrêtait en route et ne s'embarquait que le 11 août.

Ectors ne retourna plus au Congo.

(Voir plus amples détails sur l'expédition dans la notice biographique sur Hinck, t. II, col. 474).

12 septembre 1951.
M. Coosemans.

Mouvement antiescl., 1891, pp. 48, 65 ; 1892, p. 4. — *Lettres d'Afrique* écrites par Ectors, 1890, p. 412 ; 1891, p. 9. — Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur, Picard-Balon, 1912, t. II, pp. 87, 134. — *Trib. cong.*, 28 février 1929, p. 3. — H. Depester, *Les pionniers belges au Congo*, Taminés, Duculot, 1927, p. 73. — J. Ch. Verhoeven, *Jacques de Dixmude*, Brux., Librairie Coloniale, 1929, pp. 35, 143. — *A nos Héros coloniaux*, Brux., 1931, pp. 126, 130. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozey, Brux., pp. 253, 824.

EDWARDS (*Edward-Maule*), Adjoint d'administration de l'A.I.A. (Angleterre, ... ?-Lutete, 4.2.1885).

D'origine anglaise, engagé en même temps que plusieurs de ses compatriotes par l'Association Internationale Africaine, au moment où le capitaine Grant-Elliott commençait son exploration du Niari-Kwilu, Edwards arriva au Congo le 1^{er} mai 1883 et fut adjoint aux membres de l'expédition. Il resta au Niari-Kwilu à peu près deux ans, puis en 1885, fut chargé de la direction du poste de Manyanga-Sud.

17 septembre 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1885, p. 111. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 98.

EEN (*Thure-Johan-Gustaf*), Capitaine de steamer suédois (Linköping, 9.4.1837-Banana, 18.4.1883). Fils d'un pasteur.

Il fit partie de l'équipe de mécaniciens et de marins étrangers (tels Sigmund, B., Baker, Th.) engagée le 1^{er} mars 1883 par l'Association Internationale Congolaise pour la marine du Bas-Fleuve. Een fut nommé capitaine de steamer au traitement de 3500 fr., ce qui prouve qu'il était considéré comme très qualifié. Il était à peine au

travail d'un mois qu'il était frappé d'insolation à Banana et y expirait le 18 avril 1883.

10 septembre 1951.
M. Coosemans.

Bull. Ass. des Vétérans colon., février 1939, p. 11.

EEREBOUT (*Valère-Pierre-Jacques*), Sergent de la Force publique (Anvers, 25.9.1876-Stanleyville, 23.7.1899). Fils de Pierre-François et de De Langhe, Rosalie-Françoise.

Soldat au 4^e régiment de ligne depuis le 16 août 1892, il était nommé sergent le 18 novembre 1896. Licencié à l'armée, il entra comme agent de 2^e classe à la police de Gand. Le Congo cependant le tentait ; en septembre 1898, il signait un engagement à l'État Indépendant en qualité de sergent de la Force publique. Arrivé en Afrique le 26 octobre et désigné pour la Province Orientale, il quittait Boma le 30 à destination de Stanleyville où il arriva le 9 janvier 1899. Deux semaines plus tard, il était envoyé à Ponthier-ville. Il y resta jusqu'au 18 juin. Malade, il fut obligé de rentrer à Stanleyville, peut-être dans l'intention de regagner l'Europe. Mais il ne put aller plus loin : il y succomba à la fièvre quelques semaines après son arrivée.

28 février 1951.
M. Coosemans.

Registre matriculé n° 2572.

EICKE (*Charles-Frédéric-Auguste-Thomas*), Sergent de la Force publique (Drubber-Dörwarden, province de Hanovre, 2.12.1861-Mokwange, 8.11.1894). Fils de Thomas-Henri et de Renaut, Mathilde.

Il avait commencé sa carrière militaire au 4^e régiment de ligne le 29 avril 1882, y avait conquis le grade de caporal le 6 octobre 1882 et de sergent le 26 janvier 1883, puis avait été détaché au Ministère de la guerre. En 1890, il quittait l'armée pour s'établir comme marchand de cigares à Laeken. Attentif cependant aux événements qui se passaient alors en Afrique, il s'engagea en 1894 à l'État Indépendant du Congo comme sergent de la Force publique et partit le 6 juillet. Il arrivait à Boma le 30 et y apprenait qu'il était commissionné pour l'Ubangi-Mbomu ; il partit dès le lendemain pour le Haut. Il était arrivé à hauteur de Mokwange quand il succomba à la fièvre, le 8 novembre 1894.

8 mars 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1355.

ELFSTROM (*Fritz-Gerhard*), Officier de la Force publique (Jönköping, Suède, 20.12.1860-en mer, 23.2.1897). Fils de Bernard et de Sjöberg, Hilda.

Engagé comme volontaire aspirant-officier au 13^e régiment de ligne suédois le 4 mai 1877, Elfström entre à l'école militaire de Stockholm en juillet 1878 et obtient le brevet de sous-lieutenant l'année suivante. Il est promu lieutenant en 1886. Recommandé par Dannfelt et par von Schwerin, consul de l'É.I.C. pour la Suède et la Norvège, à Lund, il est engagé comme lieutenant de la Force publique de l'État Indépendant au début d'octobre 1893 et arrive à Boma le 30. Désigné d'abord pour rejoindre l'expédition du Haut-Uele, il atteint en décembre la zone du Rubi mais à la suite d'une nouvelle désignation, revient au Stanley-Pool en janvier 1894. En juin, il descend malade à Boma et est affecté, après son rétablissement, à la batterie de Shinkakasa. Au mois de septembre 1895, le commandant Dannfelt qui commande la région de Kingila, demande que son compatriote soit mis à sa disposition et Elfström arrive à Lumingu, près de Kingila, le 17 octobre. Le 1^{er} janvier 1896, il est nommé capitaine de la Force publique et désigné, peu après, pour remplacer intérimairement le chef de l'important poste de Bulu. En décembre, il retourne à Kingila et, au début de l'année suivante, souffrant de violentes fièvres, il obtient l'autorisation d'aller se faire soigner à Boma. Il y arrive le 19 février 1897 et les médecins estiment son retour en Europe indispensable. Elfström quitte l'Afrique à bord de l'« *Albertville* » qui lève l'ancre le 23 février et succombe en mer. L'Étoile de Service lui avait été décernée.

6 avril 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1169.

ELG (*Lorenz-Ivan*), Officier de marine (Ofvansjö, Gelfe, Suède, 10.12.1866-Banana, 17.10.1894). Fils de Gustaf et de Hedgvist, Marguerite.

Après des études professionnelles à l'école de Gelfe, Lorenz Elg s'engage comme novice à bord du voilier « *Bengale* » le 1^{er} septembre 1883. En 1885, il entre à l'école de navigation de Stockholm. Dès l'année suivante, il participe à diverses croisières à bord des vapeurs « *Monarch* » et « *Pérou* » et le 14 avril 1890, il obtient le brevet de capitaine au long cours de la marine marchande suédoise. Tout au début de l'année 1892, Elg s'engage au service de l'É.I.C. et, agréé en qualité de capitaine de steamer de 3^e classe, il débarque à Boma le 1^{er} février. Affecté au service de pilotage, il est promu à la 1^{re} classe de son grade le 31 octobre 1893. En mars 1894, il est envoyé en mission spéciale à Isangila et revient au mois de mai à Boma où il est désigné pour remplir les fonctions de commissaire maritime. En cette qualité, il s'occupe, sur

ordre du Gouverneur Général, de toutes les questions se rapportant à la navigation sur le Bas-Fleuve. Malheureusement, sujet à de fréquents accès de fièvre, sa santé est déjà fortement ébranlée après deux ans de séjour en Afrique et il est obligé d'effectuer une cure de repos à Banana. C'est là qu'il succombe.

14 avril 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 861.

EL MAJO, Trafiquant nubien (né vers 1840, tué ? à Redjaf, 1897 ?).

Ce personnage, ancien vekil des Ghattas, trafiquants coptes, nous est connu par la relation de Miani, à qui il servit de guide depuis Gaba-Shambyl, sur le Nil, jusque chez Bakan-gay et ses fils, au Sud du Bomokandi (1872).

D'après les relations indigènes recueillies en 1925-26 dans l'Uele par le P. Lotar, cet El Majo aurait été le principal chef de la bande qui, avec Bashir le Nubien et la coopération de Nessogo et de Niangara, avait en 1874, attaqué et fait tuer le grand chef mangbetu Mbunza, sur la Ne-Dito (affluent oriental de la Ne-Tado, affluent Sud de la Gadda). D'après la déposition faite en 1925-26, par Tagba, un mando, à Dingba, Mbunza, étant malade en 1872 à sa résidence de Nangazizi les Danaglas (Nubiens d'El Majo) qui se trouvaient près de là lui donnèrent une drogue, et, en retour, Mbunza céda à El Majo une de ses filles, Kambokane (fille de Dô, une mangbele, clan mando). Cette fille rejoignit El Majo, mais s'enfuit peu après pour regagner Nangazizi. El Majo réclama la femme, mais Mbunza refusa de la rendre. Le différend, d'après Junker, qui confirme les faits, fut momentanément aplani par l'intervention de deux Arabes, amis d'El Majo : Ali et Osman. Mais l'année suivante (1873), El Majo étant revenu dans le Mangbetu et ayant gardé sa rancune vis-à-vis du chef indigène fit volontiers cause commune avec les ennemis de ce dernier, conduits par Nessogo, fils de Sadi, frère de Mbunza. Au cours de cette guerre, Mbunza fut tué par un esclave soudanais.

Il faut très probablement identifier El Majo avec le Nubien Massambala, qui n'est d'ailleurs qu'un surnom (en medje-mangbetu : poivre).

D'après la relation de Casati, El Majo, à la tête d'une bande de Niapous, tenta de s'emparer de Cabrafa, le Medje, frère d'Azanga au Sud du Bomokandi. Mais, repoussé, le Nubien dut se replier vers le Nord.

Enfin, d'après des rapports indigènes, El Majo se trouvait à Mazorodi (près de Tangasi) en 1881-82. C'est donc qu'il était devenu, comme la plupart des anciens vekils et traitants, dès cette époque, agent subalterne du gouvernement

égyptien. Enfin, encore d'après Casati, nous retrouvons El Majo, agent du Gouvernement, installé en 1882-83 à la montagne dite des Amadis, sur l'Yéi. Nous ignorons ce qu'il devint après 1884, mais il y a tout lieu d'admettre que, comme Ibrahim le Guruguru, il passa dès cette époque dans les rangs mahdistes.

Selon une femme indigène, Ataia, tante de Manziga, interrogée en 1925-26 à Niangara par le P. Lotar, El Majo serait mort au Nil (peut-être à Redjaf, en 1897 ?).

El Majo alias Massambala est resté dans le souvenir des indigènes installés entre l'Uele et le Bomokandi comme le Nubien le plus agressif et même le plus sanguinaire.

29 avril 1949.
M. Coosemans.

L. Lotar, *Souvenirs de l'Uele : Le gouvernement égyptien, Revue Congo*, 1937, pp. 56-57. — Notes inédites du P. L. Lotar. — Casati, *Dix années en Équatoria*, p. 83.

ELOY (*Alphonse-Joseph*), Agronome (Durbuy, Luxembourg, 3.2.1862-Boma, 27.11.1896). Fils de Jean-Joseph et de Léonard, Alphonsine. Époux de Taminioux, Flore.

Après quelques années d'études d'agronomie, il entra comme jardinier au service d'un patron et devint rapidement chef de culture. En 1896, il sollicita un emploi à l'État Indépendant du Congo et fut effectivement engagé le 6 juillet en qualité d'agronome pour un terme de trois ans. Assimilé au grade de commis de 2^e classe, il arriva à Boma le 1^{er} août et resta attaché à la station où il fut déjà pris de fièvre après quelques semaines de séjour. Il se disposait à rentrer en Belgique, sur l'ordre des médecins, lorsqu'il succomba.

22 novembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1771. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 259.

ELOY (*Fernand-Octave-Stanislas*), Capitaine-commandant de la Force publique (Anderlecht, 13.8.1868-à bord de l'*Albertville*, 23.8.1902).

Entré comme lieutenant au service de l'État Indépendant du Congo et embarqué à Anvers le 6 juillet 1895, il servit dès cette année sous les ordres du commandant Jacques dans le district du lac Léopold II. Son chef avait installé son quartier général à Nkutu, d'où il avait à rayonner pour pacifier la région agitée de la population Nkundu. En mars 1898, Éloy accompagna Jacques dans une reconnaissance de la Haute Lukenie. Montés sur le steamer la *Délivrance*, Jacques et ses adjoints : le commandant Bopard, le lieutenant Éloy, les sous-lieutenants Lund et Mouton, quittèrent Dekese le 26 mars

et remontèrent la Lukenie. Le 1^{er} avril, ils étaient à Sakala-Ankoli ; le 2, Bodart, Éloy et Mouton s'engageaient sans escorte dans un sentier de la forêt ; ils étaient à peine en route, qu'une bande d'indigènes leur envoyaient une volée de flèches.

Tandis que Bodart et Mouton tenaient les assaillants en respect avec leurs révolvers, Éloy réunissait en hâte quelques soldats laissés en arrière et se portait avec eux vers le village des insurgés, à trente minutes environ de distance ; apeurés, les indigènes se tinrent coits et le 3 avril, dès l'aube, la petite troupe put reprendre la route. Mais bientôt, elle était assaillie de nouveau par de petits groupes cachés dans les fourrés. Le 4 avril, les Européens franchirent cependant un rapide sans trop de difficultés ; mais dès le 6, nouvelle attaque devant Kole ; les flèches faillirent rendre inutilisable l'embarcation, fortement endommagée. Les cinq jours suivants, nouvelles embuscades. Sans pourtant se décourager, Éloy et ses compagnons avançaient et le 12, la remonte de la Lukenie était poussée assez loin pour permettre de conclure à sa parfaite navigabilité. Des cas de dysenterie s'étant déclarés parmi eux, et considérant leur tâche comme terminée, les membres du vaillant petit groupe redescendirent la rivière.

Éloy fut chargé de commander pendant quelque temps le district du Lac Léopold II, puis il fut placé à la tête de l'administration du territoire de la Ruzizi-Kivu. Il se joignit à l'expédition de Silye qui commandait la zone du Haut Ituri et qui était chargé de purger de la présence des derniers rebelles la région Maniema-Tanganika-Kivu.

Son terme achevé, Éloy descendit à Boma vers le milieu de l'année 1902 et s'embarqua pour l'Europe. Il mourut à bord de l'*Albertville*. Il était chevalier de l'Ordre Royal du Lion, décoré de l'Étoile de service à deux raies.

7 février 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 11 octobre 1902, p. 1. — *Congo Wekel. Belg. col. belang.*, Mechelen, 15 octobre 1902. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

ELTER (*Robert-Charles*), Capitaine-commandant, administrateur territorial principal (Rollingergründ, Grand-Duché de Luxembourg ; 23.6.1873-Bruxelles, 20.6.1931).

Elter engagé volontaire à l'Armée belge en 1889 offrit ses services à l'É.I.C. en 1895 et fut engagé comme sergent de la Force publique.

Désigné comme chef de poste de Kinkanda (district des Cataractes) il eut la rude et difficile fonction de recruter des porteurs pour les transports de Matadi à Léopoldville. Il remplit

cette tâche à la grande satisfaction de ses chefs et fut nommé sous-lieutenant en 1897.

A son deuxième terme (1898-1901) il est nommé lieutenant et chef du secteur de Luozi (district des Cataractes). Il participe dans cette région à la poursuite des révoltés de Shinkakasa (1900).

Nommé capitaine, il est désigné pour le commandement du camp de Luki.

A son troisième terme (1902-1905), il est commandant de la compagnie du district des Cataractes à Tumba ; il est désigné le 1^{er} mars 1903 pour prendre le commandement de « la colonne mobile des Cataractes Nord » chargée d'occuper la région litigieuse au Nord de Manyanga (conflit de frontière franco-congolais).

Il remplit cette délicate mission avec une grande maîtrise. Les troupes de la colonne occupaient trois postes fortifiés dont un en territoire français.

Le capitaine Elter tout en assurant son commandement fut chargé de faire des reconnaissances vers la source du fleuve Shiloango en vue de fournir les renseignements nécessaires à la délimitation de la frontière franco-congolaise.

Après le repliement de la colonne mobile, Elter fut chargé de l'expédition envoyée au district du Kwango pour assurer la soumission du chef révolté N'Saka.

Il est nommé chef de secteur de 1^{re} classe à l'ancienneté de 1901 et durant son quatrième terme (1905-1908), il commande la compagnie du Bas-Congo à Boma, est le chef d'escorte de l'inspecteur d'État Gérard, en mission chez les Budja.

Désigné pour la zone du Maniema, il dirige les secteurs de Kabambare et de Niemba et est spécialement chargé d'assurer les transports sur la route de portage de Kasongo à Baraka et Uvira. Cette route particulièrement difficile traversait les marais de la Luama et le massif accidenté de Kalembelembe à Baraka, et devait satisfaire à un trafic intense pour le ravitaillement des troupes du Kivu.

En 1908 il est nommé chef de zone de 2^{me} classe.

A son cinquième terme (1909-1911), désigné pour la Province Orientale, il remplit à Kasongo les fonctions de chef de zone du Maniema.

Rapatrié pour maladie contractée en service, Elter doit passer l'année 1912 en Belgique.

Sixième terme (1913-1917) : il remplit les fonctions d'adjoint supérieur au district du Lac Léopold II.

Il est nommé administrateur territorial principal en 1914. Rentré en Belgique, malgré son vif désir il ne put reprendre du service à la Colonie, et fut pensionné pour raison de santé le 6 mai 1920.

Elter, vétéran congolais, a rendu au Congo d'excellents services dans les domaines militaire et administratif ; dans les circonstances les plus délicates et les plus difficiles, il fit toujours preuve d'une remarquable énergie et d'un caractère trempé et décidé.

Distinctions : chevalier de l'Ordre Royal du Lion, chevalier de l'Ordre de la Couronne, Étoile de service en or avec quatre raies.

20 juillet 1950.
G. Moulart.

Registre matricule n° 264. — *Exp. Colon.*, 5 mars 1937.

ENGELS (*François*), Mécanicien-ajusteur à la C.C.F.C. (Louvain, 21.4.1865-Matadi, 19.12.1891).

La Compagnie du Chemin de fer du Congo le prenait à son service en qualité de mécanicien-ajusteur la première année des travaux du rail (1891). Il arriva au Congo le 30 août et fut mis sous les ordres du directeur Charmanne qui venait de reprendre son poste à Matadi ; c'est à Matadi qu'Engels avait à travailler ; il se mit courageusement à l'œuvre, mais pas pour longtemps, car le 19 décembre de la même année, il succombait à la peine.

14 septembre 1951.
M. Coosemans.

ENGLEBERT (*Jean-Henri-Edgard*), Inspecteur provincial des Finances (Bruxelles, 18.11.1875-Velthem, 11.2.1934).

Il fut engagé par l'État Indépendant comme commis de 1^{re} classe au service des Finances le 10 mars 1904. Il fit un premier terme à Matadi, comme receveur des impôts ; à son deuxième terme, il fut nommé contrôleur, le 15 octobre 1908, et résida à Kasindi, puis à Kinshasa ; son 3^e terme se passa dans le district de Stanleyville et près de la frontière orientale ; au 4^e terme, il fut attaché au vice-gouvernement de la Province Orientale et au cours de son 5^e terme, qui marqua la fin de sa carrière coloniale (15 juin 1925), il fut chargé de l'inspection permanente, au point de vue fiscal et comptable, des districts de l'Aruwimi et du Bas-Uele.

A sa mort, survenue en 1934, il était porteur de l'Étoile de service en or à 4 raies, était chevalier de l'Ordre de la Couronne et officier de l'Ordre Royal du Lion.

8 mars 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., mars 1934, p. 13.

ENGLEBERT (*Xavier-Joseph*), Sergent de la Force publique (Grez-Doiceau, 14.7.1869 - A bord de l'*En Avant*, devant le village de Bengi,

près de Mokoangay, 21.5.1893). Fils de Jean-Joseph et de Niset, Virginie.

Maréchal des logis au 4^e régiment d'artillerie où il s'était engagé le 5 mai 1886, Englebert partit pour l'État Indépendant du Congo en qualité de sergent de la Force publique, le 6 septembre 1892. Un mois plus tard, à Boma, il apprenait qu'il était désigné pour l'expédition du Haut-Uele (Expédition Van Kerckhoven-Milz). A ce moment, Milz arrivait à Wadelai. Englebert s'embarqua à bord de l'*En Avant* afin de rejoindre au plus tôt sa destination. Le voyage fut long et fatigant. Bientôt malade, Englebert remonta quand même l'Ubangi. Un soir le navire se mit à l'ancre devant le village de Bengi, près de Mokoangay. C'est là qu'Englebert succomba à la fièvre le 21 mai 1893.

11 septembre 1951.
M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 259.

ERICHSEN (*Ingvar-Marius*), Mécanicien danois (Aarhus, 20.9.1857-Mabila, près de Matadi, 10.5.1893). Fils de Emil-Trik et de Larsen, Maria-Magdalena.

Il entra au service de l'État Indépendant du Congo en qualité de mécanicien de 2^e classe en avril 1893, arriva au Congo le 1^{er} mai et fut désigné le 3 pour la marine du Haut-Fleuve. Il quitta Boma aussitôt, mais, le 10, à hauteur de Matadi, il fut frappé d'insolation et y succomba le jour même.

14 septembre 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1073.

ESCH (*Édouard-Joseph*), Lieutenant de la Force publique (Ixelles, 12.4.1866-Boma, 18.2.1902). Fils d'Édouard-Joseph et de Cayron, Désirée-Eugénie-Marie.

Incorporé le 12 février 1884 au 1^{er} régiment de chasseurs à cheval, il avait quitté ce corps comme sous-lieutenant de réserve le 17 juillet 1888.

Cependant, il suivait avec grand intérêt les développements de l'œuvre coloniale. Lorsqu'en juillet 1895 arrivèrent d'Afrique les dépêches relatant la révolte des Batetela à Luluabourg et la campagne entreprise par l'État contre les rebelles, Esch s'offrit à prendre sa part de risques et fut admis comme sous-lieutenant de la Force publique. Il quitta Anvers au début de septembre. En octobre, il allait rejoindre dans l'Ituri les forces de l'État qui sous les ordres de Dhanis poursuivaient les révoltés. Uvira venait d'être occupé par ces derniers, ce qui constituait une menace sérieuse pour les com-

munications entre les différentes colonnes opérant dans l'Est du pays. Esch fut adjoint au groupe Debergh-Tielemans-Chargois; le 28 décembre, ce groupe réoccupait Uvira, tandis que le 23 décembre à Boko, et le 10 janvier 1898, à Piani-Kikunda, Doorme remportait sur les révoltés deux grandes victoires. Cependant les révoltés s'étant regroupés, il fallut encore déployer beaucoup d'efforts avant de les vaincre définitivement. Quant à Esch, son terme achevé, il rentra en Belgique par le steamer qui quitta Boma le 26 août 1898.

Il repartit le 26 avril 1899, fut promu lieutenant et nommé chef de zone de Loanda au Mayumbe en octobre 1901. Au début de 1902, atteint d'hématurie, il descendit à Boma espérant rentrer en Belgique pour se guérir. Mais il succomba à Boma. Il était titulaire de l'Étoile de service depuis le 1^{er} octobre 1898.

3 novembre 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 6 mars 1902, p. 3. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, p. 149. — J. Meyers, *Le prix d'un Empire*, Dessart, Brux., 1943, p. 181; *Neptune*, 31 mars 1930. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

EVELY (*Jacques-Edmond-Maurice*), Directeur van bestuur, dienst der secretariaten (Brussel, 28.10.1881 - Watermael, 24.1.1933). Zoon van Alphonse en van Josephine Carten.

Vóór hij dienst nam in het koloniaal bestuur was hij werkzaam van 1900 tot 1903 in de Nationale Bank te Brussel.

Zijn koloniale loopbaan strekt zich uit over een tijdruimte van bijna 24 jaren, die van 21 Mei 1903 tot 20 Januari 1927 gaan.

Van de laagste graad in de bestuursdienst, nu dienst der secretariaten, klimt hij trapsge wijze hoger: klerk in 1903, hoofdklerk in 1904, bestuursagent 3^e klasse in 1906, 2^e klasse in 1909, 1ste klasse in 1912, onder-directeur in 1920, directeur in 1923 en directeur van bestuur op 1 Januari 1925.

Alhoewel behorend tot de dienst der secretariaten, gedurende de eerste jaren gehecht aan het algemeen beheer te Boma en later te Elisabethstad en Stanleystad, wordt hij meermalen belast met ambtsbezigheden in andere diensten.

Zo wordt hij in 1917 aangewezen als hoger adjunct van het Luapaladistrict, in 1908 als diensthooft van de Openbare Werken te Stanleystad, in 1919 als diensthooft van de Economische Zaken, in 1920 van de Gerechtsdienst samen met het provinciaal secretariaat.

Einde 1920 is hij terug te Elisabethstad, als waarnemend directeur van het provinciaal secretariaat en de gerechtsdienst.

In 1924 verkrijgt hij een verlenging van zijn loopbaan boven de 18 jaar en wordt hij belast met het bestuur van de Arbeidsdienst te Leopoldstad.

Eretekens: officier in de Kroonorde en in de Koninklijke Orde van de Leeuw, ridder in de Leopoldsorde, gouden Dienstster met vijf strepen, Herinneringsmedaille van Kongo, commandeur van de Militaire Orde van O. H. J. Christus (Portugal).

24 December 1951.
J. Jorissen.

EYCKEN (*Charles*), Agent de l'A.I.A. (Anvers, 17.5.1859-Léopoldville, 10.7.1886).

Ancien premier-sergent au régiment du Génie, il s'engage, en 1885, au service de l'Association Internationale Africaine et s'embarque à Anvers le 15 juin sur le ss. *Baltimore*. Parlant couramment l'anglais, il est désigné comme adjoint à Deane, ancien officier de l'armée des Indes, qui vient d'être chargé de remplacer Wester comme commandant de la station des Falls. Il rejoint, à Léopoldville, son chef qui a déjà rassemblé une quarantaine d'Haoussas et, à bord du *Stanley*, ils gagnent ensemble leur poste des Falls qu'ils atteignent le 14 février 1886 et où ils trouvent une situation très tendue au point de vue des rapports des agents de l'É.I.C. avec les Arabes. Atteint de fièvres quelques semaines après son arrivée, Eycken doit quitter la station et descend vers le Bas dans l'intention de regagner l'Europe.

Il succombe à la dysenterie en arrivant à Léopoldville.

23 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 313. — *Mouvement géogr.*, 1886, 79b. — *Bull. Soc. Royale belge de Géogr.*, 1886, p. 536. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, 1876-1908. Ligue du Souvenir Congolais, Brux., 1931, p. 259.

F

FAHLANDER (*Frederik-Birger*), Officier de la Force publique (Ornsköldsirk, Suède, 26. 11.1875-Lisala, 6.8.1898). Fils de Fredrik-Ferdinand et de Vågströner, Lydia-Sophia-Adolfina.

Engagé en 1884 à la garde à cheval du Royaume de Suède et Norvège, il entre en 1896 à l'École militaire de Stockholm et est nommé sous-lieutenant le 10 décembre 1897. Il offre alors ses services à l'État Indépendant du Congo et, au mois d'avril 1898, est admis dans les rangs de la Force publique en qualité de sous-lieutenant. Le 30 mai suivant, il débarque à Boma et est désigné pour le district des Bangala. Il quitte le Bas-Congo le 6 juin à destination de Lisala, où il arrive déjà miné par la fièvre à laquelle il succombe après un très court séjour en Afrique.

2 octobre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2374.

FAKI AHMED Sultan arabe du Wadai (né vers 1865-70). Fils de Youssouf.

Faki Ahmed avait son village sur la rive méridionale du Radzeer, affluent rive droite du Borou, affluent méridional du Bahr-el-Arab.

Dès septembre 1892, il se sentait menacé vers le Nord de ses territoires par les mahdistes. Par l'intermédiaire des sultans kreisch Coumbadiri et Morjane, Faki s'adressa à Fiévez, résident de Semio, lui demandant son aide éventuelle contre les mahdistes et, en cas d'invasion, l'autorisation de battre en retraite vers le Sud, donc en territoire occupé par l'État Indépendant du Congo. C'était là pour les Belges une occasion à saisir pour étendre leur influence vers Dem Ziber et refouler les mahdistes aussi loin que possible en intervenant comme protecteurs de Faki.

Conformément à ses prévisions, Faki fut attaqué par les mahdistes le 15 février 1894 ; affolé, il prit la fuite on ne sait où. A cette nouvelle, Fiévez reçut ordre de préparer une expédition qui lui permettrait d'entrer en lice, de nouer des relations commerciales avec les Arabes du Nord et d'établir un poste au Borou en territoire de Faki, avec l'intention d'arriver même jusqu'à Dem Ziber et de s'y installer.

Le 8 mai 1894, l'expédition, conduite par Fiévez, Walhousen et Donckier de Donceel, quittait la résidence de Semio, laissée aux soins de Jacquemin. Semio lui-même accompagnait, alors que son fils Bodué partait en avant pour préparer le terrain, emportant un drapeau de l'État à remettre à Faki s'il faisait acte de vassalité. Le 15 mars, tandis que la colonne atteignait Bakari, Bodué lui envoya un messenger, un homme de Faki, annonçant que son maître faisait sa soumission à l'État et arborait le drapeau envoyé par Fiévez. A l'annonce de cette bonne nouvelle, on quitta Bakari le 25 mars afin de relancer le sultan et on fit route jusqu'à Ombanga, guidé par l'envoyé de Faki. Au début d'avril, à Ombanga, l'expédition apprenait par un courrier venant de Semio-résidence deux événements graves qui requéraient l'envoi immédiat de renforts à emprunter à l'expédition Fiévez : le massacre de la colonne Bonvalet-Devos et la défaite de troupes de l'État par les mahdistes sur la Dungu.

En conséquence, la plus grande partie de la colonne Fiévez rebroussa chemin vers Semio, tandis que Donckier et le sultan Semio, avec une petite troupe, continuaient vers le Nord. En route, un messenger vint annoncer que Faki venait à leur rencontre pour les guider jusqu'au Borou. Mais Semio à son tour était rappelé vers le Sud avec ses hommes, de sorte qu'il ne resta plus à Donckier que 25 Azande dont plusieurs désertèrent. Avec cette escorte vraiment insuffisante et presque sans ravitaillement, Donckier jugea prudent de s'arrêter à Mimiboie. De là, il envoya vers le Borou un messenger qui revint le 2 mai, annonçant que Faki était introuvable, que son village était incendié et abandonné, ce qui s'expliquait d'après le messenger par le fait que Faki, ayant arboré le drapeau de l'État, s'était cru abandonné à ses seules forces lorsque lui étaient parvenus les bruits de la retraite de l'expédition vers Semio. Il avait pris la fuite.

Cette hypothèse fut confirmée par un nouveau messenger envoyé en reconnaissance vers le Borou. Celui-ci atteignit Faki au Koboduku, au Nord du Borou. Le sultan remit à l'émissaire dix hommes porteurs de chèvres, de poules et de plumes d'autruche en témoignage de sa bonne foi, promettant d'envoyer à Donckier à Mimi-

boie du ravitaillement en manioc et en bétail. Donckier se remit en route le 12 juin, traversa le Biri le 14 juin et, chemin faisant, rencontra des émissaires du sultan amenant en guise de présent un alezan et un taureau et annonçant que Faki avait commencé au Borou la construction d'un poste européen et de plantations pour le ravitailler. Le 25 juin, Donckier atteignait Liffi, sur la rive Sud du Radzeer à l'endroit même où se trouvait le village abandonné et incendié de Faki. Il y construisit une zériba qu'il laissa à la garde d'un caporal noir.

Le 16 juillet, toujours en quête de Faki, il quitta Liffi, traversa le Radzeer, puis le Borou et le Koboduku et atteignit le sultan qui, avec cinq de ses fils et des notables, venait à sa rencontre. Faki se montra bien disposé ; il fournit à Donckier 200 hommes qui iraient renforcer le poste de Liffi. Le 6 août 1894, Donckier commençait au Borou la construction d'une station. La situation y paraissait assez stable. Mais cela ne dura guère.

Bientôt la menace mahdiste s'affirma à nouveau, comme partout d'ailleurs et surtout au « Fort de l'Adda » occupé par Gérard. Au Borou, c'était le chef mahdiste El Catin que l'on craignait, car il n'était pas loin. Apprenant que Walhousen était parti de Semio pour venir lui prêter main forte et même aller jusqu'à Ganda et Wau, Donckier se porta au-devant de lui. Il quitta le Borou, s'attarda un peu à Liffi et joignit Walhousen près de Morjane (fin septembre). Rentré à Liffi, Donckier trouva le poste en révolte : les auxiliaires que lui avait fournis Faki s'étaient mutinés ; les soldats de la garnison s'étaient bien défendus, mais il y avait des morts de part et d'autre. Le ravitaillement envoyé par Faki se faisait de plus en plus rare ; les courriers étaient sans cesse attaqués en route par des pillards.

Le 24 octobre, un messager de Faki vint annoncer que les mahdistes étaient au Koboduku. Sans munitions, sans vivres, comment les affronter ? Walhousen et Donckier se replièrent sur Morjane. Faki était-il sincère ou faisait-il cause commune avec les mahdistes ? Heureusement, les jours suivants, une nouvelle expédition venait à la rescousse : celle de Colmant qui atteignit Morjane le 9 décembre. Mais alors que, réunis, Colmant, Walhousen et Donckier arrêtaient leur dispositif de marche vers le Nord, leur arrivait la nouvelle de la signature de l'accord franco-congolais du 14 août 1894 en vertu duquel les Belges devaient se replier au Sud du Bomu. Dès janvier 1895, la retraite de l'expédition s'opéra vers Semio-résidence où l'on arriva au début de février. Les territoires de Faki Ahmed passaient donc sous contrôle français.

3 mai 1949.

M. Coosemans.

P. L. Lotar, *Grande Chronique du Bomu. Mém. de l'Inst. Royal Col. Belge*, 1940, pp. 92-128.

FARO (da Costa) (*João-Cabral*), Commis (Mossamédes, 6.2.1862-Matadi, 30.4.1891). Fils de João-Cabral et de Luiza da Conceição Lima.

Son père était Portugais et devait diriger en 1879 une factorerie à Nokki (d'après Stanley : *Cinq années de Congo*, p. 72).

Mulâtre, le jeune Faro vécut pendant deux ans en Afrique australe parmi les Boers ; d'une constitution très robuste, il se livrait surtout à la chasse. Il n'avait qu'une instruction primaire, mais parlait le portugais et l'anglais. Le 20 octobre 1884, il demanda emploi dans une factorerie belge à Boma. Le 1^{er} juin 1885, il entra au service de l'État Indépendant en qualité de commis de 4^e classe, désigné pour Boma-rive ; le 1^{er} août 1886, il obtenait un congé, mais reprenait son service le 15 septembre avec le rang d'agent d'administration de 3^e classe. Pendant plus de quatre ans, il se montra bon employé et l'Étoile de service lui fut octroyée le 4 octobre 1889. La fièvre l'emporta tandis qu'il était à Matadi, le 30 avril 1891.

19 septembre 1951.

M. Coosemans.

Burdo, *Les Belges en Afr. Centr.*, t. II, p. 120. — Stanley, *Cinq années au Congo*, p. 72. — Th. Van Schendel, *Au Congo avec Stanley en 1879*, p. 70.

FAUCON (*Louis-Léopold*), Ingénieur agricole (Villers-Perwin, 29.4.1862-Congo-House dans l'Ubangi, 22.12.1893). Fils de Aimable-Augustin et de De Guide, Alix.

Sorti de l'Université de Louvain avec le diplôme d'ingénieur agricole, il offrit ses services à l'État Indépendant en 1892, fut engagé en qualité de commis de 2^e classe, et quitta Anvers le 6 décembre. Le 30 décembre, à Boma, il apprit qu'il était destiné au service de la Société Anversoise au Congo qui opérait dans l'Ubangi-Uele. Il monta aussitôt vers l'Ubangi et fut attaché au poste de Congo-House. C'est là qu'il mourut un an plus tard, le 22 décembre 1893.

20 septembre 1951.

M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 259.

FAVRE (*Marcello-Giovanni*), Médecin (Castel San Giovanni, Prov. de Plaisance, Italie, 10.7.1871-Loka, 19.4.1901). Fils de Giovanni et de Guidi, Lonilda.

Il fut diplômé docteur en médecine en 1897. Après un stage à l'Hôpital civil de Parme, il navigua comme médecin à bord d'un stea-

mer qui faisait le service de Gênes à Alexandrie. En 1900, il offrit ses services à l'État Indépendant du Congo et il s'embarqua le 16 novembre à bord de l'*Anversville*. Le 8 décembre il fut désigné pour l'Enclave de Lado ; il partit de Boma le 10 du même mois. Arrivé à destination, il fut atteint de dysenterie, et, après seulement quelques mois de séjour au Congo, il décéda.

23 mars 1950.
Dr. C. Pulieri.

Registre matricule n° 3550. — *Mouvement géogr.*, 1900, p. 547.

FEDDERSEN (*Arthur*), Mécanicien de marine (Viborg, Danemark, 23.8.1862-Matadi, 21.2.1890). Fils d'Arthur et de Müller, Laura.

Après des études professionnelles au Collège de Viborg et à l'École de navigation de Copenhague, il voyage comme mécanicien-machiniste à bord de divers vapeurs danois qui le conduisent plusieurs fois aux États-Unis d'Amérique. En 1888, il souscrit un engagement de trois ans au service de l'É.I.C. en qualité de mécanicien de 2^e classe et vient s'embarquer à Anvers le 27 octobre. A bord du *Landana*, il arrive à Boma le 27 novembre et est désigné pour la flottille du Haut-fleuve. Souffrant de dysenterie au début de l'année 1890, il quitte les Bangala où il séjourne depuis quelques mois, et revient à Boma pour s'y rétablir. Il succombe à un accès de fièvre.

23 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 475.

FENASSE (*Charles-Émile*), Commis (Jumet, 4.10.1866-Matadi, 23.3.1899). Fils d'Émile et de Matton, Adèle.

Il accomplit son service militaire de 1886 à 1888 et fut licencié avec le grade de sergent. Il s'établit alors comme commerçant à Jumet. Devenu veuf en 1897, il résolut de partir au Congo. L'État Indépendant l'engagea en qualité de commis de 2^e classe et il s'embarqua à Anvers le 6 novembre 1898. Désigné pour le district du Kwango dès son arrivée en Afrique, il gagna Kasongo-Lunda mais tomba gravement malade après quelques semaines et fut obligé de revenir à Boma pour s'y faire soigner. Il séjourna pendant un mois à Banana et fut ensuite désigné pour le district de Matadi. Frappé d'insolation, il mourut le 23 mars 1899.

24 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2638. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, Ligue du Souvenir congolais, Brux., 1931, p. 259.

FEROUMONT (*Pierre-Goël*), Mécanicien (Mons-lez-Liège, 15.11.1865-Boma, 1.3.1899). Fils de Pierre-François et de Monzée, Anne-Marie.

Originaire du pays de Liège, il travailla de 1889 à 1897 aux Usines Cockerill en qualité de mécanicien, ajusteur, chaudronnier, monteur. En août 1897, il signait un engagement à l'État Indépendant du Congo comme mécanicien, arrivait à Boma le 27 septembre et était désigné pour le Stanley-Pool. Son excellent travail lui valut d'être nommé inspecteur-mécanicien intérimaire avec forte majoration de traitement. Malheureusement, le 24 février 1898, il dut démissionner pour raison de santé. Il descendit à Boma, mais pour reprendre du service dès le 27 mars ; il fut alors désigné pour la marine du Bas-Congo ; le 25 novembre il était nommé mécanicien de 1^e classe. Mais le 1^{er} mars 1899, il succombait à une crise d'hématurie.

19 septembre 1951.
M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 259.

FICHEFET (*Arthur-Joseph*), Entrepreneur de travaux publics (Charleroi, 19.7.1856-Bruxelles, 28.9.1933). Fils de Jean-François et de Brennet, Catherine.

Son père, originaire de près de Sombreffe, était venu s'installer à Bruxelles à l'âge de vingt ans ; disposant de moyens pécuniaires modestes, mais doué de courage et d'esprit d'entreprise, il s'était risqué aux adjudications ouvertes pour les travaux publics et avait réussi dès sa première tentative la construction du viaduc de Luttre qui, aux dires des techniciens de l'époque, présentait de sérieuses difficultés.

Ses trois fils, Jean, Eugène, et Arthur trouvaient la voie ouverte à de plus grands exploits. Jean s'occupa surtout des travaux de chemin de fer ; Eugène devint l'homme de confiance du Roi et mourut au retour d'un voyage au Canada où il s'était intéressé à une importante exploitation forestière. Arthur attacha son nom à la construction des casernes d'Etterbeek, du Palais des Beaux-Arts, du Palais du Roi, de la butte du Mont-des-Arts ; à l'appropriation du domaine royal de Laeken, à l'aménagement du château d'Ardenne et de celui de Cierngnon et à l'édification des Galeries royales d'Ostende.

Au point de vue colonial, les Fichet furent les premiers à oser entreprendre l'importation des bois du Congo qu'ils utilisèrent à la confection de mobiliers qui figurèrent en 1885 à l'exposition internationale d'Anvers. A la suite du succès remporté par cette innovation, ils établirent des magasins à l'Allée Verte, des scieries et des séchoirs au Gros-Tilleul et n'hésité-

rent pas à signer avec l'État Indépendant du Congo, en 1894, un contrat aux termes duquel ils achetaient ferme à leur arrivée tous les bois des forêts domaniales que leur livrerait l'État. En 1898, ils accrurent leur participation à l'exploitation du domaine colonial par l'acquisition de 25.000 ha. de terrains au Mayumbe qu'ils payèrent en espèces à 40 fr l'ha. Ce million versé à la Société des chemins de fer du Mayumbe fournit un sérieux appoint pour la construction de la ligne vicinale Boma-Lukula. L'activité des Fichéfet prit dès lors plus d'extension en Afrique par la création de l'Agricole du Mayumbe : exploitation forestière, plantations coloniales. En 1911, Arthur Fichéfet devint président des Plantations de la Luki. L'opiniâtreté et la perspicacité d'Arthur Fichéfet en qui le constructeur se doublait d'un colonial audacieux furent certes un des grands facteurs de la mise en valeur du Bas-Congo.

25 avril 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 15 septembre 1933, p. 2. — *Pourquoi pas ?* du 6 février 1931. — *Revue Congo*, 1927, pp. 11, 499, 500. — *Cercle africain*.

FIERS (*Hippolyte*), Frère Convers de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie à Scheut (Overmeire, 20.7.1866-Ndekesha, Kasai, 30.6.1933). Fils de François et de Van Assel, Léocadie.

Il partit pour la première fois au Congo le 6 juillet 1897, comme frère convers, appelé en Afrique par le R. P. Cambier, supérieur de la mission Saint-Joseph à Luluabourg, qui avait fondé récemment plusieurs nouveaux postes de mission dans la région avoisinante. D'octobre 1897 à novembre 1898, le Frère Fiers résida à la mission de Saint-Trudon, puis à Mérode Saint-Salvador jusqu'en juillet 1900 ; on l'appela alors à Saint-Joseph de Luluabourg où il resta jusqu'en août 1903. Pendant quatre ans, il résida à Thielen-Saint-Jacques jusqu'à son départ en congé, en février 1907.

Son deuxième départ date du 3 septembre 1908. Il fut mandé par ses supérieurs à Kanzenze où il fallait fonder un nouveau poste, et la compétence et l'expérience du Frère Fiers étaient de précieux auxiliaires. Il resta à Kanzenze qu'il érigea, de janvier 1909 à août 1916, puis, pendant une année, il alla aider à Ndekesha les Pères qui venaient d'y créer une mission. De novembre 1917 à juin 1921, ce fut Hemptinne Saint-Benoît qui bénéficia de son dévouement. Il passa encore deux ans à Mai Munene (de juin 1921 à juillet 1923). Après quelques mois de résidence à Demba et à Ndekesha, il entra se reposer, après un nouveau total de 17 ans d'Afrique (1925). Il repartit le 6 octobre 1926, pour Thielen-Saint-Jacques où il construisit la pre-

mière église en briques ; puis fut désigné pour Ndekesha qui allait être sa dernière étape africaine. Il y succomba le 30 juin 1933, ayant à son actif 36 ans d'apostolat au Congo.

2 novembre 1951.
M. Coosemans.

Annuaire des miss. cath. au Congo, 1935, p. 413. — *Trib. cong.*, 15 juillet 1933, p. 2.

FIEVEZ (*Victor-Léon*), Officier de la Force Publique et Inspecteur d'État (Havré, 30.4.1855-Bruxelles, 27.5.1939). Fils de Florent et de Lejeune, Julie.

Fiévez avait fait des études secondaires à Mons et avait acquis, durant sa jeunesse, quelques notions de culture dont il tirera grand profit au cours de sa carrière en Afrique. Militaire de 1875, il s'engage comme volontaire au 7^e régiment de ligne. En juillet 1877, il est nommé sergent. Deux ans plus tard, il se présente à l'examen de sous-lieutenant, qu'il réussit, et passe au 11^e régiment de ligne où il est promu lieutenant en avril 1886.

En 1888, répondant à l'appel du roi Léopold II et suivant en cela l'exemple de son ami Haneuse, il s'engage au service de l'État Indépendant du Congo et quitte Anvers le 19 mars, à bord du « *Coanza* ». Il arrive à Boma le 22 avril et est désigné comme adjoint au capitaine Roget, commandant de la Force publique.

Depuis le massacre du poste des Falls, en 1886, le danger arabe se révélait de plus en plus imminent. Les faibles forces dont disposait le jeune État pour l'affronter étaient insuffisantes ; il fallait les étoffer et les organiser. C'était à cette tâche primordiale que Roget se consacrait depuis deux ans et Fiévez vint le seconder admirablement. Nommé capitaine de la Force publique le 27 octobre 1888, il prend provisoirement la succession de son chef qui rentre en Belgique après avoir accompli déjà un premier terme en Afrique.

Comme il fallait, en ce temps-là, faire face à toutes les nécessités du service avec un personnel très réduit, il est chargé d'exercer simultanément les fonctions de substitut du procureur d'État et bientôt, en janvier 1890, celle de juge suppléant près le tribunal de première instance. Malgré ces tâches absorbantes, il trouve encore des moments de loisir pour s'occuper de cultures et pousser les indigènes à entreprendre diverses plantations.

En avril 1890, Fiévez est appelé à prendre le commandement de Basoko, important camp retranché dont les assises avaient été jetées au début de 1889 par Roget qui était retourné en Afrique pour un deuxième séjour. Situé au confluent du Congo et de l'Aruwimi, ce camp

avait été établi sur l'ordre du Roi dans le but d'enrayer les progrès vers l'Ouest de l'invasion arabe et de servir, par la suite, de base d'opérations à l'action répressive qui devait fatalement être entreprise contre eux à plus ou moins brève échéance. A Basoko, Fiévez se montra non seulement un chef et un administrateur avisé, mais il dévoila encore ses qualités d'explorateur averti. Il entreprend plusieurs expéditions à la suite desquelles il relève notamment le cours inférieur de la Lulu et a ainsi l'occasion de constater le magnifique développement des cultures que possèdent les Arabes. Grâce à sa fermeté et à sa diplomatie, il parvient à interdire à ceux-ci le passage de la rivière et, s'inspirant de leurs réalisations, il pousse à l'établissement par les indigènes de plantations de rapport et de cultures vivrières. Après plus de trois ans de travail harassant mais fécond, il rentre en Belgique le 17 septembre 1891. Il est exténué et sa santé gravement compromise ; il lui faudra plus d'un an pour se remettre.

A peine rétabli, il repart pour l'Afrique le 6 mars 1893, alors qu'il vient d'être nommé commissaire de district de première classe et le 1^{er} avril, lendemain de son arrivée à Boma, il est désigné pour commander le district de l'Équateur. Mission importante et délicate entre toutes, car, après les Lothaire et les Peters, il fallait, dans ces régions vastes comme plusieurs fois la Belgique, veiller au recrutement de la Force publique, développer l'organisation administrative par l'établissement de nouveaux postes, pousser plus avant l'exploration du pays, réprimer la pratique, hélas encore trop répandue, de l'anthropophagie et lutter en même temps contre l'infiltration des bandes arabes qui étaient parvenues à pousser leurs incursions jusque dans la Maringa-Lopori. Fiévez se dépense sans compter et s'efforce de suffire à toutes ces tâches. Il pacifie le Ruki et ses affluents ainsi que la région du lac Tumba qu'il reconnaît en poussant jusqu'au lac Léopold II et réprime, à Iboko, l'opposition des indigènes à l'action civilisatrice des Européens. Il aide encore, en outre, au développement des plantations et des cultures, et ceci semble lui tenir particulièrement à cœur ; c'est de cette époque que datent les premières plantations de caféiers dans la région.

Après avoir étendu, avec la précieuse collaboration de son adjoint Sarrazyn, l'autorité de l'État jusqu'aux limites de l'immense district, il consacre son activité débordante à une tâche d'un genre nouveau mais qui lui devient bien vite familier. Il se découvre architecte et se fait bâtisseur de cités. C'est lui qui construit à Coquilhatville les premières maisons en briques. Il fait de la station un véritable centre de civili-

sation avec de belles avenues bordées de maisons, coquettes et confortables, entourées de palmiers, qui suscitent l'admiration générale.

Après trois nouvelles années d'un travail inlassable accompli en Afrique, Fiévez rentre au pays le 14 mai 1896.

En récompense de ses brillants états de service, le Roi l'élève, en 1897, au grade d'inspecteur d'État et le charge du commandement des districts de l'Ubangi et des Bangala.

Loin de considérer comme purement honorifiques ces nouvelles fonctions dont l'a investi la confiance royale, Fiévez, en s'embarquant le 6 septembre 1897 pour un troisième séjour au Congo, se propose d'aller vers le nord pacifier le pays des terribles Budja. Il gagne immédiatement Bumba, d'où, avec une poignée de soldats fidèles et bien disciplinés, il entreprend une randonnée audacieuse jusque Yakoma. Traversant des contrées qui sont continuellement en effervescence il doit livrer combat sur combat et finit, après huit mois de luttes incessantes, par gagner Banzyville. C'est cependant grâce à sa ténacité, à sa patience et à sa force de persuasion, bien plus encore que par les armes, qu'il est parvenu à amener les farouches indigènes à se soumettre aux lois de l'État.

En octobre 1899, son dernier terme arrive à expiration ; il redescend vers Boma et s'embarque le 8 novembre à bord du « *Léopoldville* » qui le ramène à Anvers le 27.

Fiévez avait rédigé, sur le district de l'Équateur des notes qu'il avait rassemblées et qui parurent en 1895 dans « *Le Congo illustré* ». Il avait également publié en 1896, dans « *La Belgique coloniale* » la relation de son expédition : « *Du lac Tumba au lac Léopold II* ».

La carrière africaine de Léon Fiévez, marquée du sceau d'un travail ardu et opiniâtre accompli avec un sens aigu des responsabilités et du devoir et un esprit de sacrifice total, constitue une étonnante réalisation de la pensée ardente qu'exprima quelques années plus tard, Jacques d'Arnoux, célèbre aviateur de la guerre 1914-1918 : « La vie est courte... il la faut pleine. » D'autre part, l'exquise bonté avec laquelle il avait accompli son œuvre civilisatrice au Congo avait été judicieusement mise en relief par les noirs qui l'avaient surnommé « Tâta » (père).

Rentré d'Afrique, Fiévez avait repris du service dans l'armée métropolitaine ; il fut nommé major au 9^e de ligne, en 1910. Titulaire de l'Étoile de service à trois raies et de la Médaille commémorative du Congo, il était également officier de l'Ordre Royal du Lion et de l'Ordre de Léopold.

6 octobre 1951.
A. Lacroix.

F. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, 2 vol. Namur, 1913, I, pp. 99 et 180 ; II, pp. 127 et 255. — A. Chapaux,

Le Congo, Éd. Ch. Rozez, Brux., 1894, pp. 627, 633 et 635. — H. Depester, *Les pionniers belges au Congo*, Éd. Duculot, Tammes, 1937, p. 71. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, juillet, 1939, pp. 13-14. — *La Trib. cong.*, 15 juin 1939, p. 2. — Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, 2 vol. Larcier, Brux., 1922, II, p. 15. — C. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 211. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 208 et 210.

FISCH (*Gaston-Adolphe*), Lieutenant de la Force publique (St-Josse-ten-Noode, 23.7.1871-Yenga, 10.1.1895). Fils du général Fisch.

Il entra comme engagé volontaire au 1^{er} régiment de ligne et fut admis à l'École militaire le 2 décembre 1889 (40^e promotion). Il y obtint le brevet de sous-lieutenant et fut désigné pour le 6^e de ligne. Caractère chevaleresque, enthousiaste de l'œuvre congolaise, il partit pour l'Afrique le 6 novembre 1892. A son débarquement à Boma, il fut désigné d'abord pour commander le poste de Lukungu sur la route des caravanes. Sur proposition de l'inspecteur d'État Le Marinel, il fut chargé peu après du commandement du poste de Luebo, puis de celui de Luluabourg. Lorsqu'en mai 1894, Gillain se rendit au Katanga, Fisch fut désigné pour l'accompagner, dans le but de fonder un poste au lac Bangweolo. A Kabinda, cependant, Fisch atteint de dysenterie dut se résoudre à redescendre à Léopoldville pour s'y faire soigner.

Aussitôt rétabli, il est adjoind à l'expédition Le Marinel contre les Arabes du Haut-Uele ; mais, avant d'avoir pu rejoindre, est chargé de construire le poste de Bokala sur le Kasai où l'on a décidé d'interner le sultan Rachid, fait prisonnier par Dhanis.

Ces indigènes très méfiants lui occasionnent dès le début certaines difficultés, mais Fisch, très diplomate et très ferme, semble vaincre leur hostilité et noue avec eux des relations assez suivies. Néanmoins, par précaution, l'État lui envoie en renfort le sergent Van Lerberghe et 12 soldats. Malgré cette mesure, le poste d'Yenga est attaqué le 10 janvier 1895 par les Bakuba. Atteint d'une flèche empoisonnée, Fisch tombe au cours de la mêlée. Van Lerberghe vole à son aide, lui arrache la flèche de la plaie, suce courageusement la blessure, et lui fait deux injections d'ammoniaque. Se sentant mieux, le courageux Fisch se remet à la poursuite des révoltés mais intoxiqué par le poison retombe et expire peu après. Les Bakuba chassés, les honneurs militaires furent rendus au jeune lieutenant tué. Plus tard, J. L. Bollen, qui fonda la même année le poste de Bena-Dibele au Sankuru, fut chargé d'une opération punitive contre les Bakuba coupables.

11 septembre 1951.
M. Coosemans.

Bull. Ass. Vétérans colon., mars 1932, p. 12. — *Exp. Col.*, 5 avril 1933. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

FISCHER (*Édouard-Georges-Constant*), Commissaire de District de 2^{me} classe (Louvain, 27.10.1865-Landana, 31.8.1894). Fils de Achille-Jean-Charles, Lieutenant général de cavalerie, et de Fiévet, Laure.

Fischer fit ses études au collège Louis-le-Grand à Paris, dont il fut élève du 1^{er} octobre 1876 au 15 août 1885.

A sa sortie de rhétorique il se destina au barreau et suivit dans ce but les cours de l'Université de Bruxelles, de 1885 à 1889.

A ce moment, il renonça à ses premiers projets et posa sa candidature au service de l'État Indépendant du Congo. Il y fut admis comme commis de 2^{me} classe, le 1^{er} janvier 1889 et s'embarqua la semaine suivante pour l'Afrique.

Il y fit ses débuts comme attaché à la direction de la justice à Boma. Deux ans plus tard (15 janvier 1891) il fut désigné pour le Secrétariat de la même station, puis successivement envoyé à Banana (9 février 1891), à Tchela, dont il fut chef de poste du 2 juin 1891 au 15 septembre 1892, et de nouveau à Banana, où il acheva son premier terme africain avec le grade de commissaire de district de 3^{me} classe (1^{er} janvier 1892).

Fischer s'embarqua le 10 février 1893 à bord du « *Koningin Wilhelmina* » et rentra en congé en Europe.

Le 6 septembre suivant, il repartit pour l'Afrique avec le titre de commissaire de district de 2^{me} classe et remplaça M. Simon comme commandant à Lemba.

Moins d'un an après, il succombait à Landana d'une crise d'hématurie.

Fischer était titulaire de l'Étoile de service.

18 septembre 1951.
M. L. Comeliau.

Mouvement géogr., 1894, p. 85a.

FLAMME (*Fernand-Gérard-Othon*), Commis (Liège, 4.6.1863-Boma, 25.11.1896). Fils d'Augustin et de Delsa, Gérardine ; époux de Schmitz, Clara.

Engagé au 7^e régiment de ligne comme volontaire, à l'âge de quinze ans, il est nommé sergent le 25 décembre 1880. En 1887, il quitte l'armée pour entrer comme comptable au service d'une firme liégeoise. A trente-trois ans, il sollicite un emploi à l'État Indépendant du Congo et est engagé en qualité de commis de 2^e classe. Son départ a lieu le 6 août 1896 et il arrive en Afrique le 28. Attaché à la direction des transports à Boma, il souffre bientôt de

fièvres violentes auxquelles il succombe après trois mois seulement de séjour sous les tropiques.

28 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1793. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*. Ligue du Souvenir congolais, Brux., 1931, p. 259.

FOA (Édouard), Explorateur français (Marseille, 17.12.1862-Paris, 29.6.1901).

A peine âgé de vingt-trois ans, Foa entreprit un voyage au Dahomey (1885). Désormais conquis par l'intérêt que suscitait l'exploration de l'Afrique inconnue et aussi, en tant qu'amateur de chasse, poussé par le goût de l'aventure, il organisa de nouvelles randonnées, d'abord en Afrique Australe, en 1891 (Colonie du Cap, Transvaal); puis, en 1894, à la demande du Ministère de l'Instruction publique, en Afrique centrale. C'est cette dernière expédition qui est la plus intéressante; elle lui donna l'occasion d'effectuer la 20^e traversée du continent africain, de l'embouchure du Zambèze à Matadi et Libreville.

Il avait reçu pour mission d'explorer la région comprise entre les lacs Nyassa et Tanganika et le Sud-Est du Katanga. On lui avait adjoint deux compatriotes, MM. Bertrand et Borely et il avait à recruter de 200 à 300 porteurs sur place en Afrique; la mission devait durer environ deux ans. Au retour il devait, si possible, atteindre le Congo français par une route nouvelle.

Foa s'embarqua à Marseille le 12 juillet 1894, sur l'« *Ava* », gagna la côte orientale d'Afrique et débarqua à Chinde, à l'embouchure du Zambèze. De là, sa caravane se dirigea vers l'intérieur en direction du Shiré. Il visita les bassins houillers de Moatize, non loin de Tété. En mai 1897, l'expédition était à Zemba, sur le Shiré. Des mésaventures l'y retinrent quelque temps; une crue subite de la rivière lui fit perdre une partie de ses clichés photographiques. Les derniers mois de 1895 se passèrent à parcourir le pays de Tchিপeta et de Makanga. Foa travailla activement à la préparation d'une carte de la région aurifère entre le 14^e et le 15^e degré de latitude Sud. Arrivée à Karonga, au nord du lac Nyassa, l'expédition entreprit des reconnaissances dans les environs et découvrit la source de la Loangwa qui coule du nord au sud vers le Zambèze; puis, elle commença l'ascension du plateau Nyassa-Tanganika, qui la forçait à franchir une altitude allant de 500 m. au bord du lac Nyassa à 1700 m. à la crête, épreuve bien pénible pour les porteurs dont beaucoup abandonnèrent la partie; arrivée au bout du plateau, la mission descendit vers le Nord, en direction des monts Marunga. Entrant

alors dans la région dénommée Upemba, pays des Wemba, Foa y découvrit la rivière Chambezi, qui se jette dans le lac Bangweolo et en sort sous le nom de Luapula. Il étudia dans l'Upemba deux races intéressantes: les Wankonde, grands éleveurs de bétail, mais gens mous et apathiques, et les Wamambue, peuplant la région au Sud du Tanganika. Après la campagne difficile du Zambèze, Foa restait seul Européen, ses deux compagnons Bertrand et Borely ayant dû rebrousser chemin pour motif de santé. En juillet 1896, il gagnait Abercorn, au Sud du Tanganika; il y entra en rapport avec une mission anglaise qui lui fournit un petit vapeur pour le conduire à Kituta, au Nord-Ouest d'Abercorn. Fin juillet, avec un boutre prêté par des Arabes, il se rendit à Tembwe, au Nord de Mpala, sur la rive occidentale du Tanganika. De Tembwe, il entama la traversée de l'Urua et des Monts Mitumba. Le portage y était difficile à organiser, les porteurs baluba se montrant peu dociles. Dans cette partie de son parcours, Foa découvrit les sources de la Luizi. Atteignant ensuite la rivière Tunda, il y apprit que le pays était en révolte et que tout récemment le lieutenant belge Brasseur y avait été tué dans une escarmouche avec les indigènes; aussi, Foa décida-t-il de modifier sa route; il contourna les monts Mitumba et arriva dans le district de la rivière Niemba, affluent méridional de la Lukuga. De la Niemba, il atteignit la vallée de la Lukuga. Dans la traversée du Maniema par la traditionnelle route des caravanes, Foa reconnut le cours de la Luama et alla jusqu'au confluent Luama-Congo, au Sud de Kasongo. Il descendit le fleuve à partir de Nyangwe jusqu'au Stanley-Pool puis suivit la route des caravanes et la ligne du chemin de fer du Pool à Matadi. Son itinéraire finit à Libreville, au Congo français, en janvier 1898.

L'originalité du voyage de Foa réside dans la traversée de deux régions, l'Upemba et l'Urua, qui n'avaient pas encore été complètement explorées par les Européens; « les itinéraires de Foa remplirent utilement des blancs de la carte », conclut le *Mouvement géographique*. Disons que les observations de latitude et de longitude de l'explorateur français concordent avec celles de Cambier déjà relevées précédemment dans la région des lacs.

Parmi les travaux écrits de Foa, citons :

Races de l'Afrique équatoriale, Anthr. Paris, IX, 1898, pp. 489-490. — Observations congolaises, *Belg. cong.*, IV, 1898, pp. 245-246. — Traversée de l'Afrique équatoriale, *Bull. Soc. Norm. G.*, XX, 1898, pp. 168-194; *G. Paris-XIX*, 1898, pp. 109-141. — Dans les Monts Mitumba, *Mouvement géogr.*, XVII, 1900, pp. 268-270. — *Du Cap au Lac Nyassa*, Paris, Plon, 1897. — *Mes grandes chasses de l'Afrique Australe*, Paris, 1901.

31 mars 1950.
M. Coosemans.

Encycl. Brit., 1946. — *Mouvement géogr.*, 1894, p. 74a ; 1898, p. 600 ; 1897, pp. 370, 514 ; 1898, p. 250 ; 1901, pp. 48, 342. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur, 1913, t. I, p. 114. — *Larousse du XX^e siècle*.

FONDARD (*Jean-François-Joseph*), Ingénieur français (Deux-Chaises, 12.6.1862-Kimuenza, 17.11.1897). Fils de Jean-Marie et de Dulat, Anne-Marie.

Il fut engagé comme ingénieur par la Compagnie du Chemin de fer du Congo en 1896 et quitta Anvers sur l'*Édouard Bohlen* le 6 juin. Le 3 juillet, il arrivait à Boma, quelques jours avant l'inauguration de la station de Tumba (22 juillet). Fondard fut incorporé aux brigades d'études sous les ordres de l'ingénieur Adam. A la fin de l'année 1896, on était au km 325, près de la mission des Pères jésuites de Kimuenza. Au début de 1897, les terrassements étaient poussés jusqu'à la mission de Kisantu ; Fondard partagea avec ses compagnons la joie de voir, le 1^{er} octobre 1897, le rail pénétrer dans le bassin du Stanley-Pool. Mais il ne devait pas jour du triomphe final, l'aboutissement au Pool, le 16 mars 1898 ; terrassé par une fièvre hématurique, Fondard, était mort à Kimuenza le 17 novembre précédent.

4 août 1951.
M. Coosemans.

Arch. du C. C. F. C. (Otraco). — *Mouvement géogr.*, 1898, p. 75 ; 1896, p. 272. — E. Devroey et R. Vanderlinden, *Le Bas-Congo, artère vitale de notre colonie*, Brux., 1938, p. 319. — *Trib. cong.*, 16 juillet 1903, p. 2. — R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Cuypers, Brux., 1947, p. 369.

FONDÈRE (*Alphonse*), Explorateur français (Marseille, 1865-Addis Abeba, 1928).

Fondère fit de brillantes études à l'École supérieure de Commerce de Marseille, sa ville natale. Il avait à peine vingt ans lorsque, en 1886, il se vit appelé à Paris par le ministère des Colonies qui lui offrit de participer à la mission de de Brazza, chargée d'explorer la vallée de la Haute Alima, déjà atteinte par Savorgnan de Brazza en 1878. Après avoir effectué la mission dont il était investi, Fondère emprunta en grande partie pour rentrer à Brazzaville l'itinéraire suivi par de Brazza en 1878, ce qui lui permit d'explorer tout le plateau des Batekes.

En 1890, Fondère fut commissionné pour occuper Bangui, poste extrême de l'occupation française sur l'Ubangi, où il devait remplacer le chef de station, Musy, assassiné (le 3 janvier 1890) par les Bondjos au Nord de Bangui. Avec l'aide d'un détachement de la mission Crampel, Fondère infligea une défaite aux assassins de Musy et vengea par une action punitive énergique la mort de son compatriote.

Pendant son séjour à Bangui, il étudia la vallée inférieure de la Mpoko. Les rapides de cette rivière entraînaient son embarcation et il s'en fallut de peu que l'explorateur ne périt dans le naufrage.

En 1894, Fondère, promu au grade d'administrateur colonial, fut nommé commissaire du Gouvernement français pour la délimitation de la frontière franco-portugaise du Congo. Tout en s'acquittant de sa mission, il fit le relevé du cours entier de la Luali et de quelques affluents de la Lueme.

En 1895-96, il se vit confier une mission hydrographique très importante au Niari-Kwilu ; triomphant d'obstacles quasi insurmontables, il réussit à faire pénétrer dans la rivière deux embarcations à vapeur, le « *Cholet* » et le « *Capitaine Pleigneur* ». C'est par cette voie que devait passer peu après la plus grande partie du matériel de la mission Marchand, en marche vers Fachoda. Au cours de son exploration au Niari-Kwilu, Fondère révéla la présence de richesses minières dans cette région, particulièrement du cuivre.

En 1896, nommé administrateur-adjoint de 1^o classe, Fondère rentra en France pour y recevoir de nouvelles instructions de son Gouvernement. Vers le milieu de l'année, il quittait Marseille à bord du « *Pé lion* », pour la côte occidentale d'Afrique, chargé par le Ministère des Colonies — et subventionné par la Société française du Bas-Ogoué — de rechercher une ligne de communication entre la côte et Ouesso, sur la Sangha. A ce sujet, parut dans le *Figaro*, sous la plume de Jean Hess, un article amer où l'auteur prétendait que cette mission était mal vue des Belges, qui auraient voulu exploiter pour leur propre compte ce pays afin d'en faire bénéficier l'É.I.C. ainsi que la Marine belge et le port d'Anvers !! Le *Mouvement Géographique* reproduisit l'article en s'indignant de pareille suspicion. (*Mouvement géogr.*, 1898, 28 août, p. 437).

En 1899, Fondère était attaché à la mission Fourneau, dont le but était d'explorer l'immense région entre la moyenne Sangha et l'estuaire du Gabon. Composée de trois Européens, 25 tirailleurs, 200 porteurs, la colonne, partie d'Ouesso le 14 février 1899 et triomphant de grandes difficultés, explora les riches vallées, très peuplées d'ailleurs, de la Ngoko et de plusieurs affluents de la Sangha, du bassin supérieur de la Likuala-Monanu et de l'Ivindo. La mission se scinda en deux : tandis que Fourneau se portait vers le Djiadi, Fondère suivait la Libumbi en pirogue. Ils se rejoignirent au-delà des rapides après avoir reconnu la navigabilité de ces rivières, utilisables pour le drainage vers la côte des produits de la région. Les deux explorateurs se séparèrent à nouveau : Fourneau continua en direc-

tion Ouest, tandis que Fondère, prenant vers le Sud-Ouest, atteignait l'Ogoué, traversait trois fois l'Okano oriental et rejoignait son compagnon le 7 mai. Le 24 mai, la mission arrivait en territoire connu, au Bokué. Fondère regagna Libreville par voie d'eau. Il fut nommé Commissaire du Gouvernement dans le Haut-Ogoué.

En 1900, il obtint sa mise hors cadre pour entrer dans l'industrie. Dès lors, il se consacra entièrement aux affaires coloniales et au développement du Congo français. Il fut administrateur de la Citas depuis la fondation de cette société (17 décembre 1907) jusqu'au 5 octobre 1920 ; date à laquelle il donna sa démission. Il était membre du Conseil supérieur des Colonies de France.

En septembre 1911, au moment des démêlés avec l'Allemagne au sujet du Maroc (affaire d'Agadir), Fondère prêta son concours à M. Caillaux. Celui-ci l'envoya en Belgique pour s'entretenir avec le premier ministre, M. de Broqueville, des propositions que la France comptait faire à l'Allemagne pour la solution du problème marocain. L'Allemagne qui perdait toute influence au Maroc demandait en échange à la France la rive de l'Ubangi confinant au Congo belge, depuis la Sangha, mais aussi la cession par la France de son droit de préemption sur le Congo belge ! Fondère proposa à M. de Broqueville ce geste généreux de la part de la Belgique qui devait, disait-il, sauvegarder la paix du monde ! Il va de soi que M. de Broqueville et M. Renkin, ministre des Colonies, repoussèrent énergiquement la simple hypothèse de telles concessions. La diplomatie française fit d'ailleurs tous ses efforts dans la suite pour empêcher que l'accord franco-marocain ne se conclût au préjudice de la Belgique.

Fondère joua encore un rôle important en Éthiopie, ce qui lui valut les faveurs du Ras Taffari. Lors du couronnement du Negus en 1928, Fondère fut invité aux fêtes et mourut inopinément à Addis Abeba.

11 janvier 1950.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., décembre 1930, p. 19. — *Arch. Citas. — Mouvement géogr.*, 1898, p. 437 ; 1899, p. 445 ; 1919, p. 434 ; 1920, pp. 140, 157. — *Le Journal du Congo*, 30 juillet 1914, p. 2. — P. Daye, *L'empire colonial belge*, Brux., 1923, p. 67-70.

FORGET (*Jacques*) (Chanoine), Président du Séminaire africain de Louvain (Chiny, Luxembourg belge, 6.1.1852-Héverlé-lez-Louvain, 19.7.1933).

Il fit de très brillantes études successivement au petit séminaire de Bastogne (humanités et philosophie) et au grand séminaire de Namur (théologie). Aussi son évêque, Mgr Gravez, envoya-t-il le jeune prêtre, ordonné le 27 août

1876, faire les études supérieures de théologie à l'Université de Louvain.

Forget y subit l'influence d'un éminent prêtre namurois, le chanoine Lamy, professeur d'Écriture sainte et titulaire des cours de syriaque et d'hébreu. Sous la direction de ce maître orientaliste, il s'adonna avec zèle à l'étude des langues sémitiques, pour lesquelles il témoignait d'aptitudes spéciales. Ainsi poussé vers l'orientalisme, il choisit pour sa dissertation doctorale un sujet qui se rapportait à la littérature chrétienne syriaque : *De vita et scriptis Aphraatis, Sapientis Persae (Vie et œuvres d'Aphraate, appelé le Sage Persan)*. Forget présenta la thèse en 1882 et fut proclamé docteur et maître en théologie le 17 juillet.

Comme l'abbé Forget se distinguait déjà par sa connaissance de l'hébreu et du syriaque, ses professeurs insistèrent pour qu'il partit en Orient afin de compléter sa formation livresque par la pratique indispensable. C'est ainsi qu'il fut envoyé d'abord à Rome, où il demeura une année, suivant des cours d'arabe à l'Université grégorienne ; ensuite à Beyrouth, où un séjour de 2 ans lui permit de développer sa connaissance des langues sémitiques et de se former surtout à la pratique du dialecte arabe de Syrie.

Revenu à Louvain en 1885, M. Forget fut nommé professeur extraordinaire de l'Université, au mois de juillet et chargé du cours d'arabe, qui avait disparu du programme depuis 1875.

Depuis 1884, il y avait entre le Roi Léopold II, le cardinal Goossens, archevêque de Malines, et Rome, des négociations relatives à la fondation d'un séminaire pour la formation de prêtres séculiers belges destinés au service des stations de l'A.I.C. en Afrique équatoriale. Ce ne fut qu'au mois de juillet 1886 que l'affaire aboutit à une décision définitive. Ainsi, le séminaire devant être fondé à Louvain, on cherchait un professeur de l'Université pour le diriger. « De » l'avis de tous ceux qui se sont occupés de cette affaire, il conviendrait de confier la direction de ce séminaire à M. le Prof. Forget », écrit le cardinal Goossens, le 2 août 1886, aux évêques belges. Il avait besoin de leur autorisation qu'il sollicitait avec confiance, en faisant remarquer que « sa Majesté le Roi est très favorable à cette candidature ». Les évêques donnèrent leur assentiment et Forget accepta la charge de président du séminaire africain de Louvain.

Tout était à commencer et le jeune professeur se mit courageusement à l'œuvre. Il rédigea d'abord un prospectus qu'il fit imprimer sous le titre *Séminaire africain pour les stations et les missions de l'État Indépendant du Congo érigé sous le vocable de Saint Albert de Louvain*. Cette feuille de 4 pages, portant la date de la Fête de l'exaltation de la sainte Croix, 1886

(14 septembre), présentait le but et programme du nouvel établissement et les conditions d'admission des candidats.

A ce moment, l'abbé Forget habitait au Collège du Saint-Esprit (où il avait été aussi sous-régent, durant les 2 dernières années de ses études à l'Université). Dans l'attente de postulants pour son séminaire, il se mit à la recherche d'un local. Le 5 octobre 1886, il pouvait déjà annoncer au cardinal Goossens qu'il était parvenu à louer une maison provisoire où il y aurait place pour 7 ou 8 élèves. C'était rue de Namur, en face de l'église Saint-Quentin.

Cependant, le recrutement se heurtait à de graves obstacles : la méfiance du clergé et la prudente réserve des évêques. Forget ne pouvait parler que d'une seule demande sérieuse d'admission, émanant d'un jeune prêtre ; mais il lui manquait une condition indispensable : le consentement de l'évêque. Le Roi intervint : désirant le succès du séminaire africain, il s'adressa en même temps au cardinal Goossens, à la congrégation de *Propaganda Fide* et au pape Léon XIII, afin d'obtenir des conditions meilleures. Ces démarches eurent pour résultat une lettre collective des évêques belges au clergé du pays, ainsi que la publication de cette exhortation dans la presse catholique (*Neminem vestrum latet...* Personne de vous n'ignore..., 16 novembre 1886).

Enfin, au mois de décembre, Forget reçut son premier candidat, Ferdinand Huberlant. En janvier 1887, un jeune prêtre du diocèse de Gand, Camille Van Ronslé, fit son entrée. Peu après lui, arrivait un troisième postulant, Albert De Backer, prêtre du diocèse de Tournai. Et les mois suivants, le président accepta encore deux jeunes Allemands : un théologien minoré, Bernard Frederick, et un étudiant, Bernard Dierkes, qui n'avait pas encore fait ses humanités.

Les élèves suivaient des cours de théologie dogmatique au Collège américain, tandis que l'abbé Pierre Temmerman venait donner au séminaire même des leçons de théologie morale. Forget enseignait l'arabe et les éléments des langues bantoues. Il était lui-même un débutant dans l'étude de ces langues de l'Afrique noire, « un maître qui n'en savait guère plus que ses élèves », devait-il se qualifier plus tard en s'adressant à Mgr Van Ronslé. D'ailleurs, tout ce dont on disposait à cette époque se bornait à quelques essais et données incomplètes. Mais bientôt on pouvait se servir de la *Grammaire* et du *Vocabulaire congolais* publiés à Londres en 1887, par le missionnaire protestant de la B.M.S., Bentley.

La première année scolaire se terminait en juillet 1887. Les perspectives pour l'avenir se révélaient peu brillantes. Grâce à la générosité

des souverains belges et du comte de Hemptinne, Forget avait pu acheter un terrain avec maison rue des Flamands pour s'établir définitivement, avec possibilité d'agrandissement. Mais la question du recrutement restait toujours inquiétante. Aucun nouveau candidat ne s'annonçait. Il fallait absolument faire connaître et aimer l'œuvre des missions belges au Congo et la populariser en Belgique. Dans ce but fut constitué un comité protecteur des missions belges au Congo, dont le cardinal Goossens était président d'honneur, le comte de Hemptinne président effectif, le comte de Bergeyck et le recteur de l'Université, Mgr Abbeloos, les deux vice-présidents, et Forget secrétaire et trésorier. Le compte rendu de l'année scolaire du séminaire que Forget présenta à la première séance du comité, le 19 juillet 1887, à Malines, provoqua une suggestion du comte de Hemptinne de fonder une école apostolique. Mais rien ne fut entrepris en ce sens. Le comité n'était qu'une œuvre de protection et de propagande. Et c'est probablement ici que nous devons chercher l'origine d'un ouvrage que Forget publia en 1888 : *Les Missions sous le Pontificat de Léon XIII*.

La nouvelle année scolaire débuta avec 6 élèves : un prêtre limbourgeois, l'abbé Reynen, âgé de 40 ans, était venu renforcer les rangs. Ce serait le dernier candidat et cette deuxième année scolaire serait aussi la dernière de l'existence du séminaire africain. Car l'institut devait être, selon l'expression de Forget, « remorqué » par l'excellente et florissante congrégation des « missionnaires de Scheut ».

En effet, le Roi ayant fait de nouvelles démarches à Scheut et la question ayant été portée à Rome en septembre 1886, une réunion générale de la congrégation de Scheut avait décidé, le 1^{er} juin 1887, de détacher deux missionnaires expérimentés, pour les mettre à la disposition de la mission du Congo et de s'attacher ensuite une section africaine. Dans une lettre adressée à l'assemblée, Van Eetvelde, administrateur de l'État Indépendant, avait suggéré la possibilité de fonder l'œuvre de Forget avec Scheut, mais vu que le séminaire dépendait trop de l'administration de l'État, cette solution avait été écartée. Aussi, le P. Van Aertselaer, supérieur général, avait-il engagé Van Eetvelde à pousser l'œuvre du séminaire africain.

Cependant, le cardinal Goossens, prévoyant l'échec de Louvain, mena le supérieur vers le chemin de la fusion. Le P. Van Aertselaer hésitait encore, tellement que des rumeurs se répandaient d'après lesquelles Scheut « aurait, après » mûre réflexion, refusé d'envoyer une partie » de ses missionnaires dans le Congo belge ». Forget apprit ces bruits « d'une source peu suspecte » et s'adressa au P. Van Aertselaer,

pour « connaître la vérité sur ce point d'une façon absolument certaine », espérant que « la publication de cette résolution pourrait être utile » à l'œuvre de Louvain, sans nuire aucunement à celle de Scheut. Mais le supérieur, qui reçut la lettre le 7 novembre, répondit que « lié vis-à-vis de l'Association africaine par une promesse formelle de coopération », il ne pouvait faire la déclaration attendue par Forget.

Un peu plus tard, des bruits touchant la suppression de son séminaire parvinrent à l'oreille de Forget. Il perdit presque courage et arrêta même les travaux d'appropriation du nouveau local. Pour dissiper ses incertitudes et ses craintes, il pria l'archevêque de lui accorder une audience, pour « lui demander un conseil » par rapport aux bruits persistants de l'union » ou de la fusion éventuelle » avec Scheut. « Ces rumeurs actuellement très répandues, écrit-il dans cette lettre du 29 novembre, font un tort considérable au séminaire de Louvain, et l'incertitude rend ma situation difficile et paralyse en partie mes efforts. »

L'audience eut lieu au début de décembre. Forget y reçut des renseignements complets. La fusion était pratiquement décidée ; le Roi la désirait, pourvu qu'elle se réalisât sans secousses ; il fallait encore l'approbation de Rome qu'on solliciterait ensemble avant l'érection de la mission belge du Congo.

Forget se résigna. Il ferait, d'une façon héroïque, tout son possible pour faciliter l'absorption de son œuvre par la congrégation de Scheut. Il trouverait, sans doute, une compensation et une consolation dans la perspective des loisirs dont il disposerait désormais pour se livrer exclusivement à son étude de prédilection, l'arabe. Après avoir fait remarquer, le 6 décembre, qu'il faudrait ménager à ses élèves « la facilité de se rallier à l'institution » de Scheut, en tenant compte du noviciat » commencé ou accompli au séminaire », il insista trois jours après, pour qu'on terminât l'affaire le plus tôt possible. Car il prévoyait des difficultés financières, difficultés de discipline causées par l'incertitude et l'impatience de ses élèves, difficultés aussi du côté des nouveaux postulants pour la mission du Congo.

Au début de l'année 1888, Forget quittait la rue de Namur pour aller occuper avec ses six séminaristes le nouveau local, rue des Flamands. Ses craintes devinrent réalité. Le 18 février 1888, il se vit obligé de demander au cardinal des secours pécuniaires et de lui annoncer une triste nouvelle : un des 4 prêtres, l'Abbé Reynen, venait de quitter le séminaire, alléguant comme motif « l'ennui de devoir attendre encore durant » un temps plus ou moins long l'issue des négociations pendantes ».

Lors de son voyage à Rome (fin décembre

1887-janvier 1888), l'archevêque avait entretenu le cardinal Simeoni, préfet de la Propagande et le pape Léon XIII, au sujet de la mission congolaise et du séminaire de Louvain. Revenu en Belgique, il recueillit les pièces nécessaires et les remit au P. Van Aertselaer, qui partit pour Rome au mois de mars. Enfin, le 9 avril, la Propagande décidait l'érection du vicariat apostolique du Congo Belge Indépendant, confié à la congrégation de Scheut, qui devait absorber le séminaire africain de Louvain. Léon XIII approuva des décisions et le 11 mai parut le bref apostolique.

Forget, dès lors, fut déchargé de ses fonctions de président. Le 13 mai, il invitait le P. Van Aertselaer à venir dans le cours de la semaine pour régler la reprise dans les meilleures conditions. Et le 21 mai, les 5 élèves de Louvain vinrent à Scheut confirmer l'annexion dans une fête fraternelle. Deux d'entre eux partiraient déjà au mois d'août. Ainsi Forget avait formé les premiers missionnaires de la nouvelle mission du Congo. Le P. Huberlant deviendrait même le premier provicaire (1891), et Mgr Van Ronslé le premier vicaire apostolique du vicariat (1896).

Sur les instances personnelles de Léopold II, Forget reçut, le 14 août 1888, de Mgr l'évêque de Namur, le titre de chanoine honoraire de l'église cathédrale de Saint-Aubain à Namur. Le Roi lui-même le nommait commandeur de l'Ordre de Léopold et grand officier de l'Ordre de la Couronne.

L'Abbé Forget devint professeur ordinaire de l'Université et put s'adonner entièrement aux études. A son cours d'arabe, qu'il donna avec beaucoup d'affection jusqu'à la fin de sa carrière professorale, s'ajoutaient successivement d'autres cours, tant à la faculté de théologie qu'à l'institut supérieur de philosophie : d'abord, l'exposé scientifique du dogme catholique ; ensuite, en 1891, une partie du cours de théologie fondamentale ; en 1894 et 1897, les cours principaux de la théologie générale ; en 1893, la philosophie des Arabes (jusque 1899) ; en 1894, la philosophie morale. En 1900, il succéda à son ancien maître dans la chaire de syriaque et en 1921, il abandonna l'enseignement de la théologie, pour joindre à son cours d'arabe et de syriaque le cours supérieur d'hébreu.

Dans son enseignement et ses publications, Forget se distingue par l'étendue, la précision et la sûreté de sa science si variée. Comme théologien, il a la pensée nette, l'exposition claire, la doctrine fidèle à la tradition et en même temps à la hauteur des vrais progrès de la science. Il convient de signaler, parmi ses productions dans le domaine de la théologie générale, ses articles dans plusieurs encyclopédies : le *Dictionnaire Apologétique* de Jaughey

(1889) et celui de d'Alès, le *Dictionnaire de Théologie Catholique* de Vacant, *The Catholic Encyclopedia* (1908) ; ses articles et comptes rendus dans diverses revues théologiques : *La Science Catholique* de Paris-Arras (*Bulletin théologique* de 1889 à 1906), *Revue des Sciences Ecclésiastiques* et *La Science Catholique* (à partir de 1907), la *Revue Néo-Scholastique*, *Revue Apologétique*, *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, *Divus Thomas*, *Éphemerides Theologicae Lovanienses*, dont il était un des fondateurs et directeurs, etc.

De ses leçons de philosophie morale sortit l'ouvrage : *Principes de Philosophie Morale*, publié en 1906.

Cependant, Forget, excellent théologien, s'est le plus distingué dans le domaine de l'orientalisme. La littérature arabe islamique retint d'abord son attention. Ainsi, il publia en 1892 l'édition critique du *Livre des Théorèmes et des Avertissements* d'Ibn Sinâ (Avicenne), en arabe, d'après les manuscrits de Berlin, de Leyde et d'Oxford, avec la traduction d'un chapitre. Et dans la *Revue Néo-Scholastique* de 1894 parut de sa main un article traitant de l'influence de la philosophie arabe sur la philosophie scolastique. Mais bientôt, il abandonna de plus en plus l'Islam, pour réserver ses loisirs à l'étude et la publication des textes chrétiens. De 1905 à 1926, il fit paraître son « œuvre maîtresse », celle qui lui assigne une place d'honneur parmi l'élite des « arabisants » modernes et à laquelle son nom restera attaché : ce sont les 4 volumes de l'édition critique du texte arabe avec traduction latine du *Synaxarium Alexandrinum*. Aussi nul n'était mieux qualifié pour assumer, en 1913, la direction de la section arabe du *Corpus Scriptorum Christianorum Orientalium* publié par les Universités catholiques de Louvain et de Washington.

Forget était en outre un humaniste, un homme de lettres d'une rare culture générale. Il prisait la beauté du style. Ses discours et ses publications se distinguent par la correction impeccable et l'élégance de la forme.

Ce savant incarnait l'énergie et l'ardeur au travail. Il déployait une activité prodigieuse et ne perdait aucune occasion pour s'instruire ou pour instruire les autres. Une terrible épreuve devait le frapper en 1914 : l'incendie de sa maison et la destruction de sa bibliothèque et de ses manuscrits. Mais il reprit le travail avec acharnement.

Tout son être était poussé par une conscience délicate et une belle âme sacerdotale. Forget vivait réellement son sacerdoce. Il était un prêtre modèle, d'une piété, d'une simplicité, d'une régularité et d'un dévouement exemplaires, d'une foi profonde, d'un grand amour du Christ et d'un attachement inflexible à l'Église.

Enfin, en 1932, après une carrière profes-

rale très longue, très variée et extrêmement fructueuse, il sollicita et obtint son admission à l'éméritat. Son enseignement et ses productions dans le domaine de l'orientalisme lui avaient valu d'être créé, à cette occasion, docteur honoris causa en langues sémitiques. Ses services rendus à l'Église reçurent la distinction Pro Ecclesia et Pontifice.

On avait souhaité que le vaillant octogénaire pût prolonger longtemps encore les loisirs d'une studieuse retraite, mais il mourut à Héverlé-lez-Louvain, le 19 juillet 1933.

6 mars 1952.
P. M.-B. Storme.

Éphemerides Theologicae Lovanienses, IX, 1932, pp. 692-694 ; X, 1933, pp. 593-596. — *Semaine religieuse du diocèse de Namur*, LI, 1928, pp. 455-457 ; LVI, 1933, pp. 508-509. — *Revue d'Histoire Ecclésiastique*, XXIX, 1933, p. 1071. — Manifestation; Huldebetoon, J. Forget, J. De Becker, A. Van Hoonacker, Louvain-Leuven 1928. — De Seyn, E., *Dict. Biogr.*, I, p. 459. — Storme, M. B., *Evangelisatiepogingen in de Binnenlanden van Afrika gedurende de XIX^e eeuw*, KBKI, Brussel, 1951, pp. 647 ss. — de Schaezen, A., *Origine des Missions Belges au Congo*, Brasschaet, 1937, pp. 16-20. — Dieu, L., Dans la Brousse Congolaise, *Les Origines des Missions de Scheut au Congo*, Liège, 1946, pp. 20-47. — *Bij het 50-jarig bestaan van ons Huis te Leuven*, Chronica C.I.C., M., n. 83, mai 1938.

FORSELL (*Johan-Axel*), Mécanicien (Stockholm, 7.5.1854-en mer, 4.3.1897). Fils de Johan et de Danilsdotten, Anna-Maria ; époux de Carlsson, Johanna.

Il avait effectué un premier séjour au Congo pour le compte de la Société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo qui l'avait engagé comme mécanicien le 11 septembre 1892. Rentré en Europe le 9 novembre 1894, à l'expiration de son terme de deux ans, il était retourné dans son pays et, en 1896, il sollicita un emploi à l'É.I.C. Prenant en considération les services qu'il avait rendus à la société précitée, l'État l'engagea en qualité de mécanicien de 1^{re} classe pour un an et neuf mois avec prise de rang d'ancienneté au 1^{er} juillet 1894. Il vint s'embarquer à Anvers le 1^{er} juillet 1896 et, arrivé à Boma vers la fin du mois, il fut désigné pour les ateliers de réparation de la Marine, à Léopoldville. Tombé malade en janvier 1897, il revint à Boma le 19 février et s'embarqua le 23 pour rentrer en Europe. Il mourut en mer.

28 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1701.

FOSTROY (*Arthur-Gustave*), Agent commercial (Marchienne-au-Pont, 23.12.1864-Mongoo-Upoto, 19.2.1896). Fils de Jean-Baptiste et de Sohj, Henriette.

De 1883 à 1891, il est employé de commerce en Belgique, d'abord magasinier, puis comptable à Gilly. En 1892, on parle beaucoup de l'établissement des premiers comptoirs commerciaux dans le Haut-Congo. Malgré le triste sort réservé en mai 1892 aux membres de l'expédition Hodister dans la zone arabe, Fostroy signe un engagement à la S.A.B. comme agent commercial ; il part le 11 juillet 1892 en qualité d'adjoint à Yambinga. Il s'y montre intelligent et actif et le 1^{er} janvier 1894 ses appointements sont sensiblement majorés. Il rentre en Belgique le 18 septembre 1894 pour repartir le 6 août 1895 à destination d'Isangi. Les appréciations élogieuses de ses chefs lui valent un nouvel avancement. Ce second terme à peine commencé, il est surpris par la maladie et il succombe près d'Upoto.

20 mars 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1896, p. 224. — *Arch. S.A.B.*

FOULON (*Félix-Joseph*), Commissaire général (Vyle-Tharoul-lez-Liège, 14.3.1864-Uccle, 17.2.1937). Fils de Nicolas et de Malherbe, Félicité.

Engagé comme soldat au 8^e régiment de ligne le 11 octobre 1878, caporal le 16 mars 1880, adjudant sous-officier le 1^{er} juillet 1884, Foulon était nommé sous-lieutenant au 1^{er} régiment de ligne le 29 juin 1885. Quatre ans plus tard, il sollicitait son enrôlement dans la Force publique de l'État Indépendant du Congo et était admis en août 1890. Le 3 septembre suivant, il quittait Anvers pour l'Afrique.

Arrivé au Congo, il fut désigné, avec le grade de lieutenant, pour être attaché au commissaire de district du Stanley-Pool, l'ingénieur Van den Bogaerde. Il assista en 1891 aux préparatifs de l'expédition Van Kerckhoven qui allait partir pour le Haut-Uele et obtenait au début de 1891 de participer à cette expédition. Il accompagna donc la colonne expéditionnaire qui arriva à Djabir au début de juillet (1891).

Le 15 mars 1892, Foulon était désigné comme résident chez le sultan Semio. Celui-ci, gagné depuis quelque temps déjà à la cause de l'E.I.C., organisa lui-même la caravane de Foulon au moyen de porteurs levés dans la région des Amadis qui relevait de sa suzeraineté. Foulon et son détachement, par Amadis et Surongo, atteignirent Niangara à la fin du mois de mars, quelques jours après l'arrivée dans ce poste de Van Kerckhoven lui-même. Le 5 avril, avec Milz, l'adjoint de Van Kerckhoven, Foulon quittait Niangara pour rebrousser chemin jusqu'au confluent du Bomokandi. Puis, d'Amadis, Foulon se dirigea vers Semio en compagnie de Bodué,

le fils du sultan, qui, ultérieurement, avait, d'après Milz, à organiser à Semio même une nouvelle caravane qui conduirait Foulon au Nord-Est, jusque chez le chef Tambura et, si possible, jusqu'à Dem Ziber et même Mechra-el-Rek. de la Kéthulle, dans une lettre datée de Semio, mai 1892, dit en effet « qu'il a appris l'arrivée » prochaine dans ce poste du lieutenant Foulon, » désigné pour prendre le commandement de » la résidence de Semio et qui devait s'efforcer » de se rendre à Dem Ziber avec le concours de » Bodué ».

Le but des Belges, en ceci, était d'occuper les régions riveraines au nord du Bomu, même si possible le pays des Kreisch et des Bongo de manière à rejeter plus au nord l'itinéraire éventuel des Français désireux déjà à cette date d'atteindre le Nil et Lado.

Dès avant le 5 août 1892, accompagné de Bodué et de 180 porteurs, Foulon quittait Semio et se dirigeait vers le Bahr-el-Ghazal approximativement par la route suivie naguère par Junker. Atteignit-il Tambura dès cette première expédition ? Peut-être envoya-t-il des émissaires au chef, peut-être aussi créa-t-il à proximité un petit poste noir où il laissa quelques soldats ? Quoi qu'il en soit, nous pensons qu'il fut en relations avec Tambura et Mopoié, sans cependant atteindre complètement le but de sa mission.

Le R. P. L. Lotar, qui, dans sa *Grande Chronique du Bomu*, étudia sérieusement la question en se basant sur les documents authentiques en sa possession (correspondances de Fiévez, Delanghe, de la Kéthulle, Dejaille, etc.), a cru pouvoir affirmer qu'en tout cas, Foulon n'atteignit ni Dem Ziber ni Mechra-el-Rek. D'après ces correspondances, Foulon, malade et abandonné par une partie de ses porteurs, fut obligé de revenir à Bakari, qu'il quitta le 21 octobre 1892, pour rentrer à la résidence de Semio. Le 15 octobre en effet, il avait reçu un courrier le chargeant de se rendre chez le sultan Sasa afin de signer avec lui un traité d'alliance.

Dès novembre 1892, Foulon se rendait dans le territoire de Sasa ; en janvier 1893, Delanghe lui confirmait par pli officiel sa nomination comme résident chez Sasa. Mais ce ne sera que le 14 octobre que Foulon pourra annoncer à Fiévez, alors à Semio, que « le 2 octobre pré- » cédent, Sasa avait signé la convention par » laquelle il se plaçait sous le protectorat de » l'État ». Dans cette lettre à Fiévez, l'auteur ajoutait « que la route de Semio à Ndoruma » était dorénavant ouverte, route qui ne suivait » pas la rive méridionale du Bomu, mais passait » au nord de la rivière pour atteindre Tambura, » d'où les courriers pourraient en toute sécurité » atteindre Ndoruma, où se trouvait le capitaine » Janssens depuis septembre 1893 ». Foulon

ajoutait « avoir renvoyé à Tambura la moitié » du détachement qui, momentanément, avait regagné Sasa ». (Les lettres de Fiévez témoignent de la présence de Foulon à Sasa, en 1893 : le 26 juin, le 28 juillet, les 6, 10, 14 octobre ; le 5 novembre, les 7 et 20 décembre ; en 1894 : les 12 et 22 janvier).

Entre-temps, Delanghe commissionnait le capitaine Bonvalet, alors sur la Dungu, en qualité de résident chez Tambura, sans doute comme conséquence des relations amorcées déjà par Foulon avec ce sultan. Mais, en avril 1894, d'après une lettre de Fiévez du 25 avril, il apparaît que Foulon était à cette date chez Tambura et qu'il y installait un poste noir. C'est qu'en effet, Bonvalet, quittant Surongo pour rejoindre son nouveau poste à Tambura, avait été massacré en route le 2 février 1894 par les Azande de Mbili. Foulon avait donc été désigné pour remplacer Bonvalet.

Sa mission terminée en juin 1894, Foulon regagna Sasa. A la fin de l'année, le 12 décembre 1894, Delanghe dans une lettre à Fiévez annonçait qu'il avait donné ordre à Foulon, résident de Sasa, de rappeler tout le personnel qu'il avait détaché au nord du Bomu (Tambura, Mopoie) et de le concentrer au sud de la rivière. L'évacuation des régions au nord du Bomu par l'É.I.C. avait en effet été décidée en vertu de la convention franco-congolaise du 14 août 1894.

Le 20 janvier 1895, Foulon quittait Sasa pour rentrer à Semio où il rencontrait Hecq, Walhousen, Lebègue. Il prit alors le commandement de la zone Rubi-Uele (février 1895). Le 1^{er} novembre, il était nommé commissaire de district de 1^{re} classe. Partant de Cabinda pour rentrer en congé, il regagna la Belgique le 27 février 1896. Il repartit le 6 novembre 1897, désigné pour commander le district du Kwango Oriental ; il fut nommé commissaire général le 1^{er} mars 1899 et rentra en Belgique le 2 novembre suivant.

Nommé capitaine-commandant d'infanterie en retraite pour infirmités contractées en Afrique (épuisement nerveux, anémie profonde), il fut promu officier de l'Ordre Royal du Lion et décoré de l'Étoile de service à deux raies.

Il mourut à Uccle, presque inopinément, des suites d'une grippe.

7 mai 1950.
M. Coosemans.

P. L. Lotar, *Grande Chronique du Bomu, Mém. de l'I.R.C.B.*, 1940, pp. 17, 21, 22, 24, 35, 126, 144. — *Bull. Soc. Royale Géogr., Anvers*, 1907-08, p. 403. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, pp. 244, 633. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur, 1913, t. II, p. 297. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, février 1937, pp. 14-15. — *Trib. cong.*, 15 février 1937, p. 2 ; 28 février 1937, p. 3. — *Indépendance belge*, 26 mai 1904.

FOURDIN (*Léopold-Joseph*), Capitaine-commandant de la Force publique (Lennick-S-Martin, 13.5.1839-... ?). Fils de Pierre-Joseph et de Schoonheyd, Ermaline.

Tout jeune, il avait choisi la carrière militaire ; il entra le 17 octobre 1852 à l'École des Pupilles ; passé au 4^e régiment de ligne en 1856, il était promu sergent-major le 18 juin 1862. La guerre du Mexique le trouva parmi les premiers engagés ; il s'embarqua le 7 décembre 1864 et fit comme sous-lieutenant les campagnes de 1865 à 1867. Rentré en Belgique, il poursuivit sa carrière au régiment des carabiniers et fut promu lieutenant le 30 décembre 1872, capitaine le 25 septembre 1886. Ce vaillant soldat ne pouvait rester indifférent au sort de l'État Indépendant du Congo créé en 1885. Cependant ce ne fut qu'en 1891 qu'il obtint de s'engager en Afrique. Il quitta Ostende comme capitaine le 3 septembre 1891, arriva à Boma le 26 et fut chargé du commandement de la Force publique dans le Bas-Congo ; le 1^{er} mars 1893, il fut promu commandant en chef. Ayant à son actif déjà une longue durée de service militaire, il résista mal au climat et dut rentrer en Europe pour raison de santé le 21 août 1893. Nous savons qu'en 1907-08, il était major d'infanterie en retraite à Malines. Mais après cette date, nous perdons ses traces et il nous a été impossible de découvrir où et quand il mourut. Il était chevalier de l'Ordre de Léopold, décoré de la Croix militaire de 1^{re} classe, de la Médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion et de la Médaille de l'expédition du Mexique.

2 novembre 1951.
M. Coosemans.

Bull. Soc. Royale Géogr. d'Anvers, 1907-08, p. 477. — A. Wauters, *L'État Indépendant du Congo*, Brux., 1899, p. 448. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, p. 635. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

FOURNEAU (*Alfred-Louis*), Explorateur (Rambouillet, 14.6.1860-Paris, 19.5.1930).

Très jeune, il se sentit la vocation coloniale. En 1888-1889, il explora la région comprise entre l'Ogoué et le Rio Campo. Stimulé par le succès de son entreprise, il dirigea ses investigations du côté de la Sanga et compléta en 1890-91, les découvertes commencées par Cholet.

Dans ce but, une expédition Fourneau-Gaillard se proposa de remonter la Sanga, Fourneau par voie de terre, Gaillard par voie d'eau. En mars 1891, le « *Ville de Paris* » les amena tous deux à Ouesso, confluent du N'Goko, à près du 2^e lat. N. et 16^e 1g. E. Ils s'y séparèrent, Fourneau se disposant à suivre à pied la rive du N'Goko, Gaillard décidant de remonter la

Sanga à bord du *Ballay* en compagnie de Husson embarqué sur le *Djoué*. Le 9 avril, les deux explorateurs se rejoignaient au confluent de la Massa et de la Madoumba. Le 15 avril, Fourneau atteignait le confluent Massa-Sanga et Kallé.

Le 1^{er} mai, à la rivière Sodé, il était attaqué par les indigènes ; ayant échappé à leurs embûches, il continua son voyage et arriva le 10 mai au village de Nzaouré, où une nouvelle escarmouche eut lieu avec les natifs. Un des compagnons de Fourneau, Thiriet, fut tué, un autre, Blom, blessé et Fourneau lui-même atteint assez sérieusement, tandis que sa petite escorte comptait plusieurs morts. Afin de soustraire les cadavres au cannibalisme, Fourneau mit le feu à son campement, bagages et marchandises compris, sur lesquels il fit incinérer les corps de Thiriet et des soldats tués. Il battit alors en retraite jusque chez le chef Fobogo, tribu des Mokelo, à travers une région de rapides et de tornades meurtrières où il perdit des hommes, mais aussi des fusils et des pirogues pris en cours de route. Le 18 mai, Fourneau rentra à Ouessou ; il avait atteint à peu près 7° de latitude, tandis que le *Ballay* était allé jusqu'aux rapides de Bania, à environ 5° lat. N. et ainsi les deux explorateurs avaient ouvert vers le Nord une voie de pénétration que Fondère suivra plus tard lors de son expédition de 1898-99, à laquelle appartiendra comme commandant de son escorte, le frère d'Alfred Fourneau, Lucien, officier d'artillerie. Fourneau rentra en France en août 1891.

28 juin 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1891, pp. 38a, 74c, 95c. — *Larousse du XX^e siècle*. — Moulaert, G., *Campagne du Tanganyika*, Brux., 1934, pp. 21, 22, 24. — Poulaine, *Étapes africaines*, 1930, p. 86.

FRANCK (*Louis-Marie-François*), Avocat, membre de la chambre des représentants, ministre des Colonies, ministre d'État, professeur à l'Université libre de Bruxelles, gouverneur de la Banque Nationale de Belgique (Anvers, 28.11.1868-Wijnegem, 31.12.1937). Fils d'Alexandre-François-Louis Franck et d'Isabelle-Philomène De Vos.

Né à Anvers dans une modeste famille d'artisans, Louis Franck fit ses études à l'Athénée royal de la métropole. Il s'y distingua par une étonnante facilité d'assimilation, tant dans les branches littéraires que dans les matières scientifiques.

Ses études terminées à l'Athénée d'Anvers, Franck s'inscrivit à la faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles. Il y connut Louis Wodon, Félicien Cattier, Henri Jaspas, Paul-

Émile Janson, Émile Vandervelde et Adolphe Max. Avec eux et d'autres encore, il fonda le Cercle Universitaire, dans le but de réunir et de discuter les travaux d'étudiants de diverses facultés. Il fut également au nombre des fondateurs de la *Revue Universitaire*. Étudiant tout à fait remarquable, il obtint son diplôme de docteur en droit en 1890 avec la plus grande distinction.

Sans plus attendre, L. Franck se fit inscrire au barreau d'Anvers. Il fit son stage chez M^e Jules Vrancken. Bientôt, l'occasion lui fut offerte d'asseoir sa réputation en obtenant l'acquiescement des dirigeants socialistes du *Werker*, accusés d'avoir enfreint la loi De Volder lors des manifestations en faveur du suffrage universel. Dans toutes les affaires qu'il plaida, Franck se distingua par son éloquence, sa force d'argumentation, en même temps que par l'ordonnance littéraire de ses plaidoiries. Il se spécialisa en droit maritime et commercial. Armateurs, agents et assureurs maritimes, sociétés et firmes commerciales furent ses plus importants clients.

Louis Franck avait une haute conception de la profession d'avocat. Conférencier très apprécié aux Jeunes Barreaux français et flamand, il fut un membre assidu de la fédération des avocats, dont il fut très souvent le rapporteur. Il prit une part active, en 1896, au premier congrès international des avocats. Plus tard, il fut élu président de la ligue nationale des juriconsultes flamands et, en cette qualité, dirigea les congrès de Gand, Malines, Bruges, Alost et Anvers.

En 1895, Louis Franck avait fait au Congrès de l'International Law Association une communication sur les conflits de lois en matière d'abordage maritime. Il avait conclu que seule une législation internationale, par voie de traité délibéré entre les différents pays, était de nature à mettre fin aux contradictions existant entre les législations maritimes. Telle fut l'origine du Comité Maritime International. Peu après, Franck fit, au Jeune Barreau d'Anvers, des conférences très remarquées sur le droit maritime international.

Le Comité Maritime International fut fondé à Anvers, en 1896, grâce à l'action conjuguée de Louis Franck et de Charles Le Jeune. Cet organisme se mit à étudier les questions de droit maritime susceptibles d'unification internationale. Louis Franck s'y dépensa sans compter. Il se rendit de nombreuses fois à l'étranger, en Hollande, en Allemagne, en Angleterre surtout, où il dut conquérir aux idées nouvelles le monde des armateurs et des assureurs. Le ministre Beernaert lui accorda son appui pour la création de l'Association Belge de Droit Maritime. Pendant plus de quinze années, Franck

fut le secrétaire général et la cheville ouvrière du Comité Maritime International, dont, après la première guerre mondiale, il fut élu président.

Les publications de Louis Franck en matière de droit maritime sont nombreuses. Très jeune encore, il enseigna l'économie politique et le droit maritime à l'extension de l'Université libre de Bruxelles. Plus tard, il donna un cours de droit maritime à l'Institut des hautes études à Bruxelles. En 1922, grâce à la fondation Sheid, il créa un Institut de droit maritime à la faculté de droit de l'Université libre de Bruxelles, où il donna le cours d'*Introduction générale au droit maritime*.

Esprit international, Louis Franck exerça longtemps les fonctions de secrétaire de l'Union internationale de droit pénal. Vice-président, depuis 1905, de l'International Law Association, il prit part à un grand nombre de ses congrès. Membre assidu des conférences interparlementaires de Londres, Bruxelles et Genève, il fut l'un des fondateurs de la Conférence parlementaire internationale du commerce, dont il fut élu vice-président du bureau permanent. Il représenta la Belgique à la Conférence sur la sécurité de la navigation, tenue à Londres, en 1911; à la Conférence coloniale de Rome en 1924, ainsi qu'à de nombreuses autres réunions internationales.

Dès 1895, dans ses cours d'économie politique Louis Franck traita des problèmes de la liberté et de l'État, de la réglementation du travail et des assurances sociales. Libéral en même temps que démocrate convaincu, Franck resta toujours fidèle aux principes qu'il avait un jour énoncés en ces termes : « L'âme du libéralisme, » c'est d'amener le gouvernement du peuple, » par le peuple et pour le peuple... » Dans des conférences données au Jeune Barreau, il se déclara partisan convaincu du suffrage universel et dressa un plan complet de réformes sociales.

Pressenti par les groupes libéraux anversois, Franck refusa deux fois une candidature électorale. En 1906, lorsque Jan Van Rijswijck, bourgmestre d'Anvers, dut, terrassé par la maladie, renoncer à son mandat parlementaire, le « liberale vlaamsche bond » anversois offrit son siège à Louis Franck. Ce dernier hésita encore beaucoup, mais céda enfin aux pressantes sollicitations de Max Roose et de Van Rijswijck lui-même.

Élu député, Franck eut à cœur de continuer la tradition de son prédécesseur, tant dans le domaine politique que culturel. Il exerça bientôt une influence considérable sur l'évolution de son parti et fut l'un des principaux agents de l'établissement d'une union intime entre tous les groupes libéraux ainsi que de la création du conseil national du parti libéral

Au parlement, Franck, après avoir fait voter

une loi portant révision du droit maritime belge, défendit le service militaire personnel. Puis il aborda toute une série de questions sociales : projet de loi en faveur des commis et des employés, proposition de création d'un conseil d'enquête pour les accidents de mer; projet tendant à régler les locations des fermes et terrains de culture; projet de loi sur le crédit aux classes moyennes, etc. En toute occasion, il défendit les intérêts d'Anvers, dont il avait été élu conseiller communal le 21 décembre 1911.

Flamand de naissance, Franck lutta pour un régime linguistique équitable. Jeune avocat, il prononça, en 1900, à la Conférence flamande du Jeune Barreau d'Anvers, un discours intitulé *Taal en Nationaliteit*, où il exposait ses idées en cette matière. Mais il ne resta pas sur le plan théorique. La loi de 1910 sur le flamand dans l'enseignement moyen, dite « loi Franck-Segers », fut l'une des réalisations essentielles du député d'Anvers. Celui-ci fut également le promoteur, avec C. Huysmans et F. Van Cauwelaert, du projet de flamandisation de l'Université de Gand. Enfin, durant de nombreuses années, Franck présida le « bond der vlaamsche rechtsgeleerden », participa aux congrès flamands et à la fondation de la Commission officielle pour la traduction des Codes.

Dès avant la première guerre mondiale, Franck témoigna d'une connaissance approfondie des problèmes financiers. En mai 1913, il prononça à la chambre un discours, qui fit quelque sensation, sur la gestion financière du gouvernement de Broqueville.

* * *

Survint la guerre. Louis Franck revint immédiatement du Katanga où il séjournait en août 1914. Dès lors, il ne cessa de se dévouer pour ses compatriotes et apparut comme l'une des grandes figures de la résistance civile à l'occupant. Président de la commission intercommunale chargée de pourvoir à la sauvegarde des intérêts collectifs de 82 communes de la place forte, Franck fut, en fait, depuis le 7 octobre 1914, le chef de l'administration communale d'Anvers. Nommé échevin le 24 septembre 1915, il dut résister aux exigences et aux exactions de l'ennemi, veiller sur les biens des absents, faciliter le rapatriement de centaines de milliers de Belges errant dans le sud de la Hollande, assurer le ravitaillement et organiser les secours.

Le 18 novembre 1914, il fut arrêté et gardé à vue plusieurs jours durant, en raison de son opposition au paiement de la contribution de 50 millions de francs imposée par l'autorité allemande à la ville d'Anvers. Il fut arrêté une seconde fois, le 2 janvier 1915, puis consigné chez lui pour avoir adressé à la population anver-

soise une proclamation en l'honneur des Belges tombés au front.

Entre-temps, le Comité national de Secours et d'Alimentation avait prié Louis Franck de faire partie du groupe dirigeant de l'œuvre et de la représenter dans la province d'Anvers et le pays de Waes. Sous le couvert du dit comité, Franck allait former, avec quelques autres personnalités, une sorte de petit gouvernement occulte, qui se réunissait presque hebdomadairement à Bruxelles et où étaient préparées et discutées les mesures d'obstruction et de résistance à appliquer à l'égard des réquisitions, des déportations et de l'activisme. Ce fut Louis Franck qui rédigea les protestations envoyées aux autorités allemandes les 11 février 1915, 7 novembre 1916 et 14 février 1917. Condamné à 1000 Mk d'amende, le 16 novembre 1917, pour avoir prononcé un discours patriotique le 21 juillet précédent, il fut arrêté le 4 mars 1918 et condamné à deux mois de prison cellulaire à Bonn. Puis il fut interné au camp de Celle-Schloss jusqu'au 25 octobre 1918.

* * *

Au lendemain de la guerre, Louis Franck, devenu ministre des Colonies, abandonna son mandat d'échevin d'Anvers (16 décembre 1918). Partisan décidé d'un gouvernement démocratique et fervent défenseur de l'égalité politique et sociale, il lutta pour le suffrage universel à 21 ans, une politique démocratique d'impôts et une législation sociale progressiste.

En politique extérieure, il défendit une politique d'indépendance. Sans verser dans un nationalisme étroit, il se montra adversaire de toute limitation de notre liberté de mouvement.

Lors de son passage temporaire au département de la Justice, il réussit à faire triompher ses idées favorites en matière judiciaire : le système du juge unique et la réforme des Cours d'Appel.

Louis Franck quitta le ministère des Colonies en 1924. Après quelques mois de labeur solitaire, il revint à la politique active. Quoique partisan convaincu du suffrage féminin, il fit échouer un projet de loi en ce sens, car il y voyait une manœuvre du groupe catholique destinée à assurer la majorité à la droite.

Mais ce fut en matière financière qu'il joua un rôle de premier plan. A la fin de 1925, la Belgique se trouvait devant le péril de l'inflation. Lorsque le cabinet Pouillet-Vandervelde présenta le programme de stabilisation, Franck signala au gouvernement, au nom du parti libéral, les risques et inconvénients du système Janssen. On ne l'écouta pas et le plan Janssen fut adopté mais il ne réussit pas. Alors Franck, prenant encore la parole, fit appel à l'union de tous pour réparer les erreurs commises. Deux jours

plus tard, le gouvernement démissionna. Les libéraux entrèrent dans le cabinet Jaspas, avec Paul Hymans et Émile Francqui. La politique de redressement du nouveau gouvernement fut énergiquement soutenue par Franck, qui se déclara en faveur de l'industrialisation des chemins de fer, de la création d'un fonds d'amortissement, du vote de nouveaux impôts, de la consolidation de la dette flottante et de la réforme monétaire. C'est alors que le gouvernement demanda à Louis Franck d'accepter la direction de la Banque Nationale de Belgique.

* * *

Mais c'est en sa qualité de ministre des Colonies, de 1918 à 1924, qu'il convient surtout d'évoquer ici la personnalité et l'œuvre de Louis Franck.

Dès sa jeunesse, Franck avait été enthousiasmé par l'épopée congolaise. Léopold II, qui connaissait son zèle et son savoir, avait fait appeler, en 1906, « le nouveau, très distingué et très aimable député d'Anvers ». Il lui avait longuement exposé ses vues sur le Congo et sur son avenir. Cependant, Franck n'approuvait pas le projet de la fondation de la Couronne et le déclara franchement au Roi en lui énumérant ses objections. Léopold II ne lui en conserva pas moins une particulière estime jusqu'à sa mort.

Quand la reprise du Congo vint en discussion à la chambre, L. Franck prononça, le 27 avril 1908, un discours dont on déclara qu'il était le plus démonstratif qu'on ait entendu sur la question. Après en avoir rappelé les rétroactes et montré que l'annexion en était la suite logique, il conclut : « Ne regardez pas où sera la majorité politique. Il y a là une majorité morale qu'on ne renversera pas. Elle m'intéresse pour le présent, parce que je crois qu'elle rend l'annexion certaine ; elle m'intéresse surtout pour l'avenir. Mais il faut mettre l'œuvre coloniale au-dessus des partis ; elle en a besoin, car la nation, devant cette tâche considérable, doit pouvoir compter sur tous ses enfants. Ainsi entendue, cette grande œuvre belge par-delà les mers sera pour ce pays si divisé un champ commun d'efforts, une grande école de solidarité nationale... » Dans la suite de son discours, Franck esquissa une politique basée sur la décentralisation et l'initiative privée. Les deux amendements qu'il proposa au projet gouvernemental furent adoptés. Le premier soumettait au contreseing ministériel les dépenses à faire sur le fonds spécial mis par le parlement à la disposition du Roi ; le second interdisait aux parlementaires de faire partie du conseil d'administration des sociétés coloniales où l'État avait un intérêt.

La reprise du Congo par la Belgique fut votée le 20 août 1908, par 83 voix contre 54 et 9 abstentions. Huit libéraux, dont Franck, avaient voté avec la droite. Dans la suite, le député d'Anvers intervint dans tous les débats parlementaires relatifs au gouvernement de la colonie. En 1913, il développa ses idées aux Journées coloniales organisées à l'Exposition de Gand. Il examina successivement les liens de subordination politique, la mise en valeur de la colonie par la création de routes, la construction de chemins de fer, l'amélioration des relations postales, les exportations de capitaux. Il mit l'accent sur les obligations morales découlant du rôle colonisateur de la Belgique et insista sur les qualités qu'on était en droit d'exiger du personnel territorial, directement en contact avec les indigènes. Tout son programme d'après-guerre était inclus dans cet exposé.

En mars 1914, Franck lança un cri d'alarme. Il constata que, malgré certains progrès, la situation financière de la colonie était grave et proposa l'octroi d'un subside métropolitain. Le 9 juillet 1914, il entreprit un voyage d'étude en Afrique du Sud et au Congo. Il parcourut la colonie du Cap, visita les mines de diamant et prit la parole successivement à Capetown, Stellenbosch, Pretoria, où il traita de la question flamande. Ses conférences eurent un immense succès. Hôte du général Smuts, du Dr Malan à Johannesburg, du général Herzog et du président Stein à Bloemfontein, il visita les services de l'hygiène, de l'agriculture et de l'élevage de l'Afrique du Sud. Après avoir traversé les deux Rhodésies, il visita le Katanga. C'est là qu'il apprit la déclaration de guerre. Reprenant aussitôt le chemin du Cap, il s'embarqua pour l'Europe. Après un voyage très mouvementé, il débarqua en Angleterre, d'où il rejoignit le continent, tout à la joie de la nouvelle de la victoire de la Marne.

Le 21 novembre 1918, Franck reçut le portefeuille des Colonies dans le premier cabinet Delacroix. Il le garda, jusqu'en mars 1924, dans le second cabinet Delacroix ainsi que dans les cabinets Carton de Wiart et Theunis. Il dut finalement le céder à M. Carton de Tournai pour qu'il n'y ait pas trop de libéraux dans le cabinet Theunis. Ainsi, pendant près de six années, il accomplit une tâche énorme. La fin de 1918 et l'année 1919 furent particulièrement difficiles. Des problèmes ardues se posaient dans tous les domaines. En plus de son département, Franck eut à gérer, plusieurs mois durant, le ministère de la Justice, dont le titulaire, Émile Vandervelde, était retenu à Versailles par les négociations de paix. Recommandant l'économie et la mesure dans les dépenses, Franck accompagna L. Delacroix à Londres et Paris pour obtenir l'appui financier des Alliés.

Au département des Colonies, Franck travaillait de 10 à 12 heures par jour pour réorganiser les services et faire face aux difficultés financières et de transport. En mars 1919, à la chambre, il énuméra les tâches les plus urgentes de son département : surmonter la crise des transports en développant le réseau des chemins de fer, des routes et des communications fluviales ; industrialiser la colonie en faisant largement appel à l'initiative privée et relever les conditions hygiéniques des indigènes. Au sujet du Ruanda-Urundi, il déclara vouloir gouverner en respectant les mœurs et coutumes des populations autochtones, dont le développement devait suivre le sens naturel de leur civilisation.

Dès que la réorganisation des services de son département fut assez poussée, Franck partit en février 1920 pour un second voyage au Congo. Ayant débarqué à Mombasa, il traversa l'Afrique orientale anglaise, où il étudia les institutions indigènes et le système européen de gouvernement. Puis il parcourut le Congo belge pendant près de neuf mois.

A son retour en Belgique, le ministre définit, dans des discours à la chambre ou aux tribunes de sociétés savantes, la politique qu'il comptait suivre dans le gouvernement de la colonie. « Que faisons-nous au Congo ? écrivait-il en 1921, « nous y poursuivons un double but : » répandre la civilisation, développer les débouchés et l'action économique de la Belgique. » Mais cette politique devait être réaliste : « Nous » avons commencé au Congo l'œuvre collective » la plus vaste, la plus féconde, mais aussi la plus difficile que jamais le pays ait entreprise. » Dans la réalisation de cette œuvre, je ne crois » pas que les improvisations, loin des réalités » de la brousse africaine, puissent nous rendre » de bien grands services. Ce qu'il nous faut, » c'est une politique continue, à larges vues, » persévérante et disposant d'amples ressources... ».

La politique coloniale de Louis Franck se présente essentiellement sous un double aspect : économique et social. L'un des problèmes les plus urgents à résoudre était celui des transports. En 1918, le rail, venant du Sud, avait atteint Bukama sur le Lualaba. Dès 1922, Franck, après avoir exposé à la chambre la politique qu'il comptait adopter en la matière, mit tout en œuvre pour hâter la construction du premier tronçon Bas-Congo-Katanga, de Bukama au confluent du Kasai et du Sankuru. En même temps, le ministre annonçait la conclusion, avec la Compagnie du Chemin de Fer du Congo, d'une convention qui associait les intérêts du gouvernement et de la compagnie. Cette dernière poursuivrait la gestion de l'exploitation. La colonie fournirait les cent millions nécessaires aux travaux d'amélioration

de la ligne. Mais elle entendait que le contrôle des tarifs fût assuré aux pouvoirs publics. De plus, elle souscrirait 10 millions d'actions nouvelles, ce qui lui assurerait, avec l'État belge, la majorité des voix au conseil. Tout en étant adverse de l'exploitation par l'État — « le pire des » systèmes coloniaux, c'est la colonie de fonctionnaires » — Franck voulait concilier les intérêts du trésor public et ceux de l'initiative privée qui avait eu le mérite de l'œuvre réalisée.

Le ministre n'avait pas en vue le seul développement des communications ferroviaires. Il voulut que les voies fluviales fussent mieux équipées et plus efficacement utilisées et traça, dans ce sens, un programme comportant à la fois le développement de l'outillage sur le Fleuve et l'équipement des ports.

Pour réaliser ce vaste ensemble de travaux publics, qui comportait le développement du réseau des vicinaux de l'Uele et le remaniement de la ligne du Mayumbe, Franck estima que la Belgique devait aider la colonie. « Nous ne tirerons rien de ce magnifique empire » africain qu'est notre colonie, si nous ne savons pas faire les sacrifices nécessaires pour les mettre en valeur, spécialement en transport. » L'intervention de la Belgique fut fixée à 15 millions par an pendant dix ans. L'effet moral fut considérable et encouragea les initiatives privées.

Le développement des transports ne se justifiait qu'en prévision d'un accroissement notable du trafic. L. Franck, plein d'optimisme quant à la prospérité future du Congo et poursuivant ainsi la politique instaurée par son prédécesseur, Jules Renkin, mit fin aux dernières grandes concessions léopoldiennes et fit remanier les conventions économiques conclues entre le gouvernement et les principales sociétés d'exploitation. C'est ainsi, notamment, qu'une nouvelle convention fut conclue avec l'Union Minière du Haut-Katanga, afin de permettre à cette dernière, grâce à un nouveau plan financier, de procéder à de très importants travaux de mise en valeur de ses mines et d'exploiter le minerai de cuivre de basse teneur. « Ce vaste plan est en voie de réalisation », déclara L. Franck à la chambre, le 16 juin 1922, « les travaux nécessaires pour le réaliser prendront » six à sept années. Il faut à peu près le même » temps pour construire le chemin de fer du » Bas-Congo au Katanga. Il faut cinq ans pour » faire le remaniement Léopoldville-Matadi. » Les transformations des ports ne dureront » pas aussi longtemps... Réfléchissez à ces » données et vous verrez que, lorsque les voies » de transport seront prêtes, lorsque nous aurons » de nouveaux chemins de fer partant du » Katanga, traversant le Kasai et permettant » le transport des minerais vers l'Atlantique,

» quand nous aurons un nouveau chemin de fer » remanié de Léopoldville à Matadi, quand les » ports de Kinshasa et de Matadi auront été » agrandis, quand nos biefs navigables seront » outillés à neuf et en grand, la production de » cuivre de l'Union Minière atteindra 80 à 100.000 » tonnes, l'outillage et le tonnage seront prêts à » faire face à ce trafic et le trafic sera prêt à les » utiliser... »

Ce fut également à l'initiative du ministre Franck que fut conclue, entre le Gouvernement de la Colonie et la Compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, la convention du 9 novembre 1921, approuvée par un décret du 30 juin 1922. Cette convention réduisit considérablement l'étendue des concessions accordées à la compagnie, en pleine propriété, en 1902. Elle organisa également, à l'instar du régime minier du Katanga, le droit de recherche des mines dans le domaine de la compagnie, inaugurant ainsi le développement industriel du Maniema.

L'agriculture et l'élevage requièrent également toute l'attention du ministre Franck. Si l'on veut développer la civilisation et le bien-être des indigènes, disait-il, il faut leur procurer une nourriture plus abondante et meilleure. En outre, il faut disposer d'autres matières d'exportation que des seuls produits de cueillette. Aussi le ministre fit-il soutenir les entreprises de plantations existantes, notamment la culture du coton. Quelle politique agricole fallait-il adopter ? Devait-on s'engager délibérément dans les grandes cultures européennes et négliger les petites cultures indigènes ? « Je suis d'avis », disait L. Franck en 1923 à la Chambre, que » dans une colonie aussi vaste que le Congo, il » faut poursuivre l'une et l'autre. Les seules » cultures dans lesquelles je n'aie aucune con- » fiance, ce sont celles de l'État. » Le rôle de ce dernier doit se confiner aux essais et expériences dans des stations agricoles. Quant aux entreprises privées, elles ne prospéreront pas sans le concours de spécialistes avertis : « Pour » réussir dans les colonies, déclara un jour L. Franck, il ne faut pas seulement des capitaux, » il faut des spécialistes et des compétences dans » la direction... »

Louis Franck encouragea le Comité Spécial du Katanga à prendre activement en mains la colonisation agricole de son domaine. L'établissement de colons belges était, aux yeux du ministre, d'un intérêt politique considérable : « Le Congo est une colonie belge et nous devons » avoir le légitime désir que la masse des colons » qui s'y trouvent, soient Belges. » Le 28 juin 1922, au sénat, il avait déjà montré la voie à suivre : « La vie s'élargit, elle va au-delà des » frontières et des continents. Il faut aller au » loin ; il faut que nos enfants partent comme

» une libre volée de jeunes oiseaux vers les
 » vastes horizons du monde et qu'ils aillent
 » féconder de leur intelligence, de leur probité
 » et de leur travail ce vaste empire africain,
 » qui sera d'un prix incalculable pour la patrie
 » si elle sait le mettre convenablement en valeur. »

Louis Franck était persuadé que le blanc pouvait s'acclimater, prospérer et faire souche au Katanga. Mais l'établissement de colons ne peut se faire qu'avec beaucoup de prudence, de soins et de science. « C'est pourquoi, déclarait-il le 16 juin 1922, il a semblé qu'un organisme libre comme le Comité Spécial du Katanga pourrait mieux assurer la colonisation agricole que l'administration... La colonie d'ailleurs, n'a pas attendu jusqu'à ce jour pour encourager par des subsides et des avances les colons belges désireux de s'établir au Katanga ». Le ministre prévoyait aussi l'installation de colons dans la région de Kilo-Moto. Il approuva la Forminière, qui faisait marcher de pair ses exploitations agricoles et minières et il favorisa les négociations qui aboutirent à la création de grands élevages sur les hauts plateaux du Katanga. L. Franck était partisan d'un système de primes et d'encouragements destinés aux petits colons qui, autour des centres, se livraient à la production de vivres frais. Il était persuadé que la nouvelle législation foncière et le régime hypothécaire, enfin instauré, aideraient la colonisation agricole, dans laquelle il voyait une source de richesses pour l'Européen, en même temps qu'un puissant élément de civilisation et de bien-être pour la population indigène.

Estimant que la mise en valeur de la colonie ne pouvait être confiée à l'État seul, le ministre Franck organisa un nouveau type de régies autonomes à direction industrialisée : Régie des Mines d'Or de Kilo-Moto, Sonatra (devenue plus tard Unatra), Cotonco. « Cette politique d'industrialisation, déclarait L. Franck, nous la voulons faire nous-mêmes et nous comptons sur l'initiative privée pour la faire. En ce qui concerne notre propre action, nous avons transformé en entreprises industrielles, à direction spécialisée, à méthodes commerciales, avec des conseils autonomes, composés non de fonctionnaires, mais de négociants, d'ingénieurs, de financiers, toute une série de services administratifs qui, dans la colonie, s'occupaient de gérer les transports fluviaux, l'exploitation des mines, l'égrenage du coton, le décorticage du riz. L'État garde, dans la plupart des cas, une partie plus ou moins grande du capital, mais comme espèce d'actionnaire de société ; et, comme l'actionnaire, il recherche des compétences pour gérer l'affaire... Nous créons ainsi de nouveaux centres autonomes de vie coloniale. Mais l'État ne

peut tout faire. C'est pourquoi nous faisons sans cesse largement appel aux initiatives privées, au concours des Belges de toutes les classes sociales ; c'est pourquoi nous les engageons par une active propagande à entreprendre des affaires aux colonies, que nous nous efforçons de multiplier les groupements commerciaux, financiers et industriels qui s'intéressent à nos possessions africaines. » Et, le 21 mars 1923, le ministre déclarait à la chambre : « Aujourd'hui encore, le Congo est une maison d'exportation qui a de grands frais généraux et une vaste organisation, mais dont le chiffre d'affaires est restreint : il faut développer ce chiffre d'affaires sans nous lasser. Je suis de ceux qui ont la certitude que nous pouvons, à cet égard, compter sur l'avenir... Depuis l'armistice, malgré des conditions assez défavorables, plus de quarante sociétés nouvelles belges se sont établies dans la colonie... »

Pour mener à bien cette politique économique, L. Franck préconisa de la doubler d'une politique sociale à longues vues et clairement définie : « Toute notre politique économique ne sera durable, ne sera féconde que si nous trouvons les concours nécessaires parmi nos sujets noirs. Tant vaut la politique indigène, tant vaut la colonisation. » Dès 1920, à son retour d'Afrique, le ministre déclarait : « Il faut baser notre politique indigène sur le concours de tous nos sujets noirs en utilisant, dans toute la mesure du possible, les institutions indigènes et en relevant la valeur des populations par une politique vaste et persévérante d'hygiène et d'éducation. » Ce double objectif, L. Franck mit tout en œuvre pour l'atteindre.

Louis Franck voulait « tabler sur ce qui existe » et remarquait qu'on ne l'avait pas toujours fait au Congo, où des régions avaient connu, pendant quelque temps, une situation confinante à l'anarchie. Au Ruanda-Urundi, par contre, le ministre fit appliquer d'emblée la politique d'administration indirecte, en utilisant sur place, avec beaucoup de doigté les institutions indigènes. En peu de temps, d'excellents résultats furent ainsi obtenus. « Plus on y réfléchit, déclara L. Franck à la chambre en 1923, plus on se convainc de la nécessité de maintenir les institutions indigènes, mais en les corrigeant dans ce qu'elles ont d'excessif et en préparant leur avènement à un stade plus élevé de civilisation. »

Le ministre des Colonies désirait assurer la sauvegarde des populations autochtones en améliorant leur régime alimentaire et en combattant les maladies endémiques et épidémiques. Il recommandait aux employeurs de ne pas exiger un effort excessif de leur main-d'œu-

vre indigène et, surtout, de ne pas s'illusionner sur le nombre de travailleurs dont on pourrait disposer. « Aucune considération, affirmait-il » en 1922, pas même celle de l'exécution de notre » programme économique, ne pourrait jamais » amener à négliger la politique indigène. »

Louis Franck fit appel aux médecins belges, leur montrant la noble tâche qui les attendait en Afrique. Il envoya des missions scientifiques au Congo, comme celle du Dr Schwetz, pour enrayer les progrès de la trypanosomiase et fit étudier, dans les laboratoires de Belgique, les produits pharmaceutiques indispensables à la lutte contre les affections tropicales. En Afrique même, il renforça les services d'hygiène et associa les noirs à l'œuvre salvatrice des Belges, en formant des assistants médicaux indigènes.

Quant à l'éducation à donner à nos pupilles noirs, le ministre la voulait « essentiellement » technique, associée à l'industrialisation de la » colonie, adaptée étroitement au milieu indigène » et aux besoins directs, donnée dans les langues » indigènes, fondée sur les occupations et métiers » accessibles au noir et à ses facultés actuelles, en » écartant au contraire toute idéologie, toute » tentative d'assimilation, tout l'appareil de notre » enseignement européen essentiellement livres- » que et nourri d'idées générales ». Louis Franck pensait qu'une autre éducation plus semblable aux normes européennes, pouvait être donnée aux noirs particulièrement doués, assez intelligents pour devenir des collaborateurs des blancs, des clercs, des assistants médicaux.

Cette éducation technique doit se faire dans la langue indigène. L. Franck croyait que, des nombreux dialectes locaux, se dégageraient deux ou trois langues communes, comme le kiswahili et le lingala. L'étude du français ne devrait être réservée qu'aux candidats clercs et assistants médicaux. La préférence du ministre allait au lingala, dont il souhaitait voir l'emploi généralisé.

A chaque occasion, Louis Franck ne manqua pas de rendre hommage à l'œuvre éducatrice des missions, tant catholiques que protestantes, dans lesquelles il voyait d'excellents centres de diffusion de l'enseignement technique.

Le ministre se déclara également partisan d'un accroissement du nombre des écoles, ainsi que d'une augmentation, en leur faveur, du budget colonial. Préoccupé du sort des mulâtres, il voulait en faire d'utiles auxiliaires pour l'administration en les faisant éduquer dans des établissements spéciaux.

« La seule justification de notre présence au » Congo, déclarait L. Franck en 1922, « c'est » précisément le bien que nous pouvons faire » aux indigènes en les amenant à un degré » supérieur de civilisation, en les protégeant » contre les maladies, en leur assurant l'ordre

» et la paix, en les dégageant de leurs usages » barbares, en en faisant des hommes meil- » leurs. » Cette politique indigène, exposée dans des discours au parlement, dans le *Recueil d'instructions à l'usage des fonctionnaires et agents du Service territorial*, dans des rapports et des ouvrages, fut et reste, comme l'a judicieusement remarqué le professeur Van der Kerken, « l'objet des plus vifs éloges de la part des coloniaux les plus éminents ». Quoique postérieurs à la sortie de charge du ministre, les décrets sur les tribunaux indigènes (1926), sur les centres extra-coutumiers (1931) et sur les circonscriptions indigènes (1933) portent la marque de l'orientation nouvelle que donna Louis Franck à la politique du gouvernement colonial envers les autochtones.

Dans les rapports entre le ministère des Colonies et le gouvernement local, le ministre Franck était partisan de la décentralisation. Mais encore fallait-il s'entendre sur la portée de ce terme. Il s'agit d'une œuvre lente et collective, qui ne peut être réalisée par des décrets. Il faut octroyer une large initiative, une compétence étendue aux pouvoirs locaux, mais le ministre doit avoir la décision finale. « Il faut que les deux branches du service colonial, au lieu d'être opposées l'une à l'autre, » se soutiennent, se pénètrent et travaillent » dans une collaboration intime et cordiale, » chacun à sa place, chacun dans son rôle, sans » ingérence ni empiètement. »

Rompant avec la politique traditionnelle du département, le ministre Franck nomma M. Maurice Lippens gouverneur général du Congo. Il s'en expliqua en ces termes : « On s'est » demandé quelles étaient les raisons qui avaient » amené le Gouvernement à choisir M. Maurice » Lippens comme gouverneur général de la » Colonie. Au moment où le Congo traverse » une période d'industrialisation, il était néces- » saire d'avoir à la tête de la colonie un homme » ayant une expérience personnelle des grandes » affaires industrielles et commerciales, et en » même temps des questions administratives... » Il faut se féliciter de voir à la tête des affaires » coloniales un homme nouveau, sans attaches » avec le passé... Pourquoi admettrait-on comme » principe qu'il faut, comme gouverneur du » Congo, un homme qui a séjourné longtemps » dans la colonie ?... Le choix du Gouvernement » belge a, au surplus, été favorablement accueilli » dans tous les milieux. »

Le principe de la décentralisation, que le ministre espérait voir triompher sous la haute direction de M. Lippens, était excellent en soi. Mais, pour l'appliquer avec succès, il eût fallu tant au département qu'à la colonie, faire preuve de la plus grande souplesse. Il semble bien que le ministre et le gouverneur général aient eu une

personnalité trop accusée pour se plier aux exigences de la nouvelle politique. Un vif conflit s'éleva entre les deux hommes, au début de 1923, à propos de l'achat de matériel Decauville destiné à la construction d'un chemin de fer dans le Bas-Uele. L'avis du gouverneur général n'avait pas été demandé et celui-ci était adversaire d'un chemin de fer à écartement aussi réduit. Après un copieux échange de télégrammes entre le ministre et le gouverneur général, celui-ci démissionna, refusant de transiger sur un principe qu'il considérait comme essentiel : l'obligation de consulter le chef du gouvernement au sujet des importantes immobilisations à faire à la colonie.

Le ministre Franck se déclara aussi en faveur de la simplification de l'administration et tenta, mais en vain, de faire adopter par la chambre le principe du budget de deux ans et l'organisation sur place d'un contrôle des comptes. Mais par son souci de ménager les deniers de l'État, il avait provoqué, en 1920, un grave mécontentement parmi les fonctionnaires coloniaux, en s'obstinant dans son refus de tenir compte de la dépréciation de la monnaie et de majorer équitablement les traitements.

Le ministère de Louis Franck fut également marqué par un grand effort législatif, notamment en matière foncière et hypothécaire, ainsi que par le rétablissement d'une bonne entente et d'une féconde collaboration entre les pouvoirs exécutif et judiciaire de la colonie. C'est encore Louis Franck qui, estimant que l'idée coloniale devait être entretenue dans le public, créa un service d'information et de propagande sous le nom d'Office colonial.

Désireux de comparer les méthodes de colonisation, Franck organisa, en Belgique, des conférences de politique coloniale, comme celle du juin 1923, à laquelle prirent part Albert Sarraut, ancien ministre des Colonies de la République Française, Sir Frédéric Lugard, ancien gouverneur général de la Nigérie et A. W. F. Idenburg, ancien ministre des Colonies du Royaume des Pays-Bas et ancien gouverneur général des Indes Néerlandaises. Mais l'un des plus beaux titres de Louis Franck à la reconnaissance nationale fut la création, à Anvers, de l'École coloniale supérieure, devenue l'Université Coloniale et, depuis 1949, l'Institut universitaire des territoires d'outre-mer. Cette fondation ne fut possible que grâce aux dons du Comité National de Secours et d'Alimentation — dont Franck avait été l'un des principaux délégués — ainsi qu'à la générosité de la Commission for Relief in Belgium, présidée par M. Herbert Hoover.

Cette nouvelle institution répondait à l'idée très haute que se faisait Louis Franck de la mission colonisatrice de la Belgique et, plus

particulièrement, des fonctions d'administrateur territorial. En même temps, désireux de donner un personnel d'élite aux entreprises commerciales, industrielles et agricoles de la colonie, le ministre réussit à intéresser un mécène anversoïse, M. Édouard Bunge, à la fondation d'une section commerciale annexée à la faculté des sciences politiques et administratives de l'Université coloniale. De cette dernière, L. Franck avait rêvé de faire un centre scientifique, qui aurait également compris une faculté de médecine tropicale et une faculté des sciences naturelles. Ses projets, très appréciés en France et en Hollande, ne furent pas réalisés en Belgique pour des raisons diverses. Le ministre n'en soutint pas moins l'Université coloniale, comme ministre jusqu'en 1924, puis, depuis 1931, comme président de son conseil d'administration.

Depuis 1925, L. Franck était membre de l'Institut Colonial International et, depuis le 6 mars 1929, membre titulaire de l'Institut Royal Colonial Belge.

* * *

Nommé ministre d'État le 27 septembre 1926, Louis Franck, après avoir contribué pour une bonne part à la stabilisation monétaire et à l'assainissement financier, fut appelé aux fonctions de gouverneur de la Banque Nationale de Belgique. Il demeura à la tête de notre institut d'émission jusqu'à sa mort, dirigeant avec sûreté et compétence ce très important organisme au cours d'années difficiles et troublées. Le 13 mars 1927, il avait été nommé président de la Banque du Congo belge.

Mais Louis Franck ne fut pas seulement avocat, professeur, mandataire public et homme d'État. Il fut aussi écrivain, orateur et esthète. Bilingue parfait, il publia de nombreux ouvrages en français et en flamand, fit de nombreuses causeries sur la littérature, l'art, le droit, la politique, la colonisation, l'économie. Suivant de près l'activité du musée Plantin et de la Bibliothèque d'Anvers, il fut administrateur de la société des bibliophiles anversoïse et du musée des Beaux-arts de sa ville natale. Comme ministre des Colonies, il institua, en 1922, le prix triennal de littérature coloniale.

Alors qu'il était encore sur les bancs de l'Athénée d'Anvers, Louis Franck écrivit des études et croquis littéraires : *De Poesjen*, dans le *Vlaamsche Kunstbode*, *Jan van Beers*, esquisse biographique datée de 1883, *Victor Hugo*, essai publié à Verviers, *Pol de Mont*, étude critique parue dans la *Nederlandsche Dicht- en Kunsthalle*, ainsi que de nombreux articles publiés dans le *Schoolgalm*.

Le 21 octobre 1893, L. Franck prononça, à la tribune du Jeune Barreau d'Anvers, un discours très remarqué sur *l'évolution morale et la crise*

pessimiste à la fin du XIX^e siècle. Dénonçant l'épicurisme sceptique, le pessimisme et l'indifférence commode et égoïste, dont témoignaient la pensée philosophique et les œuvres artistiques du dernier quart du XIX^e siècle, Franck proclama : « C'est à l'Action et à l'Idéal qu'appartient l'avenir. »

En 1900, c'est devant le barreau flamand d'Anvers qu'il prononça un autre discours qui fit quelque sensation : *Taal en Nationaliteit*, où il se révéla un ardent protagoniste du mouvement flamand. Entre-temps, il avait consacré une étude biographique au président Théodore Roosevelt, ainsi que de pénétrants essais à la révolution jeune turque (*Oud en jong Turkije*) et à l'état moral et social de l'Espagne (*Het Land van Mañana*). Il avait aussi écrit sur la peinture et les peintres dans *Onze Kunst* et dans *L'Art Moderne*. Collaborateur à la revue *Van Nu en Straks*, il fut l'un des fondateurs du *Nieuwe Gids*, de la *Maatschappij der Nieuwe Concerten* et de la société *Kunst van Heden*.

A son retour du Congo, en 1920, le ministre Franck écrivit dans le *Flambeau* un substantiel article intitulé *Dans nos possessions africaines* et, le 22 février 1921, sous le titre *Impressions d'Afrique*, il fit à Liège une conférence très documentée que publia le *Bulletin de la Société Belge d'Études et d'Expansion*. En 1924, L. Franck publia des *Études de Colonisation comparée*, auxquelles avaient collaboré de hautes personnalités du monde colonial anglais, français et néerlandais. Le ministre y traitait de quelques aspects de notre politique indigène au Congo. Deux ans plus tard, il écrivit un ouvrage de plus de trois cents pages sur le Congo, *Congo, Land en Volk* et, en 1930, il assura la publication d'une encyclopédie en deux volumes, *Le Congo Belge*, ouvrage pour la rédaction duquel il avait pu obtenir la collaboration de coloniaux éminents. Le Roi Albert accepta l'hommage du livre, tandis que la Reine Élisabeth et le Prince Léopold prêtèrent à l'éditeur toute une série de photographies prises au cours de leurs voyages au Congo. « Il nous manquait ce livre, écrivit à ce sujet M. Albert » Devèze, révélant au lecteur, dans un ensemble » prestigieux, toute la puissance et toute l'harmonie de l'œuvre accomplie. »

L'art d'écrire et de parler, chez Louis Franck, se manifesta encore dans ses nombreux ouvrages, articles ou discours consacrés à des questions de droit maritime ainsi qu'à la politique financière, coloniale et sociale de la Belgique.

A une lumineuse intelligence, Franck alliait une sage pondération, un sens aigu des réalités, en même temps qu'un esprit de décision, une énergie tenace et un sain optimisme. De son vivant déjà, en 1927, il fut l'objet d'une mani-

festation d'hommage à Anvers, à l'occasion de son accession aux hautes fonctions de gouverneur de la Banque Nationale. Salué par J. Somers, président du « liberale vlaamsche bond », il fut congratulé par le sénateur K. Weyler, le professeur R. Kreglinger, le juriste N. Gunzburg, l'écrivain M. Sabbe et l'esthète A. Cornette. Ces personnalités soulignèrent les services exceptionnels rendus par Louis Franck au pays et à la nation au cours d'une carrière politique de plus de vingt années.

C'est dans sa résidence anversoise de Wijnegem que le gouverneur Franck mourut inopinément, le 31 décembre 1937, âgé de 69 ans. Ses funérailles eurent lieu à Anvers le 4 janvier 1938. Des discours furent prononcés, notamment par feu le ministre E. Rubbens, au nom de la colonie, par M. G. Janssen, au nom de la Banque Nationale ; par M. C. Huysmans, au nom de la ville d'Anvers ; et par M. N. Laude, représentant l'Université Coloniale de Belgique.

Louis Franck était porteur des distinctions honorifiques suivantes : grand officier de l'Ordre de Léopold, avec liseré d'or ; grand cordon de l'Étoile Africaine ; grand-croix de l'Ordre Royal du Lion ; grand-croix de l'Ordre Royal de Victoria (Angleterre) ; grand officier de l'Ordre de la Légion d'Honneur (France) ; grand cordon de l'Ordre d'Isabelle la Catholique (Espagne) ; grand cordon de l'Ordre du Christ (Portugal) ; grand-croix de la Couronne de Roumanie ; grand-croix de l'Étoile Noire du Bénin ; Médaille d'or commémorative du comité national de secours et d'alimentation ; Médaille commémorative du Centenaire.

Publications. — Consulter à ce sujet l'*Index bibliographique Colonial, Congo Belge et Ruanda-Urundi*, publié sous la direction de T. Heyse, Brux., 1939, placards 274, 275, 276, 277 et 289, ainsi que la bibliographie publiée par G. Van der Kerken, dans le *Bull. des Séances de l'Inst. Royal Colon. Belge*, t. X, 1939, n° 1, pp. 43-45. — Voir également T. Heyse, *Bibliographie du Congo Belge et du Ruanda-Urundi (1939-1949)*, *Cahiers belges et congolais* n° 11, Brux., 1950, n° 294. — Sur les interventions de L. Franck à l'Institut Royal Colonial Belge, consulter les *Bulletins des Séances* de cet Institut, t. I, 1930, p. 45 ; t. II, 1931, pp. 93-94 ; et pp. 270-274.

25 février 1952.
M. Walraet.

Bibliographie : *Pourquoi Pas ?* Brux., 27 novembre 1913. — Buysse, A., *Louis Franck*, Gand, 1914. — Buysse, A., *Louis Franck, Redevoeringen en schetsen met levensbericht*, Antwerpen, 1914. — *Journal du Congo*, Brux., 2 juillet 1914. — Passelecq, F., *Les déportations belges à la lumière des documents allemands*, Paris-Nancy, 1917, pp. 242, 253, 254, 262. — *Le Mouvement géogr.*, Brux., 5 janvier 1919, col. 10. — Henry, A., *L'œuvre du Comité National de Secours et d'Alimentation pendant la guerre*, Brux., 1920, pp. 23 et 114. — Rency, G., *La vie matérielle de la Belgique durant la Guerre mondiale*, dans : *La Belgique et la Guerre mondiale*, t. I, Brux., 1920

pp. 141, 161. — *La Trib. cong.*, Anvers, 18 mars 1920 et 23 septembre 1920. — *Pourquoi Pas ?*, Brux., 24 septembre 1920. — Cuvelier, J., *L'invasion allemande*, dans : *La Belgique et la Guerre Mondiale*, t. II, Brux., 1921, pp. 361-363. — Paulis, L.-Col., M. Franck au Congo, *Annuaire du Congo Belge*, Brux., 1921, pp. 1-59. — *La Trib. cong.*, Anvers, 7 avril 1921. — Daye, P., *L'Empire colonial belge*, Brux.-Paris, 1923, pp. 179, 294-95, 314, 316, 355, 393, 555, 621. — *La Revue congolaise*, Brux., décembre 1923. — Lejeune, L., *Pour l'avenir moral et matériel du Congo*; *Interview de M. Louis Franck, ancien ministre des Colonies*, Brux., *L'Illustration de la Belgique du Grand-Duché de Lux., et de la Colonie*, novembre 1924, pp. 223-227. — Masson, F., *Le Congo Belge. Son développement, ses progrès sous le ministère de M. Franck (1918-1924)* Anvers, 1924. — *De Congo-Kolonie onder het Ministerschap van den Heer Franck*, Antwerpen, 1924 (*Vlaamsche Gids*, Nieuwe Reeks, n° 2, Jaarg. XIII). — Chalux, *Un an au Congo Belge*, Brux., 1925, pp. 319-322. — Lejeune, L., *Louis Franck, ministre des Colonies, 1918-1924*, Brux., 1925. — Gauchez, M., *Louis Franck. Note biographique, suivie d'un choix de discours et d'essais*, Anvers, 1927. — *Staatsminister Louis Franck*, Hulde-Nummer, *Vlaamsche Gids*, Nieuwe Reeks, n° 9, Jaarg. XV, Brussel, Juni 1927. — Poulaine, R., *Étapes africaines. Voyage autour du Congo*, Paris, pp. 109 et 114. — *Histoire de la Belgique contemporaine*, t. II, Brux., 1930, pp. 221, 227, 229 et t. III, Brux., 1930, p. 73. — Van Iseghem, A., *Les étapes de l'annexion du Congo*, Brux., 1932, pp. 94 et 97. — Landrien, F., *Notre vie juridique* dans : *Encyclopédie belge*, Brux., 1933, p. 308. — Van der Linden, F., *Notre vie financière*, dans : *Encyclopédie belge*, Brux., 1933, p. 335. — Vander Vaeren, J., *Notre vie économique*, dans : *Encyclopédie belge*, Brux., 1933, pp. 229 et 237. — Woeste, Comte, Ch., *Mémoires*, t. II, Brux., 1933, pp. 414, 419, 420. — De Seyn, E., *Dict. Biogr. des Sc., des Lettres et des Arts en Belg.*, t. I, Brux., 1935, p. 465. — *Pourquoi Pas ?*, Brux., 3 septembre 1937. — Goding, R., *Toespraak*, Antwerpen, Kol. Hogesch. van België, Akad. Zitting van 29 Oktober 1938, bl. 4-8. — Laude, N., *Louis Franck, Président du Conseil d'Administration de l'Université Coloniale*. Discours prononcé lors des funérailles de M. le Ministre d'État L. Franck, au cimetière de Schoonselhof, à Anvers, le 4 janvier 1938, Anvers, 1938. — Lejeune, L., *Louis Franck, ministre des Colonies, 1918-1924*, Brux., *L'Exp. Col.*, 5 janvier 1938. — Rubbens, E., Discours prononcé aux funérailles de M. le Ministre d'État Louis Franck, Brux., *Le Conseiller congolais*, février 1938, pp. 32-33. — *Bull. d'Information et de Documentation de la Banque Nationale de Belgique*, Brux., XIII^e année, vol. I, n° 1, 10 janvier 1938. — *In Memoriam M. Louis Franck, Gouverneur de la Banque Nationale de Belgique*, Brux., 1938. — *Rapport sur les opérations de l'année 1937 de la Banque Nationale de Belgique*, Brux., 1938, pp. 5-6. — *La Dépêche coloniale belge*, Brux., 15 janvier 1938. — *L'Indépendance belge*, 1-2 janvier 1938. — *Inst. Royal Colon. Belge, Bull. des Séances*, t. IX, 1938, pp. 35-36 et 536-538. — *La Trib. cong.*, Anvers, 15 janvier 1938. — Van der Kerken, G., *Louis Franck (28 novembre 1868-31 décembre 1937)*, *Inst. Royal Colon. Belge, Bull. des Séances*, t. X, 1939, pp. 35-45. — Gonzaga, N., *Africa de sangue, do oiro e da morte*, Lisboa, 1942 (chap. XI : Politique des ministres J. Renkin et L. Franck). — Van Kalken, F., *Entre-deux-guerres. Esquisse de la vie politique en Belgique de 1918 à 1940*, Brux., 1944, pp. 11, 22, 25, 125-127. — Périer, G.-D., *Petite histoire des lettres coloniales de Belgique*, Brux., 2^e édit. 1944, pp. 43, 55, 93, 95. — Cornet, R.-J., *Sommaire de l'histoire du Congo Belge*, Brux., 1948, p. 53. — Heyse, T., *Ministres d'Etat*, Brux., 1949, pp. 45, 60, 82, 87.

FRANSSSEN (*Guillaume-Alphonse-Léon*), Lieutenant de la Force publique (Tirlemont, 20.12.1885-Inongo, Lac Léopold II, 26.8.1913).

A son arrivée en Afrique, Franssen avait été désigné pour le district du Lac Léopold II. Il résidait en 1913 à Inongo. A cette époque, son commissaire de district avait reçu pour instructions de faire capturer un éléphant nain, animal imparfaitement connu et dont on désirait se procurer un spécimen destiné au Musée du Congo de Tervueren. Les indigènes, par une sorte de conspiration du silence, refusaient de livrer aux blancs tous renseignements concernant cette espèce de proboscidiens. Une expédition de chasse s'avérait difficile et même dangereuse, car l'éléphant nain a son habitat dans les régions très marécageuses, surtout dans les forêts inondées. Franssen tenta par la nouveauté et les risques de l'aventure, s'offrit pour l'entreprendre. Le 10 juillet 1913, accompagné de deux gradés et de deux soldats, il quitta Inongo en baleinière pour se rendre dans la chefferie de Bakaniati où l'on soupçonnait la présence d'éléphants nains. Il arriva à Bongo le 12 juillet ; les jours suivants se passèrent à recueillir auprès des indigènes quelques données sur les habitudes de ces animaux. On lui dit à mots couverts qu'ils ne vivaient que dans des régions sous eau et qu'en raison de la saison sèche, ils s'étaient certainement retirés dans une dépression immergée inaccessible aux hommes. Ces propos, espéraient les noirs, décourageraient certainement les chasseurs. Franssen se refusa à abandonner la partie et quitta Bongo le 17, suivi de sa petite escorte. Par malheur, il perdit son casque ; exposé aux rayons du soleil durant toute une demi-heure, il tomba en syncope et resta deux heures sans connaissance dans la brousse ; le chef de poste de Bongo appelé à l'aide parvint à ranimer le pauvre Franssen et lui conseilla de s'en retourner se reposer à Inongo. Franssen ne voulut rien entendre. Il repartit, arriva le 18 à Ilanga où il releva des traces de l'éléphant nain. Le 19, il se dirigea vers Kandja, puis vers la dépression de Mpas. Il finit par découvrir la bête et l'abattit. Il fallait rapporter l'animal intact, mais aussi étudier le milieu où il vivait : Franssen resta trente-six heures consécutives dans la boue pour poursuivre son étude et rentra au poste de Bongo, le 30 juillet. Une attaque de malaria le terrassa quelques jours plus tard.

Le trophée de cette chasse tragique fut ramené avec soin en Belgique et envoyé au Musée de Tervueren où il constitue un spécimen plein d'intérêt scientifique.

23 décembre 1949.
M. Coosemans.

Trib. cong., 29 novembre 1913, p. 1.

FRANSSEN (*Henri-A.-E.*), Sous-lieutenant (Maeseycck, 8.11.1873-Tirlemont, 12.12.1915). Fils de Lambert et de Andries, Wilhelmina.

Sergent au 8^e régiment de ligne, Franssen partit pour le Congo le 6 juin 1895. De juillet à novembre de cette année, il fut en service dans la Force publique du district des Cataractes. A la fin de l'année 1895, il fut commissionné pour l'Uele. Laplume, dans ses carnets de campagne, nous dit qu'en juillet 1896, Franssen était chef de poste de Poko. A la fin de 1896 (24 décembre), il occupait les fonctions de chef de poste à Surongo, puis le 14 juin 1897, à Surur. Il a donc continuellement séjourné dans la partie orientale de l'Uele.

Au moment où l'Enclave de Lado s'organisait sous la direction de Chaltin, d'abord, d'Hanolet ensuite, Franssen fut désigné pour le Nil et quitta Surur le 5 octobre 1897 à destination de l'Enclave. Il acheva son terme le 27 juillet 1898 pour s'embarquer à Boma à destination de l'Europe, le 25 août 1898. Il fut attaché au personnel civil du Ministère de la Guerre en Belgique.

Il était porteur de l'Étoile de service.

26 décembre 1949
M. Coosemans.

L. Lotar, *Grande Chronique de l'Uele, Mém. de l'Inst. Royal Col. Belge*, 1946, p. 308.

FREDELIUS (*Erick-Joël*), Sergent-major suédois (Westervik, 24.2.1876-Lado, 17.4.1899). Fils de Lars et de Mörck, Sigrid.

Erick Fredelius s'était engagé au régiment d'artillerie de son pays, la Suède, le 10 juillet 1893, et avait été promu sergent le 15 juillet 1894. Entraîné par l'exemple de nombre de ses compatriotes qui entraient au service de l'État Indépendant du Congo, Fredelius sollicita, lui aussi, un engagement et se vit accepté fin 1896, comme sergent de la Force publique. Le 6 janvier 1897, il quittait l'Europe et arrivait le 7 février à Boma, où on le désignait pour les Stanley-Falls. Le 7 mars 1898, Fredelius était promu premier sergent, puis sergent-major et désigné pour le district de l'Uele, le 1^{er} juillet. De l'Uele, il fut commissionné pour le Nil, où Hanolet avait remplacé Chaltin pour y continuer l'organisation de la région. Une nouvelle victoire venait d'être remportée par l'État sur les mahdistes, à Redjaf, le 18 juin précédent. Désigné pour Lado, Fredelius y trouva Jensen-Tusch, De Grez, Seghers, Vander Wegen avec lesquels il se lia d'amitié. Le major De Grez raconte que, le 16 avril 1899, rentrant joyeux d'une reconnaissance à sept jours de marche à l'Ouest de Lado, avec un ravitaillement copieux

et réellement bienvenu en denrées rares, il apprit que son ami Fredelius était très malade, atteint d'une forte fièvre. Avec le sous-lieutenant Vander Wegen, De Grez s'installa au chevet du malade qu'ils veillèrent toute la nuit. Le malheureux, en dépit des soins dévoués de ses camarades, mourut le lendemain, de grand matin.

12 avril 1950.
M. Coosemans.

Note inédite du major De Grez, à l'auteur. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

FREITAG (*Ernest-Jean*), Capitaine-commandant, commissaire de district (Bruxelles, 11.8.1865-Bruxelles, 19.3.1909). Fils de Jean-Christien et de Smidt, Rosalie.

Il s'engagea comme caporal au 14^{me} régiment de ligne le 13 août 1881, fut nommé sergent le 13 février 1882 et détaché au ministère de la Guerre le 1^{er} octobre 1884. Admis au grade de sous-lieutenant, il passa au 3^{me} régiment de ligne le 3 mai 1887. C'est en cette qualité qu'il partit pour le Congo au début de l'année 1890. Il y resta jusqu'au 20 février 1893, ayant été détaché au commandement de divers postes et nommé lieutenant de la Force publique le 27 novembre 1891. A la fin de ce terme il participa côte à côte avec Chaltin aux opérations déclenchées contre les Arabes à partir du camp retranché de Basoko, puis il remplit ad interim les fonctions de commissaire de district de l'Aruwimi-Uele.

Rentré en Europe, Freitag repart pour l'Afrique le 6 juillet 1893, comme capitaine de la Force publique. Nommé définitivement commissaire de district un mois après, il retourne sur l'Aruwimi et y passe la plus grande partie de son terme, après l'expiration duquel il regagne une seconde fois la Belgique le 15 juillet 1896. La région dans laquelle il se trouvait traversait alors la période de tranquillité relative qui sépare la guerre arabe de la révolte des Batatéla.

Entre le 2^{me} et le 3^{me} séjour en Afrique de Freitag il s'écoule une période assez longue qu'il occupa en grande partie à des voyages d'information en Indochine, au Siam, à la Côte d'Or et à Sierra-Leone, ces derniers pour le compte du groupe « Flandria ». En Belgique il avait été nommé capitaine-commandant de 1^{re} classe le 1^{er} janvier 1897 et restait attaché au 3^{me} de ligne.

Le 4 mars 1903, le commandant Freitag repart à nouveau pour le Congo. Cette fois il est envoyé au Katanga dont le développement industriel se préparait sous l'impulsion du Comité Spécial du Katanga qui avait été créé

en 1900. Il était à la tête du district du Tanganyika-Moero lorsque, au début de 1904, A. F. Derclay, qui remplissait alors les fonctions de représentant du Comité Spécial, vint à mourir à Lukonzolwa. Quand son successeur, le commandant Tonneau, dut peu après partir pour l'Europe, ce fut Freitag qui assura l'interim de ce poste important jusqu'à son retour, en 1905. Lui-même devait rentrer le 25 juin 1905.

Freitag devait faire un 4^me et dernier séjour en Afrique du 2 avril 1906 à 1908, toujours pour le Comité Spécial du Katanga. Petit, svelte, énergique, cet excellent officier avait aussi de remarquables qualités d'administrateur. Il était bien au courant de la mentalité des indigènes et a été un des bons agents de notre pénétration économique. Dans les diverses fonctions, souvent importantes, qui lui ont été confiées, il s'est prodigué sans compter. La façon dont il a usé ses forces au service de l'État Indépendant du Congo explique sa mort prématurée, à Bruxelles, presque au lendemain de son quatrième retour au pays.

20 avril 1950.
René Cambier.

Janssens et Cateaux, Anvers, 1908, t. I. *Notice Freitag. — Mouvement géogr.*, 1909, p. 156. — *Le Congo, Mon. Col.*, p. 316.

FRENAY (*Jean-Henry*), Premier sous-officier armurier (Hermalle-sous-Argenteau, 9.11.1872-Marcinelle, 25.10.1918). Fils de Jean et d'Ernoux, Marie.

Dès la fin de son école primaire, Frenay entre comme apprenti chez un armurier de Liège et travaille ensuite à la Fabrique Nationale d'armes de guerre à Herstal. Le 6 septembre 1897, il s'engage comme armurier au service de l'État Indépendant du Congo et débarque à Boma le 27. Assimilé au grade de sergent de la Force publique, il est désigné pour participer à l'expédition commandée par Hanolet qui va relever Chaltin dans l'enclave de Lado. Envoyé à Kero, il y arrive le 25 mai 1898. Promu successivement premier sergent et sergent-major, il descend à Boma en août 1900 en vue de son retour en Belgique où il débarque le 24 septembre. Rengagé comme premier sous-officier-armurier dès le 16 janvier 1901, il regagne le Haut-Uele et est affecté à la zone du Rubi-Uele où il est chargé momentanément de la direction de l'atelier de M'Bima, et passe à la zone Uere-Bomu au mois de septembre. Après un deuxième congé en Europe, il reprend une troisième fois le chemin de l'Afrique le 21 avril 1904. Attaché à la Province orientale, il quitte Boma le 17 mai mais y revient bientôt pour être soigné de l'hématurie qu'il a contractée. Il repart quelques mois plus

tard et arrive à Stanleyville le 5 octobre. De là, il est envoyé à Kasongo où il séjourne pendant son troisième terme et redescend à Boma le 19 avril 1907. Il reste alors attaché pendant quatre mois à la Compagnie du Bas-Congo et ne rentre en Belgique que le 1^{er} septembre. Porteur de l'Étoile de service à trois raies, il meurt à Marcinelle quelques jours avant la fin du premier grand conflit mondial.

3 mai 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2154.

FRIES (*Victor-Guillaume-Joseph*), Commis de 2^e classe (Seilles, 2.4.1858-Matadi, 28.4.1891). Fils de Joseph et de Lion, Léonie.

Fries termine ses humanités au collège de Belle-Vue à Dinant. En 1875, il s'engage au 1^{er} régiment de chasseurs à pied. Nommé sergent le 15 mai de l'année suivante, il quitte l'armée au début de 1879 pour entrer comme employé à la Compagnie du chemin de fer du Grand Central. Après douze années de service, il sollicite un emploi à l'É.I.C. Ancien sergent de l'armée métropolitaine, il a le choix entre la Force publique et l'administration. Ses préférences vont à cette dernière. C'est ainsi qu'il est engagé le 6 février 1891 en qualité de commis de 2^e classe. Une fâcheuse bronchite l'oblige à retarder son départ de quelques jours et le 14, il s'embarque à destination de l'Afrique. Après avoir péniblement supporté la traversée, il arrive au Congo souffrant déjà de fièvre. Les docteurs le consignent à Matadi où le malheureux Fries dépérit de jour en jour. Le 28 avril, il expire sur cette terre lointaine qu'il voulait servir et qu'il a si peu connue.

30 mars 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 681. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 259.

FROBENIUS (*Léo*), Explorateur allemand (Berlin, 29.6.1873-Biganzola, 9.8.1938).

En 1904, la Société de Géographie de Berlin confiait à Frobenius la direction d'une mission scientifique au Congo, subsidiée par la Fondation Karl Ritter. Cette mission était d'ordre ethnographique et avait pour objectif la région du Kasai. Le 29 décembre 1904, Frobenius et ses deux adjoints s'embarquaient à Anvers à bord du s.s. *Léopoldville* et arrivaient le 18 janvier à Boma. Poursuivant son voyage, il atteignit Kinshasa le 28 janvier et s'y mit aussitôt en rapport avec la Compagnie du Kasai qui procura à la mission Frobenius toutes les facilités pour l'accomplissement de voyages

et de séjours dans la région. L'expédition arriva le 2 février 1905 à Dima centre de la direction de la C. K. Le 18 février, la mission quitta Dima et remonta en steamer la Djuma-Kwilu jusqu'à Mitshakila où elle installa son quartier général le 23 février. De là, Frobenius et ses compagnons se mirent à explorer la région entre le Kwilu et le Kasai, peu connue des Européens. Les populations indigènes firent surtout l'objet de leurs études ; Frobenius les groupe en Bayaka, Basamba, Bapendi et Bambala. D'après ses recherches il crut pouvoir conclure que les Bayaka provenaient du Kwango oriental, les Basamba du Kwango occidental, les Bambala du Midi ; il rattacha les Bapindi aux Balunda et conclut à la concordance de ses découvertes avec celles de Pogge, Buchner et Wissmann. Quant à ses Baya, rencontrés au début de son entrée dans le bassin du Kasai, il les identifia avec les Bajeje mentionnés par Kund lors de son exploration de 1885-87.

Rentré en Europe, Frobenius fut depuis 1934 directeur du Musée d'ethnographie de Francfort. Sa fructueuse carrière de voyageur ne compte pas moins de douze expéditions scientifiques sur le continent africain. Il mourut à l'âge de soixante-cinq ans à Biganzone, en Italie.

Parmi ses travaux écrits, citons :

Der Westafrikanische Kulturkreis, *Petermann's Mitteilungen*, XIV, 1898, pp. 193-204 et XLIII, 1897, pp. 225-236, 262-267. — *Masken und Geheimbünde Afrikas*. — Expedition in Afrika, *Mouvement géogr.*, 1905, p. 357. — Volken in Kasaigebiet, *Zeitschrift für Ethnolog.*, XXXVIII, 1906, p. 736-741.

29 septembre 1950.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1904, pp. 560, 621 ; 1905, p. 357. — Congo, *Mon. Colon. illus.*, Brux., 1905, p. 362. — *Trib. cong.*, 30 septembre 1938, p. 1. — L. Bittremieux, *Les sociétés secrètes des Bashimba du Mayumbe, Mém. de l'Inst. Roy, Col. Belge*, 1936, p. 15. — *Bibliogr. pers.*, E. De Jonghe.

FUISSEAUX (de) (*Bertrand-Émile-Léon-Alfred-Fernand-Nicolas-Louis*), Sous-officier de la Force publique (Mons, 27.7.1875-à bord du *Stanley*, près de Coquilhatville, 17.10.1898).

Engagé au 1^{er} régiment de chasseurs à pied le 8 janvier 1890, il est brigadier le 3 février 1892 et passe aux chasseurs à cheval. Nommé maréchal des logis le 28 juillet 1893, il part en congé illimité le 28 mai 1895, mais rentre comme brigadier au 1^{er} régiment des guides le 3 février 1897. Dès sa promotion de maréchal des logis, le 3 juin 1897, il songe à s'engager à l'État Indépendant du Congo et part en qualité de sergent de la Force publique le 28 août 1897. Arrivé à Boma, le 4 septembre, il est désigné pour l'Aruwimi ; il atteint Basoko le 24 octobre ; le 11 janvier suivant, il est commissionné pour Yambuya, y passe cinq mois et revient à Basoko le 9 juin (1898). Vingt jours plus tard, il est envoyé à Bapamba, où il fait son service pendant trois mois. Le 6 septembre, il rentre à Basoko, malade. Il est forcé de renoncer à sa carrière en Afrique, s'embarque sur le s.s. *Stanley* pour rentrer en Europe ; mais près de Coquilhatville, il succombe à la fièvre ; on l'inhume à Coquilhatville-station.

22 février 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2110.

G

GAHIDE (*Louis-Henri*), Sous-officier (Esplechin, 3.5.1871-Boma, 16.6.1897). Fils d'Henri et de Deneuville, Marie; époux de Fréard, Marie.

Incorporé le 21 août 1891 au 1^{er} régiment de chasseurs à pied en garnison à Charleroi, il se rengagea à l'issue de son terme de service et fut nommé sergent le 1^{er} avril 1895. Ayant quitté l'armée quelques mois plus tard, il devint surveillant à la prison de Saint-Gilles, emploi qu'il quitta en janvier 1897, pour s'engager dans la Force publique de l'État Indépendant du Congo. Admis avec le grade de sergent, il quitta Anvers le 6 février 1897 et, le 4 mars, à son arrivée au Congo, fut mis à la disposition du directeur de la Justice. Il ne tarda pas à être en proie à des fièvres continues qui eurent bientôt raison de sa robuste santé. Il mourut à Boma le 16 juin.

28 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule, n° 1928. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, (Ligue du Souvenir congolais, Brux., 1931, p. 259).

GAILLY (*Désiré-Joseph-Ghislain*), Tourneur à la C^{ie} du Chemin de fer du Congo (Nivelles, 11.1.1864-Tumba, 30.1.1897).

Il s'embarque à Anvers pour la Compagnie du Chemin de fer le 7 juillet 1896, est au Congo dès le 2 août et travaille ferme durant six mois. Le rail a atteint Tumba au km. 190 et le 22 juillet a eu lieu l'inauguration officielle de la section Matadi-Tumba. Mais les fièvres s'abattent impitoyablement sur les hommes, blancs et noirs; le D^r Willems installé à Tumba a fort à faire. Au début de 1897, Gailly, lui aussi, paie son tribut à la maladie et succombe.

15 mars 1951.
M. Coosemans.

Arch. de l'Otraco, G, 1, 8.

GASPARD (*Henri-François-Joseph*), Soldat-travailleur de 1^{re} classe (Marche, Luxembourg, 31.7.1856-Boma, 20.7.1889). Fils de Léopold et de Martin, Antoinette.

Après des études moyennes faites dans sa ville natale, il s'était rendu à Bruxelles pour

apprendre le métier de boulanger. En octobre 1876, il était entré au 9^e régiment de ligne comme milicien et après plusieurs rengagements successifs à la boulangerie militaire avait quitté définitivement l'armée le 1^{er} octobre 1886. Il s'établit alors comme boulanger à Marche; mais dès l'année suivante, il s'engagea à l'É. I. C. comme soldat-travailleur au salaire mensuel de 60 frs. Embarqué à Anvers le 8 mai 1887, il arriva le 3 juin à Boma, où il fut attaché, en qualité de boulanger, aux services du gouvernement général. Promu soldat-travailleur de 2^e classe le 13 novembre 1888 et de 1^{re} classe le 1^{er} juillet 1889, il vit ses appointements portés successivement à quatre-vingts et à cent francs par mois. Il succomba à la fièvre après un séjour de deux ans et deux mois en Afrique.

29 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule, n° 405.

GASTON (*Auguste-Fernand*), Sous-officier (Arlon, 5.10.1875-en mer, 10.7.1897). Fils d'Alexandre et de Translanglé, Caroline.

Après ses études moyennes, il s'était engagé, en 1890, au 9^e régiment de ligne où il avait été nommé sergent le 3 avril 1893. Promu sergent-fourrier en 1895, il sollicita, deux ans plus tard, son admission au service de l'É.I.C. Ayant souscrit un engagement de trois ans comme sergent de la Force publique, il partit d'Anvers le 6 février 1897 et débarqua à Boma le 4 mars. Il fut désigné pour le district des Stanley-Falls où il arriva vers le milieu du mois d'avril. Tombé gravement malade deux mois plus tard, il regagna Boma où son état de santé l'obligea à offrir sa démission et il s'embarqua sur le « *Léopoldville* » le 7 juillet pour rentrer en Europe. Il succomba en mer, trois jours après le départ de Boma.

29 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule, n° 1925.

GENECHTEN (VAN) (*Edmond-Joseph*, en religion chanoine *Ludolphe*), Missionnaire Prémontré (Gheel, 28.7.1867-Tirlemont, 19.12.1935).

Il fit ses études au collège épiscopal de Gheel. Le 27 octobre 1886, il prenait l'habit des Chanoines Prémontrés à Postel et était admis au noviciat à l'abbaye de Tongerlo. Revenu à Postel, il y prononça ses vœux le 9 mars 1891 et reçut la prêtrise à Averbode le 19 décembre 1891. Il y exerça les fonctions de chanoine sacristain jusqu'au 23 décembre 1892. Il n'était pas encore question de partir en Afrique et le chanoine Van Genechten fut nommé professeur de philosophie le 8 avril 1893. Il enseigna pendant six ans. Enfin, il fut choisi pour faire partie de la deuxième caravane de missionnaires envoyés dans l'Uele-Itimbiri. En compagnie du chanoine Vermeulen et des Frères Augustin Romme et Damien Haegeman, il arrivait à Ibembo le 28 avril 1899. On y était en plein travail de construction. Le chanoine Van Genechten et son confrère le ch. Vermeulen restèrent jusqu'en janvier 1900 à Ibembo où leur présence apportait un sérieux allègement au travail des autres. Une troisième caravane étant arrivée en novembre 1899, Mgr Van Hoof décida d'étendre l'action missionnaire en direction de l'Est. Il alla lui-même fonder Amadi (qui deviendra Postel Saint-Herman) avec l'aide des Frères Alphonse Schellekens et Laurent Van Aperen. Des maladies, surtout la variole, vinrent entraver les travaux de construction. Le préfet, Mgr Van Hoof, et le Frère Laurent, épuisés, durent songer à rentrer en Europe. Le chanoine Van Genechten et le Frère Célestin Bruneel furent envoyés d'Ibembo à Amadi pour remplacer les partants (6 décembre 1900). Le chanoine Van Genechten fut nommé supérieur du poste l'année suivante. Très fatigué par cette tâche de pionnier, il passa la main à d'autres religieux et partit pour l'Europe avec le Frère Romme le 22 mai 1902.

Deuxième départ le 4 décembre 1902, avec le chanoine Kroon et les Frères Romme et Rommens. Une nouvelle et lourde tâche l'attendait. Après un arrêt de cinq mois à Ibembo (du 27 janvier au 7 juillet), il rentra à Amadi le 4 août et y apprenait bientôt que Mgr Derikx, successeur de Mgr Van Hoof, venait de le choisir pour aller fonder avec les chanoines Beynen et Kroon, un nouveau poste à Gumbari, en territoire mamvu. Le chanoine Van Genechten et ses deux confrères arrivèrent sur place le 9 décembre 1903. Quand les travaux furent en bonne voie, il fut rappelé à Amadi où il reprit la direction du poste jusqu'en mars 1906. Puis, on lui confia la direction de Gumbari, d'avril 1906 à juin 1907. Cette nouvelle mission ayant déjà pris une certaine importance, le chanoine Van Genechten jugea qu'il pouvait sans dommage rentrer pour quelques mois en Belgique afin de se reposer. Passant par Dzabili-Bondo, puis par Ibembo, il continua vers Boma et rentra en Belgique avec le Frère Coppens. Il réembarqua

le 11 juin 1908, à bord du steamer qui emportait en tournée au Congo, M. Thibaut, président de la Chambre. En août, il était de retour à Ibembo, devenu grand poste de mission ; il en fut nommé supérieur. En 1910, une tornade démolit complètement l'église. Le chanoine Van Genechten jugea le moment propice pour la faire reconstruire en briques et il en posa la première pierre en janvier 1912. Le 25 juin 1913, le missionnaire rentra pour la troisième fois en Belgique ; la guerre de 1914 le surprit pendant son congé ; immobilisé par les événements, il devint maître des Frères à Postel. Il repartit de La Rochelle le 19 mai 1919. Rentré à Ibembo, il apprit que pendant son absence, la maladie du sommeil avait fait de terribles progrès dans toute la région et qu'en conséquence les missionnaires avaient établi dans une partie très éprouvée, à Moenge, en territoire budja, un poste de secours. Les malades y affluaient pour se faire soigner. Le chanoine Van Genechten alla s'installer à Moenge, du 2 juillet 1919 au 29 mars 1920, puis, sachant le poste en bonnes mains, revint à Ibembo où le lazaret sur la rive droite était aussi rempli de malades que soignaient les religieuses. Il y fallait un aumônier à demeure. Le chanoine occupa ce poste dès novembre 1922. En 1924, il célébrait son jubilé de 25 ans de Congo.

En 1925, était fondée la mission d'Aketi, consacrée en septembre et confiée au chanoine Van den Bosch et au Frère Mies. Le chanoine Van Genechten alla les y remplacer, de février 1928 à mai 1929. Puis à son tour il partit pour l'Europe le 21 juin suivant. Son cinquième départ date du 5 novembre 1929. Il regagna Aketi. C'était pour lui un effort excessif qui dépassait la limite de ses forces. Malade, anémié, il était à la merci de la première fièvre. Il s'en rendit compte et dut abrégier son séjour ; il rentra définitivement le 4 mai 1930. Il ne pouvait cependant renoncer à toute activité et il fut choisi comme recteur de la colonie scolaire de Beeckman à Assche près de Genk, où il trouva encore moyen de faire beaucoup de bien, du 23 décembre 1930 au 25 juin 1932. Après cette date, la maladie ne lui laissa plus de trêve. En 1934, il était transporté à l'Institut Saint-Alexis à Tirlémont et y mourut le 19 décembre 1935. Il fut inhumé à Postel.

Il était chevalier de l'Ordre de Léopold.

20 décembre 1951.

M. Coosemans.

Archives norbertines de Tongerlo. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III. — *Onze Congo*, 1913, p. 131 ; 1913-14, p. 391.

GENESSE (*François-Joseph*), Soldat-ouvrier (Tirlémont, 31.1.1851-en mer, 13.10.1887). Fils d'Alexandre et de Vandenhuevel, Jeannette.

Après l'école primaire, il entre en apprentissage chez son père, entrepreneur de menuiserie à Tirlémont. Il travaille ensuite chez différents patrons en Belgique et à l'étranger. Au début de l'année 1887, il sollicite un emploi au service de l'É.I.C. et est engagé pour un terme de trois ans comme soldat-travailleur au salaire de deux francs par jour. Il s'embarque à Anvers le 2 février. Arrivé au Congo le 22 mars, il est envoyé d'abord à Lukungu qu'il quitte le 27 juin pour Manianga. Au mois d'août, il revient malade à Boma où, malgré les soins qui lui sont prodigués, il reste dans un état d'anémie grave à la suite des fièvres dont il a souffert. Son retour en Europe est décidé et il s'embarque le 13 octobre à bord du s.s « *Vlaanderen* ». Il meurt la nuit même après que le bateau eût quitté l'estuaire du fleuve.

30 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule, n° 378.

GENTIL (*Émile*), Explorateur et administrateur français (Volmunster-Moselle, 1866-Bordeaux, 29.3.1914).

Officier de marine, Émile Gentil fut un des collaborateurs de de Brazza dans l'exploration de l'Afrique équatoriale, de 1895 à 1898.

En 1897, le Gouvernement français le chargeait de conduire une mission d'exploration et d'occupation au cœur du continent noir en direction du lac Tchad à travers le Baghirmi et le Wadai, deux régions d'accès difficile, tant à cause de la topographie que de l'hostilité des indigènes : plusieurs missions françaises y avaient déjà échoué, telles celles de Crampel et du Duc d'Uzès. Les Belges, sans doute, au nom de l'État Indépendant, y avaient déjà poussé des pointes très avancées, en 1894, mais le traité franco-congolais du 14 août de cette année les avait forcés à évacuer les postes qu'ils avaient établis jusqu'à 8° de lat. N.

Gentil avait pour collaborateurs son ami Hurtzbuckler, Pierre Prins de Rovira, l'interprète arabe Ahmed bel Medjkan et le mécanicien de steamer Mostiéjouis. Ils emportaient un vapeur démontable, le *Léon Blot*.

Quittant Loango au début de l'année 1897, ils se dirigèrent vers Brazzaville où le gouvernement local leur fit don d'une petite baleinière en acier, également démontable. Ils remontèrent le Congo, s'engagèrent dans l'Ubangi jusqu'à Bangui ; de là, ils se dirigèrent vers le nord, jalonnant leur route de postes de relais, tels Wadda, près de l'Ubangi, et à 5°40' N. Krebedje, au point terminus de la navigabilité du Tomi, affluent de droite de la Kémo, elle-même affluent septentrional de l'Ubangi.

Pénétrant dans le bassin du Chari, ils atteignirent, chez les populations Ungurra, en mars-avril 1897, la Nana, sous-affluent navigable du Chari ; ils la descendirent et établirent sur la rivière un petit poste, Nana ; poursuivant leur navigation, ils arrivèrent au confluent Nana-Gribinghi ; à 1 heure et demie du confluent, par 7° N. et 16° 40' E., ils établirent un poste de quelque importance : Gribinghi, qui devait servir de base d'opération aux reconnaissances qu'ils allaient effectuer dans la région en attendant les hautes eaux, lesquelles devaient se produire dès juin. De Gribinghi, en date du 2 avril 1897, Gentil écrivait :

« Nous sommes à la Nana, cette rivière que Maistre a traversée une première fois à Bakou-toumé, au Sud-Ouest du point où nous nous trouvons ; la Nana ne passe pas à Bogadou, comme l'indique la carte de Maistre, mais elle s'infléchit légèrement vers l'Est avant de rejoindre le Gribinghi. Elle a ainsi un cours parallèle à la rivière Kouma, dont Maistre a suivi la partie inférieure en prenant pour la Nana. »

Dès la fin avril, les explorateurs tentaient de lancer sur le Gribinghi le *Léon Blot* et la petite baleinière. Le 3 juin, ils prenaient enfin le départ et après d'énormes difficultés de navigation et de grandes privations ils atteignaient le Chari. Ils rencontrèrent en cours de route une caravane de trafiquants indigènes, les N'Gaos, qui leur cédèrent quatre ânes achetés par eux au Wadai, avec lequel, disaient-ils, ils étaient en relations d'affaires ; quel-ques-uns d'entre eux parlaient l'arabe. « Sont-ce des émissaires musulmans ? », se demandait Gentil.

La mission française pénétra dans El Kouti à 8° N. et 18° E. et y entra en relations avec le sultan El Senoussi, ex-allié, maintenant rival de Rabeh, l'ancien lieutenant de Ziber, de sinistre mémoire. Ce Rabeh avait déjà été pourchassé par Gessi, lors de la campagne que le gouverneur du Soudan avait menée contre les trafiquants d'esclaves, surtout contre Ziber et son fils Soliman, en 1879. C'est en fuyant devant les soldats de Gessi qu'il avait fini par s'installer chez les Azande du Bahr-el-Ghazal. En 1893, il avait envahi le Baghirmi où il était devenu le rival d'El Senoussi.

Gentil apprit d'El Senoussi que Rabeh possédait huit canons et contrôlait sur le Chari les postes de Kouseri, de Goulféi et de Logone. Il n'avait apporté dans le pays que dévastation et pillage. Déjà, en 1894, Hanolet et Stroobant, envoyés en expédition sous ces latitudes par l'É.I.C., étaient entrés en relations avec Rabeh par l'intermédiaire du marchand tripolitain Ibrahim el Taraboulazi. Mais Rabeh se méfiait des Européens ; il n'avait d'ailleurs pas la conscience nette, ayant trempé dans plusieurs complots contre les explorateurs étrangers (peut-

être la mission Crampel). L'expédition Hanolet-Stroobant avait atteint Mbélé à 8° 30' N. et 23° 39' E., sur le Gunda, sous-affluent du Chari, le 4 avril 1894. C'est à Mbélé que les Belges avaient reçu une réponse d'El Sénoussi à leur message envoyé au sultan en arrivant à Yango.

Sans rencontrer Rabeh, Gentil et ses compagnons traversèrent le Baghirmi et atteignirent le Tchad, le 1^{er} novembre 1897. En cours de route, ils avaient fait reconnaître le drapeau français par les indigènes, et lorsque la mission reprit la route du Sud, laissant à Masséna, capitale du Baghirmi, un résident, M. Prins, elle emmena une ambassade de Baghirmiens à la tête de laquelle se trouvait le beau-frère d'El Sénoussi. La mission rejoignit l'Ubangi au poste français de Bangui qu'elle quitta en mars 1898 pour descendre l'Ubangi jusqu'à Liranga. Au début d'avril 1898, les explorateurs et leur caravane de 44 soldats et porteurs prirent passage à nord du « Stanley » de l'É.I.C. qui les transporta à Brazzaville d'où, quelques jours plus tard, Mgr Augouard, à bord de son vapeur personnel, les conduisit à Dolo. Là, ils prirent le rail, récemment inauguré par l'É.I.C. « Les Français ne cachèrent pas, dit le *Mouvement Géographique*, leur satisfaction d'être aussi rapidement et confortablement transportés à la côte et leur admiration envers l'œuvre du chemin de fer belge. »

A Matadi, ils montèrent à bord du s/s *Léopoldville* qui les conduisit à Libreville, où ils furent reçus par le Commissaire Général M. de Lamothe. Le 20 juillet 1898, Gentil débarquait à Marseille, à bord du « *Stamboul* ». Rentré à Paris, il écrivait : « Cette mission complète au point de vue politique notre œuvre sur l'Ubangi ; elle permet d'espérer la jonction prochaine du Soudan avec le Tchad et contribuera peut-être à l'anéantissement du pouvoir de Rabeh ». Les Français caressaient l'espoir d'atteindre le Nil à bref délai, tentative qu'allait entreprendre Marchand.

En 1900, Gentil repartait comme commissaire du gouvernement français dans le Chari ; il y fut aux prises avec Rabeh à Kouno, le battit, puis unit sa mission à celle que dirigeaient Foureau et Lamy et les capitaines Joalland et Meynier. Ensemble, ils infligèrent à Rabeh une grande défaite à Kouseri.

A son retour à la côte, Gentil fut nommé Commissaire du gouvernement au Congo français et resta à ce poste de 1903 à 1906. On lui doit : « *La Chute de l'empire de Rabeh* », paru en 1902, chez Hachette.

11 mars 1950.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1897, pp. 346, 429 ; 1898, pp. 277, 318, 378. — *Larousse du XX^e siècle*. — *Trib. cong.*, 2 avril 1914, p. 3. — P. L. Lotar, *Grande*

Chronique du Bomu, Mém. de l'I.R.C.B., 1940, pp. 86 à 91.

GEORGE (*Eugène-Justin-Joseph*), Aide-comptable à la C^{ie} du Chemin de fer du Congo (Verviers, 13.3.1858-Matadi, 27.2.1893).

Il quitte Anvers le 6 janvier 1893, engagé par la Compagnie du chemin de fer du Congo. Il arrive à Boma le 4 février et commence son travail sous les ordres du directeur Espanet. Depuis octobre 1892, on a attaqué le massif du Palabala ; parmi le personnel, les malades deviennent de plus en plus nombreux. A peine à l'ouvrage depuis quelques jours, George est forcé de s'aliter ; on le descend à Matadi où il expire le 27 février. Espanet note avec angoisse dans son journal les perturbations apportées dans le service par les défections continuelles et cite l'exemple de George dont la disparition soudaine oblige de remettre à huitaine la paie des ouvriers, déjà mécontents des sacrifices consentis en prestations trop lourdes.

15 mars 1951.
M. Coosemans.

Arch. de l'Otraco, G. 3, pp. 61, 64, 65.

GERAIN (*Jules-Ghislain*), Sergent de la Force publique (Villers-en-Fagne, Namur, 1.1.1866-sur le Fleuve, en aval de Basoko, 27.6.1891).

Engagé au 9^e régiment de ligne le 14 février 1882, il était sergent-major depuis le 9 juin 1887 quand il postula son admission à la Force publique de l'É.I.C. Il partit le 3 septembre 1890, arriva à Boma le 29 et s'y vit désigné le 1^{er} octobre pour Kasongo, dans la zone arabe. L'année suivante, le 9 mai, il atteignait Basoko. Il s'y arrêta un peu plus d'un mois avant de se remettre en route vers Kasongo ; mais la dysenterie le retint sur place plus longtemps qu'il ne l'espérait ; son état s'aggravant, il dut se résigner à rentrer à Léopoldville : fin juin 1891, embarqué sur le « *Ville d'Anvers* », il avait à peine quitté Basoko, qu'il succombait à bord du steamer.

12 octobre 1950.
M. Coosemans.

GERVEN (VAN) (*Ernest-Emeri-Marie-Adelin*), Hulpboekhouder bij de Compagnie du chemin de fer du Congo (Waarsoot, 3.11.1867-Palabala, 3.9.1893).

Op 4 Januari 1893 vertrok hij in de hoedanigheid van hulpboekhouder naar de Onafhankelijke Congostaat. Zijn koloniale loopbaan zou echter van heel korte duur zijn. Nauwelijks enkele maanden na zijn aankomst aldaar, overleed hij te Palabala, ingevolge hevige koorts.

3 April 1951.
A. Verlinden.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, blz. 268.

GETTEMAN (*Jean-Baptiste-Alphonse*), Sous-officier de la Force publique (Anvers, 10.6.1879-Makala, 23.3.1902). Fils de Jean et de Pry, Caroline.

J.-B. Getteman, qui a terminé ses études primaires, s'engage comme volontaire au 8^e régiment de ligne le 27 octobre 1897 et est nommé sergent le 10 novembre 1898. Animé d'un grand esprit d'aventure, servi par un caractère énergique, il demande à partir pour l'Afrique en 1901. Admis en qualité de sergent de la Force publique, il quitte Anvers le 25 avril, arrive à Boma le 19 mai et est désigné pour la Province orientale. Après un bref séjour à Stanleyville, il est envoyé dans la zone du Haut-Ituri et meurt à Makala.

24 avril 1950.
A. Lacroix.

La Trib. cong., 29 mai 1902, p. 3. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 259.

GETTEMAN (*Louis-Augustin*), Officier de la Force publique (Samain, 20.7.1875-Léopoldville, 15.1.1899). Fils d'Augustin et de Lefebvre, Henriette.

Ses humanités terminées, Getteman s'engage comme volontaire au 8^e régiment de ligne le 17 septembre 1894. Nommé sergent en novembre 1895 et aimant le métier des armes, il sollicite son admission à l'École militaire. Le 29 janvier 1898, il en sort avec la 46^e promotion et est versé comme sous-lieutenant au 7^e de ligne. Comme beaucoup de jeunes officiers, il subit l'attrait de l'Afrique lointaine et demande à servir son Roi au Congo. Il est admis au service de l'État Indépendant et quitte Anvers en qualité de sous-lieutenant de la Force publique le 6 août de la même année 1898. A son arrivée à Boma le 31, le Gouverneur Général le désigne pour la Province orientale et le jeune officier se met aussitôt en route vers sa nouvelle destination. A Léopoldville, il souffre de dysenterie et ne peut continuer sa route. Malgré les soins qui lui sont prodigués, son état ne cesse d'empirer. Louis Getteman voit s'évanouir le rêve de ses vingt-trois ans ; il expire le 15 janvier 1899.

12 avril 1950.
A. Lacroix.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., juillet 1938, p. 8. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 259.

GEYSEN (*Mathieu*), Chauffeur-machiniste à la C^{ie} du Chemin de fer du Congo (Coursel, Limbourg, 30.1.1856-Matadi, 19.1.1894).

Engagé par la Compagnie du chemin de fer, il s'embarque à Rotterdam le 31 mars 1893 ; il est marié, il a un enfant ; il pense que le Congo pourrait lui assurer un bel avenir. Dès son arrivée à Boma, le 30 avril, il se met vaillamment à l'ouvrage et participe à cette belle mais périlleuse aventure qu'est la création du rail. La ligne a atteint Kenge ; c'est un triomphe ; mais les accidents sont encore fréquents ; le 19 janvier 1894, à Matadi, au km. 11, un train déraile ; il est conduit par le machiniste Geysen qui est tué dans l'accident, ainsi que le magasinier David.

15 mars 1951.
M. Coosemans.

Arch. Otraco, G. 4, p. 76. — *Mouvement géogr.*, 1894, p. 21a. — R. Cornet. *La Bataille du Rail*, Cuypers, Brux., 1947, p. 248.

GHILAIN (*Achille-Cyrille-Servais*), Chef de chantier au Chemin de fer du Congo (Bruxelles, 25.11.1866-Sipello, 30.11.1894).

Diplômé comme géomètre-arpenteur, il est engagé par la Compagnie du chemin de fer du Congo comme chef de chantier et quitte Anvers le 6 octobre 1893. On sait combien furent meurtrières pour le personnel, blanc et noir, les dures années 1893-1894, consacrées aux travaux du rail dans le Bas-Congo. Ghilain, comme beaucoup d'autres, fut terrassé par l'hématurie. Son frère, Omer, était à cette époque au service de l'É.I.C. en qualité de sous-intendant.

15 mars 1951.
M. Coosemans.

Arch. de l'Otraco, G. 5, p. 102.

GHIST (*Joseph-Hippolyte-Gustave*), Chaudronnier-monteur (Neuville-en-Condroz, 20.7.1862-Léopoldville, 9.3.1897). Fils d'Alexis et de Mambouche, Marie ; époux d'Albert, Marie.

Il était occupé comme chaudronnier-monteur aux ateliers Cockerill, à Seraing quand il fut engagé le 6 décembre 1896, par l'État Indépendant, pour travailler au montage des bateaux à vapeur achetés par l'État à ses employeurs et pour la flottille du Haut-Fleuve expédiés en Afrique en pièces détachées. Débarqué à Boma le 31 décembre, il part pour le Stanley-Pool où se trouvaient les chantiers de montage, et arrive à Léopoldville le 25 janvier 1897. Frappé d'insolation le 7 mars, il doit s'aliter et expire déjà le surlendemain.

30 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule, n° 1890. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, 1876-1908, (Ligue du Souvenir congolais, Brux., 1931, p. 259).

GIERTSEN (*Edvin-Johan-Olsen*), Capitaine au long cours (Havan, Norvège, 15.5.1873-Boma, 9.8.1899). Fils de Ole et de Pedersen, Johanna.

Marin dans l'âme, il navigua tout jeune comme 3^e, puis comme 1^{er} officier à bord de steamers norvégiens et allemands. A vingt-cinq ans, il était admis comme capitaine adjoint de steamer à l'État Indépendant du Congo et s'embarquait fin août 1898. A Boma, le 26 septembre, il fut appelé à la marine du Haut-Congo. Quittant Boma le lendemain, il arriva à Léopoldville le 30. Mais anémié par le climat, après sept mois de séjour il dut descendre à Boma le 27 avril 1899. Ne parvenant pas à se rétablir, il se résigna à gagner Banana, le 7 mai, afin de s'embarquer à destination de l'Europe. Une amélioration s'étant manifestée dans son état, il reprit son service le 3 juin 1899 et fut attaché à la marine du Bas-Congo. Atteint d'hématurie, il succomba à Boma, le 9 août 1899.

25 octobre 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule, n° 2548.

GILLAIN (*Cyriaque-Cyprien-Victor*), Lieutenant général (Biesme-lez-Fosses, 11.8.1857-Uccle, 17.8.1931). Fils d'Adolphe et d'Alexandre, Virginie.

Engagé au 4^e régiment d'artillerie le 1^{er} juillet 1875, Gillain était sous-officier le 1^{er} octobre 1876. Admis à l'École Militaire le 13 décembre 1878, il fut nommé sous-lieutenant à l'École d'application le 3 décembre 1880 et désigné pour la cavalerie le 26 juin 1883. Promu lieutenant le 6 août 1886, il entra à l'École de guerre le 1^{er} octobre 1886 et fut nommé adjoint d'état-major le 10 décembre 1888.

Admis le 1^{er} janvier 1889 au service de l'É.I.C., il s'embarquait le 7 de ce mois à Anvers sur l'*Afrikaan*. Arrivé à Boma le 9 février, il fut attaché à la Force publique comme lieutenant. Après neuf mois de séjour, le 22 octobre 1889, Gillain fut mis à la disposition de Paul Le Marinel, commandant du camp du Sankuru, Lusambo. Gillain arriva à Luebo le 9 janvier 1890, gagna Luluabourg le 7 février et atteignit Lusambo le 8 mai 1890. Les Arabes y donnaient déjà beaucoup de souci à l'État. En compagnie de son chef, Paul Le Marinel, Gillain quitta Lusambo le 2 juin en vue d'explorer le Lomami et les régions voisines, de se rendre compte de la situation politique dans le pays et des forces dont y disposaient les Arabes et leurs alliés indigènes. Le 7 juillet, les deux officiers étaient au Lomami, le 15 à Bena-Kamba. Jusqu'au 20 août, ils explorèrent le Sankuru, le Lomami jusqu'à Tshofa, le Lurimbi. L'exploration de Le Marinel et Gillain révéla que dans la zone arabe deux partis se partageaient l'influence : au Nord,

le parti de Tippto-Tip et de Sefu dans la région de Gandu-Nyangwe ; de Gongo, Pania-Mutombo et Lupungu, sur la rive gauche du Sankuru et autour de Kabinda ; au Sud, le parti de Mohara et de Mserera, qui avait un solide camp de guerre à six jours de marche de Bena-Kamba où résidaient Lenger et De Bruyn, lesquels ne se doutaient pas de la proximité de ce dangereux voisinage. Devant cet état de choses, Le Marinel et Gillain obtinrent que le poste européen de Bena-Kamba fût momentanément supprimé et que les deux résidents fussent évacués provisoirement sur Bangala. A peu près à ce moment, Léopold II, informé des manœuvres de Cecil Rhodes au Katanga pour faire passer sous l'autorité britannique le riche pays de Msiri, donnait ordre à Le Marinel de marcher sans tarder sur le Katanga et de l'occuper effectivement afin d'y devancer les agents de la « Chartered ». Le Marinel laissa à Gillain le commandement de Lusambo et, le 23 décembre 1890, avec Descamps, Legat et, Verdick, il se mit en route vers le S. E. Gillain, rentré à Lusambo depuis le 22 août, s'appliqua à organiser complètement ce camp militaire. Le 1^{er} octobre, il était nommé capitaine. Le 27 novembre 1891, il quittait Lusambo pour descendre à Banana et s'y embarquer le 15 janvier 1892 sur l'*Edouard Bohlen* afin de rentrer en Belgique.

Nommé commissaire de district de 1^e classe le 1^{er} février 1892, il se rembarquait le 6 septembre à Anvers sur le *Lulu Bohlen* et arrivait à Boma le 5 octobre, désigné pour le district du Lualaba. Il quitta Boma le 22 octobre et arriva dans la zone arabe en mars 1893. Il reprit le commandement du camp de Lusambo, adjoint à l'Inspecteur d'État Fivé. A ce moment, le fils de Mserera, Faki, s'était avancé jusqu'à la Luki, à trois étapes en aval de Nyangwe, où séjournait alors Dhanis. Ce dernier poste étant menacé, des renforts étaient nécessaires. Gillain dans les premiers jours d'avril 1893, amena de Lusambo vers Dhanis, un contingent de trente soldats et une compagnie de 100 Baluba bien exercés, venus, eux de Luluabourg, conduits par Doorme et Collet. Ceci permit à Dhanis de poursuivre la campagne. Le but des opérations était de prendre Kasongo où s'étaient renforcés Sefu, Bwana Nsige, Mserera, etc. Le 17 avril 1893, Dhanis donnait ordre à une colonne commandée par Gillain de protéger le passage de la Kunda. Tandis que de Wouters, Collet et cent hommes gardaient Nyangwe, Dhanis et ses officiers, Scheerlinck, Hinde, Cerckel et six sous-officiers, rejoignirent Gillain le 18. Le 22 avril, les colonnes Dhanis et Gillain arrivaient devant Kasongo, à 9 h. 30 du matin ; à 10 h commençait l'assaut. Dhanis, à la tête de son avant-garde, se présenta aux avant-postes qui se replièrent sur un des quatre bomas de Kasongo. Doorme,

Gillain et Scheerlinck s'emparèrent d'un des bomas, puis occupèrent la ville, pendant que Dhanis prenait le fortin établi dans la maison de Musungu. Au bout d'une heure, les forces de l'État étaient maîtresses de Kasongo et du riche butin abandonné par les Arabes.

A la fin de l'année 1893, c'est contre le sultan Rumaliza que Dhanis eut à se défendre. En décembre, après le tragique combat d'Ogela où le vaillant de Heusch perdit la vie, on apprit la nouvelle que Rumaliza avait traversé la Lulindi et marchait sur Kasongo. Dhanis appela du renfort de différents côtés, car l'ennemi était fort. Rom, Van Lint, Le Marinel, Francken, vinrent seconder Doorme, Hambursin, de Wouters, Van Riel, rangés autour de Dhanis. Le 14 décembre, un nouveau renfort conduit par Gillain accompagné d'Augustin, Hinde et Middagh, vint se joindre aux précédents. Rumaliza, fortifié à Ogela, s'était construit quatre grands bomas sur la rive opposée du Lualaba et menaçait ainsi d'enfermer Dhanis entre le Lualaba et la Lulindi.

Suivi de 200 auxiliaires armés de fusils à piston, Gillain, ayant sous ses ordres 180 réguliers commandés par Collignon, Rom, Van Lint, Augustin, quittait Kasongo le 24 décembre 1893. Il se porta sur Mwambu et de là sur Bena Guia, pour empêcher les Arabes de Kirundu de rallier Rumaliza.

Partout, le dispositif de défense était bien organisé :

de Wouters, Doorme, Hambursin, Collet, Destrail étaient à Kalunga en face du boma de Rumaliza ; Francken, Van Riel étaient postés aux côtés de Dhanis à Bena Musua, tenant ainsi la route de Kabambare. Le 8 janvier 1894 Lothaire, venu de Bangala avec des renforts, rejoignait les précédents à Bena Musua, puis, le lendemain, Wouters à Kalunga.

Gillain reçut alors la mission de se rendre à Bena Bwesse avec Van Lint, Collignon, Rom et 80 soldats pour observer et tenir en respect les occupants ennemis des bomas d'avant-garde.

Les jours suivants, du 12 au 28 décembre, par une attaque foudroyante et continue, on se rendit maître des bomas de Rumaliza, qui, lui, parvint à s'enfuir en direction de Kabambare, sa base d'opérations.

Après cette victoire qui accordait quelque répit, Gillain retourna à Lusambo (avril 1894), où il reprit le commandement de la garnison. Il fut nommé Commissaire de district du Lualaba-Kasai (juin 1894). Au cours d'une expédition vers le Katanga, en compagnie de Cerckel, il mit en déroute une bande de Kiokos rebelles. Quoique blessé, il effectua une reconnaissance du réseau hydrographique au Sud et au S.E. de Kabinda.

C'est de Lusambo qu'après la révolte des

Batetela de Luluabourg, en juillet 1895, Gillain envoya à la recherche des mutins qui s'étaient dirigés vers Kayeye et Kabinda, une colonne commandée par Bollen, Fromont et Shaw, destinée à seconder Michaux, parti de Luluabourg le 1^{er} août avec Konings, Palate, Dufour et Lapierre. En chemin, Bollen eut à affronter les révoltés dans un combat au cours duquel il trouva la mort (5 août 1895).

Le 17 août, Francken et Augustin, partis de Nyangwe, payaient aussi de leur vie leur résistance aux mutins, près de Kabinda.

Apprenant ces désastres successifs, Michaux crut prudent de rebrousser chemin, de rentrer à Lusambo (2 septembre) pour réorganiser et augmenter ses effectifs. Quelques jours plus tard, la colonne, renforcée et remaniée, repartait sous le commandement de Gillain en personne. Elle se mit à la poursuite des révoltés et s'installa à Gandu, en face de leur camp sur la rive du Lomami, le 17 septembre 1895. Le 8 octobre, elle se lança à l'attaque. Gillain, abattu par la dysenterie, dut s'aliter ; il confia à Michaux la direction des opérations et lui donna ses instructions, couché sur une litière. La colonne fut scindée ; la première partie, sous les ordres de Michaux, rencontra une sérieuse résistance de la part de l'ennemi et dut battre en retraite ; la deuxième colonne, celle de Svenson, attaqua l'après-midi et les mutins épuisés par le combat du matin furent vaincus. Repassant la rivière, les troupes de Michaux et de Svenson firent leur liaison avec celles de Lothaire venues de Nyangwe. Une nouvelle rencontre avec les mutins eut lieu, mais les trois officiers étant blessés et les auxiliaires ayant lâché pied, les forces de l'État durent se replier sur Lusuna dans le Malela pour y attendre des renforts. Le 18 octobre, toutes les forces sous le commandement de Lothaire mirent en déroute les révoltés, puis remportèrent une nouvelle victoire à Dibwe. Gillain, toujours malade à Gandu, fut forcé de se faire transporter à Lusambo. De là, il continua à diriger son district et réinstalla les postes de Kabinda et de Luluabourg. Il entra en Belgique le 12 février 1895, miné par les fièvres, mais ayant accompli sa tâche jusqu'au bout.

Par la plume, par la parole, il allait provoquer avec d'autres un grand courant d'idées coloniales.

Gillain fut un des fondateurs du Cercle africain et de l'Union coloniale Belge dont il fut pendant de longues années le secrétaire général.

Après six années de séjour au Congo, il reprit du service à l'armée belge comme capitaine au 1^{er} régiment des lanciers. Aide de camp des généraux Mallet et Mersch, major au 3^e lanciers en 1906, il passa comme colonel au 4^e lanciers en août 1914, au moment où éclatait la guerre mondiale. Le 12 août 1914, son régiment

se distinguait à la bataille de Haelen et y contribuait largement à la victoire remportée sur la cavalerie allemande. Le 26 août, le 4^e lanciers, sous les ordres de Gillain, était chargé de la protection du flanc gauche de la division de cavalerie à Werchter. Le 9 septembre à Aerschot Gillain et son régiment capturaient de nombreux prisonniers parmi lesquels le commandant du détachement ennemi. Le 10 septembre, Gillain subissait au Pellenberg (Louvain) des attaques répétées de la part des Allemands venus de Tirlémont et les repoussait victorieusement. Le 26 septembre, dans la région d'Alost, le 4^e lanciers prenait part aux opérations de la division de cavalerie belge contre la 18^e brigade de la landwehr. Du 29 septembre au 7 octobre, Gillain dirigeait la défense d'une tête de pont au Sud de Wetteren. Le 12 octobre, il prenait le commandement de la 1^e brigade de cavalerie. Général-major depuis le 11 février 1915 Gillain devenait, le 6 janvier 1917, commandant de la 5^e division d'armée. La guerre durait toujours. Le 12 avril 1918, au moment où la situation était grave pour les armées alliées, le Roi Albert appelait Gillain aux fonctions de Chef d'État-Major général. Pendant la bataille de Picardie qui se livra du 21 mars au 4 avril, les Allemands tentaient de couper l'armée britannique des forces françaises et espéraient ainsi écraser la première. Mais la tentative étant vaine, les Allemands accentuèrent leur offensive en Flandre et essayèrent, par une attaque à revers, partie de la Lys, de s'ouvrir la route Calais-Dunkerque. Le 12 avril, l'ennemi était au pied du Mont Kemmel, et progressait au Nord de Béthune. Gillain ordonna de se cramponner jusqu'à la dernière extrémité au territoire national et au camp retranché de l'Yser. 17 avril! victoire alliée de Merckem!

Le 28 septembre 1918, commençait l'offensive qui devait décider de la libération de la Belgique. « Le Roi Albert avait sous ses ordres l'armée » belge, la 2^e armée britannique et une armée » française composée de trois divisions d'infanterie et d'un corps de cavalerie. Le lieutenant-général Gillain avait à conduire, d'après les » directives données par son Souverain, les opérations de l'armée belge et de l'armée française » en réserve ». Du 28 septembre au 11 novembre 1918, nos armées remportèrent de glorieuses victoires. Le 14 août 1919, le lieutenant général Gillain recevait le Grand Cordon de l'Ordre de Léopold et était maintenu dans les cadres actifs jusqu'à l'âge de 65 ans.

La guerre finie, Gillain continua à servir son pays. Sénateur coopté le 28 décembre 1921, il fit un admirable rapport sur le budget de la Défense Nationale, intervint dans de nombreuses discussions et fut rapporteur de nombreux projets de loi.

Il fut vice-président de la commission sénatoriale de la Défense Nationale. Il faisait partie du Conseil d'administration de la Compagnie du Kasai comme commissaire (1930). Il était administrateur de la Citas depuis le 5 octobre 1920 et le resta jusqu'à sa mort.

Il mourut à Uccle le 17 août 1931. On lui fit des funérailles nationales. Le corps, exposé au Palais des Académies, fut, après le service célébré à Sainte-Gudule, inhumé à Marchienne-au-Pont. Son éloge funèbre fut prononcé par le Major Tasnier.

Distinctions honorifiques : grand cordon de l'Ordre de Léopold, commandeur de l'Ordre Royal du Lion et de l'Étoile Africaine, Médaille de la Campagne arabe et Étoile de service, commandeur de l'Ordre de la Couronne, commandeur de l'Ordre de la Légion d'honneur, commandeur de l'Ordre des SS. Michel et Georges (Angl.), commandeur de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare, grand cordon de l'Ordre de la Couronne d'Italie, Décoration de 1^{re} classe de l'Ordre du Soleil Levant, Médaille de l'Yser, de la Victoire, de la Campagne 1914-1918, et huit chevrons de front, Citation à l'Ordre du jour de l'armée française.

Il publia *Sankuru-Lueme-Lomami, Mouv. Géog.*, (1895), p. 159 ; — *Les troubles de Luluabourg, Belgique col.*, 1896 ; — *Les tribus du Kasai, Belg. colon.*, 1897, p. 91 ; — en collaboration avec Cyr. Van Overbergh. *Les Basongo* ; — *Kasongo, Mouv. antiesclavagiste*, 1894, p. 85.

3 janvier 1950.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1896, p. 85. — *Belg. colon.*, 1896, p. 92. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, septembre 1930, p. 16 ; août 1931, p. 17 ; septembre 1931, p. 19. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. II, p. 146. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, pp. 13-132. — *Le Congo illustré*, Brux., 1894, p. 157. — Mason, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur, 1913. — Depester, *Les pionniers belges au Congo*, Duculot, Tamines, 1927, pp. 60, 72, 93, 106. — Boulger, *The Congo State*, Londres, pp. 174, 179, 249. — *Almanach du Soir*, Brux., 1932, p. 242. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 135, 136, 143, 146, 148, 149, 152, 159, 160, 161, 224, 226, 233. — *Exp. Col.*, 25 août 1931. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, pp. 200, 300, 302, 303, 315, 627. — Hinde, *La chute de la domination arabe* Falck, Brux., 1897, pp. 98, 103, 117, 120, 130-132, 133, 135, 136. — Weber, *Campagne arabe*, Brux., pp. 4, 11, 13, 19, 20. — *Pourquoi pas ?*, 12 mars 1920. — *Bibliogr. pers.*, De Jonghe.

GILLARD (Hubert-Louis-Léon), Agent d'administration (Liège, 4.11.1861-Paris, 24.11.1915). Fils de Hubert-Joseph et de Warrant, Joséphine.

Engagé le 5 novembre 1877 au 10^e régiment de ligne et promu sergent-major le 18 mars 1881, il entra au service de la douane le 1^{er} juillet 1887. En 1890, il postulait son admission comme agent d'administration à l'État Indépen-

dant et partait le 7 avril 1890 en qualité de vérificateur des impôts, fonctions qu'il exerça à Boma. Le 1^{er} juillet 1891, il était chef du poste de douane à Ponta da Lenha. Le 19 janvier 1893, son terme achevé, il s'embarquait pour l'Europe. Deuxième départ : le 31 août 1893, avec le grade de sous-intendant de 3^e classe ; il était désigné pour Léopoldville où il arrivait le 1^{er} octobre ; il y était promu sous-intendant de 2^{me} classe et y achevait son terme au début de 1896 (12 janvier). Troisième départ : le 29 octobre 1896 comme sous-intendant de 1^{re} classe. Il resta pendant quelques mois dans le Bas-Congo, puis, le 14 avril 1898, fut nommé chef de zone du Haut-Ituri. Le 24 mars 1900, il finissait son 3^e terme et rentra définitivement en Europe.

Il était décoré de la Médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion et de l'Étoile de Service à trois raies.

1^{er} octobre 1950.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

GILLIS de SART-TILMAN (*Lucien*),
Lieutenant général (Marilles, Brabant, 11.3.1856-Bruxelles, 8.3.1936).

Lucien Gillis était sorti de l'École Militaire le 14 avril 1877 avec le grade de sous-lieutenant. En 1890, capitaine adjoint d'État-Major, il fut adjoint au capitaine Delporte pour établir au Congo le premier réseau géodésique. Précédemment il avait déjà secondé le même officier dans une série de travaux qui avaient été estimés nécessaires pour compléter le réseau géodésique belge.

En Afrique les deux officiers déterminèrent les longitudes, les latitudes et les altitudes de 35 stations ainsi que les éléments du magnétisme terrestre aux mêmes points.

Fin février 1891, alors qu'ils opéraient en amont des Falls, Delporte et Gillis furent tous deux atteints de dysenterie et durent prendre le chemin du retour. Gillis revint cependant seul en Belgique, ayant perdu son compagnon le 26 mai 1891 à Mpozo, alors qu'ils n'étaient plus qu'à faible distance de Matadi.

Rentré en Belgique, Gillis mit à jour les travaux de la mission que l'Académie tint à publier sans délai (*Mém. Acad.* in-4^o 1893), non seulement pour leur grand mérite, mais aussi parce qu'il s'agissait de la première mission effectuée au Congo par des savants belges.

En 1902, au moment où il venait d'être nommé major, Gillis fut désigné pour prendre la succession du général Hennequin, à la tête de l'Institut Cartographique Militaire. Il dirigea cet établissement jusqu'en 1910. C'est sous sa haute direction que fut conçue et exécutée la carte de la Belgique au 1/100.000 en 26 feuilles.

En quittant l'Institut, Gillis reprit du service actif à l'armée. Lorsque éclata la guerre, devenu général, il se couvrit de gloire en défendant le plateau de Sart-Tilman pendant les journées des 5 et 6 octobre 1914 à la tête de la 9^{me} brigade mixte. En reconnaissance de la bravoure qu'il avait montrée en cette occasion, le Roi Albert autorisa le lieutenant général Gillis, le 28 janvier 1933, à ajouter « de Sart-Tilman » à son nom patronymique.

Gillis était entré en 1902 à la Société Royale Belge de Géographie. Il devint rapidement et resta jusqu'à sa mort un des membres de son Comité Central. Il y était apprécié pour ses connaissances fort étendues non seulement en cartographie, mais aussi dans toutes les branches de la géographie.

Il est mort à Bruxelles, le 8 mars 1936, à l'âge de 80 ans.

Publications. — Rapport sur l'expédition Delporte et Gillis. *Observations astronomiques et magnétiques exécutées sur le territoire de l'É. I. C. Mém. Acad. Royale de Belg.*, t. LIII, in-4^o (1893). — En coll. avec Delporte A. *Conférence donnée au Cercle Com. et Ind. de Gand*, 1 broch.

Octobre 1951.
René Cambier.

Mouvement géogr., Triangulation du Royaume de Belgique, t. IV, Fasc. 2 et 3: Rapport Delporte. — Gén. Seligmann. Notice néc. sur L. Gillis. *Bull. Soc. Royale belge de Géogr.*, Fasc. I, 1936. — A. Letroye, *La première mission scientifique belge au Congo* (1890) *Pub 3^{me} Cong. Nat. des Sciences*. Brux., 1950.

GILMONT (*Maurice-Eugène-Joseph-Marie*), Lieutenant de la Force publique (Liège, 31.1.1868-Etterbeek, 8.5.1896). Fils d'Adolphe-Maximilien et de Dupont, Marie-Céline.

Il était passé par le 5^e régiment de ligne et y avait obtenu le grade de sous-lieutenant et sa désignation pour le 7^e de ligne le 25 décembre 1891. Pendant un an, il fréquenta l'École des Mines à Louvain, puis s'engagea à l'É.I.C. comme officier de la Force publique. Embarqué sur l'*Akassa*, le 6 novembre 1892, il arriva au Congo le 3 décembre et fut désigné pour le Stanley-Pool. C'était le moment où la colonne Van Kerckhoven-Milz atteignait le Nil ; le 10 mars 1893, Gilmont était commissionné lui aussi pour l'expédition du Haut-Uele ; mais, pour une raison que nous ignorons, il ne partit pas et fut envoyé le 17 mai 1893 au district des Cataractes. Il y conquist le grade de lieutenant (1^{er} janvier 1894). Le 3 décembre de cette année on lui confiait le commandement de la Compagnie auxiliaire du chemin de fer. Deux mois plus tard, le 6 février 1895, il était appelé à la direction ad interim de Lemba ; il y entra en fonction le 17 ; après trois mois, sa tâche terminée, il

rentra à Boma où l'attendait une nouvelle mission très importante : l'étude du tracé du chemin de fer du Mayumbe. Il devint commissaire de district du Mayumbe. Dans un combat contre des indigènes révoltés, il fut blessé de deux coups de feu. Sa santé, très compromise par une atteinte de la maladie du sommeil, le força à rentrer au pays ; il s'embarqua à Boma le 7 septembre 1895. Le mal contracté en Afrique allait bientôt l'emporter ; il ne vécut plus que huit mois en Belgique.

Il était porteur de l'Étoile de service.

25 octobre 1951.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo. — Dé-
pêche col. et mar.*, 26 mars 1938, p. 3. — *Précis hist.*,
1896, p. 282.

GILSOUL (*Jules-Joseph*), Sergent de la Force publique (Hannut, 22.8.1866-Nouvelle-Anvers, 20.5.1894). Fils de Dieudonné et de Telmoïn, Euphrasie.

Incorporé comme milicien au 8^e régiment d'artillerie, le 1^{er} octobre 1886, il est nommé brigadier le 4 mars 1887 et maréchal des logis le 1^{er} février 1888. Après plus de cinq années de service actif à l'armée, il souscrit, fin 1893, un engagement à l'État Indépendant et s'embarque le 6 novembre. Il arrive à Boma le 3 décembre et se voit désigné pour le Haut-Uele. Il se met en route, s'arrête à Nouvelle-Anvers, peut-être pour motif de santé, et y meurt inopinément.

15 mars 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1206.

GIRAULT (*Charles*), Architecte français (Cosne-Nièvre, 29.12.1851-Paris, 26.12.1933).

Ancien élève de l'École des Beaux-Arts de Paris et premier Grand Prix de Rome pour l'architecture en 1880, il entra au conseil des bâtiments civils et en devint inspecteur général. Son talent d'architecte fut hautement apprécié successivement dans la restauration de la bibliothèque S^{te}-Geneviève, du Palais de Fontainebleau et du Palais du Louvre. En 1896, il fut chargé d'aménager, dans les sous-sols de l'Institut Pasteur, la crypte funéraire du grand savant. Ce fut une de ses plus belles œuvres. En 1900, lors de l'Exposition universelle, il créa le Petit Palais de la Ville de Paris et reçut pour cette œuvre la Médaille d'honneur du Gouvernement.

Sa réputation ne pouvait manquer d'attirer l'attention de Léopold II qui lui confia une série de grands travaux en Belgique, de 1901 à 1910 : l'agrandissement du château royal de Laeken, l'érection de l'arcade monumentale du Cinquan-

tenaire et l'édification du Musée du Congo à Tervueren. A l'occasion du vingtième anniversaire de la proclamation de l'État Indépendant du Congo, le 2 juillet 1905, des fêtes furent organisées à Tervueren par le Roi qui invita Girault à se joindre aux hautes personnalités honorant de leur présence la cérémonie de la pose de la première pierre de l'École mondiale, qui allait être une réplique du Petit Palais de Paris dont Girault était l'auteur. Le Roi avait chargé le colonel Liebrechts de discuter avec l'architecte les plans d'érection de ce magnifique bâtiment qui devait, dans son esprit, devenir une attraction magnifique du beau parc de Tervueren.

Membre de l'Institut de France depuis 1909, Girault fut élu, le 4 juillet 1912, membre associé de l'Académie Royale de Belgique.

2 avril 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1904, p. 594 ; 1905, p. 336. — Liebrechts *Léopold II, fondateur d'empire*, Brux., 1932, pp. 243, 343. — *Almanach ill., du Soir*, 1934, p. 203.

GOETHALS (*Ludovic-Noël-Marie-Antoine-Auguste-Hyacinthe-Ghislain*), Agronome (Gand, 25.12.1873-Nouvelle-Anvers, 4.4.1896). Fils d'Ernest et de la comtesse Le Grelle, Aloïse-Marie.

Sorti du collège des Jésuites à Gand avec le certificat d'humanités complètes, il accompagne ses parents en Suisse et y fréquente l'Université de Fribourg. Après une année d'études il se rend en France et s'inscrit à l'École d'agriculture de Beauvais où il reste deux ans. Muni du diplôme d'ingénieur agricole, il s'engage, le 6 juin 1894, au service de l'État Indépendant du Congo et est admis comme agronome assimilé au grade de commis de 2^e classe. Arrivé en Afrique le 2 juillet, il est désigné pour le district de l'Ubangi-Uele. Il part le 10, pour Nouvelle-Anvers, d'où il revient malade, à Boma, au mois de mars 1895. Pendant sa convalescence, il est promu commis de 1^{re} classe à la date du 1^{er} avril 1895 et, après guérison, il retourne à Nouvelle-Anvers au mois de juin. Souffrant d'hématurie et bientôt affaibli par des accès de fièvre répétés, il succombe le 4 avril 1896.

3 avril 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1341. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, 1876-1908, (Ligue du Souvenir congolais, Brux., 1931, p. 260).

GOFFETTE (*Noël-Jules-Joseph*), Sous-officier (Oignies, 25.12.1874-Boma, 30.11.1896). Fils de François et de Pierre, Pauline.

Engagé au régiment des carabiniers le 11 mars 1892, il est nommé sergent en 1894 et sergent-

fourrier l'année suivante. En 1896, il s'enrôle dans les rangs de la Force publique de l'État Indépendant du Congo et quitte Anvers le 6 mars. Le 30, il est à Boma où il est mis, en qualité de sous-officier, à la disposition du commandant de la Force publique. Resté à Boma, il y subit, dès le mois d'octobre, des accès de fièvre dysentérique qui le laissent dans un état d'anémie grave et il succombe bientôt au mal.

2 avril 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1651. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, 1876-1908* (Ligue du Souvenir congolais, Brux., 1931, p. 260).

GOFFIN (*Clémence*), Femme d'œuvres (Bruxelles, 26.2.1826-Bruxelles, 4.2.1906). Épouse de Rongé.

Madame de Rongé n'était pas seulement un noble cœur, une intelligence d'élite, un esprit largement ouvert, elle était la charité personnifiée. Enthousiaste et clairvoyante, elle fut une des premières à s'intéresser aux efforts belges au Congo et à comprendre le haut intérêt national qui s'attachait à l'œuvre de Léopold II.

Elle accueillait dans son salon, avec Charles Lemaire à qui elle vouait une affection maternelle, des coloniaux de la première heure : officiers, médecins, publicistes, hommes politiques, qui dans une atmosphère de chaude sympathie et de hautes préoccupations patriotiques cultivaient l'idéal qu'ils portaient en eux.

C'est dans ce cénacle que Ch. Lemaire formula le projet d'édifier en Belgique un établissement hospitalier qui accueillerait les coloniaux rentrés d'Afrique, anémiés ou malades et leur assurerait les soins spécialisés que réclamait leur état. Cette institution se justifiait d'autant plus que nombre de rentrants n'avaient pas de foyer pour y être reçus et soignés et que, rarissimes étaient en Belgique, à cette époque, les médecins possédant l'expérience de la pathologie tropicale.

L'idée de Ch. Lemaire déborda du salon de Madame de Rongé dans la presse et dans les sphères officielles où elle rencontra plus d'objections que d'appuis. Ce n'était pas pour décourager le promoteur qui trouva chez Madame de Rongé l'artisan de sa réalisation.

En avril 1898, quand Charles Lemaire repart au Congo investi d'une mission scientifique au Katanga, il sait que Madame de Rongé a décidé que la meilleure propagande en faveur de son projet consistait à le réaliser dans la mesure des moyens dont on disposait, c'est-à-dire les quelque dix mille francs qu'elle apportait.

Dans cette lourde tâche, elle fut efficacement secondée par le D^r Dryepont et le major Pétilion.

Au surplus, les circonstances vinrent heureusement à son aide.

Le docteur Robbe, médecin distingué de Bruxelles, possédait à Watermael dans un grand parc une villa agencée en clinique qui pouvait à l'occasion recevoir quelques malades. Désireux de collaborer à l'œuvre humanitaire de Madame de Rongé, il accepta qu'on construisit dans le parc un pavillon en bois comportant trois chambres, une salle à manger et une salle de réunion. La « Villa Coloniale » existait !

À la mort du D^r Robbe, le restant de la propriété fut acquis grâce à la générosité de Madame de Rongé.

Le service médical y était assuré par le D^r Van Campenhout assisté, après le décès du D^r Robbe, du D^r Hénaux, et la direction hospitalière par Mademoiselle Carpentier, pharmacienne.

L'administration relevait d'un comité dont Madame de Rongé accepta la présidence d'honneur, le ministre d'État De Bruyn la présidence ; le chevalier de Cuvelier, M. de Rongé, le notaire Ectors, Van Ypersele de Strihou, le C^t Ch. Lemaire, le major Pétilion et le D^r Dryepont complétaient le comité. La généreuse réalisation de Madame de Rongé rendit pendant de longues années les plus grands services aux coloniaux victimes du climat africain.

12 mars 1950.
A. Engels.

Note du D^r Duren, *Historique de la fondation de la villa Coloniale de Watermael.* — Trib. cong., 8 février 1906-15 février 1906.

GOHR (*Albrecht-Léon-Joseph*), Secrétaire général du Ministère des Colonies, Président du Comité Spécial du Katanga (Liège, 31.10.1871-Woluwe-St-Lambert, 7.4.1936).

Le 6 janvier 1894, un jeune homme âgé de 22 ans, grand, élancé, à l'allure distinguée et déjà sérieuse, s'embarquait pour le Congo en qualité de magistrat. C'était Albrecht Gohr.

Il venait d'obtenir, avec grande distinction, le diplôme de docteur en droit à l'Université de Liège, sa ville natale et, à l'impulsion d'un de ses maîtres, M. Galopin, il avait, aussitôt son diplôme conquis, décidé de poursuivre une carrière coloniale, au Congo ; c'était encore la période héroïque, et une décision de ce genre marquait, chez celui qui la prenait, du courage, de l'audace, en un mot, du caractère.

À son arrivée, des fonctions judiciaires lui furent confiées au parquet de Matadi. Ayant été remarqué par ses supérieurs, il fut investi, dès le 12 octobre 1897, de la fonction importante de directeur de la Justice. La direction de la Justice était, dans le jeune État, un des principaux services, aux attributions variées et pleines de responsabilités.

A partir de 1901, Gohr cumula, avec ces fonctions, celles de juge au Tribunal d'Appel, alors la plus haute juridiction de l'État Indépendant.

* * *

Après onze ans de travail sous le dur soleil d'Afrique, la santé de Gohr se trouvait ébranlée.

Rentré en 1905, il fut attaché à l'administration centrale de l'État Indépendant du Congo et chargé d'y gérer, avec le grade de chef de division, le service de la Justice. A la reprise du Congo par la Belgique, il fut nommé directeur au ministère des Colonies, puis, en 1915, directeur général.

Appelé aux hautes fonctions de secrétaire général du département, le 21 avril 1926, il les quitta en 1929, ayant été chargé de diriger, en qualité de président, le Comité Spécial du Kanga.

Malgré toutes ces fonctions qui eussent absorbé tout entier un homme courageux, Gohr s'adonnait encore à de patientes et minutieuses études personnelles touchant aux questions juridiques, sociales, politiques, historiques. Il publia de nombreux travaux. Aussi sa notoriété déborda-t-elle les milieux purement administratifs. Le monde savant le guettait et, en 1921, l'Université de Bruxelles lui confia le cours d'administration du Congo Belge.

* * *

D'autre part, dès 1920, il avait été élu membre de l'Institut Colonial International. L'Institut Royal Colonial Belge lui ouvrit ses portes en 1930. Il participa d'une manière active aux travaux de ces grandes académies et rédigea pour elles des rapports très remarquables.

En 1924, la Société des Nations ayant institué une enquête sur l'esclavage, une commission composée de personnalités les plus marquantes des grands pays coloniaux, parmi lesquelles notamment deux maîtres de réputation mondiale : Lord Lugard et Maurice Delafosse, fut constituée. Gohr fut prié d'en faire partie. Là, comme partout où il passait, il fixa sur lui l'attention, par sa distinction, son tact, sa bienveillance, sa conscience et sa haute compétence. Ses collègues le choisirent en qualité de Président et lui renouvelèrent sans interruption cette marque d'estime.

Mais sa santé n'avait jamais été brillante. C'est souvent en dépit de pénibles souffrances qu'il poursuivait son labeur quotidien, sans d'ailleurs en rien laisser voir au dehors. A ce régime, l'organisme s'use vite. Au début d'avril 1936, une crise cardiaque emporta, en quelques jours, ce grand honnête homme.

* * *

Dans cette longue carrière, s'espaçant sur plus de 42 ans, il n'y a pas une faille, pas trace de brigue ou d'intrigue. Elle suit, sans la quitter un instant, la ligne droite, allant vers un but unique, le service du pays, la défense de ses intérêts permanents, l'enrichissement de son patrimoine d'honneur.

Il faut, pour mieux dégager la grandeur et les mérites d'Albrecht Gohr, s'arrêter à l'une ou l'autre manifestation de son esprit, de son caractère, de son intelligence.

Arrivé en Afrique au moment où se clôt la période de l'occupation, lorsqu'il faut consolider les résultats acquis et donner au nouvel État son armature juridique, d'emblée, Gohr empoigne ses responsabilités, dominant tous les sujets qu'il est amené à traiter. Il s'impose tout de suite par son savoir, son jugement sûr, son haut sens politique. Il devient le conseil écouté des chefs de la Colonie et leur animateur dans l'œuvre législative. Les réformes juridiques et administratives inspirées alors par Gohr sont nombreuses. Je n'en citerai que deux : le décret sur la récolte des fruits domaniaux et celui qui consacra la première réforme judiciaire.

Ce travail des grandes réformes du jeune empire africain, il le continuera à Bruxelles, à l'administration centrale. Rappelons à ce propos les nombreux décrets du 3 juin 1906 faisant suite au rapport de la Commission d'Enquête instituée par le Roi Léopold II, qui forment époque dans l'histoire de l'État Indépendant du Congo. Ils portent pour la plupart la marque de l'esprit de Gohr.

Puis les choses évoluent : l'État Indépendant du Congo devient colonie belge.

Sous la direction d'un homme qui a laissé dans tous les milieux où il passa tant de souvenirs précieux, feu Victor Denyn, puis en qualité de chef des services juridiques du Département, il poursuit sa tâche de donner à notre colonie des assises juridiques de plus en plus solides.

* * *

On reste confondu devant la multiplicité des actes législatifs auxquels il travailla pendant cette période de sa carrière. Il aborda les sujets les plus variés ; ceux de pure technique juridique ; ceux d'organisation et de procédure judiciaires ; ceux de caractère social et politique. Dans les solutions qu'il contribua à faire apporter à toutes ces questions, on retrouve sa sûreté de jugement, sa connaissance approfondie du droit, son sens profond de l'équité et son souci, qui ne se dément jamais, des intérêts des populations indigènes et des devoirs qu'un État civilisateur assume vis-à-vis d'elles.

Parmi les plus connues et les plus admirées de ces œuvres, se classent les décrets qu'il

inspira, ou même rédigea presque seul, sur l'organisation judiciaire et les juridictions indigènes. Le décret sur les juridictions indigènes était notamment d'une hardiesse qui étonna à l'époque. Les idées qu'il consacrait laissaient sceptiques bien des coloniaux. C'était, en plein, de la politique de protectorat. On retrouve encore l'inspiration de celle-ci dans bien d'autres œuvres auxquelles Gohr collabora aussi, notamment dans le *Recueil sur la politique indigène* qu'il rédigea, à Londres, pendant la guerre.

Le grand mérite de Gohr, dans cette vaste œuvre législative et administrative, est d'avoir prévu l'avenir et pressenti les avantages qu'une politique de protectorat devait apporter dans l'administration d'une colonie tropicale. Sans doute, la notion de protectorat n'était-elle pas inconnue avant lui ; mais bien peu en voyaient toutes les conséquences et les vraies modalités d'application. Pour lui, la politique de protectorat et le respect des coutumes, ce devait être vraiment le maintien des cadres de la société indigène et la reconnaissance sincère de la valeur intrinsèque, comme règle de vie sociale, du droit indigène et l'intégration de ce droit dans le droit de la colonie.

* * *

Un autre caractère dominant de sa vie publique, c'est le souci qu'il mit toujours à faire prévaloir, partout où il exerçait de l'influence, cette notion que la colonisation n'est pas seulement ni surtout une œuvre économique, qu'elle est aussi, sinon avant tout, une œuvre d'éducation, une œuvre culturelle. Les valeurs spirituelles avaient, dans sa conception de la politique coloniale, une place prééminente et cette disposition d'esprit lui fit, dans toutes les circonstances où il eut à agir ou à donner un avis, prendre position en faveur des mouvements d'idées qui tendaient à protéger notre œuvre coloniale contre les fléchissements inhérents à toutes les entreprises humaines.

Sa vie morale !

Toute la morale avec ses plus rigoureuses exigences, était vraiment l'impératif auquel il entendait conformer les moindres actes de sa vie.

Aussi, quel ascendant exerçait-il sur ceux qui étaient admis dans son intimité !

Il frappait par sa sérénité, sa bienveillance, son respect scrupuleux des convictions d'autrui. Il était l'ami, et quel ami sûr ! de tous, ceux qui entraient en contact avec lui. Dans les jugements qu'il portait, on retrouvait son équité et sa bonté, et aussi sa crainte d'émettre une appréciation trop sévère.

Il y avait dans son existence une paix, une égalité d'humeur, une bonhomie, une absence si complète d'ambitions, de préoccupation de soi, une noblesse de sentiments si naturelle, qu'on éprouvait un réel réconfort à se trouver en contact avec lui et qu'en sa compagnie, on se sentait soi-même meilleur.

Quoi d'étonnant, dès lors, qu'inspirée par une volonté ainsi spiritualisée, la vie de Gohr fût une ascension continue vers les plus hauts sommets de la moralité. Il les avait atteints depuis longtemps, mais à la fin de sa carrière, il apparaissait à tous que là était son véritable climat moral. En dépit des traverses de la vie, qui lui fut parfois cruelle, il avait alors gagné une sérénité totale.

L'Institut universitaire des territoires d'outre-mer, voulant honorer et perpétuer sa mémoire, donna le nom de « Gohr » à la promotion de 1938 et plaça son buste dans une de ses galeries, à côté des bustes des coloniaux les plus célèbres.

Distinctions honorifiques : Étoile de service à 4 raies, grand officier de l'Ordre de Léopold II, Commandeur de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne, officier de l'Ordre de l'Étoile Africaine et de l'Ordre du Lion.

Sociétés savantes : expert à la Société des Nations, membre de l'Institut Royal Colonial Belge, directeur de la *Revue de Doctrine et de Jurisprudence coloniales*.

Publications. — *Le Recueil à l'usage des fonctionnaires territoriaux*, 1930. — Les *Novelles, Droit Colonial*, t. I, 1932, et t. II, 1936. — *L'organisation judiciaire du Congo belge et la compétence des tribunaux congolais*. — *Statut de l'Office National de Colonisation*. — La réorganisation répressive au Congo dans *Bull. Soc. Belges études colon.*, 1911, p. 439. — De l'acquisition de la qualité de Belge par les étrangers, *id.*, 1935, p. 297.

Nombreux articles dans la *Revue de doctrine et de jurisprudence coloniales*, dans le *Bull. de l'Inst. Royal colon. belge*, dans le *Bull. de la Soc. Royale d'études et d'exp.*, dans l'*Essor économique belge*, etc.

Février 1952.

N. Arnold † et O. Louwers.

Références — *Bullet. Inst. royal colon. belge*, 1937, t. I, p. 32. — A. Chapaux, *Le Congo*, Brux., 1894, p. 649. — *Exp. Col.*, 14 avril 1936. — *Trib. cong.*, 30 avril 1926, 15 avril 1939, 15 avril 1936.

Le conseiller congolais, p. 100, mai 1936. — *Bull. Off.*, 1905, p. 286. — *Le Journal du Congo*, 28 septembre 1912. — *Bull. Inst. royal colon. belge*, 1930, p. 72 ; 1933, p. 725 ; 1935, p. 179 ; 1931, p. 92. — *L'Horizon*, 27 décembre 1924.

GORIN (Florent-Joseph-Charles), Commissaire général (Tournai, 25.4.1864-Mons, 3.2.1899). Fils de Charles-Louis et de Asou, Clarisse.

Enfant de Tournai, Gorin fit ses études à l'Athénée royal de sa ville natale. L'élève était intellectuellement bien doué et s'assimilait sans difficulté tout ce qu'on lui enseignait. Mais,

tandis qu'en songeant à son avenir, il rêvait de marine, son père préférait pour lui l'existence plus classique de l'officier.

Gorin s'inclina devant le désir paternel et entra à l'École militaire le 3 mai 1884. Il en sortit dans les délais normaux le 6 mai 1886, sous-lieutenant désigné pour le 13^{me} de ligne.

En ce temps-là, les jeunes officiers parlaient beaucoup entre eux des efforts du Roi en Afrique et ses appels au dévouement de l'armée trouvaient chez eux un ardent écho.

L'Afrique ? N'était-ce pas un peu l'évasion dont avait rêvé Gorin jadis ? Ne retrouverait-il pas là cette vie aux grandes possibilités qu'il avait toujours souhaitée ? Très lié avec Hanolet, Gorin sollicita en même temps que lui un poste au service de l'État Indépendant.

A cette époque pourtant où les candidats les plus méritants étaient nombreux à offrir leurs services au jeune État, les engagements étaient limités et Gorin luttait contre l'appréhension de n'être pas parmi les élus. Mais cette déception lui fut évitée puisque l'ordre de départ, différé de quelques mois, lui parvint enfin : c'est le 17 septembre 1888 que l'officier prit la mer pour la première fois.

Voyage sans incident à bord de *Lualaba*.

En débarquant à Boma le mois suivant, le jeune homme retrouva Hanolet qui l'y avait précédé.

Le contact avec l'Afrique s'établit aussitôt au son de la fusillade. Mais heureusement, d'une fusillade toute pacifique : remontant le fleuve à bord de l'*En Avant*, de Boma à Léopoldville, en compagnie de Le Marinel et d'Hanolet, Gorin, grand chasseur, affirmait ses talents.

A peine à terre, il se mit au travail, avec une ardente bonne volonté.

On le vit successivement attaché à la Force Publique, au Service Cartographique et au fort de Shinkakasa, dont il eut à surveiller les travaux de la batterie.

Sa rapide adaptation aux circonstances le signala dès lors à l'attention de ses supérieurs qui décelaient en lui l'homme de valeur, créateur et réalisateur, bon et énergique tout ensemble : qualités de base de tout vrai colonial.

En eut-il eu davantage encore qu'il n'eût sans doute pas mieux qu'un autre résisté à l'action du climat de l'Afrique centrale dont l'hygiène était pour lors si mal connue. Le 28 mai 1890, Gorin dut rentrer en Europe pour raison de santé. Depuis le 31 mars, il était commissaire de district de 3^{me} classe.

Quelques mois de repos au pays furent suffisants pour lui permettre de songer à un nouveau départ : le 3 novembre 1890, Gorin reprit la mer, à bord de l'*Ad. Woermann* sur lequel il s'était

embarqué à Flessingue. Il devait reprendre en Afrique la direction du Service Cartographique.

L'événement marquant de ce terme fut la collaboration qu'il apporta à la délimitation de la frontière du Lunda, entre le Kwango et le Kasai.

Commissaire de district de 2^{me} classe depuis le 1^{er} août 1891, Gorin fut adjoint le 4 mai 1892 au commissaire royal et ainsi chargé d'accompagner Grenfell qui remontait le Kwango.

Exploration et levés durèrent jusqu'en mai 1893, et Gorin eut, durant ces travaux, l'occasion de donner toute sa mesure. La région, en effet, était loin d'être paisible. En maints endroits les Kioko manifestaient une vive hostilité à l'égard des Européens dont la présence les inquiétait. Dans des circonstances extrêmement difficiles à tous les points de vue, Gorin se fit remarquer par son courage et sa constante énergie. On lui attribua du reste le mérite de l'achèvement des travaux de délimitation par la commission qui en était chargée.

Après un nouveau congé en Belgique, c'est en qualité de commissaire de district de 1^{re} classe que Gorin repartit pour l'Afrique, le 6 août 1894. Il était affecté cette fois au Stanley-Pool et on le vit faire à ce titre la campagne contre les Banfunu.

Épuisé, autant par l'effort fourni que par le climat, Gorin dut écourter son terme et demanda dès le 6 juin 1895 son rapatriement pour raison de santé.

Cette fois encore il se rétablit et repartit le 6 avril 1896, investi du commandement de l'important district du Lualaba-Kasai.

Arrivé à Lusambo le 23 juillet, il entreprit aussitôt d'assurer, par la force et la diplomatie tour à tour, l'autorité de l'État Indépendant dans la région qui lui était confiée.

Il venait d'être nommé commissaire général lorsque, en novembre 1898, au retour d'une expédition victorieuse, il tomba dangereusement malade. Son retour au pays s'imposait, mais Gorin en écartait la nécessité, craignant de paraître fuir une situation difficile. Il dut pourtant s'y résoudre et, à peine était-il rentré en Belgique, (2 janvier 1899) qu'il mourut au milieu des siens.

Distinctions honorifiques : chevalier de l'Ordre de l'Étoile et de l'Ordre Royal du Lion, Étoile de service à deux raies, chevalier de l'Ordre du Christ du Portugal.

18 septembre 1951.

M. L. Comeliau.

Belg. colon., 1896, p. 151. — *Belg. milit.*, 1899, n° 1446. — *Bull. Soc. Belge Études colon.*, 1895, p. 141. — *Bull. de l'Assoc. des Vétérans colon.*, juillet 1939, pp. 10-12. — *Id.*, mars 1939, p. 3. — *Soc. Géogr. Anvers*, 1907, p. 418. — *Mouvement géogr.*, 1894, pp. 64a, 68c. — *Id.*, 1899, p. 81. — *Trib. cong.*, 15 avril 1939, p. 2.

GOURDINNE (*Fernand-Louis-Auguste-Victor*), Administrateur territorial principal en Afrique, capitaine d'infanterie en Belgique (Liège, 29.7.1885-Liège, 15.4.1919). Fils de Louis et de Jeanne, Marie.

Le sous-lieutenant Gourdinne était issu de la 54^e promotion de l'école militaire (I. et C.).

En 1907 il est au Kivu sous les ordres du général Olsen qui a reçu la mission de défendre les territoires contestés dans la région de l'Est de Rutshuru. En 1908 Gourdinne fait partie de la commission de délimitation des terres indigènes au Kivu puis remplit les fonctions d'administrateur territorial à Bobandana.

La convention de 1910, délimitant définitivement la frontière germano-congolaise étant intervenue, notre dispositif militaire fut modifié ; Gourdinne fut alors envoyé, avec la 7^e compagnie dont il avait le commandement, à la Kania.

A son deuxième terme, Gourdinne est administrateur territorial de 1^{re} classe et commande le territoire d'Uvira. Les circonstances lui imposent d'exécuter deux opérations militaires vers Nyalukemba où un roitelet indigène, Kabare, semait la terreur, et se comportait en rebelle. A la suite de ces opérations, Kabare doit fuir en territoire allemand et le calme réapparaît.

A la fin de 1914, les Allemands ayant armé leur bateau du Tanganika, s'installent sur le lac en face d'Uvira dont ils bombardent le fortin. Gourdinne intervient personnellement, au péril de sa vie, pour évacuer du fortin les barils de poudre. Nos canons, handicapés par leur portée trop courte, ne pouvaient faire de la contre-batterie.

En 1915, Gourdinne rentre en Europe et reprend du service au 14^e de ligne, dans le secteur de Pervyse. En 1916 il retourne pour un 3^e terme en Afrique et exerce des fonctions territoriales en qualité d'administrateur territorial principal.

En 1919, il est de retour au pays et décède à Liège.

Le lieutenant général Jacques et le colonel Henry de la Lindi, deux coloniaux illustres, assistent aux funérailles. Le colonel — qui avait été le chef de Gourdinne en Afrique et à l'Yser, s'exprime comme suit, dans le discours qu'il prononce sur la tombe : « Pour Gourdinne le drapeau fut un Dieu, le devoir une religion ».

Gourdinne était Chevalier de l'Ordre de Léopold, de la Couronne et du Lion, il était décoré de la Croix de guerre, de l'Étoile de service à 3 raies et de la Médaille commémorative des campagnes d'Afrique.

11 mars 1950.
W. Bridoux.

Registre matricule n° 5792. — *Trib. cong.*, 1 mai 1919, p. 2.

GRAEFLY (*Hans-Rudolf*), Agent commercial suisse (Thalwill, Suisse, 17.4.1872-Bolobo, 4.12.1896). Fils de Melchior-Conrad et de Maay, Marie.

Après ses études moyennes, il suivit des cours de comptabilité qui lui permirent d'occuper un emploi aux écritures dans une maison de commerce en Suisse, de 1887 à 1896.

Son frère était à cette époque agent principal de la S.A.B. dans l'Équateur et la société avait besoin d'agents qualifiés ; Hans posa sa candidature et fut admis comme adjoint. Il s'embarqua le 6 mars 1896. Durant cinq mois, il remplit les fonctions d'agent des transports à Kinshasa. Mais la maladie ne tarda pas à l'abattre ; atteint de dysenterie et les poumons mal en point, en octobre 1896, il semblait perdu. Son frère fit des démarches pour se l'attacher comme adjoint dans l'Équateur, espérant le sauver par des soins assidus. L'état de Hans ne fit qu'empirer et il mourut à Bolobo, le 4 décembre 1896.

25 octobre 1951.
M. Coosemaus.

Arch. S. A. B.

GRAFFAUX (*Hubert-Joseph*), Sous-officier (Liège, 21.9.1874-Mandungu, 31.1.1899). Fils d'Hubert et de Deffrère, Antoinette.

Il fait des études moyennes à Liège et, à seize ans, s'engage au 8^e régiment d'artillerie. Il est nommé maréchal des logis le 6 avril 1896. Au mois de septembre 1897, il vient d'être promu maréchal des logis fourrier lorsqu'il demande à servir dans la Force publique de l'É.I.C. Sa demande agréée, il quitte Anvers le 6 octobre et débarque, le 30, à Boma. Il est envoyé dans l'Uele où Chaltin, après sa victoire sur les Azande, a réclamé des renforts en hommes et en munitions en vue de mettre la région en état de défense et de protéger ainsi ses voies de communication avec Redjaf, d'où il vient de chasser les derviches. Graffaux est désigné pour Ibembo et y est promu premier sergent le 1^{er} octobre 1898. Souffrant d'hématurie en janvier 1899, il est renvoyé à Boma. Il quitte Ibembo le 25, dans un état alarmant, et succombe à Mandungu.

9 avril 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2169. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, 1876-1908* (Ligue du Souvenir congolais, Brux., 1931, p. 260).

GRAINDORGE (*Fernand*), Mécanicien-électricien (Grivegnée, 6.7.1867-Matadi, 25.11.1896). Fils de Ferdinand-Joseph et de Ongen; Marie-Sibille.

Il est engagé à la compagnie du chemin de fer

en qualité de contre-maître électricien et s'embarque à Anvers le 8 septembre 1895. Arrivé au Congo le 6 octobre, il se met courageusement à l'ouvrage ; il tient bon un an, puis est atteint de fièvre bilieuse hématurique au km. 222 et meurt le 25 novembre 1896.

15 mars 1951.
M. Coosemans.

Arch. de l'Otraco, G. 6, p. 43.

GRARD (*Louis*), Médecin (Brasménil, 30.9.1860-Forest, 19.5.1922). Fils d'Antoine, cultivateur et patron charpentier et de Tricart, Augustine. Cadet de deux aînés qui seraient, l'un, ingénieur, et l'autre, prêtre.

Il fit ses études primaires au village, ses humanités classiques au petit séminaire de Bonne-Espérance et sa médecine à l'Université catholique de Louvain, où il fut reçu docteur en médecine, chirurgie et accouchements vers la fin de 1886. Élève-médecin, il passa dans le cadre des médecins de l'Armée.

C'est en avril 1889 qu'il entra au service de l'État Indépendant du Congo, nommé pour trois ans médecin de deuxième classe par décret du Roi-Souverain. Arrivé à Boma le 16 avril, il atteignit Léopoldville mais la malaria qu'il avait contractée sur la route des caravanes le contraignit à faire demi-tour dès le début de septembre.

Rentré au pays, il reprit au plus tôt du service à l'armée, servit successivement aux hôpitaux d'Ypres et de Mons, aux 7^e et 9^e de ligne, au 1^{er} chasseurs à pied et au quatrième régiment d'artillerie. Il y était médecin de bataillon de 1^{re} classe quand des accidents militaires, le mettant hors d'état de servir, le firent pensionner en septembre 1907.

Retiré à Bruxelles, il s'y occupait d'électricité médicale quand les événements d'août 1914 lui firent aussitôt reprendre du service. Il perdit l'usage d'une oreille au siège d'Anvers.

Il était chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne, titulaire de la Croix militaire belge de 1^{re} classe et des Médailles commémoratives du 75^e anniversaire de l'Indépendance nationale, des campagnes et de la victoire 1914-1918.

15 mai 1950.
J. M. Jadot.

État-civil de Brasménil. — Registre matricule de l'É. I. C., n° 506. — Arch. de Bonne-Espérance et de l'Université catholique de Louvain. — États civil de Forest. — Indications fournies au rédacteur par la veuve et par un neveu de Gard.

GRAVELIN (*Édouard-Joseph-Émile*), Commis de 2^{me} classe (Berlaimont, département du Nord, France, 17.5.1870-Businga, 15.10.1897). Fils d'Amand et de Verchain, Auxilia.

Né en France de parents belges, il est, après ses études moyennes, employé dans une maison de commerce jusqu'en 1892. Il revient alors en Belgique avec ses parents et est occupé à la manufacture d'armes de guerre, à Herstal, où il devient chef de fabrication. En 1895, il entre à l'administration des Ponts et Chaussées et au mois de novembre de l'année suivante il sollicite un emploi à l'É.I.C. Admis en qualité de commis de 2^e classe, il s'embarque à Anvers le 6 décembre pour arriver au Congo le 31. A Boma, il se voit désigné pour le district des Bangala et se met aussitôt en route pour Nouvelle-Anvers qu'il atteint le 13 février. De là, il est envoyé dans la Mongala, chez les Budja, jusqu'alors opposés à la pénétration européenne. Grâce à sa patience et à son doigté, il parvient à éviter tout conflit d'importance avec eux mais, atteint de fièvre après huit mois de séjour, il meurt à Businga.

7 avril 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1881.

GRAZIANI (*Ugo-Alfonso*), Capitaine de la F. P., Chef de secteur de 1^{re} cl. (San Daniele, Province de Udine, 7.6.1872-Dungu, 10.6.1911). Fils d'Émile et de Caidoni, Élisabetta.

Le 3 décembre 1890 Graziani s'engagea, en Italie, au 13^{me} d'infanterie ; le 1^{er} août 1892 il était sous-officier au 28^{me} d'infanterie. Il commença sa carrière coloniale le 20 janvier 1900 à l'État Indépendant du Congo en qualité de sergent de la F. P. Le 17 décembre de la même année il fut désigné pour l'Enclave de Lado et le 26 mai 1901 pour Redjaf. Le 6 juin 1903 il fut nommé sous-lieutenant ; le 14 septembre 1904 nous le trouvons remplissant les fonctions de secrétaire du commandant supérieur de l'Enclave. Son premier terme achevé, il rentre en congé. Son deuxième séjour au Congo commença le 2 décembre 1905, date à laquelle il fut attaché à la zone de la Méridi ; ensuite et précisément le 14 mai 1907, à l'Enclave de Lado. Nommé capitaine de la F.P. le 10 octobre 1909, il est appelé ensuite à remplir des fonctions territoriales et est nommé chef de secteur de 1^{re} classe. Son terme achevé, il rentre en Europe le 11 janvier 1910.

Graziani revint au Congo pour la 3^{me} fois, le 29 juillet 1910, et fut attaché au district de l'Uele, où il trouva la mort, assassiné par un soldat qu'il avait réglementairement puni.

Le capitaine Graziani était le frère du maréchal Graziani qui fut gouverneur de l'Éthiopie, commandant en chef de l'armée italienne en Lybie et Ministre de la Guerre, sous Mussolini, pendant la guerre 1940-1945.

Il était chevalier de l'Ordre Royal du Lion et porteur de l'Étoile de service à 3 raies.

26 mars 1950.
Dr. Pulieri.

Registre matricule n° 3526. — *Trib. cong.*, 12 octobre 1912, p. 1 ; 12 août 1911, p. 1 ; 12 août 1913, p. 1.

GREASLEY (*Georges-Benoît*), Agent d'administration (Gand, 15.2.1860-Boma, 22.5.1886). Fils de Guillaume et de Casier, Antoinette.

Il s'engage, à quinze ans, au 13^e régiment de ligne où il sert jusqu'au 31 mars 1884. Il quitte alors l'armée avec le grade de sergent-major et entre comme employé chez un expert-comptable de Bruxelles. L'année suivante, il devient comptable à la maison Devroye et C^{ie}. Muni de certificats élogieux de ses anciens patrons, il se présente aux autorités de l'É.I.C., à Bruxelles. Engagé pour un terme de trois ans comme agent d'administration, il s'embarque à Rotterdam, le 15 février 1886, à bord de l'*Afrikaam* et arrive à Banana le 13 mars. Le 22, il se présente devant le gouverneur général à Vivi et est envoyé à Isangila pour coopérer au service des transports. Un mois plus tard, il revient à Boma, souffrant de fièvre bilieuse intermittente et de rhumatisme. Il semble en voie de guérison lorsqu'il est atteint de dysenterie et succombe le 22 mai.

7 avril 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 331. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, 1876-1908. (Ligue du Souvenir congolais, Brux., 1931, p. 260).

GREINDL (*Jules-Xavier-Charles-Joseph-Léonard*) (baron, puis comte), Diplomate et Ministre d'État (Mons, 12.4.1835-Forest, 1.7.1917). Fils de Léonard et de Foullé, Éléonore.

Il est né à Mons où son père commandait un régiment. Il y fit des études moyennes brillantes, montrant surtout des dispositions pour les langues et le dessin et enlevant en fin d'études un prix au concours général. Il obtint ensuite à l'Université le diplôme de docteur en droit. La carrière diplomatique l'attirait et il s'y prépara spécialement.

Dans la carrière il débuta comme attaché à Saint-Petersbourg. On le trouve ensuite successivement chargé d'affaires et chef de mission en Suisse (1864), ministre à Constantinople, à Munich et à Madrid. En 1876 il occupait ce dernier poste lorsque le Roi Léopold fit appel à lui et lui confia les fonctions de Secrétaire du Comité National Belge de l'Association Internationale pour réprimer la traite et ouvrir l'Afrique Centrale, plus connue sous le nom d'Associa-

tion Internationale Africaine. Le Comité Belge, installé par le Roi le 8 novembre 1876, était destiné à faire passer sur le plan pratique les résolutions prises à la Conférence Géographique qui venait de se tenir à Bruxelles du 12 au 14 septembre de la même année. On sait qu'il équipa plusieurs expéditions qui partirent de la côte orientale dans la direction du Tanganika et y fondèrent des postes. Mais déjà Stanley, au cours de sa mémorable traversée de l'Afrique, venait de descendre entièrement le cours du Congo jusqu'à Boma et rentrait en Europe par la voie de Capetown et Zanzibar. Le baron Greindl et le général Sanford, membre du comité directeur de l'A.I.A., furent dépêchés à sa rencontre par le Roi. Au cours d'une entrevue qu'ils eurent avec lui à Marseille, ils lui proposèrent de passer au service de l'Association, ou plus exactement du Comité d'Études du Haut-Congo. Le Roi venait de fonder ce nouvel organisme avec le concours d'un certain nombre de personnalités, dont le baron Greindl, pour étudier, en partant de l'embouchure du fleuve, les possibilités économiques du Congo ainsi que pour fonder une société commerciale et une société de chemin de fer. Sur une première mise de fonds qui atteignait 450.000 frs., le baron Greindl avait souscrit personnellement 5000 frs. On s'attendait à le voir occuper le poste de Secrétaire Général du Comité d'Études lorsque, à la surprise de tous, il fut désigné pour le poste de ministre plénipotentiaire à Mexico et remplacé dans l'administration des affaires congolaises par le colonel Strauch.

On a supposé qu'un différend sur la nature duquel on n'a jamais été exactement fixé s'était produit entre le Souverain et celui qui, jusqu'à ce moment, avait eu sa pleine confiance. Mais ce différend n'était pas tel qu'il dut retentir de façon fâcheuse sur la carrière du baron Greindl. On voit en effet celui-ci occuper des postes diplomatiques dans lesquels il était nécessaire, au moment où des négociations compliquées se poursuivaient au sujet du Congo, d'avoir un observateur perspicace et bien en cour. A Lisbonne, où il se trouvait en 1884 au moment de la Conférence de Berlin, il eut à plusieurs reprises l'occasion d'informer le roi Léopold des démarches faites par le gouvernement portugais auprès des Puissances à la suite de son accord avec l'Angleterre. De même à Berlin où il termina sa carrière comme représentant de la Belgique du 25 avril 1888 au 21 mai 1912, il tint au courant le Roi, pendant la dure période de la Conférence de Bruxelles (1889-1891), des sentiments réels de la Wilhelmstrasse. On a de lui des lettres qui montrent que son zèle ne se démentit à aucun instant.

En 1912, il demanda sa mise à la retraite. A cette occasion il fut créé comte. Un peu plus

tard, en mai 1913, le roi Albert lui rendit visite à l'occasion de ses noces d'or. Depuis le 6 mai 1907 il était également ministre d'État. Grand cordon de l'Ordre de Léopold, il était titulaire de nombreux ordres étrangers. Il est mort à Forest laissant sept enfants en vie. Plusieurs de ses fils ont fait une brillante carrière dans l'Armée.

Le baron Greindl était un diplomate de haut rang, particulièrement apprécié pour la distinction et l'intelligence avec lesquelles il a rempli les postes qui lui ont été confiés. Son passage aux affaires coloniales n'a été qu'un épisode assez bref de sa vie. Toutefois on ne peut lui refuser le mérite d'y avoir été un artisan de la première heure, passionnément attaché à la gestation d'une œuvre dont l'avenir devait démontrer la grandeur.

23 mars 1950.
René Cambier.

Une partie des renseignements ci-dessus a été fournie par le Lieutenant Général baron Léon Greindl, fils du comte Jules. D'autre part le Département des Affaires Étrangères est en possession de toute la documentation relative à la carrière diplomatique de ce dernier. Pour les Conférences de Berlin et de Bruxelles, voir : E. Banning, *Mém. pol. et diplom.*, Brux., 1927, pp. 37, 195, 200, 210, 215, 260. — Pour la fondation de l'A.I.A. et du Comité d'Études du H.C., voir : A. J. Wauters, *L'État Indép. du Congo*, Brux., 1899, pp. 12, 19, 20. — R. Stanley-Thomson, *Fondation de l'État Indép. du Congo*, Brux., 1933. — Courte biographie dans *Le Mouvement géogr.*, 1912, p. 309.

GRELLE-ROGIER (de) (*Édouard-Émile-Firmin*) (comte), Secrétaire d'État du département des Affaires Étrangères de l'É.I.C. (Forêt-lez-Liège, 12.2.1842-Bruxelles, 3.1.1911). Fils d'Édouard-Alphonse et de Rogier, Pauline-Stéphanie.

Le jeune de Grelle, docteur en droit, fut d'abord attaché aux légations de Londres (1863) et de Francfort (1864), puis nommé secrétaire de légation à Munich (1868) et à La Haye (1872). En 1883, il fut ministre de Belgique à Rio de Janeiro. Appelé en mai 1888 à Lisbonne comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire, de Grelle signa, en 1891 au nom de l'État Indépendant du Congo avec le Gouvernement du Portugal, la convention réglant la frontière luso-congolaise du Lunda.

Le 5 octobre de la même année, de Grelle-Rogier fut nommé secrétaire d'État du département des Affaires étrangères de l'État Indépendant du Congo en remplacement de M. van Neuss.

Quelques mois après, surgissait le conflit pour la fixation de la frontière entre les possessions françaises en Afrique équatoriale et celles de l'É.I.C.

Tandis que le jeune État africain avait déjà occupé l'Ubangi et le Bomu par les expéditions

belges Hanssens, Vangele, Hanolet, Milz, Le Marinel, du côté français des expéditions s'organisaient visant à l'occupation du Haut-Ubangi et du Bomu, voie directe vers le Nil (expéditions Gaillard, de Poumayrac, d'Uzès, Liotard, Crampe, Dybowsky).

En février 1892, le Gouvernement de l'É.I.C. apprenait que le Français Liotard faisait route vers l'Ubangi en vue d'étendre aussi loin que possible l'occupation française vers l'Est. de Grelle-Rogier suggéra au Roi la nomination d'une commission mixte franco-congolaise, géographique et juridique, en vue de prévenir sur place tout conflit. Le Roi chargea de Grelle de soumettre au ministre français Ribot cette proposition.

De Grelle s'exécuta par une lettre en date du 11 avril, ajoutant que depuis deux ans que l'É.I.C. occupait le bas Bomu, le Gouvernement français n'avait jamais protesté et que l'É.I.C. ne croyait pas de son côté avoir, par son occupation du bas Bomu (qui n'était pas à confondre avec le Haut Ubangi), fait une application erronée de la convention franco-congolaise d'avril 1887.

Le Gouvernement de la République répondit qu'il ne pouvait se rallier à la proposition du Roi que sous condition préalable de l'évacuation des territoires contestés. Le Roi déclara cette proposition inacceptable. Pour couvrir la responsabilité de l'É.I.C., il s'empressa de donner aux agents de l'Ubangi des instructions leur enjoignant de garder une attitude purement défensive.

Le statu quo était donc maintenu jusqu'à l'arrivée sur place des Français. Dès l'apparition de ces derniers en février-mars 1892, des incidents avaient éclaté à Cétéma et au village de Wando, près du poste des Abira. Des laptots français firent des incursions sur la rive Sud, et le chef de poste de Banzyville, Mathieu, essuya même des coups de feu.

L'accord sur la constitution d'une commission mixte n'étant pas obtenu, le Roi demanda l'application de l'article 2 de l'Acte général de la Conférence de Berlin : le recours à la médiation.

Le 14 mai, Ribot faisait savoir à de Grelle que le gouvernement français rejetait toute proposition de médiation ou d'arbitrage. Le 25 mai, il annonçait qu'il préférerait voir débattre le litige par des négociations directes. Alors, le Roi fit proposer comme ligne de démarcation des occupations respectives le thalweg de l'Ubangi, continué par celui du Bomu jusqu'aux chutes Hanssens et de ce point vers le Nord, le méridien jusqu'à la crête Congo-Tchad. Cette proposition fut présentée à Paris par le Baron Beyens qui fit savoir à Bruxelles que Ribot reconnaissait que le Haut Ubangi dont question dans la convention de 1887, ne commençait qu'au confluent Bomu-Uele ; que l'É.I.C. avait des droits sur une partie de l'entre Bomu-Uele ;

que les revendications françaises ne portaient donc que sur cette région. Ribot faisait à ce sujet des propositions de portée imprécise. De Grelle estimait que l'on marchait donc vers une médiation possible et dans l'espoir de reprendre les pourparlers, il partit pour Paris le 19 juin.

Le 21 juin, il proposa pour frontière le thalweg du Bomu jusqu'au confluent du Mbali, puis le thalweg de cette rivière et au-delà une ligne rejoignant la crête Congo-Tchad, sans dépasser à l'Est le 24^e méridien. Ribot chargea Hanotaux et Haussmann de prendre contact avec de Grelle et le 23 juin, une première entrevue eut lieu.

Le 28 juin, nouvelle entrevue où Hanotaux déclarait ne pouvoir accepter pour frontière le Mbali. De Grelle proposa alors de reculer la frontière plus à l'Est en la portant au Shinko. Nouveau refus d'Hanotaux qui présenta une contre-proposition, celle d'amorcer la frontière au Sud du Bomu, sur la crête Bomu-Mbili, jusqu'au point d'intersection du 25^e méridien.

Le Roi se rallia à cette proposition, mais le 30 juin, des rapports de Liotard venus du Haut Ubangi et appuyés par de Chavannes influençaient Hanotaux qui rejetait la proposition à laquelle le Roi venait de se rallier. Il acceptait la crête Bomu-Mbili, mais à condition de la prolonger jusqu'au bassin du Nil et non de l'arrêter au 25^e méridien.

Le 1^{er} juillet, il renforçait son exigence en demandant non plus la crête Bomu-Mbili, mais le thalweg de la Mbili. De Grelle refusa cette dernière proposition et, le 2 juillet, les pourparlers furent interrompus. Le 8 juillet, le Roi donnait pour instructions à de Grelle de préconiser à nouveau la médiation et suggérait comme médiateur soit le Président de la République helvétique, soit celui des États-Unis. Sur l'avis de M. Beernaert, la proposition de médiation fut remplacée par celle d'arbitrage qui comporterait un jugement plus définitif et le 31 juillet, de Grelle saisissait de cette proposition le ministre Ribot. Sous l'influence du monde diplomatique de Paris, Ribot se déclara disposé à l'arbitrage, le 10 août, mais rejeta le choix du Président des États-Unis comme arbitre.

A ce moment, l'envoi de la mission d'Uzès, qui avait pour programme de couper les Belges sur le Bomu en vue d'atteindre le Nil, décida le Roi à faire valoir ses droits auprès du gouvernement anglais. Le 2 septembre 1892, il demandait à de Grelle, à Paris, de s'en ouvrir à l'ambassadeur britannique auprès du gouvernement français. Dès les premiers jours d'octobre 1892, le gouvernement britannique averti était en éveil.

Cependant, la proposition d'arbitrage faisait du chemin. Le Roi proposa comme arbitre soit le gouvernement autrichien, soit le gouver-

nement danois. Mais de nouveau la solution par l'arbitrage tombait, dès le 28 octobre, sur la proposition de Ribot de reprendre des pourparlers directs.

Cependant, en 1893, les choses se gâtaient. Le 16 mars, se produisaient à Yakoma les incidents Liotard. Huit mois d'accalmie suivirent ces événements. Puis, de nouveau, la situation rede- vint tendue par l'envoi de l'expédition Decazes (novembre 1893) qui avança dans le Shinko et l'Uele jusqu'en février 1894. A ce moment, Decazes reçut ordre de ne plus tenter aucune action politique sur les territoires litigieux, car de nouvelles négociations s'ouvraient à Bruxelles. A la demande du Roi, le 16 avril 1894, se réunis- sait à Bruxelles, au siège de l'É.I.C., dans la salle du Conseil supérieur, rue de Namur, une commission chargée d'examiner le litige de la frontière du Bomu entre la France et l'É.I.C.

Du côté français, les délégués étaient Gabriel Hanotaux, alors directeur des Consuls, et des Affaires commerciales au quai d'Orsay, Jacques Haussmann, chef de la division politique du ministère des Colonies, Desbuissons, géographe du ministère des Affaires étrangères ; du côté de l'É.I.C., de Grelle-Rogier, le chevalier de Cuvelier, Liebrechts et Milz. Les discussions se poursuivirent jusqu'au 21 avril, puis furent suspen- dues. On n'avait pas même abouti à une entente transactionnelle. Le 8 mai, Casimir Périer faisait savoir au baron Beyens que la France regrettait tout comme l'É.I.C., que les pourparlers de Bruxelles n'eussent pas abouti. Il ajoutait : « Pour mettre fin à la possibilité de conflits » dans le Haut-Ubangi, nous croyons utile de » recourir à l'arbitrage. »

Sur ces entrefaites, Léopold II obtenait de l'Angleterre d'occuper à bail les territoires du Bahr-el-Gazal. La convention en fut signée à Bruxelles le 12 mai 1894, par Van Eetvelde et Sir Francis Plunkett. Dès que la nouvelle en parvint à Paris, la presse française manifesta bruyamment le mécontentement que cette convention provoquait en France. On prétendait y voir une tentative de l'Angleterre et de l'É.I.C. de barrer à la France la route du Nil. Une demande d'interpellation fut déposée à la Chambre des Députés.

En même temps, répondant à la proposition du 8 mai, de Grelle-Rogier faisait connaître, le 24, à Casimir Périer, le désir du Roi qui propo- sait comme arbitre le président des États-Unis. Mais la France n'agréa pas ce choix. A la suite d'un changement de ministère, le portefeuille des Affaires Étrangères passait à Hanotaux, tandis que Delcassé devenait ministre des Colo- nies.

Le 7 juin, la séance de la Chambre française fut consacrée au débat sur la convention anglo- congolaise du 12 mai. Étienne et Deloncle inter-

pellèrent Hanotaux. Ce dernier prononça un vibrant discours reprochant à l'É.I.C. de vouloir sortir des frontières fixées par la Conférence de Berlin. Il conclut, aux applaudissements de la Chambre, à la nullité de la convention anglo-congolaise du 12 mai.

Le ministre des colonies Delcassé déposa une demande de crédits de 1.800.000 fr. pour protéger les intérêts de la France en Afrique, par le renforcement des postes du Haut Ubangi placés en face des postes de l'É.I.C.

Fin juillet, il était décidé que les négociations franco-congolaises, interrompues depuis avril, reprendraient à Paris le plus tôt possible. Les plénipotentiaires français étaient toujours Hanotaux et Haussman, mais du côté de l'É.I.C. ce furent Devolder et Constant Goffinet. de Grelle-Rogier venait en effet de résilier ses fonctions de Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères de l'É.I.C. pour réintégrer la diplomatie. Il était désigné comme ministre plénipotentiaire de Belgique à La Haye. Les pourparlers se terminèrent sans lui le 14 août 1894, par une convention signée entre la France et l'É.I.C., établissant au thalweg du Bomu la frontière de l'État Indépendant.

En 1899, de Grelle-Rogier était délégué plénipotentiaire de Belgique à la Conférence Internationale de la Paix à La Haye. Il termina sa carrière diplomatique en qualité de ministre de Belgique à St-Petersbourg où il avait été nommé le 10 novembre 1903.

Il mourut à Bruxelles, le 3 janvier 1911.

Il était grand officier de l'Ordre de Léopold et porteur de nombreuses distinctions honorifiques étrangères.

27 janvier 1949.

L. Lotar † et M. Coosemans.

Lotar, L., *Grande Chronique de l'Ubangi, Mém. de l'I.R.C.B.*, 1937, pp. 84, 85, 86, 88, 89, 96, 97. — Lotar, L., *Grande Chronique du Bomu, Mém. de l'I.R.C.B.*, 1940, pp. 117, 118, 122. — Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 261. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, p. 608. — E. Vander Smissen, *Léopold II et Beernaert*, Brux., 1942, pp. 81, 355, t. II. — A. J. Wauters, *L'É.I.C.*, Brux., 1899, p. 435. — *Mouvement géogr.*, 1891, pp. 47a, 93b; 1894, p. 77a.

GROSSULE (*Virginio-Augusto*), Geneesheer-Inspecteur (Bosco-Chiesa-Sanuova, Verone, 28.3.1871-Milaan, 3.3.1924). Zoon van Marcelino en van Elisa Becheherle.

Doctor in Geneeskunde van de hogeschool van Napels (1896), volgt hij in 1897 de cursussen van de Militaire School voor geneeskunde van Firenze en wordt militair geneesheer bij het 3^e dragonders.

In 1901, wordt hij aangeworven door Kongo-Vrijstaat, als geneesheer 2^e klasse; zijn koloniale loopbaan, afgelegd in vijf termijnen, strekt zich

uit over een tijdruimte van bijna twintig jaar (29 Augustus 1901-28 Maart 1921). Op 15 Februari 1904 wordt hij bevorderd tot geneesheer 2^e klasse en op 28 Januari 1911 tot geneesheer-inspecteur.

Achtereenvolgens wordt hij aangewezen: 1^o termijn, Augustus 1901-1 Juli 1904, voor het district Uele, zone Uere-Bili; 2^o termijn, Februari 1905-Februari 1909, voor het district Aruwimi; 3^o termijn, November 1909-Maart 1913, als directeur van het lazaret van Stanleystad en in 1910 als directeur van het lazaret van Uvira; 4^o termijn, Januari 1914-Januari 1918, als hoofd van de geneeskundige dienst van de Oostprovincie, ambt dat hij eveneens zal waarnemen gedurende zijn 5^o en laatste termijn, November 1918-Maart 1921.

Eretekens: officier in de Koninklijke Orde van de Leeuw, ridder in de Kroonorde, Burgerlijke medaille 2^e klasse, gouden Dienstster met 2 strepen.

18 Januari 1952.
J. Jorissen.

Mouvement géogr., 1904, blz. 392. — *Trib. cong.* 15 Maart 1924.

GROVEN (*Jean-Henri-Alfred*), Comptable à la C^o du Chemin de fer du Congo (Liège, 11.10.1863-Kinkanda, 27.5.1895).

Engagé comme comptable au chemin de fer du Bas-Congo, il s'embarque à Anvers le 6 avril 1893. Il fait un terme d'un an et rentre malade en Belgique le 24 juin 1894. Il repart le 6 novembre 1894, arrive à Boma le 3 décembre, reprend ses fonctions de comptable et succombe à la fièvre, à Kinkanda, le 27 mai 1895.

15 mars 1951.
M. Coosemans.

Arch. de l'Otraco. G. 7, p. 166.

GRUCHY (DE) (*Jean*), Capitaine de steamer (Trinity-Jersey, 29.9.1844-?). Fils de Peter et de Matingly, Anne.

Il entra à quatorze ans dans la marine marchande anglaise en qualité de matelot. Un an plus tard, il s'engageait comme élève à bord d'un voilier; un nouvel engagement à la compagnie anglaise Hatton et Cookson le conduisit à plusieurs reprises en Afrique et lui fit faire la connaissance du Bas-Congo. Après être passé momentanément au service de la maison Stuart et Douglas de Liverpool, il réussit brillamment ses examens de capitaine de steamer. C'est alors qu'Alexandre Delcommune, qui dirigeait le service des transports à Boma, lui offrit un emploi dans la marine de l'État Indépendant du Congo. De Gruchy fut engagé le 1^{er} janvier 1884 et, avec les capitaines Dalmas, Stenfelt, Schmidt, les mécaniciens Roris, Listran, Nelson, Ekboom,

von der Felsen et Ahearn, prit rang dans le personnel travaillant sous les ordres de Delcommune. Après deux années complètes de navigation au service de l'État Indépendant, son terme expiré, De Gruchy quitta Banana le 10 janvier 1886 sur le s/s *Benaguéla* pour rentrer en Europe le 25 février.

12 février 1951.
M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 90.

GUÉRIN (*Auguste-Joseph*), Forgeron mécanicien (Messein, France, 22.7.1853-Id., 30.8.1925). Fils de François et d'Arnould, Marie.

Après avoir suivi les cours d'une école professionnelle dans sa ville natale, il entra en apprentissage chez un forgeron de cette localité en avril 1871 et travailla pendant quelques années chez différents patrons. En septembre 1883, il souscrivait un engagement à l'Association Internationale du Congo et s'embarquait à Liverpool, à bord du s/s *Sénégal*, le 19 septembre. A son débarquement à Boma, il se vit désigné pour Vivi qu'il atteignit le 10 novembre 1883. Le 15 janvier 1884, nous le trouvons à Manyanga, puis, le 15 février, à Léopoldville, où Hanssens prépare une croisière sur le Haut-Congo. Guérin est enrôlé parmi le personnel blanc qui accompagnera Wester, Courtois, Amelot, les mécaniciens Drees et Nicholls que Guérin secondera pour conduire les steamers *En Avant*, *A.I.A.* et *Royal*.

Guérin conduit le *Royal* sur lequel sont montés Wester et Courtois. Mais le steamer, jouant de malheur, subit à plusieurs reprises des avaries sérieuses. Après deux jours d'arrêt, les efforts et les initiatives conjugués des trois passagers parviennent à remettre en état la machine. Le vapeur rejoint au plus vite le reste de l'expédition qui arrive à Bolobo le 3 avril, et quelques jours plus tard à l'Équateur où Vangele vient se joindre aux explorateurs. Vangele et Hanssens décident de remonter le fleuve jusqu'à l'embouchure de l'Ubangi dont ils relèveront avec précision la situation et dans lequel ils espèrent pouvoir pénétrer. Le 21 avril 1884, l'*En Avant* pénètre dans la grande rivière, événement considérable auquel Guérin a l'honneur de participer !

Il se rend alors avec Hanssens, le 1^{er} mai, à Bangala. Ils sont à Iboko le 3 et tandis qu'Hanssens rebrousse chemin, le *Royal* avec Nicholls et Guérin rentre à Léopoldville le 20 mai. Guérin retournera à Bangala le 17 juillet 1885 et sera à l'Équateur le 20 août pour revenir à Léopoldville le 10 janvier 1886. Quelques semaines plus tard, il descend vers Banana où il s'embarque à bord du *Kinsembo*, le 23 avril

1886. Pendant les deux premières années de son séjour en Afrique, il avait parfaitement supporté le climat et n'avait eu que de très légers accès de fièvre ; cependant la dernière année le fatigua outre mesure et très anémié, il dut à son grand regret quitter le Congo trois mois avant l'expiration de son terme de service. Sa carrière se poursuivit encore quelques années en Belgique puis il retourna en France et mourut dans sa ville natale.

19 mars 1951.
M. Coosemans.

L. Lotar (R. P.), *Grande Chronique de l'Ubangi, Mém. de l'I.R.C.B.*, 1937, p. 14. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 89, 91. — Burdo, *Les Belges en Afrique centrale*, t. III, pp. 280, 281, 282, 322. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, p. 36.

GUFFENS (*Jean-Léonard-Adolphe*), Sous-officier de la Force publique (Reckheim, 16.2.1867-Kingushi, Kwango, 12.7.1892). Fils de Jean et de Ledoux, Léontine.

Sa carrière militaire débute au 1^{er} régiment des chasseurs où il s'engage le 13 avril 1883. Caporal le 2 juillet 1883, sergent le 26 avril 1885 et sergent-fourrier le 6 février 1888, il signe à l'État Indépendant un engagement en qualité de sous-officier de la Force publique le 15 mai 1889. Il arrive au Congo le 19 juin et est désigné pour le Kwango. Il donne toute satisfaction à ses chefs et est promu sergent-major le 17 novembre 1890. Alors que son terme touche à sa fin, il se noie accidentellement en se baignant dans le Kwango, à Kingushi.

19 mars 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 529. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

GUILLET (*Alexandre*), Missionnaire d'Afrique (Père blanc) Troisième supérieur et provicaire de la mission du Tanganika (Blain-France, 2.10.1846-Kibanga, 29.11.1884). Fils de Guillaume et de Marie Pineau.

Il fut ordonné prêtre le 13 août 1871, dans la société des missions africaines de Lyon. Le 28 juin 1878, il fut agrégé comme membre de la société des Pères Blancs et nommé supérieur de R'damès (Sahara) le 23 octobre 1878. En août 1880, il fut choisi pour diriger la troisième caravane des Pères Blancs, qui quitta Alger le 8 novembre 1880 pour l'Afrique centrale. Cette caravane comprenait six Pères Blancs : les Pères Guillet, Hautececur, Randabel, Blanc, Faure et Ménard, ainsi que huit auxiliaires laïcs : les Belges Staes et Taillieu, les Français Joubert et Boyer et les Hollandais Hillebrand, Visser, Van Meel et de Groot, presque tous anciens

zouaves pontificaux. L'abbé Guyot, qui devait accompagner la caravane sur le continent africain, attendait les voyageurs à Zanzibar.

Le premier objectif devait être la fondation d'une station à Mdaburu qui devait servir de poste intermédiaire entre Bagamoyo et Tabora. L'établissement de cette station avait fait l'objet de négociations entre le roi Léopold II et Mgr Lavigerie.

Arrivée à Zanzibar le 11 décembre, la caravane quitta la côte le 6 janvier et parvint sans trop de difficultés, le 5 mars suivant, à Mdaburu. Pères et auxiliaires se mirent sans retard à la besogne, c'est-à-dire, à l'installation de la mission. Pendant ce temps, l'abbé Guyot, « procureur » de la caravane, accompagné de l'auxiliaire Visser, gagna Tabora et retourna ensuite à Mdaburu, amenant avec lui un ravitaillement en vivres, dont Mdaburu, autrefois contrée riche et bien peuplée, mais alors ravagée par la guerre, avait un pressant besoin.

La mission de Mdaburu eut une existence éphémère. On reconnut que la position ne répondait pas à l'idée qu'on s'en était faite et que par surcroît Mdaburu se trouvait dans les limites de la préfecture du Zanguebar, confiée aux Pères du Saint-Esprit.

Le P. Guillet quitta Mdaburu le 25 juillet 1881, emmenant avec lui le P. Blanc. Conformément aux recommandations de Mgr Lavigerie, le P. Guillet se rendit à Tabora, afin d'y fonder un orphelinat. Cette ville d'ailleurs était l'endroit tout indiqué pour y établir une procure, si nécessaire pour correspondre avec le Tanganika et le Nyanza.

Arrivé le 8 août à Tabora, le P. Guillet eut la chance d'y trouver le docteur Van den Heuvel, prêt à retourner en Europe. « Le docteur Van den Heuvel... se montre très aimable et très dévoué à notre égard. Il a grandement goûté le projet de notre orphelinat, qui selon lui a toute chance de succès.... M. Van den Heuvel nous a proposé de nous vendre la propriété qu'il habite et qui lui appartient en propre. C'est une très bonne habitation arabe, solide, dement construite, vaste et propre, située dans un endroit salubre et tranquille, près de Tabora. Il y a à peu près deux hectares de jardin avec arbres fruitiers. De plus, il y a, sur les limites de cette propriété, de 40 à 50 hectares de terrains libres, très propres à la culture du froment et de la vigne, en même temps qu'à l'extension de l'orphelinat... La maison du docteur peut recevoir déjà de 20 à 30 enfants. Peu à peu nous l'agrandirons, pour en recevoir un plus grand nombre. Je crois qu'au début trois Pères et deux Frères, l'un pour les cultures, l'autre pour l'atelier, la forge et la menuiserie, pourraient suffire à la direction. »

La maison fut acquise le 15 août, moyennant le prix de 1.000 piastres (5.000 fr). Les Pères s'y installèrent le 2 septembre. Dans une lettre subséquente, le R. P. Guillet raconte comment il a visité les tombes où furent inhumés trois Pères blancs et deux auxiliaires belges (Loosveld et Taillieu). « Ils reposent sur une colline déserte près de notre propriété et que peut-être nous pourrions acquérir plus tard. La croix élevée là par l'abbé Guyot se dresse sur leurs tombes comme un signe de salut et d'espérance. »

Entre-temps le R. P. Guillet avait été nommé supérieur de la mission du Tanganika, remplaçant le R. P. Deniaud massacré à l'Urundi avec le P. Augier et l'auxiliaire D'Hoop (mai 1881). Mgr Lavigerie, délégué apostolique pour l'Afrique centrale, lui avait en outre donné le titre de provicaire.

Le 11 novembre, le R. P. Guillet était rejoint à Tabora par les Pères Randabel et Ménard, avec les auxiliaires Visser et Hillebrand. Dès le 3 décembre, il quitta Tabora avec tout le personnel de cette station et se mit en route pour le lac Tanganika, afin de prendre en main la direction de cette mission.

Cependant les porteurs ayant à mi-chemin refusé d'avancer, les Pères Ménard et Blanc et M. Visser furent forcés de retourner à Tabora (4 janvier 1882). Le R. P. Guillet, le P. Randabel, MM. Joubert et Hillebrand continuèrent leur voyage et arrivèrent à Ujiji le 7 février suivant. Une lettre du R. P. Guillet nous donne quelques détails intéressants à noter sur ce voyage : « A Ujala, station qui précède le passage de la Malagarazi, nous avons trouvé fermée la route de l'Uvinza. Un Arabe d'Ujiji, Tippto-Tip, se rendant à la côte avec une immense caravane, y avait eu 25 esclaves d'enlevés par les naturels. En désespoir de cause, il n'avait pas trouvé de meilleur procédé pour obtenir compensation que de se rendre à Tabora pour y acheter poudre et fusils et de revenir ensuite mettre l'Uvinza à feu et à sang. Nous avons donc pris par l'Uha. Nous n'avons pas eu à nous plaindre des habitants. »

Le 3 mars 1882, nos voyageurs étaient rendus à destination, c'est-à-dire à Mulweba (Masanze), sur la rive occidentale du lac.

Mulweba était pour lors la seule mission du Tanganika, Rumonge ayant été supprimée au mois de mai de l'année précédente. La direction en était confiée au R. P. Moinet : « Les Pères Delaunay et Dromaux s'occupent de l'instruction et de la formation des enfants et se livrent à l'étude du kiswahili et du kimazanze. Le P. Moncet fait des relevés scientifiques et se dépense tout entier au service des malades. Le Fr. Jérôme est malade tous les dimanches, parce que la loi de Dieu lui défend de travailler

» durant ces saints jours », écrivait le R. P. Moinet.

De son côté, le R. P. Guillet décrivait l'œuvre de Mulweka dans ces termes : « Les progrès de » l'évangile au Masanze ne sont pas si beaux » que dans l'Uganda. Nous ne comptons encore » parmi les habitants du pays aucun chrétien, » ni catéchumène, ni postulant. Les Pères ont » différé jusqu'ici la prédication par crainte des » Arabes, et se sont bornés au rachat et à l'édu- » cation d'enfants esclaves. La mission compte » 25 enfants encore jeunes et 24 mariés. Sept » d'entre eux ont été admis au rang des catéchu- » mènes, les autres sont tous postulants. »

Les espoirs des missionnaires se tournaient vers le nord, vers Muruma et Rusavia, deux chefs de quelque importance, habitant les rives de la Ruzizi. Vers le sud, c'étaient le Marungu et l'Ufipa, contrées qui échappaient encore à l'influence des Arabes, qui attireraient l'attention des missionnaires.

Peu de temps après son arrivée, le R. P. Guillet, accompagné du P. Randabel, dirigea ses pas vers le nord du lac et visita le pays de Muruma. Ce chef, établi sur la rive droite de la Ruzizi, était un ami de la mission. Mais « son » pays est un peu bas, écrivait le P. Randabel et » semble malsain au premier abord. Cependant » on y voit par intervalles quelques mamelons » qui pourraient servir d'assiette à nos établis- » sements. Nous fîmes avec ce chef l'échange » du sang en signe d'alliance ; mais nous le » quittâmes sans engagement définitif. »

Une seconde excursion au mois de juillet suivant donna meilleur espoir. Cette fois les deux missionnaires se dirigèrent vers l'Uzige, chez Rusavia, toujours au nord du lac, mais sur la rive gauche de la Ruzizi.

Le P. Randabel décrit l'Uzige comme un pays très peuplé, une population bien groupée dans de nombreux villages, une contrée salubre. Le chef Rusavia reçut ses visiteurs avec dignité et fit sur eux la meilleure impression. Il leur permit de choisir un endroit pour s'y établir. « Si mon pays vous plaît, dit Rusavia, il vous » est ouvert ; je vous verrai avec plaisir chez » moi. » Le lendemain le R. P. Guillet chercha un endroit convenable pour un établissement. Son choix tomba sur une belle éminence inhabitée, endroit salubre et qui formait le centre des divers villages du bord du lac. Rusavia accepta ce choix.

L'amitié de Muruma et de Rusavia ne se démentit jamais dans la suite. Les deux chefs de temps en temps envoyèrent des cadeaux à Mulweka et plus tard à Kibanga et ne cessèrent d'inviter les Pères à aller s'établir chez eux.

Le R. P. Guillet n'eut jamais l'occasion de visiter le sud du lac, encore moins de s'avancer jusqu'au Katanga. « Là, nous serions tout à

» fait en dehors de l'influence arabe. Je tâcherai » d'y faire un voyage, dès que les postes du nord » seront établis. » Cependant au mois de septembre 1884, il lui fut donné d'envoyer deux missionnaires (les Pères Moinet et Moncet) pour fonder la mission de Mpapakwe chez le chef Chanza, au Marungu. Le nom du Maniema figurait aussi parmi les contrées où le zélé supérieur projetait de porter la bonne nouvelle du Christ.

Au milieu de ces premiers travaux d'approche, le Révérend Père provicaire fut invité par ses supérieurs à aller s'établir à Ujiji (15 août 1882). Le 4 septembre suivant c'était chose faite : le R. Père Guillet, avec les Pères Delaunay et Randabel et le Capitaine Joubert s'installaient dans le tembe (habitation), que la mission y avait loué du temps du R. P. Deniaud. Le bail était valable pour deux ans encore. Une lettre du R. P. Guillet, du mois de septembre, détaille les occupations des missionnaires. « Le P. Ran- » dabel soigne les indigènes malades ; le P. Delaunay s'occupe des langues. » (C'est à Ujiji que ce Père composera cette grammaire du kiswahili, qui fut le livre de chevet des missionnaires pour l'étude de cette langue.) « M. Joubert, » chef de nos zouaves, remplit les fonctions d'éco- » nome. Il paie de sa personne avec tout le » dévouement et l'humilité d'un missionnaire, se » faisant jardinier, maçon, charpentier, forgeron » ou cuisinier, selon le besoin du moment. »

C'est également de cette époque que date un événement important. Chez Rumonge, en Urundi, les missionnaires avaient prêché l'évangile publiquement devant les indigènes, sans grand succès d'ailleurs. Rumonge était suffisamment loin d'Ujiji pour que les Pères n'aient pas à craindre d'exciter le fanatisme musulman. Il n'en était pas de même à Mulweka. Les Arabes avaient un poste à peu de distance de la mission. Les missionnaires au début crurent prudent de s'abstenir de prêcher devant les indigènes. Ils se contentèrent d'agir sur les esclaves qu'ils avaient pu racheter.

Or, vers le mois de septembre, « le gouverneur » arabe Munie Heri, qui représente le sultan de » Zanzibar sur les rives du Tanganika, nous a » dit avoir reçu des instructions de son prince » pour nous protéger et nous donner toute liberté » de prêcher notre sainte religion aux indigènes. » Les trafiquants d'Ujiji ne paraissent pas d'ail- » leurs des plus fanatiques : leur intérêt et leur » bien-être sont leurs principaux dieux... Usant » de la permission accordée, nous avons aussitôt » commencé les prédications solennelles aux » indigènes du Masanze. Les débuts ont été très » encourageants » (Lettre du P. Randabel).

La fondation à Ujiji avait réduit à néant le projet du R. P. Guillet de s'établir chez Rusavia. Un autre dut pareillement être abandonné temporairement et remis à plus tard. Le pla-

teau où était située la mission de Mulweka était trop étroit pour suffire aux développements d'un village chrétien et de ses cultures. De plus, le R. P. Guillet avait constaté qu'il était impossible de s'occuper sérieusement dans un même poste de la prédication aux indigènes et de la formation des enfants. On transporterait donc l'orphelinat de Mulweka dans un lieu retiré et tranquille, où l'on n'aurait à craindre ni l'ombrage des indigènes, ni l'influence pernicieuse des Wangwana. Au poste de Masanze, on aurait à s'occuper de la prédication aux indigènes et de l'éducation plus soignée de quelques enfants choisis.

Il fallait donc chercher un vaste terrain inhabité où cet établissement ne porterait point ombrage aux voisins et serait éloigné de tout poste musulman.

C'est dans ce but que le R. P. Guillet, accompagné du P. Dromaux et du Capitaine Joubert, explora le golfe de Burton, se mettant en route le lendemain de la fête de Noël. Après un ou deux jours de navigation, il aborda un endroit nommé Kasuku. Kasuku était situé au fond du golfe, au nord de l'isthme d'Ubwari. Malheureusement, à deux lieues de là, il y avait un poste de Wangwana qui bouleversaient le pays par leurs incursions et leur rapines. Chunio — tel était le nom de ce poste — avait été fondé (1882) par Rumaliza, qui prétendait être maître de tout ce pays. Malgré certains avantages, le pays de Kasuku ne convenait donc qu'à moitié au dessein de R. P. Guillet. D'ailleurs récemment la presque île d'Ubwari avait été le théâtre de la guerre. Tembwe, un des chefs de ces parages, avait demandé le secours du chef des Wangwana de Chunio contre ses voisins. Celui-ci avait aussitôt envoyé quelques fusils et terminé l'affaire à son avantage.

En remontant vers le nord, la barque du R. P. Guillet côtoya les flancs abruptes et rocaillieux de la presque île. Les missionnaires se mirent à recueillir les fugitifs. En un clin d'œil, leur bateau fut rempli. C'était à qui trouverait place le premier. Tout fut envahi : le fond, les bancs des rameurs et jusqu'à la petite tente qui abritait les missionnaires à l'arrière. Ils réussirent à entasser près d'une trentaine de ces pauvres créatures... Après huit heures de rames, on débarqua heureusement à Mulweka. Pendant la traversée, pas un souffle, pas une ride sur le lac. Dieu semblait avoir enchaîné les bourrasques et les orages continuels en cette saison.

De retour à Ujiji, le R. P. Guillet adressa au cardinal Lavigerie un rapport circonstancié de son voyage à Kasuku, suivi de l'exposé de l'œuvre à Ujiji. De ce dernier nous extrayons le passage le plus intéressant, qui jette une vive lumière sur les conditions dans lesquelles les premiers missionnaires du Tanganika exerçaient

leur ministère apostolique : « Notre œuvre la plus importante ici a été jusqu'à ce jour le rachat d'enfants esclaves. Ujiji est une excellente position pour cela ; car toutes les caravanes venant du Maniema ont des enfants à vendre. Ils arrivent presque tous dans un état de maigreur horrible à voir et nous les sauvons de la mort autant que de l'esclavage. Dernièrement en nous promenant en ville, nous vîmes un pauvre enfant étendu dans l'herbe, un vrai squelette, qui semblait sur le point d'expirer. Apprenant qu'il était esclave, nous voulûmes le racheter, mais le maître était absent. On nous promit de nous l'envoyer dès qu'il serait de retour. Le soir le maître ne vint point, à notre grand regret. Le lendemain matin ou nous annonça qu'une hyène avait dévoré l'enfant pendant la nuit. Mais il se trouva que la victime de l'hyène était un autre petit abandonné. Et notre protégé nous fut amené en cadeau au nom du maître. Il ne lui manque que la faux en main, pour rappeler exactement l'image de la mort. Comme c'est la faim et non la maladie qui l'a réduit à cet état, nous espérons le sauver.

« Les enfants esclaves ne sont pas les seuls à mourir de misère et de faim, à Ujiji. Beaucoup de Wa-Manyema venus avec les caravanes comme porteurs ont le même sort. Et nous entrevoyons là une belle œuvre pour nous. Hier nous avons rencontré un de ces malheureux, étendu immobile sur le rivage, en plein port d'Ujiji. Personne ne s'occupait de lui et la nuit suivante il allait devenir la proie des léopards et des hyènes. Il respirait encore et nous le fîmes transporter à la mission. Il dévora la nourriture qu'on lui offrit et la vie parut renaître en lui peu à peu. Ce matin il parle et semble revenir d'un autre monde ».

Qu'on nous permette d'ouvrir ici une parenthèse. Les missionnaires anglais de ce temps reprochaient à nos Pères le rachat d'esclaves. C'était, disaient-ils, favoriser la traite des noirs et la chasse à l'homme. Plus tard ils reconnurent leur erreur. Ils pourront constater par eux-mêmes, à la mission de Kibanga, par exemple, les bienfaits procurés par les Pères Blancs à cette pauvre race noire. Devant l'inutilité de leurs propres efforts à convertir les noirs de ce temps, ils avoueront que les missionnaires catholiques ont été les seuls à faire un bien sérieux et une œuvre durable.

Le R. P. Guillet termine son rapport à Mgr Lavigerie en le suppliant de lui envoyer des Sœurs missionnaires pour s'occuper des filles et préparer des épouses chrétiennes aux jeunes gens. « Nous n'aurons fait les choses qu'à demi tant que nous n'aurons personne pour l'éducation des filles. » Il reconnaît, dit-il plus loin, que c'est une tâche remplie de bien des difficultés

que celle d'amener des Sœurs jusqu'au Tanganika. Mais est-il rien d'impossible à Dieu et à la charité ? M. Hore, le missionnaire anglais installé dans l'île de Kavala, a sa femme avec lui. Serait-il impossible d'amener des Sœurs ? « Mais il faut des femmes d'élite, fortes d'âme » et de corps, d'une vertu, d'un dévouement et d'une énergie inébranlable. La France et la Belgique nous en fourniront certainement. »

Il demande aussi des Frères qui sachent travailler, qui soient ingénieux autant que pieux et humbles. Il voudrait des Frères qui sachent travailler le coton, le tisser et le teindre. « Si nous pouvions apprendre, non seulement à nos rachetés, mais aussi à nos catéchumènes l'art d'utiliser le coton indigène et d'en faire de l'étoffe, nous rendrions à eux et à tout le pays le plus grand service matériel, dont ils aient besoin. »

Ajoutons à cela que le R. P. Guillet projetait un établissement spécial, soit à Mulweka, soit à Ujiji, pour la formation de quelques enfants choisis, qui par leur intelligence et leur conduite, semblaient pouvoir aider plus tard les missionnaires comme catéchistes.

Par ailleurs il rêvait d'une œuvre spéciale à fonder à Ujiji même, pour les gens du Maniema. « Ces pauvres sauvages, qui viennent comme porteurs dans les caravanes des Arabes, meurent ici comme des mouches. Nous en avons recueilli deux dernièrement ; nous les avons instruits et ils sont morts chez nous. Si nous étions établis d'une manière définitive (à Ujiji), nous ferions construire plusieurs cases autour de notre maison et nous pourrions en baptiser un grand nombre. »

On le voit, tous les besoins et toutes les misères trouvaient place dans la pensée et la sollicitude du zélé missionnaire.

Toutes ces occupations ne l'empêchaient pas d'étudier les langues. Au mois d'avril 1883, le R. P. Guillet envoya à Maison-Carrée, aux fins d'impression, la traduction du catéchisme et des prières usuelles en langue kiswahili. Il s'était mis lui-même à l'étude du kijiji et avait composé un petit dictionnaire et une grammaire en cette langue.

Entre-temps Pore, le mwami (chef) de l'Uwari et de l'isthme qui relie cette presqu'île à la côte occidentale du lac, avait fait à plusieurs reprises des propositions des plus engageantes. Croyant que l'établissement des missionnaires le mettrait à l'abri des exigences des Wangwana, établis à Chunio, non loin de chez son frère Kasuku, il offrait son pays pour la fondation d'un orphelinat. Au mois de mai 1883, le R. P. Guillet, accompagné du P. Moncet et du Capitaine Joubert, alla voir Pore, qui le reçut très bien et lui fit toutes les concessions désirées.

Le vieux Mwami voulait même établir le R. P. Guillet à sa place chef de tout le pays.

Dans les instructions à ses missionnaires, Mgr Lavigerie leur avait recommandé de favoriser la constitution d'un royaume chrétien. Dans ce but ils devaient s'efforcer de gagner un grand chef indigène à la foi chrétienne, s'appuyer sur lui et en même temps le soutenir de toute leur influence.

Mais où trouver ce grand chef ? Les populations sur les bords du Tanganika en étaient encore au régime patriarcal, vivant dispersées dans de petits villages, régies par des chefs sans grande autorité.

Le R. P. Guillet vit dans l'établissement de son orphelinat chez Pore la meilleure façon de répondre aux directives de Mgr Lavigerie. Les orphelins devenus grands se marieraient et constitueraient peu à peu une cité, qui irait en se développant de plus en plus. Mais pour la bonne marche de cette œuvre, il faudrait songer à constituer une force défensive et une autorité sérieuse pour l'extérieur et l'intérieur. « Nous pouvons avoir à réprimer des troubles intérieurs et à repousser les attaques des brigands ou des voisins hostiles... Inutile de vouloir ici, au milieu de ces tribus barbares, essayer de faire un bien durable sans le prestige de la force. C'est que la force est une sécurité et la sécurité est le premier bienfait à donner à ces pauvres gens, à qui les brigands et les chasseurs d'hommes ne laissent aucun répit... » Le supérieur fait alors une suggestion : « Ne pourrait-on introduire dans notre société, en plus des Pères et des Frères, un troisième élément, militaire, dont les membres s'engageraient à vie ? »

Cette suggestion contribua sans doute à la constitution par le fondateur d'un petit corps de volontaires, qu'on nomma les Frères armés.

Le 10 juin 1883, les Pères Moinet, Moncet et Dromaux, avec Joubert et Visser, quittaient Mulweka. Ils arrivaient le lendemain chez le Mwami Pore et se mettaient aussitôt à construire un boma. La mission de Kibanga, destinée surtout à l'éducation et la formation des jeunes rachetés, était fondée. Dès le 12 juillet, le boma était achevé. Les Pères s'installèrent dans les nouvelles bâtisses. A la fin de septembre, on transporta l'orphelinat de Mulweka, fort d'environ 80 personnes, à Kibanga. Le R. P. Guillet écrivait à cette occasion, à la date du 19 octobre : « Nous avons pu en trois mois, bâtir chapelle, maison des Pères, maisons des enfants, cases de nos jeunes ménages chrétiens, magasin, étales, etc. Ces constructions sont faites à la légère, il est vrai. Elles ne dureront pas des siècles ; mais elles pourront tenir quelque temps et nous permettront de construire à loisir des bâtiments plus durables. Le tout est entouré

» d'une palissade garnie de boue et flanqué aux
 » angles de quatre petits bastions. J'ai l'inten-
 » tion de remplacer cette légère défense par un
 » mur d'enceinte avec quatre tourelles impo-
 » santes. Nous avons reçu de Pore 80 hectares de
 » terres excellentes, que nous allons commencer
 » à cultiver aussitôt... Pour assurer la bienveil-
 » lance des Arabes à ce nouvel établissement et
 » aussi pour écarter tout danger du côté des
 » Waroro pillards, j'ai cru devoir faire en cette
 » occasion à Munie Heri un beau cadeau d'étoffe.
 » Il m'a répondu qu'il nous voyait établis chez
 » Pore avec plaisir, parce que cet homme et ses
 » gens, bien que les plus grands menteurs du
 » monde, selon lui, ne sont pas méchants. Quant
 » aux Waroro, nous n'avons rien à craindre
 » d'eux. Ces brigands n'iront jamais nous atta-
 » quer, parce qu'ils savent que nos jeunes gens
 » sont en état de les faire repentir de leur témé-
 » rité. Du reste, ajouta-t-il, Kombiombiro,
 » leur chef, est mon ami et je lui parlerai à votre
 » sujet. »

Le R. P. Guillet termine sa lettre en commu-
 niquant les renseignements qu'il a recueillis
 sur le Maniema, pays salubre, facile à atteindre,
 populations bienveillantes, abondance de vivres.
 On pourrait y racheter beaucoup de petits
 esclaves, établir un superbe orphelinat et
 multiplier ainsi, en peu de temps, les villages de
 noirs catholiques. Mais comment penser à mar-
 cher en avant, alors que les missionnaires sont
 déjà trop peu nombreux sur les rives du Tanga-
 nika ?

Au mois de décembre 1883, trois événements
 heureux, faisant diversion aux épreuves de
 toute sorte, vinrent coup sur coup réjouir les
 missionnaires du Tanganika.

Ce fut d'abord l'arrivée de la quatrième cara-
 vane des Pères Blancs à Ujiji. Rimaliza en
 personne s'était chargé de conduire cette cara-
 vane. Elle comprenait les Pères Coulbois, Vyncke
 et Landeau et le Frère Gérard. Partis le 22 avril
 d'Alger, ils atteignaient tous sains et saufs leur
 destination (Ujiji). Le P. Coulbois, conduit par
 le R. P. Guillet, ne tarda pas à passer sur la rive
 occidentale, débarquant à Kibanga le 27 décem-
 bre. Le P. Vyncke dut attendre la fin du mois
 de janvier 1884 pour traverser le Tanganika.
 Il arriva à Kibanga, le 2 février. Le P. Vyncke est
 le premier missionnaire belge, qui ait pénétré sur
 le territoire de notre colonie du Congo.

Le second événement fut le baptême solennel
 à Kibanga des cinq premiers adultes de la mis-
 sion du Tanganika. « Nous avons eu ici une
 » belle fête de Noël, écrit le capitaine Joubert.
 » Cinq de nos enfants rachetés, dont deux déjà
 » mariés, ont reçu le baptême la veille et fait le
 » jour de Noël leur première communion. Gloire
 » à Dieu ! L'église de Kibanga est fondée ! »
 Se conformant aux instructions si sages de Mgr

Lavigerie, les Pères Blancs exigent en règle
 générale de tous ceux qui désirent embrasser le
 christianisme deux ans de postulat et deux ans
 de catéchuménat comme préparation au bap-
 tême. L'œuvre de rachat des petits esclaves,
 commencée en 1879 à Rumonge (Urundi),
 donna ses premiers fruits à Kibanga. Il furent
 les premières pierres d'un édifice, dont les assises,
 cimentées par les sueurs et le sang même des
 ouvriers apostoliques, s'élèvent bien haut actuel-
 lement.

Un troisième événement réjouissant fut la
 résolution de créer deux nouvelles missions :
 une dans l'Uzige et une autre dans le Marungu.
 C'est ainsi qu'en décidèrent les supérieurs des
 trois missions du Tanganika réunis à Kibanga le
 27 décembre.

Dès le 4 janvier suivant, le R. P. Guillet s'em-
 barqua à Kibanga, avec le P. Coulbois et, passant
 par Masanze, fit voile pour l'Uzige. Ils y trouvè-
 rent le roi Rusavia dans des dispositions constam-
 ment favorables à l'égard des missionnaires.
 En conséquence, le 7 mars suivant, les Pères
 Coulbois, Randabel et le Frère Gérard s'embar-
 quèrent à Ujiji et se rendirent chez Rusavia. Le
 13 mars, la mission Saint-Michel de l'Uzige était
 fondée.

Mais à peine les missionnaires avaient-ils
 débarqué dans l'Uzige qu'il apprirent par un
 homme des Arabes que Munie Heri était mécon-
 tent que les missionnaires ne lui aient pas
 demandé l'autorisation de s'y établir. Dans une
 entrevue que le R. P. Guillet eut à Ujiji avec
 Munie Heri, au début d'avril 1884, le gouverneur
 arabe fit comprendre clairement qu'il était le
 maître du pays et qu'il voulait être « rassasié »
 de cadeaux. Il laissait aux missionnaires, disait-
 il, toute liberté d'instruire les noirs. Quant aux
 Arabes, ils tenaient à trois choses : la domination
 sur le pays, le commerce d'ivoire et la liberté
 d'avoir des esclaves. L'entretien, auquel avait
 assisté Bwana Mkombe, neveu de Tippo-Tip,
 se termina sur ces mots de Munie Heri : « Dans
 » quelques jours, je partirai pour l'Uvira. En
 » passant, je m'arrêterai dans l'Uzige. Viens
 » avec moi, tous deux nous arrangerons toutes
 » choses. Nous nous entendrons alors sur la
 » question du cadeau. »

Quelques jours après cette entrevue, le R. P.
 Guillet eut l'occasion de voir, à Ujiji, le fameux
 Tippo-Tip, « qui parle en maître dans le Manie-
 ma ». Sur l'invitation du R. P. Guillet, Tippo-
 Tip alla prendre le thé à la mission. Le R. P.
 Guillet lui parla de ses projets d'évangélisation
 au Maniema. La réponse de Tippo-Tip fut excel-
 lente. « Comptez sur moi et venez quand vous
 » voudrez. Je sais ce que vous êtes et ce que vous
 » cherchez et qu'il n'y a point de ruse en vous.
 » Car j'étais à Zanzibar lorsque Saïd Bargash a
 » été honoré de votre Bwana Mkubwa d'un très

» beau cadeau en témoignage d'amitié (la mosaïque que le Saint-Père a envoyé à Saïd Bar-gash). Vous pouvez donc me regarder comme votre ami. » Dans sa relation, le R. P. Guillet ajoute qu'il croit que ces excellentes dispositions de Tippto-Tip sont sincères.

Un télégramme, expédié de Tunis au début de septembre, informa le R. P. Guillet qu'il était autorisé à entreprendre une fondation au Maniema, fondation qui ne fut pas réalisée alors, faute de personnel suffisant.

Au mois de juillet, le R. P. Guillet se rendit à l'Uzige, pour y attendre la visite de Munie Heri. Il y resta trois semaines et ne rentra à Kibanga qu'à la fin du mois, ne pouvant sans de graves inconvénients prolonger plus longtemps son absence. En partant il laissa au P. Coulbois pour Munie Heri un cadeau valant plus de 800 francs. « Ce sera suffisant, j'espère, pour lui plaire et régulariser notre position vis-à-vis de lui chez Rusavia. »

L'espoir du R. P. Guillet fut déçu. Munie Heri, le rusé politique, refusa le cadeau d'installation qu'on avait pris la peine de lui envoyer et, d'accord avec Rumaliza et Bwana Mkombe, ordonna aux missionnaires de partir de chez Rusavia. L'ordre était formel. Cupidité ou vues politiques ? Ce furent peut-être ces deux motifs réunis qui dictèrent à Munie Heri la ligne de conduite qu'il suivit en cette occasion. Le P. Randabel exprime l'opinion que la vraie raison de cette expulsion était que l'Uzige — ajoutons : tout le nord du lac, et même l'Urundi — était un pays riche que les maîtres arabes voulaient exploiter sans avoir de témoin de leurs déprédations. Le P. Coulbois écrira plus tard que Munie Heri voulait un cadeau de la valeur de 8.000 francs, moyennant quoi il aurait permis aux missionnaires de rester. Il n'est pas impossible que le P. Coulbois force un peu la note. Mais le tribut exigé dépassait sans doute les moyens dont disposaient les missionnaires. Quoiqu'il en soit, on ne peut que regretter la tournure que prit cette affaire. L'Uzige, c'était la porte ouverte sur l'Urundi et dès lors l'espoir de pouvoir s'établir dans une contrée pleine d'avenir pour l'apostolat chrétien.

Les Pères Blancs quittèrent l'Uzige le 19 septembre. Le 29 ils arrivèrent à Kibanga.

L'insuccès de la fondation chez Rusavia donna aux missionnaires une idée complète de la domination arabe au nord du lac Tanganyika. L'autorité politique était pour lors ce dont les Arabes étaient le plus jaloux. Il fallait donc résolument abandonner l'idée d'établir un royaume chrétien et se contenter de constituer des villages chrétiens, en attendant que la domination arabe disparaisse devant l'élément européen.

La station d'Ujiji avait été supprimée au com-

mencement du mois de mai, lorsque les pluies de la masika (saison des pluies) eurent fait crouler une partie de la maison arabe que les Pères avaient en location. Détail qui mérite d'être noté ici : M. Storms, agent de l'Association Internationale Africaine, fondateur de la station de Mpala, visita la mission d'Ujiji au mois de juillet 1883 et voulut bien accepter l'hospitalité que lui offrirent les missionnaires durant les quelques jours qu'il resta à Ujiji.

Le R. P. Guillet fixa sa résidence à Kibanga. C'est de là qu'il envoya les Pères Moinet et Moncet fonder une mission au Marungu. Ces missionnaires quittèrent Kibanga le 20 août 1884 et visitèrent en passant M. Storms à Mpala. Accompagnés de ce dernier, ils se rendirent chez le chef Chanza (Kyanza) et y fondèrent la station de Mkapakwe (12 septembre), qui fut transportée l'année suivante à Mpala (5 juillet 1885).

A cette date, le R. P. Guillet n'était plus de ce monde. Le 29 septembre 1884, le Père provincial dut se mettre au lit, atteint d'une hépatite aiguë. Pendant près d'un mois ses confrères essayèrent tout pour combattre les progrès croissants du mal, ne le laissant jamais seul et le veillant jour et nuit, sans interruption. Grâce à Dieu, le malade reprit peu à peu quelques forces et entra bientôt en convalescence. Le dimanche 23 novembre, le R. P. Guillet présida encore le conseil de la maison. Mais le lendemain, la fièvre le reprit. Le samedi 29, le P. Vyncke lui administra les derniers sacrements. Au milieu de la tristesse générale, il gardait sur sa figure une sérénité douce et calme qui était le reflet de sa belle âme résignée et confiante. Il expira à deux heures de l'après-midi et fut enterré le lendemain.

« Inutile de vous dire combien nous avons tous regretté notre supérieur qui était si capable et si bon », écrit le P. Randabel. « La nouvelle de sa mort consterna la population, ajoute le P. Coulbois. Ces braves gens, qui ont pu apprécier le dévouement sans mesure et la charité héroïque de cet apôtre, ne peuvent se consoler. Tous nos enfants pleurent leur excellent et tendre père, qui se dévouait pour eux tout entier, jour et nuit, et ne peuvent croire qu'il est perdu pour eux. »

On a pu voir par cette brève esquisse de l'apostolat du R. P. Guillet combien il aimait les enfants, c'est-à-dire les petits esclaves qu'il rachetait, pour lesquels il fondait l'« orphelinat » de Kibanga et projetait d'en établir un autre à Ujiji et un troisième au Maniema ; ces enfants, dont l'éducation chrétienne et la formation le préoccupaient si grandement. C'est pour eux qu'il demanda qu'on lui envoyât des Frères et des Sœurs, capables de les instruire, d'en faire de bons chrétiens, des artisans, des catéchistes.

Ces enfants, devenus grands, il voulait les établir dans des villages chrétiens, groupés autour de la mission et bâtir ainsi peu à peu la cité chrétienne, à défaut de royaume chrétien.

Le triste sort des esclaves, grands et petits, porteurs de caravanes et autres, qu'il voyait mourir misérablement à Ujiji, abandonnés inhumainement par leurs maîtres, lui déchirait l'âme. Il avait voulu faire de la mission le refuge de ces malheureux, qui les aurait soignés, rendus à la vie ou au moins adouci leurs derniers moments, tout en leur procurant par le baptême la vie éternelle. La suppression du poste d'Ujiji, décidée par ses supérieurs, lui causa une peine sensible. Nous en trouvons l'écho attristé dans une de ses lettres. Néanmoins il se conforma humblement à cette décision et quitta Ujiji pour Kibanga.

Si le R. P. Guillet, avant de mourir, avait pu prévoir l'ère qui allait s'ouvrir avec la fondation du poste de Kibanga, cette vue l'aurait consolé quelque peu. Cette mission prélu à des fondations stables et définitives. Kibanga, il est vrai, sera supprimé ou plutôt transféré à Baudouinville en 1893. Mais durant dix ans, cette mission sera le centre d'où rayonnera en grande partie l'action des Pères Blancs sur les rives du Tanganyika.

22 mars 1952.
M. Vanneste.

GUINNESS (Fanny), des Missions protestantes du Congo (Angleterre, ... ?-Cliff House, Curbar, Derbyshire, 3.11.1898). Épouse d'un missionnaire protestant anglais, Henry Grattan Guinness.

Elle fut parmi les premières évangélistes des noirs et exerça avec son mari son apostolat au Congo. Elle remplit les fonctions de secrétaire de l'East London Institute et de la Livingstone Island mission et fut, à partir de 1878, rédactrice à *The Regions Beyond*. En plus de ces activités et d'une collaboration complète et étroite avec son mari, elle trouva encore moyen de publier, indépendamment, plusieurs ouvrages sur les missions dont le plus intéressant s'intitule *The new world of central Africa with a history of the first Christian mission in the Congo*, qui parut en 1890.

11 mai 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1899, p. 88. — *Encycl. britannique*.

GUISSART (Joseph-Théophile-Marie), Ingénieur directeur (Bastogne, 24.10.1888-Costermansville, 13.6.1936). Fils de Théophile et de Ceubels, Marie.

Après avoir fait des humanités gréco-latines, il entra aux écoles spéciales de l'Université de Liège d'où il sortit avec le grade légal d'ingénieur des Mines, puis un an après, en 1913, avec celui d'ingénieur-électricien de Montéfiore.

De décembre 1913 à juillet 1917 il est ingénieur, puis ingénieur divisionnaire au Charbonnage du Boubier à Châtelet puis, de juillet 1917 à octobre 1919, ingénieur directeur des travaux aux Charbonnages d'Ougrée-Marihaye. Il quitte momentanément les charbonnages pour exercer, d'octobre 1919 à mars 1920, les fonctions de secrétaire technique dans les affaires dont Lebœuf est administrateur-délégué, mais après cet intermède il retourne aux Charbonnages de Bonne-Espérance à Herstal, toujours en qualité d'ingénieur directeur.

C'est en novembre 1921 qu'il est engagé par la Géomines pour aller diriger la mise en exploitation du gisement charbonnier de la Lukuga, que l'ingénieur Mercenier avait découvert en 1912 un peu à l'ouest d'Albertville. Il y reste jusqu'en mars 1925 n'ayant exécuté qu'une faible partie du programme envisagé, non par insuffisance technique ou difficultés inhérentes au gisement, mais parce que la région manque totalement de débouchés pour le charbon.

Vers la fin de son séjour à Greinerville, Guissart s'est également occupé de prospections entre la Lukuga et le 5^{me} parallèle Sud. C'est à lui que l'on doit la découverte d'une certaine extension des dépôts houillers dans le bassin de la Luama et celle d'alluvions aurifères sur la rivière Kyimbi, alluvions qui ont été exploitées dans la suite par la Société Syluma.

En mars 1926 Guissart quitte la Géomines et rentre en Belgique. L'année suivante il est engagé par l'Union Minière du Haut-Katanga où il accomplit deux termes dans le Service des Mines. Pendant le premier il est d'abord chargé de la direction du secteur Mine de l'Étoile-Ruashi, puis il est attaché à la Direction des Mines à Panda. Ce premier terme expirant en 1929, il retourne la même année à Panda comme ingénieur principal, de décembre 1929 à décembre 1930. C'est à cette époque que l'U.M.H.K. songe à transporter une grande partie de son activité à Kolwezi dans la région du Haut Lualaba, où d'importants gisements de cuivre ont été découverts. Guissart est chargé de surveiller le développement des recherches et de coopérer à l'installation des nouveaux sièges d'exploitation.

Cependant il n'assistera pas au puissant essor que devait prendre bientôt ce groupe de mines car, en 1932, il passe au service de la Compagnie Minière des Grands Lacs. Il y atteint rapidement une situation prédominante. De directeur général en Afrique a.i. (de février

1932 à juin 1933), il devient rapidement directeur général en titre. De plus il exerce conjointement les fonctions d'ingénieur Conseil au Comité National du Kivu. Ses séjours en Afrique devinrent dès lors moins longs. De juin 1933 à juin 1936 il revint deux fois en Belgique, chaque fois pour une période assez prolongée. Sa résistance physique déclinait et sa santé s'altérait progressivement. C'est dans ces conditions qu'il mourut à Costermansville le 13 juin 1936 en laissant la réputation d'un ingénieur de grand mérite dont la carrière régulièrement ascendante ne lui a cependant pas permis de jouir longtemps de son couronnement.

Octobre 1951.
René Cambier.

Trib. cong., 30 juillet 1936, p. 1. — Chalux, *Un an au Congo*, Brux., 1925, pp. 437-8.

GUSTIN (*Oscar-Alexis-Marie*), Docteur en droit, magistrat (Gand, 21.5.1859-Uccle, 13.6.1925). Fils de Jules et de Lados, Léonie.

Oscar-Alexis-Marie Gustin, communément appelé Oscar, étudia le droit à l'Université de Liège où il fut proclamé docteur en 1881. Il fit le stage exigé par la loi au barreau de Liège et fut inscrit au tableau de l'ordre des avocats en 1885, non sans avoir été attaché au département des Affaires étrangères. Parlant et écrivant également bien le français, le flamand, l'anglais et l'allemand, il fut recommandé à la jeune administration de l'État indépendant du Congo par le bâtonnier liégeois Dujardin et par l'illustre juriste Beltjens, alors conseiller à la Cour d'Appel de Liège et fut appelé, par décret du Roi-Souverain en date du 25 juillet 1886, aux fonctions de juge unique de l'unique tribunal de première instance de l'État naissant, séant principalement, théoriquement du moins, à Banana. Il avait été précédé, dans l'exercice de ces fonctions, par Ad. de Cuvelier, qui en avait été investi le 8 janvier 1886, en même temps que Camille Janssen était investi de celles de juge unique du tribunal d'appel de Boma, seule juridiction d'appel du jeune État. Janssen appelé aux fonctions de vice-administrateur général d'abord, puis d'administrateur général et de gouverneur général, de Cuvelier l'avait remplacé dans ses hautes fonctions judiciaires et, le même jour, Gustin avait été nommé juge du tribunal de première instance.

Gustin s'embarqua à Anvers le 15 août 1886, à bord du vapeur *San-Thomé*. A peine arrivé à destination, le 11 novembre, il était nommé, par ordonnance de l'administrateur général, juge suppléant du tribunal d'appel et, cumulativement, directeur du service administratif de la

Justice, créé en vertu d'un décret du 23 juin précédent, service qui comprenait d'ailleurs, outre l'administration de l'état civil, du notariat, du dépôt des brevets et marques de fabriques, de l'exequatur, des consulats, etc, la direction et la surveillance des officiers titulaires du ministère public et de la police judiciaire. Le 25 février 1888, Gustin fut déchargé, à sa demande, de ses fonctions judiciaires proprement dites, dans lesquelles il fut remplacé par Félix Fuchs. Il garda, par contre, ses attributions administratives jusqu'à la fin du mois d'août suivant. Il reentra en Belgique, par expiration de son terme de service, le 22 octobre de la même année, ramenant avec lui quelques indigènes congolais dont un filleul du Roi-Souverain. L'Étoile de service en argent lui fut alors octroyée.

En août 1887, Gustin avait eu à installer les deux premiers tribunaux territoriaux, chargés de la répression des infractions commises par des Noirs, en dehors du ressort du Tribunal de première instance du Bas-Congo, et dont les sièges avaient été fixés respectivement à Lukungu et à Léopoldville.

Rentré au pays, Gustin entra dans la magistrature métropolitaine. Nommé juge de paix à Santhoven le 16 octobre 1892, il y demeura en fonctions jusqu'à sa mort survenue à Uccle le 13 juin 1925. Sa magistrature lui avait valu l'Ordre de Léopold, l'Ordre de la Couronne et la décoration spéciale pour services rendus aux orphelins de la guerre.

24 octobre 1950.
J. M. Jadot.

Bull. off. de l'É.I.C., 1885-86 et 1888. — Alb. Chapaux, *Le Congo*, Brux., Ch. Rozez, 1894, p. 648. — André van Iseghem, *Les magistrats engagés par l'É. I. C.*, in *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, novembre 1939, pp. 6 et 7.

GYSELS (*Pierre*), Agent commercial (Bruxelles, 8.7.1869-Dundu-Sana, 21.9.1898).

Engagé au Service de la Société Anversoise du Commerce au Congo, il s'embarqua à Anvers le 6 avril 1898; il fut désigné pour la Mongala, région insoumise toujours agitée, et occupée par des populations budja. Gysels prit la direction de la factorerie de Dundu-Sana, dans le bassin de la Dua (Eau noire, une des branches de la haute-Mongala); la factorerie était située sur la rivière au S. O. de son confluent avec l'Itimbiri.

Gysels s'y trouva en compagnie du lieutenant Badart qui avait déjà fait un premier terme au Congo. Un jour, pour une raison mal définie, les indigènes budja s'attaquèrent au poste commercial; Badart et Gysels et la petite escorte de

soldats préposés à leur garde se défendirent héroïquement, mais furent massacrés. A la nouvelle du soulèvement, un détachement de la Force publique d'un poste voisin, commandé par Ceulemans et Kessels, se porta immédiatement vers Dundu-Sana croyant pouvoir sauver les deux agents européens, mais à leur tour

Ceulemans et Kessels furent surpris et massacrés.

2 novembre 1951.

M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo, Mouvement géogr.*, 1898, p. 628. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, t. II, p. 300. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 209.

H

HAAGE (*Carl-Ludvig-Carlsson*), Sous-officier (Flisby församling, Suède, 20.10.1860-Kwamouth, 6.4.1898). Fils d'Anderson et de Johanson, Maria.

Entré au régiment d'artillerie de Gota le 15 février 1878, il est nommé sergent le 5 novembre 1879. Après vingt ans de service dans l'armée suédoise, il souscrit un engagement de trois ans à l'État Indépendant du Congo le 6 janvier 1898. Admis comme sous-officier, il arrive au Congo le 31 et se voit désigné provisoirement pour le camp de Yumbi. Il quitte Boma le 3 février. Il s'embarque à Léopoldville sur l'*Archiduchesse Stéphanie* qui doit le conduire à Stanleyville mais il succombe à la fièvre en approchant de Kwamouth.

10 avril 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 2263.

HAAK (*Albert-Jean-Ernest*), Directeur van Bestuur, dienst der Financiën, koloniaal veteraan (Brussel, 17.10.1883-Brussel, 29.8.1936). Zoon van Jan-Baptist en van Ernestine, Monseur.

Vóór hij dienst nam in het koloniaal bestuur, was hij werkzaam in een handelsfirma te Brussel.

Zijn eerste vertrek voor Kongo had plaats op 18 Februari 1904 als beambte voor de dienst der financiën, dienst aan welke hij gehecht zal blijven gedurende geheel zijn loopbaan, die zich uitstrekt over een tijdruimte van meer dan 27 jaren (1904-1931).

De bevorderingen in de hogere graad werden hem regelmatig toegerekend: hoofdclerk, ontvanger der belastingen, bijgevoegd controleur op 1 September 1908, daarna controleur, inspecteur, provinciaal inspecteur op 1 Juli 1914, directeur op 1 Juli 1924 en directeur van bestuur op 1 Januari 1926.

Tot in 1918 verblijft hij bijna onafgebroken

in Boma en Neder-Kongo; in 1918 wordt hij aangewezen als diensthoofd van de Financiën in de Evenaarsprovincie en in 1923 in de provincie Kongo-Kasai.

Eretkens: officier in de Kroonorde en in de Koninklijke Orde van de Leeuw, ridder in de Leopoldsorde, gouden Dienster met 6 strepen, Herinneringsmedaille van Kongo en de Herinneringsmedaille van het Eeuwfeest.

24 December 1951.

J. Jorissen.

HACKLIN (*Arthur-Robert*), Mécanicien de 2^e classe (Borgå, Finlande, 26.1.1857-Boma, 27.12.1896). Fils d'Auguste et de Westenberg, Henriette.

Il a travaillé très jeune comme ajusteur mécanicien dans un atelier de Borgå. Entré ensuite dans la marine, il a navigué comme mécanicien et chef mécanicien à bord de différents steamers russes et espagnols. En 1896, il prend du service à l'État Indépendant du Congo et part pour l'Afrique le 6 novembre en qualité de mécanicien de 2^e classe. Le 29, il débarque à Boma où il est désigné pour la marine du Haut-Fleuve, mais la fièvre l'empêche déjà de rejoindre immédiatement Léopoldville. Son état empire bientôt et il succombe le 27 décembre sans avoir quitté Boma.

9 avril 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 1859. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, 1876-1908 (Ligue du Souvenir congolais) Brux., 1931, p. 260.

HAERNE(de) (*Désiré-Pierre-Antoine*) (Mgr), Prêtre catholique, chanoine et prélat domestique de S.S., journaliste, homme d'œuvres, membre du Congrès national et de la Chambre des représentants (Ypres, 4.7.1804-St-Josse-ten-

Noode, 22.3.1890). Fils d'Antoine et de Van der Ghote, Sophie.

Désiré de Haerne, ses premières études achevées dans sa Flandre natale, obtint le diplôme de docteur en philosophie et lettres de l'Université catholique de Louvain et le bonnet de docteur en théologie à l'Université grégorienne de Rome. Prêtre aussi éclairé que fervent, acquis dès sa jeunesse à un libéralisme de droite qui passerait un jour à la démocratie chrétienne, l'abbé de Haerne s'intéressa, dès sa rentrée au pays, au mouvement d'opinion qui se dessinait en Flandre comme dans nos autres provinces belgiques contre la domination hollandaise et, singulièrement, contre les derniers errements de la politique de Guillaume I^{er}, mouvement qui s'intégrerait bientôt dans cette Union des Oppositions qui aboutirait à la Révolution de 1830. C'est ainsi que l'abbé de Haerne collabora notamment avec Bartels au *Catholique des Pays-Bas* et fut pour une bonne part dans l'enthousiasme avec lequel le clergé des Flandres prit part, en novembre 1829, au second pétitionnement par lequel l'Union des Oppositions réclamait, outre la liberté de l'enseignement, celles de réunion, d'association et d'expression par la voie de la presse et le rétablissement du Jury. Aussi, au lendemain des quatre journées de septembre 1830, de Haerne fut-il envoyé par ses lecteurs devenus ses électeurs au Congrès national auquel le Gouvernement provisoire de la Belgique proclamée indépendante confiait l'élaboration de la Constitution. De Haerne fut ensuite, à la Chambre des Représentants créée par la Constitution, député de Roulers de 1831 à 1835, puis, député de Courtrai, de février 1844 jusqu'au jour de sa mort.

Dans la vie cléricale, l'abbé de Haerne se partagerait entre le ministère, les œuvres et l'enseignement. Il fut notamment, dans le ministère, curé-doyen de Moorslede et chanoine honoraire de la Cathédrale de Bruges ; dans l'enseignement, régent d'études de séminaire diocésain ; dans les œuvres, le créateur d'un système original d'enseignement et d'expression par gestes à l'usage des sourds-muets. Dans ce dernier domaine, il fonda divers instituts spéciaux pour sourds-muets ou sourdes-muettes à Bruxelles, en Angleterre, en 1870 et à Bombay, en 1884.

Aussi bien le journaliste fougueux de 1828 n'avait-il pas renoncé aux lettres. Il collabora notamment au *Spektateur belge* et à diverses revues belges et étrangères et publia successivement un *Tableau de la Charité chrétienne en Belgique* (1858), une étude sur *La Chine, considérée en elle-même et dans ses rapports avec l'Europe* (1860), *La question monétaire considérée en général et dans ses rapports avec l'Angleterre,*

la France, la Suisse et la Belgique (1860), *De la centralisation anglaise au point de vue américain* (1861), *La question américaine dans ses rapports avec les mœurs, l'esclavage, l'industrie et la politique* (1862), ouvrage qui fut traduit en anglais, *De l'enseignement spécial des sourds-muets* (1865) et *Considérations sur l'enseignement obligatoire* (1875).

Si l'on a dû consacrer quelques lignes à une carrière dont on voit assez mal les rapports avec l'œuvre civilisatrice des Belges au Congo, c'est que Mgr de Haerne a émis sur cette œuvre un sentiment qui devait être enregistré dans cette *Biographie coloniale belge* et qu'il était impossible de citer un tel partisan de notre entreprise africaine sans rappeler ce qu'il avait été à d'autres points de vue et mettre ainsi en pleine lumière l'importance qu'il y avait pour nos coloniaux à l'avoir avec soi.

De Haerne, membre de la chambre des représentants prit part, en avril 1885, aux débats y institués sur l'autorisation sollicitée par Beernaert pour le roi Léopold II, à qui l'article 62 de la Constitution belge défendait d'être en même temps que souverain constitutionnel de la Belgique le chef d'un autre État sans l'assentiment des deux Chambres, de cumuler la souveraineté de l'État indépendant avec la souveraineté belge. Certes, ne s'agissait-il pas encore, pour la Belgique, d'annexer à son territoire européen le territoire africain où son Roi avait entrepris d'établir la paix, la prospérité économique et la civilisation chrétienne : il n'était question que d'une simple union personnelle. « Le débat fut rapidement enlevé », écrit à ce sujet M. le Comte Louis de Lichtervelde, dans son *Léopold II*, « et, pour la première » fois depuis longtemps, la droite et la gauche » parlementaires s'unirent dans un accord unanime. M. Beernaert multiplia les précautions » oratoires et rallia tous ses amis. M. Bara lui » apporta, en termes volontairement mesurés, » le concours de l'opposition ». Et le brillant historien de nos Rois d'ajouter : « Ce fut un » vétéran de 1830, un survivant du Congrès » national, Mgr de Haerne, qui apporta le plus » de chaleur dans la défense du projet, témoin » gnant ainsi, au milieu de la réserve précautionneuse du Parlement, de l'esprit d'entreprise dont était remplie l'ancienne génération ». En effet, dans son discours du 28 avril 1885, Mgr de Haerne déclarait qu'en 1885 comme en 1831, un peu d'inconnu ne lui faisait pas peur et que l'œuvre du Congo était trop grandiose et trop humaine pour ne pas motiver son enthousiasme et sa foi.

Mgr de Haerne, député de Courtrai domicilié à Bruges, s'éteignit à Saint-Josse-ten-Noode où il avait un pied-à-terre, le 22 mars 1890.

Il était grand officier de l'Ordre de Léopold,

chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de la Croix de Fer, commandeur de l'Ordre du Christ de Portugal, etc.

23 janvier 1952.
J. M. Jadot.

Sources. — Poplimont, *La Belgique depuis 1830*, Brux., Labroue, 1852, pp. 27, 194. — *Mouvement géogr.*, 1885, p. 33b — A. Chapeaux, *Le Congo*, Brux., Rozez, 1894, p. 337. — F. Masoin, *Hist. de de l'É.I.C.*, Namur, Picard-Balon, 1913, I, p. 45. — de Seyn, *Dict. Biogr. des Sc., des Lettres et des Arts en Belgique*, Brux., 1925, I, p. 283. — C^{te} Louis de Lichtervelde, *Léopold II*, Brux., Dewit, 1926, p. 215. — Ed. Vandersmissen, *Léopold II et Beernaert*, Brux., 1942, I, p. 87. — F. Van Kalken, *Histoire de Belgique*, Brux., Off. de Publicité, 1946, p. 424. — Archives, de l'État civil de Saint-Josse-ten-Noode, actes de décès 1890.

HAGENS (*Yvon-Jean-Joseph*), Commis de 2^e classe (Schaerbeek, 22.3.1876- Boma, 1.12.1898). Fils de Joseph et de Tielemans, Joséphine.

Ayant fait des études moyennes, il occupa, de 1890 à 1897, une place d'employé chez un huissier de Bruxelles. Le 6 octobre 1898, il signait un engagement de trois ans en qualité de commis de 2^e classe au service de l'État Indépendant du Congo et s'embarquait à Anvers le même jour à destination de l'Afrique. Arrivé à Boma le 26, il y fut attaché à la direction de l'Agriculture. Dans un accès de fièvre chaude, il se donna la mort quelques semaines après son arrivée.

4 avril 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2599. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, 1876-1908* (Ligue du Souvenir congolais, Brux., 1931, p. 260).

HANKENNE (*Louis-Victor-Julien*), Officier de l'Armée belge et de la Force publique congolaise, commissaire de district adjoint au Congo belge (Villers-le-Peuplier, 4.10.1880-Liège, 21.1.1930). Fils de Jean-Louis et de Marneffe, Flore-Victoire.

Louis Hankenne vit le jour dans une humble commune hesbignonne de la province de Liège. Ses humanités achevées au Collège Saint-Quirin, à Huy, il s'engagea le 25 mars 1899 au régiment des Grenadiers et y fut nommé sous-lieutenant de réserve le 19 mai 1903. Il obtint aussitôt de passer à la Force publique congolaise en qualité de sous-lieutenant et se vit détaché durant un premier terme assez prolongé (11 juin 1903-1^{er} septembre 1907) au district du Lualaba, où il commanda successivement les postes de Dilolo, Katola et Kole. Au cours d'un second séjour (février 1908-septembre 1911) il fut attaché au Haut-Commissaire Royal Henry en qualité de secrétaire, puis commis au commandement de la compagnie de la force publique de Lusambo.

Son second congé passé au Pays, il regagne la Colonie et y est occupé en territoire de Lulua-bourg (Kasai). En août 1914, impatient de rejoindre le Front, où il lui importe de prendre rang dans l'active, il passe outre aux instructions ministérielles prescrivant aux coloniaux de considérer leur mission congolaise comme acte de présence sur l'Yser et, couvert par son chef et ami Rouling, aussi bouillant que lui, quitte Luebo à bord d'un vapeur où les deux officiers belges doivent contester au consul allemand l'occupation de la seule cabine disponible, arrive à Boma et y obtient de se rendre là où l'appelle son vœu de mieux servir. Renvoyé en Afrique, après quelques mois de Front (juillet 1915), il y est nommé administrateur territorial de 1^{re} classe et se voit confier derechef le territoire de Lulua-bourg. Il fait partie, en 1916, du conseil de district qui décide de suspendre la perception de l'impôt dans ce Kasai où la récolte de l'amande palmiste n'est pas encore introduite et où le petit bétail et la basse-cour disparaissent à raison de la pression fiscale, décision condamnée en haut lieu, sans doute, mais qui soulignait heureusement les sentiments humanitaires des broussards envers les indigènes. La carrière de l'officier hesbignon se poursuit désormais sans incidents d'aucune sorte, à peine interrompue par de rares congés. Il est nommé Administrateur principal en 1922 et Commissaire de district adjoint, avec affectation au Bas-Congo, le 1^{er} janvier 1925.

La même année, Hankenne met fin à sa carrière africaine et reprend du service en Belgique, au deuxième régiment de ligne. Il meurt à Liège, le 21 janvier 1930, au moment où vient de lui être conféré le grade de commandant.

Hankenne était officier de l'Ordre Royal du Lion et de l'Ordre de la Couronne, Chevalier de l'Ordre de Léopold, titulaire de la médaille de la Victoire 1914-18, de la médaille commémorative du Congo, de la Croix militaire de deuxième classe, de l'Étoile de Service en or à deux raies d'or et de la médaille des Vétérans coloniaux.

30 mai 1951.
J. M. Jadot.

Registre matricule É.I.C. 4509. — *Recueil mensuel du Congo belge, années 1907-1925, passim*. — *Trib. cong.*, 31 janvier 1930, p. 2. — *Bull. des Vétérans colon.*, février 1930, p. 34. — Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.

HANSEN (*Frithjof-August*), Officier de marine (Fredrikshold, Norvège, 24.9.1871-en mer, à bord de l'*Albertville*, 6.2.1899). Fils de Johan et d'Andersen, Nore.

Capitaine au long cours, il avait navigué comme 3^e et 2^e officier à bord de différents steamers et voiliers norvégiens quand il s'enga-

gea, en 1898, au service de l'État Indépendant du Congo. Admis en qualité de capitaine-adjoint de steamer, il arrive, le 25 septembre, à Boma où il est désigné pour la marine du Haut-Fleuve et, le surlendemain, part pour Léopoldville. En proie à de violentes fièvres après deux mois seulement de séjour en Afrique, il descend à Boma et démissionne le 20 janvier 1899. Le 22, il s'embarque pour rentrer en Europe mais succombe en mer le 6 février.

2 août 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2546.

HANSEN (*Hans*), Inspecteur-mécanicien (Korsür, Danemark, 3.9.1857- ?). Fils de Hans et de Hansen, Anne.

H. Hansen, qui avait fait des études moyennes dans les écoles de Korsür et de Copenhague, était entré comme apprenti-mécanicien aux usines Rasmussen, à Slagilse. En possession de son brevet, il était passé aux ateliers de constructions navales d'Aarhus et, en 1879, il s'était embarqué comme second mécanicien sur le s/s « *Odin* » de la marine danoise. Il avait ensuite navigué à bord de différents steamers et avait obtenu le diplôme de chef-mécanicien délivré par l'administration de la marine royale.

Muni de lettres élogieuses de recommandation, il s'engage, en avril 1887, au service de l'État Indépendant du Congo et vient s'embarquer à Anvers sur le s/s *Vlaanderen* qui le conduit à Boma le 3 juin. Attaché comme mécanicien de 2^e classe à la flottille du Haut-fleuve, Hansen est à Léopoldville le 20 juillet. Au mois d'octobre, il est affecté à la mission organisée par le capitaine Vangele qui, après l'échec de sa première tentative au cours de l'année précédente, avait décidé de tenter une seconde fois la reconnaissance de l'Ubangi qu'il croyait ne former qu'un avec l'Uele signalé par Junker dans le Nord-Est. C'est à bord de l'*En Avant* que sert Hansen sous les ordres du capitaine de steamer Schonberg. L'expédition se met en route le 26 octobre. Elle atteint déjà le 21 novembre les chutes de Zongo, obstacle insurmontable pour un petit vapeur du type de l'*« En Avant »* et qui avait précisément arrêté Vangele lors de son premier voyage. Aussi, le chef de l'expédition a-t-il décidé, cette fois, de faire démonter le bateau. Hansen procède à ce travail et les pièces sont ensuite transportées par voie de terre, à travers l'épaisse forêt qui borde l'Ubangi jusqu'au delà des rapides où l'*« En Avant »*, remonté, peut alors naviguer librement et atteindre sans encombre les rapides de Bonga. Grâce aux efforts de Hansen et au dévouement de tout le personnel, cet obstacle est également surmonté ainsi que celui que constituent les rapides de l'Éléphant et, le 15 décembre, l'expé-

dition arrive aux rapides de Banzy qu'il faudra franchir en traînant le vapeur à l'aide de cordages, parmi les roches qui encombrant le cours de la rivière. Le territoire des Yakoma est atteint le 1^{er} janvier 1888. L'*« En Avant »* heurte alors un roc et est assez gravement endommagé. Hansen procède en hâte aux réparations indispensables car les populations riveraines manifestent beaucoup d'hostilité malgré les efforts déployés par Vangele et son adjoint, le lieutenant Liénart, pour conclure la paix avec eux. Les Yakoma veulent massacrer les membres de l'expédition, qui doivent faire usage de leurs armes pour les repousser. Les réparations urgentes terminées, les chaudières sont remises sous pression et l'expédition, qui a pratiquement atteint son but puisqu'elle a touché un point qui n'est pas tellement éloigné de l'endroit où a été signalé l'Uele, redescend l'Ubangi. Une réception triomphale lui est réservée à son arrivée à l'Équateur le 1^{er} février 1888. Hansen est promu mécanicien de 1^{re} classe au mois d'octobre et, le 1^{er} janvier suivant, un décret du Roi-Souverain le nomme inspecteur-mécanicien. Son terme expiré, il s'embarque à Banana sur le s/s « *Afrikan* » et rentre en Europe le 30 mars 1890.

Le 3 septembre suivant, il s'embarque à Flessingue sur le « *Lulu Bohlen* » pour un second séjour sous les tropiques. Arrivé à Boma le 29 il est de nouveau affecté au service de la navigation sur le Haut-Fleuve et regagne Léopoldville le 24 octobre. Quelques mois plus tard, il redescend, gravement malade, à Boma où les médecins lui conseillent de rentrer au plus tôt en Europe. Il quitte l'Afrique avec regret, le 22 mai 1891 et rentre dans son pays le 21 juin.

L'Étoile de Service lui avait été décernée.

15 février 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 401. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 114.

HANSSEN (*Chrétien-Joseph-Émile*), Médecin (Aubel, 2.6.1869-Bomokandi, 16.4.1899). Fils de Nicolas et de Ernst, Gertrude.

Il obtient le diplôme de docteur en médecine, chirurgie et accouchements à l'Université de Louvain le 13 octobre 1892. Il s'établit alors à Visé où il réside pendant quatre ans et s'installe ensuite à Borgerhout. Au début de l'année 1898, il prend un engagement au service de l'É.I.C. et s'embarque en qualité de médecin de 2^e classe. Il arrive à Boma, le 3 mars et est désigné pour l'Uele. Il y est affecté à la zone du Rubi-Uele. Il succombe à Bomokandi le 16 avril 1899 à la suite d'un accès d'hémoglobinurie. Il avait à peine un an de service.

4 septembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2292. — *Mouvement géogr.*, 1898, p. 82. — *Bull. de l'Ass. des vétérans colon.*, décembre 1933, p. 4. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 260.

HAP (*Louis-François-Henri*), Lieutenant d'infanterie (Ixelles, 9.8.1872-Nouvelle-Anvers, 3.9.1898). Fils de Jean-Louis-Victor et de Here-mans, Catherine.

Engagé comme caporal au 1^{er} régiment de ligne le 14 août 1888, il était entré à l'École militaire le 15 décembre 1892 et en était sorti avec le grade de sous-lieutenant, après quoi il était passé au régiment des grenadiers, le 25 décembre 1894. Il s'engagea, en 1896, à l'État Indépendant du Congo et quitta Anvers sur le s/s *Dahomey* le 6 avril, pour arriver à Boma le 2 mai, où il fut désigné pour le district des Bangala. Dix jours plus tard, il quittait Boma et atteignait Nouvelle-Anvers le 6 juillet. On le désigna pour Bumba le 25 août 1896. Pendant près d'une année, il y fit preuve de grandes qualités de courage, d'initiative, de dévouement. Cependant, le 25 avril 1897, il reçut sa mutation pour Nouvelle-Anvers. Mais l'hématurie allait l'atteindre peu après. Sa santé irrémédiablement compromise, il y succomba le 3 septembre 1898.

Nous avons de lui dans la *Belgique Coloniale* 1897, t. III, p. 6-7, *Les Routes vers la Ngiri*, et p. 234-236, *Bumba*.

24 octobre 1951.
M. Coosemans.

Bull. Ass. des Vétérans colon., juillet 1938, p. 8. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 260. — *Bibliogr.* De Jonghe.

HARDY (*Léopold-Mathias-Léon*), Sous-officier (Bruxelles, 2.10.1874-près d'Irebu, 24.10.1899). Fils de Félix et de Melchior, Léonie.

Après ses études primaires, il s'engage, le 21 mai 1891, au 3^e régiment de ligne où il est nommé sergent le 15 février 1894. En 1898, répondant à l'appel de volontaires lancé par le Gouvernement de l'État Indépendant du Congo, il s'enrôle dans les rangs de la Force publique et part comme sergent le 6 septembre. Le 25, il débarque à Boma et se voit désigné, le surlendemain, pour aller renforcer les effectifs de la Province orientale. Il quitte Boma le 28 à destination de Stanleyville. Empruntant la voie du fleuve à Léopoldville, il monte à bord du « *Hainaut* » et commence à souffrir de la dysenterie après quelques journées de voyage. Le mal empire rapidement et il succombe en arrivant en vue d'Irebu.

5 avril 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2524. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, 1876-1908 (Ligue du Souvenir congolais, Brux., 1931, p. 260).

HARLEMAN (*Lars-Paco*), Sous-lieutenant suédois de la Force publique (Arboga, 6.6.1874-Kwamouth, 26.2.1898). Fils de Lars-Johan et d'Ulfsparre, Anna.

Le 1^{er} mai 1893, il s'engageait au 1^{er} régiment d'artillerie de son pays, y obtenait les galons de sergent, le 25 août 1895, et réussissait peu après, l'examen de sous-lieutenant.

Fin décembre 1897, il postulait son admission dans les cadres de la Force publique du Congo et partait au début de janvier 1898, engagé comme sous-lieutenant. Arrivé à Boma, le 29 janvier, il y fut désigné pour les Stanley-Falls et quitta Léopoldville à bord du steamer *Ville de Bruges*. Atteint pendant le voyage de fièvre pernicieuse, il succomba à hauteur de Kwamouth, le 26 février.

6 octobre 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2254.

HAROU (*Prosper-Félix-Joseph*), Sous-officier, agent de société et commis des finances (Fayt-lez-Seneffe, 18.11.1855-Zobe, 24.5.1893). Fils d'Henri et de Velloni, Victoire.

Après des études faites à l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles, Harou s'était engagé au 1^{er} régiment des lanciers en 1877 et avait été nommé premier maréchal des logis le 20 décembre 1888. Sur les conseils de son frère, le lieutenant Victor Harou, qui avait été avec Stanley au service du Comité d'Études et de l'Association Internationale du Congo entre 1880 et 1884, il demande à partir pour l'Afrique. Admis comme sous-officier de la Force publique le 15 mai 1889, il s'embarque le 18 à bord du « *Lualaba* » qui le dépose à Boma le 19 juin. Il est désigné quelques jours après, comme instructeur, pour le camp de l'Aruwimi. Le 14 juillet, accompagnant le gouverneur général Janssens, qui allait effectuer un voyage d'inspection, il quitte Boma pour le Haut-Congo, mais, arrivé à Léopoldville, en proie à de violents accès de fièvre dysentérique, il est obligé de rebrousser chemin et, le 18 décembre, le s/s « *Nubia* » le ramenait déjà en Belgique. Rapidement rétabli, il repart en mars 1890, en qualité d'agent, pour la Société anonyme belge pour le Commerce du Haut-Congo. Rentré en août 1891, après avoir été victime d'un accident qui l'avait contraint une nouvelle fois à mettre prématurément fin à son séjour en Afrique, il sollicite derechef un emploi au service de l'État et est engagé, l'année suivante, comme commis de 2^e classe, par le département des Finances. Le 6 mars 1892, il débarque pour la troisième fois à Boma. Désigné d'abord pour remplir les fonctions de vérificateur suppléant à Boma, il est envoyé, en juin, au poste de la Lubuzi où il est promu com-

mis de 1^{re} classe le 31 décembre 1892. Malgré sa constitution robuste en apparence, sa santé a toujours laissé à désirer au cours de ses différents séjours au Congo et il est mort à Zobe, victime de la fièvre, le 24 mai 1893.

10 août 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 528 et 49 Fin. — *Mouv. géogr.*, 1893, p. 63c. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 266.

HARRY (Gérard), Journaliste (Paris, 3.3.1856-Bruxelles, 17.11.1931).

Gérard Harry constituait un singulier mélange de culture latine, de logique anglo-saxonne et de labeur belge. Il est mort à la tâche alors qu'il préparait un nouveau livre consacré à Maurice Maeterlinck, son ami de vieille date.

Président d'honneur de l'Association générale de la Presse belge et de l'Association des Écrivains coloniaux, Gérard Harry occupait une place de premier plan dans l'élite intellectuelle de notre pays.

Ses grands-pères paternel et maternel étaient imprimeurs de la Reine Victoria et c'est d'eux qu'il hérita un vif intérêt pour la partie matérielle de présentation d'un journal. Passé de la direction de l'« Indépendance Belge » à celle du « Petit Bleu », qu'il avait fondé, il étudia la typographie et la mécanique. Il introduisit en Belgique la première machine à composer.

Il était fils de journaliste. Son père était, à Paris, le correspondant du premier journal illustré britannique : l'« Illustrated London News ». Aussi, Gérard Harry fera-t-il, dans le « Petit Bleu », une large place à l'illustration, ce qui constituait une innovation dans la Presse belge.

C'est aussi son père qui lui transmet le goût des grands reportages, des aventures lointaines, de l'expansion coloniale. Durant la guerre des Ashantis, son père était à Lisbonne, où il recevait d'Afrique de longues lettres, dont il télégraphiait le résumé à son journal. Il fut également, en 1870, le correspondant de guerre d'un syndicat de journaux comprenant le « New-York Herald », le « Daily Telegraph » et l'« Étoile Belge ». Plusieurs années après, Gérard Harry devint à son tour, comme son père, correspondant du « Daily Telegraph ».

Gérard Harry était né à Paris, le 3 mars 1856. Toute son enfance se passa dans la capitale française, dont il subit profondément le charme. Boursier de l'État français, il fit ses études à Saint-Louis et ses premières camaraderies de lycéen développèrent ses sympathies pour la France. Vivant dans un milieu essentiellement intellectuel, il était au courant de tous les grands événements du jour. Son père était en

relations d'amitié avec de nombreuses personnalités en vue. Lorsque Stanley revint en Europe après son fameux voyage à la recherche de Livingstone, il le reçut chez lui à déjeuner. Stanley, qui était accompagné de son boy Kalulu, s'attira en quelques instants la sympathie du jeune Harry. La physionomie énergique du grand explorateur, le prestige qui l'entourait, les merveilleux récits qu'il rapportait de l'Afrique mystérieuse, tout contribuait à fixer, en des traits indélébiles, le souvenir de celui qui était déjà l'un des hommes les plus marquants de son époque et qui allait bientôt se rappeler à l'attention du monde entier par un nouvel exploit glorieux.

En 1876, Gérard Harry se fixa à Bruxelles, où il devint rédacteur à l'« Indépendance Belge » et correspondant d'un journal anglais. La nouvelle de la mort de Livingstone aux abords du lac Bangweolo avait déterminé un vaste mouvement en faveur du relèvement des indigènes du continent noir. Dans tous les grands pays d'Europe, on projetait l'envoi de missions en Afrique centrale. Léopold II comprend qu'une occasion unique se présente à lui de réaliser ses grands projets de colonisation belge. Il convoque la Conférence de Bruxelles, qui réunira de nombreux explorateurs, les présidents des plus importantes sociétés de géographie, des politiciens éminents, des hommes d'œuvre. L'Association Internationale Africaine est créée. Elle décide de porter tous ses efforts vers la côte orientale d'Afrique.

Entre-temps, Stanley, qui avait fait le reportage de la guerre des Ashantis s'était embarqué à nouveau pour l'Afrique, chargé par le « New York Herald » et le « Daily Telegraph » de compléter l'œuvre de Speke, de Burton et de Livingstone. Parti de Zanzibar, le 21 septembre 1874, il atteignait les Falls en janvier 1877. Il va descendre le fleuve Congo en livrant de nombreux combats aux indigènes de l'Aruwimi et des Bangala. Le 9 août, malade, à bout de forces et de ressources, il est reçu triomphalement à Boma. Il vient de faire une découverte d'une portée considérable. Il a reconnu le cours du fleuve Congo depuis le sud du Maniema jusqu'à l'Atlantique. Il a ouvert l'Afrique centrale à la civilisation. Le 25 janvier 1878, il arrive à Marseille, où il rencontre les deux délégués du Roi des Belges, le baron Greindl et le général Sanford, qui lui exposent les intentions de Léopold II et son vif désir de voir Stanley apporter sa précieuse collaboration à ses travaux. Mais Stanley prétexte le besoin d'un repos bien mérité pour ajourner sa réponse. Il avait, d'autre part, engagé l'Angleterre à s'intéresser au Congo ; mais l'Angleterre était trop occupée ailleurs pour se laisser entraîner dans de nouvelles aventures coloniales. Les pourparlers entre le

Roi et Stanley se poursuivent et, vers la fin de l'année 1878, Stanley se décide à venir en Belgique.

C'est à Gérard Harry que revint l'honneur de l'interviewer le premier.

Il s'y était du reste préparé de longue main. Le « Daily Telegraph » et le « New York Herald » avaient publié une série d'articles de dix à douze colonnes écrits par Stanley et surabondamment documentés. En Belgique, bien rares étaient les personnes qui avaient pris la peine de lire cette volumineuse littérature. Le « Daily Telegraph » n'avait qu'une poignée d'abonnés et le « New-York Herald » encore moins. Gérard Harry proposa à Bérardi père, directeur de l'« Indépendance Belge », de traduire et de résumer les lettres de Stanley. Les articles qu'il publia ainsi obtinrent un très grand succès et lui permirent d'entrer en contact avec les collaborateurs immédiats de Léopold II. Sa qualité de correspondant d'un journal anglais lui avait donné accès au petit bureau de la rue Bréderode, où travaillait le colonel Strauch. Le Roi voulant ménager les susceptibilités britanniques, le reporter anglais obtint des informations intéressantes. Mais Gérard Harry n'oublia pas qu'il était en même temps rédacteur à « l'Indépendance Belge ». Il fit remarquer que son journal pourrait rendre des services à la cause coloniale en éclairant mieux l'opinion publique. Après quelques objections, car on se méfiait des indiscretions de la Presse belge, sa proposition fut acceptée. Peu après, A.-J. Wauters commençait la publication de ses articles dans la « Gazette ».

Le journalisme colonial belge était né.

A l'arrivée de Stanley en Belgique, Gérard Harry se rendit à Ostende pour y rencontrer l'illustre explorateur, qui devait être reçu par le Roi.

Stanley le convoque pour six heures du matin. Harry est ponctuel au rendez-vous et immédiatement la conversation s'engage, abondamment nourrie. A dix heures, l'interview prend fin. Stanley sait que de nombreux journalistes de différents pays attendent d'être reçus par lui. Stanley demande à Harry de l'excuser auprès de ses confrères en les priant de revenir le voir au début de l'après-midi.

Harry rédige rapidement un long article pour « l'Indépendance Belge », en télégraphie un résumé à l'« Agence Havas » et, « brûlant » tous ses concurrents, arrive bon premier avec un reportage des plus sensationnels, accomplissant un de ces hauts faits qui marquent dans la carrière d'un journaliste épris de son métier. Dans la suite, Stanley devait proposer à Harry d'entreprendre la traduction de son livre : « *Cinq années au Congo* », tâche difficile, qu'il mena brillamment à bonne fin.

Gérard Harry devait encore interviewer

Stanley au retour de sa toute dernière expédition africaine, à la recherche d'Emin Pacha, expédition au cours de laquelle il avait fait de si remarquables découvertes géographiques et ethnographiques, dont plusieurs d'un puissant intérêt pour notre Congo. Il alla à sa rencontre à Brindisi et parcourut avec lui, en chemin de fer, toute l'Italie, l'interrogeant sans cesse et résumant ses conversations dans des dépêches développées ensuite dans des lettres qui, à nouveau, firent sensation dans l'Europe entière, et valurent à Gérard Harry d'être nommé membre d'honneur de la Société de Géographie d'Anvers (qui reproduisit *in extenso* tous ses articles dans son *Bulletin*).

Lorsque le grand explorateur arriva en Belgique, Gérard Harry, qui l'avait précédé à Bruxelles, fut chargé d'interpréter en français la conférence que Stanley donna en anglais au Théâtre Communal, en présence du prince Baudouin. L'année suivante, Gérard Harry et sa femme assistèrent à Londres au mariage de Stanley avec Lady Dorothy Tennant.

Période extrêmement intéressante de la vie si abondamment remplie de Harry. Il est alors en relations avec tous ceux qui furent les pionniers de la grande œuvre coloniale : Strauch, Valcke, Storms, Becker, Vangele, Liebrechts, Chaltin, Dhanis, le futur général Jacques, pour ne citer que ceux-là, et c'est encore chez lui que Coquilhat viendra faire ses adieux à son petit cercle d'amis avant de s'embarquer pour l'Afrique, d'où il ne devait plus revenir.

Dure période aussi durant laquelle, entouré d'un petit État-Major de partisans, Léopold II lutte avec obstination contre vents et marées pour le succès de son entreprise. Le Roi passe par des alternatives de crainte et d'espérance. La fortune royale se trouve un moment engagée, non sans risques, dans la conquête et l'organisation des possessions que l'une ou l'autre des grandes puissances européennes peut disputer à la Belgique.

Gérard Harry s'était fait le champion de l'œuvre coloniale belge. Il avait compris le parti qu'un petit pays comme le nôtre, qui venait de s'organiser pour la grande production industrielle, pourrait tirer de débouchés dans des régions neuves, dont tout l'équipement économique était à faire et dont les richesses naturelles paraissaient immenses. Mais son apostolat colonial était loin de rencontrer chez nous un accueil unanimement favorable. Il se heurtait aux traditions de bien-être dans la sécurité qu'avait confirmées encore notre neutralité dans la guerre franco-allemande. On craignait que l'entreprise dans laquelle le Roi s'était engagé à fond ne fût grosse de périls financiers. On parlait de la possibilité de complications internationales. On dressait l'épou-

vantail d'une mauvaise querelle anglo-belge. On discutait dans quelle mesure le Roi pouvait ainsi prendre une initiative dangereuse, que l'on commençait à qualifier d'abus de pouvoir personnel.

Harry reste sourd à tous ces arguments pusillanimes. Il continue sa vaillante campagne pour le Congo. Et voici qu'éclate la guerre anglo-boer, qui renforce encore la thèse des petits Belges. « C'est folie, disent-ils, de croire que » l'Angleterre nous permettra d'avoir une énorme » colonie en Afrique centrale. Voyez avec quelle » désinvolture elle fait fi de l'indépendance du » Transvaal et de l'État libre d'Orange ». L'opinion publique cependant est toute en faveur des Boers et à la tête de ses rédacteurs, Gérard Harry se lance dans la mêlée, défendant avec le même enthousiasme généreux la cause des petites républiques sud-africaines et celle de la colonisation belge. Il y mit même tant d'ardeur que le roi Léopold II, craignant une réaction trop violente de la part de la Presse anglaise, déjà fort peu disposée à la bienveillance à l'égard de l'État Indépendant du Congo, chargea son avocat Sam Wiener d'engager Harry à observer plus de mesure. Et le directeur du « Petit Bleu » de répondre avec humour : « Je pourrais peut-être attaquer le Roi en l'accusant » d'être trop anglophile. Cela donnerait le change » à la Presse britannique... ».

« Le Petit Bleu », cependant, n'avait tiré de sa campagne en faveur des Boers qu'une plus large popularité. Par contre, il avait perdu une grande partie de ses recettes : toute la publicité anglaise supprimée d'office. Harry engage ses ressources personnelles dans son journal et c'est dans ces conditions qu'il va combattre en première ligne dans la grande bataille entre les adversaires et les défenseurs de Léopold II. En Angleterre, Morel et Casement, soutenus par ceux que l'on désignait en bloc sous le nom de « marchands de Liverpool », alimentent une campagne de diffamation à l'égard de l'État Indépendant du Congo et de ses « supporters », en n'épargnant aucun outrage au Roi. Ils trouvent des alliés en Belgique même. La politique entre en jeu. Les Léopoldiens sont victimes de méchancetés de tout genre. Gérard Harry en reçoit largement sa part, et bien qu'il en ait beaucoup souffert en silence, ce diable d'homme a une résistance morale telle que, sans répit, sa plume ferraille nuit et jour, pendant des années. Ce sera seulement quelques mois avant le vote de l'annexion du Congo par la Belgique, qu'il se décidera à renoncer à la direction du « Petit Bleu ».

Il devient alors correspondant à Bruxelles du « Figaro » et de « l'Illustration ». Il prévoit la guerre de 1914. Dans plusieurs articles, il met la Belgique en garde contre ce cataclysme, ce qui lui vaut d'être appelé « l'oie du Capitole »

par un de nos plus distingués confrères qui, d'ailleurs, avec la sincérité qui caractérise son beau talent, rencontrant Gérard Harry, rue de la Loi, le 4 août 1914, vient à lui pour lui serrer la main et reconnaître qu'il a eu tort.

L'invasion allemande est sur le point de surprendre Gérard Harry à Bruxelles. Il s'est donné la satisfaction de composer une chanson satirique sur le Kaiser. Il quitte Bruxelles pour gagner Ostende, où il s'embarque pour l'Angleterre. Il s'installe pendant quelque temps à Ramsgate, point de mire des zeppelins, jusqu'à ce que M. Pichon, directeur du « Petit Journal », l'appelle à Paris ; de là aussi, sans relâche, il continue à servir la cause de la Belgique dans la Presse et en se dévouant avec sa femme pour nos réfugiés.

Depuis 1876, il a fourni, comme journaliste, une énorme somme de travail. Aucun grand événement contemporain ne lui a échappé. Pendant plus d'un demi-siècle, il a été témoin averti de tous les faits saillants de notre existence nationale, auxquels il a consacré des commentaires toujours intéressants. Bien plus, il n'a rien ignoré des moindres incidents de notre vie bruxelloise. Chroniqueur toujours à l'affût de la nouvelle du jour, on se demande comment il est parvenu à fournir pareil labeur, quand on sait qu'il a encore trouvé le temps d'écrire un livre sur la vie et l'œuvre de « Maurice Maeterlinck », à qui il a voué une solide affection, le « Miracle des Hommes », couronné par l'Académie française, un « Léopold II » qu'il a eu la délicatesse de ne pas publier avant la mort du grand Roi, « Fleurs de la Saint-Martin », « Le Grand Bourgmestre » et « Les Temps nouveaux » ; un roman : « L'indigne Rivale », l'« Affaire Peltzer » et enfin quatre volumes de « Mémoires » qui ont eu de l'écho dans tous les milieux intellectuels de Belgique et qui constituent pour l'avenir un document des plus précieux.

Ils sont aussi un émouvant témoignage de la puissance des sentiments qui unissaient Gérard Harry à sa chère compagne, à la mémoire de laquelle il avait voué une véritable culte.

M^{me} Gérard Harry était Belge d'ascendance française. Elle contribua, dans une large mesure, à développer chez son mari les sentiments d'attachement qu'il avait pour la Belgique. A tel point qu'en 1915, il voulut se faire naturaliser Belge et fit à cet effet des démarches auprès du comte Carton de Wiart. Mais les événements se précipitèrent et quand, après l'armistice, Gérard Harry revint à Bruxelles... il y avait eu Lophem, que notre éminent confrère ne put jamais admettre... et les choses en restèrent là.

Mais si, légalement, aucune mesure n'avait modifié la nationalité de Gérard Harry, il avait suffisamment rendu de services à notre pays pour que, dans leur cœur, ses très nombreux amis

belge lui aient accordé depuis longtemps la grande naturalisation.

Principales publications de Gérard Harry. — *Maurice Maeterlinck* (1909) ; *Le Miracle des Hommes* (1913) ; *Le Revenant* (1918) ; *Léopold II*, (1920) dans « Les Grands Belges », éditions Vanderlinden, Brux., 1920 ; *Conversation avec Stanley* (1889-1890) ; *L'Afrique Peltzer* (1927) ; *Mes Mémoires* (1927-1931: 4 vol.).

17 mars 1950.

Fred. Van der Linden.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., mai 1931, p. 6. — *Trib. cong.*, 30 avril 1931, p. 2 (manifestation) ; 30 juillet 1931, p. 2 ; 30 novembre 1931, p. 3. — Pierre Daye, *Léopold II* (Paris, 1934), pp. 370, 374, 404, 432, 456, 545.

HARTZHEIM (*Jean-Georges-Antoine*), Directeur au Gouvernement Général (Liège, 31.5.1864-Schaerbeek, 9.2.1923). Fils d'Antoine et de Couclet, Joséphe.

Après deux années d'études à la faculté de médecine de l'Université libre de Bruxelles, Hartzheim renonce à poursuivre ses études et s'adonne au négoce ; de 1885 à 1887 il séjourne aux États-Unis et revient en Belgique associé à différentes affaires commerciales.

Ce n'est qu'en septembre 1898 qu'il débute dans la carrière coloniale. Engagé à l'État Indépendant du Congo en qualité de sous-intendant de 3^e classe il est affecté aux services du Gouvernement général à Boma, et au cours de ce premier terme de service, il est l'objet de deux promotions.

Il rentre en Belgique le 25 septembre 1902. A l'expiration de son congé, il rejoint le Congo (26 février 1903) en qualité de sous-intendant de 1^{er} classe et reprend ses fonctions à Boma. Le 1^{er} septembre 1905 il est promu sous-directeur ; il rentre en congé en Europe le 20 août 1906. Son troisième terme de service débute le 24 janvier 1907, et s'accomplit tout entier dans les services administratifs de Boma. Le 8 avril 1908 il est assimilé au grade de directeur et au départ du secrétaire général, Maurice Van Damme, il est chargé de la direction de ce service. Il rentre en congé le 31 mai 1911.

Un an plus tard, le 11 mai 1912, Hartzheim repart en Afrique reprendre sa place au secrétariat général à Boma où il assumera les fonctions de directeur de l'Intérieur. Au départ en congé du secrétaire général il est désigné pour le remplacer intérimairement. Après un séjour de deux ans il rentre en congé (29 mai 1914).

Mais la guerre le surprend en Europe. Il s'embarque pour effectuer un nouveau terme de service. Arrivé à Boma le 20 février 1915, il assume à nouveau les fonctions de secrétaire général jusqu'à l'arrivée du titulaire (27 mai 1915) ; il reste attaché au secrétaire général jusqu'au 15 mai 1919 date de sa rentrée définitive en Belgique.

Admis à la pension le 22 mai 1920, il décède à Bruxelles, le 9 février 1923.

Au cours de sa laborieuse et longue carrière coloniale Hartzheim fut créé officier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre Royal du Lion, et chevalier de l'Ordre de la Couronne. Il était porteur de l'Étoile de service en or.

15 novembre 1950.

A. Engels.

Registre matricule. — *Trib. cong.*, 18 février 1923.

HAXTHAUSEN (*Johan-Christian-Elmerhaus*) (baron), Officier de la Force publique (Copenhague, 27.9.1862-Nyangwe, 16.9.1897). Fils de Heinrich et de Birck, Thora.

Il était premier lieutenant dans l'armée danoise où il faisait carrière depuis 1881, époque à laquelle il s'était engagé comme soldat volontaire au 1^{er} régiment de ligne. Ayant demandé à prendre du service à l'État Indépendant du Congo, il fut admis le 6 février 1897, en qualité de lieutenant de la Force publique. Il débarqua à Boma le 3 mars et fut envoyé dans le district des Stanley-Falls. Adjoint au poste de Nyangwe, il y succomba à la dysenterie après six mois de séjour en Afrique.

2 août 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 1923. — *Mouvement géogr.*, 1897, p. 66c.

HEIRMAN (*Auguste*, en religion *Frère Joseph-Marie*), Missionnaire trappiste (Tamise, 24.8.1867-sur le Fleuve, 2.7.1897).

Il entra à l'Abbaye cistercienne de Westmalle comme frère convers en avril 1894. Il demanda à partir aux missions africaines et s'embarqua le 8 mai 1897 avec le P. Thomassen, afin de rejoindre à Bomania sur le Ruki, les religieux de son ordre, établis à cet endroit depuis 1894. A bord d'un steamer qui remontait le fleuve Congo, la fièvre ne tarda pas à s'attaquer à lui ; non encore acclimaté, il ne put résister et succomba au cours du voyage, à proximité de Bolobo. Il fut inhumé à la mission anglaise de Bolobo.

28 octobre 1951.

M. Coosemans.

Note personnelle du R. P. Bernard, Trappiste de Westmalle, adressée à l'auteur en date 26 octobre 1951. — Lettre du Fr. Bernard Peeters. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 248. — *Bode van O.L.V. van het H. Hart*, 1898, p. 13. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III.

HELBO (*Arthur-Charles-Joseph*), Commis des Finances (Anvaing, Hainaut, 12.12.1871-Boma, 22.1.1899). Fils de Jean-Baptiste et de Maillot, Rosalie.

Après ses études moyennes, il exerce la profession d'employé de commerce à Tournai. En 1898, il s'engage au service de l'État Indépendant du Congo, en qualité de commis de 1^{re} classe pour le département des Finances, et quitte Anvers le 9 juillet 1898. Arrivé à Boma le 31, il y est désigné pour le bureau des impôts. Après quelques mois de séjour en Afrique, il succombe à la fièvre qui n'a pas cessé de l'accabler depuis son arrivée.

2 août 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule Fin. 131. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 266.

HELLEBAUT (*Augusta*, en religion *Sœur Astérie*), Sœur missionnaire de la Charité à Gand (Zulte, 4.10.1865-Tournai, 7.4.1898).

Elle s'embarqua à Anvers le 6 juin 1894 pour aller rejoindre au Congo ses consœurs déjà à pied d'œuvre. Elle fut désignée pour Moanda où avait été fondé en 1891 un orphelinat pour les enfants noirs libérés de l'esclavage. Sa santé ne résista pas longtemps au climat ; rapatriée à son grand regret en novembre 1896, elle s'éteignit à Tournai le 7 avril 1898.

24 octobre 1951.
M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 243. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

HELLEBAUT (*Clara*, en religion *Mère Josepha*), Sœur missionnaire de la Charité à Gand (Zulte, 23.4.1868-Renaix, 20.10.1917).

Elle avait fait des études d'infirmière et s'était spécialisée dans la psychiatrie. A vingt-trois ans, le 7 décembre 1891, elle quittait Anvers avec la première caravane des sœurs de la Charité de Gand, sous la direction de l'Abbé Buysse, à destination du Congo. Cinq de ces religieuses dont la Sœur Josepha, se rendirent à Kinkanda où la Compagnie du chemin de fer mettait à leur disposition une maison destinée à recevoir les ouvriers du rail, malades ou accidentés. Bientôt, Sœur Josepha acquit auprès des hospitalisés un véritable prestige ; beaucoup croyaient qu'elle seule avait le don de les guérir. Sa compétence et son dévouement justifiaient le choix qu'on fit d'elle comme Supérieure de la mission de Moanda. Là aussi, les noirs l'entouraient de vénération ; d'une activité inlassable, elle était, suivant les nécessités, infirmière, cuisinière, fermière. Le dévouement formait la trame quotidienne de sa vie. Elle ne rentra en Europe qu'en 1909 et alla se reposer dans sa bonne terre de Flandre, à Melle.

Mais sa santé ne lui permettait plus de retourner en Afrique et ce fut pour elle un chagrin profond. En 1911, elle fut nommée supérieure

de l'Hospice Canfyn à Renaix, où elle se fit adorer par les « petits vieux », comme elle l'avait été en Afrique par les noirs. Les petits Congolais restaient pour elle ses enfants d'adoption ; elle ne pouvait les oublier et elle exprima en mourant, le 20 octobre 1917, le regret de ne pouvoir reposer pour toujours en terre d'Afrique, au milieu des noirs qu'elle avait tant aimés.

Elle était chevalier de l'Ordre Royal du Lion.

Nous avons d'elle quelques lettres parues dans *Missions en Chine et au Congo*, 1892, *Lettre de Moanda*, pp. 63 et 110, et dans le *Mouvement antiscl.* 1900, p. 235.

22 octobre 1951.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 243. — D. Rinchon, *Mission. belge au Congo*, p. 23. — *Annuaire miss. cath. au Congo*, 1935, p. 405.

HELLEMANS (*Robert-Désiré-Louis*), Officier de la Force publique (Ixelles, 3.4.1878-Queue-du-Bois, 6.8.1914). Fils d'Émile-Joseph et de Van de Wiele, Charlotte.

Admis à l'École militaire le 25 novembre 1897, il obtenait son brevet de sous-lieutenant le 30 novembre 1899, était admis à l'École d'application le 5 juin 1900, puis à l'École d'équitation d'Ypres le 1^{er} octobre 1902. Le 29 juin 1903, il était inscrit dans les cadres de l'artillerie. Peu après, engagé par l'État Indépendant du Congo comme officier de la Force publique, il partait pour l'Afrique et était désigné pour l'Enclave de Lado le 22 juin. Arrivé le 29 septembre à Yéi, place militaire importante assurant les communications entre l'Uele et le Nil, Hellemans fut chargé de la direction des travaux de fortification de ce poste et prit le commandement de l'artillerie de la place. Nommé chef de la station en octobre, il participa à une mission confiée au capitaine Serexhe, chef de zone de l'Enclave. Cependant peu après, malade, atteint de rhumatismes et d'une lésion cardiaque, il dut quitter le Nil, arriva à Boma le 29 décembre et rentra en Europe par le *Philippeville* fin janvier 1906. Il mourut en Belgique en août 1914.

24 octobre 1951.
M. Coosemans.

Belg. milit., 1906, p. 144. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

HENIN (*Alexandre-Charles-Eric*), Officier de la Force publique (Bonsin, 17.10.1869-en mer, 16.7.1896). Fils de Pierre et de Tirtiaux, Dieudonnée.

Tandis que l'un de ses frères, Zéphir, qui allait devenir plus tard secrétaire général du ministère des Finances, entra au service de l'administration belge et que l'autre entreprenait des

études de pharmacien, Alexandre Henin, épris d'une vie aventureuse, s'engagea, en 1890, au 1^{er} régiment étranger français. Il fit campagne en Algérie et fut libéré après la guerre du Dahomey, en mai 1893, avec le grade de caporal. L'année suivante, il offrit ses services à l'État Indépendant du Congo qui l'admit en qualité de caporal de la Force publique et il s'embarqua le 6 février 1894, à destination du Congo. Arrivé à Boma le 6 mars, il fut désigné pour le camp de Zambi, dans le Bas-Congo. Promu successivement sergent, premier-sergent et adjudant, il fut nommé sous-lieutenant le 25 mai 1896. Malheureusement, au début du mois de juillet suivant, il tomba gravement malade et fut contraint de donner sa démission pour revenir se faire soigner en Europe. Il s'embarqua le 15 et mourut en mer le lendemain.

Il était titulaire de la Médaille Commémorative de l'expédition du Dahomey.

22 août 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 1266.

HENNEBICQ (Léon), Avocat et homme de lettres (Mons, 5.12.1871-Saint-Gilles, 5.5.1940). Fils d'André-Charles et de Cambier, Fanny.

Fils du peintre André Hennebicq, il fit d'excellentes études à l'Athénée, puis à l'Université de Bruxelles. Docteur en droit à 21 ans, il compléta sa formation à l'étranger puis entra au Barreau de Bruxelles en 1896 sous les auspices d'Edmond Picard dont il devint le stagiaire préféré et, dans la suite, l'ami et le confident.

Ce maître brillant et divers l'entraîna dans les réunions du Parti Ouvrier belge avec lequel il était alors en coquetterie et qui commençait son ascension dans le Pays et au Parlement. Mais Léon Hennebicq, esprit brillant, d'un idéalisme foncier, d'une grande indépendance de caractère, était peu fait pour se plier à la discipline d'un parti. Doué d'un grand talent oratoire et d'une grande facilité pour écrire, il préféra toujours exprimer en toute franchise des idées personnelles qui n'avaient rien à voir avec le socialisme orthodoxe.

Profondément patriote, il était aussi un ardent défenseur de notre expansion coloniale. Dès 1895, alors que l'opinion publique commençait à peine à prendre conscience de la valeur réelle de la colonie que nous offrait le Roi, il avait pris position en faveur du Congo. En juin 1901, il le rappela fièrement aux assises que tenait alors à Bruxelles le Parti Ouvrier, quoique même à cette époque la bourgeoisie dans son ensemble restât fort hésitante et la masse populaire franchement hostile. C'est avec la même diligence qu'il avait collaboré, dans les dernières années du siècle, au journal « *Le Matin* » qui défendait la

politique léopoldienne en Afrique et que, le 6 juillet 1905, il avait donné au Kursaal d'Ostende, devant un public où dominait l'élément étranger, une conférence dans laquelle il exprimait pour l'action du Souverain aussi bien que pour sa personne une admiration sans réserve.

Le Congo, pour Léon Hennebicq, était surtout la manifestation d'un expansionnisme sans lequel la Belgique, petit pays, était destinée à étouffer derrière ses frontières. Pénétré de l'idée que son histoire, sa puissance industrielle, son rayonnement intellectuel lui donnent droit à la place la plus honorable dans le concert des nations, il portait son attention sur toute entreprise destinée à développer les relations de notre pays avec l'étranger. Administrateur-Directeur de la « *Revue Economique Internationale* », Président de la Ligue Maritime Belge, Président de l'Institut International de Commerce, on pouvait compter sur son concours le plus actif chaque fois qu'il s'agissait de propagande en faveur de notre pénétration sur les marchés mondiaux. Il a donné de nombreuses conférences en Belgique pour éveiller le goût de la mer et des vocations lointaines, et à l'étranger pour défendre notre pavillon.

Dans l'exercice de sa profession il s'était surtout attaché au droit maritime. Il défendit, par exemple lors de la perte du navire école, des causes qui eurent un grand résonnement. Mais il s'intéressa également à tout ce qui touche aux traditions et aux privilèges de sa profession. Il continuait au Palais l'action de son maître Edmond Picard dont il avait repris la succession à la tête du « *Journal des Tribunaux* » et des « *Pandectes belges* », importante compilation à laquelle il ajouta les « *Novelles* » dont la matière juridique est classée de façon plus synthétique. Président, en 1912, de la Conférence du Jeune Barreau, il avait été porté par ses confrères, de 1925 à 1927, au suprême honneur du bâtonnat de l'Ordre. Il fut aussi, après en avoir été longtemps le Secrétaire, Président de la Fédération des Avocats belges. Enfin, sur le plan international, il était membre du Comité de Direction de l'Institut International de Rome pour l'Unification du Droit privé et Président de l'Institut Économique International.

Cet homme d'une activité inlassable avait encore d'autres titres à notre estime, voire à notre admiration. Membre fondateur de l'Institut des Hautes Études de Belgique, il était un écrivain de grande allure, avec une dévotion particulière pour la philosophie du droit, l'histoire des institutions et la discussion des grands problèmes économiques. Fortement imprégnée d'hellénisme, sa langue était riche, souple et colorée. A côté d'innombrables articles où il défend ses thèses favorites et dans lesquels il a

exprimé des vues originales, souvent prophétiques, il a écrit des livres fortement pensés : « *Génèse de l'Impérialisme anglais* » et « *L'idée du Juste dans l'Orient grec avant Socrate* ».

Il est mort quelques jours à peine avant l'invasion de la Belgique pendant la seconde guerre mondiale. Pendant la première, quoique âgé de 42 ans, il avait tenu à s'engager et avait dirigé, comme capitaine-commandant, les services maritimes et fluviaux de l'armée de campagne.

Le Roi Léopold II. Conférence donnée au Kursaal d'Ostende le 9 août 1905. Brux., Larcier, 1905. — *Petite et grande Belgique, in Entretiens sur la Belgique contemporaine.* Brux., Larcier, 1904. — *La Défense de l'Occident.* Discours prononcé à la séance de rentrée de l'Université Nouvelle en octobre 1904. Brux., 1904. — *Pro Juventute.* Seize années de harangues de 1895 à 1911. Brux., Larcier, 1912. — *Principes de Droit maritime comparé.* Brux., Larcier, 1910. — *L'Impérialisme occidental. Génèse de l'Impérialisme anglais.* Brux., Larcier, 1913. — *L'Idée du Juste dans l'Orient grec avant Socrate.* Brux., Larcier, 1914. — *Les droits de l'homme aux colonies, Belg. mar. et col.,* 1906, p. 97. — *Les routes et le Katanga. Id.,* 1909, pp. 478 et 628. — *Le Dialogue sur l'Éscaut.* Brux., Larcier, 1928. — *La Nuit des Rois.* Brux., Larcier, 1929. — *Une soirée chez Liebknecht.* Brux., Larcier, 1935. — *La vie d'André Hennebicq, peintre.* Brux., 1937.

Novembre 1951.

René Cambier.

E. De Seyn, *Dict. Biogr. des Arts, des Sc., et des Lettres*, t. II, p. 1556. — Article nécrologique in *J. des Tribunaux*, 12 mai 1940.

HENNEQUIN (Émile), Général-Major (Liège, 12.8.1838-Ixelles, 23.3.1902). Fils d'Antoine-Auguste et de Marie, Schenaerts.

Entré à l'École militaire le 1^{er} octobre 1855, nommé sous-lieutenant élève le 11 décembre 1857, il entra au corps d'état-major à sa sortie de l'École le 9 juin 1860.

Il est nommé en 1870 répétiteur des cours de topographie, de géodésie, de probabilités et de géographie physique, politique et militaire à l'École de guerre. En 1873 il devint professeur des mêmes cours.

Major d'état-major en 1879, il fut attaché à l'Institut cartographique militaire, le 11 avril 1879, et, six mois plus tard, devint directeur de cet établissement scientifique.

Nommé général-major le 26 juin 1893, il continua d'exercer des fonctions à l'Institut cartographique militaire en qualité de directeur, puis de directeur général jusqu'au 23 mars 1902, date de son décès.

Sous sa direction, l'Institut exécuta des travaux considérables qui le placèrent au premier rang des établissements similaires.

Le général Hennequin s'occupait beaucoup de géologie et se consacra à la confection de la grande carte géologique de la Belgique au 40.000^e en 144 feuilles. Cette carte est peut-être son

œuvre principale bien qu'il ne lui ait pas été donné d'en voir l'achèvement.

Le général Hennequin fut membre de la Société royale belge de géographie depuis sa fondation (1876), il fit partie du Comité depuis 1882 et en exerça la présidence en 1890.

D'une grande intelligence, d'une activité débordante et d'une faculté de travail remarquable, il s'intéressa aussi bien aux sciences historiques qu'aux sciences naturelles et aux sciences exactes.

Représentant de la Belgique au sein de la Commission permanente de l'Association internationale de géodésie, il fut appelé à présider le dixième congrès de cette association qui se tint à Bruxelles en 1892.

Il fut également président de la Société royale malacologique de Belgique.

Distinctions honorifiques :

Commandeur de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre d'Orange-Nassau, chevalier de l'Ordre du mérite d'Espagne et de l'Ordre de la Couronne Royale de Prusse, décoré de la Croix militaire de 1^{re} classe.

Comme directeur de l'Institut cartographique militaire il administrait les officiers belges en service à l'État Indépendant du Congo et fit imprimer les premiers documents cartographiques du jeune État.

La liste suivante des travaux publiés par lui dans le *Bull. de la Soc. Royale belge de Géogr.*, suffit seule à montrer quelles furent l'étendue et la variété de ses études. — 1880. *Les courants océaniques.* — 1881. *Les formations coralligènes.* — 1882. *Notes et considérations sur l'Égypte.* — 1883. *Le premier méridien et l'heure universelle.* — 1883. *Le district de Kimberley.* — 1885. *Notice sur les cartes agricoles de la Belgique.* — 1891. *Étude historique sur l'exécution de la carte de Ferraris et l'évolution de la cartographie en Belgique depuis la grande carte de Flandre de Mercator (1540) jusque dans ces derniers temps.* Ce dernier travail est une de ses œuvres les plus importantes.

En outre il publia de nombreuses brochures relatives à la participation de l'Institut Cartographique militaire aux expositions de Bruxelles, 1888, Paris, 1889, Anvers, 1890, etc...

8 novembre 1951.

E. Hennequin.

Réf. : notes et documents de famille — *Bull.*, n° 2, année 1902, de la *Soc. Royale belge de Géogr.*

HENNEUSE (Jean-Antoine-Othon), Officier de la Force publique (Tournai, 8.7.1856-Anvers, 23.11.1930). Fils d'Antoine-François et de Dresens, Jeanne.

Engagé au 4^e régiment d'artillerie à l'âge de seize ans, il réussit, en 1876, l'examen d'admission à l'École militaire et passe à l'École d'application deux ans plus tard avec le grade de sous-lieutenant. Ses études terminées, il est versé

au 2^e régiment d'artillerie le 5 janvier 1881 et, en juin 1887, il sert dans un régiment d'infanterie. En 1891, il veut prendre du service à l'É.I.C. et est admis en qualité de lieutenant de la Force publique le 18 août. Un mois plus tard, il débarque à Boma. Le Gouverneur Général le désigne pour Shinkakasa où les travaux de construction du fort battent leur plein. Au début de 1892, il va remplacer pendant quelque temps le commandant du camp de Zambi qui a quitté l'Afrique, fin de terme. Rentré à la batterie de Shinkakasa, où il rend de précieux services, il est promu capitaine le 1^{er} avril 1892 et capitaine-commandant de 2^e classe le 1^{er} février de l'année suivante. Victime du climat, il est envoyé en mars 1894 à Banana, où il reste en convalescence jusqu'au mois de juin et son terme expiré, il se rend à Boma pour s'y embarquer le 16. De retour en Belgique le 27 juillet, il reprend du service dans l'armée métropolitaine et il sert encore pendant le grand conflit mondial 1914-1918, à l'issue duquel il accède au grade de lieutenant-colonel d'artillerie.

A sa mort, il était porteur de l'Étoile de service que lui avait value son séjour en Afrique. Il était également commandeur de l'Ordre de Léopold II, officier de l'Ordre de Léopold, chevalier de l'Ordre de la Couronne et titulaire de la Croix Militaire de 1^{re} classe, de la Médaille commémorative de la campagne 1914-1918 ainsi que de la Médaille de la victoire.

16 août 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 756. — *Bull. de l'Ass. de Vétérans colon.*, décembre 1930, p. 19. — *La Trib. cong.*, 30 novembre 1930, p. 2.

HENNING (*Bonaventure*), Frère coadjuteur des Prêtres du Sacré-Cœur (Francker, Hollande, 1870 -St-Gabriel, Stanley-Falls, 7.12.1898).

Le Frère Henning avait fait déjà un séjour de quatre ans comme frère missionnaire à Bahia, en Amérique du Sud, où il était arrivé le 11 septembre 1892. Il avait quitté l'Amérique le 9 juillet 1896 ; mais il n'avait pas renoncé à la carrière missionnaire. Fin septembre 1897, les premiers prêtres du Sacré-Cœur de Jésus, les Pères G. Grison et G. Lux, étaient arrivés aux Falls pour y fonder, sur l'ordre de leur supérieur général, le T. R. P. Dehon, une mission destinée à soutenir les efforts des antiesclavagistes dans cette région où la campagne arabe avait fait de si grands ravages. La tâche était trop lourde pour deux missionnaires ; du renfort leur fut envoyé le 10 février 1898 : les Pères Boniface Winz et Willibrord Reelich, le Frère Bonaventure Henning et un auxiliaire laïque vinrent seconder le R. P. Grison, resté seul par le retour en Europe du R. P. Lux malade. Ainsi fut fondé

le poste de St-Gabriel. Le Frère Henning était Frère coadjuteur à St-Gabriel. Il participa de tout cœur et avec courage à tous les travaux de construction de la jeune mission, d'autant plus que son séjour en terre américaine avait mûri son expérience et avivé son zèle apostolique. Il ne put cependant supporter le climat : en pleine jeunesse, il succombait à la mission de St-Gabriel le 7 décembre 1898.

16 novembre 1951.

M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 249. — *Annuaire des miss. cath. au Congo*, 1935, p. 39. — D. Rinchon, *Miss. belges au Congo*, pp. 35, 36. — *Revue du S.-C.*, 1899, pp. 354-360.

HENS (*Jan-Frans*), Artiste peintre (Anvers, 1.8.1856-Anvers, 11.5.1928).

Né à Anvers le premier août 1856, de Joseph, boucher, et de Joséphine Peeters, son épouse, J. F. Hens, communément appelé Frans, se destina tout jeune à la peinture. Il fit ses études à l'Académie de sa ville natale, sous J. Jacobs et Théo Verstraete. Ces études achevées, s'éprenant de l'aventure, il fit successivement deux séjours aux États-Unis d'Amérique et, bientôt, après de courts voyages en Angleterre, au Portugal, en Espagne et en Allemagne, éprouva le vif désir de se rendre en Congo, tout simplement, en peintre ! Il n'était pas, comme on l'a dit à tort, le premier peintre belge à porter au Congo palette et chevalet. Édouard Mandouau l'y avait devancé. Mais il était le premier à se rendre au Congo à la seule fin d'y peindre.

Hens prit bord, le 17 avril 1886, sur le *San-Thomé* en partance d'Anvers, séjourna quelques mois dans les environs de Boma d'où il rapporta de nombreux dessins, études et tableaux, notamment des vues des Iles Mateba et Bulikoko, qu'il exposa dès son retour au Pays, en mars 1887, à Anvers, dans la salle Verlat. Mais, dès le mois d'août suivant, ayant atteint l'âge voulu de vingt-et-un ans, le jeune anversoïse reprit route vers le Congo, accompagnant cette fois le résident Liévin Vandevelde chargé de réoccuper la station des Stanley-Falls.

Vandevelde étant mort, le 17 février 1888, à Léopoldville, Hens, désormais sans guide, remonta seul le Fleuve jusqu'aux Bangala où Hodister, chef de district de la Société du Haut-Congo, le prit pour compagnon de son premier voyage vers la Haute-Mongala. Partis des Bangala, le 4 septembre 1889, les deux hommes, à bord du petit vapeur *Général Sanford*, atteignirent le point de rencontre des eaux de l'Eau blanche et de l'Eau noire, où ils firent demi-tour. Mais dans sa remontée, seul, de Léopoldville aux Bangala, à Kwamouth, à Bolobo, à Lukolela, à Équateur et à Lulonga, le peintre avait croqué sites et personnages et, de sur-

croît, car il y avait en lui un herborisateur, herborisé avec le plus grand soin. Rentré au pays, il exposa ses œuvres au Musée ancien de Bruxelles du 20 au 30 décembre 1889, puis au Cercle artistique à Bruxelles encore, en avril 1890, exposition d'une bonne trentaine d'œuvres, inaugurée celle-ci par le Roi-Souverain et par la Reine des Belges qui acheta deux tableaux, le gouvernement belge se rendant, lui aussi, acquéreur d'une toile. A la même époque, Hens remit aux savants que l'État indépendant avait su intéresser à la flore congolaise, son abondante moisson d'espèces végétales. Celle-ci fut étudiée par Théophile Durand, le savant directeur du Jardin botanique de Bruxelles, par Hans Schinz, de Zurich et d'autres botanistes. Ses récoltes sont gardées à Londres, à Berlin, à Leyde, à Zurich et, naturellement, à Bruxelles aussi et son nom fut donné à plusieurs éléments de la flore africaine dont il était le premier à rapporter de là-bas une abondante collection d'échantillons séchés.

En février 1891, Frans Hens fonda avec Théo Verstraete et Émile Claus, entre autres, un jeune cercle d'art appelé à compter dans l'histoire des arts de la ville de Rubens, le cercle d'art : *les XIII*. Sans oublier les chutes du Niagara ni les cataractes du Congo, il s'était repris au charme moins âpre de l'Escaut et allait devenir l'excellent mariniste d'un art apparenté à celui de Louis Artan et de Guillaume Vogels, que tout Anvers goûta, à la cimaise de la Rue des Douze-Mois, en 1893, et dont gardent des œuvres très significatives nos grands Musées d'Anvers, de Bruxelles et de Gand.

En 1897, à l'occasion de l'Exposition de l'État Indépendant du Congo à Tervueren, Frans Hens exécuta, en collaboration avec Eugène Broers un panorama du Congo, ce qui le fit parfois confondre avec le peintre gantois Armand Heins qui contribua à l'illustration de la *Vie en Afrique* de Jérôme Becker et avait peint, en 1889, un panorama du centre africain pour l'exposition mondiale de Paris.

Frans Hens fut professeur à l'Institut supérieur des Beaux-Arts de la Ville d'Anvers.

Il mourut à Anvers, le 11 mai 1928, laissant un fils, Robert, paysagiste et peintre de portraits.

Il était Chevalier de l'Ordre de Léopold.

21 mars 1950.

J. M. Jadot.

Mouvement géogr., 1886, pp. 22c, 31a ; 1887, p. 29a ; 1888, p. 76a ; 1889, p. 91c, 100b ; 1890, pp. 2b, 20c, 31b. — Jules Du Jardin, *L'Art flamand*, Brux., A. Boitte, 1900, VI, pp. 157, 162 et suiv. — *Bull. de la Soc. de Géogr. d'Anvers*, 1908, pp. 166 et 354. — E. de Seyn, *Dict. Biogr. des Sc., des Lettres et des Arts en Belg.*, Brux., 1935, t. II, p. 559 (avec un portrait de F. Hens). — J. M. Jadot, *Nos peintres et le paysage congolais*, in *Rev. col. belge*, 15 mai 1946, p. 9.

HERDER (VAN) (*Jan*) Explorateur.

De 1641 à 1648, l'histoire de l'Angola, dont le Bas-Congo n'était politiquement qu'une extension, comporte un épisode hollandais au cours duquel se place le voyage exécuté par Jan van Herder à Conde, aujourd'hui Muene Kundi, sur le Kwango.

Jan van Herder faisait partie d'une ambassade hollandaise envoyée en 1642 au Roi du Congo résidant à San-Salvador. Cette ambassade comprenait sept Hollandais ou Flamands. Partie de Saint-Paul-de-Loanda et se dirigeant vers le nord, elle commença par longer la côte jusqu'à la hauteur du fleuve Dande, puis elle s'en écarta progressivement, traversant le pays montagneux qui constitue le prolongement méridional des Monts de Cristal. Ce pays était occupé par les grands vassaux du Roi du Congo, les ducs de Bamba, ainsi que les appelleront pendant longtemps les voyageurs et missionnaires depuis le Portugais Duarte Lopez jusqu'à l'Italien Dionisio Carli et l'Anglais Jack Barbot. Sa capitale était située entre le Loge et le Mbrige.

A partir de là, Jan van Herder et ses compagnons se portent plus franchement vers l'Est. Ils pénètrent dans le bassin du Congo et arrivent bientôt à Mbanza, Ambassa ou San Salvador, qui était de tout temps la résidence du Manicongo. Herder s'étend assez longuement sur la description de cette cité indigène alors presque entièrement christianisée par les missionnaires portugais et sur la réception que réserve à l'ambassade, le monarque noir au milieu d'une cour où régnait une étiquette mi-européenne, mi-barbare.

Jan van Herder était curieux de pénétrer plus avant dans ce bassin du Congo sur lequel planait un mystère encore profond. Malheureusement le chemin vers le Pool lui était interdit par le Manicongo dont l'autorité n'était pas reconnue par les tribus établies dans cette direction. Il se dirigea donc vers le Nord-Est, traversant une série de vallées dont celle de l'Inkisi et finit par aboutir au Kwango, en un point situé approximativement sur 4°37' de lat. S. Il donne à la chefferie qu'il trouve à cet endroit le nom de Conde, mais il s'agit en réalité du Muene Kundi que Büttner devait retrouver près de 250 ans plus tard, en 1885, lors de son exploration du Kwango. Les détails que Herder donne sur la population de ce district alors très écarté caractérisent la mentalité de l'époque. Cette population, dit-il, est complètement impropre au travail et par conséquent inapte à l'esclavage. Il ne manque pas de s'informer de ce qui se passe dans cette Afrique inconnue qui s'étend à l'est du Kwango sur une distance qu'il n'est pas à même d'apprécier. Bien au Levant, lui dit-on, est un pays où vivent des hommes

blancs aux cheveux longs. Leur peau est toute-fois moins blanche que celle des Européens. Il peut s'agir là d'une légende sans fondement réel. Mais on peut voir aussi dans cette information, colportée de tribu en tribu au travers d'un continent tout entier, une allusion à la présence des Arabes sur la côte orientale, ou peut-être à celle des Portugais qui y avaient des comptoirs déjà depuis plus d'un siècle.

Mars 1950.
René Cambier.

La relation de Jan de Herder nous est surtout connue par les allusions qu'y a faites O. Dapper dans sa *Description de l'Afrique* Amsterdam, Wolfgang, Boom et Van Someren. Version française, 1686. Cf. *Descrip. de la Basse Éthiopie*, pp. 349-360. L'itinéraire est bien indiqué sur la Carte du Congo de D'Anville (1731). Récemment la question a été reprise et discutée dans *La Géographie. Bull. de la Soc. de Géogr.*, Paris, 1912. par R. Avelot sous le titre: « *Voyage de Jean de Herder au Kwango (1642). Une exploration oubliée* ».

HERMANS (*Gustave-Adolphe-Joseph-Hubert*), Officier bij de Weermacht van de Onafhankelijke Congostaat (Maaseik, 8.11.1861- op zee, 13.3.1898). Zoon van Thomas en van Voncken, Constance.

Na het voleindigen zijner middelbare studiën van de hogere graad kreeg hij toelating de lessen aan de Militaire School te volgen. Hij slaagde uitstekend in het uitgangsexamen dezer instelling en, op 10 Mei 1883, werd hij tot onderluitenant benoemd. Voor het regiment der grenadiers aangeduid, bekwam hij op 22 December 1888 de bevordering tot luitenant. In de hoedanigheid van kapitein werd hij op 6 Juni 1893 voor de Weermacht van de Onafhankelijke Congostaat aangeworven, Enkele dagen na zijn aankomst te Boma, namelijk op 3 Juli 1893, werd hij voor de streek van de Ubangi-Bomu aangesteld. Vervolgens werd hij op 15 Maart 1894 met het beheer van de post te Banzystad belast en, op 15 December daarop, werd hij voor een verkenningstocht ten zuiden dezer stad aangesteld. Na op 10 April 1895 aangesteld te zijn geworden om de 13de compagnie aan te voeren, keerde hij op 26 Juni 1896 met verlof naar België terug, waar hij op 1 December 1896 tot kapitein-commandant bevorderd werd. Op 6 December daarop keerde hij naar Afrika terug.

Op 4 Januari 1897 werd hij voor de Ubangi aangesteld. Op 15 Maart en op 9 Juli daarop werd hij respectievelijk tot hoofd van de zone van Banzystad en van het district der Bangala aangesteld. Door ziekte overmand keerde hij op 24 Februari 1898 naar Europa terug. Ingevolge dysenterie overleed hij op 13 Maart daarop, alvorens het vasteland te hebben bereikt.

Voor bewezen diensten aan de Onafhankelijke Congostaat werd hem de Dienstster toegekend.

1^o Oktober 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n^o 1109. — *Belg. colon.*, 1896, blz. 540.

HEUSCH (de) (*Odilon-François-Florent-Adrien*) (baron), Officier der Weermacht van de Onafhankelijke Congostaat (Dendermonde, 29.8.1869-Okela, 17.11.1893). Zoon van Odilon en van Letot, Maria.

Na op 4 Januari 1888 tot de Militaire School toegelaten te zijn geworden, bekwam hij op 4 Januari 1890 de benoeming van onderluitenant en werd hij voor het 7de linieregiment aangewezen. In deze laatste hoedanigheid bekwam hij op 3 September 1890 zijn overplaatsing naar de Weermacht van de Onafhankelijke Congostaat. Bij zijn aankomst te Boma werd hij voor het district van de Lualaba aangeduid. Wegens zijne grote bedrijvigheid en werklust werd hij op 1 Februari 1893 tot luitenant bevorderd, nadat hij reeds sedert 10 September 1892 tot postoverste aangesteld werd. Ook tijdens de Arabische veldtocht van 1891 tot 1895, aangevoerd door commandant Dhanis, deed hij zich gelden. Op 14 Augustus 1893 verliet hij, samen met luitenant Cerckel, Lusambo om zich naar Kabinda te begeven. Luitenant de Heusch voerde het bevel over de voorpost van de expeditie naar de Katanga, terwijl laatstgenoemde, zich als verbindingspost diende te vestigen. Op 20 October daarop vestigde kapitein Wouters, samen met 80 manschappen, zich te Mwana Kwanga, terwijl de Heusch te Nteloï positie nam. Enkele dagen nadien komt Bwana-Nzige met versterking uit Kabambare opdagen en belette aldus de Arabieren naar de Lulindi op te rukken. Op 16 November 1893 trokken de Arabieren zich terug en de troepen van de Onafhankelijke Congostaat vestigden zich te Mwana-Kwango. Onder het bevel van kapitein Wouters en van luitenanten Doorne, de Heusch en Hambursin, nam een groep van 700 fuseliers opnieuw contact met de vijand. Luitenant Doorne voerde het bevel over de voorpost en wist tot op 200 meter van de arabische boma van Okela door te dringen. De manschappen dezer bezetting waren hierdoor ten zeerste verrast en trokken zich in hunne loopgraven terug, alwaar zij aanhoudend door de Baluba (inlanders) van luitenant Doorne aangevallen werden. Luitenant de Heusch viel in tegengestelde richting de boma aan en bij het zien van de vlucht der manschappen verzocht hij om versterking om de boma binnen te dringen. Op het ogenblik dat hij samen met zijn manschappen de versterking wilde innemen werd hij dodelijk gekwetst en het grootste

gedeelte zijner manschappen sloeg aanstonds op de vlucht.

Ingevolge de opgelopen verwondingen overleed hij te Okela op 17 November 1893.

23 Juli 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 628. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, blz. 137, 145, 146, 149 en 233. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, Jan. 1931, blz. 16 en 17. — *Exp. belge*, 1911, blz. 632 en 672. — S. L. Hinde, *La Chute de la domination arabe*, Falck, Brux., blz. 41, 58, 63, 65 en 66. — H. Depester, *Les pionniers belges au Congo*, Éd. Duculot Tamines, 1927, blz. 72.

HEYERICK (*Fernand-Louis-Gommaire*), Ingénieur, sous-directeur au Ministère des Colonies (Uccle, 21.5.1890-id., 2.10.1939).

Engagé au 2^e régiment de ligne, le 10 octobre 1910, il fut licencié le 12 juin 1912 et continua ses études universitaires qui lui valurent le diplôme d'ingénieur des constructions civiles. Dès le début de la guerre de 1914, il rentra à l'armée et ne fut démobilisé que le 10 septembre 1919. Comme ingénieur, Heyerick s'intéressait spécialement aux transports. Attaché d'abord au service du chemin de fer du Katanga, il passa ensuite à la Compagnie des Chemins de fer des Grands Lacs où il occupa le poste de directeur. Travailleur infatigable, très au courant de la technique mais aussi de l'exploitation proprement dite du rail, il fut nommé administrateur de l'Otraco lors de la création de cet organisme. D'abord secrétaire au comité de direction, il devint membre effectif de ce comité.

En 1931, il entra au ministère des Colonies. Nommé attaché temporaire le 3 novembre 1931, il fut chargé d'une mission hydrographique dans le Bas-Congo et s'embarqua à Anvers le 14 juillet 1932; sa mission ayant pris fin au début de 1933, il rentra à Anvers le 20 juin de cette année. A son retour au ministère des Colonies, il fut attaché au cabinet du ministre Paul Tschoffen et le 10 novembre 1934, nommé à titre définitif sous-directeur au service des transports et des voies de communication. Ses capacités de travail, son caractère dévoué et généreux faisaient de lui un fonctionnaire consciencieux, un collègue aimable jouissant de l'estime et de la sympathie de tous. Très dynamique, il prit l'initiative de grouper autour de lui les fonctionnaires et agents flamands du Ministère des Colonies et fut nommé président de leur association. Il mourut prématurément, à l'âge de 49 ans, terrassé par une crise cardiaque. Il avait la Croix de guerre, la Croix de feu, la Médaille de la Victoire.

7 février 1951.
M. Coosemans.

Revue Congo, 1939, pp. 11, 356. — *Trib. cong.*, 15 mars 1926, p. 10; 15 novembre 1939, p. 1.

HEYMANS (*Henri*), Directeur général en Afrique de l'Union Minière du Haut-Katanga (Loupoigne, 14.12.1883-Braine-le-Château, 8.3.1936).

Il fit ses études aux Universités de Louvain et de Liège et conquit le titre d'Ingénieur Civil des Mines au Jury Central en 1912.

Il entra ensuite aux Entreprises Lemoine qui s'occupaient de travaux miniers.

Après la guerre de 1914-1918, il s'engagea au service de l'Union Minière du Haut-Katanga, et partit pour la première fois au Congo en janvier 1920.

Pendant un an et demi, il fut mis en charge des travaux de recherche par sondages à Sankishia, et s'attacha spécialement au développement du bassin houiller de la Luena. En 1921, il fut mis en charge de la mine de cuivre de l'Étoile, dont il fut nommé Directeur. Il donna à cette mine un nouveau développement; en même temps, il ouvrit la mine voisine de Ruashi et la mit rapidement en exploitation.

Rentré en congé en Belgique en janvier 1923, il rejoignit l'Étoile en juillet. Peu après, les grandes capacités dont il avait fait preuve lui firent confier les fonctions de Sous-Directeur du Département des Mines de la Société. Au cours d'un troisième terme, de février 1927 à février 1930, il fut promu au titre de Directeur de cet important Département, poste qu'il occupa encore brillamment durant un quatrième terme, de septembre 1930 à mars 1933. Depuis juin 1931, il faisait partie du Comité de Direction. Durant toutes ces années, il prit une part très active dans l'exploitation des mines de cuivre de l'Étoile, Ruashi, Kambove, Luishia, Kalabi, etc., mais également dans le démarrage des centres miniers nouveaux, tels que le gisement souterrain de Kipushi et les grands gisements superficiels du district de l'Ouest de la Province (Kolwezi).

Pendant un cinquième terme, il fut nommé Directeur Général-Adjoint, et bientôt Directeur Général en Afrique, de l'Union Minière.

Il mourut le 8 mars 1936, à Braine-le-Château, à l'âge de 53 ans, au cours d'un congé.

La mort de ce grand artisan du développement minier du Katanga fut une perte pour la Société à laquelle il avait rendu d'incomparables services. Très cultivé, aimant la musique et les lettres, manifestant toujours une réelle bonté et une grande droiture de caractère, il était aimé de tous.

Il était Officier de l'Ordre Royal du Lion.

13 novembre 1951.

E. Roger.

HEYVAERT (*Jean-Baptiste*), Schrijnwerker-meubelmaker (Neder-Overheembeek, 9.4.1867-Matadi, 8.11.1893).

Op 5 Mei 1883 werd hij in de hoedanigheid van schrijnwerker door de « Compagnie du chemin de fer du Congo » aangeworven. Bij zijn aankomst te Boma werd hij voor Matadi aangewezen. Zijn koloniale loopbaan zou echter heel spoedig een einde nemen. Hij overleed te Matadi op 8 November 1893, na een verblijf van ongeveer zes maanden in de Onafhankelijke Congo-staat.

1 Oktober 1951.
A. Verlinden.

Arch. C. C. F. C.

HEYVAERT (*Pierre-Corneille*), Sous-officier (Bruxelles, 9.3.1974-sur la route Shinkakasa-Zambi, 9.3.1898). Fils de Pierre et de Loos, Marie.

Il fait des études moyennes à Bruxelles et s'engage, à l'âge de quinze ans, au 13^e régiment de ligne. Nommé sergent le 2 décembre 1892, il quitte le service actif en juin 1896 pour entrer dans la police de Saint-Gilles. Le 16 août de l'année suivante, il obtient, à sa demande, démission de son emploi en vue de souscrire un engagement à l'État Indépendant du Congo. Il est admis comme sergent de la Force publique et s'embarque à Anvers le 6 septembre 1897. Après vingt-et-un jours de traversée, il arrive à Boma où il est mis à la disposition du commandant de la Force publique qui l'affecte à la garnison du fort de Shinkakasa. Au mois de mars 1898, alors qu'il se rend au poste de Zambi, accompagné de quelques soldats, il est frappé d'insolation et succombe en cours de route, le jour même de son vingt-quatrième anniversaire.

11 avril 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2149. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, 1876-1908* (Ligue du Souvenir congolais, Brux., 1931, p. 260).

HILGER (*Ernest-Nicolas*), Conducteur de travaux à la C.C.F.C. (Luxembourg, 7.12.1867-Matadi, 11.11.1892). Fils de Jean et de Barblé, Catherine.

Il était de cette vaillante petite équipe de grand-ducaux qui, dès les débuts de l'État Indépendant du Congo, eurent leurs regards attirés vers ce coin d'Afrique et n'hésitèrent pas, au moment de la grande aventure que fut la construction du rail, à signer un engagement au service de la Compagnie du chemin de fer. Hilger partit comme surveillant des travaux le 7 janvier 1892. Il resta à son poste tout au long de l'année 1892 et nous savons qu'elle fut dure pour toute l'équipe. Tandis qu'on livrait assaut au massif du Palabala, un grave accident se produisit à Matadi, le 11 novembre. Un wagon de dynamite était garé au km. 3; un train de service, à la suite d'une fausse manœuvre,

vint heurter violemment le wagon de dynamite qui explosa, arrachant la voie et le remblai sur une longueur de vingt mètres; il y eut des morts et des blessés; on retrouva le corps du surveillant Hilger qui avait été tué sur le coup.

23 mars 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1892, p. 152b. — R. Cornet, *Bataille du Rail*, Cuypers, Brux., p. 231. — L. Lejeune, *Les pionniers coloniaux d'origine luxembourgeoise, Exp. Col.*, Brux., p. 21. — Arch. Otraco.

HINTJE (*Paul*), Officier de l'armée suédoise (Christianstad, 16.8.1855-Grantville, 14.2.1885).

Il fut engagé à l'Association Internationale Africaine le 15 juillet 1884 en qualité d'adjudant de la Force publique. Ayant quitté Ostende le 20 juillet 1884 pour aller s'embarquer à Liverpool sur le *Volta*, il apprit, à son arrivée à Boma, qu'il était désigné pour le Kwilu. Il gagna en novembre, en compagnie de Le Marinel, de Zboinski et du comte de Pourtales, la station de Vivi que commandait Parminter. Là, on lui fit savoir qu'il était commissionné pour Grantville où il se rendit immédiatement. Il s'y montra un agent dévoué et s'attira bientôt la sympathie et l'estime de tous. Vers la fin janvier 1885, Hintje était nommé chef de poste de Philippeville et promu lieutenant. Très heureux de sa promotion, avant de faire ses adieux à Grantville il proposa à son ami Nipperday, agronome allemand attaché à la station, de faire une partie de chasse aux environs (14 février). Vers 4 1/2 h. du soir, ils partirent à la recherche de quelque gibier. Par mégarde. Hintje, au moment d'ajuster un oiseau posa le pied sur un gros serpent vert à ventre jaune, qui se dressa et le mordit au mollet. Sans tarder, les deux chasseurs retournèrent au poste, mais la morsure s'envenima bientôt et dans la nuit, après quelques heures de souffrances, Hintje expira.

21 mars 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1884, p. 78a; 1885, p. 25c. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, p. 465.

HJERTEN (*Johan-Torsten-Waldemar*), Officier de l'armée suédoise, (Skarn Westergotland, 22.10.1868-Boma, 16.5.1898). Fils de Johan et de Tengbom, Augusta.

Le 1^{er} juin 1887, il entra à l'École des Cadets comme aspirant-officier; il conquerra le grade de sous-lieutenant le 11 novembre 1889 et servait pendant six ans dans l'active. En mai 1897, il entra à la Force publique de l'É.I.C. et arrivait à Boma le 8 mai, désigné pour les Stanley-Falls. A peine sa destination atteinte, il se voyait commissionné le 21 juin pour le

poste de Romée. Il y reçut les galons de lieutenant le 1^{er} septembre 1897. Atteint de fièvre hématurique, il dut redescendre à Boma où il arriva le 10 mai 1898. Six jours plus tard, il expirait.

17 mars 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2016.

HOCHSTRAS (*Léon-Hyacinthe-Joséphine-François*), Klerk 2de klas (Brugge, 22.7.1869-Kingushi, 27.2.1891). Zoon van François en van de Bonivez, Laure.

Nadat hij op 14 Maart 1885 aangeworven werd bij het 1^{ste} regiment der jagers te paard, werd hij op 22 Juli 1885 en op 3 October 1887 respectievelijk tot brigadier en tot wachtmeester bevorderd. Nadat hij zijn ontslag bij het leger bekomen had, was hij van 2 Juni tot 6 Augustus 1889 op de burelen werkzaam van het Departement van Binnenlandse Zaken van de Congo-staat te Brussel. Enkele dagen voor dat hij deze dienst verliet, bekam hij de benoeming van klerk 2^{de} klas (1 Augustus 1889). In Augustus 1890 werd hij ter beschikking gesteld van baron Dhanis, ten einde zijn medewerking te verlenen aan de expeditie naar de Kwango. Hij overleed op 27 Februari 1891 te Kingushi, ten gevolge der verwondingen hem door een nijlpaard toegebracht.

16 Augustus 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 545.

HOEBAERS (*Marie-Adelin-Allard-Marcel*), Commis de 1^{re} classe (Aleur, Liège, 6.10.1878-Liège, 8.9.1902). Fils de Jean-Pierre et de Bertrand, Octavie.

M. Hoebaers avait fait des humanités complètes et suivait les cours de la faculté des sciences à l'Université de Liège quand la mort de son père, survenant peu après celle de sa mère, l'empêcha de continuer ses études. Obligé de subvenir à ses besoins, il s'engagea au service de l'État Indépendant du Congo en qualité de commis de 2^e classe. Parti d'Anvers le 6 octobre 1898, il atteignit Boma le 26 et fut désigné pour les Bangala. Il arriva le jour de Noël à Nouvelle-Anvers où il séjourna pendant un mois et partit alors pour la région de l'Itimbiri. Il resta à Bumba jusqu'au mois de juillet et fut ensuite envoyé dans la Ngiri. Rentré à Nouvelle-Anvers en mars 1900, il descendit, malade, à Boma le 2 septembre. Le mois suivant, il regagna le district des Bangala et fut promu commis de 1^{re} classe le 27 février 1901. A la fin de ce seul terme effectué au Congo, il rentra en Europe le 11

octobre 1901 avec une santé délabrée qu'il ne parvint pas à reconstituer.

19 mai 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2596. — *La Trib. cong.*, 18 septembre 1902, p. 3.

HOFMAN (*Maurice-Jules-Martin*), Sous-officier de la Force publique (Bruxelles, 22.3.1876-Schaerbeek, 18.2.1909). Fils de Jules-Martin et de Tempeleers, Rosalie.

Au 1^{er} régiment d'artillerie où il s'était engagé le 10 octobre 1895, il passa par le rang de brigadier en novembre 1896, de maréchal des logis le 9 février 1897 et fut mis en congé illimité, son temps de service achevé le 5 janvier 1901. Aussitôt il se présenta comme candidat sous-officier à la Force publique de l'État Indépendant du Congo et partit d'Anvers sur le steamer *Stanleyville* le 2 janvier 1902. A Boma, il fut désigné pour la colonne de renfort de l'Uele, mais il était chargé, en passant par Yambi, de s'y arrêter pendant quelques mois pour y collaborer à l'instruction d'un détachement militaire. Il arriva à Yambi le 19 février 1902; ses fonctions ayant pris fin, il monta vers l'Uele, commissionné comme adjoint à la mission Royaux. Hofman arriva à Ndoruma le 20 janvier 1903. Après huit mois de service dans cette région, il reçut sa désignation pour l'Enclave; il atteignit Lado le 25 octobre et le lendemain fut envoyé à Redjaf. Il resta dans ce poste militaire jusqu'au 26 avril 1904, date à laquelle il fut désigné pour la Toré; en août, il passait à la mission Lemaire. Son contrat achevé, il quitta l'Uele, descendit vers Boma et y arriva le 2 janvier 1905. Il y reçut sa nomination d'agent militaire et s'embarqua le 20 à bord du *Léopoldville*.

Pour son deuxième séjour, il quitta Anvers sur le *Philippeville* le 25 mai 1905, attaché comme agent militaire à l'Enclave de Lado. Il commanda successivement les postes de Bunotukia et d'Aba et rentra à bord du *Bruxellesville* le 6 décembre 1908, très malade puisqu'il ne vécut plus que deux mois en Belgique.

Il était titulaire de l'Étoile de service à deux raies et de la Médaille de l'Ordre Royal du Lion.

7 novembre 1951.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

HOLLAY (*Louis-Eugène*), Sous-officier (Saint-Hubert, 16.2.1871-Banana, 10.3.1893). Fils de Jules et de Louche, Zélie.

Il termine ses études moyennes à Saint-Hubert et s'engage comme volontaire au 11^e régiment de ligne le 13 septembre 1887. Le 12 janvier 1891

il est nommé sergent et quelque mois plus tard, il demande à prendre du service à l'État Indépendant du Congo. Il est engagé dans la Force publique avec le grade de sergent et quitte Anvers le 18 août pour débarquer à Boma le 22 septembre. Désigné pour le district des Stanley-Falls, il quitte Boma le 2 octobre et arrive à Stanleyville au moment où la lutte contre les Arabes entre dans une phase active avec l'arrivée de la première expédition organisée par la Société antiesclavagiste. En novembre 1892, il est envoyé dans l'Aruwimi-Uele et arrive le 27, à Basoko qu'il doit déjà quitter, malade, le mois suivant. Souffrant de dysenterie, il revient à Boma le 11 février 1893. Évacué à Banana, il contracte, en outre, l'hématurie et succombe le 10 mars.

12 avril 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 770. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, 1876-1908* (Ligue du Souvenir colonial, Brux., 1931, p. 260).

HOLM (*Aage-Carl-Wilhelm-Frederik*), Lieutenant de la Force publique (Copenhague 24.3.1875-Wanie-Rukula, 12.10.1898). Fils de Jacob et de Kaufmann, Augusta.

Admis comme recrue dans l'armée danoise le 10 avril 1893, il entra à l'École militaire le 8 octobre de la même année, fut promu le 1^{er} avril 1895 sous-lieutenant et affecté au 9^e régiment d'infanterie.

Trois ans plus tard, il signait un engagement à l'É.I.C. et s'embarquait au début de mai 1898 avec le grade de lieutenant ; il était commissionné pour les Stanley-Falls. Le 6 juin, il quittait Boma pour la zone arabe. Il était arrivé depuis peu de temps à destination quand, envoyé en reconnaissance, il fut surpris par une forte fièvre qui l'emporta. Il n'avait pas six mois de séjour en Afrique !

25 novembre 1950.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2370.

HOLM (*Christen-Simonsen*), Commandant, chef de zone à l'É.I.C. (Skanderborg, Danemark, 8.8.1876-Djabir, 14.5.1905). Fils de Rasmus et de Nielsen, Anna-Kathrine.

Le 4 juin 1895, il entra à l'École militaire de Copenhague ; dès l'année suivante, le 30 juillet 1896, il était promu sous-lieutenant et affecté à l'artillerie de forteresse. Un an plus tard, s'engageant à l'É.I.C. comme sous-lieutenant de la Force publique, il s'embarquait au début d'octobre (1897). Le 30 octobre, il était à Boma où, le 9 novembre, on le désignait pour le Haut-Uele et le Nil. Sans tarder, il se

mettait en route et arrivait à Lado le 15 septembre 1898.

Holm fit un séjour ininterrompu de quatre années dans le district du Haut-Uele et du Nil, et servit successivement sous les ordres de J. Henry et de Kops et des inspecteurs d'État Chaltin et Hanolet.

En octobre 1901, Holm rentra en Europe avec le grade de capitaine conquis le 1^{er} octobre 1900.

Il rembarquait le 30 juillet 1902 et reprenait la route de l'Uele où, le 6 août 1902, il se voyait attaché à la zone des Makrakra. Promu capitaine-commandant de 1^{re} classe le 20 novembre 1903, il passa à la zone Uere-Bili et ici, comme ailleurs, il fit preuve de grandes qualités d'administrateur.

Son terme achevé, il se disposait à descendre vers la côte quand il apprit l'attitude peu rassurante des sujets de Djabir. Il décida de prolonger son séjour et prit la tête de la colonne destinée à faire entendre raison aux gens du sultan. Au cours d'un combat contre Djabir et ses soldats, Holm fut sérieusement blessé et eut la cuisse fracturée. Ramené à la zériba du sultan, il y succomba. C'était un vaillant officier, très apprécié de ses chefs, Chaltin et Hanolet, qui déplorèrent vivement sa fin prématurée et tragique. Il était chevalier de l'Ordre Royal du Lion et décoré de l'Étoile de service à deux raies.

Novembre 1950.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1905, pp. 389, 397. — *Trib. cong.*, 3 août 1905, p. 1 et 10 août 1905, p. 1.

HOLMQUIST (*Ivar-Anton*), Capitaine de steamer. (Malmö, 30.4.1871-id. 26.10.1916). Fils de Jons-Andersson et de Olson, Cecilia.

Mécanicien-machiniste, il fut engagé en cette qualité à l'État Indépendant du Congo en 1893. Il partit en novembre et fut désigné le 6 décembre pour la marine du Haut-Fleuve. Son premier terme d'une durée de près de six années le plaça au cœur même des opérations engagées contre les Arabes et de la poursuite des révoltés de Luluabourg. Il passa le 1^{er} juillet 1895 à la 1^{re} classe de son grade. En 1897, Holmquist commandait sur le Haut Congo le petit steamer « *Baron Dhanis* », qui faisait la navette entre Ponthierville et Lokandu. Le D^r Meyers qui le connut à cette époque, dit de lui « qu'il était » formé à l'école du Capitaine Rue, chef de poste » de Ponthierville, et comme lui pratiquait » l'hospitalité sur une large échelle ». Les indigènes le considéraient comme un ami et lui apportaient un abondant ravitaillement. Il rentra en Europe le 27 juin 1899 et repartit le 23 janvier 1900. Il fut attaché à la Province Orientale et mis à Lokandu à la disposition, en juin

1902, de M. Vander Maesen. Il entra en congé le 14 mai 1903 pour repartir le 1^{er} avril 1906 comme chef de secteur de 2^e classe ; le 15 novembre 1911, il est nommé chef de secteur de 1^{re} classe. Rentré en Europe, il mourut dans son pays. Il était décoré de l'Étoile de service à trois raies et de la Médaille d'Or de l'Ordre Royal du Lion.

20 janvier 1951.

M. Coosemans.

J. Meyers, *Le Prix d'un Empire*, Dessart, Brux., 1943, pp. 93, 100, 116, 185. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, p. 154. — *Neptune*, 1^{er} avril 1930.

HONDT (D') (Adolphe), Officier de marine (Hoboken, 19.7.1872-Léopoldville, 10.1.1899). Fils d'Augustin et de Bach, Madeleine.

Adolphe D'Hondt, qui avait conquis en 1894 le brevet de premier lieutenant au long cours à l'École de Navigation d'Ostende, avait déjà navigué pendant plus de trois ans comme second et premier officier à bord de steamers de la firme Cockerill de Seraing, quand il s'engagea au service de l'État Indépendant du Congo. Admis en qualité de capitaine-adjoint de steamer, il s'embarqua à Anvers le 6 février 1898 et fut désigné pour la marine du Haut-Fléuve. Le 17 mars, il arriva à Léopoldville et fut affecté comme second au steamer « *Brabant* » qui devait assurer l'acheminement de renforts et de vivres pour l'expédition Hanolet dans le Haut-Uele. Il mourut inopinément à bord de son bâtiment mouillé dans les eaux du Pool.

25 juillet 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 2306. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 258.

HOOGHE (D') (Octaaf-Marie-Kavel), Prieur van het bisdom Gent (Wichelen, 31.5.1857-Zele, 27.9.1899). Zoon van Jan-Baptist en van Coppiters, Joanna.

Trad in het Seminarie te Gent, priester in 1880, onderpastoor te Appels, vanaf 1885, onderpastoor op Sint-Maartensparochie (Akker-gem).

Toen in 1891, Graaf Hyppoliet d'Ursel, aandeelhouder en lid van de beheerraad van de Spoorwegmaatschappij (Matadi-Stanleypool) Mgr. Stillemaës, bisschop van Gent, om priesters, voor het ministerie bij de blanken en zwarten van Matadi, en langsheen de in-op-bouw-zijnde spoorweglijn Matadi-Stanleypool verzocht, was E. H. Octaaf D'Hooghe één der eerste priesters die zich voor dit werk aanbood en aangenomen werd.

Vóór zijn vertrek naar Congo werd hij samen met zijn reisgezel E. H. Jan Janssens op 1 November door Koning Leopold II in het paleis te Brussel ontvangen. Hij scheepte

in te Antwerpen op 6 November 1891 op de « *Akassa* » en kwam te Banana aan op 7 December 1891.

Na een bezoek bij Gouverneur Wahis te Boma reist hij verder naar Matadi, de plaats van zijn bestemming. Na een kort verblijf te Boma en in enkele andere plaatsen, vestigt hij zich te Matadi op 25 Januari 1892. Hij wordt de eerste pastoor van Matadi, neemt zijn intrek in het enige stenen huis van Matadi en leest op 31 Januari de eerste mis in de grote zaal van « *Les Grands Magasins Généraux* ». Hij legt de eerste steen van de kerk van Matadi op 21 Maart 1892, en ijvert te Matadi en langs de spoorlijn voor het geestelijk welzijn van de bouwers van het spoor. In November 1894 keert hij naar België terug om zijn ondermijnde krachten te herstellen. Vergezeld door een medewerker, E. H. Filip Janssens, keert hij op 6 Augustus 1895 naar Congo terug en blijft er nog werkzaam tot Juli 1898. Na deze twee termijnen in de missie waarvan hij de stichter en de eerste pastoor was te hebben doorgebracht, keert hij voorgoed naar het vaderland terug en sterft te Zele bij zijn oom, Pastoor Hermans. Nog tijdens zijn verblijf in Congo werd hij door Koning Leopold II tot Ridder in de Koninklijke Orde van de Leeuw benoemd.

Behalve het geestelijk welzijn der bouwers van de spoorlijn, dat hij te Matadi en op de posten, langs de spoorlijn, met onverdroten ijver en tactvolle toewijding behartigde, dankt de Missie van Matadi hem het mooie Mariabeeld, O. L. Vrouw van Congo, dat, naar zijn ontwerp door het huis Matthias Zens, werd uitgewerkt en de indrukwekkende Calvarieberg welke hij plaatsen liet tussen de kerk en de pastorie. Daar er te dientijde te Matadi nog geen ander drinkbaar water was dan dat uit de Congostroom, werd ook volgens zijn opvatting en onder zijn leiding een regenbak van 36 kubieke meters inhoud gebouwd. Hij stichtte in de pastorie te Matadi een spaarkas die geen interest opbracht, maar het loon der arbeiders tegen diefstal en spel vrijwaarde. Hij richtte in het kamp der zwarten een avondschool, die vooral werd bezocht door Senegalezen en die de inlanders in de gelegenheid stelde om te leren lezen, schrijven en rekenen. Maar vooral aan de ijver van deze onvermoeibare priester is het te danken dat, te Matadi, in een daartoe gebouwd lokaal, een prachtige bibliotheek werd ingericht. De leeszaal was voorzien van een 40-tal nieuwsbladen in de voornaamste Europese talen en een 60-tal week- en maandschriften. De boekerij bevatte rond de 3500 boeken. Toen op 7 September 1898 de Heer Buls, oud-Burgemeester van Brussel, met de Heren Vauthier en D^r Étienne de bibliotheek bezochten vonden ze die wonderbaar. Tot driemaal toe her-

haalde de Heer Buls : « Van waar heeft men al » die tijdschriften en boeken kunnen verzamelen en wie betaalt dat allemaal ? ». Toen op Zondag 3 Juli 1898 te Matadi een mis van dankbaarheid werd opgedragen in het bijzijn van al de genodigden die uit België naar Congo gekomen waren om de feestelijkheden der inhuldiging van de spoorlijn bij te wonen, hield E. H. D'Hooghe, als pastoor van Matadi en als stichter van de missie, een treffende toespraak, die des te meer indruk maakte daar iedereen zich er rekenschap van gaf dat de redenaar zijn beste krachten aan het geestelijk welzijn van de spoorwegbouwers had opgeofferd.

22 Februari 1951.
Mgr. J. Cuvelier.

Verslag van het werk in *Congoland der Priesters uit het Bisdom van Gent*, Gent, A. Huyshauwer en L. Scheerder, 1912. — *Le Patriote illustré*, 29 november 1891. — Wauters, *État Indépendant du Congo*, Brux., 1899. — *Mouvement géogr.*, 1892, 1895, 1899. — R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Cuypers, Brux., 1947.

HOORNAERT (*Auguste*) Missionnaire (Ménin, 15.1.1869-Mérode, 8.4.1895).

Après avoir fait ses humanités au petit séminaire de Roulers, Auguste Hoornaert entra dans la congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Missionnaires de Scheut) en octobre 1888, l'année même où les premiers Scheutistes venaient de partir pour le Congo. Après avoir terminé ses études de philosophie et de théologie, il fut ordonné prêtre le 16 juillet 1893. Le 6 septembre de la même année, il partait pour le Congo en compagnie des Pères De Decken et De Clercq ainsi que des 5 premières Sœurs de Charité de Gand. Ce fut un des pionniers de la contrée qui devait devenir plus tard le vicariat apostolique du Haut-Kasai. Il fut en effet chargé de l'organisation de la mission de Mérode-Salvator chez le chef Kalala-Kafumba. Il y mourut le 8 avril 1895.

9 janvier 1952.
F. Scalais (Scheut).

HOPPENRATH (*Axel, Werner*), Officier de marine, Inspecteur de la Navigation honoraire (Uddevalla, Suède, 17-8.1865-Forest, 9.6.1932). Fils de Friedrich et de Hoppenrath, Selma.

Voyage comme officier dans la marine marchande suédoise.

Il s'engage le 6 avril 1892 au service de l'État Indépendant du Congo en qualité de capitaine de steamer de 3^{me} classe, est désigné pour la marine du Bas-Congo et commande le vapeur « *Hirondelle* ». Le 4 août 1892, il est attaché à la marine du Haut-Congo à Léopoldville et nommé capitaine de 2^{me} classe le 1^{er} janvier 1894.

Il est envoyé à Stanleyville pour assurer les

transports dans la zone arabe en vue des opérations du commandant Dhanis. Il dirige le premier voyage du vapeur « *Stanley* » de Ponthierville à Kirundu, en mai 1894 et rentre fin de terme le 17 août 1895.

Engagé comme capitaine de steamer de 1^{re} classe, il accomplit trois années de service à la flottille du Haut-Congo de janvier 1896 à janvier 1899 et commande notamment le « *Brabant* » faisant le service Léopoldville-Bumba.

De 1900 à 1906, il prend du service aux Messageries fluviales de Brazzaville et dresse les croquis de navigation de l'Ubangi, de la Sanga et de l'Alima. Le 27 avril 1911, il reprend du service à la colonie et est désigné pour la Marine du Haut-Congo où il remplit les fonctions de capitaine d'armement de la flottille à Léopoldville.

Pendant deux termes de service (6 ans et demi) d'avril 1911 à mars 1917 à Léopoldville, il remplit ses fonctions avec une grande activité et une rare compétence.

De retour au Congo en septembre 1917 il est nommé à la direction de la Marine du Bas-Congo et commissaire maritime à Boma. Il rentre en mars 1922 après un séjour de 4 ans et demi.

Le 18 septembre il revient à Boma, est désigné pour organiser le service du balisage du Haut-Congo ; est nommé inspecteur de la navigation le 10 mars 1924 et rentre fin de carrière le 17 février 1926.

Il est autorisé par A. M. à porter le titre honorifique de son grade d'inspecteur de la navigation.

Au cours d'une belle carrière coloniale de plus de 30 années de séjour au Congo, Hoppenrath a rendu des services signalés à la Colonie.

Distinctions honorifiques : officier de l'Ordre Royal du Lion ; officier de l'Ordre de la Couronne ; chevalier de l'Ordre de Léopold ; chevalier de l'Ordre de l'Étoile Africaine ; Médaille civique de 2^{me} classe (épidémies) ; Étoile de service en or à 4 raies ; Médaille commémorative du Congo ; commandeur de l'Ordre de Saint Benoît d'Aviz (Portugal).

29 janvier 1951.
G. Moulaert.

Renseignements du Ministère en Colonies. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, décembre 1931, juin 1932. — E. Devroey, *Le Kasai et son régime hydrographique*. — *Conseiller cong.*, juillet 1932. — *Trib. cong.*, 17 février 1921 ; 16 juin 1932. — *Exp. Col.*, 14 juin 1932.

HORBACH (*Fernand-Henri-Joseph*), Chaudronnier-monteur (Ougrée, 9.2.1869-Boma, 14.1.1900). Fils de Grégoire et de Minguet, Marie.

Après son service militaire accompli au Génie comme milicien en 1889, Horbach, monteur de

son métier, travaille chez différents patrons. Il est occupé en dernier lieu aux usines Cockerill dont la direction lui suggère de partir au Congo pour le montage des bateaux à vapeur fournis par la firme à l'État Indépendant. Horbach s'engage pour deux ans le 6 septembre 1893 comme chaudronnier-monteur aux appointements de 4.800 frs l'an. Après un séjour d'un an et demi à Léopoldville où il a beaucoup souffert de fièvre bilieuse, il doit rentrer en Europe, atteint d'anémie paludéenne grave. Deux ans après son retour, il souscrit un nouvel engagement et part une seconde fois pour l'Afrique le 6 mai 1897. Il retourne au Stanley-Pool et il y séjourne toujours au moment où le commandant Henry, que le Roi a envoyé dans le Haut-Uele pour y renforcer l'expédition Hanolet, demande des bateaux afin de pouvoir pousser vers le nord à la poursuite des Derviches. Avec le mécanicien Mulders, Horbach est appelé à Kero où il doit être procédé au montage du steamer « *Van Kerckhoven* » qu'Henry veut lancer sur le Nil pour effectuer une première reconnaissance. Les deux mécaniciens accompagnent le bateau démonté et atteignent Lado après un voyage assez mouvementé. A leur arrivée on constate qu'un cylindre manque. Le temps presse. Horbach retourne, en marche forcée, rechercher dans les rapides de la Dungu, où elle pourrait avoir été perdue, la pièce qui est indispensable au montage du « *Van Kerckhoven* ». Il explore tous les recoins de la rivière et finit par retrouver le fameux cylindre qu'il amène à Lado. En décembre 1899, il est tellement accablé par la fièvre dysentérique qu'il doit regagner Boma pour y être hospitalisé. Son état empire rapidement et il succombe le 14 janvier 1900. Il est titulaire de l'Étoile de service et de la médaille d'argent de l'Ordre Royal du Lion.

25 mars 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1160. — Henry, *Dans les marais du Haut-Nil, Bull. de la Soc. d'études colon.*, 1902, p. 497. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 199.

HORMESS (*Jacques-Auguste*), Officier bij de Weermacht (Antwerpen, 20.8.1862-Stanley-Falls, 31.1.1897). Zoon van Louis en van Vogel, Louise.

Aangeworven op 1 December 1883 bij het regiment der guides, bekwam hij op 9 Augustus 1885 en op 22 Mei 1890 respectievelijk de benoeming van wachtmeester en van opperwachtmeester. In de hoedanigheid van onderluitenant werd hij op 6 Augustus 1896 voor de Weermacht van de Onafhankelijke Congostaat aangeworven. Enkele dagen nadien verliet hij de haven van Antwerpen met bestemming naar

Boma. Aldaar toegekomen werd hij voor de post van de Stanley-Falls aangewezen. Zijn koloniale loopbaan zou echter spoedig eindigen. Op 31 Januari 1897 overleed hij te Stanley-Falls, ingevolge dysenterie.

16 Augustus 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 1783.

HORN (*Nicolay*), Capitaine de steamer norvégien (Larvik, 22.12.1845-..... ?). Fils d'Herрман et de Hedel, Paulsen.

Horn se destina tout jeune à la marine ; il commença en 1860 à naviguer à bord de steamers de la marine marchande en qualité d'officier de navigation ; déjà endurci au métier, il entra le 1^{er} juin 1864 à l'École de navigation de Larvik et y obtint l'année suivante son brevet de lieutenant puis, le 4 mars 1870, celui de capitaine de steamer et de voilier. A partir de cette date et jusqu'en 1883, il parcourut l'océan à bord de son propre voilier *Slighterer*. Il parlait couramment les trois langues scandinaves et l'anglais ; aussi fut-il accepté d'emblée pour ses capacités quand, le 1^{er} octobre 1883, il postula un engagement à l'État Indépendant. Il fut préposé au commandement du steamer *Ville d'Ostende* qui faisait le service du transport des indigènes zanzibarites entre la côte orientale et Banana. Pendant deux ans, il se montra actif, dévoué, courageux, expert dans son métier. Le 5 octobre 1885, il demanda à résilier son contrat et rentra en Europe le 12 novembre.

6 novembre 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 198.

HORNEMAN (*Christian-Hendrik-Schwamkrug*), Ingénieur norvégien (Trondhjem, 22.7.1887-Pambi, territoire de Lubero, district du Haut-Ituri, 8.9.1928).

D'une intelligence précoce, Horneman, élevé dans un milieu très intellectuel, sortait à vingt-trois ans diplômé comme ingénieur-chimiste de l'École polytechnique de Trondhjem. En 1914, il obtenait en outre le grade d'ingénieur des mines. De 1919 à 1922, il occupa des postes d'ingénieur dans différentes sociétés de son pays. Mais les Norvégiens sont naturellement voyageurs. Il s'engagea donc au service du Gouvernement des Indes Néerlandaises et partit pour Java en qualité de géologue temporaire au Service des Mines ; il rentra en Europe en octobre 1925. Peu après il partit (juin 1927) comme ingénieur prospecteur pour le compte de la C^{ie} des Grands Lacs Africains. Il pensait avoir définitivement trouvé sa voie. Malheureusement, à peine un an après son entrée en fonction, il fut tué accidentellement dans le petit village de

Pambi, en territoire de la Lubero, district du Haut-Ituri.

10 novembre 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 15 décembre 1928, p. 4. — Note de M. Passau, 23 septembre 1943.

HORNER (R. P. *Antoine*), Missionnaire des Pères du Saint-Esprit (Schoenburg, près de Wissembourg, Alsace, 20.6.1827-Cannes, 8.5.1880).

Entré au petit séminaire de Strasbourg, il sentit s'éveiller en lui la vocation religieuse et fut admis dans la congrégation des Pères du Saint-Esprit, à la fin de 1849. Le 27 décembre 1853, il faisait profession et recevait la prêtrise à Paris le 15 avril 1854. Après quelques mois de professorat au collège de Plöermel, il reçut son obédience pour l'île Bourbon ou de la Réunion, où il eut à organiser en pleine montagne la mission de Salazie ; en 1856, chargé par son évêque de la direction de la léproserie, il s'y fit adorer par les malades.

A Rome, la Propagande avait érigé le 26 février 1860, à la demande de Mgr Maupoint, évêque de Saint-Denis dans l'île de la Réunion, la préfecture apostolique de Zanzibar d'où elle comptait organiser vers l'intérieur de l'Afrique un mouvement antiesclavagiste et évangélisateur. Mgr Maupoint délégua ses pouvoirs à son vicaire général, l'abbé Fava, qui fut nommé préfet apostolique de Zanzibar. Fava voulait sans tarder évangéliser la région côtière et son hinterland immédiat ; Bagamoyo et Zanzibar devaient être les bases de cette action, qui de là atteindrait l'Unyamwési et l'Afrique centrale. Les Pères du Saint-Esprit furent pressentis pour collaborer à ce mouvement et, le 16 juin 1863, les Pères spiritains Horner et Baur, accompagnés des Frères Célestin et Félicien et de trois Filles de Marie, arrivèrent à Zanzibar. Le plan d'action, arrêté de commun accord avec Fava, comportait avant tout l'établissement d'institutions d'enseignement pour les enfants esclaves rachetés que l'on tâcherait d'élever dans la vie chrétienne et d'unir entre eux par le mariage afin de créer sur place des villages chrétiens, capables de résister à l'emprise musulmane ; petit à petit, ce mode de pénétration atteindrait l'Afrique centrale. Dès 1866, l'orphelinat de Zanzibar comptait plus de 150 enfants. En dépit des obstacles énormes au succès de l'entreprise : manque de moyens pécuniaires, opposition des musulmans, esclavage, climat, famines, épidémies, le Père Horner gardait confiance. En septembre 1866, il fit en compagnie du Père Baur un long voyage le long de la côte en vue d'établir une fondation sur le continent. Il fut décidé qu'on ouvrirait à Bagamoyo une colonie agricole, des ateliers

et des écoles. Mais fatigué par ses multiples démarches, le P. Horner fut obligé de venir se reposer en France ; il en profita pour y solliciter des secours pour la fondation projetée. Le 4 mars 1868, il retournait en Afrique et reprenait son travail plus courageusement que jamais, au point qu'à la fin de l'année, Bagamoyo était déjà une mission modèle, premier point d'appui sur le continent pour une pénétration religieuse méthodique vers l'Afrique centrale. Le Père Horner prit alors l'initiative de faire venir à Bagamoyo des enfants de l'Unyamwési, qu'il comptait convertir au catholicisme pour les envoyer ensuite dans leur pays influencer par leur exemple leurs frères de race. En août 1870, le P. Horner et ses confrères, le P. Baur et le P. Duparquet, commençaient l'érection d'une mission à Ukami, distant de cinq à dix jours de marche de Bagamoyo ; c'était le premier jalon à atteindre en direction de l'Unyamwési. Mais à leur retour à Bagamoyo, la guerre de 1870 ayant éclaté, il fallut remettre à plus tard l'exécution du projet tout en tenant bien ce qu'on possédait déjà.

Le 19 septembre 1872, la préfecture apostolique de Zanzibar passait officiellement à la Congrégation du Saint-Esprit ; le P. Horner était nommé sous-préfet, vicaire du préfet, le P. Schwindenhammer. Sur ces entrefaites, Zanzibar et Bagamoyo devenaient les points de départ des grandes explorations vers l'Afrique centrale. En 1872, une ambassade britannique, conduite par Sir Bartle Frère, arrivait à Zanzibar pour tenter d'amener le sultan Saïd Bargash à donner son appui à la lutte contre l'esclavage. Le P. Horner fut invité par le Pape à seconder l'entreprise de Sir Bartle Frère. On sait combien cette entreprise fut contrecarrée par les musulmans. Le chef de la délégation antiesclavagiste visita avec intérêt la mission de Bagamoyo et, quoique protestant, ne ménagea pas ses félicitations au P. Horner et à ses confrères pour leur magnifique réalisation, à laquelle l'auguste visiteur fit un don généreux.

En 1873, le P. Horner rentrait en France et faisait une tournée de propagande dans tous les séminaires pour le recrutement de missionnaires.

Peu après, (12 septembre 1876), Léopold II réunissait à Bruxelles la Conférence internationale de géographie et y exprimait son souhait de voir les expéditions de découvertes vers le centre africain partir désormais de la côte orientale, c'est-à-dire de la région confiée aux Pères du Saint-Esprit. Ainsi civilisation et christianisation joindraient leurs efforts pour accéder au cœur du continent.

Le 30 septembre 1877, les PP. Horner et Baur et le Frère Oscar quittaient Bagamoyo pour un nouveau voyage de reconnaissance dans l'hinterland. Ils choisirent en octobre l'empla-

cement du poste de Mhonda. Mais les forces du P. Horner l'abandonnèrent peu à peu après ce voyage ; il dut passer plus d'un mois à l'hôpital qu'il avait lui-même fondé pour les Européens.

Lorsque le 21 avril 1878, la 1^{re} caravane des Pères blancs quitta Marseille pour Zanzibar et Bagamoyo, le P. Horner, très malade, constata avec regret son impuissance à accompagner ces hommes courageux vers le Tanganika et le lac Victoria, qu'il s'était lui-même assignés comme but de son action apostolique.

A la fin de 1879, il quitta sa mission pour rentrer en France et s'y faire soigner. Les médecins l'envoyèrent à Eaux-Bonnes, puis à Cannes où il ne devait pas tarder à succomber.

C'est donc au zèle religieux du P. Horner que l'A.I.A. doit les premiers essais de pénétration du christianisme par la côte orientale d'Afrique.

20 février 1952.
M. Coosemans.

J. Becker, *La vie en Afrique*, Lebegue, Brux., 1887, I, 52. — R. P. Storme, *Evangelisatiepogingen in de binnenlanden van Afrika, gedurende de XIX^e eeuw*, I. R. C. B., 1951, pp. 381, 383, 386, 393, 395, 396, 429-431, 477, 518. — *Bull. Congrégation du Saint-Esprit*, 1880, pp. 796-808. — Note personnelle du R. P. Proost à l'auteur en date du 17 février 1952.

HOSSELET (*Zéphirin-François-Louis*), Médecin (Roux, 15.1.1873-Jumet, 4.2.1929). Fils d'Aimé-Jean-Baptiste et de Mendaux, Henriette.

Après l'école primaire, il quitta Roux pour aller avec ses parents habiter Jumet en 1888. Inscrit à l'Université de Louvain, il y fit ses études de Médecine et lorsqu'il eut obtenu son diplôme, le 17 octobre 1896, il s'installa comme docteur à Jumet et y exerça pendant cinq ans. L'État Indépendant ne cessait de faire appel aux jeunes médecins courageux et désintéressés. Hosselet était de ceux-là ; il s'offrit à partir, fut admis en 1901 et quitta Anvers fin août. Le 21 septembre, il arrivait à Boma et se voyait attaché provisoirement au camp de Yumbi. En novembre, il fut désigné pour la colonne de renfort de l'Uele. A l'expiration de son terme, le 6 septembre 1904, il quitta le Congo et débarqua à Anvers le 25 septembre. Il repartit le 19 janvier 1905, en qualité de médecin de 1^{re} classe et alla rejoindre son poste dans l'Uele. Le 14 mai 1907, nous le trouvons attaché à la zone Gurba-Dungu. Il demanda à prolonger son terme jusqu'au 13 avril 1909 et rentra définitivement au pays le 2 mai. Il reprit son cabinet de consultation à Jumet et y exerça sa profession jusqu'à sa mort. Il était Chevalier de l'Ordre Royal du Lion et décoré de l'Étoile de Service à deux raies.

10 novembre 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1904, p. 464.

HOTON (*Georges-Léopold*), Contrôleur des Impôts (Ath, 14.12.1861-Boma, 16.3.1894). Fils de Gustave et de Deregst, Victorine.

Après ses humanités classiques, il avait entrepris, à l'Université de Louvain, des études de philosophie et lettres que des raisons de famille l'obligèrent à abandonner après la deuxième année de candidature. Il occupa alors un emploi de clerc de notaire à Mons. En 1887, il fut engagé par le département des Finances de l'É.I.C. et s'embarqua le 23 mai à destination du Congo. Arrivé à Boma le 8 juin, il y débuta en qualité de vérificateur des droits de sortie. L'intelligence dont il faisait preuve et le dévouement qu'il mettait dans l'accomplissement de sa tâche administrative le firent bientôt désigner comme adjoint au secrétaire général du gouvernement local. Promu receveur des impôts le 20 août 1889, il rentra en Belgique, après avoir accompli un premier terme de trois ans en Afrique, le 8 juin 1890.

Le 3 octobre suivant, il s'embarquait de nouveau à Flessingue pour aller reprendre son poste au Congo. Un an plus tard, le 20 octobre 1891, il fut chargé d'exercer, à titre intérimaire, les fonctions de contrôleur des impôts à Banana et il était nommé contrôleur suppléant en mai 1892. Le 16 avril 1893, il quittait Boma pour rentrer en Belgique.

Bien que sa santé, parfois déficiente, eut, à certains moments, été une entrave à l'exercice de son activité au Congo, Hoton, tant par son zèle et son dévouement absolu que par son caractère affable, n'en avait pas moins mérité l'estime de ses supérieurs qui avaient toujours émis les meilleures appréciations à son sujet. Aussi, un décret du Roi-Souverain du 19 septembre 1893 le nomme-t-il contrôleur des Impôts à titre personnel. Reparti au Congo le 6 octobre 1893, ce troisième séjour lui fut fatal. Atteint d'hématurie au mois de mars 1894, il succomba à un violent accès de fièvre.

Il était titulaire de l'Étoile de service à deux raies.

9 août 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 12 Fin. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 260.

HOUBEN (*Jean-Henri*), Officier de la Force publique et Sous-directeur (Mechelen-sur-Meuse, 12.6.1868-Gènes, Italie, 12.5.1906). Fils de Denis et de Houben, Anne-Christine.

J. Houben, qui a terminé ses études primaires dans son village natal et suivi des cours du soir de comptabilité, s'engage au 7^e régiment de ligne le 9 février 1885. Nommé premier sergent le 1^{er} juillet 1888, il sollicite son admission au service de l'É.I.C. et quitte Anvers le 5 janvier

1890 après avoir été agréé en qualité de sergent de la Force publique. Pendant quatre mois, il séjourne dans le Bas-Congo et le 10 juin 1890, désigné pour l'Ubangi-Uele, il quitte Boma pour aller se mettre à la disposition du commissaire de district. Il est à Bangala le 11 août et arrive à Mongwandi le 6 décembre. Après avoir réussi l'épreuve d'accession au grade d'officier, il est promu sous-lieutenant le 23 mai 1892. Quelques mois plus tard, en vertu d'une convention passée entre l'État Indépendant et la Société anversoise de Commerce au Congo, il est détaché au service de cette dernière en qualité de sous-directeur. Rentré en Europe le 20 juin 1893, il repart déjà le 6 octobre avec le grade de lieutenant et va à Mobeka, dans la Mongala, veiller aux intérêts de l'État dans la société précitée. En octobre 1894, il revient malade à Nouvelle-Anvers et est dirigé sur l'hôpital de Boma. Après deux mois de convalescence, il prend temporairement du service dans le cadre administratif à Matadi et ensuite à Léopoldville. Désigné pour le poste de Tampa au mois de mai 1895, il y séjourne pendant un an environ et rentre en Belgique, souffrant de dysenterie, le 10 juillet 1896. L'année suivante au mois de mai, il retourne au Congo et va effectuer un troisième terme au Stanley-Pool avec le grade de sous-intendant de première classe. Après un séjour qui cette fois a duré près de cinq ans et sans qu'il ait eu à souffrir gravement du climat, Houben est de retour en Europe le 25 février 1902 et, le 2 octobre suivant, il reprend une quatrième fois le chemin de l'Afrique. Attaché au district des Bangala, il arrive à Bumba le 19 novembre. Le 30 octobre 1903, il est nommé sous-directeur et envoyé dans l'Uele en janvier 1904 pour y remplir, en l'absence du titulaire en congé, les fonctions de directeur du service des transports. A partir du mois de juin suivant, il assume celles d'inspecteur dans l'Uele et dans l'Enclave de Lado. Ses séjours répétés sous le soleil d'Afrique ont cependant miné fortement sa santé et en octobre 1905 il revient gravement anémié à Boma: Son retour définitif en Europe est jugé indispensable et Houben qui est également atteint de troubles visuels, décide d'aller passer quelques mois sous le ciel plus clément d'Italie. Il succombe à Gènes le 12 mai 1906. Après avoir reçu la Médaille d'or et la Croix de chevalier, il avait été créé officier de l'Ordre royal du Lion et était titulaire de l'Étoile de service à cinq raies.

19 avril 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 565.

HOUBEN (*Joseph-Laurent*), Commis de 2^e classe (Hasselt, 18.7.1867-Lukungu, 8.4.1892). Fils de Laurent et de Jostels, Marie.

Bien que nanti du diplôme d'instituteur, J. Houben entre comme employé aux charbonnages de Horloz en 1887. Quatre ans plus tard, il décide de partir au Congo et se présente aux services de l'É.I.C. à Bruxelles, qui l'admettent en qualité de commis de 2^e classe. Il quitte Anvers le 3 août 1891. Désigné pour le district des Cataractes, il est affecté au poste de Lukungu où il ne tarde pas à souffrir du climat meurtrier. Il succombe à la fièvre bilieuse après quelques mois de séjour.

20 avril 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 751. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 261.

HOUZEAU de LEHAIE (*Charles-Auguste-Benjamin-Hippolyte*), Député, puis sénateur de l'arrondissement de Mons (Mons, 28.7.1832-id. 20.5.1922). Fils de Charles-François-Joseph et de Pradier, Philippine-Albertine-Odile.

Il commença ses études au Collège Rollin à Paris et les poursuivit au Collège communal de Mons et à l'Université Libre de Bruxelles. Dès 1867, il organisait avec Le Hardy de Beaulieu des cercles populaires destinés à propager l'enseignement parmi les masses. En 1870, il succédait à Le Hardy de Beaulieu à la chaire d'économie politique, géographique et industrielle à l'École des Mines de Mons. En 1876, il fut un des membres fondateurs de la Société de Géographie de Belgique et fit dès lors partie de son Comité central ; il en fut nommé vice-président, puis président et occupa ces dernières fonctions de 1897 à 1903. Entré très jeune dans la vie politique, il y défendit les principes du libéralisme progressiste. Bourgmestre d'Hyon de 1867 à 1878, conseiller communal et échevin de l'instruction publique à Mons de 1879 à 1884, il fut élu par l'arrondissement à la Chambre le 13 juin 1882 et au Sénat le 14 mars 1897.

Aux séances des 24 et 28 avril 1885 des Chambres réunies pour écouter lecture, par le ministre des Finances Beernaert, de la lettre de Léopold II annonçant la création de l'État Indépendant du Congo, et bien qu'applaudissant à « l'œuvre accomplie par le Roi avec un » remarquable esprit d'initiative et de persévérance » ainsi qu'il le dit lui-même, Houzeau fut le seul des 126 députés à s'abstenir au vote de la résolution autorisant le Roi à être le chef du nouvel État africain, tandis que 124 répondaient par l'affirmative et un (Neujean, député de Liège) par la négative.

A la séance du 17 mai 1890, la Chambre avait à voter un subside de 30.000 fr. à l'Académie pour l'expédition scientifique Delporte au Congo Belge, chargée surtout de l'étude du magnétisme terrestre. A cette occasion, Houzeau, appuyé

par Janson, proposa un amendement visant à rendre la mission plus utile et d'un intérêt national plus direct en étendant son action à la botanique et à l'ethnographie, de manière à ne pas laisser les Belges céder le pas aux étrangers dans ce domaine ; en conséquence, Houzeau proposait de porter le subside à 150.000 fr. Mais son amendement ne fut pas voté.

En 1894, à propos de la convocation à Bruxelles pour le 28 mai de l'Institut International Colonial auquel dix pays envoyaient des délégués, la Chambre fut appelée, sur la proposition de Houzeau, à voter un subside de 10.000 fr. pour le traitement d'un agent belge à attacher à cette institution en qualité de secrétaire général. En séance du 21 février, Houzeau prononça un éloquent discours pour exposer le rôle de cet Institut et rallier les suffrages ; le projet fut voté par la Chambre.

Sur le terrain scolaire, il se fit le défenseur de l'école publique ; en matière d'impôts, il combattit le protectionnisme ; au point de vue militaire, il était partisan du service personnel et en matière électorale, du suffrage universel.

A la conférence interparlementaire de 1895, c'est lui qui présenta le rapport sur un projet de convention permanente d'arbitrage international.

Il était le frère de Jean-Charles Houzeau de Lehaie, astronome, né en 1820 et décédé en 1888.

Il a publié en 1872 un *Manuel élémentaire de Géographie physique* ; il a collaboré à la *Revue trimestrielle*, à la *Revue de Belgique*, aux *Mém. de la Soc. de Géogr.*, à ceux de la *Soc. des Arts, des Sc., et des Lettres* du Hainaut, aux publications de la Société des Ingénieurs sortis de l'École des Mines de Mons, etc.

16 novembre 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1885, p. 33b ; 1890, p. 46c ; 1894, pp. 25a, 37b. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, 1934, p. 378. — De Seyn, *Dict. Biogr. des Sc., des Lettres et des Arts en Belg.*, Brux., 1925, t. II, p. 577. — E. Vander Smissen, *Léopold II et Beernaert* Brux., 1942, t. II, p. 407. — G. D. Périer, *Petite Hist. des lettres colon. de Belg.*, pp. 22, 25. — Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, t. I, p. 192. — Le Sénat belge, *Galerie Nationale*, 1897, p. 522.

HOVE (VAN DEN) (*Jean-Philippe-Florent*)
Sergent (Anderlecht, 30.4.1872-Bomokandi, 17.3.1897). Fils de Philippe et de Rummens, Florentine.

Entré au 6^e régiment de ligne le 9 mai 1887, sergent depuis le 26 septembre 1891, il s'engagea à l'É.I.C. fin 1895 et s'embarqua le 6 décembre. Arrivé à Boma le 30, il reçut dès le 7 janvier 1896 sa désignation pour la zone de la Makua (Uele). Le 4 mai, il entra effectivement en fonction au camp de l'Uere. Nommé chef

de poste de Bomokandi, le 24 août 1896, il y acquit le grade de 1^{er} sergent le 1^{er} mars 1897. Peu après, atteint d'hématurie, il succombait.

5 avril 1951.
M. Coosemans.

Lotar, P. L., *Grande Chronique de l'Uele, Mém. de l'I.R.C.B.*, 1946, p. 330.

HUGUET (*Léon-Jean-Baptiste*), Sous-lieutenant de la Force publique (Virton-St-Mard, 22.5.1869-Muene Kundi, Kwango, 10.11.1893). Fils de Joseph et de Gérard, Marie-Joséphine.

Incorporé comme soldat au 11^e régiment de ligne le 14 novembre 1886, il est promu caporal le 1^{er} juillet 1887 et sergent le 16 décembre 1889. Il entre au service de l'État Indépendant du Congo en août 1891, s'embarque à Anvers le 3 et est désigné le 1^{er} septembre pour le district du Kwango oriental. Or, en cette année 1891, Dhanis s'était activement occupé de l'organisation du Kwango dont il avait remis le commandement au capitaine Dusart et à son adjoint Lehrman. Mais le chef Muene-Putu de Kasongo-Lunda, qui avait déjà eu des démêlés avec Dhanis, rouvrit les hostilités en avril 1892. Les blancs, trop peu nombreux pour résister aux 1500 hommes du chef révolté, durent abandonner Kasongo-Lunda et rejoindre Popokabaka où Lehrman était bloqué par les mutins. A leur tour, Dusart, Verschelden, Volon et Huguet furent assiégés dans Popokabaka. Ils perdirent beaucoup de monde, mais furent heureusement sauvés par des renforts venus de Léopoldville sous le commandement du lieutenant Beirlaen. Les mutins apeurés firent leur soumission fin octobre 1892. Pour sa belle conduite au cours de ces opérations, Huguet fut proposé pour un avancement et le 1^{er} février 1893 il était nommé premier sergent ; le 1^{er} juillet de la même année, il passait au rang de sous-lieutenant. L'hématurie allait bientôt mettre un terme à cette carrière si brillamment commencée ; il mourut à Muene-Kundi, le 10 novembre 1893.

17 mars 1951.
M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 207.

HULSE (VAN) (*Marcelin*), Klerk Iste klasse (Sint-Jan-in-Eremo, 28.3.1871-Boma, 8.5.1899). Zoon van Yvon en van Hovelynck, Sophie.

Na het behalen van het diploma van lagere studies was hij geruime tijd als aangestelde werkzaam bij het Bestuur der Douanen en Accijnzen.

Op 8 November 1898 werd hij in de hoedanigheid van klerk Iste klasse in dienst van de Onafhankelijke Congostaat aangeworven. Al-

daar aangekomen werd hij voor Boma aangewezen. Ingevolge hevige koortsen overleed hij op 8 Mei 1899.

9 April 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 141. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, blz. 268.

HUMBLET (*Pierre-François*), Chaudronnier-monteur (Saint-Nicolas, Liège, 14.8.1872-Gongolo, 11.4.1898). Fils de Jean et de Gérard Dieudonné.

Il est attaché aux ateliers Cockerill comme chaudronnier-monteur depuis neuf ans quand il est engagé, le 6 janvier 1898, pour aller coopérer au Congo au montage des bateaux fournis par la firme à l'État Indépendant. Il arrive à Boma le 29 et gagne aussitôt le Stanley-Pool vers lequel les pièces sont acheminées par voie de terre pour y être assemblées. Il n'est à Léopoldville que depuis le 15 février et, le 31 mars, souffrant de dysenterie, il doit déjà retourner à Boma pour être soigné. Il meurt à Gongolo.

10 avril 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2282. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, 1876-1908* (Ligue au Souvenir congolais, Brux., 1931, p. 261).

HUTEREAU (*Joseph-Armand-Oscar*), Capitaine-Commandant de 1^{re} classe de la Force publique (Bruxelles, 30.3.1875-S^t-Georges, Yser, 24.10.1914). Fils de François et de Dothey, Joséphine.

A sa sortie de l'École des pupilles de l'armée, Hutereau est versé au régiment des grenadiers où il accède à tous les grades et subit avec succès les examens de candidat sous-lieutenant. Il offre ses services à l'État Indépendant du Congo qui l'engage en qualité de sous-lieutenant de la Force publique. Embarqué le 6 décembre 1896, il est désigné, à son arrivée au Congo, pour l'Uele (zone de la Makua) pour y exercer les fonctions de Commandant de Compagnie; par la suite il est nommé chef de poste de Boko. Il rentre en Belgique, le 10 février 1899 pour y recevoir quelques semaines plus tard son brevet de sous-lieutenant d'infanterie. Le 29 juin, il rembarque pour l'Afrique, rejoint l'Uele où il est désigné, successivement pour commander les postes de Bili et de Zobia, le camp de l'Uere et la Compagnie de l'Uere-Bomu. Au cours de ce terme, en février-mars 1900, sous les ordres du Commissaire Général Verstraete, avec Lespagnard, Landeghem et Tilkens, il participe à l'expédition conduite contre le sultan Engueta. Il prolonge d'un an son terme de service qu'il termine dans les fonctions de Chef de zone de

l'Uere-Bomu. Il rentre en Belgique le 4 août 1903 avec le grade de capitaine de la F. P.

Promu capitaine-commandant de 2^e classe le 10 mars 1904, Hutereau retourne au Congo le 21 avril suivant. Il est adjoint à l'Inspecteur d'État Warnant, Commandant la Force publique et chargé d'installer le corps de réserve à Lukula. Mais le climat du Mayumbe lui est néfaste car moins d'un an après son arrivée dans le Bas-Congo il doit rentrer en Belgique.

Sa santé rétablie, Hutereau reprend le chemin de l'Afrique (21 décembre 1905); il est investi du commandement du camp de Lisala et quitte Boma pour rejoindre sa destination le 11 janvier 1906, mais en cours de route il est retenu, pour en assumer le commandement, au camp d'Irebu. Le 27 avril 1906, il est à Lisala et il y reste jusqu'à la fin de son terme. Au cours de ce dernier terme il avait été élevé à la 1^{re} classe de son grade.

Après quelques mois d'un repos bien mérité, Hutereau reprend son service au 13^e de ligne (26 septembre 1909). Ces occupations nouvelles ne le détournèrent cependant pas de ce qui pendant douze ans avait absorbé ses activités. Au cours de ses séjours en Afrique il avait toujours manifesté un vif intérêt pour les mœurs et coutumes des populations parmi lesquelles il vivait. Il avait observé et noté. En collaboration avec le Baron de Haulleville, directeur du Musée de Tervueren et le D^r Maes, il publie une étude sur les coutumes familiales et juridiques des populations congolaises. Fin décembre 1910, Hutereau est remis à la disposition du Ministre des Colonies qui le charge d'effectuer une mission d'études ethnographiques au Congo; il s'embarque le 25 février 1911 et à l'issue de celle-ci il reprend son service à l'armée.

Les événements de 1914 le trouvent capitaine au 14^e de ligne. A la tête de sa compagnie il participe aux opérations de la campagne jusqu'au jour où il est porté « disparu » dans les circonstances que rapporte cette citation « pour sa bravoure, les 23 et 24 octobre 1914, à Saint-Georges, où il fut grièvement blessé et maintint sa compagnie en position sous un feu violent, jusqu'au moment où elle fut soumise aux feux de flanc et de revers des forces allemandes venant de Schoorbakke ».

Hutereau était Chevalier des Ordres de Léopold, du Lion et de la Couronne, décoré de la Croix de guerre et de l'Étoile de service. Il a publié différentes études ethnographiques, notamment :

Note sur la vie familiale et juridique des Mayumbe, *Bull. de la Soc. Royale de Géogr.*, 1929. — Les Manyanga. *Bull. de la Soc. Royale de Géogr.*, 1910. — Les Pygmées, *Exp. belge*, 1910.

20 mars 1950.
A. Engels.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*. —

Belg. milit., 1902, n° 1797. — *Le Congo, Mon. Col.*, 1905, p. 563. — *Le Journal du Congo*, 22 février 1913. — *Bull. Ass. Vétérans colon.*, mars 1930. — *Mouvement géogr.*, 1911. — *Héros coloniaux morts pour la civilisation*, 301.

HUYGENS (*Joseph-Aloïs-Marie*), Sous-officier (Anvers, 8.8.1875-Irebu, 10.2.1899). Fils de Pierre et de Poils, Angélique.

Il était maréchal des logis au 5^e régiment d'artillerie, où il s'était engagé en 1896, lorsqu'il sollicita l'autorisation de servir dans la Force publique de l'État Indépendant du Congo. Il obtint sa mise en congé illimité pour partir au Congo et s'embarqua le 6 novembre 1898. Arrivé en Afrique le 25, il fut désigné pour la Province orientale. Le 1^{er} décembre, il quitta Boma et malade dut déjà s'arrêter pendant quelques jours à Léopoldville. Alors qu'il poursuivait sa route par la voie du fleuve, la fièvre le reprit bientôt. Son état empira rapidement et il succomba.

4 avril 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2619. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, 1876-1908 (Ligue du Souvenir congolais, Brux., 1931, p. 261).

HUYS (*Marie-Léonie*, en religion *Sœur Léonarde*), Sœur missionnaire de la Charité de Gand (Eecke-lez-Gand, 13.12.1867-Kinkanda, 29.12.1899).

Elle avait choisi pour entrer en religion cet ordre des Sœurs de la Charité de Gand parce qu'elle voulait être missionnaire, désireuse d'aller travailler aux côtés des religieuses détachées dans les missions de Moanda, de Kinkanda, de Nemlao et de Luluabourg. Elle fut autorisée à partir le 6 mai 1896 et fut désignée pour l'hôpital de Kinkanda où sa charité et son dévouement trouvèrent un incessant champ d'action. Au bout de deux ans, minée par la fièvre et la phtisie, elle dut lutter de toute sa vitalité de jeune campagnarde flamande contre le mal et demeura debout au chevet de ses malades jusqu'à ce que, ses forces l'abandonnant, elle succombât, après trois années de fécond et généreux apostolat.

24 octobre 1951.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo. — A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 243. — Rinchon, *Mission. belges au Congo*, p. 23.

HUYSMAN (*Alfred*, R. P.), Missionnaire de Scheut (Gand, 12.6.1873-Lusambo, Saint-Antoine, 17.3.1905).

Après des humanités commencées au Collège des R. P. Joséphites de Tongres, Huysman fit sa rhétorique au Collège Sainte-Barbe de sa ville natale. Il entra au noviciat de Scheut le 7 septembre 1892 et y fut ordonné prêtre le 25 juillet 1898 par Mgr Van Aertselaer, évêque missionnaire scheutiste. Il avait hâte de partir aux missions et dès le 6 septembre suivant, il s'embarquait à Anvers. Il était désigné pour les postes du Kasai; sa première résidence fut Luluabourg, où il aida à la défense des convertis et des catéchumènes contre les attaques assez fréquentes des peuplades Kioko(1900).

Ce fut ensuite Thielen-St-Jacques où son aide au missionnaire résidant fut des plus précieuses. Il fit ensuite un séjour à Saint-Trudon. Comme il se distinguait par son dévouement et son esprit d'initiative à quelque endroit qu'on l'envoyât, on s'en remit à lui pour la fondation de la nouvelle mission de Saint-Antoine, près de Lusambo, sur la rive gauche du Sankuru. Il était là en plein travail de construction quand la fièvre hématurique s'abattit sur lui et l'emporta en trois jours, le 17 mars 1905.

Malgré ses occupations si absorbantes, il nous a laissé des articles et des lettres d'un réel intérêt : Sur la maladie du sommeil : Dans le *Mouvement antiescl.*, XI, 3, 1899, pp. 93-94 ; XIV, 12, 1902, pp. 371, 275 ; XV, 6, 1903, p. 114 ; XVI, 8, 1904, p. 241, et 11, 1904, p. 333. — Sur les Bakuba, *Bull. Soc. belge de Géogr.*, XXVIII, 5, 1904, pp. 379-387. — Sur la Fondation de Lusambo Saint-Antoine, dans le *Mouvement antiescl.*, XVI, 6, 1904, p. 180. — Et en flamand, De Slaapziekte, *Verslag van het Werk der Katholieke Zendingen in Congo Vrystaat*, II, 3, 1899, p. 51. — et dans *Annalen van het Genootschap der H. Kindsheid*, 1904, pp. 77-82. — Des Lettres dans *Missions de Chine et du Congo*, 1900, p. 520, et XVI, 1904, pp. 272-276.

8 novembre 1951.
M. Coosemans.

Note personnelle du R. P. Rondelez, de Scheut adressée à l'auteur en date du 7 novembre 1951. — *Missions de Scheut*, 1900, p. 520 ; 1905, p. 118. — *Trib. cong.*, 4 mai 1905, p. 3. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 242.

I

IMBO (*Raffaele*), Capitaine au long cours (Procida, Naples, 19.4.1876-Boma, 26.12.1899). Fils de Giambattista et de Maiese, Maria.

Avant d'offrir ses services à l'État Indépendant du Congo, il avait navigué comme second officier à bord d'un voilier italien. Il commença sa brève carrière coloniale le 23 septembre 1899, date à laquelle il arriva à Boma ; il en repartit le 30 pour se rendre au Tanganika où l'appelaient ses fonctions. En cours de route il fut atteint de dysenterie amibienne et obligé de rentrer malade, à Boma, où il décéda deux jours après son arrivée, le 26 décembre 1899.

26 mars 1950.
Dr. C. Pulieri.

Registre matricule n° 2991.

IMMERS (*Victor-Édouard-Marie*), Caporal de la Force publique (Bruxelles, 3.2.1875- en mer, 30.1.1899). Fils de Jean-Baptiste et de Vandevelde, Marie-Josèphe.

Engagé à seize ans au 5^e régiment de ligne, il fut nommé caporal le 15 novembre 1891 et quitta le service actif en 1896 pour entrer dans le corps de police de la ville d'Anvers. Il démissionna de ces fonctions en 1898 et s'engagea alors au service de l'É.I.C. avec le grade de caporal de la Force publique. Parti d'Anvers le 6 octobre, il fut désigné le 27, lendemain de son arrivée à Boma, pour la Province orientale et se mit en route dès le 30. A peine était-il à Stanleyville qu'il fut en proie à de violents accès de fièvre qui l'obligèrent à descendre à Boma en janvier 1899. Ayant perdu tout espoir de pouvoir

rester en Afrique, il démissionna le 20 et s'embarqua le 22 à bord de l'*Albertville* rentrant en Europe. Il mourut en mer, le 30.

4 avril 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2588.

IRGENS BERGH (von) (*Thorvald-Mathias*), Officier de la Force publique (Hörsholm, Danemark, 3.3.1864-Nyangwe, 21.8.1899). Fils de Thorvald et de la comtesse de Petersdorff Adélaïde ; époux de de Besche, Élisabeth.

Jeune volontaire dans l'armée danoise, von Irgens Bergh est admis à l'Académie militaire le 1^{er} octobre 1883. Il débute comme officier au 5^e régiment de ligne le 27 mars 1885 et il est premier lieutenant en 1898 quand il s'engage au service du Roi Léopold au Congo. Comme capitaine de la Force publique, il part pour l'Afrique le 6 avril 1898. Arrivé à Boma au début de mai, il est envoyé dans le district du Luabala, mais à peine a-t-il rejoint son poste que la maladie l'oblige à redescendre à Boma pour s'y faire soigner. Aussitôt rétabli, il est désigné provisoirement pour la batterie de Shinkakasa qu'il quitte en avril 1899 pour regagner la Province orientale où Dhanis est en train de réduire les dernières bandes de révoltés Bate-tela. A Nyangwe qui lui a été assigné comme résidence, ses accès de fièvre reprennent et il succombe le 21 août.

23 mai 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2343.

J

JACOBY (*Michel*), Sergent de la Force publique (Ettelbrück, Grand-Duché de Luxembourg, 14.1.1871-Esch-sur-Alzette, 30.9.1939). Fils de Frienars et de Philippe, Joséphine.

Il est le premier agent luxembourgeois engagé au service de l'État Indépendant du Congo.

Soldat au 5^e régiment de ligne, le 4 août 1886, et sergent le 22 avril 1889, il souscrivit un engagement à l'État Indépendant en 1892 en qualité de sergent de la Force publique et quitta Anvers le 6 février. A son arrivée en Afrique, le 22 mars, il fut désigné pour le district des Cataractes. Au cours des mois suivants, il créa sur l'Inkisi un poste pour le passage du fleuve. Le 18 juillet 1892, il passait au district du Stanley-Pool. Le 19 décembre 1893, malade, il quittait le Congo pour rentrer dans son pays. Il était décoré de l'Étoile de service du Congo.

M. Coosemans,
14 janvier 1951.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., novembre 1939, p. 13. — *Trib. cong.*, 15 octobre 1939, p. 1. — L. Lejeune, *Les pionniers coloniaux d'origine luxembourgeoise*, Grand-Duché, pp. 21, 27, Édit. *Exp. Col.*, Brux.

JACQUEMIN (*Émile-Ernest*), Officier de la Force publique (Stavelot, 13.5.1862-Kouneila, 4.12.1894). Fils de Nicolas-Joseph et de Couvet, Élisabeth.

Il s'engage au 9^e régiment de ligne le 14 novembre 1878 et, après avoir réussi les examens requis, accède au grade de sous-lieutenant le 17 octobre 1885. Comme officier, il sert successivement aux 4^e et 12^e régiments de ligne et il est promu lieutenant en juin 1891. Au début de 1893 il offre ses services à l'État Indépendant du Congo et il est engagé, le 6 février, en qualité de lieutenant de la Force publique. Un mois plus tard, il débarque à Boma. Le gouverneur général le désigne pour l'expédition de l'Ubangi-Bomu et il quitte Boma le 12 pour rejoindre de la Kéthulle de Ryhove, qui est parvenu à obtenir par des voies pacifiques la soumission du sultan Rafai et de Sandu, son frère et qui s'est efforcé d'assurer l'occupation du pays par l'installation des postes de Rafai, Sandu, Darbaki et Dinda. Jacquemin arrive à Rafai au moment où, après ses premiers succès,

de la Kéthulle y prépare, avec Nilis, une expédition chez les Banda vers Hofra-en-Nahas, région encore inexplorée que le Roi désire voir occuper. Lorsque la caravane quitte Rafai, le 8 février 1894, de la Kéthulle confiée à Jacquemin le commandement de la résidence du sultan en attendant l'arrivée du capitaine Hecq, venant d'Europe. Celui-ci est à Rafai au début de juin mais, en octobre, appelé à aller remplacer Fiévez à la résidence de Sémio, il laisse de nouveau à son prédécesseur le soin de veiller sur celle de Rafai. Le 1^{er} décembre 1894, Jacquemin est promu capitaine de la Force publique. Malheureusement, trois jours plus tard, se trouvant à Kouneila, entre Djabir et Yakoma, il est pris par une fièvre violente à laquelle il succombe en quelques heures.

21 août 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1028. — Fr. Masoin, *Hist. de l'E.I.C.*, 2 vol. Namur, 1913, II, p. 266. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 261. — A. François de la Kéthulle de Ryhove, dans *Biogr. col. belge*, I, p. 576.

JACQUOT (*Arthur-Claude*), Conducteur de travaux (Wassy, France, 10.7.1857-Anvers, 30.12.1897). Fils de Théophile et de Lallemand, Joséphine.

De nationalité française, il avait déjà effectué un premier séjour en Afrique pour la Société du Chemin de fer de Loanda. Il s'engagea en novembre 1892 au service de la Compagnie du Chemin de fer du Congo et fut occupé à la construction du premier tronçon de la ligne de Matadi à Kenge. Rentré malade en juin 1894, il reprit le chemin de l'Afrique en novembre de la même année et fut envoyé comme surveillant des travaux à Tumba où il séjourna jusqu'à l'expiration de son terme de service, en novembre 1896. Le 11 mai 1897, il débarquait à Boma pour un troisième séjour au Congo, mais, en novembre, atteint d'anémie grave, il dut rentrer prématurément en Europe. Dirigé sur l'hôpital d'Anvers dès son arrivée il y décéda le 30 décembre 1897.

7 août 1951.
A. Lacroix.

Mouvement géogr., 1898, p. 170.

JADOT (*Émile-Joseph*), Officier de la Force publique (Tournai, 13.6.1862-Kimuenza, 24.2.1895). Fils de Louis et de Barbier, Marie-Jeanne.

Sorti en 1881 du collège Notre-Dame à Tournai après y avoir terminé ses humanités, il entre à la banque Levigne et C^{ie}. Deux ans plus tard, il est employé chez un industriel d'Antoing. Le 11 mai 1887, il s'engage au 7^e régiment d'artillerie où il est bientôt nommé brigadier et maréchal des logis le 2 octobre 1888. L'année suivante, il prend du service à l'État Indépendant du Congo en qualité de sous-officier de la Force publique et s'embarque à Liverpool le 14 août 1889. La traversée dure plus d'un mois. Ce n'est que le 16 septembre qu'il arrive au Congo. Il reste provisoirement à Boma, à la disposition du commandant en chef de la Force publique. Versé ensuite à l'effectif de la 3^e compagnie, cantonnée au Stanley-Pool, il quitte Boma le 1^{er} février 1890 et se présente, le 20, au commandant de la compagnie, à Léopoldville. Il reste attaché pendant un an et demi à la compagnie du Stanley-Pool et décroche son brevet de sous-lieutenant le 20 juillet 1891. Il est alors désigné pour le camp d'instruction de Kinshasa, où il achève son premier terme en 1892. Le 17 juin, il descend à Boma et s'embarque le 13 juillet pour l'Europe. Il passe près d'un an de congé en Belgique et repart le 6 juin 1893 pour un deuxième séjour en Afrique. Il est de retour à Boma le 1^{er} juillet et, désigné cette fois encore pour le camp de Kinshasa, il regagne immédiatement le Stanley-Pool. Atteint de dysenterie en août 1894, il s'en rétablit assez facilement mais en février suivant, il contracte l'hématurie et succombe le 24 à de violents accès de fièvre.

L'Étoile de service lui avait été décernée.

16 avril 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 546. — *Mouvement géogr.*, Brux., 1895, p. 105. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, 1876-1908* (Ligue du Souvenir congolais, Brux., 1931, p. 261).

JAEGER (DE) (*Édouard*), Frère missionnaire (Adegem, 13.1.58-Méroude, 21.10.1898).

Édouard De Jaeger entra dans la congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Missionnaires de Scheut) en qualité de Frère coadjuteur le 11 avril 1892. Le 6 septembre 1894, il partit pour les missions du Congo et fut désigné pour la région du Kasai. Son activité se déroula principalement à Méroude-Salvator où il mourut d'hématurie le 21 octobre 1898. Le 25 octobre 1949 une pierre commémorative fut apposée sur sa maison natale.

9 janvier 1952.

F. Scalais (Scheut).

JAMESON (*Sir Leander Starr*), Médecin et agent colonial britannique (Edimbourg, 1853-Londres, 26.11.1917).

Son père, R. W. Jameson, était écrivain. Il envoya son fils faire des études de Médecine à l'University College Hospital de Londres. En 1878, le jeune étudiant, la santé compromise par le surmenage, dut suspendre momentanément tout travail et partit pour l'Afrique du Sud où il espérait récupérer ses forces. Bientôt, il s'installa comme médecin à Kimberley et entra ainsi en relation avec Cecil Rhodes qu'il eut à soigner. Rhodes l'intéressa aux entreprises de la Chartered et Jameson, abandonnant sa profession, se joignit à l'expédition d'occupation du Mashonaland, organisée par Rhodes en 1890. En 1891, Jameson fut nommé administrateur de la Rhodésie. Il était devenu populaire et on l'appelait du sobriquet familier de « Doctor Jim ». Fin 1894, il entra en Angleterre où il fut fêté. En décembre 1895, il retournait en Afrique du Sud. C'est à cette époque qu'il fit son fameux raid. Accompagné de 600 hommes d'escorte, il traversa la frontière du Transvaal non loin de Mafeking et s'avança rapidement vers Johannesburg. Mais cerné par les Boers à Doornkop il dut mettre bas les armes et fut fait prisonnier avec tous ses gens. Après la reddition de Johannesburg, le 7 janvier 1896, il revint en Angleterre, mais retourna peu après en Afrique pour se consacrer à la réalisation de son idéal : l'union de tous les peuples de l'Afrique australe sans distinction de races ; il créa ainsi le Parti Unioniste et devint l'ami de Botha.

En 1910, quand fut inaugurée la première section du chemin de fer du Katanga, Jameson, invité à la cérémonie, prit place dans la première voiture-salon qui arriva à Elisabethville.

En 1912, il dut se retirer de la vie politique pour raison de santé ; il entra en Angleterre, s'établit à Londres et y mourut le 26 novembre 1917. Il avait été créé baron en 1911.

14 novembre 1951.

M. Coosemans.

Larousse du XX^e siècle. — Encycl. Brit.

JAMMES (*Jean-Joseph-Ghislain*), Capitaine-commandant (Malines, 24.11.1877-Forest, 9.2.1932). Fils de Pierre et de Vanaerde, Stéphanie.

Jammes fit toute sa carrière coloniale dans la Force publique. Sergent au 5^e régiment de ligne, il s'embarqua le 6 décembre 1898 pour le Congo. Arrivé à Boma le 26 décembre, il fut désigné pour le Mayumbe (17 mai 1899) et séjourna à Lemba. Il entra en Belgique le 20 novembre 1901 et repartit le 18 mai 1902. Commissionné pour le corps de réserve de Lisala, il fut, le 25 janvier 1903, envoyé au lac Kivu.

Après un congé d'une année, de juin 1905 à juin 1906, il repartit et fut affecté au camp d'instruction d'Irebu (12 juillet 1907). Cette fois, il ne fit que deux années de service et rentra en Europe le 1^{er} juin 1908. Reparti en juillet 1909, il fut désigné pour le corps de réserve de Lukula et nommé lieutenant le 10 octobre de cette année. Il revint au pays le 23 août 1911 pour repartir encore en janvier 1912. Rentré en Europe le 30 juillet 1914, à la veille de la déclaration de guerre, il s'engagea comme volontaire dans l'armée belge et fut en octobre grièvement blessé à Lombartzyde. A peine guéri, il demanda à retourner en Afrique (13 février 1915) où il prit part aux opérations dans l'Afrique Orientale allemande (Kigoma-Tanganika). Le 1^{er} juillet 1915, il était promu capitaine et le 1^{er} janvier 1916 capitaine-commandant. Il revint en Europe le 12 mai 1918 et partit pour la septième fois le 23 janvier 1919. Il ne rentra en Belgique qu'en mars 1922.

Loin de mettre en veilleuse son activité coloniale, il se consacra alors à une foule d'œuvres intéressées au développement du Congo. Secrétaire général des Journées coloniales de Belgique et bibliothécaire de l'Union Coloniale belge, il fit preuve en toutes circonstances d'un dévouement complet à l'œuvre expansionniste de la Belgique.

Il était chevalier de l'Ordre Royal du Lion, chevalier de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre de Léopold, porteur de l'Étoile de service en or à quatre raies, de la Médaille des Volontaires de guerre, de celle de l'Yser, de celle de la Campagne d'Afrique, etc.

Jammes a publié une intéressante relation intitulée : « *Un voyage dans l'Urundi au début de l'occupation belge* ».

11 janvier 1950.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., février 1932, p. 21. — *Trib. cong.*, 15 février et 29 février 1932, p. 2. — *Le Conseiller cong.*, mars 1932, p. 105. — *Exp. Col.*, 15 février 1932. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

JANOT (*Narcisse-Gustave-Zacharie*), Prospecteur (Roisin, 5.12.1870-Bruxelles, Saint-Gilles, 11.1.1932). Fils de Gustave et de Miché, Célinie.

On doit à Narcisse Janot la découverte du premier diamant dans la région du Kasai.

A l'âge de dix-huit ans, Narcisse Janot avait terminé ses études moyennes à l'Institut Saint-Joseph à La Louvière. En 1891, il partit pour l'Italie et y demeura onze ans. Dans ce pays, notre jeune compatriote fut attaché à un organisme belge, la Société Générale de traitement électrique des minerais d'or et d'argent. Dans

les services de cette entreprise, N. Janot remplit des fonctions administratives, puis passa au laboratoire, où il travailla quatre années avant d'être détaché à l'exploitation, puis à la prospection.

De 1900 à 1901, Janot entreprit des travaux de prospection dans les Alpes, puis rentra en Belgique pour travailler dans une carrière de marbre située à Roisin et appartenant à son père.

Par la suite, Janot fut chargé d'une mission de recherches dans l'aire cuprifère du Congo français par la Société de M'Poko, du groupe de la Comfina.

Le 30 mai 1907, Janot s'embarqua pour le Congo Belge, comme membre de la première expédition de recherches minières envoyée en Afrique par la Forminièrè et dirigée par les Américains Ball et Mohun. Janot y fit équipe avec Shaler et Oliver. La mission passa par le Kasai vers le Maniéma et revint prospecter dans le Bas-Congo.

Le 5 octobre 1909, second engagement à la Forminièrè. Le prospecteur Janot travaille dans le Bas-Congo avec l'ingénieur Lancsweert. Puis il va prospecter seul au Kwango, ensuite avec l'Américain Dunbar et rentre en Belgique le 25 octobre 1911.

Le 15 mai 1912, troisième engagement à la Forminièrè. Janot est attaché à la mission dirigée par l'Américain Oliver et opère successivement dans le Kasai, puis l'Angola. Rentré en Belgique le 6 juillet 1914, notre compatriote y demeure bloqué durant toute la première guerre mondiale.

Le 1^{er} août 1919, quatrième engagement à la Forminièrè. Janot est affecté à une mission de recherches ayant pour objectif l'Ubangi. Cette mission prend fin le 18 mars 1921.

En avril 1924, N. Janot fut adjoint au service de documentation géologique de la Forminièrè. Une courte maladie emporta ce vétéran colonial le 11 janvier 1932.

Le défunt était Chevalier de l'Ordre royal du Lion et titulaire de la Médaille de Vétéran Colonial.

* * *

C'est au cours de son premier engagement, que, le 4 novembre 1907, N. Janot recueillit dans des concentrés de battée, qu'il prélevait toujours avec le plus grand soin, un très minuscule cristal incolore qu'il n'était pas en mesure d'identifier avec l'équipement rudimentaire de prospecteur dont il disposait, mais qu'il signala spécialement à son chef, M. K. Shaler, lequel en son carnet écrivit : « je mets cette pierre de côté pour examen ultérieur parce que nous n'avons pas le moyen d'en déterminer le poids spécifique et qu'elle est trop petite pour déterminer ses propriétés cristallographiques avec une petite loupe à main ».

Malheureusement, de nombreux tubes à échantillons de la mission expédiés à Bruxelles n'arrivèrent jamais à destination ou n'y parvinrent que dépourvus de leur marque de provenance.

En septembre 1909, l'ingénieur Lancsweert, chargé de mission par la Forminière, voulut, avant de s'embarquer, procéder à un examen scientifique serré de tous les échantillons rassemblés par la Mission Mohun.

Parmi ceux-ci il repéra, entr'autres cristaux, un tout petit élément incolore qu'il estima être du diamant, ce que le minéralogiste Buttgenbach confirma, mais le tube de ces échantillons était de la série sans indication d'origine !! Le prospecteur Janot, qui assistait aux travaux de M. Lancsweert, émit l'avis que les échantillons devaient provenir du Maniéma.

Peu de jours après cet événement déterminant, MM. Lancsweert, et Janot quittèrent Anvers. Par la suite, la Forminière fit appel aux souvenirs de M. Shaler lequel put, par son carnet de notes, estimer que le diamant ainsi identifié devait provenir des environs de Mai Munene.

En août 1911, pendant qu'il parcourait la région du Kwango, le prospecteur Janot reçut communication de l'extrait du carnet de notes de M. Shaler à quoi il vient d'être fait allusion. Aussitôt, Janot se rendit au Kasai, à Bantua-Sanki, près de Kabambaie, et, à cet endroit, recueillit de nombreux diamants.

A partir de ce moment, les trouvailles se multiplièrent et, bientôt, il fut démontré que la zone diamantifère dite du Kasai contenant en ordre dominant des pierres de joaillerie était exploitable. (1).

Entre la première trouvaille du 4 novembre 1907 et celles faites en août 1911, aucun autre prospecteur que N. Janot ne se rendit à l'emplacement susdit. Il n'est donc pas contestable et nul n'a jamais contesté que le premier diamant du Kasai fut découvert par Narcisse Janot.

Toutefois, si M. Shaler n'avait pas méthodiquement noté dans son carnet le résultat des travaux journaliers de son équipe ; si M. Lancsweert n'avait pas minutieusement étudié à Bruxelles les minéraux échantillonnés en Afrique par les prospecteurs de la Forminière, il est probable que, pendant longtemps encore, la découverte de N. Janot eut passé inaperçue.

Pour commémorer cet épisode capital de sa campagne de recherches, la Forminière a fait

élever près de Mai-Munene une stèle portant l'inscription suivante : « C'est dans ce ruisseau de Tshiminina qu'en 1907 le prospecteur Janot découvrit un cristal de vingt milligrammes qu'il remit à son chef de mission Shaler, cristal qui fut ultérieurement identifié comme diamant par l'ingénieur Lancsweert ».

En hommage à la mémoire du prospecteur Janot, la Forminière a donné son nom à la centrale hydro-électrique qui fut inaugurée le 15 novembre 1949 aux chutes Pogge, sur le Kasai.

1^{er} octobre 1951.
P. Fontainas.

E. Devroey, *Le Kasai et son bassin hydrographique*, Brux., 1939, p. 287. — *Bull. Assoc. Vétérans colon.*, janvier 1932, p. 17. — *Trib. cong.*, 15 janvier 1932, p. 2. — Chalux, *Un an au Congo*, pp. 201-2.

JANSEN (*Charles-Edmond*), Agent commercial (Walcourt, 1.9.1865-Wamba, 21.2.1895). Fils de Jacques et de Rzericka, Marie.

En 1879, il entra en 13^e régiment de ligne qu'il quitta en 1889 avec le grade de premier sergent pour s'engager au 2^e régiment étranger de France, affecté à l'Algérie, puis au Tonkin. Il rentra d'Orient en 1892 mais soucieux de reprendre au plus tôt ses voyages en pays lointain. Aussi, dès son retour, le Congo le tenta-t-il et se fit-il engager comme agent commercial par la S.A.B. en mai 1893, au début des entreprises de cette société dans la Sanga et l'Ubangi. Jansen partit le 6 mai et fut nommé adjoint dans la Sanga ; peu après, il passa au poste commercial de Wamba. C'est là qu'il succomba à la malaria, le 21 février 1895.

Il était titulaire de la Médaille du Tonkin.

21 septembre 1951.
M. Coosemans.

Arch. de la S. A. B.

JANSSENS (*André-Octave*), Sous-officier (Schaeerbeek, 20.7.1875-près de Basoko, 4.2.1899). Fils de Maximilien et de Van Acker, Stéphanie.

Il s'était engagé au 6^e régiment de ligne le 24 mai 1895. Nommé sergent le 1^{er} juin 1898, il sollicita aussitôt l'autorisation de servir dans la Force publique de l'É.I.C. Sa demande agréée, il s'embarqua au début du mois d'octobre et arrive en Afrique le 26. Le gouverneur général l'envoie dans la Province orientale où des renforts en effectifs étaient continuellement demandés pour faire face aux menaces sans cesse renouvelées des révoltés. Il quitte Boma le 30 octobre. La maladie le retient à Stanleyville qu'il a atteint le 9 décembre. Sans être inquiétant, son état reste cependant précaire jusque

(1) Quant au premier diamant du type Lubilash (pierres industrielles), il fut découvert en décembre 1918 par le prospecteur anglais George S. Young dans un affluent de la rivière Bushimaie (affluent du Sankuru-Lubilash), laquelle constitue l'épine dorsale de la concession minière de la Société minière du Bécéka.

vers la fin de janvier 1899. A ce moment les accès de fièvre se multiplient et le médecin le renvoie à Boma. Il quitte Stanleyville avec le « *Florida* » le 2 février et succombe à bord, deux jours plus tard, un peu avant d'atteindre Basoko.

5 avril 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2578. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation, 1876-1908* (Ligue du Souvenir congolais, Brux., 1931, p. 261).

JANSSENS (*Pierre-Jean-Louis*), Sous-officier (Flessingue, 12.8.1863-Boma, 24.7.1891). Fils de Martin, né belge, et de Klyberg, Henriette, hollandaise.

Il entre très jeune à l'École des pupilles de l'armée. En 1879, il est versé comme caporal au 4^e régiment de ligne et le 1^{er} avril 1883, il est déjà sergent-major. En 1890, répondant à l'appel lancé par l'État Indépendant en vue de la campagne qui s'annonce contre la puissance arabe au Congo, il s'engage comme sous-officier de la Force publique et s'embarque le 18 novembre sur le « *Lualaba* » qui accoste à Boma le 14 décembre. Il reste attaché, sur place, au service du commandant en chef de la Force publique mais contracte, en juillet 1891, une pneumonie qui l'emporte en quelques jours.

12 avril 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 660.

JANSSENS de VAREBEKE (*Henri, R. P.*), Missionnaire de Scheut (Saint-Nicolas-Waes, 6.4.1886-Boma, 11.3.1924). Fils de Paul Janssens et neveu de Mgr Laurent Janssens, de l'Ordre de Saint-Benoît et du R. P. Augustin Janssens, Père de Scheut, missionnaire au Kasai.

Il fit ses études primaires à l'Institut Saint-Joseph de Saint-Nicolas, et ses études moyennes au petit séminaire de cette ville ; inscrit ensuite au Collège Notre-Dame des Pères jésuites à Anvers, il y fit ses humanités qu'il acheva auprès d'un percepteur particulier.

Né au sein d'une famille très pieuse qui comptait déjà plusieurs religieux, Henri Janssens se sentit très jeune destiné à la vocation sacerdotale, mais il désirait avant tout devenir missionnaire. Aussi, choisit-il la congrégation du Cœur Immaculé de Marie et entra-t-il au noviciat de Scheut le 27 septembre 1907. Il y fit ses études de philosophie et de théologie qu'il acheva au scolasticat de Louvain. Ordonné prêtre le 25 juillet 1914, à la veille de la guerre, il partit en Angleterre et y exerça les fonctions d'aumônier auprès des réfugiés belges. Mais son besoin d'apostolat désirait un champ d'action plus

vaste. Il obtint de partir au Congo, s'embarqua à Liverpool le 22 janvier 1915 et arriva à Boma le 13 février. Après quelques mois passés à Kangu, au Mayumbe, où il se familiarisa avec la vie missionnaire, il fut désigné le 14 octobre pour le poste de Bokoro, au Lac Léopold II. Malheureusement, son état de santé l'empêchait d'accomplir tout le travail dont il se sentait redevable ; une opération chirurgicale jugée nécessaire le força à rentrer en Europe et, passant par La Palice et Le Tréport, il gagna Londres le 19 septembre 1917 pour s'y faire soigner. Avant même la fin de la guerre, il repartait de Falmouth pour le Congo le 12 juin 1918 et arrivait à Boma le 1^{er} juillet. Il regagna d'abord son ancien poste de Bokoro qu'il dut quitter momentanément, appelé à Inongo. Le 14 octobre 1920, il recevait sa nomination pour Mbata-Kiela, au Mayumbe, où il allait devenir le collaborateur du R. P. Bittremieux. En mai 1921, il fut appelé à Moanda et en 1922 à Boma, où il fut nommé vicaire. Il exerça surtout son ministère à l'hôpital et au lazaret, s'y dévouant sans compter. Nature généreuse et enjouée, il se faisait aimer de tous, confrères, colons blancs, indigènes. Une fièvre pernicieuse vint soudain entraver sa belle activité apostolique. Il succomba à Boma, le 11 mars 1924, vivement regretté de tous.

8 novembre 1951.
M. Coosemans.

Note personnelle du R. P. Rondelez, de Scheut, adressée à l'auteur en date du 7 novembre 1951. — *Missions de Scheut, 1924*, p. 96. — *Trib. cong.*, 15 mars 1924, p. 3. — *Annuaire des miss. cath. au Congo, 1935*, p. 408.

JESPERS (*Adrien-François-Léonard*), Sous-officier (Anvers, 21.6.1876-Boma, 18.3.1898). Fils de Pierre et de Bruyninx, Anne.

Après avoir terminé ses études moyennes à Anvers, il entre au 8^e régiment de ligne comme volontaire le 5 novembre 1894. Caractère ferme et énergique, il est nommé sergent deux ans plus tard et versé au corps de discipline et de correction. En juin 1897, il obtient un congé illimité en vue de s'enrôler dans la Force publique de l'État Indépendant du Congo. Admis au grade de sergent, il quitte la Belgique le 6 juillet et débarque au Congo le 28. Il reste à Boma et souffre déjà de fièvre quelques jours après son arrivée. Toutefois, le mal ne semble que passer et Jaspers peut bientôt prendre son service, à la disposition du commandant de la Force publique. Après trois mois de séjour en Afrique le mal le terrasse de nouveau. Les accès de fièvre répétés minent rapidement sa robuste santé et, fortement anémié, il s'éteint le 18 mars 1898.

11 avril 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2081. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*. 1876-1908 (Ligue du Souvenir congolais, Brux., 1931, p. 261).

JESSEN (VON) (*William-Christian-Reinhold*), Capitaine de steamer (Copenhague, 17.6.1864-Boma, 6.12.1891). Fils de Carl et de Leith, Frederica.

Von Jessen s'était embarqué comme mousse à bord du vaisseau-école danois « *Dronrig Maria* » le 4 août 1879. Admis à l'école navale de Copenhague en janvier 1880, il fut promu lieutenant de vaisseau le 1^{er} juillet 1883. Après avoir voyagé pendant plus de quatre ans comme premier officier à bord des vapeurs « *Hafina* » et « *Scotten* », il réussit les examens d'officier de la marine royale et de capitaine de steamer de la marine de commerce. En 1891, recommandé par le contre-amiral Ravn, ministre de la Marine du Danemark, il fut admis au service de l'État Indépendant comme capitaine de steamer de 3^e classe et s'embarqua à Anvers sur l'« *Akassa* » le 18 juillet. Le gouverneur général le désigna pour la navigation sur le Haut-Fleuve et Von Jessen arriva à Léopoldville le 6 septembre. En proie à de violents accès de fièvre, il fut dirigé le 6 novembre sur l'hôpital de Boma où il mourut le mois suivant.

24 mai 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 739.

JEUNEHOMME (*Valentin-Jacques*), Armurier (Liège, 4.1.1864-Tilff, 9.3.1930). Fils de Jean et de Conrardy, Clara.

Entré en apprentissage chez un armurier de Liège à l'âge de quinze ans, il s'engagea comme volontaire au 10^e régiment de ligne l'année suivante mais passa bientôt à la Compagnie des ouvriers-armuriers où il fut nommé sergent le 26 juillet 1884 et reçut, en 1886, le diplôme de maître-armurier d'infanterie. Il s'engagea alors au service de l'État Indépendant du Congo et s'embarqua à Anvers sur un vapeur faisant route

vers Lisbonne, d'où, à bord de l'« *Angola* », il put gagner l'Afrique. Le 28 octobre 1886, il arrivait à Banana. Attaché à la Force publique, il fut envoyé à Boma comme armurier.

En mars 1887, il eut le pouce de la main gauche sectionné par l'explosion d'une cartouche qu'il essayait d'extraire d'une arme qui s'était enrayée.

C'était l'époque héroïque des débuts de l'État Indépendant ; tout était à faire et chacun, même en dehors de sa spécialité, devait être à même de mettre la main à n'importe quel travail. C'est ainsi qu'il mena à bien les tâches les plus diverses qui lui furent confiées. Après plus de deux ans de séjour, il quitta l'Afrique au début de décembre 1888. A son retour, le 31, il obtint sa réintégration dans l'armée métropolitaine.

30 juillet 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 361. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, mars 1930, p. 21.

JONCKER (DE) (*Gustave-Paul*), Agent commercial (Bruxelles, 27.6.1860-Kinshasa, 14.2.1894). Fils de Pierre et de Eliat, Annette.

Après une année d'études à l'Institut Supérieur de Commerce d'Anvers, il accompagna ses parents en Angleterre et trouva un emploi dans une société commerciale à Manchester. Plus tard, il rentra en Belgique et fut occupé à Anvers, puis à Bruxelles. A partir de 1892, il fit partie du personnel d'Europe de la Société anonyme belge pour le commerce du Haut-Congo. Au mois de janvier de l'année suivante, il partit pour l'Afrique comme agent de la compagnie. Arrivé au Congo le 8 février, il fut d'abord attaché au major Parminter, directeur de la société en Afrique, en qualité de secrétaire, pour être désigné comme gérant à Bena Lindi (Kasai) au mois d'octobre. Tombé gravement malade en février 1894, il rentra le 13 à Kinshasa. Il fut hébergé par le docteur Sims chez qui il expira le lendemain de son arrivée.

21 juin 1951.
A. Lacroix.

Arch. S. A. B. — *Mouvement géogr.*, 1894, p. 37b.

K

KANDT (*Richard*), Médecin et explorateur allemand (Posnan, 17.12.1867-Nuremberg, 29.4.1918).

Médecin spécialiste des maladies mentales, Richard Kandt était très attiré par les questions géographiques et il avait éprouvé un grand intérêt à lire les récits des voyages de Speke, Stanley, Baumann, Stuhlmann, Ramsay, von Götzen, Bethe et Grogan, dans la région équatoriale où ils recherchaient les sources du Nil. A son tour, Kandt se proposa de tenter l'aventure, espérant contribuer lui aussi à percer un coin du mystère de ce passionnant problème.

Il quitta l'Europe en juin 1897 avec l'objectif de parcourir l'Urui, l'Urundi et le Ruanda, autant que possible par des itinéraires différents de ceux de ses prédécesseurs. Il débarqua à Bagamoyo qu'il quitta le 4 août 1897 pour se diriger vers l'intérieur ; aux premiers jours d'octobre, il était à Tabora. La première partie de son voyage avait pour objectif l'Ugalla-Sindi, qu'il suivit jusqu'à son confluent avec la Malagarasi, tribunaire du Tanganika. L'entreprise était difficile, car la région, couverte d'une végétation luxuriante, était peu peuplée. Au cours du voyage, il recueillit une intéressante collection de ficus. Il revint à Tabora à la mi-janvier 1898.

Quatorze jours plus tard, il repartait à la recherche des sources du Nil, avec comme premier objectif le confluent Ruvuvu-Kagera.

Suivant le plateau de Karagwe, puis, prenant par une route plus occidentale que celle de von Götzen, il arriva au confluent Ruvuvu-Kagera. Alors que Baumann avait considéré la Ruvuvu, (dont il avait découvert la source en 1892) comme étant la principale source du Nil, Kandt, ainsi que von Götzen et Ramsay, opinèrent en faveur de la Kagera que ces deux explorateurs avaient suivie vers l'amont par la rive gauche, mais que Kandt remonta par la rive droite, ce qui le conduisit au confluent Akanyaru-Nyavarongo (entre 2 et 2 1/2° de lat. Sud). Il constata que si les profondes étaient à peu près les mêmes, par contre la Nyavarongo l'emportait sur l'Akanyaru pour sa largeur double et la vitesse de son courant de quatre à cinq fois supérieure. Il en conclut que la Nyavarongo était la branche maîtresse de la Kagera. En conséquence,

il remonta le cours de cette rivière et après six jours de marche, rencontra le plus grand affluent de la Nyavarongo, le Mkunga, vers 1 1/2° lat. Sud, à quelques lieues en aval de l'itinéraire de von Götzen. Apprenant que la source du Mkunga était dans le voisinage des volcans, il atteignit la région des Virunga, puis se dirigeant d'abord vers l'Ouest et puis vers le Nord, il traversa une plaine de laves où il vit la source de la Rutshuru.

Revenu à l'Akanyaru, il suivit sa large vallée couverte de magnifiques cultures. A six lieues au Sud de son confluent avec la Nyavarongo, il découvrit sur la rive droite l'extrémité occidentale d'un lac qui se déversait par un bras dans l'Akanyaru (lac Tsahaha actuel). Kandt quitta la rivière pour se rendre à Isavi au centre d'une contrée très peuplée.

Prenant alors la direction du lac Kivu, il traversa le district de Bugoie et atteignit le confluent Mkunga-Nyavarongo, puis suivit cette rivière vers l'amont. Il vit après quelques jours de marche, la Nyavarongo se diviser en deux branches, le Mbogo et le Rukarara. Il remonta cette rivière vers le S. O. et atteignit une altitude de 2100 à 2200 m., vers la mi-juillet 1898. La rivière passe dans un défilé étroit obstrué par une végétation abondante ; au prix de grandes difficultés, il atteignit la source de la rivière. De là, il envoya à l'extrémité Sud du lac Kivu la plus grande partie de sa caravane, qui, en suivant la Ruzizi, devait atteindre Usumbura. Lui-même, avec vingt porteurs et sept fusils, retourna au confluent Mbogo-Rukarara afin de suivre cette fois le Mbogo, ce qui l'engagea en pays watutsi, où on lui suscita les plus grandes difficultés pour son passage. L'explorateur tint bon et remonta le Mbogo jusqu'à sa source ; puis il traversa l'Akanyaru et le 6 septembre 1898, regagna Usumbura. Il y monta une nouvelle caravane et vers la mi-décembre, il quitta le Tanganika, mais avec vingt-six hommes seulement. Le 20 décembre 1898, il se dirigea vers le lac Kivu en suivant la vallée de la Ruzizi dont il releva le cours, puis, longeant la rive occidentale du Kivu, dans un terrain accidenté rendu difficilement praticable par les pluies, il se dirigea vers le Nord et pénétra en pleine forêt vierge. Des hauteurs du Kishari, il vit vers le N. N. E. un large bassin où quatre lacs étaient reliés entre eux

par des marécages (lacs Mokoto actuels). Il aborda ensuite une contrée très volcanique et descendit dans un vaste champ de lave, au S.O. de l'Albert-Édouard ; de là, descendant au S. E., il traversa la Rutshuru et arriva à la rive orientale du lac Kivu. Le 27 mars 1899, il atteignit de nouveau l'endroit où il avait passé la Ruzizi dans le voisinage de sa sortie du lac Kivu. Des 26 hommes valides qui l'accompagnaient au départ, trois étaient morts de fatigue, lui-même était épuisé. Afin de se reposer, il installa sur une crête une petite station de repos qu'il dénomma « Bergfrieden ». Après quelques mois de séjour il se décida à rentrer en Europe en 1900.

Kandt a contribué à la connaissance géographique de la région où se trouvent les sources du Nil ; il eut le mérite de faire un relevé complet de la rive occidentale du lac Kivu et de l'île Kidjwi.

Nous avons de lui : dans le *Mouvement géogr.*, XVI, 1899 : *Le Lac Kivu*, pp. 604-606 ; XIX, 1902 : *Le Lac Kivu*, pp. 296-298 ; 307-309 ; XVIII, 1901 ; *L'exploration du Ruanda*, pp. 440-441, XVII, 1900 ; *Aux frontières de l'État Indépendant du Congo*, pp. 482-486 ; 495-498. — Dans *Globus*, LXXXVI, 1904, *Marsch am Ostufer des Kivu*, pp. 209-214. — Dans *Zeitschrift für Eth.*, XXXVI, 1904, *Gewerbe im Ruanda*, pp. 329-372.

12 octobre 1950.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1899, p. 604 ; 1900, p. 483 ; 1901, p. 44. — Bibliogr. pers., De Jonghe. — *Der Gross Blockhaus*, Leipzig, 1931.

KERCKHOVE (VAN DE) (*Donus-Norbert-Charles-Hippolyte*), Aide-comptable à la Compagnie du Chemin de fer du Congo (Bruxelles, 5.12.1859-Matadi, 5.12.1894).

Il était employé depuis quelques années à l'administration des Hospices de la Ville de Bruxelles, quand, en 1893, préférant à une vie de bureau tranquille et sans aléa, l'existence aventureuse mais toute de dévouement des pionniers du rail dans le Bas-Congo, il se fit agréer comme aide-comptable à la Compagnie du chemin de fer. Il arriva à Boma le 4 septembre 1893, au moment où le rail venait d'atteindre Kenge. Premier grand succès ! L'atmosphère était à l'optimisme et Van de Kerckhove entreprit son travail avec courage sous les ordres du directeur Espanet. Pendant un peu plus d'un an, sa santé ne subit que de légers accrocs, mais en décembre 1894, la maladie s'abattit sur lui et il succomba le jour de son anniversaire !

10 avril 1951.
M. Coosemans.

Arch. Otraco.

KEVER (Aloys), Aanlegger van spoorlijnen (Welkenraedt, 2.8.1868-Congo di Vanga, 27.6.1894).

In de loop der tweede helft van de maand Mei 1894 werd hij in de hoedanigheid van aanlegger van spoorlijnen door de Compagnie du Chemin de fer du Congo aangeworven. Op 2 Juni 1894 kwam hij te Boma aan. Zijn koloniale loopbaan zou echter van heel korte duur zijn. Hij overleed op 27 Juni daarop, ongeveer een viermaal weken na zijn aankomst te Congo di Vanga.

1 Oktober 1951.
A. Verlinden.

Arch. C. C. F. C.

KIRK (Sir John), Médecin et naturaliste écossais, Consul général britannique à Zanzibar (Barry, près d'Arbroath, 19.12.1832-Wavertree, Sevenoaks, Kent, 15.1.1922).

Fils d'un pasteur écossais, John Kirk fit ses études de médecine à l'Université d'Edimbourg. Il prit du service à l'état-major civil des Dardanelles, pendant la guerre de Crimée. En février 1858, il fut choisi en qualité de médecin et de naturaliste comme second de l'expédition que Livingstone entreprit dans la région du Zambèze. Il suivit l'explorateur pendant cinq ans, découvrit avec lui le lac Nyassa (16 septembre 1859) et explora les montagnes du Shiré. Malade, il dut rentrer en Angleterre le 9 mai 1863.

La réputation qu'il s'était acquise pendant ses voyages aux côtés de Livingstone le fit choisir en janvier 1866 comme médecin attaché au consulat britannique à Zanzibar. En 1867, il devenait vice-consul et accédait au grade de consul général de Zanzibar en 1873. Il ne se retira qu'en 1887. Il avait passé vingt-et-une années à Zanzibar et cela pendant la période la plus critique de l'intervention européenne en Afrique centrale. Il fut mêlé à la polémique qui opposait Emin Pacha, gouverneur de l'Équatoria, au gouvernement égyptien. En 1886, de Wadelai, Emin faisait parvenir à Kirk une lettre privée dans laquelle il faisait à l'Angleterre l'offre de sa province. En réponse, Kirk lui adressa ainsi qu'à Casati, une missive par l'intermédiaire de Mohammed Biri, leur promettant son appui pour le retour à Zanzibar.

Rentré en Europe en 1887, Kirk, continuant son activité diplomatique, fut un des plénipotentiaires de la Conférence antiesclavagiste réunie à Bruxelles à l'initiative de Léopold II (1889-90). Il avait d'ailleurs déjà été à Zanzibar le champion de la suppression de la traite.

Kirk servit d'intermédiaire entre le baron Lambermont, en Belgique, et Lord Salisbury, en Angleterre. Il s'y montra d'autant plus le défenseur de la cause belge qu'il redoutait fortement l'emprise de la France sur le Congo. Kirk fut également délégué par le groupe britannique au premier conseil d'administration de la

Compagnie du Congo pour le commerce et l'industrie (C.C.C.I.),

Comme naturaliste, Kirk fit des études approfondies sur la faune et la flore de l'Afrique centrale, dont beaucoup d'espèces lui furent dédiées (tels une antilope naine, un lémurien, une *Landolphia* et une clématite). C'est lui qui le premier signala la présence d'élaeis sur la rive occidentale du lac Nyassa, à l'exclusion de la rive orientale. Il fit des études sur les palmiers roandiers.

Il mourut à près de quatre-vingt-dix ans.

7 mai 1949.

M. Coosemans.

Banning, *Mém. pol. et diplom.*, Brux., 1927, pp. 78-167, 190, 226, 312, 356. — *Mouvement géogr.*, 1922, p. 72. — J. Becker, *La vie en Afrique*, Lebègue, Brux., 1887, t. I, pp. 12, 47. — A. Chapaux, *Le Congo*, Brux., Rozez, 1894, p. 4. — L. Lotar, *Grande Chronique de l'Uele*, *Mém. de l'I. R. C. B.*, 1946, p. 9. — Casati, *Dix années en Equatoria*, p. 247. — Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, Paris, 1890, t. I pp. 29, 39, 65, 385; t. II, pp. 421, 422. — Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 147. — H. Brode, *Tippoo-Tip*, London, 1907, pp. 52, 158. — Ed. Dupont, *Lettres sur le Congo*, Paris, 1889, pp. 546, 550, 564, 567, 579, 580. — Arch. Comp. du Katanga.

KLOBB (*Jean-François-Arsène*), Lieutenant-colonel français (Alsace, 29.6.1857-Damangar, près de Zinder, Soudan français, 14.7.1899).

Sorti de Polytechnique en 1878, il entre à l'artillerie de la Marine et y conquiert le grade de commandant. Envoyé au Soudan en qualité de chef d'état-major, il se distingue à la prise de Diéna, le 24 février 1891. Représenté en France en 1892 avec son collègue Archinard, il fut appelé ainsi que ce dernier à la direction de la défense au Ministère des Colonies.

En 1896, Klobb fut délégué par son gouvernement aux fêtes d'inauguration de la première moitié du chemin de fer du Congo, (section Matadi-Tumba). Il s'embarqua à Anvers en compagnie du capitaine Cabra et du major Thys le 23 juin à bord du *Cabo Verde*, qui arriva au Congo le 13 juillet. Les fêtes eurent lieu le 22 juillet à Tumba. Klobb rentra en France au cours de la première semaine d'octobre par le steamer *Tibet*.

En 1897, il était chargé, par L.-E. de Trentinian (général français qui fit au Soudan la plus grande partie de sa carrière), du commandement de la région septentrionale du Soudan et nommé lieutenant-colonel en 1898.

En 1899, trois missions françaises partaient pour le Soudan en vue d'établir des communications entre le Tchad et les possessions françaises de la Méditerranée, du Niger et du Congo. C'étaient les missions Foureau-Lamy, Bretonnet-Gentil et Voulet-Chanoine, cette dernière destinée à maintenir la liaison entre les deux précédentes. A ce moment, Klobb séjournait à

Kayès, sur le fleuve Sénégal. On lui confia la surveillance de la marche sur le Niger des chahands de la mission Voulet-Chanoine. Quelque temps après, à la suite de dénonciations parvenues en France, accusant Voulet de sévices envers les indigènes dans le recrutement de travailleurs, Klobb fut commissionné pour enquêter, puis pour relever de son commandement le chef de la mission. Il quitta Kayès le 18 avril 1899 en compagnie du lieutenant Meynier et suivi d'une escorte de vingt soldats. Le 14 juillet, il atteignait Zinder, entre le Niger et le Tchad, où la présence de Voulet était signalée. Klobb prévint ce dernier de la décision du gouvernement. Voulet refusa de se soumettre et ordonna à ses gens de tirer; Klobb fut d'abord blessé à la jambe, puis tué d'une seconde balle. Meynier lui aussi fut blessé, mais, transporté à Nafouta, il put être sauvé. Les deux rebelles, Voulet et Chanoine, furent à leur tour abattus par leurs propres soldats.

La mort de Klobb, officier dévoué au service de son pays, provoqua une profonde émotion en France et en Belgique, parmi le monde colonial qui avait apprécié ses éminentes qualités.

6 octobre 1951.

M. Coosemans.

Note personnelle de M. Grandidier, secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences Coloniales de Paris, adressée à l'auteur en date du 3 octobre 1951. — *Mouvement géogr.*, 1896, pp. 301, 512; 1899, pp. 421, 524. — Fr. Masoin, *Hist. de l'E.I.C.*, t. I, p. 376. — R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Brux., Cuy-pers, 1947, p. 311.

KLUPPELS (*Jean-Corneille*), Paswerker-monteerder (Mechelen, 21.9.1868-Kinkanda, 6.4.1897).

Begin Oktober 1896 werd hij als paswerker-monteerder door de « Compagnie du chemin de fer du Congo » aangeworven. Bij zijn aankomst in de Onafhankelijke Congostaat, namelijk op 31 Oktober 1896, werd hij voor de werkplaats te Kinkanda aangeduid, waar hij op 6 April 1897, ongeveer een zestal maanden na zijn aankomst, overleed.

1 Oktober 1951.

A. Verlinden.

Arch. C. C. F. C.

KOTSKA (*Romain*), Ingénieur et géologue (Prézymysl, Pologne, 1874-Bruxelles, 30.5.1936).

Venu de Pologne, il fit des études d'ingénieur à l'École des mines de Mons, dont il sortit en 1898 avec les diplômes d'ingénieur des mines et d'ingénieur métallurgiste.

De 1898 à 1901, on le trouve attaché aux Charbonnages du Grand-Hornu à Hornu, puis il part en Norvège comme directeur des mines de Bramble. Il fait ensuite un premier voyage d'ex-

ploration en Afrique pour le compte du Syndicat minier du Shiloango. Après un bref séjour au Portugal, il revient ensuite en Afrique pour effectuer les premiers levés géologiques de la mission minière du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga (B.C.K.). Romain Kotska était un prospecteur remarquable dont plusieurs compagnies cherchèrent à s'assurer les services, ce qui l'entraîna à faire de longs séjours dans la Colonie. Du B.C.K., il passa successivement aux Mines d'or de Kilo-Moto et à la Minerkaat pour revenir finalement au B. C. K. En dernier lieu, il dirigea des explorations géologiques en Indochine française.

Il est mort presque subitement à Bruxelles.

Kotska, R., *Notes préliminaires sur la géologie de la partie S. E. du bassin du Kasai*. Ann. Soc. Géol. Belg., t. XL, Liège, 1912-1913. — Kotska, R., *Notes sur le bassin lignitifère de Berga* (Pyrénées orientales). Ann. Soc. Géol. Belg., t. XL, Liège, 1912-1913.

26 septembre 1951.
René Cambier.

E. Darteville et E. Casier, *Les poissons fossiles du Bas-Congo*, Ann. Musée du Congo belge, 1943, p. 8. — *La Trib. cong.*, Art. nécr., 15 juin 1936, p. 2.

KROON (*Bronislav*), Missionnaire Prémontré (Assendelft, Hollande, 10.5.1871-Bamania, 10.1.1907).

Il fit ses études au collège de Uden, en Hollande, et prit l'habit norbertin à Tongerlo le 15 octobre 1897; ordonné le 20 septembre 1902, il s'embarqua sans tarder (le 4 décembre)

avec le Chanoine Van Genechten et les Frères Romme et Rommens, à destination d'Ibembo qu'ils atteignaient le 27 janvier 1903. Le Chanoine Kroon fut affecté à l'école pendant six mois, le temps de s'adapter à sa nouvelle vie. Le 6 juillet 1903, Mgr Derikx, préfet apostolique, le désignait pour Amadi où il fit un séjour de quatre mois; le 16 novembre, il y apprenait qu'avec les Chanoines Van Genechten et Beynen il avait à se rendre en territoire mamvu afin de fonder un poste de mission à Gumbari. Les trois missionnaires eurent à déployer une grande activité et à faire montre de beaucoup de doigté et de patience pour se faire bien voir des populations assez difficiles de cette région. Le Chanoine Kroon dut y réussir parfaitement, puisque Mgr Derikx le nomma supérieur de Gumbari en avril 1905.

En mai 1906, sonna l'heure du retour au pays; mais dès le 22 novembre 1906, en compagnie du Chanoine Cursters, le Chanoine Kroon repartait. La montée vers Ibembo lui fut pénible. Le 5 janvier 1907, entre Léopoldville et Coquilhatville, il devint sérieusement malade et dut s'arrêter à Bamanian, chez les Pères Trappistes, où il succomba le 10 janvier. Il fut inhumé à Bamanian. Le Chanoine Kroon avait été un vaillant pionnier.

20 décembre 1951.
M. Coosemans.

Onze Congo, 1913-14, p. 391. — *Annuaire des miss. cath. au Congo*, p. 401. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 291. — Archives norbert.

L

LACERDA E ALMEIDA (de) (*Francisco-Jose-Maria*), Explorateur portugais (Para?-Cazembe, 18.10.1798).

On ne connaît pas la date de la naissance de Lacerda. Sa famille était « paulista », c'est-à-dire de São Paulo (Brésil), mais lui-même est né, soit à Para, soit à Bahia. Il fit ses études à Coimbre et y prit le grade de Docteur en Sciences mathématiques. Nommé astronome royal, il fut envoyé en janvier 1780 sur la frontière occidentale du Brésil pour un travail de levé et de délimitation. Au cours de cette mission, il fut attaqué par les Indiens et blessé d'une flèche. En 1784, il accompagna dans l'intérieur la « mission des limites » luso-espagnole; en 1786,

partant de Cuyaba dans le Matto-Grosso, il parvint à Porto Felice, dans la province de São Paulo, après avoir traversé, en pays inconnu et peuplé d'Indiens, la ligne de faite entre le bassin du Parana et celui de l'Amazone. C'était un infatigable voyageur. En 1788, on le retrouve dans les marécages du Paraguay, puis en Bolivie et jusqu'aux confins du Pérou, toujours en contact avec les indigènes et courant parfois de grands dangers.

En 1790, il retourne à Lisbonne. Il y publie le récit de ses longues pérégrinations et présente à l'Académie des Sciences portugaise une carte dont l'exacritude est assez sujette à caution, puis on perd sa trace jusqu'en 1797, année où il

part pour l'Afrique, attaché à une mission chargée d'explorer le bassin du Cunene, fleuve qui se jette dans l'Atlantique à la frontière sud de l'Angola. Les notes qu'il recueillit à cette occasion sont perdues, mais on sait que c'est à partir de ce moment qu'il commença à songer à la traversée de part en part de l'Afrique, à ce fameux « viagem a contracosta » que Livingstone fut le premier Européen à réaliser quelque 55 ans plus tard, en 1854-55 et Serpa Pinto le deuxième en 1877-79. Il se peut que des trafiquants arabes et indigènes, dits « pombeiros », aient aussi réussi ce tour de force dans la première moitié du XIX^{me} siècle, mais on n'a sur eux que des données fort imprécises.

Quoi qu'il en soit, à la suite de ses démarches auprès des autorités de Lisbonne, Lacerda fut désigné par João VII, alors régent de Portugal, pour une mission vers l'intérieur de l'Afrique dont le but n'est pas clairement défini mais paraît avoir été de nature surtout scientifique. Il y était mis à la disposition du Gouverneur de l'Angola, D. Fernando Sôares de Noronha qui devait l'utiliser au mieux de ses connaissances et de ses capacités de savant et d'explorateur. L'administration, on le sait, n'a jamais été très favorable à tout ce qui touche à l'aventure et Lacerda devait être traité en conséquence. A peine arrivé à Loanda, on commença par le désigner en qualité de gouverneur du territoire dit « dos Rios de Sena ». Sena se trouvait dans la capitainerie du Mozambique, non loin du confluent du Shiré avec le Zambèze. C'était le forcer à abandonner le projet de traversée d'Angola en Mozambique tel qu'il l'avait exposé avant son départ de Portugal au Ministre d'État D. Rodrigo de Souza Coutinho, mais c'était aussi lui donner assez d'autorité pour lui permettre de le reprendre dans l'autre sens sous une voie détournée.

Dans ce nouveau poste, il décida et fit admettre par la Couronne l'envoi d'une expédition de reconnaissance vers le royaume de Cazembe, principauté indigène qui s'étendait entre les lacs Moero et Bangweolo, partie sur le Katanga, partie sur la Rhodésie du Nord actuels, avec des limites assez imprécises. De là il espérait bien trouver le moyen de communiquer avec la côte de l'Angola, soit en envoyant des émissaires, soit de préférence en établissant une chaîne de postes comme il l'avait préconisé dans son premier projet qui empruntait la vallée de la Cuanza.

Pour le recrutement de son personnel, il devait malheureusement passer par l'intermédiaire du capitaine général du Mozambique, Jeronymo Pereira, peu empressé à favoriser une aventure qu'il blâmait ouvertement. Aussi les dix-sept blancs et métis qui devaient former le cadre de l'expédition furent-ils fort mal choisis. Marchant à contre-cœur, prêts à tous les excès, complète-

ment indisciplinés et excitant eux-mêmes à la désertion les trois cents recrues indigènes engagées avant le départ, ils furent la cause première de l'avortement des grands desseins de Lacerda et finalement de sa mort.

Parti de Tete, sur la rive nord du Zambèze, le 3 juillet 1798, il marcha d'abord vers le Nord jusqu'à la chefferie alors importante de Copere-mera, puis, obliquant au Nord-Ouest, il traversa le 29 août une grosse rivière qu'il dénomme Aruangoa et qui n'est autre que la branche supérieure de la Loangwa, gros affluent de gauche du Zambèze. Au-delà il traversa la crête de partage entre les bassins du Zambèze et du Congo, ce dernier représenté par le Chambezi qui vient, par l'intermédiaire d'un lacs de branches, se déverser dans la vaste expansion marécageuse du lac Bangweolo. Le 20 septembre, sur la rive de la Ruenzeze, un des affluents du Chambezi, il fit sa dernière observation astronomique. Elle lui donna en latitude sud 10°20'35" et en longitude Est de Greenwich environ 30° correspondant à une différence d'heure de 2 h. 36 min. 40 sec. avec Lisbonne. Cette situation, la dernière que nous connaissons avec précision, est, à 150 km à l'Est de Kasenga sur le Luapula, à peu près celle de la localité rhodésienne de Luwingu.

Nous savons, d'après le journal de route de Lacerda, qu'au-delà de ce point il marcha encore pendant 12 jours dans la direction de la résidence de Cazembe sur le territoire duquel il se trouvait alors. La résidence en question, dont la situation changeait à la mort de chaque souverain, se trouvait quelque part au sud du lac Moero. Lacerda nous dit textuellement et pour la dernière fois, à la date du 2 octobre, qu'il se dirige vers Massanza, résidence et lieu de sépulture du dernier Cazembe. Immédiatement après le journal de route se clôture par la mention : « Mort du Dr. de Lacerda, près de la capitale » du Cazembe, le 18 octobre 1798 ». Le 18 novembre 1867, le docteur Livingstone, contournant le lac Moero par sa rive orientale, arrivait sur le Tchungu, petit affluent du lac situé non loin du Luapula et du petit lac Mofwe où était alors le Cazembe de l'époque. Il note à cet endroit : « C'est au bord du Tchungu, par 9°32' de » latitude méridionale, qu'est mort le docteur » Lacerda, après dix jours de résidence ». Les renseignements recueillis par Livingstone, à 70 années d'intervalle, sont naturellement assez confus, quoiqu'il existât encore, à Cazembe, un indigène ayant connu Lacerda et âgé, affirmait-on dans le pays, de 102 ans.

Il n'est nullement nécessaire de supposer, comme on l'a fait, que Lacerda a été assassiné. Rien ne le justifie dans la documentation que nous possédons sur son voyage, ni dans la tradition locale à laquelle s'est référé Livingstone. Au

cours de la marche, depuis le 25 août, il avait été constamment malade et à peine était-il transportable en palanquin. Les nombreuses difficultés auxquelles il avait à faire face et notamment l'arrogance et l'indiscipline de ses hommes, n'avaient pas peu contribué à empirer son état. Arrivé au terme de cette cruelle épreuve pour y trouver de nouveaux ennuis auxquels fait allusion Livingstone, dépourvu de soins, il est très vraisemblablement mort de misère et d'épuisement.

Après sa mort, ce fut le chapelain Fr. Francisco João Pinto qui prit, non sans récriminations, le commandement de l'expédition. On quitta Cazembe le 22 juillet 1799 et on refit en sens inverse le chemin parcouru. Au bout de quatre mois, on atteignit Tete en fort mauvais arroi, le 22 novembre et, par un dernier coup du sort, Pinto mourut à l'arrivée, à peu près dans les mêmes conditions que son chef.

Ainsi finit cette première tentative pour traverser l'Afrique. Elle ne devait pas être renouvelée de longtemps. Les deux hommes de confiance que Lacerda avait pris la précaution de désigner pour continuer le voyage vers l'Ouest à partir du Cazembe s'étaient naturellement dérobés après sa mort. Dans la suite, une certaine confusion s'établit entre le nom de Lunda, parfois donné à Cazembe et le royaume de ce nom établi sur les affluents du Kasai, beaucoup plus à l'Ouest. C'est ce qui explique que plus tard les voyages de Ladislas Magyar et de Graça aient pu être erronément rattachés à celui de Lacerda. Ce qu'il faut surtout mettre au crédit de ce dernier c'est la découverte entre le lac Nyassa et les lacs Bangweolo et Moero d'une grande région de l'Afrique sur laquelle on n'avait avant lui aucune précision. Les rapports qu'il envoya à Lisbonne, au cours de son voyage, forment, en dehors de son *Journal de route*, lequel n'a été envoyé en Europe qu'en 1805, une appréciable source de renseignements. Rien n'a paru avant 1830. Les rapports ont été repris dans les « *Annaes maritimos e colonias* », IV^{me} série, en 1844. Quant au *Journal*, il nous est surtout connu par la traduction qu'en a faite le grand explorateur anglais Richard Burton en 1873.

De Lacerda, *Diario da viagem do Dr. Francisco Jose de Lacerda e Almeida pelas Capitánias do Para, Rio Negro, Matto Grosso, Cuyaba e Sao Paulo, nos annos de 1780 a 1790*. Sao Paulo, 1841.

25 janvier. 1951.
René Cambier.

Jose Accursio das Neves, *Considerações politicas e commerciaes sobre os Descobrimientos e Possesoes dos Portugueses*. Lisboa, 1830.

Sa da Bandeira, *Despachos da Dr. F. J. de Lacerda e Almeida, Annaes Maritimos e Coloniaes*. IV^{me} sér. 1844.

Captain R. F. Burton, *Lacerda's Journey to Cazembein 1798*. London, John Murray, 1873 (Pub. by The R. Geogr. Society).

H. Waller, *Dernier journal du Dr. David Livingstone*. Paris 1876, T. I, pp. 226 et 317.

LACROIX (*Émile*), Charpentier-monteur (Lasne-Chapelle-Saint-Lambert, 11.6.1859-Grez-Doiceau, 13.12.1935).

Il fit ses études primaires à Ohain et suivit ensuite les cours de l'école industrielle de Morlanwelz où il obtint le diplôme de mécanicien-chauffeur, mais c'est chez un charpentier qu'il entra alors en apprentissage. Au début d'octobre 1889, il signe un contrat d'engagement au service de la Compagnie du Chemin de fer du Congo et, le 9, il s'embarque pour Matadi en qualité de charpentier-monteur. Dès son arrivée en Afrique, le 2 novembre, il se voit confier les tâches les plus diverses. Chargé en février 1890, avec le gantois Derygere, de l'avancement des travaux préparatoires à l'établissement de la ligne de chemin de fer, il a sous ses ordres environ sept cents Dahoméens. Au mois de juin 1890, il tombe gravement malade, au point que son état inspire de vives inquiétudes. Son rapatriement est décidé par la direction de la compagnie et il rentre à Anvers le 27 juillet. Sa santé se ressentit toujours par la suite de son séjour en Afrique, ce qui ne l'empêcha toutefois pas d'atteindre un âge relativement avancé.

19 avril 1951.
A. Lacroix.

L'Exp. Col., Brux., 5 février 1932, p. 2.

LAGYE (*Jean-Pierre-Angélique*), Klerk 2de klasse (Antwerpen, 23.5.1874-Stanleystad, 1.11.1898). Zoon van Hector en van Lambin, Hortense.

Van 1892 tot 1898 was hij werkzaam op engelse stoom- en zeilschepen. Op 6 Juli 1898 werd hij als klerk 2de klasse aangeworven voor de Onafhankelijke Congostaat. Aan boord van de s/s *Léopoldville* verliet hij dezelfde dag de haven van Antwerpen met bestemming naar Boma. Enkele dagen na zijn aankomst aldaar, op 25 Juli 1898, werd hij voor de Oost-provincie (streek van Tanganika) aangewezen. Zijn koloniale loopbaan zou echter van heel korte duur zijn. Hij overleed te Stanleystad op 1 November 1898.

16 Januari 1950.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 2447.

LALAING (*Comte de*) (*Philippe-Harold-Camille*), Sous-commissaire de district (Bruxelles, 1.10.1866-Bruxelles, 15.3.1916). Fils de Maximi-

lien et de Vibart, Julie. Neveu du comte de Lalaing qui, avec Émile Banning et le baron Goffinet, avait assisté le comte van der Straeten-Ponthoz et Lambermont, tous deux représentants de la Belgique, à la Conférence de Berlin en 1884-1885.

Philippe avait suivi pendant deux ans les cours universitaires de l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles. Le 1^{er} mai 1887, il s'engage, en qualité d'agent, au service de l'État du Congo et s'embarque à Anvers quelques jours plus tard, à bord du « *Vlaanderen* ». Le 3 juin, il arrive à Boma où il est bientôt désigné comme adjoint au directeur des Finances; il y remplit, en même temps, à titre de suppléant, les fonctions d'officier de l'état civil. Au mois de mars 1888, il passe au service du secrétariat et, le 12 juillet, il est nommé officier de l'état civil à Boma. Promu sous-commissaire de district le 27 octobre, il tombe malade quelques jours plus tard et s'embarque le 16 novembre pour Madère où il ira passer un congé de convalescence. Le 17 mai 1889, il rentre en Belgique.

21 juin 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 396. — *La Trib. cong.*, 13 avril 1916, p. 2. — A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, 2 vol. Larcier, Brux., 1922, I, p. 195. — A. Chapaux, *Le Congo*, Éd. Ch. Rozez, Brux., 1894, p. 330.

LAMBERMONT (*Constant-Félix*), Agent commercial (Bertrix, 28.5.1862-Yanga, 17.8.1899). Fils de Théodore et de Vallet, Antoinette.

Il effectue son service militaire au 11^e régiment de ligne de 1882 à 1885 et est licencié avec le grade de sergent. Il va alors s'établir à Paris où il est employé par un agent de change et acquiert, en 1890, la nationalité française par naturalisation. En 1895, il part pour la Tunisie comme employé chez un architecte de Sousse. Après deux ans de séjour dans le Nord africain, il rentre en France et, en octobre 1898, est engagé comme adjoint par la Compagnie du Lomami. Débarqué à Boma le 6 novembre, il est attaché à la factorerie de Yanga-Yahisuli, à quelque cent soixante kilomètres au sud-ouest de Stanleyville. C'est là qu'il succombe des suites d'une fièvre bilieuse hémoglobinurique.

24 avril 1951.

A. Lacroix.

Arch. Compagnie du Lomami. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 261.

LAMBRETTE (*François-Alexandre-Henri-Eugène-Arthur*), Ingénieur des Ponts et Chaussées et industriel (Ensival, 29.4.1884-Lukula, 29.6.1920). Fils de Jean et de Bosson, Henriette. Époux de Gys, Blanche.

F. Lambrette, qui avait obtenu le diplôme d'ingénieur électricien à l'Université de Liège le 13 novembre 1909, s'engage en novembre 1910 dans l'administration du Congo, devenu depuis peu Colonie belge. Il quitte Anvers le 3 décembre et arrive à Boma la veille de Noël. Après un premier terme passé à Stanleyville en qualité de chef de section de 2^e classe, il rentre en Belgique où il vient prendre femme. Le 20 décembre 1913, il repart au Congo accompagné de sa jeune épouse. Quand les hostilités débutent en Afrique, en août 1914, il est toujours à Stanleyville où il est retenu par suite de la pénurie de personnel, conséquence de la mobilisation. Nommé ingénieur de 2^e classe des Ponts et Chaussées le 1^{er} janvier 1916, il décide, à la fin de son terme, de venir passer son congé à Londres chez des parents et s'embarque le 10 août 1917, à bord de l'« *Élisabethville* ». Au cours du voyage, le bateau est torpillé par les Allemands et Lambrette, de même que la plupart des passagers perd tous ses bagages dans le sauve-qui-peut général. En Angleterre, la maladie et les mesures de blocus prises par l'ennemi l'obligent à prolonger son congé au delà du temps normal; il ne se risque à reprendre le chemin de l'Afrique qu'en juillet 1918. Il atteint Boma sans encombre et le Gouverneur Général lui confie la direction des chemins de fer du Mayumbe. Durant son séjour dans la région, il est frappé par l'abondance des richesses forestières du pays et il conçoit le projet de s'y installer à son compte après la fin de son terme au service de la Colonie. L'affaire est déjà amorcée lorsqu'un télégramme de Léopoldville l'appelle aux fonctions de directeur du service des Travaux publics de la province du Congo-Kasai. Mais Lambrette démissionne et s'installe comme exploitant forestier au Mayumbe. Il meurt l'année suivante à Kala-Bengo, près de Lukula.

Il était titulaire de l'Étoile de Service à deux raies et la Croix de chevalier de l'Ordre Royal du Lion lui avait été décernée.

20 décembre 1949.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 445 (C. F. L.). — *La Trib. cong.*, 21 octobre 1930, p. 1.

LAMQUET (*Robert*), Agent du Comptoir Commercial Congolais (S^t-Nicolas-Waes, 17.9.1875-N'Gila, Kwango oriental, 21.2.1899). Fils de Victor Lamquet.

Licencié en sciences commerciales de l'Institut supérieur de Commerce d'Anvers, il part pour le Congo en 1897, en qualité d'agent du Comptoir Commercial Congolais, sous les ordres de G. H. Huyghé. Il est désigné pour le Kwango oriental. En février 1899, en traversant avec son escorte le village de N'Gila, il est attaqué par une bande

d'indigènes armés de pistons ; plusieurs de ses gens sont tués et lui-même est transporté blessé sur la rive opposée de la Wamba par ce qui reste de son escorte. Deux jours plus tard, il succombe des suites de ses blessures.

Il était le frère de Lamquet, Fernand, qui fut sous-directeur à la Compagnie des Chemins de fer des Grands Lacs, au Congo, de septembre 1904 à juin 1938.

17 mars 1951.
M. Coosemans.

Souvenirs transmis par Lamquet, Fernand. — *A nos Héros morts pour la civilisation et Ligue du souvenir Congolais.*

LAMY (*Ferdinand-Nicolas-Joseph*), Mécanicien monteur-ajusteur de locomotives (Seraing, 30.8.1857-Camp de la Passerelle, 21.6.1892).

Engagé par la Compagnie du Chemin de fer du Congo, en mai 1892, il débutait comme ajusteur de locomotives au moment où les travaux du rail livraient assaut au massif du Palabala. Il mourut au Camp de la Passerelle, un mois et demi après son arrivée au Congo.

17 mars 1951.
M. Coosemans.

LANCKER (DE) (*Joseph-Constant*), Magistrat (Saint-Josse-ten-Noode, 18.2.1866-Bamboa, 13.9.1896). Fils de Constantin et de Ponchau, Florence.

Ses études légales achevées, Joseph De Lancker prêta le serment d'avocat et se fit inscrire parmi les stagiaires du Barreau de Bruxelles, pour être porté au Tableau de l'Ordre vers la fin de 1891.

Entré au service de l'État indépendant du Congo, il fut nommé magistrat le 6 juillet 1894. C'est en cette qualité qu'il fut désigné par le gouverneur général Wahis pour enquêter, en février 1896, sur les accusations portées contre le personnel de l'administration congolaise, dans le *Times* de Londres, par le Rév. Murphy. Son enquête réduisit ces accusations, à en croire le gouverneur général Wahis, à moins que rien.

C'est peu après, le 13 septembre, si l'on admet la date portée aux registres de la population de sa commune natale, que De Lancker mourut à Bamboa, dans le Haut-Congo.

1^{er} avril 1951.
J. M. Jadot.

Reg. de l'État-Civil de Saint-Josse-ten-Noode. — *Mouvement géogr.*, 1896, p. 536. — Dem. C. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 368. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, novembre 1939, p. 7.

LANIS (*Libert-Louis*), Chaudronnier-monteur-ajusteur au Chemin de fer du Congo (Braine-le-Château, 6.8.1859-Matadi, 19.1.1899).

Courageux ouvrier manuel, il s'engagea à la Compagnie du Chemin de fer du Congo en 1893, année cruciale où tant de décès étaient à déplorer parmi ceux qui s'étaient engagés dans le travail titanique de création du premier rail au Congo. Il accomplit comme chaudronnier-monteur-ajusteur un premier terme, du 2 octobre 1893 au 11 janvier 1895. Tout travail, même au rang le plus modeste, exigeait beaucoup de courage et beaucoup d'endurance. Lanis avait tenu bon pendant un an et demi. Deux ans plus tard, il repartait (7 mars 1897), au service de la même société ; il espérait cette fois tenir encore davantage. Mais la maladie ne lui en laissa pas la possibilité et le terrassa le 19 janvier 1899 à Matadi, où tant de ses compagnons avaient eu avant lui leur jeunesse fauchée par la fièvre maligne.

26 juin 1951.
M. Coosemans.

LANTONNOIS VAN RODE (*Albert-Bruno-Amédée*), Vice-Gouverneur Général du Congo (Mons, 19.6.1852-Ixelles, 2.4.1934).

Fils d'un ancien-officier de cavalerie et neveu du lieutenant général baron van Rode, aide de camp du Roi, Albert Lantonnois s'engagea comme caporal au 10^e régiment de ligne, le 19 août 1868. Admis à l'École Militaire le 1^{er} avril 1870, il fut envoyé aux frontières avec l'armée belge pendant la guerre franco-allemande de 1870. Sous-lieutenant, il fut désigné pour le 2^e régiment de ligne le 8 avril 1872. Il suivit les cours de l'École de guerre, obtint le brevet d'adjoint d'état-major, le 10 février 1877, et fut désigné, à l'issue de ses stages, pour le régiment des guides, puis des grenadiers. Il est choisi comme aide de camp du général de Savoie, puis des lieutenants généraux Siersack et baron van Rode, de Schellebroeck. Nommé capitaine-commandant le 21 juillet 1889 il est adjoint en 1892 à l'état-major de la 3^e division d'infanterie. En 1894, il est attaché en qualité d'aide de camp au lieutenant général Becquet.

Promu major le 27 juin 1897, lieutenant-colonel le 26 septembre 1901, colonel, le 26 septembre 1903, il est placé à la tête du 8^e régiment de ligne et, en 1904 il prend le commandement du régiment des grenadiers.

Par décret du Roi-Souverain en date du 30 mars 1905, il est désigné pour assumer en qualité de Vice-Gouverneur Général la direction des services administratifs du gouvernement local à Boma. Lantonnois s'embarqua à Anvers, le 4 mai 1905, en compagnie du Gouverneur Général baron Wahis. En février de l'année suivante, il se rendit en tournée d'inspection au Kasai puis au Lualaba. Au départ du Gouverneur

général Wahis, fin 1906, il prit la direction intérimaire du gouvernement local.

Il revint au pays en mai 1907. Le Roi lui octroya la Croix de Chevalier de l'Étoile africaine pour la manière distinguée dont il s'était acquitté de sa charge délicate en Afrique. Au cours de l'année 1907, Lantonnois représente l'État du Congo aux conférences sur la maladie du sommeil à Londres.

Promu Général-Major le 26 juin 1908, il reprend le chemin de l'Afrique, le 2 juillet, investi des mêmes pouvoirs de direction qu'à son premier terme. Il fait une tournée d'inspection dans le Haut-Congo (1908), et rentre en Belgique le 19 décembre 1909.

En 1912, il fait partie de la Commission chargée de l'étude de la réorganisation de la Force publique au Congo.

Lieutenant général le 25 décembre 1912, inspecteur général de l'infanterie le 19 février 1913, Lantonnois se voit, à la veille de la première guerre mondiale, investi le 26 juin 1914 du commandement de la 6^e division d'armée qui prit part aux opérations.

Le Général Lantonnois était Commandeur de l'Ordre de Léopold, Chevalier de l'Étoile africaine et de l'Ordre Royal du Lion, décoré de la Croix militaire de 1^{re} classe, de l'Ordre du Faucon Blanc (Saxe-Weimar), de l'Ordre du Soleil de Perse de 4^e classe, etc.

Il mourut à Ixelles, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

8 février 1950.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., avril 1934, pp. 15-16. — *Bull. Soc. belge. études colon.*, Brux., 1905, pp. 329-331. — *Bull. Soc. Royale Géogr. Auvers*, 1907-08, p. 152. — *Le Congo, Moniteur colon.*, Brux., pp. 206-07. — *Le Conseiller congolais*, mai 1934, p. 11. — *Mouvement géogr.*, 1905, p. 178. — *Belgique active*, 1931, p. 226. — *Trib. cong.*, 15 avril 1934, p. 3. — *Almanach ill. du Soir*, Brux., 1935, p. 204.

LANTSHEERE (de) (*Léon-Joseph-Marie-Antoine*), Professeur d'Université (Bruxelles, 23.9.1862-château de Putberg, Assche, 26.8.1912). Fils de Th. de Lantsheere, qui fut Président de la Chambre des Représentants, Ministre de la Justice, Ministre d'État.

Léon de Lantsheere préféra aux sciences mathématiques, après quelques hésitations, les disciplines traditionnelles dans sa famille du droit et de la philosophie : il fut reçu Docteur en Droit à l'Université catholique de Louvain en 1885, puis l'année suivante Docteur en Philosophie selon Saint Thomas.

Sa riche personnalité, aussi diverse que pleine de probité, lui valut d'accomplir, pendant les 27 ans que la destinée assigna à sa vie active, une carrière exceptionnellement brillante, tout

entière placée au service du bien commun et de la chose publique. En voici résumées les différentes étapes : Avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles (1888) ; Membre du Conseil Supérieur du Congo (Auditeur en 1889, Conseiller en 1903) ; Conseiller provincial du Brabant (1889-1900) ; Professeur de la Faculté de Droit de l'Université catholique de Louvain (1895) puis Doyen de cette Faculté (1911) ; Membre de la Chambre des Représentants (1900) ; enfin Ministre de la Justice (1908-1911). Nous n'avons fait que respecter sa volonté en choisissant, dans cette gerbe de qualités, celle de professeur en tête de cette notice : « Je tiens avant tout, écrivait-il au Recteur Magnifique en octobre 1908, à mon titre de professeur à l'Université catholique et je n'accepte pas les fonctions ministérielles, si je ne savais pas qu'elles me permettraient de conserver ce titre et de reprendre mon cours quand ma carrière, longue ou courte, aura pris fin au Ministère ».

L'enseignement de Léon de Lantsheere fut toujours vivifié par son éminente formation philosophique. Disciple parmi les tout premiers du Cardinal Mercier, il appelait de ses vœux la renaissance thomiste ; mais surtout, la pratique quotidienne de la scolastique fournit à sa pensée, tant juridique ou artistique que proprement philosophique, les méthodes adéquates et rigoureuses que celle-ci exigeait. Acquis, d'autre part, à tous les réels progrès du savoir humain, il comprit notamment quelle contribution nouvelle et précieuse la sociologie naissante promettait d'apporter à l'avancement des sciences de l'homme. C'est à cette formation et à cette ouverture d'esprit que son enseignement universitaire dut d'être ce qu'il fut : élevé et positif. A la Faculté, il reprit en droit pénal l'enseignement de ses distingués prédécesseurs Thonissen et Nyssens. A l'École des Sciences politiques et sociales, il prit pour thèmes de ses principales leçons le droit civil comparé et le droit international privé comparé. A l'Institut Supérieur de Philosophie enfin, il donna chaque semaine, dès 1895 et pendant près de dix ans, des cycles de conférences sur la classification des sciences, la philosophie de l'histoire, la sociologie ; il y commenta Descartes, Kant, Spinoza et Hegel. En véritable humaniste d'ailleurs, rien d'humain ne le laissait indifférent : il étudia la langue et la civilisation assyriennes, les origines du christianisme ; il entra en commerce fidèle avec les philosophes arabes du moyen âge, les littérateurs modernes et les artistes.

Il était dans la nature de cet homme de pensée d'être aussi un homme d'action. Et si nous avons insisté, un peu trop longuement, peut-être, sur les démarches de son esprit, c'est pour fixer dans leur réel climat les positions qu'il

crut devoir adopter au cours de sa brève carrière politique. Le débat colonial, ouvert en Belgique dès 1885, le trouva particulièrement préparé pour faire valoir des solutions mûrement réfléchies, objectivement pesées.

Il était installé depuis peu comme député de Bruxelles quand s'ouvrit, le 29 mars 1901, la discussion relative au droit d'option de la Belgique, issu de la Convention du 3 juillet 1890.

On sait que le Cabinet de Smet de Naeyer, influencé par le Roi-Souverain qui ne souhaitait pas l'annexion, de son vivant, du Congo par la Belgique, se contenta de déposer un projet de loi comportant, en réalité, l'ajournement de cette annexion. On se rappelle également qu'un groupe de droitiers, conduit par A. Beernaert, estima devoir opposer une idée « nette et catégorique à la politique pusillanime du Gouvernement » et déposa le 30 mai une contre-proposition portant l'annexion immédiate du Congo, l'entrée en possession effective étant remise à deux ans pour permettre l'élaboration de la loi organique. Léon de Lantsheere fut précisément avec Beernaert, A. Delbeke, Verhaegen et W. Heynen, l'un des signataires de cette contre-proposition.

L'attitude était courageuse pour un député récemment élu : elle signifiait pour de Lantsheere une prise de position extrêmement ferme, non seulement à l'encontre d'une importante fraction de ses amis politiques (le groupe Woeste), mais aussi à l'encontre des vues du Roi-Souverain qu'il risquait ainsi d'offenser dangereusement. Lorsque les co-signataires d'A. Beernaert eurent retiré leur proposition, à la suite de la révélation formelle des intentions royales faite par Woeste, chacun d'eux reprit sa liberté : A. Beernaert vota le projet gouvernemental d'ajournement, non sans avoir fait acter qu'il s'agissait pour lui d'un vote de résignation ; Léon de Lantsheere s'abstint.

Désormais il allait s'attacher de très près à l'étude de la question coloniale. A la rentrée de 1906, il intervint à plusieurs reprises dans le débat institué par P. Hymans et E. Vandervelde au sujet de la lettre et du codicille royaux du 3 juin précédent. La Chambre, presque unanimement acquise cette fois au principe de l'annexion immédiate, s'interrogeait fiévreusement sur le point de savoir si le maintien du Domaine Privé et de la Fondation de la Couronne constituaient dans l'esprit royal des conditions formelles auxquelles le Souverain entendait subordonner la reprise, ou de simples vœux, dictés par son expérience des affaires africaines. Aux côtés d'A. Beernaert, Léon de Lantsheere insista sur le droit de la Belgique à reprendre le Congo purement et simplement et à élaborer en toute indépendance le régime organique de sa Colonie ; il s'éleva non seulement contre le principe même

du maintien des Fondations, mais aussi contre l'opportunité de ce maintien : « Nous avons » devant nous, dit-il, le Souverain d'un État » qui affecte à un but d'intérêt public des biens » appartenant au domaine de l'État. Dans tous » les droits du monde cette situation a son nom : » c'est non une fondation mais un établissement » public, c'est-à-dire tout simplement un rouage » administratif ; ces établissements publics ne » sont, au fond, que des fragments de la souveraineté ». Avec Helleputte, Cousot, Coremans, Thienpont et Henderickx, il déposa un ordre du jour, énonçant plus formellement que ne l'avait fait P. Hymans les droits de la Belgique, issus de la lettre royale du 5 août 1889, de la convention du 3 juillet 1890 et de la loi d'ajournement du 10 août 1901. Le 12 décembre, après le discours si réfléchi d'H. Carton de Wiart, qui permit à chacun de reconsidérer sa position, le groupe Hymans déclara se rallier à l'ordre du jour déposé par Helleputte et ses amis.

Inflexible dans la défense des droits de la Belgique contre les prétentions absolues du Souverain de l'É.I.C., Léon de Lantsheere est cependant de ceux qui vouent au Monarque une reconnaissance profonde pour l'œuvre par lui accomplie en Afrique en faveur du Pays. C'est pourquoi nous le voyons signer avec Neujean, Helleputte, Huysmans, Hymans et Delbeke l'ordre du jour d'union patriotique qui vint clore les débats, après la déclaration gouvernementale du 14 décembre, attribuant aux intentions royales la portée de « recommandations solennelles », et consacrant par voie de corollaire le droit du pouvoir législatif belge de régler « en pleine liberté » le régime des possessions coloniales.

L'intervention de Léon de Lantsheere fut de toute première importance au cours de la phase décisive du débat colonial. C'est à lui, en effet, qu'échut la mission d'élaborer et de présenter à la Chambre, en avril 1908, le rapport de la Commission des XVII sur le projet de loi approuvant le Traité de Cession et sur le projet approuvant l'Acte Additionnel à ce Traité. La tâche était délicate. La Chambre, dans toutes ses nuances, était encore mal remise de l'émotion suscitée par le texte du Traité de Cession, consacrant le maintien des Fondations « solennellement recommandé » par le Souverain ; et, bien que l'Acte Additionnel fût venu en définitive assurer le triomphe de l'opinion parlementaire, d'épineuses questions restaient en suspens, notamment celle de l'attribution au Roi d'un fonds de cinquante millions de francs. Il importait en conséquence de fournir à la Chambre une base de discussion solide et objective : l'atmosphère des débats serait grandement conditionnée par l'impression que produirait le rapport de la Commission.

Ce rapport fut parfait. Commençant par évoquer le rôle joué par les Belges au Congo dès les premières années de l'entreprise africaine, Léon de Lantsheere rappelle ensuite les liens de droit qui unissent la Belgique et le Congo et pose la question de la reprise : « La résolution que la Belgique est appelée à prendre, écrit-il, doit être une résolution définitive... » Les solutions dilatoires, acceptées en 1895 et en 1901, ne sont plus de mise ; l'opinion publique les considérerait comme un aveu d'impuissance et les repousserait avec dédain ».

Les divers problèmes que pose la question de la reprise du Congo sont étudiés par le rapporteur dans un esprit essentiellement pragmatique, renonçant délibérément aux controverses qui ne seraient que de pure théorie. La question de la politique coloniale tout d'abord ; sans faire ni l'apologie ni la critique de cette politique, Léon de Lantsheere se place sur le terrain solide des faits : « Le développement de l'Afrique n'est ni une affaire commerciale ni une entreprise philanthropique, mais un juste milieu entre les deux ». L'aspect international ensuite : l'état de neutralité permanente, obligatoire et garantie de la Belgique, ferait-il obstacle à l'annexion du Congo ? La question peut être discutée en droit pur, mais cela importe peu puisque les Puissances, selon les termes d'une communication gouvernementale, considèrent l'annexion « comme la solution la plus naturelle et la meilleure ». L'aspect économique et financier enfin : Léon de Lantsheere, après s'être livré à une longue et minutieuse étude des différents facteurs de l'économie congolaise, conclut : « En résumé, les risques de déficit budgétaire sont de ceux qui ne sauraient être écartés, mais ils sont aussi de ceux qu'il faut envisager sans peur et sans pessimisme. »

Les prémisses posées de manière si réfléchie, le rapporteur aborde avec calme et modération la partie la plus délicate de son travail : l'examen du Traité de Cession et de l'Acte Additionnel. Pour écarter tout débat stérile sur le passé, il énonce à propos ce principe évident qu'« à raison même de sa souveraineté, l'État du Congo n'a point à rendre compte sur sa gestion passée. La cession porte sur une situation existante et officiellement déclarée, et non point sur une situation à établir ou à liquider ». Il définit ensuite la nature du fonds de 45.500.000 frs affecté, dans l'économie de l'Acte Additionnel, à la poursuite des travaux entrepris en Belgique par la Fondation de la Couronne : « Ce n'est nullement le prix du rachat de la Fondation, mais la conséquence naturelle de sa disparition ». Il justifie enfin cette clause qui suscite la méfiance de beaucoup, attribuant au Roi un capital de 50.000.000 de francs : « Nulle expression du sentiment public ne pouvait être plus

» conforme aux désirs du pays, aux intentions du Roi et aux intérêts de la Colonie. Connais-
» sant depuis les premières heures les besoins de celle-ci, sachant mieux que personne comment
» il faut y pourvoir, il était hautement souhaitable que le Roi pût réaliser, pour le bien de la
» Colonie, certaines œuvres de longue haleine,
» dont l'Acte Additionnel trace dès ores le
» plan ».

La conclusion de ce rapport est parfaitement dans la ligne de ses développements : « La reprise du Congo ne peut être un acte de fol enthousiasme. Elle ne peut être l'aveu d'une résignation mélancolique. Elle doit, comme le caractère belge, porter la marque d'une décision calme, virile et réfléchie. »

Incontestablement, le travail de Léon de Lantsheere fut une contribution de choix à la cause coloniale : il facilita grandement la marche des débats décisifs auxquels il avait servi d'introduction.

Lorsque, aussitôt après l'annexion, Jules Renkin se vit confier par le Roi le portefeuille des Colonies, Léon de Lantsheere reprit sa succession au département de la Justice. C'est en cette qualité qu'il eut à prendre position dans le douloureux débat de la succession royale. Cette fois encore, il s'appliqua, de toutes les ressources de sa nature noble et réfléchie, à résoudre le litige conformément aux normes de la justice et de l'équité. A Vandervelde et Janson qui interpellèrent violemment sur cette question, il répondit, le 4 mars 1910 : « Il (le Gouvernement) entend réclamer tout ce qui appartient à l'État, mais il n'entend rien réclamer au-delà : l'honnêteté la plus vulgaire le lui défendrait, si sa dignité ne s'y opposait d'abord. Le Gouvernement exprime l'espoir que ces négociations soient menées le plus vite qu'il se pourra et se terminent, s'il est possible, sans aucun débat judiciaire. Il serait hautement souhaitable que l'accord pût s'établir entre les parties en cause sur leurs droits respectifs ; le Gouvernement a la conviction que tous les intéressés ont le même désir. »

C'est à réaliser cet accord qu'il s'employa sans relâche pendant les mois qui suivirent ; et s'il ne put empêcher que la Princesse Louise intentât une action concernant les valeurs attribuées par le Roi Léopold II à la Fondation de Niederfulbach, du moins put-il annoncer à la Chambre, le 1^{er} février 1911, au cours de la discussion du budget du Congo, que le Gouvernement venait de conclure avec cette Fondation un arrangement pleinement satisfaisant, puisque toutes les valeurs détenues par elle faisaient retour à l'État Belge. Ainsi put-il se féliciter, lorsqu'il suivit Schollaert dans sa retraite peu de temps après, d'avoir considérablement fait avancer le litige, l'État n'ayant plus à ce mo-

ment qu'un seul adversaire, en la personne de la Princesse Louise.

Léon de Lantsheere était Grand Officier de l'Ordre de Léopold depuis le 15 juin 1912.

Principaux travaux parlementaires : *Discours prononcé dans la discussion relative à la politique congolaise*, 12 décembre 1906. — *Rapport au nom de la Commission des XVII de la Chambre, sur le traité de reprise de l'É. I. C. par la Belgique*, avril 1908. — *Discours dans la discussion sur le projet de reprise du Congo*, Chambre, 6 mai 1908. — Principaux travaux en qualité de ministre de la Justice : *Discours dans le débat sur l'interpellation relative aux fondations de Léopold II*, Chambre, 3 et 4 mars 1910. — *Discours relatif à la succession du roi Léopold II, dans la discussion du budget du Congo*, Chambre, 1 février 1911.

15 septembre 1951.

P. A. Stenmans.

Mouvement géogr., 1912, pp. 487-488. — A. Van Iseghem, *Les Étapes de l'Annexion du Congo*, Brux., 1932, pp. 46, 79, 84. — *Journal du Congo*, 31 août 1912. — E. DE SEYN, *Dict. Biogr. des Sc., des Lettres et des Arts en Belg.*, Brux., 1935, I, p. 276. — F. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, 2 vol., Namur, 1913, I, p. 198, 214. — A. J. WAUTERS, *Hist. pol. du Congo belge*, Brux., 1911. — A. Stenmans, *La Reprise du Congo par la Belgique*, Éditions Techniques et Scientifiques, Brux., 1949, pp. 241, 359, 367, 400 à 404, 424, 431, 432, 456. — De précieux renseignements nous ont également été communiqués par Mgr van Wayenberg, Recteur Magnifique de l'Université de Louvain et par Monsieur le Gouverneur de la Province du Brabant.

LA RONCIERE LE NOURY (de) (Clément) (baron), Amiral et sénateur français (Turin, 13.10.1813-Paris, 14.5.1881).

Fils d'un général de l'Empire, il devint, après la campagne de Crimée en 1855, capitaine de vaisseau et commanda en 1856 une expédition scientifique entreprise par le prince Napoléon sur le navire *Reine Hortense* dans les mers du Nord. C'est lui qui, contre-amiral depuis 1861, dirigea en 1867 l'évacuation des troupes françaises du Mexique. Promu vice-amiral en 1868, il prit part aux journées du siège de Paris en 1870 et se signala à la bataille de Champigny. Le 21 décembre, il emportait Le Bourget mais ne put s'y maintenir. En 1871, il était élu député de l'Eure à l'Assemblée Nationale, puis sénateur en 1876. En 1875, il était mis à la tête de l'escadre de la Méditerranée. Nommé président de la Société de Géographie de Paris, il représenta en 1876 la France à la Conférence Géographique de Bruxelles, aux côtés de ses compatriotes le marquis de Compiègne, Henri Duveyrier, Maunoir et y occupa un des quatre sièges de vice-président. Lors de la discussion de la troisième question traitée à la Conférence : « L'organisation des stations à établir dans le » centre africain restera-t-elle strictement circonscrite dans le domaine de la civilisation » et de la science ou doit-elle se développer en

» outre dans le sens religieux et commercial ? », de La Roncière émit l'avis que les missions religieuses, qu'il ne fallait pas organiser directement mais qui suivraient les stations, seraient d'un utile concours. Les relations commerciales, qu'il était d'un intérêt général de créer et d'étendre, tendraient au même but. Son opinion fut appuyée par celle de Sir Rawlinson, représentant de la Grande-Bretagne. Il en résultait que les stations devaient revêtir un caractère laïc, mais que la prédication du christianisme y était hautement souhaitable pour aider à la régénération morale des peuples de l'Afrique.

Il avait reçu le grand-cordon de l'Ordre de Léopold le 28 septembre 1876.

Le baron de La Roncière nous a laissé un ouvrage intitulé : *La marine au siège de Paris*, (1872).

Il ne doit pas être confondu avec son homonyme Charles de La Roncière, historien de Colbert et de la Marine française, à qui ont été également une *Histoire de la Découverte de l'Afrique au Moyen Age, Cartographes et explorateurs*, publiée en 1924-27, en 3 volumes in-4° par la Société Royale de Géographie d'Égypte.

2 septembre 1951.

M. Coosemans.

R. S. Thomson, *Fondation de l'É.I.C.*, Brux., 1933, p. 42. — *Larousse du XX^e siècle*. — Banning, *L'Afrique*, p. 147. — D. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 11. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, p. 13.

LAURENT (Marcel-Désiré-Joseph), Ingénieur agronome (Mons, 19.3.1879-Bruxelles, 12.3.1924). Fils de Désiré et de Hernould, Héliène.

Marcel Laurent, qui était déjà titulaire du diplôme de géomètre arpenteur, obtint celui d'ingénieur agronome à l'Institut de Gembloux, le 26 août 1900. Sur les conseils de son oncle, le professeur Émile Laurent, qui avait déjà été chargé par l'État indépendant de deux importantes missions d'études agricoles dans le territoire congolais, le jeune ingénieur s'engagea, dès la fin de ses études, au service du nouvel État africain. Admis d'emblée avec le grade de chef de cultures de 3^e classe, il s'embarqua à Anvers, à bord du s/s « *Stanleyville* » qui leva l'ancre le 16 septembre 1900. Il accompagnait L. Pynaert qui était chargé de l'installation d'un jardin botanique à Eala et à qui il était désigné comme adjoint. Se basant sur les expériences et les remarques de son oncle, Marcel Laurent aida efficacement Pynaert dans la lourde tâche qui lui était dévolue. En novembre 1901, il fut chargé de la surveillance des cultures de tout le district et il contribua pour beaucoup à leur développement. Rentré à Eala le 15 janvier 1902, il y fut promu chef de cultures de 2^e classe en octobre. L'année suivante, le professeur Émile Laurent qui avait effectué entre-temps un voyage en Égypte et en Asie, résolut de

poursuivre l'étude de la flore congolaise et obtint d'avoir comme adjoint pour le seconder dans ses recherches à travers le centre africain, son neveu Marcel. Celui-ci vint à Boma, à la rencontre de son oncle qui arrivait d'Europe. S'étant mis en route le 8 octobre, ils parcoururent ensemble la région du Lac Léopold II, remontèrent successivement le Kasai et le Sankuru, revinrent à Kwamouth d'où ils se rendirent dans la région du Lac Tumba qu'ils explorèrent à fond. Les deux voyageurs poussèrent alors jusqu'à Imese sur l'Ubangi et firent ensuite une visite au jardin d'Eala et à ses cultures. Partis de là pour Ikenge, ils remontèrent le cours du Congo jusqu'aux environs de Ponthierville et, après avoir rassemblé une importante documentation et de nombreuses collections, se décidèrent enfin à mettre un terme à leur voyage. Marcel Laurent, au cours de ce périple, avait été informé de sa promotion au grade de chef de cultures de 1^{re} classe. Revenus à Boma, ils s'embarquèrent à destination de l'Europe le 13 février 1904, en même temps que le gouverneur Fuchs. Au cours du voyage de retour, le jeune Laurent eut la douleur de perdre son guide et parent qui mourut en mer le 20 février. Aussitôt rentré en Belgique, il s'occupa de la mise en ordre des documents botaniques qu'il avait recueillis avec le professeur et l'aide qu'il apporta à la publication, par E. De Wildeman, des résultats de la mission sous le titre « *Missions Laurent* ».

Reparti pour l'Afrique le 29 décembre 1904, Marcel Laurent fut, dès son arrivée à Boma, chargé d'une mission d'inspection dans le Haut-Congo et revint à Eala en mars 1906. Mais, atteint d'hémiplégie, il dut mettre un terme définitif à sa carrière en Afrique et reentra en Belgique au mois de septembre suivant. Quelques années après son retour en Europe, il fut encore chargé par le Ministère des Colonies de l'étude des herbiers congolais déposés au Jardin botanique de l'État à Bruxelles.

L'Étoile de service lui avait été attribuée le 30 novembre 1903 et la Médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion lui avait été décernée le 21 juillet 1906.

13 janvier 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 2477. — *La Trib. cong.*, 31 mars 1924, p. 2. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, avril 1939, p. 11. — E. De Wildeman, Notice biographique d'Émile Laurent dans *Biogr. Colon. belge*, I, p. 587.

LAURENT (Valéry-Dieudonné-Joseph), Officier de la Force publique (Gleixhe, Liège, 6.3.1865-Ponthierville, 4.4.1897). Fils de Dieudonné et de Wathour, Élisabeth.

Engagé au 8^e régiment de ligne le 27 mars 1887, V. Laurent est nommé sergent le 9 avril

1889. Promu sergent-major en 1894, il veut accéder au grade d'officier en vue de prendre du service à l'État Indépendant. Il se présente à l'examen de sous-lieutenant de réserve et, dès qu'il connaît le résultat positif de l'épreuve, il s'engage en qualité de sous-lieutenant de la Force publique. Son départ pour l'Afrique a lieu le 6 juillet 1895 et, à son arrivée à Boma, le 30, il est désigné pour la zone arabe. Le 6 août, il quitte Boma et n'atteint les Stanley-Falls que le 30 octobre. Attaché au district des Falls, il est chargé, en juin 1896, d'une mission de réorganisation à Kasongo et rentre aux Stanley-Falls en septembre. Il est désigné alors pour Ponthierville où il succombe, miné à la fois par l'anémie et la fièvre hématurique.

29 décembre 1949.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 1478. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 262.

LAUWENS (Jean-Joseph-Marie), Sous-Officier de la Force publique (Mozet, 23.5.1877-Bambaku, 15.11.1900). Fils de Jean-François et de Minet, Élisabeth.

Lauwens était sergent au 4^e régiment de ligne où il s'était engagé comme volontaire à l'âge de dix-sept ans, lorsqu'il sollicita un congé illimité pour prendre du service à l'État Indépendant du Congo. Admis en qualité de sergent de la Force publique, il s'embarqua à Anvers le 6 juillet 1898 et toucha la côte d'Afrique après un voyage de vingt-quatre jours. Désigné pour le district du Lac Léopold II, il quitta Boma le 3 août à destination du secteur de Bolingo-Dekese. Le 1^{er} juillet 1899, il était promu premier-sergent de la Force publique. Les circonstances de sa mort, survenue le 15 novembre 1900, sont restées obscures. Il aurait été tué par des indigènes au cours d'une tournée dans les environs de Bambaku.

4 janvier 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 2426. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 262.

LAVIGERIE (Charles-Martial), Cardinal, Archevêque d'Alger et de Carthage, Primat d'Afrique (Bayonne, 31.10.1825 - Alger, 26.11.1892).

Charles Martial Lavigerie naquit à Bayonne (France), le 31 octobre 1825. À l'école, il était le premier de sa classe, plein de vie, d'ardeur, de volonté, bon cœur quand même.

Une fois sa première communion faite, il déclara résolument qu'il voulait devenir prêtre et obtint de ses parents de pouvoir entrer au Petit Séminaire. Car il voulait être curé de

campagne, avait-il dit à l'évêque de Bayonne. Sa mère va le visiter. Il la console à sa manière : « Ne te désole pas de ma vocation, lui dit-il. Je n'ai pas un caractère à rendre un intérieur agréable ; je me sens fait pour l'action et l'apostolat ».

Il fit sa rhétorique à Paris, sous la conduite de l'Abbé Dupanloup, plus tard évêque de Poitiers, étudia la philosophie à Issy et entra au Grand Séminaire de Paris. Il prit la licence ès-lettres à l'École des Hautes Études, fut ordonné prêtre en juin 1849 et obtint le doctorat en Sorbonne. En 1854, il devient professeur de théologie et d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne. Mais il étouffait dans cette chaire de Sorbonne, disait-il. La vie active seule convenait à son tempérament. Il accepta alors la direction de l'Œuvre des Écoles d'Orient. Tâche difficile. Mais son talent d'écrivain et d'orateur, joint à une activité dévorante, rendit bientôt à cette œuvre toute sa prospérité ancienne.

Dieu le mène pas à pas vers sa destination définitive. En 1860, les Druses musulmans massacrent deux cent cinquante mille chrétiens. La France organise une expédition militaire. La charité chrétienne se doit de voler au secours des trois cent mille survivants, mourant de froid, de faim, de misère : Dieu le veut ! Lavigerie est l'homme tout indiqué pour cette œuvre. Il s'embarque pour Beyrouth, fonde des comités de secours, parcourt un pays montagneux de 100.000 km² de superficie et distribue plus de deux millions de francs, en l'espace d'un an.

Ce séjour en Syrie lui révèle sa vraie voie. Pour la première fois, il applique sa future méthode d'apostolat : instruction et charité !

De retour en France, il se voit décerner la Croix de la Légion d'Honneur. Mais déjà il avait entretenu le Pape de la situation des catholiques et des orthodoxes en Syrie. Peu après le Pape l'appelle à Rome, où il est nommé Prêlat et Conseiller au Tribunal de la Rote.

Mais pas plus à Rome qu'à Paris, Lavigerie ne se sent dans son élément. Toutefois son séjour à Rome eut l'avantage de le confirmer dans ses sentiments de soumission filiale au Pape, dont il fit un des caractères distinctifs de son activité apostolique.

L'évêque de Nancy étant mort, Lavigerie est nommé à sa place, le 5 mars 1863. Son sacre a lieu à Rome. Il avait alors 37 ans. Bien vite il se sentit à l'aise sur ce terrain d'action. Il réforme les études dans les séminaires, les collèges et autres écoles, fait prendre le brevet officiel aux religieuses enseignantes : « La charité ne suffit pas à faire rayonner l'Église, disait-il ; il faut aussi la science ».

En novembre 1866, l'évêque de Nancy reçoit une lettre du Maréchal Mac Mahon, Gouverneur de l'Algérie, lui proposant le siège archiépiscop-

al d'Alger. Vingt-quatre heures lui suffisent pour prendre une décision. Il accepte, car Alger est pour lui une « porte ouverte sur le continent africain ». Il n'était pas né pour être professeur, ni diplomate, ni juge, ni évêque : son rôle était de devenir l'apôtre de l'Afrique.

Il débarque à Alger, le 15 mai 1867. Le temps était magnifique et il fut reçu en triomphe. Français, Arabes, Juifs, toute la population prend part à la joie. Quelques jours après son arrivée, il publie sa première lettre pastorale : l'Algérie autrefois a été chrétienne ; son devoir à lui, évêque, le devoir de tous est de ramener le peuple algérien à la vie, à la lumière, à la splendeur de son passé chrétien. S'adressant aux Musulmans, il leur dit : « Je réclame le privilège de vous aimer comme des fils, alors même que vous ne me reconnaîtriez pas pour père. »

Gagner un million de Musulmans à la foi chrétienne, ce ne sera pas tâche facile. L'évêque trace le plan de cette œuvre : gagner les cœurs et les intelligences par des institutions charitables et des écoles. Réussira-t-il à obtenir la liberté de l'apostolat, là où ses deux prédécesseurs sur le siège épiscopal ont échoué ?

Monseigneur Lavigerie se rend à Rome et expose ses projets au Pape, qui l'approuve et l'encourage sans réserve. De là il se rend à Biarritz. L'Empereur Napoléon III s'y trouve. Mgr Lavigerie sollicite son acquiescement. L'Empereur se contente de renvoyer l'archevêque à Mac-Mahon. « Celui-ci ne devait guère faciliter la tâche de Mgr Lavigerie... Mais bon gré, mal gré, le Gouverneur devra maintes fois céder devant le zèle et la volonté de l'apôtre ».

Entre-temps le choléra éclate en Algérie. La famine s'y ajoute. Chaque jour des Arabes meurent par centaines. Des parents doivent même leurs enfants. Des orphelins, des orphelines par dizaines errent sur les grands chemins, mourant de faim et de misère, repoussés par leurs congénères et les membres de leur propre famille. Le fléau emporte un cinquième de la population arabe.

Un jour, l'archevêque rencontre un de ces enfants et le recueille. « Viens dans la maison de mes enfants, lui dit le charitable Samaritain. Je te traiterai comme eux et tu t'appelleras Charles, comme moi. » Désormais on vit chaque jour des fourgons militaires amener des enfants à l'archevêque. Après quelques semaines, il en eut 1200 à nourrir, à vêtir, à soigner, sans compter deux mille indigènes adultes, qu'il nourrissait quotidiennement. Son linge et ses vêtements personnels y passèrent les premiers. Sa caissette se vida rapidement. La détresse devint extrême. Alors il s'embarqua pour la France et alla solliciter la charité chrétienne, comme il l'avait fait 17 ans auparavant en faveur des chrétiens du Liban. La France répondit généreusement à

son appel et l'archevêque put continuer son œuvre de miséricorde corporelle et spirituelle.

Car il ne lui suffisait pas de sauver ces enfants de la mort. Il les confiait aux Frères des Écoles Chrétiennes et à ses Religieuses pour les instruire, les moraliser, leur apprendre à connaître le bon Dieu, Le prier et se corriger de leurs défauts. Cependant il se défendait de les baptiser jusqu'à ce qu'ils eussent l'âge de choisir eux-mêmes, de leur plein gré.

Mais dans l'esprit et même selon les dires des dirigeants de l'Algérie, les entreprises charitables de l'archevêque étaient provisoires et un jour il faudrait rendre ces enfants à leur famille. Mgr Lavigerie protesta avec la dernière énergie contre ces intentions. Il dénonça la violence qu'on voulait exercer contre son ministère spirituel, comme ç'avait été le cas pour ses prédécesseurs. Et comme le maréchal Mac-Mahon en appelait aux autorités impériales, Mgr Lavigerie n'hésita pas à se rendre en France, auprès de l'Empereur. Avec habileté, il représenta à Napoléon III que son action visait uniquement à réaliser le programme que l'Empereur lui-même avait exposé dans son discours de 1860 à Alger : répandre les bienfaits de la civilisation en l'Algérie, élever les Arabes à la dignité d'hommes libres les instruire, améliorer leur sort, tout en respectant leur religion.

L'Empereur se laissa gagner par l'éloquence et la fermeté de l'archevêque et donna les ordres lui assurant la liberté dans l'exercice de ses fonctions épiscopales.

Dans la suite, les enfants sauvés de la mort reçurent une formation qui devait les rendre capables de se suffire plus tard à eux-mêmes. On leur enseignait des métiers, on les préparait à la vie agricole. L'indolence et le sans-souci de la nature arabe faisaient place à l'esprit de travail et d'initiative.

L'archevêque voulait tenter de christianiser l'Algérie par la colonisation agricole, à la manière des moines d'autrefois en Europe. Dans ce but il acheta des terres incultes, soit à Maison-Carrée, soit dans la plaine du Chelif. Le terrain de l'Algérie est très fertile. Il s'agissait de le transformer en champs de blé, en vignes, en pâturages. Ce serait la tâche des familles chrétiennes qui se constituaient peu à peu, à mesure que les enfants, instruits et baptisés, se mariaient.

L'archevêque installa les nouveaux ménages dans les villages de Saint-Cyprien et de Sainte-Monique, qu'il créa pour eux. « Chaque ménage » recevait (en toute propriété) une maison avec » un petit jardin, un terrain de 25 hectares, un » petit cheptel de bœufs et de moutons, un matériel agricole et une dot de 500 francs. Avec » ces ressources et du travail, ils pouvaient » réussir ».

Dans l'esprit de l'archevêque d'Alger, ces

fondations devaient se multiplier peu à peu et faire de l'Algérie un pays prospère et de ses habitants arabes une nation chrétienne. Ses vues ne se sont pas réalisées, mais avouons que dans cet essai de colonisation chrétienne on ne trouve rien qui doive effaroucher quiconque.

L'Algérie devait en outre être la porte s'ouvrant sur un continent barbare de deux cent millions d'âmes. Conquérir l'Afrique pour le Christ ! Dès 1868 c'est le grand rêve de Mgr Lavigerie. C'est par l'Algérie et le Sahara adjacent qu'il veut atteindre le Soudan et plus tard tout le continent africain ! Le Pape avait approuvé ses plans de conquête apostolique. Dès le 2 août 1868, Mgr Lavigerie est nommé Délégué Apostolique pour le Sahara et le Soudan. « Duc in altum ! » lui avait dit le Pape Pie IX. Poussez au large ! C'était mettre en ses mains l'évangélisation de presque toute l'Afrique. Entreprise immense et qui en ce temps-là pouvait même paraître téméraire. Car que connaissait-on, en 1868, du Sahara, du Soudan et surtout du centre de l'Afrique ? Par ailleurs, seules quelques îles et quelques bandes côtières de l'Afrique avaient vu éclore sur leur sol des essais d'évangélisation. En outre, quels étaient les hommes qui se risqueraient à porter l'Évangile dans ces contrées inconnues et parmi ces populations barbares ?

Au début de son épiscopat à Alger, Mgr Lavigerie avait compté sur le clergé algérien pour réaliser ses desseins. Il comprit bien vite que pour atteindre son but, il lui était indispensable de disposer d'une compagnie d'hommes apostoliques, parfaitement adaptés à l'œuvre projetée et entièrement soumis à sa direction.

La Providence se chargea de les lui fournir. Le 29 janvier 1868, le Supérieur du Grand Séminaire d'Alger lui présenta trois de ses élèves, qui avaient exprimé le désir de se consacrer à la conversion des Arabes. Lorsque le premier noviciat s'ouvrit pour les recevoir (18 octobre 1868), leur nombre s'était accru : ils étaient dix. Le fondateur résuma ce qu'il attendait de ses futurs missionnaires dans le mot Caritas : charité corporelle (Curate infirmos) et charité spirituelle (Docete gentes). Il les revêtit de l'habit blanc des Arabes : gandourah (robe), burnous (manteau) et chechia ou calotte rouge. Autour du cou, un chapelet de gros grains blancs et noirs ressemblant au Tesbih des Arabes. Pour mieux gagner la sympathie des indigènes, ils devaient autant que possible s'adapter aux Arabes, parmi lesquels ils se donneraient comme hommes de prière (Marabout) et comme guérisseurs (Toubib).

Ce furent les premiers linéaments de cette société d'apôtres africains, appelés Missionnaires d'Afrique, mieux connus sous le nom populaire de Pères Blancs, à cause de la couleur blanche de

leur costume. Leur maison généralice est à Maison-Carrée, près d'Alger.

La fondation des Sœurs Missionnaires de Notre-Dame d'Afrique (Sœurs Blanches), appelées à seconder les Pères Blancs dans l'apostolat auprès des femmes africaines, date de 1869. Les premières postulantes furent huit jeunes filles bretonnes, dont deux n'avaient pas seize ans ! Elles s'établirent à Birmandreis, près d'Alger. C'est là que se trouve leur maison généralice.

Les années 1869-1870 furent des plus pénibles pour les instituts naissants des Pères Blancs et des Sœurs Blanches. Des épreuves de toute sorte arrêtrèrent leur essor. Mais dès 1873, Mgr Lavigerie envoya ses fils spirituels et plus tard les Sœurs Blanches fonder des postes de mission en Kabylie. Cependant Mgr Lavigerie défendait à ces premiers missionnaires de viser à des conversions individuelles. Au début surtout, ils devaient se contenter d'effectuer des travaux d'approche, gagnant le cœur des montagnards Kabyles par l'exercice de la charité, évitant la prédication publique de la doctrine chrétienne, se bornant à l'exposé des préceptes de la loi naturelle. Méthode sage et prudente, qui convenait parfaitement au milieu musulman, si ignorant et si facilement porté à des réactions fanatiques.

En cette même année, Mgr Lavigerie décide de porter l'Évangile au Sahara. Il envoie ses missionnaires successivement à Biskra et à Géryville et, en 1874, à Metlili et à Ouargla. Le Sahara, c'était aussi le chemin tout indiqué, pensait-on, pour atteindre le Soudan. A la fin de 1875, trois Pères Blancs quittèrent Metlili et s'enfoncèrent dans le désert, décidés à atteindre Tombouctou. Plusieurs mois se passèrent : aucune nouvelle de la caravane. Un beau jour un message vint révéler la triste réalité : les trois missionnaires avaient été massacrés par les Touaregs, ensemble avec leur guide. En 1881, nouvelle tentative du même genre et nouvel échec. Le 18 décembre, les Pères Richard, Morat et Pouplard partent de Rhadamès. Dans la nuit du 20 au 21 suivants, ils tombent victimes de leur zèle, assassinés traîtreusement par les mêmes Touaregs.

Au Sahara, les Pères Blancs eurent souvent l'occasion de racheter des enfants soudanais pris et vendus comme esclaves. Mgr Lavigerie les réunit dans un institut, qu'il créa pour eux, près de La Valette, dans l'île de Malte (1881). Devenus plus grands, il fit suivre aux plus intelligents des cours de médecine, à l'Université de Malte.

Plusieurs de ces jeunes noirs, leurs études achevées, furent adjoints aux Pères Blancs participant pour les missions. C'est ainsi qu'en 1888, nous voyons trois de ces médecins-catéchistes

accompagner Mgr Bridoux au centre de l'Afrique. Joseph Gatchi s'établit à la mission de Kibanga (Congo Belge) et Joseph Faraghit, à Mpala (Congo Belge), tandis que Adrien Atiman, qui vit encore actuellement, prodigua ses soins dévoués et intelligents aux missionnaires et aux indigènes dans la mission de Karema (Tanganyika Territory). Joseph Chalula, encore en vie à la mission de Mpala, partit en mai 1893. Un autre fut André Mweza, qui lui aussi fut affecté à la Mission du Haut-Congo (Baudouinville).

En 1877, Mgr Lavigerie réalisa une fondation, celle-ci en dehors de l'Afrique. Après la guerre de Crimée, la Turquie céda le sanctuaire de Sainte-Anne (Jérusalem) à la France. Ce sanctuaire s'élève sur l'emplacement de la maison vénérable, où la tradition veut que soit née la Vierge Marie. A la demande du Gouvernement français, Mgr Lavigerie y envoya quelques-uns de ses missionnaires pour la garde du sanctuaire et éventuellement la fondation d'une école biblique. Cette fondation se transforma plus tard en un séminaire oriental, pour la formation d'un clergé du rite grec-melchite. Mgr Lavigerie voulut que ces prêtres fussent éduqués et instruits dans leur rite national ; car, disait-il, « une seule méthode peut être féconde en Orient et il faut la formuler ainsi : accepter et respecter chez les Orientaux tout absolument, excepté le vice et l'erreur. » Le Séminaire Sainte-Anne a formé des centaines de prêtres bien instruits, dont quelques-uns se sont vu conférer la dignité épiscopale. Leur influence continue à rayonner sur toute la Syrie.

Les fondations en Tunisie ont une autre origine. En 1875, Madame Chanzy, femme du Gouverneur de l'Algérie, visita Tunis et Carthage. A Carthage, elle trouva la chapelle bâtie sur la colline Byrsa en l'honneur de Saint Louis, roi de France, abandonnée et délabrée. Elle s'adressa à Mgr Lavigerie et lui demanda que ses missionnaires se chargeassent de desservir le sanctuaire. Mgr Lavigerie acquiesça à sa demande et établit ses Pères Blancs sur la colline de Byrsa. Ce fut là le début de toute une série de fondations, à Carthage, à Tunis, dans toute la Tunisie : orphelinat pour enfants arabes, collège Saint-Louis, séminaire pour le clergé tunisien, scolasticat des Pères Blancs, etc. Le P. Delattre, encouragé par Mgr Lavigerie, commença à fouiller le sol de Carthage et rassembla le fruit de ses travaux dans le Musée Lavigerie.

Mais Mgr Lavigerie ne songeait à rien moins qu'à faire revivre l'ancienne métropole chrétienne de l'Afrique. Il fit construire une magnifique basilique en style mauresque, au sommet de la colline de Byrsa (1884). Au mois de novembre de cette même année, Léon XIII rétablissait l'ancienne métropole de l'Afrique et élevait

Mgr Lavigerie à la dignité d'archevêque de Carthage et de primat d'Afrique. C'est à Carthage que celui-ci voulut recevoir le premier insigne de la dignité cardinalice, que Léon XIII lui conféra en 1882, à la demande du Gouvernement français. Les adversaires de l'Église et de l'archevêque, comprenant l'intérêt de leur patrie, s'étaient enfin résignés à accepter la candidature au cardinalat de ce grand Français, qui « à lui seul valait une armée ».

Mgr Lavigerie suivait d'un œil attentif les voyages et les découvertes des grands explorateurs africains, tels que Livingstone, Stanley et autres. Celles-ci révélaient l'existence au centre de l'Afrique d'immenses richesses, mais surtout de millions d'indigènes complètement étrangers à la religion du Christ. Son âme d'apôtre s'en émut. Il fallait sans tarder conquérir ces contrées pacifiquement, convertir ces païens et en faire des fils de l'Église.

Les Pères Blancs semblaient condamnés à végéter et à disparaître sans avoir porté de fruits, dans cette Algérie, qui était leur base d'opération, mais qui devenait de plus en plus inhospitalière. Les routes s'ouvraient vers un autre champ d'apostolat et par d'autres voies que le Sahara meurtrier. Mgr Lavigerie s'y engagea résolument et y entraîna d'enthousiasme sa société d'apôtres.

Vers la fin de 1877, Mgr Lavigerie présenta au Cardinal Franchi un long *Mémoire sur l'Association Internationale de Bruxelles et l'évangélisation de l'Afrique Équatoriale*. Comme conclusion à ce Mémoire, Mgr Lavigerie proposait la création de quatre missions, au cœur même de l'Afrique. Comme personnel pour cette œuvre, il proposait ses Pères Blancs. Comme méthode, il fallait « transformer l'Afrique par les Africains, ne pas faire d'eux des Européens à peau noire, se créer des auxiliaires nombreux et capables d'acquiescer une influence décisive sur leurs congénères. » A ce dernier point de vue, il mettait en avant l'envoi en Afrique de nombreux médecins cathéchistes. Enfin il fallait arborer hautement, au nom de l'Église, le drapeau de l'abolition de l'esclavage africain.

Le Mémoire en question était accompagné d'une *Supplique* adressée au Saint-Siège, portant la signature de plus de cinquante Pères Blancs, s'offrant pour les Missions d'Afrique, désirant « se consacrer au salut de ces pauvres » peuples infidèles, leur porter la parole de vie et « mourir en les servant ».

Les Pères Charmetant et Aubert furent députés à Rome et chargés de déposer Mémoire et Supplique aux pieds de Pie IX.

La Sacrée Congrégation de la Propagande agréa les propositions de Mgr Lavigerie. Le 24 février 1878, Léon XIII ratifiait un Décret de la Congrégation, créant les missions catholiques

en Afrique Équatoriale. Le nouveau Pape se disait heureux d'inaugurer son pontificat par un acte de cette importance. « Être Pape depuis » quatre jours et recevoir comme cadeau de » joyeux avènement un monde à convertir, » c'était une bonne fortune, dont un Léon XIII » sut gré à un Lavigerie » (G. Goyau). Mgr Lavigerie lui-même aurait la direction des missions que Rome venait de créer à son initiative. Dans ce but, le Pape le nomma délégué apostolique pour l'Afrique centrale.

Le Décret du 24 février y créait quatre missions : deux au sud de l'Équateur, dans la région du Tanganika et deux au nord, dans la région du lac Victoria Nyanza. La délimitation définitive en était remise à une date ultérieure.

Dès le 25 mai 1878 une première caravane, comprenant dix Pères Blancs, partit d'Alger pour « monter à un Lavigerie » (G. Goyau). Les missionnaires destinés à la mission du Nyanza n'atteignirent Rubaga, capitale de l'Uganda, que le 19 juin 1879 ; ceux du Tanganika parvinrent à Ujiji à la fin de janvier de la même année. La seconde caravane se mit en route le 21 juin 1879. Elle comptait 11 Pères Blancs. Mgr Lavigerie leur avait adjoint quatre anciens zouaves pontificaux, en qualité d'auxiliaires. Ils devaient protéger les missionnaires en caravane et une fois arrivés sur place les aider à s'établir sur les lieux. La troisième caravane comptait six missionnaires et huit de ces auxiliaires. Parmi ceux-ci, nous aimons à nommer les Belges D'Hoop, Loosveld, Van Oost, Taillieu, Staes et Verhaert, ainsi que le Capitaine Joubert, français, mais qui acquit plus tard la nationalité congolaise.

La délimitation ecclésiastique des quatre missions, dirigées par Mgr Lavigerie, se fit le 26 septembre 1880. Le Tanganika et le Nyanza devenaient provicariats. Les limites du provicariat du Tanganika s'allongeaient du Kenia jusqu'à la pointe nord du lac Nyassa, passaient de là jusqu'à l'extrémité méridionale du lac Bangweolo, suivaient ensuite le cours du Congo jusqu'aux Stanley-Falls et de là rejoignaient le Kenia, par le sud du lac Victoria. Le territoire du Nyanza n'était pas moins grand en superficie car au nord il s'étendait jusqu'aux confins de l'Abyssinie, sur la rivière Sobat.

Quant aux limites des missions du Haut-Congo septentrional et méridional, elles devaient atteindre le méridien du Stanley-Pool, englobant tout le territoire compris entre le bassin du Zambèse, au sud et celui du Nil, au nord. Ces missions du Haut-Congo embrassaient donc presque la totalité du Congo Belge.

Cette situation persista jusqu'à la création, le 11 mai 1888, du Vicariat Apostolique du Congo Indépendant, comprenant tout le territoire du Congo Belge, à l'exception de la région située entre le lac Tanganika et le Lualaba. Cette

région fut érigée en mission distincte sous le nom de Haut-Congo et resta confiée aux Pères Blancs. Ce fut là l'origine du Vicariat Apostolique du Haut-Congo (aujourd'hui Baudouinville), auquel Mgr Roelens a attaché son nom, comme Provicariaire et plus tard comme Vicariaire Apostolique.

Il n'entre pas dans le plan de cette notice de suivre le développement des missions créées par Mgr Lavigerie. Nous nous permettons pourtant d'emprunter à la brochure de Marie André l'indication sommaire des résultats obtenus à l'heure actuelle, tout en en précisant quelques chiffres récents : « A la mort du Cardinal Lavigerie » (1892), la Société des Pères Blancs comptait » deux cent trente-cinq missionnaires, Pères » et Frères, et quatre-vingt treize Sœurs Blanches... Aujourd'hui, plus de deux mille cinq cents Pères Blancs, plus de quinze cents Sœurs Blanches continuent le magnifique labeur de leurs devanciers, gagnant toujours du terrain et multipliant leurs chrétientés.

« Les résultats obtenus ont été si considérables » qu'il a fallu découpler les postes missionnaires » (qui sont actuellement au nombre de quatre cent quatorze)... Dans les régions où régnaient autrefois l'idolâtrie et l'islamisme se trouvent maintenant des chrétientés florissantes, dont l'ensemble comprend deux millions et demi de baptisés et plus de sept cent mille catéchumènes.

« Chaque année des prêtres nouveaux sont » ordonnés, qui appartiennent à cette race » noire, jadis si méprisée. Ils sont actuellement » plus de trois cents. L'un d'eux a été élevé aux » honneurs de l'épiscopat » (!).

On nous saura gré d'ajouter ici un mot sur les débuts des missions des Pères Blancs en territoire du Congo Belge.

Le premier poste dans la région du Tanganika fut établi chez Rumonge, dans le sud de l'Urundi (30 juillet 1879). Le 28 novembre 1880, les Pères Blancs s'installèrent dans leur première mission sur le territoire du Congo Indépendant, notamment à Mulweba, sur la rive occidentale du lac Tanganika. Le massacre des Pères Deniaud et Augier et de l'auxiliaire D'Hoop forcèrent les Pères Blancs à évacuer Rumonge. En 1883, ils fondent Kibanga et Kapakwe et en 1885, ils reprennent les stations de Mpala et de Karema, à eux cédées par le roi Léopold. On remarquera à ce propos que ce n'est qu'en 1885 que fut fondé l'État Indépendant du Congo.

Dès 1883, le Cardinal Lavigerie tenta une fondation par la côte occidentale du Congo. Il envoya deux prêtres algériens, les abbés Guyot et Baudonnet sur les rives du Fleuve. Malheureusement l'abbé Guyot se noya dans le Fleuve (12 juillet 1883), avant d'avoir pu atteindre Kwamouth, sa destination. En 1885, le

Cardinal envoya trois de ses missionnaires par la même voie. Après des avatars sans nombre, ils parvinrent à Kwamouth et y fondèrent la mission de Notre-Dame de Bungana. Mais la nouvelle division ecclésiastique du Congo fit abandonner cette mission, dès le mois de mars 1887. Bungana fut repris l'année suivante par les missionnaires de Scheut (Berghe-Sainte-Marie).

Actuellement les Pères Blancs exercent leur activité dans six Vicariats Apostoliques au Congo Belge et au Ruanda-Urundi. Le nombre de leurs postes de mission s'y élève à 120, avec un personnel missionnaire européen de 375 prêtres, 92 Frères et 323 Sœurs Blanches, aidés par un personnel indigène de 133 prêtres, 116 Frères, 297 Sœurs et 5.167 instituteurs-catéchistes. La chrétienté compte 1.217.000 baptisés et environ un demi-million de catéchumènes. Dans ces missions, les Pères Blancs se sont appliqués d'une façon toute particulière à promouvoir l'enseignement religieux et profane. Le nombre des élèves fréquentant leurs 7.148 écoles de tout degré s'élève au chiffre respectable de 417.000.

Grâce à l'audace chrétienne et apostolique d'un Mgr Lavigerie, grâce à la persévérance et au dévouement de ses missionnaires, les missions sur les rives du Tanganika, du Kivu et du Lac Albert peuvent compter parmi les plus belles du monde. Grâce à ces missions, sous l'égide et avec l'aide efficace de la Belgique, ces peuplades autrefois si arriérées réalisent des progrès constants et rapides dans la voie qui conduit à la vraie civilisation.

Ce fut le seul but que poursuivit Mgr Lavigerie et sa société de missionnaires, qu'il a voulue « catholique » dans ses membres, son but et son organisation. Qu'on nous permette un détail, qui en dit long sur ce sujet : la deuxième caravane de Pères Blancs, partie en 1879, se composait de neuf Pères français, trois Frères allemands, quatre zouaves flamands et deux auxiliaires écossais. Et cet autre : un jour, un visiteur français s'extasiait, en présence des novices, sur les résultats obtenus « par les Pères français dans les missions d'Afrique ». Le Cardinal l'arrêta : « Ce ne sont pas tous des Français, dit-il. Ma société de Pères Blancs est catholique, donc universelle et elle restera telle comme l'Église. Mais mon grand corps de réserve, mon dernier carré, ce sont les Belges et les Bretons. »

Le Cardinal Lavigerie comptait beaucoup sur le recrutement en Belgique. Dès le mois d'avril 1879, le Père Charmetant fut envoyé en Belgique pour se mettre en contact avec les anciens zouaves pontificaux, que Mgr Lavigerie songeait à adjoindre à ses missionnaires partant pour l'Afrique Équatoriale. Le roi Léopold fit venir le Père Charmetant à Bruxelles, pour s'entretenir avec lui des missions au Congo. Le roi

approuva le projet de Mgr Lavigerie concernant le recrutement des zouaves pontificaux.

Au mois d'août 1884, Mgr Lavigerie fonda une école apostolique au château de Crainhem, à Woluwe-Saint-Lambert. Cet institut passa à Malines en 1891, puis à Anvers en 1901, mais se mua en Séminaire de philosophie. Mgr Lavigerie avait offert ses missionnaires pour prendre la direction de l'institut missionnaire que le roi Léopold et les évêques belges voulaient créer, dans le but d'y former des prêtres se destinant à donner les soins spirituels tant aux Indigènes convertis qu'aux Blancs, au Congo. Mais cette proposition n'eut pas de suite.

L'Europe avait détruit la piraterie, dans la Mer Méditerranée. Il n'y avait plus d'esclaves blancs. Mais les esclavagistes musulmans pratiquaient la chasse à l'homme au centre de l'Afrique. Les explorateurs avaient renseigné l'Europe sur les horreurs de l'esclavage africain. Dans leurs lettres à Mgr Lavigerie, les Pères Blancs ne cessaient d'informer leur Fondateur et Supérieur des ravages affreux causés par ces pratiques inhumaines.

Mgr Lavigerie ne pouvait rester insensible aux cris de douleur qui lui parvenaient du fond du continent noir. Déjà en mai 1867, dans sa première lettre pastorale à ses diocésains d'Alger, Mgr Lavigerie dénonçait au monde civilisé l'esclavage africain. Il revint sur le même sujet en 1878, dans son Mémoire à la Sainte Congrégation de la Propagande. Il aurait voulu dès ce moment une Bulle pontificale solennelle, appelant le monde chrétien à défendre la vie et la liberté des Noirs.

L'Association Internationale de Bruxelles (1877) avait témoigné d'intentions excellentes concernant l'abolition de l'esclavage. Mais ses projets « furent sinon abandonnés, du moins laissés au second plan comme un but à poursuivre ultérieurement ».

« Avant 1888, en dehors des généreuses tentatives du roi des Belges, ni la philosophie, ni la politique, ni la presse, ni les assemblées, ni les gouvernements n'avaient pris en main sérieusement la cause des malheureux Nègres »⁽¹⁾.

Ce rôle revient au Cardinal Lavigerie.

Dans une Supplique au Pape du 16 février 1888, il revient sur son Mémoire de 1878. Il rappelle que c'est en Afrique que l'esclavage garde toutes ses horreurs. « Les évêques d'Afrique, écrit-il, peuvent contribuer efficacement à supprimer la traite des noirs. Mais personne ne peut leur rappeler ce devoir d'humanité et de charité chrétienne avec plus d'autorité que Votre Sainteté ».

Au mois de mai suivant, Léon XIII adressa aux évêques du Brésil une longue lettre applaudissant à la suppression de l'esclavage en ce pays et invitant les puissants et les croyants à

s'unir pour abolir « le plus honteux et le plus criminel de tous les trafics ».

Peu de jours après cette lettre, le Cardinal Lavigerie conduisit à Rome un pèlerinage africain comprenant entre autres un groupe de douze Noirs de l'Afrique centrale, rachetés de l'esclavage par les Pères Blancs, convertis et baptisés. Le Cardinal Lavigerie les présenta au Pape, revêtus de gandouras blanches. Il rappela au Saint-Père qu'ils avaient tous subi la servitude et il promit au Pape d'aider de tout son pouvoir à l'abolition de l'esclavage. Léon XIII lui répondit par ces mots : « C'est surtout sur vous que Nous comptons pour le succès de cette entreprise. »

Aussitôt le Cardinal se mit en campagne, malgré son grand âge et ses infirmités. Le 1^{er} juillet, il inaugura sa croisade contre l'esclavagisme africain par un sermon dans l'église Sainte-Sulpice, à Paris. Son discours dura une heure et demie et souleva l'enthousiasme de ses auditeurs et de la presse. Il parla de même à Bruxelles le 15 août, à Londres, à Naples, à Milan, à Marseille.

Mais le Cardinal ne se contenta pas de prêcher. Il traitait avec les Gouvernements, constituait des Comités antiesclavagistes et projetait un Congrès international, qui ne put jamais avoir lieu. Cependant, à la fin les Gouvernements ne purent rester indifférents. Les Puissances, réunies en conférence à Bruxelles, signèrent un acte, qui donna largement satisfaction aux vœux du grand philanthrope, de l'apôtre ardent que fut le Cardinal Lavigerie.

A Bruxelles, il trouvait dans la personne de Léopold II un actif collaborateur. D'ailleurs son sermon à Sainte-Gudule fit une telle impression « qu'en peu de jours, cinq cents volontaires s'offrirent pour voler au secours des » opprimés. Une Société antiesclavagiste fut « immédiatement constituée (25 août), avec des » comités locaux et des associations de dames « patronesses et quelques jours plus tard, le » Cardinal put présider la première réunion du « comité central »⁽²⁾.

On sait comment ce comité belge organisa quatre expéditions antiesclavagistes et les envoya combattre les traitants d'esclaves sur la Lomami et surtout sur les bords du lac Tanganika. C'est là que le Capitaine Jacques (plus tard Général baron Jacques de Dixmude), le capitaine Descamps et d'autres se couvrirent de gloire en coopérant efficacement à la campagne héroïque, menée par nos officiers belges contre les esclavagistes arabes.

« C'est au Congo belge, écrivaient en ce temps » là les missionnaires de Kibanga, de Mpala, de » Karema, qu'est réservée la lutte définitive » contre la traite armée des musulmans esclavagistes. » La Belgique a glorieusement accompli

cette tâche si noble. Elle a définitivement vaincu les trafiquants de bétail humain. Mais personne ne voudra nier que le Cardinal Lavigerie fut l'initiateur de cette croisade si éminemment humanitaire. C'est justement que la postérité lui donnera un de ses plus beaux titres de gloire : le nom de Libérateur des esclaves ».

Disons un mot sur le toast d'Alger, événement dont le Cardinal Lavigerie dira lui-même : « Cela m'a tué. »

Dès son avènement, Léon XIII s'était montré animé d'un esprit conciliateur envers les Gouvernements au pouvoir. En France, après la chute de l'Empire en 1870, l'immense majorité des catholiques resta fidèle aux idées monarchistes et se montra ennemie du régime nouveau. D'où l'hostilité croissante des dirigeants français envers les catholiques.

Le Cardinal comprenait la nécessité pour ceux-ci d'accepter la forme existante du pouvoir et de cesser une opposition qui avait donné si peu de fruit. Les catholiques devaient concentrer tous leurs efforts afin d'obtenir de bonnes lois. C'était la doctrine du Pape régnant, doctrine qui avait trouvé très peu d'adhésion en France.

Lorsque le Cardinal Lavigerie se rendit à Rome en 1890, le Pape lui demanda « en termes qui n'admettaient guère de refus » (1) de poser un acte qui fut une adhésion éclatante à la République. Dans l'esprit de Léon XIII, cet acte serait de nature à opérer « le ralliement » au nouveau régime.

Le Cardinal obéit au Pape, tout en prévoyant que son obéissance soulèverait contre lui-même et contre ses œuvres la plus grande partie des catholiques français.

C'est dans ces conditions que le 12 novembre 1890, il invita à sa table l'état-major de l'escadre de la Méditerranée, les autorités civiles et militaires et que, dans un toast devenu célèbre, il fit appel au ralliement.

Cet acte courageux souleva une tempête de colère, de sarcasmes et de mépris contre son auteur. Mais quelques mois plus tard, les cardinaux et les évêques français souscrivaient aux directives de Léon XIII et en 1892, le Saint Père lui-même exprimait dans une Encyclique son désir de voir les catholiques se soumettre à la nouvelle forme politique.

1892 fut la dernière année de la vie du grand cardinal. Il mourut à Alger, le 26 novembre. Un navire de guerre français transporta sa dépouille mortelle à Tunis. Elle fut déposée dans un caveau qu'il s'était fait préparer dans la cathédrale de Carthage.

Un monument magnifique orne son tombeau. Deux Pères Blancs y prient, agenouillés, tandis

qu'un Arabe et un Nègre rendent un hommage reconnaissant à leur bienfaiteur.

C'est là, c'est ailleurs encore que, sous l'égide de l'Apôtre de l'Afrique, des centaines de missionnaires se sont préparés, que d'autres se préparent à la conquête des âmes, à gagner l'Afrique à la vraie civilisation, au Christ, par la Charité : Caritas !

7 décembre 1949.

P. M. Vanneste.

(1) Marie ANDRÉ, *Le Libérateur de l'Afrique. Le Cardinal Lavigerie*. Éditions du Clocher, Toulouse, 1947, pp. 21, 46, 55 passim.

(2) Félix KLEIN, *Le Cardinal Lavigerie et ses Œuvres d'Afrique*. Grands Lacs, Namur, Paris, 1949, pp. 25, 80, 89, 150 passim.

LAWAREE (*François-Joseph*), Convoyeur au chemin de fer de l'État Belge (Liège, 19.9.1861-Matadi, 31.3.1894).

Employé au chemin de fer de l'État en Belgique, il est intéressé par la grande aventure dans laquelle s'est engagé l'État Indépendant, à savoir la construction de la première route ferrée au Congo et il demande à mettre ses connaissances et sa bonne volonté au service de l'entreprise. Il arrive à Boma le 10 janvier 1894 et s'incorpore aussitôt à l'équipe de l'ingénieur Goffin. Deux mois et demi plus tard, la maladie avait déjà raison de lui et il succombait à Matadi sans avoir pu donner la mesure de son courage ni faire valoir la qualité de ses services.

27 juin 1951.

M. Coosemans.

LEBON (*Marie-Victorine*, en religion Sœur Hildebrande) des Sœurs de la Charité de Gand, (Zottegem, 27.2.1872-Lokeren, 3.3.1902).

Le 6 avril 1893, Sœur Hildebrande s'embarquait à Anvers à destination du Congo pour aller rejoindre la Mission de Berghe-Sainte-Marie. Après sept années de dévouement aux populations noires, sa santé branlante l'obligea à regagner l'Europe et le 15 avril 1900, elle débarquait à Anvers. Fort affaiblie à la suite de son long séjour sous les tropiques, elle s'éteignit doucement à Lokeren le 3 mars 1902.

17 février 1947.

A. Lacroix.

D. Rinchon, *Mission belges au Congo*, Brux., 1931, p. 23. — *Annuaire missions cath. Congo Belge*, 1935, p. 398. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 243.

LEBOUTTE (*Arthur-Charles-Joseph*), Directeur des Finances (Franzel, Luxembourg, 20.10.1875-Dar-es-Salam, 22.12.1917). Fils de Charles-Joseph et de Biette, Marie-Louise.

Après ses études moyennes, Leboutte entre,

comme commis, à l'administration des Postes, à Bruxelles. En 1900, poussé par son esprit d'initiative et par le désir qu'il a d'aider sa famille, il se présente au service de l'État Indépendant. Admis en qualité de vérificateur des impôts, Leboutte quitte Anvers le 1^{er} mars. Attaché au bureau de Boma, au mois d'octobre il y remplace le percepteur des postes et est adjoind un peu plus tard au receveur de Matadi. Au début de 1902, il revient à Boma pour assurer le service télégraphique en l'absence du titulaire. Son terme expiré, il rentre en congé en Belgique en février 1903. En août suivant, il repart pour un deuxième séjour au Congo. Il est bientôt nommé Receveur des impôts et remplit, à partir du 10 décembre, les fonctions de Contrôleur suppléant des impôts et des postes dont le grade lui est effectivement conféré le 10 mars 1905. Quelques mois avant son retour en Europe la Direction des Finances, en vue de l'organisation du service douanier, lui confie une importante et délicate mission de surveillance à la frontière du Kwango. Le 2 janvier 1906, Leboutte revient à nouveau en Belgique. Puis, du 15 juillet 1906 au 4 août 1908, il accomplit au Congo un troisième terme au cours duquel il assure ad interim les fonctions de Directeur des Finances ; il est promu sous-directeur le 14 octobre 1907. Durant un quatrième séjour en Afrique, effectué d'avril 1909 à janvier 1911, il est nommé Directeur des Finances au Katanga et autorisé, à l'issue de son terme, à continuer à servir au-delà des dix années réglementaires l'État qui est devenu colonie belge. Embarqué à Southampton pour un cinquième voyage, il rejoint directement le Katanga par la voie du Cap, toujours comme directeur des Finances et ne quitte la Colonie que le 22 février 1914. Séjournant encore en Belgique au moment de la déclaration de guerre par l'Allemagne, Leboutte, bien qu'il eut satisfait à ses obligations de milice, s'engage sans hésiter dans la légion coloniale qui livre combat à Namur dès le mois d'août 1914. Sur le point d'être fait prisonnier avec la plupart des effectifs de la légion, il échappe de justesse aux Allemands. Répondant alors à l'appel du Ministre des Colonies, il parvient à se réfugier en Angleterre, d'où il s'embarque une sixième fois pour arriver au Congo le 12 novembre 1914. Il rejoint immédiatement la province du Katanga et est attaché, à sa demande, au service financier des troupes en campagne. Le 1^{er} janvier 1917, il dirige ce service à la suite du G.Q.G. du général Tombeur et, après la Conférence des autorités militaires alliées qui s'est réunie à Dar-es-Salam en vue des opérations vers Mahenge, en liaison avec les troupes britanniques, il figure à l'ordre de bataille des troupes de l'Est en qualité de directeur du

Service de la Trésorerie sous le commandement supérieur du lieutenant-colonel Huyghé. Le 15 décembre 1917, il commence à souffrir d'une indisposition d'apparence d'abord assez bénigne mais qui s'aggrave très rapidement. C'est la redoutable variole. Transporté à l'hôpital anglais des infectieux à Dar-es-Salam dès que le mal est caractérisé, son état empire presque d'heure en heure et Leboutte, après deux jours de délire, succombe. Son corps a été confié à la terre d'Afrique qu'il aimait et sur laquelle il avait servi pendant de longues années. Les honneurs militaires ont été rendus à sa dépouille mortelle par un détachement des troupes sud-africaines et un détachement de la force publique en présence du colonel Huyghé, de nombreux officiers et sous-officiers belges et des représentants des forces et du service médical britanniques.

Leboutte n'a pas seulement laissé le souvenir d'un fonctionnaire consciencieux et intelligent. Esprit très ouvert, de caractère jovial, il avait le tempérament et le courage des premiers coloniaux. Après une semaine de travail administratif, rien ne lui était plus agréable que de se lancer à la poursuite du gros gibier. Il a disparu prématurément, mais sa fin fut digne de sa vie : il mourut au milieu des soldats.

Titulaire de l'Étoile de Service en or à deux raies, Leboutte avait reçu la croix de Chevalier de l'Ordre Royal du Lion et, en 1914, celle de Chevalier de l'Ordre de la Couronne. A titre posthume, la Médaille commémorative des Campagnes d'Afrique lui avait été décernée et il avait été créé Chevalier de l'Ordre de l'Étoile africaine avec palme et attribution de la Croix de guerre par Arrêté royal du 18 octobre 1918.

21 janvier 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 40 Fin. — *Les Camp. Col. belges* 1914-1918, Brux., 1927, 3 vol., II, annexes, p. 195 et III, annexes, p. 398. — *La Trib. cong.*, 14 mars 1918, p. 1. — *Bull. de la Soc. Royale de Géogr. d'Anvers*, 1907-1908, p. 497.

LEBRUNE (*Charles-Jules-César*), Sous-officier de la Force publique (Termonde, 24.8.1884-Gombe, 24.6.1911). Fils de César et de Van Eyck, Constance.

C. Lebrune vient d'avoir seize ans lorsqu'il s'engage au 2^e régiment de ligne, le 7 septembre 1900. Nommé sergent en mars 1903, il sollicite l'année suivante, son engagement au service de l'État Indépendant du Congo. Il est admis comme sous-officier de la Force publique et, parti d'Anvers le 12 mai, il débarque à Boma le 31. Attaché dès son arrivée au camp de Lukulabavu, il passe, quatre mois plus tard, à celui de Lisala où il reste jusqu'en novembre 1905.

Le 17 septembre de cette même année 1905, il a été nommé premier sous-officier de la Force publique. C'est en cette qualité qu'il est envoyé au mois de novembre dans la zone du Rubi, définitivement pacifiée depuis l'écrasante défaite infligée aux Ababua par Lahaye et Laplume en 1901. A partir de janvier 1906 jusqu'au 1^{er} octobre 1907, date de son retour en congé en Europe, il est adjoint au chef de poste de Bima. Le 15 octobre 1908, le premier sous-officier Lebrune part de nouveau pour le continent noir et est affecté comme instructeur au camp d'Irebu. En septembre 1909, il est désigné pour l'Ubangi et va prendre le commandement du poste de Yakoma, dans l'extrême Nord-Est du district, près de la frontière française du Chari. Le 2 juillet 1910, il revient à Libenge, en qualité d'adjoint au commandant de compagnie et le 24 juin 1911, tandis qu'il effectue une mission de reconnaissance vers Gombe, un soldat indigène de son escorte, qui lui gardait rancune pour une peine disciplinaire infligée quelques semaines auparavant, l'abat d'un coup de fusil.

6 janvier 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 4925. — *La Trib. cong.*, 26 août 1911, p. 2 ; 14 octobre 1911, p. 1 et 16 mars 1919, p. 1.

LECAT (*Charles-Louis*), Sous-intendant (Alphen-Rhien, Pays-Bas, 27.9.1872-Popokabaka, 22.8.1896). Fils de Théodore et de Bauwens, Marie.

Lecat s'engage au 10^e régiment de ligne le 18 août 1888. Nommé sergent le 11 mai 1890, il est détaché, en 1893, dans les services du Secrétariat de l'État Indépendant du Congo. C'est là qu'il prend goût aux choses de l'Afrique. L'idée lui vient tout naturellement d'aller servir sur place, comme tant d'autres, l'État lointain qui exerce sur les jeunes esprits un attrait grandissant. Il ne tarde pas à souscrire un engagement de trois ans en qualité de commis de 2^e classe. Le 6 mars 1894, il quitte Anvers à destination du Congo, où il débarque le 1^{er} avril. Désigné pour le district des Cataractes, il quitte Boma le 5 et, par la route pénible des caravanes il atteint, le 18, Lukungu, d'où il est envoyé comme adjoint au chef de poste de Luvituku. A peine arrivé à destination, il tombe malade et doit regagner Boma où, grâce aux soins qui lui sont prodigués, sa santé se rétablit bientôt et, après quelques semaines de convalescence à Banana, il passe provisoirement au service de l'Intendance. Au mois de décembre, il est envoyé dans le district du Kwango. Agent particulièrement actif et dévoué, il est élevé, le 1^{er} juillet 1895, à la 1^{re} classe de son grade et le 25 mai de l'année suivante, il devient sous-

intendant de 3^e classe. Hélas, l'hématurie le fauche trois mois plus tard à Popokabaka.

3 janvier 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1278. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 262.

LECHERF (*Eugène-Henri-Louis*), Ingénieur (Paris, 18.9.1858-Ixelles, 22.12.1936).

D'origine française, il vint résider en Belgique dès 1873 et suivit les cours de l'École polytechnique de l'Université Libre de Bruxelles où il obtint en 1882 le diplôme d'ingénieur civil des mines. Peu après, il entra comme ingénieur à la S.A. des Hauts Fourneaux et Laminiers de Monceau-sur-Sambre ; ensuite, il s'occupa de construction de petite mécanique.

En 1895, vivement intéressé par l'œuvre congolaise de Léopold II, il demanda à partir pour le Congo, quoique ayant dépassé la limite d'âge, 35 ans, imposée à ceux qui s'engageaient en Afrique. Il fut admis comme ingénieur par la C^{ie} des Chemins de fer du Bas-Congo et s'embarqua le 6 mai en qualité de chef de section à l'infrastructure. C'était pour la Société une excellente aubaine, car le recrutement du personnel qualifié était extrêmement difficile à cause de la violente campagne menée en Belgique contre l'œuvre congolaise. Lecherf commença son travail en juin, au km. 102 ; il instaura le travail à la tâche, ce qui permit de porter le rendement de 0,841 m³ à 1,575 m³ par homme et par jour. L'avancement annuel qui avait été pour 1894-95 de 40 km fut porté à 90 km pour 1895-96 et à 100 km pour 1896-97. Enfin, les derniers 107 km furent exécutés du 1^{er} juin 1897 au 16 mars 1898, soit à l'allure de 135 km. par an.

Revenu en Belgique après l'achèvement de la ligne (16 mars 1898), Lecherf comptait entrer à l'administration centrale de l'É.I.C. Mais les cadres étant complets, il prit la direction de la S. A. des Briqueteries de la Sambre à Lobbes ; il y resta en fonction jusqu'en 1910. A la demande de M. Louis Goffin, son ancien chef au Congo, Lecherf rentra, en mars 1911, à la Compagnie du chemin de fer du Congo en qualité d'ingénieur attaché au service technique. Il y mit au point la transformation du matériel roulant, ce qui permit d'établir le type-modèle de toutes les pièces de rechange. Avec son chef de service, Eugène Goffin, il étudia les wagons à double écartement, c'est-à-dire de 1 m,067, l'ancien étant de 0,765 m. Son étude, minutieusement menée, permit, lors de la transformation de la voie, de réaliser de grandes économies en utilisant une partie de l'ancien matériel.

En 1925, Lecherf demanda sa mise à la retraite. Il mourut à Ixelles, le 22 décembre

1936, officier d'Académie et titulaire de la Médaille des Vétérans coloniaux.

18 novembre 1950.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., mars 1934 et janvier 1937. — *Bull. de l'Ass. des A. E. de l'Univ. Libre de Brux.*, juin 1948. — *Trib. cong.*, 13 décembre 1936.

LECLAIRE (*Léon-Jules*), Commis-chef (Namur, 28.8.1881-Uccle, 15.3.1913). Fils de Gustave et de Delveaux, Marie ; époux de Herman, Émilie.

Après ses études moyennes, L. Leclair, âgé de quinze ans à peine, travaille d'abord comme apprenti, ensuite comme typographe chez un imprimeur de Namur. Il suit néanmoins des cours du soir de comptabilité, ce qui lui permet d'entrer, en 1899, comme employé chez son frère aîné qui a repris la maison de commerce paternelle. En 1902, il décide de partir au Congo et s'engage pour trois ans en qualité de commis de 2^e classe. Parti d'Anvers le 17 avril, il arrive à Boma le 7 mai et reçoit sa désignation pour le district de l'Équateur. Après treize jours de voyage, il arrive à Coquilhatville, où il se présente au commissaire de district qui l'attache provisoirement à ses services. Après quelques mois de stage, il est envoyé à Bala-Lundzi, comme adjoint au chef de poste et est promu commis de 1^{re} classe, le 26 août 1903. Le 14 novembre de l'année suivante, il devient commis-chef et rentre en congé en Europe en octobre 1905. Six mois plus tard, Leclair retourne en Afrique, de nouveau dans le district de l'Équateur. En mai 1907, il reçoit le commandement du poste d'Ingende et reprend peu après, celui de Lotoko. Mais sa santé est déjà fortement ébranlée, les accès de fièvre se multiplient et le pauvre Leclair donne des signes de neurasthénie. Il revient à Boma fin décembre et doit démissionner pour rentrer bientôt en Europe. L'Étoile de service lui avait été décernée.

29 décembre 1949.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 4053.

LE CLÉMENT de SAINT-MARCO (*Philippe-Maurice-Gustave*) (Chevalier), Commissaire général de l'É.I.C., capitaine-commandant (Kain-lez-Tournai, 4.6.1860-Woluwe, 17.1.1907). Fils d'Isdebald Ernest et de la baronne Ferdinande de Vaulx de Champion.

Ayant fait sa philosophie au Collège de Feldkirch (Autriche), puis subi l'examen d'entrée à l'École des Mines de Louvain, Le Clément de Saint Marcq orienta sa carrière de façon assez différente : on le voit, en effet, jeune sous-lieutenant au 3^{me} de ligne, contracter un engagement

au service de l'É.I.C. et s'embarquer pour le Congo le 15 juillet 1886.

Il y fit ses débuts en qualité d'adjoint au lieutenant Francqui, qui commandait dans le Bas-congo le poste de Lukungu.

C'était l'époque héroïque où tout ce qui était destiné au Haut-Fleuve devait être transporté à dos d'homme le long de l'historique Chemin des Caravanes, jusqu'au-delà des rapides. Le recrutement des porteurs entraînait dans les attributions du chef de poste de Lukungu sur qui retombait en grande partie l'organisation du service des transports dans la région. Tâche ingrate, et par surcroît obscure et sans gloire, puisqu'elle n'entraînait directement ni brillante campagne, ni la moindre extension territoriale. Tâche essentielle pourtant, indispensable, et s'apparentant parfois aux travaux d'Hercule. C'est ainsi que Le Clément de Saint Marcq aux côtés de Francqui vit passer une à une les lourdes pièces des deux steamers « *Ville de Bruxelles* » et « *Roi des Belges* » qui, démontés en Europe, allaient être remontés en Afrique pour sillonner le Fleuve, transportant tour à tour marchandises, armes ou munitions, si nécessaires à ceux qui œuvraient « dans le Haut ».

Deux mois de congé lui suffirent : le 19 avril 1889, il repartit pour le Congo où de nouvelles tâches l'attendaient.

Désigné pour le Maniéma, il fut le premier résident de l'État à Kasongo où, trois ans plus tard, le commandant Lippens et le sergent De Bruyne devaient être massacrés.

Le Clément de Saint-Marcq ne semblait pas pressentir des événements si tragiques. Parlant facilement le kiswahéli, il parvint rapidement à établir des rapports sympathiques avec les Arabes, gagnés par son tact et sa grande habileté. Il semblait que, dans de telles conditions, la confiance devait pouvoir régner au même titre que la compréhension réciproque. Optimiste, Le Clément de Saint Marcq qui venait d'entendre Tippe-Tip l'assurer de son dévouement au roi, affirmait « qu'on était loin d'avoir une guerre quelconque ». Ceci se passait en 1890, au moment où quittant les Falls pour Nyangwe, le résident entreprenait une grande tournée d'inspection.

En fait, il fut bientôt terrassé par la maladie et dut revenir sur ses pas. Sans pouvoir se remettre rapidement. Vain espoir. Affaibli par les fièvres, il dut regagner Léopoldville et s'embarqua pour l'Europe en août 1890. Son second terme de service avait duré seize mois à peine.

Quand il aborda pour la troisième fois l'Afrique en 1894, Le Clément de Saint-Marcq était capitaine-commandant de 1^{re} classe et marié. Parti d'Anvers le 6 février il rejoignit avec sa femme (1) un ancien poste et une tâche connue :

(1) Née Élisabeth Frances Bilham Wood Loo.

commandant du district de Matadi, il était spécialement affecté aux transports Matadi-Léopoldville.

Ceux-ci connaissaient un développement croissant et réclamaient une activité toujours plus grande. Le Clément de Saint Marcq s'y consacra une nouvelle fois, après le congé qu'il prit du 23 mars 1897 au 6 octobre de la même année.

Ce quatrième terme fut cependant écourté pour raisons de santé et le retour en Europe resta tragiquement marqué par le décès de Mme Le Clément de Saint-Marcq survenu au large de Konakry.

Le dernier séjour de l'officier au Congo se situe entre juin et octobre 1900. Il était désigné pour remplir les fonctions de Directeur de la Marine et des Travaux Publics. Mais une troisième fois, sa santé défaillante l'obligea à rentrer au pays et, cette fois, définitivement. Il reprit rang dans l'armée métropolitaine en qualité de capitaine commandant au 1^{er} Chasseurs à cheval, mais fut maintenu en non-activité en raison de son état.

Il mourut le 17 janvier 1907.

Le Clément de Saint-Marcq était chevalier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre Royal du Lion, titulaire de l'Étoile de service à trois raies, décoré de l'Ordre de la Couronne Royale de Prusse et de la Croix Militaire de 2^{me} classe.

Publications : *L'Elaeis, Mouvement géogr.*, 1890, p. 42. — *De l'alimentation des Noirs entre les Falls et Kasongo, Mouvement géogr.*, 1890, 0. 92. — Sur ses voyages au Congo, *Bull. Soc. Royale Géogr.*, Anvers 1890-91, p. 186. — *Les femmes blanches au Congo, Mouvement antiescl.*, 1900, p. 302.

18 septembre 1951.
M.-L. Comeliau.

Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, 2 vol. Larcier, I, p. 198. — Liebrechts, *Léopold II fondateur d'empire*, p. 139. — *Le Congo illustré*, 1893, p. 169. — *Mouvement géogr.*, 1889, p. 100. — *Belg. Militaire*, 1900, n° 1535-id. 1907, n° 1841. — *Mouvement antiescl.*, 1907, p. 39. — *Bull. Soc. Royale Géogr. Anvers*, 1907-08, p. 359. — Ed. Dupont, *Lettres sur le Congo*, pp. 376, 606. — Chapeaux, *Le Congo*, pp. 191-192. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, 2 vol. I, p. 358-II, p. 127.

LECLERCQ (*Alphonse-Eugène-Constant-Joseph*), Agent d'administration de 1^{re} classe (Soignies, 13.11.1863-Boma, 26.3.1916). Fils de Joseph et de Deharven, Joséphine ; époux de César, Louise.

Alphonse Leclercq fait des études moyennes complètes. Il entre, en 1884, à l'administration des Chemins de fer où il reste jusqu'en 1899. Tout au début de l'année 1900, il s'engage au service de l'État Indépendant du Congo et part d'Anvers le 16 janvier en qualité de commis de 1^{re} classe. Arrivé en Afrique le 19 février, il est attaché à la direction des Travaux publics où

il devient intendant de 3^e, puis de 2^e classe et rentre en Belgique le 4 août 1903. De janvier 1904 à mars 1908, il accomplit un deuxième terme au cours duquel il reste principalement attaché au Secrétariat général à Léopoldville. Le jour même où le Congo devient colonie belge; Leclercq s'embarque pour un troisième séjour en qualité d'agent d'administration de 1^{re} classe. Désigné pour le poste de Malela, dans le Bas-Congo, il passe, en avril 1909, à celui de Boma et rentre en Europe le 18 avril 1911. L'année suivante, au mois de septembre, a lieu son quatrième départ. Toujours attaché au district du Bas-Congo, il tombe malade en 1914, à la veille du déclenchement du conflit mondial et doit rentrer en congé anticipé en Europe. La métropole étant envahie, il est dirigé sur l'Angleterre pour y refaire sa santé ébranlée. A peine rétabli, étant donné les besoins impérieux des cadres d'Afrique, il est rappelé au Congo. Son épouse s'embarque avec lui à Liverpool en janvier 1915. Leclercq va reprendre ses fonctions dans le Bas-Congo. Mais de nouveau, sa santé laisse bientôt fortement à désirer. Un an plus tard, il est hospitalisé à Boma où il décline rapidement. Le dénouement fatal se produit le 26 mars 1916.

Leclercq est titulaire de l'Étoile de service en or depuis le 18 septembre 1911. La médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion lui a été décernée le 13 décembre 1906 et la Croix de chevalier du même Ordre lui a été conférée le 26 juin 1910.

21 mars 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 3179.

LECLERCQ (*Iwan-Albert-Marie*), Agent commercial (Dison, 31.1.1863-Kinshasa, 26.8.1896). Fils de Joseph et de Fabry, Marie-Anne.

Après un an de stage commercial en Allemagne, il occupa divers emplois à Verviers. Mais en 1896, ayant perdu ses parents et suivant l'exemple d'un de ses frères parti au Congo comme agent de la S.A.B., puis de la Sud-Kameroun, il s'engagea au service de la première de ces sociétés et s'embarqua le 7 juillet 1896, à destination de l'Afrique. Il était à peine arrivé depuis quelques jours à Kinshasa que la fièvre le terrassait ; il y mourut, sans avoir pu même donner à ses chefs la preuve de son bon vouloir et de ses capacités.

26 juin 1951.
M. Coosemans.

Arch. S. A. B.

LECOMTE (*Ernest-Henri-Gustave*), Agent d'administration de 2^e classe, (Bruxelles, 15.2.1874-Boma, 10.5.1908). Fils de Louis et d'Evrard, Théodosie.

Lecomte termine ses études moyennes en 1889 et s'engage le 3 octobre de la même année au 3^e régiment de chasseurs à pied. Nommé sergent le 1^{er} février 1892, il est occupé dans les bureaux du ministère de la Guerre et détaché, vers la fin de 1895 au service de l'Administration de l'État Indépendant, à Bruxelles. De là, il demande bientôt à partir pour l'Afrique et voit sa requête agréée au début de mars 1896. Il quitte Anvers le 6 en qualité de commis de 2^e classe et débarque à Boma le 30. Attaché au service du secrétariat général, il devient commis de 1^{re} classe le 1^{er} juillet 1897 et est nommé sous-intendant de 3^e classe le 1^{er} mars 1898. Rentré en Belgique, fin de terme, le 10 février 1899, il repart déjà le 29 juin suivant et va reprendre son service à Léopoldville. Le 26 octobre, il est chargé de la direction du poste de Malela, dans le Bas-Congo, fonction qu'il occupe jusqu'à la fin de son deuxième séjour en Afrique, soit jusqu'au 6 juin 1902. Il a été promu sous-intendant de 2^e classe le 17 août 1900. Le jour de Noël de cette même année 1902, a lieu son troisième départ. Attaché cette fois au district du Stanley-Pool, il arrive à Léopoldville le 24 janvier 1903 pour se voir confier le commandement du poste de Lukolela qu'il conserve jusqu'au 29 septembre 1905 et rentre de nouveau au pays le 19 novembre. Au cours de ces trois termes qu'il a effectués au Congo, Lecomte n'a jamais souffert gravement du climat. Au mois de mai 1906, il souscrit un quatrième engagement et s'embarque le 17, à Anvers, avec le grade d'agent d'administration de 2^e classe. Comme lors de son premier séjour, il reste à Boma attaché au service du secrétariat général. C'est là qu'il contracte la pneumonie qui l'emportera.

Il était titulaire de l'Étoile de Service à trois raies et de la Médaille d'or de l'Ordre royal du Lion.

30 janvier 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1659. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 262.

LEERS (*Joseph-Désiré*), Sous-officier (Liège, 1.3.1863-Shinkakasa, 4.2.1892). Fils de Joseph et de Simonis, Jeanne.

J. Leers fait des études à l'athénée royal de Liège, après quoi, il s'engage comme volontaire au 8^e régiment d'artillerie le 4 mai 1881. Nommé maréchal des logis en 1882, il suit les cours de préparation à l'École militaire et devient adjudant de batterie en octobre 1886. Cinq ans plus tard, il sollicite sa mise en disponibilité pour pouvoir contracter un engagement au service de l'État Indépendant du Congo. Il est admis en qualité de sergent-major de la Force publique et quitte Anvers le 6 novembre

pour arriver à Boma le 7 décembre 1891. Affecté à la batterie de Shinkakasa, il souffre bientôt de fièvre et succombe le 4 février 1892.

3 février 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 806.

LEETERS (*Eugène-Adrien*), Sous-officier (Charleroi, 19.12.1870-Lemba, 16.11.1893). Fils d'Antoine et de Suain, Marie.

Engagé en juillet 1889 au bataillon d'administration, Leeters y devient sergent-infirmier et sollicite, en 1893, l'autorisation de servir en Afrique. Admis au grade de sergent de la Force publique, il arrive à Boma le 30 mai 1893 et est désigné pour le district de Matadi. En août, il souffre déjà de violentes fièvres et doit entrer à l'hôpital de Boma. Son état s'étant sensiblement amélioré, il est envoyé à Lemba au mois d'octobre mais le mal le reprend presque aussitôt et il succombe le mois suivant, terrassé par une fièvre maligne.

21 avril 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1006. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 262.

LEFEBVRE (*Émile-Louis-Henri-Arthur*), Commis de 2^e classe (Tournai, 3.9.1870-Boma, 28.6.1892). Fils d'Arthur et de Vivequin, Chantal.

Après quelques années d'études à l'athénée de Tournai, Lefebvre s'engagea au 14^e régiment de ligne, le 10 janvier 1887. Parvenu au grade de sergent-major le 24 octobre 1889, il rentra peu après dans la vie civile et sollicita, en 1891, un emploi à l'administration de l'État Indépendant du Congo. Admis en juillet à effectuer un stage de deux mois dans les bureaux de Bruxelles préalablement à son engagement, il s'embarqua pour l'Afrique le 18 septembre et, arrivé à Boma le 25 octobre, fut versé dans les services du Secrétariat de la capitale. Promu commis de 2^e classe le 3 mai 1892, il contracta quelques jours plus tard l'hématurie qui devait l'emporter à l'âge de vingt-deux ans à peine.

5 mai 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 795. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 262.

LEFLOT (*Charles*), Directeur d'Afrique de l'Interfina (Bruxelles, 1889-en mer, 16.8.1939).

Leflot, en 1911, était candidat-officier et moniteur dans une école régimentaire. Il quitte l'armée pour faire carrière à la Colonie.

Il débute comme gérant de l'Interfina à Boma puis à Léopoldville ; promu directeur d'Afrique

il en exerce, successivement, les fonctions à Port-Franqui, Kongolo, Élisabethville, Stanleyville et Léopoldville ; son activité s'étend également à la société sœur, la Shun.

Sa parfaite connaissance des conditions du commerce au Congo, la correction de ses rapports tant avec l'Indigène qu'avec l'Européen lui assurent une autorité morale qui s'exerça avec grand fruit dans le domaine économique congolais.

Il rentre définitivement d'Afrique en 1938 pour exercer la fonction de sous-directeur à l'administration centrale de l'Interfina.

Au cours de vingt-huit années de services en Afrique, Leflot n'a jamais été sérieusement malade. Par un caprice du sort, il le devient alors qu'il est en mer, à bord d'un steamer italien faisant le trajet Pointe Noire-Marseille. Son mal empire soudainement, il meurt dans une crise cardiaque. Son corps est débarqué pour être inhumé provisoirement à Barcelone, d'où il sera transféré à Bruxelles après la guerre.

Ch. Leflot était chevalier de l'Ordre Royal du Lion.

11 mars 1950.
W. Bridoux.

Trib. cong., 15 juillet 1926, p. 2 ; 30 août 1939, p. 2.

LEGA (*Germain-Corneille-Joseph-Marie-Bathilde*), Adjoint du service des postes (Anvers, 6.1.1863-Banana, 30.3.1887.) Fils de Jacques et de Van Laer, Anne.

Après avoir obtenu le diplôme de géomètre et celui d'arpenteur délivré par la commission d'examens de la province d'Anvers, Lega s'installe un moment comme géomètre-juré dans sa ville natale. En décembre 1886, il demande à partir au Congo. Le département des Finances de l'État Indépendant l'engage au traitement annuel de deux mille francs et il quitte Anvers à bord du « *Vlaanderen* » le 28 novembre 1886. Le 2 janvier 1887, il débarque à Boma où il est nommé adjoint au Service des postes. Le 23 mars, il est désigné comme vérificateur des droits de sortie et sa résidence est transférée à Banana. A peine y est-il arrivé qu'il se noie accidentellement en glissant d'une passerelle à sa descente d'une allège.

20 avril 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule Fin, n° 8. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 262.

LEGROS (*Alexandre-Remacle*), Agent d'administration (Spa, 3.9.1872-Kinshasa, 5.12.1913). Fils de Jean et de Dallas, Anne.

Après ses études moyennes, Legros est employé comme typographe dans une imprimerie,

à Spa. Engagé au service de l'État Indépendant, en qualité de commis de 2^e classe, le 6 mars 1898, il arrive au Congo le 28 et est envoyé aux Stanley-Falls où il fait son apprentissage de la vie sous les tropiques. En janvier 1899, il revient au Stanley-Pool. Attaché au service de l'administration du district, il est promu commis de 1^{re} classe le 1^{er} juillet 1899 et sous-intendant de 3^e classe le 1^{er} mars 1900. Le 16 mars 1901, il s'embarque à Boma pour rentrer en congé régulier en Belgique. Reparti pour l'Afrique le 21 novembre de la même année, il est désigné pour le district du Kwango où il va prendre le commandement du poste de Bandundu qu'il exercera jusqu'à la fin de son deuxième séjour. Il fait l'objet d'une promotion à la 2^e classe de son grade le 30 juin 1902 et ne rentre en Europe que le 12 février 1906, après une absence de 4 ans et 3 mois. Il compte alors mettre fin à sa carrière africaine mais, après la reprise du Congo par la Belgique, sollicité par le Ministère des Colonies, il reprend une troisième fois le chemin de l'Afrique. Comme agent d'administration de 2^e classe avec prise de rang d'ancienneté au 18 août 1906, il retourne dans le district du Kwango. En février 1912, il passe à l'administration du district du Moyen-Congo qu'il quitte le 26 décembre à destination d'Anvers. Six mois plus tard, il entreprend son quatrième voyage vers l'Afrique et obtient l'autorisation de continuer ses services au-delà des dix années prévues par le statut. Attaché de nouveau au district du Moyen-Congo, il est emporté par une affection cardiaque le 5 décembre 1913.

Titulaire de l'Étoile de service à trois raies, il s'était vu attribuer la Médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion le 21 juillet 1906.

10 mai 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2326.

LEJEUNE (*Alexandre-Louis-Simon-André*), Agent d'administration (Verviers, 15.12.1876-Verviers, 21.3.1934). Fils de Charles et de George, Marie-Jeanne.

Caporal au régiment du génie où il s'est engagé le 16 février 1895, Lejeune sollicite en août 1900 son admission au service de l'É.I.C. Porteur du diplôme d'études moyennes, il est agréé en qualité de commis de 2^e classe et s'embarque à Anvers le 16 septembre 1900. A son arrivée en Afrique, il est désigné pour le district de l'Équateur et il reste attaché pendant près de trois ans à la station de Coquilhatville où il est nommé commis de 1^{re} classe le 12 avril 1902. Revenu à Boma le 19 août 1903 pour s'embarquer à destination de l'Europe, il a le plaisir d'y être informé de sa promotion au grade de sous-intendant de 3^e classe et il rentre

en Belgique le 12 septembre. L'année suivante, au mois d'octobre, il reprend le chemin de l'Afrique en qualité d'agent d'administration de 3^e classe et va séjourner pendant plus de trois ans au Stanley-Pool. Rentré définitivement en Belgique le 16 février 1901, il est titulaire de l'Étoile de service à deux raies et de la Médaille d'or de l'Ordre royal du Lion.

19 juillet 1950.

A. Lacroix.

LEJEUNE (*Charles-Henri-Joseph-Marie*), Commis de 1^{re} classe (Liège, 10.11.1860-Matadi, 11.11.1892). Fils d'Alexandre et de Stappers, Henriette.

Après avoir terminé ses humanités au collège des Jésuites, à Namur, C. Lejeune est appelé au service militaire au 2^e régiment des lanciers. Cavalier accompli, il est bientôt nommé brigadier et le 21 janvier 1881, il est promu maréchal des logis. Rengagé à l'expiration de son terme de service, il passe au 2^e régiment des guides en 1885 et sollicite, en 1886, un congé pour pouvoir partir au Congo. Admis en qualité d'agent au traitement annuel de quinze cents francs, il s'embarque à Anvers sur le s/s « *Vlaanderen* » dans les derniers jours de novembre et arrive à Boma le 3 janvier 1887. Désigné d'abord comme adjoint au commissaire de district de Matadi, il passe, trois mois plus tard, à la station de Lukungu où il s'occupe spécialement de la surveillance des plantations. Revenu malade à Boma, en octobre, sa convalescence se prolonge pendant plusieurs mois et ce n'est que le 12 février 1888 qu'il se dispose à rejoindre son poste. Il arrive trop tard pour l'embarquement à bord de la malle qui doit le conduire jusqu'à Matadi. Il est désigné alors comme adjoint au chef de la station de Vivi. Nommé commis de 1^{re} classe le 27 octobre, il part le 12 mars 1889 comme chef de poste à Isangila avec mission de réorganiser la station tout en assurant le fonctionnement de l'important service des transports par caravane entre la station et Manyanga. Son engagement étant arrivé à expiration, il regagne Boma en octobre et rentre en Europe le 28 décembre. Un an plus tard, il sollicite un engagement au service de la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo et part en tant qu'agent de cette dernière le 14 février 1891. Mettant à profit l'expérience qu'il avait acquise en la matière au cours de son séjour antérieur au Congo, la société le charge, dans la région des Cataractes, du service des transports qu'il avait déjà réorganisé pour compte de l'État quelque temps auparavant.

Le 11 novembre 1892, alors qu'il se trouvait à Matadi, à proximité d'un wagon chargé de dynamite et destiné à l'établissement de la

ligne de chemin de fer, la locomotive du train qui devait prendre en remorque le dangereux chargement, heurta violemment le wagon, par suite d'une manœuvre malhabile. Il en résulta une violente explosion et Lejeune, mortellement blessé ainsi qu'un autre agent qui l'accompagnait et le mécanicien de la locomotive, succomba quelques instants plus tard.

Il était titulaire de l'Étoile de service.

Il était l'auteur de diverses communications parues dans le *Mouvement géographique* et le *Congo illustré*.

28 juin 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 362. — *Mouvement géogr.*, 1892, pp. 136c et 152b. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 262.

LEJEUNE (*Félix-Jules-Joseph*), Sous-officier de la Force publique (Liège, 18.3.1871-Nouvelle-Anvers, 16.9.1893). Fils de Nicolas et de Navez, Rose.

Après quatre années d'études à l'athénée de Liège, Félix Lejeune s'engage comme volontaire au 8^e régiment de ligne le 24 mai 1887. Premier sergent en 1891, il sollicite l'autorisation de servir dans les rangs de la Force publique de l'État Indépendant du Congo. Admis au grade de sergent, il s'embarque à Anvers le 6 décembre 1891. A Boma, où il est arrivé le 30, il se voit désigné pour rejoindre l'expédition que le capitaine Van Kerkhoven conduit dans le Haut-Uele pour combattre l'influence des Arabes esclavagistes et qui doit, dans la pensée de Léopold II, reculer le plus possible vers le Nord-Est les frontières du jeune État dont il est parvenu à s'assurer la souveraineté. Quittant Boma le 9 janvier 1892, Lejeune atteint à peine l'Uele qu'il tombe malade et doit revenir se faire soigner à Boma. Aussitôt, rétabli, il croit pouvoir rejoindre l'expédition dans la zone Makua quand il est envoyé dans le district de l'Ubangi que Vangele a parcouru en tous sens quelques années auparavant et dont le commandement est échu à Georges Le Marinel. Nommé premier sergent le 1^{er} février 1893 et sergent-major cinq mois plus tard, il retombe gravement malade et succombe à Nouvelle-Anvers.

6 juillet 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 842. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 262.

LEJEUNE (*Ferdinand-T-P-J*), Magistrat (Liège, 6.5.1871-Boma, 22.5.1897). Fils d'Hubert et de Grangé, Marie.

Jeune docteur en droit en 1893, Lejeune s'engage, dès sa sortie de l'université, en qualité

de magistrat au service de l'État Indépendant du Congo. Le 6 août il s'embarque à Anvers à bord du s/s « *Akassa* » et, arrivé à Boma le 30, il est désigné comme juge au tribunal territorial de Matadi. Plus tard, il doit cumuler ces fonctions et celles d'officier de l'état civil et de notaire. En 1894, il est envoyé en la même qualité à Léopoldville où il achève son premier terme de service le 5 octobre 1895. Un décret du Roi-Souverain, du 4 juin de l'année suivante, le nomme magistrat à titre définitif et deux jours plus tard, Lejeune s'embarque de nouveau à Anvers pour rejoindre son poste au Congo. Retenu à Boma pendant quelque temps pour remplacer le procureur d'État qui est rentré en congé, il y remplit, à titre intérimaire, les fonctions de directeur de la Justice à partir du 14 septembre 1896. Quelques mois plus tard, il commence à souffrir d'une hématurie à laquelle il succombe le 22 mai 1897.

L'Étoile de service lui avait été décernée.

8 septembre 1950.

A. Lacroix.

Bull. de l'Ass. des Vétérans coloniaux, novembre 1939, p. 7. — Chapaux, A., *Le Congo*, Ed. Ch. Rozet, Brux., 1894, p. 649. — *Annuaire de l'É.I.C.*, 1906, p. 192. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 262.

LEJEUNE (*Jules-Auguste-Ildephonse-Delphine*), Sous-intendant (Grammont, 19.1.1870-Thysville, 30.1.1909). Fils de Louis de Cordevisier, Marie.

Après sa troisième latine effectuée à l'athénée de Malines, Lejeune était entré à l'administration des Contributions en 1889. En 1892, il démissionne pour offrir ses services à l'État Indépendant du Congo. Engagé en qualité de commis de 2^e classe, il s'embarque le 6 mai sur le s/s « *Akassa* » qui le dépose à Boma le 1^{er} juin. Mis à la disposition de la direction des transports et des travaux publics, il est promu à la 1^{re} classe de son grade le 1^{er} janvier 1894 et termine son premier terme le 14 avril 1895 comme sous-intendant de 3^e classe. Au mois d'août suivant, il repart déjà pour l'Afrique et est envoyé dans le district des Bangala. Arrivé à Nouvelle-Anvers le 6 octobre, le commissaire de district l'attache au poste de Ndolo où, après quelques mois de séjour, il est atteint d'un empoisonnement général du sang. De retour à Nouvelle-Anvers le 23 février 1896, il est aussitôt évacué vers Boma. Sa santé s'améliore rapidement et il est versé au service de l'intendance. Mais les effets de l'intoxication paludéenne dont il a été victime se font encore sentir pendant de nombreux mois et il en souffre toujours lorsqu'il s'embarque pour le retour le 30 avril 1898. Durant son troisième terme, il est attaché

au district des Cataractes et séjourne à Tumba. Il y est promu sous-intendant de 2^e classe le 1^{er} octobre 1899 et élevé à la 1^{re} classe de ce grade le 18 août 1901. Le 24 septembre 1902, il rentre en congé en Europe. Au mois d'août suivant a lieu son quatrième départ pour l'Afrique. Il va de nouveau à Tumba, dans le district des Cataractes où il a séjourné précédemment mais est envoyé un peu plus tard au Stanley-Pool où il souffre encore de fièvre paludéenne. Revenu à Boma, à bout de forces, en décembre 1905, il songe à offrir sa démission. Dans un sursaut d'énergie, il décide cependant d'achever son terme de service et le « *Philippeville* » ne le ramène en Europe que le 2 janvier 1906 après une carrière de plus de douze ans accomplie au service de l'État congolais. Quelques mois de séjour en Belgique ont vite rétabli sa santé d'ailleurs très robuste, et bientôt, Lejeune songe encore à retourner au Congo. Engagé par une société coloniale, il entreprend son cinquième voyage Europe-Afrique, mais ce sera son dernier. Il sera terrassé par le mal dont il a déjà souffert au cours de ses différents séjours.

Il était titulaire de l'Étoile de service en or et de la Médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion.

11 juillet 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 923.

LEKENS (*Frédéric-Marie-Joseph*), Commis-chef (Ophoven, Limbourg, 18.8.1880-en mer, 20.5.1909). Fils d'Émile et de Meulemans, Eliza.

Agé de dix-sept ans à peine, Lekens entre comme volontaire au 7^e régiment de ligne. Le 28 juillet 1899, il est nommé sergent. Trois ans plus tard, il quitte l'armée et sollicite un engagement au service de l'État du Congo. Admis en qualité de commis de 2^e classe, il part pour l'Afrique le 4 décembre 1902 et à son arrivée, le 25, il est désigné pour le district du Lac Léopold II. Il arrive à Kutu vers la mi-janvier 1903 et est envoyé bientôt dans le secteur d'Ibali. Par la suite, il est attaché au poste d'Elombe-Tumba où il va remplir les fonctions d'adjoint et de là, passe à Bongo où il devient commis de 1^{re} classe le 30 mai 1905. Le 29 mai de l'année suivante il rentre en congé en Belgique. Le 22 novembre de la même année, il repart en qualité de commis-chef et retourne dans le district du Lac Léopold II où il va commander successivement les postes de Kiri et de Bumbuli. En mars 1908, il est rappelé dans l'important poste de Kutu et y exerce pendant quelques semaines des fonctions de commandement avant de passer au district du Stanley-Pool. C'est là qu'il contracte la trypanosomiase qui le force à démissionner au mois d'août pour

rentrer en Belgique. Après six mois de traitement dans sa famille, il tente un troisième départ pour l'Afrique mais à peine a-t-il remis pied sur le continent noir que la cachexie paludéenne où l'ont plongé les fièvres et le mal dont il a souffert, oblige le pauvre Lekens à rembarquer aussitôt. Ses forces l'abandonnent rapidement, il ne rentrera même plus au pays. Sa dépouille est confiée à la mer un peu avant l'escale de La Pallice.

Le défunt était titulaire de l'Étoile de service.

20 juillet 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 4290.

LELUBRE (Victor) Mécanicien - ajusteur (Saint-Vaast, 17.3.1859-Matadi, 24.9.1892).

D'origine française, Victor Lelubre s'engagea en 1891 à l'É.I.C. comme mécanicien-ajusteur. Les premiers travaux de chemin de fer des Cataractes commençaient à cette époque. Le 2 novembre, Lelubre entra au service de la construction. Pendant près d'une année, il fit partie de cette vaillante équipe qui travailla d'arrache-pied, sous la direction de l'ingénieur Espanet.

Des accidents se produisaient fréquemment car les difficultés se présentaient à chaque km. Le 23 septembre 1892, le steamer « *Reine des Belges* » était allé à Noki pour chercher la poudre livrée par la maison Daumas et C^{ie} et revenait à Matadi vers midi ; on avait chargé les barils sur les wagons au fur et à mesure du déchargement. Le 24, à 6 1/2 heures, trois wagons chargés complètement partaient pour le ravin Léopold. Il y avait à peine cinq minutes qu'ils étaient passés au km 3 au pied des Magasins Généraux, qu'une explosion formidable retentit. C'étaient les trois wagons contenant environ huit tonnes de poudre qui sautaient et cela à 50 mètres à peine de la poudrière de la maison Daumas où se trouvait encore une assez forte quantité d'explosifs, qui heureusement ne sautèrent pas. Wagons et locomotives étaient en pièces. Le mécanicien Lelubre gisait mourant à 25 m. de sa machine. Le chauffeur noir était étendu mort sur la gauche dans le ravin et un autre noir avait été projeté à 75 m. de là. La maison Daumas elle-même avait assez souffert ; heureusement aucun des agents de l'État qui l'habitaient n'avait été atteint. Lelubre, transporté aux habitations du chemin de fer, succomba en y arrivant. Son nom prenait place dans le nécrologe déjà long du chemin de fer.

7 juillet 1949.

M. Coosemans.

R. Cornet, *La bataille du rail*, Cuypers, Brux., p. 231. — *Mouvement géogr.*, 1892, p. 127c.

LEMAIRE (Léon), Missionnaire (Uccle, 6.10.1877-Scheut, Anderlecht, 14.10.1935).

Léon Lemaire fit ses humanités au collège de Virton et entra au noviciat de la congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Missionnaires de Scheut) le 7 septembre 1896. Après avoir terminé ses études de philosophie et de théologie, il fut ordonné prêtre à Scheut le 13 juillet 1902 et s'embarqua pour les missions du Congo le 11 septembre de la même année. Il devait y fournir une carrière exceptionnellement longue pour l'époque et occuper successivement divers postes très en vue. Dès son arrivée, il fut envoyé à la mission de Kangu (Mayumbe) pour s'y initier à l'apostolat. Mais le temps pressait ; un mois seulement après son arrivée, il fut envoyé à Nouvelle-Anvers pour y diriger les écoles. Deux ans plus tard « il fait la brousse », établissant catéchuménats et fermes-chapelles dans cette région. Dès lors sa sphère d'action grandit, il étend ses conquêtes apostoliques et fonde en 1907 la mission de Bosu-Mondanda qu'il dirige jusqu'en 1913. Il se révèle un missionnaire de premier plan : aussi dès 1912 devient-il conseiller du Supérieur provincial et vice-provincial. Toutefois, sa santé, qui n'a jamais été des plus fortes, est maintenant sérieusement ébranlée et un repos s'impose : le 17 février 1913, il quitte le Congo pour venir se refaire en Belgique. Il avait à son actif un premier terme de 11 années ininterrompues, chose peu banale pour l'époque. Mais il n'était pas fait pour le repos et le 6 septembre de cette même année 1913, il s'embarquait pour un deuxième terme. Il devint alors supérieur de la mission de Nouvelle-Anvers. En 1916, il fut nommé Supérieur provincial des missionnaires de Scheut pour la région, qui constituait encore alors le Vicariat apostolique du Congo. En 1919, le Saint-Siège divisa ce territoire en deux vicariats apostoliques qui prirent les noms de Vicariat apostolique de Léopoldville et Vicariat Apostolique de Nouvelle-Anvers. C'est ainsi que le P. Lemaire devint le premier Supérieur provincial de Nouvelle-Anvers. En 1920, eut lieu à Scheut le chapitre général décennal de la Congrégation auquel sont convoqués tous les Supérieurs provinciaux. Force fut donc au P. Lemaire de rentrer une nouvelle fois au pays. Il quitta le Congo le 18 mai 1920, mais il repartait déjà le 1^{er} octobre de la même année. Il devient alors Supérieur de la mission d'Umangi et Supérieur de district. Le 25 décembre 1925, il se voit de nouveau confier la charge de Supérieur provincial pour un terme de 5 ans, ce qui le contraint une nouvelle fois de rentrer en Belgique, pour y prendre part au chapitre général de 1930. Ce dernier séjour au pays n'est pas plus long que les précédents ; en décembre 1930, il repart pour la 4^e fois vers ses chères missions. Il y est nommé Supérieur de la

mission de Nouvelle-Anvers et Supérieur de district. Enfin en 1935, il est rappelé en Belgique pour y exercer les fonctions d'assistant du Supérieur général ; il participerait désormais à la direction générale de tout l'Institut des missionnaires de Scheut. Sa longue expérience des missions et la maturité acquise dans les hautes charges qu'il avait exercées jusqu'alors pouvaient légitimer les plus belles espérances. Le bon Dieu en avait décidé autrement : quinze jours à peine après son arrivée à la Maison-Mère, il tombait foudroyé par une attaque d'apoplexie.

Supérieur, il était tout à ses confrères, se réjouissant de leurs succès et partageant leurs peines. Il était leur père. Père aussi, il le fut toujours pour les Noirs, et dès le début de son apostolat, il traita ses catéchistes en vrais collaborateurs. Sa bonté rayonnante et active lui avait aussi acquis la sympathie unanime des Blancs de la colonie pour qui il fut toujours compagnon affable et homme de bon conseil.

Le Gouvernement belge, en reconnaissance des services rendus à la colonie au cours de sa longue et féconde carrière, le créa chevalier de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre Royal du Lion et lui octroya la Médaille Civique de 2^e Classe et la Médaille Commémorative du Congo.

9 janvier 1952.
F. Scalais (Scheut).

LEMAIRE (*Mathieu-Joseph-Frédéric*), Commissaire général et directeur de société (Liège, 6.6.1858-Saint-Servais, Namur, 19.9.1928). Fils de Jean et de Postula, Catherine ; époux de Bourgeois, Élise.

Mathieu Lemaire s'engage au 12^e régiment de ligne le 12 octobre 1872. Bientôt nommé sergent, ses belles qualités d'éducateur et d'entraîneur d'hommes le signalent à l'attention de ses chefs et il devient, en 1875, moniteur à l'École des pupilles de l'Armée. Il se présente avec succès à l'examen d'accession au grade d'officier et est nommé sous-lieutenant le 24 septembre 1879. Passant successivement aux 11^e, 9^e, 10^e et 7^e régiments de ligne, il est nommé capitaine le 26 juin 1893 et devient adjudant-major de bataillon au 13^e de ligne en avril 1895. Un peu plus tard, âgé de trente-neuf ans, il demande à pouvoir prendre du service à l'État Indépendant du Congo et, admis en qualité de capitaine-commandant de 2^e classe, il quitte Anvers le 6 juin 1897. Arrivé au Congo le 2 juillet, le commandant Lemaire est envoyé dans le district du lac Léopold II, comme adjoint au commissaire général Jacques, avec mission de promouvoir le développement de nouvelles stations et la création de voies de communication. Il est à Nkutu le 8 septembre et y remplit, conjointement à ses fonctions administratives, celles de

juge suppléant près le Conseil de guerre. Le 1^{er} juillet 1898, il est promu Commissaire de district de 1^{re} classe. Rentré en congé en Belgique le 23 août 1900, il repart en avril 1901 avec le grade de commissaire général et est de nouveau désigné pour le district du Lac Léopold II où il va continuer l'œuvre entreprise au cours de son premier séjour. C'est cette fois sous sa direction éclairée que le domaine de la Couronne acquiert un magnifique développement. Les relations avec les indigènes s'harmonisent ; les stations prospèrent ; de nombreux postes surgissent et les voies de communication se multiplient. Le rendement du domaine a triplé en quelques années. Aussi, à sa rentrée en Europe, à la fin de son deuxième terme le 11 avril 1904, est-ce à regret que le Souverain apprend sa décision de reprendre du service dans la métropole et, au moment où il quitte l'armée, en 1912, le Roi Albert, voulant reconnaître les services rendus par le commandant Lemaire, le nomme lieutenant-colonel. Aussitôt admis à la pension, il entre à la Compagnie du Congo qui l'envoie en Afrique comme directeur. Son troisième séjour au Congo ne dure qu'un an et demi, mais en juin 1914, il repart une quatrième fois pour la Colonie. C'est là-bas que lui parviendra un peu plus tard la nouvelle de la mort glorieuse de son fils, lieutenant au 1^{er} régiment des carabiniers, tombé à la bataille d'Anvers. Après avoir déployé ses brillantes qualités d'administrateur au service de la Compagnie du Congo pendant les dures et difficiles années de guerre, Lemaire rentre en Belgique à la fin des hostilités et va se fixer à Saint-Servais, près de Namur où une courte maladie l'emporte.

Titulaire de l'Étoile de service à deux raies et de la Médaille militaire de 1^{re} classe, il est également officier de l'Ordre de Léopold et chevalier de l'Ordre Royal du Lion.

18 septembre 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2045. — *La Trib. cong.*, 30 septembre 1928, p. 4 et 25 juin 1914, p. 1.

LEMAITRE (*Pierre-Louis-Marie-Raymond*), Agent commercial français (Marseille, 1.9.1864-id., mai 1898). Fils de Raymond et de Olive, Élise.

Il fit dans son pays de bonnes études qu'il termina avec le grade de bachelier ès-sciences. Cependant, de 1884 à 1888, il servait dans l'armée française et était promu sous-officier au régiment des chasseurs à cheval. En 1888, quittant l'armée pour le négoce, il se fit trafiquant en thé jusqu'en 1890. A cette date, la maison française Daumas, déjà établie dans le Bas-Congo depuis plusieurs années, l'engagea comme agent commercial.

Dès 1891, Lemaitre débuta en Afrique, rem-

plissant les fonctions d'adjoint à Brazzaville, puis passa au rang de gérant de la firme à Bonga. Le 1^{er} juillet 1892, à la reprise des factoreries de la maison Daumas par la société S.A.B., Lemaître passa au service de cette dernière et fut nommé gérant à Ouesso puis à Ngoko. Ses excellents offices lui valurent un rapide avancement.

Très actif, il profita de sa situation dans la Sanga pour explorer certains affluents inconnus de cette rivière. Il rentra en Europe en mai 1894 et repartit le 6 mars 1895, rengagé par la S. A. B. Au cours de ce second terme, il remplit les fonctions de chef de district de la Sanga.

A son retour à Marseille, le 23 mars 1898, il était très fatigué et sa santé se trouvait compromise. Il mourut dans sa ville natale peu après, en mai 1898.

27 juin 1951.
M. Coosemans.

Arch., S. A. B.

LEMERY (*Émile-Joseph-Guillaume*), Capitaine-commandant de la Force publique (Bruxelles, 26.5.1866-Anvers, 12.8.1908). Fils de Léopold et de Breekpot, Jeannette.

Caporal au 5^e régiment de ligne depuis le 10 février 1883 et promu sergent le 11 août de cette année, il fut admis à l'École militaire le 25 octobre 1885 et y obtint les galons de sous-lieutenant le 6 décembre 1887. Il fut affecté au 2^e régiment d'artillerie.

En 1892, il postula son admission à la Force publique de l'État Indépendant du Congo et s'embarqua le 6 mai, désigné pour la région des Cataractes. Après six mois de service dans le Bas-Congo, il se vit commissionné pour la zone arabe où les effectifs de l'État étaient insuffisants et où le danger de l'avance musulmane allait croissant. Lemery fut désigné le 21 février 1893 pour le Lualaba et alla rejoindre dans la zone des opérations Dhanis, Ponthier, Doorme, Hinde, etc., déjà à pied d'œuvre. Il participa aux premières opérations contre le sultan Rumaliza et se comporta en vaillant soldat, malgré son état de santé rendu précaire par une entérite compliquée de fièvre récurrente grave. Son courage et son dévouement amenèrent Dhanis à lui confier bientôt un poste de première importance. Au début d'octobre 1893, le commandant supérieur décidait d'attaquer le sultan dans ses retranchements établis à l'Est de Kasongo où de solides bomas avaient été édifiés. Le 25 octobre 1893, Ponthier perdait la vie dans un de ces combats, tandis que le 17 novembre de Heusch tombait à son tour en tentant de pénétrer dans le boma d'Ogela. Dès le début de décembre, les forces de l'État s'organisaient en une vaste ligne d'encercllement dans

laquelle elles espéraient capturer le rebelle. Dans ce dispositif, Lemery et Breugelmans furent assignés à la garde de Nyangwe où ils devaient empêcher les alliés de Rumaliza, les 5000 fusiliers de Munie Kura et de Munie Shabudu, de rejoindre les forces de leur chef.

« Lemery, dit Hinde, s'y trouvait dans une » position très dangereuse, car Rachid et ses » troupes pouvaient de leur côté, en arrivant du » Nord, abandonner leur tentative de jonction » avec Rumaliza pour faire une conversion et » attaquer Nyangwe, tête de pont sur le Lualaba » assurant les communications des Belges tant » avec les Falls qu'avec Lusambo ». Lemery resta à son poste jusqu'à la fin des opérations, sans que sa santé s'améliorât. On sait que c'est en janvier 1894 que des victoires décisives furent remportées sur Rumaliza. »

Le calme revenu, Lemery, toujours à Nyangwe, s'occupa d'y organiser au mieux la vie des Blancs; après bien des difficultés, il réussit à obtenir de beaux pâturages sur lesquels il commença l'élevage des vaches. Son troupeau compta bientôt seize bêtes dont le lait lui donnait trois à quatre onces de beurre par jour! Cela nous est conté par Hinde qui, atteint d'un abcès au foie et devant rentrer en Europe, s'arrêta à Nyangwe, le 1^{er} mai 1894 à l'invitation de Lemery qui prétendait par un régime au beurre et au lait rétablir plus ou moins la santé de son compagnon. Depuis le 1^{er} avril 1894, Lemery était chef de zone de Nyangwe. Le 30 mai de l'année suivante, il était promu capitaine et, son terme achevé, il quittait le Congo le 8 juin pour rentrer en Europe le 17 juillet.

En 1898, Lemery accomplissait un voyage d'études à Madagascar, puis retournait dans la région du Lomami: il venait d'être nommé directeur de la Compagnie commerciale du Lomami, constituée le 5 juillet 1898 en remplacement du Syndicat commercial du Katanga, entreprise fondée le 21 octobre 1891 par la Société du Haut-Congo et destinée à mettre en valeur une partie des territoires concédés par l'État le 12 mars 1891 à la Compagnie du Katanga. Après le massacre de son directeur Hodister (15 mai 1892), le Syndicat commercial du Katanga avait été liquidé et remplacé par l'organisme dont Lemery fut le premier directeur. Il le resta de 1898 à 1904. Lemery s'en fut donc au Lomami, où il entra en contact avec les populations indigènes: Lukele, Yanga, Topoke, Turumbu, Yemaka, etc. En 1902, de nombreuses factoreries y étaient déjà installées le long des rives du Lomami, telles Ilambi, siège de la direction de la société, Yangwamu-Yahesute, Yanga, Yabéné, Maboté, Bena-Kamba; le poste de récolte de l'intérieur, était Yemaka-Lombo, sur la rivière Lombo. Certains de ces postes furent difficiles à établir, les populations

étant hostiles à la pénétration européenne. Lemery envoya en Europe, au journal *Le Congo illustré* (Bruxelles, 1892-1895), de nombreuses photos prises dans la région du Lomami et du Lualaba.

Il mourut à Anvers, porteur des décorations suivantes : Étoile de Service, Médaille de l'Ordre Royal du Lion de 1^{re} classe, Médaille de la Campagne arabe. Une lettre du général Henry de la Lindi, datée du 20 avril 1936, exprime les vifs éloges de ce compagnon de Lemery durant la campagne arabe, à l'adresse de son camarade :

« Je rends ici un hommage ému au souvenir de »
 » mon vaillant ami Lemery, qui fut parmi nous »
 » plein de courage et de cran, dévoué corps et »
 » âme au succès de la campagne arabe ».

Dans le *Mouvement géogr.*, de 1894 et de 1902, nous avons de Lemery une *Étude sur la région et les populations du Lomami*.

6 novembre 1950.
 M. Coosemans.

L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, p. 117. — S. L. Hinde, *La chute de la domination arabe*, Falck, Brux., 1892, pp. 132, 151. — A. J. Wauters, *L'É.I.C.*, Brux., 1899, p. 394. — F. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur 1913, t. II, p. 168. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 148. — *Trib. cong.*, 19 mars 1908, p. 1 ; 26 mars 1908, p. 1. — *Arch. C^{ie} du Lomami*. — Note manuscrite du gén. Henry de la Lindi à un parent de Lemery.

LENAERTS (*Pierre-Aloïs, dit Aloïs*), Receveur des impôts (Turnhout, 12.6.1863-Deurne, 3.12.1936). Fils de Pierre et de Laureysen, Marie.

Lenaerts qui était surnuméraire à l'administration du cadastre à Anvers avait conquis, après ses études moyennes, le diplôme de géomètre-juré. Il s'engagea au service de l'É.I.C. le 28 février 1889 et s'embarqua à Rotterdam à bord de l'« *Afrikaan* ». Il fut d'abord désigné comme géomètre du cadastre à Boma, fonctions qu'il exerça jusqu'en septembre 1890. Envoyé alors dans le district de l'Équateur en qualité de receveur des impôts, il se vit assigner à partir de juin 1891 la circonscription de Nouvelle-Anvers. C'est là qu'il termina l'unique séjour qu'il effectua en Afrique. Il rentra en Belgique au mois d'août 1892, titulaire de l'Étoile de Service. En 1920, lors de la création de l'École Coloniale Supérieure d'Anvers, devenue plus tard l'Université coloniale et actuellement dénommée Institut Universitaire des Territoires d'Outre-Mer, il fut choisi par le commandant Lemaire, premier directeur de l'institution, pour y remplir les fonctions de secrétaire. Il mourut à Deurne, à l'âge de septante-quatre ans.

28 juillet 1950.
 A. Lacroix.

Registre matricule Fin, n° 19. — *La Trib. cong.*, 30 décembre 1936, p. 1.

LENGRAND (*Émile-Oswald*), Officier de la Force publique (Liège, 15.4.1874-Buta, 28.3.1899). Fils de Jules et de Laforce, Adélaïde.

E. Lengrand, qui s'était engagé au 2^e régiment de chasseurs à cheval en 1891 après avoir terminé ses humanités, avait quitté le service actif le 18 juin 1897 en vue de souscrire un engagement au service de la Force publique de l'État Indépendant du Congo. Ayant satisfait à l'épreuve d'aptitude au grade d'officier, il était porteur du brevet de sous-lieutenant de réserve et c'est en qualité de sous-lieutenant qu'il s'embarqua à Anvers le 6 juillet pour arriver à Boma le 28. Désigné d'abord pour le district des Cataractes, il résida à Lukungu jusqu'au mois de mars 1898, époque à laquelle il fut appelé dans l'Uele, dont Chaltin, qui avait été chargé d'atteindre le Nil par cette voie, venait d'assurer la conquête. Des renforts en hommes y avaient été demandés en vue de rendre effective l'occupation de ces vastes régions où des chefs plus ou moins puissants ne cessaient de soulever des révoltes qui, si elles n'étaient pas rapidement réprimées, auraient pu compromettre dangereusement la poussée des Belges vers le Nord-Est du bassin du Congo. Désigné pour Buta, Lengrand, dont la santé n'était pas des plus brillantes, fut bientôt miné par des fièvres qui ne lui laissaient plus aucun répit. Pour des raisons qui nous sont inconnues mais auxquelles le mal qui le rongait n'est sans doute pas étranger, il mit volontairement fin à ses jours.

7 juillet 1950.
 A. Lacroix.

Registre matricule n° 2074. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 262.

LENOIR (*Célestin-Camille*), Aide-comptable à la Compagnie du chemin de fer du Congo (Framont, 20.10.1863-Matadi, 20.11.1892).

Il s'engagea à la Compagnie du chemin de fer tout au début des travaux, avant même que le rail eût atteint Kenge. Les derniers mois de l'année 1892 furent particulièrement pénibles à cause des décès fréquents dus à la maladie et aux accidents. Malgré les tristes nouvelles qui parvenaient en Europe, Lenoir s'embarqua à Anvers au début de septembre ; débarqué à Boma, le 7 octobre, il fut presque aussitôt accablé par la fièvre et succomba, ayant à peine un mois de séjour en Afrique.

27 juin 1951.
 M. Coosemans.

LENS (*Alfred-Henri-Marie-Corneille*), Officier de la Force publique (Anvers, 21.6.1869-Anvers, 22.3.1929). Fils de Jean et de Nagels, Jeanne.

Après avoir suivi les cours d'humanités au collège Saint-Ignace, à Anvers, Alfred Lens s'engage au 10^e régiment de ligne le 14 juillet 1887. Nommé sergent le 19 janvier 1890, il assiste au départ pour le Congo de plusieurs de ses camarades de régiment et ne tarde pas à suivre leur exemple. Il s'engage au service du jeune État congolais et le 18 mai 1891, l'*« Africa »* l'emporte vers l'Afrique. Le 15 juin, il débarque à Boma. C'est à ce moment que l'expédition conduite vers le Nil par le capitaine Van Kerkhoven atteint Djabir. Les instructions données par le Roi Léopold II tendent au renforcement de l'occupation de ses régions. Lens, comme nombre de recrues à cette époque, est envoyé en renfort dans le Haut-Uele. Van Kerkhoven lui confie le commandement du poste d'Enguetra et, voulant stimuler les brillantes qualités qu'il n'a pas tardé à découvrir chez son subordonné, le propose bientôt pour le grade de sous-lieutenant. L'Étoile de service est attribuée au sous-officier Lens le 1^{er} avril 1893. Malheureusement, deux mois plus tard, le jeune officier tombe gravement malade et doit descendre à Boma pour s'y faire soigner. Après guérison, il reste dans le Bas-Congo et reçoit le commandement d'une colonne qui doit opérer dans le Nord et le Nord-Est du Mayumbe où plusieurs tribus se sont révoltées. Il rentre à Boma après avoir obtenu la soumission complète de tous les chefs insurgés et, son terme expiré, il quitte l'Afrique le 16 juin 1894.

Le 16 janvier 1895, Lens est promu lieutenant de la Force publique et s'embarque une deuxième fois pour le Congo. Désigné à son arrivée pour le district des Cataractes, il quitte Boma le 12 février à destination de Lukungu. En mars 1895, il est détaché au poste de Banza-Makuta et le 1^{er} avril de l'année suivante, il est nommé chef de la station de Luvituku. N'ayant nullement souffert du climat au cours de son deuxième séjour en Afrique, il revient à Boma et prolonge son terme d'une année. Promu capitaine le 18 avril 1898, il sollicite une nouvelle prolongation de six mois pour pouvoir s'occuper de l'important service du portage vers Léopoldville, et ne rentre en Europe que le 9 août 1899. Le 16 janvier 1900, cinq ans, jour pour jour, après son deuxième départ, le capitaine Lens s'embarque une troisième fois pour le Congo. Désigné pour le Kwango en qualité d'adjoint au commissaire de district, il arrive à Popokabaka le 16 février et reçoit, au mois de mai 1901, le commandement du camp de Yumbi. Rappelé à Boma quelques semaines plus tard, il est envoyé dans le district des Cataractes où il a déjà séjourné pendant son deuxième terme et prend le commandement de la zone de Luozi. Le 17 avril 1902, il est nommé capitaine-commandant de 2^e classe et rentre en Belgique le 3

juin 1903 avec le grade de commissaire de district honoraire. Au cours de ses séjours dans le Bas-Congo, il s'est occupé pendant ses loisirs de la culture du caféier, du cacaoyer, du riz et du tabac et a grandement contribué au développement des plantations.

Lens, qui avait été nommé officier de réserve de l'armée métropolitaine en 1899, fut touché par la mobilisation d'août 1914 et prit part aux combats de Namur au cours desquels il fut grièvement blessé. Il termina la campagne avec le grade de major honoraire d'infanterie et mourut à Anvers, sa ville natale, le 22 mars 1929.

Ses brillants états de service et sa conduite devant l'ennemi lui avaient valu l'Étoile de Service en or, la Croix de guerre, la Médaille militaire, la Médaille commémorative de la guerre 1914-1918 et la Médaille de la victoire. Il était en outre, officier des Ordres de Léopold et de la Couronne et Chevalier de l'Ordre Royal du Lion.

19 septembre 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 719. — *La Trib. cong.*, 31 mars 1929, p. 3 et 15 avril 1929, p. 3.

LÉONARD (*Pierre-Joseph-Baudouin*), Inspecteur-mécanicien (Montegnée, 29.6.1861-Boma, 19.11.1898). Fils de Noël et de Evrard, Marie-Catherine.

Avant même d'avoir terminé son école primaire, il entra, à l'âge de dix ans, comme apprenti aux houillères de Gosson-Lagasse à Montegnée. A quinze ans, il était forgeron. Il passa ensuite comme chaudronnier aux Usines Cockerill à Seraing. Ouvrier d'élite, il devint bientôt mécanicien et fut envoyé en Espagne, en 1883, pour surveiller la construction d'un pont fourni par la firme Cockerill. Deux ans plus tard, il se rendait à Panama pour participer au montage de quinze locomotives livrées par l'usine à la République de Colombie. En 1887, les Ateliers Cockerill l'autorisent à partir en Afrique pour le compte de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie. Celle-ci préparait l'expédition vers le Haut-Congo et le Lomami, qui allait être confiée à Alexandre Delcommune. Léonard, arrivé à Boma le 8 mai 1887, fut chargé de remonter, aux chantiers de Kinshasa, le steamer *« Roi des Belges »* mis à la disposition de l'explorateur. En qualité de mécanicien, il participe à l'expédition qui atteint l'embouchure du Lomami en décembre 1888 et remonte la rivière jusqu'au village de Bena-Kamba. Le *« Roi des Belges »* redescend alors vers le Fleuve et gagne les Falls pour y débarquer le lieutenant Haneuse, adjoint de Delcommune, en proie à de violentes fièvres. Avant de rentrer à Léopoldville, Léonard accompagne encore le

chef de l'expédition qui se rend au camp de Yambuya, sur l'Aruwimi, et explore la Tshuapa et le chenal d'Irebu.

De ce voyage, il rentre en Belgique en juillet 1889, enthousiasmé par sa découverte de l'Afrique et la vie aventureuse qu'il y a menée. Aussi se hâte-t-il, dès le début de l'année suivante, de souscrire l'engagement que lui propose la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo en vue de le voir diriger les travaux de montage des steamers qu'elle doit lancer sur le fleuve Congo. Il débarque pour la deuxième fois en Afrique le 1^{er} février 1890 et est envoyé à Kinshasa, comme chef des ateliers de la société. Il participe ainsi au montage d'une douzaine de bateaux, tant pour la S.A.B. que pour la Compagnie du Katanga et rentre en Europe à la fin de l'année 1893.

Le 6 août 1894, il est engagé par l'État Indépendant comme inspecteur-mécanicien au traitement annuel de 8.400 frs et arrive à Boma pour un troisième terme, à bord du s/s « *Akassa* », le 1^{er} septembre. Désigné pour le Stanley-Pool, il est envoyé, en 1895, à Ponthierville pour le montage du « *Baron Dhanis* ». Revenu à Léopoldville, il participe, en 1896, au renflouement du « *Roi des Belges* » qui s'est échoué près de Basoko et est chargé, au mois de novembre de la même année, de la remise en état du s/s « *Colonel Wahis* » sur le Kwango. Il rentre à Léopoldville le 6 janvier 1897. Au mois de juin, il descend à Boma, fin de terme, et s'embarque sur le « *Léopoldville* » le 1^{er} juillet. Le 29, il arrive à Anvers.

Après un congé de quelques mois passé en Belgique, il souscrit un nouvel engagement au service de l'État et entreprend sa quatrième traversée le 6 janvier 1898. C'est encore le « *Léopoldville* » qui le reconduit en Afrique où il arrive le 29 janvier. Il est affecté de nouveau, en qualité d'inspecteur-mécanicien, aux chantiers du Stanley-Pool. Parti de Boma le 3 février, il résiste à une violente fièvre qui le surprend à Léopoldville au mois de juillet, mais au début de novembre il tombe gravement malade. Il est ramené à Boma, souffrant d'entérite aiguë. Le mal qui empire de jour en jour finit par l'abattre et il expire le 19 novembre, trois jours avant que lui soit décernée la Médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion. L'Étoile de Service lui avait déjà été attribuée.

11 mai 1951.

A. Lacroix.

Arch. S. A. B. et C. C. F. C. — *La Belg. colon.*, 1898, p. 7. — A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, 2 vol., Larcier, Brux., 1922, I, p. 195. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 262.

LEPEZ (Hubert), Chef monteur (Dusseldorf, 30.9.1852-en Afrique, 18.8.1896).

Né en Allemagne, de parents belges, il était revenu en Belgique peu avant son service militaire qu'il avait accompli au régiment des lanciers. Libéré de ses obligations en 1875, il s'était fixé à Anvers où il avait épousé Duyvers, Élixa et avait été occupé par différents patrons comme mécanicien et comme monteur.

A l'âge de quarante-deux ans, il fut engagé au service de la Compagnie du chemin de fer du Congo en qualité de chef-monteur et s'embarqua pour l'Afrique le 2 août 1894. Arrivé à Boma le 17 septembre, il fut envoyé à Matadi et affecté au montage de la voie. Tombé malade une première fois en mai 1895, il s'était rapidement rétabli. En juillet 1896, il contracta l'hématurie et après des accès de fièvre répétés, finit par succomber au mal.

26 avril 1951.

A. Lacroix.

Arch., C. C. F. C.

LEPEZ (Théophile-Corneille), Officier de la Force publique (Houthem-lez-Furnes, 11.11.1867-Nkondo, 22.2.1897). Fils d'Edouard et de Ryssens, Sophie.

Il s'était engagé au régiment du génie le 17 septembre 1884. Nommé sergent en mars 1887, il est admis à l'École militaire avec la 41^e promotion (armes simples) en décembre 1890, et en sort sous-lieutenant d'infanterie deux ans plus tard. Il est affecté au 4^e régiment de ligne.

En 1895, il prend du service à l'État Indépendant du Congo comme sous-lieutenant de la Force publique et quitte Anvers le 6 juillet pour débarquer à Boma le 30. Désigné pour le district du Lac Léopold II, il se met en route le 18 août, à destination d'Inongo. Le 1^{er} janvier 1896, il est promu lieutenant et envoyé comme chef de poste à Nkondo où, après un an de séjour, il contracte la dysenterie qui allait l'emporter.

23 janvier 1951.

A. Lacroix.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., juillet 1938, p. 8. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 262.

LEPINOIS (Georges-Jules-François), Sous-Officier de la Force publique (Neufchâteau, 10.12.1874-Lyon, 20.1.1918). Fils de Pierre et de Mathelin, Philomène.

Après sa quatrième année d'humanités latines, Lepinois entre comme volontaire au 7^e régiment de ligne le 6 janvier 1890. Caporal l'année suivante, son engagement est résilié en mai 1892 pour cause de santé. Il suit alors les cours de l'Académie de Peinture de Namur où il exerce cet art de 1895 à 1899. En 1900, il est engagé au service de l'État Indépendant en

qualité de caporal de la Force publique et débarque en Afrique le 7 août. Désigné pour le district de l'Uele, il va rejoindre Chaltin dans l'enclave de Lado et se voit assigner le poste de Loka, où il est nommé sous-officier le 14 août 1901. Un jour qu'il est de passage à Kéro et sans armes, il aperçoit un soldat devenu fou qui menace de son Albin ceux qu'il rencontre. Au mépris du danger, il s'élance sur l'énergumène, parvient à lui arracher son fusil et le conduit au poste où il reçoit les félicitations du chef. Promu par la suite premier sous-officier, il quitte l'Afrique, fin de terme, le 20 septembre 1903. Au mois de février 1904, Lepinois retourne au Congo et rejoint l'enclave de Lado.

A partir du mois d'août, il est attaché à l'expédition à la fois scientifique et politique, conduite par le commandant Lemaire, que le Roi a envoyée dans le Bahr-el-Ghazal dans le but d'étudier pour ses possessions africaines, une voie d'accès au Nil.

Revenu à Lado après le retour en Europe de Lemaire, il est adjoint au chef de poste de Faradje et, en février 1906, il revient à Boma où il est désigné comme instructeur pour le camp du Bas-Congo. Son deuxième terme étant venu à expiration, il rentre en Belgique le 24 février 1907.

A la fin du mois de décembre de la même année il entreprend un troisième passage vers l'Afrique et y arrive le 15 janvier 1908. Après quelques semaines passées au camp du Bas-Congo, il est envoyé dans le district de l'Équateur. Il y contracte la dysenterie au mois d'août 1909. Sa santé reste précaire et l'oblige à solliciter sa démission qui est acceptée le mois suivant. Il quitte l'Afrique le 28 septembre pour rentrer définitivement en Europe le 17 octobre. Il est titulaire de l'Étoile de Service à deux raies.

26 septembre 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 3418.

LEQUEUX (*Armand-Joseph-Marie-Lambert-Léonie*), Capitaine-commandant de 1^{re} classe de la Force publique, capitaine-commandant d'infanterie (Dinant, 7.5.1866 - Rotselaer, 12.9.1914). Fils de Mathieu et de Delens, Élise.

Nommé sous-lieutenant d'infanterie le 18 mai 1885, à sa sortie de l'École militaire et lieutenant le 26 juin 1890, Lequeux qui a offert ses services à l'État Indépendant du Congo s'embarque le 1^{er} décembre 1896 pour l'Afrique avec le grade de capitaine de la F. P.

A son arrivée à Boma, il est affecté au district des Stanley-Falls où il arrive le 24 février 1897. A cette date on n'y connaissait ni la sinistre nouvelle de la révolte de l'avant-garde de l'expédition du Haut-Ituri (14 février) ni la glorieuse

victoire de Chaltin et la prise de Redjaf (17 février).

Lequeux est désigné pour rejoindre l'expédition du Haut-Ituri à Avakubi (2 mars 1897). Mais il ne devait pas prendre part aux opérations que Henry y préparait, car il est envoyé à l'expédition du Nil que Chaltin a victorieusement conduite jusqu'à Redjaf. Le 25 septembre 1897, il est désigné pour commander le poste de Redjaf ; il se distingue par son sang-froid et sa bravoure dans sa défense contre les Derviches : le 4 juin 1898. Quelques mois après — le 24 novembre — Lequeux prend le commandement du poste de Kero. Le 1^{er} août 1899, il est désigné pour prendre le commandement de la zone du Nil : l'enclave de Lado. Le 30 décembre suivant Lequeux était nommé capitaine-commandant de 1^{re} classe. Arrivé à l'expiration de son terme de service, Lequeux descend vers Boma ; à son passage dans la capitale, il coopère à la poursuite des révoltés du fort de Skinkakasa.

Rentré en Belgique le 24 juin 1900, Lequeux reprend sa place au 5^e régiment de ligne. Nommé capitaine-commandant le 25 juin 1902, il était en non-activité pour infirmité contractée en service depuis le 2 mars 1914 lorsque les événements du mois d'août le ramènent dans les rangs.

A la tête d'une compagnie du 5^e de ligne, il est tué devant l'ennemi à Molen, hameau de Rotselaer, au cours de la deuxième sortie d'Anvers.

Le commandant Lequeux était chevalier de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre Royal du Lion ; il était porteur de la Croix militaire de 1^{re} classe et de l'Étoile de Service.

La rosette d'Officier de l'Ordre de Léopold et la Croix de guerre lui furent décernées à titre posthume avec la citation : « Tombé en brave le » 12 septembre 1914, à Molen, pour la défense » des foyers et de l'honneur du peuple belge ».

7 avril 1951.

A. Engels.

Registre matricule. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, tome II. — *Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 198. — *Bull. Ass. Vétérans colon.*, mars 1930.

LERCANGEE (*Édouard-Léopold*), Officier de la Force publique (Ixelles, 8.4.1867 - Schaerbeek, 21.1.1931). Fils de Jean-Baptiste et de Gôris, Jeanne-Marie.

Engagé au 11^e régiment de ligne le 1^{er} avril 1886, il était admis le 23 janvier 1889 à l'École militaire et en sortait sous-lieutenant désigné pour le régiment des carabiniers en 1893.

Le Congo faisait déjà à cette date un pressant appel aux hommes de bonne volonté qui se sentaient la vocation coloniale. Lercangée

demanda à être admis dans la Force publique de l'É.I.C. et s'embarqua à Rotterdam le 6 juillet 1894. Désigné pour l'Uele, il monta vers Djibir où il arriva le 14 novembre 1894. Il fut commissionné pour prendre la direction du poste.

C'était l'époque où les mahdistes s'étaient avancés jusqu'à l'Akka et menaçaient Dungu. Francqui qui commandait l'expédition du Haut-Uele s'efforçait de leur tenir tête. Les Derviches furent battus à la Na-Geru le 23 décembre 1894 et s'enfuirent vers le Nil. L'année suivante (1895), tandis que Francqui préparait une expédition de poursuite à travers le Bahr-el-Ghazal, Lercangée fut chargé par son chef de prendre la direction du poste des Amadis (2 mai 1895).

Tandis qu'en juillet 1895, Francqui entreprenait une action contre le chef azande Bafuka qui entravait la marche des forces de l'État vers le Bahr-el-Ghazal, Lercangée fut appelé à Niangara le 19 juillet. Deux mois après, nous le trouvons à Djibir (10 septembre), sans doute envoyé en mission, puisque le 2 novembre il revenait à Niangara qu'il quittait deux jours plus tard pour retourner à Djibir le 10. Son terme touchant à sa fin, il quitta Djibir le 17 novembre 1895, avec le grade de lieutenant, et s'embarqua à Boma le 17 mars 1896 pour rentrer en Europe le 19 avril. Il repartit le 22 mars 1913, en qualité d'administrateur territorial de 1^{re} classe, désigné pour le Lomami. Le 25 décembre de cette année, il recevait les galons de capitaine-commandant. Malade à Kinshasa en août 1914, il rentra en Europe le 4 mai 1915 et participa à la guerre 1914-18. Il poursuivit sa carrière militaire en Belgique au régiment des chasseurs à pied et mourut à Schaerbeek le 21 janvier 1931.

Il était officier de l'Ordre de Léopold et de la Couronne, porteur de la Croix militaire de 1^{re} classe et de deux chevrons de front.

On lui doit une *méthode pour la résolution géométrique des principales formules de trigonométrie rectiligne*, qu'il écrivit en collaboration avec le lieutenant Libois.

28 juin 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 30 janvier 1931, p. 2. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*. — L. Lotar, *Chronique de l'Uele*, p. 317, I. R. C. B., 1946.

LEROY (*Henri-Léopold*), Commis de 2^{me} classe (Bruxelles, 28.3.1874-Bena-Dibele, 7.12.1899). Fils de Léopold et de Bindels, Hortense.

H. Leroy, qui a fait des études moyennes, est d'abord occupé chez son père qui dirige une petite fabrique de chapeaux, à Bruxelles. En 1899, il s'engage au service de l'État Indépendant du Congo et quitte Anvers au début de

septembre avec le grade de commis de 2^{me} classe au traitement annuel de quinze cents francs. Envoyé dans le district du Lualaba, il quitte Boma le 5 octobre et à Bena-Dibele, il contracte la dysenterie qui l'empêche de continuer sa route. Il succombe à la maladie après quelques jours d'atroces souffrances.

22 septembre 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2986. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 262.

LESCRAUWAET (*Édouard-Louis-Léon-Marie*), Contrôleur forestier et directeur de société (Bruges, 15.8.1868-Dima, 27.9.1907). Fils de Jules et de Zwaenepoel, Hortense.

Lescrauwaet, qui a fait des études moyennes et s'est initié par la suite à l'horticulture chez un spécialiste, s'installe comme horticulteur à Laeken et y reste neuf ans.

En 1898, il offre ses services à l'État Indépendant du Congo qui l'engage le 6 février en qualité d'agronome avec assimilation au grade de commis de 2^e classe. Le 3 mars, il débarque à Boma. Envoyé dans le district de l'Équateur, il arrive à Coquilhatville le 2 avril et est attaché au poste d'Ikenge. Le 1^{er} juin 1899, il est assimilé au grade de commis de 1^{re} classe et nommé chef de culture le 1^{er} juillet 1900.

Ayant quitté l'Afrique le 14 février 1901 pour rentrer en congé en Belgique, il y retourne le 19 septembre suivant en qualité de contrôleur forestier. Sa compétence territoriale est étendue, cette fois, à deux districts : celui de l'Équateur et celui du Lac Léopold II. Au cours de ce deuxième séjour, il récolte un certain nombre de plantes qu'il transmet au Jardin botanique de l'État à Bruxelles et dont plusieurs, représentant des espèces encore indéterminées jusque-là, ont porté son nom par la suite.

Le 14 mai 1903, Lescrauwaet s'embarque à Boma pour regagner l'Europe. L'année suivante, il est engagé par la Compagnie du Kasai qui l'envoie en Afrique comme chef de secteur. Devenu Inspecteur de la Compagnie en 1905, il est le premier à remonter le Kasai en baleinière de Golongo à Mai-Munene, prouvant ainsi la possibilité d'utiliser ce bief pour la navigation. Pour le compte de la Compagnie, il explore au point de vue botanique une grande partie du Sud-Ouest du Congo et contribue pour beaucoup à faire connaître les immenses richesses végétales de ces régions. Rentré en Belgique vers la fin de 1906, il retourne une quatrième fois en Afrique le 18 avril 1907, en qualité de directeur de la Compagnie du Kasai. Sa santé, cette fois, laisse bien vite à désirer. De fréquents accès de fièvre paralysent son activité et Lescrauwaet s'éteint à

Dima le 27 septembre 1907. Les services qu'il a rendus à l'administration de l'É.I.C. lui ont valu l'Étoile de Service.

29 septembre 1950. -
A. Lacroix.

Mouvement géogr., 1907, p. 505. — *La Trib. cong.*, 24 octobre 1907, p. 1 et 14 novembre 1907, p. 1. — *À nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 205-206. — Registre matricule n° 2300.

LESPAGNARD (*Émile-Adolphe-Fernand*), Capitaine-commandant (Bléharies, 21.10.1882-Namur, 28.7.1938).

Il s'était engagé au 6^e régiment de ligne le 27 octobre 1898 ; caporal en avril 1899, il passa au 1^{er} régiment des lanciers le 26 janvier 1900, y fut promu brigadier en avril suivant et maréchal des logis en octobre 1902 ; le 23 octobre 1903, il quittait l'armée, admis en congé illimité. Le mois suivant, il entra dans la gendarmerie à cheval. Bientôt, tenté par le Congo, il s'engageait à l'État Indépendant en qualité de sous-officier et s'embarquait à Anvers, sur le *Léopoldville*, le 6 juillet 1905, pour atteindre Boma vingt jours plus tard.

Il commença par un mois de stage dans la Compagnie du Bas-Congo, puis fut désigné le 11 août pour le territoire de la Ruzizi-Kivu. Il quitta Boma le 22 août ; le 17 novembre, il était à Uvira. On le commissionna pour Baraka ; l'année suivante, il était envoyé à Kalembe-Lembe (11 août 1906) et revenait à Baraka le 23 décembre avec le grade de premier sous-officier. Après un nouveau passage à Kalembe-Lembe à partir du 16 mai 1907, il fut attaché à la Compagnie d'Uvira le 15 janvier 1908. Son terme touchait à sa fin ; il demanda à le prolonger d'un an, le 6 juillet 1908, et fut nommé chef de la comptabilité militaire, le 3 décembre 1908. Mais un séjour si prolongé avait épuisé ses forces ; malade, il dut quitter son poste le 26 décembre 1908 pour descendre à Boma où il arriva le 1^{er} mars 1909. Hospitalisé pendant trois semaines, il sentit qu'il était temps de regagner l'Europe, démissionna le 22 mars 1909 et s'embarqua à Boma sur le *Bruxellesville*. Il parvint à se rétablir et rentra à l'armée belge au 1^{er} lanciers.

La guerre de 1914 allait lui permettre de revoir l'Afrique à laquelle il tenait profondément ; il participa à la campagne de l'Est-Africain. Il fut versé au 1^{er} régiment et y reçut le commandement de la 3^e Compagnie du II^e Bataillon, sous les ordres du capitaine Picren. Sa belle attitude au front de l'Est-Africain fut consacrée par cette citation à l'ordre du jour de l'armée : « Lancé avec son peloton à la poursuite » de l'ennemi au Sud de Gottorp (région de salines importantes), il fit preuve d'endurance » et de mordant et rejoignit l'ennemi dont il » garda le contact jusqu'à l'arrivée de renforts ».

Sa compagnie entra la première à Tabora, le 19 septembre 1916.

Il s'occupa beaucoup de propagande coloniale à son retour en Belgique et devint président du Comité des Journées coloniales de Namur. Quelques jours avant sa mort, il avait organisé les fêtes du jubilé du R. P. Cambier, un des premiers missionnaires du Kasai. Il mourut à Namur inopinément d'une crise d'angine de poitrine.

20 juillet 1951.
M. Coosemans

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., 1^{er} août 1938, p. 18. — *Trib. cong.*, 15 août 1938, p. 1. — Colonel Muller, *Les Campagnes d'Afrique* 1914-1918, Brux., 1935, p. 66.

LHOEST (*André-Joseph*), Surveillant de travaux à la Compagnie du chemin de fer du Congo (Hamoir, 24.2.1863-Songololo, 23.1.1895).

Il s'engagea à la Compagnie du chemin de fer du Congo en 1894, au moment où l'équipe d'ingénieurs, de techniciens et d'ouvriers manuels était en pleine action et venait d'atteindre Kenge en décembre 1893. Parti en février 1894, Lhoest arriva à Boma le 5 mars, engagé comme conducteur de travaux. Il travailla d'abord sous les ordres de l'ingénieur Goffin, puis à partir d'avril, sous la direction d'Espanet. Il atteignit la fin de l'année non sans accrocs ni fièvres ; mais en janvier 1895, il était à bout et il succomba le 23 à Songololo.

26 juin 1951.
M. Coosemans.

LIAGRE (*Jean-Baptiste-Joseph*), Lieutenant général, Ministre de la Guerre, secrétaire perpétuel de l'Académie (Tournai, 18.2.1815-Ixelles, 13.1.1891). Fils de Jacques-Éloi-Joseph et de Marie-Catherine-Josèphe Vandame.

Après d'excellentes études à l'Athénée de Tournai, Jean Liagre fut un brillant élève à l'École militaire. Sous-lieutenant en 1836, il fut le premier officier qu'ait produit l'École. Après avoir passé deux ans à l'École d'application, il fut versé dans le génie en 1839.

L'armée belge ayant été mise sur le pied de paix après la signature du traité des XXIV articles, Liagre fut adjoint au directeur des fortifications, le général De Puydt. C'est alors qu'il commença à prendre part aux travaux d'Adolphe Quetelet à l'Observatoire. Le 23 mars 1841, il fut nommé répétiteur du cours d'astronomie et de géodésie à l'École militaire. Successivement inspecteur des études (1846), professeur (1850), examinateur permanent (1859), directeur des études (1864) de l'École, il en devint le commandant en 1870. Entre-temps, il avait été nommé capitaine (1845), aide de camp du

général Delannoy (1854), major (1859) et colonel (1869).

Dès 1843, il publia de nombreux mémoires, traités et notes relatifs à l'astronomie, la géodésie et la topographie. Ces travaux lui valurent l'honneur d'être nommé successivement membre correspondant (1850), membre titulaire (1853), directeur de la classe des sciences et président de l'Académie royale de Belgique (1861).

Après la mobilisation de l'armée lors de la guerre franco-allemande, Liagre reprit le commandement de l'École militaire. En 1874, il fut appelé à succéder à Quetelet en qualité de secrétaire perpétuel de l'Académie et fut nommé général-major quelques mois plus tard.

Ayant pris une part importante aux travaux géodésiques et cartographiques du dépôt de la Guerre, il fut inscrit en tête de la liste provisoire du comité d'organisation de la Société belge de Géographie. Après avoir dirigé les travaux de la période de création de cette Société (1876), le général Liagre en exerça trois fois la présidence (1877, 1879, 1882).

Quoi d'étonnant, dès lors, à voir le général Liagre parmi les premiers qui répondirent à l'appel lancé par Léopold II à la Conférence Géographique de Bruxelles de septembre 1876 ? « Cette œuvre de science et d'humanité », écrivait Liagre dans le *Bulletin de la Société Belge de Géographie*, « est destinée à faire époque dans l'histoire de la civilisation. La Belgique peut s'enorgueillir d'en avoir été le berceau, et notre Souverain bien-aimé, le Roi Léopold II, s'est acquis, en la fondant, un titre de gloire véritable... ». C'est avec empressement que Liagre accepta l'offre de faire partie, avec le baron Lambermont, du Comité national belge, institué le 6 novembre 1876, dans le but de poursuivre l'exécution du programme élaboré par la Conférence Géographique. Liagre assista également, en qualité de délégué de la Belgique, à la séance du 20 juin 1877 de la Commission internationale de l'Association internationale africaine. Rappelons que ce fut au cours de cette mémorable réunion que furent décidés l'envoi d'une expédition au lac Tanganika et la fondation, sur ses rives, d'un poste scientifique. C'est alors aussi que le drapeau bleu à l'étoile d'or fut choisi comme emblème de l'Association.

Nommé lieutenant général en 1877, Liagre fut appelé, à la demande expresse du Roi, à prendre la succession du général Renard dans le cabinet Frère-Orban (1879). En opposition avec ses collègues dans la question des fortifications de la Meuse, dont il était un chaud partisan, Liagre quitta le ministère de la Guerre le 21 juin 1880. Trois mois plus tard, il était mis à la retraite.

Il consacra dès lors son temps à l'éducation de ses enfants et à l'élaboration de travaux scien-

tifiques, grâce auxquels il avait déjà acquis une grande notoriété. De nombreuses sociétés savantes du monde entier se l'étaient associées. Président de la Commission centrale de statistique (1880) et du Conseil de perfectionnement de l'enseignement moyen, il fut nommé membre de la Commission permanente de l'Association géodésique internationale (1882).

Il mourut le 13 janvier 1891, des suites d'une pneumonie. Des discours furent prononcés, aux funérailles par G. Tiberghien, au nom de l'Académie, par le colonel J. De Tilly, au nom de l'École militaire, par E. Banning, au nom de la Commission centrale de statistique ainsi que par le colonel Hennequin, au nom de l'ancien dépôt de la Guerre et de la Société royale belge de Géographie.

Le Général Liagre était porteur des décorations suivantes : chevalier de l'Ordre de l'Aigle rouge (Prusse, 1853), chevalier de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare (Sardaigne, 1856), chevalier de l'Ordre de Saint-Stanislas (Russie, 1860), officier de l'Ordre des SS. Maurice et Lazare (Italie, 1864), chevalier de l'Ordre de l'Épée (Suède-Norvège, 1866), commandeur de l'Ordre de la Couronne de Chêne (Pays-Bas, 1868), officier de l'Ordre du Sauveur (Grèce, 1874), grand-croix de l'Ordre du Christ (Portugal, 1879) grand officier de l'Ordre de Léopold (1880), grand cordon de l'Ordre de l'Étoile (Roumanie, 1880).

Publications. — *Note sur les oscillations du niveau à bulle d'air*, 1844. — *Sur les corrections de la lunette méridienne*, 1845. — *Note sur une méthode propre à faire trouver la collimation d'une lunette méridienne au moyen des observations astronomiques*, 1849. — *Sur la détermination de l'heure, de la latitude et de l'azimut au moyen des doubles passages d'une étoile par différents verticaux*, 1848-49. — *Sur les points focaux de l'ellipse*, 1850. — *Éléments de géométrie*, 1850. — *Traité élémentaire de topographie*, 1850. — *Sur le calcul des probabilités et la théorie des erreurs*, 1852. — *Sur la valeur la plus probable d'un côté géodésique commun à deux triangles*, 1852. — *Sur la loi de répartition des hauteurs barométriques par rapport à la hauteur moyenne*, 1852. — *Mémoire sur l'organisation des caisses de veuves*, 1853. — *Sur l'erreur probable d'un passage observé à la lunette méridienne de l'Observatoire de Bruxelles*, 1853. — *Sur la mesure des distances au moyen de la stadia*, 1853. — *Méthode pour déterminer la latitude par les observations multiples d'une étoile, faites dans le voisinage de sa plus grande elongation*, 1854. — *Études expérimentales sur la stadia nivelante*, 1854. — *Mémoire sur la possibilité de l'existence d'une cause d'erreur dans une observation*, 1855. — *Sur l'aberration diurne en azimut et en hauteur*, 1855. — *De l'influence des phases lunaires sur la pression atmosphérique*, 1855. — *Problème des crépuscules*, 1855. — *Sur la mesure de précision des observations méridiennes*, 1857. — *Sur les mouvements propres des étoiles et du soleil*, 1859. — *Recherches sur les pensions militaires*, 1859. — *Notice sur la vitesse et l'aberration de la lumière*, 1862. — *Des institutions de prévoyance en général et des assurances sur la vie en particulier*, 1862. — Discours académiques : *Discours sur la pluralité des mondes*, 1859. — *Discours sur la structure de l'univers*, 1861. — *La Conférence Géographique de Bruxelles et l'Associa-*

tion Internationale Africaine, *Bull. Soc. Belge. de Géogr.*, 1877, pp. 255-266 et 376-398. — *Cosmographie stellaire*, 1883. — Notices biographiques publiées dans l'*Annuaire de l'Académie: Brasseur*, 1869; *Nerenburger*, 1871; *Adan*, 1883 et *Houzeau*, 1890. — Différents rapports et comptes rendus.

19 mars 1952.
M. Walraet.

Bibliographie : *Discours prononcés aux funérailles de Jean-Baptiste-Joseph Liagre*, Brux., 1891, 26 p. — Wauters, A.-J., *Le Général Liagre, Le Mouvement géogr.*, 25 janvier 1891, p. 6. — Brialmont, Général, *Notice sur Jean-Baptiste-Joseph Liagre, Annuaire de l'Acad. roy. de Belgique*, 1892, pp. 323-376 (avec portrait). — Masoin F., *Hist. de l'E. I. C.*, t. I, Namur, 1912, pp. 19 et 25. — Woeste, Ch., *Mémoires*, t. I, Brux., 1927, p. 355. — Alliaume, M., *L'histoire des sciences en Belgique*, dans *Hist. de la Belg. contemp.*, t. III, 1930, pp. 387-388. — J. Pelseneer, *Tableau des sciences physiques et mathématiques*, dans *Encycl. belge*, Brux., 1933, pp. 563-565. — De Seyn, E., *Dict. Biogr. des Sc., des Lettres et des Arts*, t. II, Brux., 1937, p. 683. — Archives de l'Office Central de la Matricule.

LIARD (*Georges-E.*), Agent d'administration (La Louvière, 6.6.1880-id. 10.11.1919). Fils d'Augustin et de Leclercq, Mathilde.

Après ses études primaires il entra à l'armée au service du train, le 5 juin 1898, y fut promu brigadier le 7 décembre 1898 et maréchal des logis le 11 avril 1900. A une situation peut-être médiocre en Belgique, Liard préféra le risque d'un départ pour l'Afrique avec la possibilité d'un avenir plus brillant. Il entra au service de l'État Indépendant en qualité de commis de 2^e classe et prit le départ à Anvers le 17 avril 1902. A son arrivée à Boma, le 9 mai, il reçut sa désignation pour le district de l'Ubangi ; il partit aussitôt pour Libenge où après quelques jours, on le nommait adjoint à Banzville (16 juin 1902). Bien noté de ses chefs, il passa au rang de commis de 1^{re} classe le 26 août 1903 ; un an plus tard, le 15 juillet 1904, il prenait le commandement du poste de Mokoange, et, le 15 octobre suivant, devenait chef de la station de Bamondima. C'est avec le grade de commis-chef, qui lui fut accordé le 14 novembre 1904, qu'il acheva son premier terme le 14 mars 1905 et descendit à Boma pour s'y embarquer à destination de l'Europe.

Après cinq mois passés en Belgique, il repartait d'Anvers le 19 octobre 1905 ; à son débarquement à Boma, il se vit attaché au district du Lac Léopold II. Toujours très bon agent, il fut choisi le 16 décembre 1907 pour commander le poste de Dekese ; mais la maladie l'empêcha de parfaire la durée de son engagement ; le 28 janvier 1908, il était obligé de s'embarquer à Boma pour être rapatrié. Il ne retourna plus au Congo. Il était porteur de l'Étoile de service.

24 octobre 1951.
M. Coosemans.

LICOT (*Georges-Feuillen*), Attaché de mission scientifique (Ixelles, 31.1.1879-Kabondo, 1.11.1905).

Licot fit partie de la mission Thévoz, chargée, en 1903, de la triangulation et du levé à la planchette de la région du Kivu. Il partit le 15 mars 1903 et accompagna son chef jusque dans la région des lacs africains, où il l'aida consciencieusement et intelligemment dans la mission scientifique dont les avait chargés l'État. Il succomba, atteint d'hématurie, à Kabondo (Kivu), à peine âgé de vingt-six ans.

11 février 1950.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux : *Les Belges au Congo*.

LIEBRECHTS (*Charles-Adolphe-Marie*), (baron), Lieutenant-colonel d'artillerie, secrétaire général du département de l'Intérieur de l'État Indépendant du Congo, conseiller d'État de l'É.I.C. (Anvers, 7.5.1858-Bruxelles, 14.7.1938). Fils de François-Adolphe et Huybrechts, Marie.

Engagé comme soldat au 3^e chasseurs à pied, il entre à l'École militaire en 1876, à la 42^e promotion (artillerie et génie) et est nommé sous-lieutenant d'artillerie en 1881, au 5^e régiment.

En 1883, le roi Léopold II se préoccupait de consolider l'occupation du territoire et de renforcer spécialement l'armement des faibles effectifs de la Force publique.

Le lieutenant Liebrechts fut pressenti par le lieutenant général Nicaise et s'embarqua le 7 mars 1883, à Liverpool, sur le « *Biafra* », avec deux batteries d'artillerie de montagne.

Dès son arrivée à Léopoldville, il se rendit avec Stanley à Bolobo, où les indigènes révoltés avaient brûlé le poste. Le lieutenant Liebrechts put y faire une utile application du principe de Lyauté : « Être fort ! Montrer la force pour ne pas devoir l'employer. » Chef de poste à Bolobo, il put y déployer toutes ses qualités de chef : énergie, esprit d'organisation et d'observation.

En 1885, il est le chef de la région d'Équateurville (Wangata actuel) et il réussit partout par sa diplomatie énergique et patiente.

En juin 1886, il rentre à Bruxelles.

Le 2 février 1887, Liebrechts s'embarqua à Anvers sur le « *Lys* ». Il est désigné pour Léopoldville comme chef territorial et pour y organiser la base de la flottille fluviale du Haut-Congo, sur laquelle reposait tout le ravitaillement et donc toute l'activité des agents de l'État Indépendant.

Stanley arrive à Léopoldville avec l'expédition au secours d'Emin-Pacha. Pressé d'agir, il veut réquisitionner tous les moyens de transport. Grâce à sa diplomatie, Liebrechts parvient à

éviter un conflit et à procurer à Stanley les vapeurs nécessaires. Après le départ de l'expédition, Liebrechts peut se consacrer à l'organisation de la base fluviale : ateliers, cale de halage, magasins, ravitaillement du poste.

En mars 1888, le chantier lance le « *Roi des Belges* » pour la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie. En octobre de la même année, le « *Ville de Bruxelles* », vapeur de 35 tonnes, avec coque en bois tiré des forêts de Lukolela, est lancé et mis en service.

Le 27 octobre 1888, Liebrechts est nommé commissaire de district de 1^{re} classe.

Il quitte Léopoldville le 17 mars 1889 et arrive à Bruxelles en mai. Le Roi le reçoit en audience et le remercie des services qu'il a rendus à l'État.

Le Souverain, reconnaissant la grande capacité de travail, la vive intelligence, le caractère ferme de Liebrechts, l'attache au Gouvernement central. Liebrechts est nommé chef de division au département de l'Intérieur, dirigé à ce moment par le vice-gouverneur général Coquilhat.

D'octobre 1889 à juillet 1890, Liebrechts est délégué technique de l'État à la Conférence de Bruxelles.

En 1892, le capitaine Liebrechts est nommé secrétaire général du département de l'Intérieur. Pendant seize années (1892-1908), il remplit, avec une activité et un dévouement sans égal, la lourde et difficile tâche de gérer le département de l'Intérieur, qui concentrait presque tous les services actifs du Congo : administration territoriale, exploitation du domaine, transports, ravitaillement, force publique, agriculture, travaux publics, hygiène, etc...

La période héroïque de l'exploration et de l'occupation du Congo se clôt en 1898, à l'inauguration du chemin de fer de Matadi à Léopoldville et alors s'ouvre la période de préparation économique.

De 1892 à 1902, le secrétaire général Liebrechts collabore activement à la préparation de la campagne arabe et à l'occupation des frontières de l'État : Kwango, Ubangi, Katanga, Uele, enclave du Lado, Kivu. Partout il fallait faire front aux puissances coloniales voisines et maintenir les droits du Souverain. Il fallait organiser la défense à Lado, à Boma, au Kivu.

Le Congo est divisé en 14 districts, assurant l'occupation de l'intérieur au moyen de postes détachés. La participation indigène aux dépenses publiques et au développement économique est organisée par le paiement de l'impôt en nature, à défaut de numéraire. La force publique fut toujours le souci constant du Roi-Souverain. Avec le gouverneur général Coquilhat, le secrétaire général Liebrechts se préoccupe de libérer l'État de l'épineuse difficulté du recrutement étranger. La force publique est recrutée sur place,

dressée dans des camps d'instruction, répartie en compagnies de districts et pourvue d'un armement complet : artillerie et mitrailleuses. Des corps spéciaux et les camps d'instruction constituent les réserves. Cette organisation très souple permit de faire face à toutes les éventualités, alors que les moyens de communication et de transport manquaient complètement à l'intérieur.

L'ancien commissaire de district de Léopoldville se souvint toujours de l'importance de la base fluviale du Stanley-Pool et de celle de la flottille du Haut-Congo. Après les unités de 150 tonnes, Liebrechts n'hésita pas à commander des chalands de 350 tonnes remorqués et ensuite des unités sternwheels de 500 tonnes, destinés d'abord au transport du matériel du chemin de fer des Grands-Lacs.

L'hygiène fut un des grands soucis du Roi et de son secrétaire général. Rappelons la lutte contre la variole, entreprise dans toute la colonie, l'installation du laboratoire de Léopoldville, la création du prix du Roi pour la lutte contre la maladie du sommeil et l'organisation de l'école de Médecine tropicale à Bruxelles.

Sur les indications du Roi, Liebrechts incite les industriels belges à s'intéresser au vaste marché du Congo et des autres colonies africaines, particulièrement pour l'industrie textile et les chantiers navals. Il est l'animateur des expositions congolaises à Anvers en 1894, à Tervuren en 1897.

La formation du personnel administratif de l'État préoccupe le secrétaire général. Il fait publier le *Recueil administratif*, excellent aide-mémoire pour l'époque et installe les cours coloniaux à Bruxelles. Au congrès de Mons en 1905, le Roi-Souverain dresse un vaste programme de préparation et fait jeter les fondations de la grande école coloniale qu'il rêvait à Tervuren, à côté des magnifiques collections du Musée.

Le secrétaire général Liebrechts, pendant les dix dernières années de sa gestion, fut toujours aux avant-postes pour la défense du Roi-Souverain et de l'État Indépendant. Faut-il rappeler le procès Burrows, à Londres, dont le jugement fut une éclatante revanche pour l'État ? Liebrechts fut soumis par ses adversaires à la « cross examination » ; il sortit triomphant de l'épreuve et le Roi lui télégraphiait : « Vous remercie chaleureusement de tous vos efforts pour mettre en lumière la vérité. »

En 1902, création de la Compagnie du Chemin de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains. Les chemins de fer de Stanleyville à Ponthierville et Kindu à Kongolo sont construits en régie par le département de l'Intérieur.

En 1908, à la reprise de l'État Indépendant par la Belgique le secrétaire général, devenu conseiller d'État honoraire, rentre dans le rang.

Mais ce n'est pas pour jouir d'un repos si largement mérité ; « Repos ailleurs », pourrait-il prendre pour devise.

Inlassablement « le vieux Congolais », dont le cœur était toujours jeune, prenait la défense du Roi-Souverain chaque fois qu'en Belgique ou à l'étranger un publiciste osait attaquer la mémoire du fondateur du Congo.

En 1909, il publie *Congo, ses Souvenirs d'Afrique 1883-1889* : Léopoldville, Bolobo, Équateur. Intéressante et féconde leçon de choses et utile participation à l'histoire.

Pendant la guerre, l'ennemi lui fit subir, avec d'autres éminents coloniaux, la rançon de la gloire de Tabora.

Peu après la guerre, le secrétaire général voit, enfin, la Belgique officielle rendre au roi Léopold II un hommage éclatant pour la grande œuvre congolaise. Le jour de l'inauguration de la statue de Léopold II fut pour Liebrechts le grand jour de la réparation nationale.

Toujours sur la brèche, mettant à profit sa grande expérience des hommes et des choses d'Afrique, il publie des articles nerveux et pleins de sève sur tous les problèmes coloniaux à l'ordre du jour.

En 1920, il publie *Vingt années à l'administration centrale de l'État Indépendant du Congo, 1889-1908*.

En 1929, à l'occasion du cinquantième anniversaire de la découverte du Congo, *Stanley*.

En 1932, *Léopold II, fondateur d'Empire*.

Enfin *Notre Colonie*, recueil des articles publiés par le journal *L'Étoile Belge*.

En 1933, les coloniaux fêtent le cinquantième anniversaire du premier départ du lieutenant colonel Liebrechts. Le Roi lui accorde ses titres de noblesse, le crée baron et le nomme grand-croix de l'Ordre Royal du Lion.

Enfin, le 27 mai 1938, l'ancien élève de la 42^e promotion revient à l'École Royale Militaire pour y glorifier devant le Roi et la nation les anciens élèves de l'École morts au service de la grande œuvre congolaise avant 1908.

Ce sont tous ses vaillants collaborateurs, dont les noms sont inscrits sur les plaques de bronze et dont les survivants se groupent autour de leur ancien chef, comme autour d'un drapeau.

Cette belle cérémonie clôturait une belle vie ; vie de travail fécond, de dévouement à une grande cause, d'une inépuisable activité et d'une indéfectible loyauté, cette vie est un modèle.

Liebrechts est une des belles et grandes figures de l'ère léopoldienne.

Léopoldville, *Soc. Belge de Géogr.*, 1889, pp. 501-536. — *Congo (1883-1889)*, Brux., Lebègue, 1909. — *Vingt années à l'administration centrale de l'É.I.C.*, (1889-1908), Brux., Office de Publicité, 1920. — *Notre*

Colonie, Brux., Lebègue, 1922. — L'œuvre du Roi Léopold II au Congo, *Rev. pol. et parlementaire*, n° 458, 10 janvier 1933. — L'œuvre coloniale de Léopold II, *Bull. de la Soc. de Géogr. d'Anvers*, 1926, t. 46, pp. 269-294. — *Notre Colonie, Soc. Belge d'Études et d'Exp.*, n° 58, décembre 1936, pp. 487-495. — *Léopold II, fondateur d'Empire*, Brux., Office de Publicité, 1932. — *Notre Colonie, Soc. Belge d'Études et d'Exp.*, n° 90, octobre 1933, pp. 259-263.

12 février 1952.

G. Moulart.

Ludwig Bauer, *Léopold le Mal-Aimé*, Paris, 1935, pp. 273, 274, 346. — A. Chapaux, *Le Congo*, Ch. Rozet, 1894, pp. 94, 96, 101, 137, 163, 346, 435, 438, 462, 530, 572, 612, 624, 844. — H. M., Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, Paris, 1890, I, pp. 83-86, 105, 490. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, 1934, pp. 257, 318, 329, 366, 369, 372, 398, 456, 458, 588, 592, 499, 517, 519, 539. — *Exp. Col.*, 25 juin 1933 (manifestation). — *Congo, Wekel. Belg. Col. belang*, Mechelen, 15 janvier 1902 (affaire Burrows). — *Bull. I.R.C.B.*, 1939, t. I, p. 51.

LIEBRECHTS (*Louis-François-Marie*), Lieutenant (Anvers, 6.6.1862-Bo terre, Mongala, 20.10.1895). Fils de François et de Huybrechts, Marie-Christine.

Soldat au régiment du génie, depuis le 20 novembre 1876, Louis Liebrechts, frère du colonel Charles Liebrechts, resta à l'armée jusqu'en 1886 et quitta le service en qualité de sergent.

Trois ans plus tard, il demandait à être admis dans la Force publique au Congo en qualité de sous-officier. Il partit le 1^{er} juillet 1889 et fut envoyé dans la Mongala. Le 20 juillet 1891, il était promu sous-lieutenant et finissait un premier terme le 8 juin 1892, pour repartir sept mois plus tard, le 6 janvier 1893. Cette fois, sa santé fut si altérée par le climat de la région équatoriale qu'il dut rentrer déjà le 13 novembre 1894. Mais il ne voulait pas renoncer au Congo où son frère faisait d'ailleurs une brillante carrière. Il repartit le 6 mai 1895 comme directeur de la Société Anversoise pour le Commerce au Congo (S.A.C.), désigné pour l'Ubangi-Uele. Affecté à une factorerie dans la Mongala, dans le pays des Budja, ces terribles anthropophages, Louis Liebrechts fut tué par ces sauvages à Bo terre le 20 octobre de cette même année 1895. Son nom venait allonger le martyrologe de ceux qui périrent victimes des féroces Budja.

Il était décoré de l'Étoile de service.

7 mai 1949.

M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 209. — *Équatoria*, Coquilhatville, juin 1939, pp. 62-63. — *Belg. colon.*, 1896. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

LILJEWALL (*Émile-Auguste*), Adjoint d'administration à l'A.I.C. (Suède... ?-Lutete, 19.2.1884).

Officier de l'armée suédoise, il était engagé

par l'Association Internationale du Congo comme adjoint d'administration le 12 septembre 1883. Attaché au poste de Lutete, il subit très vite l'influence néfaste du climat et mourut dans ce poste.

19 mars 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1885, p. 111.

LILLIESKJÖLD (*Johan-Adolf*), Officier suédois (Karlstad, 20.9.1877-Beni, 1.1.1917). Fils de Karl-Adolf et de Ekstrom, Anna-Eugénie.

Johan Lilliesköld fit ses études à Karlstad, sa ville natale, y passa son examen pour le baccalauréat en 1895, suivit de 1895 à 1898 les cours de l'école technique supérieure, puis fut admis comme engagé volontaire au régiment de Norrbotten, le 15 juin 1898. Le 26 septembre 1899, il entra à l'école militaire de Karlsberg, et le 27 janvier 1900, il fut incorporé au régiment de Värmland. Il passa son examen d'officier de réserve le 4 septembre 1900.

Le 5 juin 1902, il fut engagé par l'État Indépendant comme sous-lieutenant de la Force Publique. Il fut adjoint en 1904 au capitaine du génie Vanot, chargé des constructions militaires dans la Province orientale. Après avoir séjourné à Kasongo, puis à Niamba, le capitaine Vanot et son adjoint arrivèrent à Ingoi (1905). A ce moment, l'officier suédois subissait une sérieuse crise hépatique. En 1906, il était nommé lieutenant de la Force Publique. Nommé capitaine en 1909 et en 1912, commandant, il servit successivement dans ces grades dans l'Uele, la Maringa-Lopori, le Sankuru et le Kivu.

Il fit un dernier terme au Congo à Beni et y mourut dans la nuit du 31 décembre 1916 au 1^{er} janvier 1917.

9 juin 1950.
M. Coosemans.

Trib. cong., 22 février 1917, p. 2. — *Le Congo, moniteur colonial*, Brux., 12 février 1905, p. 79. — Note inédite transmise à l'auteur par le R. P. Borghers, O. P., de Stockholm.

LINDAHL (*Per-Albert*), Capitaine de steamer (Göteborg, 9.2.1859-Boma, 20.10.1898). Fils de Gustav et de Grundell, Lydie-Christina.

Diplômé dans son pays comme capitaine au long cours, il navigua à partir de 1882 pour la marine marchande suédoise. En juillet 1898, Lindahl postula son admission dans les services africains de l'État Indépendant du Congo. On l'y accepta comme capitaine-adjoint de steamer et il partit le 25 juillet. Le 3 août, il quittait Boma, désigné pour la marine du Haut-Congo. Le 8 août, il arrivait à Léopoldville et y prenait

son service. Deux mois plus tard, il fut renvoyé par ordre du médecin à Boma où il arriva le 16 octobre. Son état était désespéré. Il succomba quatre jours plus tard.

23 septembre 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2454.

LINDEMAN (*Sixten-Hugo-Constantin*), Mécanicien (Norrköping, 21.3.1852-... ?... ?). Fils de Johan, ministre du culte luthérien à Vadstena, Suède, et de Castman, Joséphine.

Mécanicien de steamer, Lindeman est engagé au service de l'É.I.C. A son arrivée au Congo le 26 septembre 1886, il est affecté aux Ateliers de la marine à Boma ; ses services y furent très appréciés. Le 1^{er} janvier 1888, il est désigné comme mécanicien à bord du « Héyon » qui faisait le service du Bas-Fleuve ; malheureusement son état de santé lui impose d'abrèger son terme ; il rentre en Europe le 13 décembre suivant. Après son retour on perd sa trace.

30 septembre 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule.

LINDSTROM (*Carl-Hugo*), Suédois, capitaine de la marine au Congo (Kotkyrka, 3.6.1887-près du village de Bosale, Bas-Kwilu, 15.2.1923). Fils d'Arthur-Wilhelm et de Lindkvist, Emma.

Avant d'entrer au service de la Colonie, il avait navigué comme capitaine de steamer dans la marine marchande scandinave. En 1909, le Congo l'engageait en qualité de capitaine de steamer adjoint ; Lindström s'embarqua à Anvers le 18 novembre 1909 et fut attaché à la marine du Bas-Congo à partir du 1^{er} février 1910. Au bout d'une année, ayant fait ses preuves, il fut nommé capitaine de steamer de 3^{me} classe. Son métier lui plaisait et il fut autorisé sur sa demande à prolonger son terme de service de six mois. Le 13 juin 1912, il quittait Boma à bord du « Léopoldville » pour rentrer en congé en Europe.

Il aspirait à repartir le plus vite possible. Embarqué à Anvers le 16 novembre 1911, il était le 5 décembre à Boma où on lui apprenait sa désignation pour le Haut-Congo avec Léopoldville pour base. Pendant deux ans, il parcourut le fleuve en amont du Pool, commandant le steamer « Pierre Ponthier », de la C^{ie} du Chemin de fer des Grands Lacs. Il rentra à Léopoldville le 19 février 1915, pour aller à Boma prendre le départ le 25 février en vue du retour au pays. A la fin de son congé, il était en Angleterre et s'y rembarqua à Falmouth, le 8 août 1915 sur le « Nigeria » qui passait par l'embouchure du fleuve Congo. A Boma Lindstrom reprit ses fonc-

tions à la marine du Haut-Congo le 5 septembre à Léopoldville. Son avancement devint alors rapide : le 1^{er} janvier 1916, il était nommé second lieutenant de la marine et le 1^{er} juillet premier lieutenant. Après deux nouvelles années complètes de voyages successifs entre le Pool et les Falls, il revenait à Léo puis regagnait Boma et l'Europe. Quatrième départ, de La Palice cette fois, le 29 mai 1919. Au cours de ce quatrième terme, nommé capitaine de la marine attaché au Bas-Congo, il arriva au faite de sa carrière ; mais il dut solliciter, pour raison de santé, un congé anticipé et quitta Boma le 14 février 1922. Sept mois plus tard (le 21 septembre 1922), il signait un nouveau contrat « d'au moins deux ans ». Mais cette belle carrière allait se terminer prématurément et de façon tragique : un jour, pendant une escale, près du village de Bosale au Kwango, Bas-Kwilu, alors qu'il participait comme délassément à une chasse au buffle, il fut tué accidentellement d'un coup de feu par un indigène. Les éminents services qu'il avait rendus avaient été reconnus par l'octroi de distinctions honorifiques : il était chevalier de l'Ordre Royal du Lion et de l'Ordre de la Couronne et titulaire de l'Étoile de service en or.

24 octobre 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 15 avril 1932, p. 2.

LINN (*John-Magnus-Madsen*), Lieutenant de la Force publique (Christiania, Oslo, 23.2.1870-N'Sona Tampa, 18.5.1897). Fils de Martin et de Pettersen, Maja.

Ayant choisi la carrière des armes, il entra comme aspirant-officier à l'École des Cadets de Christiania le 1^{er} janvier 1890 et y obtint son brevet de sous-lieutenant, désigné pour le régiment du train, le 15 septembre 1891.

Au début de 1897, il entrevit un avenir plus brillant dans une carrière coloniale au service de l'É.I.C. Il venait d'obtenir les galons de lieutenant quand il s'engagea à l'É.I.C. Le 4 mai, à Boma, on le désigna pour les Stanley-Falls où le péril arabe menaçait toujours. Il se mit en route aussitôt ; mais, en cours de voyage, à N'Sona Tampa, le 18 mai, il fut frappé d'insolation et succomba peu après.

23 septembre 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1987.

LINT (VAN) (*Victor-J.*), Ingénieur, chargé de mission (Louvain, 4.7.1864-Bruxelles, 4.10.1937).

Il obtint aux Écoles Spéciales de Gand, en 1889, le diplôme d'ingénieur civil et s'intéressa dès le début de sa carrière aux questions de

distribution d'eau et d'hygiène publique. Après avoir collaboré, en 1890-1891, à l'installation du réseau d'eau de la ville de Louvain et l'année suivante, à celle de la nouvelle distribution dans l'agglomération bruxelloise, il était passé, comme ingénieur, au service des eaux de la capitale.

C'est à ce titre que le Gouvernement de la Colonie le chargea, en juillet 1911, d'une mission pour l'étude d'un projet d'établissement d'une distribution d'eau à Élisabethville. Au cours de cette mission, qui se prolongea jusqu'en avril 1912 et à la suite de laquelle il rédigea un rapport très documenté, il s'était attaché à l'étude de l'important problème de l'alimentation en eau de toute la région minière du Katanga.

Rentré en Belgique, il fut le digne collaborateur du bourgmestre Max dans la résistance que celui-ci opposa à l'envahisseur pendant les années sombres de 1914 à 1918 et, la guerre terminée, il fut chargé d'importantes missions techniques à l'étranger, notamment en Égypte et en Perse.

Il avait été, tout au début du siècle, l'un des fondateurs de l'Association générale des hygiénistes et techniciens municipaux et de sa revue *Technique sanitaire et municipale*.

En collaboration avec d'autres spécialistes éminents, il publia, en 1903, un *Annuaire statistique et descriptif des distributions d'eau*. Dans les *Annales de l'Association des ingénieurs sortis des écoles spéciales de l'Université de Gand*, dont il était devenu le président, parut sous sa signature, en 1925, un fascicule intitulé *Le Congo et les carrières coloniales d'ingénieur* et en 1927, le *Bulletin de la Société royale belge des ingénieurs et industriels* publia, de lui également, un long article intitulé : *L'essor économique du Congo et les carrières coloniales d'ingénieur*. Il fut également parmi les pionniers de la Fédération des Associations belges d'Ingénieurs.

Les services éminents que Van Lint rendit, tant à son pays qu'à l'étranger, lui valurent de nombreuses distinctions honorifiques. Il était officier de l'Ordre de Léopold, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie, officier de l'Ordre du Nil, officier d'Académie et titulaire de la Croix civique de 1^{re} classe.

10 décembre 1951.
A. Lacroix.

La Technique sanitaire et municipale, novembre 1937, pp. 293-294.

LION (*Omer-Gaëtan-Ghislain*), Agent d'administration (Arquennes en Brabant, 15.4.1861-Boma, 26.2.1889). Fils d'Eugène et de Fissens, Catherine.

Après ses études primaires à l'école communale d'Arquennes, il entra à l'Académie de Nivelles où il suivit les cours d'architecture et de sculpture. La loi sur la milice le fit entrer le 1^{er} juin 1882 au 3^e régiment d'artillerie où il fut nommé brigadier le 8 novembre 1882, maréchal des logis le 13 juin 1883 et maréchal des logis-fourrier le 1^{er} juillet 1886. Ce grade atteint, il jugea plus intéressant de poursuivre sa carrière au Congo, fut admis par l'État Indépendant comme agent d'administration le 19 novembre 1886 et s'embarqua à Anvers sur le « *Vlaanderen* » le 28 novembre. A Boma, le 3 janvier 1887, on le désigna provisoirement pour Banana où il entra en fonction comme agent d'administration le 5 janvier; le 1^{er} juin, il occupait intérimairement le poste de comptable. Le 21 mars 1888, on le rappela à Boma pour y remplir des fonctions à peu près analogues. Un an plus tard, le 26 février 1889, il y succombait à une attaque d'apoplexie foudroyante.

22 septembre 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 361.

LIVEMONT (*Jules-Ghislain*), Ere-provinciaal inspecteur 1^e klasse voor nijverheid en handel (Ghoy, 2.7.1899-Brussel, 25.4.1939). Zoon van Alphonse en Vanderschueren, Marie.

Drager van het diploma van licentiaat in handels- en consulaire wetenschappen (Hoger Instituut van Antwerpen en Hogeschool van Leuven), is hij, voor dienst te nemen in het koloniaal bestuur, werkzaam in een maatschappij voor export en daarna als stagiaire in het ministerie van Nijverheid en Arbeid.

In 1923 wordt hij aangeworven voor Congo door het ministerie van Kolonien als inspecteur 3^e klasse van de dienst van Nijverheid en Handel. De bevorderingen tot de hogere graden volgen snel op elkander: 1 Juli 1925 inspecteur 2^e klasse, 1 Januari 1926, inspecteur 1^e klasse, 1 Januari 1928 eerstaanwezend inspecteur 2^e klasse, 1 Januari 1930 eerstaanwezend inspecteur 1^e klasse.

Gans zijn koloniale loopbaan, die zich uitstrekt over bijna 14 jaar (8 Juli 1923-18 Juni 1937), afgelegd in vier termijnen, volbrengt hij in de provincie Congo-Kasai, namelijk als hoofd van het nijverheidsarrondissement van de Stanley pool, daarna van de Kasai-Sankuru en als hoofd van de provinciale dienst van de Economische Zaken.

In 1937 komt hij terug naar België en sterft na een kortstondige ziekte te Laken op 25 April 1939.

Eretekens: ridder in de Kroonorde, in de

Koninklijke Orde van de Leeuw, gouden Dienstster met een streep.

18 Januari 1952.
J. Jorissen.

Revue Congo, 1939, I, blz. 350. — *Trib. cong.*, 15 Maart 1939.

LIVINHAC (L.) (Mgr), Supérieur des Pères Blancs (Hameau de Genols, canton de Séverac, Aveyron, 13.7.1846-Maison Carrée, Alger, 11.11.1922).

Il perdit très tôt ses parents et fut élevé par sa tante et sa grand'mère qui le mirent à l'école des Frères de Saint-Geniez-d'Olt, au collège de Saint-Geniez. En 1867, il s'inscrivit au séminaire de Rodez, s'y distingua par son esprit de charité, sa modestie, sa grande piété et y reçut le diaconat en 1872. La croisade que Mgr Lavigerie, d'accord avec le Saint-Siège, entreprenait à Alger pour la conversion des Musulmans l'intéressa vivement; en 1873, il partait pour Maison Carrée, établie à 12 km d'Alger, et demandait à être admis dans la société des Pères Blancs fondée pour la conversion des enfants musulmans de l'Afrique du Nord. Revêtu de la robe blanche et du burnous, il était ordonné prêtre à Alger en octobre 1873 par le cardinal Lavigerie lui-même et faisait le serment de consacrer sa vie aux missions d'Afrique.

En octobre 1874, le Père Livinhac était élu conseiller de la jeune société; le fondateur de l'ordre se rendit bientôt compte qu'il se trouvait en présence d'un prêtre d'élite et après l'avoir envoyé pendant quelques mois en tournée de mission en Kabylie, il le chargea de la direction du scolasticat de théologie. Mais voici qu'un champ d'action nouveau s'ouvrait au zèle du jeune missionnaire: c'était l'Afrique centrale que l'Association Internationale Congolaise entreprenait de défricher et où l'élément arabe risquait d'entraver le travail civilisateur. La Conférence de Bruxelles en 1876 avait fait appel au Mouvement Antiesclavagiste pour seconder l'œuvre de l'Association Internationale. Le 25 mars 1878, à Pâques, une première caravane de dix missionnaires des Pères Blancs s'embarquait pour Zanzibar, conduite par les Pères Livinhac et Pascal et chargée de l'évangélisation de l'Uganda et de la région allant du lac Victoria au Tanganika. Ce fut le début de cette florissante mission des Pères Blancs dont les postes couvrent aujourd'hui le Ruanda-Urundi et toute la zone voisine du Tanganika.

Le Père Livinhac avait devant lui une tâche ardue; les Arabes étaient tout-puissants dans cette partie de l'Afrique et avaient gagné à leur cause nombre de chefs indigènes pour qui la pratique de l'esclavage était une source de revenus appréciables. La lutte fut dure et plus

d'un missionnaire paya de sa vie son zèle apostolique. En 1884, le P. Livinhac fut rappelé à Carthage pour être sacré évêque titulaire de Pakanda; l'année suivante, il repartait comme vicaire apostolique du Tanganika. L'État Indépendant venait d'être reconnu par les grandes puissances à la suite de l'Acte de Berlin de 1885; Mgr Livinhac devenait un grand serviteur et un auxiliaire précieux du jeune État. En 1888, il fut chargé de faire enquête en Uganda sur les massacres de néophytes baptisés par lui et martyrisés par les Arabisés en 1886. En 1889, à sa demande, il fut déchargé de ses fonctions de vicaire apostolique et de ce jour, il se consacra entièrement à la direction des missions. En 1890, il rentra en France pour assister au Congrès antiesclavagiste de Paris. Cette même année, il était nommé archevêque et supérieur général des Pères Blancs. Il fut réélu en 1894 et en 1900, puis nommé à vie en 1906.

Le nom de Mgr Livinhac occupe une place d'honneur dans le mouvement antiesclavagiste.

4 octobre 1951.

M. Coosemans.

Miss. Afr. Pères Blancs, 1909, pp. 289-290. — Note personnelle du R. P. Gesché, des Pères Blancs, à l'auteur, en date du 3 octobre 1951. — *Trib. cong.*, 30 avril 1926; p. 2; 30 novembre 1922, p. 2. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 237. — D. Rinchon, *Missionnaires belges au Congo*, Brux., 1931, p. 9. — Note R. P. Vanneste, 18 juillet 1943.

LOCHTMANS (*Albert-Léon-Marie*), Sous-lieutenant (Mariembourg, 27.4.1854-Lukungu, 8.4.1889). Fils de Léon et de Urther, Thérèse.

Engagé au 3^e régiment de ligne le 18 octobre 1879 et nommé sergent le 1^{er} juillet 1881, il était dès 1883 détaché au Ministère de la guerre, promu sergent-major le 17 août 1886 et sous-lieutenant désigné pour le 11^e régiment de ligne le 3 juin 1887. Très bien noté par ses supérieurs, il était admis à l'État Indépendant du Congo le 1^{er} janvier 1889 et s'embarquait le 7 à Anvers sur « l'*Africa* » à destination de Boma où il débarquait le 9 février. Le 24, il quittait Boma, commissionné pour Lukungu où il arrivait le 8 mars. Exactement un mois plus tard, fauché par une fièvre pernicieuse, il succombait à son poste, le 8 avril. Il avait deux mois de séjour en terre africaine.

28 juin 1951.

M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1889, p. 35c.

LOESTADIUS (*Johan-Emmanuel*), Officier de marine (Hernösand, Suède, 20.9.1860-près de Lukolela, 17.9.1897). Fils de Carl et de Loestadius, Angelica.

Après avoir obtenu à l'École de Navigation

de Stockholm le brevet de capitaine au long cours, il navigue comme second à bord de différents steamers suédois et anglais, et comme premier officier sur un voilier russe. En 1897, il offre ses services à l'État Indépendant du Congo et est engagé comme capitaine-adjoint de steamer le 6 mars, jour où il s'embarque à Anvers à destination de l'Afrique. A Boma, où il arrive le 30, il est désigné pour la marine du Haut-Fleuve et gagne aussitôt Léopoldville. Au cours de son troisième voyage à bord du « *Ville de Paris* », il tombe gravement malade peu après l'escale de Bolobo et meurt aux environs de Lukolela.

7 mai 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 1979.

LOMBARD (*Raymond-Pierre-Édouard*), Commissaire de district de 2^me classe, directeur général au ministère des Colonies (Leuze, 16.7.1859-Bruxelles, 8.5.1925). Fils de Théophile et de Rocrelle, Léonie.

La carrière coloniale de Lombard fut, en ordre essentiel, bureaucratique.

Il entre à l'École militaire le 10 novembre 1877, est admis à l'École d'application le 10 novembre 1879 et promu lieutenant le 6 avril 1886. Le Secrétaire Général du département de l'Intérieur de l'État Indépendant du Congo, Ch. Liebrechts, fit appel à ses services et il fut nommé chef de bureau à ce département le 1^{er} octobre 1889 et promu chef de division au Secrétariat d'État de l'Intérieur, le 24 juin 1892.

Entre-temps, il fit un séjour au Congo du 7 avril 1891 au 10 mai 1892, ayant le titre de commissaire de district de 2^me classe. Il y remplit les fonctions de Secrétaire Général de l'administration locale, pendant l'absence du titulaire de ce poste et fut nommé Directeur au Congo le 4 septembre 1891.

A son retour du Congo, il recevait l'Étoile de Service. Il était nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold.

Lombard, directeur à l'Administration centrale de l'État Indépendant du Congo, était membre de la Commission de Patronage de la Section Coloniale de l'Exposition de Bruxelles-Tervuren en 1897.

A l'armée belge, il était promu au grade de capitaine-commandant, le 27 juin 1897, et au grade de major le 25 septembre 1904. Le 29 décembre 1904, il était nommé directeur général à l'Administration centrale de l'État Indépendant du Congo et, en 1906, il était mis à la tête du Service de l'Intérieur.

La compétence du Département de l'Intérieur de l'État Indépendant était très étendue. Elle comprenait la Force Publique, la Marine

et les Transports, les Collections scientifiques, l'Hygiène et le Service Médical, le Service administratif et les Travaux Publics, le Cours Colonial, etc. (1). Pour diriger toute ces activités, il fallait une puissance de travail remarquable et la tête solide.

Membre fondateur du Comité Spécial du Katanga, dès sa constitution, en 1900, Lombard y resta jusqu'à la date de son décès en mai 1925. Il y représenta, d'abord l'État Indépendant du Congo, puis le Gouvernement du Congo belge. Il participa à l'organisation de ce Comité dans les années difficiles de ses débuts.

Il était délégué du Gouvernement colonial auprès de la Compagnie des Chemins de fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains, et il remplit ce mandat de 1902 à 1925.

Après l'annexion, de 1908 à 1912, Lombard continua ses fonctions au Ministère des Colonies, étant directeur général de la 2^{me} Direction Générale qui s'occupait de l'Intérieur. Il était membre du Conseil de la Caisse des Veuves et Orphelins et de la Commission, créée par arrêté royal du 7 septembre 1910, chargée d'examiner les titres des ayants droit à la pension prévue par le décret du 2 mai 1910 ; il faisait partie du Conseil d'administration de la Caisse d'Épargne qui a été créée par décret du 8 décembre 1891, et fonctionnait sous la garantie de l'État.

La présence de Lombard dans ces commissions ministérielles démontre qu'il était un fonctionnaire considéré et apprécié par ses collègues, notamment en raison de son caractère ferme et indépendant et de son intelligence éveillée.

Lombard fut mis à la retraite, le 1^{er} juillet 1912.

A la date de son décès en 1925, il était colonel honoraire d'infanterie à l'armée métropolitaine.

Lombard fut honoré par l'octroi de nombreuses distinctions honorifiques, accordées les unes au titre militaire, les autres au titre colonial. A son décès, en 1925, il était commandeur de l'Ordre de la Couronne, officier de l'Ordre de Léopold, chevalier de l'Ordre du Lion (1897), titulaire de l'Étoile de service, de la Croix Militaire de 1^{re} classe (1904) et de la Médaille commémorative du règne de Léopold II (1905). Il était officier de l'Ordre de la Rédemption Africaine du Liberia (1894) et officier de l'Ordre de la Couronne d'Italie (1903).

9 septembre 1950.

Th. Heysse.

Annuaire officiel du Ministère des Colonies, 1912. — Trib. cong., Brux., 31 mai 1925, p. 2. — Comité Spécial du Katanga, 1900-1950. Brux., Cuypers, 1950, p. 82.

(1) Ch. Liebrechts. *Congo, Suite à mes Souvenirs d'Afrique*, Brux., 1920, p. 235.

LONNOY (*Eugène-Joseph*), Sergent de la Force publique (Falmignoul-lez-Dinant, 20.12.1870-Isangila, 25.12.1892). Fils de Jules et d'Abraham, Marie.

Incorporé au 6^e régiment de ligne le 28 mars 1887, nommé caporal le 28 octobre 1887, sergent le 20 novembre 1890, il se voit détaché pendant deux ans aux bureaux du secrétariat d'État de l'Intérieur. Le 6 août 1892, l'É.I.C. l'engage comme sergent de la Force publique et il débarque en Afrique le 30 août. Il sert dans le Bas-Congo jusqu'en décembre. Atteint de fièvre hématurique à Isangila, il y succombe le 25 décembre.

17 mars 1951.

M. Coosemans.

Registre matricule n° 956.

LOOSVELD (*Adolphe*), Auxiliaire laïc des missions (Thielt, 13.9.1845-Zanzibar, 19.3.1880).

A peine la première caravane de ses missionnaires était-elle parvenue dans le centre africain, que le Cardinal Lavigerie se rendit compte de la nécessité de leur adjoindre des auxiliaires laïcs qui pussent les défendre, fût-ce militairement, contre les entreprises des chefs arabisés. Il les recruta parmi les anciens zouaves pontificaux. Quelques-uns de ceux-ci escortèrent déjà la seconde caravane de missionnaires-clerics, à son départ d'Europe, le 21 juin 1879. Dans la liste de ces braves, on relève les noms de cinq belges : Félix d'Hoop et Adolphe Loosveld, tous deux originaires de Thielt, Verhaert, Van Oost et Reintjens.

Atteint par la fièvre avant d'avoir pu quitter Zanzibar, Loosveld y mourut le 19 mars 1880.

24 avril 1950.

M. Coosemans.

Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur, Picard, 1913, t. II, p. 311. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*, Brux., 1931, pp. 136 et 239. — D. Rinchon, *Miss. belg. au Congo*, Brux., sans date, p. 13. — *Annuaire des miss. cath. au Congo Belge*, 1935, p. 394. — Houdebine et Bonnier, *Le Capitaine Joubert*, Namur, Grands Lacs, sans date, p. 22.

LORENT (*Émile-Joseph*), Lieutenant (Neuville-lez-Philippeville, 23.3.1871-Redjaf, 12.11.1898). Fils d'Alexandre et de Gaye, Félicité.

Engagé au génie le 8 novembre 1890, il était admis à l'École militaire (57^e promotion) le 19 octobre 1891 et obtenait le grade de sous-lieutenant à l'École d'application le 26 octobre 1893. En 1897, promu lieutenant, il s'engagea à l'État Indépendant du Congo, quitta Anvers le 28 août et fut désigné à Boma, le 9 novembre, pour l'expédition du Haut-Uele. A Djabir, il fut commissionné pour Redjaf, au Nil, où il arriva le 7 novembre 1898. Il y était depuis quelques

jours, quand l'hématurie s'abattit brutalement sur lui et l'emporta.

28 septembre 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., juillet 1938, p. 8.
— *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 263. — *Illust. cong.*, mai 1938, p. 6840.

LOSANGE (*François-Victor-Gustave*), Général (Molenbeek-St-Jean, 9.1.1872-Bruxelles, 27.12.1930). Fils de François et de Simon, Victoire.

Le 1^{er} mars 1887, François Losange s'engageait au 13^e régiment de ligne ; il fut promu sous-lieutenant au 7^e de ligne le 25 juin 1896. Après une vingtaine d'années passées à l'armée en Belgique, il décida de partir pour le Congo et s'embarqua le 1^{er} août 1907 à Anvers. Le 25 août, à Boma, il fut désigné pour le Maniéma et affecté au commandement du secteur de Kama comme chef de secteur de 1^{re} classe. Il y était à peine installé qu'une sédition éclatait parmi les indigènes à l'instigation du grand chef Wazemba qui disposait d'un important armement en fusils.

Losange entreprit avec son camarade, le lieutenant Gesme à qui il était adjoint, une expédition pleine de risques pour faire rentrer dans l'obéissance le chef rebelle. Il contribua dans une large mesure au succès des opérations qui réduisirent à la soumission le chef Wazemba. Le calme assuré, Losange se rendit à Kasongo prendre le commandement de la zone du Maniéma (23 février 1909) qui avait eu tant à souffrir durant la campagne arabe et celle contre les révoltés du Haut-Ituri. Losange dirigea sa zone avec beaucoup de doigté et ramena dans le pays la prospérité et la quiétude. Il réussit aussi à s'imposer aux Arabisés encore très nombreux. Losange entra en congé le 21 juillet 1910 et repartit le 8 juin 1911 comme commissaire de district du Maniéma. Rentré en Belgique en 1913, il repartit encore la même année reprendre son commandement au Maniéma. Durant toute la durée des hostilités dans l'Est-Africain allemand, grâce à son administration très sage, tout le Maniéma resta calme. Losange signa un nouvel engagement en 1918 et ne reentra en Belgique qu'en avril 1921. Il repartit à nouveau en octobre comme commissaire de district de 1^{re} classe. Ce fut son dernier terme. Il revint dans son pays en juin 1924. Il mourut le 27 décembre 1930 avec le grade de général.

Il était chevalier de l'Ordre Royal du Lion et porteur de l'Étoile de Service à deux raies.

13 janvier 1950.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., janvier 1931, pp. 17-18. — *Trib. cong.*, 15 janvier 1931. — *Exp. Col.*, 10 janvier 1931. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

LOVINFOSSE (*Dieudonné-Michel*), Adjudant armurier (Ans, 17.5.1856-Liège, 25.6.1939). Fils de Jean et de Boïnem, Marguerite.

Armurier de son métier, ce Liégeois s'engagea à l'É.I.C., assimilé au grade de sergent de la Force publique, et s'embarqua à Anvers sur le steamer « *Akassa* », le 11 avril 1889. A Boma, le 15 mai, il fut désigné pour le camp du Sankuru et se mit en route le 26 mai pour atteindre Lusambo le 3 février 1890. Il s'y trouvait avec Paul Le Marinel, les capitaines Gillain et Descamps, les lieutenants Legat et Michaux, qui se préparaient à l'occupation effective du Katanga de manière à ne pas s'y laisser devancer par les Anglais. Lovinfosse fut désigné pour accompagner, en 1891, Verdick et Legat, chargés de l'établissement du poste de Lofoi. En 1892, son terme touchant à sa fin, il se mit en route pour le Bas sur le steamer « *Ville de Verviers* », le 5 mars, arriva à Boma le 24 mai, s'embarqua sur l'« *Akassa* » le 13 juin pour rentrer en Europe le 22 juillet (1892).

Partant pour la seconde fois comme armurier sergent-major, il s'embarqua à Anvers sur le « *Coomassie* » le 6 juillet 1894. Le 30, à Boma, on le commissionna pour le Stanley-Pool ; il quitta le Bas-Congo le 3 août et atteignit Léopoldville le 27. A cette époque, les expéditions dans le Haut-Uele étaient de la plus grande importance pour l'avenir vital de l'État et nécessitaient un accroissement continu de personnel dévoué ; Lovinfosse, lui, fut chargé de l'inspection des armes dans cette région et quitta Léopoldville le 20 septembre 1894 pour parvenir à Djibir le 14 novembre ; le 19 mai de l'année suivante, il était envoyé à Niangara.

Il n'était alors question dans l'Uele que du massacre en janvier de l'expédition Janssens-Van Holsbeek chez Ndoruma, des opérations menées par Francqui contre les Arabes de la Nageru et de l'expédition qu'il avait conduite en février contre le chef Bafuka. Lovinfosse fut chargé de l'inspection des armes dans la région de Dungu où il arriva le 30 mai 1895, y rencontrant Laplume, Le Marinel, Dubreucq, Gehot qui avaient participé aux derniers événements. Cependant peu après, le 19 mai, Lovinfosse, qui, en janvier, avait souffert de fièvre hémoglobinurique, fut atteint de rechute et dut redescendre à Niangara, puis à Boma, où il arriva en septembre 1895. Il s'y rétablit à peu près et reprit son service dans la Force publique, le 17 décembre 1895, comme adjudant-armurier. Il tint bon encore quelques mois, mais dut finir par démissionner pour cause de santé, le 11 avril 1896. Profondément anémié et démoralisé, il quittait Boma à bord du « *Lulu Bohlen* » le 15 avril 1896 pour rentrer en Belgique le 14 mai. Il ne retourna plus en Afrique et vécut jusqu'à un âge très avancé. En 1939, ses amis se préparaient à

fêter le 50^e anniversaire de son premier départ pour l'Afrique, quand il mourut presque inopinément à l'âge de 83 ans. Il était chevalier de l'Ordre de Léopold II, décoré de l'Étoile de service et de la Médaille des Vétérans coloniaux.

29 mars 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., décembre 1939, p. 15. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 226. — *Belgique active*, 1931, p. 236. — P. L. Lotar, *Grande Chronique de l'Uele, Mém. I. R. C. B.*, 1946, p. 318.

LUND (*Olaf-Andreas*), Commissaire de district de 1^{re} classe (Kjeo, Nordland, Norvège, 31.8.1874-Schaerbeek, 28.3.1933). Fils de Johannes et de Jager, Marianne.

De nationalité norvégienne, Lund s'était engagé dans l'infanterie de la Garde royale, le 24 juillet 1893. Deux mois plus tard, il était admis à l'École militaire et en sortait sous-lieutenant. C'est en qualité de sous-lieutenant de la Force publique qu'il fut admis à l'État Indépendant du Congo en 1896 et partit le 6 septembre. Au cours de son premier terme, il fut promu lieutenant et, à son retour en Belgique, capitaine (10 octobre 1899). Il repartit le 9 mars 1900 pour un deuxième terme au cours duquel il rejoignit le district de l'Aruwimi. Rentré en mai 1903, il repartit le 14 mars 1904, comme chef de zone et adjoint supérieur de 1^{re} classe dans la même région. Le 18 juillet 1904, il était nommé juge-suppléant et substitut suppléant à Basoko; l'année suivante, le 30 mars, il était juge au conseil de guerre de l'Ituri. Au cours d'un quatrième terme, débutant le 5 décembre 1907, il fut nommé commissaire de district de 1^{re} classe, et en exerça les fonctions pendant quatre ans, car il ne rentra en Europe qu'en mars 1911. Il s'installa en Belgique et mourut à Schaerbeek, le 28 mars 1933, après une longue et douloureuse maladie contractée en Afrique. Lund était chevalier de l'Ordre Royal du Lion et de l'Ordre de la Couronne.

11 février 1950.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., avril 1933, p. 19. — *Trib. cong.*, 30 mars 1933, p. 2.

LYNEN (*Amédée-Ernest*), Dessinateur, graveur, aquarelliste et illustrateur (Saint-Josse-ten-Noode, 30.6.1852-Bruxelles, 28.12.1938). Fils d'Arnold, journaliste et critique théâtral, originaire de Maastricht et de Gilson, Éliisa son épouse.

A. E. Lynen, communément appelé Amédée, perdit son père alors qu'il n'avait que deux ans.

Il fréquenta durant quelques années la classe de paysage du professeur Lauters, à l'Académie de Bruxelles, exerçant en même temps, au titre d'apprenti, la typographie et la gravure sur pierre, au titre d'ouvrier, la peinture de lettres et la copie, pour un peintre de vues de Naples. Puis, il entra au service du marchand-décorateur Janlet, n'aspirant qu'aux congés qu'il passait, nous dit-il, à peindre des marines, exposant à l'Essor et méritant le titre que lui confère Théo Hannon, de « chantre délicat de l'Escaut ». Ce n'est que plus tard qu'il songe à l'illustration, exposant en 1880 des dessins appelés à faire sensation. La critique se réjouira de compter en Belgique un illustrateur belge !

Amédée Lynen appartint successivement et très activement aux divers cercles d'art qui se partageaient les artistes bruxellois de son époque : à la *Chrysalide*, au *Cercle des aquarellistes et aquafortistes*, à l'Essor de Jules Dillens et à *Pour l'Art*, en 1892, où il se trouve avec Léon Dardenne.

Amédée Lynen illustra notamment l'*Uylen-spiegel* de Charles de Coster ; des écrits de Verhaeren et de Charles Dullin ; la *Messe de Minuit*, le *Pays de Manneken-Pis* et *Noël, fin de siècle*, de Théo Hannon ; la *Cité ardente* et les *Vertus bourgeoises* du comte Henri Carton de Wiart. Il publia, comme auteur à la fois et comme illustrateur, la *Vie de Benjamin Rozes*, *Une œuvre de Maîtrise*, la *Flèche d'or*, le *Jacquart de la Tour du Pré rouge*, *Bruxelles*, et autres fantaisies inspirées, comme d'ailleurs le reste de son œuvre, par sa prédilection franciscaine et breughélienne pour la vie populaire à Bruxelles ou ailleurs, mais en terre brabançonne, et les sites qui l'encadrent, l'exaltent et la servent. Il donna de nombreuses lithographies au *Diable au Corps* et livra à des amateurs qui étaient aussi des amis une abondante production dans les domaines de l'aquarelle et du dessin à la plume rehaussé d'aquarelle.

Les organisateurs de l'Exposition congolaise de Tervueren, en 1897, recoururent à Lynen pour illustrer le catalogue établi par Masuy et où l'État Indépendant proclamait, à si juste titre, un heureux parti pris d'encourager les arts. Lynen établit également, à cette occasion, huit tableaux synthétiques de la vie congolaise, représentant intuitivement la route d'Anvers au Congo, la carte des territoires soumis à notre administration tutélaire, le port maritime de Matadi, les installations de navigation fluviale du Stanley-Pool (de Dolo à Brazzaville, avec, dans le fond, le vieux Léopoldville), un village indigène avec personnages représentatifs des activités indigènes traditionnelles, une station européenne dans le Haut-Congo, une plantation modèle et une scène de chasse. Ces tableaux

frent l'objet d'une édition imprimée et cette édition, d'un commentaire anonyme qui parut, chez l'éditeur Lebègue, sans date de publication, sous le titre : *Texte explicatif des Tableaux intuitifs du Congo imprimés en couleur, d'après les aquarelles originales de M. Lynen.*

Au terme d'une longue et souriante vieillesse, Amédée Lynen s'éteignit le 28 décembre 1938, dans son humble retraite de la rue de la Roue,

au cœur de ce Bruxelles qu'il avait tant aimé. Les Musées de Bruxelles et de Liège gardent certaines de ses œuvres.

21 mars 1950.
J. M. Jadot.

Jules De Jardin, *L'Art flamand*, Brux., Boitte, 1900, VI, pp. 18, 49 et suiv. 112. — E. de Seyn, *Dict. Biogr. des Sc., des Lettres et des Arts en Belg.*, Brux., 1935, II, p. 750 (avec un portrait de Lynen). — *Arch. contemp.*, Syst Keesing, Brux., 3247 D.

M

MABILLE (*Émile-Jean-Louis-Désiré*), Conservateur des titres fonciers de 1^{re} classe (Liège, 11.2.1887-Fontaine-l'Évêque, 4.8.1937). Fils de Jean et de Marie Leburton.

Ses études achevées et le diplôme de géomètre-arpenteur obtenu (1905), Émile Mabille est d'abord employé par un entrepreneur de travaux publics. Mais, dès le 7 octobre 1909, il s'embarque à destination du Congo en qualité de géomètre du cadastre de 2^e classe. Il sert à Boma et sera promu à la première classe de son grade, le 11 avril 1912, son premier terme achevé.

Il passa un deuxième terme, du 23 octobre 1912 au 28 décembre 1914, au district des Bangala ; un troisième, du 23 mai 1915 au 11 février 1919, au district de l'Ituri.

Un quatrième terme, à partir du 28 juillet 1919, sera plus mouvementé. Après avoir rejoint le district de l'Aruwimi, Mabille dirigera la mission chargée de délimiter les terres concédées aux Huileries du Congo belge, sera nommé successivement géomètre principal-adjoint (1^{er} mars 1920) et géomètre principal (1^{er} juillet 1921) et ne rentrera en Belgique, le 22 août 1922, qu'après avoir levé le plan de Niangara, chef-lieu du nouveau district du Haut-Uele. Le 7 mars 1923, Mabille se retrouve au Congo, pour y être attaché à la conservation des titres fonciers à Léopoldville et, à partir du 25 juin, en assumer la direction provinciale du Congo-Kasai. Nommé conservateur-adjoint, le 2 juillet 1924, et conservateur de 2^e classe le 1^{er} janvier 1925, il rentre en congé anticipé, dans l'intérêt du service, le 18 octobre suivant. Mais, rentré au Congo le 1^{er} avril 1926, il y exerce les fonctions de conservateur des titres fonciers au chef-lieu de la province du Congo-Kasai, y obtient la première classe de son grade et ne rentre que le 12 avril 1928. Du 25 octobre suivant au 31

octobre 1931, il assurera la conservation des titres fonciers au gouvernement général.

Mabille s'éteignit à Fontaine-l'Évêque, où il avait pris sa retraite, le 4 août 1937, officier de l'Ordre royal du Lion et de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre de Léopold et titulaire de l'Étoile de Service en or à trois raies.

15 février 1952.
Eug. Seyde.

Trib. cong., 15 août 1937, p. 2. — *Exp. Col.*, 25 novembre 1935.

MACOIR (*Ernest-Louis-Joseph*), Adjudant (Givet, 10.12.1869-Basoko, 3.1.1899). Fils de Ernest et de Tussaux, Joséphine.

Engagé comme soldat au 7^e régiment de ligne le 13 janvier 1887, sergent-major le 27 novembre 1891, il resta à l'armée jusqu'en 1897. Signant alors un contrat de service à l'État Indépendant du Congo, il s'embarqua en qualité de sergent de la Force publique. Le 31 janvier, il était à Boma où on le commissionnait pour l'Aruwimi.

Après une année passée à Basoko, il fut promu premier sergent et appelé à aller commander le poste de Mapalma (1^{er} avril 1898). Ses excellents services lui valurent, le 1^{er} juillet, le grade de sergent-major et le 1^{er} octobre celui d'adjudant. Il avait deux ans de séjour en Afrique quand, fin 1898, atteint de fièvre, il dut regagner Basoko où il expira.

22 mars 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1899.

MACQUYN (*Polydore-Isidore*), Commis (Houthem, Fl. Occ., 3.10.1872-Nouvelle-Anvers, 26.11.1894). Fils de Léopold et d'Ameloot, Améla.

Soldat au 3^e régiment de ligne depuis le 29 mai 1888, promu caporal le 3 février 1889, sergent le 9 octobre 1891, sergent fourrier le 9 octobre 1893, il est détaché pendant deux mois dans les bureaux du Secrétariat d'État de l'Intérieur. Il demande en 1894 son admission à l'É.I.C. et est accepté comme commis de 2^e classe le 6 avril; le 1^{er} mai, il débarque à Boma et, trois jours plus tard, est désigné pour la Société commerciale Anversoise à Nouvelle-Anvers. Au cours de l'année, il est chargé d'une mission dans la Mongala; il est à peine rentré à Nouvelle-Anvers qu'il y est atteint de dysenterie et qu'il succombe.

23 mars 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1301.

MAELE (VAN) (*Georges-Charles-Séraphin*), Lieutenant de la Force publique (Bruxelles, 7.4.1867-S^t-Josse-ten-Noode, 24.4.1939).

Engagé comme soldat au 2^e régiment de ligne, le 10 novembre 1882, caporal le 7 août 1883 et sergent le 25 février 1885, il postulait en 1890 son admission à l'É.I.C. Parti le 17 avril, il arriva à Boma le 5 juin. Il commença par être adjoint à la première expédition contre les populations du Mayumbe et participa avec vaillance, sous les ordres du lieutenant Bureau, aux combats de Bomavonde et Boma-Sundi.

Le 5 novembre 1890, il était commissionné pour l'expédition du Haut-Uele (expédition Van Kerckhoven) en même temps que le D^r Dryepondt, Van Cauwenbergh et Crahay. Van Maele fut mis sous les ordres de Ponthier qui allait commander l'avant-garde de l'expédition. Partie dès le début de janvier 1891, cette avant-garde suivit en grande partie la voie de terre. En cours de route, Ponthier dut se défendre contre l'hostilité des indigènes à Tshumbiri, puis à Bolobo, enfin il eut à tenir tête aux Budja (à Yamikala). A tous ces combats, Van Maele prit une part très active et courageuse.

Fin mars 1891, à Bumba, l'avant-garde fut rejointe par le gros de l'expédition qui était venu par voie d'eau. De Bumba, le 3 avril, Ponthier avec trois pelotons commandés par Van Maele, Van Montfort et Bucquoy, partait vers l'Uele par une route en forêt, à peu près parallèle à l'Itimbiri. Peu après le départ, Bucquoy et 75 de ses hommes tombaient dans une embuscade et étaient tués. Ponthier dut rebrousser chemin jusqu'à Bumba avec ce qui restait de sa colonne. Van Maele, devenu malade à Bumba, dut redescendre à Boma en juillet (1891). Rétabli en 1892, il fut maintenu dans le Bas-Congo où on le chargea des fonctions de chef de poste de Banana avec les attributions de commissaire de district (26 octobre 1892). Il était sous-lieutenant depuis le 11 février précé-

dent. Son terme achevé, il s'embarqua pour l'Europe.

Il repartit le 6 octobre 1893 avec le grade de lieutenant. A Boma, le 2 novembre, il fut à nouveau désigné pour l'expédition du Haut-Uele. Il se prépara à partir en compagnie de Swinhufvud. A la veille de quitter Boma, il recevait sa nomination pour la zone Rubi-Uele (6 novembre). Le 23 mars 1894, il prenait la direction du poste d'Ibembo où il eut comme adjoints Denies et Lievens. Au cours de ce terme, Van Maele servit brillamment sous les ordres de Baert, de Franck, de Paul Le Marinel et de Chaltin. Une fièvre hématurique s'abattit sur lui en juin 1896 et il dut démissionner pour motif de santé le 12 juillet, deux mois avant l'expiration de son terme. Très anémié, il descendit vers Boma et s'y embarqua le 15 juillet pour rentrer en Belgique le 12 août.

Sa santé ne lui permit plus de retourner en Afrique. Il mourut à 72 ans, ayant gardé jusqu'à son dernier jour la nostalgie du Congo.

Il était décoré de l'Étoile de service à deux raies; il était chevalier de l'Ordre Royal du Lion et avait la Médaille des Vétérans coloniaux.

2 juillet 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., mai 1939, pp. 22-23. — *L'Horizon*, 10 avril 1926. — Chapaux, *Le Congo*, p. 624. — P. L. Lotar, *Chronique de l'Uele Mém. I. R. C. B.*, 1946, pp. 40, 46, 332. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, p. 197. — *Trib. cong.*, 15 mai 1939.

MAES (*Arnold-Hendrik-Jozef-Huibrecht*), Docteur en sciences naturelles (Hasselt, 21.3.1854-Zanzibar, 14.1.1878). Fils de Joannes-Jozef, négociant, et de Gertrudis-Ludovica-Hubertina Thys, son épouse, l'un et l'autre d'origine hasseltoise.

Maes fit ses études primaires chez les Frères de la Doctrine chrétienne à Hasselt et à l'Athénée royal ses humanités, corsées par l'étude en privé de l'anglais, de l'allemand et de l'italien, études en couronnement desquelles il obtint le graduat et la plus grande distinction au concours général de langue néerlandaise entre les classes supérieures des établissements d'enseignement moyen du royaume. Ainsi nanti, il s'inscrivit aux cours de la Faculté des Sciences naturelles de l'Université catholique de Louvain. Il y fit partie de la déjà célèbre société littéraire *Met Tijd en Vlijft*, fondée par Alberdingk Thijm et y fut proclamé candidat en sciences naturelles le 23 juillet 1874, docteur, le 11 août 1876.

Il se fit bientôt inscrire parmi les membres de la Société royale belge de Géographie et de la Société botanique de Bruxelles et, quand le roi Léopold II conçut et décida l'envoi d'une expédition de reconnaissance dans le centre africain par la côte orientale d'Afrique, sollicita

la faveur d'y participer en même temps que le tournaisien Crespel et l'athois Cambier. Il fut leur associé dans les préparatifs de l'expédition et assista comme eux aux banquets de l'École de Guerre, de la Société royale belge de Géographie, de la Société de Géographie d'Anvers et au déjeuner au Palais de Bruxelles, au cours desquels le capitaine Crespel prononça les plus nobles paroles et exposa le plus ample et le plus généreux des programmes. Le jeune Maes, malgré certaine modestie qui honore hautement sa brillante précocité, partageait sans réserve les sentiments et les espérances de son chef, les vues pénétrantes et les desseins magnifiques de son Roi. La veille même de son départ, il écrivait à une société savante un admirable adieu dans lequel on peut lire : « Je ne regrette » qu'une chose : c'est de ne pas avoir à disposer de » plus de connaissances pour l'accomplissement » de la tâche que Sa Majesté a bien voulu me » confier... Mais, si le travail peut remplacer » jusqu'à certain point les ressources de l'expérience, je prends le solennel engagement de ne » négliger aucun instant de faire tout ce qui est » en mon pouvoir pour rendre service à l'humanité et à la science. Tout ce que j'ai de jeunesse » et d'ardeur sera employé à l'accomplissement » de mon devoir et, si je devais succomber, » j'aurais du moins la consolation d'avoir mérité » la bienveillante estime qu'on ne cesse de me » témoigner ».

C'est le 15 octobre 1877, dans l'après-midi, qu'Arnold Maes quitta Bruxelles pour rejoindre, à Ostende, Crespel et Cambier à qui venait de se joindre le voyageur autrichien Marno (Maes écrit : Marnow). Les membres de l'Expédition quittèrent le second port belge à bord du « *Marie-Henriette* », pour débarquer à Douvres le lendemain. De Douvres, ils gagnèrent Southampton par chemin de fer et y prirent passage sur le « *Danube* », de 350 chevaux vapeur. Ayant quitté Southampton, le 18, ils firent escale, le 19, à Plymouth ; passèrent, le 24, au large de Madère, le 25, en vue de Palma ; s'arrêtèrent quelques heures, le 28, en rade du port de Saint-Vincent dans les îles du Cap Vert, sans y pouvoir descendre à terre. Le 13 novembre, ils doublent le Cap de Bonne-Espérance, mais sans faire l'escale souhaitée. Ils la feront, le surlendemain seulement, à Port-Élisabeth, dans la baie d'Algoa. Le 17, ils admirent l'embouchure prestigieuse de la *S^t-John River* et le 18, ils arrivent à Durban. Ils y quittent le « *Danube* », sont emmenés en ville par le consul de Belgique au Natal, un sieur Peau, et y passent quelques jours en visites et études du milieu. Le 30 novembre, ils s'embarquent à bord du « *Kaffir* », vapeur de 900 tonnes, de 500 chevaux vapeur ; mouillent, le 2 décembre, dans la Delagoa Bay, à un quart de *mile* de Lourenco-Marques ; passent, le 6,

en vue de l'embouchure du Zambèze ; descendent à terre, le 9, à Mozambique, pour arriver le 12, à huit heures du soir, en rade de Zanzibar.

Zanzibar, nous dit Maes, à peine débarqué, est la terre des fruits, d'ailleurs en tout fertile. Il y goûte en savant plus, peut-être, qu'en gourmand, mangues, grenades et oranges. Il y savourea un nougat indigène fait de miel et d'amandes mais y admire cocotiers flamboyants et baobabs géants, y observe chauves-souris, igneumons et grillons, moustiques et fourmis, s'y intéresse à la population, Baniens et Beloutchis et s'y informe sans retard des parlers du milieu. Il visite d'ailleurs, avec les autres membres de l'Expédition, les consuls, les notables et les missionnaires catholiques qui sont des Spiritains français. Avec eux il est reçu, le dix-sept décembre, à l'expiration du Beiram, par le sultan Saïd-Barghaz. Avec eux, tout en poursuivant ses observations zoologiques, botaniques, ethnographiques et autres, il prépare le prochain départ de l'Expédition vers Ujiji, le Tanganika, le Maniema et Nyangwe. Jamais, écrit-il, il ne s'est senti ni aussi frais ni aussi bien portant, malgré la chaleur.

Bientôt, Crespel peut envoyer Cambier, assisté de Marno, en reconnaissance sur la route de Mwapwa, se préparant lui-même à gagner, avec Maes, la petite localité côtière de Saadani, peu distante de l'Île, pour s'y occuper du dressage de bœufs destinés aux transports ultérieurs de l'Expédition.

Le départ de Zanzibar est fixé au lundi 14 janvier 1878. Toute la journée du treize est prise par le chargement des dhows, opération qui doit se faire en plein soleil et à laquelle Maes prend une part active, non sans se livrer à quelques observations et cueillettes destinées à son herbier. Frappé d'insolation, il s'éteint, le lendemain matin, après une nuit de souffrances. La mission catholique, assistée de tous les Européens de Zanzibar, fit des funérailles aussi émouvantes que solennelles au jeune savant de vingt-trois ans que trois mois avant sa vieille mère avait encore béni de tout son cœur affligé et confié à la garde du Ciel.

Quelques jours après la mort de Maes, Crespel succombait à son tour à un accès de fièvre récurrente.

La nouvelle des deux décès dont s'endeuillait l'A.I.A. ne parvint à Bruxelles que vers la mi-février ; à Hasselt, le 18 février précisément. Elle fut douloureusement commentée dans les bulletins des sociétés savantes auxquelles appartenaient les deux héros défunts.

Marno, ne se sentant plus le courage de rester à la tâche aux côtés de Cambier sous le ciel subtropical, l'avait abandonné. C'est alors que l'A.I.A., voulant reconstituer l'équipe dévastée, recruta le lieutenant Wauthier et le médecin

Dutrieux, destiné à poursuivre les études que Maes avaient à peine entreprises mais voué, comme lui, à les devoir délaisser à raison du climat et de l'hostilité pathogène du milieu.

En 1879, le *Davidfonds* publia, sous le titre de *Reis naar Midden-Africa*, les lettres écrites à sa famille et à ses amis par le jeune explorateur au cours de son voyage et pendant son trop court séjour à Zanzibar. Le volume, aujourd'hui assez rare, sorti des presses de D. Aug. Peeters-Ruelens, à Louvain, 11, rue de Namur, porte le numéro 23 dans la collection des écrits publiés par le grand organisme éditeur. Il y côtoie des œuvres de G. Gezelle et d'A. Alberdingk Thijm. Il comprend une introduction de 24 pages, signée P. M. des initiales d'un frère de l'épistolier, introduction où ont été insérées trois lettres adressées par Arnold Maes à des tantes chanoines du Saint-Sépulcre. Suivent cette introduction, 140 pages de lettres écrites par Maes aux siens, lettres intéressantes particulièrement la petite histoire de l'Expédition dont il faisait partie. On ne lit d'ailleurs pas sans émotion les innombrables observations d'ordre zoologique ou botanique dont le jeune savant émaille le récit des quatre escales au cours desquelles il put aller à quai et le regret qu'il émet de n'avoir pu descendre à terre plus souvent et, par là même, observer davantage.

Une lettre de Maes permet enfin de trancher la controverse qui s'est élevée entre historiens des entreprises léopoldiennes dans le centre africain sur le point de savoir si, oui ou non, les membres de l'Expédition Crespel ont rencontré Stanley à Zanzibar. Ils l'y ont bien rencontré. Nous lisons, en effet, sous la plume de Maes que le « *Kaffir* » s'annonça à Zanzibar par un coup de canon, autant pour avertir Stanley, à bord du navire de guerre où il se trouvait, que les autorités du port de l'arrivée des membres de l'Expédition ; que ceux-ci ne comptaient descendre sans répit du « *Kaffir* » que s'ils avaient encore quelque chance de s'entretenir avec le découvreur du Congo avant le départ imminent de celui-ci ; que, le lendemain matin, un sieur Greffhule, agent de la Maison Roux de Fraissinet, conduisit la mission de l'A.I.A. à Stanley qui la reçut, venant à sa rencontre au haut d'un escalier, l'entretint longuement et lui donna quelques bons conseils ; que l'entretien dura près de deux heures ; qu'une heure après sa conclusion, les membres de la Mission virent s'éloigner le grand homme à bord du « *British India S.S.* », sous pavillon américain.

Publication : *Schriften door het Davidfonds uitgegeven*, n° 23 : *Reis naar Midden-Africa*, brieven van wijlen Arnold Maes, Doctor in natuurlijke wetenschappen, Leuven, D. Aug. Peeters-Ruelens, 1879. 1 vol de 170 p. 2 frs (portrait).

18 octobre 1950.
J. M. Jadot.

Sources. — *Bull. Soc. Royale belge de Géogr.* 1877, p. 570 ; 1878, p. 5. — *Bull. Soc. Royale Géogr. Anvers*, 1876-1877, p. 428 ; 1877-78, p. XXIV ; 1907-1908, p. 501. — Ch. de Martrin-Donos, *Les Belges en Afrique centrale*, Brux., Maes, 1887, pp. 7 et suiv. (un portrait). — J. Becker, *La vie en Afrique*, 2 vol., Brux., Lebègue, 1887, I, pp. 403-405. — Alb. Chapaux, *Le Congo*, Brux., Ch. Rosez, 1890, p. 18. — C. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, pp. 20 et 21. — E. Janssens et A. Cateaux, *Les Belges au Congo*, 3 vol. Anvers, 1908, I, p. 509. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, 2 vol. Namur, Picard-Balon, 1912, I, p. 223 et 260. — H. Depester, *Les pionniers belges du Congo*, Tamines, Duculot, 1927, pp. 24, 40 et 41. — Ligue du Souvenir congolais, *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 46. — A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, 2 vol., Brux., Larcier, 1922, I, pp. 137 et 138. — G. D. Périer, *Petite histoire des lettres coloniales de Belgique*, Brux., Off., de publicité, 1944, pp. 80 et 96. — *Le premier colonial hasseltois*, in : Belang van Limburg, Hasselt, juillet 1950. — J. M. Jadot, *Un Tournaisien, médecin de l'A.I.A.* : P. J. Dutrieux, in *Bull. de l'Inst. Roy. colon. belge*, XXI, 1950, 2, pp. 350-370.

MAES (Athanas-Jean-Stanislas-Willibald), Sergent-major (Anvers, 1.1.1874-Stanley-Falls, 7.3.1897). Fils de Pascal et de Haest, Marie-Delphine.

Soldat au 8^e régiment de ligne depuis le 31 mars 1893, il était promu sergent le 20 septembre 1894. L'année suivante, il entra au service de la Force publique du Congo et s'embarquait à Anvers le 6 août ; arrivé le 24 août à Boma, il se mettait en route quelques jours plus tard pour les Falls. Ses bons services lui valurent le 1^{er} mars 1897 les galons de sergent-major, alors que la fièvre hématurique venait de l'obliger à s'aliter ; il mourait six jours plus tard.

24 mars 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1508.

MAES (Joseph-Jean-Marie), Président de Cour d'Appel au Congo belge (Zoerle-Parwijs, 21.9.1876-Léopoldville, 25.1.1930).

Né dans une humble bourgade du Canton de Paix de Westerloo (Campine anversoise) où son père exerçait la médecine, d'Auguste et de Stéphanie Verlinden, Joseph Maes, ses humanités achevées, s'inscrivit aux cours de la Faculté de Droit à l'Université catholique de Louvain, puis, après trois années d'études, à la même Faculté à l'Université de Liège, où il conquist les diplômes de docteur en droit et de licencié du degré supérieur en sciences commerciales et consulaires. Il vint alors s'installer à Schaerbeek où un avocat des plus distingués et appelé à siéger un jour au Sénat de Belgique, M. F. Hemeleers, le prit comme stagiaire et le présenta au serment. Le 18 décembre 1903, il était inscrit au tableau de l'ordre des avocats à la Cour de Bruxelles...

Le jeune avocat campinois, ferme à la fois et bouillant, plein de finesse paysanne dans ses

délibérations et de vaillance à la liégeoise dans l'exécution de ses déterminations, était à la fois trop généreux pour ne point s'intéresser à la misérable condition sociale où stagnaient la plupart de ses concitoyens et trop logique pour ne pas mettre ses connaissances et son talent au service de leur cause. Défendu par ses convictions religieuses contre les séductions du marxisme intégral ou même mitigé, il s'affirma bien vite comme l'un des plus hardis et des plus déterminés des jeunes démocrates chrétiens. Son activité politique s'exerça dans ce sens à Schaerbeek et à Evere.

Le 3 janvier 1907, les amis de J. Maes apprirent qu'il s'était engagé au service de l'É.I.C. mais sans escompter sans doute qu'il allait accomplir là-bas une carrière de 23 ans uniquement interrompue par les congés statutaires qu'elle comporte. En fait, arrivé à Boma, le 22 janvier 1907, en qualité de magistrat à titre provisoire, Maes y fut d'abord attaché à la Direction de la Justice du Gouvernement Général puis se vit confier divers intérim à Boma (première instance), Léopoldville et au Tribunal d'appel même. Nommé magistrat par décret dès le 13 janvier 1908, il sera, au retour de son congé, désigné comme juge suppléant du Tribunal de première instance de Coquilhatville, dont il sera nommé juge par A. R. du 27 février 1911. Le 5 mars 1912, à l'expiration d'un second congé statuaire, il sera nommé juge au Tribunal d'appel de Boma. Le 1^{er} août 1921, il sera nommé président de cette juridiction qui portera désormais le nom de Cour d'appel et verra son siège transféré à Léopoldville, quand le chef-lieu du Moyen-congo deviendra la capitale de toute la Colonie. C'est à Léopoldville que le président Maes s'éteindra, après une courte maladie, le 25 janvier 1930 et qu'auront lieu ses obsèques, en présence des plus hautes autorités et des personnalités les plus représentatives du Stanley-Pool.

La *Revue juridique du Congo belge* publia (N° 1-2 de sa sixième année, p. 48) le texte de l'hommage rendu au président défunt par M. le substitut du procureur général Gaspar, en remplacement du procureur général Voisin en congé, et tous ceux qui ont eu le bonheur dont a bénéficié l'auteur de cette notice, de recevoir les conseils et de se voir proposer en exemple la pratique judiciaire du président Maes, s'accordent avec l'orateur du Parquet congolais, pour vénérer l'indépendance, l'intégrité et l'autorité, la science, la pénétration psychologique et la lucidité d'interprétation des textes ou des faits d'un magistrat dont ils n'appréciaient pas moins la causticité tempérée de bonhomie, l'aménité poussée jusqu'à la générosité et une jeunesse de cœur qui ne porta jamais atteinte à son prestige.

Les amis de J. Maes, à l'initiative généreuse et

active de son successeur, M. E. Jungers, gouverneur général du Congo à l'heure où j'achève cette notice firent placer sur sa tombe au cimetière de Léopoldville un médaillon dû à l'art du sculpteur G. Devreese et conservant fort heureusement les traits du président et son attitude sous la robe d'audience.

Maes était officier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre Royal du Lion, officier de l'Ordre de la Couronne et titulaire de l'Étoile de service en or à trois raies. Il était aussi commandeur de la Couronne de Roumanie.

25 octobre 1951.

J. M. Jadot.

Recueil mensuel de l'É.I.C., ann. 1907-1908. — *Recueil mensuel du Congo belge*, ann. 1908, 1909, 1911, 1912, 1921. — *Almanach royal*, 1929. — *Revue juridique du Congo belge*, Elisabethville, VI, 48. — *Trib. cong.*, 15 février 1930, I. — *Bull. des Vétérans colon.*, novembre 1939, p. 8. — Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.

MAESEN (VAN DER) (Paul), Lieutenant du génie (Bruxelles, 5.11.1876-Lokandu, 6.1.1906). Fils de Marcel et de Vallat, Élisabeth.

Admis 3^{me} à l'École militaire, 60^{me} promotion, section de l'artillerie et du génie, il y entra le 3 décembre 1894, sortit de l'École d'application deuxième de la section du génie et fut nommé sous-lieutenant de cette arme le 21 juin 1899.

Les brillants résultats rappelés ci-dessus montrent la valeur d'une intelligence tout à fait remarquable qui le mit en évidence dès le début de ses études supérieures.

Son activité débordante le poussa rapidement vers la carrière coloniale et il partit au Congo le 17 avril 1902 au service des Études du Chemin de Fer des Grands Lacs. Il était chargé de la reconnaissance du bief Ponthier-ville-Nyangwe et de l'étude des améliorations à y apporter. Il établit la carte du fleuve Lualaba de Ponthierville aux rapides de Sendwe.

Il séjourna en Afrique jusqu'au 14 juin 1904.

Rentré en Belgique, il reprit du service en Afrique le 23 mars 1905 en qualité d'Ingénieur Chef de Section affecté aux mêmes travaux. Il fut spécialement chargé d'approprier dans cette région les passes les plus difficiles du fleuve.

Au cours des travaux de dérochement dans la région de Kilindi, il mit à jour, dans les grès argileux des couches du Lualaba, un fossile spécial qu'il reconnut bientôt comme non encore identifié. Le fait fut reconnu exact (voir *Revue Zoologique Africaine*, 1911, pages 190-197) et le nom de « *Peltopleurus Maeseni* » fut donné au fossile en question.

C'était un ingénieur de haute valeur, qui au milieu de la brousse africaine, ne perdit cependant jamais de vue les questions scientifiques, à laquelle discipline qu'elles se rattachent.

Les fossiles récoltés par le lieutenant Van der Maesen sont conservés dans les collections paléontologiques du Musée du Congo Belge.

On possède de lui un *carnet de route* du 19 avril au 9 juin 1905.

Il succomba à la dysenterie.

Sa disparition constitua une perte réelle pour le Congo, alors au début de son prodigieux développement.

La valeur de ses services avait été reconnue par l'octroi de l'Étoile de service.

10 août 1950.
R. Bette.

E. Devroey, *Le Bassin Hydrographique congolais, Mém. I. R. C. B., 1941, p. 19. — Mouvement géogr., 1903, p. 522. — Trib. cong., 1^{er} mars 1906, p. 1; 8 mars 1906, p. 1.*

MAEYAERT (*Léonie*, en religion Sœur Marie-Christine), Sœur missionnaire de la Charité de Gand (Wijngene, 23.5.1866-Nemlao, 10.2.1893).

En 1888, lors de la fondation à Quatrecht par le Chanoine Janssens, supérieur des Sœurs de la charité de Gand, d'un noviciat pour la formation de religieuses missionnaires réclamées avec insistance par le R. P. Cambier, Léonie Maeyaert se rangea parmi les premières postulantes. A vingt-cinq ans, le 29 novembre 1891, elle s'embarquait avec la première caravane comprenant neuf sœurs, sous la direction de l'Abbé Buysse. Leur aide charitable était sollicitée auprès du personnel blanc et noir qui travaillait au chemin de fer du Congo. Cinq d'entre elles dont la Sœur Marie-Christine s'établirent à Moanda, près de Banana, où elles organisèrent un orphelinat pour les enfants et les jeunes filles arrachées à l'esclavage. Sœur Marie-Christine s'y initia à la vie missionnaire; très douce, d'une charité aimable et agissante, elle se montrait capable d'initiatives hardies. On l'envoya dans le courant de 1892 à Kinkanda pour y ouvrir l'hôpital que la Compagnie du chemin de fer voulait y fonder à l'intention de ses ouvriers malades ou accidentés. Maladies tropicales souvent délicates à soigner, accidents de travail aux effets impressionnants, rien ne rebutait la jeune religieuse, qui prodigua son affectueuse sollicitude à tous, blancs et noirs. Bientôt, cependant, sa robuste constitution se trouva ébranlée; sur l'ordre du médecin, elle alla se faire soigner à Moanda; puis, à peu près remise, revint à Kinkanda reprendre son dur labeur. C'était trop présumer de ses forces; elle eut une rechute et on l'envoya à Nemlao où en juin 1892 avait été fondée une nouvelle mission des Sœurs de la Charité. C'est là qu'elle succomba le 10 février 1893, à 27 ans.

24 octobre 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1893, p. 29e. — Le Congo ill., 1893, p. 57. — D. Kinchon, Mission belges au Congo, p. 23.

MAGNUSON (*Adolf-Frederik*), Officier de marine (Karlskrona, Suède, 1.7.1867-Léopoldville, 22.8.1899). Fils de Per et de Olofsdotter, Maria.

Muni du brevet de capitaine au long cours de l'École de navigation de Stockholm, il navigue comme second et premier officier à bord de divers steamers suédois.

En 1889, il s'engage au service de l'État Indépendant du Congo. Admis en qualité de capitaine-adjoint de steamer, il vient s'embarquer à Anvers le 6 avril et arrive à Boma le 26. Il est désigné pour la marine du Haut-Congo et quitte Boma le 1^{er} mai. Le 9, il est déjà à Léopoldville. Atteint de fièvre bilieuse après deux voyages aller et retour du Pool aux Stanley Falls, il est terrassé par le mal et emporté après quelques jours d'atroces souffrances.

7 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2818.

MAGUIRE (*Patrice*), Missionnaire norbertin (Middletown, Irlande, 26.8.1858-Chicago, 17.1.1919).

Il fit ses études à Crowle, en Grande Bretagne, et entra à l'abbaye norbertine de Tongerlo le 12 mars 1879; il y fit profession le 17 mars 1884 et fut sacré prêtre à Malines le 20 septembre 1884. Parti pour la Grande-Bretagne le 17 février 1885, il exerça le ministère à Crowle jusqu'au 21 décembre 1893, puis à Manchester jusque fin 1901. A ce moment, de nombreux départs de Prémontrés à destination des missions norbertines de l'Itimbiri et de l'Uele suscitèrent chez le Chanoine Maguire le désir d'aller, lui aussi, prêcher l'évangile en terre lointaine. Il se joignit au Chanoine Planquart et aux Frères Mies et Van Hecke qui s'embarquaient à Anvers le 22 novembre 1901. Il arriva avec eux à Ibembo le 14 février 1902, puis reçut sa désignation pour Amadi, fondé au début de l'année 1901 par le Chanoine Van Hoof et où le Chanoine Bertram venait de mourir. Le Chanoine Maguire gagna Amadi le 22 avril; il prit sur lui la direction de l'école et fut même nommé supérieur de la mission Postel-S^t-Herman, du 10 mars 1904 au 27 mars 1905. C'est lui qui posa la première pierre de l'église d'Amadi le 8 décembre 1904; le 13 mai, elle allait être bénie par Mgr Derikx. Le moment de son retour en Europe étant arrivé, le Chanoine Maguire profita de son congé pour aller voir en Amérique son frère, pharmacien installé à Chicago. Il repartit pour le Congo le 21 décembre 1905. Après un séjour d'un mois à

Ibembo (du 14 février 1906 au 20 mars) il alla rejoindre son poste d'Amadi et s'y replongea jusqu'en novembre 1910 dans sa mission apostolique. Sa forte personnalité lui valut d'être nommé supérieur de la préfecture pendant l'année 1910. Il rentra en Europe le 26 janvier 1911, repartit le 12 août de la même année en compagnie du Chanoine De Vos et des Frères Mies et Van Hecke. Un arrêt de quelques mois à Ibembo le prépara à la tâche de diriger la nouvelle mission de Dzabili-Bondo (Djabir) du 1^{er} juillet 1912 à octobre 1913. Rentré en Angleterre le 30 décembre 1913, il n'allait plus revoir ses chers Noirs. La guerre en Europe paralysait les mouvements. Le Chanoine Maguire profita de la fin des hostilités pour aller retrouver son frère à Chicago avant de retourner en Afrique; la grande épidémie de grippe infectieuse qui sévissait à ce moment sur les deux continents vint frapper le missionnaire à Chicago et il y succomba le 17 janvier 1919.

16 décembre 1951.
M. Coosemans.

Onze Congo, 1913-14, p. 390. — Ch. De Mey, *Tussen Uele en Itimbiri. — Annuaire des miss. cath. au Congo*, 1935, p. 406. — Archives de l'Abbaye de Tongerlo.

MAHUTTE (*Édouard*), Sous-lieutenant de la Force publique (Verviers, 13.10.1863-en rade de Loango, 27.12.1891). Fils de Henri et de Kan, Gertrude.

Engagé au 2^e régiment des carabiniers le 30 septembre 1880, Édouard Mahutte y était promu adjudant le 1^{er} septembre 1886 et versé, le 3 juin 1887, au 2^e régiment des chasseurs à pied en qualité de sous-lieutenant. Rentré au 2^e régiment des carabiniers le 9 octobre 1888, il prit du service à l'É.I.C. en qualité de sous-lieutenant de la Force publique le 10 août 1889 et partit le 14 de ce mois. Arrivé à Boma, il fut désigné pour l'Uele et partit immédiatement pour Basoko où il fut adjoind à Dejaiffe (1890).

A ce moment, Milz qui, à Djabir, avait repris la succession de Roget, apprenait qu'un blanc résidait non loin de là, à Bangasso. En conséquence, il fit le projet de tenter la liaison Uele-Bomu. Il pria Dejaiffe de lui céder Mahutte pour l'aider dans cette entreprise. En juillet-août, Milz, Mahutte et le sultan Djabir accompagnés de 100 fusiliers et de 400 lanciers se mirent en route et tâchèrent de se frayer un chemin à travers les peuplades insoumises de la rive droite de l'Uele en vue d'atteindre le Bomu. Mais cette tentative ne réussit pas et ils durent rentrer à Djabir au bout de neuf jours.

Mahutte étant tombé malade, Milz proposa à Dejaiffe, qui était à Basoko, de l'aider à tenter une nouvelle expédition vers le Bomu, à travers la forêt. Cette fois, la réussite fut complète

puisque le 3 décembre (1890) Milz, Dejaiffe et Vangele, celui-ci venu de Bangasso, se rencontrèrent au village de Bamanza. Ensemble, ils rentrèrent à Djabir. Mahutte, qui avait gardé le poste pendant l'absence de ses deux collègues, avec l'aide de De Bauw et de l'interprète Soliman, était à peu près guéri. Mais de nouveau malade en avril 1891, il dut se résoudre à descendre à Basoko pour se faire soigner; Milz l'y accompagna. Mais sa santé restant chancelante, Mahutte dut poursuivre le voyage jusqu'à Boma où il s'embarqua pour rentrer en Europe à bord du steamer « *Lualaba* ». Il avait à peine quitté le Congo qu'il succombait à la dysenterie en rade de Loango.

28 avril 1949.
M. Coosemans.

L. Lotar, *Grande Chronique de l'Ubangi, Mém. de l'I. R. C. B.*, 1937, pp. 80-81. — L. Lotar, *Grande Chronique de l'Ubangi, Id.*, 1937, p. 12. — L. Lotar, *Grande Chronique de l'Uele, Id.*, 1946, pp. 18, 29, 30, 35, 39, 44, 62, 318. — Chapaux, *Le Congo*, Brux., Rozez, 1894, p. 448. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

MALFEYT (*Justin-Prudent-François-Marie*) Vice-Gouverneur Général (Bruges, 21.6.1862-Ixelles, 26.12.1924). Fils de François-André d'origine hollandaise et de Vandevelde, Marie-Joséphine.

A l'âge de 15 ans, Malfeyt s'engage au régiment du génie; il accède à tous les grades subalternes et en sort le 1^{er} avril 1883 comme sous-lieutenant payeur.

Le 16 mars 1891, il s'embarque pour l'Afrique en qualité de sous-intendant. A son arrivée à Boma, il est désigné pour commander le poste de Tshoa dans le Bas-Congo, mais sa santé s'y altère et lui impose de rentrer à Boma où ses sérieuses connaissances administratives le désignent pour le service de l'intendance dont il prendra même la direction intérimaire. Au cours de ce terme, il procède à un contrôle administratif des postes de la région des Cataractes.

Rentré en congé en Europe le 25 juin 1894, Malfeyt reprend le chemin du Congo, le 6 mars 1895, avec le grade d'intendant et se voit désigné pour prendre le commandement de la zone des Falls.

Lorsque Malfeyt arriva à Stanleyville, Lothaire et Henry venaient de porter les derniers coups aux débris des bandes arabes, contre lesquelles Dhanis avait mené pendant deux ans une dure campagne; il paraissait qu'une ère de calme allait permettre à nos officiers d'apporter à l'organisation du pays les soins que sa libération de la domination arabe avait détournés de leur objet. Il n'en fut rien.

En août 1895, Lothaire, à Nyangwe, apprenait la révolte de la garnison de Luluabourg (4 juillet 1895). L'événement pouvait comporter

des conséquences terribles et notamment être l'occasion pour les Arabes de reprendre les hostilités. Lothaire les entrevit. Avec sa fougue habituelle, il s'élança en avant et écarta le péril qui menaçait la Province Orientale.

Quelques mois plus tard Dhanis, investi du Commandement Supérieur de l'Uele, de l'Arumimi et des Stanley-Falls, revient à Stanleyville pour y organiser l'expédition qui doit aller occuper l'enclave du Nil donnée à bail par l'Angleterre.

L'avant-garde de cette expédition quitta Stanleyville le 30 septembre sous les ordres du commissaire général Leroi pour faire sa jonction avec la colonne Chaltin. Mais en cours de route, le 14 février 1897 — quatre jours avant la prise de Redjaf par Chaltin — une sédition éclata, se propagea au gros de l'expédition qui suivait sous les ordres directs de Dhanis, et mit en grand danger toute la région. A Stanleyville l'alerte fut chaude, mais la victoire de la Lindi, remportée par Henry sur les soldats révoltés, en rejetant ceux-ci vers l'Est écarta la terrible menace qui pesait sur Stanleyville. Jusqu'à la fin de son terme, Malfeyt aura à faire face aux besoins des expéditions, à assurer leurs arrières et leurs communications, à contenir dans l'ordre des populations et des éléments que trop de circonstances incitaient à se libérer de notre tutelle.

En fin 1897, il doit étouffer un soulèvement partiel des Arabes au cours duquel le sergent Van der Stricht avait été assassiné et deux établissements européens incendiés.

Le 25 juin 1899, Malfeyt, qui a été nommé commissaire général le 1^{er} mars, rentre en congé.

Nommé inspecteur d'État le 20 avril 1900, Malfeyt se rembarque le 1^{er} mai pour l'Afrique et le 4 juillet il reprend de Dhanis, rentrant en Europe, le commandement de la Province Orientale.

Dans les vastes territoires remis à son administration, la situation était loin d'être satisfaisante. Les régions du Haut-Lualaba notamment étaient troublées par la présence de résidus de bandes de révoltés qui, lorsque les circonstances s'y prêtaient, se réunissaient pour opérer leurs rapines. Leurs rangs à l'occasion se grossissaient d'indigènes que l'appât du pillage attirait. Enfin, la proximité de la frontière portugaise facilitait leur ravitaillement en armes et munitions et favorisait certain trafic d'esclaves.

Décidé à mettre un terme à cette situation, le Gouvernement en confie le soin à Malfeyt.

Prudent et avisé, le nouveau commandant de la Province Orientale entend ne passer à l'exécution de sa mission qu'après s'être forgé l'arme indispensable : une troupe instruite, disciplinée, bien encadrée, armée, équipée et ravitaillée.

En avril 1901 l'expédition est prête, le plan en est arrêté, les effectifs sont en place. Malfeyt a pris le commandement du gros, le commandant Sannaes, le lieutenant Saroléa et le capitaine Van den Broeck, sont chacun à la tête d'une colonne.

Le 21 juillet, Malfeyt s'empare sans coup férir de Kisala ; le 4 août, à Malemba, au S-O de Kisanga, le groupe de révoltés qui s'était dérobé à Kisala fait front. Il subit un sanglant échec et se disperse laissant cinquante morts sur le terrain. Le 24 août, la colonne Malfeyt qui a déjà fait sa jonction avec celle de Saroléa est renforcée par la colonne Sannaes et se remet en route. Elle surprend un fort parti de révoltés installé dans une position appuyée sur un boma. Après deux heures d'un combat acharné, les révoltés sont mis en complète déroute ; on ramasse sur les lieux des centaines de fusils et d'importants approvisionnements en poudre et munitions.

A l'issue de ces opérations, qu'on appelle la Campagne de l'Urua et que parachèveront les lieutenants Hendrickx et De Clercq, l'inspecteur d'État Malfeyt est appelé à prendre le commandement de la région du Kivu en attendant l'arrivée de Costermans. Il y séjourne jusqu'en mai 1902 et rejoint ensuite les Falls en inspectant les postes du Tanganika.

Les derniers mois de son terme en cours sont consacrés à la réorganisation administrative des vastes régions relevant de son commandement. En mai 1903, il remet au commissaire de district, de Meulemeester, l'administration de la Province Orientale et il rentre en Europe le 10 octobre suivant.

Le Gouvernement marqua à Malfeyt sa haute appréciation des qualités dont il avait fait preuve au cours de son commandement de la Province Orientale en l'investissant, le 20 novembre 1903 des fonctions de haut-commissaire royal. La mission du haut-commissaire royal consistait à entendre et à examiner les revendications indigènes à l'égard de l'administration, à veiller à l'application judicieuse et équitable des décrets fiscaux, à provoquer les mesures justifiées par la constatation d'abus ou de mauvaises interprétations des textes légaux ou administratifs. Jamais choix ne fut aussi justifié : Malfeyt dans des circonstances extrêmement difficiles avait réussi grâce à son calme, à sa modération, à un esprit d'organisation s'alliant à une profonde connaissance du caractère de l'indigène.

Le 18 février 1904, Malfeyt reprend le chemin de l'Afrique ; il visite les districts de l'Équateur et des Bangala, notamment les territoires de l'Abir et de la Mongala ; il termine sa mission au Kasai et au Kwango. Il rentre en Belgique le 28 août 1905.

Après un repos d'un an, Malfeyt qui est

sous-intendant de 1^{re} classe, reprend du service à l'armée et est chargé de la direction du service de la Manutention à Bruxelles ; le 25 mars 1908, il est promu intendant de 2^e classe.

En 1909, le prince Albert de Belgique entreprend un voyage dans la Colonie. Malfeyt, nommé vice-gouverneur général, le 13 mars de cette année est désigné pour accompagner le Prince qui aborde le Congo par le Cap et la Rhodésie. Le voyage s'effectue par le rail jusqu'aux Chutes du Zambèze puis en caravane, à travers les Katanga et la Province Orientale, jusqu'au Chemin de fer des Grands Lacs. Après le départ du Prince qui rentre en Belgique via Léopoldville et Boma, Malfeyt procède à diverses missions d'inspection notamment dans le Kasai et dans l'ancienne concession de l'Abir, devenue la zone de la Maringa-Lopori. A l'issue de ces inspections fort laborieuses, Malfeyt reprend le commandement de la Province Orientale. Il rentre en Belgique par la voie du Nil après avoir inspecté le district de l'Uele (mars 1911).

Six mois plus tard — le 21 octobre — le vice-gouverneur général Malfeyt entreprend son sixième séjour à la Colonie ; il s'embarque le 21 octobre, désigné pour prendre le commandement du Katanga. Il y remplacera pendant un an le gouverneur Wangermée. Au retour de celui-ci, il rentre en Europe, via Boma, le 28 décembre 1912. Un an plus tard, en novembre 1913, Malfeyt va reprendre le commandement de la Province Orientale. Il est en fonctions en août 1914, lorsque la guerre éclate. L'Allemand était armé et notre frontière orientale menacée. Mais les promptes et énergiques mesures prises dans la Province préservent son territoire de l'invasion et c'est dans le calme et l'ordre que s'opèrent en arrière de la frontière le rassemblement des troupes et l'organisation de leur ravitaillement. Le Gouvernement en témoignera lorsqu'il attribuera à Malfeyt la Croix de guerre « pour le zèle et le dévouement » avec lequel cet officier supérieur a assuré durant » la période difficile de l'organisation des troupes de l'Est les mesures propres à opérer la » concentration des troupes et l'acheminement » du matériel d'artillerie et des approvisionnement » de toute espèce vers le front ».

Lorsque Malfeyt remit son commandement, en août 1916, les troupes congolaises sous les ordres du général Tombeur marchaient sur Tabora.

Le séjour de Malfeyt en Europe fut bref ; le 9 décembre 1916, il regagne l'Afrique avec le titre de commissaire royal pour exercer dans les territoires de l'Est Africain les pouvoirs de l'Autorité occupante. A ces délicates fonctions, qu'il exercera avec succès pendant trois ans, Malfeyt apporte l'intelligence, le tact et la mesure qui caractérisent cette magnifique car-

rière coloniale qui s'étend sur un quart de siècle.

Le 18 décembre 1916, Malfeyt avait été nommé intendant en chef de l'armée belge. A son retour d'Afrique, en décembre 1919, il reste à la disposition du ministère des Colonies et est pensionné le 31 mars 1921. A part un article traitant de la situation au Katanga, paru dans l'*Expansion belge* (1913, p. 124), Malfeyt n'a rien publié.

Le vice-gouverneur général Malfeyt était commandeur des Ordres de Léopold, de la Couronne, de l'Étoile Africaine, du Lion et de l'Ordre de Saint-Olaf de Norvège ; il était porteur de la Croix militaire de 1^{re} classe, de l'Étoile de service en or, de la Croix de guerre et de multiples médailles.

20 mai 1950.

A. Engels.

Registre matricule. — *Belg. mil.*, 1902, n° 1594. — *Le Congo, moniteur col.*, 1904, p. 6. — *Mouvement géogr.*, 1902, pp. 60 et 204. — Lt Col. Bujac, *L'État Indép. du Congo*. — A. Lejeune, *Hist. mil. du Congo*. — Moulart, *Campagne du Tanganika*, Brux., 1934. — Chalux, *Un an au Congo*, Brux., 1925. — Chapaux *Le Congo*, Éd. Rosez, Brux., 1934. — Weber, *Campagne arabe*, Brux., 1934. — Daye, *L'Empire colonial belge*, Brux., 1923. — Meyers, *Le prix d'un empire*, Brux., 1943. — Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur, 1913.

MALUIN (*Émile-Jean-Joseph*), Adjoint à l'Expédition Storms (Saint-Josse-ten-Noode, 18.9.1855-Genval, 5.3.1935).

Maluin était chef de bureau à la Banque Nationale de Belgique quand, le 1^{er} janvier 1883, il demanda d'être adjoint à la quatrième expédition envoyée en Afrique centrale par le comité belge de l'A.I.A. pour la côte orientale et dont le chef, le capitaine Storms était parvenu à Karema.

A peine arrivé à Zanzibar, en février 1883, Maluin y fut atteint d'une hépatite aiguë et forcé de rentrer en Belgique (juillet 1883).

Il reprit ses fonctions à la Banque Nationale où il devint, par la suite, conservateur du portefeuille.

24 avril 1950.

M. Coosemans.

Ch. de Martrin-Donos, *Les Belges en Afrique centrale*, Brux., Maes, 1886, I, p. 510. — J. Becker, *La vie en Afrique*, Brux., Lebegue, 1887, II, p. 467. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, Anvers, 1912, p. 543. — *Bull. de la Soc. Royale Géogr.*, Anvers, 1907-08, p. 534. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, Septembre-octobre 1939, p. 7. — Note du service du personnel de la Banque Nationale à Bruxelles, adressée à l'auteur.

MANDERS (*Florent*), Missionnaire (Borgerhout, 19.4.1871-Boma, 31.12.1896).

Florent Manders fit ses humanités au petit séminaire d'Hoogstraeten et entra au noviciat

de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Missionnaires de Scheut) en septembre 1890. Après avoir accompli régulièrement le cycle des études de philosophie et de théologie, il fut ordonné prêtre le 19 juillet 1896. Le 6 septembre de la même année, il s'embarqua pour le Congo. Dès son arrivée, ses supérieurs le placèrent à la colonie scolaire de Boma où, dans leur intention, il devait s'initier à la vie missionnaire. Hélas, sa carrière fut brisée à son début : le 31 décembre de cette même année, il mourait à Boma.

9 janvier 1952.
F. Scalais (Scheut).

MANGIN (*Auguste-Joseph-Maurice*), Jardinier (Schaerbeek, 17.10.1876-Lusambo, 27.2.1899). Fils de Jacques-Auguste et de Lang, Barbe.

Après avoir été occupé pendant quelques années chez des horticulteurs de Bruxelles, il contracta un engagement au service de l'État Indépendant du Congo et partit d'Anvers le 6 novembre 1897, à destination de l'Afrique. Le 28, à son arrivée à Boma, il fut désigné pour le district du Lualaba et se mit en route le 8 décembre. Le 1^{er} février 1898, il atteignit Lusambo qui lui avait été assigné comme résidence. Il y succomba à la dysenterie le 27 février 1899.

7 septembre 1951
A. Lacroix.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation,
p. 263. — Registre matricule n° 2207.

MANNING (*Peter*), Marin anglais (??-Massabe, 7.1883).

Si l'audacieuse entreprise de Stanley dans le centre africain n'avait, en général, provoqué que du dédain de la part des hommes d'État anglais, elle avait cependant éveillé, principalement chez les gens de mer, aventuriers par nature, un certain enthousiasme. Plusieurs marins anglais furent attirés dès la première heure par les découvertes du grand voyageur. Manning fut de ceux-là. Avec plusieurs de ses compatriotes, il s'engagea pour trois ans, au début de l'année 1883, au service de l'Association Internationale du Congo. Parti d'Europe le 30 mars, il arriva à Banana vers la fin du mois suivant et fut désigné avec son ami Haines pour le service du Kwilu. Mais son séjour en Afrique devait être bien court. Dès juillet, il souffrit de dysenterie et succomba au mal après quelques jours.

6 septembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 159. — *Mouvement géogr.*, 1885, p. 111.

MARBAIX (DE) (*Henri*), Médecin (Eindhoven, 12.8.1868-Meerhout, 13.3.1897).

Parmi les anciens coloniaux, H. De Marbaix occupe une place bien particulière. Il fut le premier à être chargé de recherches médicales au Congo.

Léopold II avait compris la nécessité d'étudier scientifiquement les maladies tropicales qui décimaient alors les résidents du Congo. Il s'était adressé à J. Denys, professeur de bactériologie à Louvain et, à cette époque, l'un des tout premiers savants belges dans cette branche. Celui-ci avait désigné à l'attention du Souverain H. De Marbaix, son élève et beau-frère. Il avait déjà pu apprécier ce jeune médecin dans son laboratoire et avait collaboré avec lui en diverses publications.

Les renseignements biographiques suivants ont été obtenus grâce à l'obligeance du Professeur P. Denys (Louvain), fils de J. Denys.

H. De Marbaix était né dans un milieu intellectuel : son père était professeur à l'Université de Louvain (zootechnie) et conseiller provincial d'Anvers ; un de ses frères fut médecin à Anvers ; un autre résida au Congo en qualité d'intendant et de notaire. Il montra rapidement un goût accusé pour la recherche scientifique. Encore en candidature en médecine en 1889, il publia un premier travail de cytologie.

Ultérieurement c'est la chimie physiologique qui le retient, et ici aussi nous trouvons des publications (avec J. Denys).

En 1892, H. De Marbaix obtient à Louvain le diplôme de médecin, devient interne chez Verriest tout en continuant à travailler au laboratoire de bactériologie de J. Denys.

Un travail sur les streptocoques lui vaut une bourse de voyage à l'étranger. C'est à ce moment qu'il est signalé à Léopold II, qui l'attache à son œuvre africaine.

Pendant près de deux ans, il se perfectionne à l'étranger : un semestre chez Hoppe-Seyler (Strasbourg), le maître de la chimie physiologique d'alors, un semestre à l'Institut Pasteur de Paris, aussi en Italie, où les études malariologiques l'attirent.

C'était là, de la part de l'administration léopoldienne, une sage poursuite du but important envisagé.

Le jeune diplômé fit aussi des voyages comme médecin de bord de la Red Star Line vers l'Amérique et les Indes, mais les renseignements à ce sujet manquent de précision.

Arrivé à Boma en juillet 1894, De Marbaix s'installe dans les locaux construits spécialement pour son laboratoire et assume aussi la direction de l'hôpital des Noirs. Nul doute qu'avec la préparation reçue, il n'ait été à même de faire des observations d'un haut intérêt : observations cliniques, autopsies, examens bacté-

riologiques. Il avait, à vrai dire, d'autres occupations, comme tous les coloniaux de cette époque. Dans une lettre à sa famille, non datée mais qui paraît du début de 1895, il note qu'il doit s'occuper de la station météorologique, qu'il doit établir à Zambézi (*), à quatre heures de navigation de Boma, un office vaccino-gène. Tout cela n'a pu être sans entraver son travail médical. En outre, il a dû remplacer le médecin des Blancs, le docteur Reyter, indisposé, et enfin il a été requis incidemment pour faire office d'avocat...

Dans une autre lettre, De Marbaix signale que son vaccin lui donne satisfaction.

De son activité pendant l'année 1895, je n'ai pas trouvé trace. Peut-être la maladie a-t-elle déjà joué un rôle. En janvier 1896, il rentre en congé de maladie, débilité semble-t-il par la malaria. Il se remet progressivement au travail et avait l'intention de concourir pour l'important prix (25.000 francs) offert par Léopold II pour le meilleur travail sur les affections tropicales.

A ce moment une pneumonie l'enlève brusquement à l'affection des siens et à la Science (13 mars 1897).

Il est inhumé à Meerhout, où habitait son père, le 17 mars 1897. Éd. Leplae prononce quelques mots sur sa tombe.

* * *

Ainsi se terminait prématurément une carrière scientifique pleine de promesses. Il semble que J. Denys n'ait en rien pu utiliser les papiers du disparu.

La recherche scientifique médicale ne devait reprendre qu'après plusieurs années par la fondation du laboratoire de Léopoldville (1899), du reste le doyen des laboratoires médicaux en Afrique Centrale.

* * *

Esprit scientifique enthousiaste, H. De Marbaix exprimait dans une lettre à ses parents son idéal de vie : « C'est peut-être la meilleure façon de passer son existence à la poursuite de la chimère scientifique moins trompeuse que tout autre, et, quand le travail réussit, on doit ressentir une satisfaction à nulle autre pareille. »

Un sort hostile l'empêcha de réaliser son espoir. Nul doute qu'il n'eût été à même de faire progresser notre jeune médecine tropicale.

La valeur morale de cette existence n'est pas

diminuée par l'absence de résultats tangibles de son sacrifice.

Nous pouvons, en terminant, citer la parole de J. Denys (*) et dire que devant le grand développement actuel, « il ne sera pas permis d'oublier le jeune savant qui, le premier, après s'être armé de toutes les ressources de la science, vint vaillamment attaquer ces problèmes ardues (d'hygiène) sur la terre du Congo » (**).

De Marbaix, H., *Division et dégénérescence des cellules géantes de la moelle des os. La Cellule*, 1889, t. V, p. 25. — Denys, J. et De Marbaix, H., *Sur les peptonisations provoquées par le chloroforme et quelques autres substances. Ibid.*, 1889, t. V, p. 195. — De Marbaix, H. et Denys, J., *Nouvelles recherches sur la digestion chloroformique. Ibid.*, 1890, t. VI, p. 1. — De Marbaix, H. et Denys, J., *Recherches sur l'existence de la trypsine dans différents viscères. Ibid.*, 1890, t. VI, p. 35. — De Marbaix, *Étude sur la virulence des streptocoques. Ibid.*, 1892, t. VIII, p. 225.

6 novembre 1951.

A. Dubois.

MARCHAND (*Jean-Baptiste*), Général et explorateur français (Thoissey, Ain, 1863-Paris, 14.1.1934).

Engagé volontaire dans l'infanterie de marine en 1882, sous-lieutenant en 1887, Marchand prit part d'abord à diverses expéditions militaires et à des missions au Sénégal, au Soudan et à la Côte d'Ivoire. Rentré en France en 1895, il reçut, l'année suivante, l'ordre de renforcer la mission Liotard dans le Haut-Ubangi et de pousser à travers le Bahr-el-Ghazal, si possible jusqu'au Nil. On sait que par le traité franco-congolais du 14 août 1894, les Belges avaient dû évacuer toute la région au Nord du Bomu, où des expéditions hardies les avaient établis (expéditions de la Kéthulle, Nihil, Hanolet, Donckier, Fiévez, Colmant). Les Français, dorénavant installés sur le Haut-Ubangi et au Nord du Bomu, espéraient poursuivre vers le Bahr-el-Ghazal et le Nil la marche de leurs missions. Liotard, après avoir fait procéder à la reprise des postes remis par les officiers de l'É.I.C. au Nord du Bomu, avait poussé son avance vers l'Est. Cependant, dès mars 1895, Lord Grey déclarait s'opposer formellement à toute avance française sur le Nil, laquelle serait considérée, disait-il, comme un acte inamicale par l'Angleterre. Néanmoins, la mission Marchand vers le Nil fut décidée, consécration des rêves expansionnistes de Brazza et son ami et collaborateur, de Chavannes.

(*) Article nécrologique dans la presse quotidienne de l'époque.

(**) Une notice biographique, avec portrait et photocopie d'un extrait de lettre a été publiée par A. Dubois, *III^e Congrès National des Sciences*, Brux., 1950.

(*) Zambézi, camp militaire, avait une ferme assez importante et déjà 100 têtes de bétail. L'élevage de l'île de Mateba (Soc. des Produits) comptait 500 bêtes.

A Marchand, furent adjoints les capitaines Mangin et Germain, le lieutenant Largeau, tous trois de l'infanterie de marine ; le capitaine Baratier, des spahis soudanais ; le lieutenant de marine Morin, l'enseigne de vaisseau Dyé, le D^r Emily, médecin de la marine, l'administrateur Bobichon ; l'interprète de la langue arabe Landeroin ; plus quatre sous-officiers, les sergents Nicolas, Dat et deux autres servant de cadre à deux compagnies de tirailleurs indigènes recrutés au Sénégal, au Soudan et au Gabon.

L'expédition quitta Bordeaux le 20 juin 1896 et débarqua à Loango le 23 juillet. de Chavannes dans le « *Congo français* » nous dit qu'à Loango, Marchand eut avec de Brazza d'assez âpres discussions. A quel sujet ? Nous ne savons. Mais il est vraisemblable que de Brazza avait tenté de s'imposer à Marchand qui, de son côté, était décidé à suivre un programme arrêté par lui avant son départ pour l'Afrique.

Marchand apprit à Loango qu'à ce moment la route de Brazzaville était coupée par des rebelles bateke qui massacraient les caravanes et prétendaient isoler le haut du Congo français de sa base maritime, Loango. Marchand et son escorte entreprirent donc de pacifier la région avant de transporter vers le Pool le personnel et le matériel de l'expédition ; celle-ci subit de ce fait un retard de quatre à cinq mois. En janvier 1897, on put enfin procéder à la traversée du Mayumbe et atteindre Brazzaville. Pour le trajet Brazzaville-Bangui, Marchand reçut, et largement, de l'aide du Gouverneur Général de l'É.I.C., le baron Wahis. Baratier écrira plus tard : « Les Belges, nos voisins, ont été pour la mission Marchand d'une amabilité » et d'une complaisance dignes d'éloges. En présence des difficultés croissantes, on dut avoir recours aux Belges qui se mirent à notre disposition et nous rendirent d'appréciables services. » On voit que nous sommes loin des prétendues entraves que l'É.I.C. nous aurait suscitées aux dires de certains ».

De Bangui, à l'aide de pirogues et de baleinières et grâce à un contingent de 1200 payeurs yakoma recrutés sur place par Bobichon, l'expédition remonta l'Ubangi et le Bas-Bomu jusqu'à Ouango. Elle disposait d'une canonnière démontable, le *Faidherbe*, d'un bateau, le *Jean d'Uzès*, et de trois chalands : *Pleigneur*, *Crampel* et *Louzière*, flottille que commandait Dyé. Marchand avec une avant-garde poursuivit jusqu'à Bangasso qu'il quitta en mai (1897) et, suivant la rive septentrionale du Bomu, il arriva à Semio le 17 juin. (Pendant ce temps, Liotard, par Semio et Djema, était arrivé à Dem Soliman, le 1^{er} juin 1897). Le gros de l'expédition ayant rejoint Marchand, on remonta le Bomu, puis son affluent septentrional, le Boku, jusqu'à Ido, extrême limite de la navigabilité. Des

rapides barraient la route vers l'amont. On démonta le *Faidherbe* et on dut transporter toutes les pièces de l'expédition à dos d'homme, à travers le plateau qui marque la crête Congo-Nil, en traçant à grand peine une route d'Ido à Kodjilé, sur le Sueh, affluent du Bahr-el-Ghazal ; les pièces de la flottille furent particulièrement difficiles à transporter ; rien que pour le *Faidherbe*, il fallut 60 hommes. On arriva enfin à Kodjialé où Marchand établit un petit poste. On remonta le *Faidherbe*, mais le mettre à flot sur le Sueh était à ce moment impossible, le mouillage étant insuffisant. Il fallut attendre la saison des pluies. Pendant l'arrêt, Marchand renforça le poste de Tambura, fondé à 27° 45' lg. Est et 5° 25' lat. Nord, à 50 km. de la rive gauche du Sueh, par Liotard, en février 1896 et devenu Fort Hossinger.

En octobre, Marchand y poursuivit la concentration de sa colonne. Laissant le commandement de l'expédition à Germain, le chef commença à faire lui-même une reconnaissance du Sueh avant de s'y aventurer ; il alla jusqu'à l'embouchure du Wau, à Kutchuk Ali et y fonda à 7 km. du confluent un nouveau poste qu'il dénomma Fort Desaix. Bientôt, ce poste devint le quartier général de la mission. Quand on crut pouvoir reprendre la navigation, on s'aperçut que les rivières étaient encombrées par le « sudd », amas d'herbes aquatiques qui forment de vrais barrages. En parlant des difficultés de toutes sortes qu'il rencontrait, Marchand écrivait de Fort Desaix, en date du 30 janvier 1898 :

« On ne doute de rien en France et il faut » croire tout de même qu'on doit avoir une dose » de confiance dans les officiers auxquels on » confie une tâche de ce calibre ; c'est inouï... » mais flatteur. Il est vrai qu'on m'écrit de Paris » que si j'ai le malheur d'échouer, je serai vilipendé, traîné dans la boue et haché menu » comme chair à pâté. Me voilà bien averti. Il » n'y a que chez nous que l'ordre de faire beau » coup avec rien peut être donné sans rire. Après » tout, on peut toujours mourir ! On est presque » sûr d'avoir une belle cérémonie à la Madeleine, » deux ou trois ans après ! »

Le Bahr-el-Ghazal semblait en effet impraticable ; les Européens ne s'y étaient plus aventurés dans la partie septentrionale depuis 1884, date de la chute de Lupton Bey.

Dès décembre 1897, de fausses nouvelles parvenaient en Europe par le Nil, par le Congo belge et le Congo français. On racontait que près de Dem Soliman, l'expédition avait été attaquée par les mahdistes. Des journaux français rapportaient ces bruits et le *Mouvement géographique* s'en fit l'écho mais sous toute réserve. Cependant, malgré ces difficultés, Marchand ne se décourageait pas. Baratier, secondé par

Landeroin, fut chargé d'aller à la recherche de passes navigables jusqu'au-delà de Mechra-el-Rek ; cette reconnaissance dura deux mois et demi pendant lesquels les deux officiers, sans aucune aide indigène, eurent à affronter les pires difficultés et les plus grandes fatigues ; Baratier avait sans cesse à l'esprit l'histoire de Gessi mourant d'épuisement après un voyage analogue, quelques années auparavant ; ils tinrent cependant jusqu'au bout et rentrèrent le 28 mars 1898 à Fort Desaix, porteurs de cartes et de levés hydrographiques qui allaient permettre de poursuivre l'aventure. Le 4 juin, aux hautes eaux, la mission Marchand reprenait son voyage en descendant le Suez avec précaution, faisant choix des passes libres de sudd relevées par Baratier. Elle atteignit enfin le Nil qu'elle descendit pour débarquer le 10 juillet à Fachoda.

Marchand s'installa dans les batiments abandonnés de l'ancienne moudirie. Le 26 août, il y fut attaqué par les derviches qui, d'Omdurman, avaient remonté le Nil ; la vaillante escorte de Marchand parvint à repousser les mahdistes qui s'en retournèrent vers Khartoum. Le 3 septembre, Marchand signa avec le chef chillouk, voisin de Fachoda, un traité plaçant les abords sous le protectorat français.

Deux semaines plus tard, le 19 septembre, le Sirdar Kitchener, qui venait de remporter sur les mahdistes l'éclatante victoire d'Omdurman, s'avancait en compagnie du colonel Lord Wingate. Ils étaient montés sur le vapeur *Dal* et suivis des canonnières *Sultan* et *Cheik*, avec 1800 Soudanais et 100 hommes du régiment des Cameroon Highlanders, deux batteries de pièces de montagne et plusieurs canons Maxim (suivant « le *Daily Telegraph* »). Kitchener somma, mais courtoisement, Marchand d'évacuer les lieux qui étaient sous influence anglo-égyptienne. L'officier français refusa, y étant, disait-il de par la volonté de son gouvernement. Chevaleresques adversaires, les deux chefs en présence avaient chacun la conscience de remplir leur devoir de soldat ; ils se mirent d'accord pour en référer à la décision de leurs gouvernements respectifs. Réunis en conseil, les ministres français donnèrent ordre à Marchand d'abandonner Fachoda afin d'éviter un conflit qui aurait pu être grave ; ils donnèrent consigne à Marchand de continuer sa randonnée par l'Abyssinie pour rejoindre Djibouti et rentrer en France. Kitchener laissa à Fachoda son bataillon de troupes soudanaises, sous les ordres du major Jackson, puis retourna à Omdurman.

La mission française quitta Fachoda le 4 novembre, remonta le Nil, emprunta le Sobat et son affluent, le Baro, remit sa flottille aux autorités éthiopiennes, puis passant par Goré, entra à Addis-Abeba où l'empereur Ménélik se fit présenter Marchand et ses compagnons.

Ceux-ci quittèrent Addis-Abeba le 8 avril 1899, traversèrent Harrar et atteignirent Djibouti le 16 mai. Ils y attendirent le croiseur d'*Assas* envoyé par le gouvernement français pour les ramener en France.

L'affaire de Fachoda s'était terminée de façon satisfaisante, mais il s'en était fallu de peu qu'elle ne rompît l'amitié entre deux grandes puissances européennes, qui surent montrer en cette circonstance beaucoup de compréhension mutuelle. Au Parlement anglais, le ministre des colonies, Joseph Chamberlain, exprima, à l'occasion des incidents de Fachoda, l'admiration du peuple britannique pour l'obstination courageuse avec laquelle la mission Marchand avait effectué sa périlleuse randonnée. « C'étaient donc les Anglais et non les Belges qui avaient barré aux Français la route du Nil, fait remarquer dans sa *Chronique du Bomu*, le P. L. Lotar après y avoir exposé les craintes de la France vis-à-vis de l'État Indépendant dont les expéditions au Bahr-el-Ghazal avaient contrarié un instant ses visées ».

Quant à de Chavannes, déçu, il notera dans le « *Congo français* » : « A l'échec de la mission » Marchand, on voit qu'on n'a marché que pour la forme », et il s'en console en ajoutant : « L'événement a d'ailleurs provoqué le rapprochement franco-britannique ! »

A son retour en France, Marchand reçut la grande Médaille d'or de la Société de Géographie. Il prit part ensuite à la campagne de Chine contre les Boxers et démissionna en 1904 comme colonel.

Rappelé à la mobilisation en août 1914, il entra en campagne à la tête de la brigade coloniale du 14^e corps d'armée qui se distingua en Argonne. Général de brigade, puis chef de division il prit le commandement de la 10^e division coloniale avec laquelle il participa en 1915 aux offensives de Champagne, de la Somme en 1916, du Chemin des Dames en 1917 et aux batailles de Verdun (1917) et de la Marne (1918). Il y fut grièvement blessé.

Marchand publia en 1895, alors qu'il était capitaine, une belle *Carte du Transnigérien*. Il était grand-croix de la Légion d'honneur.

25 février 1950.

M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1897, pp. 589, 591, 608, 614 ; 1898, pp. 158, 189, 247, 257, 469, 493, 535, 571, 556. — Poulainc, *Étapes africaines*, Éd. N. R. Ciry, 1930, pp. 77, 86. — *Trib. cong.*, 15 janvier 1934, p. 2. — Général Tilho, *Mission Marchand*, compte rendu séances Acad. Sc. col. de Paris, 1947, p. 540. — *Courrier d'Afrique*, 9 janvier 1948. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 191, 199. — J. Pirenne, *Coup d'œil sur l'histoire du Congo*, Brux., 1921, pp. 50-51. — G. Baratier, *Souvenirs de la Mission Marchand*, Grasset, Paris, p. 41. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, janvier 1934, février 1935. — Weber (cap.), *Campagne arabe*, pp. 16, 17. — P. Ryckmans, *Dominer pour servir*, Brux., 1931, p. 217. — L. Bauer, *Léopold le Mal-aimé*, Paris,

1935; pp. 269-270. — P. Masoin, *Histoire de l'É.I.C.*, Namur, 1913. — Boulger, *The Congo State*, London, 1898, pp. 212, 223. — P. L. Lotar, *Grande Chronique du Bomu, Mém. de l'I. R. C. B.*, 1940, pp. 138-139. — de Chavannes, *Le Congo français*, p. 359.

MARCHANT (*Auguste-Prosper-Léon*), Général-major honoraire, Inspecteur d'État, Commandant supérieur de la Force publique (Ben-Ahin, 23.2.1863-Etterbeek, 13.6.1923). Fils d'Auguste et de Bougnet, Florentine.

Engagé à 14 ans et demi au 8^e régiment de ligne, Marchant est admis à l'École militaire et en sort le 10 mai 1883 comme sous-lieutenant. Il passe définitivement à la cavalerie le 25 septembre 1884. Admis à l'École de guerre, il en sort le 23 décembre 1892 avec le brevet d'adjoint d'État-major. Après avoir été aide de camp des généraux baron Lunden et Burnell, il rejoint le 4^e régiment de lanciers (26 mai 1910) comme major.

Le 28 février 1911, il est détaché à l'Institut cartographique militaire et le 29 avril suivant il s'embarque pour la Colonie en qualité d'inspecteur d'État et de commandant supérieur de la Force publique. Il rentre en Europe le 15 juillet 1913.

Le 26 juin 1914, il rejoint son poste à Boma.

Le 4 août, la Belgique est attaquée par l'Allemagne; son agression s'étant étendue à la Colonie, celle-ci abandonne, le 28 août, l'attitude de neutralité qu'elle s'était efforcée de conserver. L'État-Major de la Force publique à Boma eut à faire face à bien des questions. Le 10 janvier 1916, l'inspecteur d'État Marchant, nommé colonel en Belgique depuis le 30 avril 1915, s'embarquait pour l'Europe.

Le 27 mai 1916, il cesse d'être détaché au service de la Colonie et est désigné pour commander le 1^{er} régiment de chasseurs à cheval. Il est pensionné le 25 décembre 1917 et nommé général-major honoraire le 10 juillet 1920.

Marchant était officier de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre de la Couronne, de l'Ordre Royal du Lion; la Croix de guerre lui fut décernée « pour » le courage et le dévouement dont il n'a cessé » de donner des preuves au cours de sa longue » présence au front et dans les missions qui » lui ont été confiées ». Il était officier de la Légion d'honneur en récompense des services rendus à l'occasion de la campagne du Cameroun. Il portait également la Croix militaire de 1^{re} classe, l'Étoile de service et la Médaille commémorative d'argent des campagnes d'Afrique.

9 avril 1951.
A. Engels.

MARREVEE (*Antoon*), Priester van het Heilig Hart (Schiedam, 8.3.1889-Stanleystad, 22.10.1941).

Komt toe als jong missionaris te Stanleystad op 3 Februari 1920 en wordt aangewezen voor de missiepost van Banalia. In Januari 1921, wordt hem door Mgr Grison de taak opgelegd de tien ter dood veroordeelde Anioto (zie notice Remy A.G.J.), die in Bomili zullen terechtgesteld worden op 19 Februari, voor te bereiden tot de dood.

Geeft over de uitvoering van deze buitengewone zending en over de barbaarse wreedheden van de gevreesde sekte der Anioto, die hun sluipmoorden onder het mom van een luipaard volvoeren, zeer belangwekkende inlichtingen in zijn boekje *De Schrik der Mobali*, uitgave van de priesters van het Heilig Hart, Bergen op Zoom en Asten, N. B., Nederland.

18 Januari 1952.
J. Jorissen.

Jaarboek van de Katholieke Missies, 1949.

MARTIN (*Léon-Jacques-Joseph*), Commandant de la Force publique (Baillonville, Namur, 22.10.1880-Lisala, 18.5.1914). Fils de Frédéric et de Havelange, Marie-Florence.

Destiné par les siens à la carrière des armes, il fut admis à l'École militaire le 16^e novembre 1901, en sortit avec le brevet de sous-lieutenant et fut désigné pour le 10^e régiment de ligne le 29 avril 1904. En 1909, il postulait un engagement dans la Force publique du Congo et s'embarquait à Anvers le 28 octobre sur le « *Bruxellesville* ».

Il fut d'abord attaché au camp de Lisala (17 novembre 1909), puis au district des Bangala (3 août 1910). L'année suivante, on lui confiait le commandement de la Compagnie des Bangala (15 juin 1911). Le 22 novembre de la même année ses bons états de service lui valaient le grade de lieutenant. Peu après, malade, il obtenait un congé (7 décembre 1911) et s'embarquait à Boma sur le « *Léopoldville* » le lendemain pour rentrer en Belgique et s'y soigner. Cependant, il désirait vivement repartir et fut réadmis en qualité de lieutenant; il s'embarqua sur le « *Bruxellesville* » le 6 avril 1912; désigné dès son arrivée à Boma pour le camp de Lisala (22 avril 1912), il y conquit les galons de capitaine-commandant le 23 juillet 1912. Sa brillante carrière allait être tranchée brutalement le 18 mai 1914; au retour d'une partie de chasse, il succombait à un violent accès de malaria.

Il était titulaire de l'Étoile de Service.

20 septembre 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 16 juillet 1914, p. 1.

MARTIN (*Louis-Jean-Baptiste*), Chef de chantier à la Compagnie du Chemin de fer du

Congo (Javingue-Sevry, 16.10.1869-Matadi, 13.2.1898).

Originaire du pays de Beauraing, il fut engagé par la Compagnie du Chemin de fer du Congo comme chef de chantier le 3 avril 1896. La commission d'enquête venait d'émettre un avis favorable à la poursuite des travaux, le rail allait atteindre Tumba, au km. 190, le 22 juillet 1896 et des fêtes célébreraient cet événement. Il fut donné à Martin d'y assister.

Au début de 1897, le rail était au km. 238 et approchait de Kisantu. A ce moment, très fatigué, Martin dut rentrer en congé (19 avril 1897). Mais il repartit le 2 octobre suivant, le travail passionnant auquel il s'était attaché lui donnant la nostalgie de l'Afrique ; et puis les nouvelles étaient bonnes : le 1^{er} octobre 1897, le rail pénétrerait dans le bassin du Stanley-Pool, le but était presque atteint. Cependant, ce succès, Martin ne devait pas le voir. Il s'éteignit à son poste de labeur, le 13 février 1898, un mois avant l'arrivée triomphale de la locomotive au Pool (16 mars).

22 septembre 1951.
M. Coosemans.

MARX (*Bernard*), Missionnaire jésuite (Duseldorf, 20.8.1885-Ngowa, 19.3.1923).

Désireux de se consacrer à l'apostolat dans la mission du Kwango, Bernard Marx quitta l'Allemagne, sa patrie, et sollicita son admission dans la province belge de la Compagnie de Jésus en 1905.

Après un premier séjour au Congo du 15 août 1911 au 15 septembre 1913, il rentra en Belgique afin d'y achever ses études et recevoir l'ordination sacerdotale.

Il s'embarqua pour un second terme le 10 juin 1922 et fut attaché à la mission de Ngowa. Présument outre mesure de sa vigoureuse constitution, le Père Marx épuisa rapidement ses forces dans de longues randonnées à travers le Haut-Kwango. Tout entier à sa besogne, il ne se préoccupait guère des fièvres bilieuses qui l'accablaient fréquemment.

Il finit par devoir déposer les armes et s'avouer gravement atteint. Mais il était trop tard. Il mourut d'une violente fièvre hématurique le 19 mars 1923.

Publication : *Das Dekrät über die ostere und tägliche Kommunion*, Saarlouis, Hausen, 1909.

25 mars 1950.
J. Van de Castele, S. J.

Échos de Belgique, 1923, pp. 86-87.

MASCART (*Maurice-C.-A.-E.*), Commissaire de district-adjoint au Congo belge (Etterbeek, 14.3.1880-Woluwe-S^t-Pierre, 19.1.1937).

Né à Etterbeek, le 14 mars 1880 dans une

famille où la carrière des armes était en honneur, Maurice Mascart, après quelques études de dessin et d'architecture, entra au service de l'État Indépendant du Congo, le premier novembre 1906, en qualité de commis de première classe. Commis-chef le 16 juin 1908, il fut nommé agent d'administration de 3^e classe par un arrêté ministériel du 29 août 1910, mais affecté à des fonctions territoriales jusqu'en août 1914, fonctions qu'il exercerait notamment à Madimba, dans la Mongala et dans l'Ubangi. En août 1914, il obtint de participer aux opérations militaires dans l'Ubangi avec une commission de lieutenant, pour être, le 26 août 1920, intégré définitivement dans les cadres de l'administration des territoires. Affecté à la Province de l'Équateur et plus spécialement à Coquilhatville, il y fut successivement administrateur de 1^{re} classe, administrateur principal et commissaire de district-adjoint. Ayant pris sa retraite en 1928, il s'établit à Stockel où il se consacra à la profession d'architecte à quoi l'avait préparé sa jeunesse. Il mourut à Woluwe-Saint-Pierre le 19 janvier 1937.

Mascart était officier de l'Ordre Royal du Lion et de l'Ordre de Léopold II, chevalier des Ordres de Léopold et de la Couronne, titulaire de l'Étoile de service en or à quatre raies d'or et de la Médaille des Vétérans.

15 novembre 1951.
J. M. Jadot.

R. M. de l'É.I.C., ann. 1906 et 1098. — *Rec. mens. du Congo belge*, ann. 1920 et suiv. — *Trib. cong.*, 15 janvier 1929, p. 3 ; 30 janvier 1937, p. 2. — *Conseiller congolais*, 1937, p. 49. — *Bull. des Vétérans colon.*, février 1937.

MASSART (*Charles-Auguste*), Chef de poste (Bruxelles, 23.7.1855-Landana, 13.3.1890). Fils d'Auguste et de Tartarin, Héléne.

Massart, qui possédait le diplôme de géomètre, était attaché, en qualité de commis, au bureau central des télégraphes, à Bruxelles. Peu avant la proclamation de l'État Indépendant du Congo, il avait déjà offert ses services à l'Association Internationale Africaine qui l'avait engagé dès le 15 mai 1885, mais ce n'est que le 14 octobre qu'il arriva au Congo. A cette époque héroïque, quelques audacieux seuls tentaient l'aventure. En novembre 1885, le premier bureau postal est ouvert au Congo, à Banana, et la direction en est confiée à Massart. Il se voit chargé, en même temps, à partir de janvier 1886, des fonctions d'officier d'état civil et, en mars, de celles de greffier près le tribunal de 1^{re} instance du Bas-Congo. Les quelques blancs qui se trouvaient en Afrique devaient assumer à la fois les tâches souvent les plus diverses. Doué d'une capacité de travail au-dessus de l'ordinaire, Massart s'acquitta admirablement de toutes celles qui lui

sont dévolues. Nommé contrôleur des postes le 13 juillet 1888, il quitte l'Afrique, à fin de terme, le 10 octobre suivant et rentre en Belgique le 29 novembre. Le 11 avril 1889, il s'embarque à nouveau et va remplir les fonctions de receveur des impôts à Zobe, premier poste de l'État dans le Mayumbe. Le 1^{er} août, il y est nommé chef de poste. Le 13 mars de l'année suivante, il succombe à une bronchite qu'il a négligé de soigner à temps.

Massart a toujours fait, de la part de ses chefs, l'objet des appréciations les plus élogieuses. Pour les résumer toutes, il suffit de citer un extrait de la lettre par laquelle le gouverneur général Janssen annonçait son décès au département des Finances de l'État, à Bruxelles : « Je ne retracerai pas ici les qualités de M. Massart ; vous savez, comme moi, qu'il personnifiait l'honnêteté et l'abnégation. Se dévouant et se sacrifiant sans cesse, il est mort à la tâche, laissant de profonds et unanimes regrets ».

L'Étoile de service lui avait été décernée.

17 août 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 311 et Fin. 2. — A. Chapaux, *Le Congo*, Édit. Ch. Rozez, Brux., 1894, pp. 649, 650 et 655. — *Mouvement géogr.*, 1885, p. 86b et 1890, p. 26c. — A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, 2 vol. Larcier, 1922, 1, p. 183.

MATHIEU (*Paul-Martin-Théophile*), Artiste peintre (Saint-Josse-ten-Noode, 31.8.1872-Ostende, 25.12.1932). Fils unique de Théophile-Joseph, propriétaire, originaire de Farciennes et de Catherine Goffoel.

Paul-Martin-Théophile que l'on appelait communément Paul, se sentit, jeune encore, porté vers la carrière de peintre paysagiste représentée alors, dans son faubourg natal, par de probes artistes aptes à faire de bons maîtres. C'est eux qui l'initèrent aux secrets de leur art, hors de toute bohème et le mirent à même de s'affirmer bien vite comme peintre personnel, romantique, mais dont le romantisme n'exclut aucunement un « réalisme fervent » (Sander Pierron), distingué par ailleurs, élégant et heureux.

Nommé, tout jeune encore, professeur de dessin à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, il enseigna de surcroît le paysage dans les ors de l'été ou les cuivres d'automne. Dès 1895, il compta parmi les peintres les plus appréciés du Sillon, avec G. M. Stevens, P. Verdussen, M. Blicck, A. Madoux, J. Gouweloos, A. Bastien, V. Mignot, F. Smeers, S. Flaschoen, M. Wagemans, etc. Il serait, toute sa vie, un des membres influents de la Société royale des Beaux-Arts de Belgique et membre du jury de nombreuses expositions en Belgique ou à l'étranger (Paris, Bordeaux, Venise, Buenos-Ayres, etc).

La Campine limbourgeoise, les paysages fluviaux aux horizons lointains dans le climat hollandais, les coins de cathédrale au gothique verdoyant de la forêt de Soignes et les flux et reflux de la mer d'émeraude sous le ciel capricieux de notre littoral l'attirèrent également et si heureusement que ses pairs et amis l'appelaient « le roi des ciels ».

Une rencontre mondaine l'avait mis en relations avec le gouverneur général du Congo Félix Fuchs. Or, les deux grands bourgeois se retrouvèrent un jour à une exposition de ses œuvres qu'Alfred Bastien, frais rentré d'Algérie, venait d'ouvrir au public. C'est en cette occurrence que fut conçu le projet d'un panorama du Congo en voie d'industrialisation civilisatrice à réaliser par les deux peintres sous la direction de l'aîné, Mathieu. Le ministre Renkin approuva le projet et nos artistes s'embarquèrent à Anvers, le 22 juillet 1911, à bord du S.S. « Léopoldville » à destination de Matadi. Ils rapportèrent du Congo où ils avaient passé plusieurs mois, singulièrement à Matadi, dans les jeunes établissements de Lever brothers et dans le Katanga minier, les croquis, esquisses et notations nécessaires à l'établissement de ce *Panorama du Congo* qui, terminé pour l'ouverture de l'Exposition internationale de Gand, en 1913, attira 480.000 visiteurs payants au pavillon du ministère des Colonies, ce qui fit dire au ministre Renkin, interpellé à la chambre des représentants, que jamais ministre des Beaux-Arts n'avait reçu pareil encouragement. Ce panorama de 1.700 mètres carrés (115 mètres de tour et 15 mètres de hauteur) fut remis à Tervueren, réexposé au Heysel, en 1935, retourné à Tervueren et détruit par l'ennemi durant la dernière guerre mondiale. Une réduction en un frontispice et six planches en avait été éditée (Mertens, rue de Ruysbroeck, Bruxelles).

Dans ses dernières années, Paul Mathieu s'était fixé à Paris où l'attiraient les ciels heureux de l'Île-de-France. « Il y éclaira sa palette, nous » écrit son collaborateur et ami A. Bastien, à la » limite des vibrations prismatiques chères aux » Impressionnistes français et nous donna des » tableaux de petit format, lumineux et riant » à la manière des Claude Monet et des Sisley ».

Indépendamment des œuvres de Mathieu que conservent les Musées d'Anvers, Bruges et Courtrai, on en trouve dans les meilleures collections belges et de nombreux musées étrangers.

Sa première compagne, nièce du peintre Jan Stobbaerts, lui avait laissé une fille. Veuf, il se remaria et mourut à Ostende, le 25 décembre 1932. Son corps repose au cimetière d'Ixelles.

Plusieurs ordres de chevalerie et distinctions honorifiques lui avaient été octroyés.

25 juin 1950:
J. M. Jadot.

Archives de l'État-Civil de Saint-Josse-ten-Noode : actes de naissance, 1872. — Du Jardin, Jules, *L'Art flamand*, Brux., A. Boitte, éd. 1900, VI, p. 126. — *Mouvement géogr.*, 1911, p. 377. — *Trib. cong.*, 30 décembre 1932, p. 2. — De Seyn, E., *Dict. Biogr. des Sc., des Lettres et des Arts*, Brux., 1935, II, p. 729. — Entrefilets dans la *Gazette, l'Indépendance belge, la Nation belge, l'Exp. Col et Pourquoi Pas*; 24 décembre 1937, sur un banquet de l'Association des écrivains et artistes coloniaux de Belgique au cours duquel le peintre A. Hallet fit l'éloge de P. Mathieu. — Le panorama du Congo, in: *Le Soir*, 29 mai 1948. — Lettre inédite d'A. Bastien à l'auteur, en date du 4 mai 1950.

MATTHEYS (*Victor-Émile-Guillaume*), Agent commercial (Schaerbeek, 17.9.1869-Matadi, 22.4.1896). Fils de Guillaume et de Joris, Louise.

Aîné d'une famille de quatre enfants, il avait terminé ses humanités à l'athénée de Bruxelles lorsque la mort de son père l'empêcha d'entreprendre les études de droit auxquelles il se destinait. Dans l'obligation où il se trouvait de subvenir aux besoins de sa mère, il accepta emploi d'une firme de Bruxelles.

Vers la fin de l'année 1892, en vue d'apporter aux siens une aide plus efficace, il s'engagea au service de la Société pour le commerce du Haut-Congo (S.A.B.) et s'embarqua à Anvers vers la mi-janvier 1893. Arrivé au Congo le 8 février, il fut désigné comme adjoint à Matadi, poste qu'il occupa jusqu'en août 1895. Il rentra alors pour un court séjour en Europe et, au mois de décembre, il reprit le chemin de l'Afrique où il rejoignit la factorerie de la S.A.B., à Matadi, mais cette fois, en qualité de gérant. De 1.800 frs par an qu'ils étaient lors de son premier départ, ses appointements avaient été portés à 3.800 frs. Atteint d'hématurie, il succomba à son poste.

27 avril 1951.

A. Lacroix.

Archives S. A. B. — *Mouvement géogr.*, 1896, p. 248. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 263.

MAUNOIR (*Charles-Jean*), Secrétaire général de la Société de Géographie de Paris (Poggi Ronsi, Toscane, 22.6.1830-Paris, 22.12.1901).

Son père était un médecin d'une certaine renommée qui était allé s'installer avec sa famille à Genève. C'est là que le jeune Charles passa son enfance et fit ses études. A vingt-deux ans, il entra dans un régiment des chasseurs à cheval; mais un accident grave dont il fut victime l'empêcha de poursuivre sa carrière militaire et il se fit attacher au dépôt des cartes au Ministère de la guerre où il resta plusieurs années.

En 1867, il était appelé à occuper la place de secrétaire général à la Société de Géographie de Paris. Il y trouvait un terrain de prédilection pour ses goûts scientifiques; sans voyager

beaucoup lui-même, il avait la passion de la géographie et il usa de toute son influence comme secrétaire de la Société pour encourager les missions scientifiques organisées par le Ministère de l'Instruction publique et aussi pour conseiller les jeunes explorateurs et mettre en valeur leurs œuvres. En 1876, avec le vice-amiral baron de la Roncière le Noury, président de la Société de Géographie de Paris, H. Duveyrier, secrétaire-adjoint, et le marquis de Compiègne, Maunoir représenta la France à la Conférence géographique de Bruxelles où pour la première fois se posait la question de la pénétration du centre africain.

Maunoir a laissé une œuvre importante sur l'histoire des découvertes et des voyages à la fin du XIX^e siècle, consistant en une série de *rapports* parus de 1867 à 1892 dans les *Bull. de la Soc. de Géogr. de Paris* (Tome I, de 1867 à 1875-Tome II, de 1876 à 1884; Tome III, de 1885 à 1892). En collaboration avec H. Duveyrier, il écrivait dans le *Tour du Monde*, Hachette, Paris, la *Rev. Géogr.*, chronique semestrielle.

17 novembre 1951.

M. Coosemans.

Thomson, *Fondation de l'É.I.C.* — Note de M^{me} Monique de la Roncière-Le Noury, décembre 1943.

MAX (*Charles-Victor-Auguste-Marie*), Commis (Schaerbeek, 15.7.1869-Coquilhatville, 12.3.1894). Fils d'Émile et de Vanderlinden, Charlotte.

Ayant terminé ses humanités classiques, il est admis, en 1880, comme élève-pharmacien dans les hôpitaux de Bruxelles. En 1890, il remplit les fonctions de secrétaire du bureau de bienfaisance de Schaerbeek. Deux ans plus tard, il s'engage au service de l'État Indépendant du Congo et s'embarque à Anvers le 6 septembre 1892 avec le grade de commis de 2^e classe. Arrivé à Boma le 5 octobre, il est désigné pour le district des Cataractes et part aussitôt pour Lukungu. Dès la fin du mois, il est attaché au poste de Manyanga où il séjourne pendant plus d'un an. Désigné pour le district de l'Équateur en novembre 1893, il quitte Manyanga le 2 décembre pour se rendre à Coquilhatville où il arrive le 15 janvier 1894. A peine est-il à Coquilhatville, qu'il contracte la dysenterie. Le mal se présente d'abord sous une forme bénigne, mais s'aggrave bientôt. Max y succombe dès le 12 mars.

23 mai 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 963. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 263.

MAYAUDON (*Joseph-Albert*), Hydrographe principal (Etterbeek, 9.7.1895-Boma, 15.1.1934). Fils de Félix et Routs, Marie.

Il suivit les cours des Athénées d'Ixelles et d'Ostende et entama en 1911 ses études d'officier

de marine. Après un stage d'environ 6 mois sur le stationnaire « *Comte de Smet de Naeyer* » ancré dans l'Escaut à Burght, Mayaudon s'embarqua en 1912 sur le Navire École « *Avenir* » (Commandants Jacobs et Cornellie), à bord duquel il effectua deux voyages à Melbourne, avec retour lors du premier voyage par Capetown et lors du second par le cap de Bonne Espérance.

La guerre éclata au moment où Mayaudon allait entreprendre un troisième voyage. Avec la plupart des autres cadets de sa promotion il s'engagea dans l'armée belge ; il fut, sous le commandement du commandant Lecoigne, affecté à l'artillerie de forteresse de la place d'Anvers. Interné en Hollande après la chute d'Anvers, il s'évada en 1915, rejoignit Calais où il retrouva le major Cornellie, qui y assumait les fonctions de commandant de la base navale.

Mayaudon fut embarqué tout d'abord comme convoyeur à bord du *Martha* d'un armement de Nieupoort, qui assurait le service entre Calais et Londres, ensuite comme quartier-maître à bord du *Gouverneur de Lantsheere* de l'armement Deppe, affecté au transport entre Calais et Baltimore de matériel pour l'armée belge.

Au début de 1916, Mayaudon entra au service de la Compagnie Maritime Belge du Congo à laquelle il resta attaché jusqu'en 1923. Il fut officier à bord de l'*Elisabethville*, qui fut torpillé par un sous-marin allemand, le 6 septembre 1917, au large de Belle-Isle. Porteur du brevet de capitaine au long cours il termina sa carrière maritime en qualité de premier lieutenant à bord de l'*Olympier*, des lignes d'Amérique du Sud.

Mayaudon fut engagé par l'administration de la colonie en qualité d'hydrographe-adjoint, le 19 août 1923.

Le 7 septembre 1923, le service hydrographique du Bas-Congo entamait, à travers le Pool de Fetish Rock, vaste expansion du Fleuve située en aval de Boma, le creusement d'une nouvelle passe préconisée par M. Nisot, hydrographe en chef de la colonie, dont le nom resta attaché à ce travail. Mayaudon participa activement à ces travaux dont l'achèvement, le 4 septembre 1924, permit de porter de 19 pieds à 22 pieds le mouillage minimum offert aux navires dans les passes du Bas-Congo.

Nommé hydrographe de 2^{me} classe le 1^{er} juillet 1925, hydrographe principal le 1^{er} juillet 1929, Mayaudon succéda à M. Nisot dans les fonctions de chef du service hydrographique du Bas-Congo ; il ne cessa de se consacrer à l'amélioration des conditions de navigabilité dans ce bief que l'on a pu appeler « l'artère vitale de notre colonie ». Il fit procéder au premier levé d'ensemble de la région divagante du Bas-Congo, exécuté en 1927-28, aux levés effectués annuellement dans les passes difficiles de 1929 à 1931 et c'est sous sa direction que le service hydrogra-

phique du Bas-Congo procéda, à partir de 1932, à la révision annuelle de la carte de la région divagante.

C'est grâce à cette surveillance attentive de l'évolution des passes du Bas-Fleuve qu'Albert Mayaudon put réorganiser les dragages de façon à améliorer progressivement l'état de la voie d'eau jusqu'à atteindre, en 1934, le mouillage minimum de 24 pieds, et ce sans accroissement sensible du volume dragué.

C'est également sa parfaite connaissance de la région divagante qui lui permit, en 1932, de proposer la modification de la sortie aval de la passe Nisot et de préconiser un nouveau tracé assurant une jonction plus directe des mouilles naturelles. Ce projet fut adopté et les travaux de creusement entamés en octobre 1933 ; la nouvelle passe fut ouverte à la navigation le 15 janvier 1934, après enlèvement de 100.000 m³ de sable. Le même jour, Mayaudon décéda inopinément. Pour honorer la mémoire de ce fonctionnaire dévoué, qui avait fourni à la colonie dix années d'excellents services, consacrés à l'étude des moyens à mettre en œuvre pour améliorer la navigation sur le Bas-Congo, son nom fut donné à la nouvelle passe par le gouverneur général Tilkens.

Albert Mayaudon était titulaire de distinctions honorifiques acquises tant à titre militaire qu'en récompense de ses services coloniaux : Croix de guerre, Médaille Commémorative, Médaille de la Victoire, Médaille des Volontaires, Croix maritime, chevalier de l'Ordre de Léopold, chevalier de l'Ordre royal du Lion, Étoile de Service.

Tous ceux qui l'ont approché, ses chefs et ses collaborateurs, ont conservé d'Albert Mayaudon le souvenir d'un homme aimable, d'un grand travailleur, d'un technicien averti.

22 février 1952.
R. Vanderlinden.

MAYER (*Jules-Adrien*), Commis (Laeken, 14.7.1875-Léopoldville, 30.3.1898). Fils d'Adrien et de Vandenberghe, Marie-Thérèse.

Engagé par l'État Indépendant du Congo en qualité de commis de 2^e classe, il s'embarqua à Anvers au début de février 1898. A Boma, le 3 mars, il fut désigné pour les Bangala ; dès le 5, il quittait Boma pour remonter le fleuve ; il s'arrêta à Léopoldville, déjà souffrant ; il ne put aller au-delà et succomba. Il n'avait pas un mois de séjour en Afrique !

22 mars 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2295.

MAZY (*Jean-Émile*), Capitaine-commandant de l'É.I.C. (Wasseiges, 4.5.1875-Ixelles, 17.9.

1936). Fils d'Eugène et de Detraux, Marie-Louise.

Sergent au 7^e régiment de ligne, il avait 22 ans quand il s'engagea au service de l'État Indépendant du Congo en janvier 1897. A son arrivée à Boma, le 31 janvier, il fut désigné pour le district des Bangala. Nommé chef de poste de Mandungu, il fut chargé d'assurer le service des transports entre Bumba et Ibembo. Cette mission était difficile et de première importance : il avait à acheminer vers les postes de l'Uele le personnel et le ravitaillement destinés spécialement à l'expédition Chaltin vers le Nil ; la tâche était d'autant plus délicate que les Budja, hostiles à la pénétration européenne, entraînaient souvent les opérations. Mazy s'acquitta de sa mission avec dévouement et ténacité et son chef Hanolet lui en exprima à diverses reprises sa satisfaction.

Mazy contribua également à la soumission du chef Lidzaka, qui eut pas mal de démêlés avec les Blancs : Mazy se montra dans ces différends avec le rebelle plein d'énergie et de sang-froid.

A Ibembo, il collabora avec les Prémontrés dans l'installation de leur premier poste de mission.

Nommé sous-lieutenant et son terme achevé, le 5 janvier 1900, Mazy rentra en Europe en mars, mais, dès septembre, reprenait le chemin de l'Afrique, désigné à nouveau pour le district des Bangala. Il prit avec le grade de lieutenant le commandement de la zone de la Giri, réputée comme très insalubre à cause de la multiplicité de ses marais et, par surcroît, peuplée de populations turbulentes. Il parcourut inlassablement la région, visitant les postes de Busesera, Bomboma, Kusu et Musa ; sa santé ne put résister à de telles fatigues sous un si mauvais climat ; malade, il dut regagner Nouvelle-Anvers où lui fut confié le commandement de la compagnie des Bangala jusqu'à la fin de son terme (6 mars 1904). Avec les galons de capitaine-commandant, il rentra en Belgique ; mais la santé très ébranlée, il dut limiter son activité aux affaires commerciales et industrielles congolaises en Belgique même, y apportant ses qualités d'administrateur dévoué et intelligent. Très enthousiaste des choses coloniales, Mazy prenait plaisir à feuilleter ses journaux de séjour en Afrique et à revoir les photos dédicacées de ses anciens camarades de l'Itimbiri et de l'Uele pour lesquels il avait gardé une très vive sympathie et qui de leur côté le lui rendaient bien.

Il mourut à l'âge de 61 ans, chevalier de l'Ordre Royal du Lion, décoré de l'Étoile de service à deux raies et de la Médaille des Vétérans coloniaux.

10 novembre 1950.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., octobre 1936, p. 18 et novembre 1936, p. 18. — *Trib. cong.*, 30 septembre 1936.

MEERT (*Arthur-Léopold*), Poseur de télégraphe (Termonde, 8.10.1866-en mer, 23.4.1897). Fils de Léopold et de Beckers, Rosalie.

Entré très jeune à l'administration des chemins de fer, postes et télégraphes, il devient poseur de télégraphe en 1888. A trente ans, il se décide à partir pour l'Afrique et s'adresse à l'État Indépendant, qui l'engage comme poseur de télégraphe au traitement annuel de quatre mille cinq cents francs. Il s'embarque le 6 décembre 1896, à bord de l'« *Édouard Bohlen* » et arrive au Congo le 31. Il est attaché à la direction des Travaux publics à Boma mais ne tarde pas à y subir les assauts du climat. Gravement malade en avril 1897, il est contraint, le 18, de donner sa démission et de rembarquer le surlendemain pour l'Europe. Il décède en mer le troisième jour du voyage de retour.

5 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1884.

MEGANCK (*Bernard-Honoré*), Onder-intendant 3de klasse (Nevele, 3.12.1855-Leopoldstad, 13.1.1892). Zoon van Jean en van Dedouze, Marie.

Na zijn studies voleindigd te hebben was hij enkele jaren als bediende werkzaam in privaatinstellingen. Van 28 Juni 1878 tot in 1891 oefende hij de functies van postmeester uit. Op 3 Augustus 1891 werd hij in de hoedanigheid van onder-intendant 3de klasse aangeworven voor de Onafhankelijke Congostaat. Zijn koloniale loopbaan zou echter van korte duur zijn. Reeds enkele maanden na zijn aankomst te Boma, op 13 Januari 1892, overleed hij te Leopoldstad, ingevolgd hevige koorts.

7 Mei 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 750.

MENNICKEN-ADAMS (*Paul-Antoine*), Sous-intendant de 1^{re} classe (Liège, 25.3.1869-Léopoldville, 10.9.1903). Fils de Jean-Hubert et de Nissen, Victorine-Adelaïde.

Après des études professionnelles à l'Athénée de Verviers, Paul Mennicken s'engageait comme soldat au régiment des carabiniers, le 20 mars 1885, il y était nommé sergent-major le 25 mars 1891 ; il acheva l'année à l'armée et fut admis à l'É.I.C. comme sergent de la Force publique en décembre. Il s'embarqua à Anvers sur le s/s « *Congo* » le 6 janvier 1892. Arrivé à Boma, le 26 février, il fut attaché aux opérations militaires de la Lukula. Devenu malade en 1893, il

dut descendre vers Boma le 4 avril, mais remontait vers le poste de Lemba le 1^{er} juin. Un mois plus tard, il était promu sergent-major et le 1^{er} janvier 1894 adjudant, désigné le 15 mars pour le poste de Bomba. Après avoir été détaché à M'Butu, il rentra malade à Boma le 10 juin; convalescent, il fut désigné pour Banana le 29 juillet avec les galons de sous-lieutenant. Son contrat achevé, il quittait Boma le 23 décembre pour l'Europe. Reparti d'Anvers à bord du « *Coomassie* », en qualité de sous-intendant de 3^e classe, le 6 octobre 1895, il était attaché à Boma, le 4 novembre, à l'Intendance, puis désigné pour la Lemba qu'il atteignait à nouveau le 6 juin. Il y exerça les fonctions de juge du tribunal et de sous-intendant de 2^e classe à partir du 18 janvier 1898. Atteint d'une intoxication paludéenne, il dut descendre à Landana le 24 février 1898 pour s'embarquer à Boma sur l'« *Albertville* » le 30 avril suivant. Nouveau départ le 6 septembre 1898, pour être attaché momentanément au chemin de fer du Mayumbe. Il quitta cette dernière région, désigné pour le Stanley-Pool, le 31 mai 1899. Bien noté, il y devint dès le 10 novembre, sous-intendant de 1^{re} classe et termina avec ce grade son engagement avant de s'embarquer à Boma le 19 août 1901.

Quatrième départ le 17 janvier 1902, cette fois de Naples pour atteindre, via Chinde, le lac Tanganika; il arriva à Uvira le 10 mai et y resta en fonction pendant un peu plus d'une année; malade, il quitta Uvira le 4 août 1903 pour descendre vers Léopoldville et s'y faire soigner. A peine convalescent, il fut attaché au district du Stanley-Pool; il devait y mourir, victime de l'hématurie, le 10 septembre 1903. Il était titulaire de l'Étoile de service à trois raies et de la Médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion.

24 novembre 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 854.

MERCHTER (*Pierre-Vincent*), Klerk 2de klasse (Poesele, 22.1.1873-Stanley-Falls, 12.7.1897). Zoon van Constant en van Rombaut, Charlotte.

Na het beëindigen zijner studies was hij gedurende verscheidene jaren als bediende werkzaam. Op 6 Juli 1896 werd hij in de hoedanigheid van klerk 2de klasse voor de Onafhankelijke Congo-staat aangeworven. Enkele dagen na zijn aankomst te Boma, zijnde op 3 Augustus 1896, werd hij voor Stanley-Falls aangewezen. Zijn koloniale loopbaan zou echter van zeer korte duur zijn. Na ongeveer één jaar in Afrika te hebben verbleven, overleed hij te Stanley-Falls ingevolge hematurie.

30 April 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 1763.

MERCIER (*Albert-François-Pascal*), Officier de la Force publique et directeur de société (Bruxelles, 19.3.1869-Ixelles, 2.4.1934). Fils de François et de De Smecht, Marie-Thérèse; époux de Vanhoren, Bertha.

Engagé à seize ans au 6^e régiment de ligne, il est nommé sergent le 3 octobre 1888 et, trois ans plus tard, il prend du service à l'État Indépendant du Congo. Admis en qualité de sergent de la Force publique, il part d'Anvers le 6 décembre 1891 et atteint Boma le 30. De janvier à juin 1892, il participe à l'expédition du Mayumbe et rentre ensuite à Boma où il est choisi comme instructeur de la colonie scolaire qui vient d'y être établie. C'est donc à lui que revient le mérite d'avoir formé le premier noyau de gradés noirs qui furent versés, plus tard, dans les rangs de la Force publique où ils rendirent de précieux services. Les élèves dont il doit assurer l'instruction sont, pour la plupart, de jeunes prisonniers des Arabes qui ont été libérés au cours de la campagne antiesclavagiste et auxquels se sont joints un certain nombre de jeunes gens provenant du Bas-Congo. Il compte un moment parmi ses pupilles, le fils du fameux chef azande Bwatar-Enguettra, à qui son père voulait assurer une éducation dirigée par les Blancs, mais qui succomba après un bref séjour à la colonie scolaire.

Promu successivement premier sergent, sergent-major et adjudant, Mercier est nommé sous-lieutenant le 1^{er} juillet 1894. Son terme touche alors à sa fin et il quitte Boma le 4 décembre pour rentrer en congé en Belgique. Au mois de juin de l'année suivante, il repart pour l'Afrique et débarque de nouveau à Boma le 28. Il est envoyé cette fois, dans le Haut-Uele pour être affecté à l'expédition commandée par Chaltin qui a été chargé d'affranchir la région de l'influence du Mahdi. Arrivé à Djabbir, il est désigné comme chef de poste à Gufuru par le capitaine Franqui qui le charge de maintenir discrètement le contact avec les sultans Rafai et Bangasso, dont les territoires se trouvent en zone française depuis l'accord franco-congolais du 18 août 1894. Grâce à son tact et à sa diplomatie, non seulement il continue à entretenir de bonnes relations avec ces deux chefs mais il parvient encore à se faire livrer par eux plusieurs tonnes d'ivoire. Atteint d'hématurie, il se résigne à descendre jusqu'à Ibembo d'où, après un prompt rétablissement, il est désigné pour participer à l'expédition menée dans l'Itimbiri contre le chef révolté Lidjaka, allié du puissant Doruma. Le 25 mai 1896, il est promu lieutenant et reçoit le commandement de la station de Djabir. En novembre 1897, il commande l'une des trois colonnes envoyées contre Enguettra, qui s'est révolté à son tour, et il termine son terme à Djabir qu'il quitte

en mars 1898 pour descendre à Boma d'où il s'embarquera le 18 mai à destination de l'Europe. Quelques mois après son retour en Belgique, il entre au service de la Société du Crédit commercial congolais à Anvers, qui le charge d'une mission dans le Bas-Congo. C'est ainsi que, de novembre 1899 à mars 1900, il accomplit un troisième voyage en Afrique.

Trois ans plus tard, il est engagé par la société « La Lulonga » qui l'envoie en qualité d'agent principal au Congo. Il part donc une quatrième fois pour l'Afrique en septembre 1903 et séjourne dans l'Équateur où il devient directeur de la dite société et rentre définitivement en Europe le 29 mai 1906.

Mercier était titulaire de l'Étoile de service à deux raies, de la Médaille des Vétérans et de la Médaille commémorative du règne de Léopold II.

11 juillet 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 834. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, novembre 1931, p. 14 ; avril 1937, p. 16. — *La Trib. cong.*, 14 avril 1937, p. 1.

MERCIER (*Désiré-Joseph*) (Mgr), Archevêque de Malines, primat de Belgique, cardinal de la sainte église romaine (Braine-l'Alleud, 21.11.1851-Bruxelles, 23.1.1926).

A côté de la grande figure du roi Albert, c'est incontestablement celle du cardinal Mercier qui incarne de la façon la plus noble la résistance à l'oppression étrangère et qui a le plus rehaussé le prestige de la Belgique au cours de la première guerre mondiale (1914-1918). Ce grand archevêque mérite à ce titre, à côté de tant d'autres, l'admiration de tous les Belges.

Il appartenait à une vieille famille de saine bourgeoisie rurale qui, depuis des générations, s'était distinguée par son esprit de devoir et sa générosité, en même temps que par son dévouement à toutes les nobles causes. Un de ses oncles avait été, à l'époque héroïque, missionnaire en Amérique, au-delà des Montagnes Rocheuses, et avait mérité par son action civilisatrice d'être appelé l'apôtre des Peaux-Rouges et le saint de l'Oregon.

Ordonné prêtre le 4 avril 1873, Désiré Mercier conquérait en juillet 1877 les plus hauts grades en théologie à Louvain et, après avoir enseigné pendant cinq ans la philosophie au séminaire de Malines, était chargé par le corps épiscopal de créer à l'Université catholique un cours de philosophie scolastique, répondant au désir exprimé par le pape Léon XIII de voir rénover, d'après les méthodes de saint Thomas d'Aquin, l'enseignement de cette importante discipline intellectuelle.

Bien que la fréquentation de ce cours fût facultative, le succès ne se fit pas attendre ;

les étudiants se pressaient autour de la chaire de ce maître dont la science se combinait avec une aménité telle que le monde étudiantin lui avait décerné le surnom de « grand sympathique ».

Constatant le rayonnement de cet enseignement, tant en Belgique qu'à l'étranger, les évêques belges obtinrent, en 1889, la création par le Pape du « Séminaire Léon XIII », institut supérieur de philosophie, dont Mgr Mercier, promu à la dignité de prélat de Sa Sainteté, devenait en même temps le président et l'organisateur.

En 1906, le pape Léon XIII appelait l'illustre maître de Louvain à succéder au cardinal Goossens en qualité d'archevêque de Malines et de primat de Belgique et lui conférait l'année suivante la pourpre cardinalice.

C'est en cette qualité de chef de l'église catholique en Belgique que le cardinal donna au monde entier le plus noble exemple en bravant les plus grands périls pour opposer à la force brutale de l'envahisseur la puissance sereine et inflexible des plus hautes valeurs morales. Son message de Noël de 1914, *Patriotisme et Endurance*, donnait courage et confiance à nos compatriotes et leur enseignait en même temps la ligne à suivre pour ne pas faillir dans la résistance.

Le cardinal Mercier n'avait pas attendu la guerre pour donner la mesure de son patriotisme. En toutes circonstances il avait apporté à nos rois Léopold II et Albert I^{er} le précieux concours de sa haute autorité morale dans leurs efforts pour assurer la sécurité de la Belgique par le renforcement de nos forces militaires. Le vote par le parlement de la loi de 1913 qui, si elle avait eu le temps de sortir ses effets, aurait mis notre patrie à l'abri de l'invasion, comme en 1870, par le seul jeu des rapports des forces, fut dû en grande partie à l'influence du cardinal sur les sénateurs et députés catholiques.

De même, dans les affaires coloniales, le grand génie de Léopold II trouva chez le primat de Belgique une intelligence à la hauteur de ses grands projets et un appui moral des plus précieux. Nul doute que si les moyens de transport actuels eussent existé de son temps, le cardinal n'eût pas hésité à jeter un coup d'œil sur les réalisations de notre politique africaine.

Au plus fort de la campagne contre la politique royale, il n'hésita pas à prendre position et, avec les autres évêques belges, écrivit à l'archevêque de Westminster une lettre rendue publique pour le féliciter d'avoir opposé un refus dignement motivé à l'invitation d'assister à un meeting organisé par la trop fameuse *Congo Reform Association*.

Par la parole et par la plume, le cardinal Mercier exalta l'œuvre coloniale du Souverain et marqua, en toutes circonstances, son admi-

ration pour le développement si rapide du Congo belge « qui constitue, disait-il, un facteur puissant de la vie religieuse, sociale et économique » de la Belgique ».

En 1908, au lendemain du vote par le parlement de la loi consacrant l'annexion de l'État Indépendant, il publia une lettre pastorale pour célébrer ce grand événement. « Il faut, » écrivait-il, que tous les Belges s'intéressent au Congo, c'est un devoir national », et il insistait sur le caractère moral de l'annexion « moins une occasion de bénéfices qu'une source de devoirs ». Il exhortait nos compatriotes à envisager la colonisation « dans le plan providentiel, comme un acte collectif de charité qu'à un moment donné une nation supérieure doit aux races déshéritées et qui est comme une obligation corollaire de la supériorité de sa culture ». Il établissait ainsi le bien-fondé de l'adage : « Dominer pour servir ».

La mort de ce grand prélat, survenue à Bruxelles le 23 janvier 1926 à la suite d'une intervention chirurgicale que ne pouvait plus supporter un organisme surmené par le travail, les responsabilités et l'ascétisme, fut un deuil national. Il fut aussi profondément ressenti à la colonie que dans la métropole.

10 avril 1952.
V^{te} Ch. Terlinden.

Mouvement géogr., 1909, p. 579. — *Trib. cong.*, 30 avril 1924, p. 3 ; 31 janvier 1926, p. 3. — *Annuaire de l'Acad. roy. de Belgique*, 1927, I (Notice par M. de Wulf). — P. Daye, *Léopold II*, Paris, 1931, pp. 402, 528, 558, 559, 561, 566, 568. — L. Bauer, *Léopold le Mal-Aimé*, Paris, 1935, p. 373. — *Lovania*, Élis. 1941, n^o 20, pp. 5-104. — C^{te} L. de Lichtervelde, *Léopold II*, Paris, Plon ; Brux., Édit. univ., 1935, p. 433. — F. Van Kalken, *Histoire de Belgique*, 5^e éd., Brux., Off. de Publicité, 1948, p. 568.

MERCIER (*Georges*), Comptable (Pâturages, 18.6.1861-La Kibussa, Matadi, 11.11.1893).

Il avait fait des études commerciales à Mons et était ensuite entré au service de l'Administration des Chemins de fer de l'État belge. En 1890, il fut engagé comme comptable par la Compagnie du chemin de fer du Congo et partit pour l'Afrique le 6 septembre. Désigné pour Matadi, il y accomplit un terme de deux ans et fut de retour en Europe le 16 octobre 1892. Le 4 avril de l'année suivante, il s'embarqua pour un deuxième séjour au Congo. Atteint d'hématurie au mois d'août, il parvint à surmonter le mal mais en resta toutefois profondément anémié. Le 11 novembre, il succombait à un accès de fièvre bilieuse.

27 avril 1951.
A. Lacroix.

Archives C. C. F. C. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 263.

MÉRODE (comte de) (*Henri-Charles-Marie-Ghislain*, marquis de Westerloo, prince de Rubempré et de Grimberghe), Homme d'État belge (Paris, 28.12.1856-Lausanne, 13.7.1908). Fils du comte Charles-Antoine-Ghislain de Mérode et de Hedwige-Nathalie-Henriette, princesse de Croy.

Il achève ses humanités gréco-latines au Collège Saint-Michel ; suit à la faculté de l'Institut Saint-Louis à Bruxelles les cours de candidature en philosophie et lettres ; termine ses études de droit à l'Université catholique de Louvain, le 19 juillet 1879.

Henri de Mérode fut une personnalité parlementaire caractéristique de la bonne école du XIX^e siècle.

Son entrée à la Chambre comme député catholique pour l'arrondissement de Bruxelles (il est élu le 10 juin 1884) coïncide avec l'introduction du débat colonial en Belgique. Il s'intéresse d'emblée aux problèmes africains, sans toutefois prendre une part directe aux discussions de la Chambre. Ses activités parlementaires, au cours de son premier mandat, sont extrêmement diverses mais demeurent étrangères aux questions coloniales : de 1885 à 1887, il est nommé rapporteur de la section centrale à plusieurs reprises et s'acquitte de ces tâches avec beaucoup de distinction. Réélu en 1888, Henri de Mérode poursuit ses travaux au sein de l'assemblée, n'intervient pas davantage dans les débats coloniaux mais approfondit à sa manière, qui est celle de l'homme d'étude, les multiples problèmes que soulève la destinée de l'État Indépendant du Congo.

L'aspect humanitaire de l'entreprise royale le touche particulièrement. Aussi accepte-t-il de faire partie du comité de l'Association africaine de la Croix-Rouge, créée en 1889 par le Roi-Souverain dans le but de secourir en Afrique les éprouvés de la vie, noirs et européens. Il se trouve, au sein de ce comité, en compagnie d'hommes qui s'intéressent de très près aux questions coloniales, soit directement comme le capitaine Thys et Samuel Wiener, soit indirectement, de par leurs attaches avec le monde financier, comme E. Anspach, gouverneur de la Banque Nationale, les industriels E. Solvay, Remy et P. Van den Kerkove. Dès ses premières années de vie parlementaire, nous voyons ainsi Henri de Mérode tenir pour primordiale la mission civilisatrice de l'État Indépendant. Intimement lié avec Lambermont et Banning (qui mourra exactement dix ans avant lui), il partage entièrement leurs vues les plus chères sur ce point. Cette tendance essentielle éclaire sous leur véritable jour toutes les décisions qu'il sera amené à prendre ultérieurement, dans le déroulement du débat colonial.

Dès cette époque, le Roi Léopold tient Henri

de Mérode en réelle affection. C'est ainsi qu'en 1889, ce dernier représente le monarque à Athènes, aux festivités organisées à l'occasion du mariage du duc de Sparte, prince héritier de Grèce.

Quelques mois après le décès de son père, décès qui affecta si vivement le Souverain, le comte de Mérode perd son siège parlementaire (11 juin 1892). En cette année 1892, l'œuvre royale a déjà commencé de susciter des critiques, en Belgique surtout. On se remémore la fièvre qui s'empare des sociétés belges de la rue Brédérode lorsque l'une d'entre elles, la Société Belge du Haut-Congo, se voit interdire par les circulaires Baerts, Lemaire et Le Marinel, prises en application du décret secret du 21 septembre 1891, tout commerce d'ivoire et de caoutchouc avec les indigènes, dans les régions de l'Aruwimi-Uele et de l'Ubangi, tandis que se constitue à Anvers le groupe North-de Browne de Tiège, auquel l'État Indépendant accorde d'importantes concessions. On se rappelle les représentations que Beernaert ne cesse de faire au Souverain quant à l'instauration du régime fiscal, l'interpellation de Rosseeuw, à la Chambre, le 13 mai 1892, les réserves, voire les objections nettement formulées par la France, l'Angleterre et les Pays-Bas, directement menacés dans leurs entreprises commerciales. La crise atteint son paroxysme lorsque Beernaert presse mais en vain le Souverain de faire une déclaration apaisante à l'occasion de l'ouverture de la session constituante (octobre 1892). On se remémore enfin que le Roi, finissant par céder aux instances de son ministre, se résigne à accepter un compromis entre les droits en conflit des sociétés et de l'État.

C'est dans ces circonstances que le comte Henri de Mérode prend pour la première fois officiellement position dans le débat colonial. Pressenti pour reprendre aux Affaires Étrangères la succession du prince de Chimay décédé, il subordonne son acceptation à la restauration de la liberté commerciale au Congo. Cette disposition formelle appert à l'évidence du texte de la lettre que Beernaert adresse au monarque, le 29 octobre 1892 : « M. le comte de Mérode, à qui j'ai fait » part du projet de décret de Votre Majesté, » et bien convaincu que le Roi entend favoriser » le développement du commerce en Afrique, » accepte le portefeuille des Affaires Étrangères. »

Rien cependant ne permet de supposer que le comte de Mérode dût jouer un rôle de premier plan dans les affaires du Congo. Sa conscience satisfaite, le nouveau ministre laisse à Beernaert la charge, lourde et ingrate, de continuer à conseiller le Souverain de l'État Indépendant ; il consacre, quant à lui, toute son activité à la direction de la politique étrangère de la Belgique. C'est ainsi qu'il ne prend aucune part aux dis-

cussions relatives à la revision de l'article 1 de la Constitution (juillet 1893) : Beernaert supporte tout le poids du débat qui s'institue sur cet objet. C'est ainsi, de même, qu'il ne prend aucune initiative dans le conflit qui, en 1894, dresse l'État Indépendant contre la France et l'Allemagne, à propos de l'arrangement anglo-congolais concernant le Bahr-el-Gazal ; cette fois encore, c'est Beernaert qui met le Souverain en garde contre les dangers de la politique nilotique et engage respectueusement le Roi « à » entretenir ses ministres d'une situation au » sujet de laquelle ils pourraient avoir à s'expli- » quer à bref délai et qui est évidemment d'un » puissant intérêt pour le pays ».

Henri de Mérode ne se désintéresse nullement, toutefois, du problème colonial. Il est même permis d'affirmer que la politique du Roi-Souverain, celle que le Gouvernement connaît et celle que le Gouvernement devine, ne laisse pas de l'inquiéter. Lorsque Houzeau de Lehaie demande, en février 1894, qu'un agent belge soit attaché à l'Institut international colonial en qualité de secrétaire général, le Ministre des Affaires Étrangères marque son accord avec empressement ; il insiste sur le fait que la tâche essentielle de cet Institut consiste, selon lui, à créer en dehors de toute influence politique, un foyer où se concentreraient tous les documents, tous les renseignements les plus propres à éclairer les questions, de plus en plus importantes, de plus en plus pressantes, qui se rapportent à l'exploitation des colonies.

Mais voici que, quelques semaines plus tard (le 17 mars), Beernaert se retire du Cabinet. Nous sortirions du cadre de cette notice en dénombrant les conséquences de cette démission ; du point de vue colonial cependant, il est juste d'insister sur le fait que, désormais, il appartient à un Ministre des Affaires Étrangères âgé de 38 ans de traiter directement la si délicate question des rapports entre la Belgique et l'État Indépendant.

Or, les événements vont se précipiter. Dès avant la fin de l'année 1894, le Roi-Souverain se trouve dans l'impérieuse obligation de recourir à l'aide de la Belgique. Les prévisions budgétaires pour l'exercice 1895 font apparaître un découvert de 1.366.175 frs ; le chemin de fer du Bas-Congo, arrêté faute de fonds aux environs du Km 70, place la compagnie constructrice devant des difficultés d'ordre financier que celle-ci ne peut surmonter par ses seuls efforts ; surtout, l'échéance de la créance du groupe de Browne de Tiège, révélée in extremis, approche avec rapidité.

On connaît la suite des événements. Le Cabinet, à juste titre effrayé par les nouvelles combinaisons que le Roi-Souverain lui expose, se refuse d'y prêter la main et décide, passant

outre aux exigences royales, de proposer au pays l'annexion anticipée du Congo. Le 9 janvier 1895, le traité de cession est conclu entre l'État Indépendant du Congo et la Belgique ; le comte de Mérode a tout juste le temps, avant de déposer le projet de loi d'approbation (ce qu'il fera le 12 février), de négocier avec la France un arrangement mettant à l'abri de toute contestation le droit, pour la Belgique, de reprendre le Congo et réglant de manière définitive l'exercice ultérieur éventuel du droit de préemption de cette puissance.

L'exposé des motifs déposé par Henri de Mérode est réellement magistral. Il ne nous appartient pas d'en faire ici le résumé, mais nous nous en voudrions de ne point en tracer un court commentaire. Le lecteur d'aujourd'hui, et spécialement le lecteur colonial, demeure frappé de la justesse et de la véracité de l'ensemble des données de fait qui s'y trouvent réunies. L'information y paraît en défaut sur deux points importants seulement : la richesse démographique et la fécondité des sols. Pour le parlementaire de 1895, cependant, le tableau brossé par le ministre des Affaires Étrangères comportait un point faible essentiel : l'aspect financier de la reprise. Et en effet, à relire cet important document aujourd'hui, ce passage de l'exposé des motifs trahit l'embarras certain de son auteur ; malgré toute son habileté, le comte de Mérode ne peut empêcher que ce soient précisément les difficultés financières de l'État Indépendant qui aient déterminé le Cabinet à proposer l'annexion ; aussi ne peut-il que commenter les causes de ces difficultés, insister sur leur caractère temporaire et promettre des économies, une fois la reprise accomplie.

Cette faiblesse inévitable de l'argumentation du comte de Mérode devait entraîner l'échec de son projet. Faut-il rappeler que la Chambre se montra bientôt hostile, dans sa grande majorité, au principe de toute annexion prématurée ? que l'opinion publique, passionnément travaillée par les adversaires et les partisans de cette annexion, exprima sa volonté formelle de ne pas annexer ? que deux droitiers, Th. de Lantsheere et Ch. Woeste, prirent l'initiative de proposer à la Chambre l'ajournement, l'un limité, l'autre sine die de la question de la reprise ? que seules furent votées, le 27 juin à la Chambre, le 28 juin au Sénat, les « mesures provisionnelles » destinées uniquement, à tirer l'État Indépendant des difficultés du moment ?

Abandonné par la plupart de ses amis politiques, Henri de Mérode ne pouvait se maintenir au ministère : il mit son portefeuille à la disposition du Souverain dès le 28 mai. Malgré l'insistance d'E. Vandervelde, qui tenait à connaître les véritables motifs du retrait du comte de Mérode, malgré l'intervention de

Lorand, qui disait ne point comprendre que l'équipe ministérielle tout entière n'eut pas démissionné, le Cabinet se montra d'une discrétion extrême. Le nouveau ministre des Affaires Étrangères, Jules de Burtet, se borna à déclarer que la détermination du comte de Mérode lui avait été dictée par des divergences de vues entre ses collègues et lui quant aux résolutions à prendre pour assurer la reprise du Congo ; le ministre démissionnaire confirma cette déclaration, affirmant pour le surplus qu'il reprenait sa place au sein de la majorité (il avait été réélu député en 1894), avec la volonté arrêtée de continuer à se consacrer à la cause défendue par le Cabinet conservateur. Et ce fut tout.

En fait, Henri de Mérode ne prit plus jamais part aux discussions coloniales ; il poursuivit sa carrière parlementaire, comme par le passé, témoignant d'un dévouement exceptionnellement actif au sein de la Chambre, puis, à partir de 1900, au sein de la haute assemblée, dont il assumait la présidence, comme autrefois son père, en 1903. Le bonheur de voir la Belgique revenir, en 1908, sur sa décision de 1895 lui fut refusé, puisqu'il décéda à Lausanne le 13 juillet, alors que la Chambre abordait l'ultime débat.

Quant au Souverain, il conserva sa haute estime à celui qui avait eu la fermeté de vouloir la reprise prématurée du Congo par la Belgique, la grandeur d'âme de prétendre assumer seul la responsabilité de l'échec de ce projet. En 1901, Henri de Mérode représenta le Roi des Belges aux fêtes bicentennaires organisées à Berlin en commémoration du couronnement du premier roi de Prusse ; le comte de Mérode fut à Rome en 1902, en cette même qualité, aux fêtes du XXV^e anniversaire pontifical de Léon XIII.

Henri de Mérode était grand officier de l'Ordre de Léopold. Il était également grand cordon de l'Ordre de Pie IX, grand cordon de l'Ordre du Danebrog, grand cordon de l'Ordre du Sauveur, grand cordon de l'Ordre de l'Étoile de Roumanie, grand cordon de l'Ordre du Soleil-Levant, croix d'honneur de première classe de l'Ordre de Hohenzollern, croix de première classe de l'Ordre de l'Aigle Rouge.

Les admirateurs de sa vie et de son œuvre, dont le cardinal Mercier, tinrent à offrir à la postérité le souvenir de ses traits ; ce monument, dû au ciseau de Lalaing, est érigé à Westerloo.

Travaux. — Dépôt du projet de loi approuvant le traité de cession conclu, le 9 janvier 1895, entre la Belgique et l'État Indépendant du Congo. D. P., n^o 91. — Discours à l'occasion de sa démission de membre du Cabinet, A. P., 1656.

3 février 1952.
A. Stenmans.

A. J. Wauters, *Histoire Politique du Congo belge*, Brux., 1911, pp. 96, 123-124, 125-127, 135-136. — *L'État Indépendant du Congo*, Brux., 1899, pp. 102

105. — C. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, pp. 382, 386. — E. Van der Smissen, *Léopold II et Beernaert*, 2 vol., Brux., 1942, II, pp. 389, 391, 407. — F. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, 2 vol., Namur, 1913, I, pp. 198, 194; II, p. 352. — J. Stengers, *La première tentative de reprise du Congo par la Belgique* (1894-1895), in *Bull. de la Soc. Royale belge de Géogr.*, 73^e année, fasc. I et II. — A. Stenmans, *La Reprise du Congo par la Belgique*, Brux., 1949, pp. 140, 177-179, 193. — A. Van Iseghem, *Les Étapes de l'Annexion du Congo*, Brux., 1932, pp. 97-98. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, 1934, pp. 156, 392-393, 403. — J. Verhoeven, *Jacques de Dixmude*, Brux., 1929, p. 147. — *Mouvement géogr.*, 1889, p. 6c; 1894, p. 24c; 1895, pp. 48-49, 161; 1908, pp. 410, 412; 1913, pp. 503, 504. — *La chambre des représentants en 1894-1895*, Brux., Sté belge de librairie, pp. 297-299. — *Annuaire de la Noblesse belge*, 1912, II, pp. 136-137. — *Le Congo illustré*, Brux., 1895, p. 81. — *Journal du Congo*, 11 octobre 1913. — *L'Indépendance Belge*, 20 et 21 juillet 1908. — *Le Soir*, 20 et 21 juillet 1908. — *La Chronique*, 14 et 15 juillet 1908. — *L'Éventail*, 21 septembre 1913.

MERTENS (*Jean-Louis*), Comptable (Ixelles, 22.11.1863-Matadi, 12.3.1897). Époux de Devogel, Adolphine.

Ses études moyennes achevées, il suit des cours du soir de comptabilité et obtint ainsi le diplôme de comptable. Il effectue son service militaire au régiment des grenadiers et devient ensuite voyageur de commerce au service d'une firme bruxelloise. En 1896, il sollicite un emploi à la Compagnie du Chemin de fer du Congo et s'embarque le 8 novembre. Arrivé à Boma le 1^{er} décembre, il est envoyé comme comptable à Matadi. Après un séjour de trois mois sous les tropiques, il est atteint de fièvre bilieuse et succombe le 12 mars 1897.

30 avril 1951.
A. Lacroix.

Archives C. C. F. C. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 263.

MEULEMAN (*Eugène-Camille-François-Joseph*), Médecin vétérinaire (Jodoigne, 17.3.1865-Bruxelles, 12.4.1932). Fils de François et de Martin, Thérèse.

Il acheva à l'athénée de Louvain les études qu'il avait commencées au collège de Jodoigne et entra, en octobre 1882, à l'école de médecine vétérinaire de l'État, à Cureghem. Il obtint son brevet le 23 août 1886 et fut admis, l'année même, en qualité de vétérinaire adjoint, au 2^e régiment de chasseurs à cheval. En mai 1888, il fut nommé vétérinaire de 3^e classe au 3^e régiment de lanciers.

Au début de l'année suivante, il veut prendre du service à l'État Indépendant du Congo et est effectivement engagé comme vétérinaire le 25 février 1889. Deux jours plus tard, il s'embarque à Liverpool à bord du « *Benguela* » et arrive à Boma le 16 avril. A ce moment déjà, la question de l'approvisionnement en viande des régions

de l'intérieur constituait l'une des préoccupations importantes des autorités de l'État. Elles estimaient devoir s'efforcer de lui trouver, au plus tôt, une solution. Dans ce but, Meuleman fut envoyé à Léopoldville et chargé, dès septembre 1889, d'étudier les possibilités de transport de bétail importé de Matadi vers l'intérieur et l'opportunité de la création de troupeaux dans le Haut-Congo. Bien que cette éventualité nous paraisse, maintenant, avoir été envisagée prématurément, étant donné que la plupart des maladies du bétail, inconnues à l'époque, ne se révélèrent que plus tard, il faut reconnaître que l'étude qui, à la suite de cette mission, fut publiée sur *l'utilisation des animaux domestiques au Congo* (in *Bulletin de la Société d'études coloniales*, 1895, p. 301) ne manquait pas d'utilité. A deux reprises, en mai et en décembre 1890, Meuleman entreprit de convoier vers le Stanley-Pool, quelques têtes de bétail importées d'Europe. Les deux tentatives se soldèrent par un échec, mais lui permirent néanmoins d'approfondir les recherches qu'il avait entreprises sur les maladies tropicales des animaux domestiques. Les notes prises à cette occasion furent publiées dans la suite (Breuer, Bruxelles, 1907). En janvier 1891, Meuleman est chargé d'une autre mission de reconnaissance vers l'Inkisi. Se trouvant précisément à Léopoldville au moment où le commissaire de district Carton, gravement malade, devait rentrer en Europe, il est désigné pour exercer les délicates fonctions de commissaire de district du Stanley-Pool jusqu'au moment de l'arrivée de Costermans, en septembre. Rentré alors à Boma, il visite le Mayumbe et, en février 1892, revient à Boma où il s'embarque, fin de terme, le 17 mars.

Après son retour en Belgique, il reprend sa carrière à l'armée, comme médecin vétérinaire au 1^{er} régiment des Guides. Sa valeur scientifique le fait désigner par la suite comme professeur à l'École de guerre et il reste attaché, pendant plusieurs années, au service des écuries royales.

Outre les rapports cités plus haut, il a encore publié dans la « *Revue d'élevage, chasse et pêche* » plusieurs articles sur le bétail du Congo (1907, nos 21, 23, 25). Il a également collaboré, avec les docteurs Perket, Dryepont, Bourguignon, Lancaster et Cornet, à la rédaction du *Rapport sur le climat, la géologie et l'hygiène du Congo*, rapport qui fut présenté au Congrès organisé à Bruxelles en 1897 par la Société royale de médecine publique de Belgique.

Titulaire de l'Étoile de service, Meuleman était également chevalier de l'Ordre Royal du Lion et officier de l'Ordre de la Couronne.

20 juillet 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 507. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, février 1931, pp. 18-19. — A. Waueters, *L'É.I.C.*, Brux., 1899, pp. 222 et 446. — *La Trib. cong.*, 10 août 1912, p. 3.

MEUNIER (*Georges-Jean-Pierre*), Premier sergent armurier (Liège, 24.5.1864-Léopoldville, 13.12.1899).

Il travailla à Liège pendant quinze ans comme armurier, visiteur d'armes, électricien, mécanicien. Connaissant à fond son métier, il s'engagea à l'É.I.C. en qualité d'armurier et fut assimilé au grade de sergent. Parti en juin 1898, il arriva à Boma le 4 juillet et y fut désigné le 11 pour la ligne télégraphique Léo-Équateur. Le lendemain, il quittait Boma pour Léo. Le 1^{er} juillet de l'année suivante, il était promu premier sergent et le 10 novembre, attaché au district du Stanley-Pool. C'est à Léopoldville qu'il devait succomber à la dysenterie, le 13 décembre 1899.

10 novembre 1950.

M. Coosemans.

Registre matricule n° 2409.

MEYER (... ?) Armurier-arquebusier allemand (... ?-Malange, 26.3.1884).

Engagé le 1^{er} octobre 1883 pour l'expédition von Wissmann-von François, en même temps que ses compatriotes les deux Muller, Schneider et Buschlag, Meyer s'embarqua sur le steamer « *Professeur Woermann* » à Hambourg, le 17 novembre. Débarqué à Loanda le 17 janvier 1884, Meyer participa de toute sa bonne volonté à l'organisation de l'expédition qui arriva à Malange dans la seconde quinzaine de mars. Meyer était déjà malade. Son état s'aggrava bientôt et il mourut à Malange le 26 mars, premier décès qui devait être suivi de bien d'autres au cours de cette longue et difficile expédition.

21 septembre 1951.

M. Coosemans.

R. Cambier, *Biographie de von Wissmann, Biog. colon. belge*, t. I, p. 979.

MEYER (*Charles*, en religion *R. Frère Maclou*), Frère coadjuteur du Saint-Esprit (Bad-schwiller, Alsace, France, 2.4.1853-Boma, 28.10.1885).

Après avoir fait ses premiers vœux le 19 mars 1885, le Frère Maclou partait en avril pour le Congo, désigné pour la mission de Boma où se trouvaient déjà le Père Giron, le Père Heim et le Frère Cassius. La situation y était assez précaire au point de vue des ressources ; une longue période de sécheresse avait appauvri la mission et elle dut en conséquence réduire le nombre de ses petits pensionnaires noirs. Les

religieux essayaient d'intéresser à leur sort les blancs de Boma, et Alexandre Delcommune leur vint en aide plus d'une fois. Le Frère Maclou, intelligent, courageux et vigilant, était une excellente acquisition pour la mission ; les enfants noirs l'aimaient et la population blanche de Boma l'avait en grande estime. Le 28 octobre 1885, à six heures du soir, un affreux orage se déclina et la foudre tomba en deux endroits de l'établissement, tuant le Frère Maclou et quatre enfants. La nouvelle de cette catastrophe émut tout Boma ; les factoreries mirent en berne leurs pavillons et nombre de blancs assistèrent aux funérailles, que ce convoi de cinq cercueils rendait poignantes. La population indigène très superstitieuse se laissa impressionner par les féticheurs qui rendaient les religieux responsables du malheur ; beaucoup de parents vinrent réclamer aux religieux leurs enfants, mais ceux-ci refusèrent de partir. La tornade de 1885 avait fortement endommagé la mission qui, par ailleurs déjà éprouvée, eut bien du mal à se relever. Le courage des missionnaires ne tarda pas cependant à prendre le dessus.

16 novembre 1951.

M. Coosemans.

Mouvement antiscl., 1911, p. 20. — D. Rinchon, *Mission. belges au Congo*, p. 8. — *Annuaire des miss. cath. au Congo*, 1935, p. 395. — *Bull. de la Congrég. du Saint-Esprit*, décembre 1885, p. 955 ; avril 1888, p. 522. — Note personnelle du R. P. Proost, des Pères du Saint-Esprit, adressée à l'auteur en date du 15 novembre 1951.

MICHEELS (*Jean-Pierre-Hubert*), Adjudant de la Force publique (St-Josse-ten-Noode, 26.9.1865-Kasongo-Lunda, 31.1.1895). Fils de Jean et de de Bode, Anne.

Il entra dans l'armée hollandaise au 3^e régiment d'infanterie le 15 mai 1883 et quittait momentanément la carrière des armes avec le grade de sergent conquis le 20 octobre 1887, pour s'engager comme commis chez le receveur des contributions d'Etterbeek (1^{er} avril 1891). En août de l'année suivante, il signait un contrat de service à l'É.I.C. en qualité de sergent de la Force publique et quittait Anvers le 6 août. Il fut désigné pour le Kwango. Le 1^{er} janvier 1894, il obtenait le grade de sergent-major et le 1^{er} juillet suivant, celui d'adjudant. Il résidait à Kasongo-Lunda quand, en janvier 1895, il fut atteint d'un accès de fièvre hématurique auquel il succomba.

24 mars 1951.

M. Coosemans.

Registre matricule n° 958.

MICHEL (*Victor-Léonard*) Lieutenant général, Commissaire du Roi-Souverain (Gand,

8.1.1851-Bruxelles, 4.12.1918). Fils de Pierre et d'Adriaenssens, Jeanne.

Admis à l'école militaire le 22 novembre 1868, Michel en sort quatre ans après comme sous-lieutenant d'artillerie. Il était capitaine-commandant au 1^{er} régiment, lorsque, sollicité par le Roi que préoccupait la défense des frontières du jeune État Indépendant, il accepte de remplir une mission en Afrique.

Le 6 avril 1894, il s'embarque en qualité de capitaine-commandant de la force publique, chargé des fonctions de directeur des travaux de défense du Bas-Congo.

Le commandant du génie Wangermée, chargé de l'établissement des plans de transformation de la batterie de Shinkakasa en un ouvrage fermé, était rentré trois mois auparavant en Europe et le capitaine Pétillon, créateur de la batterie, devait rentrer en juin.

Le commandant Michel reprend et termine les études, dirige les travaux auxquels il donne une vive impulsion. Aucun des problèmes relatifs à l'artillerie ne lui échappe ; il rédige notamment deux règlements sur le service du canon Nordenfelt de 47 m/m et de la mitrailleuse Maxim.

Il rentre en Europe le 14 mai 1896.

Deux ans plus tard, major d'artillerie, il est remis à la disposition de l'État Indépendant et retourne en Afrique en qualité de commissaire du Roi-Souverain, assimilé au grade de vice-gouverneur général (6 mai 1889).

Sa mission, qui se déroule dans les districts du Stanley-Pool, de l'Équateur, des Bangala, du Lac Léopold II et du Lualaba-Kasai comporte l'inspection de la force publique, unités et centres d'instruction.

Le commissaire du Roi-Souverain mit en œuvre au cours de cette mission la haute conscience professionnelle qu'on se plaisait à lui reconnaître, mais aussi la rigueur que laissait pressentir son surnom de « Tigre ».

A l'issue de cette mission, Michel rentre en Belgique le 6 août 1900 et reprend sa place dans les cadres de l'armée belge.

Il accède au généralat le 27 mars 1910.

Le 3 avril 1912, il se voit confier le portefeuille de la Guerre, qu'il conserve jusqu'au 11 novembre. Nommé lieutenant général le 26 mars 1913, il sollicite sa mise à la pension le 20 novembre 1913.

Les événements d'août 1914 lui font reprendre du service.

Gouverneur de la position fortifiée de Namur, il en assure la défense avec une grande énergie et une science qui lui permettent d'évacuer vers la France la majeure partie de la garnison.

Le lieutenant général Michel était grand-cordon de l'Ordre de la Couronne, commandeur de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre

Royal du Lion, décoré de la Croix Militaire de 1^{re} classe, de l'Étoile de service du Congo et de plusieurs Ordres étrangers.

20 février 1951.
A. Engels.

Registre matricule. — Janssens et Cateau, *Les Belges au Congo. — Mouvement géogr.*, 1894, p. 111b ; 1912, p. 239. — *Bull. de la Soc. Royale de Géogr.*, Anvers, 1907-08, p. 232.

MICHIELS (*Jules-Marie-Adolphe*), Sergent de la Force publique (St-Josse-ten-Noode, 1.6.1870-Bolobo, à bord du « *Roi des Belges* », 22.5.1892).

Soldat du premier régiment de chasseurs à pied où il était entré le 3 novembre 1886, il avait conquis le grade de sergent le 1^{er} septembre 1890. C'est avec ce grade que le 6 mars 1892, il quittait Anvers pour l'Afrique ; le 31 mars il débarquait à Boma et le 14 avril apprenait sa destination pour l'Ubangi-Uele. Il partit peu après sur le « *Roi des Belges* ». A hauteur de Bolobo, la fièvre le terrassait et il mourait à bord, le 22 mai.

24 mars 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 886.

MICHIELS (*Pierre-Joseph*), Premier sergent de la Force publique (West-Meerbeek, Anvers, 29.12.1873-Camp de Bolobo, 10.12.1896). Fils de Jean-Baptiste et de Daems, Thérèse.

Entré au 1^{er} régiment de ligne le 29 avril 1890, sergent le 18 janvier 1894, il résolut de poursuivre sa carrière militaire en Afrique et partit, engagé dans la Force publique de l'É.I.C. le 6 août 1895. Le 26 août à Boma, il apprit qu'il était commissionné pour le camp de Bolobo. Le 25 mai 1896, il y était promu premier sergent. Le climat ne tarda pas à lui être funeste ; le 10 décembre, la fièvre le terrassait à Bolobo même.

24 mars 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1505.

MICHOTTE (*Joseph*), Sous-intendant (Florenville, 1.4.1870-Manyanga-Nord, 5.5.1896). Fils de Jean-Nicolas et de Blaise, Marguerite.

Engagé au 11^e régiment de ligne le 24 mars 1886, il est licencié le 15 septembre 1891 avec le grade de sergent-major. En 1893, il s'engage au service de l'État Indépendant du Congo comme commis de 2^e classe et s'embarque à Anvers le 8 octobre. Arrivé à Boma le 30, il est attaché en qualité d'agent réceptionnaire au service spécial des transports. Le 1^{er} mars 1895, il est promu à la première classe de son grade et est nommé sous-intendant de 3^e classe le 1^{er} janvier 1896. Son terme de service touche

à sa fin lorsqu'il est atteint d'hématurie. Quelques mois plus tard, il succombe à un accès de fièvre à Manyanga.

9 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1180. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 263.

MIDDAGH (*Félix-Balthazar*), Officier de la Force publique (St-Josse-ten-Noode, 1.8.1866-... ?).

Engagé comme caporal au 8^e régiment de ligne, le 1^{er} août 1882, il quittait l'armée métropolitaine avec le rang d'officier de réserve, le 10 octobre 1892, pour entrer au service de l'État Indépendant comme sous-lieutenant de la force publique. Il s'embarqua à Anvers le 6 avril 1893. A Boma, le 1^{er} mai, il fut désigné pour la zone arabe où la campagne contre les esclavagistes exigeait chaque jour du renfort. Le 16 novembre 1893, Middagh rejoignait à Kasongo le corps expéditionnaire de Dhanis. Il fut adjoint à Lange et Van Riel pour garder le camp de Mwana Mkwanga, dont les environs venaient d'être débarrassés, au moins momentanément, de Rumaliza, mais où notre position était toujours vulnérable. Le 14 décembre, le commandant Gillain, ayant sous ses ordres Middagh, le lieutenant Augustin et le D^r Hinde, amenait à Kasongo un renfort de 45 hommes qui se joignirent à ceux de Rom et de Van Lint. Tandis que plusieurs colonnes s'en allaient dans diverses directions soit pour tâcher de s'emparer des bomas de Rumaliza, soit pour lui couper la retraite, Middagh resta avec le sergent Pirotte à Kasongo, dont il prit le commandement intérimaire (décembre 1893).

En octobre 1895, Middagh était placé sous les ordres de Lothaire, chargé de poursuivre les rebelles de Luluabourg, révoltés au début de juillet. De Kasongo, Lothaire et ses officiers blancs Doorme, Steeman, Spillaert, Niclot, Hoffmann, Kotz, Desaeagher et Middagh gagnaient Lusuna pour s'y organiser et se préparer à l'attaque des positions des rebelles retranchés dans les environs. Le 18 octobre, les forces de Lothaire remportaient sur l'adversaire une victoire restée fameuse. Après cette bataille, Middagh regagna Kasongo, y fut placé sous les ordres de Stevelinck et y acheva son terme le 29 mars 1896. Il rentra en congé le 20 mai avec le grade de lieutenant. Il repartit le 6 décembre désigné pour la zone du Maniema où il alla remplacer le commandant Stevelinck, décédé le 24 février précédent. Middagh finit son terme avec le grade de capitaine et rentra en Belgique le 5 janvier 1900. Cette même année, il partait en mission au Dahomey, chargé par un syndicat français d'une étude de voies ferrées. Revenu en Belgique, il fut sollicité par la Compagnie du

Lomami pour représenter cette société au Congo dans une région où il avait accompli deux termes et qu'il connaissait donc parfaitement ; il y travailla avec dévouement et intelligence aux côtés de son directeur Lemery, qu'il remplaça avec compétence durant toutes ses absences. Middagh rentra en congé le 2 juin 1903 pour repartir encore le 7 janvier 1904 et prendre effectivement la direction de la société du Lomami le 28 mars 1904 ; il occupa ses fonctions jusqu'au 11 juin 1905, date de son départ pour l'Europe.

Il était décoré de la Médaille de la Campagne Arabe, de l'Étoile de service à deux raies et était chevalier de l'Ordre de Léopold.

18 octobre 1951.
M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, pp. 146, 148. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, pp. 117, 126. — Fr. Masoin, *Fond. de l'E.I.C.*, t. II, pp. 167, 168. — J. Meyers, *Le Prix d'un Empire*, Dessart, Brux., 1943, p. 96. — S. L. Hinde, *La chute de la domination arabe*, Falck, Brux., 1897, p. 132. — Archives C¹⁶ du Lomami. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. II, p. 179.

MIEROO (*Henri-Joseph-Émile*), Capitaine (Ypres, 4.1.1872-St-Josse-ten-Noode, 7.3.1937). Fils d'Émile et de Lafonteyne, Élise.

Sergent au 8^e régiment de ligne, Mieroo entra en 1895 au service de l'État Indépendant du Congo. Il s'embarqua à Anvers le 12 février de cette année. Désigné pour le Haut-Uele, il fut d'abord attaché au camp avancé de Kabassidu, commandé alors (août 1895) par le lieutenant suédois Svinhufvud ; on y instruisait les recrues indigènes qui allaient, l'année suivante, être incorporées dans l'expédition que Chaltin devait conduire au Nil contre les mahdistes.

Le 1^{er} janvier 1896, Mieroo était nommé premier sergent et, le 25 mai de la même année, sergent-major. Lorsque l'expédition du Nil fut mise sur pied, Mieroo fut, avec De Backer, adjoint à Gehot qui faisait partie de l'avant-garde. Gehot et ses deux adjoints, dès novembre 1896, s'occupèrent activement de la fondation d'un poste européen à Surur, où devait se concentrer la colonne Chaltin. Ce poste prit le nom de Van Kerckhovenville. Le 23 décembre 1896, toute la colonne Chaltin s'y trouvait réunie, prête au départ vers le Nil. Quatre jours plus tard, les chefs azande Renzi, Tombo, Kanna, Gilima, 580 lanciers et pistonniers indigènes et 220 porteurs venaient s'y joindre.

Le 1^{er} janvier 1897 s'effectuait le départ et Gehot étant désigné pour commander un des pelotons, Mieroo prit à sa place la direction du poste de Van Kerckhovenville. Il se dépensa activement, construisit des maisons, un magasin, un camp de soldats, et y installa des plantations

vivrières. Le 1^{er} mars 1897, il fut nommé adjudant.

C'est lui qui reçut le premier un courrier annonçant la fin tragique de l'avant-garde de la colonne Dhanis, en route vers le Nil, en partie massacrée par les révoltés batetela, dans la forêt de l'Ituri, le 14 février (1897). Ce courrier disait que les officiers Spélier, Verhellen, Bricourt, Vedy erraient dans la brousse avec une poignée d'hommes, sans guides, sans vivres. Mieroo se hâta de dépêcher une colonne de secours vers ces malheureux.

Le 20 juin 1897, sérieusement malade, Mieroo dut descendre vers Dungu pour se faire soigner. Il resta quelques mois à Dungu et y fut nommé chef de poste. Le 23 mars 1898, son terme achevé, il s'embarqua pour l'Europe avec le grade de sous-lieutenant. Tout en gardant la nostalgie de l'Afrique, il passa dix années en Belgique (de 1899 à 1909) au service des Installations Maritimes de Bruxelles.

Il repartit le 18 juin 1910 et occupa les fonctions de chef de poste de Buta, puis passa à Busu Melo dans les Bangala et devint instructeur à la colonie scolaire de Nouvelle-Anvers ; promu ensuite chef de poste de Bumba, puis de Lisala, il acheva son terme en août 1913 et entra en congé.

Il revint au Congo le 28 janvier 1914 pour commander la compagnie territoriale de Ponthierville, puis, la guerre ayant éclaté, les troupes destinées à soutenir la campagne dans l'Est-Africain. Lui-même fut désigné pour les opérations dans cette campagne et s'y conduisit avec bravoure. Il fut nommé lieutenant le 1^{er} janvier 1916 et chef de secteur de l'Urundi. Il entra en Europe le 29 décembre 1917.

Repartit le 2 juillet 1918 pour un 4^e terme, il séjourna d'abord à Boma, puis à Basankusu, où il commanda la compagnie territoriale de la Lulonga. Le 25 août 1919, il était nommé capitaine et exerça les fonctions de juge du conseil de guerre. Il entra au pays en juillet 1921. Il entama un 5^e terme le 15 mars 1922 et commanda le dépôt provincial de l'Équateur. Enfin, il entra définitivement en Belgique pour y prendre sa retraite après une carrière vraiment brillante, marquée au sceau du courage et du dévouement.

Il était chevalier de l'Ordre Royal du Lion, décoré de l'Étoile de service en or, de la Médaille commémorative en argent de la Campagne d'Afrique, de la Croix de guerre avec palme.

11 mai 1950.
M. Coosemans.

P. L. Lotar, *Grande Chronique de l'Uele, Mém. de l'I.R.C.B.*, 1946, pp. 256, 320. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, décembre 1933, p. 18 ; mars 1937, p. 11.

MIES (*Francois-Xavier, en religion Frère Xavier*), Frère Prémontré (Anvers, 11.7.1873-Buta, 25.6.1938).

Il avait exercé jusqu'en 1898 le métier de boulanger. Le 15 août de cette année, il demanda à entrer comme frère chez les Prémontrés de Tongerlo et s'offrit à partir pour les missions à la première occasion qui se présenterait. Fin 1901, il obtint de se joindre à la caravane des Chanoines Maguire et Planquart et du Frère Van Hecke, qui quitta Anvers le 21 novembre. Arrivé à Ibembo au début de janvier 1902, il s'y rendit très utile jusqu'à son départ en août pour la mission d'Amadi où le médecin jugea à propos de l'envoyer pour rétablir sa santé assez déficiente à ce moment. Il ne quitta Amadi que le 16 juillet 1904, pour revenir en Europe. Le 28 juin 1906, mieux portant, il reprit le steamer en compagnie du Chanoine Beynen et du Frère Van Hecke. Il fut assigné à Ibembo ; en congé à partir du 3 août 1908, il revint en Belgique avec le Chanoine Beynen et repartit le 13 mai 1909, accompagnant les Chanoines Van Uytven et Broomans et les Frères Joosen et Lavrijsen. Il passa son 3^e terme à Ibembo et entra pour la troisième fois en Belgique le 10 octobre 1910.

Quatrième départ avec les Chanoines Maguire et Devos le 12 août 1911, pour Ibembo, qu'il quitta en novembre pour le nouveau poste de Yankusu, fondé par le Chanoine Dolan. Sur ces entrefaites, le Chanoine Dolan qui était allé prendre à Bruxelles son diplôme de médecine tropicale, était revenu au Congo et fondait avec le Chanoine Nieberding le poste de Moenge, en territoire budja, qui était fort affecté par la maladie du sommeil. Le 7 mars 1914, le Frère Mies allait se joindre à eux et les aider à construire une chapelle, un lazaret pour les sommeilleux et une maison d'habitation. Le poste fut consacré à Saint Willibrord.

Le Frère Mies, après avoir prononcé ses vœux à Buta devant Mgr Derikx, revint en Europe le 4 janvier 1920 et séjourna jusqu'en septembre en Angleterre ; le 15 janvier 1921, il repartait avec le Chanoine Leysen et rejoignait Moenge en mars. Le poste étant trop malsain, la mission fut transférée à Lolo, mieux situé parce que sur une colline. Le Frère Mies resta à Lolo de mars 1921 à mars 1927. Au cours de ce long terme, il vit ses services reconnus par l'octroi de la Médaille d'or de l'Ordre du Lion et eut le plaisir de célébrer ses 25 ans de profession religieuse, le 15 août 1924. Il prolongea son séjour encore de deux ans qu'il passa à Aketi (de mars 1927 à août 1929), puis entra en Europe, le 8 octobre 1929.

Pour la dernière fois, il quitta le pays le 23 mai 1930, rejoignit Aketi en juin et y exerça les fonctions de procureur jusqu'au 2 mai 1938. A cette date, âgé et très souffrant, il dut se faire

soigner à l'hôpital de Buta. C'est là qu'il mourut le 25 juin.

18 décembre 1951.
M. Coosemans.

Onze Kongo, 1913-14, p. 390. — Archives norbertines.

MILANTS (*Ernest-Marie-François-Julien-Nicaise*), Klerk 1ste klasse (Leuven, 31.5.1875-Leopoldstad, 6.10.1899). Zoon van Jan en van Vanderborght, Anastasie.

Na het beëindigen der middelbare studiën van de lagere graad, was hij gedurende enkele jaren als klerk werkzaam bij het bestuur der belastingen te Brussel. Op 22 Juli 1899 werd hij in de hoedanigheid van klerk 1ste klasse aangeworven voor de Onafhankelijke Congo-staat. Bij zijn aankomst te Boma werd hij voor Leopoldstad aangewezen. Zijn koloniale loopbaan zou echter spoedig een einde nemen. Ingevolge hevige koorts overleed hij te Leopoldstad op 6 Oktober 1899.

21 Mei 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 151. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, blz. 263.

MILNE (*William*), Marin anglais (... ?-Manyanga, 3.7.1883).

Engagé sur la recommandation de Stanley, en même temps que ses compatriotes John Murrey et Michael Connelly, également marins, William Milne entra au service de l'Association Internationale du Congo le 25 avril 1883; il fut attaché à Manyanga au service des transports. Le 3 juillet suivant, il succombait, frappé d'insolation.

24 mars 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1885, p. 111. — Ch. J. C. Callewaert (note manuscrite), Gand, août 1943.

MISONNE (*Albert-Adrien-Joseph*), Missionnaire de Scheut (Ransart, 21.9.1877-Ciply-lez-Mons, 19.4.1937).

Originaire du Hainaut, il fit ses humanités et sa philosophie au petit séminaire de Bonne-Espérance, dans le diocèse de Tournai et entra au noviciat des Pères de Scheut le 7 septembre 1897. Ordonné prêtre le 14 juillet 1901, il demanda aussitôt à partir pour les missions d'Afrique. Il s'embarqua à Anvers le 29 août suivant. Il fut d'abord assigné à Kangu, au Mayumbe, puis à Nouvelle-Anvers où son travail fut des plus féconds. Malade, il dut rentrer en Belgique le 25 novembre 1902 et résida à Scheut, où sa santé s'améliora. En septembre 1904, appelé à Rome pour y fonder la procure

générale des Missionnaires de Scheut, il eut l'occasion comme procureur de mettre au service de la cause des missions l'expérience qu'il avait acquise en Afrique. En 1932, il revint en Belgique et fut intégré au diocèse de Tournai en août 1933; nommé curé de Ciply, près de Mons, il y mourut le 19 avril 1937.

Dans le *Mouvement antiescl.*, XIV, 9, 1902, p. 271, il a écrit: *L'entrain religieux à Nouvelle-Anvers.*

25 novembre 1951.
M. Coosemans.

Note personnelle du R. P. Rondelez, des Missions de Scheut, à l'auteur, en date du 23 novembre 1951. — *Trib. cong.*, 30 avril 1937, p. 2. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III.

MISONNE (*Robert-Pierre-Charles-Joseph-Marie*), Lieutenant (Petit-Engchien, 21.8.1883-Assenede, 3.11.1918). Fils de Pierre-Charles-Élie-Édouard, et de Van Beneden, Anne-Louise-Félicie-Marie.

Il fit ses humanités gréco-latines complètes et deux années d'université comme aspirant ingénieur des mines. La guerre de 1914 vint interrompre ses études; il s'engagea comme volontaire le 5 août 1914 et fut incorporé le 5 septembre au 5^e régiment des lanciers. En décembre, il était brigadier; en mars 1915, maréchal des logis et en octobre suivant, adjudant. Le 8 mai 1916, il était promu au grade de sous-lieutenant auxiliaire et mis, à sa demande, à la disposition du ministre des Colonies pour la guerre dans l'Est-Africain. Il s'embarqua le 26 octobre 1917 à Devonport et débarqua à Dar-es-Salam pour être versé au II^e bataillon belge. Il fit bravement la guerre en Afrique et, le 30 mai 1918, quitta Kigoma pour rentrer en Angleterre via Dar-es-Salam où il passa le 10 juin 1918. Les hostilités touchaient à leur fin. Misonne rejoignit aussitôt l'armée belge afin de combattre jusqu'au bout l'ennemi; à quelques jours de l'armistice, il était tué dans un combat livré à Assenede, près de Selzaete, le 3 novembre 1918.

Il était chevalier de l'Ordre du Lion, médaillé de la Campagne d'Afrique, avait sept chevrons de front et une citation à l'ordre du jour de l'armée.

22 novembre 1951.
M. Coosemans.

MISSON (*Charles-Mathieu-Léon*), Officier de la Force publique (Anvers, 5.3.1866-Coquilhatville, 4.8.1895). Fils d'Anatole et de Leclère, Mathilde.

Il avait terminé ses études d'humanités à l'Athénée royal de Bruxelles et s'était engagé comme volontaire au 7^e régiment de ligne le 26 décembre 1885. Il était sergent en 1890 quand il sollicita l'autorisation de servir au Congo.

Admis en qualité de sergent de la Force publique, il s'embarqua à Flessingue le 5 décembre et, après vingt-six jours de traversée, aborda la rive congolaise le 1^{er} janvier 1891. Il resta à la disposition du commandant de la Force publique à Boma et fut promu premier sergent le 16 juillet 1891. Désigné, en mars 1892, pour être affecté au camp d'instruction de l'Équateur, il quitta le Bas-Congo le 22, pour se rendre à Coquilhatville et s'y prépara à l'examen d'accession au grade d'officier. Nommé adjudant le 1^{er} février 1893, il fut promu sous-lieutenant le 1^{er} juillet suivant. Son terme expiré, il descendit à Boma en novembre et s'embarqua le 22 décembre pour rentrer en Belgique.

Pour des raisons de famille, il prolongea son congé jusqu'au mois de décembre 1894 et repartit alors pour un deuxième terme au Congo où il arriva de nouveau le 30. Avec la même affectation que lors de son premier terme, il retourna dans le district de l'Équateur, au camp d'instruction de Coquilhatville. Le 1^{er} juillet 1895, il fut promu lieutenant de la force publique. Quelques semaines plus tard, il succombait à une crise de dysenterie.

L'Étoile de service lui avait été décernée le 31 janvier 1894.

9 août 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 665. — *A nos héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 263.

MIZON (*Louis-Alexandre-Antoine*), Explorateur français (Paris, 16.7.1853-Océan Indien, 3.1899).

Admis à l'École Navale en 1869, il fut nommé aspirant de 1^{re} classe en 1872 et enseigne de vaisseau en 1875. De 1880 à 1883, comme agent du Comité français de l'Association Internationale Africaine, il suivit de Brazza dans ses expéditions dans le bassin de l'Ogoué et celui du Congo. Il prit le commandement de la nouvelle station de Franceville quand son chef partit pour la côte. Lui-même, à son retour, suivit une route nouvelle entre les bassins de l'Ogoué et du Kwilu-Niari. Ses travaux topographiques ont fixé le cours de l'Ogoué qu'il avait parcouru huit fois entre Franceville et la mer.

Mizon avait été nommé lieutenant de vaisseau en 1883. A son retour en France il reprit du service actif dans la Marine, mais, en 1890, il demanda sa mise hors cadre pour se vouer entièrement aux Colonies. C'est à ce moment que le Comité de l'Afrique Française, d'accord avec le Gouvernement, résolut de l'envoyer dans la région du Niger et sur la Bénoué, dans le cadre des démonstrations que de Brazza, en ce moment Commissaire de la République française au Congo français, organisait pour étendre

l'influence de la France en direction du lac Tchad Mizon remonte le Niger et son affluent la Bénoué pénètre dans l'Adamaoua, région située entre le Cameroun et le Tchad et arrive à faire signer au sultan Zubir un traité de protectorat puis, entre l'Ubangi, le Chari et la Haute Sanga, parcourt, avant de regagner le Congo et Brazza-ville, la lisière des pays inexplorés où la mission Crampel avait été massacrée en 1890.

A son retour en France en juin 1892, Mizon reçut la Croix de la Légion d'Honneur et une Médaille d'or de la Société de Géographie. Mais, pressé de consolider les résultats qu'il avait obtenus, il retourne bientôt en Afrique à la tête d'une mission plus importante que la première et pénètre à nouveau dans l'Adamaoua avec deux bateaux, la « *Mosca* » et le « *Sergent Malamine* ». Une telle activité ne pouvait manquer de l'amener à un conflit avec la Compagnie du Niger, personnifiant les intérêts britanniques. A la suite de représentations diplomatiques, Mizon fut rappelé et l'Adamaoua incorporé partie à la Nigérie anglaise, partie au Cameroun allemand. Il revint en France en novembre 1893.

Le 29 décembre 1895, Mizon fut nommé résident à Majunga (Madagascar). De là il passa à Mayotte comme administrateur en chef. Il venait d'être désigné pour remplir les fonctions de gouverneur en Somalie française lorsque, en se rendant à son nouveau poste, il mourut en mer avant d'arriver à Djibouti.

Le lieutenant Mizon a fait d'importantes découvertes géographiques. Il avait en tant que cartographe une valeur de premier ordre. Il était d'un caractère décidé et d'une bravoure à toute épreuve.

Publications. — L. Mizon, *Cartes du fleuve Ogoué*, Bull. Soc. Géogr., Paris 1886. — Id. *Résultats scient. des voyages de M. Mizon*. *Ibid.*, 1895, pp. 330-373.

René Cambier.
Octobre 1951.

Harry Allis, *Voyage dans l'Adamaoua du Lieutenant de Vaisseau Mizon, Tour du Monde*, octobre 1892 et mois suivants. — *Relation du voyage du Lieutenant Mizon entre Ngandere* (Cameroun allemand) et *Note sur la Sanga en 1892. Le mouvement géogr.*, 2 février 1896. — *La Rev. Encycl.*, t. IX (1899, p. 355. *Art. Mizon*.

MOERS (*Léon-Pascal-Edgard*), Magasinier C. C. F. C. (Veldwezelt, Limbourg, 15.4.1838-Matadi, 3.5.1890). Fils du receveur des contributions Antoine-Constant et d'Émilie-Ernestine Bloqueau son épouse.

Léon Moers avait dépassé la cinquantaine quand il entra au service de la C^{ie} du Chemin de fer du Congo vis-à-vis de laquelle il s'était d'ailleurs quelque peu rajeuni. Parti, d'Anvers le 3 février 1890, il arriva le 28 dans le Bas-Congo

et fut attaché en qualité de magasinier aux chantiers de Matadi. Il y succomba à la fièvre après trois mois de séjour seulement.

5 juillet 1951.
A. Lacroix.

Archives de l'État-Civil de Veldwezelt, Actes de naissances, 1838. — Archives C. C. F. C. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, Brux., Ligue du Souvenir congolais, 1931, p. 263.

MOINET (*Isaac*, R. P.), Missionnaire des Pères Blancs (Le Mans, 1849-Kirando, 15.12.1908).

Le Père Moinet, d'origine française, fit partie de la première équipe des Pères Blancs d'Afrique qui, à la demande du Cardinal Lavignerie, partit le 25 mars 1878, pour aller s'installer dans la région où les Arabes esclavagistes régnaient en maîtres. Sous la conduite des Pères Livinhac et Pascal, le petit groupe gagna Zanzibar, puis Tabora où la caravane se scinda ; cinq des missionnaires devaient se diriger vers le Victoria-Nyanza, les quatre autres dont le Père Moinet, devaient se fixer sur la rive orientale du Tanganika. La première station de mission fut Rumonge, dans l'Urundi. C'est là que le Père Moinet commença son action évangélicatrice. Mais Rumonge ayant été dévasté par les esclavagistes, fut évacué. (Au cours du pillage par les hordes de Rumlaliza, les Pères Deniaud et Augier ainsi que l'auxiliaire laïque belge D'Hoop avaient été massacrés).

Dès 1882, l'activité du Père Moinet s'exerçait sur la rive occidentale du lac. Cette même année, il fonda la station de Kibanga. En 1884, laissant Kibanga à un de ses confrères, il fonda Mkapakwa. Le 6 septembre 1884, il se rendait à Mpala où notre compatriote Storms l'accueillit cordialement. Ils devinrent de bons amis et avec l'aide de Storms, le Père Moinet choisissait, à un jour au Sud de Mpala, l'emplacement d'un nouveau poste de mission, à Tschanza. Fin mai 1885, Storms ayant appris par Bruxelles que les opérations de l'É.I.C. par la côte orientale prenaient fin, installa les missionnaires à Mpala et à Karema avant son départ et quitta la région fin juillet pour se rendre à Zanzibar. En 1889, le Père Moinet reprenait la direction de Kibanga, au moment de l'expédition Hodister. Jacques, à cette époque, opérait contre les Arabes à la Lukuga.

A la suite d'une rafle, les Arabes, conduits par Rumlaliza et fuyant devant Jacques, passèrent près de Kibanga, se dirigeant vers le Maniema ; une lettre du P. Moinet datée de Kibanga, nous dit la frayeur que causaient aux populations les déplacements de cette terrible horde dont le chef Mohammed-ben-Rhalfan était surnommé Rumlaliza, c'est-à-dire « qui détruit tout ».

Le Père Moinet resta à Kibanga jusqu'en 1893, date à laquelle ce poste de mission fut abandonné à cause de son insalubrité et transféré à Kirunga (le futur Baudouinville), fondé par le P. Roelens au cours de cette même année 1893.

Rentré en Europe pour quelques mois, le P. Moinet réembarqua à Marseille le 12 juin 1895, accompagné des quatre premières Sœurs Blanches de Notre-Dame d'Afrique et en un long voyage de trois mois la petite caravane prenant la direction du Tanganika passa par Karema et atteignit Baudouinville où les Sœurs missionnaires s'installèrent.

On a dit que la notice biographique du P. Moinet retraçait toute l'histoire des stations du Tanganika. Son nom y est donc étroitement associé. Il devait d'ailleurs mourir dans cette zone arabe à laquelle il s'était voué de si grand cœur.

Il nous a laissé toute une correspondance : *Sur le Lac Tanganika*, publiée dans le *Mouvement antiescl.*, en mars 1889 p. 129.

18 mars 1950.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1892, p. 83b ; 1885, p. 73b. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur 1913, t. II, p. 311. — J. Becker, *La vie en Afrique*, Leblégué, Brux., 1937, t. I, p. 49. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 237, 239. — *Mission. Afr. des Pères Blancs*, 1895-97, p. 212. — Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, Larcier, Brux., 1922, t. I, p. 490. — Note inédite du R. P. Quevrin, 20 août 1949.

MONNIER (*Gustave*), Chef de station C. C. F. C. (Bruxelles, 20.5.1867-Tumba, 19.2.1899). De souche originaire de Gaurain-Ramecroix (Tournaisis).

Gustave Monnier s'engagea pour deux ans, en mars 1894, au service de la C¹e du chemin de fer du Congo. Arrivé à Boma le 2 avril suivant, il se vit désigné pour le service de facteur à la gare de Matadi et y passa sans accident un premier terme de service. Rentré en congé en Belgique, il en repartit le 13 janvier 1897 pour débarquer à Boma le 2 février suivant. Il fut alors envoyé à Tumba, où le rail venait d'atteindre, pour y exercer les fonctions de chef de station. Son second terme de service heureusement achevé, il se préparait à rentrer en congé quand, retenu par la maladie à Tumba, il y succomba le 19 février 1899.

6 juillet 1951.
A. Lacroix.

Archives de l'État-Civil de Bruxelles : actes de naissance 1867. — Archives C.C.F.C. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, Brux., Ligue du Souvenir congolais, 1931, p. 263.

MONTEMARTINI (*Giuseppe-Maria*), Mé-

decin (Montubeccaria, Pavie, 15.4.1865-Pavie, 17.2.1928). Fils de Pietro et de Mascheroni, Angela.

Docteur en médecine et chirurgie de l'Université de Pavie en 1891, il fit trois séjours au Congo au service de l'État Indépendant du Congo et de la Colonie, en qualité de médecin. Il arriva au Congo pour la première fois le 26 octobre 1898 et fut désigné pour l'Enclave de Lado; nommé médecin de 1^{re} classe le 17 novembre 1900, il acheva son terme de service et rentra en Europe le 12 octobre 1901. Il commença son deuxième terme le 19 juin 1902, et fut attaché au district des Bangala. Rentré en congé le 6 juin 1905, il revint pour la troisième fois, en Afrique, en avril 1906; le 4 février 1908 nous le retrouvons dans l'Uele (Uere-Bili). A l'expiration de son terme, le 13 avril 1909, il rentra définitivement en Europe.

Il était porteur de l'Étoile de service à deux raies et de la Croix de chevalier de l'Ordre Royal du Lion.

1^{er} août 1950.
Dr. C. Pulieri.

Mouvement géogr., 1901, p. 566.

MOREAU (de) (Chevalier) (*Edmond-Albert-Marie-Joseph-Ghislain-Ignace*), Officier de la Force publique (Wierde, 22.5.1876-Kero, 29.3.1900). Fils d'Alphonse et de de Grand-Ry, Emmanuelle.

Ses humanités terminées, de Moreau s'engage au 1^{er} régiment des lanciers le 28 octobre 1893 et est nommé maréchal des logis le 9 février 1895. Il se présente alors à l'examen pour la sous-lieutenance et réussit, puis sollicite l'autorisation de prendre du service à l'État Indépendant du Congo. Sa demande est agréée et le 6 février 1899, il quitte Anvers à destination de l'Afrique, en qualité de sous-lieutenant de la force publique. Désigné pour l'Uele, il accompagne Chaltin qui a décidé de retourner au Nil avec Van der Cruyssen, Vander Slien, Goebel et Dupont. Sans coup férir, l'expédition atteint Redjaf qui a perdu toute l'importance qu'elle avait au temps des Derviches, et de Moreau est chargé de collaborer à l'organisation du territoire de l'enclave de Lado. En mars 1900, il souffre de fièvres violentes. Son état empire rapidement et le 29, il s'éteint à Kero.

23 décembre 1949.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2722. — *Mouvement antiescl.*, 1900, n° 5. — *L'Illustr. congolaise*, mai 1938, p. 6840. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 201 et 257.

MOREAU (Édouard-Alphonse-Joseph), Lieutenant (Ciney, 22.8.1876-Wulpen, 6.7.1915).

Fils d'Alfred-Édouard et de Lizen, Marie-Joséphine.

Entré au 3^e lanciers le 9 septembre 1894, Moreau était brigadier dès le 21 février 1895, maréchal des logis au 3 avril 1896. Il réussit ses examens de sous-lieutenant. En 1903, il sollicitait son admission à l'État Indépendant du Congo, s'embarquait à Anvers, à bord du « *Philippeville* » et atteignait Boma le 9 septembre. Il fut désigné pour le Katanga où il fut mis à la disposition du Comité Spécial. Moreau fut chargé de commander le corps de police du Katanga. Nommé chef du territoire du Haut-Luapula, il résida à Lukafu et participa aux combats de Yamba-Yamba contre des indigènes révoltés. Il jeta les bases d'un nouveau poste sur le ruisseau Kayoyo. Après avoir commandé pendant quelques mois la station de Lulua, il reprit la direction du peloton du Haut-Luapula à Lukafu. Son terme ayant pris fin le 26 juillet 1906, il descendit vers Boma où il s'embarqua le 4 décembre pour Anvers. Il reprit du service dans l'armée métropolitaine et participa à la guerre de 1914-18. Il fut tué à Wulpen le 6 juillet 1915.

Il était chevalier de l'Ordre de Léopold, croix de guerre et avait à son actif une citation à l'ordre du jour de l'armée.

24 novembre 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., septembre-octobre 1939, p. 31. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

MORIONDO (*Mansueto-Francesco-Giuseppe-Giovanni-Giulio*), Médecin (Gênes, 7.11.1868-... ?). Fils de Giuseppe et de Campofregoso, Teresa.

Docteur en médecine et chirurgie de l'Université de Turin le 13 novembre 1895, il avait aussi obtenu le diplôme d'officier sanitaire. En juin 1896 il était assistant à la Polyclinique de Turin; puis il voyagea comme médecin de bord. Ayant offert, ses services à l'É.I.C., il s'embarqua le 6 janvier 1900 et arriva au Congo, le 6 février 1900, en qualité de médecin de 2^{me} classe; attaché à la Province Orientale, il la quitta, le 11 août 1901, pour le territoire de la Ruzizi-Kivu. Le 13 décembre 1902 il fut nommé médecin de 1^{re} classe. Ayant achevé son terme de service, Moriondo rentre en Europe le 2 avril 1903. Revenu en Afrique, le 26 décembre 1903, il rejoint le territoire de la Ruzizi-Kivu et y achève son 2^{me} terme; il rentre définitivement en Europe le 30 août 1907.

Le Docteur Moriondo était porteur de l'Étoile de service et chevalier de l'Ordre Royal du Lion.

3 août 1950.
Dr. C. Pulieri.

Mouvement géogr., 1900, p. 18.

MORISSEAU (*Jules-Étienne-Jacques*), Officier de la Force publique (Liège, 27.3.1859-Laeken, 27.5.1929). Fils de François-Charles et de Lemoine, Marie-Barbe-Françoise.

Engagé au régiment du génie le 31 juillet 1878, il était caporal le 10 octobre suivant et admis à l'école militaire le 3 mai 1880 ; il en sortit avec le brevet de sous-lieutenant, désigné pour le 1^{er} régiment de ligne le 2 mai 1882, puis passa au 9^e de ligne et fut promu lieutenant le 8 juillet 1888. Il rêvait de monter plus haut et se fit recevoir à l'école de guerre le 22 août 1891 ; il subit avec succès au 8^e de ligne les examens de capitaine en second de 2^e classe le 25 juin 1896 et ceux de capitaine en second de 1^{re} classe le 26 juin 1898 ; il passa au 6^e de ligne. Le Congo l'attirait depuis longtemps ; il fut admis à l'État Indépendant en qualité de capitaine-commandant et s'embarqua le 16 mars 1900 à Anvers sur le « *Stanleyville* ». A Boma, le 9 avril, il était désigné pour la Province Orientale. Quittant Boma le 11 avril, il gagna Stanleyville le 2 juin. Mis à la disposition du commandant supérieur, il était envoyé à Albertville le 24 août et y resta en fonction jusqu'au 25 novembre 1902. Au cours de ce séjour, il effectua la reconnaissance de la baie de Burton à l'effet d'y installer un poste à Baraka. De nombreux autres voyages lui permirent d'écrire plus tard des souvenirs intéressants intitulés *Sur le Lac Moero* (Brux. 1910) et *Sur les hauteurs du Katanga* (id. 1910). Il quitta Albertville le 25 novembre 1902, arriva à Boma le 6 mars 1903 et y monta sur le « *Philippeville* » le 12 mars pour rentrer en congé en Belgique. Mais sa santé ne lui permit plus de retourner au Congo. Il prit part à la guerre de 1914 et mourut à Laeken le 27 mai 1929, major en retraite et grand invalide de guerre. Il était porteur de l'Étoile de service, de la Croix militaire de 2^e classe et de la Médaille commémorative de la guerre 1914-18.

25 novembre 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 31 mai, 1929, p. 4. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

MOSSIAT (*Louis-Joseph*), Aide-comptable (Ciney, 21.3.1866-en mer, 3.4.1897). Époux de Jossiaux, Palmyre.

Il avait été employé, en Belgique, par différents patrons lorsqu'il s'engagea en 1895 au service de la Compagnie du Chemin de fer du Congo en qualité d'aide-comptable. Parti d'Anvers le 17 septembre, il débarqua à Boma le 6 octobre et fut désigné pour Matadi. Après un an et demi de séjour en Afrique, il fut atteint de dysenterie et obligé de regagner l'Europe. Ayant quitté Boma à bord du « *Léopoldville* » le 25

mars 1897, il succombait en mer quelques jours plus tard.

9 mai 1951.
A. Lacroix.

Archives C.C.F.C. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 263.

MOTTARD (*Adolphe-Mathieu-Jean-Julien*), Électricien C.C.F.C. (Châtelineau, 25.4.1878-Kinkanda, 16.12.1899). Fils de Jean et de Paternoster, Juliette.

Adolphe Mottard était nanti du diplôme d'électricien quand il entra, en février 1899, au service de la C^{ie} du chemin de fer du Congo. Arrivé à Matadi le 28 mars suivant, il fut affecté à la station locale, mais tôt atteint de fièvres paludéennes, il fut transféré à l'hôpital de Kinkanda au début de décembre et y succomba après quelques jours d'hospitalisation.

5 juillet 1951.
A. Lacroix.

Archives de l'État-Civil de Châtelineau : actes de naissance, 1878. — Archives C.C.F.C. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, Brux., Ligue du Souvenir congolais, 1931, p. 263.

MOULIN (*Henri-Gustave-Olivier*), Commis (Bioul, 18.9.1867-Léopoldville, 4.12.1895). Fils de Gustave et de Kinif, Céline.

Il fit des études d'humanités complètes au collège de Chimay et deux années de candidature en notariat à l'Université de Louvain. Employé ensuite chez un notaire de Chimay, il s'occupa, à partir de 1890, d'affaires commerciales pour le compte de son père, négociant à Chimay. En juin 1891, il s'engage au service de l'É.I.C. en qualité de commis de 2^{me} classe et quitte Anvers le 18, à bord du « *Kinsembo* ». Le 14 juillet, il débarque au Congo. Il est mis à la disposition du directeur du département de la marine, des transports et des travaux publics et reste à Boma jusqu'en septembre 1892. Désigné alors pour le Stanley-Pool, il arrive le 9 novembre à Léopoldville où les nombreux transports occasionnés par la campagne contre les Arabes, dans l'Est, nécessite un personnel expérimenté. Le 1^{er} janvier 1894, il est promu commis de 1^{re} classe et, au mois d'avril, son terme touchant à sa fin, il descend à Boma où il s'embarque le 3 mai pour rentrer en congé régulier en Belgique. Le 6 juillet 1895, il repart pour un deuxième séjour en Afrique et va reprendre ses occupations à Léopoldville. En novembre, il contracte l'hématurie et succombe à la fièvre le 4 décembre.

L'Étoile de service lui a été attribuée le 13 juillet 1894.

4 juin 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 732. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 264.

MOYSON (*Auguste-Lambert-Maximilien-Émile-Marie-Joseph*), Commis (Kain, 27.4.1874-Bayange, 22.8.1898). Fils d'Octave et de François, Marie.

Il fut engagé en qualité de commis de 2^e classe au service de l'État Indépendant du Congo le 6 novembre 1896 et s'embarqua le même jour à destination de l'Afrique. Arrivé le 29 à Boma, il fut désigné pour le district des Bangala. Il arriva vers la fin de janvier 1897 dans la région de la Mongala mais n'y resta guère que six mois. Le 2 août, il fut envoyé dans le district du Congo-Ubangi et affecté au poste de Dobo. Le 31 janvier de l'année suivante, il se vit promu commis de 1^{re} classe. Souffrant d'accès de fièvre assez fréquents, sa santé était déjà ébranlée lorsqu'il contracta l'hématurie au mois d'août 1898 et mourut à Bayange, petit poste situé non loin de Dobo.

15 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1851. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 264.

MULLER (*Franz*), Lieutenant, Botaniste (Allemagne, ... ? vers 1855-Luluabourg, 8.1.1885).

Il fut engagé en même temps que son frère Hans par von Wissmann en octobre 1883 pour être adjoint à l'expédition d'exploration du Kasai, pour le compte de l'Association Internationale Africaine. Avec ses compagnons, Franz Muller s'embarqua à Hambourg le 17 novembre 1883, sur le «*Professeur Woermann*». Avec von Wissmann et les autres membres de l'expédition, Franz Muller traversa le Kasai et se dirigea vers Tshibumbu, en pays baluba ; la colonne découvrit les chutes que von Wissmann baptisa du nom de *Chutes Pogge*. Le 8 novembre, à Mukenge, chez le chef Kalamba, Hans Muller les rejoignit. Franz et Hans participèrent tous deux à la fondation du poste de Luluabourg, lourde tâche, puisqu'il fallait déblayer le terrain, construire les premiers bâtiments, aménager des cultures. Franz Muller se dépensa généreusement dans ce travail jusqu'à complète usure de ses forces. Aussi, lorsque la malaria l'atteignit, il n'offrit aucune résistance physique et mourut à Luluabourg le 8 janvier 1885.

24 novembre 1951.
M. Coosemans.

Von Wissmann, *Im Innern Afrika*, Blockhaus, Leipzig, 1888, p. 200. — Chapaux, *Le Congo, Rozez*, Brux., pp. 123-114. — R. Cambier, Biographie de Wissmann, *Biogr. colon. belge. Institut Royal Colonial Belge*, t. I. — M. Coosemans, Biographie de

Bugslag, *Id.*, t. III. — Leo Frobenius, *Im Schatte des Kongostaates*, Berlin, 1907, pp. 369, 375-77.

MULLER (*Hans*), Lieutenant forestier, zoologiste (Allemagne, vers 1855- ... ?).

Engagé en octobre 1883, ainsi que son frère Franz, au service de l'explorateur allemand von Wissmann qui allait entreprendre pour l'Association Internationale Africaine, à la demande de Léopold II, un voyage d'exploration au Kasai, Hans Muller s'embarqua avec ses compagnons le 17 novembre 1883 à Hambourg, sur le s/s «*Professeur Woermann*». Arrivée à Loanda, le 17 janvier 1884, l'expédition s'arrêta un mois pour organiser la marche vers l'intérieur, puis gagna le Kwango, traversa le plateau de Lunda. A Kisambo, von Wissmann envoya en avant vers le nord Hans Muller, chargé de recueillir des renseignements sur le cours exact du Kasai et ses conditions de navigabilité. Pendant l'absence de Hans Muller, von Wissmann et ses compagnons de voyage traversèrent le Kasai en amont, se dirigèrent vers Tshibumbu en pays baluba et atteignirent, le 8 novembre 1885, Mukenge, chef Kalamba. Hans Muller vint les y rejoindre rapportant à son chef des renseignements sur le cours de la rivière vers l'aval. Avant de se remettre en route, les membres de l'expédition jetèrent les bases du poste qui allait devenir Luluabourg. Hans Muller y participa. Puis sur la foi de renseignements obtenus des indigènes sur la navigabilité de la Lulua en aval des rapides de Bena Tshidi à l'époque des hautes eaux, von Wissmann envoya à l'endroit des dites chutes Hans Muller et le charpentier naval Bugslag pour y construire des embarcations. Quand celles-ci furent prêtes, von Wissmann, le Dr Wolff, von François et Hans Muller descendirent la Lulua jusqu'à son confluent avec le Kasai. La descente du Kasai s'avéra plus difficile. Vers le 10 juillet, ils arrivèrent à l'emplacement de Kwamouth et de là gagnèrent Léopoldville. Hans Muller, très malade, dut rentrer en Europe sans tarder. On ignore ce qu'il devint dans la suite.

24 novembre 1951.
M. Coosemans.

Von Wissmann, *Im Innern Afrika*, Blockhaus, Leipzig, 1888, p. 200. — R. Cambier, Biographie de Wissmann, *Biogr. colon. belge, Institut Royal Colonial belge*, t. I. — M. Coosemans, Biographie de Bugslag, *Id.*, t. III. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 220, 221.

MURATORI (*Antonio*), Lieutenant (Rome, 7.2.1874-Basoko, 14.4.1904). Fils d'Ernest et de Gioazzini, Julie. Sa famille appartenait à la haute bourgeoisie romaine et son père était un des premiers avocats du barreau de Rome.

Après avoir terminé ses études secondaires, il s'engagea à 20 ans au 22^{me} régiment de cavalerie italienne; nommé sous-lieutenant de complément le 1^{er} août 1896, il débuta dans la carrière coloniale le 25 janvier 1899 au service de l'État Indépendant du Congo, en qualité de 1^{er} sergent. Dès son arrivée au Congo, il fut désigné pour le camp de l'Ubangi et le 14 août pour la Province Orientale. Le 25 mai 1901, Muratori fut nommé sous-lieutenant de la Force publique. Il rentra en Europe le 14 décembre 1901.

Son 2^{me} séjour au Congo, commencé le 10 juin 1902, se passa au district de l'Aruwimi.

Accusé d'avoir permis à ses soldats de se livrer à des actes d'anthropophagie, Muratori se suicida dans un moment de dépression.

Il était porteur de l'Étoile de service.

29 juillet 1950.
Dr. C. Pulieri.

Registre matricule. — *Trib. cong.*, 14 avril 1904, p. 2; 2 juin 1904, p. 2; 9 août 1906, p. 1.

MUYSERS (*Léon-Jean-Adolphe*), Sergent (Pâturages, 8.10.1874-Kutu-Giri, 17.8.1899). Fils de Jean-Corneille et d'Englebert, Joséphine.

Engagé au 1^{er} régiment des lanciers le 9 janvier 1897, il passait au rang de maréchal des logis le 25 juin 1898. En avril 1899, il entra au service de l'État Indépendant en qualité de sergent de la Force publique. A Boma, le 18 mai, il fut désigné pour les Bangala; le 20, il se mettait en route. En août, tandis qu'il se chargeait d'une mission de reconnaissance dans la Giri, la fièvre s'abattit sur lui avec tant de violence, qu'il ne put regagner Bangala et succomba à Kutu, dans la région de la Giri, après trois mois à peine de séjour en Afrique!

24 mars 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2830.

N

NACHTSHEIM (*Léon-Joseph-Théodore-Adolphe*), Sous-officier (Ixelles, 18.10.1873-Nouvelle-Anvers, 23.2.1899). Fils de Théodore et de Colman, Adolphine.

Ayant terminé ses études moyennes, il s'engage au 14^e régiment de ligne le 24 octobre 1888. Le 19 juin 1892, il est nommé sergent et en juillet 1898 il est admis au service de l'État Indépendant du Congo. Avec le grade de sergent de la Force publique, il débarque à Boma le 30 juillet et est désigné pour le district des Bangala. Il quitte Boma le 3 août, à destination de Nouvelle-Anvers, mais à peine y est-il arrivé qu'il souffre déjà de fièvres violentes. Il y succombe le 23 février suivant.

31 janvier 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2428. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 264.

NAESSENS (*Valentin*), Officier de la Force publique (Egem, Fl. occ., 15.8.1872-Boma, 29.9.1898). Fils de Pierre et de Gyselincq, Julienne.

Il s'engage à vingt-et-un ans au 5^e régiment d'artillerie. Maréchal des logis le 3 novembre 1894, il obtient, en juin 1896, un congé illimité

pour s'enrôler à la Force publique de l'État Indépendant et s'embarque à Anvers le 6. Arrivé à Boma le 29, il rejoint immédiatement la batterie de Shinkakasa pour laquelle il a été désigné. Après avoir été promu successivement premier sergent et sergent-major, il est nommé sous-lieutenant le 1^{er} juillet 1898. Deux mois plus tard, il meurt d'hématurie à l'hôpital de Boma où il a dû être transporté.

5 février 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1738. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 264.

NAETS (*Louis-Joseph*), Sous-commissaire de district (Bruxelles, 16.2.1844-Laeken, 4.11.1918). Fils de Michel et de De Doncker, Isabelle.

Après quelques années d'études au collège Saint-Antoine à Renaix, Naets s'engage comme canonier au 4^e régiment d'artillerie, le 14 janvier 1861. Maréchal des logis le 20 mai 1862, il est détaché à l'école d'équitation, à Ypres, en 1864. Trois ans plus tard, il quitte l'armée et va travailler en France, chez un peintre-décorateur. Après quinze ans de séjour à l'étranger, il rentre en Belgique pour s'engager au service de l'Association Internationale du Congo.

qui fait appel à des volontaires. Le 13 décembre 1883, il s'embarque à Liverpool à bord du s/s « *Kinsembo* » en qualité d'agent de l'Association et arrive, le 10 février 1884, à Vivi, premier port créé par le Comité d'Études du Haut-Congo. Il est d'abord désigné pour prendre la direction du lazaret de varioleux établi sur le plateau de Vivi. Au mois de juillet 1884, il est envoyé comme chef de poste à Ikungulu, station fondée depuis peu par le capitaine Hanssens et, le 6 décembre 1885, il revient à Vivi en qualité d'agent d'administration. Nommé sous-commissaire de district à Vivi le 26 septembre 1886, Naets, à l'expiration de son terme de service, s'embarque à Banana, sur le « *Cabo Verde* » le 17 décembre suivant et rentre en Europe le 9 janvier 1887.

L'Étoile de service lui a été attribuée le 30 janvier 1889.

8 février 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 216. — A. Chapaux, *Le Congo*, éd. Ch. Rozex, Brux., 1894, p. 103.

NAGELS (*Gustave-Constantin-Charles*), Lieutenant (Anvers, 10.9.1871-Jette-St-Pierre, 31.1.1937). Fils de Charles et de De Laet, Maria.

Nagels fut engagé par l'État Indépendant comme sergent de la Force publique en 1897 ; son premier départ date du 6 juin de cette année. A son arrivée à Bôma, le 3 juillet, il fut désigné pour l'expédition Uele-Nil. Malgré la belle victoire remportée le 17 février 1897, à Redjaf, par Chaltin sur les mahdistes, ceux-ci restaient redoutables et on craignait leur retour ; on avait donc besoin d'hommes courageux pour veiller à la défense du Nil et aux nouvelles positions occupées. Nagels fut, comme bien d'autres jeunes, envoyé au Nil où Hanolet avait remplacé Chaltin.

Déjà, l'année suivante, dans une embuscade tendue par les mahdistes le 21 mai (1898), quatre de nos officiers furent tués. Le 3 juin, une attaque par surprise fut opérée sur Redjaf ; une violente bataille s'ensuivit au cours de laquelle plusieurs belges restèrent sur le terrain. A ce moment, Nagels se trouvait en route avec Willems et Vincart ; ils étaient partis en reconnaissance, la veille et campaient à Bedden, le long du Nil. Le 4 au matin, des fuyards et des blessés vinrent leur annoncer l'attaque menée sur Redjaf par les Derviches ; ils disaient la place prise par l'ennemi, et presque tous les blancs tués. Nagels et ses deux compagnons, sans hésiter, se mirent en route pour porter secours à leurs camarades.

Ils arrivèrent à Redjaf le 5 juin à 4 heures du matin après une marche forcée de plus de douze heures. Ils retrouvèrent heureusement leurs

compagnons d'armes vainqueurs et maîtres de la place ; les mahdistes avaient fui.

Quelques semaines plus tard, le 1^{er} juillet 1898, le commandant Henry arrivait au Nil afin de seconder Hanolet et d'occuper Lado. Nagels passa sous ses ordres. Henry transforma Lado en une véritable forteresse, puis mit sur pied une expédition qui avait pour but d'occuper Kero ; il opéra sur le Nil une reconnaissance de grande envergure et le 2 août 1899 parvint à Shambyl. Projetant dès lors de rétablir les communications entre Lado et Karthoum, interrompues par la présence des mahdistes, il décida de tenter de forcer le barrage d'herbes qui encombraient le fleuve.

Accompagné des lieutenants Bertrand et de Renette, du sous-lieutenant Nagels, du mécanicien Mulders et de vingt soldats indigènes, il quitta Kéro le 14 septembre 1899, avec le steamer « *Van Kerckhoven* » et une allège. Bientôt, l'expédition fut arrêtée par le « sudd » qui s'étendait dru et impénétrable sur plusieurs km. Le travail de déblaiement pour se frayer un couloir sur le fleuve dura quinze jours pour une avance de vingt km. Enfin, devant l'obstacle quasi insurmontable, Henry et ses compagnons abandonnèrent le steamer et tentèrent d'avancer dans les lagunes à l'aide de canots ; mais le manque de vivres les força à rebrousser chemin et à regagner le steamer, le 25 novembre 1899. Le 20 décembre, nouvelle tentative de descente du Nil entreprise avec allège et pirogues. La rencontre du major anglais Peake (19 janvier 1900) qui remontait le Nil permit à Henry et à ses hardis compagnons d'atteindre Karthoum le 7 février 1900. Le retour à Kero se termina le 1^{er} mai 1900. Nagels eut donc sa part d'une randonnée mémorable dans laquelle il avait fallu déployer un courage et une endurance sans pareils. Son premier terme achevé, il rentra en Belgique le 24 septembre 1900.

Il repartit avec le grade de lieutenant le 16 janvier 1901 et rentra en Belgique le 19 février 1903. Son 3^e terme, du 7 janvier 1904 au 6 février 1908, se passa dans l'Uele ; il fut nommé chef de poste de Ndoruma et en même temps chef du secteur Ndoruma-Bafuka ; à la fin de l'année 1904, son adjoint, le sous-lieutenant Philippot, atteint d'hématurie, ayant dû rentrer en Europe, Nagels restait seul à Ndoruma avec peu de soldats et un ravitaillement insuffisant. Heureusement, le lieutenant Muller vint remplacer Philippot et ils devinrent de bons camarades. Le surnom indigène de Nagels était « Nzila na Bahr », le « chemin du Nil » en souvenir de sa randonnée sous les ordres de Henry. « Les hommes avaient pour lui une grande estime » nous dit le colonel Muller, l'ancien collègue de Nagels à Ndoruma ; « Les gradés, » presque tous gens de la côte, étaient en admira-

» tion devant lui, l'écoutaient religieusement et » lui obéissaient avec ponctualité ; et cependant, » le ravitaillement était rare, les soldats n'avaient » plus touché de solde depuis des mois ». Muller raconte qu'un jour, malade de fièvre, il fut soigné par son chef aussi bien que par une maman.

Nagels fit un 4^e terme dans l'Uele, du 13 août 1908 au 23 août 1911, avec le grade de capitaine (17 juillet 1908). Rentré définitivement en Belgique, il entra au ministère des Colonies où il occupa les fonctions de sous-chef de bureau.

Quand éclata la guerre de 1914, il s'enrôla courageusement dans le corps des volontaires congolais qui groupait sous les ordres de Chaltin 330 anciens coloniaux qu'aucune obligation militaire ne touchait, mais qui, spontanément, se mirent au service de la patrie. Nagels fut nommé lieutenant commandant du premier peloton de la première compagnie, celle de Laplume. Le corps des volontaires congolais fut préposé à la défense de Namur en août 1914.

Après la chute de la place, Nagels, comme nombre de ses camarades, fut fait prisonnier et emmené en captivité en Allemagne où il resta trois ans. Cette dure épreuve épuisa ses forces et il dut prendre prématurément sa retraite en 1930 ; à l'occasion de cette retraite, il fut l'objet d'une manifestation de sympathie de la part de ses collègues du ministère des Colonies, manifestation où furent exaltées ses qualités de cœur et sa vaillance.

Il mourut inopinément à Jette-St-Pierre le 31 janvier 1937.

Il était chevalier de l'Ordre de la Couronne et de l'Ordre Royal du Lion, et décoré de l'Étoile de service à trois raies.

7 mai 1950.
M. Coosemans.

P. L. Lotar, *Grande Chronique de l'Uele, Mém. de l'I.R.C.B.*, 1946, pp. 287-321. — P. L. Lotar, *Historique édu Corps des Volontaires congolais, Ass. des Vétérans colon.*, 1936. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, février 1937, pp. 13-14. — Colonel Muller, *Souvenirs, Bull. des Vétérans colon.*, avril 1937, pp. 9-10. — *Trib. cong.*, 15 février 1937, p. 2. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 198-200. — Janssens et Cateaux : *Les Belges au Congo*.

NAHON (*François-Hubert*), Sous-officier (Anvers, 18.11.1867-Nouvelle-Anvers, 13.1.1892). Fils de Mathieu et de Jungers, Thérèse.

Engagé comme volontaire au 14^e régiment de ligne à l'âge de quinze ans, il est nommé sergent le 1^{er} avril 1885 et vient d'être promu sergent-major, en 1891, quand il sollicite un engagement au service de l'État Indépendant du Congo. Admis en qualité de sergent de la Force publique il s'embarque à Anvers, à bord du vapeur « *Kinsembo* » le 18 juin 1891. Désigné

pour le district des Bangala, il arrive à Nouvelle-Anvers vers la fin du mois de septembre mais tombe malade après quelques semaines. Il succombe à l'hémoglobinurie le 13 janvier 1892.

7 février 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 735. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 264.

NEEF (DE) (*Jean-Baptiste*), Sous-chef d'atelier de la marine (Malines, 30.12.1875-Malines, 22.6.1920). Fils de Joseph et de Gooris, Anne-Marie. Époux de Vanrooy, Philomène.

Jean-Baptiste De Neef était entré comme ajusteur aux Ateliers des chemins de fer de l'État, à Malines, le 13 juillet 1897.

En 1900, il sollicita un engagement au service de l'État Indépendant du Congo et fut admis en qualité d'aide-ajusteur-monteur. Parti d'Anvers le 16 mai 1900, il rentra en Belgique le 13 mai 1903, après avoir passé un premier terme au Stanley-Pool. De novembre 1903 à novembre 1906, il accomplit un deuxième séjour au Congo où il fut occupé principalement au montage des bateaux du bief de Ponthierville. Nommé ajusteur-monteur, il reprit une troisième fois le chemin de l'Afrique le 20 juin 1907 et passa de nouveau trois ans au Stanley-Pool. Ayant toujours fait l'objet de notes élogieuses de la part de ses supérieurs qui se plaisaient à reconnaître en lui un ouvrier capable et intelligent, il obtint l'autorisation de servir l'État au-delà des dix années prévues par le statut du personnel colonial et débarqua pour la quatrième fois à Boma le 13 janvier 1911. Attaché au district du Moyen-Congo, où de grands travaux étaient en cours, il fut nommé chef d'atelier en novembre suivant. Il revint le 21 février 1913 passer en Belgique un congé qu'il obtint l'autorisation de prolonger jusqu'au mois d'août. Lors de son cinquième terme au Congo, il fut attaché à la marine du Haut-Fleuve et, en application du nouveau statut de 1912, nommé mécanicien de 2^e classe de la marine peu après l'ouverture des hostilités en Afrique. Promu enfin sous-chef d'atelier de la marine en juillet 1916, il rentra en Europe le 28 septembre suivant, souffrant assez fortement de rhumatisme, après avoir accompli, au service effectif de l'État Indépendant et de la Colonie belge, une carrière de quatorze années. Il était titulaire de l'Étoile de service en or à deux raies. La Médaille d'argent de l'Ordre royal du Lion lui avait, en outre, été décernée ainsi que la Médaille d'or.

27 décembre 1949.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 3358.

NEGRI (*Gaetano*), Écrivain et homme politique italien (Milan, 1838-Varese, Ligurie, 1902.

Ministre plénipotentiaire, le commandeur Negri représenta l'Italie, le 12 septembre 1876, à la Conférence Géographique de Bruxelles, siégeant à côté des plus hautes personnalités savantes et politiques des grandes Puissances, telles Sir Bartle Frère, Cameron, Schweinfurth, von Hofman, le baron de la Roncière le Noury, Maunoir, de Semenov, le baron Lambert, Émile Banning, le comte de Borchgrave, le comte Goblet d'Alviella, etc.

Negri fut aussi membre délégué de l'Italie à la Commission Internationale réunie à Bruxelles les 20 et 21 juin 1877 pour l'exploration et la civilisation de l'Afrique centrale.

Dans son pays, il exerça une grande activité politique de 1884 à 1889 ; il fut maire de Milan et en cette qualité fit exécuter de grands travaux dans cette ville. Cela ne l'empêcha pas de composer un grand nombre d'essais, érudits et philosophiques, tels « *Bismarck* », « *George Elliott* », « *L'empereur Julien l'Apostat* », « *Signes des temps* », etc.

Il mourut d'un accident de montagne, en Ligurie, à Varese, en 1902.

7 mai 1949.
M. Coosemans.

E. Banning, *Le partage de l'Afrique*, p. 217. — P. Jentgen, *La terre belge du Congo*, Brux., 1937, p. 4. — D. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 11. — Larousse du XX^e siècle.

NELIS (*Louis-Léon-Lucien*), Contrôleur forestier (Hal, 10.1.1873-Léopoldville, 9.9.1919). Fils de Jules et de Berger, Marie.

Engagé en qualité de sous-contrôleur forestier en 1903, il s'embarque à Anvers le 20 août 1903. A son arrivée à Boma il est désigné pour faire un stage au Jardin Botanique d'Eala. Le 14 octobre, il rejoint le service du contrôle forestier dans les districts de l'Équateur et du lac Léopold II. Le 25 juin 1904, il exerce ses fonctions dans district de l'Aruwimi et est nommé contrôleur forestier le 24 novembre 1905. Il rentre fin de terme le 20 août 1906.

Le 14 mars 1910 il est envoyé en qualité de chef de culture de 2^{me} classe et arrive à Boma le 13 avril 1910. Après un stage à Eala, il est désigné pour le poste de Bokala sur le Kasai, district de Stanley-Pool.

Après la Campagne arabe, Rachid avait été relégué avec sa famille à Bokala et il y avait organisé un poste agricole.

Après la mort de Rachid, l'administration de l'État Indépendant y avait développé de vastes plantations de ceara. Ces plantations furent abandonnées quand l'hévéa fut reconnu comme le meilleur arbre à caoutchouc.

Néanmoins il restait à Bokala un important

actif et le poste agricole fut réoccupé et largement développé.

Nélis se consacra pendant deux termes (six années), d'avril 1910 à juin 1912 et de décembre 1912 à décembre 1916, au développement et à la mise en valeur des plantations de Bokala.

Nommé chef de culture de 1^{re} classe le 18 février 1914, il demanda sa mise en disponibilité le 14 décembre 1916 et sa démission fut acceptée par arrêté ministériel le 27 avril 1917.

Nélis décéda à Léopoldville le 9 septembre 1919. Le poste agricole de Bokala avait été définitivement abandonné en 1917.

11 juin 1951.
G. Moulaert.

NEUHAUS dit LOSEMANN (*Gérard-Joseph*), Agent commercial (Bruxelles, 19.8.1875-Bonza, 20.1.1898). Fils de Charles et de Huygens, Gertrude.

Il poursuit des études d'humanités jusqu'en poésie et travaille ensuite chez son père, qui est chocolatier à Schaarbeek. Plus tard, il devient représentant de commerce.

En 1897, sur la recommandation de son frère Charles qui se trouve déjà au Congo comme chef-comptable de la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo, il est engagé par la dite société, en qualité d'agent commercial et débarque à Boma le 6 septembre. Envoyé comme adjoint à la factorerie de Bonza, il y succombe à la fièvre dysentérique après quelques mois de séjour.

14 septembre 1951.
A. Lacroix.

Archives S.A.B. — *Mouvement géogr.*, 1898, col. 159.

NEUJEAN (*Alphonse-Joseph-Alexandre-Marie*), Commis de 1^{re} classe (Seilles, 2.8.1865-Nouvelle-Anvers, 10.7.1894). Fils d'Alexandre et de Legrand, Joséphine.

Après avoir terminé ses études classiques, il était entré dans la carrière commerciale comme représentant attaché à une firme importante du pays de Liège. A vingt-neuf ans, il souscrit un engagement en qualité de commis de 1^{re} classe à l'administration de l'État Indépendant du Congo et s'embarque à Anvers le 6 mars 1894. Désigné le 1^{er} avril, à son arrivée à Boma, pour le district de l'Ubangi-Uele, il quitte le Bas-Congo le lendemain et se met en route pour Nouvelle-Anvers qu'il atteint le 12 mai. Après un mois et demi de séjour, il contracte la dysenterie. Le docteur Laurent, qui se trouve à ce moment dans l'Ubangi, lui prescrit du laudanum que le malheureux, dans un accès de fièvre, absorbe en quantité trop grande.

Il meurt empoisonné par le médicament le 10 juillet 1894.

6 février 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1277. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 264.

NEUSS (VAN) (*Hubert-Jean-Théodore-Napoléon*), Secrétaire Général au Ministère des Finances en Belgique, Administrateur général du Département des Finances de l'État Indépendant du Congo, Secrétaire d'État de l'État Indépendant du Congo (Hasselt, 10.12.1839-Bruxelles, 6.1.1904).

6 mai 1885 : un nouvel État, qui s'appelle l'État Indépendant du Congo, vient de naître et Léopold II qui en est le Souverain absolu constitue le cabinet qui l'assistera dans ses fonctions royales. Il nomme trois administrateurs généraux qu'il choisit, comme toujours, en homme qui connaît les hommes. Ceux que Sa Majesté a estimés dignes de ce titre se nomment Strauch, Van Eetvelde et Van Neuss ; ils s'occuperont respectivement de l'Intérieur, des Affaires étrangères et des Finances.

Van Neuss avait à cette époque 46 ans. Haut fonctionnaire au ministère des Finances en Belgique, il avait atteint ce poste important à force de travail et par ses seuls mérites, montant l'un après l'autre tous les degrés de l'échelle hiérarchique. Cette longue formation, très personnelle, lui valait une parfaite expérience de tous les rouages financiers d'un pays civilisé.

La décision du Roi-Souverain, l'appelant à la tête du département financier du nouvel État africain, consacrait en quelque sorte officiellement sa réputation de compétence, basée sur du vécu. La tâche qui l'attendait était cependant — en un sens au moins — beaucoup plus lourde que celle qu'il abandonnait : en effet, les fonctions nouvelles qui lui incombaient, il allait devoir les exercer dans un pays où tout était à mettre sur pied et où apparaissait dès lors beaucoup plus clairement l'énormité des dépenses requises dans un avenir prochain que la date des problématiques rentrées. Le Congo à cette époque eut pu en toute exactitude être représenté beaucoup plus par un gouffre que par une mine. Encore, le nouveau directeur des Finances voyait-il sa liberté complète entravée par l'Acte de Berlin (26 février 1885) lequel, tout en consacrant l'existence du nouvel État, stipulait très précisément que si des taxes pouvaient être perçues comme droits de sortie aux frontières du pays, par contre l'entrée devait en rester librement accessible au commerce international. Il n'était pas davantage permis de percevoir la moindre redevance aux dépens des usagers de la navigation intérieure. Cette double

restriction amputait l'État Indépendant du Congo de ses possibilités les plus immédiates et les plus normales de battre monnaie. Elle accroissait dans la même mesure les soucis de son directeur des Finances.

Van Neuss profita immédiatement du droit qui lui restait : celui de percevoir des taxes à la sortie du pays. Mais que représentaient alors les exportations du Congo ? Les premières prévisions de recettes n'apparurent — et dans un ordre bien modeste encore ! — qu'au budget de 1887. Pendant ce temps, le déficit devait aller en croissant, en raison des frais d'occupation, voire de conquête du pays. Les dépenses prévues pour 1889 allaient atteindre la somme de 3 millions, en regard des recettes, dont on espérait qu'elles atteindrait 500.000 frs. Sans doute le Roi comblait-il le déficit par l'apport généreux de sa fortune personnelle. Mais une telle situation — dont le train de vie à Laeken se ressentit rapidement — ne pouvait durer sans risque de catastrophe financière. Van Neuss alors songea à l'emprunt et ce fut lui qui créa la Dette Publique du Congo. Par décret du 7 février 1888, une émission d'obligations de 100 frs pour un capital nominal de 150 millions fut annoncée. L'amortissement était prévu en 99 ans. Un attrait de cet emprunt consistait en six tirages annuels plus, pour ceux que la fortune ne favorisait pas, une augmentation de 5 frs d'intérêt par an.

Les calculs nécessités par l'équilibre de cette opération financière avaient suscité un travail énorme à cette époque où le plus optimiste des comptables n'aurait pu imaginer le perfectionnement de nos actuelles machines de bureau. Tout devait être fait de tête et rédigé à la main et des nuits de labeur épuisant succédèrent à des journées harassantes. Malgré cet immense effort, l'opération n'aboutit cependant qu'à un médiocre résultat : le public belge demeurait méfiant et les financiers étrangers l'étaient davantage encore, si bien que l'État Indépendant dut, à certains moments, se porter lui-même acheteur des titres de sa propre émission afin d'en soutenir les cours.

Van Neuss était doué d'un jugement sûr et droit. Plein de bon sens et d'idées pratiques, il ne se payait pas de mots et se rendait compte de la gravité de la situation : il n'y avait qu'un moyen d'augmenter rapidement la sécurité financière du jeune État, c'était d'y développer une vie commerciale aussi large que possible. Aussi vit-on le directeur général aux Finances encourager de toutes façons les entreprises assez hardies pour chercher alors à s'établir au Congo.

Qui dit commerce évoque aussitôt les indispensables moyens de transport, faute de quoi le négoce ne peut prendre de vastes proportions.

Van Neuss se préoccupa de cette question primordiale et prit une grande part dans l'élaboration de la convention accordant à une société belge la construction du chemin de fer du Bas-Congo.

Parallèlement à ces préoccupations, il chercha à donner des bases stables au régime foncier du pays. Il s'agissait en premier lieu d'établir nettement les distinctions parfois très subtiles qui existaient entre les terres occupées par les indigènes et celles dites « vacantes » qu'allaient se partager la Couronne et les sociétés commerciales ou industrielles à constituer. Placée devant des problèmes semblables en Tunisie, la France y appliquait depuis 1885 le système dit « de l'acte Torrens » et l'expérience semblait concluante : la simplification ainsi apportée aux transactions était remarquable, tout autant que la stabilité assurée aux droits des propriétaires légitimement reconnus. Van Neuss s'inspira des mêmes principes en établissant le régime foncier de l'État Indépendant du Congo.

Durant les cinq années où il occupa les fonctions de directeur général des Finances — de 1885 à 1890 — Van Neuss s'imposa un immense et continu effort. Nombreux sont les décrets qui portent sa signature et il s'honora notamment en promouvant celui qui restreignait la vente des boissons alcooliques aux indigènes, alors que d'autres pays avaient au contraire trouvé dans ce genre de commerce des sources de revenus qui, pour regrettables qu'elles fussent, n'en contribuaient pas moins à équilibrer sans grand effort le budget de leurs colonies. Van Neuss, âme d'élite, joignant à une grande fermeté de convictions une droiture inflexible, avait trop le sens des responsabilités pour ne pas percevoir le danger que constituait pour l'avenir de la race noire l'alcoolisme menaçant. Au risque de prolonger les difficultés financières du jeune État, il prit les mesures que conseillaient la justice et la prudence.

En 1890, Van Neuss participa aux travaux de la Conférence Africaine de Bruxelles. L'habile intervention des délégués du Roi-Souverain finit par obtenir des puissances étrangères l'autorisation de prélever au Congo quelques droits d'entrée modérés. Mais les ressources du pays demeuraient à tel point insuffisantes que Léopold II — dont la fortune personnelle s'amenuisait — dut modifier sa politique économique en Afrique. Ainsi furent décidées successivement la levée d'un impôt sur la récolte de caoutchouc, puis bientôt la réservation au profit de l'État du produit total de cette même récolte, ainsi que de la vente de l'ivoire. Il en résulta un conflit entre la Couronne et les sociétés coloniales qui, jusqu'alors, avaient traité directement avec les indigènes à leur meilleure convenance. A cette occasion, on vit quelques-uns des

ouvriers de la première heure se séparer du Roi. Van Neuss, qui avait fermement soutenu les vues de Banning, fut du nombre. Il démissionna le 19 juin 1890, pour reprendre place dans l'administration financière de la Belgique. Il fut nommé secrétaire général au Ministère des Finances le 31 octobre 1890.

Distinctions honorifiques : commandeur de l'Ordre de Léopold, Croix civique de 1^{re} classe, commandeur de la Légion d'honneur, commandeur avec plaque de l'Ordre de Saint Stanislas de Russie, commandeur avec plaque de l'Ordre de la Conception de N.-D. de Villa Vicosa, officier de l'Ordre de l'Étoile de Roumanie.

18 septembre 1951.
M. L. Comeliau.

E. Banning, *Mém. pol. et dipl.*, Brux., 1927. — L. Bauer, *Léopold le Mal-Aimé*. — A. J. Wauters, *L'É.I.C.* — R. S. Thomson, *Fondation de l'É.I.C.* — *Mouvement géogr.*, 1904. — E. Van der Smissen, *Léopold II et Beernaert*. — P. Daye, *Léopold II. — Trib. cong.*, 1904. — *Le Congo illust.*, 1893. — C. Boulger, *The Congo State*. — A. Chapaux, *Le Congo*. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*

NEVELSTEEN (Henri), Capitaine de la Force publique (Tirlemont, 22.12.1874-Tirlemont, 23.12.1906). Fils de Jean-Baptiste et de Deboes, Mathilde.

Après de bonnes études primaires, Nevelsteen entre en 1887 à l'école des pupilles et passe en 1888 au 8^e régiment de ligne ; il est caporal à seize ans et reçoit les galons de sergent à dix-sept. Promu sergent-fourrier le 4 juillet 1895, il obtient son admission à la Force publique et quitte la Belgique en janvier 1896. Le 4 février, il débarque à Banana, le 20, à Boma.

Cajot et lui, tous deux désignés pour l'Ubangi-Uele, s'embarquent sur le steamer « *L'Hirondelle* » pour gagner Matadi. Le 19 mars, ils atteignent Léopoldville. Nevelsteen est commissionné pour le district de l'Ubangi ; il s'y montre ardent, audacieux et habile. Il est sous-lieutenant à la fin de son premier terme (décembre 1898). Après son congé réglementaire, il repart pour le district des Bangala, en juin 1899. Le 6 juillet, il arrive à Boma ; il rejoint son district, est nommé chef de poste de Mandungu, puis de Bumba (18 décembre 1900). Ses qualités d'administrateur sont fort appréciées en haut lieu et, en 1901, il est promu lieutenant. L'année suivante, il rentre en congé.

En février 1903, on l'appelle au commandement de la région de la Ngiri ; il atteint son poste le 7 mai ; toujours actif et entreprenant, il explore la région sans relâche ; en août, le grade de capitaine couronne les brillants résultats de son administration. Mais le climat insalubre de la Ngiri a sapé sa robuste santé. Malade et à bout de forces, il est obligé de rentrer

au pays, et c'est pour s'aliter. Sa ville natale le fête, une épée d'honneur lui est décernée par l'administration communale. Il succombe au milieu des siens à Tirlémont, le 24 décembre 1906, à l'âge de 32 ans.

Nevelsteen était décoré de la Médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion et de l'Étoile de service à trois raies.

A ce moment-là, la famille Nevelsteen comptait deux membres qui déjà faisaient la relève en Afrique : le frère d'Henri, chef de gare à Thysville, et son neveu, Hippolyte Paillet, officier au camp de Lisala.

23 décembre 1949.
M. Coosemans.

Trib. cong., 3 janvier 1907, 10 janvier 1907. — *Belg. mil.*, 1906, n° 1838.

NEVEU (*Joseph-Gaspar*), Agent commercial (Hermalle-sur-Argenteau, 8.9.1865-Zongo, 10.10.1894). Fils de Jean-Joseph et de Pontus, Marie.

Neveu, qui s'était engagé au 12^e régiment de ligne en 1882, quitta l'armée après cinq ans de service, avec le grade de sergent-fourrier. De 1887 à 1893, il travailla avec son père et son frère, marchands-vanniers à Verviers.

En 1893, la S.A.B. le prenait à son service comme adjoint commercial et, le 6 mars de cette année, il s'embarquait à Anvers sur le s/s « *Lulu Bohlen* », à destination du Congo. Dès août 1891, Camille Delcommune et Georges Le Marinel avaient installé les premiers agents de la S.A.B. sur le Haut Ubangi dans les quatre factoreries de Zongo, Banzyville, Yakoma et Bangasso. Neveu fut affecté au comptoir de Zongo. Il y fut témoin des premiers symptômes de la tension que l'occupation du Haut-Ubangi allait produire entre Belges et Français.

Atteint d'hématurie au début d'octobre 1894, Neveu mourut à Zongo, le dixième jour du mois.

12 avril 1950.
M. Coosemans.

Archives de la S. A. B.

NEY (*Jean-Baptiste*), Sous-officier (Arlon, 30.8.1869-Nkussu, 26.6.1892). Fils de Nicolas et de Wilverth, Anne.

Il entre comme volontaire au 5^e régiment de ligne, le 25 janvier 1887. Nommé sergent le 15 novembre 1888, il est sergent-major au début de l'année 1892, quand il offre ses services à l'État Indépendant du Congo. Engagé comme sergent de la Force publique le 6 avril, il débarque à Boma le 28 et est désigné le surlendemain, pour rejoindre, dans le Haut-Uele, l'expédition conduite par le capitaine Van Kerkhoven contre les Derviches. Parti de Boma le 3 mars, il atteint la rivière Inkisi vers la mi-juin mais, souffrant

de fièvre, doit être retenu au poste de Nkussu. Il y succombe le 26.

9 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 897. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 264.

NEYT (*Eugène-Louis*), Sous-officier (Habay-la-Neuve, 30.12.1869-Lukungu, 14.4.1892). Fils de Louis et de Florentin, Eugénie.

Il entre au 11^e régiment de ligne comme volontaire, le 25 octobre 1887 et est nommé sergent le 13 juillet 1891. Six mois plus tard, il obtient un congé illimité pour aller servir dans les rangs de la Force publique de l'État Indépendant du Congo. Engagé en qualité de sergent, il s'embarque à Anvers le 6 janvier 1892 et arrive en Afrique le 1^{er} février. Il est désigné pour le district du Kasai et quitte Boma le 10. De santé plutôt délicate, il souffre plus qu'un autre de l'ardeur du climat et arrive à Lukungu complètement épuisé, le 10 avril. Dans l'impossibilité de poursuivre le voyage, il y renonce et succombe quatre jours plus tard.

10 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 857. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 264.

NILIS (*Jean-Henri-Guillaume-Victor*), Médecin (Brilow, Westphalie, 4.10.1849-Anvers, 16.2.1903). Fils d'Adolphe et de Hesse, Amélie.

Né d'un père belge qui avait épousé une Allemande, J. Nilis revint en Belgique pour faire, à l'Université de Louvain, des études de médecine. Celles-ci terminées, il s'engagea comme élève médecin au régiment des carabiniers le 5 janvier 1876. Nommé médecin-adjoint à l'hôpital militaire de Louvain le 28 novembre 1877, il fut désigné comme médecin de bataillon au 2^e régiment de ligne en mai 1880, passant en 1883 au 6^e de ligne.

Suivant l'exemple de son frère, le lieutenant Théodore Nilis qui, parti au Congo deux ans auparavant, avait succédé à Harou comme commandant du poste de Manyanga, il s'engage en mai 1884 au service de l'Association Internationale du Congo. Il débarque en Afrique au début de juin, au moment où Stanley, après avoir remis son commandement à Sir Francis de Winton, s'embarquait pour rentrer en Europe afin de participer, en qualité de conseiller technique des représentants de l'Association, aux travaux de la Conférence Internationale de Berlin. Nilis séjourne à Vivi jusqu'au 11 juillet et est ensuite chargé de l'organisation du service sanitaire à Léopoldville. Atteint de fièvre bilieuse grave en septembre, il en réchappe heureusement. Peu de temps après, il revient

dans le Bas-Congo pour se joindre à l'expédition qui, sous les ordres de Valcke, assure le transport vers Léopoldville du vapeur « *Stanley* » destiné au service du Haut-Fleuve. Nilis rejoint la caravane à Tshumbu où la tâche est particulièrement rude. Le déplacement des parties démontées doit être effectué par porteurs, dont le recrutement est fait en dehors des centres habituels. Dépayés, ces porteurs étaient fréquemment décimés par la maladie. En arrivant à Lukungu, Nilis est atteint une deuxième fois de fièvre hémoglobinurique et doit s'aliter. Il regagne alors Vivi et décide de rentrer en Belgique. Il s'embarque le 18 mars 1885, et ne retourne plus en Afrique.

Il avait noté quelques renseignements climatologiques sur la région entre Vivi et Léopoldville qui furent publiés dans l'ouvrage de Burdo « *Les Belges dans l'Afrique centrale* ».

21 septembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 256. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 90 et 98. — *Mouvement géogr.*, 1885, p. 3b.

NILLSON (*Henrik-Ivan*), Mécanicien (Lindköping, Suède, 26.2.1856-Katala, 4.5.1896). Fils d'Anders-Johan et de Petersson, Wilhelmina.

Muni du brevet de mécanicien-ajusteur, il avait navigué comme second et premier mécanicien-machiniste à bord de divers steamers suédois. Vers la fin de l'année 1895, il avait offert ses services à l'État Indépendant du Congo et, admis en qualité de mécanicien de 2^e classe, il était venu s'embarquer à Anvers le 7 janvier 1896. Arrivé à Boma le 1^{er} février, il avait été désigné pour le service de pilotage au port de Matadi. Il est mort à Katala, à la suite de fièvre, après quelques mois de séjour.

14 septembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1610.

NILSSON (*Robert-Théophile-Anton-Maurits-Eleasar*), Médecin (Ystad, Suède, 16.8.1851-Léopoldville, 5.11.1897). Fils de Hans-Andreas et de Aberg, Gabriella.

Il avait obtenu le diplôme de docteur en médecine à l'Université de Lund (Suède) le 30 novembre 1889.

Il résida comme médecin successivement à Umea, Jönköping, Weversborg et Boden.

Admis au service de l'État Indépendant du Congo en qualité de médecin de 2^e classe le 1^{er} août 1897, il s'embarqua à Anvers le 6 du même mois.

Débarqué à Boma le 28, il fut désigné pour la station de Djibir sur l'Uele. Victime de fièvres

dès son arrivée en terre congolaise, il ne put quitter Boma que le 16 octobre.

Il fut repris de fièvre au Stanley-Pool et succomba à Léopoldville le 5 novembre sans avoir pu rejoindre son poste.

17 septembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2113.

NONNON (*Fernand-Jules-Édouard*), Commis (Charleroi, 31.7.1875-Matadi, 27.8.1899). Fils de Norbert et de Frère, Désirée.

Il exerçait la profession de surveillant des travaux dans un charbonnage du pays de Charleroi lorsqu'il s'engagea, en 1897, au service de l'État Indépendant du Congo. Il fut admis comme commis de 2^e classe le 8 octobre 1897 et débarqua à Boma le 30. Désigné d'abord pour le Mayumbe, il y collabora à l'exploitation des forêts domaniales. En mars 1899, il fut affecté au district de Matadi où il devait trouver la mort quelques mois plus tard, assassiné dans un guet-apens tendu par les indigènes.

10 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2182. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 264.

NYPELS (*Charles-Guillaume-Alexandre*), Commis (Liège, 25.9.1876-Boma, 3.12.1898). Fils de Charles et de Fabry, Marie-Thérèse.

Nypels, qui était entré à l'administration du cadastre comme commis aux écritures après ses études moyennes, s'engagea au service de l'État Indépendant du Congo au début de septembre 1897. Il débarqua en Afrique le 27 et fut désigné, le surlendemain, pour le Stanley-Pool. Il quitta Boma le 2 octobre pour arriver à Léopoldville le 19. Au mois de mai 1898, il fut envoyé dans le district de l'Aruwimi d'où il passa à Stanleyville le 1^{er} août suivant. Atteint de dysenterie au mois de novembre, il fut envoyé à l'hôpital de Boma où il arriva dans un état très grave le 1^{er} décembre et expira deux jours plus tard.

10 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2143. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 264.

NYS (*Jean-Baptiste-Alexandre-Georges*), Conducteur de travaux (Basècles, 14.3.1865-en mer, 2.3.1892).

Il fut engagé par la Compagnie du chemin de fer du Congo comme conducteur de travaux en décembre 1890. Arrivé à Boma le 4 janvier 1891, il participa, à Matadi, aux premiers travaux de

construction de la ligne qui furent particulièrement pénibles. Complètement à bout de forces après un an de dur labeur, il fut contraint de quitter l'Afrique pour tenter de refaire sa santé mais mourut en vue des côtes européennes, à

bord du s/s « Congo » qui avait levé l'ancre à Boma le 13 février 1892.

13 septembre 1951.
A. Lacroix.

Archives C. C. F. C.

O

OEHLERICH (*Lorenz-Hjalmar*), Médecin (Guderup Igen Als, Danemark, 11.12.1869-Basoko, 12.2.1898). Fils de Frederik et de Petersen, Christine-Wilhelmine; époux de Siercke, Johanna-Frederikke.

Dès qu'il eût terminé ses études à l'Université de Copenhague, où il avait été reçu docteur en médecine, chirurgie et accouchements le 6 juillet 1897, Oehlerich s'engagea au service de l'É.I.C. Admis avec le grade de médecin de 2^e classe, il s'embarqua à Anvers le 11 octobre. Il arriva à Boma le 30 et fut désigné pour le district de l'Aruwimi. Après un très court séjour dans le Bas-Congo, il rejoignit Basoko le 12 décembre 1897. Il y contracta la dysenterie au début de février 1898 et succomba à la maladie deux mois exactement après son arrivée.

20 septembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2185.

OLIN (*Auguste-Wilhelm*), Capitaine de steamer suédois (Landsrona, 18.9.1879-Kasai, 18.2.1906).

Sous-officier de marine suédois, il navigua pendant quelque temps pour le compte de la marine marchande de son pays. Ayant obtenu son diplôme de capitaine de steamer, il s'engagea à l'État Indépendant et s'embarqua à Anvers à bord du « Léopoldville » le 27 octobre 1904. A Boma, le 16 novembre, il fut attaché à la marine du Haut-Congo; il quitta Boma le 18 et prit le commandement du « Roi des Belges ». Ce steamer, construit par Cockerill pour la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C.C.C.I.) en 1887, avait été cédé à l'État en 1896. Le 17 février 1906, alors qu'Olin avait conduit son steamer dans le Kasai, ayant à bord son collègue Eriksen, le D^r Del Fabro, l'agronome Dupont, le mécanicien Breitholz, le contrôleur forestier Bieler et l'agent commercial Baplu, le bateau fut surpris par une tornade et chavira. Plusieurs des passagers, jetés à

l'eau, parvinrent à gagner à la nage un banc de sable où ils passèrent la nuit. Le lendemain, Eriksen et Olin tentèrent, toujours en nageant, d'atteindre la rive afin d'y chercher une pirogue pour sauver leurs compagnons. Soudain, un crocodile à l'affût se saisit d'Olin et l'emporta.

20 septembre 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 22 mars 1906, p. 3; 29 mars 1906, p. 1; 12 avril 1906, p. 1.

OLIN (*Xavier*), Avocat (Bruxelles, 14.12.1836-id. 30.1.1899).

Docteur en droit et avocat depuis 1858, il fut chargé en 1886 de la chaire de droit international à l'Université libre de Bruxelles; il occupa cette chaire jusqu'à sa mort, sauf pendant un intervalle de deux ans pendant lequel il fit partie du cabinet Frère-Orban en qualité de ministre des Travaux Publics. En 1879-80, il fut élu recteur de l'Université. Le 21 février 1891, il remplaça M. Sabatier, démissionnaire, au poste d'administrateur et de membre du Comité permanent de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C.C.C.I.) et il exerça ces hautes fonctions jusqu'au 2 décembre 1893. Nommé administrateur de la Compagnie du Chemin de fer du Congo, il fut délégué par cette société en août 1892 au Congrès de St-Petersbourg où il fit, au sujet des travaux en cours d'exécution dans le Bas-Congo, un exposé enthousiaste qui eut un très vif succès.

30 septembre 1951.
M. Coosemans.

Archives C. C. C. I. — *Mouvement géogr.*, 1891, p. 28c; 1892, p. 89b; 1899, p. 72. — De Seyn, *Dict. des Sc., des Lettres et des Arts en Belg.*, Brux., 1935, t. II, p. 790. — *Recueil financier*, Bruylant, Brux., 1894-95.

OMLOO (*Henri-Hubert*), Sous-officier-armurier (Liège, 15.12.1873-en mer, 10.6.1899). Fils de Léonard et de Vandermeulen, Élisabeth.

Après avoir travaillé pendant sept ans comme armurier pour le compte d'un petit patron de Liège, il s'engage au service de l'État Indépendant du Congo en qualité d'armurier. Il est assimilé au grade de sergent et quitte Anvers le 8 décembre 1897. A Boma, où il a débarqué le 30, il est désigné pour le camp d'Irebu. Il se met en route au début de janvier 1898 pour gagner Léopoldville, d'où, en remontant le fleuve, il se rend à Irebu qu'il atteint le 13 février. Le 1^{er} janvier de l'année suivante, il est promu premier sergent-armurier. Au mois de mai, il tombe gravement malade et doit descendre à Boma, sur ordre du médecin. A Boma, son retour en Europe est décidé et il démissionne de son emploi le 7 juin pour s'embarquer sur le « *Bruxellesville* », à bord duquel il succombe le 10, après deux journées de voyage.

28 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2229.

OOST (VAN) (Jules), Ancien zouave pontifical, auxiliaire laïc des missions (Aersele, 2.2.1842-Tabora, 27.1.1880).

Ancien zouave pontifical, il répondit à l'appel de Mgr Lavigerie qui comptait former en Afrique avec les auxiliaires laïcs des missions une espèce d'ordre de Malte, destiné à protéger les postes religieux contre les menées subversives des Arabes. L'idée, suggérée par le P. Mauduit en 1878, fut reprise en 1879 par le P. Charmant qui, lors du départ de la deuxième équipe missionnaire de Pères Blancs pour la région des lacs africains, lui adjoignit un groupe de cinq Belges laïcs : Loosveld, d'Hoop, Verhaert, Reyntjes et Van Oost, qui s'embarquèrent à Anvers le 21 juin 1879. Ils gagnèrent Bagamoyo et de là Tabora, où la lutte contre Rumliza était dans une période critique. Van Oost, après quelques semaines de séjour, mourut à Tabora le 27 janvier 1880.

13 avril 1951.
M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, pp. 126, 139. — D. Rinchon, *Missionn. belges au Congo*, Brux., p. 13. — J. Ch. M. Verhoeven, *Jacques de Dixmude*, Brux., 1929, p. 52. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, t. II, pp. 83, 311. — *Annuaire miss. cath. du Congo*, 1935, p. 394. — R. P. Van-neste, 18 juillet 1934.

OPBROUCK (Jean-Ferdinand), Onder-intendant (Harelbeke, 25.12.1870-Boma, 3.1.1900). Zoon van Felix en van Noppe, Juliette.

In 1890 werd hij als militiaan onder de wapens geroepen en werd hij voor het genierement aangewezen. Gedurende zijn militaire dienstplicht werd hij op 11 October 1891 tot korporaal bevorderd.

Nadat hij in April 1897 in de hoedanigheid van klerk 2de klasse voor de Onafhankelijke Congostaat aangeworven werd, werd hij op 10 Mei daarna voor de Stanley-Pool aangeduid. Op 13 Maart 1898 werd hij naar de post van Kinshasa overgeplaatst. Enkele dagen nadien, namelijk op 1 April 1898, werd hij tot klerk 1ste klasse benoemd. Vervolgens, werd hij op 21 September 1898 en op 19 November 1898 respectievelijk naar de post van Banza-Boma en de batterij van Shinkakasa verplaatst. Op 29 December 1899 werd hij tot onder-intendant 3de klasse bevorderd. Nauwelijks enkele dagen later (3 Januari 1900) overleed hij te Boma, ingevolge hevige koorts.

4 Juni 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 2005. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, blz. 264.

ORQUEVAUX (Henri), Officier (Gérouville, Luxembourg, 26.9.1881-Saint-Maurice, 21.1.1917). Fils de Joseph et de Pierrot, Constance.

Il est volontaire de carrière dans l'armée belge, passe par le cadre et est promu sous-lieutenant en 1908. Il prend du service à la colonie en qualité de sous-lieutenant en 1905.

Il exerce d'abord la fonction de chef de poste et de détachement à Nya-Lukemba (Kivu). A cette époque, les indigènes des régions montagneuses du Kivu sont des rebelles. Aussi les opérations militaires et de police sont-elles fréquentes. La région de Nya-Lukemba est sous la coupe d'un roitelet, Kabare, qui dès qu'il est traqué en territoire belge, passe en territoire allemand.

Orquevaux entretient les meilleures relations avec la jeune mission des Pères Blancs à Nya-Gezi et avec les premiers prospecteurs de la future Minière des Grands Lacs.

A la fin de son premier terme il est successivement attaché à la C^{ie} du Bas-Congo puis désigné pour le corps de police du Kwango.

Il effectue un deuxième terme en qualité de lieutenant de la force publique et commande la compagnie du Bas-Congo ; à l'issue de ce terme de service, il démissionne et reprend du service au 12^e de ligne. Il participe à la guerre de 1914-18 en Belgique et meurt à Saint-Maurice.

Orquevaux était chevalier de l'Ordre du Lion et porteur de l'Étoile de service.

25 janvier 1951.
W. Bridoux.

Bull. mens. Assoc. des Vétérans colon., Brux., mars 1930, p. 10. — Registre matricule n° 5174.

OST (Wilhelm), Sous-commissaire de district (Copenhague, 3.7.1863-Mokoange, 27.9.1890). Fils d'Émile et de Broniche, Christine.

Après avoir fait des études secondaires au Collège de Copenhague, il entra à l'École militaire le 31 mars 1883. Nommé sous-lieutenant d'infanterie en 1884, il servit au 1^{er} régiment de ligne danois jusqu'au mois de septembre 1888. Il sollicita alors du roi Christian IX l'autorisation de prendre du service à l'État Indépendant du Congo et vint se présenter aux autorités de l'État en Belgique. Engagé comme sous-commissaire de district, il s'embarqua à Anvers le 27 octobre sur le steamer « *Landana* » et fut ainsi le compagnon de voyage du jeune sous-lieutenant Lothaire qui partait également pour la première fois. Le « *Landana* » accosta à Boma le 27 novembre et Ost fut désigné pour le district de l'Ubangi. Il gagna aussitôt Léopoldville, d'où, empruntant la voie fluviale, il se rendit à Lisala qu'il atteignit vers le début de mai 1889. Pris de fièvre l'année suivante, au cours d'un voyage d'inspection vers la frontière de l'Afrique Équatoriale Française, il mourut à Mokoange le 27 septembre 1890.

18 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 473. — *L'Exp. belge*, 1932, p. 509.

OSTBERG (*Jakob-Christian-Frederik*), Officier de marine (Cimbrishamn, Suède, 23.9.1867-Luvituku, 10.2.1894). Fils de Jakob et de Brock, Augusta.

Jeune officier de marine suédois, il avait déjà navigué comme premier lieutenant à bord de différents voiliers et steamers lorsqu'il fut engagé, pour un terme de trois ans, comme capitaine-adjoint de steamer, au service de l'État Indépendant du Congo, le 6 novembre 1893. Un mois plus tard, il débarquait à Boma en même temps que plusieurs de ses compatriotes. Désigné pour être attaché à la flottille du Haut-Fleuve, il décéda à Luvituku, des suites de fièvre, après un bref séjour au Congo.

12 septembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1201.

OSTE (*Damien-Bernard*), Ajusteur-monteur (Willebroeck, 24.2.1862-Songololo, 30.4.1898).

Il était ajusteur au service de l'administration des chemins de fer de l'État belge et fut engagé, en 1897, par la Compagnie du Chemin de fer du Congo en qualité d'ajusteur-monteur. Parti d'Anvers le 13 septembre, il arriva au Congo le 2 octobre et fut affecté aux travaux de construction de la ligne au-delà de Tumba. Rentrant malade à Boma, il décéda à Songololo, en cours de route, le 30 avril 1898.

13 septembre 1951.
A. Lacroix.

Archives C. C. F. C. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 264.

P

PAGGI (*Édouard-Louis-Jean-Baptiste*), Chef de section et directeur d'exploitation (Besançon, 12.1.1863-Paris, 25.1.1926). Fils d'Antoine-Bernard et de Roussel, Marguerite.

De nationalité suisse, il est élevé en France où il fait ses études et obtient le diplôme de conducteur de travaux. De 1875 à 1881 il est au service d'un entrepreneur français.

De 1881 à 1886, il participe aux travaux du canal de Panama où il est en rapport avec l'ingénieur Espanet et Bunau-Varilla.

Après l'abandon des travaux du Canal, il se rend à Buenos-Ayres comme entrepreneur de travaux d'urbanisation.

Une révolution locale ayant mis fin à ses entreprises, il rentre en France en 1892 après avoir fait naufrage en cours de route.

A Paris, il retrouve Bunau-Varilla et Espanet qui l'engagent à offrir ses services à la Compagnie du Chemin de fer du Congo. Il est engagé en qualité de chef de section et arrive à Matadi le 3 décembre 1892. Il participe activement aux travaux de la construction mais y contracte l'hématurie qui le force à rentrer en Belgique le 12 avril 1894.

De 1894 à 1896 il est en Espagne avec Bunau-Varilla collaborant à la construction d'un chemin de fer dans la région de Valladolid.

Le 30 septembre 1896 il est de retour à Matadi comme chef de section et prend part aux derniers travaux du chemin de fer du Congo inauguré en juillet 1898.

Il rentre le 26 juillet 1898 à Bruxelles, pour repartir le 28 février 1899 comme chef de ser-

vice de l'exploitation jusqu'au 18 août 1901. Un quatrième terme du 13 février 1902 au 5 octobre 1903 le trouve à Matadi, secrétaire général de la Compagnie du chemin de fer du Congo.

Paggi s'engage alors au service de l'État Indépendant du Congo en qualité de chef de section principal et est affecté au service de la Marine du Haut-Congo à Léopoldville où il réside du 4 août 1904 au 11 août 1907. Il assume en fait les fonctions de chef du service des transports fluviaux sous la haute direction du commissaire général du district du Stanley-Pool.

Durant un deuxième terme à l'État, du 17 janvier 1908 au 30 mars 1911, il est confirmé dans son grade de chef de section principal par arrêté royal.

Il passe un troisième terme à Léopoldville du 13 octobre 1911 au 7 mai 1914. Le 13 décembre 1912, il est nommé directeur au service de la marine et de la navigation, par arrêté ministériel.

Relevé de ses fonctions à la Colonie, pour raisons de santé par arrêté ministériel du 8 mars 1919, il meurt à Paris le 25 janvier 1926.

Actif, dévoué, consciencieux, toujours sur la brèche, Paggi a rendu des services signalés tant à la Compagnie du Chemin de fer du Congo qu'à l'État Indépendant et à la Colonie.

Distinctions : chevalier de l'Ordre Royal du Lion, de l'Ordre de la Couronne, Étoile de service à 3 raies, chevalier de l'Ordre de l'Étoile Noire du Benin.

22 janvier 1951.
G. Moulart.

Dossiers de la C^{te} du Chemin de fer du Congo, du Ministère des Colonies, renseignements de famille. — G. Moulart, Souvenirs d'Afrique.

PALMEN (*Félix-Henri*), Contremaître électricien (Molenbeek, 5.1.1871-en mer, 6.12.1896).

Il fut engagé en octobre 1894 par la Compagnie du Chemin de fer du Congo en qualité de contremaître électricien et débarqua à Boma le 2 novembre. Occupé pendant deux ans à la construction de la ligne entre Kenge et Tumba, il tomba gravement malade au mois de novembre 1896 et dut rentrer en Europe. Embarqué à bord de l'« *Albertville* », qui quittait Boma le 25, il mourut au cours du voyage de retour.

13 septembre 1951.
A. Lacroix.

Archives C. C. F. C.

PALMERS (*Marie-Ferdinand-Arthur*), Klerk Iste klasse (Hasselt, 10.3.1872-Boma, 4.3.1896). Zoon van Louis en van Hermans, Philomène.

Nadat hij het diploma der oude humaniora behaald had, studeerde hij gedurende twee jaren aan de Katholieke Universiteit te Leuven. Alvorens naar de Onafhankelijke Congostaat te vertrekken was hij als aangestelde werkzaam bij het Bestuur der Douanen.

Op 18 Februari 1895 trad hij in de hoedanigheid van klerk 1ste klasse in dienst van de Onafhankelijke Congostaat. Enkele dagen na zijn aankomst te Boma, zijnde op 2 April 1895, werd hij met de functies van verificateur belast. Zijn koloniale loopbaan zou echter slechts van heel korte duur zijn. Inderdaad, op 4 Maart 1896, overleed hij te Boma, ingevolge hevige koorts.

9 April 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 78.

PANDA FARNANA (*M'Fumu Paul*), Ingénieur agricole colonial (N'zamba, district de Banana, 1888-id. 12.5.1930). Sa mère s'appelait N'Sengo.

Il vint tout jeune en Belgique et fit ses études à l'Athénée d'Ixelles, puis suivit les cours de l'École d'horticulture de l'État à Vilvorde où il obtint avec distinction son diplôme d'ingénieur agricole; il compléta sa formation au cours spécial de culture coloniale de cet établissement et en reçut un certificat de capacité très élogieux. Animé d'un magnifique élan pour acquérir plus de science et de pratique, il se fit inscrire à l'école commerciale et consulaire de Mons, puis à l'école Supérieure d'agriculture coloniale de Nogent-sur-Marne, où il obtint un certificat d'études. Ainsi nanti de multiples attestations de son savoir, il s'engagea à la Colonie en 1909, s'embarqua à Anvers sur l'« *Albertville* » le 9 mai et fut nommé chef de culture de 3^e classe, attaché au Jardin botanique d'Eala (le 30 juin 1909). Pendant ses moments de loisir, il se livrait à des prospections et recueillit diverses espèces végétales intéressantes et peu connues qui furent envoyées au Jardin Botanique à Bruxelles.

Son contrat expiré, le 23 juin 1911, il rentra en congé en Belgique pour six mois, et repartit le 16 décembre pour un nouveau terme de deux ans. Le 5 janvier 1912, à Boma, il fut attaché provisoirement au service agricole de l'État, puis désigné le 6 février pour la station agricole de Zambi. Passé le 5 juin à la station agricole de Kalamu, il exerça provisoirement les fonctions de chef territorial dans le Bas-Congo à partir du 1^{er} janvier 1914. Fin de terme, il quitta Boma sur l'« *Élisabethville* » le 22 janvier. Malgré un repos de six mois, sa santé compromise l'empêcha de repartir à l'expiration de son congé, qui, à sa demande, fut prolongé.

C'était la veille de la déclaration de guerre de l'Allemagne. Vaillant et ardent patriote, Panda Farnana s'empressa de prendre rang parmi les 330 coloniaux volontaires qui se groupèrent, aux premiers jours d'août 1914, autour du colonel Chaltin pour la défense du territoire belge. Il fut incorporé à la 2^e compagnie du corps des volontaires congolais et prit part à la défense de Namur.

Après la guerre, il fut élu président de la société des noirs congolais en Belgique. Intelligent et très instruit, il était estimé par les anciens coloniaux. En 1923, il prenait l'initiative d'écrire une adresse au général Molitor, président des journées coloniales de Bruxelles, et au colonel Muller, des troupes coloniales belges, pour qu'on fit chaque année le 11 novembre une cérémonie en l'honneur du soldat inconnu congolais. Cette idée témoignait d'un sens profond du patriotisme et de l'attachement de Panda Farnana à la Belgique.

Il passa les dernières années de sa vie au Congo, dans son village natal où il mourut le 12 mai 1930.

En Belgique, ses anciens compagnons firent célébrer à sa mémoire à l'Abbaye de La Cambre, un service funèbre, le 18 juillet 1930.

On possède écrit de lui un article paru dans la *Renaissance d'Occident*, juin 1925, sur *L'Art congolais*, pp. 373-374.

9 novembre 1951.

M. Coosemans.

P. L. Lotar, *Historique du Corps des Volontaires Congolais*, Ligue du Souvenir congolais, 1937, p. 13. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, juillet 1930, p. 28. — *Trib. cong.*, 31 janvier 1923, p. 3. — Note de M. De Wildeman.

PAOLA (DI) (Pierre), Ingénieur, sous-chef de section (Palermo, 23.1.1873-au km 30 de la route Buta-Dungu, 3.9.1907). Fils de Dominique et de Moscatello, Française.

P. Di Paola conquit son diplôme d'ingénieur à l'Université de Palermo le 12 février 1902. Le 17 août 1905, il fut engagé par l'État Indépendant du Congo comme sous-chef de section au traitement annuel de six mille francs et débarqua à Boma le 6 septembre. Le Gouverneur Général décida de l'affecter aux travaux d'établissement de la route pour véhicules automobiles, qui devait relier la région de l'Uele au Nil et qui avait été amorcée par l'Est. Après la fermeture du Nil à la suite des difficultés diplomatiques survenues entre l'État et l'Angleterre, il avait été décidé que les travaux seraient repris du côté de l'Uele. Les études furent faites par les ingénieurs Godin et Grémaud tandis que Di Paola, qui était arrivé à Buta en octobre 1905, y entreprenait les travaux de terrassement de la section Buta-Dungu. Miné

par une néphrite, il mourut le 3 septembre 1907 au kilomètre 30 de la route où il était parvenu.

22 août 1950.

A. Lacroix.

Mouvement géogr., 1909, col. 38. — *La Trib. cong.*, 31 octobre 1907, p. 1.

PASMANS (Antoine), Frère missionnaire (Gulpen, Limbourg hollandais, 23.8.1866-Sparrendaal, Brabant holland., 8.12.1936).

Le Frère Antoine Pasmans s'engagea assez tardivement dans la vie missionnaire, ce qui ne l'empêcha pas d'y fournir une longue carrière. Il entra dans la congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Missionnaires de Scheut) en qualité de Frère convers, en 1903 et y prononça ses premiers vœux le 8 décembre 1904. Quoique simple ouvrier forgeron, le Frère Pasmans faisait déjà preuve de cet esprit ingénieux qui en fera plus tard un précieux auxiliaire des missions ; aussi ses supérieurs l'employèrent-ils pendant trois ans à différents travaux dans nos maisons de formation ou de repos. Enfin le 12 septembre 1907 il put réaliser son rêve et s'embarquer pour le Congo. Il devait passer presque toute sa vie missionnaire à Luluabourg-St-Joseph au Kasai. Le travail du fer et la mécanique étaient son fait. Avec des moyens de fortune, il réussit à installer à Luluabourg une turbine qui fournit l'énergie électrique à toute la mission pendant de nombreuses années. En mars 1922, la maladie le força à venir refaire sa santé au pays où il dut séjourner jusqu'en septembre 1923. Il repartit alors pour Luluabourg où il reprit son travail jusqu'au 6 juin 1936, époque où l'âge et la maladie eurent enfin raison de son ardeur à l'ouvrage. Sa carrière missionnaire était définitivement close. Il mourut dans notre maison de repos de Sparrendaal (Brab. holl.) le 8 décembre 1936, jour anniversaire de sa première profession religieuse.

7 janvier 1952.

F. Sçalais (Scheut).

PATERNOSTER (Fernand-Philippe), Officier (Verviers, 11.6.1873-Luputu, 7.2.1904). Fils de Ferdinand et de Simal, Marie.

Il fit ses premières armes au 3^e régiment d'artillerie où il s'engagea comme volontaire. En 1897, il prit du service à l'État Indépendant du Congo et partit avec le grade de sergent. Il fut désigné pour la C^{ie} de Stanleyville.

Il participa à la campagne contre les révoltés de l'expédition Dhanis lorsque ceux-ci, vaincus à la Lindi, entreprirent leur vaste mouvement de retraite vers le Sud à travers le Maniema et le Kivu.

Avec le détachement Glorie, il atteignit Gwese où les mutins furent gravement mis en

échec. Le succès se paya cher : le lieutenant Glorie fut tué. Bien que blessé, Paternoster resta jusqu'au bout à la tête de son peloton. Sa belle conduite lui valut les galons de sous-lieutenant.

Il commença un second terme en 1902 et fut attaché à la mission de délimitation du Kwango. Le travail achevé, il passa dans le service territorial et commanda le secteur de Luputu dans la Province Orientale.

Sa santé malheureusement était fort ébranlée. Il mourut de dysenterie à Luputu le 7 février 1904.

Il était titulaire de l'Étoile de service.

25 janvier 1951.
W. Bridoux.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., juin 1934, pp. 8-10. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, pp. 153-155, 158. — J. Meyers, *Le prix d'un Empire*, Ch. Dessart, Brux., 1943, pp. 185, 195, 198, 204. — Registre matricule n° 1901.

PATERNOSTER (*Louis-Auguste*), Lieutenant-colonel d'infanterie, Inspecteur d'État, Commandant de la Force publique (Gheluwe, 12.1.1854-Boma, 4.12.1907).

Le lieutenant-colonel Paternoster s'embarque pour le Congo, le 18 avril 1907, en qualité d'inspecteur d'État, chargé de reprendre les fonctions de commandant de la Force publique au départ en congé du major Gomins.

Il exerçait ces fonctions depuis le 11 juin lorsqu'il succomba à une attaque d'apoplexie.

L'inspecteur d'État Paternoster était chevalier de l'Ordre de Léopold, décoré de la Croix militaire de 1^{re} classe, chevalier de l'Ordre du Lion et du Soleil de Perse, officier de l'Ordre de Takovo de Serbie, commandeur de l'Ordre du Double Dragon de Chine.

11 novembre 1950.
A. Engels.

Registre matricule. — *Mouvement géogr.*, 1907-1908. — *Bull. de la Soc. Royale de Géogr. d'Anvers*, 1907-1908. — *Trib. cong.*, 30 janvier 1908 ; 6 février 1908. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. I.

PATTE (*Frédéric-Louis*), Agent commercial (Bruxelles, 6.10.1869-Équateurville, 23.6.1897). Fils d'Auguste et de Schwetasch, Agnès.

Très jeune, il perd son père. Après ses études secondaires terminées à l'Institut Saint-Louis, à Bruxelles, il se lance dans les affaires. Établi comme agent de change, à Bruxelles, en 1895, des revers de fortune l'obligent à sacrifier son avoir personnel pour faire face avec honneur à ses engagements. Il s'occupe alors, avec son frère, d'une entreprise commerciale à Ostende, mais, de nouveau, l'affaire périclité et Patte est obligé de chercher du travail pour gagner sa vie. Les

coups de l'adversité n'abattent point pour autant son courage. Il s'engage comme adjoint, au traitement annuel de 1800 F, au service de la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo. Parti d'Anvers en septembre 1896, il arrive à Boma le 6 octobre et le directeur Briart qui aura par la suite, hélas, pendant trop peu de temps, l'occasion d'apprécier son dévouement, l'envoie à Boyenge, centre commercial important dans le district de l'Équateur. Malheureusement, après huit mois de séjour, il succombe à la dysenterie.

12 septembre 1951.
A. Lacroix.

Archives S. A. B. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 264.

PAULY (*Jean-Joseph*, en religion *Chanoine Denis*), Chanoine Norbertin de Tongerlo (Diest, 6.12.1840-Ibembo, 4.10.1898).

Le 12 mai 1898 était créée la préfecture apostolique de l'Uele, confiée aux Pères Prémontrés de Tongerlo. Le 24 mai, le Chanoine Deckers se voyait investi de la charge de préfet apostolique et, comme tel, s'embarquait à Anvers le 6 juin, sur le *Coomasse*, avec les Chanoines Pauly, Van Hoof et deux Frères convers. Leur destination était Ibembo où ils arrivèrent le 4 septembre. Malgré sa santé déjà chancelante au cours du voyage, le Chanoine Pauly entreprit courageusement aux côtés de ses confrères l'érection du poste missionnaire. Il s'y dépensa au-delà de ses forces et alors qu'il allait sans doute pouvoir se consacrer à l'œuvre d'évangélisation dans laquelle il s'engageait, il succomba à l'épuisement causé par la fatigue, le 4 octobre 1898.

17 novembre 1951.
M. Coosemans.

Onze Congo, 1913-14. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 250. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, t. II, p. 322. — D. Rinchon, *Missionn. belges au Congo*, p. 39. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III. — *Het Misoffer*, 1899, p. 22. — Chan. De Mey, *Tussen Uele en Itimbiri*.

PEETERS (*Nicolas-Auguste*, en religion *Révérendissime Père Joseph*), Supérieur et abbé mitré des missions trappistes au Congo (Brochem, 1.2.1851-Bamania, 1.2.1899).

Après ses études au petit et au grand séminaire de Malines, il fut nommé vicaire à Steenhuffel, en Brabant. En novembre 1880, il entra à l'Abbaye cistercienne de Westmalle.

Lorsqu'en 1893, le cardinal Ledochowski, cédant aux instances de Léopold II, décida de fonder au Congo une mission à confier aux chanoines cisterciens, ce fut le Père Nicolas Peeters qui fut désigné pour cette tâche. Avant son départ, le 3 avril 1894, il reçut des mains de

Son Éminence le Cardinal Goossens, archevêque de Malines, la bénédiction abbatiale. Il s'embarqua le 6 avril, accompagné des Pères Nivard et Cauwenbergh, et des Frères Benoit Delanghe, Paul Coeckx et Stanislas Dejonghe. Arrivé au Congo, le Père Peeters tenta de s'établir dans la région de Dembo, au Bas-Congo ; mais le terrain y était peu favorable et il dut chercher un autre emplacement ; il le choisit dans le district de l'Équateur, à Bamania, sur le Ruki. Une hutte cédée par un indigène commença par servir d'asile aux religieux. Aussitôt à l'œuvre, le Père Peeters et ses missionnaires construisirent un groupe de huttes autour de leur premier abri, défrichèrent la forêt et en peu de temps virent s'ériger leur mission où ils groupèrent d'abord trente, puis plus de soixante enfants qui les aidèrent dans les travaux, tandis que le Père Peeters s'occupait de l'enseignement. Pendant cinq années, avec un dévouement et un zèle inlassable, il se dépensa dans l'œuvre qu'il avait entreprise avec un complet oubli de soi. Parmi les Pères qu'on lui envoyait en renfort, plusieurs n'atteignirent même pas leur destination, terrassés en route par la fièvre. Toute la tâche et ses énormes responsabilités retombaient donc sur lui. Il mourut à Bamania, au milieu de ses chers noirs, le 1^{er} février 1899.

Ses courageux services rendus à la civilisation en terre africaine lui furent reconnus par l'octroi de la chevalerie de l'Ordre Royal du Lion.

28 octobre 1951.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III. — Note personnelle du R. P. Bernard des Trappistes de Westmalle, adressée à l'auteur en date du 26 octobre 1951. — *Annuaire des miss. cath. au Congo Belge*, 1935, p. 397. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 248, 264. — *Mouvement antiscl.*, avril 1899.

PENE (*Philippe-Jean*), Agent commercial (Aubervilliers, Seine, France, 26.9.1863-Cettama, Congo français, 18.9.1894). Fils de Paul et de Capdeviele, Marie.

En 1888, il entre au service de la Maison Dumas et C^{ie} et part pour la colonie française du Gabon où il remplit, pendant quatre ans, les fonctions de gérant d'une petite factorerie. En 1893, après que les postes congolais de la firme Dumas eurent été repris par la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo, il passe au service de cette dernière qui l'envoie au Congo français, en qualité de gérant, à Cettama. Il y trouve la mort le 18 septembre 1894, massacré par les indigènes.

12 septembre 1951.
A. Lacroix.

Archives S. A. B.

PERCHER dit HARRY ALIS (*Hippolyte*),

Écrivain français (Coulevre, Allier, 1857-Paris, 1.3.1895).

Après de solides études aux lycées de Moulins et de Nevers, il vint à Paris, attiré par les lettres ; il se mit à écrire dans les journaux, aborda le roman (*Petite Ville*, *Hara-Kiri*, *Quelques fous*, etc.), puis se consacra au reportage, ce qui lui donna ses entrées au Parlement, d'abord comme simple reporter. Vraiment doué pour ce genre de littérature, il occupa bientôt une place importante au service des informations. Il entra au *Journal des Débats* et contribua à fonder la *Revue Contemporaine*.

Ardent apôtre de l'expansion coloniale française, il fonda en 1890 le *Comité de l'Afrique française*, dont il fut secrétaire général ; il en rédigea pendant cinq ans le bulletin avec une réelle compétence et un vrai dévouement. Il écrivit deux ouvrages de valeur sur l'empire africain français : *A la conquête du Tchad et Nos Africains*.

En 1893, il fut nommé délégué du Congo français au Conseil Supérieur des Colonies. En 1894, il était nommé chevalier de la Légion d'Honneur.

A l'occasion d'une convention entre la Compagnie du Haut-Congo (belge) et la maison française Daumas et C^{ie}, visant à la fusion des deux sociétés, Harry Alis écrivit des articles où il exposait, avec beaucoup de sympathie pour l'œuvre léopoldienne, ce projet d'entente entre deux sociétés jusque là concurrentes, qui, par leur fusion, arriveraient à une communauté de vues et d'intérêts profitable aux deux parties. Dans la question de délimitation des deux États voisins dans la région du Bomu et de l'Ubangi, Harry Alis reconnaissait que les Belges avaient à leur actif des efforts considérables au Nord de l'Uele et il posait la question : « Est-ce à nous de leur barrer la route du Nord-Est où la place libre, si elle n'est pas prise par eux, risque d'être occupée par les Anglais ? Nous ne le croyons pas. Entre les deux voisinages, nous préférierions celui de l'É.I.C. ». Il souhaitait même une entente entre Belges et Français pour qu'ils exerçassent une action convergente vers le Tchad, où, disait-il, « nous avons à redouter la marche rapide des Allemands du Cameroun et celle des Anglais de la Bénoué ».

S'intéressant à la question égyptienne, Percher fit un voyage en Égypte et, rentré à Paris, dirigea le *Journal égyptien*.

Il eut une fin tragique. Il fut tué le 1^{er} mars 1895, à Paris, dans un duel avec M. Le Châtelier, auteur d'un projet de voie de communication entre Loango et Brazzaville. Avec Percher, disparaissait une belle figure du monde colonial français.

6 octobre 1951.
M. Coosemans.

Note personnelle de M. Grandidier, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Sciences coloniales de Paris, adressée à l'auteur, en date du 3 octobre 1951. — *Mouvement géogr.*, 1892, p. 456 ; 1895, p. 96.

PERIER (*William*), Avocat (La Haye, 9.8.1872-Bruxelles, 4.9.1931). Belge de naissance.

Après avoir conquis son diplôme de docteur en droit, puis exercé pendant quelques années la profession d'avocat, il s'embarqua pour la Chine où il exécuta, avant la guerre 1914-1918, de nombreuses missions pour compte des Charbonnages de Kaiping.

Rentré définitivement en Belgique, il fut nommé sous-chef de bureau au ministère des Colonies et chargé spécialement des services de la bibliothèque de ce département. Peu après, en 1912, il fut nommé membre du comité de l'Union Coloniale Belge et administrateur-délégué de l'Union Coloniale Auxiliaire.

En 1913, il présenta au troisième Congrès Colonial International qui se tint à Gand un intéressant rapport sur l'introduction de la main-d'œuvre chinoise au Katanga.

Durant la première guerre mondiale, il séjourna à Londres où il participa à la création de l'Office Colonial puis fut attaché au cabinet du ministre des Colonies.

Après la fin des hostilités, William Périer fut chargé, par les Huileries du Congo belge, de diriger leurs services de propagande. A ce titre, il créa le musée et le cinéma de la Lever House à Bruxelles.

Quelques années plus tard, on fit appel à son dynamisme pour contribuer à l'organisation de l'Exposition coloniale internationale d'Anvers et mettre sur pied la participation belge à l'Exposition coloniale internationale de Vincennes.

Sa mort, survenue en septembre 1931, fut unanimement regrettée.

7 janvier 1952.
A. Marchal.

PERMENTIER (DE) (*Raoul-Emmanuel-Édouard-Jean-Alexis*), Officier de la Force publique (Saint-Gilles, Bruxelles, 21.5.1875-Faradje, 28.5.1898). Fils d'Hector et de Le Prévost, dite De Basserode, Emma.

Engagé au 13^e régiment de ligne de 20 août 1889, De Permentier est nommé sergent à l'âge de dix-huit ans et parvient au grade d'adjudant le 1^{er} avril 1897. Avant de demander son envoi en congé illimité, il réussit l'examen de sous-lieutenant de réserve et s'engage au service de la Force publique de l'État Indépendant le 6 décembre 1897.

Arrivé au Congo le 30, le jeune officier est désigné pour rejoindre Hanolet qui est arrivé dans l'enclave de Lado en novembre 1897, à la

poursuite des Mahdistes refoulés par Chaltin. Parti de Boma le 6 janvier 1898, il arrive à Faradje où il tombe malade. En proie à des fièvres violentes, il ne peut continuer sa route et ne tarde pas à succomber.

23 janvier 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2218. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, Brux., 1931, p. 257.

PERMENTIERS (*Jean-François*), Officier de marine (Malines, 24.10.1865-Léopoldville, 18.10.1895). Fils de Pierre et de Buelens, Lucie.

Il avait d'abord navigué comme mousse et matelot à bord de divers vaisseaux puis avait suivi les cours de l'école de navigation d'Ostende, et y avait obtenu le brevet de lieutenant au long cours. Pendant toute l'année 1893, il avait été deuxième lieutenant sur le steamer belge « *Princesse Louise* » et avait alors offert ses services à l'État Indépendant du Congo. Admis en qualité de capitaine adjoint de steamer, il s'était embarqué à Anvers le 6 mars 1894 et était arrivé au Congo le 1^{er} avril. Affecté à la marine du Haut-Congo, il se rendit, à plusieurs reprises, à Nouvelle-Anvers et à Lisala. Il mourut à Léopoldville, des suites de fièvre, le 18 octobre 1895.

24 septembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1291. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 264.

PESCI (*Dino-Adolphe-Dematino*), Inspecteur mécanicien (Livourne, Italie, 23.6.1871-Kilo, 26.2.1942).

Sorti de l'école des mécaniciens de Venise, il prend du service comme officier mécanicien à la marine de guerre italienne.

Il s'engage au service de l'É.I.C. comme mécanicien le 12 octobre 1899 et est affecté à la marine du Haut-Congo. Il assure le service d'entretien des unités fluviales du district de l'Équateur et rentre en Belgique le 28 août 1902.

Son deuxième terme, il le passe à la marine du Bas-Congo : du 20 juin 1904 au 6 avril 1907.

Le troisième terme de nouveau à la marine du Haut-Congo : du 24 novembre 1907 au 13 décembre 1910.

Pendant son quatrième séjour, du 2 septembre 1911 au 12 août 1913, il est nommé inspecteur-mécanicien de la marine du Haut-Congo à Léopoldville.

Il repart le 30 avril 1914 et rejoint son service à Léopoldville. Au cours de ce terme, il procède au montage et à la mise au point du croiseur « *Netta* » qui entrera en service sur le lac Tanganika comme vedette-torpilleur.

En 1916, il rejoint les troupes du Tanganika à

Albertville pour assurer le montage et la mise au point des moteurs Kromhout du « *Baron Dhanis* » mis en service en décembre 1916.

Il procède également à Léopoldville en février 1916 au démontage du remorqueur I (350 CV) qui fut expédié au Tanganika et mis en service pour les opérations militaires.

Rentré en avril 1917 en Belgique, il s'occupe de représentations industrielles, et de l'établissement des plans de petites unités fluviales à moteur pour le Congo.

Il est engagé comme directeur au chantier naval de la Société Commerciale de Matériaux (Socoma) de juin 1922 à décembre 1923.

Il rejoint ensuite les établissements de Scagliosi à Kunzulu sur le Fleuve.

Le 18 février 1931, il est engagé comme chef-mécanicien aux mines de Kilo-Moto où il prend en charge le service des dragues aurifères du Shari et du Nizi. Il monte les dragues du Kibali et notamment la grande drague de 400 T de déplacement. Il reste en service jusqu'en 1942.

Il est décédé à l'hôpital de Kilo le 26 février 1942.

Dino Pesci, au cours d'une carrière africaine de plus de trente années, a rendu d'éminents services à la Colonie. D'une remarquable compétence technique, d'un dévouement à toute épreuve et d'une activité débordante, il fut un très bon serviteur du Congo.

Distinctions honorifiques : chevalier de l'Ordre Royal du Lion, Étoile de Service en or avec 2 raies, Médaille des Campagnes d'Afrique (1914-1916), Médaille des Anciens Coloniaux.

8 novembre 1951.
G. Moulaert.

PETERS (*César*), Officier de la Force publique (Lens, Hainaut, 10.3.1867-Basankusu, 16.1.1893). Fils de Jean-Baptiste et de Milange, Mélanie.

Après avoir fait des études au collège d'Ath, il s'engage au régiment des carabiniers le 11 janvier 1884. Nommé sergent-major en 1887, il est désigné comme instructeur à l'école réglementaire de Wavre. Bientôt attiré par les perspectives d'aventures de l'entreprise royale dans le centre de l'Afrique, il s'engage en 1890 au service de l'État Indépendant du Congo et va s'embarquer à Liverpool le 16 avril sur le vapeur « *Matadi* » qui arrive à Boma le 5 juin.

A ce moment, le district des Bangala est l'un de ceux où règne la plus grande insécurité. C'est là que Peters demande à être envoyé. Et de fait, après avoir accompli en dix-sept jours le trajet Matadi-Léopoldville, il continue jusqu'à Nouvelle-Anvers. Quelques mois plus tard, à l'occasion de la réorganisation du district de l'Équateur, il est désigné pour Équateurville.

Adjoint au commissaire de district Charles Lemaire, il ne tarde pas à se distinguer par son allant et par sa ténacité dans l'accomplissement de toutes les tâches qui lui sont confiées.

En octobre 1891, le poste de Basankusu va devenir vacant par suite du départ de Lothaire, qui est sur le point de rentrer en congé en Europe. Le 11, le gouverneur général Wahis, descendant des Falls, s'arrête précisément à la station de l'Équateur et, après avoir pris connaissance d'un rapport du commissaire de district, il fait appeler Peters et le désigne pour aller prendre le commandement de Basankusu. Pour saisir l'importance de cette désignation, il faut se rappeler que le poste de Basankusu avait été créé, au confluent du Lopori et de la Maringa, pour arrêter les Arabes dont les incursions dans la région, accompagnées de razzias, ne cessaient de mettre en péril la vie des populations et devenaient une menace pour l'existence même du jeune État. L'ordre du jour par lequel Lemaire portait cette nomination à la connaissance du personnel du district ne manque d'ailleurs pas d'éloquence ; il était daté du 12 octobre et rédigé comme suit :

« J'ai l'honneur de porter à la connaissance » du district que par lettre du 11 courant, M. » Peters César a été nommé sous-lieutenant de » la Force publique.

« Cette nomination a été faite avant que M. » Peters ait atteint son tour d'ancienneté, le » gouverneur général voulant ainsi reconnaître » les qualités du nouveau promu.

« M. Peters a été désigné pour prendre le » commandement du poste important de Basan- » kusu destiné à former la base des opérations » contre l'envahissement des traitants arabes. »

Le 18 octobre, Peters arrive à Basankusu et, le lendemain, Lothaire lui remet le commandement de la station ; il y reste toutefois quelques jours encore, de façon à pouvoir initier son successeur à la politique qu'il a suivie depuis la création du poste. Peters poursuit à Basankusu l'œuvre de pacification de la région et de protection des habitants contre les Arabes entreprise par Lothaire. Il eut à soutenir maints combats contre les trafiquants de chair humaine qui venaient, la nuit, semer l'épouvante et réussissaient parfois à emporter en esclavage, malgré la surveillance exercée (la rivière, en cet endroit, a près de 500 mètres de largeur), des dizaines de malheureux qu'ils chargeaient sur leurs pirogues.

Il effectua contre les repaires de ces brigands plusieurs expéditions fructueuses. Au cours de l'une de celles-ci, qu'il conduisait dans le haut Lopori, il se trouve un jour dans une situation des plus critiques. La petite troupe qui l'accompagnait, attaquée à l'improviste par des marchands d'esclaves, s'était dispersée, prise de

frayeur. Resté seul mais ne perdant nullement pour autant son sang-froid, il abat le chef de la bande. Son intrépidité ranime le courage de ses hommes qui se resserrent bientôt autour de lui et mettent en fuite les adversaires dont le premier élan avait déjà été brisé par la mort de leur chef.

En juillet 1892, Peters entreprend une expédition importante dans la haute Maringa contre un camp arabe puissamment retranché en amont de Mompono. Partie de Basankusu en pirogues, la colonne arrive, après 25 heures de voyage, en face du retranchement. Un violent combat ne tarde pas à s'engager ; Peters tient magnifiquement ses soldats en main et un grand nombre d'Arabes mordent bientôt la poussière ; leur camp est enlevé après un assaut furieux et incendié par la troupe irrésistiblement entraînée par l'ardeur de son chef. Pris de panique, les quelques survivants s'enfuient à la débandade, débarrassant ainsi la région où ils avaient établi l'un de leurs quartiers généraux. Cette victoire vaut à César Peters, le 13 septembre 1892, les félicitations personnelles du directeur général Fuchs faisant fonction de gouverneur général.

En même temps qu'il lutte contre les Arabes, il doit combattre aussi, et parfois avec sévérité, les pratiques sanguinaires de l'anthropophagie malheureusement encore trop répandues dans la région de la Maringa-Lopori. Cet aspect de son activité lui avait fatalement valu la haine de certains chefs qui le firent massacrer à son poste, en même temps que son adjoint Termolle, alors qu'il se préparait à rentrer en Belgique.

Le commissaire de district fut informé de sa mort le jour même où lui parvenait, de la part du gouverneur général, la nomination de Peters au grade de premier lieutenant.

Basankusu conserve encore pieusement les restes de ce brave, tandis qu'une plaque commémorative apposée à la maison communale de Lens, son village natal, et inaugurée au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée le 26 octobre 1930, est destinée à perpétuer le souvenir du héros parmi les générations futures. Une rue de la commune porte également le nom de César Peters.

29 septembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 561. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 264. — *Mouvement géogr.*, 1893, p. 29c. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, novembre 1930, pp. 4-5 ; février 1932, pp. 16-17 et janvier 1939, pp. 11-12.

PETERS (*Georges*), Agent d'administration (Lens-Hainaut, 15.12.1868-Ixelles, 20.4.1940). Fils de Jean-Baptiste, et de Mélange, Mélanie ; époux de Foubert, Marie.

Il était comptable quand en 1892, l'Afrique exerça sur lui, comme sur son frère César, un irrésistible attrait. Il fut engagé par l'État Indépendant en qualité de commis de 2^e classe et s'embarqua le 6 juillet 1892, désigné pour le district des Cataractes ; un an plus tard, il passait au rang de commis de 1^{re} classe et l'année suivante, était nommé chef de poste à Luvituku, avec le grade de sous-intendant de 3^e classe. Il eut bientôt à faire la preuve de ses capacités et il y réussit pleinement ; chargé d'organiser la ligne de portage Matadi-Luvituku-Tumba Mani, il établit des gîtes d'étapes, construisit des ponts, des hangars, créa des marchés pour ravitailler les caravanes de porteurs, fit débrousser des routes et s'occupa du transit des marchandises. C'est quand il se trouvait à Luvituku qu'il apprit la mort de son frère César. Il eut aussitôt le désir de partir pour le Haut afin d'aller prendre la place de son frère, mais on avait besoin de lui dans le Bas-Congo où son travail était trop efficace pour qu'on s'en passât. Sans trêve ni repos, il parcourait cette tragique route des caravanes pour l'aménager le mieux possible et faciliter la liaison entre le Bas et le Haut-Congo, ce dernier réclamant sans cesse des renforts en hommes et en ravitaillement pour mener à bien la campagne arabe. Épuisé par son dur labeur de trois années, Peters fut forcé de rentrer en Belgique le 8 juin 1895, mais il repartait dès le 6 décembre suivant pour aller achever son œuvre interrompue. Ses travaux lui permirent de reconnaître la région du Bangu et de Zembo qui était quasi inexplorée. Dans une randonnée à travers le Bangu, il fut assez sérieusement blessé, ce qui allait nécessiter son retour en Europe le 10 juin 1896. Le 6 novembre 1896, il repartait quoiqu'imparfaitement guéri. Cette fois, on le destinait au Haut-Congo ; son rêve se réalisait. Envoyé comme chef de poste à Isangi, il se vit confier la mission de choisir dans la région des Topoke des territoires à concéder à une société pour la culture de caféiers et d'essences caoutchoutières. Il s'y connaissait, ayant entrepris le premier à Luvituku la plantation de caféiers dans la région, et ce avec plein succès. Mais les territoires autour d'Isangi étaient occupés par des populations très remuantes. Le chef arabisé Lifeta, qui exerçait une véritable tyrannie entre le Lomami, le Lualaba et les sources de la Lopori, et était en guerre avec la plupart de ses voisins, entravait les communications de village à village. Lifeta se croyait invincible et se vantait d'avoir assassiné un lieutenant blanc et ses soldats. Pendant deux ans, Peters et son ami et collaborateur Arens eurent à tenir tête à ce dangereux ennemi, mais ils en vinrent à bout ; le potentat fut tué dans une rencontre avec les soldats de l'État, et dès lors la région

fut pacifiée. Peters fut nommé directeur de la Société Anonyme d'Agriculture et de Plantation. Il rentra en Europe en février 1900.

De 1900 à 1905, il se rendit en Égypte pour y étudier la méthode égyptienne de la culture du coton en vue de l'adapter au Congo. En 1905, il faisait rapport à l'État sur les conclusions de ses travaux. Il obtint quelques concessions de terres, mais dut se donner beaucoup de mal pour arriver à un résultat, les travaux d'exploitations étant très onéreux et l'octroi de concessions encore mal organisé. En mai 1905, Peters entra au service de sociétés françaises du groupe Gratry ; il fut de la fondation de l'Intertropical et de la Congo Oriental Cy qui fusionnèrent plus tard sous le nom d'Intertropical Comfina ; il en fit partie pendant vingt-cinq ans.

Lors de la campagne anticongolaise menée par une fraction de la presse anglaise, c'est Peters qui en 1904 réfuta à Londres les accusations mensongères de Burrows contre l'É.I.C.

Pendant la guerre 1914-18, il assuma à Londres la direction de plusieurs sociétés congolaises : Intertropical Anglo-Belgian Trading Cy, Congo oriental Cy, Sté immobilière du Katanga et Sociétés françaises du groupe Gratry.

A son retour en Belgique, il s'intéressa activement à l'Association des Vétérans Coloniaux et assura la direction du service du *Bulletin*. Il collabora au journal *le Congo moniteur colonial* et y publia plusieurs de ses études sur la culture du coton.

Peters était chevalier de l'Ordre Royal du Lion, décoré de l'Étoile de service, et de la Médaille des Vétérans.

18 octobre 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., février 1932, p. 17 ; mai 1940, pp. 11-12. — *Exp. Col.*, 5 novembre 1932.

PETERSON (*Olief-Ludwig*), Mécanicien de steamer (Copenhague, 7.2.1854-Copenhague, 17.12.1913). Fils de Peter et de Olsen, Karen-Marguerithe.

Après avoir voyagé comme mécanicien et chef-mécanicien à bord de divers vapeurs danois, il s'engage à l'É.I.C. en mai 1887 et arrive au Congo le 3 juin. Affecté d'abord, en qualité de mécanicien, au steamer « *Espérance* » qui assurait le service entre Boma et Matadi, il est nommé mécanicien de 2^e classe le 27 octobre 1888 et attaché aux ateliers de Boma à partir du 21 novembre 1889. Rentré en Europe en mai 1890 après avoir accompli un premier terme, il repart pour un second séjour le 1^{er} octobre 1891 et est mis à la disposition du commissaire de district du Stanley-Pool. En novembre 1893, ayant refusé d'obéir à un ordre de ses

supérieurs, il est révoqué et quitte l'Afrique.

24 septembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 400.

PETERSON (*Peter-G-F.*), Ingénieur agronome (Suède, ?-Manyanga, 19.7.1885).

Peterson est un ingénieur agronome d'origine suédoise qui avait été engagé au service de l'Association Internationale du Congo le 1^{er} mai 1884. Arrivé en juin à Banana, il avait été envoyé, en qualité d'adjoint, à la station de Manyanga que Stanley lui-même avait fondée en 1881 et qui était devenue un nœud de communications important entre le Bas-Congo et Léopoldville. Après un an de séjour, il y succomba à la fièvre.

26 septembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 255. — *Mouvement géogr.*, 1885, p. 111.

PETIT (*André-Ferdinand-Joseph*), Médecin (Charneux, Liège, 1.5.1866-Boma, 12.1.1890). Fils de Jean-François et de Bleyfuesz, Dieudonnée-Pauline.

Il avait été admis à l'âge de seize ans à suivre les cours de l'Université de Liège et après de brillantes études, il termina avec grande distinction, en juillet 1889, comme docteur en médecine, chirurgie et accouchements.

Animé d'un ardent désir de servir autant que poussé par un goût personnel de vie aventureuse, il s'engagea, aussitôt ses études terminées, au service de l'État Indépendant. Ses anciens professeurs voyaient en lui un jeune élément destiné à une brillante carrière et le recommandèrent chaudement aux autorités de l'État. Un décret du Roi-Souverain du 10 octobre 1889 nomma Petit médecin de 2^e classe. Il s'embarqua le surlendemain, à Anvers, à bord du s/s « *Lualaba* » et arriva à Boma le 7 novembre. Quelques semaines à peine après son arrivée, il fut terrassé par les fièvres pernicieuses auxquelles il succomba.

20 septembre 1951.
A. Lacroix.

Mouvement géogr., 1889, p. 79b ; 1890, p. 7c. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 264.

PETIT (*Charles*), Auxiliaire laïque des missions (Courtrai, vers 1870-Kisantu, 29.11.1896).

Son premier départ date du 6 avril 1893 ; désigné pour la mission de Kisantu, qui prenait une grande extension et où les Pères Jésuites étaient en nombre insuffisant pour faire face

à leur lourde tâche, Charles Petit, quoique laïc, se montra très dévoué à l'œuvre d'évangélisation ; il termina son premier séjour fin 1895. Il repartit dans le courant de l'année 1896 pour regagner Kisantu et retrouver les enfants de la mission. Il n'acheva pas l'année. Malade, il succomba à la fièvre le 29 novembre 1896.

25 octobre 1951.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo. — Annuaire des miss. cath. au Congo Belge, 1935*, p. 396.

PETIT-BOIS (*Gustave-Adolphe-Édouard*), Ingénieur des Mines et ingénieur des Arts et Manufactures (Namur, 1.4.1838-Liège, 24.5.1918). Fils de Michel-Victor-Adolphe et de Laforce, Stéphanie-Marie-Josèphe.

Gustave Petit-Bois était sorti en 1863 de l'École de Liège avec le grade d'Ingénieur civil des Mines. Après un court séjour au Charbonnage du Bois d'Avroy, son caractère entreprenant le détermina à partir pour l'étranger. Il y remplit de nombreuses missions en matière d'exploitation des mines et de construction de chemins de fer.

On le trouve successivement en Espagne (Almería, Carthagène), en Grèce (Kalamaki), au Portugal, en Italie, en Colombie, en Sardaigne, au Chili, pour des prospections. Il a tracé des chemins de fer en Turquie d'Europe et en Asie Mineure (Tchataldjé, Brousse), en Russie, au Congo (Vivi-Isangila), en Chine (Peking-Hankow).

Dans l'intervalle de ses missions, il a joué un rôle dans la vie locale de Liège comme conseiller communal et comme vénérable de la Loge.

Retiré à José près de Herve en une vieille propriété de famille, au soir de sa vie, il y vivait avec ses souvenirs de voyages et meublait ses loisirs en résolvant des problèmes de mathématiques pures. Il a publié de nombreuses notices dans « *Mathesis* » et a fait paraître notamment un traité d'algèbre élémentaire sous le titre « *Algèbrette* » ainsi qu'une « *Table d'Intégrales indéfinies* » qui lui coûta plusieurs années de travail.

Sa maison de José fut incendiée par les Allemands le 8 août 1914, ce qui entraîna malheureusement la perte de la plupart des documents et souvenirs qu'elle contenait. Retiré à Liège, Gustave Petit-Bois y mourut le 25 mai 1918.

Nous devons surtout retenir ici le court séjour que Petit-Bois fit au Congo entre le 23 juin 1885, date de son arrivée à Banana et le 18 août de la même année, date où des raisons impérieuses de santé le contraignirent à abandonner une tâche à peine commencée. Cette tâche était d'importance car il s'agissait de la première reconnaissance du terrain en vue du

tracé de la ligne de chemin de fer qui devait atteindre le Pool. La brigade qui en était chargée comprenait, outre l'ingénieur Petit-Bois, le lieutenant Liévin Van de Velde. Il faut noter qu'à cette époque le tracé envisagé était celui qui avait été recommandé par Stanley. Il partait de Vivi et empruntait la rive droite du fleuve jusqu'à Isangila sur le bief intermédiaire navigable. Petit-Bois et son compagnon eurent juste le temps de parcourir rapidement ce premier tronçon. Le courage et la bonne humeur ne lui manquaient pas et le petit livre qu'il a écrit à son retour pour narrer ses aventures en témoigne assez. On y trouve des vues très optimistes, que l'expérience devait bientôt démentir, sur la nature du terrain que le chemin de fer allait rencontrer. Le qualificatif « montueux » dit-il donnerait de ce pays une idée plus exacte que « montagneux ».

La désillusion vint d'un autre côté. Petit-Bois, ayant nargué la fièvre en Anatolie et en Colombie, s'était flatté de résister au climat du Bas-Congo. Mais il avait 47 ans et se trouva presque immédiatement terrassé. On n'eut que le temps de le ramener à Vivi où, vigoureusement traité, on parvint à le sauver. « Vous revenez de loin », lui dit le docteur. « Vous avez eu une inflammation du foie avec complication de fièvre. Cette complication m'a vivement intéressé ». On retrouve ici le ton humoristique qui règne d'un bout à l'autre de ses « *Quelques semaines au Congo* ». Il n'en était pas moins vrai que son retour immédiat en Europe s'imposait. Moins de deux mois après son arrivée en Afrique, ayant passé quelques jours à peine sur le terrain qui devait être son champ de travail, Gustave Petit-Bois était rapatrié, à la grande déconvenue du Roi Léopold qui avait beaucoup compté sur la capacité et le mordant de ce brillant ingénieur.

Publication. — Gustave Petit-Bois, *Quelques semaines au Congo*. Notes parues dans le Journal de Liège et réunies en un vol. paru chez Desoer, à Liège, en 1886.

Mars 1950.
René Cambier.

R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Brux., Cuypers, 1947, pp. 40-49. — Notes obligeamment communiquées par M. Jules Petit-Bois, architecte à Uccle, neveu de Gustave Petit-Bois.

PEUTER (DE) (*Louis-François*), Sous-officier et Agent de société (Duffel, Anvers, 4.9.1870-Bena Dible, 13.1.1901). Fils de Jean et de Gommers, Marie-Jeanne.

L. De Peuter, qui a fait des études moyennes, entre comme volontaire au 7^e régiment de ligne le 15 mai 1889. Nommé sergent le 21 février 1892, il sollicite bientôt un engagement dans les rangs de la Force publique de l'État Indépendant du Congo. En septembre, il est admis à

effectuer un stage dans les bureaux de l'administration à Bruxelles et s'embarque le 6 novembre à Anvers, comme sergent, pour arriver à Boma le 3 décembre 1892. Après un séjour de trois semaines dans la capitale de l'État Indépendant, il est désigné pour le Kwango oriental. Le 26, il quitte Boma et va à Kilembe, où il est promu premier sergent le 1^{er} janvier 1894. Il souffre beaucoup du climat et, en avril de cette même année 1894, il est atteint d'une congestion du foie qui, jointe à une anémie profonde due aux fièvres intermittentes et à l'hématurie, l'oblige à rentrer à Boma. Contraint de démissionner pour maladie, il rentre en Europe au mois de juin. Complètement rétabli après plusieurs années passées en Belgique, il repart au Congo vers 1898, au service cette fois de la société anonyme de la Djuma dont le siège était établi à Gand et qui avait pour objet l'établissement de cultures et de comptoirs commerciaux ainsi que d'une façon générale le développement de toutes entreprises commerciales au Congo, spécialement dans le bassin du Kasai. De Peuter résidait à Tampa, près de Bena-Dibele.

En 1901, parvint à Bruxelles l'annonce de sa mort. Celle-ci semblait entourée de circonstances assez mystérieuses sur lesquelles une certaine lumière fut cependant projetée par la déposition de M. Declercq, directeur des Plantations Lacourt, qui avait été désigné d'office comme défenseur de ses meurtriers devant le tribunal territorial de Lusambo.

Le directeur de la Djuma avait confié à De Peuter la garde d'une vingtaine de Sakara recrutés dans l'Ubangi, prétendument pour la Force publique, et amenés dans le Kasai par un autre agent de la société. Se voyant trompés, les Sakara ne manquèrent pas d'exprimer leur mécontentement. De race étrangère aux autres ouvriers et de mœurs différentes, ils continuèrent à former un groupement séparé des autres membres du personnel de la société et se choisirent pour mentor le nommé Zerema. La femme de ce dernier, qui avait accompagné le groupe, préparait la nourriture des hommes. Devant les récriminations des Sakara quant à la supercherie dont ils avaient été l'objet, De Peuter manqua de psychologie et traita même Zerema avec une certaine rudesse. Un jour, pour le punir de ses réclamations répétées, il lui enleva sa femme et la donna à un nommé Vraco, homme d'une autre race, également au service de la Djuma. Cette mesure n'eut d'autre effet que d'exaspérer Zerema qui jura de se venger et conçut le projet de tuer le blanc. Profitant de ce qu'ils avaient été armés en vue d'une tournée d'achat à effectuer dans les environs, l'un des Sakara, nommé Dekere, sur l'instigation de Zerema tira à bout portant dans le dos du malheureux De Peuter qui s'écroula, raide mort.

Abandonnant le cadavre, les Sakara revinrent à Tampa où ils fusillèrent Vraco et rendirent la femme à Zerema. Partis alors à l'aventure dans ce pays qui leur était totalement inconnu, ils obligèrent l'épouse et le boy de De Peuter à les accompagner et, après avoir erré pendant cinq ou six jours et massacré plusieurs indigènes qui s'opposaient à leurs déprédations, ils se rendirent à M. Adriaenssens, chef de poste à Ipaka, qui les désarma et les livra à la Justice. Le corps de l'infortuné De Peuter ne put être retrouvé.

16 mai 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 993. — *La Trib. cong.*, 8 mai 1902, p. 1.

PEUTER (DE) (*Pierre-François-Joseph*), Agent militaire (Borgerhout, 3.2.1878-Anvers, 19.6.1913). Fils de Joseph et de Bogaerts, Catherine.

Pierre De Peuter avait fait des études moyennes. En 1898, il entre comme milicien au 2^e régiment de chasseurs à pied et termine son service en décembre 1901 après avoir conquis ses galons de caporal. Ayant vainement cherché un emploi en Belgique, il s'engage à l'État Indépendant du Congo et, admis en qualité d'adjoint militaire, s'embarque le 31 juillet 1902. Affecté au camp d'Irebu, il quitte Boma où il a débarqué le 21 août et arrive à destination le 8 septembre. A partir du 24 mars 1903, il est attaché au district de l'Équateur. Nommé sous-officier de la Force publique le 29 juin, il est envoyé à Mondombe en septembre 1904 en qualité d'adjoint au chef de secteur. Le 17 septembre de l'année suivante, il est promu premier sous-officier et revient à Coquilhatville, avant de descendre à Boma en vue de rentrer en congé en Belgique, où il arrive le 21 janvier 1906.

Au mois de juin, De Peuter repart pour l'Afrique où il va passer un nouveau terme de trois ans dans le district de l'Équateur. Il accède au grade d'agent militaire le 25 septembre 1907. Du 16 août 1909 au 10 février 1910, il est en congé en Belgique. A cette dernière date, il s'embarque une troisième fois pour le continent noir. Attaché d'abord au corps de réserve de Lukula-Bavu, il est désigné, en novembre 1910, pour faire partie de la colonne de renfort envoyée dans l'Uele, et rentre en Europe, à l'issue de ce troisième terme, le 11 mars 1913. La mort le surprend le 19 juin 1913 au moment où il se prépare à un quatrième voyage au Congo. Titulaire de l'Étoile de service à trois raies depuis le 6 juillet 1912, il avait également reçu la Médaille d'argent de l'Ordre Royal du Lion le 26 juin 1910.

3 février 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 4149.

PEYRANI (*Fulvio-Giuseppe-Virginio*), Médecin (Cagliari, Sardaigne, 10.10.1882-Nya-Lukemba, 28.10.1908). Fils de Giovanni et de Bussolino, Stefanina.

Docteur en médecine et chirurgie de l'Université de Rome en juillet 1905, il offrit vers la fin de 1906 ses services à l'État Indépendant du Congo et arriva à Boma le 24 janvier 1907 en qualité de médecin de 2^{me} classe. Désigné provisoirement pour diriger le lazaret d'Ibembo, il quitta ce poste le 3 avril de la même année pour gagner le territoire de la Ruzizi-Kivu. Le 28 octobre 1908, il se noya accidentellement aux chutes de la Ruzizi.

1^{er} août 1950.
Dr. Pulieri.

Trib. cong., 26 novembre 1908, p. 1.

PHILIPPART (*Georges-Simon-Ghislain*), Sous-commissaire de district (Saint-Gilles, 25.8.1874-en mer, 22.3.1899). Fils de Simon, industriel et banquier, originaire du Tournaisis, et de Pécher, Marie.

G. S. G. Philippart, communément appelé Georges, entra à l'École militaire le 1^{er} octobre 1893 et en sortit à la 59^{me} promotion (artillerie et génie) sous-lieutenant d'artillerie.

En 1898, il demanda et obtint du service à l'État Indépendant du Congo et, nommé sous-commissaire de district, s'embarqua le 6 novembre à Anvers, à bord du s/s «*Bruxellesville*». Arrivé à Boma, il fut affecté au district du Stanley-Pool, où il arriva le 2 décembre. Au bout d'un mois, il fut désigné pour prendre le commandement du port de Léopoldville sous les ordres du capitaine Serexhe, Costermans étant à l'époque commissaire général du Stanley-Pool. Le jeune commandant du port avait déjà introduit quelques nouveautés et améliorations dans l'important service dont il avait la conduite quand son état de santé nécessita un rapatriement immédiat. Descendu à Boma en avril 1899, il y prit passage à bord du s/s «*Ville de Maranhão*» et mourut en mer, victime d'une anémie cérébrale profonde, le 22 mai suivant.

Philippart était le beau-frère du Dr Dutrieux (Dutrieux-Bey), qui rejoignit Cambier à Zanzibar, après la mort du capitaine Crespel et du naturaliste Maes, au début de 1878.

Durant son trop bref séjour à Léopoldville, Philippart s'était lié d'amitié avec Léopold Courouble qui salue son départ de quelques lignes émues dans son «*Voyage à Bankana*».

11 novembre 1950.
J. M. Jadot.

Mouvement géogr., 1898, p. 541. — *Belg. mil.*, 1899, p. 464. — L. Courouble, *Le Voyage à Bankana*, dernière éd. in : *En plein Soleil*, Brux., la Renaissance du Livre, 1930, pp. 80 et 126. — J. M. Jadot, *Un*

tournaisien, médecin de l'A. I. A. : P.-J. Dutrieux, in *Bull. de l'Inst. Royal Col. Belge*, XXI-1950-2, pp. 367-368.

PHILIPPART (*Julien-Joseph*), Chef de chantier C.C.F.C. (Nimbermont, 5.10.1861-Sangama, 19.5.1895).

Il était occupé à l'administration des chemins de fer de l'État belge et fut engagé, en avril 1895, comme chef de chantier par la Compagnie du Chemin de Fer du Congo. Souffrant déjà de fièvre à son arrivée à Boma le 4 mai, il succomba après quinze jours seulement de séjour au Congo.

19 septembre 1951.
A. Lacroix.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 264. — Archives C. C. F. C.

PHILIPPS (*Edmund*), Adjoint d'administration (... ?-Grantville, 23.12.1883).

Officier de l'armée coloniale britannique, il fut engagé par l'Association Internationale du Congo en 1883, en même temps que plusieurs de ses compatriotes, au moment où l'expédition Grant-Elliott était envoyée au Niari-Kwilu. Philipps arriva au Congo le 23 août 1883, se rendit auprès de Grant-Elliott qui le désigna pour résider à Grantville à la côte, entre Loango occupé par les Français, et Rudolfstadt, récemment fondé par l'A.I.C. Philipps y succomba à la fièvre malarienne le 23 décembre 1883.

21 septembre 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1885, p. 111.

PHILIPPSON (*Franz-Moïse*), Banquier (Magdebourg, 13.3.1851-Paris, 6.7.1929).

Placé jeune encore à la tête de la maison de banque qui porte son nom, fondée en Belgique en 1871, il obtint la naturalisation belge à l'âge de 32 ans.

F. Philippson s'associa dès l'origine aux efforts de nos compatriotes pour vaincre les difficultés qui s'opposaient à la pénétration de la civilisation au cœur de l'Afrique.

Répondant à l'appel du Premier Ministre Beernaert, il souscrivit une part importante dans le syndicat destiné à garantir l'émission de l'emprunt à lots lancé en 1888, pour permettre la continuation des études et des travaux du chemin de fer du Congo, première voie ferrée devant relier Matadi au Stanley-Pool.

En témoignage de reconnaissance, il fut appelé aux fonctions d'administrateur de la Compagnie du Chemin de Fer du Congo, créée en 1889, dont il assumait plus tard la présidence jusqu'en 1924.

Par la suite, il continua à s'intéresser à tout ce qui touche le domaine colonial. En 1898, il fut désigné en qualité d'administrateur de la Société du Sud Cameroun, fondée principalement par la Société du Haut-Congo pour reprendre l'exploitation des établissements de cette compagnie dans le Sud du Cameroun et à Kinshasa. En 1900, F. M. Philippson fut appelé à siéger au Conseil de la Compagnie Internationale d'Orient qui venait d'être constituée.

L'intérêt qu'il témoignait pour toutes les questions concernant le développement économique de l'État Indépendant et son expérience consommée des affaires le désignaient tout particulièrement pour assumer la responsabilité d'un mandat d'administrateur dans le conseil de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie. Il y fut appelé en 1908. Nommé au début de 1909 comme membre du comité permanent de cette société, Franz Philippson devait conserver ces fonctions jusqu'à sa mort.

En 1909 également, il figura parmi les fondateurs de la Banque du Congo Belge, dont il fut nommé membre du comité de direction en 1911 puis vice-président du conseil d'administration à partir du 11 décembre 1919. Toujours attentif aux possibilités d'expansion de l'économie congolaise, il participa à la constitution de la Compagnie Cotonnière Congolaise en 1920 et de la Compagnie Sucrière Congolaise en 1925.

Jusqu'à son décès, survenu en 1929, Franz Philippson mit au service de la cause coloniale belge les ressources de ses brillantes qualités intellectuelles et de son dynamisme.

8 janvier 1952.
A. Marchal.

Archives C.C.C.I.

PICARD (*Edmond*), Avocat, professeur écrivain, journaliste, homme politique (Bruxelles, 15.12.1836-Dave, 19.2.1924).

Descendant par son père, François-David, d'une vieille famille d'hommes de loi gaumais, mais flamand par sa mère Marie-Josèphe Moens, le philosophe de l'âme belge vit le jour à Bruxelles, dans la rue des Minimes où s'édifierait son œuvre. Il fit ses études primaires à la pension Vauthier dont une rue d'Ixelles a conservé le nom, ses humanités à l'Athénée de la rue des Douze Apôtres, de longtemps déplacé, dont il quitta la rhétorique, à l'âge de 17 ans, pour aller s'embarquer, comme mousse, à bord du « *Vasco de Gama* », en partance à Anvers, le 2 mars 1854. Le 18 septembre 1856, il subissait, avec succès, l'examen de l'école de navigation et, le 31 décembre suivant, obtenait le brevet de second lieutenant au long cours. C'est alors qu'il s'inscrivit aux cours de la Faculté de Droit de l'Université libre de Bruxelles à laquelle son père était attaché depuis la fondation de l'insti-

tution, y fut reçu docteur le 14 avril 1860, prêta aussitôt le serment d'avocat, s'inscrivit au stage sous le patronat de M^e Jules Le Jeune dont il serait le premier stagiaire, défendit, le 31 mai 1864, une thèse d'agrégation sur la *Certitude dans le Droit naturel*, pour n'enseigner le droit autrement que par l'écrit, que trente ans plus tard, à l'Université Nouvelle. Admis au tableau de l'Ordre, il épousa le 26 juillet 1864, la sœur de son ami Xavier Olin, dont il aura trois fils, et se trouva à la tête, dès 1868, d'un cabinet remarquablement prospère, non sans y rimait un brin. Au Barreau d'Appel, il sera successivement directeur et président de la Conférence du jeune Barreau, président du bureau de la Consultation gratuite et membre du Conseil de discipline. Passant, en 1881, au Barreau de la Cour de Cassation, il s'y verra confier le bâtonnat, en 1898-99. Il sera successivement Président et Président d'honneur de la Fédération des Avocats.

S'étant vu préférer Charles Graux, en 1875, pour la chaire de Roussel à l'Université libre, il se résolut à enseigner autrement, à sa façon et dans le cadre éminemment propice à un enseignement réaliste, progressiste et vivant, de la vie du Palais. Il avait déjà publié, en 1869, son *Manuel de la Profession d'Avocat*, toujours actuel en bien des endroits. En 1878, avait paru le premier volume des *Pandectes belges*, répertoire monumental du droit belge de notre temps, auquel il avait collaboré, indépendamment de nombreux traités où se décèle aisément sa manière par une trentaine de préfaces ou introductions parmi lesquelles figurent des nouvelles judiciaires ou essais romancés inoubliables comme la *Forge Roussel*, l'*Amiral* et la *Veillée de l'Huissier*. En 1881, avec l'aide de Ferdinand Larcier, il fonde le *Journal des Tribunaux* et les *Pandectes périodiques*, qui assureront désormais la publication de la jurisprudence au fur et à mesure que les cours et tribunaux l'élaboreront, tout en l'annotant par référence aux traités des *Pandectes* auxquels se référeront aussi, plus tard, les codes de poche Picard, également édités par Larcier. Mais la direction de ces diverses publications où s'affirme la lucidité taraudante du jurisconsulte, ne l'empêche pas d'affirmer la puissance de son esprit de synthèse dans des ouvrages de l'ordre de son *Droit pur*. Elle ne l'empêche pas non plus de se distinguer à la barre, sous la toge qui symbolise si bien l'essence de sa profession, dans les débats judiciaires les plus graves ou les plus émouvants : par la défense des Peltzer (qui nous vaudra son *Juré*), par son intervention dans l'affaire du Grand Complot, aux assises de Mons ; dans l'affaire de Brouckère et Lekeu, aux assises du Brabant ; puis, à Paris et aux assises de la Flandre occidentale, par la défense de Camille

Lemonnier poursuivi, là, pour l'*Enfant du Crapaud*, ici, pour l'*Homme en amour*, notamment.

Ami des lettres et des arts, grand défenseur et protecteur des écrivains et des artistes, Picard essaya et réussit à créer entre eux et ses collaborateurs, adversaires ou arbitres du Palais, d'étroites et profitables relations. Indépendamment de quelques poèmes de jeunesse, de ses nombreux écrits, essais, contes et drames, d'inspiration juridique ou judiciaire, de ses récits et journaux de voyage et de son théâtre d'idées marqué par le retour au mimodrame, qui en feraient déjà l'un de nos écrivains les plus originaux et les plus féconds, il fut aussi critique d'art extrêmement abondant, donnant d'ailleurs à ses activités critiques l'heureux complément de sa participation constructive aux mouvements attachés à la promotion et à la vulgarisation chez nous d'un art à la fois moderne, social et national. Il s'appliqua à en définir et défendre les formules dans la *Vie moderne*, dans la *Jeune Belgique*, dans l'*Art moderne*, dans la *Société nouvelle*, notamment. Ajoutant à une critique et à une philosophie également constructives, la pratique d'un mécénat éclairé, dénué de snobisme et vraiment seigneurial, il en vint à transformer son hôtel particulier en maison d'art, puis, dans la suite, à participer largement à la création d'« Ostende, centre d'art ».

E. Picard ne fut ni moins personnel ni moins indépendant dans la vie politique qu'au Palais, à l'Université ou dans le Bois sacré. Libéral en 1864, mais dans un groupe d'opposants à la politique doctrinaire de Frère-Orban, nettement progressiste dès l'année suivante, il rédige aussitôt un vibrant manifeste qui est considéré comme l'acte de naissance du socialisme belge. En 1870, cependant, c'est en indépendant qu'il pose sans succès sa candidature à un siège de représentant de la nation. En 1871, il se dit radical. En 1882, 1883 et 1884, il échoue encore mais en compagnie, maintenant, de César de Paepe. C'est alors qu'il expose dans une Introduction aux *Pandectes belges* quelle est à son sens la base collectiviste d'un droit nouveau en voie d'élaboration et est enfin élu sénateur socialiste par le corps électoral du Hainaut. Il est à l'apogée de sa carrière politique. Il dote son parti de nombreux écrits doctrinaux, collabore au *Peuple* avec une régularité exemplaire, se multiplie au Parlement, mais sent faiblir sa foi dans le clair idéal qu'il vient d'aider à triompher. Il abandonnera le *Peuple* et, surtout, la *Maison du Peuple* dès 1907, pour former à lui seul le parti d'une doctrine mouvante et nuancée qu'exprimera la *Chronique*. Il restera l'apôtre d'un socialisme généreux mais indiscipliné, accommodé par lui, en marge du marxisme orthodoxe, à ses conceptions personnelles du

droit, à son sens de l'âme belge et de sa trucidance, à son antisémitisme, à ses goûts de grand seigneur et de pair du royaume.

Aux environs de 1903, date à laquelle il publiait *Fatigue de vivre*, E. Picard entreprit de se détacher peu à peu de toutes les activités où il se dispersait. Dans le calme d'un nouvel habitat, rue Ducale, quelque peu solennisé par le souvenir de Lord Byron, mais égayé par la présence de deux petites filles et de nombreuses œuvres d'art, puis, après 1918, à Dave-sur-Meuse, sentier de la haie des Pauvres, il vécut ce qu'il appela, en souvenir, sans doute, du *Vasco de Gama*, la « fin de la traversée ». C'est dans cette dernière retraite qu'en pleine lucidité le philosophe de l'à-peu-près, après avoir donné au *Peuple* un dernier article sous le titre troublant : *Mare tenebrarum*, s'éteignit doucement le 19 février 1924.

Le premier anniversaire de sa mort sera marqué au Palais de Justice de Bruxelles par l'inauguration de son buste en marbre dû au ciseau de Victor Rousseau, en présence des plus hautes personnalités du monde judiciaire, du monde politique et du monde des lettrés et des arts. Le 15 décembre 1936, la Ligue maritime belge et la Section de droit colonial et maritime du Jeune Barreau célébreront son premier centenaire par une séance académique au cours de laquelle Léon Hennebicq, Albert Jonnart et M^e Hervy-Cousin exalteront à l'envi l'auteur de l'*Amiral* et le premier visiteur-touriste du Congo.

Mais c'est principalement aux interventions du juriste, de l'homme politique et de l'écrivain dans la constitution de l'État Indépendant du Congo et son annexion à titre de colonie par la Belgique, qu'il faut s'attacher dans une notice de la *Biographie coloniale belge*. Elles relèvent toutes de ce sens de la grandeur et de cet amour du pays qu'il partagea si éminemment avec le Souverain, fondateur de l'État Indépendant et, par là, de la colonie belge du Congo. Mais, c'est à raison de sa maîtrise des droits et des prérogatives de son titre d'avocat que Picard entra en rapports avec les grands commis du Roi.

On le sait de reste : aux environs de 1892, le Souverain de l'État Indépendant du Congo, à bout de ressources tant exigeait d'investissements financiers l'équipement économique, social et médical de ses territoires africains, et ne trouvant pas à la mesure de ses besoins les concours banquiers indispensables, se résolut à demander à l'exploitation domaniale du sol vacant et de ses produits de plus sûres ressources. Cette résolution ne rencontra point le suffrage de tous les conseillers ordinaires du Roi. Beernaert, Banning et Lambermont, notamment, l'improuvèrent nettement. C'est alors que le Souverain recourut à l'avis de ju-

ristes éminents et, singulièrement, de M^e Edmond Picard, avocat à la Cour de Cassation de Belgique qui, à la diligence de Van Eetvelde, alors secrétaire d'État de l'Intérieur, délibéra en consultation sur les droits domaniaux de l'État Indépendant du Congo avec la collaboration de M^e F. Cattier, du barreau de Bruxelles. La souveraineté de l'État le rendait-elle naturellement propriétaire des biens sans maître ? L'État, sinon, ne pouvait-il s'attribuer ce droit de propriété par acte souverain de législation foncière ? Comment la question avait-elle été résolue dans les autres pays neufs ? La thèse de la propriété de l'État sur les biens vacants contrarie-t-elle le principe de la liberté commerciale du bassin conventionnel du Congo inscrit dans l'acte général de Berlin ? D'interprétation stricte, une telle servitude internationale peut-elle porter atteinte aux droits domaniaux exercés notamment, sur le caoutchouc, fruit naturel de la forêt qui le produit ? La chasse est-elle démembrement de la propriété ou droit régalien ? En tout cas, le propriétaire du terrain de chasse est-il propriétaire des animaux tués et de leurs dépouilles et peut-il revendiquer ces dépouilles notamment contre un détenteur de mauvaise foi ? Le droit de propriété de l'État sur les terres vacantes étant reconnu, pourrait-on du moins en limiter l'exercice sous prétexte qu'il en résulterait un monopole ou privilège inconciliable avec le principe de la liberté du commerce proclamé à Berlin ? Notamment, pourrait-on interdire à l'État Indépendant l'aliénation ou la concession d'un nombre limité d'hectares ? Telles étaient les principales questions posées au jurisconsulte.

Celui-ci répondit par un écrit recueilli en plaquette de 80 pages d'un élégant in-16, sortie de l'imprimerie des Académies royales. Après une pénétrante analyse des notions de souveraineté en droit public interne et en droit public externe, de propriété, notion de droit privé, de domaine privé et de domaine public de « publicité » spéciale (à écarter du débat), E. Picard répond négativement à la première grande question posée : la propriété des terres sans maître ne découle pas de la souveraineté, contrairement aux doctrines périmées des juristes de droit romain ou de droit féodal du passé de l'Occident, même si la souveraineté a été acquise par droit d'occupation, ce qui n'est d'ailleurs point vrai de l'acquisition léopoldienne de la souveraineté congolaise. Par contre, d'accord avec l'unanimité soulignée des juristes contemporains, notre auteur admet que tout État de droit international, et l'État consultant en est un, a des droits inséparables de son existence, notamment un droit de souveraineté territoriale impliquant l'indépendance en vertu de laquelle il règle les conditions dans

lesquelles le sol peut être approprié, ajoutant qu'en droit français et belge tous les immeubles sans maître font partie du domaine privé de l'État. D'une longue analyse des principales législations coloniales du passé, E. Picard déduit ceci : que l'attribution des terres vacantes au domaine privé de l'État, sous réserve des droits acquis, bien loin de constituer une anomalie, est au contraire conforme aux mesures les plus humanitaires appliquées jusqu'ici dans l'appropriation des terres coloniales. Quant aux servitudes internationales, positives ou négatives, elles sont toujours d'interprétation restrictive. La servitude négative consacrée à Berlin en matière commerciale ne saurait s'appliquer à des matières aussi essentiellement « civiles » que la réglementation de l'appropriation immobilière et l'exercice de la propriété qui en découle. Aussi bien l'appropriation privée des terres sans maître par l'État, s'imposant dans la même mesure et de la même façon aux étrangers et aux nationaux, se trouve-t-elle pleinement accordée aux principes émis dans les articles 1 à 5 du Traité de Berlin. Jamais la liberté commerciale n'a compris celle d'un pillage des terres appropriables qui assimilerait celles-ci aux *communia omnium* ! Les questions de principe ainsi élucidées, l'avocat répond aisément en bref aux questions de détail posées à propos du caoutchouc, (propriété absolue et exclusive du propriétaire du fonds sur lequel il croît), sur le droit de chasse (droit régalien ou démembrement de la propriété, sinon l'un et l'autre dans le droit historique du Brabant) qui sera au Congo ce que le Souverain décidera d'en faire, sur l'appropriation de l'ivoire et sur le droit d'aliéner et concéder des terres une fois appropriées. Le président de la Cour de Cassation Van Berchem, les conseillers Van Maldeghem et de Paep, le conseil de la reine d'Angleterre Westlake, Martens, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, Barbox et Horace David, approuvèrent la consultation de Picard dont s'inspira bientôt toute la législation congolaise dans le domaine envisagé. Mais elle allait valoir à son très indépendant auteur les plus âpres reproches des adversaires du Roi et notamment de ceux qui venaient de se refuser à le servir davantage dans les nouveaux errements de son rôle souverain.

De ces reproches, il allait se défendre *unguibus et rostro*. Il le fit notamment par un article du *Peuple* aussitôt reproduit *in extenso* par le *Mouvement géographique* d'A. J. Wauters, numéro du 3 février 1895, col. 99. L'ancien aspirant de marine du *Vasco de Gama* y rattachait la vive sympathie que lui inspirait l'œuvre africaine du Roi à ses dispositions naturelles à l'aventure et à son propos bien réfléchi d'expansion nationale. Le philosophe de l'à-peu-près,

nécessairement pragmatiste, y observait que l'heure était à l'occupation des *terrae incognitae* des anciens planisphères et que si nous ne nous occupions pas du centre africain, d'autres le feraient, sans doute, à notre place, moins généreusement que nous. Entre deux maux, il faut choisir le moindre. Reconnaisant d'ailleurs la pertinence possible des objections tirées de la rigueur du climat et du coût de l'entreprise, il concluait, pour son parti, à une politique d'expectative conditionnée par une demande d'enquête urgente sur place.

C'est en conformité à ces vues éminemment personnelles que le Sénateur socialiste vota « non », le 28 mai 1896, quand fut soumis à la haute assemblée belge le projet de loi portant approbation de la convention du 27 mars 1896 et de l'acte additionnel du 10 avril suivant, intervenus entre l'État belge et la Compagnie du Chemin de fer du Congo. Il ne semble pas, en effet, et bien qu'en l'occurrence E. Picard ait répété, au Sénat, les principaux arguments produits à la Chambre des Représentants par Léon De Fuisseaux, que notre juriconsulte ait obéi à quelque mot d'ordre partisan. La remarquable palinodie que nous valait, quelques mois à peine plus tard, un voyage de vacances de Picard au Congo, n'en a que plus d'importance.

Cette palinodie tient en deux documents : une conférence faite par son auteur à sa rentrée de là-bas (automne 1896) à la Conférence du Jeune Barreau bruxellois et dans laquelle, après avoir exprimé son admiration pour les accomplissements si vivaces et si réussis du jeune État léopoldien, et affirmé que le Chemin de fer du Bas-Congo était une œuvre admirable et « aurificatrice » pour la Belgique, se souvenant de ce qu'au Sénat, il avait qualifié cette œuvre de mauvaise affaire, il déclara courageusement qu'il s'était trompé et le reconnaissait avec joie ; ensuite, son récit de voyage intitulé : *En Congolie*, et qui eut, coup sur coup, en 1896 encore, deux éditions, l'une in-8°, chez Larcier, l'autre, in-16, chez Lacomblez et chez Larcier à la fois.

A vrai dire, les vacances à quoi nous devons *En Congolie* n'étaient pas la première visite d'E. Picard au continent africain. Dans le cours de l'hiver 1887-1888, il avait accompagné le baron Wethnall, ministre de Belgique à Tanger, dans une randonnée de trois mois au Maroc, ce qui nous avait valu un journal de voyage, *El Moghreb ul Aksa*, illustré par Théo van Rysselberghe et qui fut réédité, en 1893, chez P. Lacomblez. Mais ce premier récit était l'œuvre, plutôt, d'un touriste éveillé, artiste, épris du pittoresque de l'actualité et plus encore peut-être, des souvenirs du passé. *En Congolie* relève plutôt de l'homme politique soucieux de

s'éclairer, sans pourtant dépouiller humanisme ni humour. L'auteur y relate sans doute son départ d'Anvers, le 6 août 1896, « sous un ciel à nuages qui a fait à l'Escaut sa plus belle parure », sa lente progression parmi les « splendeurs invulnérables » de la « mouvante prairie marine », ses escales à Las Palmas, en vue de Sierra Leone, à Bathurst, son recueillement bref à la hauteur de l'île où il reçut jadis le baptême de la ligne à bord du *Vasco de Gama* ; il y décrit Banana, le Bas-Fleuve, Matadi, le chemin de fer achevé de Tumba, puis, au-delà de Tumba, les chantiers de l'« avancement », son retour à Matadi, son passage à Boma, les chenaux et les criques de l'estuaire du Fleuve, sa rentrée par Accra, Free Town et Las Palmas où « résonne en sourdine dans la tendre atmosphère... la gamme des bleus légers, et des gris colombins ». Mais toute cette poésie descriptive n'est que peu de chose dans l'ensemble des 232 pages où dominent les observations faites et les méditations y consécutives sur le transport des Sénégalais à bord du paquebôt, sur les mœurs des villes de garçons que sont les premières cités congolaises, sur les rapports entre Blancs et Noirs, sur le climat et son effet sur les européens, sur la vie privée de ceux-ci, sur les missionnaires, sur les détracteurs et les admirateurs du Congo, sur l'avenir du Nègre, sur le domaine privé et une reprise du Congo par la Belgique qui ferait de celle-ci, par une application imprévue du collectivisme d'État, *the biggest caoutchouc and ivory merchant in the world*.

En Congolie n'a guère retenu l'attention de la critique littéraire et n'est guère connu dans le monde colonial même que par certaine chanson qu'y rapporte l'auteur, pleine de l'humour macabre et pourtant résigné d'un broussard rimailleur. Il importe davantage d'y lire entre les lignes les constatations faites qui ont amené l'auteur à goûter le Congo et à se rétracter, bien vite, à son sujet. Dans le *Tableau du Bas-Congo* (1898), fait de touches extrêmement nuancées à la manière d'un peintre impressionniste, par Edmond Picard, un Ludwig Bauer, ne retenant que les touches sévères, a voulu voir une critique sans pitié des réalisations congolaises du Roi. Allant plus loin, cet historien mit au compte de la reconnaissance due au juriconsulte de 1892 par l'administration congolaise l'absence de toute protestation de ses bureaux contre les soi-disant détractions du touriste de 1896.

Il suffit de rapprocher du texte d'*En Congolie* celui de la conférence faite au Jeune Barreau pour saisir toute la portée du témoignage qui s'y trouve consigné.

Aussi bien, E. Picard devrait-il confirmer ce témoignage, dans la mesure où semblable con-

firmation pouvait s'avérer utile ou nécessaire, par l'appendice dont il enrichit, en 1909, la troisième édition d'*En Congolie* mise en vente par la veuve de son ami Larcier. Dans cet appendice le vieux lutteur s'en prend avec toute l'énergie de sa combativité native aux impérialismes étrangers qui semblent jalouser sa colonie à son pays. « Chance, destin ou virtuosité diplomatique, écrit-il, apparemment les trois réunis, le Congo nous a été laissé et nous le tenons ferme avec la conscience grandissante de ce qu'il vaut ».

La même année, Picard donnait d'ailleurs à *La Gazette* un article qui fut pieusement reproduit, à sa mort, par la *Tribune congolaise* n° du 29 février 1924, p. 1, *Voyage imaginaire au Congo en aéroplane*. Le dernier mot du titre date quelque peu, mais ce qui ne datera sans doute jamais c'est l'assimilation par quoi s'achève la vision de l'aviateur de 1909 atterrissant au sommet du Ruwenzori après avoir survolé tout le Congo, du sort de la dynastie actuellement régnante en Belgique à celui de la dynastie des Valois de Bourgogne, devenus Belges entre les Belges et voués à doter leur pays d'adoption d'un siècle de beauté.

C'est à tort que certains auteurs ont prêté à Edmond Picard un opuscule paru en 1929, Bruxelles, l'Essorial, in-16 sous le titre de *Croquis congolais*. Cet ouvrage nous vient d'un autre Picard, d'origine française, également décédé.

Mais, telle qu'elle a pu être analysée, l'œuvre d'inspiration congolaise d'E. Picard, avocat, sénateur et publiciste, suffit à le faire inscrire en bonne place au tableau des grands serveurs du Congo. Le surplus de son œuvre, dont la bibliographie extrêmement touffue ne saurait trouver place ici, suffit à le ranger parmi les plus grands Belges.

25 janvier 1951.
J. M. Jadot.

Sources. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, 2 vol., Namur, Picard-Balon, 1913, I, p. 87. — Pierre Daye, *Léopold II*, Paris, Fayard, 1934, p. 335. — Ludwig Bauer, *Léopold II le mal-aimé*, Paris, A. Michel, 1935, pp. 282, 283, 299 et 319. — René-J. Cornet, *La Bataille du Rail*, Brux., L. Cuyppers, 1947, pp. 298, 324 et 356. — G. Doutrepoint, *Hist. ill. de la Litt. franç. de Belg.*, Brux., Didier, 1939, pp. 360-361. — G. Charlier, *Les Lettres franç. de Belg.*, Brux., La Renaissance du Livre, 1938, pp. 61-62. — G. D. Périer, *Petite Hist. des Lettres coloniales de Belg.*, Brux., Off. de Publicité, 1942, p. 37. — Camille Hanlet, *Les Écrivains belges contemporains*, 2 vol., Liège, H. Dessain, 1946, I, p. 94 et suiv. — *Mouvement géogr.*, 1895, p. 39; 1896, p. 2. — *Trib. cong.*, 29 février 1924, p. 1; 30 décembre 1936, p. 2. — A. Pasquier, *Edmond Picard*, Brux., Off. de publicité, 1945, passim et dans cet ouvrage la bibliographie des publications d'E. Picard (213 notices), la liste des périodiques fondés ou dirigés par lui (six notices), la liste de ses préfaces et introductions (55 notices), la liste de ses collaborations principales et 10 titres d'ouvrages consacrés à sa vie et à son œuvre.

PICHA (*Louis-Gilles-Joseph*), Mécanicien monteur (Milmort, Liège, 16.8.1856-Luvituku, 26.4.1897). Fils de Gilles et de Tasset, Anne-Marie.

Après avoir terminé ses études primaires à l'école communale de Saint-Gilles-lez-Liège, il fit son apprentissage de mécanicien, de monteur et de chaudronnier aux Usines Cockerill. Or, cette société avait entrepris pour le compte de l'É. I. C. la construction en pièces détachées d'unités destinées au service fluvial en Afrique. Picha fut choisi par la dite société pour aller en faire l'assemblage sur place. Il s'embarqua à Anvers, à bord du « *Landana* », le 27 octobre 1888. Un mois plus tard, il arrivait à Boma, puis partait pour Léopoldville, base de la marine du Fleuve. Il y fut mis au travail le 25 janvier 1889 pour une durée de huit mois. Le 30 septembre, sa mission terminée, il quittait Léo, regagnait Boma le 21 octobre et s'embarquait sur le « *Nubia* » le 3 novembre pour rentrer en Belgique. Le Congo l'avait cependant conquis. Il repartit d'Anvers, sur l'« *Akassa* », le 18 septembre 1890, en qualité de mécanicien monteur. Il quitta Boma le 24 décembre et travailla à Matadi jusqu'au 5 septembre 1891, puis se rendit à Léopoldville où il obtint, dès le 1^{er} janvier 1892, une appréciable augmentation de traitement. Il redescendit à Boma fin juillet 1893 pour s'y embarquer sur le « *Lualaba* », le 20 août 1893 et rentrer en congé.

Son 3^e voyage date du 6 avril 1895. Désigné pour Léopoldville le 4 mai, il y débarquait le 1^{er} juin et apprenait le 16 août qu'il était chargé du montage au Kwango du s/s « *Colonel Wahis* ». Il revint du Kwango le 2 mars 1896, son terme expirant le 13 avril. Cependant, à la demande du Gouvernement, il le prolongea et remonta le 25 mai à Léopoldville où sa présence était réclamée pour divers travaux importants. Le 13 avril 1897, il redescendait malade de Léo vers Boma; il avait dépassé la limite de ses forces; une fièvre hématurique le terrassa à Luvituku, le 26 avril. Il avait obtenu l'Étoile de service à deux raies et la Médaille de l'Ordre Royal du Lion

27 juillet 1951.
M. Coosemans.

Register matricule n° 478.

PIERPONT (de) (*Ivan*), Missionnaire de la Compagnie de Jésus (Herck-la-Ville, 18.9.1879-Id. 21.4.1937); Fils de François et de van den Hove d'Ertsenryk, Adèle.

Du côté paternel, il appartenait à une ancienne famille possédant un vaste domaine ancestral dans le bassin du Hoyoux, au sud de Huy; du côté maternel, à une lignée de grands propriétaires fonciers des environs de Louvain,

aussi de vieille souche seigneuriale. Le jeune Ivan fut élevé dans un milieu très croyant, où les vocations religieuses illustraient chaque génération : il avait un oncle Jésuite, deux tantes religieuses, l'une chez les Chanoines de Saint-Augustin, l'autre, chez les Filles de la Charité de Saint Vincent de Paul, partie comme missionnaire à Valparaiso, au Chili. Parmi ses frères et sœurs, Laure entra chez les Dominicaines françaises, René et Théodore firent profession chez les Jésuites.

Après ses humanités au petit séminaire de Saint-Trond, Ivan de Pierpont fit une année de philosophie à l'Université de Louvain et fut admis le 1^{er} février 1901 au noviciat d'Arlon. De septembre 1902 à fin 1904, il poursuivit ses études à Tronchiennes et en 1905 passa à la Résidence de la Compagnie de Jésus à Louvain pour y achever sa philosophie et sa théologie. Il suivait de près les progrès des missions en Afrique et en 1906 écrivit un essai sur l'histoire des missions des Jésuites au Kwango. En octobre 1906, il était nommé surveillant à la direction des grands pensionnaires au Collège Saint-Michel à Bruxelles. Toujours aux écoutes de ce qui se passait au Congo, il apprit que la mort y avait creusé des vides. Sa place était donc là-bas. Le 3 octobre, 1907, il s'embarquait à Anvers à bord du *Bruxellesville*. Son premier contact avec Boma, puis avec Matadi, fut décevant : il trouvait le Congo triste ! Mais cette impression fut vite effacée par l'accueil que lui fit Kisantu avec sa mission déjà tout épanouie. Ivan de Pierpont y passa des années fécondes en travail spirituel, intellectuel et matériel ; il se dépensa surtout au lazaret où la maladie du sommeil clouait sur des lits de souffrance des tas de malheureux. Aussi quelle joie pour lui d'apprendre la découverte de l'atoxyl !

En août 1910, ses supérieurs le rappelaient en Belgique suivant les règles de l'Ordre, pour lui permettre, ses années de « régence » révolues à Kisantu, de venir terminer à Louvain ses études théologiques et y être ordonné prêtre ; le 25 août, le Père de Pierpont quittait Kisantu et s'embarquait le 27 à Boma. Il fut ordonné prêtre le 24 août 1913. Pendant quelques mois, il fut chargé de cours au Collège Notre-Dame de la Paix à Namur. Enfin, après quelque temps passé encore au noviciat de Tronchiennes, il était autorisé en 1914 à repartir pour le Congo. Il reçut son assignation pour Kikwit. Il était sur le point de quitter le pays quand éclata la guerre. Ardent patriote, il n'hésita pas à entrer comme aumônier à l'armée. Cependant, il profita de la première occasion pour franchir la frontière hollandaise et aller s'embarquer le 12 janvier 1915 à Flessingue afin de gagner Folkestone et Liverpool d'où le 6 mars, un bateau

l'emporta vers Boma. Le 5 avril, il était à Kisantu et, le 29 mai, un steamer le déposait à Kikwit, poste fondé deux ans et demi plus tôt par le Père Legrand que la maladie du sommeil venait d'obliger à rentrer en Belgique. La trypanosomiase, qui avait été son plus cruel souci à Kisantu, le Père de Pierpont la retrouvait, maléfique et meurtrière, à Kikwit. Il écrivait aux siens : « Seul dans ma tente, j'ai pleuré ; cette région si peuplée est devenue un désert ; en trois ans, vingt-deux villages ont disparu ; sur 636 huttes, une vingtaine restent debout. » Sans tarder, il demanda à aller faire au laboratoire de Léopoldville un stage pour y être initié au nouveau traitement appliqué au redoutable mal. Revenu à Kikwit, il se mit à l'œuvre avec son indomptable énergie ; il parcourut infatigable, toute la région, entrant en contact étroit avec les Bambala dont il sut capter la confiance ; il n'avait peur ni de l'hostilité des féticheurs, auxquels il arrachait d'innocentes victimes, ni de la fatigue, ni des épidémies ; en 1919, il contracta une grippe infectieuse dont il triompha, peut-être à force d'énergie et de foi en sa tâche.

Rentré en congé en 1922, il n'alimentait sa conversation que d'histoires sur ses missions congolaises ; chaque jour, il menait campagne pour leur trouver des protecteurs et des collaborateurs ; à Louvain, il fonda l'œuvre des « Petites Sœurs des missionnaires », groupement de jeunes filles qui s'engageaient à prier pour le succès de l'action missionnaire et à envoyer aux religieux à pied d'œuvre tout ce qui pouvait leur faciliter la tâche. Aussi, lorsqu'il repartit, fin 1922, sa foi dans la réussite se trouva raffermie par l'idée que ses petites « Orantes » seraient de loin ses collaboratrices. Arrivé au Congo, il fut chargé de fonder un nouveau poste à Kandala sur le Kwilu ; mais en fin de compte on trouva plus urgent de lui confier à Kikwit la construction de la chapelle de Kikwit-ville, sur la rive opposée du Kwilu ; il y travailla jusqu'en 1929. Entre-temps, son frère Théodore était venu le rejoindre et les Sœurs de la Charité de Namur étaient arrivées à sa demande pour aider les Pères de Kikwit. Grâce à ces renforts, le Père de Pierpont allait pouvoir se décharger d'une partie de ses responsabilités. Il en profita pour commencer l'érection d'un nouveau poste à Ngi, sur la Wamba, affluent du Kwango, à 150 km. au Sud de Wombali (confluent Kwango-Kasai) ; ce territoire était habité par les Bayanzi et les Bambala et en partie occupé par les protestants. Après un court séjour à Kinshasa pour raison de santé, le missionnaire s'installa à Ngi et y resta de la mi-novembre à la fin décembre 1929 ; puis il entreprit une nouvelle randonnée dans le pays et revint à Ngi le 6 février 1930 pour travailler au développement de la mission. Malheureu-

sement, le 2 août 1930, une tornade dévasta le poste et il fallut recommencer à bâtir. Toujours à la recherche de nouveaux moyens pour rendre le travail plus efficient, le Père de Pierpont, d'ailleurs très fatigué, eut l'ingénieuse idée de fonder une congrégation de Frères coadjuteurs indigènes qui devaient seconder les Pères ; ce fut un succès. Épuisé, le vaillant missionnaire rentra en Belgique, où il resta de novembre 1931 à juin 1932.

Revenu en Afrique avec de nouvelles forces et de nouveaux projets, il commença la construction du poste de Mbanza-Nseka, sur la Wamba, rive gauche, un peu plus haut que Kapanga (rive droite), à huit jours de marche de Bandundu, et en territoire des Bayaka, voisins des Bapende. Mais les Bayaka semblaient moins bien disposés que les Bapende ; de plus, le territoire choisi pour la nouvelle mission était trop exigu ; on transféra les travaux chez les Bapende, à Mukula qui, dès 1934, prenait rang de grande mission.

Tant d'activité, tant de dévouement minèrent sournoisement la santé du missionnaire que des crises cardiaques obligèrent plus d'une fois en cours de route à suspendre ses voyages. Un jour, un accès violent le surprit en pleine brousse et on dut le porter en tipoy jusqu'à Mukula. C'était le cri d'alarme. Malgré lui, le Père de Pierpont fut transporté le 5 juillet en baleinière de Mukula à Nkenge et de là en bateau jusqu'au local de la Croix-Rouge à Banningville. Le 17 juillet 1935, un grand steamer le ramenait à Léopoldville où il fut hospitalisé. En août, son état empirant, on le transporta à Boma où il s'embarqua à la mi-septembre pour Anvers. Il entra en clinique à Louvain, il était atteint d'une lésion des vertèbres lombaires qui occasionnait une sciatique douloureuse ; il ne pouvait rester debout. Le 31 décembre 1935, une ambulance le reconduisait à Herck-la-Ville dans la vieille propriété familiale ; en mai 1936, il se fit conduire à Arlon, à la Résidence des Jésuites qu'il voulait revoir. Le 6 janvier 1937, on le transporta d'Arlon à Liège et de là à Herck-la-Ville où il s'éteignit le 21 avril suivant. Ses derniers mots furent pour ses ouailles qu'il avait dû quitter à contre-cœur : « Je vous demande instamment de prier pour les Bayaka dont la conversion est confiée au poste de Mukula. »

On a de lui : *Les Bambala, Revue Congo*, 1932, I, pp. 22, 37, 175, 205. — *Au Congo et aux Indes. Mission du Kwango*, Bulens, Brux., — *Le lazaret de Kisanu, Miss. Belges de la Comp. de Jésus*, 1908, pp. 332-340. — *Lettres, Ibid.*, 1908-1909, p. 336. — *Comment les missionnaires font des routes au Congo, Ibid.*, mai 1910. — *L'éducation des petits noirs : les écoles de Kisanu, Mouv. des miss. cath. au Congo*, 1911, n° 3. — *Les missionnaires au pilori*, opinion de M. Vandervelde, Brux., 1912. — *La mission du*

Kwango, Bull. Soc. belge d'ét. colon., 1907, pp. 73, 169.

11 décembre 1951.
M. Coosemans.

L. Wilmet, *Un broussard héroïque, le P. Ivan de Pierpont*, Charleroi, s. d. p. 444. — *Trib. cong.*, 30 avril 1937, p. 2. — D. Rinchon, *Missionn. belges au Congo*, p. 27. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III.

PIESENS (*Albin*) Frère missionnaire (Buggenhout, 4.1.1861-Nouvelle-Anvers, 3.12.1896).

Albin Piessens fut le deuxième Frère coadjuteur, missionnaire de Scheut, qui partit pour les missions du Congo. Il entra dans la congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Missionnaires de Scheut) en 1892 et y fit ses premiers vœux le 20 mars 1893. Le 6 avril de la même année, il partit pour les missions du Congo. Il mourut à Nouvelle-Anvers le 3 décembre 1896.

9 janvier 1952.
F. Scalais (Scheut).

PIETKIN (*Louis-Joseph-Jules-Antoine*), Sergent (Anvers, 12.8.1876-Umangi, 17.9.1898). Fils de Joseph-Louis et de Winnepinckx, Catherine-Antoinette.

Il entra comme soldat au 3^e chasseurs à pied le 12 août 1892 et fut promu sergent le 1^{er} mai 1895. En 1898, il sollicita un engagement à l'État Indépendant, obtint de partir en qualité de sergent de la Force publique, atteignit Boma le 4 juillet et fut désigné le 11 pour le camp d'Umangi. Le 14, il se mettait en route et arrivait à Umangi le 30 août. Moins de trois semaines après, le malheureux se noyait accidentellement (17 septembre).

4 août 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2405.

PIETTE (*Jean-François-Joseph*), Sous-intendant de 1^{re} classe (Dinant, 12.5.1870-Dungu, 21.3.1900). Fils de Jean et de Roland, Jeanne.

Soldat au 5^e de ligne depuis le 21 septembre 1886, il fut fait caporal le 3 mars 1887, sergent-major le 25 janvier 1893, et quitta l'armée pour travailler pendant deux mois dans les bureaux de l'État du Congo. Il y postula sans tarder son admission dans les services d'Afrique et fut engagé en décembre 1893 en qualité de commis de 2^e classe. Il s'embarqua le 6 sur l'«*Édouard Bohlen*», arriva à Boma le 2 janvier 1894 et fut commissionné pour le service du domaine privé, dans l'Équateur.

Il quitta Boma le 10 janvier et s'arrêta à Coquilhatville pendant un mois et demi, du 7 mars au 23 avril. Il fut alors chargé de se

rendre à Imese d'où, le 10 juillet, il fut rappelé à Léopoldville. Le 8 septembre, il arrivait au Pool où il était attaché au service spécial des transports ; les qualités dont il avait fait preuve depuis qu'il était en Afrique, lui valurent de passer au rang de commis de 1^{re} classe le 1^{er} juillet 1895 ; deux mois plus tard, le 18 septembre, il était appelé à se rendre à Lusambo. Il y conquit le grade de sous-intendant de 3^e classe, le 25 mai 1896. Sa carrière se dessinant si favorablement, il demanda de prolonger d'une année son terme de service. Le 1^{er} décembre 1897, il signait une nouvelle prolongation de séjour ; nommé sous-intendant de 2^e classe, le 1^{er} juin 1898, il dut, bien à regret, atteint d'une hypertrophie du foie, se résigner à descendre à Boma, et s'y embarquer sur le « *Bruxellesville* » le 4 juin. Il regagna Anvers le 28 juin. Il se contenta d'un très court congé et reprit le steamer « *Bruxellesville* » le 1^{er} novembre (1899). A Boma, le 21 novembre, on le désigna pour la zone des Makrakra. Il quitta Boma le 7 décembre et monta vers l'Uele. Il avait à peine atteint Dungu qu'il y succombait à la dysenterie. On lui décerna à titre posthume l'Étoile de service à deux raies.

4 août 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1217.

PINGUET (*Jules-Maximilien-Émile*), Sous-intendant (Jemappes, 22.6.1875-Luluabourg, 24.4.1899). Fils de Maximilien-Louis-Joseph et de Swars, Marie-Catherine.

Entré à l'école des pupilles de l'armée à l'âge de onze ans, il passe comme brigadier au 1^{er} régiment des lanciers le 13 août 1891. Il conquiert rapidement tous ses galons et, en 1896, il est maréchal des logis chef. Il s'engage alors au service de l'État Indépendant du Congo et s'embarque le 6 mars 1897, à destination de Boma, en qualité de commis de 2^e classe. Désigné dès son arrivée en Afrique pour le district de l'Équateur, il passe à celui du Lualaba après quelques mois de service. Le 1^{er} mars 1898, il est promu commis de 1^{re} classe et, en janvier de l'année suivante, il est nommé sous-intendant à Luluabourg. C'est là qu'il trouve la mort, terrassé par la fièvre hématurique.

2 octobre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1974. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, juin 1939, p. 1 et août 1939, p. 5.

PIRET (*Antoine-Joseph*), Officier de la Force publique (Harre, Luxembourg, 4.8.1869-Popokabaka, 14.2.1895). Fils de Jean et de Detry, Marie-Madeleine.

Après ses études secondaires, il s'engage au

10^e régiment de ligne le 30 novembre 1887. Nommé caporal l'année suivante, il est admis à l'école militaire le 2 décembre 1889 et en sort sous-lieutenant, avec la 40^e promotion, le 14 décembre 1891. Il est affecté au 7^e régiment de ligne. Un an plus tard, il demande à servir dans les rangs de la Force publique de l'État Indépendant du Congo. Engagé le 6 novembre 1892, il débarque à Boma le 3 décembre. Le gouverneur général le désigne pour le Kwango oriental et Piret se met en route le 26. Il arrive à Popokabaka au début de février 1893 et est bientôt désigné pour prendre le commandement du poste de Kasongo Lunda où il s'agit de surveiller les agissements du puissant kiamfu Muene Putu Kasongo qui semble jouer double jeu depuis l'arrivée de Dhanis dans la région, tantôt recevant les Blancs avec enthousiasme, tantôt prétendant les chasser, sous prétexte qu'il est, lui, le seul grand maître du pays. Piret rentre à Popokabaka le 6 juin. Muene Putu profite de son absence pour se déclarer en révolte ouverte contre l'autorité de l'État. Une opération militaire est décidée contre lui. Elle est confiée au lieutenant Beirlaen qui se trouve dans la région depuis l'année précédente. Piret l'accompagne. La soumission du chef obtenue, il rentre à Popokabaka le 15 septembre. Deux semaines plus tard, il commande une expédition punitive contre le chef de Lula qui ne tarde pas à être ramené à la raison.

A partir du 15 novembre, le commandement du poste de Muene Kundi lui est confié et le 1^{er} janvier 1894, il est promu lieutenant de la Force publique. Au mois de juin suivant, il est rappelé à Popokabaka pour organiser une expédition contre les chefs de Lula et de Nsaka. Au cours de cette opération, il souffre de fièvre bilieuse hématurique mais s'en rétablit heureusement et rentre à Popokabaka, sa mission terminée, le 8 août. Il est alors désigné pour prendre le commandement de la compagnie du Kwango. Au mois de février 1895, comme il se prépare à regagner l'Europe, il tombe de nouveau malade. L'atteinte, cette fois est beaucoup plus grave et l'hématurie l'emporte en trois jours.

22 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 991. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, juillet 1938, p. 8. — *Mouvement géogr.*, 1895, col. 105. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 265.

PIRET (*Gustave-Constant*), Sous-intendant (Harre; Luxembourg, 1.1.1872-Lukungu, 7.11.1895). Fils de Jean et de Detry, Marie-Madeleine.

Engagé au 6^e régiment de ligne à l'âge de quinze ans, il était nommé sergent le 7 novembre

1889. Suivant l'exemple de son frère Antoine qui s'était déjà embarqué pour l'Afrique le 6 novembre 1892, comme lieutenant de la Force publique, il s'engagea au service de l'É.I.C. au début de mars 1893 et quitta à son tour Anvers, le 6, à destination du Congo, avec le grade de commis de 2^e classe. Le 30, il était à Boma et fut désigné pour le district des Cataractes. Le 15 octobre 1893, il fut détaché au poste de Kivunda et nommé commis de 1^{re} classe le 1^{er} juillet 1894. Un an plus tard, il était promu sous-intendant de 3^e classe. Atteint d'anémie profonde à la suite des fièvres incessantes qui l'assaillaient depuis plusieurs mois, il regagnait Boma pour y être hospitalisé quand il mourut en cours de route le 7 novembre 1895.

15 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1054. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 265.

PIROT (*Jules-Jacques*), Officier (Houyet, Namur, 25.3.1879-Paris, 10.10.1917). Fils de Victor et de Baudoin, Julienne.

Pirot est promu sous-lieutenant à l'issue de ses études à la 48^e promotion de l'École Militaire ; il est désigné pour le 2^e chasseurs à pied.

Il part pour la colonie en qualité de lieutenant en 1908 ; il est d'abord affecté à la compagnie de Stanleyville ; à son deuxième terme il commande la compagnie du Maniema. C'était un officier remarquable qui mettait un point d'honneur à faire de son unité une troupe d'élite.

Son intelligence et ses aptitudes le signalent à l'attention de ses chefs et quand, en 1914, les Allemands ouvrent les hostilités, le commissaire général Henry se l'adjoint en qualité de chef d'état-major (période défensive). Pendant la campagne offensive, il commande le VIII^e bataillon du 3^e régiment (brigade Nord). Son bataillon est cité à l'ordre du jour aux combats de Ruakadigi (27 janvier 1916) et d'Itaga (13 et 14 septembre 1916) au cours de la marche sur Tabora.

Après la capitulation des troupes de la capitale allemande dans l'Est-africain, il rentre en Europe, après un terme de cinq années dont deux passées au front.

Sa santé était devenue débile ; dès sa rentrée, il est soigné à l'Hôtel-Dieu à Paris où il décède le 10 octobre 1917.

Les distinctions suivantes lui avaient été décernées : chevalier des Ordres de Léopold, de la Couronne et du Lion, Croix de feu, Croix de guerre et Étoile de service.

25 janvier 1951.
W. Bridoux.

Registre matricule n° 6114. — *Trib. cong.*, 28 février 1923, p. 2. — *Les Campagnes coloniales*

belges 1914-1918. Brux., 1927-1932, I, pp. 299, 319-321, 326, 331-335 ; II, pp. 142, 195, 199, 301-304, 313, 322, 326, 394, 503, 515, 521-523.

PIROTTE (*Antoine-Pierre-Joseph*), Monteur-mécanicien (Jemeppe-sur-Meuse, 17.1.1868-en mer, 25.6.1893).

Il était occupé en qualité d'ajusteur-monteur de locomotives aux ateliers de Jemeppe-sur-Meuse lorsqu'il s'engagea au service de la Compagnie du Chemin de fer du Congo. Parti d'Anvers le 10 avril 1892, il débarqua à Boma le 2 mai et fut affecté, en qualité de monteur-mécanicien, aux chantiers de Matadi. Il avait peu souffert du climat africain, lorsque après un an de séjour, il tomba gravement malade et dut être rapatrié d'urgence. Il allait rentrer en Europe à bord du s/s « *Ahassa* » quand il mourut en mer après quinze jours de voyage.

15 mai 1951.
A. Lacroix.

Archives C. C. F. C.

PLANCQ (*Henri - Léon - Louis - Émile - Ghislain*), Sous-officier et Commis (Tournai, 22.5.1869-Kingila, 16.11.1893). Fils d'Émile et de Brown, Augustine.

Aussitôt sorti de l'athénée royal de Tournai, il s'engage au régiment des carabiniers, le 28 août 1885. Le 1^{er} novembre 1890, il est nommé sergent-major et sollicite l'autorisation de servir au Congo. Sa demande agréée, il s'embarque le 1^{er} mai comme sergent de la Force publique et arrive en Afrique le 9 juin. Il est envoyé dans le district des Cataractes et reste attaché au poste de Lukungu qu'il a rejoint le 1^{er} juillet. Le 8 novembre, il passe dans le cadre administratif comme commis de 2^e classe et est promu à la 1^{re} classe le 23 mai 1892. Au mois d'octobre de l'année suivante, il est détaché au poste de Bulu où il est nommé sous-intendant de 3^e classe le 1^{er} novembre. A ce moment, la région des Cataractes est troublée par le soulèvement des indigènes de la station de Lukungu. La mutinerie s'étend de façon sporadique. Alors qu'il se rendait à Kingila pour y rencontrer un collègue, Plancq est attaqué par une bande de révoltés et massacré sans pitié.

24 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 709. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 265.

PLASSCHAERT (*Charles-Auguste-Dominique*), Conducteur de travaux à la C.C.F.C. (Mons, 10.8.1849-Matadi, 27.1.1891). Fils d'Auguste-Eugène et de Pacquée, Estelle-Dominique.

Admis à la Compagnie du Chemin de fer du Congo comme conducteur de travaux alors

qu'il avait déjà 41 ans et était marié, il partit courageusement et arriva à Boma le 11 juin 1890, au moment où les premiers travaux de terrassement étaient entamés dans la falaise de Matadi, sous la direction de l'ingénieur Hector Charmanne et du conducteur de travaux Hubert Biermans. Plasschaert eut son rôle à remplir dans l'effort collectif que livra la courageuse équipe de travailleurs dont l'effectif blanc comptait, fin décembre 1890, 42 personnes. Mais après six mois de dur labeur, il devait abandonner la partie et succombait à Matadi le 27 janvier 1891.

17 juillet 1951.
M. Coosemans.

Archives Otraco.

PLATBROOT (*Philippe-Joseph*), Sous-officier (Bruxelles, 31.7.1858-confluent Kwilu-Congo, 19.5.1892). Fils de Félicien et de Gilles, Marie-Anne.

Après ses études à l'athénée de Bruxelles, il s'engage comme volontaire au régiment des grenadiers. Le 1^{er} janvier 1880, il est nommé sergent et, après dix ans de service actif, il quitte l'armée pour exercer à son compte la profession de tapissier.

En 1892, il se décide à partir pour l'Afrique et contracte un engagement de trois ans au service de l'É.I.C., qui l'admet en qualité de sergent de la Force publique. Parti d'Anvers le 6 avril, il débarque le 23 à Boma et se voit désigné, peu après, pour le district du Stanley-Pool. Au début de mai, il part pour Léopoldville et disparaît, en cours de route, à proximité du confluent du Kwilu. On pense qu'il a été enlevé par un crocodile au cours d'une baignade.

23 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 899. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 265.

POELEMANS (*Charles-Armand-Georges*), Directeur de sociétés coloniales (Bruxelles, 22.7.1875-id. 26.4.1936). Fils de Martin-Émile et de Van Assche, Angélique.

Dès l'âge de quinze ans, il trouvait emploi d'aide-comptable, puis de caissier dans le commerce bruxellois, pour voyager ensuite en qualité de représentant. En 1896, il était engagé par la S.A.B. et partait le 6 septembre pour le Congo, en qualité d'adjoint-dactylographe à Kinshasa. Ses bons services lui valurent en 1898 un avancement sérieux ; il fut nommé gérant à Kinshasa. Devenu l'homme de confiance de ses chefs, il accompagna le directeur Briart dans ses inspections. Il prolongea son terme et ne rentra que le 24 avril 1900 pour repartir trois mois plus tard, toujours en qualité de gérant à Kinshasa

où il se signala « comme un des meilleurs agents de la société ». Son terme achevé le 25 juillet 1904 et après un court congé en Europe, il reprenait son service le 26 janvier 1905, comme chef-comptable ; il se montra aussi bon chef de service qu'il avait été agent consciencieux et travailleur. Rentré le 19 avril 1908 et à nouveau reparti le 15 octobre 1908, il fut rengagé comme agent principal. Après un nouveau congé, il repartit le 26 octobre 1912 avec le grade d'inspecteur. Au cours de ce terme, il assura, du 22 juillet 1915 au 11 mars 1916, l'intérim de la direction de la Compagnie du Lomami, puis reprit son service à la S.A.B., y exerçant les fonctions de sous-directeur. Après ce 5^e terme d'une durée de près de cinq années (retour le 3 août 1917), il partit à nouveau le 28 février 1918 et fut nommé directeur de la S.A.B. le 1^{er} juillet 1919. Rentré le 19 septembre 1920, il se réembarqua le 30 mai 1921 et fait encore deux termes : du 30 mai 1921 au 19 juin 1924, puis du 6 janvier 1925 au 22 juillet 1927, en qualité de directeur de la C¹^e du Lomami.

Après huit séjours au Congo, Poelemans avait certes atteint l'âge du repos en Belgique. Ce repos fut très relatif, puisque le vétéran fut chargé, du 13 septembre 1927 au 30 septembre 1929, de la direction d'un bureau établi à Anvers par les deux sociétés au service desquelles il avait dépensé en Afrique le meilleur de ses forces. En 1929, il prenait sa retraite, s'occupant encore pendant quelques années à titre personnel du commerce d'exportation et de la vente de produits coloniaux. La santé très altérée, il séjourna pendant quelque temps à la Villa coloniale de Watermael, puis se retira à la campagne près de Hasselt. Il vint cependant mourir à Bruxelles, à l'hôpital Saint-Pierre, laissant le souvenir d'une vie des plus actives, entièrement vouée au service de la Colonie, et d'un caractère loyal à la fois et sensible de « bourru bienfaisant ».

Il était officier de l'Ordre Royal du Lion, chevalier de l'Ordre de la Couronne et médaillé de l'Association des Vétérans Coloniaux.

23 juillet 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., mai 1936, p. 15. — *Trib. cong.*, 8 août 1918, p. 1. — Archives S. A. B. et C¹^e du Lomami.

POELMANS (*Eugène-Léopold*), Klerk 2de klasse (Spalbeek, 26.6.1866-Mkama, 1.5.1891). Zoon van Louis en van Thijs, M.

Op 10 November 1882 werd hij in de hoedanigheid van soldaat aangeworven bij het Iste regiment der jagers te voet. Gedurende zijn diensttijd bij deze eenheid, werd hij op 18 Juli 1884 en op 1 December 1889 respectievelijk tot sergeant en tot 1ste sergeant benoemd. Op 6

Februari 1891 werd hij als klerk 2de klasse aangeworven voor de Onafhankelijke Congostaat. Bij zijn aankomst te Boma werd hij voor de streek van Lukungu aangewezen. Zijn koloniale loopbaan zou echter spoedig een einde nemen. Inderdaad, op 1 Mei 1891, werd hij door een inlander te Mkama gedood.

21 Mei 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 683. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, blz. 265 en 284.

POLIDORI (*Giovenale*), Médecin (Castro dei Volsci, Rome, 4.8.1872-Beira, 19.10.1924). Fils de Giuseppe et de Rima, Anna-Carla.

Il obtint le diplôme de docteur en médecine et chirurgie à l'Université de Rome le 25 septembre 1899 ; il fréquenta, ensuite, l'École de médecine militaire de Florence, où il fut nommé sous-lieutenant-médecin de complément. Son service militaire achevé, il exerça sa profession à Rome et à Poffi (Rome). Mais, désireux de partir pour le Congo, il offrit ses services au Comité Spécial du Katanga et y accomplit 3 termes : du 2 janvier 1902 au 3 avril 1905, du 19 octobre 1905 au 19 mars 1908 et du 17 décembre 1908 au 31 août 1910.

Lors de la visite de S. A. le Prince Albert au Congo, en 1909, il fut chargé de l'accompagner dans sa randonnée à travers le Katanga.

Le Gouvernement ayant repris le personnel du Comité Spécial du Katanga, il passa au service de la Colonie le 1^{er} septembre 1910, et rentra en Europe le 1^{er} août 1911. Pendant son congé, Polidori suivit les cours de médecine tropicale à Bruxelles. Le 18 décembre 1911 il s'embarqua à Anvers pour la 4^{me} fois en qualité de médecin inspecteur ; désigné une fois encore pour le Katanga, il arriva à Élisabethville le 4 janvier 1912. A la fin d'un terme de 2 ans, prolongé de 3 mois, il rentra en congé le 14 mars 1914. A son 5^{me} départ (3 décembre 1914) il fut désigné pour remplir, provisoirement, les fonctions de médecin en chef. Autorisé à prolonger son terme de service indéfiniment (c'était pendant la guerre), il ne quitta la Colonie que le 27 avril 1921. Le 9 septembre 1921 il s'embarqua, pour la 6^{me} fois, à Southampton, et toujours à destination du Katanga, où il arriva le 9 octobre. Le 24 septembre 1924 ayant achevé son terme de service, il partit en congé, mais, malheureusement, en cours de route, il décéda à Beira le 19 octobre 1924. Il était titulaire de l'Étoile de Service en or avec une raie, de la Médaille civique de 1^{re} classe, chevalier de l'Ordre de la Couronne, officier de l'Ordre du Lion.

6 août 1950.
Dr. C. Pulieri.

Registre matricule. — *Trib. cong.*, 30 novembre 1924, p. 2.

PONCE (*Pierre-Joseph*), Chef de chantier à la Compagnie du Chemin de fer du Congo (Sprimont, 13.11.1864-au km. 290, près de l'Inkisi, 22.5.1897). Fils de Pierre et de Houba, Marie-Henriette.

Originaire du bassin de l'Ambève, ce pays de carrières qui forme des travailleurs particulièrement aguerris et courageux, Ponce s'engagea en 1895 en qualité de chef de chantier à la Compagnie du chemin de fer du Bas-Congo. Il partit le 1^{er} avril 1895 et fit un terme d'un peu plus d'une année sur des chantiers où l'on s'activait davantage depuis le passage de la Commission d'Enquête dont les rapports avaient été favorables à la poursuite des travaux. Le 22 juillet 1896, Ponce assistait à Tumba aux fêtes organisées à l'occasion de l'inauguration du tronçon qui avait atteint le km. 190. Le 27 août, son terme achevé, il rentrait pour se reposer et repartait le 7 mars 1897. Pendant son absence, le rail avait été mené jusqu'au km. 235 à Kimu-enza ; en avril, la première locomotive franchissait l'Inkisi. En mai on arrivait au km. 290 ; c'est là que le vaillant chef de chantier tomba, frappé à mort par la fièvre, le 22 mai.

28 juillet 1951.
M. Coosemans.

Archives de l'Otraco.

PONCELET (*Alphonse-Joseph*), Sous-officier, agent d'administration et agent de société (Grandmesnil, 10.1.1863-Manyanga, 20.1.1894). Fils de Jean-Joseph et de Natalis, Marie-Jeanne.

Fils d'agriculteurs, il est occupé, dès après ses études primaires, dans l'exploitation paternelle. Délaissant les travaux des champs, il est admis comme volontaire au 3^e régiment d'artillerie le 26 août 1882 et devient bientôt brigadier-artificier. Le 11 octobre 1884, il est nommé maréchal des logis. Deux ans plus tard, il s'engage au service de l'É.I.C. et quitte Anvers, à bord du « *Vlaanderen* » le 28 novembre 1886. A Boma, où il arrive le 3 janvier 1887, il reste six mois et sert dans la Force publique comme sous-officier. Au mois de juin, il est détaché à Isangila en qualité de chef de poste et le 3 novembre, il passe à Vivi pour y remplir les fonctions d'adjoint au sous-commissaire de district. Le 1^{er} mars 1888, il est chargé du commandement du poste de Lutete où il va s'occuper spécialement du service des transports de la Compagnie du chemin de fer. Il tombe malade en décembre suivant et rejoint Boma où il s'embarque le 16 à destination de l'Europe. Complètement rétabli, il s'engage pour trois ans dans le courant d'octobre 1889 comme agent au service de la Compagnie des Produits, au traitement annuel de trois mille francs. Il débarque de nouveau à Boma le 30 novembre et est désigné pour Many-

anga. Sa santé, cette fois, ne semble plus souffrir du climat tropical et, à l'expiration de son terme, il en demande et en obtient la prolongation pour un an. Il devient alors adjoint au directeur de la Compagnie en Afrique. En janvier 1894, il se dispose à rentrer en Belgique quand il est atteint d'hématurie. Les accès de fièvre se succèdent et Poncelet succombe le 20.

17 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 363. — Archives Compagnie des produits. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, pp. 187 et 190.

PONCELET (*Paul-Alexandre-Victor-Marie*)
Sous-intendant (Rochefort, 29.6.1865-Léopoldville, 21.11.1896). Fils de Léon et de Delcour, Louise.

Après ses humanités, il avait suivi, à l'Université de Bruxelles, les cours de 1^{re} année de candidature en notariat et était entré ensuite à l'administration de l'Enregistrement et des Domaines. Le 1^{er} février 1892, il est engagé pour trois ans par le département des Finances de l'É.I.C. et, dix jours plus tard, il s'embarque à Anvers, sur le s/s « *Akassa* ». Il arrive à Boma le 7 mars et est envoyé à Léopoldville, comme vérificateur des impôts. A partir du 5 août de la même année, il remplit, toujours à Léopoldville, les fonctions de sous-percepteur des postes et, en juillet 1893, il est désigné comme receveur intérimaire des Impôts à Gombe, dans le district des Cataractes, où il achève son premier terme de service. Au mois de janvier 1895, il descend à Boma pour s'embarquer, le 13, à destination d'Anvers.

Le 6 novembre, il reprend le chemin de l'Afrique et, à bord du « *Léopoldville* », arrive à Boma le 1^{er} décembre. Désigné pour le district des Cataractes, il est nommé sous-intendant de 3^e classe à Gombe et, le 27 mars, retourne au Stanley-Pool. En proie à des fièvres fréquentes à partir du mois d'août, il succombe à Léopoldville le 21 novembre 1896, titulaire de l'Étoile de service.

5 juin 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1575. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 265.

PONTHER (*Nestor-François-Joseph*),
Agent commercial et directeur de société (Marche, 6.10.1867-Watermael, 11.5.1932). Fils de Joseph et de Wipem, Marie.

Après avoir fait des études moyennes, N. Ponthier, qui se destine à la carrière commerciale, reçoit chez son père, établi à Marche, sa première formation professionnelle. En 1887, il entre comme employé chez un courtier d'Anvers et, en 1889, il s'occupe de nouveau des affaires paternelles.

En 1890, son frère, le commandant Pierre Ponthier, rentre en congé en Belgique, après avoir accompli un terme de service à l'É.I.C. Les récits que le jeune Nestor entend de la bouche de son aîné le fascinent et quand, en août, le futur héros de la campagne arabe va s'embarquer à Marseille à destination de l'Afrique, pour son deuxième voyage, le cadet rêve de vivre lui aussi la grande aventure qui se déroule, là-bas, sous l'équateur. Mais il n'a aucun titre militaire ! Qu'à cela ne tienne ! La Société Anonyme pour le Commerce du Haut-Congo (S.A.B.) a besoin d'hommes d'affaires. Nestor s'y engage et, au début de janvier 1891, il quitte à son tour l'Europe pour l'Afrique.

Il est d'abord envoyé comme adjoint à la factorerie des Falls et, en août 1892, il est désigné pour gérer celle de Yaminga. Rentré en mai 1894, il repart en octobre suivant, comme gérant aux Falls, où il reste pendant deux ans. Il revient alors au pays pour s'embarquer de nouveau en avril 1897, cette fois, en qualité de directeur de la Compagnie des Magasins généraux du Congo, fonction qu'il remplit jusqu'en mars 1898. Après ce court terme, il reprend du service à la S.A.B., dont les dirigeants n'ont pas oublié les services éminents qu'il a rendus antérieurement et, du 6 juin 1898 au 20 décembre 1902, il effectue un nouveau terme au Congo en qualité d'agent principal de la dite société. En 1904, engagé comme chef de poste par le Comité Spécial du Katanga, il reprend une cinquième fois le chemin de l'Afrique et n'en revient qu'en 1907. L'année suivante, il entre au service de l'Intertropical Comfina, pour le compte de laquelle il séjourne encore deux fois au Congo comme agent principal. Rentré du second de ces deux termes en octobre 1913, il repart l'année même, en décembre, en mission spéciale pour la société franco-belge Cusenier ; c'est son huitième voyage au Congo. Il revient définitivement en Belgique en 1914 et s'établit à Watermael, près de Bruxelles, où il s'occupe de diverses représentations commerciales.

La Médaille commémorative du Congo lui avait été décernée.

18 juillet 1951.
A. Lacroix.

Archives S.A.B. — Bull. de l'Ass. des Vétérans coloniaux, mars 1931, p. 17. — A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, 2 vol. Larcier, Brux., 1922, I, p. 321. — *La Trib. cong.*, 30 mai 1932, p. 3.

POTTER (DE) (*Léopold-Prosper*), Chef de zone (Eename, Flandre orientale, 8.7.1868-Renaix, 5.5.1912). Fils de Prosper et de De Timmerman, Marie.

Admis à l'École militaire en 1889, L. De Potter est nommé sous-lieutenant le 4 février

1892 et versé au 4^e régiment de ligne. Il sert successivement dans divers régiments d'infanterie et est promu lieutenant le 26 juin 1899 au 3^e régiment de chasseurs à pied. En 1904, il veut partir au Congo. Sa demande est agréée le 14 mars et il est admis dans le service territorial de l'État Indépendant en qualité de chef de secteur de 1^{re} classe. Parti d'Anvers le 21 avril, il débarque en Afrique le 10 mai et est bientôt désigné pour le district des Bangala. De Potter quitte Boma le 17, à destination de Nouvelle-Anvers où il arrive le 2 juin. Il est chargé de diriger l'un des secteurs de la Mongala, celui de l'Eau Noire.

En avril 1906, il passe au secteur de l'Itimbiri mais n'y séjourne que très peu de temps. Il part ensuite pour Moenge dont il reprend le commandement le 14 juin et y termine son premier terme le 25 mars 1907. Le 30 avril, il s'embarque à Boma pour venir passer un congé en Belgique. Nommé chef de zone le 5 novembre 1907, De Potter reprend le chemin de l'Afrique le 26 décembre suivant. Le 8 février 1908, il se voit confier le commandement de toute la région de la Mongala. Il ne remet son commandement à l'adjoint supérieur De Koninck que le 15 novembre 1910 pour rentrer définitivement en Belgique. Titulaire de l'Étoile de service à deux raies, De Potter était en outre chevalier de l'Ordre Royal du Lion. Le grade de capitaine en second lui avait été conféré dans les cadres de l'armée métropolitaine, le 26 juin 1908.

26 janvier 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 4808.

POULLET (*Albéric-Marie-Joseph-Justin*), Commissaire de district (Louvain, 8.10.1870-Matadi, 6.4.1896). Fils d'Edmond et de Ernst, Pauline.

Issu de l'Université de Louvain où il avait obtenu le diplôme d'ingénieur du génie civil, des arts, manufactures et mines, le 23 octobre 1892, il fut détaché aux bureaux du secrétariat d'État de l'Intérieur. Ardent défenseur des idées coloniales, il s'embarqua le 6 mai 1893 à Anvers sur l'*Akassa*, en compagnie de Hinck, Pimpurniaux, Shaw, Anderson. Le 1^{er} juin 1893, à Boma, il était désigné pour les Cataractes ; le 19 juin, il arrivait à Lukungu et y exerçait les fonctions de commissaire de district de 3^e classe. Le 24 décembre, au combat de Nkassi, il fut atteint de trois blessures.

Les services signalés qu'il rendit lui valurent de l'avancement dès le 1^{er} octobre 1895, date à laquelle il devint commissaire de district de 2^e classe. Son terme touchant à sa fin dans les premiers mois de 1896, il se disposait à rentrer en Europe et descendait vers Boma en mars,

quand il dut s'arrêter à Matadi, frappé de fièvre hématurique. Il y succomba le 6 avril.

20 juillet 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1896, p. 224. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 265. — P. Verhaegen, *Au Congo*, Gand, 1898, p. 70.

POURBAIX (*Fernand-Léon*), Officier (Marchienne-au-Pont, 17.12.1872-en mer, 19.10.1904). Fils de Léon et de Boens, Marie-Anne.

Alors que son frère fera toute sa carrière au régiment des carabiniers et la terminera avec le grade de lieutenant-colonel, Fernand fait l'école militaire (I et C), est promu officier en 1897 et prend du service à la colonie en 1900.

Il est affecté à Lado, territoire conquis de haute lutte quelques années auparavant par le colonel Chaltin ; il occupe et organise les postes avancés de Redjaf et Kero ; se signale à l'attention de son chef qui se l'attache comme secrétaire.

Ses mérites sont tels qu'en l'espace de trois années il est successivement promu capitaine et commandant.

A l'issue d'un terme de trois ans il rentre en Belgique ; apôtre de la civilisation belge en Afrique, il fait des conférences à l'École militaire et dans l'intérieur du pays pour exalter l'œuvre des « Congolais » ; René Dubreucq, quelques années plus tard, fera de même : on peut affirmer que ces deux coloniaux de valeur ont fait naître la vocation coloniale chez de nombreux officiers belges.

A son deuxième terme il est désigné de nouveau pour Lado. Malheureusement sa santé devient précaire ; par ordre médical il doit rentrer en Europe précipitamment et décède en mer, au large de Ténériffe.

Pourbaix était porteur de l'Étoile de service.

25 janvier 1951.
W. Bridoux.

Belg. colon., 1904, p. 559. — *Le Congo, Moniteur colonial*, 6 mars 1904, p. 17. — *Belg. mil.*, 30 mars 1904. — *Trib. cong.*, 10 novembre 1904, p. 2. — Registre matricule n° 3542.

PREUD'HOMME (*Léon-Nestor*), Général-major honoraire (Fleurus, 28.7.1871-Grasse, France, 24.4.1936). Fils d'Auguste et de Gonneux, Joséphine.

Engagé au 10^e régiment de ligne en 1887, Léon Preud'homme est admis à l'école militaire en 1891 et en sort deux ans après avec le grade de sous-lieutenant d'infanterie ; il est affecté au 11^e régiment de ligne. Élève à l'école de guerre, il obtient en 1902, le brevet d'adjoint d'état-major.

A l'issue des stages d'armes et d'état-major

réglementaires et en vue de se préparer à une carrière coloniale que nombre de jeunes officiers considéraient, à l'époque comme un complément précieux de leur formation professionnelle, le lieutenant Preud'homme suivit les cours de l'institut colonial de Vilvorde et y obtint son diplôme en sciences agronomiques.

Admis dans les cadres de la Force publique de l'État Indépendant du Congo avec le grade de capitaine, Preud'homme s'embarqua pour l'Afrique le 19 octobre 1905. A son arrivée à Boma, il est désigné pour l'Enclave de Lado où il assumera la direction des secteurs occidentaux : Wô, Yubo et Biki jusqu'au moment de leur rétrocession au Soudan Anglo-Égyptien (juin 1906) en application de l'arrangement du 9 mai 1906.

Désigné pour le secteur de Doruma, il en dirige l'administration jusqu'en juin 1907 et est appelé ensuite au commandement de l'Enclave de Lado. Au départ du chef de zone Olaerts (janvier 1908), il le remplace jusqu'en avril 1909.

En mai-juin 1909, étant en charge de la zone Dungu, il effectue un voyage de reconnaissance parmi les populations de la rive gauche du Bomu.

Il rentre en Belgique en octobre 1909 où de nouvelles fonctions, notamment un cours de géographie à l'école coloniale de Bruxelles, le retiennent. En 1910, il est chargé de la remise de l'enclave de Lado au gouvernement du Soudan anglo-égyptien.

Le 20 mai 1912, le Roi Albert le choisissait comme officier d'ordonnance, ce qui valut à Preud'homme l'honneur de faire la campagne 1914-1918 aux côtés du Souverain. A partir de 1915, le Roi le chargea spécialement d'initier à la carrière militaire son fils, le futur Léopold III.

Après la libération du pays, le 7 mars 1919, le lieutenant-colonel Preud'homme prit le commandement du 4^e régiment de carabiniers. Colonel le 26 mars 1920, il est mis à la retraite le 1^{er} avril 1924.

Depuis sa rentrée d'Afrique, Preud'homme n'avait cessé de s'intéresser aux questions coloniales ; de 1912 à 1922 il assumait les fonctions de bibliothécaire du Cercle Royal Africain.

En octobre 1928, nommé général-major honoraire, il se rend à Paris, chargé de la direction de la Fondation Biermans-Lapôtre, cité universitaire pour étudiants belges et hollandais.

Dans la suite, il se retira dans le Midi de la France, s'installa à Grasse où il se fit de nombreux amis et mourut à l'âge de 65 ans.

Le général Preud'homme était porteur de nombreuses décorations : commandeur de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre de la Couronne, de l'Ordre de l'Épée de Suède, officier de la Légion d'Honneur et de la Couronne d'Italie, décoré de l'Ordre de Saint-Stanislas, officier de l'Ordre

des Saints Maurice et Lazare, de la Couronne de Chine, de l'Étoile de Roumanie, chevalier du Danebrog, décoré du Royal Victoria Order, des Croix de guerre belge et française, Croix de l'Yser, Croix militaire, Étoile de service, etc.

Il avait fait l'objet d'élogieuses citations au cours de la guerre 1914-1918.

6 août 1951.

A. Engels.

↳ Registre matricule. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*. — *Trib. cong.*, 30 avril 1936. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, mai 1936.

PRIEM (*Jérôme-Charles-Jean*), Postoverste (Brugge, 2.12.1859-Gent, 2.9.1937). Zoon van Benoit en van Fonteyne, Marie.

Na het beëindigen zijner studies was hij als klerk werkzaam op het kantoor der douanen te Antwerpen.

Op 21 Januari 1886 werd hij als bediende voor de Onafhankelijke Congostaat aangeworven. Bij zijn aankomst te Boma, kreeg hij opdracht het douane- en postkantoor van Banana te gaan besturen. Samen met deze functie nam hij het ambt waar van officier van het openbaar ministerie bij de rechtbank van 1^{ste} aanleg in Beneden-Congo. Vervolgens, werd hij op 29 Maart 1886 tot hulppostoverste te Banana benoemd.

In 1887 werd hij te Shiantete (Mayumbe), tijdens een gerechtelijk onderzoek, tamelijk ernstig gekwetst.

Nadat hij op 23 Januari 1888 tot postoverste te Banana aangesteld werd, bekwam hij tijdelijk de aanstelling tot controleur der Posterijen (1 October 1888). Op 1 Januari 1889, einde van zijn term, keerde hij naar België terug.

Op dit tijdstip verzocht de Pers de Belgische administratie van Financiën om agenten naar Teheran te sturen ten einde er zijn methodes te gaan aanleren en organiseren. Dank zij de ondervinding die bij in de kolonie opgedaan had, werd Priem bij dit contingent geplaatst. Hij beantwoordde ten volle aan de verwachtingen zijner oversten en weldra troffen we hem als administrateur der douanediens ten Teheran aan. Hij vervulde deze functie tot op het einde zijner administratieve loopbaan. Zijn hoge aldaar uitgeoefende functie was een logenstraffing van de bewering als zouden de eerste pioniers die naar de Onafhankelijke Congostaat vertrokken onbekwame en heethoofden geweest zijn.

Hij overleed te Gent op 2 September 1937. Voor bewezen diensten aan de Onafhankelijke Congostaat werd hem de eervolle onderscheiding van de Dienstster toegekend.

12 Juli 1951.

A. Verlinden.

Registre matricule fin 3. — Registre matricule n° 330. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, Avril 1930, blz. 20 en 21; en Septembre 1937, blz. 19. — *Ambtelijk Blad* van 1887, blz. 124. — *Trib. cong.*, van 15 September 1937, blz. 3.

PRINZ (*François-Xavier*), Contrôleur des impôts (Liège, 16.5.1858-Banana, 16.3.1890).

Il avait obtenu à l'Université de Liège le diplôme de gradué ès-lettres et était entré au service des douanes, dans sa ville natale, en qualité de vérificateur. En 1889, alors que l'État du Congo commençait à intéresser vivement l'opinion en Belgique, il s'offrit à partir lui aussi. Il fut admis le 21 mars et arriva en mai à Banana où il occupa le poste de contrôleur des impôts et des postes. Agent très actif et très qualifié, il rendit de grands services à l'État; sa carrière fut brutalement brisée: il se noya accidentellement à Banana le 16 mars 1890.

4 août 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1890, p. 22c. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, p. 650. — *Bull. de la Soc. Royale de Géogr. Anvers*, 1907-08, p. 492.

PROKASKA (*Désiré-Henri*), Sous-officier (Bruxelles, 28.2.1875-Tumba Mani, 7.1.1899). Fils d'Henri et de Laros, Mélanie.

Il fait des études moyennes et, à seize ans, s'engage au 2^e régiment de ligne comme volontaire. Le 4 octobre 1894, il est nommé sergent. Promu sergent-fourrier en 1896, il demande à servir en Afrique et est engagé par l'É.I.C. en qualité de sergent de la Force publique. Après vingt-trois jours de traversée, il débarque à Boma le 29 novembre. Mis provisoirement à la disposition du commandant de la Force publique, il reçoit sa désignation pour le Kwango oriental le 4 janvier 1897 et quitte Boma dès le lendemain à destination de Popokabaka. Il est affecté au poste de Tumba-Mani où il arrive vers la mi-février. Le 1^{er} mars 1898, il est nommé sergent-major. Des fièvres fréquentes altèrent progressivement sa santé et il est déjà fortement anémié quand il contracte l'hématurie à laquelle il succombe le 7 janvier 1899.

24 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1845. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 265.

PROP (*Joseph-Marie-Charles-Camille*), Agent commercial (Anvers, 8.9.1868-Kinshasa, 12.11.1895). Fils de Corneille et de Caeymaex, Élisabeth.

Fils d'un agent de change de la métropole il fit ses humanités complètes au collège Notre-Dame à Anvers. En 1887, il entra en qualité

de commis-stagiaire chez un notaire de la place; deux ans plus tard, renonçant à la carrière bureaucratique, il se faisait courtier en denrées coloniales. C'est ainsi qu'il s'intéressa vivement à l'activité que commençait à déployer en Afrique la S.A.B. et qu'il postula auprès d'elle une place d'agent commercial. Il fut engagé comme tel, fin octobre 1893. Embarqué le 6 novembre, il remplit les fonctions d'adjoint successivement aux factoreries de Luvituku et de Kinshasa. Ses bons services lui valurent de l'avancement dès le 1^{er} janvier 1895. Il ne devait pas en jouir longtemps: sa santé ne put supporter le climat africain et il mourut à Kinshasa le 12 novembre 1895.

11 juillet 1951.
M. Coosemans.

Archives de la S. A. B.

PUTTE (VAN DE) (*Léon-Frédéric*), Officier de la Force publique (Gand, 8.8.1847-Ledeberg, 1.9.1934). Fils de Victor et de Devolder, Hortense.

Après avoir terminé ses humanités à l'athénée de Gand, il s'inscrivit à la faculté des sciences de l'Université de cette ville, le 1^{er} octobre 1864. Il y fit de brillantes études et fut reçu élève ingénieur de 2^e classe le 25 juin 1868. Il se présente alors à l'école d'aspirants d'artillerie et est nommé sous-lieutenant le 25 décembre de la même année. Poursuivant la carrière militaire, il est déjà capitaine en 1876 et est promu capitaine-commandant le 26 juillet 1879. A partir du 1^{er} octobre 1880, il remplit les fonctions d'adjudant-major au 2^e régiment d'artillerie. En 1890, répondant à l'appel du Roi, il demande à prendre du service à l'É.I.C. Un décret royal du 12 mars le nomme commissaire de district de 1^{re} classe et il quitte Anvers le 25 à destination du Congo. Le 20 avril, il débarque à Banana et, quelques jours après son arrivée, il est désigné pour exercer provisoirement les fonctions de commandant de la Force publique, à Boma. Un décret du 27 juin 1890 le confirme dans le grade de commandant en chef de la F.P. En avril 1891, il est mis fin, à sa demande, à sa carrière en Afrique et il s'embarque le 1^{er} mai pour rentrer en Belgique, où il vient reprendre du service, dans l'armée métropolitaine.

A sa mort, survenue en 1934, il était retraité comme général-major et s'était retiré à Ledeburg.

9 juillet 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 582. — A. J. Wauters, *L'État Indépendant du Congo*, Brux., 1899, p. 448. — A. Chapaux, *Le Congo*, éd. Ch. Rozez, Brux., 1894, p. 635. — *Bull. de la Soc. Royale de Géogr.*, Anvers, 1907-1908, p. 477.

PUTTEVILS (*Eugène-Jean-Baptiste-Guillaume*), Sous-lieutenant de la Force publique (Anvers, 27.4.1866-Nsona de Kienzi, près de Lukungu, entre Manyanga et Léopoldville, 17.6.1889). Fils de Guillaume et de De Winter, Anne.

Engagé comme caporal au 3^e régiment de chasseurs à pied le 7 novembre 1882, Puttevils entre à l'École militaire et est nommé sous-lieutenant au 13^e régiment de ligne, le 18 mai 1885 ; il repassait deux ans plus tard au 3^e chasseurs à pied.

Admis le 31 mars 1889 au service de l'État Indépendant, il partit, le 11 avril suivant en qualité de sous-lieutenant de la Force publique,

et arriva à Boma le 15 mai. Il fut désigné pour le Haut-Congo où il devait, sous les ordres de Roget, participer à l'installation du camp de l'Aruwimi. Il se mit en route vers Léopoldville, mais, peu après Manyanga, il fut frappé de fièvre hématurique et mourut à Nsona de Kienzi, près de Lukungu, le 17 juin, deux mois à peine après avoir mis le pied en terre d'Afrique.

Sa tombe se trouve à Kemdolo, un peu en aval de l'Inkisi.

8 février 1950.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1889, p. 60b. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

R

RACHE (DE) (*Gabriel-Valère*), Capitaine-commandant de l'armée métropolitaine, commissaire général (Bruges, 25.9.1862-?. 6.1918).

Engagé le 12 mai 1879, caporal au 4^{me} de ligne, puis sous-lieutenant au 11^{me} de ligne, De Rache partit pour la première fois pour le Congo le 6 décembre 1893. D'abord attaché au district des Cataractes, il termina son terme à Boma et entra en Belgique le 25 décembre 1896.

C'est en qualité de capitaine-commandant de 1^{re} classe de la Force publique qu'il repartit le 27 avril 1899. Il fut chargé de l'administration du district de Matadi.

Rentré en Belgique le 19 avril 1902, il repartit une troisième fois pour le Congo au mois de novembre de la même année, avec le grade de commissaire général. Il reprit aussitôt les fonctions qu'il exerçait avant son départ en congé et les garda jusqu'à la date de son retour définitif en Belgique, le 19 novembre 1905.

Distinctions : décoré de la Croix de chevalier de l'Ordre de Léopold le 26 juin 1906, officier de l'Ordre Royal du Lion, décoré de l'Étoile de Service à trois raies et de la Croix Militaire de 2^{me} classe.

18 septembre 1951.
M.-L. Comeliau.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*. — *Bull. de la Soc. Royale de Géogr. d'Anvers*, 1907-08, p. 444. — *Annuaire*, 1906, p. 192.

RAGUET (*Alphonse*), Officier de la Force publique (Anvers, 25.1.1873-Nya-Lukemba, 24.10.1906).

Ancien sergent-fourrier au 2^e régiment de chasseurs à pied, il s'engagea comme sous-officier à l'É.I.C. en janvier 1899. Il débarqua à Boma le 6 février. Mis sous les ordres de Dhanis dans la Province Orientale, il prit part aux combats de Mifusho et de Sungula contre les révoltés batetela et se distingua par sa bravoure et son sang-froid. Il fut ensuite attaché en qualité de secrétaire à l'inspecteur d'État Malfeyt, puis affecté au commandement du poste de Buli. Nommé sous-lieutenant, il entra en congé en février 1902, après trois années de brillants services. Il repartit en juillet, retourna au Maniema où il reçut le commandement du poste de Sendwe ; appelé ensuite à la direction du poste de Kama, il s'y montra excellent administrateur, tant au point de vue politique qu'économique. Il revint en Europe le 8 août 1905 pour repartir le 1^{er} février 1906, désigné pour être attaché au territoire de la Ruzizi-Kivu. Arrivé à Nya-Lukemba, il devint gravement malade et succomba.

Il était décoré de la Médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion et de l'Étoile de service à deux raies.

13 avril 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., octobre 1906. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

RAHIER (*Louis-Mathieu-Joseph*), Officier de la Force publique (Wegnez, Liège, 20.8.1865-Ndolo, 18.10.1899). Fils de Louis et de Frankar, Jeanne.

Engagé au régiment du génie le 1^{er} avril 1883, L. Rahier était nommé sergent le 2 juin 1884 et promu adjoint du génie de 2^e classe le 28 juillet 1889. Neuf ans plus tard, il s'enrôle dans les rangs de la Force publique de l'État Indépendant du Congo en qualité de lieutenant et débarque en Afrique le 4 juillet 1898. Désigné pour le district du Stanley-Pool, il quitte Boma le 20 août, s'arrête quelques jours à Léopoldville et atteint Ndolo le 6 septembre. Souffrant l'année suivante d'une pénible dysenterie, son transfert à Boma est décidé par le médecin du district mais Rahier succombe à Ndolo le jour fixé pour son départ.

20 juin 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2396. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 265.

RAIKEM (*Louis-C.-J.*), Directeur au ministère des Colonies (Schaerbeek, 17.9.1872-id. 4.11.1934).

Entré à l'administration centrale de l'État Indépendant du Congo, le 11 avril 1899 et attaché au service du personnel d'Afrique, il gravit, grâce à son travail consciencieux et intelligent, tous les échelons de la hiérarchie, passant par le grade de sous-chef de bureau le 3 février 1910, de chef de bureau le 20 février 1913, de sous-directeur le 31 décembre 1924, pour atteindre enfin celui de directeur le 29 novembre 1930. C'était un fonctionnaire affable, très attaché à son devoir et d'une grande simplicité. Il mourut dans sa commune natale le 4 novembre 1934.

27 juillet 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., novembre 1934, p. 10. — *Trib. cong.*, 15 novembre 1934, p. 2.

RAINIERI (*Bernardo*), Agronome et colon italien (Vall'Alte, 29.7.1881-Lubudi, 23.7.1937). Fils de Moioli et de Azzola, Massima.

Il fut un des premiers résidents du Katanga. Il partit pour le Congo le 25 janvier 1914, avec l'intention de s'y établir comme colon. Le travail de la terre l'intéressait ; il s'installa à Lubudi, s'y occupa d'élevage, d'exploitations fermières et industrielles. Il réussit parfaitement et fut ainsi à l'origine des grands élevages du Katanga. Le 2 août 1917, il était nommé par l'État agronome de 2^e classe. Quand il mourut le 23 juillet 1937, il avait accompli une carrière de vingt ans de colonat.

21 juillet 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 15 août 1937, p. 2 ; 30 septembre 1937, p. 2.

RASSELET (*Jules*), Ingénieur français (Bally, Aisne, 13.11.1857-Kenge, 18.9.1894).

Engagé par la Compagnie du Chemin de fer du Congo en 1893, il s'embarqua à Anvers sur le *Coomassie*, le 6 octobre. A son arrivée en Afrique, Rasselet fut désigné comme chef de service à Matadi. La brigade d'ingénieurs poursuivait alors ses travaux au-delà de Kenge et leur chef, Zoé Cote, les entraînait vers le Stanley-Pool. Rasselet accompagnait la brigade, travaillait de plein cœur et résistait assez bien au climat. Cependant la maladie fauchait beaucoup de vies. Rasselet, atteint à son tour, succomba à Kenge, le 18 septembre 1894.

28 septembre 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1893, p. 84a ; 1894, p. 98b. — *Trib. cong.*, 16 juillet 1903, p. 2. — E. Devroey et R. Vanderlinden, *Le Bas-Congo, artère vitale de notre colonie*, Brux., 1938, p. 319. — R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Brux., Cuyppers, 1947, p. 369.

RASSON (*Léon*), Ingénieur (Haine-Saint-Paul, 2.8.1875-Bruxelles, 13.6.1932). Fils de Rasson, Émile et de Michel, Léonie.

Il sort de l'École des Mines de Mons en 1896 avec les diplômes d'ingénieur électricien et d'ingénieur chimiste obtenus avec la plus grande distinction.

Après un stage de quelques mois dans une usine de produits chimiques, il entre à la Société Électricité et Hydraulique à Charleroi, affaire qui devait quelques années après se transformer et prendre une vigoureuse extension sous le nom d'Ateliers de Constructions Électriques de Charleroi (A.C.E.C.). Devenu chef de service, Léon Rasson consacra alors une partie de son temps disponible à l'enseignement, comme professeur à l'école industrielle, professionnelle et commerciale de La Louvière.

En mai 1911 il part pour la Russie, chargé par une société belge de l'équipement électrique de la ligne de chemin de fer de Saint-Petersbourg à Oranienbaum. Ces travaux étaient toujours en cours quand éclata la guerre. Quand survint la révolution, la situation étant devenue intenable, Rasson dut se résigner à quitter la Russie en fuytif. Abandonnant tout son avoir, il parvint à franchir la frontière finlandaise et à regagner la Belgique avec sa famille après un long et pénible voyage.

En septembre 1913, il fut engagé par l'Union Minière du Haut-Katanga qui recherchait pour ses hauts services techniques et administratifs des ingénieurs éprouvés. Dans la période de forte réorganisation qui suivit la guerre et qui conduisit cette puissante société à la brillante situation qu'elle occupe actuellement, il accomplit successivement trois termes en Afrique, le

premier de décembre 1919 à mars 1922 comme directeur des services administratifs, puis directeur général-adjoint, le second d'octobre 1922 à octobre 1924 comme directeur général-adjoint, directeur général ff. et directeur général, le troisième d'octobre 1925 à juillet 1927 comme directeur général.

Rentré définitivement en Belgique, Léon Rasyon, malgré ses grandes capacités intellectuelles et son expérience dans la conduite des affaires, dut bientôt renoncer à toute activité par suite de son état de santé. Atteint d'une grave maladie, il finit par succomber à Bruxelles le 13 juin 1932, laissant à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un ingénieur de grande classe et d'un homme probe et courageux dans l'adversité.

Septembre 1951.
René Cambier.

Chalux, *Un an au Congo*, Brux., 1925, pp. 329, 333, 347, 351, 412.

RAUS (*Rodolphe*), Sous-officier de la Force publique (Athènes, 6.8.1874-Yamendo, 16.5.1904).

Il naquit à Athènes, de parents belges. En Belgique, à l'âge de seize ans, il s'engagea dans l'armée au 2^e régiment de ligne et y servit du 22 novembre 1890 au 4 avril 1897, finissant avec le grade de caporal. En 1897, il signa un engagement dans l'armée grecque et, avec les galons de sergent-major, prit part à la guerre gréco-turque. Revenu en Belgique en 1899, il obtint son admission à l'État Indépendant du Congo et partit comme sous-officier de la Force publique le 8 juin de cette année. Il revint en congé en 1902 et entra comme comptable chez un ingénieur électricien à Bruxelles, mais seulement pour quelques mois. Il repartait pour le Congo le 23 novembre 1902 en qualité d'adjoint pour la firme commerciale l'Anversoise, et fut affecté au poste de Yamendo, au Nord de Ndolo, en territoire budja (Mongala). On sait que cette population était à cette époque très remuante et qu'il fallait peu de chose pour déchaîner parmi ces tribus de vives réactions. Yamendo était assez isolé; Raus commit un jour l'imprudence d'envoyer au travail tous les indigènes de la station restant seul blanc avec deux serviteurs noirs pour veiller sur lui. Quelques indigènes appartenant aux villages environnants vinrent attaquer dans sa factorerie le malheureux agent, le percèrent de coups de lances. Raus était un agent très travailleur et porteur de l'Étoile de service.

21 juillet 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 14 juillet 1904; 4 août 1904; 11 août 1904. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*,

pp. 209, 210. — *Le Congo, Moniteur colonial*, Brux., 10 juillet 1904, p. 8. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

RAVAILLON (*Jules-Joseph-Philippe*), Ingénieur chef de section au chemin de fer des Grands Lacs (Étalle, 14.10.1877-Matadi, 21.3.1908). Fils de Joseph et de Nicolas, Marie-Françoise.

Issu de l'Université de Gand où il avait obtenu son diplôme d'ingénieur civil, le 27 septembre 1902, il fut occupé comme ingénieur au service du contrôle du canal et des installations maritimes de Bruxelles. Passant ensuite à l'administration communale de St-Josse-Ten-Noode, il devint directeur des travaux de cette commune. En 1908, il s'engageait pour deux ans comme ingénieur à la Colonie et quittait la Belgique le 27 février, nommé chef de section au Chemin de fer des Grands Lacs Africains. Il arriva au Congo le 18 mars et partit aussitôt vers le Haut. Trois jours plus tard, à Matadi, il était frappé d'un coup de chaleur et y succombait aussitôt.

19 juillet 1951.
M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 265. — *Trib. cong.*, 9 avril 1908.

RAWLINSON (*Sir Henry Creswicke*), Général de brigade, membre du parlement britannique, orientaliste. (Chadlington Park, Oxford, 11.4.1810-Londres, 5.3.1895).

De 1826 à 1833, il servit dans l'armée de la compagnie anglo-indienne; appelé en Perse par le Shah, il y travailla à la réorganisation de l'armée. En 1844, nommé consul, puis consul général à Bagdad, Rawlinson, orientaliste très versé en histoire et très curieux d'archéologie, profita de son séjour en Irak pour approfondir l'étude des inscriptions cunéiformes qui couvraient les ruines des antiques cités de Ninive et de Babylone. Il publia en 1851 un mémoire d'une grande valeur documentaire sur les inscriptions babyloniennes.

En 1856, il était élu au parlement britannique et devenait membre du Conseil des Indes. En 1859, il était promu général-major. Sa compétence lui valut d'être choisi comme délégué de la Grande Bretagne à la Conférence Géographique de Bruxelles en 1876, aux côtés de ses compatriotes Sir Bartle Frère, Sir Rutherford, Alcock, Mackinnon, Verney, Cameron. A la première séance, lors de la discussion du caractère à donner aux stations africaines qu'il convenait de fonder pour la découverte et la civilisation du centre africain, bien que loin d'être hostile à la tâche des missionnaires, Sir Rawlin-

son prétendit cependant qu'il ne fallait pas donner aux stations un caractère exclusivement religieux, politique ou commercial. Pour lui, elles devaient être des centres de renseignements, des postes hospitaliers, des foyers de civilisation. A la deuxième séance, à la question : où convenait-il d'établir des stations ? Sir Rawlinson, au nom des membres anglais, français et italiens de la Conférence, envisagea surtout la portée économique et politique des stations et présenta un projet pour l'ouverture définitive du territoire non exploré de l'Afrique centrale en prévoyant notamment une ligne de communication entre Zanzibar et Saint-Paul de Loanda via Ujiji et Nyangwe. De l'artère principale se détacheraient trois tronçons perpendiculaires, le premier vers l'embouchure du Congo, le deuxième vers les sources du Nil, le troisième vers le Zambèze. C'était là un projet hardi et grandiose mais peu pratique pour l'époque. Il fut remplacé par une formule moins ambitieuse dont Maunoir, secrétaire général de la Société de Géographie de Paris, fut rapporteur : il fallait d'abord viser à explorer le centre africain en partant de bases à fonder sur le littoral atlantique et sur l'Océan Indien puis graduellement à l'intérieur et relier enfin ces postes par une ligne de communication autant que possible continue, d'où partiraient d'autres voies perpendiculaires vers le nord et vers le sud. Ces postes seraient avant tout des entrepôts destinés à fournir aux voyageurs des moyens d'existence et d'exploration et serviraient de points de départ pour les explorations subséquentes. On le voit, Sir Rawlinson avait posé les premiers jalons du projet d'exploration du centre africain.

23 août 1951.
M. Coosemans.

Encycl. Brit. — *Larousse du XX^e siècle.* — Thomson, *Fondation de l'É.I.C.*, pp. 42, 44. — Boulger, *The Congo State*, p. 11.

REDING (*Louis-Nicolas-Ferdinand*), Commis de 1^{re} classe (St-Josse-ten-Noode, 11.12.1866-Stanley-Falls, 6.5.1898). Fils d'Antoine et de Sergstock, Augusta.

Pendant quelques années, il fut employé de bureau chez différents patrons ; en 1896, il était engagé par l'État Indépendant en qualité de commis de 2^e classe et s'embarquait à Anvers le 6 octobre. Le 31 octobre, à son débarquement en Afrique, il recevait sa désignation pour les Stanley-Falls ; il s'y montra agent exemplaire et se vit dès le 31 janvier 1898 promu commis de 1^{re} classe ; trois mois plus tard, il succombait à la dysenterie.

31 mars 1951.
M. Coosemans.

REELICK (*Jacques, T. R. P. Willibrord*), Pro Préfet apostolique des Stanley-Falls (Bois-le-Duc, 19.5.1847-Bruxelles, 10.6.1931).

Issu d'une famille très pieuse qui comptait six enfants, Jacques Reelick était le fils d'un professeur au collège de Bois-le-Duc ; il y fit ses études primaires. Son père ayant permuté pour le collège de Tilbourg, la famille se déplaça avec lui et Jacques suivit les cours de l'école des Frères de cette ville. Enfin les Reelick allèrent se fixer à Zutphen et c'est là que commença à germer dans l'esprit du jeune étudiant l'idée d'embrasser la carrière sacerdotale. En 1865, la chrétienté tourna ses regards vers le trône de Pie IX dont les États temporels étaient menacés par la révolution ; à l'appel de Sa Sainteté, le général français Lamoricière, fondateur des zouaves en France, formait avec des volontaires français, belges, hollandais, canadiens, le corps des zouaves pontificaux qui s'engageaient à défendre les États du Pape contre toute agression. Jacques Reelick courut s'enrôler le 17 septembre 1865 ; il maniait déjà à ce moment et avec aisance plusieurs langues, car dans son collège hollandais le règlement voulait qu'on parlât deux jours par semaine le français, deux jours l'allemand, deux jours l'anglais et le dimanche seulement la langue nationale, le néerlandais. Le jeune zouave fut à raison de ce don nommé sergent instructeur pour la formation des recrues et ajouta à son bagage linguistique, par le contact des Italiens et des Espagnols, deux nouvelles langues. (Plus tard, en Afrique, ce polyglotte allait y joindre le suédois, le norvégien, le danois et les langues indigènes congolaises.) Il eut la chance de servir dans les zouaves pontificaux sous les ordres du capitaine Joubert, le futur apôtre de la campagne antiesclavagiste qu'il rencontrerait plus tard en Afrique. Le 10 septembre 1870, le gouvernement piémontais, faisait envahir les États pontificaux. L'armée du Pape se défendit héroïquement, mais après le bombardement de Rome par les envahisseurs, elle dut capituler et se retirer au-delà du Tibre ; désarmés, les zouaves furent dirigés sur Civita-Vecchia où ils s'embarquèrent pour rentrer dans leur patrie respective. La campagne avait valu à Jacques Reelick la Croix de Mentana, la Chevalerie de l'Ordre de Saint-Sylvestre au titre militaire dit de l'Éperon d'or, et la Médaille de la Reconnaissance pontificale. Il revint en France avec les zouaves de Charette ; il croyait pouvoir servir dans les rangs de l'armée française contre les Allemands, mais son père vint le chercher à Paris et l'obligea à rentrer à Zutphen où il exerça pendant quelques mois les fonctions de professeur. En 1880, son désir d'entrer dans les ordres reprit corps et il entra au séminaire de Saint-Nicolas-Waes (Belgique) ; il avait

trente-trois ans et se trouvait avec des séminaristes de quinze ans moins âgés que lui, tels le futur Mgr Van Ronslé. En 1891 (il avait 44 ans !), Jacques Reelick entra dans la Congrégation des Prêtres du Sacré-Cœur et allait faire son noviciat à Sittard. Fin 1892 il était envoyé au Brésil pour y faire la classe au collège d'Ambato, près de Bahia, et achever sa préparation au sacerdoce. La révolution de 1896 chassa les prêtres d'Ambato et le P. Reelick s'enfuit dans les montagnes avec ses confrères, puis entra en Hollande. Ordonné prêtre en 1898, il fit partie de la première caravane envoyée en Afrique pour aider le Père Grison qui, depuis septembre 1897, s'était installé aux Falls, à 5 km en aval du poste de l'État, en pleine zone arabe où la révolte des Batetela avait à nouveau semé la panique et le désordre. Le poste du P. Grison allait être le noyau de la mission Saint-Gabriel. En compagnie du Père Winz, son ancien collègue d'Ambato, et du Frère Bonaventure, le Père Willibrord (nom que portait en religion le P. Reelick) quitta Anvers le 10 février 1898. Le 18 mai, il était aux Falls. Le P. Grison se rendit immédiatement compte qu'il allait trouver en ce prêtre au caractère enjoué et courageux, un collaborateur de premier ordre, auquel il pourrait confier sans hésiter les tâches les plus difficiles. Il fallait remplacer par des constructions les cabanes de terre ou de bois en pleine forêt où, lors de son arrivée, le P. Grison avait accueilli des groupes d'enfants abandonnés ou orphelins, victimes des razzias arabes. La situation était d'autant plus critique que des maladies : dysenterie, variole, ne tardèrent pas à faire leur apparition. Le Frère Bonaventure mourut de la fièvre le 7 décembre ; le P. Grison devait rentrer en Europe et le 12 décembre il se démettait de sa charge sur les épaules du P. Willibrord. Bientôt, le Père Winz succombait malgré les soins dévoués de son confrère et ancien compagnon de voyage (23 décembre 1899). Au retour du P. Grison en octobre 1899, 400 enfants se pressaient à la mission Saint-Gabriel. Il était temps de remplacer par des bâtiments en briques les frêles abris élevés à la hâte. Avec l'aide du P. Willibrord, le P. Grison se mit à l'ouvrage ; les deux religieux se firent tour à tour maçons, briquetiers, charpentiers, menuisiers, architectes. Ils intéressèrent à leurs travaux le commandant Tilmont, commissaire de district des Falls, en l'absence du Gouverneur Malfeyt ; malheureusement le Commandant Tilmont frappé d'hématurie mourut en décembre 1899. Cependant les Pères obtinrent de l'État, sur la rive droite du fleuve, à Stanleyville, une maison, très exigüe il est vrai, où le Père Willibrord s'installa le 21 décembre 1899. Il allait y rester sept ans. Dix mois plus tard, il y groupait plus

de 600 catéchumènes qu'il devait diviser en cinq groupes pour leur enseigner le catéchisme. Rien d'étonnant que la fièvre, la fatigue et l'âge du Père Willibrord l'aient rendu très souffrant au point que les médecins lui donnèrent l'ordre de rentrer en Europe ; le malade refusa de s'exécuter et alla se reposer dix jours à Saint-Gabriel, puis revint prendre le collier à Stanleyville. En novembre 1900, il rassemblait autour de lui 960 catéchumènes et 50 chrétiens ; et il ne disposait comme local que d'une seule chambre qui, comme il le disait très plaisamment, devait lui servir à la fois « de dortoir, de réfectoire, de chapelle et de salle de classe ». A son retour en Afrique comme inspecteur d'état, Malfeyt félicitait le zélé missionnaire pour ses surprenantes réalisations avec des moyens aussi primitifs. Tous les quinze jours, le P. Grison rencontrait son confrère à Stanleyville pour discuter ensemble des intérêts de la mission. Les deux missionnaires voyagèrent souvent ensemble quand des renforts leur furent venus d'Europe ; ils visitèrent Yanonge, Wania-Lukula, Banalya, où dès 1902 les Prêtres du Sacré-Cœur avaient fondé des postes religieux. En 1904, le P. Willibrord en établissait un à Stanleyville, rive gauche. Le Père Slangen fut chargé d'y établir l'aumônerie du chemin de fer des Grands Lacs africains, désormais confiée à des religieuses Franciscaines de Marie. Le P. Willibrord fut pendant de longues années aumônier de cet établissement. En 1906, sur ses directives fut fondé le poste de Ponthierville. Il se décida enfin à venir se reposer en Europe au début de 1906. Dès le 17 mai, il regagnait Stanleyville. Cependant il était mal portant ; en 1907, il faillit mourir d'une forte attaque de fièvre ; son énergie, son optimisme et la belle affection que lui portait son ami, le P. Grison, eurent raison du mal. Encore un court séjour en Europe et il revenait de nouveau à Stanleyville en 1914. Il était âgé de 67 ans ! Il séjourna encore seize ans dans son poste dont il avait fait sa seconde patrie et où les indigènes l'entouraient de vénération et de confiance. En novembre 1930, il finit par se résoudre à rentrer définitivement au pays ; il était dans sa 84^e année ! A cet âge, le changement brusque de climat eut sur son tempérament un effet funeste. Son retour en pays tempéré déclencha la maladie qui devait l'emporter en trois jours. Il mourut à la résidence des Prêtres du Sacré-Cœur à Bruxelles, le 10 juin 1931.

12 décembre 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 15 juin 1931, p. 3. — *Revue Règne du Sacré-Cœur des Prêtres du S. C.*, 1901, p. 201 ; 1902, p. 13 ; 1905, p. 197 ; 1904-5, p. 1 ; 1906, p. 82 ; 1910, pp. 111, 268 ; 1925, p. 91, 242 ; 1926, pp. 75-80 ; 1928, p. 141 ; 1931, p. 300 ; 1932, pp. 6, 51, 81.

REGIORI (*Luigi*), Poseur de voies à la C.C.F.C. (Arona, 10.7.1872-Kinkanda, 24.5.1899). Fils d'Antonio et de Boniforte, Rosa.

Parmi les nombreux étrangers qui s'offrirent à travailler à la construction du premier chemin de fer congolais, l'Italien Regiori fit un premier terme de près de deux ans comme poseur de voies, du 30 septembre 1896 au 29 août 1898. Il était là en mars 1897 lorsque la locomotive atteignit la rive gauche de l'Inkisi; il assista en juillet 1898 à l'inauguration officielle du rail qui avait atteint le Pool le 16 mars précédent. Après un congé de quelques mois en Europe, il repartit et reprit son travail à la C.C.F.C., promu monteur-ajusteur le 28 février 1899. Cette fois il n'eut pas de chance; après trois mois de séjour, la fièvre l'emportait, le 24 mai 1899.

22 juillet 1951.
M. Coosemans.

Archives de l'Otraco. — *Mouvement géogr.*, 1899, p. 319.

REGONDI (*Mario-Gaetano*), Médecin (Milan, 26.11.1861-Milan, 8.1.1919). Fils de Gaetano et de Bozzetti, Annunziata.

Diplômé docteur en médecine et chirurgie de l'Université de Turin en 1887, il s'établit à Milan. Ayant offert ses services à l'État Indépendant du Congo, il séjourna en Afrique du 2 mars 1899 au 25 janvier 1902 en qualité de médecin de 3^{me}, de 2^{me} et de 1^{re} classe. Désigné pour la Province Orientale, il arriva à Stanleyville le 6 avril 1899. Il se distingua de façon spéciale au cours de la campagne de l'Urua (1900-1901) sous le haut commandement de l'inspecteur d'État Malfeyt. Il rentra en Europe le 25 janvier 1902 et arriva à Anvers le 15 février. Il était porteur de l'Étoile de Service.

27 juillet 1950.
Dr. C. Pulieri.

Mouvement géogr., 1902, p. 85.

REICHLIN MELDEGG (von) (*Wolf-Joseph-Guillaume*) (baron), Officier de la Force publique (Carlsruhe, 9.8.1864-en mer, 2.8.1887).

Fils du baron von Reichlin Meldegg, qui était major au 14^e régiment de dragons à Colmar, et lui-même jeune et brillant officier de l'armée allemande, le lieutenant von Reichlin Meldegg prit, au début de l'année 1885, du service à l'Association Internationale Africaine. Embarqué à Liverpool le 4 février sur le vapeur « *Nubia* », il arriva au Congo dans les premiers jours du mois de mars et occupa successivement les fonctions de commissaire de district à Vivi et de commandant de la Force publique à Léopoldville.

Atteint de fièvre, il s'était embarqué en juillet 1887 à bord du s/s « *Vlaanderen* » pour rentrer en Europe. Le malade paraissait supporter calmement le voyage lorsque, tout à coup, peu après l'escale à Ténériffe, il se mit à délirer et succomba.

22 juin 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 305. — *Mouvement géogr.*, 1886, p. 35a et 1887, p. 75c.

REMY (*Albert-Gilles-Joseph*), Gewestbeheerder 2de klasse (Herstal, 28.11.1883-Panga, Stanleystad, 2.5.1920). Zoon van Gilles, Joseph en van Simenar, Marie.

Na gedurende vier jaar werkzaam te zijn geweest bij een Luikse verzekeringsmaatschappij, neemt hij dienst in het bestuur van de Onafhankelijke Congostaat in Mei 1905, als klerk 2de klasse, wordt bevorderd tot de 1ste klasse op 7 Januari 1909, hoofdclerk op 21 Februari 1910, gewestbeambte 1ste klasse op 1 Januari 1913, en gewestbeheerder 2de klasse op 3 September 1918.

Geheel zijn koloniale loopbaan (van 4 Mei 1905 tot 2 Mei 1920) volbrengt hij in het district Stanleystad, tot 1913 genoemd: district van de Oostprovincie: een eerste termijn van Mei 1905 tot Juli 1908, in de zone Manisma, als posthoofd van Difuma, sector Matampa en daarna van Niangwe en Kabambare, sector Kasongo; een 2de termijn: van Januari 1909 tot Augustus 1912, in de zone Opper-Ituri, als posthoofd van Gaya, sector Avakubi, in 1910 verplaatst naar de zone Stanleyfalls en aangewezen als posthoofd van Bomili, sector Bomili; een 3de termijn: van Februari 1913 tot Februari 1919, als posthoofd van Bomili; een 4de termijn: van Juli 1919 tot aan zijn dood als gewestbeheerder van Panga.

Remy, die een keurelement geworden was in de gewestdienst, heeft zich op het einde van zijn leven op een bijzondere wijze verdienstelijk gemaakt door de opzienbare aanhouding van de eerste Anieto-sluipmoordenaars. Aan hem komt inderdaad alle eer toe licht gebracht te hebben in de duistere zaak van deze gevreesde sekte bij de Mobali-bevolking, wier ontmaskering hij zich als bijzondere taak had gesteld.

Na jarenlange vruchteloze opsporingen in de streek van Bomili, waar niemand durfde spreken uit vrees van wraakneming, slaagde hij eindelijk er in, begin 1920, de hand te leggen op 16 dezer geduchte « luipaardmensen », die allen, op één na, door de rechtbank van Stanleystad ter dood veroordeeld werden, en uitgenomen vijf, die middelerwijl in de gevangenis gestorven waren, terechtgesteld werden door ophanging te Bomili, middelpunt van hun bloedbedrijf, op 29 Februari 1921.

De dood van Remy te Panga, enige weken na de beruchte aanhouding, werd natuurlijk door geheel de negerbevolking van Panga en Bomili toegeschreven aan de wraak der Anioti en « als » verwezenlijking beschouwd van hun dreigende » voorspelling dat ieder Blanke, die zich zou » vergrijpen aan hun persoon of hun bedrijf » zou ontmaskeren, hun onvermijdelijk ten offer » zou vallen ».

Eeretekens : gouden Medaille van de Koninklijke Orde van de Leeuw, gouden Dienstster met een streep.

17 Januari 1952.
J. Jorissen.

Marvee, *De schrik der Mobali*, Uitgave van de Priesters van het Heilig Hart, Bergen op Zoom en Asten, Nederland.

RENARD (*Léon-Paul-Émile-Guillaume*), Chef de bureau à la Compagnie du chemin de fer du Congo (Louvain, 17.7.1868-à bord du s/s *Albertville*, 8.10.1917).

Embarqué pour l'Afrique en 1898, en qualité de comptable à la Compagnie des Produits du Congo, il passe bientôt au service de la Compagnie du Chemin de fer du Congo.

Il effectue à la Colonie huit termes de service au cours desquels il accède aux fonctions de chef de bureau et se voit finalement chargé de l'important service des entrepôts. Rentrant en Europe, en 1917, il décède à bord du s/s « *Albertville* ». Renard était chevalier de l'Ordre Royal du Lion et décoré de la Médaille industrielle de 1^{re} classe.

25 mai 1950.
A. Engels.

RENIER (*Henri-Joseph*), Chaudronnier-monteur (Jemeppe-sur-Meuse, 28.11.1855-id., 6.10.1892).

Mécanicien des usines Cockerill, à Seraing, il fut engagé le 8 mai 1887 par la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C.C.C.I.) pour effectuer le remontage à Kinshasa du steamer *Roi des Belges* sur lequel Delcommune devait accomplir la reconnaissance commerciale du Congo.

En février 1888, il passa au service de l'État Indépendant et travailla encore pendant quelque temps à Léopoldville. Rentré en Belgique, il fut autorisé à reprendre son service aux usines Cockerill, le 24 novembre 1889. L'année suivante, il repartait pour l'Afrique ; embarqué à Anvers sur le *Kinsembo*, le 11 mai 1890, il atteignait Boma le 13 juin. Partant pour Matadi le 27, il arriva à Léopoldville le 31 août. Pendant près de deux ans, il rendit les plus grands services comme monteur dans la marine du Fleuve. Il participa à Léopoldville à l'équipement du

Ville de Bruxelles, du Ville de Gand et du Ville de Lidje. Le 21 février 1892, malade, il dut quitter son poste pour descendre à Boma et s'y embarquer le 16 avril sur le *Lulu Bohlen* à destination de la Belgique où il rentra le 16 mai. Il mourut peu après dans sa commune natale.

20 juillet 1951.
M. Coosemans.

Archives C. C. C. I.

RENQUIN (*Alfred-Joseph*), Lieutenant adjoint d'état-major au régiment des grenadiers, commissaire de district de 3^{me} classe (Tournai, 1.5.1852-Ixelles, 18.7.1920). Fils d'Alexis-Joseph et de Clauwenshoff, Pauline.

Renquin fit d'abord durant vingt ans carrière à l'armée métropolitaine. Il s'engagea en effet le 19 octobre 1868 et ne partit pour le Congo que le 6 février 1888. Il était alors breveté adjoint d'état-major.

Sa carrière africaine fut brève : 6 février 1888-5 février 1891. Il débuta en qualité de secrétaire du vice-gouverneur général Ledeganck. Dès le mois de juin, il était désigné pour remplacer le secrétaire général en cas d'absence ou d'empêchement et attaché au cabinet du gouvernement général à Boma.

Nommé commissaire de district de 3^{me} classe le 27 juin 1889, il fut chargé intérimairement du commandement de la Force Publique du Stanley Pool. C'est à ce moment que se place une exploration qu'il fit dans la région prospectée par les ingénieurs du chemin de fer du Bas-Congo. Il établit des postes à Tampa et Kisantu et rentra définitivement en Belgique le 5 février 1891.

Il était décoré de l'Étoile de service.

18 septembre 1951.
M. L. Comeliau.

Mouvement géogr., 1890.

REUS (DE) (*Alexis-Albert*), Commis de 1^{re} classe (Bruxelles, 17.9.1853-Saint-Josse, 10.6.1919). Fils de Martin et de Bruneel, Virginie.

De Reus fit des études à l'athénée de Bruxelles et à l'institut Jamar d'Anderlecht. Le 6 avril 1874, il s'engagea au 1^{er} régiment de chasseurs à cheval et fut promu maréchal des logis l'année suivante. En 1884, il quitta l'armée pour entrer au service d'une société d'assurances. Au mois de septembre 1890, il sollicita son admission au service de l'État Indépendant du Congo. Admis en qualité de commis de 1^{re} classe, il s'embarqua le 3 octobre, à Flessingue, sur le *Petropolis* et arriva à Boma le 2 novembre. Ancien sous-officier de l'armée métropolitaine, De Reus fut désigné pour prendre part à l'expédition Van Kerkhoven, que le Roi-Souverain, à la suite de la Conférence antiesclavagiste tenue

à Bruxelles en 1889, avait décidé d'envoyer dans le Bahr-el-Gazal pour y combattre l'influence arabe. Il quitta Boma le 7 janvier 1891 pour se rendre à Léopoldville, où il devait participer aux derniers préparatifs de l'expédition. Tombé gravement malade, il ne put séjourner plus longtemps sous les tropiques et fut ramené en Europe le 19 mars.

23 janvier 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 642.

REYGHÈRE (DE) (*Alphonse-François*), Charpentier (Bruges, 18.9.1858-Mapembe, Matadi, 5. 1.1895). Fils de Jean et de Maertens, Anne.

A douze ans, le jeune De Reyghere entame des études d'humanités mais il délaisse bientôt le collège Saint-Louis à Bruges, où l'ont placé ses parents pour faire son apprentissage dans l'atelier paternel de menuiserie. Il est occupé par la suite comme ouvrier et plus tard comme surveillant chez son oncle, entrepreneur de travaux à Bredene. En juin 1884, il s'engage pour trois ans comme charpentier au service de l'Association Internationale du Congo. Certaines circonstances retardent son départ et il ne s'embarque que le 8 octobre, à Liverpool, sur le steamer « *Niger* ». Arrivé à Banana le 16 décembre, il est d'abord envoyé sur les chantiers de Matadi où il collabore à l'installation de la station et revient ensuite travailler à Boma. Il est à Vivi au moment de la proclamation de la fondation de l'État Indépendant. Au mois de janvier 1887 il souffre de la malaria et, en mars, il est atteint de fièvre bilieuse due à la fatigue qu'il s'est imposée. Le 10 mai, il rentre en Belgique pour achever sa convalescence. Après ce premier terme, De Reyghere effectue encore deux autres séjours au Congo en qualité de surveillant des travaux au service de la Compagnie du Chemin de fer du Congo, qui avait fait appel à des techniciens et à des ouvriers qualifiés en vue de la construction du chemin de fer de Matadi à Léopoldville. C'est au service de cette société qu'il succombe à Mapembe, près de Matadi, le 5 janvier 1895.

Il était titulaire de l'Étoile de service.

26 janvier 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 263. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 257.

RHODIUS (*Louis-Marie-Joseph-Ghislain*), Sénateur (Namur, 22.5.1888-Bruxelles, 28.12.1938). Fils d'Omer et de Louise Deville.

Docteur en droit de l'Université de Louvain et candidat notaire, Louis Rhodius se fait inscrire au Barreau, mais en avril 1912 il le

quitte pour se rendre au Congo en qualité de secrétaire du colonel retraité Lemaire, directeur général de la Compagnie du Congo Belge, important organisme commercial qui succédait aux sociétés concessionnaires de l'Abir et de la Mongala.

La Belgique ayant été envahie en août 1914, Louis Rhodius obtint de rentrer en Europe. Il prit du service à l'armée belge et termina la guerre comme lieutenant.

Il quitta l'armée pour entrer dans les affaires lorsque ses frères Hector et Joseph eurent créé la firme Rhodius Frères à la direction de laquelle de mars 1921 à fin 1923, il coopéra au Congo.

Lorsque ses frères s'intéressèrent aux affaires de la Texaf et se décidèrent à y consacrer toute leur activité les affaires Rhodius frères furent liquidées.

Attiré par la politique, Louis Rhodius se fit élire sénateur. Il fut membre des commissions sénatoriales des finances et des colonies.

A la séance du 28 décembre 1938, il tomba mort à son banc, en défendant les intérêts des anciens combattants.

Louis Rhodius était chevalier de l'Ordre de Léopold, porteur de la Croix de Guerre avec deux palmes, de la Croix de l'Yser et de nombreuses distinctions, dont la Médaille militaire française.

15 janvier 1952.
A. Engels.

Archives famille Rhodius.

RICHTHOFEN (von) (*Ferdinand*) (Baron), Géologue et explorateur, président de la Société de Géographie de Berlin (Carlsruhe, 1833-Berlin, 8.10.1905.)

Bien avant sa trentième année, von Richthofen se signala comme un grand amateur de voyages et d'explorations. En 1860, il abordait l'Asie orientale, visitait la Chine et les Iles de la Sonde, d'où il se rendait aux États-Unis, pour revenir en Europe par le Japon et la Chine (1872). L'année suivante, la Société de Géographie physique de Berlin l'élisait comme président (1873). En 1875, il occupait la chaire de géographie à l'Université de Bonn, puis à celle de Leipzig (1883) et enfin à Berlin. En 1876, il représentait son pays, avec ses compatriotes Nachtigal, Schweinfurth et Rohlf, à la Conférence de Géographie de Bruxelles, réunie au Palais Royal par Léopold II pour y traiter des découvertes récentes faites en Afrique centrale.

Von Richthofen était spécialisé en géologie, science qu'il considérait comme la base de tous les problèmes géographiques. La géomorphologie constituait pour lui la partie la plus importante de la géographie physique. Ses principaux travaux ont trait à la constitution géologique

du sol de l'Asie orientale et de la Chine dont il étudia spécialement les formations de loess.

Publications. — *Geognostische Beschreibung der Umgegend von Predazzo* (1860). — *Die Kalkalpen von Vorarlberg und Nordtyrol* (1859-61). — *Die Metallproduktion Kaliforniens* (1865). — *The natural systems of volcanic rocks* (1867). — *Methoden der heutigen Geographie* (1883). — *Führer für Forschungsreisende. — La Chine, quelques voyages et les études auxquelles ils ont donné lieu* (1877-1885) (3 vol. et atlas). — *Chantoung et son port Kiao-Tchéou* (1898).

25 mai 1950.
M. Coosemans.

R. S. Thomson, *Fondation de l'É.I.C., Brux., 1933*, p. 42. — *Larousse du XX^e siècle.* — Stanley, *Cinq années au Congo*, Brux., p. 592. — D. C. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 11. — *Mouvement géogr.*, 1905, p. 510.

RIE (DE) (*Ludovicus-Adriaan*), Sous-officier (Anvers, 24.10.1876-Lado, 31.12.1901).

D'abord garçon-boucher à Anvers, De Rie, qui était né de mère hollandaise, s'engage au 6^e régiment de ligne le 6 mai 1898. Nommé caporal le 15 décembre, il quitte le service en mars 1900 pour s'engager dans la Force publique de l'État Indépendant du Congo. Parti d'Anvers le 16 avril, il débarque à Boma au début de mai et est envoyé dans l'Uele où il va rejoindre l'expédition commandée par Chaltin. Désigné pour Lado, que le capitaine-commandant Henry venait de relever de ses ruines, il participe sous les ordres de Chaltin, à une petite expédition dans les montagnes situées sur la rive gauche du Nil. Rentré à Lado, il est nommé sous-officier le 27 mars 1901 et succombe à l'hématurie le 31 décembre.

13 mars 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 3307. — *L'Illustr. cong.*, mai 1938, p. 6840.

RIEMAECKER (DE) (*Achille-Xavier-Auguste-Joseph*), Sous-officier (Berchem, Flandre orientale, 20.9.1850-Léopoldville, 23.12.1893). Fils d'Albert et de D'Huyvetter, Digna.

Maréchal des logis au 4^e régiment de lanciers, où il était entré comme volontaire le 15 mars 1869, A. De Riemaecker sollicite en mars 1874 son envoi en congé illimité pour pouvoir s'engager dans l'armée coloniale des Indes néerlandaises. Son départ pour les Indes a lieu le 14 avril 1874 et, après plusieurs rengagements successifs, il rentre en Europe avec le grade de sergent-écrivain, en juin 1893. Peu après son retour en Belgique, il se met en quête d'un engagement au service de l'État Indépendant du Congo. Admis au grade de sergent de la Force publique, il s'embarque le 6 octobre et arrive à Boma le 30. Désigné pour aller renforcer l'expé-

dition entreprise par Roget dans le Haut-Uele, il quitte Boma le 6 novembre et atteint péniblement Léopoldville par la route des caravanes, sous un soleil de plomb. Frappé d'insolation, il ne peut poursuivre son chemin et meurt à Léopoldville.

16 février 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1188. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 257.

RIGA (*Auguste-Guillaume*), Sous-officier armurier (Liège, 16.3.1875-Boma, 6.6.1905). Fils de Jean et de Delarge, Anne.

Après quelques mois d'apprentissage du métier d'armurier chez ses parents, il fut engagé le 20 novembre 1893 à la compagnie des armuriers à Liège. En avril 1896, il postulait un emploi à l'État Indépendant du Congo et s'embarquait à Anvers sur le *Dahomey*, le 6 avril ; il était à Boma dès le 1^{er} mai. Il donna entière satisfaction à ses chefs et fut promu 1^{er} sergent armurier le 1^{er} juillet 1897, adjudant le 1^{er} mars 1898. Il entra en congé le 22 mars 1900. Il regagnait l'Afrique le 30 juin 1900 par le *s/s Goth* qui faisait route par la côte orientale, car Riga était désigné cette fois pour Uvira où il arriva le 20 novembre. Deux mois plus tard, il était commissionné pour Lubirizi (22 décembre) et le 15 mars 1901 il était envoyé au Kivu d'où il revint à Uvira le 19 avril 1901, pour retourner en inspection au Nord du Kivu le 1^{er} mars 1902. Revenu à Uvira le 28 avril, il touchait à la fin de son terme. Il descendit à Boma pour s'embarquer sur l'*Anversville*, le 23 août 1903, et rentrer en Europe.

Troisième départ d'Anvers, à bord de l'*Albertville*, le 7 janvier 1904. A la fin du mois, il gagna Boma où il se vit attaché à la Compagnie du Bas-Congo (31 janvier). Cette fois, sa santé subit de graves accrocs ; profondément anémié, il dut se résoudre à s'embarquer à Boma, le 26 septembre 1904, afin de se faire soigner en Europe. Pourtant il se sentait encore invinciblement attiré par l'Afrique. Il repartit à bord du *Léopoldville* le 2 mars 1905 et reprit à Boma, le 24 mars, ses fonctions à la Compagnie du Bas-Congo. Il ne résista pas trois mois ; le 6 juin 1905, il succombait à l'épuisement.

Il était porteur de l'Étoile de service à deux raies et de la Médaille d'argent de l'Ordre Royal du Lion.

14 avril 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1693.

RIGA (*Ferdinand*), Mécanicien (Liège, 15.4.1855-Ténériffe, 9.5.1887). Fils de Nicolas et de Sterp, Anne.

Il fit des études à l'Institut Mahan à Anvers et entra en apprentissage comme mécanicien à l'arsenal des constructions maritimes de cette ville le 1^{er} avril 1868. Parfaitement au courant de son métier, il était admis le 23 juillet 1873 aux chemins de fer de l'État. L'année suivante, le 18 septembre, il s'engageait aux ateliers de construction maritime Van Leemputte à Anvers, puis le 2 mai 1880, chez M. Bouhoulle, également à Anvers.

Enfin, dernier stade de sa carrière en Europe, le 1^{er} septembre 1883, il s'embarquait en qualité de mécanicien à bord du vapeur *Pieter de Coninck*, de la White Cross Line et navigua pendant trois ans à bord de ce vapeur. Muni de certificats élogieux de ses anciens patrons et d'une lettre de recommandation de M. Lauwers, ex-commissaire maritime d'Anvers, Riga se fit admettre, le 15 octobre 1886, comme mécanicien, au service de l'État Indépendant du Congo. Le 29 octobre, il s'embarquait à Anvers, à bord du steamer *Berlin*, pour Lisbonne où il montait, le 6 novembre 1886, sur le *Cabo Verde* à destination du Congo.

Débarqué à Boma le 28 novembre, il était désigné le 3 décembre pour Léopoldville. Il n'y travailla que pendant trois mois, puis la maladie s'abattit sur lui et le 14 mars 1887, il rentra à Boma, atteint de dysenterie grave. Dans l'espoir de le sauver quand même, on lui conseilla de rentrer en Europe ; il s'embarqua sur *La Lys* à Boma le 27 mars 1887 ; en cours de route, à l'escale de Ténériffe, il succomba, le 9 mai 1887.

2 avril 1951.

M. Coosemans.

Registre matricule n° 359.

RIGA (Joseph), Mécanicien (Liège, 21.6.1848-Boma, 29.1.1887).

Il exerçait le métier de mécanicien quand, le 1^{er} octobre 1884, il signa un engagement à l'Association Internationale Africaine. Embarqué à Liverpool sur le s/s *Niger*, le 8 octobre, il fut désigné dès son arrivée en Afrique pour la marine du Bas-Congo. Il fit partie de l'équipe Engels - Wall - Olsen - Admirallie, collaborateurs courageux de Valcke qui dirigeait le service des transports entre la côte et Léopoldville. Riga était bien près d'atteindre la fin de son engagement quand, après une forte fièvre et à peine convalescent, il commit de graves imprudences qui occasionnèrent une rechute fatale. Il était au Congo depuis deux ans et demi.

13 avril 1951.

M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1887, p. 28c.

RIKIR (Gilles-Joseph-Remy), Sous-officier armurier (Saint-Remy, Liège, 1.10.1862-Boma,

12.2.1898). Fils de Toussaint et de Fissette, Marie.

Il servit au 1^{er} régiment de chasseurs à pied comme volontaire avec prime de 1883 à 1886 et travailla ensuite comme armurier chez différents patrons. A l'âge de trente-cinq ans, il voulut partir pour l'Afrique et, le 6 février 1897, il souscrivit un engagement de trois ans en qualité d'armurier assimilé au grade de sergent de la Force publique. Arrivé à Boma le 4 mars, il fut envoyé dans le district de l'Uele où il séjourna d'abord à Djabir (Bondo) et passa ensuite à Ibembo. Le 12 février 1898, il succomba à Boma des suites de fièvre.

25 mai 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 1933. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 265.

ROBBENS (Victor-Séraphin), Klerk 1^{ste} klasse (Petegem-bij-Deinze, 19.4.1871-Deinze, 5.12.1898). Zoon van Charles-Louis.

Na het beëindigen zijner lagere studies was hij als bediende bij een notaris en nadien als aangestelde bij het bestuur der Douanen werkzaam. Op 16 April 1896 werd hij in de hoedanigheid van klerk 1ste klasse voor de Onafhankelijke Congostaat aangeworven. Tijdens zijn verblijf aldaar werd hij onder meer voor Shimfuka, Zobe en Luali aangeduid. Zijn koloniale loopbaan zou echter spoedig een einde nemen. Op 26 Augustus 1898 diende hij wegens ziekte naar België terug te keren. Enkele maanden na zijn aankomst alhier, zijnde op 5 December 1898, overleed hij te Deinze.

28 Mei 1951.

A. Verlinden.

Registre matricule n° 91.

ROBERT (Johannes-Theodor-Georg), Mécanicien (Berlin, 27.9.1870-Banana, 11.7.1899). Fils de Théodor et de Sierp, Marie.

Pendant trois ans, il exerça le métier d'ajusteur-monteur aux Ateliers de Stettin ; tenté par l'aventure congolaise, il s'engagea à l'État Indépendant du Congo comme mécanicien de 2^e classe en mars 1899. Au Congo, le 27 avril, il fut désigné pour la marine du Bas-Fleuve. Il était à peine à l'ouvrage qu'il fut terrassé par la fièvre et mourut à Banana.

30 mars 1951.

M. Coosemans.

ROCHECHOUART (de) (Anne), (Duchesse d'Uzès), Artiste, écrivain (Paris, 10.12.1847-Dampierre, 3.2.1933).

Descendante des ducs de Mortemart, elle naquit sous le règne de Louis-Philippe et épousa sous l'Empire le 12^e duc de Crussol d'Uzès.

Elle perdit son mari de bonne heure et se consacra à l'éducation de ses enfants. Son fils, le duc Jacques, avait la passion des voyages ; en 1892, sa mère l'encouragea dans son projet d'expédition au centre de l'Afrique ; il comptait, en partant du Congo français, atteindre le Nil par l'Ubangi et la région au Nord du Bomu. La duchesse d'Uzès finança de ses deniers cette périlleuse aventure dans laquelle, on le sait, son fils succomba d'un accès de fièvre à Cabinda, le 20 juillet 1893. Malgré son profond chagrin, la duchesse entreprit la publication du récit de l'odyssée de Jacques, sous le titre : *Voyage de mon fils au Congo*, livre émouvant et fort bien écrit.

Elle écrivit aussi sous le pseudonyme de Manuela des romans et des pièces de vers. Fondatrice et présidente du Lyceum Club, elle y fit jouer plusieurs de ses comédies ; sculpteur de talent, elle exposa à diverses reprises au Salon des femmes françaises peintres et sculpteurs. Très sportive et passionnée de la chasse, elle conduisit comme chef d'équipe, les dernières chasses à courre de la forêt de Rambouillet ; dès l'apparition de l'auto, elle prit son diplôme de conductrice et fonda l'Automobile Club féminin de France. Elle fut même mêlée à la politique et défendit ardemment le boulangisme. Elle mourut au château de Dampierre.

29 mars 1951.

M. Coosemans.

Almanach du Soir Illust., Brux., 1934, p. 205. — P. L. Lotar, *Grande Chronique du Bomu*, *Mém. I.R.C.B.*, 1940, pp. 39 à 62.

RODEMBOURG (*Louis-Joseph-Émile-Élie*). Sergent de la Force publique (Liège, 26.1.1867-en mer, 16.7.1892). Fils d'Émile et de Mertens, Éliisa.

Il était soldat au 7^e de ligne, engagé le 21 décembre 1883 ; après être passé par les grades de caporal le 21 mars 1884, de sergent le 15 juin 1886 et être promu premier sergent le 30 août 1888, il fut admis à sa demande dans la Force publique de l'É.I.C. et s'embarqua le 18 septembre 1890. Il arriva à Boma le 19 octobre. L'expédition Van Kerckhoven était en route vers le Nil ; l'avant-garde conduite par Ponthier était aux prises avec les Arabes du Bomo-kandi et Van Kerckhoven et Milz étaient déjà à Djabir ; Rodembourg et Cloesen furent commissionnés à Boma pour aller rejoindre l'expédition (29 septembre 1891). Rodembourg n'eut pas la possibilité d'aller bien loin ; malade dès le début de 1892, il demanda à être rapatrié le 13 mai ; il s'embarqua à Boma pour rentrer en Europe. En mer, une fièvre l'emporta.

31 mars 1951.

M. Coosemans.

Registre matricule n° 636.

RODERES (*Auguste*), Chef poseur de voies au Chemin de fer du Congo (Lamadeleine, Grand-Duché, 11.3.1863-en mer, 20.12.1892).

Exerçant le métier de chaudronnier, il s'engagea à l'État Indépendant du Congo comme chef poseur de voies pour la Compagnie du chemin de fer, probablement en 1892, qui fut une période cruciale pour toute l'équipe du rail. Bientôt frappé par la maladie, il dut être rapatrié ; il mourut en mer le 20 décembre de cette année. Un nom de plus, malgré sa malchance, à ajouter à la liste des courageux grand-ducaux qui prirent du service à l'État Indépendant !

10 avril 1951.

M. Coosemans.

L. Lejeune, *Les pionniers coloniaux d'origine luxembourgeoise*, *Exp. belge*, Brux., p. 30. — Archives Otraco.

RODIGAS (*Edgar-Joseph-Eugène-Alvarez-Émile*), Voyageur, fonctionnaire, et conférencier (Gand, 12.8.1879-Schaerbeek, 2.1.1936).

Son père, Mathieu-François-Aloïs, dit Émile Rodigas, après s'être tout d'abord orienté vers la médecine, décida bientôt de se consacrer à la botanique et à l'horticulture, suivant en cela les traces de son propre père, le docteur François-Charles-Hubert Rodigas, qui s'était déjà distingué lui-même par d'intéressantes recherches de physiologie et de biologie végétale. Ne négligeant aucune branche de l'horticulture et collaborant à de nombreuses revues spécialisées, il occupa successivement les fonctions de professeur puis de directeur de l'école d'horticulture de l'État à Gand de 1889 à 1902.

Mathieu (dit Émile) Rodigas épousa Delphine-Colette Schotsaert et de cet union naquirent 4 enfants, Émilie, Alice, Edgar et Paul.

Edgar Rodigas se trouva tout naturellement attiré par les sciences botaniques auxquelles son père et son grand père avaient avant lui consacré le meilleur d'eux-mêmes. Après avoir fait ses humanités gréco-latines à l'athénée de sa ville natale, il suivit les cours de l'école d'horticulture de l'État à Gand, où il obtint un diplôme de sortie avec distinction.

En Allemagne, où il est élève du célèbre professeur Dr Pax à l'Université de Breslau, à Londres, où il fait un stage aux jardins royaux de Chiswick, dans les deux Amériques, où il visite notamment en 1899 et 1900 les îles Barbades et de la Trinité, Cuba, Curaçao, les côtes vénézuéliennes et colombiennes, il démontre des dispositions spéciales pour les études botaniques et ne cesse de les approfondir et de les développer.

Entre-temps, en 1899, à peine âgé de 20 ans, il obtient la médaille de vermeil à l'Exposition

de Gand pour ses préparations et dessins microscopiques.

Peu après être rentré de ces fructueux et instructifs voyages à l'étranger, Edgar Rodigas est agrégé à la fois comme membre correspondant de la Société Royale de Médecine Publique de Belgique et comme professeur maître d'études à l'école d'horticulture de l'État à Gand ; d'autre part le gouvernement vénézuélien le nomme vice-consul du Vénézuéla à Gand, désirant ainsi récompenser les travaux et les publications d'Edgar Rodigas sur l'Amérique latine et notamment une étude fort documentée publiée dans la *Revue Américaine* du 15 juin 1904 sur *Le Vénézuéla Économique*.

Le 18 mai 1905, il épousa Gabrielle Francken, née le 11 février 1881, dont il eut trois enfants, Suzanne, Émile et Jean.

Le 1^{er} octobre 1903, il entre au service de l'État Indépendant du Congo, au département des Finances, service de l'Agriculture et est nommé sous-chef de bureau le 13 février 1912, puis chef de bureau le 31 décembre 1921, sous-directeur le 30 juin 1928 et, enfin, chef de section à l'Office Colonial le 31 décembre 1934.

Durant la guerre 1914-1918, Edgar Rodigas, après avoir fait son devoir dans le corps spécial de la Garde civique, rejoint son poste au Ministère des Colonies, à ce moment exilé à Londres.

Rentré au pays avec les services gouvernementaux, il devait bientôt concevoir et réaliser ce que nous pouvons qualifier l'œuvre maîtresse de sa vie : la *Commission de Propagande Coloniale scolaire*.

Il ne fut pas sans remarquer en effet l'absence quasi totale de propagande coloniale dans nos écoles et son esprit intelligent et constructif ne fut pas sans se rendre compte de l'énorme préjudice qui résultait de cette carence pour le développement et l'avenir de notre jeune colonie.

En 1921, Edgar Rodigas fonde la commission de propagande coloniale scolaire, avec la collaboration du commandant Charles Lemaire, alors directeur de notre Université coloniale et de M. Berendonck, alors inspecteur de l'enseignement moyen au Ministère des Sciences et Arts ; il fut grandement soutenu et encouragé dans son initiative par Nicolas Arnold, qui fut plus tard administrateur général des Colonies et président de la Ligue du Souvenir Congolais.

Cette commission se donne pour tâche essentielle l'organisation systématique et intensive de la propagande coloniale dans l'enseignement moyen, tant du degré inférieur que du degré supérieur, et dans l'enseignement normal. Ce, en ordre principal, par le moyen de conférences accompagnées de projections lumineuses ; des causeries sont également organisées à l'inten-

tion des instituteurs de l'enseignement primaire, dans le but de les documenter et de leur permettre ainsi de donner à leurs jeunes élèves les premières notions concernant notre colonie ; parallèlement de nombreuses conférences sont faites dans des cercles et groupements coloniaux et autres, et des expositions sont organisées tant à Bruxelles qu'en province et à l'étranger.

Edgar Rodigas ne voulut pas se contenter d'avoir créé la commission de propagande coloniale scolaire ; pendant quinze années il s'y dévoua corps et âme, parcourant notre pays en tous sens, donnant au total plus de trois mille conférences de vulgarisation coloniale, les faisant suivre très souvent d'entretiens particuliers et amicaux au cours desquels il répondait à toutes les questions qui lui étaient posées, n'hésitant pas à donner parfois trois et même quatre conférences en une seule journée, et cela fort souvent dans des localités différentes, organisant de nombreuses expositions et y participant de la façon la plus active.

Il fut pendant dix ans membre du jury du Concours colonial scolaire.

La somme de travail et de dévouement accumulée par Rodigas pendant ces quinze années, de 1921 à 1936, est si grande que ce n'est pas sans peine qu'on arrive à se la représenter ; il ne ménage ni son temps ni ses peines ni sa santé et nous sommes par ailleurs convaincu que le labeur inlassable et soutenu dont il fit preuve ne fut pas étranger à sa disparition prématurée en 1936 alors qu'il était à peine âgé de 56 ans.

Attaché pendant 32 ans à l'administration coloniale, et notamment depuis 1927 à l'Office colonial, où il était l'adjoint de l'inspecteur général Frans Janssen, Edgar Rodigas était l'exemple le plus parfait du fonctionnaire d'élite, zélé, actif et compétent ; il sut faire naître chez les jeunes de très nombreuses vocations et prit incontestablement une part de premier ordre dans le développement de l'idée coloniale en Belgique après la guerre de 1914-1918. La cause coloniale lui est à ce titre redevable d'une très grande et profonde reconnaissance.

On ne le voyait jamais que souriant, affable, empressé, heureux de vivre et de travailler ; c'était un propagandiste acharné et convaincu que notre Congo passionnait, un orateur entraînant et agréable à suivre, un homme qui avait pour mot d'ordre : faire plaisir à tout le monde, rendre service à tous. On a très justement pu écrire à son sujet : « Tous ceux qui le connurent » un peu, l'apprécièrent grandement, tous ceux » qui le connurent mieux, l'aimèrent beaucoup ». (*Expansion Coloniale* 5 janvier 1936).

Edgar Rodigas fit un rapide voyage d'études au Congo au début de 1924 ; il s'embarque à Anvers le 25 décembre 1923 et arrive à Matadi le 15 janvier 1924 : pendant quelques semaines

il visite le Bas-Congo et la province de l'Équateur, notamment le jardin botanique d'Eala près de Coquilhatville, le jardin botanique du R. P. Gillet à Kisantu près de Léopoldville, ainsi que différentes exploitations agricoles dans le Mayumbe ; il revient en Belgique en mars 1924.

Ce fut avec une stupeur attristée que le monde colonial belge apprit le 2 janvier 1936 qu'Edgar Rodigas était mort subitement dans le courant de la nuit, entouré de sa femme et de ses enfants. L'inhumation eut lieu deux jours plus tard au cimetière de Schaerbeek.

Edgar Rodigas était chevalier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre Royal du Lion, commandeur de l'Ordre du Nichan-el-Anuar, officier de l'Étoile Noire, officier de l'Ordre du Ouissam-Alaouite-Chérifien, officier du Mérite Agricole de France, officier de l'Ordre Colonial de l'Étoile d'Italie, chevalier de l'Ordre des saints Maurice et Lazare, chevalier de l'Ordre Grand Ducal de la Couronne de Chêne.

30 mai 1951.
Pierre Hubaut.

Bulletin d'arboriculture, de floriculture et de culture potagère. Le docteur F. C. H. Rodigas, Gand, 1877. — *La Revue Américaine*, 15 juin 1904. — *La Trib. hort.*, 30 mars 1907, p. 153. — Linden, L., in *La Trib. hort.*, 13 juillet 1907, pp. 292 et 293. — *La Trib. cong.*, 14 décembre 1926 et 15 janvier 1936. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, janvier 1936, p. 13. — Hubaut, P. in *Exp. Col.*, 5 janvier 1936, p. 2. — Rousseaux, J. in *Lloyd Anversois*, 7 janvier 1936, p. 4. — *Le Conseiller Congolais*, février 1936, p. 40.

ROECHOUDT (VAN) (*Philippe*), Tekenaar (Leuven, 5.2.1864-op zee, 28.4.1892).

Na het beëindigen zijner studies was hij gedurende verscheidene jaren als tekenaar werkzaam bij verschillende instellingen. In deze hoedanigheid werd hij op 7 December 1891 aangeworven voor de Compagnie du chemin de fer du Congo. Zijn koloniale loopbaan zou echter van heel korte duur zijn. Reeds enkele maanden na zijn aankomst te Boma moest hij voor gezondheidsredenen terugkeren. Tijdens de terugtocht verergerde zijn toestand en hij overleed alvorens het Belgisch grondgebied te bereiken.

7 Mei 1951.
A. Verlinden.

ROGGE (*Édouard*), Officier de la Force publique (Wattrelos, France, 28.4.1873-Iboko, 23.7.1898). Fils d'Evrard et de Castelain, Pauline.

Né en France de parents belges qui étaient allés s'y établir momentanément, il est incorporé, en 1893, au régiment des grenadiers et termine son service militaire en juin 1896 avec le grade de premier sergent. Quelques mois plus tard, il souscrit un engagement en qualité de sergent

de la Force publique de l'É.I.C. et s'embarque à destination du Congo le 6 novembre. Le 29, il arrive à Boma et est envoyé dans le district de l'Équateur. Parti de Boma le 10 décembre, il atteint Coquilhatville le 23 janvier 1897. D'abord adjoint au poste d'Ikenge, il est bientôt rappelé à Coquilhatville et envoyé, toujours en qualité d'adjoint, à Bikoro. Sous-officier énergique et consciencieux, il est promu sergent-major le 1^{er} juillet 1897 et en mars de l'année suivante, il est désigné pour Iboko où il va exercer le commandement du poste. Ayant réussi l'examen d'officier, il est nommé adjutant le 1^{er} mars 1898 et accède à la sous-lieutenance le 1^{er} avril. Malheureusement, peu après sa nomination, il contractait l'hématurie à laquelle il allait succomber le 23 juillet.

L'intrépidité dont il avait fait preuve en 1896, alors qu'il accomplissait son service militaire, en désarmant, au péril de sa vie, un soldat devenu subitement fou qui, tirant dans toutes les directions, avait déjà blessé plusieurs personnes, lui avait valu la Décoration militaire.

5 septembre 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1840. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 265.

ROI (*Simon-Stomatello*), Adjudant de la Force publique (Venise, 31.8.1869-Irebu, 18.9.1899). Fils de Piedro et d'Hélène, comtesse de Kapmist ; époux de Rosso, Marguerite.

Entré à l'École militaire de Modène en 1888, il sert comme aspirant au 5^e régiment des carabiniers à partir de 1891. En 1898, il demanda à prendre du service à l'État Indépendant du Congo et fut engagé comme adjudant au début de novembre. Le 26 du même mois, il débarqua à Boma qu'il quitta dix jours plus tard pour se rendre au camp de Yumbi pour lequel il avait été désigné. Après deux mois de séjour à Yumbi, il fut envoyé dans le district de l'Équateur et partit pour Coquilhatville le 18 mars. Attaché au camp d'Irebu, il succomba à la fièvre au mois de septembre suivant.

25 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2612.

ROISIN (de) (*Auguste-Arnold*), Magistrat (Bruxelles, 9.7.1857-Basoko, 9.7.1899).

Auguste de Roisin fit ses études à l'Université de Bruxelles dont il sortit docteur en droit et candidat-notaire en 1883. Inscrit au barreau de Bruxelles, il devint avocat à la Cour d'appel en 1887. Délaisant ensuite la toge, il s'expatria au Transvaal en 1894, en qualité d'agent administratif pour le compte d'une compagnie de chemin de fer. Vers la fin de l'année 1896, il

rentra en Belgique et sollicita un engagement dans la magistrature de l'État Indépendant. Le 6 mai 1897, il quittait Anvers à destination du Congo. Un arrêté du gouverneur général le nomma juge au tribunal territorial de Matadi en le désignant en même temps pour y remplir les fonctions d'officier de l'état civil. Le 31 janvier 1898, il quitta le Bas-Congo pour la région des Stanley-Falls où il était appelé en qualité de substitut du procureur d'État près le tribunal territorial et mourut à Basoko, des suites de fièvre et d'hématurie.

9 février 1950.
A. Lacroix.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., novembre 1939, p. 7. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 258.

ROLIN (*Paul-Albéric*), Commissaire de district (Gand, 4.8.1867-Saint-Gilles, Bruxelles, 9.12.1933). Fils de Gustave et de Jacquemyns, Émilie.

Après avoir terminé ses humanités à l'institut Rachez, à Bruxelles, il poursuit des études techniques à l'école des Arts et Métiers à Charleroi où il enlève brillamment le diplôme d'ingénieur. Il est âgé de vingt ans à peine, lorsqu'il est admis comme ingénieur par la Société internationale de construction de Savigliano (Italie). Il reste attaché à cette société pendant un an et est ensuite appelé à mettre ses connaissances au service de la Régie des chemins de fer grecs qu'il quitte en 1891 pour s'engager à l'É.I.C.

Admis au grade de commissaire de district de 3^e classe, il s'embarque à Flessingue le 3 juin 1891 et arrive à Boma le 28. Désigné pour Léopoldville, il est bientôt promu à la deuxième classe de son grade et adjoint à Costermans, qu'il remplace pendant son séjour en Europe. Il a ainsi l'occasion d'affirmer les brillantes qualités d'organisateur qui doublent, chez lui, celles du technicien. En février 1892 il tombe malade et descend à l'hôpital de Boma. Après quelques semaines de convalescence passées à Banana, il reste dans le Bas-Congo et se voit confier l'étude du tracé du chemin de fer du Mayumbe, qui, d'après le projet primitivement élaboré, devait être un monorail. Il fournit, à cette occasion, un remarquable travail dont l'utilité, toutefois, se trouvera réduite à néant par suite de l'abandon du projet initial. Ses avis autorisés fourniront cependant de précieuses indications pour la construction du chemin de fer tel qu'il existe actuellement. Nommé commissaire de district de 1^{re} classe vers la fin de son séjour en Afrique, il s'embarque à Boma le 3 mai 1894 à destination de l'Europe. Rentré en Belgique, il épousera, par la suite, la sœur de Paul Hymans et s'occupera de diverses affaires où ses larges connaissances seront mises à profit. Pendant

la première guerre mondiale, il sert comme sous-intendant à l'armée de campagne et plus tard, il remplit, à certain moment, les fonctions de consul général du Siam à Bruxelles.

S'assimilant avec une grande aisance les langues étrangères, il était devenu un parfait polyglotte, parlant et écrivant couramment le français, le néerlandais, l'anglais, l'allemand, l'italien et le grec.

Outre l'Étoile de Service et la Médaille des Vétérans que lui avaient valu ses services en Afrique, Paul Rolin était titulaire de la Croix de chevalier de l'Ordre de Léopold avec palme, de la Croix de guerre avec palme, de la Médaille commémorative de la campagne 1914-1918 et de la Médaille de la Victoire. Il était également chevalier de la Légion d'honneur et commandeur avec plaque de l'Ordre de la Couronne du Siam.

11 juillet 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 725. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, janvier 1934, p. 13 et mai 1913, p. 18. — *La Trib. cong.*, 15 janvier 1934, p. 2. — E. Devroey et R. Vanderlinden, *Le Bas-Congo, arrière vitale de notre colonie*, Brux., 1938, p. 206. — *L'Essor col. et marit.*, 21 janvier 1934, p. 3. — *Mouvement géogr.*, 1891, p. 37a ; 1892, p. 37b. — Alb. Chapaux, *Le Congo*, Édité. Ch. Rozez, Brux., 1894, p. 624.

ROMAIN (*Jean-Baptiste*), Chef de chantier à la Compagnie du Chemin de fer du Congo (Leuze-Longchamps, 11.10.1856-Palabala, 7.1.1892).

Engagé par la Compagnie du Chemin de fer du Congo dès le début des travaux du rail, il quittait Anvers aux premiers jours de novembre 1891. Dès le 7 décembre, il occupait le poste de chef de chantier, alors qu'ingénieurs, techniciens et ouvriers étaient engagés dans cet enfer que constituait la farouche vallée de la Mpozo. C'était la période la plus tragique que devait traverser la construction du rail ; du 15 décembre 1891 au 1^{er} février 1892, 155 noirs y perdirent la vie. Romain succomba lui aussi, vaincu par le climat et la fatigue, le 7 janvier 1892.

11 juillet 1951.
M. Coosemans.

R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Brux., 1847, p. 203.

ROMMEL (*Eugène-Arthur*), Commis (Bruxelles, 23.9.1868-Baka-Baka, 5.12.1893). Fils de Charles et de Van Campenhout, Marguerite.

Il est employé, après ses études moyennes, à l'administration des contributions à Anvers et devient ensuite commis des accises attaché à la section d'Alost. Au mois de février 1892, il s'engage au service de l'É.I.C. en qualité de commis de 2^e classe. Parti d'Anvers le 16, il arrive à Boma le 7 mars et est désigné pour le

district des Cataractes où il est affecté au poste de Baka-Baka. Le 15 mars 1893, il est promu commis de 1^{re} classe. En novembre, la région, d'habitude tranquille, est troublée par le soulèvement des indigènes des stations de Lukungu et de Kwilu. La révolte gagne de proche en proche et Rommel est assassiné à son poste par des mutins, le 5 décembre.

18 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 868. — *Mouvement géogr.*, 1894, pp. 136 et 16a.

RONNE (DE) (*Émile*, R. P.), Missionnaire rédemptoriste (Gand, 16.1.1867-id. 12.11.1933).

Il fit profession chez les Pères rédemptoristes le 6 octobre 1889 et fut ordonné prêtre le 3 octobre 1893. Ce n'est que huit ans plus tard qu'il fut désigné pour les missions africaines. Le 31 octobre 1901, il s'embarquait à Anvers. Assigné à la mission de Matadi, il y exerça les fonctions de curé; il rentra en Europe le 18 septembre 1905 et repartit le 1^{er} février 1906. Nommé supérieur de Kionzo, il y resta jusqu'en décembre 1910. Revenu en Belgique, il fut élu visiteur des missions des Pères rédemptoristes au Congo en septembre 1911 et repartit aussitôt s'acquitter de sa nouvelle tâche qu'il remplit jusqu'en décembre 1914. Il fit encore deux séjours à la colonie et rentra définitivement en Belgique en septembre 1928; il se retira à la résidence de sa congrégation à Gand où il mourut le 12 novembre 1933. Il avait été un vaillant missionnaire; apôtre de la communion fréquente chez les noirs du vicariat apostolique de Matadi, il vit son œuvre porter des fruits au long des vingt-sept années de sa vie dans le Bas-Congo.

On a de lui des lettres parues dans des revues religieuses: *Voix du Rédempteur*, 1907, p. 431; 1909, p. 308; 1910, p. 71. — *Gerardusbode*, 1902, p. 120; 1903, p. 184; 1909, p. 185.

23 novembre 1951.
M. Coosemans.

Note personnelle du R. P. Waelkens, C.S.S.R., à l'auteur, en date du 21 novembre 1951. — *Trib. cong.*, 30 novembre 1933, p. 2. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III. — *Annuaire des miss. cath. au Congo*, 1935, p. 413.

RONSLÉ (VAN) (*Camille*), Vicaire apostolique (Lovendegem, 18.9.1862-Boma, 15.11.1938).

Le futur vicaire apostolique du Congo Indépendant naquit à Lovendegem l'année même où le T. R. P. Théophile Verbist fondait à Scheut la congrégation missionnaire du Cœur Immaculé de Marie que le nouveau-né devait illustrer un jour. Il fit ses humanités au collège d'Écclou d'abord et au collège Saint-Amand à Gand ensuite.

Au moment où il commençait ses humanités, le jour se faisait petit à petit sur les mystérieux secrets du continent africain: Stanley entreprenait sa célèbre traversée. Ce fut ensuite la Conférence géographique de Bruxelles et la fondation de l'A.I.A. Les regards se tournaient de plus en plus vers la « terre inconnue ». Sa vocation subséquente porte à croire que le jeune Camille Van Ronslé ne resta pas étranger à ces événements. Après avoir terminé ses humanités, il fit sa philosophie au petit séminaire de Saint-Nicolas et sa théologie au grand séminaire de Gand où il fut ordonné prêtre le 18 décembre 1886.

A la demande de S. M. Léopold II qui voulait que le Congo fût évangélisé par des Belges, le cardinal Goossens venait de fonder à Louvain le séminaire africain où les prêtres qui se destinaient à la mission du Congo pourraient faire un noviciat préparatoire, et les théologiens achever leurs études. Le jeune abbé Van Ronslé y fit son entrée en 1887. Cette institution fusionna bientôt avec la congrégation des missionnaires de Scheut et c'est ainsi que l'abbé Van Ronslé en devint membre en 1889. Il émit ses premiers vœux le 29 juin 1889. Le 3 juillet de la même année, il s'embarquait à Anvers avec la deuxième caravane de Scheutistes pour arriver le 28 à Boma.

Il séjourna d'abord quelques mois à Berghe-Sainte-Marie puis le 6 décembre, en compagnie du P. Cambier, il alla fonder la mission de Nouvelle-Anvers. C'est alors qu'il entreprit une expédition jusqu'au Stanley-Falls pour s'occuper du rachat de jeunes esclaves, ce qui constituait à l'époque le seul moyen de pénétration. En 1891, nous le retrouvons à Berghe-Sainte-Marie, dont il assumait la direction. Son champ d'action n'allait pas tarder à s'élargir. A la mort du P. Huberlant, survenue en 1893, il fut nommé administrateur du vicariat apostolique du Congo Indépendant, lequel comprenait toute l'étendue de notre colonie actuelle à l'exception de la région des Grands Lacs, évangélisée par les Pères Blancs du cardinal Lavigerie. A partir de l'année suivante, 1894, il cumula cette fonction avec la charge de supérieur provincial du même territoire. Enfin le 5 juin 1896, il fut élu évêque titulaire de Thymbrium et vicaire apostolique du vicariat du Congo Indépendant.

Rentré en Belgique, il fut sacré à Malines par le cardinal Goossens le 24 février 1897 et le 8 juillet il repartit pour le Congo. Des démembrements successifs de son immense vicariat en réduisirent graduellement les proportions. En 1919, il ne comprenait plus que les vicariats actuels de Boma, Léopoldville et Lisala. Survint alors une nouvelle division par laquelle le vicariat du Congo était partagé en deux territoires ecclésiastiques: le vicariat de Nouvelle-

Anvers (actuellement de Lisala) et le vicariat de Léopoldville (actuellement Léopoldville et Boma). A cette occasion la dénomination de vicariat du Congo disparut : Mgr Van Ronslé devint vicaire apostolique de Léopoldville. L'extension remarquable de l'évangélisation, dont les démembrements successifs du vicariat sont une preuve tangible, dit assez l'impulsion que Mgr Van Ronslé sut donner à l'apostolat. Lorsqu'un jour sera écrite l'histoire ecclésiastique de notre colonie, la figure de Mgr Van Ronslé se détachera dans un jour éclatant. Lui, le silencieux mais tenace organisateur des territoires de mission, le protagoniste du clergé indigène (le petit séminaire fut dès le début l'enfant de ses sollicitudes), prendra une place de tout premier plan parmi les bâtisseurs de l'Église.

En 1924, sa santé chancelante lui fit demander un coadjuteur ; il l'obtint dans la personne de Mgr De Cleene. Peu de temps après, Mgr Van Ronslé sollicita du Saint-Siège la faveur d'être relevé de ses fonctions et cette grâce lui fut accordée.

Il n'était plus vicaire apostolique mais il entendait bien rester missionnaire. Au cours d'un bref séjour qu'il fit en Belgique en 1929, on aurait pu croire qu'il s'y fixerait définitivement. C'était mal le connaître. Mgr Van Ronslé repartit une dernière fois pour le Congo et se fixa à Boma. Jusqu'à la fin de sa vie, il serait désormais l'aumônier de la chapelle de la Croix-Rouge. Désormais, on le verrait chaque matin, muni de sa petite lanterne, se rendre à cette chapelle pour y célébrer la messe. Au cours de la journée il se rendait à diverses reprises à l'hôpital pour y administrer les sacrements, consoler les malades, ou simplement y faire le catéchisme.

En 1934, lors de son jubilé de 50 ans de prêtrise, Mgr Van Ronslé reçut de S. S. Pie XI une lettre extrêmement élogieuse dans laquelle le pape rendait hommage aux vertus et au zèle de celui qui avait été le pionnier et le fondateur des œuvres magnifiques qui fleurissaient alors dans les missions du Congo belge.

Il mourut à Boma le 15 novembre 1938.

En reconnaissance des services rendus à la Colonie, Mgr Van Ronslé avait été créé officier de l'Ordre Royal du Lion.

Publications. — Lioko Nzambe, *Livre de prières*, Brux., Polleunis et Ceuterick, 1897. — *Catéchisme préparatoire au baptême*, Brux., Polleunis et Ceuterick, 1898. — *Quelques règles de lexicographie*, Nouvelle-Anvers, Imp. Francisc., Mission., 1903. — *Mambi makristu*, Catéchisme, Nouvelle-Anvers, Imp. Francisc., Mission., 1903. — *Katekisisimu ya Nzambe, makatoliku*, Kisantu, 1916. — *Collationes*, 1921. — Nombreux articles en diverses revues.

12 janvier 1952.
F. Scalais (Scheut).

Grootaers et Van Coillie, *Proeve eener Bibliographie van de Missionarissen van Scheut*.

ROOSELS (*Pierre-Joseph-Hubert*), Klerk 1ste klasse (Sint-Truiden, 3.2.1871-Irebu, 19.1.1895). Zoon van Jean en van Tabruyn, Marie.

Na het beëindigen zijner studies was hij geruime tijd als klerk werkzaam bij de belastingontvanger te Sint-Truiden. Op 21 Juni 1893 werd hij als klerk 2de klasse aangeworven voor de Onafhankelijke Congostaat. Te Boma aangekomen werd hij voor de Stanley-Pool aangeduid. Enkele maanden daarop werd hij echter naar Gombe overgeplaatst. Na op 16 Juni 1894 tot klerk 1ste klasse bevorderd te zijn geworden, werd hij naar Irebu verplaatst. Hij overleed aldaar op 19 Januari 1895, ingevolge hematurie.

21 Mei 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 59. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, blz. 265.

ROSENBLAD (*Nils-Johan-Christian*), Sous-lieutenant de la Force publique (Spöng-Suède, 15.7.1867-entre Irebu et Coquilhatville, 27.3.1897). Fils de Bernhart et de Odencrantz, Nelga.

Engagé au 8° de ligne suédois le 1^{er} mai 1887, il entra à l'école militaire le 10 août 1889 et en sortit sous-lieutenant le 27 octobre 1890. De 1893 à 1896, il séjourna en Tunisie. L'Afrique le captivait et en janvier 1897, il signait un engagement à l'É.I.C. comme sous-lieutenant de la Force publique. Il arrivait le 31 janvier à Boma. Le 1^{er} février, il était désigné pour les Stanley-Falls. Il s'embarqua sur le « *Ville de Bruxelles* » afin de gagner le poste qui lui était assigné. Malade en cours de route, il mourut à bord du steamer, le 27 mars, entre Irebu et Coquilhatville.

21 juillet 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1896.

ROSS (*Sir Ronald*), Colonel, médecin anglais (Almora, Indes Anglaises, 13.5.1857-Londres, 16.9.1932).

Né aux Indes Anglaises et porteur du diplôme de docteur en médecine, il s'y engagea dans le corps médical militaire. Venu en Europe en 1888, il obtint le diplôme d'hygiéniste et s'initia quelque peu à la bactériologie. Au cours d'un second séjour en Angleterre, il rencontra Patrick Manson, un des maîtres de la médecine tropicale, qui lui montra le parasite de la malaria. Depuis, Ross s'attacha à l'étude du paludisme et découvrit son mode de propagation. En 1880, Laveran, en Algérie avait découvert l'hématozoaire du paludisme ; Ross parvint à démontrer que ce sont les moustiques du genre anophèles qui sont les agents de transmission du protozoaire de l'homme malade à l'homme sain. Le premier, il

préconisa la prophylaxie du paludisme par la lutte contre les moustiques et apporta une preuve éclatante de sa théorie en 1900 à Ismaïlia. Il parvint à y faire disparaître l'épidémie malarienne en organisant la destruction systématique des moustiques et de leurs gîtes. En 1902, il obtint pour sa découverte le prix Nobel de médecine.

Léopold II fut vivement intéressé par les travaux de Ross, qui lui suggérèrent l'idée d'instituer un prix de 100.000 fr. pour la découverte du remède contre la maladie du sommeil qui faisait de terribles ravages au Congo.

Les journaux anglais ont parlé de Ross comme du médecin qui, « en vainquant la malaria, » rendit habitable un tiers du monde ».

Ce grand savant était aussi mathématicien, littérateur et poète. Il connut une vieillesse tranquille à la sérénité de laquelle contribua une souscription publique.

20 juillet 1951.
M. Coosemans.

Almanach ill. du Soir, 1934, p. 194 ; — *Trib. Cong.*, 30 sept. 1932, p. 2 — Arch. cont. syst. Keesing, Brux., p. 475. — Liebrechts, *Léop. II, fondateur d'empire*, Brux., 1932, p. 237.

ROSSIGNON (*Édouard-Victor-Marie-Oscar*), Contrôleur des impôts (Jamoigne, 22.1.1858-Liège, 7.2.1936). Fils de François et de Laurent, Amélie.

Il avait débuté dans la carrière administrative en qualité de préposé des douanes, à Anvers. Devenu, par la suite, commis des accises, il avait demandé à entrer au service de l'É.I.C. en décembre 1887 et le 6 janvier suivant, il quittait Anvers à destination de Boma où il débarquait le 27.

D'abord vérificateur des droits de sortie à Boma, il est nommé receveur des impôts à Banana le 1^{er} septembre 1890 et y exerce, en même temps, les fonctions de percepteur des postes. Son premier terme expiré, il quitte l'Afrique le 17 décembre 1890 pour rentrer en congé en Belgique. L'année suivante il va reprendre ses fonctions à Banana. Le 21 septembre 1893, il est promu contrôleur des impôts et désigné comme contrôleur des postes à Boma où il restera jusqu'au 24 juin 1894. Au cours de ce second séjour, il est appelé à exercer, outre ses fonctions principales, celles de greffier au tribunal de 1^{re} instance du Bas-Congo, d'officier de l'état civil et de notaire à Banana, de substitut du procureur d'État et même, à certain moment, de commissaire de district à Boma. Pareils cumuls, résultant de l'insuffisance de personnel, n'étaient pas tellement rares à l'époque.

Rentré en Belgique en juillet 1894, Rossignon, pour des raisons de famille, démissionne comme

agent de l'É.I.C. et est réintégré dans les cadres de l'administration belge. Les mêmes raisons l'obligent, en 1899, à décliner l'offre flatteuse qui lui est faite de partir pour la Perse, en vue d'y collaborer à l'organisation du service des douanes.

Après la fin de sa carrière administrative, en 1929, il était allé s'établir à Seraing. A sa mort, survenue à Liège le 7 février 1936, il était titulaire de l'Étoile de Service à deux raies, de la Croix de Chevalier de l'Ordre Royal du Lion, de la Médaille des Vétérans et de celle commémorative du règne de Léopold II.

19 juillet 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule Fin. 14. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, mars 1931, p. 16. — *Bull. de la Soc. Royale de Géogr. anvers*, 1907-1908, p. 491.

ROUBAIX (DE) (*Édouard-Constant-François-Gustave*). Officier de la Force publique (Ixelles, 14.10.1875-Boma, 10.8.1910). Fils d'Édouard et de Mottin, Marie.

A l'âge de treize ans, E. De Roubaix entre à l'École des pupilles de l'armée. En 1891, il est versé au 5^e régiment de ligne où il reçoit ses galons de sergent le 30 décembre 1893 et, en octobre 1895, il est détaché dans les bureaux du Ministère de la Guerre, à Bruxelles. Après avoir réussi les examens prévus, il est promu sous-lieutenant le 27 mars 1900 et reprend la vie de régiment au 6^e de ligne. Sur sa demande, il est admis, en 1902, au service de l'État Indépendant du Congo et s'embarque à Anvers le 23 octobre en qualité de sous-lieutenant de la Force publique. Attaché au territoire de la Ruzizi-Kivu, il quitte Boma le 18 novembre pour atteindre Uvira le 27 février 1903. En novembre suivant, il est promu lieutenant et commande successivement les poste de Luvungi et de Nya-Kagunda. Souffrant d'hématurie, il quitte ce dernier poste en septembre 1904 et descend à Boma, où son état s'améliore rapidement après quelques jours d'hospitalisation. Il est alors désigné pour prendre le commandement de la compagnie du Bas-Congo. Il conserve cette fonction jusqu'à l'expiration de son terme de service et rentre en Belgique le 9 octobre 1905.

Sa santé ne lui permettant pas momentanément de retourner en Afrique, De Roubaix reprend du service dans l'armée métropolitaine et rentre comme sous-lieutenant au régiment des grenadiers. Le 26 septembre 1907, il est promu lieutenant. Après la reprise du Congo par la Belgique, il brûle toujours du désir de revoir l'Afrique mais il doit attendre jusqu'au mois d'août 1909 pour s'embarquer de nouveau. Cette fois, c'est avec le grade de capitaine de la Force publique qu'il arrive à Boma le 25. Il reprend le commandement de la compagnie

du Bas-Congo qu'il avait déjà exercé quatre ans auparavant mais après quelques mois de ce deuxième séjour, il succombe à une attaque d'hématurie à Boma le 10 août 1910. L'Étoile de service lui avait été décernée.

Appartenant à une famille bien connue, engagée dans de vastes affaires, excellent officier, gentleman accompli, De Roubaix aurait pu vivre en Belgique une vie confortable et paisible. Il préféra partager l'existence aventureuse et glorieuse de ses camarades en Afrique belge. Sa fin prématurée jeta dans la consternation tous ceux qui l'ont connu.

21 février 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 4222.

ROUSEREZ (*Charles-Adelin*), Klerk 1ste klasse (Niel, 22.5.1869-Boma, 18.2.1897). Zoon van Michel en van Legrain, Rosalie.

Op 28 September 1886 werd hij bij het 1ste linieregiment aangeworven. Gedurende zijn verblijf bij deze eenheid werd hij respectievelijk tot korporaal en tot sergeant bevorderd. Op 6 Januari 1897 werd hij voor een termijn van drie jaren als klerk 1ste klasse aangeworven voor de Onafhankelijke Congostaat. Bij zijn aankomst te Boma, zijnde op 1 Februari 1897, werd hij voor de directie van beheer aangesteld. Enkele dagen nadien overleed hij te Boma, ingevolge hevige koorts.

21 Mei 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 1911. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, blz. 266.

ROUSSEAU (*Antoine-Joseph*), Contremaître. électricien (Namur, 25.8.1854-en mer, 17.9.1893). Époux de Duvivier, Joséphine.

Il comptait déjà de nombreuses années de pratique du métier d'électricien et s'était acquis une solide formation professionnelle quand il sollicita un engagement au service de la Compagnie du Chemin de fer du Congo. Admis en qualité de contremaître électricien, il s'embarqua pour l'Afrique au mois d'avril 1893 et arriva à Boma le 5 mai. Il travailla dans les environs de Kenge où l'établissement du rail allait finalement aboutir après trois années d'efforts opiniâtres. Les accès de fièvre qu'il ne cessait d'éprouver depuis son arrivée en Afrique le réduisirent à un tel état d'épuisement qu'après un séjour de quelques mois, il fut contraint de prendre le chemin du retour. Il mourut à bord du « *Lualaba* » qui avait quitté Boma le 14 septembre 1893 à destination d'Anvers.

30 mai 1951.
A. Lacroix.

Archives C. C. F. C.

ROUSSEAUX (*Victor-Jules-Joseph*), Vérificateur des impôts (Chimay, 22.3.1860-Mbaku Baku, 13.2.1892). Fils d'Antoine et de Bodart, Désirée.

Rousseaux, qui était préposé des douanes à Anvers, s'engage le 2 août 1890 au service de l'É.I.C. Admis comme agent des finances, il quitte Anvers le 5 et débarque au Congo le 3 septembre. Il est affecté, dès son arrivée, au bureau de Boma et nommé vérificateur des impôts le 12 décembre. En juillet 1891, il est envoyé à Zobe pour y remplir les mêmes fonctions. Le 13 février 1892, il descendait la Lukula en pirogue pour se rendre à Boma-Sundi. Il venait de quitter le village de Mbaku Baku lorsqu'il remarqua un groupe d'indigènes s'approchant de la rive en se dissimulant dans les hautes herbes. Intrigué par la manœuvre de ces hommes, il leur crie et leur fait signe qu'il est un ami. Un coup de feu retentit aussitôt et le pauvre Rousseaux, tué net, tombe dans la rivière. C'était le premier Européen tué dans la région par les indigènes.

22 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule Fin. 28. — *Mouvement géogr.*, 1892, p. 37b. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 266.

ROUVIER (*Pierre-Maurice*), Homme politique français (Aix, 17.4.1842-Neuilly-Saint-James, 7.6.1911).

De 1870 à 1906, Rouvier joua un rôle politique presque continu dans son pays. Député et sénateur, ministre dans de nombreux cabinets, deux fois président du conseil, Rouvier détint le portefeuille des finances dans le Ministère Combes en 1902, lors de la constitution de la Société des Chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains. Dans le capital de la Société, fixé à 25.000.000 frs représenté par 100.000 actions, il souscrivit au nom de la France, 4.000 de ces titres.

Le 17 juin 1905, Rouvier remplace Delcassé aux Affaires étrangères et à l'occasion de la Conférence d'Algésiras, il conclut un accord avec le Gouvernement allemand.

25 février 1950.
A. Engels.

Mouvement géogr., 1902, p. 18. — *Larousse du XX^e siècle*. — Thomson, *Fondation de l'É.I.C.*, Brux., 1933, p. 113.

ROY (DE) (*Pierre-Joseph-Florent*), Géomètre du cadastre (Heyst-op-den-berg, 14.10.1863-Heyst-op-den-berg, 12.11.1901). Fils de Joseph et de Baetens, Eugénie.

P. De Roy, qui était surnuméraire à l'admi-

nistration du cadastre, exerçait ses fonctions au bureau d'Anvers lorsque lui vint l'idée de partir au Congo. Il en adressa la demande aux autorités de l'État Indépendant à Bruxelles qui l'engagèrent comme géomètre du cadastre au mois de janvier 1894. Le 6 février, le s/s « *Ahasa* » l'emportait vers l'Afrique centrale. A Boma et à Matadi, où il résida successivement au cours de son premier terme, il collabora pour le compte de l'État au mesurage des terrains. Il était particulièrement apprécié dans l'établissement des plans cadastraux, travail auquel il apportait un soin particulier. Intelligent, actif et dévoué, De Roy était très bien noté de ses chefs qui se plaisaient à reconnaître en lui un travailleur consciencieux et discipliné. Il eut à supporter d'assez violentes fièvres dans les débuts de sa carrière africaine. Son acclimatation fut lente et difficile et, lorsqu'après un séjour de trois ans sous les tropiques, il rentra en Belgique, il fut contraint d'y prolonger son congé pour refaire sa santé. C'est presque un an et demi après le retour de son premier voyage qu'il fut admis à souscrire un nouvel engagement pour l'Afrique. Son second départ eut lieu le 6 août 1898. Toujours en qualité de géomètre du cadastre, il fut envoyé cette fois dans la région du Haut-Fleuve avec mission de procéder à la délimitation des terrains aliénés ou loués par l'État. Par la suite, il fut chargé de dresser le levé des rives de certains cours d'eau dans le bassin hydrographique du Kasai. C'est ainsi qu'il procéda, notamment, à la triangulation au tachéomètre des rives du Sankuru en aval de Lusambo. Ce travail, qui portait sur une longueur équivalente à près de deux fois le cours de la Meuse en Belgique, fut mené à bien en moins de cinq mois avec l'aide d'un seul adjoint. Les renseignements fournis par De Roy permirent de constater l'illégalité de l'établissement dans le bassin du Kasai de certains postes commerciaux de la Société anonyme belge pour le Commerce du Haut-Congo, tels que Bosolongo, Bumbolongo, Imkutu, Ladji. Son chef, le conservateur des titres fonciers, n'hésita pas à le proposer, à cette occasion, pour l'octroi d'une distinction honorifique. Rentré en Belgique le 31 octobre 1901, alors qu'il s'était bien porté au cours de son second séjour au Congo, il mourut inopinément à Heyst-op-den-berg le 12 novembre suivant. La deuxième raie de l'Étoile de service lui avait été attribuée la veille de sa mort et il avait reçu la Médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion.

13 février 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule Fin n° 132. — *La Belg. colon.*, 1901, p. 536. — *La Trib. cong.*, 3 avril 1902, p. 1. — *Mouvement géogr.*, 1901, p. 577.

ROYAUX (*Louis-Joseph*), Colonel (Boisselles, Foy-Notre-Dame, 28.11.1866-Mont-Saint-Jean, Waterloo, 7.8.1936). Fils d'Alexandre et de Beaulot, Florentine.

Louis Royaux naquit dans une famille d'honnêtes artisans. Le 3 avril 1888, il s'engagea au 10^e régiment de ligne et fut nommé, fin 1890, instructeur à l'école de son régiment. Il entra au service de l'É.I.C., le 1^{er} septembre 1892, et s'embarqua le 6 septembre à Anvers sur le « *Lulu Bohlen* », en qualité de sergent de la Force publique. Le 5 octobre, à Boma, il se vit désigné pour l'expédition Ubangi-Bomu. Il quitta bientôt Boma (10 octobre 1892) et le 2 décembre arrivait à Zongo, où il était adjoint au chef de poste Heymans. Il s'y trouva en compagnie d'Adam et Delava. Très vite, il se signala par de brillantes qualités d'administrateur et d'organisateur. Devenu chef de poste de Banzyville en remplacement de Tison qui avait succédé à Masui, ensuite chef de poste de Mokoangay, Royaux soumit à l'autorité de l'État les farouches populations du bas et du moyen Ubangi. Par deux fois, il fut sérieusement blessé dans des escarmouches avec les indigènes ; doué de patience et de sens pratique, il fit au milieu d'eux de longs séjours, s'assimila leurs langues, les amena à payer de plein gré les impôts en nature qu'on requérait d'eux et à fournir à la Force publique les contingents qu'on leur demandait. Il acquit bientôt sur ces populations un ascendant moral extraordinaire. Son sobriquet indigène était Zidro et un colonial, correspondant de la *Tribune congolaise*, raconte qu'en 1932, ayant montré à de vieux indigènes de l'Ubangi une photo de Royaux, ils s'écrièrent enthousiastes : « Voilà Zidro, notre ancien blanc ! » et tous de s'enquérir de ses nouvelles et de demander s'il ne reviendrait plus jamais parmi eux.

A un premier terme qui prit fin en août 1895 (retour en Europe par l'« *Afrikaan* »), suivit un deuxième terme du 6 avril 1896 (départ d'Anvers par le « *Dahomey* ») au 9 avril 1902, comme lieutenant, puis capitaine de la Force publique.

Nommé chef de zone de Banzyville le 23 février 1897, il joignait à ces fonctions celles de commandant des troupes militaires, de juge au conseil de guerre du Haut-Ubangi et même de collectionneur naturaliste. Parmi les plantes qu'il rapporta en Belgique, figure un caféier assez particulier qui fut baptisé de son nom : « *coffea Royauxi* ». Chargé de la reconnaissance de la région dépendant d'Imese, il procéda à l'installation du poste de Libenge. Partout, il faisait reconnaître de façon pacifique l'autorité de l'État.

Rentré en Belgique par l'« *Albertville* » en mai 1902, il fut appelé à plusieurs reprises en audience au château de Laeken par le Roi qui, en

octobre 1902, le chargea d'une mission de reconnaissance dans la région orientale du Bahr-el-Ghazal, en direction des mines de cuivre d'Hofrah-el-Nahass où naguère déjà, peu avant le traité franco-congolais du 14 août 1894, les nôtres avaient été conduits en mission d'exploration et d'occupation par Nilis et de la Kéthulle.

Royaux quitta la Belgique sur le « *Philippeville* », le 2 octobre 1902. Parti de Boma le 24 octobre, il arrivait à Doruma le 17 janvier 1903. Accompagné de son second, le capitaine Landeghem, d'un ingénieur géologue et de plusieurs prospecteurs, avec une escorte militaire de deux compagnies de la Force publique, Royaux quitta la frontière septentrionale du Congo le 2 février 1903. A force de patience et de diplomatie, il vint à bout de l'hostilité des chefs indigènes du Haut-Uele, Doruma, Mopoie, Tambura, pendant que son avant-garde, conduite par Landeghem, marchait vers le Nord et atteignait Dem Ziber. L'expédition n'alla pas au-delà, à cause de l'intervention anglo-égyptienne, qui mit fin à la mission.

Rentré en Belgique par l'« *Albertville* » fin décembre 1903, Royaux songea à s'occuper d'affaires commerciales et il se lança dans l'industrie de la brasserie. Mais un Africain comme lui devait avoir la nostalgie de l'Afrique et il reprit le chemin du Congo en février 1907, à destination du Mayumbe, en qualité de directeur de la Société Urselia. Un 6^e terme le conduisit au Kwango pour le compte des sociétés Comptoirs Commerciaux Congolais et Exploitation Industrielle du Caoutchouc.

En 1914, il se préparait à un 7^e départ quand éclata la guerre mondiale. Quoique n'ayant pas d'obligation militaire, puisqu'il avait atteint la limite d'âge comme capitaine de réserve, Royaux, à quarante-huit ans, offrit ses services à son ancien chef de corps, le capitaine Verbist, qui lui confia la 1^{re} compagnie du 10^e de ligne. Préposé à la défense de Namur, Royaux se signala au combat de Wartet, puis à ceux de Gelbressée et de Boninne et fut cité à l'ordre du jour. Après la chute de Namur, il se replia par la France sur Anvers, puis gagna avec les troupes l'Yser où il fut vivement apprécié par le lieutenant général Michel, son commandant de division. Il fut promu capitaine-commandant et nommé chevalier de l'Ordre de Léopold.

Grièvement blessé au bras gauche devant Dixmude, il fut hospitalisé; guéri, il fut nommé major et désigné pour commander l'école des interprètes militaires et le camp d'inspection de Bayeux en Normandie. Il prit part à l'offensive de la libération à la tête du 1^{er} bataillon de son régiment, le 28 septembre 1918. Le 14 octobre, il s'empara par surprise de tout un bataillon ennemi de 400 hommes, de 25 mitrailleuses et d'une batterie d'artillerie. Il fut cité à l'ordre du

jour de l'armée alliée et décoré du Distinguished Service Order. Après l'armistice, il monta la garde au Rhin et à la signature du traité de Versailles commanda les dépôts de l'armée d'occupation.

Le 31 décembre 1922, il fut admis à la retraite. Cependant, il s'occupa encore d'entreprises industrielles et commerciales et de la Compagnie des Cafés du Congo Belge, comme président du comité d'administration.

En 1933, une manifestation eut lieu en son honneur à l'occasion de la pose d'une plaque commémorative sur sa maison natale à Bois-selles. Les plus hautes personnalités militaires et coloniales vinrent ce jour-là lui rendre un unanime témoignage d'admiration et de sympathie.

Il mourut à Mont-Saint-Jean, près de Waterloo, le 7 août 1936.

Distinctions honorifiques : chevalier de l'Ordre Royal du Lion, chevalier de l'Ordre de Léopold, Étoile de service en or à trois raies.

Nous avons de sa plume : *Souvenirs de l'Ubangi* (1892-1902) parus dans la *Revue Congo*, 1931, t. 1, pp. 369-387.

16 janvier 1950.

M. Coosemans.

Sources et références. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, 1932, avril, pp. 15-17 et janvier, p. 9; 1933, septembre, pp. 2-4; 1936, août, pp. 10-11. — *Le Conseiller congolais*, sept. 1936, p. 193. — *Exp. Col.*, 15 juin 1933. — *Belg. active*, 1931, p. 273. — Weber, *Campagne arabe*, Brux., 1930, p. 18. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 202. — Note inédite de M. De Wildeman. — Note inédite du journal de Stroobant. — R. P. Lotar, *Chronique de l'Ubangi*, I. R. C. B., 1937 et *Chronique du Bomu* id., 1940.

RYCKEBUSCH (*Marie-Louise*, en religion : *Sœur Marie-Godelieve*), Sœur missionnaire de la Charité de Gand (Abeele-Watou-lez-Poperinge, 15.5.1871-Luluaubourg, 13.10.1896).

Sœur Marie-Godelieve avait fait ses études chez les Dames de Saint-André, à Bruges et y avait obtenu le diplôme d'institutrice primaire. Elle était ensuite entrée au noviciat pour futures missionnaires des Sœurs de la Charité de Gand et y avait fait profession le 10 décembre 1891.

Elle fit partie de la seconde caravane de religieuses de sa congrégation envoyées au Congo, qui prit bord à Anvers le six juin 1892. Arrivé au Congo le petit groupe de cinq missionnaires dont elle faisait partie passa quelques jours à Moanda, fut ensuite conduit à Nemlao par le R. P. Huberlant et y fut, tout un an, initié à la vie missionnaire. En 1903, le R. P. Cambier ayant fait appel aux Sœurs de la Charité de Gand pour en être aidé à Saint-Joseph de Luluaubourg, le R. P. De Deken lui conduisit Sœur

Godelieve et quatre de ses compagnes. La petite caravane remonta le Kasai et le Sankuru à bord du s/w. « *Prince Baudouin* », gagna Lusambo, Luebo, puis, après six semaines de route, Dumba et Luluabourg, où le R. P. Van Aertse-laer et le R. P. Cambier la menèrent à l'emplacement choisi pour son établissement. Accueillies avec bienveillance par des populations indigènes, chez qui malades à soigner et enfants à instruire étaient légion, les religieuses eurent tôt fait de mériter de leur part une véritable vénération et parmi elles singulièrement Sœur Marie-Godelieve. La jeune religieuse s'éteignit le 13 octobre

1896, des suites d'une fièvre hématurique, après quatre ans d'un admirable apostolat.

Des lettres de Sœur Marie-Godelieve ont paru dans *Six ans au Congo*, Gand, Siffer, 1897 et dans *Missions de Chine*, 1893, pp. 118, 190, 239, 286, 316, 345, 390, 491, 502 et 526.

25 décembre 1951.

M. Coosemans.

Sources. — *Mouvement géogr.*, 1897, p. 79. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, 3 vol., Anvers, 1912, ad litt. — D. Rinchon, *Missionn. belges au Congo*, Brux., 1931, p. 23. — Ligue du Souvenir congolais, *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 243. — *Annuaire des miss. cath. au Congo Belge*, Brux., 1935, p. 396.

S

SABATIER (*Gustave-Charles-J.*), Membre de la Chambre des Représentants (Paris, 15.11.1819-Bruxelles, 10.6.1894).

Son père, originaire de Thann (Bas-Rhin), vivait en Belgique depuis 1813 et occupait un emploi à la banque bruxelloise Odier-Romau et Anspach.

Gustave Sabatier entra à l'école militaire en 1836 avec l'intention de faire carrière au génie ; ces études le marquèrent d'un cachet indélébile : précision du mathématicien, énergie du militaire. Mais soudain l'industrie le tenta ; il débuta à Ougrée dans la métallurgie ; à 30 ans, il était directeur de fabrication à la Société des Hauts-Fourneaux de Monceau-sur-Sambre ; en 1850, il était appelé à la direction de cette société en même temps qu'aux charbonnages de Bayemont. Nature foncièrement honnête et bonne, esprit ouvert aux vues larges et aux idées généreuses, il sut, en tant que directeur d'usine, mais aussi comme membre du bureau de bienfaisance de Monceau, comprendre les besoins du peuple et soulager ses misères. En 1857, les chefs du parti libéral carolorégien insistèrent pour qu'il acceptât une candidature à la Chambre. Sabatier fut élu député de Charleroi et le resta jusqu'à sa mort après une brève interruption de quatre ans. Il joua à cette assemblée un rôle actif dans les discussions d'ordre économique ; il était partisan du libre-échange. En 1877, quand fut créée la Chambre d'industrie, d'agriculture et de commerce, il en fut le premier président.

Il fut un des premiers députés à réclamer le suffrage universel et un des artisans, avec Alph.

Nothomb, Houzeau de Lehaie et Janson, de la proposition dite des XXVI déposée dans ce sens le 29 mars 1893.

Mais, ce qui nous intéresse ici tout particulièrement, c'est que Sabatier fut un des premiers à comprendre l'influence bienfaisante que la colonisation exercerait sur la Belgique. En février 1887, quand fut fondée, pour la mise en valeur du Congo, la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie (C.C.C.I.), c'est à lui que s'adressèrent d'abord les promoteurs de l'entreprise, pour la présidence. Il y demeura jusqu'au jour où, en raison de son âge, il proposa la remise de ses fonctions au vice-président, M. J. Urban (15 décembre 1890). Son départ provoqua de vifs regrets.

Lorsqu'en 1889, se constitua la Compagnie du Chemin de fer du Congo qui devait créer le rail, seul moyen efficace de pénétration vers l'intérieur, la société arrêta sans hésiter son choix sur Sabatier comme président de son conseil d'administration.

En 1890, par décret du 20 avril, Sabatier fut nommé, en remplacement d'Eudore Pirmez, décédé, comme délégué du Gouvernement au comité permanent chargé de la gestion de l'emprunt du Congo, qui faisait l'objet du décret du Roi-Souverain du 7 février 1888.

Disons enfin qu'en séance du 17 mai 1890, à la Chambre, Sabatier, avec Janson et Houzeau de Lehaie, déposait une proposition demandant au pays un crédit de 150.000 fr. à mettre à la disposition de l'Académie des Sciences afin d'organiser une expédition scientifique pour l'exploration du Congo. La proposition rencontra une

vive opposition et le crédit accordé ne dépassa pas les 30.000 fr. proposés par le Gouvernement pour l'expédition, qui fut confiée au capitaine Delporte.

Cette même année 1890, le 22 avril, des fêtes furent données à Bruxelles à l'occasion du passage de Stanley. Une garden-party réunit dans les serres du château royal de Laeken les plus hautes personnalités politiques et coloniales. Sabatier, en tant que président de la C.C.C.I. et la C.C.F.C., prononça le discours au Roi et y mit l'accent sur la valeur de la conquête humanitaire, commerciale et industrielle du continent africain sous l'impulsion de Léopold II ; il présenta au Roi un volume richement relié renfermant une adresse à Sa Majesté recouverte de 40.000 signatures appartenant à toutes les classes de la société. Cette adresse exprimait au Roi, pour la création de l'État Indépendant du Congo, la reconnaissance des Belges.

Sabatier mourut à Bruxelles, le 10 juin 1894, laissant le souvenir d'un des plus ardents défenseurs de la cause coloniale.

17 avril 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1887, p. 18a ; 1890, pp. 30c, 33c, 37a, 46c, 120c ; 1892, pp. 41a, 71c ; 1894, p. 42a ; 1911, p. 615. — R. Cornet, *Bataille du Rail*, Cuypers, Brux., pp. 79, 80, 159. — *Biogr. nat.*, XXI, p. 1.

SABATINI (*Alessandro*), Capitaine de la F.P. (Monte Castrilli, Italie, 30.6.1872-Irebu, 28.11.1905). Fils de Ottorino et de Filipponi, Geltrude.

Sabatini entre à l'École militaire de Modène et en sort, le 9 mars 1893, avec le grade de sous-lieutenant des grenadiers. Le 24 décembre 1896 il est promu lieutenant dans le même régiment. Engagé au service de l'É.I.C., le 7 avril 1903, il est désigné pour la Province Orientale ; il arrive à Stanleyville le 18 juin ; de là il passe, le 11 juillet, à Avakubi, où il exerce les fonctions de chef de secteur. Le 13 décembre, se trouvant à Beni, il descend malade à Boma où il est hospitalisé. Rétabli, il est commissionné pour le Kwango et arrive à Popokabaka le 26 avril. De là, et peut-être, à cause de l'état précaire de sa santé, il fut dirigé sur le Camp d'Irebu, où il arriva le 19 juillet 1905. Après 4 mois de séjour, Sabatini succomba.

8 août 1950.
Dr. C. Pulieri.

Registre matricule n° 4387.

SAEGHER (DE) (*Marcelin-Hippolyte-Joseph-Marie-Ghislain*), Magistrat (Ledeberg-lez-Gand, 31.5.1858-Meerhout, Anvers, 12.7.1896).

Le 20 juillet 1880, il obtenait son diplôme de

docteur en droit à l'Université de Gand. Devenu avocat à la Cour d'Appel de cette ville, il s'offrit à partir pour l'État Indépendant du Congo en qualité de magistrat. Nommé juge au tribunal de 1^{re} instance du Bas-Congo (15 octobre 1888), De Saegher s'embarqua à Anvers sur le « *Landana* », le 27 octobre 1888, en compagnie de Lothaire qui allait devenir un de ses meilleurs amis. Arrivé en Afrique, De Saegher remplit ses fonctions avec la plus grande autorité et une compétence parfaite. En 1891-92, directeur de la Justice à titre personnel, il fut envoyé en inspection dans le Haut-Ubangi ; il parcourut tout l'Uele. Il était à Yakoma le 11 mars 1892 quand y débarqua de la Kéthulle, qui se rendait au Shinko en qualité de premier résident chez Rafai. Le 14 mars, ils remontaient ensemble le Mbomu. Au cours de ces deux années, De Saegher fut en contact avec l'expédition Van Kerckhoven-Milz-Ponthier, qui remontait l'Uele à destination du Nil. Sa mission d'inspection le conduisit dans tous les endroits où Arabes et Indigènes s'opposaient parfois au passage des Européens. Redescendant ensuite l'Itimbiri, De Saegher alla jusqu'aux Falls et établit sur la situation du pays des rapports précis et documentés qui permirent de coordonner l'action contre les Arabes. Aussi, à son retour en Europe fut-il reçu par le Roi-Souverain. Il repartit en juin 1894, toujours en qualité de magistrat. En fait, il exerçait les fonctions d'inspecteur d'État ; il visita le Kasai et le Sankuru ; il étudia spécialement la question du statut civil à accorder aux indigènes et procéda consciencieusement à l'inspection du service judiciaire dans le jeune État.

En 1896, quand la cause de Lothaire dans l'affaire Stokes fut portée devant le tribunal d'appel de Boma, De Saegher démissionna de ses hautes fonctions officielles afin d'assumer la défense du vaillant vainqueur des Arabes. Il obtint l'acquiescement de son ami le 25 avril 1896. Rentré en Belgique en juin de cette année, De Saegher comptait reprendre son rôle de défenseur devant le Conseil Supérieur à Bruxelles où le procès Lothaire était revenu en appel. Sa santé ne le lui permit pas. Il fut remplacé par M^e Graux. Le 6 août 1896, le jugement de Boma fut confirmé à la grande satisfaction de tous les Belges.

Hélas ! la belle carrière de De Saegher était près de finir. Accablé par la maladie qu'il avait contractée au Congo, soigné avec dévouement par son vieil ami d'Afrique, le D^r Henri de Marbaix, de Saegher mourut au domicile de ce dernier presque subitement, le 12 juillet 1896.

Il était Chevalier de l'Ordre Royal du Lion et décoré de l'Étoile de Service à deux raies.

Publications. — *La justice militaire*, Bruges, 1886. — *Les Coutumes indigènes de l'État Indépendant*

du Congo, Soc. des Études colon., bull., 1894, n° 3, p. 87.

26 janvier 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., novembre 1939, p. 7 et mai 1930, p. 17. — *Mouvement géogr.*, 1896, p. 357. — A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, Larcier, Brux., 1922, t. II, p. 585. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, p. 644. — *Exp. belge*, 1932, p. 509. — *Mouvement antiescl.*, 1896, p. 225. — L. Lotar, *Grande Chronique du Bomu*, *Mém. I.R.C.B.*, 1940, p. 29. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. I, p. 803.

SAGERS (DE) (*Jean-Philippe-Édouard*), Capitaine de la Force publique (Bruxelles, 24.2.1870-Forest, 23.6.1935). Fils de Philippe et de De Cock, Jeanne-Joséphine.

Entré au 6^e régiment de ligne le 25 février 1886 et nommé sergent-fourrier le 19 août 1892, il partit pour l'État Indépendant du Congo le 6 décembre 1893 en qualité de sergent de la Force publique ; désigné à Boma pour le Lualaba, il fut détaché comme adjoint à Augustin, à Gandu, sur le Lomami, où résidait le chef Gongo Lutete. La région allait bientôt devenir le théâtre de sanglants événements. De Sagers venait d'être nommé premier sergent, le 1^{er} juillet 1895, quand éclata la révolte des Batetela de Lulua-bourg. On sait que les révoltés se portèrent vers Kabinda et y tuèrent le commandant Bollen. De Gandu, Augustin et son adjoint De Sagers s'avancèrent alors vers les rebelles et prirent position sur la rive gauche du Lomami afin d'y attendre des renforts promis de Nyangwe (Franken et Langerock). Malgré l'arrivée de ces renforts, les rebelles, partis de Kabinda le 10 août, attaquèrent les troupes de l'État le 17 août ; Augustin et Franken furent tués. De Sagers échappa au massacre et fut recueilli par le chef Lupungu avec lequel il organisa la résistance en attendant de nouvelles troupes de l'État qui n'arrivèrent qu'en septembre, mais en nombre insuffisant. Les contingents commandés par Michaux, Swenson, Lapière, Dufour, Palate furent fort malmenés par l'ennemi. En octobre, Lothaire arrivait de Nyangwe et groupait autour de lui à Gandu, le 18 de ce mois, environ 1.000 hommes. De Sagers (qui avait été promu sergent-major le 15 septembre précédent) fut placé à l'avant-garde des troupes de Lothaire. Ce jour-là, le camp des révoltés fut pris après un combat qui dura de 8 h. du matin à 2 h. de l'après-midi. Peu après, une colonne de blancs ayant été massacrée (Collet, Delava, Heyse et Casman), Lothaire se mit à la poursuite des révoltés, le 4 novembre. De Sagers était parmi les quatorze blancs encadrant les troupes noires. Un rude combat se livra le 7 novembre à Dibwe à l'avantage de l'État.

Quand le calme fut revenu dans la région, De Sagers fut désigné pour le camp d'instruction de Kasongo, commandé par Doorme, qui peu après dut rentrer en Europe pour motif de santé. Resté seul au camp, De Sagers eut bientôt à vivre de nouvelles heures d'angoisse : une mutinerie éclatait entre soldats de diverses tribus ; des mutins voulurent prendre d'assaut le magasin à munitions. De Sagers défendit courageusement le bâtiment ; quoique blessé, il parvint à maîtriser les révoltés et à les désarmer. Cet exploit lui valut de chaleureuses félicitations de la part du gouverneur général Wahis. Nommé sous-lieutenant le 25 mai 1896, il rentra en Belgique le 23 mars 1897. C'était l'année de l'exposition coloniale de Tervueren : De Sagers fut chargé de commander le détachement congolais qui figurait à cette exposition.

Reparti en Afrique le 6 février 1898 et désigné pour le Lualaba-Kasai, il fut nommé lieutenant le 1^{er} juin 1898 et fit partie de l'expédition de la Haute-Lukenie sous les ordres du commandant Van Bredael. De Sagers fonda le poste de Basongo et en prit le commandement. L'année suivante, rappelé au chef-lieu du district pour y remplacer le commissaire de district Pimpurniaux qui partait en inspection, De Saegers eut à affronter à nouveau, en l'absence de son chef, une tentative de révolte des soldats indigènes contre les blancs de la région ; 15 soldats rebelles furent condamnés à plusieurs années de servitude pénale. Rentré en Belgique le 19 mai 1901 avec le grade de capitaine, il repartit en 1903, commissionné pour la région des Batetela au Lualaba-Kasai. Il fut chargé d'y organiser le domaine de la Couronne et de fonder les postes de Katakakombe et de Loto. Nommé chef de secteur de 1^{re} classe le 15 février 1904, il reprit le territoire de Bena-Kamba et l'organisa pendant quatre années. Le 1^{er} juillet 1907, il rentrait en congé pour reprendre encore le chemin de l'Afrique le 18 novembre 1909, désigné pour le domaine de la Couronne. Au cours de ce terme, il fut appelé à Lusambo pour y fonder la Nouvelle Compagnie du Kasai. Il rentra le 17 février 1913 et mourut à 65 ans, à Forest. Ses compagnons d'armes des campagnes arabes vinrent lui rendre un suprême hommage lors de ses funérailles.

Il était chevalier de l'Ordre Royal du Lion et de l'Ordre de Léopold et était titulaire de l'Étoile de service à trois raies et de la Médaille des Vétérans.

6 septembre 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., avril 1933, pp. 16, 17 ; juillet 1935, p. 14. — *Trib. cong.*, 30 juin 1935, p. 2. — *A nos Héros coloniaux*, p. 160. — *Belg. colon.*, 1896, p. 59. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

SAINT MARES (de) (*Charles-Marie*), Agent d'administration (Schaerbeek, 3.2.1847-Schaerbeek, 15.10.1899).

Aussitôt ses humanités classiques terminées, C. de Saint Mares souscrit, en 1864, un engagement au 8^e régiment de ligne. Nommé sergent le 12 novembre 1865 et promu sergent-major un an plus tard, il est détaché, en mars 1868, au Ministère de la Guerre et envoyé en congé illimité le 13 juillet 1870. Pendant la durée de la guerre franco-allemande de 1870-1871, il est en service comme aide-pharmacien aux ambulances de la Croix-rouge pour l'armée, installée en surveillance aux frontières. Après la cessation des hostilités, il devient comptable dans une entreprise privée et est attaché par la suite en qualité d'aide à diverses pharmacies de Bruxelles. En 1887, il entre au service de l'État Indépendant du Congo. Engagé comme agent d'administration pour un terme de trois ans, il quitte Anvers, à bord du vapeur « *Vlaanderen* », le 21 août et arrive à Boma le 28 septembre. Attaché à la station de Boma-rive à partir du 4 octobre, il est chargé, en ordre principal de collaborer à la préparation des expéditions qui se succèdent vers l'intérieur en vue d'assurer l'occupation effective des territoires du bassin du Congo. Son séjour en Afrique ne sera cependant pas de bien longue durée. Victime d'une intoxication paludéenne, les fièvres l'assaillent de façon continue et l'obligent finalement à démissionner dès le mois de février 1888. Le s/s « *Nubia* » le ramène en Belgique le 7 avril.

17 février 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 423.

SALÉE (*Achille-Léon*) (Abbé), Professeur à l'Université catholique de Louvain (Spa, 6.9.1883-Astrida, 13.3.1932).

Pour quiconque évoque la carrière coloniale de l'abbé Salée, le décor du Ruanda-Urundi où il fit ses premières armes surgit dans toute sa magnificence. Ce haut môle cristallin, à population dense de pasteurs et de paysans, paré de la fraîche verdure des pâturages parcourus par un bétail aux lyres cornées démesurées, du tremblant feuillage des eucalyptus, des bouquets en pluie d'or des mimosées, est, aujourd'hui, une région d'un accueil particulièrement enchanteur. Les grands horizons dégagés par-dessus la houle des croupes montagneuses, le climat fin et vivifiant ; les routes nombreuses et excellentes ; les bâtiments des postes de l'État, des sociétés minières et des missions, spacieux, clairs et fleuris ; tout contribue à faire de ce pays un éden de confort, de sérénité, de salubrité pour le voyageur qui monte des plaines

brûlantes ou des régions forestières aux clairs-obscur moites du centre congolais.

Mais lorsque l'abbé Salée pénétra dans le pays, au début 1921, comme adjoint du géologue Fernand Delhaye, l'occupation européenne en était fort peu étoffée et son abord beaucoup moins accueillant. Les déplacements par caravanes étaient particulièrement malaisés au long de sentiers s'insinuant dans les grandes vallées à fond marécageux ou escaladant les pentes vigoureuses menant aux hauts plateaux. L'exploration était rendue plus pénible encore par l'hostilité des indigènes montagnards qui venaient d'échapper à la dure férule germanique et se montraient peu disposés à piloter les Européens, nouveaux venus, en dehors des quelques voies de circulation reliant les postes d'occupation. Or les géologues sont d'impénitents itinérants qui parcourent en tous sens les régions qu'ils étudient, sans se préoccuper d'autres contingences que l'intérêt des affleurements rocheux ou des tapis alluvionnaires. La méfiance naquit vis-à-vis de Delhaye et Salée qui se livraient à de mystérieux travaux dans les coins les plus reculés. Des missionnaires établis de longue date dans le pays prévirent les deux explorateurs géologues du danger qu'ils couraient et leur conseillèrent vivement de ne pas s'écarter des secteurs contrôlés par l'administration. Mais ils ne tinrent pas compte de ces avertissements ; ils expliquèrent aux Pères missionnaires, déférents mais sceptiques, que les nécessités du levé d'une carte géologique, en pays neuf, les obligeaient à parcourir des itinéraires perpendiculairement aux directions dominantes des axes de plissements des terrains, ce qui les entraînait naturellement à des courses quelque peu excentriques. Une telle servitude à une règle professionnelle leur dictait de ne pas se soucier d'une insécurité à laquelle ils ne croyaient guère d'ailleurs. Cependant l'exploration menée par ces deux hommes savants et zélés faillit tourner au désastre. Un soir de juin 1922, la caravane de Delhaye déboucha sur l'aire d'une agglomération dont les habitants se livraient à une véritable bacchanale ; elle fut promptement entourée d'une foule surexcitée. Les porteurs furent massacrés et Delhaye eut le poumon percé d'un coup de poignard et fut laissé pour mort sur le terrain... C'est à la prompt intervention de l'abbé Salée qu'il dut d'avoir la vie sauve.

Ce grave incident n'interrompit que provisoirement le travail que les deux collaborateurs menaient depuis un an. Mais ce fut à l'abbé Salée que revint, pendant l'immobilisation et la convalescence de son chef de mission, tout le levé du Nord du Ruanda occupé par des tribus Bania-ruanda qui, à l'époque, étaient réfractaires non seulement à l'influence des Européens

mais même à celle des chefs watusi. En fait, cette haute région était pratiquement impénétrée. Aussi, par mesure de sécurité, fut-il adjoint une escorte militaire à la caravane de l'abbé Salée. Cette précaution ne suffit pas à empêcher des attaques répétées des indigènes ombrageux, pleins de préventions contre les hommes blancs. Malgré ces conditions précaires, malgré le souvenir tout récent de l'attentat contre Delhaye, il poursuivit sa mission sans un instant de défaillance : chaque matin, levé avant le soleil, il célébrait sa messe à l'accoutumée et, chaque soir, après une rude étape, il arrivait harassé à son camp, puis la nuit venue, toute la caravane endormie, sous sa tente, à la lumière tremblotante du photophore, il traçait son itinéraire de jour, mettait au net ses observations et classait ses échantillons.

C'est de cette mission Delhaye-Salée, qui fut si fertile en incidents, que sortit, sous leur double signature, un document essentiel : la *carte géologique du Ruanda-Urundi* au 1.200.000^e en six feuilles. Cette carte suffit à les consacrer comme les pionniers de la géologie des territoires sous mandat.

Avant qu'elle fût établie, très peu de chose était connu quant à la structure et à la composition du sous-sol de ces hautes régions de l'ancienne colonie allemande. Tous les faits acquis étaient résumés dans un simple croquis reproduit dans l'ouvrage du D^r Hans Meyer, *Die Barundi*, publié en 1916 à Leipzig. La légende stratigraphique qui l'accompagnait était des plus sommaires. Cependant une notion structurale générale se dégagait de ce croquis : la direction des dislocations tectoniques était figurée comme sensiblement nord-sud. Ce trait, rapidement vérifié en quelques endroits par les deux géologues, leur permit d'établir un réseau d'itinéraires à parcourir en direction ouest-est, qui allait leur permettre de recueillir un maximum d'informations en un minimum de temps. Des coupes à travers toutes les formations purent être promptement mises sur pied et une échelle stratigraphique générale s'élabora dès les premiers mois de leur arrivée à pied d'œuvre. En reliant par interpolation toutes leurs observations, la structure du Ruanda-Urundi se dessina clairement.

Pour terminer leur mission, les deux géologues exécutèrent un levé de la région volcanique des Virunga dont ils rapportèrent une ample moisson de données nouvelles.

Salée eut l'occasion de retourner au Ruanda, seul cette fois, en 1926-27. Il se consacra surtout à l'étude du Kisaka, région que les Britanniques venaient de rétrocéder au mandat belge. A sa rentrée, il élabora son *Mémoire sur la Constitution géologique du Ruanda oriental* et des *Notes sur la morphologie du Ruanda-Urundi*.

Ce sont sans doute là ses œuvres personnelles les plus importantes sur le centre africain.

Dès le début 1928, une nouvelle mission de longue haleine allait lui être confiée : il s'agissait d'effectuer le levé géologique des immenses territoires du Comité National du Kivu. Il se fit adjoindre pour l'exécution de cette exploration difficile deux de ses anciens élèves.

La région du Kivu étudiée s'étend à une portion du fossé tectonique occidental africain et à une bande de territoire vers l'Ouest d'environ deux cents kilomètres de largeur. C'est un socle très ancien, très disloqué et littéralement zébré d'accidents d'effondrement relativement récents car deux sections des grands fossés viennent s'y croiser : celle qui s'avance depuis le lac Albert en direction N.E.-S.O. et celle qui prolonge, en direction générale S.E.-N.O., le cortège d'accidents encadrant le lac Tanganika.

Pendant les quatre dernières années de sa vie, Salée allait se livrer à la plus épuisante des tâches. Car il était un chef qui payait de sa personne et il prit toute sa part du travail ingrat et dur de géologue de terrain. A part les quelques mois passés à Louvain en 1929-30 pour y donner ses cours à l'Université, tout son temps de 1928 à 1932 fut consacré à courir la brousse. Son canevas d'itinéraires entre le lac Kivu et la cuvette congolaise est particulièrement touffu dans une région accidentée, peu hospitalière, couverte de la lourde forêt tropicale. Une seule interruption dans ce travail exténuant : un rapide voyage à Kigoma (Tanganika Territory), en juillet 1931, où l'abbé Salée fut appelé à l'honneur de présider la première session des services géologiques de l'Afrique équatoriale. Il prit une large part aux débats, esquissant notamment les raccords qu'il proposait entre les formations du Ruanda-Urundi et celles qui leur sont apparentées des territoires britanniques voisins.

C'est à cette session également que Salée signala avoir trouvé dans les calcaires de la Lumpungu et de la Malagarasi des restes organiques qu'il assimilait à des *Collenia*, algues fossiles rappelant la structure des Stromatopores. Jusqu'à cette époque, c'est l'absence généralisée de fossiles dans toutes les formations du socle ancien ceinturant le bassin congolais qui avait incité Salée à les classer dans le pré-Cambrien. La découverte de *Collenia* n'était pas faite pour le faire changer d'opinion car il insista sur le fait que de telles algues ont été trouvées sous le Cambrien fossilifère, en Chine et en Amérique du Nord. Salée concluait, en vertu de cette classification, à l'improbabilité des effets des grands mouvements hercyniens en Afrique centrale. Cette thèse n'a pas rencontré une acceptation unanime.

En février 1932, Salée remontait de Walikale à Costermansville et annonçait qu'il allait quitter l'Afrique sans esprit de retour ; il avait l'intention de reprendre et d'étendre son enseignement qu'il avait dû négliger quelque peu ; en outre la considérable accumulation de documents qu'il avait récoltés allait l'astreindre à des années de travaux de cabinet et de laboratoire. Il décida d'aller saluer ses nombreux amis du Ruanda-Urundi. C'est au cours de cette rapide tournée d'adieu à bord d'une automobile qu'il pilota lui-même qu'au tournant d'une route il fit une embardée et fut précipité dans un ravin. Relevé l'épine dorsale brisée, quelques jours plus tard il mourait à la mission d'Isavi, proche d'Astrida. Les dernières personnes qui l'ont vu, avant cet accident, avaient été frappées par son état de dépression et d'épuisement. La forte constitution de Salée avait été ébranlée par les efforts et les fatigues qu'il s'était imposés dans l'exécution de la mission qui lui avait été confiée. D'aucuns ont voulu voir là une des causes de l'accident qui lui coûta la vie.

La disparition brutale de l'abbé Salée allait réserver à ses adjoints l'honneur périlleux de mettre au point la totalité des résultats de la mission qu'il avait dirigée avec tant de dynamisme. Ils y mirent une conscience exemplaire reflétée dans un remarquable *Mémoire de l'Institut géologique de l'Université de Louvain*, relatif à la constitution géologique de la région du Kivu, publié en 1939, sous la haute direction du professeur E. Asselberghs. Une *carte géologique* au 1 : 500.000 couvrant sept degrés carrés, sous le triple signature de A. Salée chef de mission, N. Boutakoff et J. de la Vallée-Poussin, accompagne ce Mémoire.

Les disciples de Salée ont voulu que son nom reste gravé au sol qu'il avait tant arpenté et tant étudié. Dans le massif volcanique éteint du Kahusi-Biega, centre d'irradiation des coulées basaltiques du Sud du lac Kivu, ils choisirent un des sommets, qui, dorénavant, serait désigné sous le nom de « Volcan Salée ».

L'œuvre africaine de Salée a un double aspect : elle ressortit à la géographie physique et à la géologie pure.

On lui doit de solides descriptions physiographiques du Ruanda-Urundi. Ces territoires lui apparurent constitués de hauts môles pénplanés, soulevés, puis basculés vers l'Est, encadrés par le fossé tectonique du Tanganika-Kivu et le fossé adventif du Mufumbiro, par les plaines marécageuses affaissées de la Kagera et les zones d'effondrements de la Malagarasi et de la Lumpungu.

Au cœur du Ruanda il définit la cuvette tectonique du Bugesera avec ses lacs, reliquats d'une nappe unique, s'embranchant sur le grand collecteur de l'Akanyaru prolongé par la Haute-

Kagera, aux vallées marécageuses démesurées. Du même coup il montra l'origine des nombreuses vallées colmatées, si caractéristiques du Ruanda oriental, qui s'étalent sur l'emplacement d'anciennes nappes lacustres drainées. Il s'attacha à l'analyse de la lutte poursuivie au cours des âges entre le Haut-Nil et le Congo. Tout le bassin de la Malagarasi, ancien tributaire du lac Victoria, a déjà été ramené, par le jeu de captures, dans l'orbite du Congo. D'autre part, Salée a excellemment montré les vicissitudes du réseau hydrographique ruandais, drainant ses eaux vers le bassin du Nil à la suite d'une inversion généralisée l'ayant détourné du fossé des grands lacs, dans lequel il débouchait par la trouée de la Mukungwa s'ouvrant dans le fossé latéral du Mufumbiro.

Un sujet qui l'occupa beaucoup fut l'évolution du fossé tectonique central entre le lac Édouard et le Tanganika. Il postula qu'il fût occupé par une immense vallée au thalweg incliné vers le Nord. Un barrage à travers cette vallée ancienne, formé par les produits émanés de la chaîne volcanique du Sud-Kivu, puis l'effondrement du plancher méridional serait à l'origine du lac Tanganika. Un autre barrage, plus tardif, dû à l'activité des grands volcans du Nord-Kivu, serait venu séparer en deux individualités la nappe unique Kivu-Édouard, puis chacun de ces lacs aurait vu son niveau baisser considérablement par le jeu de son émissaire particulier actuel.

Telles sont quelques-unes des grandes fresques dessinées par Salée avec une incontestable force persuasive. Elles demandent certes des mises au point car elles tirent leurs arguments de seules considérations morphologiques. Il est certain que, dans la région des fossés tectoniques, les raccords entre les témoins des terrasses sont particulièrement délicats, car ils sont restés accrochés à des horsts dont les mouvements verticaux ne sont pas encore éteints. On peut beaucoup attendre pour perfectionner les schémas tracés d'une étude plus approfondie de ces terrasses et spécialement des filiations qui pourront être établies entre les sub-fossiles de leurs dépôts et les faunes malacologiques actuelles des grands lacs.

Dans le domaine de la géologie pure, Salée fut confronté avec un des problèmes les plus compliqués et les plus controversés non seulement en Afrique mais aussi dans les pays de haute civilisation : l'interprétation stratigraphique et la cartographie d'un très vieux socle. En effet, presque tout le territoire du Ruanda-Urundi est formé d'un tel socle aux couches disloquées, sans trace fossilifère. Ce complexe puissant a subi les effets de métamorphismes de caractères différents, l'un très généralisé affectant les couches de base, l'autre localisé à des

auréoles de contacts intrusifs. Quand les données paléontologiques manquent, ce sont les phases de dislocations généralisées successives qui permettent d'individualiser de grands ensembles : on cherche à caractériser des paquets sédimentaires engagés dans chaque orogénèse et à définir ainsi différents « systèmes » stratigraphiques. La plus sûre indication des coupures séparant de tels systèmes, qui soit restée gravée au sol, sont les discordances angulaires. Ni dans le Ruanda-Urundi, ni plus tard dans le Kivu, Salée et ses collaborateurs ne purent avoir recours à l'un ou à l'autre de ces critères : aucune couche fossilifère n'existe et tout l'ensemble du puissant complexe auquel ils eurent affaire leur apparut comme formé de couches concordantes. La stratigraphie qu'adopta Salée fut celle qu'il avait mise sur pied au cours de sa première mission au Ruanda-Urundi avec Delhaye en 1921-1922 ; elle fut étendue, par lui et ses adjoints, au socle qui débordait sur les territoires du Kivu. Ils définirent deux systèmes : le plus ancien, le système de la Ruzizi, surmonté du système de l'Urundi. Le premier est formé de roches fortement évoluées : micaschistes, gneiss, amphibolites, granit-gneissiques ; le second comprend des schistes, des quartzites, des arkoses à poudingues, des grès. Cette division a été vivement critiquée par les géologues qui travaillèrent ultérieurement dans les territoires du Ruanda-Urundi et surtout par ceux qui étudièrent le socle ancien dans des régions limitrophes. On peut parler d'une controverse qui dure depuis plus de vingt ans. Il est de fait qu'une grande division stratigraphique uniquement basée sur des caractères lithologiques et sur les effets d'un métamorphisme régional ne pouvait, à priori, être considérée comme rigoureuse. D'aucuns soutinrent que la création du système de la Ruzizi ne se justifiait pas car il ne représenterait qu'un faciès métamorphique de l'Urundi inférieur. Le disciple le plus complet de Salée, N. Boutakoff, interprétant la pensée de son maître défunt, défendit avec une grande vigueur la thèse de deux systèmes superposés, très différents l'un de l'autre, quoiqu'il admette que le passage de l'un à l'autre n'est souligné ni par une discordance de stratification, ni par la présence d'un niveau à conglomérat. Il a fait appel, pour l'interprétation de ces puissants ensembles de couches, dont les plus profondes sont les plus métamorphiques, à la théorie classique du géosynclinal. Le développement minier du Ruanda a permis beaucoup d'observations nouvelles que Salée n'avait pu faire car il fut limité à l'examen des rares affleurements rencontrés au fil des sentiers qu'il parcourut. Il s'avéra qu'en maintes localités il a classé dans le système de la Ruzizi des roches qui, en réalité, n'ont été touchées que par le métamorphisme de

contact dû à des intrusions granitiques dont il ne détecta pas la présence ou méconnut l'importance. Ces confusions donnèrent un regain aux critiques, en partie fondées, dont ses cartes avaient été l'objet. Cependant la question a été reprise aujourd'hui sous un angle différent. En faisant la révision de toutes les observations accumulées sur le socle ancien, on a pu montrer que dans des régions de l'Est et du Sud-Est congolais, extérieures au Ruanda-Urundi, il existe, régionalement, les traces de deux chaînes de montagnes antiques, caractérisées par deux ensembles de terrains séparés par une discordance angulaire et ayant chacun son orogénèse propre. Ces chaînes pénétreraient, par le Sud, dans le territoire de l'Urundi, et la discordance viendrait se placer à peu près à la limite entre les systèmes de la Ruzizi et de l'Urundi classiques. Plus au Nord il semble bien que les deux chaînes viennent s'accoler parallèlement l'une à l'autre, et ce serait là la raison de l'apparente concordance constatée dans tout le complexe Ruzizi-Urundi. Quelque jour viendra où la cartographie géologique du Ruanda-Urundi sera reprise dans toute son ampleur et il est probable que la division en deux grands systèmes créés par Delhaye et Salée reprendra à quelques retouches près toute sa valeur, chacun avec son cortège d'intrusions, mais le plus ancien, le Ruzizi, affecté d'un métamorphisme généralisé, propre aux terrains profonds.

Ce qui ne doit pas être dissimulé c'est que le socle ancien de l'Est congolais est loin d'être géologiquement débrouillé. Après beaucoup d'observations, beaucoup d'efforts, il reste plus de problèmes posés que de problèmes résolus. Les jalons posés par Salée ont une incontestable valeur. Quelles que soient les mises au point qu'appellent les cartes géologiques de ce socle dressées par lui-même et ses collaborateurs, elles resteront des documents de premier ordre et nul, à l'époque et dans les conditions où il travailla, n'eut pu faire mieux. Il est peu d'exemples, en pays neufs, de territoires d'aussi vastes étendues, d'une telle difficulté interprétative, qui aient été géologiquement cartographiés en un temps aussi réduit. Les méthodes qu'il appliqua, sa résistance physique exceptionnelle, sa parfaite entente avec ses collègues, son érudition éprouvée, firent merveille.

Quel exemple à proposer aux jeunes géologues et naturalistes du Congo que celui de ce savant quadragénaire, ce professeur d'Université de réputation déjà bien établie qui arpenta inlassablement la brousse durant des années, accumulant les observations de terrain, sans se donner un jour de répit !

La carrière de Salée s'est déroulée en plusieurs phases. Il fut un prêtre zélé, mais les circonstances voulurent qu'il se vouât à la paléonto-

logie; enfin il devint le géologue colonial de premier plan que nous venons de dire.

Il fut avant tout un observateur sagace et loyal, animé du désir continu de dépassement qui le poussa à la découverte. Ses qualités d'analyste se sont affirmées dans tous ses travaux de paléontologie; plus tard, au contact du sol africain, il s'est élevé jusqu'aux synthèses de la grande tectonique des socles et de la morphologie de vastes ensembles géographiques.

Salée est né à Spa, issu d'une famille modeste. Son père était artiste peintre et sa mère excellait dans le finissage des boîtes et des bibelots de bois offerts à la clientèle de la célèbre cité balnéaire ardennaise. Après des études primaires et moyennes poursuivies aux écoles de l'État de sa ville natale, complétées au petit séminaire de Saint-Trond, il alla terminer sa formation au séminaire de Liège. Au début de sa carrière, il n'avait d'autre idéal que de rester un bon prêtre, soutenu par une foi ardente et un esprit d'altruisme et de prosélytisme qui ne le quitta jamais.

Une première conjoncture imprévue allait décider d'une orientation tout autre et l'amener à se vouer principalement aux sciences naturelles.

Le chanoine Henri de Dorlodot, qui fut le fondateur et l'animateur de l'Institut de géologie de l'Université de Louvain, se mit en quête d'un homme jeune, et doué, apte à se spécialiser en paléontologie et qui pourrait prendre ultérieurement sa succession. Il s'adressa à Mgr Lamine. Celui-ci chercha comme candidat un prêtre intelligent, à tendance scientifique, et donnant assez de garantie d'une foi éprouvée pour s'adonner, sans crainte de défaillance, à une science abondant des problèmes de phylétique et de phylogénèse, touchant au mystère des origines, qui ont soulevé les plus vives controverses surtout depuis le succès triomphal de l'œuvre darwinienne. Le dévolu fut jeté sur l'abbé Salée. Aucun choix ne pouvait mieux répondre aux doubles préoccupations de ceux qui le firent. Envoyé à l'Université de Louvain, Salée y travailla avec fougue et allégresse, au témoignage même de son maître feu Félix Kaisin. Une vocation insoupçonnée s'éveilla en lui et l'emprise des sciences de la terre sur son intellect n'allait plus se relâcher jusqu'à son dernier souffle.

En 1910 il présente, avec un succès marqué, sa thèse de doctorat en sciences naturelles. La même année il publia son premier mémoire sur les polypiers fossiles. Ce travail fut couronné au concours interuniversitaire des bourses d'études, ce qui permit à Salée de parfaire ses études paléontologiques à Londres d'abord, puis à Paris, où il suivit le cours de Marcelin Boule, l'éminent préhistorien, professeur au Museum. Rappelé à Louvain en 1913, il est bientôt nommé

professeur à l'Université. Sa carrière pédagogique laissa une trace profonde, surtout par l'influence qu'il eut sur ses élèves et les vocations qu'il suscita parmi eux. Il enseigna la paléontologie stratigraphique, la paléontologie animale, l'anthropologie, puis plus tard, la géologie de l'Afrique et la géographie coloniale. En 1930, il est nommé directeur de l'Institut géologique de l'illustre maison catholique. C'est dans les laboratoires mêmes de cet Institut qu'il avait médité son œuvre de paléontologiste. Il fut, en Belgique, l'initiateur de la méthode d'étude en coupes minces appliquée aux polypiers fossiles. Deux de ses premières publications consacrèrent sa réputation: elles traitent des caractéristiques des polypiers du Carbonifère, l'un du genre *Caninia* du Tournaisien inférieur de Belgique (1910), l'autre du groupe des Clisiophylides (1913). En collaboration avec le chanoine H. de Dorlodot il écrivit une note sur le synchronisme du calcaire du Boulonnais avec celui de Belgique et d'Angleterre (1911). Il fit paraître aussi divers travaux importants du point de vue lithogénétique, notamment l'un sur les polypiers du Waulsortien, un autre sur un mode d'écrasement des calcaires de Denée qui lui fit conclure à l'origine sapropélieenne des marbres noirs. Salée, ayant trouvé au Muséum d'histoire naturelle de Paris des échantillons de polypiers déterminés par des spécialistes en renom, rectifia leur description, compléta les caractéristiques du genre et établit définitivement les caractères de la famille des Clisiophylides; il décrivit ensuite six genres de cette famille ainsi que de nombreuses espèces belges, dont neuf nouvelles. Dès cette époque, Salée fut considéré par ses pairs comme un maître de la paléontologie animale.

Sans doute l'abbé Salée aurait-il consacré toute sa carrière scientifique à ses études de dilection, mais il fut sollicité, en 1920, pour faire partie d'une mission d'exploration géologique du Ruanda-Urundi, préliminaire à l'orientation de prospections minières. Son étonnement fut vif devant une telle proposition qui cadrait si peu avec ses activités antérieures! Et ce grand scrupuleux eut comme première réaction d'écarter l'offre qui lui était faite. « Je ne me sens pas préparé pour accomplir une telle mission » dit-il, mais il ajouta aussi: « elle me tente terriblement... ». Après des tergiversations bien compréhensibles, ce qui emporta son acceptation fut surtout le désir d'enrichir son enseignement; il jugea qu'il était fort désirable qu'un professeur de Louvain acquit des notions de première main sur la géologie de l'Afrique centrale. Il fut convenu, à la demande du recteur, que son absence n'excéderait pas un an et qu'ensuite il reprendrait ses cours et poursuivrait ses études paléontologiques qui l'avaient mis en vedette.

C'était là faire abstraction de l'attraction irrésistible, du véritable envoûtement que l'Afrique exerce sur tous les scientifiques de la trempe de Salée ! En réalité en s'embarquant au début de 1921, c'était une vraie carrière coloniale qu'il entamait. Il allait consacrer sept années à parcourir les régions des grands Lacs et c'est sur le territoire du Ruanda-Urundi, dont il a tant contribué à faire connaître la structure et la morphologie, qu'il a terminé tragiquement une vie tout entière dévouée à son Église, à son Université et aux disciplines scientifiques qu'il illustra magistralement.

Au bord d'une route de l'Urundi, une très simple croix, érigée là même où l'accident mortel lui advint, perpétue sa mémoire ; elle porte une inscription laconique : « Chanoine Salée — 1883-1932 ». Combien d'entre nous ont fait un long détour pour aller s'y recueillir ! C'est bien là le monument qu'eût souhaité ce savant modeste et humain qui n'a laissé derrière lui que des amis.

De son côté, la ville de Spa s'est associée aux hommages rendus à un de ses fils éminents et a fait de la place de l'Église, la place chanoine Achille Salée.

L'abbé A. Salée était : chanoine honoraire de l'Église Cathédrale de Liège, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences et directeur de l'Institut géologique à l'Université catholique de Louvain, membre titulaire de l'Institut Royal Colonial Belge, président de la Commission Internationale de Géologie de l'Afrique, vice-président de la Section des Sciences naturelles de la Société Scientifique de Bruxelles (1924-1925), membre du Comité du Parc National Albert au Kivu, collaborateur au Service géologique et au Musée Royal d'Histoire Naturelle de Belgique, lauréat de l'Académie Royale de Belgique, classe des Sciences : Prix A. De Potter (1931), officier de l'Ordre de Léopold, de l'Ordre de la Couronne, décoré de la Médaille Commémorative et de la Médaille de la Victoire (1914-18). Croix civique de 1^{re} classe.

Publications de A. Salée. — *Contribution à l'étude des Polyptères du Calcaire carbonifère de Belgique. Le genre Caninia. Nouv. Mém. de la Soc. belge de Géol., Brux., 1910, série in-4^o, n^o 3, pp. 1-62, pl. I à IX. Thèse de doctorat. — Sur un Polyptère du Waulsortien de Sosoye. Bull. Soc. belge de Géol., Brux., 1911, t. XXV, Procès-verbaux, pp. 115-119, 3 fig. — Sur le mode d'écrasement des Polyptères du Marbre noir de Denée. Bull. Soc. belge de Géol., Brux., 1911, t. XXV, Procès-verbaux, pp. 133-135, 2 fig. — Formes nouvelles du genre Caninia. Bull. Soc. belge de Géol., Brux., 1912, t. XXVI, Procès-verbaux, pp. 41-49, pl. A.-D. — Contribution à l'étude des Polyptères du Calcaire carbonifère de la Belgique. II. Le Groupe des Clisiophyllides. Mém. de l'Inst. Géol. de l'Université de Louvain, Louvain, 1913, t. I, Mém. n^o 2, pp. 179-183, pl. IV à XI. — Sur quelques Polyptères carbonifères du Muséum d'Histoire naturelle de Paris. Bull. du Muséum National d'Hist. nat., Paris, 1913, t. XIX, n^o 6, pp. 365-376,*

pl. XIV-XVI, 2 fig. — *Le genre Aulophyllum Edwards et Haimé, en Belgique. Bull. Soc. belge de Géol., Brux., 1919, t. XXIX, fasc. 2, pp. 27-29. — Les Pistulipora globuleux du Dévonien moyen de Belgique. Note préliminaire. Bull. Soc. belge de Géol., Brux., 1919, t. XXIX, fasc. 2, pp. 46-48, 4 fig. L'évolution des Reptiles et l'Origine des Mammifères. Revue des Questions scient., Louvain, 1920, 3^e série, t. XXVIII, pp. 122-148, 40 fig. — Sur un genre nouveau de Tétracoraliaires (Dorlodotia) et la valeur stratigraphique des Lithastroton. Ann. Soc. scient. de Brux., Louvain, 1919-1920, t. XXXIX, 1^{re} partie, pp. 145-154, 6 fig. — Excursion dans la vallée de la Mehaigne, de Fumal à Moha, le 21 août 1920. Bull. Soc. belge de Géol., Brux., 1920, t. XXX, fasc. 2, C. R., pp. 186-202. — Compte rendu de la session extraordinaire de la Société belge de Géologie, de Paléontologie et d'Hydrologie, tenue les 19, 20 et 21 août 1920 dans les Provinces de Namur et de Liège. Bull. Soc. belge de Géol., Brux., 1920, t. XX, t. 20, pp. 162-202. — Contribution à l'étude des Polyptères du Carbonifère (Rapport de H. de Dorlodot). Ann. Soc. Géol. de Belg., Liège, 1922-1923, t. XLVI, Bulletin, p. 104. — Les couches à Dibunophyllum du Calcaire carbonifère de Belgique. (Relations du Houiller et du Calcaire carbonifère) Ann. Soc. scient. de Brux., Louvain-Paris, 1924-1925, t. XLIV, 9^e fasc., pp. 240-245. — Le Volcan Nyamagira au Congo Belge (District du Kivu). Ann. Soc. scient. de Brux., Louvain, 1924-1925, fasc. IV, pp. 534-536. — Une Hache en quartz du type acheuléen du Ruanda (Est-Afr. belge). Ann. Soc. scient. de Brux., Louvain-Paris, 1925, 44^e année, 3^e fasc., p. 360. — Sur l'improbabilité de l'existence de grands mouvements hercyniens au Congo. Ann. Soc. scient. de Brux., Louvain-Paris, 1926, t. XLVI, pp. 193-204. (Volume jubilé. 1875-1926). — Le détournement du lac Tanganika. Ann. Soc. scient. de Brux., Louvain, t. XLVII, 1927, Série B, fasc. 4, pp. 200-208. — Constitution géologique du Ruanda oriental. Mém. Inst. géol. de l'Univ. de Louvain, Louvain, 1928, t. V, fasc. 2, in-4^o, pp. 49-162, pl. III et IV, 2 cartes. — L'exemple de Louvain de Dorygnathus Banthensis Theodori sp. Mém. Inst. géol. de l'Univ. de Louvain, Louvain, 1928, t. IV, fasc. 4, pp. 289-344, pl. XII-XIII. — Carte géologique de l'Urundi méridional. Mém. Inst. géol. de l'Univ. de Louvain, Louvain, 1932, t. V, fasc. 3, pp. 167-174.*

En collaboration. — H. de Dorlodot et A. Salée, *Sur le synchronisme du Calcaire carbonifère du Boulonnais avec celui de la Belgique et de l'Angleterre. C. R. Séances de l'Acad. des Sc. de Paris, 1911, t. CLIII, pp. 556-558. — F. Delhayé et A. Salée Le Graben central africain entre le lac Tanganika et le lac Albert-Édouard. C. R. Séances de l'Acad. des Sc. de Paris, 1923, t. CLXXXVI, n^o 26, pp. 1905-1907. — F. Delhayé et A. Salée, *Carte géologique de l'Urundi et du Ruanda*, échelle 1 : 200.000, en 6 feuilles. Mission géologique et minière de la Banque de Bruxelles (campagne 1921-1922). — J. Lombard (collaboration A. Salée) *Carte géologique et minière de l'Afrique sud-équatoriale*, échelle 1 : 5.000.000, avec texte de 817 p. Paris, 1932. — A. Salée (†), N. Boutakoff, J. de la Vallée-Poussin, *Résultats scientifiques de la Mission géologique du Comité National du Kivu*, publiés par E. Asselberghs, Fasc. 1. Mém. Inst. géol. de l'Univ. de Louvain, Louvain, 1939, t. IX, 1 carte au 1 : 500.000. — *Ibidem*, Fasc. 2. *Ibidem*. 1948.*

20 novembre 1951.

M. Sluys.

SALMUTH (de) (Adolphe-Henri-René-Othon) (baron), Officier de la Force publique (Ballenstadt, duché d'Anhalt, Allemagne, 10.2.

1868-Micici, Ponthierville, 5.8.1895). Fils du baron Frédéric et de de Niederstetter, Blanche-Christine.

De Salmuth, qui avait fréquenté les cours de droit et de sciences politiques à l'Université de Leipzig de 1888 jusqu'au début de 1890, s'engage, en mai de cette même année, au 8^e régiment d'infanterie royale saxon. Il accède au grade de sous-lieutenant en décembre et offre sa démission d'officier le 15 juillet 1892 pour venir s'établir en Belgique, où il a de nombreux amis et connaissances. Attaché pendant un an et demi à la direction des établissements V. Mabille, à Mariemont, il sollicite, en 1894, un engagement au service de l'État Indépendant. Sur la recommandation du général de Villiers, aide de camp du Roi-Souverain, il est admis en qualité de sous-lieutenant de la Force publique et s'embarque à Anvers, à bord du s/s « *Coomassie* » le 6 avril 1894. Désigné pour la zone arabe dès son arrivée au Congo, au début de mai, il quitte Boma le 10 de ce mois et atteint Wabundu le 19 juillet. De là, il est envoyé dans la région de Nyangwe qui vient d'être débarrassée des trafiquants arabes par Dhanis, Ponthier, Lothaire et Henry et se voit confier le commandement du poste de Micici.

C'est là qu'il succombe à la fièvre hématurique le 5 août 1895.

9 février 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1300. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 258.

SALPETIER (*Paul-Arthur*), Sous-lieutenant de la Force publique (Termes, Luxembourg, 4.7.1865-Boma, 11.11.1891). Fils de Jean-Baptiste et de Gravet, Marguerite.

Soldat au 13^e régiment de ligne depuis le 27 mars 1881, passé caporal le 16 juillet 1881, sergent le 4 juin 1882, sergent-major le 24 septembre 1884, il était promu sous-lieutenant et affecté au 11^e de ligne le 4 juin 1887. Trois ans plus tard, il décidait de poursuivre au Congo sa carrière militaire. Embarqué à Flessingue sur l'« *Adolphe Woermann* », le 5 novembre 1890, il ne résista pas longtemps au climat du Bas-Congo et mourut d'un coup de chaleur à Boma, le 11 novembre 1891.

14 avril 1951.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

SAMIJN (*Nicolas-Jean*), Sergeant (Moeskroen, 5.12.1877-Boma, 24.1.1899). Zoon van Jan-Baptist en van Deboosere, Marie.

Na het beëindigen zijner studies trad hij in dienst bij het 5de artillerieregiment. Gedurende zijn verblijf bij deze eenheid werd hij in Juni

1897 tot wachmeester bevorderd. In December 1898 bekwam hij, in de hoedanigheid van sergeant, zijn overplaatsing naar de Weermacht van de Onafhankelijke Congostaat. Op 27 December daarop, zijnde enkele dagen na zijn aankomst te Boma, werd hij voor het district van de Uele (zone van Makua) aangewezen. Op 7 Januari daarop verliet hij Boma om zijn post te gaan vervoegen. Wegens ziekte keerde hij reeds op 23 Januari naar Boma terug. Hij overleed aldaar op 24 Januari 1899, ingevolge hevige koorts.

28 Mei 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 2663. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, blz. 266.

SANFORD (*Henry-Shelton*), Général et ministre plénipotentiaire des U.S.A. (Connecticut, U.S.A., 15.6.1823-Healing Spring, Virginie, 21.5.1891).

Le général Henry-S. Sanford joua un rôle de premier plan dans la fondation de l'État Indépendant du Congo.

De 1861 à 1870, il est envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des U.S.A. à Bruxelles et *persona grata* auprès du Roi Léopold II. Après son départ de Bruxelles il reste en relation avec le Roi et assiste à la conférence de Bruxelles de 1876. Le général Sanford est désigné comme président du Comité Américain de l'Association Internationale Africaine.

En 1877 à la deuxième et dernière Assemblée générale de la Commission Internationale de l'A.I.A., il est nommé membre du Comité exécutif en remplacement de Sir Bartle Frère. Le Comité se composait de : Général Sanford, Dr Nachtigal et M. de Quatrefages.

En janvier 1878, nous trouvons le général Sanford, avec le baron Greindl, à Marseille pour recevoir Stanley au retour de sa mémorable expédition, et chargé d'engager l'explorateur au service du Roi.

Heureusement la question d'Orient et le Congrès de Berlin détournent l'attention de l'Angleterre et des grandes puissances de l'intérêt de la découverte du Congo.

Stanley revient en Europe et Sanford sert d'intermédiaire pour l'engager au service de l'A.I.A.

Léopold II fonde le Comité d'études du Haut-Congo, comité à caractère économique, philanthropique et scientifique.

La faillite d'un des souscripteurs, la « *Nederlandsche Handels Vennootschap* », éclaire Sanford sur les inconvénients graves de cette formule. Sanford conseille au Roi la liquidation du Comité d'études du Haut-Congo ; elle se réalise. Le Roi reste seul maître de l'action et

fonde « L'Association Internationale du Congo », qui ne représente que Léopold II sous le camouflage du banquier Lambert et le drapeau de l'A.I.A.

C'est à partir de ce moment, 1879, que se développe l'action diplomatique de Léopold II, puissamment aidé par le général Sanford.

Quel était l'objectif de Léopold II ? Ses discours au Sénat l'avaient révélé et il est mentionné sur la plaque de marbre de la tribune aux harangues de l'Agora d'Athènes que le Duc de Brabant remettait en 1861 au Premier Ministre Frère Orban : « Il faut à la Belgique une Colonie ».

Après avoir cherché par le monde, le Roi déclare en 1874 au baron Lambert : « Je voudrais faire quelque chose en Afrique... dans un but pacifique et humanitaire, qui est mon seul souci ».

Il fallait se garder de l'opinion belge, opposée à toute aventure coloniale et aussi de l'hostilité et de l'ambition des puissances coloniales.

Le but lointain à réaliser devait se dissimuler sous le manteau de l'internationalisme d'une action philanthropique et scientifique ; le côté économique vint s'y joindre avec le Comité d'études du Haut Congo et l'Association Internationale du Congo. Ce dernier organisme, qui ne couvrait que le Roi seul, se camouflait encore d'internationalisme, quoique son action fût spécifiquement belge.

Mais l'internationalisme des Comités nationaux ne dura pas longtemps et notamment la France et le Portugal revendiquèrent rapidement les territoires où l'A.I.A. et l'A.I.C. installaient des stations.

Certes Stanley et ses agents concluaient des traités avec les chefs indigènes des régions où ils fondaient des stations, mais au nom de qui, au nom d'une Association Internationale ou d'un Comité d'études, organismes privés ne possédant aucun caractère de droit de souveraineté.

On avait un drapeau et c'était tout, et il couvrait l'A.I.A., le Comité d'Études et l'A.I.C. Mais la France plantait le drapeau tricolore sur les deux rives du Stanley-Pool.

En 1882 Sanford suggère au Roi d'installer des stations pour jalonner une route terrestre de l'Océan au Stanley-Pool, au Nord du fleuve Congo.

C'est l'occupation du Niadi-Kwilu.

Le Portugal, soutenu par l'Angleterre, revendique l'embouchure du Congo et les deux rives du Fleuve.

Tous les pays déniaient à l'Association, qui n'a qu'un caractère privé, tout droit de souveraineté et tout droit de conclure des traités. Banning, pour clarifier la situation, propose d'arborer le drapeau belge sur les stations de l'A.I.C.

On était loin de compte : en 1883, Frère Orban, premier ministre, écrivait au baron Beyens : « Une Colonie, la Belgique n'en a pas besoin... »¹.

L'œuvre était dans une impasse, l'Association Internationale du Congo — malgré son épithète — était devenue spécifiquement belge, mais il fallait lui enlever son caractère d'organisme privé et lui faire reconnaître des droits de souveraineté.

Dans l'atmosphère de tension diplomatique avec la France, l'Angleterre et le Portugal ce n'était certes pas facile. Dès 1881-1882, le général Sanford écrivait au Secrétaire d'État des États-Unis pour attirer son attention sur l'intérêt économique du Congo.

Le Roi et Sanford se rendent compte que la reconnaissance des droits souverains ne pourrait être obtenue qu'à Washington et en juin 1883, la décision est prise. En octobre 1883 le Roi rédige une lettre adressée au Président des U.S.A. lui exposant l'action de l'Association Internationale du Congo et les résultats obtenus. La lettre est revue et traduite par Sanford.

Le général Sanford est délégué par le Roi pour remettre la lettre au Président. Le général Strauch lui remet tous les documents concernant l'activité de l'A.I.C. et un code télégraphique secret.

Le Secrétaire d'État Fredlinghuysen est d'abord un peu réticent, mais se laisse convaincre par Sanford, qui a dans tous les milieux politiques et économiques les meilleures relations et est appuyé d'une importante documentation.

A la suggestion du Secrétaire d'État, le général Sanford rédige la notice sur le Congo que le Président insérera dans son message au Congrès. Cette déclaration, qui fut lue le 4 décembre 1883, est d'une importance capitale et mérite d'être reproduite :

« La vallée riche et populeuse du Congo est ouverte au Commerce par une Société au nom d'Association Internationale Africaine, dont le Roi des Belges est Président et un citoyen des U.S.A., l'officier exécutif en chef⁽²⁾ ; de grands territoires ont été cédés à l'Association par des chefs indigènes, des routes ont été ouvertes, des bateaux à vapeur placés sur le fleuve et des embryons d'États établis à 22 stations sous un drapeau qui offre la liberté du commerce et l'interdiction de la traite des esclaves ; les buts de cette société sont philanthropiques, elle ne vise pas à un contrôle politique permanent, mais recherche la neutralité de la vallée.

(1) Il avait oublié la plaque de marbre de l'Agora du Duc de Brabant.

(2) Stanley.

« Les U.S.A. ne peuvent être indifférents à » cette œuvre, ni aux intérêts de ses citoyens » qui y sont engagés.

« Il nous serait peut-être utile de coopérer » avec d'autres puissances commerciales pour » promouvoir les droits commerciaux et de » résidence dans la vallée du Congo, droits libres » d'intervention et de contrôle politique exercés » par n'importe laquelle des nations ».

Cette déclaration est la première reconnaissance officielle de l'action de l'Association Internationale et ce succès est dû entièrement au crédit du général Sanford. Le Congrès est saisi de la question du Congo.

Sanford agit à la Chambre de Commerce de New-York qui adresse au président deux requêtes : une pour combattre les prétentions du Portugal, la seconde pour la reconnaissance de l'A.I.C. et l'envoi d'un agent commercial au Congo.

L'intérêt du Sénat et de la Chambre se porte spécialement sur la liberté complète du commerce dans la région du Congo et sur l'assimilation suggérée par Sanford de l'occupation du pays avec l'installation des anciens esclaves au Libéria.

Le 25 février 1884, une résolution est présentée au Sénat et à la Chambre ; le rapporteur est M. J.T. Morgan, un ami personnel de Sanford.

Le 10 avril le Sénat, en séance exécutive, vote la résolution suivante :

« Que le Sénat approuve les vues exprimées » par le Président des U.S.A. dans son dernier » message annuel au Congrès au sujet des inté- » rêts des États-Unis dans l'occupation de la » région du Congo en Afrique et à l'ouverture » du pays au libre accès des personnes et au » libre commerce de toutes les nations.

« Et que l'opinion du Sénat est que le drapeau » de l'Association Internationale Africaine soit » reconnu à l'égal du drapeau d'un gouver- » nement ami. »

Pour le général Sanford, l'Association Internationale du Congo était une filiale de l'Association Internationale Africaine, le même drapeau couvrant les deux organismes, alors que légalement l'A.I.C. était entièrement indépendant de l'A.I.A.

C'était un succès diplomatique considérable, l'Association n'était plus un organisme privé, elle devenait un Gouvernement reconnu par les États-Unis comme un gouvernement ami.

Le Roi adressa une chaleureuse lettre de remerciements au général Sanford.

Le 22 avril le Sénat autorise la publication de la résolution et le Secrétaire d'État en informe officiellement le général Sanford.

Le 15 mai 1884, le Roi envoie au Président des U.S.A. une très cordiale lettre de remerciements. Il y renouvelle la déclaration de la complète liberté du commerce et il ajoute :

« Après avoir fondé l'État de Liberia, il était » naturel que les États-Unis soient les premiers » à faire un cordial accueil au nouvel État » Indépendant de l'Afrique Centrale... »

La reconnaissance de l'Association entraîna comme conséquence le retrait du traité anglo-portugais et fut une heureuse préparation à la conférence de Berlin.

A la conférence de Berlin, le général Sanford rendit encore d'éminents services à l'Association et au Roi.

L'Ambassadeur des U.S.A. à Berlin, M. Kasson, représentait les États-Unis à la conférence. N'ayant aucune expérience des questions africaines, il fait désigner le général Sanford comme délégué-adjoint ; tout l'avenir de l'Association Internationale du Congo dépendait en effet de l'issue de la Conférence.

Dans les coulisses de la Conférence, il fallait obtenir la reconnaissance de l'Association par l'Allemagne d'abord, puis par l'Angleterre, régler le conflit avec la France sur le Stanley-Pool et le Niadi-Kwilu, le conflit avec le Portugal, la déclaration de neutralité du Congo avec l'indication des frontières.

Le général Sanford usait de toute son influence pour sauvegarder les intérêts de l'Association ; la correspondance est active entre le secrétaire du Roi et le délégué américain.

Tout s'arrange au mieux, l'Association est reconnue et l'État indépendant du Congo est partie à la conclusion de la Conférence.

A l'issue de la conférence, le général Sanford écrit au Secrétaire d'État Fredlinghuysen : « Quoique mon nom apparaisse rarement dans » les protocoles, où naturellement M. Kasson » joue le rôle principal, j'ai pu agir utilement » et activement dans les coulisses de la Confé- » rence en proposant les solutions propres à » régler les conflits de la France et du Portugal » avec l'Association, car sans le règlement de » ces conflits tout le travail de la Conférence » n'aurait abouti à aucun résultat en laissant » ouverte la grave question des limites terri- » toriales ; et dans ce domaine j'ai pu réaliser » du bon travail... »

Sur le plan diplomatique le général Sanford fut le collaborateur le plus actif et le plus influent de Léopold II, et il a rendu à l'É.I.C. des services inestimables.

La reconnaissance du drapeau de l'Association Internationale Africaine par le Gouvernement des U.S.A. à l'égal du drapeau d'un gouvernement ami est l'œuvre personnelle du général Sanford et est à la base de la fondation de l'É.I.C.

La Belgique ne peut oublier que c'est grâce à l'action et à l'influence du général Sanford au service des desseins du Roi, qu'elle possède aujourd'hui la plus belle colonie de l'Afrique.

A titre personnel, dès 1886, Sanford fonde la « Sanford Exploring Expedition », Société Commerciale, avec la participation d'un groupe belge. En 1888, la C^{le} du Congo pour le Commerce et l'Industrie fonde la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo (S.A.B.) ; et la S.A.B. reprend les affaires de la Sanford Exploring Expedition.

Le général Sanford resta administrateur de la S.A.B. jusqu'à son décès.

17 octobre 1951.

G. Moulaert.

E. Banning, *Mém. pol. et dipl.*, Brux., 1927, pp. 7, 12, 26, 33, 124, 133-161, 280, 282, 284. — Alb. Chaux, *Le Congo*, Éd. Ch. Rozex, Brux., 1894, p. 731. — Pierre Daye, *Léopold II*, Paris 1934, pp. 163, 176, 208, 270, 273. — *Congo illustr.*, 1892, p. 195. — *Revue Congo*, t. II, n° 3, p. 295. — Ludwig Bauer, *Léopold le Mal-Aimé*, Paris 1935, pp. 105, 121, 125, 139, 140-144. — Rob. Stanley Thomson, *Fondation de l'É.I.C.*, Brux., 1937. — *Mouvement géogr.*, 1891, p. 47c ; 1911, p. 235. — Éd. Van der Smissen, *Léopold II et Beernaert*, 2 vol., Brux., 1942, I, pp. 117, 261. — H. M. Stanley, *Cinq années au Congo*, Brux., pp. 22, 577, 594, 651, 652, 653. — Dem. C. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 15. — *Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 55, 104. — G. Moulaert, *Rev. col. belge*, 1950, p. 331.

SAROLEA (*Louis-Marie-Alexandre-Joseph*), Commissaire de district de 1^{re} classe (Hasselt, 19.3.1874-Anvers, 7.10.1914). Fils de Léonard et de Roosen, Marie-Louise.

Nommé sous-lieutenant au 2^e régiment de ligne le 27 juin 1897, Saroléa s'embarque pour l'Afrique le 6 novembre de la même année en qualité de sous-lieutenant de la Force publique. A son arrivée au Congo, il est désigné pour la compagnie du Stanley-Pool à Léopoldville ; il en prend le commandement au départ du lieutenant Mauroy. Au mois d'août de l'année suivante, il est envoyé comme chef de poste à Lukolela avec mission d'explorer l'hinterland, de relier son poste par voie de terre aux postes du lac Tumba et du lac Léopold II ; il avait à assurer la pacification de cette région d'accès particulièrement pénible et occupée par des populations très turbulentes. Les fatigues de ces opérations ne tardèrent pas à altérer sa santé et lui imposèrent de prendre en Europe un congé anticipé.

Rentré en Belgique le 2 novembre 1899, il reprend huit mois après (25 juin 1900) le chemin de l'Afrique et se voit désigné pour la Province Orientale ; il fonde le poste de Lubutu et participe aux dernières opérations contre les révoltés batetela (campagne de l'Urui) qui tenaient encore le pays. Après un séjour à Ponthierville et ensuite au Kivu, il prend le commandement du poste de la Romée et enfin du territoire de la Lindi. Il rentre en Europe le 3 juin 1903, avec le grade de capitaine de la Force publique.

Nommé chef de zone de 2^e classe le 19 mars 1904, il rejoint le Congo en avril et est désigné pour prendre le commandement de la zone du Bomokandi. Il pousse de nombreuses reconnaissances dans la région orientale de son territoire vers les lacs Albert et Édouard. Il reçoit à Niangara l'explorateur anglais Boyd Alexander qui, parti du Niger, avait exploré le Tchad et se dirigeait vers le Nil. Il rentre en Belgique le 30 avril 1907.

Le 19 mars 1908, Saroléa qui a été nommé adjoint supérieur de 1^{re} classe, reprend le chemin de l'Afrique, désigné pour le district du Lualaba-Kasai dont il reprend le commandement, le 20 mai 1909, au départ en congé du commissaire de district Gustin. Il rentre en Europe le 16 février 1911.

Le 2 novembre suivant Saroléa, désigné pour reprendre le district de l'Équateur, arrive au Congo. Au retour en Afrique du commissaire général Borms, Saroléa reprend le commandement du Lualaba-Kasai. Il rentre en Belgique le 26 mars 1914. A cette date prend fin la carrière coloniale de ce vaillant officier.

Capitaine-commandant au régiment des grenadiers, il rejoint son corps le 31 juillet 1914, entre en campagne, est grièvement blessé le 26 août à Hofstade et meurt le 7 octobre à l'hôpital d'Anvers.

Saroléa était officier de l'Ordre Royal du Lion, chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre de la Couronne, décoré de l'Étoile de service en or et de la Croix de guerre.

Il était le frère du lieutenant Henri Saroléa, glorieusement tombé le 16 février 1897 au combat de Bedden (Redjaf).

15 mars 1950.

A. Engels.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*. — *Belg. colon.*, 1904, p. 198. — *Le Congo moniteur colonial*, 1906, p. 6. — *La Belg. milit.*, 1899, n° 1484. — Registre matricule.

SAUBER (*Jacques-Désiré*), Officier de la Force publique et Commissaire de district (Liège, 27.7.1869-Tilff, 17.2.1921). Fils d'Adam et de Forir, Marie. Époux de Lemy, Jeanne.

Jacques Sauber s'engage au 2^e régiment de chasseurs à pied le 21 mai 1887. Il gravit tous les échelons inférieurs et se présente à l'examen pour l'accession au grade d'officier. Il réussit brillamment. Le 25 juin 1896, il est nommé sous-lieutenant au 14^e régiment de ligne. En 1899, il prend du service à l'État Indépendant et part pour le Congo au mois de juin en qualité de sous-lieutenant de la Force publique. Arrivé à Boma le 29, il est désigné pour le district de l'Ubangi et nommé lieutenant le 16 septembre. Il reçoit alors le commandement de la treizième

compagnie et passe ensuite comme chef de poste à Libenge. Le 30 mars 1901, il est chargé du commandement du poste d'Imese où les peuplades Lubala et Tenda sont toujours restées irréductibles. Par son doigté et sa diplomatie, Sauber parvient à les soumettre sans avoir recours à la violence. Il est promu capitaine le 9 octobre 1901 et rentre en congé en Europe en juillet 1902. De retour au Congo dès janvier 1903 avec le grade de commandant de 2^e classe, il prend provisoirement le commandement de la compagnie de l'Ubangi et du secteur de Banzyville. Le 19 mars 1904, il est nommé adjoint supérieur de 2^e classe tout en conservant le rang d'ancienneté qu'il occupait dans son ancien grade et, le 15 janvier 1905, il est placé à la tête du district de l'Ubangi. En vue des opérations contre Djabir, il marche vers l'Uele pour opérer sa jonction avec les troupes du commandant Laplume et, sans recourir à la force, obtient la soumission des vassaux du sultan, Dura et Yekutura. Sa mission terminée, il revient à Banzyville, va fonder le poste de Bosobolo sur la Haute Lua et rejoint ensuite Libenge. Ces opérations l'obligent à prolonger son terme de trois mois et il ne rentre en Belgique que le 20 mai 1906.

En mars 1907, Sauber, accompagné cette fois de son épouse, née Jeanne Lemy, et de son frère Julien qui vient de prendre également du service à l'État Indépendant, part une troisième fois pour l'Afrique. Nommé adjoint supérieur de 1^{re} classe, il reprend le commandement du district de l'Ubangi et est nommé commissaire de district de 1^{re} classe le 16 août 1907. Au cours d'une tournée d'inspection à Banzyville, Sauber a la douleur de perdre son épouse, qui meurt d'hématurie le 17 mai 1908, après avoir été la première Européenne à franchir les rapides de l'Ubangi. Souffrant lui-même de la fièvre et accablé de chagrin, Sauber rentre en Europe fin de terme, le 3 mai 1909. Il reprend par la suite du service à l'armée métropolitaine et est secrétaire du général Leman, le défenseur de Liège, lorsqu'éclate la guerre de 1914. Il continue à servir pendant les terribles années de 1914 à 1918 et meurt à Tilff le 17 février 1921 à l'âge de cinquante-deux ans, victime des fièvres contractées en Afrique autant qu'épuisé par les fatigues et les souffrances endurées au cours des hostilités en Europe.

Ses brillants services en Afrique lui ont valu l'Étoile de service à trois raies et la Croix de chevalier de l'Ordre Royal du Lion. Il est en outre titulaire de la Croix d'officier de l'Ordre de la Couronne, de celle de chevalier de l'Ordre de Léopold et des Médailles de la Victoire et Commémorative de la guerre 1914-1918.

22 décembre 1949.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2097. — *Bull. de l'Ass. de Vétérans colon.*, novembre 1938, p. 12.

SAUBER (*Julien-Victor-Benjamin*), Officier de la Force publique (Liège, 20.10.1876-Besu, Congo français, 8.5.1909). Fils d'Adam et de Forir, Marie.

Engagé au 14^e régiment de ligne en mars 1895, Julien Sauber, après avoir réussi l'examen requis, est admis dans le cadre des officiers le 25 septembre 1905. En mars 1907, il est sous-lieutenant au 10^e régiment de ligne quand son frère, Jacques, qui est commissaire de district au Congo, part pour un troisième terme en Afrique. Julien l'accompagne avec le grade de sous-lieutenant de la Force publique. Attaché d'abord au district du Lac Léopold, il obtient au mois d'août la faveur d'être désigné pour l'Ubangi où il se retrouve en famille, en compagnie de son frère et de sa belle-sœur. A partir du 1^{er} novembre, il commande le secteur d'Imese et est promu lieutenant le 9 décembre. Envoyé à Libenge en avril 1908, il revient à Banzyville au mois de juillet, peu après le décès de sa belle-sœur, M^{me} Jacques Sauber, l'épouse du commissaire de district. L'année suivante, il contracte l'hématurie et se retire à la mission catholique de Besu, près de Banzyville, dans le Congo français, où il expire le 8 mai.

22 décembre 1949.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 5676. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, novembre 1938, p. 13.

SAVAIDGE (*Morgan*), Sous-intendant de 3^e classe (Filmore County, État de Massachusetts, U.S.A., 18.3.1864-Mundjambili, Mongala, 22.10.1897). Fils de John et de Macneely, Henriette.

Incorporé en 1885 au 7^e régiment de cavalerie aux États-Unis, il y resta en exercice jusqu'en 1889. Il passa ensuite au corps médical de l'armée jusqu'en 1895. Puis, il s'occupa pendant un an d'affaires commerciales. Le 6 mars 1896, il signait à Washington un engagement à l'État Indépendant du Congo en qualité de sous-intendant de 3^e classe. Il s'embarqua pour le Congo le 30 mars et fut envoyé dans la Mongala pour y diriger l'exploitation du caoutchouc. Il succomba à l'hématurie à Mojamboli, le 22 octobre de l'année suivante.

11 juillet 1951.
M. Coosemans.

SAVOIE (de) (*S. A. R. le Prince Louis-Amédée-Joseph-Ferdinand-François, duc des Abruzzes*), Explorateur italien (Madrid, 29.1.1873-Mogadiscio, 18.3.1933).

Fils du prince Amédée, duc d'Aoste, qui était devenu roi d'Espagne en 1870 et qui abdiqua le 11 février 1873, une quinzaine de jours après la naissance de son fils.

Dès sa jeunesse, le prince Louis-Amédée s'intéressa vivement aux voyages de découvertes. Se sentant la vocation de marin, il entra à l'Académie navale de Livourne où se formaient les officiers de la marine italienne. Il y trouva l'occasion de développer ses dons naturels parmi lesquels l'intrépidité, qui allait faire de lui un infatigable voyageur, un marin, un explorateur, un colon.

Ayant atteint l'âge de vingt ans, il commença par parcourir les colonies italiennes; l'Érythrée, qu'il visita en 1893-94 lui révéla la possibilité pour l'Italie de jouer un rôle actif dans la colonisation des pays tropicaux.

Rentré dans son pays, il prit la direction du navire-école de canonage «*San Martino*» à bord duquel il voyagea en 1897-98. Cette randonnée lui inspira le projet d'atteindre le premier le sommet du volcan Saint-Élie en Alaska. Il en vainquit la cime (5,486 m.) en juillet 1897.

En mai 1899, il prenait la direction d'une expédition arctique dont l'objectif était la terre François-Joseph. Des cimes montagneuses en région polaire, ses rêves passèrent à celles des régions tropicales: il entreprit en 1906 une mémorable expédition en Afrique centrale où il avait décidé d'explorer les hautes terres mystérieuses dénommées Montagnes d'Argent par Aristote et Monts de la Lune par Ptolémée et que Stanley avait baptisées du nom de Ruwenzori. L'itinéraire du prince se traça par Mombasa, Nairobi, Kisumu sur le lac Victoria, la traversée du lac et la continuation par Entebbe jusqu'au Ruwenzori, entre 0 et 2° lat. N.

L'explorateur escalada pendant les mois de juin et juillet les différents sommets du massif dont la plus haute altitude fut atteinte le 18 juin 1906. Il consacra six semaines à parcourir leurs régions couvertes de neiges. Sa carte fut la première à paraître; elle était accompagnée d'un commentaire des résultats géographiques et scientifiques de l'expédition par le D^r Filippo de Filippi et illustrée par Vittorio Silla qui avait accompagné l'expédition.

L'exploration de ces montagnes contribua à éclaircir le mystère des sources du Nil. Rentrée en Europe en août 1906, l'expédition du duc des Abruzzes fit beaucoup de bruit; une des conséquences fut la création d'une commission mixte anglo-congolaise chargée à cette époque de la cartographie en vue de la délimitation de la frontière au 30° Méridien. Cette commission était commandée par le major Bright pour l'Angleterre et le commandant Bastin pour l'É. I. C.

En 1909 (23 avril), le prince de Savoie entreprenait un voyage de découverte au Cachemire et escaladait les hautes terres des Karakorum. Après un nouveau voyage, cette fois de circumnavigation, il vit en 1911-12 éclater la guerre entre son pays et la Turquie, au cours de laquelle il commanda comme capitaine de vaisseau une division navale.

En 1915, quand l'Italie vint se ranger aux côtés des alliés dans la première guerre mondiale, le duc des Abruzzes toujours prêt à servir, commanda l'armée navale italienne.

Après la guerre, il dirigea son activité vers la colonisation de la Somalie. Il mourut à Duca degli Abruzzi, près de Mogadiscio, en Somalie italienne, le 18 mars 1933, laissant le souvenir d'un explorateur intrépide.

La relation de son voyage: *Le Ruwenzori et les hautes cimes de l'Afrique centrale* par le D^r Filippo de Filippi a paru en 1909 à Paris (Ed. Plon).

5 avril 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1909, pp. 72, 493-499. — Develcelin di val Cisnios, *Amedeo di Savoia*, 1942. — *Larousse mensuel*, 1933, p. 541. — Doc. De Wildeman.

SCAGLIOSI (*Camillo*), Administrateur territorial et colon (Capranica di Viterbo, Italie, 3.10.1878-Léopoldville, 25.5.1939).

Le 4 janvier 1897, il s'engageait dans son pays natal au 17^e régiment de cavalerie et y était promu sergent en juillet 1899. Quittant l'armée, il devint maître d'équitation en Italie. L'œuvre congolaise cependant l'attirait; en 1902, il vint en Belgique et se fit admettre à l'É.I.C. comme sous-officier de la Force Publique. Parti le 4 décembre, il arriva au Congo le 30 et y fut désigné pour le district de l'Uele (zone de la Makua). Le 1^{er} janvier 1903, il quittait Boma et arrivait à Niangara le 9 mars.

Désigné comme chef de poste à Doruma aux confins Nord-Est du Congo, il occupa ce poste avec maîtrise pendant la difficile et délicate période des conflits de l'É.I.C. avec le Soudan anglo-égyptien et le sultan azande Bio (mission Lemaire Congo-Nil).

Fin de terme le 3 octobre 1905, il rentre en Belgique avec le grade de 1^{er} sous-officier.

Deuxième départ le 6 avril 1906, il est attaché au district du Stanley-Pool. Le 1^{er} février 1908 il est désigné comme chef du secteur de la Lufimi. Scagliosi assura la gestion de ce secteur avec zèle et dévouement; seul il maintint l'ordre et la paix dans ce vaste territoire limité par le Fleuve, le Kasai et le Kwango et occupé par la tribu des Bafunuka.

Son deuxième terme expire le 28 avril 1910. Il repart le 10 novembre 1910. Désigné pour le district du Moyen-Congo il reprend ses fonctions de chef du territoire de la Lufimi à Tua.

En 1911, il propose au Gouvernement d'installer des colons agricoles à Kunzulu sur le Fleuve. Un groupe de familles — paysans italiens des environs du lac de Côme — est installé en 1912 et sous la direction de Scagliosi, un centre de cultures maraîchères et d'élevage se crée.

Rentré en Belgique le 21 février 1913, il part pour un troisième terme le 5 octobre 1913 avec le grade d'administrateur territorial de 2^e classe. Il reprend ses fonctions comme chef du territoire de la Lufimi et directeur de la colonie agricole de Kunzulu. En 1915, la colonie italienne est rapatriée. A ce moment Scagliosi résigne ses fonctions administratives et s'installe comme colon à Kunzulu. De 1915 à 1939, Scagliosi poursuit son activité coloniale. En mai 1939 il est hospitalisé à Léopoldville et y meurt le 25 mai 1939.

Distinctions honorifiques : Étoile de service en or à trois raies, Médaille d'argent de l'Ordre Royal du Lion.

27 octobre 1951.
G. Moulaert.

Trib. cong., 30 juillet 1939, p. 2. — Chalux, *Un an au Congo*, Brux., 1925, p. 179. — Moulaert, G., *Souvenirs d'Afrique*, Brux., 1939, pp. 78, 152.

SCAILQUIN (*Alfred-Adrien-Joseph*), Aide-comptable à la Société du Chemin de fer du Congo (Morlanwelz, 31.8.1867-Kinkanda, 5.6.1898). Fils d'Alfred et de Decarmières, Léonie.

Il fit un premier terme de deux ans, du 27 mai 1895 au 31 mai 1897, et sa santé n'eut pas trop à souffrir du climat du Bas-Fleuve. Les travaux battaient leur plein ; il vit le rail franchir le Kwilu en janvier 1896, atteindre Tumba fin mai ; en mars 1897, la locomotive était à la rive gauche de l'Inkisi ; Scailquin eut l'occasion de se réjouir avec les autres de tous ces progrès si chèrement acquis. A son second terme commencé le 3 février 1898, il eut moins de chance ; quatre mois après son arrivée, il succombait à la fièvre, alors qu'on était en pleine euphorie à Léopoldville : le 16 mars (1898), le dernier rail avait été posé au Pool. Scailquin ne devait hélas ! pas être témoin des fêtes de l'inauguration officielle en juillet.

10 juillet 1951.
M. Coosemans.

Archives Otraco.

SCHAAK (*Jean-O.*), Sergent de la Force publique (Stolzenbourg, Grand-Duché de Luxembourg, 25.8.1867-Bolobo, 26.7.1891).

Maréchal des logis d'artillerie, Schaak demande à être admis comme sergent de la Force publique à l'État Indépendant du Congo. Le 8 septembre 1889, il partait pour l'Afrique. A ce

moment Vangele, premier explorateur de l'Ubangi, poursuivait la reconnaissance du pays traversé par la grande rivière et ses affluents et y installait les premiers postes de l'État. Schaak fut attaché à la mission Vangele. Mais bientôt l'hématurie allait triompher du courage et de l'enthousiasme de ce jeune Luxembourgeois : le 26 juillet 1889, à bord du steamer « *Ville de Bruxelles* », il succombait à hauteur de Bolobo, à l'âge de vingt-quatre ans !

22 septembre 1950.
M. Coosemans.

L. Lejeune, *Les pionniers coloniaux d'origine luxembourgeoise*, *L'Exp. Col.*, Brux., p. 30. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, p. 203.

SCHELLEKENS (*Alphonse-Wilhelm*, en religion *Frère Alphonse*), Frère laïc de l'Ordre des Prémontrés (Oosterhout, Bréda, Pays-Bas, 11.9.1880-Amadi, 21.12.1900).

Il exerçait la profession de cordonnier quand il demanda à entrer à l'abbaye de Tongerloos en qualité de frère laïc (8 novembre 1897). Le 24 décembre, il prenait l'habit norbertin et se voyait compris dans la première caravane de missionnaires de l'Ordre en partance pour le Congo.

Avec les Chanoines Deckers, Pauly et Van Hoof et le Frère Puts, il s'embarqua à Anvers le 6 juin 1898 à destination d'Ibembo, dans l'Itimbiri. Les missionnaires furent logés au poste de l'État du 4 septembre au 1^{er} février 1899, date pour laquelle un premier abri de la mission sur la rive gauche de la rivière avait été construit et avait reçu le nom de Tongerloos-Saint-Norbert. L'adresse et le dévouement du jeune Frère Alphonse au cours des travaux de défrichement, puis de construction, furent pour les Chanoines d'un concours inestimable. Un jour, on faillit le perdre : une plaie qu'il s'était faite au pied, s'envenima subitement et le malheureux fut sous le coup d'une fièvre inquiétante. Sa jeunesse et sa bonne constitution triomphèrent heureusement du mal.

Lorsque le Chanoine Van Hoof partit d'Ibembo en 1900 pour aller fonder Amadi, son choix d'un collaborateur s'arrêta sans hésitation sur le Frère Alphonse. Il n'eut qu'à s'en féliciter. Le petit Frère s'était si bien incorporé à son rôle qu'il demanda à pouvoir prononcer ses vœux de religion le 2 février 1900.

Cet auxiliaire dévoué des Prémontrés, atteint d'hématurie, mourait à Amadi le 21 décembre suivant, pendant une brève absence du Chanoine Van Hoof. Il n'avait que vingt ans.

20 décembre 1951.
M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 250. — D. Rinchon, *Missionn. belges au Congo*, p. 39. — Archives norbertines de Tongerloos.

SCHEPPER (DE) (*René-Joseph-Désiré-Florimond*), Sous-intendant (Saint-Nicolas-Waes, 18.3.1869-Anvers, 30.4.1913). Fils de Florimond et de Meert, Honorine.

R. De Schepper fit des études de droit à l'Université de Gand. Candidat notaire en 1890, il effectuait un stage chez M^e Hamendt, notaire à Saint-Nicolas quand il s'engage, en 1893, au service de l'État Indépendant. Admis comme sous-intendant de 3^e classe, il quitte Anvers à bord de l'« *Akassa* », le 6 août, arrive à Boma à la fin du mois et se voit désigné pour le district de l'Ubangi. Le 11 mars 1894, il est à Nouvelle-Anvers qu'il quitte pour Ndolo le 15 juillet 1895 après avoir été promu sous-intendant de 2^e classe. De retour à Nouvelle-Anvers le 10 novembre suivant, il y séjourne jusqu'au mois de mai 1896 et, son terme étant venu à expiration, il descend alors à Boma pour s'embarquer le 15 juillet. L'Étoile de service lui avait été décernée peu après sa rentrée en Europe.

22 février 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 1139.

SCHIETERE (DE) (*Léonce-Georges-Édouard*), Officier de la Force publique (Gand, 1.11.1873-Léopoldville, 13.10.1896). Fils de Charles et de Giet, Sylvie.

Sous-lieutenant de réserve issu du 1^{er} régiment de ligne, où il s'était engagé comme volontaire le 19 juin 1890, Léonce De Schieter, quelques mois après avoir terminé son service militaire, sollicite son admission dans les cadres de la Force publique de l'État Indépendant du Congo. Il est effectivement engagé comme sous-lieutenant et s'embarque à Anvers le 6 avril 1896. Ayant atteint l'Afrique le 1^{er} mai, il est informé le lendemain de sa désignation pour le district de l'Équateur. Dix jours plus tard, il quitte Boma et, après avoir suivi la pénible route des caravanes, il remonte le fleuve et arrive à Coquilhatville le 1^{er} juillet, non sans avoir déjà souffert en cours de route des attaques du climat meurtrier. Le commissaire de district l'envoie à Bofidji où il aura à s'occuper en ordre principal de l'installation du poste tout en veillant à l'affermissement de l'autorité de l'État. Déjà assez mal en point par suite des fièvres qui n'ont cessé de l'accabler, il est, en outre, bientôt atteint de dysenterie et obligé, le 19 septembre, sur ordre du médecin, de regagner Boma où il pourra être soigné. Le malheureux De Schieter n'y parvient même plus et succombe en cours de route, à Léopoldville. Il a à peine vingt-trois ans.

8 avril 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 1678. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 258.

SCHMIEDTE (Émile), Capitaine de steamer suédois en second (Stockholm, 31.10.1854-en mer, sur le s/s « *Niger* », 2.1.1885).

Il fut engagé par l'Association Internationale Congolaise en 1883 et s'embarqua à Anvers le 1^{er} septembre en qualité de capitaine en second du steamer « *Ville d'Anvers* ». Le 15 février 1884, il était obligé de rentrer en Europe pour cause de maladie. Mais dès le 14 mai, il se réembarquait à Liverpool sur le s/s « *Landana* ». A son voyage de retour, à bord du « *Niger* », il succomba en mer, le 2 janvier 1885.

29 septembre 1951.

M. Coosemans.

Registre matricule n° 190.

SCHOÛ (*Axel-Sophus-Waldemar*), Intendant (Copenhague, 24.12.1863-sur le Fleuve, 6.9.1897). Fils d'Einar et de Kjerulf, Maria. Célibataire.

Après avoir terminé ses études professionnelles, il travaille comme apprenti à Copenhague. De 1884 à 1886, il effectue son service militaire dans un régiment du génie danois et, à l'issue de celui-ci, il réussit l'examen d'officier de réserve. Il rentre alors dans la vie civile comme ouvrier attaché aux chantiers de constructions navales de Copenhague. Le 15 mars 1887, il est engagé par l'É.I.C. en qualité de charpentier de marine et débarque à Boma le 2 mai. Envoyé à Léopoldville, il travaille au montage des bateaux qui doivent servir aux explorations et à la conquête de l'intérieur de l'État africain. Il quitte Banana, fin de terme, le 20 mars 1890. Le 3 octobre suivant, il s'embarque de nouveau à Flessingue, à destination de l'Afrique. Désigné le 2 novembre, à son arrivée, pour la marine du Haut-Fleuve, il travaille encore à Léopoldville jusqu'au mois de septembre 1891 et est alors nommé commis de 2^e classe, le 22 octobre. L'année suivante, il est promu commis de 1^{re} classe et, à partir de février 1893, il remplit les fonctions de sous-commissaire de district. Après l'expiration de son deuxième terme qu'il a prolongé de quelques mois, il s'embarque à Boma le 25 mars 1894 et rentre en Europe le 26 avril. Assimilé au grade de sous-commissaire de district, il repart pour un troisième séjour le 6 octobre 1894 et est encore attaché au district du Stanley-Pool. Le 25 mai 1896, il est nommé intendant de 2^e classe. En septembre 1897, au cours d'une mission, il tombe malade alors qu'il voyage à bord du « *Ville de Paris* » et succombe à la fièvre entre Kwamouth et M'suata. Il est titulaire de l'Étoile de service à deux raies et décoré de la Médaille en or de l'Ordre Royal du Lion.

11 juin 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 389.

SCHULTE (*Ernest-Alfred*), Aide-comptable à la Compagnie du Chemin de fer du Congo (Bruxelles, 8.4.1861-Matadi, 28.10.1895).

Il entra au service de la Compagnie du chemin de fer du Congo en juillet 1895, en qualité d'aide-comptable ; il ne fit que deux mois de séjour dans le Bas-Congo, du 3 août 1895 au 28 octobre suivant. Il succomba à la fièvre à Matadi à cette dernière date.

31 mars 1951.
M. Coosemans.

SCHULZE (*E.*) Explorateur allemand (... ? vers 1855-60-Noki, mars 1885).

Lieutenant en premier au 47^e régiment de ligne, il fut choisi par la Société Africaine Allemande pour commander une expédition scientifique dont le but était l'exploration du bassin Sud du Congo. On lui avait adjoint le lieutenant en premier Kund, de Neu-Brissac, du 17^e régiment de ligne, le D^r Wolff, de Britz, près de Berlin, médecin et anthropologue et le professeur Buttner, de Potsdam, botaniste, zoologiste et minéralogiste. En août 1884, l'expédition quittait Hambourg à bord d'un bateau de la C^{te} Woermann.

Arrivés au Congo, Schulze et ses compagnons poussèrent une reconnaissance jusqu'à Noki et acquirent près de ce poste, par contrat passé avec l'Association Internationale Congolaise, un terrain destiné à l'établissement d'une station, d'une factorerie et de cultures. (Déjà précédemment, près de Rudolfstadt, l'Association avait concédé, dans des conditions analogues, un terrain à la Maison Woermann de Hambourg, qui y avait établi une factorerie).

En avril 1885, le *Mouvement Géographique* annonçait la mort, survenue à Noki, de l'explorateur Schulze. L'expédition poursuivit sans lui sa mission d'exploration dans le bassin du Congo.

13 avril 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1884, p. 40c ; 1885, pp. 14b, 30 b.

SCHUMACHER (*de*) (*Edmond*), Conseiller d'État Suisse (Naples, 12.8.1859-Lucerne, 31.8.1908).

Son père, Félix de Schumacher, de nationalité suisse, se trouvait avec le grade de général au service du Roi de Naples : l'ancienne tradition suisse du service à l'étranger continuait encore à cette époque.

Après avoir terminé ses études de droit qui lui donnèrent le titre de docteur, en 1888, Edmond fut nommé conseiller d'État, c'est-à-dire membre du Gouvernement du canton de Lucerne et il fut également délégué de ce

canton au Conseil des États de la Confédération helvétique : il serait donc *Regierungsrat* und *Ständerat*. Dans les actes officiels de l'État Indépendant du Congo, il est qualifié de « conseiller d'État et chef du département de la Justice du canton de Lucerne », en fait, il remplissait ces dernières fonctions comme conseiller d'État, mais il était de plus dans la Confédération : conseiller aux États.

C'est en 1904 qu'il fut appelé à jouer un rôle dans l'histoire de l'État Indépendant. La campagne anticongolaise s'intensifiait. Comme elle avait son origine et son foyer principal en Angleterre, il était naturel que le Roi Léopold II songeât pour y répondre au procédé bien anglais de l'enquête publique, organisée par le Gouvernement lui-même, pour s'éclairer sur la réalité des abus dénoncés et rechercher les remèdes, prouvant ainsi à l'opinion la sincérité de ses intentions et la loyauté de ses résolutions. Le moment était d'autant mieux choisi en 1904 que cette année là un procès retentissant avait été gagné, en Angleterre même, par des fonctionnaires et des officiers de l'État Indépendant. L'auteur du livre : *The Curse of Central Africa*, un certain Guy Burrows, avait été dans l'impossibilité de faire la preuve des accusations qu'il avait formulées et ne s'était même pas hasardé à l'essayer. Le Roi Léopold II pouvait donc, sans paraître obéir à une pression étrangère, décider une enquête sur les abus dont on accusait l'administration de ses territoires africains, montrer ainsi qu'il voulait que cette administration fût humaine et intègre, qu'il ne reculait pas devant la vérité, qu'il était prêt à châtier les fautes et à réaliser les réformes qui s'avèreraient salutaires.

Par le décret du 23 juillet 1904, il institua une Commission chargée de faire une enquête en Afrique. « Considérant, lisait-on dans le préambule de décret, qu'il est allégué que, en certaines parties du territoire, des actes de » mauvais traitement seraient commis à l'égard » des indigènes, soit par des particuliers, soit » par des agents de l'État, il importe qu'une » enquête complète et impartiale soit faite. »

La Commission se composait d'un président et de deux membres. Les membres de la commission agissaient collectivement ou individuellement ; ils avaient les pouvoirs attribués aux officiers du Ministère public pour assurer l'audition des témoignages utiles à la manifestation de la vérité. La Commission était autorisée à prendre les mesures qu'elle jugerait nécessaires pour que ces témoignages se produisissent en toute liberté ; elle avait le droit de déférer aux tribunaux les actes ou tentatives de subornation ; de requérir la production de tous les documents administratifs et judiciaires se rapportant à l'objet de sa mission ; elle pouvait

saisir les tribunaux des faits délictueux qui seraient relevés.

En plus de son rôle d'information elle était donc à même de provoquer la répression immédiate des infractions qu'elle découvrirait. Après l'enquête, elle était chargée d'établir un rapport sur ses opérations et sur le résultat de ses travaux, et de signaler : « en vue du bon gouvernement et du bien-être de leurs habitants », les améliorations qu'elle jugerait utiles et les meilleurs modes de mettre fin aux abus qu'elle aurait constatés, dans les territoires congolais.

L'autorité que le Roi donnait aux membres de cette commission, la confiance qu'il leur faisait, est encore mise en évidence par la lettre ouverte que leur adressait, le 5 septembre 1904, le Secrétaire d'État et qui fut publiée au *Bulletin officiel* de l'État Indépendant. On y lisait : « Le Gouvernement n'a d'autres instructions à donner à la Commission que celles de » consacrer tous ses efforts à la manifestation » pleine et entière de la vérité. Il entend lui » laisser dans ce but, toute sa liberté, son autonomie et son initiative... Le Gouvernement » ne fait à la Commission aucune limitation, » ni quant au champ de ses opérations, ni » quant à la durée de son mandat. Elle dirigera » ses investigations où elle le jugera utile et » pendant le temps qu'elle jugera nécessaire. »

On peut dire qu'en ce moment l'avenir du Congo a été remis entre les mains des trois hommes qu'avait choisis Léopold II. Leur jugement, leur critique, leur conception du devoir d'un Gouvernement vis-à-vis de ses administrés, d'un Souverain vis-à-vis de son peuple, pouvait avoir une influence décisive aussi bien sur la politique du Roi et sur l'administration congolaise, que sur l'attitude de l'opinion belge et internationale.

Ils s'embarquèrent à Anvers le 15 septembre 1904. Un secrétaire, un secrétaire-adjoint et un médecin étaient attachés à la Commission. Arrivés à Boma le 5 octobre, ils se remirent en route le 23 du même mois, siégeant successivement à Matadi, Kisantu, Léopoldville. Là, ils s'embarquèrent le 1^{er} novembre et remontèrent le Fleuve et ses affluents, la Lulonga et la Lopori, s'engagèrent dans le lac Tumba et arrivèrent à Stanleyville le 26 janvier 1905 pour revenir à Boma le 13 février et s'y embarquer pour l'Europe le 21 février 1905. Leur rapport fut déposé le 31 octobre de la même année et un décret du 31 octobre constitua une nouvelle Commission présidée par M. A. van Maldeghem, président de chambre à la Cour de Cassation, pour étudier les conclusions de ce rapport, formuler des propositions et rechercher les moyens pratiques de les réaliser.

La Commission dont fit partie de Schumacher était présidée par M. Edmond Janssen, avocat

général à la Cour de Cassation et le troisième membre fut le baron Nisco, président ad interim du tribunal de Boma.

Le baron Nisco était de nationalité italienne, mais il était magistrat congolais. M. Ed. Janssen était Belge. Tous deux jouissaient en Belgique de la haute réputation d'indépendance que la magistrature a su y acquérir, mais au point de vue international il est certain que la présence dans cette commission d'un Suisse sans aucune attache avec le Gouvernement belge ni avec le Gouvernement congolais était une garantie de la sincérité de l'État Indépendant, et de l'impartialité de l'enquête.

La Suisse ne nourrissait aucune ambition coloniale et d'autre part la réputation de loyauté et d'austère honnêteté, jointe au sens réaliste des nécessités sociales et politiques des hommes d'État de ce pays démocratique, était universellement connue, particulièrement en Angleterre.

Il est impossible de faire la part de chacun des trois membres de la Commission, ni dans l'enquête, ni dans le rapport. Ils ont travaillé en collège et présenté leurs conclusions comme l'expression d'une opinion unanime.

L'examen de ce rapport et l'étude des conséquences qu'il eut sur la politique coloniale belge n'a pas sa place ici. Ce rapport fut souvent invoqué au cours des débats que souleva le projet d'annexion et tout au long de la discussion de la Charte coloniale.

de Schumacher ne connut pas le nouveau régime qui fit du Congo un territoire belge : il mourut à Lucerne, à l'âge de 48 ans, le 31 août 1908.

Le rapport de la Commission dont il fut membre commence par un vibrant hommage à l'œuvre réalisée par l'État Indépendant : « Dans » ces territoires qui, il y a 25 ans, étaient encore » plongés dans la plus affreuse barbarie, que » seuls quelques blancs avaient traversés au prix » d'efforts surhumains, accueillis à chaque instant par les flèches des peuplades hostiles ; » dans ces régions où les tribus décimées par les » razzias des trafiquants Arabes se livraient des » combats sans trêve et sans merci ; où l'on » rencontrait à chaque instant des marchés de » chair humaine... la sécurité règne. » ...Le blanc qui n'est pas animé d'intentions hostiles peut circuler sans escorte et sans armes... » ...Des villes qui rappellent nos plus coquettes » citées balnéaires... » ...L'on se demande quel pouvoir magique ou » quelle volonté puissante secondée par d'héroïques efforts a pu transformer ainsi en si peu » d'années, la face de cette terre ».

La biographie entreprise par l'Institut colonial veut être la réponse à cette question.

Octobre 1951.
V. Devaux.

SCHUMACHER (Jean), Missionnaire jésuite (Wormeldange, Grand-Duché de Luxembourg, 26.9.1882-Vianden, 13.9.1939).

Entré au noviciat d'Arlon, comme frère coadjuteur, le 14 mai 1905, Jean Schumacher est affecté en 1908 au collège Saint-Michel de Bruxelles, récemment ouvert, et en 1911 à celui de Namur, pour y organiser le travail des domestiques.

Son dévouement et son savoir-faire lui valent d'être envoyé à la mission du Kwango. Il y fait un premier séjour du 19 octobre 1913 au 14 octobre 1920, pendant lequel il contribue grandement à la construction et à l'organisation des deux postes de Wombali et de Ngowa.

Le 8 novembre 1921, il commence un second terme qui sera, hélas, très court. Dès le début de 1923 sa santé périclité. Atteint de tuberculose, il est contraint de rentrer en Belgique.

Ses forces lui revenant par intermittence, il rend encore d'immenses services à Mons, Bruxelles, Arlon et Godinne. Mais en 1933, ayant épuisé ses dernières réserves, il va de plus en plus mal. Le 13 juillet de la même année, il s'éteint doucement au sanatorium de Vianden, dans sa patrie.

Religieux d'un grand esprit de foi et d'une grande fidélité, il ne se plaignit jamais de son état de santé.

26 mars 1950.
J. Van de Casteele S. J.

Échos de Belgique, 1939, pp. 92-93.

SCHWERIN (von) (Hans-Hugold), (Baron), Explorateur suédois (Skarhultesåtesgard, près de Malmö, 17.9.1853-Lund, 18.12.1912). Fils du capitaine de cavalerie baron Charles von Schwerin, (membre de la première chambre de la Diète, de 1867 à 1875) et de Ingeborg Rosenkrantz.

Le jeune Hans fit ses études complètes à Lund. De 1879 à 1887, il exerça les fonctions de bibliothécaire à l'Université de cette ville; docteur en philosophie depuis 1884, il fut nommé professeur de géographie. Comme tel et s'intéressant très vivement aux études anthropologiques, il participa à plusieurs congrès mondiaux en qualité de délégué de sociétés savantes suédoises. En 1885, il fut chargé par le gouvernement de son pays d'entreprendre en Afrique centrale une mission dans le but de faire rapport sur les débouchés que pourrait offrir aux pays du Nord le bassin du Congo. La Société de géographie et d'anthropologie de Stockholm le commissionna également pour étudier diverses questions de météorologie, de botanique et de minéralogie au cœur de l'Afrique. M. M. Nordenskjöld et Dickson lui prêtèrent

leurs bons offices pour le choix des divers instruments à emporter.

Avant de se mettre en route pour l'Afrique, von Schwerin vint passer une quinzaine de jours en Belgique où il fut reçu par le Roi Léopold, au Palais de Bruxelles. Avant son départ, il promit à M. Wauters, directeur du *Mouvement géographique* à Bruxelles, de lui envoyer régulièrement son journal de route et ses rapports et l'on peut dire qu'il tint scrupuleusement parole.

Le 14 novembre 1885, il s'embarquait à Anvers. Arrivé au Congo, à Vivi, il décida d'aller établir son quartier général au Stanley-Pool, puis entreprit aussitôt ses explorations. Une première navigation à bord du « *Peace* » le conduisit jusqu'à Luebo, sur le Kasai. Il vit le pays en curieux, sans doute, mais aussi en géographe, observant le régime hydrographique des rivières, l'extension de la forêt et de la brousse, le climat, les populations. A son retour du Kasai, il s'installa pour se reposer pendant quelques jours « dans cette ravissante station de Kinshasa », comme il l'écrivait.

Un deuxième voyage à bord du « *Stanley* » avec un équipage suédois, le capitaine Anderson, le second Shagerström et le mécanicien Hamberg, devait le conduire, en remontant le Fleuve, jusqu'aux Falls. Il quitta Léopoldville le 17 juillet 1886. Il passa à Kwamouth le 22, à Bolobo le 24, à Lukolela le 28, à l'Équateur le 31 et arriva le 3 août aux Bangala où il séjourna jusqu'au 6. Disons qu'il admira beaucoup dans cette station la magnifique race bangala et la façon dont les soldats étaient exercés par les blancs du poste; il ne ménagea pas ses éloges à l'endroit de certains de nos compatriotes, qui avaient fait en si peu de temps un magnifique travail dans ce pays neuf, citant particulièrement Coquilhat et Van Kerckhoven. Il écrivait à cette date: « Mon boy, un jeune Bangala, » me sert à merveille; il est intelligent comme » une soubrette du temps de Louis XV »!

Il atteignit les Falls le 18 août, n'ayant mis qu'un mois à faire ce voyage depuis le départ de Léo, et cependant, ayant tout vu, tout observé en homme clairvoyant et en savant. Il étudia spécialement les caractères de la forêt équatoriale. Il quitta les Falls le 23 août et redescendit le Fleuve assez rapidement, puisque le 10 septembre, seize jours après le départ des Falls, il rentrait à Léo pour mettre en ordre ses notes et expédier son rapport au *Mouvement géographique*, selon sa promesse. Il termine ce rapport en disant qu'il a foi dans l'œuvre des Belges, qu'elle est sérieuse et grandiose et qu'il a confiance en son avenir brillant.

Von Schwerin entreprenait bientôt une troisième expédition. Il partit explorer en pirogue les rives et les îles du Stanley-Pool en compa-

gnie du D^r Mense, médecin de Léopoldville, et de quelques rameurs zanzibarites. Il fit le périple du Pool, explora le dédale des canaux entre les bancs de sable et les îles basses de l'archipel du Pool, opéra de nombreux sondages et étudia les courants. Les îles couvertes d'herbes abritaient des troupeaux nombreux d'éléphants, les passes entre les îles grouillaient d'hippopotames. Partout, on pouvait admirer des oiseaux aquatiques : pélicans, oies, canards, hérons de diverses espèces, notamment le héron blanc à aigrette noire. Après cette étude vraiment fructueuse, von Schwerin, à la tête d'une caravane de quatorze noirs et en compagnie du docteur Mense, entreprit une nouvelle expédition scientifique dans le district au Sud du Pool, « le Manguela », pays de savanes divisées par de larges forêts. La région du Manguela s'élevait graduellement en un site magnifique que von Schwerin comparait au Parc de Yellowstone. Il entreprit l'ascension du pic de Manguela (600 m. d'altitude), y planta la bannière de l'État Indépendant et la fit saluer d'une salve de mousqueterie. Après six jours de voyage, il rentra à Léopoldville. Infatigable, il repartit le 1^{er} novembre, en compagnie cette fois de Hakansson, pour explorer la vallée de l'Inkisi, affluent de la rive gauche du Congo, dans la région des Cataractes. Dans son cours inférieur, la rivière était barrée de chutes jusqu'à Gongolo. Il la trouva plus abordable en amont et y visita un centre indigène, grand dépôt d'ivoire, qui faisait le commerce avec Ngaléma, chef indigène du Pool. Von Schwerin était le premier Européen à aborder cette région, habitée par des Muchikongo mêlés de Bakongo. L'accueil fait par ces populations aux deux voyageurs fut vraiment hospitalier, sauf à Gongolo où elles se montrèrent méfiantes. Hakansson rapporta de son voyage une carte détaillée et von Schwerin une série d'au moins cinquante observations scientifiques.

Le 15 novembre, ils rentrèrent à Lutete et leurs études furent mises à profit par la brigade du chemin de fer du Bas-Congo, qu'on était en train de tracer.

Jamais au repos, von Schwerin repartit faire l'ascension du mont Bidi, qu'il fut le premier Européen à escalader. Enfin, avant de rentrer en Europe, il fit quelques excursions à travers les provinces peu connues du littoral atlantique, de San Antonio à Noki, le long de la rive Sud du fleuve, et de Banana à Boma, le long de la rive septentrionale (février-mars 1887). C'est au cours de ces derniers voyages, qu'accompagné par le Portugais F. de França, il découvrit dans un village indigène les restes de la colonne commémorative, le fameux « padron », érigé près de l'embouchure du Congo par l'explorateur portugais Diego Cão, en 1484. Ces restes fort mutilés

sont actuellement déposés au Musée de la Société de Géographie de Lisbonne.

Quelques jours plus tard, von Schwerin quittait l'Afrique, précédé d'une semaine par Grenfell. Sur la route du retour, von Schwerin s'arrêta à Lisbonne et y donna une conférence à la Société de Géographie sur le voyage si intéressant qu'il avait effectué. Quinze jours après, il était à Bruxelles où était déjà arrivé Grenfell et les explorateurs furent tous deux reçus en audience par le Roi des Belges (juillet 1887). Par décret du Roi-Souverain en date du 5 août 1887, von Schwerin fut nommé consul pour l'É.I.C. à Lund, avec juridiction sur les royaumes de Suède, de Norvège et de Danemark. A son retour en Suède, il fit don à l'Académie des Sciences de Stockholm de précieuses collections ethnographiques rapportées de son voyage. En 1897, il devint professeur de géographie et d'économie politique à l'Université de Lund.

Von Schwerin est certes un des voyageurs les plus consciencieux et les plus dévoués qui aient exploré les rives du Congo, principalement celles du Bas-Congo, à une époque où elles étaient encore peu connues.

Parmi les ouvrages qu'il a publiés, citons : *Exposé de la géographie européenne d'Hérodote* (1884). — *Esclavage et commerce d'esclaves en Afrique* (1891). — *Mahométisme en Afrique*, étude anthropo-géographique (1892). — *Cuba, Espagne et États-Unis, un chapitre de l'histoire des colonies* (1898). — *Du Caire au Cap* (1898). — *Le siècle des grandes découvertes* (1900).

8 juillet 1949.

M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1885, pp. 82c, 91c ; 1886, pp. 71b, 98 ; 1887, pp. 6c, 55, 56, 65a. — R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Cuyper, Brux., 1947, p. 49. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 117. — A. Chapeaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., pp. 121, 154. — B. O., 1887, p. 2. — Note manuscrite de la Société de géographie de Stockholm transmise par le R. P. Borgers, O. P. de Stockholm, à l'auteur.

SCIUS (Édouard-Joseph), Directeur du service administratif en Afrique (Marcour, 15.8.1865-Alveringem, 21.12.1914). Fils de Charles-Joseph et de Laval, Marie-Christine.

Engagé comme milicien au 11^e de ligne en 1885, sergent en 1890, puis sous-lieutenant-payeur au 8^e de ligne depuis le 25 décembre 1898, muni en outre du diplôme d'instituteur, Scius décida de poursuivre en Afrique sa carrière militaire et s'engagea à l'État Indépendant en 1901, comme sous-lieutenant. Il s'embarqua le 4 avril et fut attaché à la personne du commandant supérieur de la Force publique. Le 21 août, il était nommé lieutenant et deux ans plus tard capitaine (6 juin 1903).

Rentré en Belgique par le steamer qui partait de Boma le 24 mai 1904, il se rembarquait à Marseille sur le vapeur « *Le Caire* » le 30 mars

1905. La mission Lemaire était partie pour le Haut-Uele et le Nil ; Scius fut requis de rejoindre le lieutenant Paulis qui en faisait partie (17 avril 1905). Il atteignit Lado le 5 mai. On lui confia le commandement de la compagnie de la zone de la Méridi le 15 décembre (1905), et en 1906, la direction du poste de Zanzio au moment où celui-ci allait être rétrocédé aux troupes anglo-égyptiennes. Sa mission terminée dans le Haut-Uele, Scius descendit à Boma et y fut attaché au service administratif comme sous-directeur depuis le 20 novembre 1907. Son deuxième terme achevé, il s'embarqua à Boma le 31 mars 1908. C'est avec le grade de sous-directeur qu'il repartit en 1909. Arrivé à Boma, le 24 février, il fut chargé de la vérification de l'administration et de la comptabilité dans les postes du Haut-Congo. Cette mission de confiance, il allait la remplir dans l'Équateur (19 avril 1909), puis dans le Lualaba-Kasai (1^{er} janvier 1910). Finalement le 6 novembre 1911 il fut nommé directeur du service administratif. En congé du 19 janvier 1912 au 16 juillet suivant, il retournait à cette dernière date en Afrique où il était appelé temporairement à la direction de l'Intérieur, le 26 septembre 1912 ; sa nomination effective à ce poste se fit le 24 avril 1913. Relevé de ses fonctions pour raison de santé, il s'embarqua à Boma le 8 août 1913 et rentra en Belgique où il reprit son rang dans l'armée métropolitaine. Quand éclata la guerre de 1914, il était en service actif et avait le grade de capitaine-payeur. Il prit part à la défense du pays et mourut à Alveringhem le 21 décembre 1914.

Il était chevalier de l'Ordre Royal du Lion, décoré de l'Étoile de service en or, de la Décoration militaire, de la Médaille commémorative de Léopold, de la Croix militaire de 2^e classe.

25 octobre 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., mars 1930, p. 10. — *Trib. cong.*, 18 juin 1914, p. 3.

SEGHERS (*Charles, T. R. P.*), Missionnaire de la Congrégation de Scheut (Gistel, 10.1.1868-Bruges, 21.8.1939).

Après ses études philosophiques et théologiques au noviciat de la Congrégation du Cœur Immaculé de Marie (Pères de Scheut), le R. P. Seghers sollicita de ses supérieurs la faveur de se consacrer aux missions de l'É.I.C. établies par sa congrégation dans le vicariat apostolique du Haut-Kasai. Il s'embarqua le 6 septembre 1896 et alla rejoindre Mgr De Clercq avec lequel il entreprit la fondation de la mission de Hemptinne-Saint-Benoît dont il devint lui-même supérieur. Au cours de son premier terme, qui ne s'acheva que le 11 mai 1908, le R. P. Seghers

fut pendant quelques mois supérieur de la mission de Luluabourg-Saint-Joseph (1897-98), fondée en 1891 par le R. P. Cambier, puis revint diriger le poste de Hemptinne-Saint-Benoît. Il fonda au cours de ses randonnées sacerdotales de nombreuses fermes-chapelles dont, en 1905, celle de Saint-Remi près de la rivière Morjo et celle de Hély-Saint-Grignan à Kakufu. Il rentra en Belgique après un premier séjour de douze ans et repartit le 3 septembre 1908 pour la préfecture du Kasai dont il fut nommé provincial en 1909. Lorsqu'il quitta son poste pour rentrer en congé en Belgique, le 11 octobre 1911, il était délégué au chapitre général de son ordre. Une troisième fois, il se mit en route, le 17 février 1912 pour rejoindre ses missions où il se sentait heureux parce qu'il était un homme d'action et un grand cœur. Cette fois, il ne fit pas moins de vingt-sept années consécutives de séjour dans ce Haut-Kasai qui était devenu sa seconde patrie. Quand, épuisé par le travail et le climat, il dut rentrer définitivement en Belgique, le 23 mai 1939, il n'avait plus que quelques semaines à vivre. Il mourut à Bruges le 21 août 1939, ayant à son actif 43 années de vie missionnaire au Congo.

Nous possédons de lui une série de lettres parues dans le *Mouvement géogr.*, XVI, 1889, p. 32. — *Les Sauterelles* et dans *Missions de Chine et du Congo*, des Pères de Scheut, III, 1897, pp. 530-538. — *Lettres de Luluabourg*, III, pp. 553-556. — *Lettres de Luluabourg*, IV, 1898, pp. 56-62. — *Lettres de Hemptinne-Saint-Benoît et de Berghe-Sainte-Marie*, id., pp. 186-189. — *Extraits de lettres de Berghe-Sainte-Marie*, IV, 1900, pp. 519-520. — *Lettres de Hemptinne-Saint-Benoît*, 1905, pp. 211-217 ; 1906, p. 182 ; 1909, p. 71 ; 1911, n° 1, rapport.

15 novembre 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 30 août 1939, p. 2. — *Miss. de Chine et du Congo*, 1900, p. 309. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III.

SEGHIN (*Joseph*), Magasinier à la Compagnie du chemin de fer du Congo (Seneffe, 24.5.1865-Matadi, 21.11.1892).

Il fut engagé par la Compagnie du chemin de fer du Congo en 1892, en qualité de magasinier. Parti d'Anvers le 9 septembre, il arriva au Congo le 7 octobre et fut envoyé à Matadi au moment où l'équipe du rail se livrait à l'assaut du massif du Palabala ; en octobre 1892, la voie était au km. 15,4 ; la maladie décimait les travailleurs. Seghin était à peine arrivé qu'aussitôt la fièvre le condamnait à l'inactivité. Il mourut le 21 novembre. Il n'était en Afrique que depuis un bon mois !

9 avril 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1892, p. 136c. — Archives Otraco.

SELCHAU-HANSEN (*Lauritz-Vilhelm*), Sous-lieutenant de la Force publique d'origine danoise (Salto-Nested, 2.3.1878-à bord du « *Stanley* », en aval de Lie, 30.11.1898). Fils de Laurits et de Engholm, Charlotte.

Il se destinait dans son pays à la carrière des armes et entra comme recrue au 4^e régiment de ligne en avril 1896 ; admis à l'École militaire en octobre suivant, il fut promu sous-lieutenant pour le 2^e de ligne en avril 1897.

En septembre 1898, il entra en qualité de sous-lieutenant de la Force publique à l'État Indépendant du Congo et se vit désigné à son arrivée à Boma, le 27 octobre, pour la Province Orientale. Il quitta Boma le 30 octobre sur le « *Stanley* » ; à peine en route, il fut atteint de fièvre et mourut à bord, le mois suivant, un peu en aval de Lie (territoire de Busu-Djanoa).

31 mars 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2568.

SENDEN (*Michel-Adolf*), Onder-intendant 2de klasse (Rekkem, 31.1.1869-Nieuw-Antwerpen, 10.3.1896). Zoon van Frans en van Humble, Hélène.

Na in 1894 het diploma van doctor in de rechten behaald te hebben vestigde hij zich als advocaat te Rekkem. Op 6 November 1895 werd hij in de hoedanigheid van onder-indendant 2de klasse voor de Onafhankelijke Congostaat aangeworven. Enkele dagen na zijn aankomst te Boma, zijnde op 2 December 1895, werd hij als privaatscretaris van commandant Dhanis aangesteld. Zijn koloniale loopbaan zou echter spoedig een einde nemen. Ingevolge dysenterie overleed hij op 10 Maart 1896 te Nieuw-Antwerpen.

28 Mei 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 1576. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, blz. 266.

SEVEREYNS (*René-Louis-Josse-Albert*), Agent commercial (Liège, 25.11.1864-Congo da Lemba, 19.12.1891). Fils de Louis-Philippe et de Michel, Eulalie.

Son père était venu s'installer à Bruxelles pour y ouvrir une imprimerie, rue Montagne-aux-Herbes-Potagères. René travailla dans les ateliers paternels de 1880 à 1889. Préférant voyager, il devint, dès 1898, représentant de commerce. Peut-être le goût des voyages l'engagea-t-il à demander son admission au Syndicat commercial du Katanga, avec l'intention de participer à l'expédition Hodister. Il quitta Anvers le 6 novembre 1891. A peine à destination et parti aussitôt pour le Haut, il fut frappé

d'insolation après son arrivée à Congo da Lemba et y succomba le 19 décembre.

16 juillet 1951.
M. Coosemans.

Archives du Syndicat Commercial du Katanga.

SHAGERSTRÖM (*Karl-Gottfried*), Capitaine de steamer suédois (Wenersborg, 28.1.1863-Matadi, 7.8.1896).

Choisissant dès l'âge de quinze ans la carrière de marin, il s'embarquait le 1^{er} mai 1878, en qualité de novice, sur un bateau suédois. Le 1^{er} janvier 1880, il entra à l'École navale de Göttenburg. Le 3 avril 1881, il prenait la mer comme officier de marine, subissait avec succès le 26 avril 1884, l'examen de capitaine au long cours et naviguait pendant un an à bord du steamer « *Théodore Manheim* ».

Suivant alors l'exemple de nombre de ses compatriotes, Shagerström se fit admettre le 15 avril 1886 par l'État Indépendant du Congo en qualité de capitaine de steamer de 3^e classe. Le lendemain, il s'embarquait à Anvers à bord du « *San Thomé* ». Arrivé à Boma le 29 mai, il était désigné pour commander à Léopoldville le vapeur « *Stanley* ». Le 28 juin 1886, il arriva à Léopoldville et prit possession de son poste où il se distingua bientôt par son esprit d'initiative et son énergie. Le 27 octobre 1888, il passait au rang de capitaine de steamer de 1^{re} classe. Son terme fini, le 29 mars 1889, il descendait à Boma pour s'y embarquer sur l'« *Ambriz* » et rentrer en Europe le 21 mai. Le 5 novembre suivant, il était rengagé pour deux ans et repartait le 13 novembre, de Liverpool, à bord du « *Cameroun* ». A Boma, le 22 décembre 1889, il est désigné pour l'expédition Ubangi-Bomu. En 1891-1892, il explore le premier la région comprise entre Banzyville et Mobeka, à travers le bassin de la Mongala, contrée couverte de forêts très peuplées. Shagerström reconnaît les rivières Dua, Ebola, Kemo, qui constituent le bassin supérieur de la Mongala et dont les confluent forment la rivière navigable Mongala.

Son terme échu, Shagerström s'embarque à Boma le 17 octobre 1892, sur le « *Lulu Bohlen* » et rentre en Europe le 22 novembre.

A son 3^e voyage, il part d'Anvers sur l'« *Akassa* » désigné pour la marine du Haut-Congo. Il quitte Boma le 6 juin. Le 22 juin 1895, il est commissionné comme commandant du port de Léopoldville. Il occupe ces fonctions jusqu'en août. Le 18 novembre 1895, il est choisi par Paul Le Marinel pour une mission à accomplir dans l'Uele. Le commissaire général Le Marinel avait proposé de lancer sur la rivière Uele des petits bateaux de Bomokandi à Niangara. Shagerström chargé d'étudier la navigabilité de ce bief procède à cette reconnaissance et

signale les rapides de Panga entre Bomokandi et Amadis. Sa mission achevée, il rentre à Léopoldville, le 13 juillet 1896 ; il descend vers le Bas-Congo le 17 juillet et meurt à Matadi, le 7 août, terminant trop tôt une carrière particulièrement féconde. « Il connaissait à la perfection la navigation du Congo dont il avait levé le cours, du Stanley-Pool aux Falls, ainsi que celle du Kasai depuis son confluent jusqu'à Leubo, et il avait dressé une carte indiquant la route à suivre par les vapeurs dans chacun de ces services ». (Liebrechts).

Shagerström fut un bon serviteur de notre colonie. En souvenir des services rendus l'administration de l'É.I.C. donna son nom à une petite unité fluviale qui resta longtemps attachée au district du Kasai à Lusambo.

Le « *Shagerström* » se perdit dans les rapides de Léopoldville le 15 décembre 1908.

Distinctions : chevalier de l'Ordre Royal du Lion, Étoile de service à trois raies.

Dans la *Belgique coloniale* de 1896 (p. 625) a paru de lui : *La reconnaissance du Lac Tumba*.

24 juillet 1951.
M. Coosemans.

A. J. Wauters, *L'É.I.C.*, Brux., 1899, p. 46. — *Mouvement géogr.*, 1894, p. 15a ; 1896, p. 419. — *Le Congo illustré*, Brux., 1892, p. 81. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., p. 151. — Boulger, *The Congo State*, London, 1894, p. 87. — P. L. Lotar, *Grande Chronique de l'Uele*, *Mém. J. R. C. B.*, 1946, pp. 231, 232, 246. — G. Moulart, *Souvenirs d'Afrique*.

SIEBEN (*Léon, T. R. P.*), Missionnaire lazariste (Zichem, 18.2.1886-Coquilhatville, 8.9.1932). Fils d'Henri et de Verhagen, Rosalie.

Il entra en 1905 dans l'Ordre de Saint Vincent de Paul où deux de ses frères l'avaient précédé. Léon Sieben fut ordonné prêtre en 1912, partit pour les missions de Syrie désigné pour Beyrouth et ensuite comme professeur au Séminaire de Jérusalem. Deux ans plus tard, éclatait la première guerre mondiale ; ardent patriote, le jeune missionnaire prit du service dans l'armée belge comme aumônier au 15^e A. Dès l'armistice, il retourna occuper son poste en Syrie où il devint professeur au collège de Damas.

En 1925, lorsqu'il fut question d'établir les premières missions des Pères Lazaristes dans la région du Lac Tumba, il sollicita la faveur de faire partie de la première caravane de partants. Avec la collaboration de ses confrères, il établit en peu de temps les postes religieux de Bikoro, d'Irebu, de Lukolela. Pendant cinq ans, le Père Sieben parcourut les régions marécageuses au Sud et à l'Ouest du lac Tumba, prodiguant partout son dévouement et son zèle apostolique pour le plus grand bien des popu-

lations indigènes. Nommé supérieur des missions lazaristes à Coquilhatville, il y fut terrassé par la maladie, alors que son activité était en plein épanouissement.

Il était le frère de M. A. Sieben, ancien directeur au Ministère des Colonies.

Il était titulaire de la Croix de guerre avec citation, de la médaille de la Victoire et de la médaille commémorative.

17 novembre 1951.
M. Coosemans.

Annuaire des miss. cath. au Congo, 1935, pp. 370 et 413. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, septembre 1932, p. 19. — *Trib. cong.*, 30 septembre 1932, p. 2. — *Essor col. et marit.*, 18 septembre 1932, p. 3.

SIMON (*François-Joseph*), Maçon (Biron, 24.7.1864-près de Songololo, 2.10.1895).

Il fut recruté par la Compagnie du Chemin de fer du Congo en mars 1894. Embarqué à Anvers le 15, il arriva au Congo le 2 avril et fut affecté à la construction de la deuxième section de la ligne du chemin de fer des Cataractes qui, des hauts plateaux atteints l'année précédente, allait filer vers Tumba. Il était occupé au kilomètre 104 de la voie, un peu plus haut que Songololo lorsqu'il contracta l'hématurie qui l'emporta en quelques jours.

28 mai 1951.
A. Lacroix.

Archives C. C. F. C. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 266.

SIMON (*Hector-Jean*), Klerk 2de klasse (Gent, 2.3.1874-Ikengo, 6.3.1899). Zoon van Simon, Caroline.

Na het beëindigen zijner studies werd hij op 24 Juli 1890 bij het 2de linieregiment aangeworven. Tijdens zijn verblijf bij deze eenheid werd hij op 5 Juni 1895 tot sergeant bevorderd. Begin Januari 1899 werd hij, in de hoedanigheid van klerk 2de klasse, voor de Onafhankelijke Congostaat aangeworven. Bij zijn aankomst te Boma, zijnde op 26 Januari 1899, werd hij voor de streek van Uere-Bomu aangewezen. Zijn koloniale loopbaan zou echter spoedig afbreken. Ingevolge hevige koorts overleed hij aan boord van de s/s « *Brabant* » in de omgeving van Ikengo (district van de Evenaar).

4 Juni 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 2707. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, blz. 266.

SIMON (*Jules-Joseph*), Dessinateur à la C.C.F.C. (Flémalle-Grande, 6.5.1870-Matadi, 29.5.1895). Fils de Joseph et de Charlier, Marie-Thérèse.

Arrivé à Boma le 4 mai 1895, il fut envoyé par la Société du Chemin de fer à Matadi, centre des travaux techniques. A peine à destination, il succombait, avant la fin même du mois.

11 juillet 1951.
M. Coosemans.

Archives Otraco.

SIMONY (de) (*Englebert-Clément-Henri-Frédéric*), Officier de la Force publique (Saint-Josse-ten-Noode, 25.11.1866-Léopoldville, 2.7.1900). Fils de John-Guillaume et de De Trooz, Marie-Jeanne.

Il termine ses études moyennes en 1883 et s'engage au 9^e régiment de ligne le 31 mars 1884. Nommé sergent le 17 mai 1886, il quitte l'armée en juin 1893 avec le grade de premier-sergent. Hésitant alors sur le choix d'une situation, il perçoit la voix de l'Afrique qui réclame des messagers de la civilisation, et se présente dans les bureaux de l'État Indépendant à Bruxelles. Il est admis comme sergent de la Force publique. C'est en cette qualité que, parti d'Anvers le 6 mars 1894, il débarque à Boma le 1^{er} avril. Le gouverneur général l'envoie dans le Haut-Uele où la Grande-Bretagne vient de donner à bail au Roi-Souverain certaines régions de la rive gauche du Nil ainsi qu'une partie du Bahr-el-Ghazal. Cependant peu après la signature de cette convention le 12 mai 1894, des négociations menées avec la France, qui voit d'un mauvais œil l'installation des troupes de l'État sur la rive droite du Bomu, aboutissent à l'abandon des droits sur ces dernières régions et nos administrateurs se retirent en deçà de la rivière qui formera désormais la frontière entre les possessions françaises et l'État du Congo. De Simony quitte l'Uele pour revenir, en novembre, dans la région du Stanley-Pool qui lui a été assignée. Promu premier-sergent le 15 juillet 1895, il est sergent-major six mois plus tard. Au mois d'août, il est envoyé à Bolobo pour y fonder un poste sur la rive du fleuve, à hauteur du Lac Léopold II et le 3 mars 1897, il rentre en congé en Belgique après avoir reçu son brevet de sous-lieutenant le 18 janvier précédent. En novembre de la même année, le nouvel officier reprend le chemin de l'Afrique. Il revient au Stanley-Pool où il est désigné comme chef de poste à Bankana qui devient bientôt, sous sa direction, l'un des postes les plus importants de la région. Le 1^{er} janvier 1899, de Simony est promu lieutenant. L'année suivante, il contracte l'hématurie à laquelle il devait succomber à Léopoldville le 2 juillet. L'Étoile de Service lui avait été décernée.

4 mars 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1285. — *Bull. des miss. belges de la Comp. de Jésus*, 1900, p. 351.

SINAVE (*Jules-Eugène*), Lieutenant de la Force publique (Bruxelles, 26.7.1866-Romé, 3.12.1896).

Sinave, sous-lieutenant aux chasseurs à pied partit pour le Congo le 6 juillet 1894, fut désigné d'abord pour l'Ubangi-Bomu, ensuite pour la zone arabe. Le 15 août, il quittait Boma pour les Falls et arrivait à destination le 20 octobre. Quinze jours plus tard, il était envoyé à Kabambare (2 novembre 1894). Il rentra aux Falls le 8 août 1895, car on avait besoin de lui pour le camp de Romée, établi sur la rive du fleuve en face du petit poste de Yatuka, où il convenait de surveiller les Arabes. Le 12 septembre 1895, Sinave s'installait à Romée; il y séjourna un an et y mourut le 3 décembre 1896.

13 mai 1949.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, vol. 2.

SJOSTROM (*Frederik-Johan*), Mécanicien de 2^e classe (Bergen, Norvège, 20.6.1866-Léopoldville, 11.11.1898). Fils d'Olans et de Gumerson, Anetta.

Ajusteur de profession, il a navigué comme chauffeur à bord de divers steamers anglais et s'engage, en 1898, au service de l'État Indépendant du Congo. Admis en qualité de mécanicien de 2^e classe, il débarque à Boma le 25 septembre et est désigné pour la marine du Haut-Fleuve. Il quitte Boma le surlendemain de son arrivée et atteint Léopoldville le 30. Tombé gravement malade après quelques semaines de séjour au Congo, il succombe à la fièvre dès le 11 novembre.

25 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2553.

SLEECKX (*Charles*), Ajusteur-monteur à la S.A.B. (Duffel, 23.11.1862-Kinshasa, 16.5.1894). Fils de François et de Roelants, Thérèse.

De 1884 à 1893, il occupa divers emplois de monteur-ajusteur à Anvers, Bruxelles, Tubize, Boussu.

En 1893, il signait un engagement à la Société commerciale S.A.B., désigné pour remplir les fonctions de monteur-ajusteur à bord du steamer «*Baron Lambermont*», sur lequel il travailla depuis le 6 octobre 1893. En mai 1894, sérieusement malade, il dut redescendre à Kinshasa le 12 pour s'y faire soigner; il était trop tard: il succombait quatre jours après.

6 avril 1951.
M. Coosemans.

Archives S. A. B.

SLIMBROECK (*Léon-Louis-Eugène-Marie*), Lieutenant de la Force publique (Gand, 28.9.1877-Libenge, 14.11.1903). Fils de Jules-Eustache et de Volckerick, Élisabeth.

Après des études moyennes et commerciales, il entra au régiment des carabiniers. Premier sergent le 15 novembre 1897, il se décida à poursuivre en Afrique sa carrière militaire et partit d'Anvers à bord du « *Léopoldville* », engagé comme premier sergent de la Force publique. Il fut désigné pour l'Ubangi à son arrivée à Boma qu'il quitta le 11 novembre pour monter vers Léopoldville, l'Équateur et Banzyville. Le 31 mars 1899, il était nommé chef de poste de Mokwange. Deux mois plus tard, il passait comme adjoint au poste de Banzyville (5 juin 1899). Après avoir obtenu, le 1^{er} novembre 1899, les galons de sergent-major, il fut appelé à commander la station de Monga (15 mai 1900), où il parvint au grade de sous-lieutenant le 3 septembre 1900. Il acheva son terme le 3 octobre 1901, descendit vers Boma et prit place sur le « *Philippeville* » le 2 novembre, pour rentrer en Belgique.

Il repartit le 19 mai 1902. A Boma, le 19 juin, il se vit encore attaché au district de l'Ubangi et quitta le Bas-Congo le 26 pour la station d'Imese où il était nommé chef de poste. Il venait d'obtenir le 6 juin 1903 les galons de lieutenant quand, atteint subitement de dysenterie, il dut descendre à Libenge ; il y succomba le 14 novembre 1903. Il était porteur de l'Étoile de service.

22 novembre 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2570.

SMEDT (DE) (*Jean-Baptiste*), Soldat-travailleur et agent commercial (Anderlecht, 19.12.1853-Riba-Riba, 14.5.1892). Fils de Nicolas et de Demunter, Pétronille.

Jean-Baptiste De Smedt fait ses études primaires à l'école communale de Ruysbroeck. En 1874, il est incorporé comme milicien au 13^e régiment de ligne où il devient clairon. Après son service militaire, il est magasinier dans une filature à Gand. En 1881, il s'embarque pour les États-Unis d'Amérique et travaille pendant cinq ans comme ouvrier dans une fabrique de chaises métalliques à New-York. Le 1^{er} octobre 1887, engagé par le jeune État Indépendant comme soldat-travailleur au salaire de soixante francs par mois, il s'embarque à Anvers sur le s/s « *La Lys* » qui le dépose à Boma trois semaines plus tard. C'est là qu'il passe les trois années stipulées dans son contrat d'engagement et après avoir été promu soldat-travailleur de 2^e et de 1^{re} classe, il quitte l'Afrique le 16 août 1890. Rentré en Belgique, il

s'installe à Bruxelles comme négociant en tabacs et cigares. L'année suivante, il s'engage en qualité d'agent commercial adjoint à l'expédition pacifique qu'entreprend Hodister, directeur du Syndicat commercial du Maniema et du Katanga, pour tenter d'arriver à un accord entre les Arabes des Falls et les autorités de l'État. Dans ce but, l'expédition revêt un caractère essentiellement commercial. De Smedt débarque pour la seconde fois en Afrique le 1^{er} octobre 1891 et, au début de 1892, arrive à Isangi où Hodister, qui a déjà exploré le Lomami et le Lualaba quelques années auparavant, réunit tout son personnel. L'expédition se scinde en deux groupes. L'un de ces groupes, commandé par Noblesse, remontera le Lualaba, tandis que l'autre, auquel est attaché De Smedt, s'embarque à bord du « *Roi des Belges* » et se dirige vers Bena-Kamba sur le Lomami, sous les ordres de Hodister lui-même. L'équipe atteint Bena-Kamba le 9 avril. Elle reprend le poste fondé à Yanga par la Société antiesclavagiste et en établit de nouveaux à Lhomo, Kibonge et Riba-Riba où réside le puissant chef arabe Nserera. Les relations avec ce dernier sont bonnes ; Hodister est d'ailleurs un ami des Arabes, mais la situation qui paraît d'abord normale va subitement changer. Les Arabes, au courant des hostilités engagées entre leurs congénères et les forces de l'État dans la région de Lusambo font sur le Coran le serment solennel de supprimer tout Européen qui franchirait les Falls vers le Sud et ils empêchent l'expédition de commercer dans la région qu'ils occupent. Cette défense est transgressée par Noblesse qui paie son audace de sa vie et meurt dans d'affreux tourments. Hodister, qui n'est pas au courant de ce mauvais état d'esprit, quitte Bena-Kamba accompagné de De Smedt, du docteur Magery et de Goedseels et, à la tête d'une centaine de porteurs et de vingt serviteurs, se dirige vers Riba-Riba. Hodister à cheval et ses trois compagnons montés sur des ânes arrivent le 14 mai en vue de la résidence de Nserera lorsqu'ils sont arrêtés par une foule en fureur. Se croyant toujours au mieux avec les Arabes, le chef de la caravane s'avance seul pour essayer de s'expliquer, mais il est aussitôt désarçonné et lynché par les assaillants qui lui crèvent les yeux et lui coupent la tête sous les regards terrifiés de ses malheureux compagnons. Quelques minutes plus tard, le pauvre De Smedt subit un sort identique de même que Magery et Goedseels. Son premier séjour au Congo lui avait valu l'Étoile de Service qui lui avait été décernée le 1^{er} septembre 1890.

17 mars 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 429. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 130 et 131. —

A. Chapaux, *Le Congo*, Éd. Ch. Rozez, Brux., 1894, pp. 252, 257 et 260. — F. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, 2 vol., Namur 1913, II, pp. 134 et 138. — Archives Syndicat commercial du Katanga.

SMET (DE) (*Désiré*), Sous-officier (Audenhove-Saint-Géry, Flandre or., 30.5.1867-Lisala, 26.1.1900). Fils de Frédéric et de Van de Casstele, Christine.

D. De Smet est âgé de dix-sept ans à peine lorsqu'il s'engage au 4^e régiment de ligne comme volontaire, le 25 mars 1884. Promu premier sergent le 23 avril 1894, il passe au corps de discipline et de correction où son caractère énergique, voire un peu rude, le fait apprécier de ses supérieurs. Trois ans plus tard, il obtient un congé illimité et s'engage dans les rangs de la Force publique de l'État Indépendant du Congo. Son départ d'Anvers a lieu le 6 juillet 1897. Arrivé à Boma le 28, il est mis à la disposition du directeur de la Justice qui l'affecte au service des prisons et le charge, en outre, des fonctions d'officier de police judiciaire. En mars 1898, il est atteint d'eczéma et il est obligé d'offrir sa démission pour rentrer en Europe. En novembre suivant, le sergent De Smet reprend le chemin de l'Afrique où il débarque de nouveau le 25. Mis cette fois à la disposition du commandant de la Force publique, il est promu sergent-major le 18 février 1899 et passe au corps de réserve le 17 mai. Ayant quitté Boma le 19 pour se rendre dans l'Ubangi, il succombe à la dysenterie, à Lisala, le 26 janvier 1900.

2 mars 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2079. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 258.

SMET (DE) (*Gaston-Louis*), Officier et Agent de société (Luigne, Flandre or., 3.3.1865-Irebu, 14.8.1900). Fils de Charles et de Varlez, Hortense.

Après avoir fait ses études moyennes à Audenaerde, G. De Smet s'engage comme volontaire au 6^e régiment de ligne le 20 novembre 1883. Nommé sergent le 4 février 1885, il quitte l'armée à la fin de l'année 1891 avec le grade de sergent-major et offre ses services à l'État Indépendant. Il est admis au grade de sergent-major de la Force publique et, après avoir quitté Anvers le 6 avril 1892, débarque à Boma le 28. Désigné pour l'expédition menée par Van Kerckhoven dans le Haut-Uele, il quitte Boma le 10 mai et rejoint le capitaine Daenen, que Van Kerckhoven a délégué chez les sultans des rives du Bomokandi pour leur faire accepter la tutelle de l'État. Promu lieutenant le 1^{er} juillet 1894, il revient à Boma en avril de l'année

suivante pour rentrer en Belgique, fin de terme, le 14 mai. Plus tard, De Smet repart au Congo en qualité d'agent commercial au service de la société « Abir » et meurt à Irebu à l'âge de trente-cinq ans.

1^{er} mars 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 895. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 258.

SNELLINGS (*Léon-Servais*), Sous-officier (Liège, 17.1.1874-Berghes-Sainte-Marie, 21.11.1897). Fils de Melchior et de Bosmans, Marie.

Engagé au 11^e régiment de ligne en 1890, il est nommé sergent le 13 février 1895 et demande l'année suivante à servir l'État Indépendant du Congo. Il est admis en qualité de sergent de la Force publique et l'« *Albertville* » l'emporte d'Anvers le 6 juillet 1896. Arrivé au Congo le 1^{er} août, il est désigné pour le district des Stanley-Falls et quitte Boma le 11 à destination de Stanleyville. Il est alors désigné pour faire partie de la colonne qui, sous les ordres de Dhanis, doit atteindre le Nil par l'Ituri et rejoindre celle de Chaltin, partie de Dungu, afin de marcher ensemble sur Redjaf. Après la révolte des Batetela dont est victime l'expédition Dhanis, il rentre aux Falls au mois d'avril 1897 et est envoyé au camp de Yumbi. Au début de novembre, il est atteint de dysenterie et autorisé à regagner Boma, muni d'un certificat médical. Son état s'aggrave en cours de route et il succombe en face de Berghes-Sainte-Marie, à bord du s/s « *Roi des Belges* ».

8 juin 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1754. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, p. 145. — J. Meyers, *Le prix d'un empire*, Ch. Dessart, Brux., 1943, p. 123. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 266.

SOELBERG (*Karl-Otto*), Lieutenant de la Force publique (Oslo, 7.9.1866-Léopoldville, 9.4.1894). Fils de Peter et de Olsen Randine.

Entré à l'École militaire d'Oslo le 1^{er} septembre 1886, il était promu sous-lieutenant désigné pour la 1^{re} brigade d'infanterie, le 19 août 1890, et nommé lieutenant pour la 3^e brigade d'infanterie, le 1^{er} avril 1892. Le 6 janvier 1894, il s'embarquait pour l'Afrique, comme lieutenant de la Force publique de l'É.I.C., et arrivait à Boma le 1^{er} février. Commissionné le surlendemain pour le Lualaba, il se mit en route aussitôt ; mais déjà à Léopoldville, il était surpris par la dysenterie et y succombait.

31 mars 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1237.

SOLON (*Alexandre-Christien-Marie-Joseph*), Préparateur en zoologie (Etterbeek, 30.3.1875-Banana, 15.8.1897). Fils d'Henri et de De Pauw, Jeanne.

Après ses études moyennes, il entra, en 1889, à l'Université libre de Bruxelles, comme aide-préparateur des collections zoologiques, sous la direction du professeur A. Lameere. Au mois de juillet 1896, il est engagé par l'État Indépendant du Congo pour une période de neuf mois comme préparateur en zoologie attaché à la mission scientifique entreprise dans le Bas-Congo par le capitaine Cabra. Il s'embarque à Anvers le 6 juillet, mais, à la suite d'un malentendu, le consul de Belgique à Las Palmas lui enjoint de rentrer en Europe. Solon proteste, mais doit s'exécuter. Il débarque à Anvers le 12 août. Les difficultés aplanies, il reprend le bateau le 6 octobre et arrive à Boma le 29.

Accompagnant Cabra dans ses pérégrinations, il explore avec lui, du point de vue zoologique, la région située au nord de Boma vers la frontière de l'Afrique française, s'attachant à récolter de nombreux spécimens de la faune ichthyologique qui figurent actuellement parmi les collections du Musée de Tervuren. Il se livre également à l'étude de la ponte des crocodiles et de l'incubation de leurs œufs. Mais ce pays du Mayumbe est réputé pour l'insalubrité de son climat. Solon voit bientôt sa santé s'altérer au point qu'il devra descendre à Banana pour essayer de se rétablir. C'est là que la fièvre hématurique le terrasse le 15 août 1897.

7 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1769. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 266. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, avril 1936, pp. 5-6.

SÖRENSEN (*Rasmus*), Mécanicien danois (Horsens, 2.11.1858-Boma, 15.4.1900). Fils de Nils Sörensen et de Sörensen, Maria.

Diplômé mécanicien, il avait navigué comme chauffeur et mécanicien à bord de différents steamers, tels le « *Léopold II* », le « *Christian* » le « *British King* », dont les capitaines lui décernèrent des certificats élogieux.

En 1892, il postulait son admission à l'État Indépendant du Congo et était engagé comme mécanicien de 2^e classe. Il s'embarqua à Anvers sur l'« *Akassa* » le 11 février ; à Boma, le 7 mars, il fut mis à la disposition du directeur de la Marine. Passé au grade de mécanicien de 1^{re} classe le 10 janvier 1895, il quittait Boma fin de terme le 13 janvier pour rentrer en congé. Il repartait le 6 juin suivant et était désigné à Boma le 2 juillet, pour la marine du Bas-Congo. Très versé dans son métier, il remplit les fonctions d'inspecteur-mécanicien du 24 décembre

1896 au 1^{er} juin 1897. Son terme achevé, il quittait Boma à bord de l'« *Albertville* » le 30 avril 1898. Il repartait pour la troisième fois le 6 octobre de cette même année pour reprendre son poste dans la marine du Bas-Congo. Cette fois, il ne put accomplir son engagement jusqu'au bout : la fièvre l'emporta le 15 avril 1900 alors qu'il était à Boma.

Il avait l'Étoile de service à deux raies et la Médaille d'argent de l'Ordre Royal du Lion.

23 novembre 1951.
M. Coosemans.

SÖRENSEN (*Sören*), Commissaire de district de 1^{re} classe (Odder-Danemark, 30.8.1873-Alger, 15.3.1933). Fils de Niels et de Jensen, Mette.

Admis dans l'armée danoise, au 6^e régiment de ligne, le 10 avril 1896, Sörensen entra à l'École militaire le 10 octobre suivant.

C'est en qualité de sous-lieutenant qu'il souscrivit un engagement à l'É.I.C. et partit pour l'Afrique le 31 août 1898. La campagne que Dhanis menait dans l'Est du Congo contre les révoltés batetela continuait à drainer vers cette région les nouvelles recrues. Sörensen fut envoyé au Katanga et débuta comme chef de poste de Toa, puis de Moliro. Il participa avec distinction à la campagne contre les révoltés. Ils étaient alors au Katanga, en tout et pour tout, vingt-cinq blancs pour tenir tête aux insoumis. Atteint de dysenterie au cours de la seconde année de son terme, Sörensen rentra en Europe le 25 avril 1900. Il repartit six mois plus tard, le 5 novembre 1900 et fut désigné pour le district du Lac Léopold II, où il fut nommé chef de poste, puis chef de secteur. Il y opéra de fructueuses missions de reconnaissance et obtint, le 6 juin 1903, le grade de capitaine. Le 22 mars 1904, il rentra en Belgique.

A son 3^e terme (du 14 septembre 1904 au 2 septembre 1907), il séjourna dans le district de l'Aruwimi, qu'il commanda pendant quelques mois, à titre intérimaire, après la rentrée au pays du commissaire général Pimpurniaux. Au cours de ce terme, il soumit les tribus des Budja-Mobange. Quand arriva au Congo le commissaire général Van Wert, Sörensen fut nommé adjoint supérieur et en remplit les fonctions. Nouveau départ le 6 février 1908 ; il retourna dans le district de l'Aruwimi comme adjoint supérieur. En 1910, il fut appelé à commander la zone du Haut-Ituri. Rentré en Belgique le 2 juin 1911, il repartait le 25 janvier 1912, nommé commissaire de district de 1^{re} classe et commissionné pour le Kwango au moment où son ancien chef, le commissaire général Van Wert rentra en congé. Au cours

de ce terme, Sørensen se signala par une activité extraordinaire ; il soumit les Badjoks mutinés et fit évacuer par les Portugais la partie méridionale du district où ils s'étaient infiltrés très nombreux non seulement dans les factoreries mais aussi dans les postes militaires. Après de nombreuses escarmouches avec les indigènes, il parvint à faire reconnaître l'autorité de l'État jusqu'à la frontière portugaise. Pendant son 6^e terme, il commanda d'abord le district des Bangala, puis celui du Sankuru.

Son 7^e terme le ramena au district du Kwango ; il y exécuta de multiples reconnaissances en territoire insoumis.

Son 8^e terme, qui allait clôturer sa carrière coloniale, le ramena encore au Kwango ; mais cette fois, sa santé étant trop sérieusement ébranlée par de si longs, fréquents et laborieux séjours sous l'Équateur, il dut se résoudre à renoncer à l'Afrique (1924). Bien à regret, il rentra en Europe, mais il ne tarda pas à se fixer à Alger dont le climat favorable lui apporterait peut-être la guérison. Il gardait en effet le secret espoir de rentrer, avant de mourir, dans son pays natal, le Danemark. Profitant des fêtes organisées le 3 juin 1929 à l'occasion du 50^e anniversaire d'activité coloniale de son compatriote et ami Christophersen, il fit le voyage d'Alger à Copenhague pour y assister.

Mais il dut retourner à Alger pour continuer sa cure, tout en conservant l'espoir de parcourir l'Europe comme journaliste et conférencier dans les pays scandinaves. Il ne put réaliser ce vœu et mourut à Alger le 15 mars 1933. Sørensen fut un fonctionnaire d'une remarquable activité : son ascendant sur les indigènes était grand. Il trouvait son origine dans son intrépidité et dans la droiture de son caractère. Sørensen était membre d'honneur de la section danoise des Vétérans coloniaux du Congo.

Il était porteur de nombreuses distinctions honorifiques : officier de l'Ordre de la Couronne, de l'Ordre Royal du Lion, de l'Ordre de la Couronne d'Italie ; chevalier de la Légion d'honneur, de l'Ordre de Danebrog ; Étoile de Service en or avec quatre raies ; médaille des Vétérans coloniaux, etc.

11 février 1950.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., avril 1933, p. 18.
— *Trib. cong.*, 31 décembre 1925, p. 2 ; 30 mars 1933, p. 2. — Chalux, *Un an au Congo*, Brux., 1925, pp. 181-182.

SPARANO (*Ferdinando*), Agronome italien (Eboli-Salerno, 22.12.1880-Naples, 29.6.1936). Fils de Calcedonio et de Vocca, Maria-Concetta.

En 1895, il s'inscrivit aux cours de l'École d'horticulture d'Eboli, près de Salerno, puis à ceux de l'École de pomologie et d'horticul-

ture de Florence. Diplômé de ces deux instituts, il commença par exercer le métier de jardinier et fut nommé sous-chef de culture en Italie. Après avoir satisfait à la loi sur le service militaire, il resta à l'armée jusqu'en septembre 1902, reprit ensuite son métier agricole et postula en 1904 une place dans le service de l'agriculture de l'État Indépendant du Congo ; il quitta Anvers le 15 septembre 1904 et alla faire un stage à la station d'Eala, à partir du 6 octobre. Le 31 décembre 1904, il était désigné comme chef de culture de 2^e classe au Stanley-Pool. Rentré en Europe le 22 septembre 1907, il repartit le 19 mars 1908 et fit un terme complet qui prit fin le 19 avril 1911. Au cours de ce 2^e terme, il fut désigné le 12 mai 1908 pour prendre la direction de l'usine à café de Kinshasa. Le 13 août suivant, il passait au district des Bangala. Troisième départ le 22 septembre 1911, comme chef de culture de 1^{re} classe. Il prend la direction de Musa (Bangala) le 3 novembre 1911, puis est désigné, le 20 mai 1913, pour diriger la station agricole de Mobwasa dans l'Uele et le 17 février 1915 celle de Likimi-Musa dans l'Équateur. Il rentre le 12 octobre 1915 pour repartir le 11 décembre 1917. Attaché dès lors à la Province Orientale, où il restera jusqu'à la fin de sa carrière, il prend la direction de stations expérimentales en juillet 1921 et y fait preuve de grande compétence. Retour en Italie le 28 avril 1922 et nouveau départ le 1^{er} novembre suivant. Le 1^{er} janvier 1925, il était nommé agronome provincial. En congé du 29 novembre 1925 au 27 mai 1926, il reprenait le chemin de l'Afrique comme inspecteur de l'agriculture. Inspecteur principal depuis le 1^{er} juillet 1927, il rentrait en Europe le 6 juin 1928. Septième départ le 9 octobre 1928 pour prendre la direction de la C¹⁰ Cotonnière des deux Uele. La grande confiance que la C¹⁰ Cotonnière avait mise en lui amena cette société à le charger de la direction de la propagande cotonnière dans les districts de l'Uele-Itimbiri, Uele-Nepoko et Ubangi, à partir du 15 janvier 1930. Il termina sa féconde carrière coloniale le 1^{er} avril 1934 et rentra définitivement en Italie pour s'installer à Naples, où il mourut le 29 juin 1936, honoré des distinctions suivantes : officier de l'Ordre de la Couronne, chevalier de l'Ordre Royal du Lion, chevalier de l'Ordre de Léopold, Étoile de service en or à 6 raies.

4 septembre 1951.
M. Coosemans.

Essor col. et marit., 23 août 1936, p. 5. — Note de M. E. De Wildeman.

SPILLIAERT (*Gustave-Léon*), Officier (Ypres, 19.8.1873-Ikelemba, 12.11.1901).

Tandis que son frère fait carrière dans l'ar-

mée belge et se comporte vaillamment sur l'Yser en 14-18, Gustave est volontaire de carrière et prend du service à la colonie en qualité de sergent à partir du 6 décembre 1894. Au début de son terme, il est affecté à la C¹e du Maniema, sous les ordres du commandant Lothaire. C'est l'époque où Lothaire reçoit la mission de châtier les soldats révoltés, originaires de la région de Luluabourg, et livre les combats de Luluabourg, et Kabinda.

Il commande une colonne de 14 Blancs et 900 hommes (toutes les forces du Maniema réunies) qui se heurte à une cohorte de 400 Albini, 700 fusils à piston et 3000 archers. Dans un compte rendu des opérations, adressé le 13 novembre 1895 au gouverneur général, Lothaire signale que quatre Blancs sont tombés, mais que l'ennemi a été défait partout et cite à l'ordre du jour les lieutenants Henry, Doorne, Svenson et le sous-lieutenant Spilliaert. Dans une lettre adressée le 5 novembre 1895 au gouverneur-général, le commandant Gillain, commissaire de district à Lusambo, s'exprime comme suit : « Le 18 octobre toutes les forces réunies sous le commandement de Lothaire » mettaient en déroute complète les révoltés. » Ce fut une série de combats successifs de » clairière en clairière, où les rebelles défendaient le terrain pied à pied ; trois fois le » peloton d'attaque dut être renouvelé. La » déroute fut complète et on fit beaucoup de » prisonniers. »

Spilliaert est blessé deux fois lors des combats (1 septembre 1895 et 13 novembre 1895).

Spilliaert, fin de terme, rentre en Europe le 29 juillet 1897 et repart au Congo le 6 février 1898 ; il est affecté à la compagnie du Maniema.

Au cours de son deuxième terme il démissionne pour entrer au service d'une firme commerciale dans laquelle il devient directeur d'Afrique (Comptoir commercial congolais) ; il meurt à Ikelemba le 12 novembre 1901.

Spilliaert avait reçu la Médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion et l'Étoile de service.

25 janvier 1951.
W. Bridoux.

Lettres inédites de Fern. Miot, cfr. Col. Bertrand, 16 décembre 1895. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1900, pp. 126, 130-131.

SPINNOCK (*Paul-Henri*), Soldat-travailleur (Bruxelles, 21.11.1854-Lukolela, 25.1.1888). Fils de Jacques et de Hinskens, Anne.

Après avoir fréquenté l'école communale de Bruxelles, Spinnock apprend le métier de forgeron. En 1874, il accomplit son service militaire au 2^e régiment des lanciers. A l'issue de son terme, il se rengage comme volontaire avec prime et quitte l'armée en 1881 pour

reprendre son métier de forgeron. Il devient ensuite successivement chauffeur, puis emballer et magasinier chez un négociant de Tournai. En 1887, il souscrit un engagement en qualité de soldat-travailleur au service de l'É.I.C. et s'embarque à Anvers à bord du s/s « *Vlaanderen* ». Il reste à Boma, où il est arrivé le 3 juin, jusqu'à la fin août 1887 et est envoyé alors à Nouvelle-Anvers. Atteint de dysenterie après un séjour de quelques mois au pays des Bangala, il est envoyé par les médecins à l'hôpital de Boma. C'est l'A.I.A. qui, descendant le fleuve, l'emporte gravement malade le 23 janvier 1888, vers le Stanley-Pool. Deux jours plus tard, le malheureux Spinnock succombe en cours de route à Lukolela.

6 avril 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 408.

SPREUTELS (*Théophile*), Charpentier (Ixelles, 27.5.1870-Matadi, 7.12.1892). Célibataire.

Il avait travaillé comme apprenti et ensuite comme ouvrier chez un menuisier d'Ixelles et fut engagé comme charpentier en décembre 1891 par la Compagnie du Chemin de fer du Congo. Embarqué à Anvers le 19, il arriva à Boma le 7 janvier 1892 et fut affecté aux chantiers de Matadi. Il contribua de son mieux au travail ardu et souvent pénible que requièrent les débuts de la construction de la voie ferrée. Au mois de novembre, il contracta l'hématurie qui provoqua chez lui de terribles accès de fièvre et il succomba, complètement épuisé, le 7 décembre.

30 mai 1951.
A. Lacroix.

Archives C. C. F. C. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 266.

SPRINGHAM (*John*) (Révérend), Missionnaire baptiste anglais (... ?....1855-Underhill, 12.5.1883).

Il fut attaché, dès son arrivée au Congo, au nouveau poste missionnaire de Tondua fondé en 1880 par le Révérend M. Comber, sur la rive gauche du fleuve, près du Chaudron d'Enfer. C'est là qu'il mourut à 28 ans et sa tombe fut la première du petit cimetière d'Underhill, à droite de la voie ferrée d'Ango-Ango à Matadi.

29 septembre 1951.
M. Coosemans.

E. Devroey et R. Vanderlinden, *Le Bas-Congo, artère vitale de notre colonie*, Brux., 1938, p. 110.

STABERG (*John*), Mécanicien de marine (Nesco, Danemark, 13.1.1847-Boma, 20.1.1892). Fils de Karl et de Johnson, Élisabeth.

Il avait déjà voyagé pendant de nombreuses années à bord des bateaux d'une compagnie danoise et était âgé de près de quarante-cinq ans lorsqu'il prit du service à l'État Indépendant du Congo. Engagé pour trois ans le 6 décembre 1891, comme mécanicien de steamer, au traitement de 3.000 frs par an, il arriva à Boma le 20 et mourut un mois plus tard, frappé d'une congestion cérébrale.

28 mai 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 846.

STAELENS (*Pierre-François*), Capitaine (Anseghem, Fl. Occ., 28.8.1869- 1.5.1920).

Staelens s'était engagé au 1^{er} régiment des guides le 5 avril 1887. Maréchal des logis depuis le 19 mars 1890, il obtint son admission à l'État Indépendant du Congo et partit le 6 juillet 1892 comme sergent de la Force publique. Le 30 juillet à Boma, il fut désigné pour l'Uele. Il y fit un terme complet et rentra en congé le 11 mai 1895. Il fut promu au grade d'adjudant le 6 novembre suivant. Reparti le 1^{er} décembre, il rejoignit l'Uele au moment où se préparait vers le Nil une nouvelle expédition conduite par Chaltin. Il n'accompagna pas l'expédition Chaltin et resta dans l'Uele. Promu sous-lieutenant le 27 août 1896, Staelens était nommé lieutenant le 30 mars 1899.

Son terme prenait fin ; il rentra en Belgique pour repartir le 21 décembre 1899 et retourner dans l'Uele où il conquit le grade de capitaine, le 8 octobre 1900. Il quitta le Congo le 27 novembre 1902 et revint définitivement en Belgique le 18 décembre 1902.

Staelens était porteur de l'Étoile de service à trois raies et de la Médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion.

26 décembre 1949.
M. Coosemans.

STAS (*Jean-Baptiste-Pierre*), Lazariste (Eben-Emael, 5.3.1900-Lac Tumba, 13.10.1930).

Nanti d'une bonne formation intellectuelle et religieuse reçue à Paris et à Rome, ordonné prêtre en 1926, licencié en théologie et en droit canon, il arriva au Congo, attaché à la mission lazariste du Lac Tumba, en novembre 1927 et fut attaché au poste principal de la mission, Bikoro. Il s'y intéressa aussitôt aux idées philosophiques et aux mœurs des noirs, sur qui ses connaissances et sa piété faisaient la plus vive impression.

Le 13 octobre 1930, se trouvant en tournée apostolique sur le lac, il fut surpris par une violente tornade. Sa pirogue s'étant renversée il se vit à l'eau, parmi les indigènes qui l'accompagnaient, et qui tous, sauf un seul, son servi-

teur personnel, disparurent aussitôt sous les flots agités. Il ne savait nager. Son serviteur, s'en étant aperçu, fit l'impossible pour le maintenir à la surface, mais le missionnaire conscient du péril où le noir se mettait pour lui, lui cria de l'abandonner à son sort et de gagner la rive à la nage. La boy échappa de la sorte à la mort, tandis que son maître coulait à pic.

Stas avait publié, dans la revue *Aequatoria*, octobre 1939, une intéressante étude sur l'institution des *Nkumu* chez les *Ntumba* de *Bikoro*.

7 janvier 1952.
J. Esser.

STASSART (*Pierre-Armand-Alfred*), Landbouwkundige (Leuven, 10.2.1869-Noord-Kingila, 31.7.1897). Zoon van Jean en van Dujardin, Marie.

Na het beëindigen zijner studies werd hij als militaair opgeroepen bij het 11de linieregiment (universitaire compagnie). Op 6 Januari 1896 werd hij in de hoedanigheid van landbouwkundige gelijkgesteld met de graad van klerk 2de klasse voor de hoefhankelijke Congostaat aangeworven. Enkele dagen na zijn aankomst te Boma, zijnde op 6 Februari 1896, werd hij voor de post van Temvo aangewezen. Nadat hij op 1 Juli 1897 met de graad van klerk 1ste klasse gelijkgesteld werd, overleed hij op 31 Juli daarop te Noord-Kingila, ingevolgt hema-turie.

25 Mei 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 1605. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, blz. 266.

STEIN d'ALTENSTEIN (de) (*Armand-Marie-Ghislain-Isidore-Eugène*) (baron), Officier (Ixelles, 30.10.1856-id. 14.9.1933).

Il entra à l'École militaire le 4 mai 1874, fut promu sous-lieutenant le 10 mai 1876 et lieutenant désigné pour le premier régiment des lanciers le 10 juin 1883. De juin 1881 à juin 1883, il commanda l'École régimentaire. En 1886, il sollicitait un engagement à l'État Indépendant du Congo. Admis en avril, il s'embarqua le 16 à Anvers sur le steamer « *San Thomé* ». A son arrivée à Boma, il était désigné pour commander la station des Stanley-Falls. Il monta jusqu'à Léopoldville et là, trouvant Vangele et son adjoint Liénard prêts à partir pour le Haut Ubangi sur l'« *Henry Reed* », de Stein fut invité à monter à bord du bateau qui quitta Léopoldville le 18 septembre. Ainsi il fut conduit jusqu'à Bangala d'où il continua seul jusqu'aux Falls. Quelques mois plus tard, il était investi du commandement de la Force publique à Bangala. Il s'y montra actif et débrouillard ; on lui doit

l'initiative de l'établissement des premières rizières dans ce poste.

En mai 1887, il était commissionné pour aller remplir les fonctions d'adjoint de la station de Luluabourg, commandée par le capitaine de Macar. Sa santé cependant supportait mal le climat et le 15 novembre 1887, il fut obligé de rentrer au pays. Il ne repartit plus et mourut à Ixelles en 1933.

Il était chevalier de l'Ordre de Léopold et décoré de la Croix militaire de 1^{re} classe.

27 janvier 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1887, p. 49. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*. — L. Lotar, *Grande Chronique de l'Ubangi*, Inst. Royal Col. Belge, 1937, p. 56.

STEPHANY (*Leo-Marie-Laurent-Jean-Baptiste*), Klerk 2de klasse (Antwerpen, 11.8.1866-Banana, 31.10.1892). Zoon van Jean-Baptiste en van Loupart, Émilie.

Op 3 April 1888 werd hij in de hoedanigheid van soldaat bij het 7de linieregiment aangevoren. Tijdens zijn verblijf bij deze eenheid werd hij op 22 Mei 1890 tot sergeant bevorderd. Een tweetal jaren nadien, namelijk op 5 Juni 1892, werd hij in deze hoedanigheid bij de Weermacht van de Onafhankelijke Congostaat aangenomen. Op 17 September 1892 bekam hij de overplaatsing naar het burgerlijk bestuur en werd hij tot klerk 2de klasse benoemd. Gans uitgeput overleed hij, amper enkele weken na deze benoeming, te Banana.

7 Mei 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 929.

STERCKMANS (*Charles*), Officier de la Force publique et agent de société (Bruxelles, 1.10.1860-Saint-Josse-ten-Noode, 3.9.1937). Fils de Guillaume et de Dael, Marie.

Après avoir fréquenté les cours de l'école moyenne de Louvain, il travaille comme apprenti menuisier chez un patron de Bruxelles. En 1879, il s'engage au 2^e régiment de chasseurs à cheval et est nommé maréchal des logis en 1881. Le 30 septembre 1887, il quitte l'armée pour être employé de commerce et l'année suivante, il demande à partir pour l'Afrique. Admis au service de l'É.I.C., comme sergent de la Force publique, il s'embarque à Anvers le 17 juin 1888 sur le s/s « *Landana* » et arrive à Boma le 25 juillet. Le gouverneur général le désigne pour le district des Cataractes et il est envoyé au poste de Lukungu. Le 15 juillet 1889, il est nommé adjutant. Au mois de mars 1890, il est désigné pour faire partie de l'expédition que va entreprendre Dhanis en vue de réaliser l'occu-

pation effective des territoires situés à l'est du Kwango et dont la possession est contestée par le Portugal. Accompagnant le chef de l'expédition avec Volont, qui venait d'arriver en Afrique et qui était également désigné comme adjoint, il quitte Lukungu au début de mai et arrive, le 30, sur le Kwango, en face de Muene-Dinga. Avec son chef, il se rend à Kasongo Lunda, chez le grand chef bayaka, le kiamfu Muene Putu Kasongo, qui exerce son autorité sur la région contestée et dont il s'avère précieux de se concilier les bonnes grâces. L'expédition est de fait d'abord reçue avec enthousiasme et fonde les postes de Kadinga et de Popokabaka, mais, par la suite, Muene Putu s'oppose à ce qu'elle continue plus avant. Tandis que Dhanis, négligeant les injonctions du grand chef indigène, décide de continuer sa marche vers le Sud, Sterckmans, miné par la maladie, est obligé de regagner Boma. Il y est informé de sa promotion au grade de sous-lieutenant, mais, le 16 octobre, à bout de forces, il doit quitter l'Afrique pour rentrer en Europe.

En décembre 1892, il repart au Congo, cette fois, pour le compte de l'Abir. Après un second séjour de deux ans à peine, sa santé l'oblige de nouveau à regagner la Belgique et il vient s'établir à Bruxelles. En 1915, il se retire à Saint-Josse et y décède le 3 septembre 1937.

6 août 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 462. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 206.

STERCKX (*Armand-Henri*) Officier de la Force publique (Saint-Gilles, Bruxelles, 26.9.1866-Kabambare, 14.11.1898). Fils de Félix et de Delattre, Française.

Il s'était engagé comme volontaire du 3^e régiment de ligne le 28 juillet 1882. Après avoir passé par tous les grades subalternes, il avait été promu sous-lieutenant le 25 mars 1894 et versé au 1^{er} régiment de ligne. Vers la fin de l'année 1897, il prend du service à la Force publique de l'É.I.C., et débarque au Congo le 30 décembre. Désigné pour le district des Stanley-Falls le 3 janvier 1898, il y arrive le 3 mars et est nommé lieutenant le 25. Le 30 juillet, il est désigné pour participer à la répression de la révolte des Bate-tela de l'expédition Dhanis et quitte Stanleyville, à destination de Nyangwe, où il va remplacer le lieutenant Glorie, grièvement blessé au cours du combat de Ngwese contre les troupes de Kandolo et de Saliboko. A la tête de son détachement, aidé du sous-lieutenant Marcussen et du sous-officier Paternoster, il part pour Kasongo. En cours de route, il a déjà grand peine à calmer l'effervescence qui se manifeste dans les rangs des soldats à qui sont dus des

arriérés de solde. A Kasongo, c'est le vice-gouverneur Vangele lui-même, successeur de Dhanis, qui doit ramener les hommes, principalement des soldats likwangula, à l'obéissance. A la fin du mois d'octobre, Sterckx est appelé d'urgence en renfort à Kabambare par le commandant Long, à qui Vangele, malade, vient de remettre la direction des opérations et qui compte, lui-même, partir à la poursuite des révoltés. Le détachement Sterckx est incorporé à la colonne du commandant Alban Lemaire qui est chargée de jouer le rôle d'avant-garde. A la suite des revers qu'elles essuient, les troupes de l'État sont cependant obligées de se replier sur Kabambare où les mutins, enhardis par leurs succès, ne tardent pas à leur envoyer un défi. Durant la nuit du 13 au 14 novembre 1898, ils réussissent à investir la place par petits groupes sans éveiller l'attention et, à l'aube du 14, pendant le déjeuner, quelques hommes conduits par le chef Guma, se présentent au lieutenant Sterckx qui assure le service de garde, demandant à pénétrer dans le camp pour faire leur soumission. Trompé par les apparences, l'officier les laisse passer, mais à peine sont-ils entrés qu'ils ouvrent le feu sur les soldats de la garnison. A ce signal, les révoltés attaquent de toutes parts. Les officiers, surpris à table, ne peuvent rassembler leurs hommes qui s'enfuient. La plupart des Blancs, dont plusieurs blessés, parviennent néanmoins à se retirer précipitamment, mais Sterckx tombe sous les balles des mutins ainsi que son collègue, le lieutenant Rhabeck.

Il était titulaire de la Décoration militaire et de la Médaille du Mérite militaire allemand.

13 juin 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2217. — J. Meyers, *Le prix d'un empire*, Ch. Dessart, Brux., 1943, pp. 204, 212, 219, 224, 226 et 240. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, p. 161. — F. Masoin, *Hist. de l'E.I.C.*, 2 vol., Namur, 1913, II, p. 297. — A. Lejeune, *Hist. mil. du Congo*, p. 166. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 177.

STEVENART (*Maximilien-Marie*), Sous-commissaire de district (Ramillies-Offus, Brabant, 27.8.1848-Banana, 27.3.1891). Fils de Maximilien et de Delfosse, Victoire.

Ses parents étant allés s'établir comme cultivateurs dans l'Aisne, en France, Stévenart suit les cours du collège de La Ferté-Milon. Ses études moyennes terminées, il s'occupe de culture dans l'exploitation paternelle. En 1872, il entre comme comptable chez un fabricant de meubles et, trois ans plus tard, il revient en Belgique pour reprendre la gérance d'une fabrique de conserves alimentaires. L'affaire périlite et, en 1888, Stévenart, bien qu'âgé de

quarante ans, s'engage au service de l'État Indépendant du Congo. Admis en qualité d'agent d'administration, il quitte Anvers à bord de l'« Africa » le 15 avril et débarque un mois plus tard à Boma. Il est envoyé dans le Kwango où l'occupation par les forces de l'État était restée jusque là moins effective par suite des prétentions du Portugal sur ce territoire. Il arrive à Lukungu au début de juin. Nommé commis de 2^e classe le 27 octobre il tombe malheureusement malade en mars 1889 et doit regagner Boma pour y être soigné. Après un mois de convalescence, il est adjoint au commissaire de district de Banana. Le 27 mars 1890, il est élevé à la première classe de son grade et, en novembre suivant, il est promu sous-commissaire de district à Banana même. Il y succombe à la fièvre le 27 mars 1891.

13 février 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 447. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 267.

STEVENS (*Gustave-Eugène-Henri*), Commissaire de district de 1^{re} classe (Bruxelles, 13.8.1866-Bruxelles, 18.1.1928). Fils de Gustave-Hortense-Henri et de Vanhoeter, Marie.

Lorsque Stevens partit le 6 janvier 1897 pour le Congo en qualité de sous-lieutenant de la Force publique, de graves événements s'y préparaient. Il venait à peine d'être désigné pour la station des Falls (1 février 1897) que, dans l'est, la révolte de l'avant-garde de la colonne Dhanis éclatait : le 14 février, en effet, à l'heure de l'appel du soir, les premières victimes de la mutinerie tombèrent sous les balles des soldats surexcités.

La rébellion prit rapidement une telle importance que l'on put croire un moment que toute l'œuvre belge en Afrique allait en être compromise. Afin de conjurer le danger, les renforts disponibles furent immédiatement dirigés sur les points névralgiques. Stevens, à peine arrivé, fut de cette façon jeté presque sans délai en pleine action.

Cette action allait être longue et pénible. Elle devait permettre au jeune officier de vivre l'année suivante les jours les plus angoissants de sa carrière militaire.

Uvira venait d'être pris par les insurgés. Kabambare et Kasongo se trouvaient gravement menacés. Le massacre du lieutenant Dubois et de 30 soldats qui l'accompagnaient exigeait une riposte énergique.

Dhanis envoya le commandant Long en direction du Tanganika avec les troupes dont il disposait. Stevens faisait partie de la colonne et reçut mission d'aller à la rencontre des révoltés et d'arrêter leur marche.

Il venait d'atteindre Sinarami quand il fut vigoureusement attaqué. C'était le 2 janvier 1898, à 9 heures du matin.

Une rapide riposte dispersa les mutins. Mais tandis que Stevens et ses hommes regagnaient Kasongo, un second engagement se préparait, plus violent encore que le précédent.

Stevens était à ce moment sous les ordres directs du commandant Swenson. La colonne, forte de 350 fusils, venait d'occuper Sungula, au carrefour des routes de Toa et d'Uvira, mais son état sanitaire était fort mauvais et les hommes, frappés de dysenterie, tombaient comme des mouches. Atteint lui-même, Stevens fut évacué sur Kabambare. A peine convalescent, il rejoignit son poste, tout juste à temps pour prendre la succession de Swenson, malade à son tour. L'arrivée du commandant Lardy ne pouvait lui enlever le poids des responsabilités à prendre, car nouveau venu en Afrique, l'officier ne connaissait pas les soldats, pour qui il était un inconnu. Et cela à l'heure de la bataille qu'il allait falloir livrer, comme le furent toutes celles de cette campagne, avec des moyens dérisoires, sans argent, presque sans vivres et sans munitions. De telles circonstances faisaient de l'ascendant du commandant sur ses hommes un atout primordial : il convenait qu'un ancien dirigeât la troupe affaiblie et souvent hésitante. Stevens garda donc le commandement des opérations.

1200 mutins se dressaient devant lui, arrogants et bien armés de fusils perfectionnés. Ayant fait évacuer Swenson vers Kabambare, Stevens en profita pour y réclamer l'envoi urgent de renfort.

A son appel, on répondit par une promesse : 200 hommes vont partir. Mais avant que la jonction s'opérât, le détachement de Stevens se trouva brusquement entouré par les insurgés tirant à bout portant. En cette aube du 4 novembre un épais brouillard enveloppa tout le paysage. Il s'était fait le complice des insurgés dont il avait dissimulé les mouvements.

Surpris, les avant-postes de Stevens se retirèrent en bon ordre vers le gros de la troupe et, réunis, les hommes répondirent à l'attaque par un feu d'enfer. Chacun y mit du sien, et comme il se devait, les gradés blancs donnèrent vaillamment l'exemple.

Ils le payèrent cher : ce fut d'abord Lardy qui tomba pour ne plus se relever, puis le sergent Ardevil fut mortellement atteint et Schrynmakers enfin fut grièvement touché. Stevens restait seul, la manche percée d'une balle.

Les renforts promis n'arrivant toujours pas, il fallut songer à la retraite, seul moyen d'éviter un inutile massacre. Mais ce plan imposait d'abord la rupture de l'encerclement.

La bataille reprit, acharnée. Les munitions

étant totalement épuisées, le combat se poursuivit et s'acheva à l'arme blanche et avec une telle vigueur que l'indispensable trouée s'ouvrit enfin : Stevens et ses hommes s'évadèrent.

Au bout d'une heure, la poursuite de l'ennemi s'étant relâchée, l'officier dresse le bilan de l'engagement meurtrier : outre les deux Blancs tués et le troisième que les porteurs emportent, 250 hommes sont hors de combat. Les femmes des soldats et les bagages sont tombés entre les mains des mutins.

Enfin, la colonne en retraite rencontre le renfort promis, de mauvaises têtes d'ailleurs, et qui ont tout fait pour arriver après la bataille. Elle fait aussi sa jonction avec les hommes de Long et Adelsträhle. Ainsi se trouvent réunis un millier d'hommes qui vont défendre Kabambare.

Une éphémère victoire (13 novembre 1898) est bientôt suivie de la défaite totale. Après deux heures d'une lutte acharnée et inégale, les troupes de l'État Indépendant sont débordées par les insurgés dont la bande s'est trouvée grossie par de nombreux Arabes, ainsi que par des indigènes de la région.

Lorsque Kabambare tomba le 14 novembre, Swenson venait de mourir et Stevens, victime d'une nouvelle attaque de dysenterie était si faible qu'on dut l'emporter sous le feu de l'ennemi. La retraite ressemblait fort à une fuite et l'officier perdit tout ce qui restait encore de son pauvre bagage, même son casque et jusqu'à son pince-nez. Quand il arriva à Nyangwe, il y avait neuf jours qu'il ne s'était plus lavé, neuf jours que tout lui manquait, même la nourriture, réduite à une petite poule cuite sous la cendre et à quelques poignées de maïs, neuf nuits qu'il n'avait pour lit que la terre battue. C'est avec une chemise et des chaussettes d'emprunt qu'il poursuivit sa route de Nyangwe vers Lokandu.

Rappelé ensuite à Stanleyville, Stevens y fut nommé capitaine le 1^{er} juillet 1899.

On prétend que l'officier ne se remit jamais complètement du mal qui l'avait deux fois terrassé au cours de ce premier terme. Pourtant, s'il n'était qu'à moitié bien portant en rentrant en Europe en janvier 1900, il y reprit assez de forces pour pouvoir envisager de poursuivre sa carrière africaine.

Le 2 janvier 1902, il reprit la mer, désigné comme commandant en second du district de l'Équateur. La révolte était à ce moment matée et c'est dans l'administration d'un pays calme qu'il fut donné à Stevens de prouver que sa valeur humaine égalait sa bravoure militaire.

Le 17 février 1904, il fut investi du commandement effectif du district, lequel avait été exercé par le commissaire général De Bauw. Cette circonstance lui valut d'être mêlé aux

travaux de la Commission d'Enquête étudiant alors la gestion par l'É.I.C. du Congo.

Après son retour en Europe en janvier 1905, Stevens reprit sa place dans l'armée métropolitaine et fit vaillamment son devoir dans les boues de l'Yser comme il l'avait fait en Afrique.

En 1916, il repartit pour le Congo. L'ennemi qu'il avait quitté en Flandre, il allait le retrouver en Afrique Orientale où son expérience fut précieuse. Il y reçut le commandement des troupes d'occupation du Ruanda-Urundi, poste qu'il conserva jusqu'à l'arrivée du haut commissaire royal Malfeyt. Puis, ce fut le retour en Belgique en 1919. Il devait y mourir le 18 janvier 1928, à la suite d'une douloureuse opération.

Quoiqu'il fût général-major à cette époque et vice-président général des Journées Coloniales de Belgique, œuvre pour laquelle il avait témoigné un constant dévouement et une débordante activité, Stevens avait manifesté le désir d'être enterré sans pompe ni honneurs militaires.

Ainsi disparut dans la plus grande simplicité celui qui, en toutes circonstances, s'était montré à la hauteur des tâches parfois bien lourdes qui lui avaient été assignées.

Distinctions honorifiques : commandeur de l'Ordre Royal du Lion, commandeur de l'Ordre de la Couronne, Croix militaire de 1^{re} classe, Médaille Commémorative du règne de Léopold II, Croix de Guerre avec palmes, Croix de l'Yser, Médaille Commémorative de la guerre 14-18, Médaille de la Victoire, Étoile du Congo à 4 raies, officier de l'Étoile Africaine, Croix de guerre française, officier de la Couronne d'Italie, etc..

18 septembre 1951.

M. L. Comeliau.

Annuaire de l'É.I.C., 1906, p. 193. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, pp. 150, 153, 154, 156, 159, 160, 173. — J. Meyers, *Le prix d'un Empire*, pp. 181, 183, 198, 205, 222, 240, 245, 251. — A. Lejeune, *Hist. mil. du Congo*. — *Belg. milit.*, 1899, p. 1442. — *Congo Belge*, 1899, n° 5. — *L'Horizon*, 23 mai 1925. — *Trib. cong.*, 31 janvier 1928, p. 1. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 173, 175, 176.

STIÉNON (*Léon-Louis-Joseph*), Commissaire de district (Wasseiges, Liège, 16.7.1879-Schaerbeek, 10.10.1937). Fils d'Arthur-Pascal et de Deleuse, Élise. A épousé Loos, Gabrielle.

Engagé au 7^e régiment de ligne le 16 juillet 1895, il quitte l'armée avec le grade de sergent le 7 septembre 1902 et entre au service de la police à Bruxelles. En 1904, il est engagé par le Comité Spécial du Katanga, part comme adjoint le 29 décembre 1904, rentre en Belgique le 22 juin 1908, repart le 11 mars 1909 pour le même organisme, mais obtient sa mutation

dans le service territorial de la Colonie et le 1^{er} septembre 1909, est chargé de commander le poste de Moliro. Il finit son terme le 11 avril 1912. Après un congé en Europe, il est nommé agent territorial de 1^{re} classe le 29 mars 1913 et s'embarque à Southampton sur le s/s « *Saxon* » le 12 avril. Il débarque à Capetown le 29 avril, entre au Katanga le 5 mai et y est mis à la disposition du commissaire de district du Haut-Luapula, qui le désigne le 15 mai comme chef de poste de Kayolo. A partir du 6 octobre suivant, il est adjoint à l'administrateur de Sakania et remplace celui-ci effectivement le 15 juin 1914. La première guerre mondiale éclate ; Stiénon occupe comme sous-officier le poste de chef de station de Moliro (d'après le colonel Muller : *Les Campagnes d'Afrique*, p. 15). Nommé administrateur territorial de 2^e classe le 1^{er} juillet 1915, il demande à prolonger son temps de service le 9 octobre (1915), offre qu'il renouvelle le 14 décembre 1916 cette fois pour deux ans. Il est nommé administrateur de 1^{re} classe le 1^{er} janvier 1917 ; la guerre n'étant pas terminée, il prolonge à nouveau son contrat, est nommé administrateur territorial principal le 1^{er} janvier 1920 et ne quitte la Colonie que le 6 novembre suivant, après un séjour continu de sept ans et demi.

A son quatrième départ, il quitte Southampton, cette fois accompagné de sa femme, le 13 mai 1921. Par le Cap et via la Rhodésie, il regagne le Katanga et y est mis à la disposition du commissaire de district du Haut-Luapula le 9 juin ; il accède le 22 décembre 1921 au rang de commissaire de district-adjoint. Le 31 août 1924, on le désigne pour administrer intérimairement le district du Haut-Luapula ; sa nomination effective de commissaire de district de 2^e classe lui parvient le 1^{er} janvier 1926 et celle de 1^{re} classe le 1^{er} juillet 1927. Nouveau séjour de six années révolues ! Il quitte Élisabethville le 24 août 1928, descend vers Boma et s'y embarque sur le « *Thysville* » le 18 septembre (1927).

Comment renoncer au Congo après une aussi longue carrière coloniale ? Stiénon a le courage de repartir encore le 10 avril 1928. Il retourne au Katanga si profondément transformé depuis son premier terme en 1904 et où lui-même a joué un rôle de quelque importance. Le 20 octobre 1931, il rentre définitivement en Belgique. Il mourra six ans plus tard à Schaerbeek, officier de l'Ordre Royal du Lion et décoré de l'Étoile de Service à deux raies. Une place publique de Jadotville porte son nom. Stiénon a laissé le souvenir d'un excellent administrateur, particulièrement familiarisé avec les problèmes indigènes.

6 novembre 1951.

M. Coosemans.

STOCKHAUSEN (von) (*Clément-Christien*), Chef de zone de 1^{re} classe (Isque, Overyssche, 14.10.1875-Pervyse, 22.10.1914). Fils de Gustave, allemand, et de Gilis, Pauline.

Sous-lieutenant au 12^e régiment de ligne von Stockhausen s'embarque le 4 juillet 1900 en qualité de lieutenant de la Force publique. Il accompagne l'inspecteur d'État Milz qui va relever en Afrique le commandant Hecq et prendre la direction de l'occupation de la frontière germano-congolaise, dont la détermination doit faire l'objet des travaux d'une commission mixte dans laquelle la Belgique était représentée par le commandant Bastien assisté du lieutenant Mercier et du sous-intendant Tilman.

A son arrivée au Kivu, von Stockhausen est mis en charge du commandement de la compagnie et de la station d'Uvira, mais à la mort de Tilman il est désigné, en raison de sa parfaite connaissance de la langue allemande, pour le remplacer à la mission Bastien (mars 1903). Il participe aux travaux de la mission, sous Bastien et ensuite sous Mercier jusqu'en mai 1903. Il rentre en Europe via Boma, fin de terme, en octobre suivant.

Nommé capitaine commandant de 2^e classe, von Stockhausen repart en Afrique le 7 mai 1904. Embarqué à Rotterdam, il est rejoint à Naples par Bastien et Mercier ; via Mombasa, les membres de l'expédition gagnent par chemin de fer et par la route des caravanes le nord du lac Édouard qu'ils atteignent à Katwe fin juillet 1904.

Les travaux de la mission portèrent sur la détermination du 30^e méridien.

En février 1907, Bastien et von Stockhausen rentrent en Belgique, mais le 7 octobre suivant ils retournent tous deux pour relever Mercier, malade et Maury dont le terme de service était accompli. Le 3 mars 1908, von Stockhausen est nommé chef de zone de 1^{re} classe.

Les travaux de délimitation de la frontière anglo-congolaise furent activement poussés. Lorsque Bastien eut dépassé le point où la ligne de partage des eaux est coupée par le 30^e méridien, il estima, d'accord avec son gouvernement, que sa mission était terminée. En juin 1908, il rentre en Europe avec von Stockhausen, qui après un repos d'un an rejoint le Congo, désigné pour prendre le commandement d'une zone de la Province Orientale. A la rentrée en Europe du commissaire de district Sauber, il reprend le commandement du district de l'Ubangi, comme adjoint supérieur. Il rentre en Europe le 27 décembre 1911 et reprend du service actif à l'armée.

Deux ans après, le 25 décembre 1913, il est nommé capitaine-commandant et versé au régiment des grenadiers.

Il « tombe en brave le 22 octobre 1914 à » Pervijse pour la défense des foyers et l'honneur » du Peuple belge ».

Von Stockhausen était chevalier de l'Ordre de Léopold, de la Couronne, du Lion, de la Couronne Royale de Prusse, décoré de la Croix de guerre, de l'Étoile de service à trois raies, etc.

3 mars 1950.

A. Engels.

Janssens et Cateau, *Les Belges au Congo*, — Registre matricule. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, mars 1930, p. 11.

STORMOEN (Hans), Officier de la Force publique (Nordre Odalen, Norvège, 12.12.1870-Basoko, 18.11.1894). Fils de Marius et de Tannees, Thea.

Engagé très jeune dans un régiment d'infanterie norvégien, il avait ensuite suivi les cours de l'École militaire et avait été nommé sous-lieutenant dans un régiment de cavalerie le 11 août 1892. L'année suivante, au mois d'octobre, il offrit ses services à l'État Indépendant du Congo et fut admis en qualité de sous-lieutenant de la Force publique. Parti d'Anvers le 6 novembre, à bord du *s/s* « Akassa », il débarqua à Boma le 3 décembre et fut désigné pour le district de l'Aruwimi-Uele. Le 10, il se mit en route pour Basoko qu'il atteignit le 23 février 1894. Au mois de mai, il contracta la dysenterie mais s'en rétablit assez rapidement. Envoyé à Isangi en octobre pour prendre le commandement du poste, il eut, à la suite d'un refroidissement, une rechute de dysenterie dont il se remit à nouveau. Atteint de fièvre typhoïde le 14 novembre, il fut transporté immédiatement à Basoko, où il succomba le 18.

21 février 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 1198.

STRAND (Karl-Johan), Chaudronnier (Rasbo, Upsala, Suède, 8.11.1861-Léopoldville, 30.3.1899). Fils de Karl et de Sell, Carolina-Louise.

Il avait travaillé dans différents ateliers de construction à Stockholm et à Upsala quand il s'engagea au service de l'État Indépendant du Congo en janvier 1899. Admis en qualité de chaudronnier en cuivre, il vint s'embarquer à Anvers le 6 février et arriva en Afrique, à bord du « Bruxellesville » le 2 mars. Désigné dès le lendemain pour le Stanley-Pool, il partit aussitôt pour Léopoldville. Il s'y trouvait depuis quelques semaines seulement lorsqu'il fut pris de violents accès de fièvre auxquels il ne put résister.

6 juin 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 2743.

STRAUCH (*Maximilien-Charles-Ferdinand*) Officier général et administrateur (Lomprez, 4.10.1829-Beez, 7.6.1911). Fils d'Antoine et de Frérotte, Henriette-Josèphe.

Il entre dans l'armée le 1^{er} avril 1847, devient sous-lieutenant le 24 juin 1853 et aide de camp du général Gauchin le 5 juin 1857. Il était capitaine d'infanterie lorsque, après avoir suivi des-cours à l'Université de Bruxelles, il passe à l'intendance dans laquelle il allait désormais faire toute sa carrière militaire. Sous-intendant de 2^{me} classe le 16 juillet 1870, il est attaché au ministère de la Guerre. Le 8 octobre 1876, il y est nommé sous-directeur avec le grade de colonel.

Ses aptitudes d'organisateur l'ayant fait remarquer par le Roi, il succède le 15 novembre 1878 au baron Greindl comme secrétaire général de l'Association Internationale Africaine et devient peu après président du Comité d'Études du Haut-Congo. Ce n'est toutefois qu'en 1885, alors qu'il était intendant en chef, qu'il fut mis en congé sans solde et passa complètement, sur le désir exprimé par le Roi, au service de l'État Indépendant du Congo.

En réalité, depuis 1879, il s'était consacré entièrement aux affaires congolaises. Il était devenu l'âme du petit groupe de serviteurs qui entouraient le Souverain et qui comprenait Émile Banning, le baron Lambert, et plus tard le lieutenant Thys.

C'est lui qui, en 1879, envoie Stanley, qui vient de descendre pour la première fois le Congo, ouvrir un chemin le long des infranchissables rapides qui défendent l'accès du Pool. Il le supplie de se hâter s'il ne veut pas être devancé. « L'intérêt de l'entreprise » lui écrit-il le 30 décembre 1879 « exige que vous ne vous attardiez pas dans votre première station. » Des concurrents que nous ne pouvons mépriser menacent, en effet, de nous devancer » sur le Haut-Congo... M. de Brazza tentera » de descendre l'Alima jusqu'à son confluent » avec le Congo où il espère arriver avant nous. » Nous n'avons pas de temps à perdre ». Stanley, trop confiant dans son étoile, négligea des avis si pressants. S'il les eut écoutés, beaucoup des complications qui se produisirent plus tard avec la France auraient pu être évitées.

On sait que, par un excès d'idéalisme, aucune idée politique n'était intervenue dans la formation du Comité d'Études. C'était compter sans une concurrence qui s'avéra bientôt redoutable. Aussi Strauch, secondé par Banning, mit-il bientôt tout en œuvre pour que la notion d'un État souverain, seule capable de mettre un frein aux convoitises étrangères, fût substituée aux vagues déclarations du début. Comme elle devait s'appuyer sur une reconnaissance de souveraineté de la part des chefs indigènes occupant les rives du Congo, Stanley fut chargé

de conclure avec ceux-ci des traités d'allégeance, qui se montèrent vite à plus de 400. Des juristes éminents, spécialement consultés, déclarèrent une telle procédure fondée en droit et ce fut sur leur témoignage et sur les instances du général Sanford, spécialement délégué par Strauch, que le Sénat américain, suivi par le cabinet de Washington, se décida à reconnaître le nouvel État. Adhésion capitale, qui entraîna celle des autres puissances, réunies à la Conférence de Berlin du 15 novembre 1884 au 28 février 1885.

De toute cette politique, faite de souplesse et de saine compréhension des faits et des hommes, on peut dire que le colonel Strauch fut l'inspirateur et souvent l'agent d'exécution. Lorsque Bismarck, à la fin de la Conférence de Berlin, l'invita à apposer sa signature sur l'acte constitutif du nouvel État africain en qualité de Président de l'A.I.C., il ne fit que reconnaître les efforts déterminants qu'il avait exercés dans la coulisse, côte à côte avec les deux autres délégués de la Belgique, qui étaient le comte A. van der Straten-Ponthoz et le baron Lambert. Ainsi peut-on dire que ces trois hommes auxquels il faut ajouter Banning ont véritablement créé l'État Indépendant du Congo, en se chargeant d'ordonner et de faire passer sur le plan pratique les vues géniales du grand Roi qui les inspirait.

Le nouvel État restait en fait complètement à organiser en ce qui concernait l'administration et les ressources. Ce fut encore là en grande partie la tâche du colonel Strauch. Un premier décret daté du 6 mai 1885 établit un conseil d'administrateurs dans lequel Strauch, en qualité d'administrateur général du département de l'Intérieur, occupait la première place.

Les difficultés se présentaient de toutes parts. En 1886, la délimitation de la frontière avec la France sur l'Ubangi et la poussée des Mahdistes sur le Nil déterminant l'expédition de Stanley à la rescousse d'Emin Pacha furent pour Strauch la cause de graves soucis. En Belgique on arrivait aux mauvais jours de la détresse financière de l'État et du Roi. Des négociations délicates, entreprises pour trouver des ressources en vue de l'équipement de l'État nouveau, étaient le plus souvent vouées à l'insuccès. Le financement du chemin de fer des cataractes surtout posait un problème aussi urgent qu'indispensable à résoudre. Strauch tint bon tant qu'il se sentit en complète communauté de vues avec le Roi. Mais quand celui-ci voulut imposer des mesures économiques qu'il ne pouvait que désapprouver, il ne cacha pas sa réprobation et préféra s'en aller, la tête haute, dans la sereine indifférence de l'homme qui a accompli de grandes choses pour le bien de l'État et qui se sait inattaquable.

Il était si sûr de lui-même qu'il quitta le Ministère sans prendre copie d'un seul document justificatif de sa gestion. Le fit-il par dédain ou par excès de scrupule ? Nul ne le sait. Mais le malheur veut qu'une telle conduite, pour noble qu'elle soit, nous prive actuellement de toute information authentique sur les négociations qui ont abouti à la création de l'État du Congo. Car le Roi Léopold, suivant en cela l'exemple de son père, fit détruire en 1908, lors de l'annexion du Congo, des archives qu'il considérait comme indiscrettes et inutiles et le fidèle serviteur qu'était Strauch s'est jusqu'à sa mort muré dans un silence comparable à celui de Van Praet.

Le 15 novembre 1888, il reprit sa place à l'intendance de l'armée après avoir été nommé général et aide de camp du Roi. Six ans plus tard il atteignit l'âge de la retraite et fut pensionné le 13 décembre 1894. Ses dernières années furent attristées par la maladie. Il s'était retiré à Beez, près de Namur. C'est là qu'il mourut le 7 juin 1911.

Cet artisan de la première heure de notre entreprise africaine était un homme de grand cœur et de profond savoir. A. J. Wauters, qui l'a bien connu, lui a rendu pleine justice : « Pendant dix ans, a-t-il écrit, la biographie du colonel Strauch se confond avec l'histoire de l'œuvre congolaise, à laquelle il a donné toutes ses pensées, une probité et un désintéressement hors de pair, une conscience d'honnête homme, un dévouement sans limite, une foi et une conviction ardentes ».

Les seules publications de Strauch sont deux articles parus dans le *Bull. de la Soc. Royale de Géogr. d'Amers*. Ils ont pour titres : « Au sujet du voyage des éléphants » 1879-1880, p. 216 et « Au sujet du choix de Karéma » *Id.*, p. 392.

Mars 1950.
René Cambier.

Notice biographique par A. J. Wauters dans *Le mouvement géogr.*, 18 et 25 juin 1911. — Nombreuses références dans Stanley, *H. Cinq années au Congo*, Brux., 1885-1886. — Consulter sur son action politique : E. Banning, *Mém. pol. et dipl.*, Brux., 1927 — R. S. Thomson, *Fond. de l'É.I.C.*, Brux., 1933.

STREITZ (*Prosper-Joseph*), Contrôleur des impôts (Libramont-St-Pierre, 10.3.1870-Boma, 8.8.1914). Fils de Charles et de Draux, Clémentine.

Le 15 janvier 1892, il partait pour la première fois au Congo, engagé par l'État Indépendant en qualité de commis de 2^e classe. Ses bons services à Boma lui valaient dès la fin de l'année (14 décembre) le grade de commis de 1^{re} classe et six mois plus tard (2 juin 1893), celui de vérificateur des impôts. Il entra en congé le 9 juillet 1895 et repartit le 30 mars 1896, promu sous-intendant de 3^e classe. Fin de terme le 24

juin 1898, il rentra en Belgique et ne repartait que le 13 avril 1910, comme sous-intendant de 1^{re} classe. Il reprenait ses fonctions à Boma et se voyait confier le poste de contrôleur le 28 octobre 1911. Le 2 mai 1912, il venait se reposer dans son pays, mais retournait en Afrique à la fin de l'année, attaché à Boma au service des impôts. C'est là qu'il mourut le 8 août 1914, titulaire de distinctions honorifiques qui témoignent de son activité consciencieuse et intelligente au service de la colonie : Étoile de service à trois raies ; chevalerie de l'Ordre Royal du Lion.

16 juillet 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1655.

STUCKENS (*Maurice-Désiré-Étienne*), Geneesheer (Berchem, 18.4.1862-Salampu, bij Matadi, 3.3.1893). Zoon van August en van Van den Bogaerde, Stéphanie.

Na het voleindigen zijner middelbare studies van de hogere graad behaalde hij aan de Universiteit te Gent de diploma's van doctor in de genees-, heel- en verloskunde, en van doctor in de natuurlijke wetenschappen.

Begin Januari 1893 werd hij in de hoedanigheid van geneesheer door de Compagnie du chemin de fer du Congo aangeworven. Hij scheepte op 6 Januari 1893 te Antwerpen in met bestemming naar de Onafhankelijke Congostaat. Zijn koloniale loopbaan zou echter van zeer korte duur zijn. Hij overleed schielijk te Salampu op 3 Maart 1893.

11 Juni 1951.
A. Verlinden.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, blz. 267. — *Mouvement géogr.*, 1893, blz. 29c. — *La Trib. cong.*, 16 Juli 1903, blz. 2.

STUYCK (*Joseph-Corneille*), Sergent de la Force publique (Anvers, 30.9.1868-Nouvelle-Anvers, 3.1.1893). Fils de Joseph et de Langlois, Clémentine.

Engagé au régiment du génie le 11 septembre 1884, caporal le 2 février 1886, premier sergent le 12 février 1891, il souscrivait, sitôt ce dernier grade atteint, un engagement à l'É.I.C. et s'embarquait le 6 septembre 1892. Le 6 octobre suivant, au Congo, il était commissionné pour l'expédition du Haut-Uele (expédition Van Kerckhoven). Se mettant courageusement en route, il arriva à Nouvelle-Anvers fin décembre, déjà atteint de dysenterie. Il y succomba le 3 janvier 1893.

31 mars 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 967.

SUMMERS (*Charles-W.*), Marin anglais (... ?-... ?).

Engagé par l'Association Internationale Congolaise en même temps qu'un groupe d'autres marins de nationalité britannique: Nicholls, Ahearn, Haines, Lambert, Norman, Manning, Harris, recrutés tous pour la marine du Bas-Congo, Summers arriva au Congo avec ses compagnons le 30 mai 1883. Il travailla pendant cinq mois, puis, malade, dut rentrer dans son pays (octobre 1883).

29 septembre 1951.
M. Coosemans.

SUMMERS (Dr) (Révérend), Missionnaire protestant (... ?-Luluabourg, 23.5.1888).

Chargé par la mission protestante Taylor d'aller fonder un poste de mission au cœur de l'Afrique, à Luluabourg, station de l'État récemment érigée, le Dr Summers arriva à la côte occidentale en 1884. Il dut s'arrêter assez longtemps à Malange pour y organiser sa petite colonne, car ce n'est que fin mai 1886, d'après une nouvelle parvenue de Loanda au journal *l'Afrique explorée et civilisée*, qu'il put quitter ce poste, accompagné du personnel de la mission et de Germano, l'ancien guide de Pogge qui conduisait cinquante charges. Summers, parti vers l'Est, resta en contact avec Malange où il écrivit en 1887 à son correspondant, le missionnaire suisse Chatelain, qu'il était passé à Luebo le 17 octobre 1886 et que le 23 décembre il avait atteint Luluabourg ou Lubuko. Il exprimait

son admiration pour le courage et le dévouement des Belges fondateurs des postes de Luebo et de Luluabourg et en particulier de Legat qui avait entrepris d'ériger Luebo en pleine forêt où il était resté seul blanc pendant de longs mois. Summers annonçait à son correspondant que la route de Malange à Luluabourg était désormais ouverte au trafic et parfaitement sûre; de petites caravanes de négociants indigènes y circulaient continuellement, la plus grande difficulté était la disette de vivres; le principal article d'exportation était le caoutchouc, qui était une source de fructueux rapport pour une dizaine de maisons de commerce de Malange et leurs intermédiaires. Ce commerce, disait Summers, datait de 1868 et chaque année il passait pour quelques millions de frs de caoutchouc par cette route.

Le missionnaire occupait à Luluabourg le poste évangélique le plus central de l'É.I.C. à cette date. Il resta quatre ans en Afrique. Nature très sympathique, intelligence très douée et très éclairée au point de vue scientifique, caractère très zélé en matière d'apostolat, il se fit bien voir des indigènes et d'autre part rassembla beaucoup de matériaux en vue de la publication ultérieure de la relation de son voyage. Mais atteint d'une maladie de poitrine très sérieuse, il songeait rentrer en Europe pour se soigner quand la mort vint le surprendre dans son poste de mission le 23 mai 1888.

21 septembre 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1886, p. 59b; 1887, pp. 64c, 76a; 1888, pp. 91b, 109c.

T

TACK (*Théophile-Marie-Aimable-Auguste*), Ingénieur bij de Compagnie du Chemin de fer du Congo (Woumen, 7.12.1843-Palabala, 6.1.1891). Zoon van Charles en van Syven, Eugénie, Hortense; echtgenoot van Deshommes, Leopoldine.

Nadat hij het diploma van burgerlijk ingenieur behaald had nam hij dienst in het leger. Tijdens zijn militaire loopbaan werd hij onder meer tot kapitein-commandant benoemd en bij het 7de linieregiment ingedeeld. Begin 1888 werd hij in de hoedanigheid van ingenieur voor de Compagnie du chemin de fer du Congo aangeworven. Op 28 April 1888

verliet de s/s «*La Lys*» de haven van Boma met een derde contingent ingenieurs aan boord bestemd om de zending van de heer Cambier Ernest, die met het bestuderen van de aanlegging van de spoorweg Matadi-Stanley Pool belast werd, aan te vullen. Dit contingent bestond uit de ingenieurs Charmanne Xavier, Amerlinck Jozef, Cochetoux, de Jose en Tack, die bij het aanleggen te Rufisque in Senegal het binnenland bezocht en vandaar op 28 April zijn nota's en reisindrucken aan het *Mouvement géographique* zond. Deze studiezending nam op 4 November 1888 een einde en op 20 Januari daarop keerde alle leden naar België terug. Gedurende zijn

verbleef alhier nam Tack aan de voorbereidende werken tot oprichting van de maatschappij deel. Op 11 October 1889 verliet, onder het bevel van ingénieur Vauthier, een ploeg ingenieurs de haven van Antwerpen. Deze bevatte de ingenieurs Bergier, Dumont, Cocheteux, Tack en Vauthier, en zij waren belast met de aanlegging van de spoorweg van Matadi naar Stanley-Pool. Tack werd bij de brigade Bergier gevoegd die met het bestuderen van de streek van de Lufu belast werd. Zijn koloniale loopbaan zou echter heel spoedig een einde nemen. Hij overleed in Januari 1891 te Palabala in de omgeving van Matadi.

10 Juli 1951.
A. Verlinden.

R. Cornet, *La Bataille du Rail*, Cuypers, Brux., 1947, blz. 133, 167 en 207.

TADINI (*Giovanni-B*), Directeur de sociétés (Italie, 1868-Bruxelles, 4.9.1939).

D'origine italienne, il vint s'installer en Belgique en 1890 et partit en novembre 1896 pour le Congo, engagé en qualité d'agent comptable à la Compagnie des Magasins Généraux. Il exerça ses fonctions à Boma et à Matadi jusqu'en juillet 1899.

Il entama un 2^e terme en décembre 1899, toujours au service de la même société, en qualité de chef-comptable. Au cours de ce terme, éclata la révolte des soldats batetela du fort de Shinkakasa. Le gouverneur général ayant fait appel à des volontaires Tadini et son ami Kesteleyn, quoique civils, s'offrirent courageusement. La nuit, ils prirent place à bord de la vedette commandée par le capitaine Wall ; en dépit d'une grêle de projectiles qui s'abattait sur eux, ils parvinrent à accoster. Quelques jours plus tard, la révolte était apaisée.

Tadini rentra en congé en février 1901 et repartit en décembre 1902 comme directeur en Afrique de la Compagnie des Magasins Généraux. Rentré en mars 1903, il passa au service de la Compagnie française du Haut-Congo pour laquelle il repartit en juin 1904. Jusqu'en 1909, il assumait la direction de cette société à Brazzaville. De janvier 1910 à juin 1913, il séjourna en Italie, à Pontelongo, où il occupa les fonctions de sous-directeur agricole des Sucrieries et Raffineries de cette localité. En 1914, Tadini reprenait la direction de la Compagnie française du Haut-Congo et s'installait cette fois dans la concession de Mossaka-Likuala. L'Afrique le tenait si bien qu'en juin 1920, il s'y installait pour son compte et y fondait une agence générale d'assurances. C'était le premier assureur établi au Congo. Malgré son état de santé touché par ces séjours prolongés en climat tropical, il accomplit encore deux termes, toujours vaillant, toujours

actif ; au cours du dernier terme (qui prit fin en juillet 1927), il fut appelé à remplir la charge de régent consulaire d'Italie au Congo belge avec juridiction au Congo français. Rentré définitivement en Italie, il continua de s'occuper de son agence d'assurances. Il totalisait vingt années de service effectif au Congo et restait très dévoué à son pays d'adoption qu'il savait défendre énergiquement contre quiconque l'attaquait. Il fut décoré de la Médaille des Vétérans coloniaux qu'il avait bien méritée par son dévouement et son abnégation en de multiples circonstances. C'est en Belgique, à Bruxelles, qu'il vint mourir en 1939 à l'âge de 71 ans.

20 janvier 1951.
M. Coosemans.

Revue Congo, 1902, II, p. 357. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, février 1936, pp. 8-9. — *Trib. cong.*, 15 septembre 1939, p. 1.

TAEYE (DE) (*Jean-Baptiste-René*), Magasinier au Chemin de fer du Congo (Lebbeke, 31.1.1870-Matadi, 13.3.1892).

Ses obligations militaires remplies, il partit, engagé comme magasinier pour le Chemin de fer du Congo, le 14 mai 1891. Il résida à Matadi ; mais, malgré son courage et son bon vouloir, en moins d'une année, le climat altérait sérieusement sa santé et il y mourait, épuisé, le 13 mars 1892.

28 février 1951.
M. Coosemans.

TAILLIEU (*Auguste*), Auxiliaire laïc des missions (Zwevezele, 29.5.1845-Tabora, 26.2.1883).

Ancien zouave pontifical, il fit partie de l'équipe d'auxiliaires laïcs destinés à protéger les Pères Blancs envoyés en Afrique centrale par Mgr Lavigerie pour y mener une campagne pacifique contre les Arabes esclavagistes. Taillieu partit le 8 novembre 1880 pour le territoire du Tanganika. Il était sur place, probablement déjà à Tabora, quand eut lieu à Rumonge le massacre des Pères Augier et Deniaud et du laïc belge D'Hoop. Taillieu ne devait pas avoir un sort beaucoup meilleur, puisqu'il mourut, victime du climat, à Tabora, à l'âge de 38 ans.

11 août 1951.
M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 239. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur, 1913, p. 83, t. II. — D. Rinchon, *Missionn. belges au Congo*, p. 13. — *Annuaire des miss. cath. au Congo Belge*, 1935, p. 394.

TALBOT (*Jules*), Sous-lieutenant (Neuvillers, Recogne, 3.5.1868-Léopoldville, 15.11.1896).

Fils de Jean-Baptiste et de Lallemand, Marie-Augustine.

Destiné à la carrière militaire, il entra le 6 novembre 1886 au 11^e régiment de ligne où il recevait, le 16 décembre 1889, les galons de sergent. Dès 1892-1893, les cadres de la Force publique de l'État Indépendant du Congo demandaient sérieusement à être consolidés, l'occupation de tout le territoire s'avérant urgente. Talbot demanda à partir ; le 30 mars 1893, il s'embarqua et pendant quelques mois il séjourna dans le Bas-Congo. Le 18 août 1895, il fut désigné pour le camp de Bolobo ; il y obtint le grade de sous-lieutenant et acheva son terme le 19 février 1896. Il repartit le 31 août suivant. Il était arrivé depuis quelques mois à Léopoldville quand il y fut terrassé par une pneumonie qui l'emporta le 15 novembre.

Il était décoré de l'Étoile de service.

5 avril 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 1056.

TAMINE (Henri), Sous-commissaire de district (Harvengt, Hainaut, 5.7.1863-Beveren-Waes, 15.4.1904). Fils de Vital et de Nicodème, Amélie.

A dix-huit ans, Tamine s'engage comme soldat volontaire au 3^e régiment de ligne. Parvenu au grade de sergent-major en 1886, il réussit l'examen d'officier et est versé au 9^e de ligne comme lieutenant, le 26 mars 1888. En 1890, il introduit une demande d'entrée au service de l'État Indépendant du Congo. Sa candidature agréée, il souscrit un engagement de trois ans et s'embarque à Flessingue le 3 septembre. Admis au service de l'administration du territoire en qualité de sous-commissaire de district, il est mis néanmoins, étant donné son grade dans l'armée métropolitaine, à la disposition du commandant de la Force publique qui le désigne pour le district des Stanley-Falls. Après avoir passé quelques semaines à Boma, Tamine quitte la capitale de l'État Indépendant et arrive aux Stanley-Falls le 12 février 1891. Accablé par les fièvres qui l'assaillent continuellement, il revient à Boma le 6 juin. Il reste hospitalisé pendant deux semaines et est envoyé alors en convalescence à Banana. Malgré les soins qui lui sont prodigués, l'état d'anémie profonde auquel l'a réduit le paludisme persiste et ne lui permet plus d'envisager la reprise de ses fonctions. Les médecins lui conseillent de rentrer au plus vite en Europe et il prend le bateau le 13 août, à destination d'Anvers, sans espoir de retour au Congo.

17 mai 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 627.

TAVERNE (Frédéric-Désiré-Joseph), Sous-officier (Thumaide, Hainaut, 27.4.1872-en mer, 27.4.1897). Fils de Frédéric et de Potiez, Marie.

Il s'engage à l'âge de quinze ans au 3^e régiment de chasseurs à pied et est nommé sergent le 1^{er} avril 1890. En 1893, il quitte l'armée avec le grade de sergent-major et entre comme employé dans une maison de commerce. Au mois de novembre 1896, il offre ses services à l'État Indépendant du Congo qui l'engage en qualité de sous-officier de la Force publique. Il quitte Anvers le 6 décembre pour débarquer à Boma le 31. Désigné pour le district des Stanley-Falls, il quitte Boma le 10 janvier 1897 et arrive aux Falls le 20 février, souffrant déjà de fièvre. Le 28 mars, il revient à Boma où la maladie l'oblige à démissionner. Il s'embarque le 5 avril pour rentrer en Europe mais il meurt à bord du « Léopoldville », en vue des côtes européennes, le jour de son vingt-cinquième anniversaire.

1^{er} mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1877.

TERMOLLE (Lucien), Commis de 1^{re} classe (Liège, 27.3.1860-Basankusu, 16.1.1893). Fils d'Hubert et de Hamal, Virginie.

Il termine ses humanités à l'Athénée de Liège et s'engage, le 24 septembre 1877, au 1^{er} régiment des lanciers. Passé au 2^e chasseurs à cheval en 1882, il quitte l'armée le 31 septembre 1885 avec le grade de premier maréchal des logis. Se remettant aux études, il suit pendant un an et demi les cours de l'Institut Supérieur de Commerce, à Anvers. Il part alors pour l'Espagne, pour le compte d'une maison de commerce établie à Carthagène et effectue, pour la firme qui l'occupe, plusieurs voyages en Algérie et au Maroc. Rentré en Belgique en 1891, il souscrit un engagement de trois ans au service de l'État Indépendant du Congo en qualité de commis de 1^{re} classe et s'embarque à Ostende sur le s/s « Édouard Bohlen », le 3 septembre. Le 26, il est à Boma et se voit désigné pour le district de l'Équateur. De Nouvelle-Anvers où il arrive le 12 novembre, il est envoyé à Basankusu où Lothaire avait installé depuis quelques mois un poste fortifié après avoir débarrassé la région des chasseurs d'esclaves qui y sévissaient. La pacification du pays était donc assez récente et les anciens marchands gardaient à l'égard des blancs un ressentiment que pouvait expliquer l'énergie avec laquelle il avait été mis fin à leur odieux trafic. Le 16 janvier 1893, alors qu'il revenait d'un poste voisin, en compagnie du sous-lieutenant Peters, tous deux sans armes et sans escorte, Termolle et son compagnon furent brusquement assaillis par des indigènes et sauvagement massacrés.

Termolle était titulaire de la Croix civique qui lui avait été décernée le 14 août 1881, pour acte de bravoure.

12 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 774. — *Mouvement géogr.*, 1893, p. 33b. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 267.

THIERRY (*Léon-Constant*), Directeur de la S.A.B. (Anzin, France, 15.1.1867-Bruxelles, 24.7.1923). Fils de Constant et de Lemaire, Eugénie, époux de Chargeois, Marguerite.

Il fit ses études au Lycée Charlemagne à Paris où il obtint le diplôme de bachelier ès-sciences et ès-lettres.

Il entreprit ensuite une carrière militaire et, à l'âge de 18 ans, il était maréchal des logis-chef au V^e régiment de cuirassiers.

Léon Thierry quitta l'armée française en 1890 et souscrivit un engagement au service de la Société anonyme belge pour le Commerce du Haut-Congo (S.A.B.) pour le compte de laquelle il s'embarqua à destination du Congo, le 19 mai 1891.

Son premier terme se place sous le signe d'une activité débordante consacrée principalement à l'exploration du réseau fluvial de l'Équateur et à l'installation de centres commerciaux. Il explora ainsi la rivière Ruki, puis la Busira et ses nombreux affluents en dépit des difficultés rencontrées pour le recrutement des escortes dans ces régions où les peuplades marquaient la plus grande hostilité l'une pour l'autre.

Léon Thierry rentra en Europe, à l'expiration normale de son terme, le 27 juillet 1894. Il repartit pour le Congo, pour le compte de la même société, le 6 mai 1895, en qualité d'agent principal. Il résida principalement dans la province de l'Équateur et inspecta successivement les factoreries de la S.A.B. en amont de Coquilhatville jusqu'aux Stanley-Falls ainsi que celles de l'Ubangi et de la Sanga. Au cours de ses déplacements, il tirait profit de ses dispositions exceptionnelles d'explorateur, en relevant le tracé des cours d'eau avec une précision telle que ses relevés furent reconnus exacts beaucoup plus tard.

Rentré en Europe, le 15 novembre 1896, Léon Thierry repartit pour le Congo, le 6 juin 1897, en qualité de sous-directeur ; il y séjourna pendant un peu plus d'un an en compagnie de sa femme, née Marguerite Chargeois, de nationalité belge, qu'il avait épousée en 1894.

A son retour en Belgique, le 13 octobre 1898, il fut chargé d'une mission importante au Brésil pour compte de la Compagnie des Produits Cibils, filiale de la Banque d'Outre-mer. En décembre 1899, la S.A.B. l'appela aux fonctions de directeur en Afrique.

Il s'embarqua le 1^{er} mars 1900, et accomplit au Congo plusieurs voyages d'inspection le long de la Sanga, du fleuve Congo et dans l'Équateur.

Représenté le 19 février 1901, Léon Thierry s'embarqua à nouveau pour le Brésil en qualité de chef de l'expédition du Tocantin. Il explora complètement le Rio Vermelho ainsi que l'Aragaya et rentra en Europe, sa mission terminée, en février 1902.

Un an après, il repartit pour l'Afrique comme directeur de la S.A.B. et, après un séjour d'un peu plus d'un an, il rejoignit la Belgique pour y résider définitivement.

Après avoir exercé une activité aussi débordante à l'étranger, Léon Thierry eut à cœur de favoriser l'idée coloniale dans la métropole et contribua par tous ses moyens à collaborer à l'œuvre de la civilisation belge au Congo.

Le 4 octobre 1905, il fut appelé aux fonctions de commissaire de la Compagnie des Produits du Congo. Quelques mois plus tard, les mêmes fonctions lui furent confiées à la S.A.B. dont il deviendra administrateur le 20 octobre 1909. En collaboration avec Briart, il fonda la Société Belgo-Katanga dont il fut nommé administrateur en 1909.

Chevalier de l'Ordre de Léopold et de l'Ordre Royal du Lion, décoré de la Médaille du Roi Albert et de la Croix Commémorative de Guerre Française, Léon Thierry mourut à Bruxelles le 24 juillet 1923, à l'âge de 56 ans, enlevé par un mal incurable qui le minait depuis de nombreuses années.

30 janvier 1952.
E. Van der Straeten.

THIRIONET (*François-Joseph*), Commis (Namur, 14.8.1871-Léopoldville, 7.7.1893). Fils de Nicolas et de Thirionet, Sylvie.

Il fait des études moyennes à Namur et s'engage, en octobre 1887, comme volontaire au 10^e régiment de ligne où il est nommé sergent le 12 février 1890. En 1892, alors qu'il vient d'être promu sergent-fourrier, il quitte l'armée pour contracter, en qualité de commis de 2^e classe, un engagement de trois ans au service de l'État Indépendant du Congo. Embarqué à Anvers le 6 décembre, il arrive au Congo le 30 et se voit désigné pour le district de l'Ubangi-Uele. Il quitte Boma le 4 janvier 1893 à destination de Bumba qu'il atteint péniblement au mois de mars, souffrant déjà de fortes poussées de fièvre. Son état devient tellement précaire qu'en juin il doit revenir à Boma pour être soigné de la dysenterie qui l'affaiblit de plus en plus. Arrivé à Léopoldville il lui est impossible de continuer sa route et il succombe le 7 juillet 1893.

7 juin 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1006. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 267.

THIRY (*Charles-Marie-Feuillen-Maurice-Victor*), Officier de la Force publique (Louvain, 24.4.1867-Nouvelle-Anvers, 6.9.1899). Fils d'Ange-François et de Van der Taelen, Marie.

Engagé le 26 septembre 1883, il servit successivement au 4^e et au 1^{er} régiment de ligne. Nommé sergent-major en 1887, il se présenta en 1891 à l'examen d'accession au grade de sous-lieutenant, le réussit et fut versé au 3^e de ligne. Il était lieutenant lorsqu'il s'engagea au service de l'État Indépendant du Congo. Parti d'Anvers le 6 janvier 1899, à bord du « *Léopoldille* », en qualité de lieutenant de la Force publique, il arriva à Boma le 25 et fut désigné pour le district des Bangala. Le 27 février 1899, il était à Nouvelle-Anvers. Atteint d'hématurie quelques mois plus tard, il y succomba le 6 septembre.

2 mars 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2691. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 267.

THOMASSEN (*Joseph-Victor*, en religion R. P. *Victor*), Missionnaire trappiste (Woluwe-St-Lambert, 21.7.1870-sur le Fleuve, à hauteur du Stanley-Pool, 27.6.1897).

Il fit ses études moyennes et la première année de philosophie au collège Saint-Rombaut et au petit séminaire de Malines. Entré à l'Abbaye cistercienne de Westmalle en 1890, il y poursuivit ses années de philosophie et de théologie et fut ordonné prêtre le 6 avril 1896.

Il s'offrit à partir pour les missions des P. Trappistes en Afrique et s'embarqua à Anvers le 8 mai 1897, en compagnie du Frère convers Heiman, afin d'aller rejoindre le poste missionnaire de Bamania sur le Ruki fondé en 1894 par le Père Nicolas Peeters. Dès son arrivée à Boma, le Père Thomassen et son compagnon prirent place à bord du steamer qui remontait le fleuve. La fièvre fit bientôt parmi les passagers de nombreuses victimes. A hauteur du Stanley-Pool, le Père Thomassen succomba, le 27 juin 1897. Il fut inhumé à Léopoldville. Son confrère, lui non plus, n'allait pas dépasser Bolobo et allait y mourir à son tour.

28 octobre 1951.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*, t. III. — Note personnelle du R. P. Bernard, des Trappistes de Westmalle, adressée à l'auteur en date du 26 octobre 1951. — *Bode van O.L.V. van het H. Hart*, 1897, p. 301. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 248, 267. — Rinchon, *Missionn. belges au Congo*, p. 33.

THORUP (*Carl-Peter-Nicolai*), Mécanicien (Fijen, Danemark, 15.4.1866-en mer, 28.6.1890). Fils de Carl et de Kruse, Betty.

Après des études professionnelles à Copenhague, il avait travaillé aux ateliers de Braestedt et avait ensuite voyagé comme assistant machiniste à bord de divers bateaux de commerce. Après avoir réussi l'examen de mécanicien en 1889 et celui de machiniste au début de janvier 1890, il sollicita un engagement au service de l'État Indépendant du Congo. Admis au grade de mécanicien de 2^e classe, il s'embarqua à Liverpool sur le s/s « *Gaboon* » qui atteignit Boma le 23 mars 1890. Il fut désigné pour faire partie de l'équipage du « *Prince Baudouin* », affecté à la navigation sur le Bas-Fleuve, mais à peine avait-il pris son service, qu'il fut atteint de diabète. Embarqué gravement malade le 24 juin sur le s/s « *Kisembo* » qui devait le ramener en Europe, il succomba le 28.

23 février 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 576.

THOY (DU) (*Alfred-Léopold*), Sous-lieutenant de la Force publique (Lille, 16.10.1865-Bangala, 22.3.1891). Fils de Louis-Léopold Du Thoy et de Philomène Gooris.

Né en France, de parents belges, il s'engagea en Belgique comme soldat au 12^e régiment de ligne le 3 avril 1880 et fut nommé sous-lieutenant versé au 3^e de ligne. En 1889, il postulait son admission à l'État Indépendant du Congo, partait le 15 mai et était désigné comme adjoint au chef de poste de Bangala. Le 1^{er} octobre 1890, en raison de ses excellents services, il était nommé commissaire de district de 3^e classe.

Le mauvais climat du poste de Bangala ne tarda pas à lui être funeste, Atteint de fièvre grave, il y succomba le 22 mars 1891.

6 septembre 1951.
M. Coosemans.

Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozet, Brux., pp. 185, 425.

TILIS (*Émile-Ghislain-Alexandre-Lucien*), Sous-officier de la Force publique (Gembloux, 17.10.1866-Nyangwe, 29.4.1899). Fils d'Alexandre et de Legros, Philomène.

Jeune caporal engagé au 5^e de ligne, le 11 octobre 1888, il fut promu sergent-fourrier le 15 juin 1892, puis quitta l'armée pendant quelques années pour exercer la profession de comptable dans une société commerciale. Au début de 1897, vivement intéressé par les nouvelles venues d'Afrique relatant les épisodes de la campagne arabe, il décida de reprendre

du service à l'armée et de solliciter son engagement à l'État Indépendant du Congo ; celui-ci l'admit comme sergent de la Force publique ; il partit le 6 avril 1897 ; le 3 mai, à Boma, fut commissionné pour les Stanley-Falls et mis sous les ordres de Dhanis qui l'affecta à Nyangwe, avec le commandant Dupuis, les sous-officiers Eyckermans, Page, Paternoster. Tilis s'y montra actif et dévoué, et le 1^{er} octobre 1898 était promu premier sergent. Lorsque Dhanis rappelé en Europe fut remplacé par Vangele, Tilis fut chargé de seconder le lieutenant Aldersträhle qui commandait la garnison de Kabambare. C'est là qu'il tomba malade une première fois et fut soigné par le D^r Meyers. Au retour de Dhanis, les Arabes attaquèrent et prirent Kabambare. Tilis malade fut évacué avec d'autres blancs le 19 novembre 1898 sur Kasongo où se trouvait le D^r Meyers, qui eut à soigner de nombreux malades et blessés. Le 21 novembre, Dhanis décidait de renvoyer à l'arrière les éclopés sous la garde du D^r Vuylsteke. Tilis fit partie du convoi et s'arrêta à Nyangwe, où il mourut à la suite d'une insolation, le 29 avril 1899.

5 avril 1951.
M. Coosemans.

J. Meyers, *Le Prix d'un Empire*, Dessart, Brux., 1943, pp. 185, 205, 240, 251. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, Brux., 1930, pp. 154, 159. — *Neptune*, 31 mars 1930 et 16 avril 1930.

TILKENS (*Edgard-François-Louis*), Lieutenant de la Force publique (Bruxelles, 8.3.1866-Bangala, 22.3.1894). Fils d'Auguste et de Swales, Thérèse.

Dès sa prime jeunesse, il aime les voyages lointains. Pendant trois ans, il navigua à bord de voiliers commandés par son oncle, armateur capitaine à Gênes. Un de ces voyages le conduisit à Montevideo, où il obtint un emploi aux écritures chez l'armateur Donguan Escofit, le 15 mars 1883 ; il y resta deux ans. Revenu à Bruxelles, alors qu'il atteignait sa dix-neuvième année, il obtint une place d'aide-économe au Grand Hôtel à Bruxelles (1^{er} mai 1885), où il se montra très travailleur. Ayant à remplir ses obligations de milice, il entra comme soldat au 1^{er} régiment de chasseurs à pied, le 11 mai 1886, fut nommé caporal le 10 mars 1887, sergent le 10 août 1889.

Le goût de l'aventure lointaine le tenta à nouveau ! Le 14 août 1889, il s'embarquait à Liverpool sur le « *Volta* » à destination de l'État Indépendant du Congo où il avait obtenu son admission comme sergent de la Force publique. Il arriva à Boma le 16 septembre. Promu adjudant sous-officier le 27 septembre 1890, il était désigné le 15 juillet 1891 pour l'Ubangi-Uele où il obtenait le grade de sous-lieutenant le 20

juillet. Son terme achevé, il descendit à Banana où il prit place à bord du s/s « *Lualaba* » le 11 août 1892, pour rentrer en congé. Il repartit d'Anvers sur le « *Lulu Bohlen* », le 6 mars 1893 et apprit à Boma, le 1^{er} avril, qu'il était à nouveau affecté à l'Ubangi-Uele ; il quitta Boma le 10 avril et rejoignit son poste. Redescendu malade à Nouvelle-Anvers, il fut atteint d'hémorragie intestinale et y mourut le 22 mars 1894.

Il était décoré de l'Étoile de service.

14 avril 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1894, p. 48c. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur, 1913, t. I, pp. 149, 185.

TILKENS (*Édouard-Léopold-Marie*), Capitaine de la Force publique (Bruxelles, 29.4.1872-Bruxelles, 22.10.1935). Fils d'Auguste-Joseph et d'Evrard Anna-Françoise.

Après une année passée en qualité de commis dans une maison de commerce, Tilkens entra par engagement volontaire, le 14 février 1890, au 9^e régiment de ligne. Admis au grade de sergent, le 1^{er} janvier 1892, il songa à la carrière coloniale où son frère le précédait, et s'embarqua, le 6 mars 1893, à Anvers, sur le « *Lulu Bohlen* ». Il était aussitôt désigné pour l'Ubangi-Bomu et arrivait à Bangasso le 23 septembre. Il y fut adjoint à l'expédition Hanolet vers Dabago, le Bahr-el-Ghazal et le Chari. A la retraite des Belges, qui suivit la signature du traité franco-congolais du 14 août 1894, Tilkens fut adjoint au chef de poste de Zongo. Promu sergent-major le 1^{er} mars 1895 et sous-lieutenant le 1^{er} juillet suivant, son terme de service, achevé, il descendit à Boma et y prit bord, le 19 février 1896, sur le « *Coomassie* » en partance pour Anvers. Reparti d'Anvers le 6 novembre 1897, il fut, à son arrivée à Boma, désigné pour la zone Rubi-Uele commandée par Antoine Verstraeten (Cf. *Biogr. col. belge*, I, 932 et suiv.). Il y fut chargé du poste de Libokwa, où il demeura seul, durant dix mois, au milieu de populations indociles. En février-mars 1900, il prit part à une opération militaire ordonnée contre le sultan Enguettra (Cf. *Bibl. col. belge*, II, 366 et suiv.), commandée par Verstraeten alors commissaire général commandant le district de l'Uele, en qualité de chef de peloton. Les Européens connurent, au cours de cette opération, neuf jours et neuf nuits d'attaques sournoises et de combats acharnés, au cours desquels Tilkens obtint une citation des plus élogieuses. Le 7 septembre suivant d'ailleurs, il était commissionné pour commander la compagnie de la Force publique de la zone et recevait, peu après, la seconde raie de l'Étoile de Service. Au début de 1901, alors que Tilkens s'était rendu à Djabir en remplacement momentané d'un malade, les

Ababua voisins pillèrent son poste. Verstraeten le chargea de le reprendre. Il y arriva sans tarder et, dès le 26 mars, se voyait octroyer le galon de capitaine. Il recevait aussi les félicitations du gouverneur général Wahis pour la reconnaissance qu'il avait faite de la Bima et la carte au 1/100.000 de la zone Rubi-Uele qu'il avait dressée. Il quitta le Congo le 6 avril 1901.

Il y retourne en septembre 1902 seulement, en qualité, cette fois, d'agent de la Société commerciale du Haut-Kasai, est arrêté à son arrivée à raison de faits graves qu'achevait d'instruire à son propos le Parquet congolais, mis en liberté provisoire sous caution, puis, embarqué nuitamment, mettait la mer entre la Justice de l'État Indépendant et lui. Condamné par défaut par le Tribunal de première instance unique du Congo séant à Boma, à dix ans de servitude pénale des chefs de meurtres, arrestations arbitraires avec tortures ayant entraîné la mort, etc., Tilkens se vit retirer l'Étoile de Service par un décret du Roi-Souverain du 10 novembre 1902.

Son cas fut longuement évoqué à la Chambre belge, en juillet 1903, par Émile Vandervelde au cours d'une interpellation du ministre des Affaires Étrangères, le baron de Favereau, par le chef du parti socialiste. Tilkens, à en croire l'interpellateur, sans nier les faits que le tribunal congolais avait retenus contre lui, prétendait se justifier par les ordres reçus du commissaire général Verstraeten et sollicitait une mise en accusation juridiquement impossible devant la Cour d'assises du Brabant. Après un long débat auquel prirent part, entre autres, Charles Woeste, Paul Janson, Édouard Huysmans, Adolphe Buyl, Paul Hymans, Colfs, H. Denis, Lorand et l'abbé Daems, la Chambre vota par 90 voix contre 33 et sept abstentions l'ordre du jour de confiance déposé par Woeste.

En août 1914, Tilkens fit partie du corps de volontaires congolais réunis par Chaltin pour collaborer à la défense de Namur, en qualité de caporal. Il fut l'objet d'une citation pour avoir en plein tir de l'ennemi, découvert l'emplacement d'une batterie allemande lors du combat de Lives.

Cette conduite lui valut, en 1920, réhabilitation et restitution, par arrêté royal, de son Étoile de service à deux raies. Il recevait en même temps la Croix militaire de 2^e classe, la Croix de guerre avec palmes, la Médaille de la Victoire et la Médaille commémorative 1914-1918.

31 janvier 1952.
M. Coosemans et J. M. Jadot.

Sources. — *Mouvement géogr.*, 1903, pp. 345 et suiv. — *Trib. cong.*, 22 avril 1903, p. 2 ; 30 octobre 1935, p. 2. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 201. — Lotar L., *Grande Chronique*

du Bomu, Mém. I. R. C. B., 1940, pp. 157 et 69. — Lotar, L., *Le Corps des Volontaires Congolais, Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, 1946, p. 13.

TILMONT (*Georges-Marie*), Officier de la Force publique (Ixelles, 21.1.1869-Stanleyville, 3.12.1899). Fils de Georges et de Devroye, Zélie.

Engagé très jeune au 2^e régiment de ligne, il gravit tous les échelons subalternes et réussit, en 1895, l'examen d'accession au grade d'officier. Nommé sous-lieutenant le 1^{er} février, il passe au 8^e régiment de ligne. En août, il prend du service à l'État Indépendant du Congo, en qualité de sous-lieutenant de la Force publique, et s'embarque à Anvers le 6 pour arriver le 24 à Boma, où il est désigné pour la zone du Manicma. Il quitte Boma le 30 et atteint les Falls le 24 octobre. Envoyé d'abord à Kasongo, il est bientôt appelé dans l'Ituri où Henry s'efforce d'assurer l'occupation des territoires qui ont été soustraits, à la suite d'une longue et pénible campagne, à l'influence arabe. Il est envoyé à Makala avec le lieutenant Simon, mais rentre à Stanleyville, souffrant de fièvre, le 28 avril 1896. Aussitôt rétabli, il va prendre le commandement du poste de Boyulu, où il est promu lieutenant le 1^{er} juillet 1897. En octobre il est rappelé à Stanleyville pour se voir confier le commandement de la 10^e compagnie qu'il conservera jusqu'en juin 1898. Fin de terme, le regagne alors Boma pour s'embarquer le 27 juillet à destination d'Anvers.

Le 6 février 1899 il reprend le chemin de l'Afrique et débarque de nouveau au Congo avec le grade de capitaine-commandant de 2^e classe. Désigné cette fois encore pour la Province orientale, il arrive à Stanleyville le 6 avril et reste attaché à la zone des Stanley-Falls. En novembre, il contracte l'hématurie qui l'emporte le 3 décembre.

Il était titulaire de l'Étoile de service et avait été nommé chevalier de l'Ordre Royal du Lion.

20 juin 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1491. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 151 et 267.

TILT (VAN) (*Pierre-Joseph-Gustave*), Tourneur (Saint-Josse-ten-Noode, 17.10.1859 - Boma, 6.9.1894). Fils de Pierre et de Govaerts, Pétronille ; époux de Verheyden, Éléonore.

De 1875 à 1893, il travaille comme tourneur dans divers établissements. Devenu veuf en 1893 avec trois petits enfants, il songe à partir pour l'Afrique où les possibilités de se créer une situation rémunératrice sont bien plus grandes. Il s'adresse à la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo (S.A.B.), qui l'en-

gage en qualité de tourneur aux appointements annuels de trois mille francs et, vers la mi-décembre, il s'embarque à Anvers. Le 6 janvier 1894, il arrive au Congo. Envoyé à Kinshasa, il y travaille jusqu'au mois de juillet 1894. Il contracte alors l'hématurie et descend à Matadi, d'où il est dirigé sur l'hôpital de la Croix-Rouge, à Boma. Il se remet petit à petit lorsqu'il est emporté par la fièvre dysentérique le 6 septembre.

2 mai 1951.
A. Lacroix.

Archives S. A. B. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 269.

TIRPIE (*Édouard-Marie-Joseph*). Onderluitenant bij de Weermacht (Antwerpen, 10.9.1871-op zee, 27.2.1898). Zoon van Joseph en van Gijbels, Marie-Anne.

Na op 24 December 1886 bij het 14de linieregiment te zijn aangeworven, bekwam hij op 4 Juli 1889 de bevordering tot sergeant. Op 6 Augustus 1893 werd hij in deze laatste hoedanigheid voor de Weermacht aangeworven. Bij zijn aankomst te Boma, zijnde op 1 September 1893, werd hij voor het kamp van de Evenaar aangewezen. Gedurende zijn verblijf aldaar werd hij op 1 Juli 1895 en op 25 Mei 1896 respectievelijk tot 1ste sergeant en tot adjudant benoemd. Op 12 Juli daarop kwam hij met verlof naar België. Op 6 October 1896 keerde hij voor de tweede maal naar de kolonie terug en hij werd op 4 November 1896 opnieuw voor het kamp van de Evenaar aangesteld. Op 4 October 1897 werd hij naar de post van Bolondo overgeplaatst, nadat hij op 1 Maart 1897 de graad van onderluitenant bekwam had. Wegens ziekte scheidde hij op 24 Februari 1898 te Boma in met bestemming naar België. Aan boord van de s/s « *Léopoldville* » overleed hij op 27 Februari daarop en hij werd te Banana begraven.

1 octobre 1951.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 1143.

TITECA (*Louis-Arsène-Marie*), Officier (Ardoye, 4.10.1883-Kikumi, 30.8.1917). Fils d'Émile et de Vancanneyt, Marie.

Titeca fait les études d'armes spéciales à l'École militaire et est promu sous-lieutenant en 1905.

Il effectue un premier terme en qualité d'administrateur territorial à Nouvelle-Anvers à partir de 1909 puis un deuxième terme dans la même fonction au district de l'Uele, avec le grade de lieutenant.

Il est à son troisième terme lorsqu'éclate le conflit de 1914-18.

En 1916, il reçoit, étant officier du génie

dans l'armée belge, la mission de créer, d'organiser et de commander la compagnie de pionniers pontonniers qui sera attachée à la brigade Nord et participera ainsi aux deux campagnes offensives dans l'Est-Africain allemand.

Son unité est intervenue constamment pour ouvrir la marche, au cours de l'offensive sur Tabora.

Il meurt accidentellement à Kikumi le 30 août 1917, au cours de la 2^e campagne contre les Allemands.

Titeca était chevalier des Ordres de Léopold, de la Couronne et du Lion, porteur de la Croix de feu, de la Croix de guerre et de l'Étoile de service.

25 janvier 1951.
W. Bridoux.

Les Camp. Col. belges 1914-18, Brux., 1927-1932, II, p. 529. — *Bull. mens. de l'Ass. des Vétérans colon.*, Brux., mars 1930, p. 11.

TITEUX (*Emile-Arthur-Charles*), Intendant (Vrigne-au-Bois, France, 24.10.1864-Forest, 13.6.1938). Fils d'Antoine et de Masson, Marie.

Il est sergent-major au 6^e régiment de ligne où il s'est engagé comme volontaire à l'âge de seize ans, quand il veut partir pour l'Afrique. Admis le 1^{er} février 1889, en qualité de sergent de la Force publique, il va s'embarquer à Liverpool, le 6, sur l'« *Ambriez* », steamer naviguant à la vapeur et à la voile, qui arrive à Boma après quarante-six jours de traversée. Il est désigné pour le district des Bangala et il arrive au chef-lieu du district au moment où le capitaine Roget, qui a été chargé d'aller établir un camp retranché dans l'Aruwimi, y organise son expédition. L'arrivée de Titeux viendra bien à point. Avec un important contingent de Zanzibarites, il accompagne l'avant-garde, placée sous la direction de Dhanis et atteint Basoko où il passe sous les ordres de Vankerkhoven. Celui-ci l'envoie aux Stanley-Falls pour remplacer le lieutenant Bodson qui vient d'être désigné comme adjoint au commandant Bia. Des mutations fréquentes avaient lieu parmi le personnel à cette époque où les cadres étaient déficitaires et il n'était pas rare de voir les affectations changer à quelques semaines, voire même à quelques jours d'intervalle. Tombé malade en juillet 1891, Titeux descend à Bangala et, après guérison, il est désigné comme adjoint au commissaire de district Baert, en remplacement de son ami Duvivier, envoyé d'urgence dans l'Itimbiri pour renforcer le poste d'Ibembo que menacent les Arabes venant de l'Uele. C'est pendant son séjour à Bangala que le petit steamer « *Léon XIII* », piloté par Mgr Augouard en personne, y amena les RR. PP. Cambier et Van Ronslé, qui venaient fonder la première mission dans le Haut-Congo. Avec tout le personnel du poste,

il aida à l'installation des jeunes missionnaires. Promu sous-intendant de 3^e classe en octobre, il part pour la Lulonga et va prendre le commandement du poste de Basankusu qu'il remettra déjà à Peters en décembre.

Rentré en Belgique en février 1892, Titeux s'embarque pour la deuxième fois le 6 novembre suivant, en qualité de sous-intendant de 2^e classe. En compagnie du jeune sous-lieutenant Henry, qui effectue sa première traversée, il arrive à Boma le 3 décembre et part aussitôt pour la Mongala. Il y est chargé de donner l'instruction aux jeunes recrues et procède à diverses reconnaissances de la région. En avril 1893, il est mis à la disposition de la Société anversoise de commerce au Congo et, avec le titre de sous-directeur, s'occupe de l'achat d'ivoire et de caoutchouc. En 1895, le 5 mars, il est élevé à la première classe de son grade dans le cadre administratif et quitte l'Afrique à la fin de son deuxième terme, le 14 novembre.

Il repart au Congo le 6 juin 1896 et, grâce à l'expérience qu'il a acquise dans les transactions avec les indigènes, il est désigné comme chef d'exploitation pour la même société que précédemment, avec résidence à Ndombo. Dans la suite, il devient directeur général de tout le bassin de la Mongala. Le 1^{er} janvier 1898, il est promu intendant à titre personnel.

Depuis son premier départ, il compte déjà près de huit années de présence réelle en Afrique et, peu à peu, il sent que ses forces déclinent ; une anémie profonde, résultat de plusieurs séjours sous les tropiques, a altéré sa brillante santé. Il prend, quand il en est temps encore, la prudente décision de rentrer au pays et quitte définitivement le Congo en octobre 1898. Il est titulaire de l'Étoile de service à deux raies et de la Médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion.

1^{er} août 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 502. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, avril 1931, p. 16 ; juillet 1933, p. 14. — *La Trib. cong.*, 30 juin 1933, p. 2.

TONDEUR (*Arthur-Charles*), Lieutenant de la Force publique (Marchienne-au-Pont, 10.6.1871 - Nya-Lukemba, 18.6.1902). Fils d'Arthur et de Pariset, Élodie.

Tondeur s'engagea le 19 octobre 1887 à l'école régimentaire du 10^e de ligne à Philippeville ; le 25 juin 1896, il était nommé sous-lieutenant et désigné pour le 12^e de ligne. En 1900, il postula son admission dans la Force publique de l'État Indépendant. Il quitta Anvers, le 3 juillet 1900, à bord du paquebot anglais « *Goth* » ; il était appelé à participer à l'expédition du capitaine Milz, un ancien déjà de l'Uele, qui avait accompagné Van Kerckhoven jusqu'à Adra et

avait ensuite conduit lui-même les Belges jusqu'au Nil (1892).

En 1900, Milz était chargé par le Roi de procéder à la délimitation des frontières dans la région du Kivu, disputée entre l'État Indépendant et l'Allemagne.

Le 5 septembre, l'expédition Milz-Tondeur atteignait Chindé, remontait le Zambèze et son affluent, le Chiré, et arrivait à Katunga, terminus de la navigation. De là, par caravanes, elle atteignit Matope, puis par bateau alla jusqu'à Karonga, au Nord du lac Nyassa (25 septembre). Reprenant alors le voyage par caravanes en direction du Nord, elle passa à Mombwé le 7 octobre, à Abercorn le 10 et, le 13, aborda au Sud du Tanganika. Il y fallut attendre jusqu'au 6 novembre l'arrivée d'un bateau qui transportât les membres de l'expédition au Nord du lac ; ils étaient à Uvira le 13 novembre. Tondeur fut chargé d'occuper Shangugu avec 25 soldats ; il y entra le 28 novembre et y installa un poste qui, grâce à sa grande activité, devint très vite prospère. Tondeur y resta jusqu'en mars 1901. A cette date, il fut commissionné pour prendre la direction du poste d'Uvira ; là aussi, son dynamisme fit merveille ; il exerçait en même temps les fonctions de chef de poste, d'officier de l'état civil, de chef militaire, de membre du conseil de guerre et employait ses moments de loisir, bien rares il est vrai, à faire des cultures expérimentales de pommes de terre d'Europe. En septembre 1901, il effectua une reconnaissance dans la région de Kalembe-Lembe, sauvage, montagneuse, coupée de rivières torrentueuses, de brousse et de marais étendus. En 1902, Tondeur était nommé chef de poste de Nya-Lukemba, situé près de Shangugu, où il avait séjourné à son arrivée en Afrique. A ce moment, la région était peu sûre, le chef Kabare était sournoisement hostile aux blancs. Le 18 juin, Tondeur envoyait ses travailleurs couper des sticks dans la forêt de bambous proche du camp. Une rumeur indigène parvint jusqu'à lui, rapportant que le chef allait s'opposer au passage de l'équipe de travailleurs. A cette nouvelle, Tondeur, laissant la garde du poste à deux sous-officiers blancs, partit avec une escorte de douze soldats. La petite colonne n'était pas encore loin que les gens de Kabare l'attaquaient dans la brousse. Cernée par les sauvages, tous armés de lances, la petite colonne se défendit héroïquement, mais écrasée par le nombre de ses assaillants et à bout de munitions, elle eut vite le dessous ; tous succombèrent, sauf trois soldats qui parvinrent à fuir. Tondeur, revolver au poing, se battit en brave ; il tomba, transpercé d'un coup de lance ; il mourait à trente ans, au seuil d'une belle carrière. Le commandant supérieur de la zone Ruzizi-Kivu en apprenant la tragédie de Nya Lukemba, écri-

vait au gouverneur général ; « Tondeur comptait » parmi les meilleurs officiers de la zone ; son » caractère droit et franc, la conscience qu'il ap- » portait dans l'accomplissement de ses devoirs » lui avaient acquis toute l'estime et toutes les » sympathies de ses chefs, de ses camarades et » de ses inférieurs ».

Un petit monument funéraire fut élevé à Nya-Lukemba à sa mémoire, et, à l'initiative de la Ligue du Souvenir congolais, une stèle commémorative fut érigée à Kabare, près de Costermansville, et inaugurée le 31 juillet 1937, sur le haut plateau de 200 m. d'altitude où avait succombé, victime de son attachement à la cause congolaise, le brave lieutenant Tondeur.

Ajoutons que le frère de ce héros, Georges Tondeur, fut chef du service postal au Congo et, rentré en Belgique, devint directeur au ministère des Colonies.

1^{er} mars 1950.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., janvier 1931, p. 7 ; mars 1933, pp. 12-13 ; décembre 1938, p. 11 ; septembre 1938, p. 1. — *Trib. cong.*, 8 janvier 1903, p. 2. — Pagès, *Au Ruanda, Mém. de l'I.R.C.B.*, Brux., 1933, p. 174. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

TONNEAU (*Léon*), Major de l'Armée belge (Wiers, Hainaut, 28.3.1863-Nice, 12.3.1919). Fils d'Augustin Tonneau et de Chalot, Albertine.

Il s'engagea à 14 ans, le 17 décembre 1877, au 6^e régiment de ligne et fut nommé sous-lieutenant le 6 avril 1886, après de brillants examens. Lieutenant le 25 septembre 1891 et détaché, un an plus tard, au ministère de la Guerre, il entra, en avril 1894, au service de l'État Indépendant du Congo. Le 6 juin suivant, il s'embarquait à Anvers sur l'*« Édouard Bohlen »*.

Au Congo, il fut désigné pour l'expédition de l'Ubangi-Bomu, au moment où le conflit entre la France et l'État Indépendant entraînait dans une phase aiguë. Après de laborieuses négociations, la convention franco-congolaise du 14 août 1894 fut signée, et ratifiée le 17 décembre par la Chambre française. A cette occasion, le lieutenant Tonneau fut chargé, en qualité d'agent diplomatique, de la remise aux Français, conformément à l'article 3 de la convention susdite, des postes de la rive droite du Bomu. Ainsi fut dénouée l'épineuse question de la délimitation des territoires du Haut-Ubangi. Pour mener à bien sa mission, Tonneau vécut trois mois au milieu des officiers de la République, dont il sut gagner l'affection et l'estime. Aussi son habileté diplomatique lui valut-elle les félicitations des deux gouvernements intéressés.

Après un séjour à la station de Yakoma, il

passa au commandement de la zone de Banzyville. Craignant des opérations offensives de la part des Mahdistes, l'État Indépendant le chargea de fortifier les postes de Yakoma et de Zongo. Investi en outre de la direction des possessions françaises voisines de sa zone, Tonneau remplit sa tâche avec une discrétion et un tact tels que le commandant Marchand lui délégua le capitaine d'artillerie de marine Germain pour l'en remercier et qu'il tint à lui faire visite quelque temps après.

Peu avant son retour en Europe, le lieutenant Tonneau servit de guide au peintre Castellani, envoyé au Congo par *l'Illustration française*. Il l'accompagna dans l'Ubangi, à Coquilhatville et le long du chemin de fer du Bas-Congo, alors en construction.

Rentré en Europe le 27 juin 1897, il reprit du service au 3^e de ligne. Successivement capitaine en second et adjudant-major de bataillon, il exprima le désir, à la fin de l'année 1900, de retourner en Afrique. Cette fois, il s'engagea pour le Comité Spécial du Katanga, qui venait d'être constitué.

Le 21 février 1901, il quitta Anvers, à bord du *« Stanleyville »*, en qualité de chef de secteur du Lomami. Par Boma et Lusambo, il atteignit Kabinda, sa résidence, le 28 mai. Une tâche énorme l'attendait. Il fallait reconnaître et organiser le secteur, y établir des postes, créer un corps de police. Le capitaine Tonneau se dépensa sans compter. Il assura en outre l'exploitation des forêts et établit des voies de communication entre Lusambo, son secteur et les autres régions du Katanga. Grâce à ses efforts et à ceux de son successeur, le lieutenant Derclaye, toutes les stations du Katanga purent être ravitaillées par Boma et Lusambo.

Le 7 octobre 1902, le capitaine Tonneau fut désigné comme représentant du Comité Spécial en Afrique, en remplacement du major Weyns. Il accepta la lourde charge qu'on lui confiait, bien qu'il fût fatigué par les travaux très absorbants de l'organisation de son secteur et qu'il relevât à peine d'une grave indisposition. Dans ses nouvelles fonctions, il déploya la même activité, sur un champ d'action beaucoup plus large. Le 14 janvier 1903, il était à Lukonzolwa, sur le lac Moero, où le major Weyns lui transmit officiellement les pouvoirs. Puis il fit de grandes tournées d'inspection qui le conduisirent dans les quatre secteurs du Katanga. Il visita, entre autres, la région minière dans le secteur du Haut-Luapula, vit Lukafu, Kambove, Tenke et Likasi, agglomérations industrielles naissantes où il s'intéressa notamment à l'importante question du ravitaillement des travailleurs indigènes. Il eut aussi l'occasion de rencontrer, au cours de ses tournées, la mission Jacques chargée de faire les études préliminaires

du tracé du chemin de fer du Katanga. Dans ses rapports, le commandant Tonneau — il avait été nommé à ce grade le 26 septembre 1903 — déclara avoir constaté que, dans tous les territoires parcourus, les relations des agents du Comité avec les indigènes étaient très bonnes.

Le 21 janvier 1904, il s'embarqua à Chinde, à la côte orientale et rentra en Europe par Naples, qu'il atteignit le 5 avril. « Au Katanga, écrivit » le *Mouvement géographique* du 17 avril, M. » Tonneau mena de front les travaux les plus » divers et les plus absorbants... Il a fait preuve, » dans l'exercice de ses fonctions, non seule- » ment d'un dévouement digne des plus grands » éloges, mais encore de véritables qualités » d'organisateur et d'administrateur ».

Mettant ses quelques mois de loisir à profit, le commandant Tonneau rédigea une substantielle étude sur le Katanga, qui parut dans le *Bulletin de la Société d'Études coloniales*. Il reprit la route de l'Afrique, le 17 novembre 1904, à bord du « *Philippeville* ». Il allait séjourner encore deux années au Katanga, toujours en qualité de représentant du Comité Spécial. Ce second terme fut marqué par la création de postes dans les secteurs du Haut-Luapula, du Tanganika et du Moero ; le début des travaux de la Commission mixte de délimitation du domaine du Comité Spécial ; des opérations de police, menées dans le Lomami, contre des bandes de révoltés, débris des troupes qui avaient combattu les Arabes ; la création, enfin, de l'Union Minière du Haut-Katanga et de la Compagnie du Chemin de Fer du Bas-Congo au Katanga.

Après un congé de dix mois en Europe, le commandant Tonneau regagna l'Afrique le 30 décembre 1907, via Capetown. Pour rejoindre son poste, il voyagea en chemin de fer jusqu'à Broken Hill, terminus de la ligne du Cap, et, de là, il dut organiser une caravane pour atteindre le Katanga. En mars 1908, il reprit ses fonctions de représentant du Comité Spécial. Les quatre secteurs du Katanga avaient fait place, entre-temps, à trois zones. Le commandant Tonneau les inspecta et fit créer des nouveaux postes. C'est également en 1908 que fut achevé le travail de délimitation sur le terrain du domaine du Comité, dont l'administration métropolitaine avait donné des instructions en vue de la création d'une importante agglomération dans la région minière. La ville devait se trouver à proximité de l'endroit où allait s'opérer la jonction du chemin de fer du Katanga avec la ligne de Lobito. Le commandant Tonneau envoya à Bruxelles un rapport où il conseillait de placer le futur chef-lieu du Katanga près de Kambove, la grande mine sur laquelle, à cette époque, on fondait le plus d'espoirs.

Désigné pour recevoir le prince Albert de

Belgique à son arrivée à la frontière de la Colonie, le commandant Tonneau conduisit S.A.R. à l'Étoile du Congo, où l'escorte princière arriva le 15 mai 1909. Il accompagna l'héritier du trône dans tout le Katanga, de Lukafu à Buli, par le lac Moero et la vallée de la Luvua. Il prit congé du prince, le 21 juin 1909, à Kasongo. Lui-même rentra en Europe au mois de septembre suivant.

Le Comité Spécial du Katanga qui appréciait les grandes qualités d'administrateur du commandant Tonneau lui confia une troisième fois les hautes fonctions de représentant en Afrique. Il s'embarqua à Southampton le 15 octobre 1910 et rejoignit une nouvelle fois son poste par la voie du Cap. Il profita de son passage en Afrique du Sud pour visiter les mines du Transvaal. Entre-temps, au Katanga, Élisabethville avait été créée et le Comité Spécial, déchargé de l'administration générale, s'appretait à développer l'économie foncière et minière de son territoire. C'est le commandant Tonneau qui appliqua le premier le règlement du 1^{er} mai 1910 sur la vente et la location des terres ainsi que le décret minier du 16 décembre 1910.

L'expérience ayant montré qu'il y avait intérêt à établir une liaison entre l'administration publique reprise par la Colonie et la gérance du domaine, l'administration locale du Comité Spécial, dont le siège avait été établi à Élisabethville, fut placée sous la haute direction du colonel Wangermée, gouverneur de la province. Aussi, sa mission terminée, le commandant Tonneau regagna-t-il l'Europe à la fin de l'année 1911. Quelques mois avant son retour, le président du Comité Spécial du Katanga, Hubert Droogmans, dans une lettre adressée au ministre des Colonies, avait fait l'éloge de son représentant, dont il disait notamment : « D'une activité » très grande, doué d'un sens pratique et de » grandes qualités d'assimilation, M. Tonneau est » un administrateur de premier ordre... ».

Pensionné au grade de major le 30 mars 1913 et placé dans le cadre de réserve le 24 juin 1914, l'ancien représentant du Comité Spécial reprit du service, dès le début de la guerre, au 3^e de ligne. Démobilisé le 1^{er} mars 1917, il mourut à Nice, d'une embolie, le 12 mars 1919. A ses funérailles, qui eurent lieu le lendemain, le deuil fut conduit par le procureur général à Boma, Weber, et les honneurs militaires furent rendus par un détachement du 2^e régiment français de Montagne.

Le commandant Tonneau était porteur des décorations suivantes : Étoile de service (22 juillet 1897), Croix Militaire de 2^e classe (1^{er} avril 1904), chevalier de l'Ordre du Lion (9 juillet 1904), Médaille Commémorative du règne de Léopold II (4 décembre 1905), chevalier de

l'Ordre de Léopold (18 mai 1907), officier de l'Ordre de la Couronne (19 novembre 1909), chevalier de l'Ordre de l'Étoile Africaine (26 juin 1910), Croix Militaire de 1^{re} classe (6 juillet 1911), Étoile de Service en or (6 mai 1912).

Publication. — Tonneau, E., *Le Katanga, Bull. de la Soc. d'Études colon.*, 1904, pp. 576-600.

11 mars 1949.
M. Walraet.

L'Avenir du Tournaisis, 11 juillet 1897, suppl. gratuit n° 30. — Au Katanga, *Le Mouvement géogr.*, 1904, col. 89-90. — Le Commandant Tonneau, *La Belg. milit.*, n° 1858 du 2 juin 1907, p. 621. — Départ du Commandant Tonneau, *La Trib. cong.*, du 2 janvier 1908, p. 1. — Le Capitaine-Commandant Tonneau, *L'Exp. belge*, novembre 1910, p. 874. — Mort du Major Tonneau, *La Trib. cong.*, du 20 mars 1919, p. 3. — Notice biographique sur le lieutenant Léon Tonneau, *Les Vétérans colon.*, décembre 1948, pp. 18-19, photo. — *Rapports du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires de la Compagnie du Katanga*, Bruxelles, 1901-1910, fasc. 16 à 26, ainsi que le *Rapport 1900-1925 du Comité Spécial du Katanga*, Bruxelles, 1927.

TOUSSAINT (Henri), Missionnaire jésuite (Machtum, Grand-Duché de Luxembourg, 1.7. 1871-Tronchiennes, 10.5.1921).

Henri Toussaint fut admis comme frère coadjuteur dans la Compagnie de Jésus le 1^{er} juillet 1895. Presque aussitôt il manifesta des aptitudes peu communes, surtout dans les offices variés qu'il remplît au collège de Verviers. Aussi fut-il désigné pour la mission naissante du Kwango. Il s'embarqua le 30 octobre 1907.

Le Père Ferdinand Allard, l'ayant emmené pour aller fonder la station de Yungu chez les Bambata, trouva d'emblée en lui un collaborateur unique. Il exécutait à la perfection toutes les tâches qu'on lui confiait. Sa grande douceur et sa patience à toute épreuve lui donnaient un ascendant extraordinaire sur les noirs.

Envoyé à Leverville après quelque temps, le frère Toussaint y contracta la maladie du sommeil et fut contraint de regagner l'Europe. Comme on était alors en pleine guerre, il dut se résigner à rester en Angleterre au collège Saint-Stanislas près de Saint-Léonard.

Il y endura des souffrances atroces. Sa patience était admirable. Il avait eu sous les yeux les effets de cette affreuse maladie chez ses noirs du Congo. Il savait donc ce qui l'attendait lui-même Et cependant l'affaiblissement progressif de son corps n'atteignait pas son moral magnifique.

La guerre terminée, il fut transporté à Tronchiennes en Belgique, où il mourut paisiblement comme il avait vécu.

27 mars 1950.
J. Van de Castele, S. J.

Litterae Annuae Provinciae Belgicae, 1921, pp. 198-199.

TRENEY (Louis-Alphonse), Agent commercial français (Saint-Clément-sur-Guye, 23.1. 1860-Les Abiras, 27.4.1895). Fils de François et de Dard, Louise.

Ancien commis des postes et télégraphes, il entra comme agent commercial au service de la maison française Daumas qui avait des factoreries dans le Haut-Ubangi. Il fit un premier terme, de février 1890 au 15 novembre 1893. Résidant au poste français des Abiras, près du poste belge d'Yakoma, il fut donc témoin de l'arrivée aux Abiras du duc d'Uzès, de Liotard, Fresse et Pottier, et des incidents du 16 mars 1893 au poste belge d'Yakoma, entre Hennebert et Mathieu de l'É.I.C. et Liotard, Français. Lorsque la S.A.B. reprit à la maison française ses factoreries, Treney fut engagé par la société belge (6 mai 1894) aux appointements de 6.000 fr. par an. Il occupa les fonctions d'agent principal de la S.A.B. dans le Haut-Ubangi. Il mourut au poste des Abiras le 27 avril 1895, peu après l'évacuation par les Belges des postes au Nord du Bomu en vertu de la convention franco-congolaise du 14 août 1894.

6 avril 1951.
M. Coosemans.

Archives S. A. B.

TRIVIER (Élise-Camille-Ernest), Explorateur français (Rochefort, 15.3.1842-Rochefort, 1910). Fils de Pierre-Alexis et de Garceau, Marie-Marguerite-Élisabeth.

A seize ans, Trivier s'embarque sur un navire de commerce avec l'intention de faire le tour du monde ; il entre dans la marine française et ensuite entreprend pour son propre compte une série d'explorations à la côte occidentale d'Afrique. Il rêve de faire, comme Cameron, Stanley et d'autres, la traversée de l'Afrique centrale d'Ouest en Est. Reporter au journal français *La Gironde*, il obtient d'entreprendre pour le compte de ce journal cette grande aventure.

Embarqué à Bordeaux le 20 août 1888 avec son ami Weissemurger, il s'arrêta le 29 à Dakar pour y engager deux porteurs sénégalais, Ali et Baba. Le 9 novembre, il atteignait Loango et le 10 décembre s'acheminait par voie de terre vers le Stanley-Pool. A Brazzaville, il dut pour continuer son voyage s'adresser à la Société hollandaise de Kinshasa qui lui loua le steamer « *Holland* ». Le 23 janvier 1889, Trivier quittait le Pool, et atteignait, le 18 février les Falls d'où il envoyait à la *Gironde* un manuscrit d'une fantaisie ahurissante.

Aux Falls, le voyage du « *Holland* » touchait à son terme, mais afin de continuer sa route à

l'instar de Glerup et de Lenz, Trivier entra en pourparlers avec Tippo-Tip qui devait l'aider à organiser son convoi pour franchir la distance Falls-Nyangwe. Des Falls, Trivier adressa en France des relations alarmistes d'une exagération patente. Lorsque les journaux de Paris reçurent les notes de Trivier, ils renchérirent sur le ton de leur auteur et écrivirent que Tippo-Tip se révoltait contre l'État, qu'il descendait le Congo avec l'intention de tout dévaster et que les forces belges se portaient à sa rencontre !

Le 22 février, Trivier et son compagnon quittaient les Falls avec un convoi d'esclaves enchaînés et d'ivoire sous les ordres d'un lieutenant de Tippo-Tip. Ils gagnèrent ainsi Kasongo, arborant à l'arrière de leur pirogue les couleurs françaises qui « pour la première fois, flottèrent sur le fleuve ! » De Kasongo, Trivier comptait traverser le Maniema, atteindre la Lukuga dont il se faisait fort d'élucider le problème hydrographique. Il prétendait réduire à néant les avis de Cameron, Stanley, Wissmann, Thomson qui considéraient la rivière comme l'exutoire du Tanganika. De la Lukuga, son itinéraire devait se continuer par Mpala, Karéma, Tabora, Quilimane. La traversée du Maniema se fit en avril-mai 1889 et les voyageurs arrivèrent le 2 juin à Mtoa, le 6 juin à Udjiji, où ils furent reçus par Rumaliza. Ils croyaient se mettre en route pour Tabora, quand une lettre de Tippo-Tip vint donner ordre à Rumaliza de garder ses hôtes jusqu'à la date qu'il fixerait ultérieurement.

Il obtint enfin l'autorisation de quitter Udjiji et il se rendit à Kavali, explora les criques du lac Tanganika, se trouva à l'embouchure de la Lukuga, où il ressentit un violent courant se diriger vers la rivière. Le 1^{er} juillet, il était à Mpala, puis se remit en route pour aller visiter le lac Moero ; en chemin, dit-il, il retrouva les traces de l'explorateur français Giraud, récemment assassiné par les indigènes. Malade et alité à Itatoua où il reçut l'hospitalité d'un des lieutenants de Rumaliza, Trivier y resta neuf jours, souffrant de fièvre. On le transporta de nouveau au Tanganika à Pamtébé ; de là, il se rendit à Niamkolo où il fut accueilli par des missionnaires qu'il quitta le 17 août pour arriver le 19 à Fuamba, occupé par la London Missionary Society, dont le Rd M. Jones avertit les voyageurs du danger de parcourir la région sans escorte armée suffisante en raison de l'hostilité des Arabes pour les Vouangana. En effet, le 20 août, les ennus venaient : dix hommes désertèrent ; le 21, Trivier et Weissemberger se trouvaient abandonnés de tous leurs porteurs, sauf de leurs deux dévoués sénégalais qui leur restèrent fidèles. Karonga fournit alors 20 hommes armés dont une partie devait servir de porteurs, l'autre d'escorte. Le 23 septembre,

Weissemberger disparut à jamais, probablement tué par les indigènes. Le 30 septembre, Trivier quittait Fuamba ; après quelques jours, il aperçut le lac Nyassa ; à Bandaoué, il rencontra le D^r Laws, « le premier pionnier de ces contrées ». A Likoma, l'archidiacre de l'Église d'Angleterre, M. Maple, offrit au voyageur une hospitalité généreuse. Le 30 octobre, Trivier était à Livingstonia, où il tâcha de trouver des embarcations pour descendre le Chiré ; effort inutile, car le pays était en guerre. Heureusement quelques jours plus tard, on vit le « Charles Janson », vapeur des universités d'Oxford et de Cambridge, mouiller dans la rade ; Trivier s'embarqua sur ce vapeur avec M. Bell, ingénieur de la Compagnie des Grands Lacs. Enfin, le 1^{er} décembre 1889, Trivier arriva à Quilimane, dans les possessions portugaises. Il avait effectué la 11^e traversée du continent africain, il faut le dire, en un minimum de temps (une année). Quatre jours plus tard, Stanley arrivait à Bagamoyo, ayant effectué la 12^e traversée de l'Afrique.

Au point de vue géographique, le voyage de Trivier n'avait pas apporté grand'chose à la science. Le directeur du *Mouvement géographique*, A. J. Wauters, dit qu'en route le voyageur semble avoir oublié de se préoccuper du problème de la Lukuga qui était un de ses objectifs ; il n'a pas davantage exploré le lac Moero, autre objectif prévu.

Rentré en France en 1890, Trivier écrivit la relation de son voyage et y exhalait de façon inattendue sa mauvaise humeur contre l'É.I.C. et « ses très chers amis belges ». En substance, il se disait, en tant que reporter, obligé de dire la vérité sur ce qu'il avait vu, surtout qu'eu égard au droit de préemption sur l'É.I.C. accordé à la France, il se voyait en devoir d'« éclairer » son pays sur ce que valait le Congo. Il prétendait que le Roi Léopold II était odieusement leurré par son entourage, et il prenait à partie le *Mouvement Géographique* qui, disait-il, trompait dans ses colonnes l'opinion en vantant les soi-disant progrès réalisés par les Belges au point de vue commercial et civilisateur. Et de démolir systématiquement les rapports sur les mouvements du port de Banana, sur le nombre des bateaux qui le desservaient, sur l'importance de leur chargement en ivoire, café, cire. Trivier disait le pays pauvre, malsain et improductif, et dissuadait les Belges d'aller s'y établir.

Ce manifeste méchant et certes de mauvaise foi, le *Mouvement Géographique* le démentit avec indignation, fournissant des détails précis sur les points contestés par le journaliste français.

A. J. Wauters terminait en disant : « M. Trivier qui se pose en historien, n'est en somme qu'un débiteur, qui ne réussira certes pas à

» se faire prendre au sérieux par les gens avertis » (*Mouvement géographique*, 1890, p. 124c).

18 février 1950.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1888, pp. 63a, 76a ; 1889, pp. 3b, 4b, 24b, 62b, 66c ; 1890, pp. 7c, 10a, 124c. — A. J. Wauters, *L'É.I.C.*, Brux., 1899, p. 44. — Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur, 1913. — Note manuscrite de M. de la Roncière en date du 16 décembre 1943.

TRIVIERE (*Antoine-Hyacinthe-Désiré*), Employé à la Compagnie du Chemin de fer du Congo (Obourg, 10.6.1865-Matadi, 25.4.1898). Fils d'Antoine et de Lefebvre, Mélanie.

Il entra au service de la Compagnie du chemin de fer du Congo en qualité d'employé et fut mis, dès le 3 février 1898, date de son arrivée à Boma, à la disposition de la direction d'Afrique à Matadi. Il ne parvint pas à s'acclimater aux dures conditions de l'existence dans cette région et, abattu par les fièvres, succomba à Matadi, au Ravin Léopold, deux mois à peine après avoir débarqué sur le sol d'Afrique.

6 avril 1951.
M. Coosemans.

Archives Otraco.

TROCH (*Frantz*), Commis de 1^{re} classe (Termonde, 9.7.1872-Boma, 6.2.1896). Fils d'Edmond et de Moke, Éliisa.

Après avoir terminé ses humanités à l'Athénée de Malines, il s'inscrivit à l'Université de Bruxelles où il suivit les cours des deux premières années de candidature en sciences naturelles. Il abandonna ensuite les études pour s'engager au service de l'É.I.C. Admis en qualité de commis de 2^e classe, il quittait Anvers le 6 mars 1893 pour atteindre Boma à la fin du mois. Désigné pour le district de l'Ubangi-Bomu, il se mit en route le 10 avril et arriva à Zongo le 12 août. Rappelé à Léopoldville au début de janvier 1895, il fut promu commis de 1^{re} classe en juillet et resta attaché aux services du gouvernement général jusqu'à la fin de son terme, en janvier de l'année suivante. Il arrivait à Boma le 6 février 1896 à bord de la chaloupe à vapeur « *Espérance* », en vue de son embarquement pour le retour en Belgique, lorsque le bateau fit naufrage dans le port. Troch fut parmi les victimes de cet accident.

22 février 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1048. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 267. — *La Belg. colon.*, 1896, pp. 82 et 213. — *Mouvement géogr.*, 1896, col. 85.

TRODOUX (*Léopold-Michel-Désiré*), Receveur des impôts (Halanzu, Luxembourg, 5.11.

1866-Landana, 5.5.1893). Fils de Lambert et de Peiffer, Catherine.

Il était préposé des douanes à Arlon et s'engagea au service de l'État Indépendant du Congo au début de l'année 1890. C'est à Liverpool qu'il alla s'embarquer le 13 janvier sur le s/s « *Gabon* » qui le déposa en Afrique le 29. Il fut désigné comme vérificateur des impôts à Banana où il resta jusqu'au mois de juin 1891. Il s'en fut alors à Nzobe pour occuper intérimairement le poste de receveur qui était devenu vacant et fut confirmé dans l'emploi le 23 mai 1892. Agent très actif et animé d'une grande conscience professionnelle, il remplit, à Nzobe, à partir de cette dernière date et conjointement à ses fonctions de receveur des impôts, celles de chef de poste. N'ayant pas souffert gravement du climat au cours de ses trois premières années d'Afrique, il obtint l'autorisation de prolonger son terme de six mois mais un accès de fièvre intense l'emporta à Landana en quelques heures, au mois de mai 1893. Il était titulaire de l'Étoile de Service.

6 juin 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° Fin. 23. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 267.

TVERMOES (*Gustav-Anker-Jacob*), Lieutenant de la Force publique, danois (Copenhague, 6.11.1872-Dobo, 17.3.1898). Fils de Carl et de Morgenstjerna, Anna.

Engagé le 5 mai 1891 au bataillon de la garde royale à Copenhague, il fut admis à l'École militaire le 1^{er} septembre 1891 et promu sous-lieutenant affecté au 4^e régiment des dragons le 26 mars 1893. Fin décembre 1897, il s'embarquait pour l'État Indépendant du Congo avec le grade de lieutenant. Le 31 janvier 1898 à Boma, il était désigné pour les Stanley-Falls. Le 3 février, il quittait Léopoldville à bord du steamer « *Ville de Bruges* ». Il n'eut pas la chance de poursuivre bien loin son voyage ; atteint de fièvre grave, il succomba à bord du vapeur à hauteur de Dobo.

5 avril 1951.
M. Coosemans.

Registre matricule n° 2247.

TWISS (*Sir Travers*), Juriste anglais (Londres, 19.3.1809-id. 14.1.1897).

Alors qu'il était étudiant à l'Université d'Oxford, il publiait déjà une *Histoire de Rome* qui eut un certain succès. Diplômé comme avocat, il entra au barreau en 1840 et fut bientôt connu pour sa compétence en matière de tribunaux ecclésiastiques ; ceux des diocèses de Canterbury et de Londres l'appe-

lèrent à de hautes fonctions. Chargé de la chaire de droit international au King's College à Londres, il y professa de 1852 à 1855. En 1862, il était promu au grade d'avocat général de l'amirauté; de 1867 à 1872, il fut avocat général de la Reine, qui l'anoblit avec le titre de chevalier.

Au début de l'œuvre congolaise, Sir Travers Twiss fut un des plus savants conseillers de Léopold II, qui trouva dans les opinions du grand juriste anglais, en même temps que dans celles d'Arntz, professeur et juriste belge, le fondement juridique nécessaire à la fondation de l'Association Internationale Congolaise.

Au cours des travaux de la Conférence de Berlin, en 1884, Sir Travers Twiss recommandait d'internationaliser le Bas-Congo en le plaçant sous l'autorité d'une commission internationale; pour le Congo central et le Haut-Congo, il plaidait en faveur d'une « clause de désintéressement aux termes de laquelle les puissances signataires de la convention pour le contrôle du commerce sur le Bas-Fleuve s'enga-

geraient à se abstenir de revendications territoriales ».

Arntz et Twiss soutenaient qu'une association privée peut acquérir des droits de souveraineté, tels jadis les anciens ordres de chevalerie, les Chevaliers de Malte, l'Ordre Teutonique.

A cette époque, Sir Travers Twiss publia toute une série d'études sur les principes du droit des gens et des nations, sur les droits de souveraineté, sur la question de la libre navigation des fleuves africains, etc.

Publications : Twiss, *Le droit des gens ou des nations*, trad. revue par le prof. Rivier, Paris vol. I. 1887, vol. II, 1889. — Articles dans le *Law Magaz. and Rev.*, mai 1876, nov. 1883; dans la *Rev. de Droit Intern.* XV, pp. 467 et ss, 547 et ss.; XVI, pp. 237 et ss.

30 septembre 1951.

M. Coosemans.

Encycl. Brit., 1946, vol. 22, p. 638d; vol. I, pp. 172c et 205d. — Thomson, *Fondation de l'É.I.C.*, pp. 104, 136, 138, 149, 154, 161, 232. — *Mouvement géogr.*, 1897, p. 44. — Banning, *Mém. pol. et dipl.*, pp. 12, 29, 41, 47.

U

ULFF (*Frederick-Wilhelm*), Commissaire de district suédois et directeur de la Compagnie des Produits du Congo (Vikmanshyttan-Hedemora, Suède, 11.11.1857-Mateba, février 1896).

Ulff, ses études terminées à l'Université d'Upsala, quitta son pays pour venir en Belgique suivre les cours de l'Institut supérieur du commerce à Anvers (1876). L'année suivante, il entra en qualité d'employé chez un courtier de la place. Il y fit son apprentissage des affaires, qu'il poursuivit dès lors dans son pays. Initié aux grands courants commerciaux, il sollicita son admission à l'Association Internationale du Congo, fut accepté comme agent d'administration et s'embarqua à Liverpool, sur le s/s « Gabon » le 1^{er} janvier 1885. Le 13 février, il débarquait à Banana, et recevait désignation pour Vivi où il arriva le 17 février. Après Vivi, il fut affecté à Manyanga-Nord (14 mars 1885). Il parcourut la région des Cataractes et après un court séjour à Mossamédès pour se rétablir d'un accès de fièvre, (août 1885), il revint à Vivi comme chef de poste, le 3 octobre, pour y exercer *ad interim* les fonctions de commissaire de district de 3^e classe. Il fut nommé effecti-

vement à ce grade le 27 octobre 1888. Son terme touchant à sa fin, il s'embarqua à Banana, le 27 octobre 1888, sur le s/s « Lualaba » et rentra en Europe le 8 janvier 1889, fermement décidé à repartir le plus tôt possible. Nommé commissaire de district de 2^e classe le 23 mars 1889, il s'embarqua à Anvers sur l'« Afrikaan », le 11 avril, en compagnie de Roget et Puttevils. A son arrivée à Boma en mai, il se vit confier la direction des transports par la rive Nord des charges destinées au camp de l'Aruwimi. Ulff quitta Boma le 24 mai et s'acquitta parfaitement de sa mission qu'il termina à Léopoldville.

Revenu à Boma le 1^{er} juillet, il apprit qu'un accord venait d'intervenir entre l'É.I.C. et une société en formation, la Compagnie des Produits du Congo, et qu'on lui en destinait la direction. En attendant que la société fût organisée, Ulff remplit durant quelques mois les fonctions de sous-directeur de la S.A.B. dans la région des Cataractes; pendant neuf mois, il remplaça Valcke, son directeur. Le 26 avril 1890, il prenait la direction de la Compagnie des Produits du Congo, qui envisageait notamment le développement de l'élevage.

Ulf choisit l'emplacement du centre d'activité de la nouvelle société près de la Lufu et de l'Unionzo, au point où ces deux rivières étaient franchies par le tracé du chemin de fer. Pour subvenir aux besoins alimentaires du personnel noir de l'entreprise, Ulf fit commencer sans tarder et sur une très grande échelle la culture du manioc à laquelle il ajouta, en vue d'un surcroît de ressources, celle du tabac et des palmiers à huile. A son retour en Europe, le 1^{er} mai 1893, la société était en pleine prospérité. Il repartit le 6 avril 1894 et reprit son poste à la Compagnie des Produits.

En février 1896, au moment où Ulf comptait rentrer en Europe pour un court repos, il succombait à Mateba. Il était décoré de l'Étoile de Service.

Son activité en Afrique a eu, certes, une portée considérable : l'alimentation en viande fraîche remplaçant les conserves eut à l'époque une incidence heureuse sur la santé des blancs et partant sur la continuité du travail des pionniers.

Dans le *Congo illust.*, III (1894), pp. 44-46, parut, écrite par Ulf, une étude documentaire intitulée : *Les funérailles dans le Bas-Congo*.

22 septembre 1950.

M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1889, pp. 4a, 23a, 83b ; 1896 p. 73. — *Congo illust.*, Brux., 1894, p. 41. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, p. 746. — E. Dupont, *Lettres sur le Congo*, Paris, 1889. — Archives S. A. B. et C^{ie} des Produits. — Bibliogr. pers. De Jonghe.

URBAN (Jules), Industriel (Namur, 4.2.1826-Nice, 10.3.1901).

Jules Urban exerça un rôle de premier plan dans la mise en valeur économique de l'État Indépendant du Congo.

Ancien officier du génie, il acquit rapidement dans les milieux industriels et financiers une situation exceptionnelle grâce à son esprit d'initiative, à sa ténacité et à ses facultés de travail. Sa réputation franchit bientôt les frontières.

En 1864, il fut chargé de la direction du chemin de fer Anvers-Rotterdam ; il fut nommé ensuite directeur général des chemins de fer du Grand Central Belge, lors de la fusion de cette ligne avec celles de l'Entre-Sambre-et-Meuse et de l'Est Belge. Il occupa ces fonctions jusqu'à la reprise du Grand Central par l'État belge. Jules Urban participa en outre à d'autres grandes affaires qui se fondaient alors en Belgique. Il fut notamment président des Chemins de Fer Économiques et des Chemins de Fer Prince Henri, président de la Banque de Bruxelles et vice-président de la Banque d'Outremer.

En 1886, le capitaine Thys le pria d'appor-

ter le concours de son expérience et de son autorité au groupe de Belges qui s'apprétaient à étudier la mise en valeur du Congo. Il fut ainsi, avec Adolphe De Roubaix et le capitaine Thys, l'un des promoteurs de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, fondée en 1887. Depuis lors, il se consacra tout entier à l'œuvre congolaise, en dépit des attaques violentes qui furent dirigées contre lui et ses collaborateurs. Il eut la récompense morale de ses efforts lorsqu'après dix années de travail et de soucis, la première locomotive arriva au Stanley-Pool, en 1898, trois ans avant sa mort, marquant ainsi l'achèvement de la ligne Matadi-Stanley-Pool.

Jules Urban exerça les fonctions de vice-président de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie de 1887 à 1891 ; puis celles de président jusqu'à sa mort (1901) ; de président du comité permanent de la Compagnie du Chemin de fer du Congo, puis de président de cette société ; de président de la Compagnie du Katanga ; d'administrateur de la Compagnie des Produits du Congo dès sa fondation en 1890.

20 mars 1950.

E. Van der Straeten.

Recueil financier, Bruylant, Brux., 1894-95. — A. Chapaux, *Le Congo*, Éd. Ch. Rozez, Brux., 1894, pp. 728, 734. — E. Banning, *Mém. pol. et dipl.*, Brux., 1927, p. 320. — A. J. Wauters, *L'É.I.C.* Brux., 1899, pp. 361, 389, 392, 394.

URSEL (d') (Ernest-Marie-Henri) (comte), Lieutenant au génie, commissaire de district-adjoint à Luluabourg (Bruxelles, 26.5.1866-Luluabourg, 9.1.1892). Il était le fils du comte Auguste-Marie d'Ursel et de la comtesse née Marie-Camille de Croix. Son père était fils cadet du quatrième duc d'Ursel et d'Hoboken, prince du Saint-Empire. Il avait un frère cadet, Adrien, et trois sœurs, Amélie, Antoinette et Éléonore, Jorsqu'à peine âgé de 13 ans, il eut le grand malheur de perdre son père. La comtesse Marie d'Ursel voulut présider elle-même à l'éducation de ses jeunes enfants et elle réussit très heureusement à leur inculquer les principes d'honneur et de devoir, les qualités d'ordre et de travail auxquels Ernest d'Ursel notamment devait désormais rester fidèle. Elle fut grandement aidée dans sa tâche par le précepteur qu'elle donna à ses fils Ernest et Adrien, en la personne d'un ecclésiastique allemand, l'abbé Zohren, alors exilé en Belgique par le Kulturkampf.

Ernest d'Ursel fait ses dernières années d'humanités gréco-latines au collège Saint-Michel de 1880 à 1883, puis s'y prépare pendant une année à l'examen d'entrée à l'École militaire, examen qu'il réussit brillamment.

Admis le 1^{er} décembre 1884, il fait partie de la 50^{me} promotion et fréquente les cours de la section des armes spéciales. Par ses qualités de cœur et de travail, il réussit à se faire remarquer et estimer par ses chefs ainsi que par tous ses camarades.

En 1886, il entreprend à la demande du gouvernement, qui avait fait appel aux élèves de l'École militaire, une croisière de deux mois en Mer du Nord, à bord de l'avisos « *La Ville d'Anvers* », pour la protection de nos pêcheries.

Nommé sous-lieutenant, Ernest d'Ursel entre à l'école d'application en 1887 et en sort deux ans plus tard pour être le 23 novembre 1889 nommé sous-lieutenant au régiment du génie en garnison à Anvers.

S'intéressant à l'œuvre coloniale qui s'ébauchait à cette époque au centre de l'Afrique et l'admirant, le jeune sous-lieutenant résolut d'offrir son épée et ses services à l'État Indépendant du Congo.

Le comte Ernest d'Ursel ne partit d'ailleurs pas seul pour le Congo : il prit sa décision en commun et en même temps que son parent le prince Henri de Croy, son aîné de 6 ans, lieutenant au 1^{er} régiment des guides ; celui-ci était fils de la princesse, née comtesse Magdeleine d'Ursel, elle-même cousine germaine du comte Ernest d'Ursel. Le Roi-Souverain accepte avec joie et reconnaissance l'offre que lui font nos deux jeunes officiers, inspirés par la pensée d'un grand devoir patriotique à remplir.

Le comte Ernest d'Ursel et le prince Henri de Croy s'embarquent ensemble à Flessingue le 3 juin 1891 à bord du steamer « *Edouard Bohlen* », vapeur allemand de la ligne Hambourg-Congo ; ils eurent notamment comme compagnon de voyage le R. P. Cambier, missionnaire de Scheut, qui se rendait à Luluabourg pour y fonder une mission.

À l'escale de Ténériffe, les voyageurs de l'« *Edouard Bohlen* » sont très cordialement accueillis par le docteur Allard, alors consul de Belgique aux îles Canaries, et purent par son intermédiaire acquérir quelques ânes et mulets destinés à leur future station du Congo. Quelques jours plus tard, aux escales d'Accra et de Quittah, l'« *Edouard Bohlen* » prend à bord 300 noirs, engagés comme travailleurs pour la construction du chemin de fer du Congo dont les travaux venaient d'être entamés depuis quelques mois, et dont un des administrateurs était le comte Hippolyte d'Ursel, cousin du comte Ernest d'Ursel.

Le 28 juin l'« *Edouard Bohlen* » arrive à Boma où les lieutenants de Croy et d'Ursel sont hébergés chez Mgr Huberlant, pro-vicaire apostolique du Congo ; ils sont reçus par le vice-gouverneur général Wahis, à qui ils sont présentés par le secrétaire général lieutenant Lombard et par le

commandant de la Force publique capitaine van der Mynsbrugge.

Le séjour à Boma dura une dizaine de jours, pendant lesquels les deux jeunes lieutenants eurent l'occasion de se familiariser quelque peu avec les choses d'Afrique ; durant ce court laps de temps Ernest d'Ursel réussit à établir les plans et devis de la future caserne de Boma, travail qui lui avait été demandé par le gouverneur Wahis.

Désigné pour le poste de Luluabourg dans le Kasai avec le grade de commandant de la Force publique, Ernest d'Ursel et Henri de Croy quittent Boma le 7 juillet et atteignent Léopoldville le 29 du même mois par la route des caravanes. Ils y sont accueillis par le lieutenant d'artillerie Costermans, commissaire de district.

Après avoir passé une huitaine de jours à Léopoldville, les deux lieutenants se rendent par bateau à Kimpoko, petit poste des environs, et sont obligés d'attendre là pendant plus de six semaines l'arrivée d'un bateau qui pourrait les conduire au Kasai.

Ils sont logés à la mission américaine de l'évêque Taylor et c'est pendant leur séjour à Kimpoko que Mgr Augouard, alors évêque du Congo français, vint inviter le prince de Croy et l'emmena prendre quelques jours de repos à la mission française de Brazzaville.

Durant son long séjour forcé à Kimpoko, Ernest d'Ursel n'eut d'autre distraction que la chasse, son sport favori, dont l'attrait pour lui était encore évidemment beaucoup plus grand en Afrique ; son état de santé laissa malheureusement beaucoup à désirer car il fut atteint de plusieurs accès de fièvre qu'Henri de Croy attribue, non sans raison semble-t-il, au fait que son cousin n'écoutait aucun conseil et ne voulait prendre aucune précaution ; très peu soucieux de sa santé, il commettait imprudence sur imprudence et notamment celle qui devait quelques mois plus tard lui être fatale : ne pas vouloir porter le casque colonial.

Ce n'est que le samedi 20 septembre qu'Ernest d'Ursel et Henri de Croy purent prendre place à bord du steamer fluvial « *Ville de Bruxelles* », et cette fois à destination du Kasai et de Luluabourg ; ils arrivent à Luebo, terme de leur navigation sur la Lulua le 18 octobre ; la santé du comte Ernest d'Ursel l'obligea alors à s'aliter tandis que son chef se rendait seul à Luluabourg, situé à 7 jours de marche de Luebo et y remplaçait le lieutenant Liénard, commissaire de district.

Le 14 novembre, Ernest d'Ursel rejoint à son tour Luluabourg dans une caravane dont faisait également partie le Père Cambier.

Dès son arrivée, le comte Ernest d'Ursel se met courageusement au travail sous les ordres du prince Henri de Croy. Il y avait à peine à cette époque une demi-douzaine de blancs à Lulua-

bourg et dans les environs et la besogne à accomplir était immense pour transformer ce poste, jadis fondé par von Wissmann, en une station vraiment digne de ce nom.

La santé du comte d'Ursel s'améliore rapidement, malgré quelques nouveaux accès de fièvre et dans une lettre qu'il expédie à sa famille le 10 décembre, la dernière qui parvint de lui, il écrit que tout va pour le mieux à Luluabourg et que pour se maintenir en bonne santé, il n'y a rien de tel en Afrique que de beaucoup travailler en plein air.

Le 25 décembre, Ernest d'Ursel décide, malgré les objections d'Henri de Croy, motivées par les fatigues que devaient entraîner la réalisation d'un tel projet, d'aller passer les fêtes de Noël avec les RR.PP. Cambier et De Gryse à la mission que ceux-ci venaient de fonder à 12 km. de Luluabourg.

Il fait à pied cette promenade de 3 heures, par un soleil ardent et dès son arrivée à la mission, il se plaint de violents maux de tête ; il était victime de la fatale insolation qui devait bientôt entraîner la méningite et la mort ; les Pères de la mission le soignent de leur mieux. Mais Ernest d'Ursel se fait ramener à Luluabourg le 29 ; il avait en effet appris qu'Henri de Croy avait dû quitter ce poste avec une petite troupe de 80 soldats noirs pour se porter à la rencontre des Kioko esclavagistes qui venaient de s'infiltrer dans cette partie de la province du Kasai, et il estimait qu'en sa qualité d'adjoint son devoir était d'être présent à Luluabourg.

Henri de Croy, après avoir défait les Kioko, rentre à Luluabourg le 31 décembre et y trouve Ernest d'Ursel dans un état vraiment tragique : il avait perdu connaissance et la méningite faisait de rapides progrès ; Henri de Croy fait appeler à Luluabourg les RR. PP. Cambier et De Gryse et tous ensemble, ils prodiguent au malade les soins les plus attentifs et les plus dévoués. Tous ces efforts s'avèrent inutiles et le comte Ernest d'Ursel expire le 9 janvier 1892 dans les bras de son chef et cousin le prince Henri de Croy.

Henri de Croy relate très en détail la maladie et la mort du comte Ernest d'Ursel dans une lettre qu'il adresse le 9 janvier au comte Adrien d'Ursel, frère cadet du défunt.

La dépouille mortelle fut inhumée le lendemain

10 janvier au cimetière de Luluabourg où reposaient déjà quatre Européens. Le prince de Croy avait eu soin auparavant de recueillir le cœur du jeune comte d'Ursel, avec le dessein de le ramener un jour en Belgique, ce qui fut fait d'ailleurs. Cette relique enfermée dans une petite caissette d'acajou fut déposée à l'église Sainte-Gudule au pied de la Vierge de Lourdes, où elle resta jusqu'en 1910, époque à laquelle elle fut transférée au château de la famille d'Ursel à Durbuy.

Un service funèbre fut célébré à l'église Sainte-Gugule le 7 mars 1892. Le Roi Léopold II fit droit à la demande de la famille de voir ramené en Belgique le corps du défunt ; Henri de Croy revendiqua et obtint l'autorisation de faire procéder lui-même à l'exhumation du corps qui fut transporté en caravane à Luebo puis à Léopoldville sur le steamer « *Stanley* » et ensuite à Matadi et à Boma où il arriva en décembre 1892 et où il fut mis en bière.

Embarqué à bord du steamer « *Lulu Bohlen* » il parvint à Anvers le 21 février 1893 dans la soirée et fut inhumé le lendemain dans le caveau de famille à Hoboken.

C'est donc à la suite d'une erreur qu'on peut lire dans le livre *A nos héros coloniaux* de la Ligue du Souvenir Congolais le nom du comte d'Ursel parmi ceux qui reposent encore au cimetière de Luluabourg.

28 mai 1951:
P. Hubaut.

Le Mouvement géogr., 1891, p. 48, 2^e col., 1892, p. 20, 3^e col. — *Le Soir*, 25 avril 1891. — *Journal de Bruxelles*, 8 mars 1892 et 31 mars 1892. — *Le Patriote*, 8 mars 1892. — *Le Patriote Illustré*, 13 mars 1892. — M. Y. S. in *La Rev. Générale*, 28^e année, avril 1892. — Sénat, Compte rendu analytique, séance 17 juin 1892. — *Le Bien Public*, 18 juin 1892. — De Gryse R. P. in *Missions en Chine et au Congo*, n^o 42, juillet 1892. — Baesten, R. P. S. J., in *Précis Historique, Bull. des Miss. Belges de la Comp. de Jésus*, 3^e série, t. I, 8 août 1892. — *Le comte Ernest d'Ursel*, Brux., 1892, 29 p. in-4^o. — *La Patrie*, 4 juillet 1893. — *De Vlaming*, 26 février 1893. — Janssens, Éd. et Cateaux, Alb., *Les Belges au Congo*, 3 vol. Anvers, 1911, t. II, pp. 809 et 810. — Ligue du Souvenir Congolais. *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation 1876-1908*. Brux., 1931, pp. 258 et 283. — Van der Smissen, Éd., *Léopold II et Beernaert*, 2 vol., Brux., 1942, t. II, p. 208. — Documents privés, journal de voyage et lettres du comte Ernest d'Ursel. Lettres du prince Henri de Croy, des RR. PP. De Gryse et Baesten, S. J., etc.

V

VAILLANT (*Jean-Baptiste-Joseph*), Jardinier (Liège, 18.7.1870-Léopoldville, 5.3.1895). Fils de Léonard et de Bya, Marguerite-Joséphine.

Parmi les ouvriers manuels dont la collaboration se montra précieuse dans le Congo naissant, le jardinier eut, lui aussi, sa place.

Vaillant fut admis à l'État Indépendant le 6 avril 1894 ; il arriva au Congo le 1^{er} mai et fut dirigé sur Léopoldville ; il y rendit de grands services pendant une dizaine de mois. Atteint d'une fièvre hématurique, il succomba le 5 mars 1895.

28 juillet 1951.

M. Coosemans.

Registre matricule n° 1312.

VALENT (*Mathieu-Aloïs*, en religion R. P. *Boniface*), Missionnaire trappiste (Overzande, prov. de Zélande, diocèse de Haarlem, 24.2.1851-Bamania, 15.12.1898).

D'origine hollandaise, il entra en octobre 1873 à l'abbaye cistercienne de Westmalle et y fit ses études de philosophie et de théologie. Ordonné prêtre le 30 juin 1885, il partit pour la mission de Bamania, sur le Ruki, le 6 juin 1895. Il y vécut plus de trois ans, aidant aux constructions car la mission n'existait que depuis 1894, enseignant, parcourant la brousse. Il mourut à Bamania des suites de fièvre le 15 décembre 1898, sans avoir pu revoir l'Europe.

28 octobre 1951.

M. Coosemans.

Note personnelle du R. P. Bernard, des Trappistes de Westmalle, adressée à l'auteur en date du 26 octobre 1951. — Rinchon, *Missionn. belges au Congo*, p. 33. — *Annuaire des miss. cath. au Congo Belge*, 1935, p. 397. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 248.

VALERIOLA (DE) (*Theodoor-Daniel*), Onder-intendant 3de klasse en bestuurder van maatschappijen (Vilvoorde, 26.6.1866-Elsene, 17.2.1931). Zoon van Hyacinthe en van Delforge, Amélie ; echtgenoot van Sury, Julienne.

Op 6 Augustus 1892 werd hij in de hoedanigheid van klerk 2de klasse voor de diensten van de Onafhankelijke Congostaat aangeworven. Enkele maanden na zijn aankomst te Boma, zijnde op 1 September 1892, werd hij voorlopig

ter beschikking gesteld van de Société Anversoise pour le Commerce du Congo te Nieuw-Antwerpen. Nadat hij op 1 Januari 1894 en op 1 Maart 1895 respectievelijk tot klerk 1ste klasse en tot onder-intendant 3de klasse bevorderd, keerde hij op 9 Juli 1895 naar België terug. Gedurende zijn tweede en laatste verblijf in de kolonie zijnde van 9 Augustus 1906 tot 23 Augustus 1908, was hij met een studiezending door de plantages Delcourt belast en vervulde hij tevens de functie van bestuurder der Société Commerciale Financière Africaine te Matadi.

Na zijn terugkeer, was hij, van 1912 tot 1927, lid van de Commissie voor de bescherming van de inboorlingen.

Hij overleed te Elsene op 17 Februari 1931. Voor bewezen diensten aan de Onafhankelijke Congostaat werd hem de eervolle onderscheiding van de Dienstster toegekend en werd hij tot ridder in de Koninklijke Orde van de Leeuw benoemd.

23 Juli 1951.

A. Verlinden.

Registre matricule n° 952. — *Mouvement géogr.*, 1913, blz. 187. — *Trib. cong.*, van 28 Maart 1918 en 28 Februari 1931, blz. 1 en 2.

VANDERYST (*Hyacinthe-Julien-Robert*), Missionnaire, prêtre séculier attaché à la mission des Pères jésuites du Kwango (Tongres, 12.9.1860-Kisantu, 14.11.1934). Fils de Jean-Joseph et de Pisait, Maria.

Hyacinthe Vanderyst obtient en 1885 le diplôme d'ingénieur agronome à l'Université Catholique de Louvain. Peu après il entre comme agronome de l'État au Ministère de l'Agriculture. S'appliquant surtout au développement de l'agriculture par l'utilisation rationnelle des engrais chimiques, il organise des recherches qui détermineront définitivement l'orientation de sa carrière scientifique.

Attiré vers le vaste champ d'expérience que constitue la colonie, mais désireux aussi de se consacrer à l'œuvre missionnaire, il se fait démettre de ses fonctions et s'engage en 1891 comme auxiliaire volontaire laïque des missions du Congo.

Au cours de son premier séjour dans la colonie, Vanderyst vient en aide aux Sœurs de la Charité

de Gand, établies à Banana, pour la construction de leur couvent. Il occupe laborieusement ses loisirs à rassembler des collections de cryptogames et spécialement de champignons.

Mais il n'a pas compté assez avec le climat. Sujet à des fièvres continues, il est contraint de rentrer en Belgique, où il se rétablit assez rapidement.

Malgré sa grande nostalgie d'un retour au Congo, il rentre dans l'administration, attaché d'abord comme inspecteur-adjoint, ensuite comme inspecteur au Ministère de l'Agriculture. Il en profite pour faire paraître bon nombre de publications scientifiques d'agronomie accusant chez leur auteur une compétence remarquable.

Cependant la vocation de missionnaire n'a cessé de le travailler. C'est définitivement cette fois qu'il décide d'abandonner le service de l'État. De 1902 à 1906, il fait à Rome les études de théologie préparatoires au sacerdoce. Ordonné prêtre à Louvain, il offre sa collaboration aux Pères jésuites de la mission du Kwango. Ceux-ci l'acceptent.

L'abbé Vanderyst s'embarque le 5 avril et arrive dans la mission le 26 du même mois en 1906. Cette date sera pour lui le point de départ de sept séjours très rapprochés dans la colonie : du 26 avril 1906 au 19 mars 1909, du 22 novembre 1909 au 17 juillet 1912, du 2 avril 1913 au 26 septembre 1919, du 15 août 1920 au 9 juillet 1923, du 15 octobre 1924 au 14 avril 1928, du 29 mars 1930 au 8 avril 1931, du 12 janvier 1932 au 14 novembre 1934.

Deux fois seulement c'est par nécessité qu'il rentre en Belgique, sa santé étant sérieusement ébranlée. Rapidement il reprend le dessus et se remet au travail. Avant son dernier départ, il dépose à l'Institut Royal Colonial Belge des mémoires fort étendus. Ce sont les fruits de ses longues et patientes investigations dans le domaine de l'agronomie, de la biogéographie, de l'agrostologie, de l'élevage du bétail, etc... Mais il n'a pas terminé ses recherches. Au cours des trois dernières années de sa vie il les poursuivra, s'appliquant surtout à la question de l'enseignement agricole dans la colonie.

Quoique n'étant pas membre de la Compagnie de Jésus, son attachement profond aux missionnaires de cet ordre et son étroite collaboration à leur œuvre d'évangélisation et de civilisation valurent à cet auxiliaire dévoué d'être appelé par tous dans la suite : « Le Père Vanderyst ».

Les missionnaires du Kwango n'ont eu qu'à se réjouir de disposer d'une recrue aussi importante : « Le Père Vanderyst, écrit De Wilde » man, était pour eux non seulement une unité » missionnaire en plus, mais encore un agro- » nome dont l'utilité était indiscutable pour la » menée à bien de l'œuvre d'éducation par les

» fermes-chapelles qu'ils voulaient organiser. » Le R. P. Vanderyst allait d'ailleurs se retrouver là-bas dans un milieu scientifico-agronomique et botanique, car il allait pouvoir collaborer avec le R. Frère J. Gillet ».

Échelonnées tout au long de sa carrière, les publications innombrables du Père Vanderyst témoignent d'une activité scientifique étonnante, étendue à des domaines extrêmement variés : zoologie, géologie, préhistoire. Aux traités d'agronomie générale, d'agrogéologie, d'agrostologie, d'élevage et d'enseignement agricole, déjà commencés en Belgique, s'ajoutent des études sur les forêts, les savanes, les brousses, les plantes congolaises.

Au témoignage d'un juge compétent comme De Wildeman il s'agit là d'une œuvre scientifique de haute portée. Le Père Vanderyst apporte des données nouvelles dans le domaine de la médecine tropicale, de l'agrostologie, dans les questions de l'influence de la méthode culturale sur les associations végétales, de la nocivité des parasites végétaux, de la signification du palmier à huile pour la communauté indigène. Ses arguments en faveur de l'utilité des incendies de brousse et de forêt, qui faisaient partie du système de culture des Bantous, remettent toujours en question ce problème important.

Mais le Père Vanderyst doit demeurer également célèbre pour sa lutte contre la maladie du sommeil. En 1908, le Père Julien Banckaert, alors préfet apostolique et supérieur régulier des jésuites, désarmé en face des ravages effrayants de la « mangeuse d'hommes » dans la région de Kisantu, l'envoie à Léopoldville s'initier au diagnostic microscopique et au traitement de la trypanose. Grâce aux leçons que lui donnent les docteurs Broden et Rodhain, grâce aussi à la découverte récente de l'atoxyl et de l'émétique, le Père Vanderyst peut s'appliquer à enrayer le fléau dévastateur.

Son exemple incite d'autres missionnaires à s'initier à leur tour. Certains d'entre eux vont suivre en Belgique des cours de médecine tropicale. Cela va permettre d'organiser la surveillance médicale et le traitement sur toute l'étendue de la région de Kisantu, si bien que, dès 1920, la victoire est complète.

L'activité scientifique du Père Vanderyst fut surtout de portée pratique. Trop variée et dispersée elle n'atteignit pas toujours les résultats espérés. Elle fut l'activité du missionnaire avant d'être celle du savant. Elle cherchait avant tout le progrès moral et économique des noirs, base indispensable pour une chrétienté durable.

Le Père Vanderyst était une âme entièrement donnée à son idéal religieux et missionnaire. On peut s'en rendre compte dans ce passage d'une lettre qu'il adressa au R. P. provincial

des jésuites de Belgique : « Les souffrances, les » fatigues, les privations ne comptent point ou » pour si peu de chose. Ce qui domine tout, c'est » un sentiment de bonheur, calme, toujours » nouveau, toujours grandissant qui me rend » tout facile. Rien ne m'effraie, ni la maladie, » ni la mort ! ». Il était prêt, quand la mort vint le surprendre, totalement épuisé, le 14 novembre 1934.

Le Père Vanderyst était membre correspondant de l'Académie d'Agriculture de Turin et membre titulaire de l'Institut Royal Colonial Belge.

Publications. — Voir E. De Wildeman, *Énumération chronologique des publications du R. P. H. Vanderyst, missionnaire au Congo belge*, *Bull. des Séances de l'Inst. Royal Col. Belge*, t. VI, 1935, 1, pp. 39 à 46. — *La lutte contre la diffusion de la tuberculose dans le Moyen-Congo*, *Miss. Belges de la Comp. de Jésus*, 1920, p. 157. — *Voyage d'étude*, *Idem.*, 1928, pp. 256, 291, 305, 369, 409, 451. — *En route vers le Congo*, *Idem.*, 1925, p. 5. — *Lettres inédites*, *Archives de la Comp. de Jésus*, Brux.

27 mars 1950.

J. Van de Castele, S. J.

E. Janssens et A. Cateaux, *Les Missionn. belges au Congo*, pp. 364-365. — E. De Wildeman, *Le R. P. Hyacinthe Vanderyst 1860-1934*, *Bull. des Séances de l'Inst. Royal Col. Belge*, t. VI, 1935, pp. 28 à 38. — Notice nécrologique dans *Agricultura*, Louvain, février 1935, p. 84. — *Échos de Belgique*, décembre 1934.

VANDEVELDE (*Frederik-Jozef-Henri*), Districts commissaris 1ste klasse (St.-Gillis, Dendermonde, 6.9.1852-op zee, 29.9.1891). Zoon van Henri en van Verhaegen, Désirée.

Op 2 December 1868 kreeg hij toelating om de lessen aan de Militaire School te volgen. Nadat hij op 21 December 1870 en op 26 September 1874 respectievelijk tot onderluitenant en tot luitenant benoemd werd, bekwam hij op 18 Augustus 1877 de toelating om de cursussen van de Krijgsschool te volgen. In de loop van 1895 ondernam hij een reis van zes maanden in Australië en op 6 April 1886 werd hij tot kapitein-commandant bevorderd.

Bij decreet van 30 April 1887 werd hij tot secretaris-generaal benoemd bij de diensten van de gouverneur-generaal van de Onafhankelijke Congostaat. Aan boord van de s/s « *Vlaanderen* » verliet hij op 8 Mei daarna de haven van Antwerpen met bestemming naar Boma.

Aldaar toegekomen werd hij op 27 October 1888 met een zending naar Lufu belast.

Hij keerde op 1 Februari 1889 met verlof naar België terug.

Bij decreet van 7 Maart 1889 werd hij, op persoonlijke aanvraag, uit de functies van secretaris-generaal ontslaan en tot districts-commissaris 1ste klasse benoemd. Hij scheepte

te Antwerpen op 18 Mei 1889 voor de tweede maal in met bestemming naar Midden-Afrika. Kort na zijn aankomst te Boma, zijnde op 30 Juni 1889, werd hij als hoofd van de expeditie naar de Kwango aangewezen. Op 26 Juni 1889 werd hij tot rechter van de krijgsraad dezer expeditie aangesteld. Wegens ziekte keerde hij op 25 Juni 1891 naar Europa terug. Tijdens de terugtocht verergerde zijn gezondheidstoestand echter uitermate en op 29 September 1891, hierdoor ten zeerste neergeslagen, stelde hij een einde aan zijn leven.

Verder werd hem voor bewezen diensten aan de Onafhankelijke Congostaat de eervolle onderscheiding van de Dienstster uitgereikt.

Volgende artikels werden tijdens zijn verblijf in Afrika gepubliceerd: *Le Bas Congo* in de *Bull. de la Société Royale belge de Géogr.*, Brux., 1888, blz. 521 en 534. — *Des esclaves et de l'esclavage domestique* in de *Mouvement antiescl.*, 1891, blz. 141 en 148.

2 Juli 1951.

A. Verlinden.

Ambtelijk Blad., 1887, blz. 69; en 1889, blz. 65. — *Mouvement géogr.*, 1891, blz. 110a. — *Bull. de la Soc. royale de géogr. d'Anvers*, 1907-08, blz. 479. — *Registre matricule n° 391.*

VEDY (*Louis-Henri-Joseph*), Docteur en médecine (Liège, 8.1.1871-Bambili, 30.8.1907). Fils de Louis-Victor et de Paquay, Marie-Françoise.

Entré à l'Université Libre de Bruxelles en 1888, Vedy y fit ses études de médecine. Quand il eut conquis ses diplômes, il répondit à l'appel du jeune État Indépendant du Congo qui réclamait d'urgence des médecins, auxiliaires indispensables dans l'œuvre de civilisation commencée par les Belges en Afrique centrale.

Le 8 septembre 1895, Vedy s'embarquait à Anvers; le 3 octobre, à Boma, on le désigna pour la zone arabe où se concentrerait à ce moment tout l'effort des pionniers. Vedy quitta Boma le 8 octobre à destination des Falls où il arriva le 20 décembre (1895). Un médecin était le bienvenu car on était en pleine campagne arabe et c'est aux Falls que, fatigués, malades, ceux qui participaient à cette campagne revenaient se faire soigner.

L'année suivante (1896), c'est encore aux Falls que se prépara au départ pour le Nil la colonne Dhanis qui devait rejoindre Chaltin, parti, lui, de l'Uele, pour aller combattre les mahdistes. Le 1^{er} septembre 1896, Vedy apprit qu'il était désigné pour faire partie de l'avant-garde de la colonne Dhanis et qu'il passait sous les ordres de Leroi.

Le départ des Falls se fit le 30 septembre. La traversée de la redoutable forêt de l'Ituri fut un calvaire; manque de vivres, défection de

porteurs, épidémies, décès dus aux fatigues, aux privations, aux maladies, la colonne connut toutes les épreuves. Le 15 novembre 1896, Vedy était atteint d'hématurie à Mawambi, où il se trouvait avec Julien, Van Lint, Glorie, Croneborg, Sannaes, De le Court, von Friesendorff, Tagon, Closet. Le 20 décembre, la plupart des officiers étaient malades ; Vedy, Closet, De le Court, Leroi étaient à bout de forces ; les corvées de vivres ne donnaient pas grand'chose. Le 30 décembre, la situation devenait catastrophique. De le Court avait dû être abandonné malade à Kilo, Closet atteint de dysenterie s'arrêtait en route, soigné par Vedy. Le 3 janvier 1897, on apprenait à Irumu, où venait d'arriver Leroi avec sa colonne, que le commandant du 1^{er} bataillon, Mathieu, terrassé par la fièvre et la fatigue, s'était suicidé.

Néanmoins, l'avant-garde continua sa marche, laissant Closet à l'Obi, De le Court à Andemobe. De Tamara, où on construisit un pont sur l'Obi, on se dirigea vers le Nord. A quelques jours de marche au Nord de la rivière, le 12 février, près de Baranga, Leroi, Vedy, Verhellen, Inver, Melen, Spélier, Bricourt, s'arrêtèrent pour prendre un peu de repos. Le 14 février, la révolte des soldats batetela éclatait dans le petit groupe que formaient, à une journée de marche au Nord de Baranga, Tagon et Andrienne avec leurs soldats. Les deux chefs blancs furent tués par les mutins. Le 15, Leroi, Melen et Inver étaient massacrés également. Vedy, Verhellen, Spélier et Bricourt parvinrent à échapper aux révoltés et errèrent dans la brousse pendant des jours et des nuits, avec une poignée d'hommes, sans vivres, sans guide. Ils parvinrent à envoyer un courrier à Van Kerckhovensville (Surur), au chef de poste Miero, qui dépêcha vers ces malheureux une colonne de secours. Après un voyage mouvementé, assailli souvent par les indigènes, Vedy et ses compagnons gagnèrent Van Kerckhovensville. Là, Vedy eut l'occasion de faire preuve d'un grand dévouement en soignant et en sauvant de la mort plusieurs des rescapés de la sombre tragédie.

Poursuivant sa carrière dans l'Uele et désigné pour la zone Rubi-Uele, en novembre 1897, le D^r Vedy descendit à Djibir le 15 décembre 1897 et eut fort à faire pour enrayer l'épidémie de variole qui sévissait à ce moment parmi les indigènes. Il assura le service sanitaire des zones Rubi-Uele, Uere-Bomu et Makua. Le 13 novembre 1898, il rentra à Djibir qu'il quittait le 17 novembre pour Boma où il débarquait le 15 janvier 1899. Là, il prit place à bord d'un steamer à destination de l'Europe le 22 janvier 1899 et rentra en Belgique le 10 février.

Il repartit le 31 août suivant, toujours pour l'Uele, où il séjourna de nouveau quatre ans, au cours desquels il mena une vie itinérante

épuisante, exerçant partout avec dévouement ses fonctions de guérisseur des corps, mais aussi des âmes, car il avait un réel talent pour reconforter ses malades. Il participa aux opérations de l'expédition Lahaye contre les Ababua, avec Laplume, Perin, Landeghem et d'autres. Cette campagne se termina par la grande victoire de Bima, fin juin 1901. Au cours de ce 3^e terme, Vedy subit une sérieuse atteinte d'hématurie ; il dut revenir au pays pour refaire ses forces.

Profitant de son congé en Belgique, toujours actif, il conquit à l'Université de Bruxelles son diplôme de docteur spécialisé en maladies tropicales. Il publia alors un important ouvrage dans les *Annales de la Société royale des Sciences médicales et naturelles* intitulé : *La fièvre bilieuse hémoglobinurique dans le bassin du Congo* (Brux., Hayez, 1904).

Le 6 octobre 1904, il partait pour la 4^e fois et remplaçait le 21 novembre, auprès de la Commission d'enquête, le D^r Dupont qui, malade, devait rentrer en Belgique. Sachant sa présence nécessaire, le D^r Vedy prolongea même son terme. Mais au mois de juillet 1907, une quatrième atteinte de fièvre hématurique le terrassait à Dungu. Quoique très malade, il n'hésita pas à se rendre au chevet d'un agent du poste également atteint d'hématurie. Cet acte de dévouement, le D^r Vedy allait le payer de sa propre vie : il mourut à Bambili le 30 août 1907.

Distinctions honorifiques : chevalier de l'Ordre Royal du Lion et de l'Ordre de la Couronne ; Étoile de service à trois raies.

Publications. — *Le dressage des éléphants dans l'Uele, Missions cath.*, 1904, p. 187, et *Mouvement antiescl.*, 1904, p. 187. — *Moyens de protection contre la variole en Afrique. Bull. Soc. d'études colon.*, 1899, p. 136. — *Le Congo*, 1908, n^o 98, pp. 518, 543. — *L'état sanitaire dans le Haut-Uele, Bull. de la Soc. belge de Géogr.*, XXVIII, pp. 169-205 ; 265-295. — *Les Ababua. Les Bakongo. Le Kilima, Congo*, 1904, n^o 29.

15 mai 1950.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., déc. 1933, pp. 17-18 ; septembre 1946, p. 13. — *Mouvement géogr.*, 1904, p. 594. — *Bull. de la Soc. Royale Géogr.*, 1904, pp. 189, 265. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, 1930, pp. 139, 140, 141, 144, 178. — J. Meyers, *Le Prix d'un Empire*, Dessart, Brux., 1943, pp. 58, 120, 121. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 166, 209. — *Le Congo, moniteur colon.*, 9 septembre 1904, p. 4. — *Neptune*, 29 mars 1930. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo*.

VELDE (VAN DE) (*Liévin-Jean-Jacques-Frédéric*), Capitaine d'infanterie, explorateur et résident de l'É.I.C., (Ledeberg-lez-Gand, 1.12.1850-Léopoldville, 17.2.1888). Fils d'Adolphe-François-Joseph et de Van der Straeten, Colette-Jacqueline.

L'enfance des frères Van de Velde se passa en

grande partie à Furnes où ils étaient venus habiter avec leurs parents.

A quinze ans, le 14 septembre 1865, Liévin Van de Velde s'engagea au 8^e régiment de ligne ; adjudant sous-officier dès le 22 juillet 1869, il passa au 2^e de ligne le 7 janvier 1870, en qualité de sous-lieutenant et le 18 juin 1876, au 7^e, où il obtint les galons de lieutenant le 8 octobre suivant.

On commençait à parler du Congo et de ses possibilités d'avenir. Liévin, nature enthousiaste et généreuse, apprenant qu'une expédition de découverte se préparait à partir pour la côte orientale d'Afrique, (expédition Crespel), se fit inscrire comme candidat, le 25 juillet 1877. Mais l'équipe était au complet, il lui fallut donc patienter. Le 16 mai 1881, alors qu'il appartenait au 8^e de ligne, il se voyait détaché à l'Institut cartographique militaire. C'était le premier pas vers l'admission au Comité d'Études du Haut-Congo. Après avoir surveillé au Havre l'emballage et l'embarquement d'un steamer démontable, il fut chargé d'aller chercher au Cap 250 Zanzibarites recrutés à Zanzibar par Roger. Le 20 octobre 1881, Van de Velde s'embarquait à Southampton à bord du « *Trajan* », accomplissait au Cap sa mission et sur un voilier gagnait l'embouchure du Congo (9 décembre). Il fut commissionné pour Vivi où venait d'arriver son frère Joseph parti de Belgique peu après lui. Liévin allait entrer de plain-pied dans l'action. A Isangila, des indigènes s'étaient rebellés contre le chef de poste Swinburne ; Liévin, son frère Joseph et le lieutenant Nillis s'empresèrent de porter secours à leur collègue et, sans coup férir, grâce surtout au doigté de Liévin, la paix fut conclue et la tranquillité rétablie.

Mais un coup dur allait frapper ce vaillant : son frère Joseph, atteint de fièvre, succombait à Gangila, le 23 mai 1882, fauché après trois mois de séjour en Afrique. Se jetant à corps perdu dans l'action pour ne pas se laisser vaincre par son chagrin, Liévin, à la demande de Stanley qui partait pour l'Europe, se chargea de construire un lazaret pour les Zanzibarites recrutés par Valcke et dont beaucoup étaient varioleux. En l'absence de tout médecin, Van de Velde s'isola avec ses malades pendant six semaines et sauva par son dévouement au moins quarante vies humaines. Avec ses convalescents, il rejoignit Valcke qui devait transporter au Pool une chaudière à vapeur et 400 charges. Mis à la disposition de Hanssens, Van de Velde allait partir pour Léopoldville quand le 15 septembre 1882, il fut nommé commandant du poste de Vivi. Une nouvelle mission se préparait pour lui.

A ce moment, de Brazza, parti des sources de l'Ogoué, avait traversé le Haut-Niadi et espérait

prendre possession de la région au nom de la France, jusqu'à 5° 12' lat. On sait que le capitaine Grant Elliott reçut de Stanley mission de partir immédiatement pour devancer les Français. Van de Velde devait seconder Elliott en effectuant le voyage de reconnaissance par eau depuis l'embouchure du Kwilu.

Laissant le commandement de Vivi à Monet, il s'embarqua le 3 février 1883 à bord du « *Héron* » avec deux adjoints, dix Zanzibarites, autant de mariniers et un interprète, et débarqua le 10 près de Loango. Il entama aussitôt des négociations avec les chefs en vue d'obtenir un emplacement pour la construction d'une station et d'établir les droits de souveraineté de l'Association sur le territoire adjacent. Le 18 février, un nommé Saboga lui céda sa vieille factorerie et lui vendit tout le matériel nécessaire à la construction du poste qui fut dénommé Rudolfstadt (26 février 1883). Van de Velde conclut alors avec le chef Mani Pambou, doyen des indigènes de la région de Khissanga, à l'embouchure du Kwilu, un traité assurant à l'Association la possession de la rive gauche du fleuve ; puis il entra en rapport à Shilungu avec les chefs de la rive droite et, à 45 km. de l'embouchure du Kwilu, jeta les fondements de Baudouinville (14 mars) qu'il confia à son adjoint Mikic. De retour à Rudolfstadt, il reçut de Loango avis de l'arrivée dans ce port le 28 mars, de la canonnière française, le « *Sagittaire* », que les agents de l'Association avaient devancée de justesse. Très élégamment, Van de Velde envoya au capitaine français Cordier un steamer pour l'inviter à venir goûter l'hospitalité belge à Rudolfstadt.

Sur ces entrefaites, Elliott, sur le Haut-Kwilu, avait fondé Tauntonville sur la rive gauche, en face des premiers rapides ; Franktown rive gauche, confié à Legat ; enfin Stéphanieville, au confluent de la Ludima, rive gauche, départie à Destrain. Apprenant qu'Elliott était à bout de forces, Van de Velde partit en pirogue vers l'amont pour tâcher de le rejoindre. La saison des pluies rendit atroce ce voyage. Le 5 avril, dans un ravin boisé, près de Kitabi, apparut le voyageur anglais, hâve, les vêtements en lambeaux. Deux jours après, les deux groupes étaient à Baudouinville et descendaient de là à Rudolfstadt. L'expédition avait atteint son but en trois mois, grâce à Elliott et à Van de Velde, le Niadi-Kwilu avait été exploré, reconnu et occupé ; cinq stations avaient été fondées au nom de l'Association Internationale congolaise sans qu'une goutte de sang eut été versée.

Van de Velde réintégra Vivi en qualité de commandant du poste et de la division administrative de Vivi. Cependant, et faut-il s'en étonner ? sa santé était très compromise ; après avoir confié Vivi au D^r Allard, il s'embarqua à Banana le

1^{er} septembre 1883 pour arriver à Anvers le 5 octobre.

Désormais lié à l'œuvre congolaise, il allait continuer à la servir de toute son ardeur, même pendant ses congés. De 1883 à 1885, il fut secrétaire de Strauch qu'il accompagna à Paris, puis à la Conférence de Berlin où il travailla avec son chef et Pirmez à la reconnaissance par les Puissances du nouvel État Indépendant du Congo. Cependant il avait hâte de repartir.

Le 30 mai 1885, il quittait Rotterdam à bord de l'« *Afrikaan* », chargé d'une nouvelle mission: il devait en compagnie de l'ingénieur Petit-Bois procéder aux travaux d'étude du chemin de fer de Vivi à Manyanga (région des Cataractes). Ils s'acquittèrent de leur tâche avec bonne humeur, conscience et dévouement (leur projet ne fut pas retenu lors de la construction de la ligne). Le 18 juillet 1885, ils étaient rejoints par Hakansson, le scandinave rigide, renfermé, que les deux joyeux compères ne parvinrent pas à dérider. A propos de cette rencontre, Van de Velde écrivait: « Par le séjour au Congo, on a le cœur bronzé ou bien on y laisse sa peau. Ici, on meurt pour une idée généreuse, un but glorieux. On se découvre respectueusement devant la tombe des camarades: ils sont tombés avec honneur. »

Van de Velde entra à Vivi pour se consacrer à des travaux topographiques, puis fut délégué par l'administrateur général pour agir de concert avec le gouverneur de l'Angola en vue de la répression de crimes commis dans le Bas-Congo. Ce séjour lui permit de poursuivre l'étude de la mentalité indigène; il se rapprocha des noirs pour les mieux comprendre, les initier à notre civilisation; en maintes circonstances, il parvint à les dissuader de la pratique des sacrifices humains dans les cérémonies funèbres. Les indigènes le suppliaient de prendre leurs enfants à son service. Le chef Mambouco de Vivi lui confia son fils Sakala pour l'emmener en Europe et lui apprendre à lire, écrire et à parler le français.

Il était temps que Van de Velde songeât au repos. Malade, il s'embarqua à Banana le 10 novembre 1885, regagna la Belgique le 25 décembre et continua à se consacrer à l'œuvre africaine comme conférencier. Il reprit du service dans l'armée; en garnison à Bruges en 1886, avec le grade de capitaine, il intéressa les Belges à la vie au Congo par des conférences multiples (soixante-cinq !) dans les écoles des deux Flandres, en français et en flamand; à Bruxelles, au Palais de la Bourse, il s'inscrivit parmi les orateurs aux conférences de propagande en faveur du premier chemin de fer congolais organisées par Thys à la Société belge des Ingénieurs et Industriels, du 20 janvier au 17 mars 1886.

Mais il n'avait pas renoncé à l'Afrique. Tippo-Tip venait d'être nommé Vali des Falls; il fallait un blanc qualifié pour contrôler ses actes et au besoin le rappeler à la stricte observance de ses engagements. Poste délicat que Van de Velde revendiqua et qui lui fut confié avec le titre de résident des Falls. Parti d'Anvers sur « *La Lys* » le 23 octobre 1887, il atteignit Boma le 11 décembre et se mit en route pour les Falls. A hauteur de Léopoldville, il dut s'arrêter, vaincu par la fièvre; il expira le 17 février 1888.

Grande et noble figure que celle de ce pionnier que Stanley regardait « comme le plus digne » officier du Bas-Congo, parce qu'il déployait « un zèle, une activité hors ligne ». Cet éloge de la part de Stanley qui n'en était pas prodigue est une consécration des titres exceptionnels de ce grand colonial. Dans *Cinq années au Congo*, Stanley écrit: « Je me plais à croire que j'ai enfin sous la main l'autre « moi » que je cherchais ».

La ville de Gand a gardé un pieux souvenir des deux frères Van de Velde, ardents coloniaux de la première heure. Une plaque de bronze a été placée sur la façade de la maison qu'ils ont habitée rue Courte de la Vallée et qui en 1888 appartenait toujours à la famille. Elle porte l'inscription: « Ici ont habité les frères Van de Velde, morts au Congo pour la civilisation ».

Une manifestation en leur honneur eut lieu à Bruxelles, le 10 juin 1888; le comité bruxellois était présidé par Jérôme Becker qui retraça en termes émouvants la carrière des deux pionniers. Le 22 juillet suivant, on inaugura à Gand un mémorial Van de Velde, érigé au Parc de la Citadelle.

8 octobre 1951.

M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., octobre 1933, pp. 13-16. — *Mouvement géogr.*, 1888, pp. 20b, 400. — *Illustr. cong.*, 1936, p. 5883. — *Bull. de la Soc. Royale belge de Géogr.*, 1888, p. 120; 1884, p. 102. — Chapaux, *Le Congo hist. dipl.*, pp. 83, 165, 536. — De Martrin-Donos: *Les Belges en Afr. Centr.*, t. III, chap. XXI. — Stanley, *Cinq années au Congo*, pp. 328, 329, 618. — Extrait de l'éloge fun. prononcé par J. Becker, *Bull. de la Soc. de Géogr. d'Anvers*, t. XIII, p. 31; id. 1887-88, p. 377 (nécrol.). — *Congo illustr.*, 1892, p. 73. — Conférence sur le chemin de fer du Congo dans le *Bull. de la Soc. de Géogr. d'Anvers*, 1886-87, p. 186. — Thomson, *Fond. de l'E.I.C.* — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 67, 70, 76, 103, 105, 112. — A. Delcommune, *Vingt années de vie afr.*, t. I, pp. 140-144. — A. Chapaux, *Le Congo*, pp. 84, 88, 164-167, 189, 422, 424, 439, 523, 568, 576, 581, 623. — Lejeune, *Vieux Congo*, p. 49. — E. Dupont, *Lettres sur le Congo*, pp. 7, 29, 62, 407, 418, 435, 448, 459, 475. — R. Cornet, *La Bataille du Rail, Brux.*, Cuypers, 1947, pp. 40-49, 68, 117. — *Le Soir*, 1 décembre 1946. — Heyse, *Biog. de Grant Elliott, Biogr. colon. de l'I.R.C.B.*, t. I, col. 357-361.

VERBOECKHOVEN (*Fritz-Gévard*), Ins-

pecteur-mécanicien de la marine (Schaerbeek, 11.6.1862-... ?1908). Fils de Louis-Hippolyte et de Piérard, Rosalie.

Après avoir fréquenté l'École moyenne de Schaerbeek, il était entré en apprentissage aux usines Cockerill à Seraing et avait suivi en même temps des cours de mécanique pratique. De 1882 à 1885, il avait navigué comme mécanicien à bord de différents vapeurs et, en 1886, il s'était engagé au service de l'État Indépendant du Congo. Admis en qualité de mécanicien, il s'était embarqué à Anvers le 15 octobre 1886 à bord du « *San Thomé* » et était arrivé à Banana le 26 septembre. Attaché à l'atelier de Bomarive, il fut promu inspecteur-mécanicien par décret du Roi-Souverain du 27 octobre 1888. Il n'effectua qu'un seul séjour au Congo et, à la fin de son terme, le 27 juin 1889, il s'embarqua sur le « *Lualaba* » qui le ramena en Belgique le 23 août.

L'Étoile de service lui fut décernée le 4 septembre 1889.

26 septembre 1951.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 348.

VERCKEN (*Gabriel-Louis-Joseph*), Agent commercial (Aix-la-Chapelle, 20.3.1865-dans l'Équateur ?6.1895). Fils de Pierre-François et de Ferté, Émilie.

Né à Aix-la-Chapelle, de parents belges, il avait occupé, de 1883 à 1891, divers emplois à Verviers. En 1891, il fut engagé par la Société Anonyme Belge pour le Commerce du Haut-Congo et débarqua en Afrique le 6 décembre. Il résida successivement à Bonza et à Boyange et mourut en juin 1895, à la suite de fièvre hématurique.

26 septembre 1951.

A. Lacroix.

Archives S. A. B.

VERDICK (*Edgard-Antoine-Auguste*), Capitaine-commandant, chef de zone (St-Josse-ten-Noode, 14.9.1868-Boitsfort, Bruxelles, 13.8.1927).

Edgard Verdick, engagé au régiment des carabiniers le 7 août 1883, était sergent-fourrier depuis le 1^{er} janvier 1889, quand il entra au service de l'État Indépendant du Congo (27 janvier 1890).

Il fut admis comme sous-officier de la Force publique. Le 23 mars 1890, il arrivait à Boma, désigné pour le camp du Sankuru, Lusambo. C'est de là que devait bientôt partir l'expédition Paul Le Marinel, chargée par Léopold II d'assurer, sans tarder, l'occupation du Katanga afin d'y devancer les agents de Cecil Rhodes qui essayaient d'entrer en relations avec le chef katangais Msiri. Verdick fut choisi avec

Legat pour accompagner Paul Le Marinel et son second Descamps.

Le 23 décembre 1890, la colonne expéditionnaire quittait Lusambo ; elle traversa le Bukuru, suivit la rive droite du Lubi pendant 165 km., parcourut le pays des Bambué, franchit la Bushimaie et atteignit Mutumbo-Mukulu sur le Lubilash. Elle entra dans le pays des Balanga dont elle eut à affronter le chef hostile Musement, à qui elle enleva toute possibilité de nuire. Après avoir franchi la Lubudi, affluent gauche du Lualaba en amont du Bukama actuel, elle atteignit le Fleuve même dont le passage à l'aide de deux malheureuses pirogues demanda quarante-huit heures de halte.

Sur la rive orientale, un émissaire de Msiri vint au-devant des Belges et, le 18 avril 1891, date mémorable dans notre histoire congolaise, ceux-ci entraient à Bunkeya, capitale de Msiri, qui les accueillit avec une certaine aménité. Il voyait dans la présence chez lui de ces étrangers qui lui paraissaient sympathiques une protection contre ses nombreux rivaux indigènes, mais il ne dissimula pas sa méfiance quand Paul Le Marinel parla d'établir un poste européen à Bunkeya. Pour ménager les susceptibilités du chef, Paul Le Marinel et ses collaborateurs décidèrent d'aller se fixer à quelque distance de Bunkeya, à Lofoi, où ils installèrent un poste militaire qui fut confié à Legat et Verdick. Tandis que Le Marinel et Descamps repartaient pour Lusambo, Legat et Verdick se mettaient résolument à l'ouvrage. Le poste de Lofoi ne tarda pas à devenir la base d'une série d'explorations dans la région environnante. Legat et Verdick entrèrent ainsi en contact étroit avec les populations katangaises et se les attachèrent par leurs procédés pacifiques. C'est ce que constata l'expédition Delcommune qui arriva peu après au Katanga et put s'installer en toute sécurité à Lofoi le 22 octobre 1891. C'est de là que cette expédition partit pour aller explorer les sources du Lualaba et elle ne quitta Lofoi que le 11 juillet 1892, pour reprendre la route du Nord.

Après une expédition au lac Moero qu'il avait menée avec hardiesse, Verdick se vit attribuer par ses chefs les galons de sous-lieutenant le 11 février 1892, et bientôt ceux de lieutenant le 1^{er} juillet 1893. En septembre de cette année, Legat, fin de terme, fut remplacé à Lofoi par Brasseur, qui continua avec Verdick l'œuvre si bien commencée. En mai 1895, Verdick, qui était au Congo depuis plus de cinq ans, quitta à son tour Lofoi pour rentrer en congé en Belgique.

Déjà, le 6 avril 1896, il repartait pour l'Afrique avec le grade de capitaine de la Force publique et regagnait son poste de Lofoi. Lorsque Brasseur mourut, le 10 novembre 1897, Verdick

fut tout désigné pour le remplacer comme commandant du poste. Il connaissait mieux que quiconque le Katanga pour l'avoir parcouru en tous sens et était aimé des indigènes. Avec le commandant Van Bredael dont il conduisit l'escorte, il entreprit une mission importante sur les rives de la Luembe, affluent de droite du Lubilash.

En février 1899, Verdick était toujours à Lofoi avec comme second Delvaux, quand y arriva l'expédition scientifique de Charles Lemaire. A ce moment, l'État avait décidé de supprimer le poste de Lofoi pour le transférer à Lukafu. Verdick était en train de préparer ce transfert. Pendant que les membres de l'expédition Lemaire mettaient au point leurs notes et leurs collections et complétaient le tracé de leurs cartes, Verdick, profitant de leur présence à Lofoi, quitta momentanément le poste pour aller châtier un chef indigène basanga, Mulumu Niama, coupable d'actes hostiles aux blancs. Il emmena avec lui le lieutenant Fromont de la mission Lemaire. Le 20 mars 1899, dans une rencontre avec les bandes de Mulumu Niama, Fromont, refusant de se coucher avec ses soldats sous le feu de l'ennemi, fut frappé d'une balle et tué. Cependant, Verdick réussit, grâce à son prestige dans le pays, à mater le chef basanga.

Après avoir opéré le transfert de son poste à Lukafu, Verdick, son terme de service achevé, rentra en Europe, le 14 février 1901. Il repartit le 2 octobre 1902 et apprit à Boma, le 22 octobre, qu'il était désigné pour commander la zone du Maniema et du Tanganika ; il était nommé chef de zone de 1^{re} classe. Au cours de ce terme, il réorganisa la Force publique dans le Maniema. Habitué aux grandes expéditions en pays inconnu, il entreprit au départ de Lusambo, une exploration au lac Dilolo, en compagnie de Charles Questiaux, directeur de la Compagnie du Kasai. Il resta en fonctions jusqu'en février 1906. Après un nouveau congé de quelques mois, il quitta de nouveau la Belgique le 9 septembre 1907, désigné pour remplir les fonctions d'ad-joint supérieur à la Province Orientale. Pendant trois ans et demi, il occupa ce haut poste et rentra en Belgique en mai 1911. Son activité cependant ne se ralentit pas ; il s'occupait avec une rare compétence d'affaires coloniales multiples. Disons qu'il s'était aussi beaucoup intéressé à la faune et à la flore du Katanga et qu'il contribua dans ce domaine à l'enrichissement des connaissances acquises par la mission Lemaire, par la confection d'un herbier contenant de nombreuses espèces botaniques nouvelles qui lui furent dédiées.

Verdick mourut à Boitsfort, le 13 août 1927.

Il était chevalier de l'Ordre de Léopold, officier de l'Ordre Royal du Lion, décoré de l'Étoile de service à cinq raies, de la Médaille commé-

morative du Katanga en argent et de la Médaille de la campagne arabe.

Ses notes et récits d'explorations ont paru dans : *La Belg. colon.*, *Notes sur la faune du Katanga*, 1902, pp. 280, 295, 353, 378, 401 ; *Msiri, roi du Katanga*, 1902, pp. 401-424. — *Le Bull. de la Soc. belge d'Études colon.*, 1925, p. 58, *Aux premiers jours du Katanga*. — *La Revue Congo, Histoire de Luiluabourg*, 1927, II, pp. 361-367. — *Les premiers jours au Katanga (1890-1903)*, Comité spécial du Katanga, 1952.

27 mars 1952.

M. Coosemans.

Le Congo, Moniteur colonial, 22 juillet 1906. — A. Chapaux, *Le Congo*, Brux., Rozez, pp. 218-285. — *Mouvement géogr.*, 1893, pp. 37b, 45b. — *Trib. cong.*, 31 août 1927, p. 3. — Comm. Lemaire, *Exp. scient. du Katanga*, journal de route. — A. Delcommune, *Vingt années de vie afric.*, Larcier, Brux., t. II, pp. 439, 447. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 205, 225, 226, 229, 230, 231. — F. Masoin, *Hist. de l'E.I.C.*, Namur, 1913, t. II, pp. 197, 198, 214, 215. — L. Lejeune, *Vieux Congo*, Brux., 1930, pp. 81 à 94. — *Essor col. et marit.*, 25 août 1927, p. 9. — *Bibliog. De Jonghe*. — Janssens et Cateaux. *Les Belges au Congo*.

VEREECKEN (*Emiel-Maurits*), Districts-commissaris 2de klasse (Gijzegem, 30.11.1886-Coquilhatstad, 13.5.1938). Zoon van Karel en van De Hovre, Emma.

In 1910 verzaakt Vereecken aan zijn studies, die hij vier jaar vroeger begonnen had aan de rechtsfaculteit van de Hogeschool van Leuven en gaat in September een verbintenis aan, voor een duur van vijf jaar, met het Afrikaans vreemdelingenlegioen in Marokko.

Met het legioen komt hij naar Frankrijk, neemt deel met het Frans leger aan de oorlog en eindigt zijn contract in 1915 met de graad van sergeant-fourrier ; vervoegt zich onmiddellijk bij het Belgisch leger, als vrijwilliger, en staat steeds met het 2de linieregiment aan de frontlinie tot aan het einde van de oorlog. Bij de wapenstilstand wordt hij ontslagen en verlaat het leger met de graad van hulp-onderluitenant.

In 1919 neemt hij dienst in het koloniaal bestuur van Kongo in de hoedanigheid van gewestbeheerder 2de klasse. Aangewezen voor de Evenaarsprovincie, zal hij in dit gebied en bijzonder in het district Lulonga zijn ambtsbedieningen vervullen gedurende geheel zijn koloniale loopbaan, die zich uitstrekt over een tijdruimte van meer dan achttien jaar, gaande van 19 October 1919 tot aan zijn dood op 13 Mei 1938.

Hij wordt benoemd tot gewestbeheerder 1ste klasse op 1 Juli 1922, eerstaanwezend gewestbeheerder op 1 Juli 1925, adjunct-districts-commissaris op 1 Juli 1927, districtscommissaris 2de klasse op 1 Januari 1936. Achtereenvolgens is hij gewestbeheerder van Befale, Mompono en Simba, adjunct-commissaris van het district Lulonga, daarna van het district der Bangala, daarna titelvoerend commissaris van het dis-

trict der Bangala en ten laatste hoofd van de provinciale dienst van de inheemse zaken en werkkrachten te Coquilhatstad waar hij gestorven is in 1938.

Vereecken was een fijn kenner van de Mongo-negers van het district Lulonga, van hun zeden en gebruiken, hun bijgelovige praktijken, hun gewoontelijke aartsvaderlijke, politieke en sociale inrichting en van hun taal die hij zich eigen gemaakt had, doch zijn bevindingen bracht hij slechts op papier wanneer hij zeker was van zijn zaak. Ondergetekende herinnert zich, onder andere, volgende belangwekkende nota's van hem over: de *vergiftproef Empete*, de *jachtjelicchen Etuna en Bolimo*, de *oorlog Lokeli of Lotembe* in de aanvang van onze bezetting, alsook zijn merkwaaardige *bijdragen tot de studie van de tatoeëringen* (met tekeningen) bij de Mongo.

Eretkens: officier in de Koninklijke Orde van de Leeuw, ridder in de Leopoldsorde en in de Kroonorde, gouden Dienstster met twee strepen, Belgisch Oorlogskruis, Overwinningsmedaille, Herinneringsmedaille.

Franse Eretkens: Médaille du Maroc, Médaille coloniale française, Médaille commémorative française.

17 Januari 1952.
J. Jorissen.

VERMEULEN (*Eugène - Adrien - François - Marie-Alphonse*, in het geestelijk leven Kanunnik *Englebert*), Kanunnik der Paters Praemonstratensers (Ukkel, 8.9.1871-Ibembo, 18.6.1899).

Na schitterende middelbare studiën in het college van Onze Lieve Vrouw te Antwerpen, werd hij op 15 October 1890 in de Abdij van Tongerlo opgenomen. Nadat hij hier op 15 October de kloostergeloften afgelegd had, werd hij op 21 Maart 1896 tot priester gewijd. Vast besloten voor de missiearbeid naar Congo te vertrekken bereide hij zich verder voor om de zware taak, die hij op zich had genomen, naar beste krachten te kunnen vervullen. Ondertussen bekleedde hij in de abdij de post van ceremoniemeester, om daarna vicaris te worden te Oosterhout. Begin 1899 was het hem dan eindelijk toegelaten naar de verre missies te vertrekken om er de volle maat van zijn krachten te kunnen geven. Op 6 Februari 1899 vertrok hij in gezelschap van Kanunnik Van Genechten naar de Onafhankelijke Congostaat. Bij zijn aankomst aldaar werd hij voor de missiepost van Ibembo aangeduid. Op 28 April kwam hij er toe en zette zich dadelijk aan de arbeid. Geen inspanning was hem te veel, geen offer te zwaar, en gedurende verscheidene maanden wijdde hij dan ook zijn beste krachten aan de evangelisatie der inlanders. Doch het klimaat en de tropische ziekten ondermijnden zijn gezondheid en deden hem

bezwijken voor de lasten van zijn missietaak. Begin Juni van hetzelfde jaar werd hij ernstig ziek en zijn uitgeput gestel bezweek nog de 18^e van dezelfde maand te Ibembo, waardoor te vroeg een einde gesteld werd aan een veelbelovende missieloopbaan.

In het missie maandblad *Het H. Missioffer* schreef hij zijn reisindrukken neer.

11 Juni 1951.

M. Coosemans en A. Verlinden.

Annuaire des mission cath. au Congo Belge, 1935, blz. 397. — *Onze Kongo*, 1913, blz. 131. — D. Rinchon, *Missionn. belge au Congo*, Brux., 1931, blz. 40. — *À nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, blz. 251, 269 en 291. — Archieven der Norbertijnen van Tongerlo.

VERSCULDEN (*Jean-Baptiste-Odilon*), Officier bij de Weermacht (Aalst, 22.3.1866-Luik, 18.8.1931). Zoon van Pierre en van Eve-raert, Octavie.

Verschelden werd op 3 Januari 1883 bij het 14^e linieregiment aangeworven. Op 27 Maart 1888 werd hij tot onderluitenant benoemd en naar het 6^e linieregiment overgeplaatst. Ongeveer twee jaar later, op 5 Januari 1890, trad hij in dienst van de Weermacht voor de Onafhankelijke Congostaat. Hij scheepte op 7 Januari daarop te Anwerpen in met bestemming naar Boma. Enkele dagen na zijn aankomst te Boma, op 21 Februari 1890, werd hij tot onderluitenant van de Weermacht benoemd. Vervolgens werd hij ter beschikking van de commandant van de Weermacht gesteld. In September van hetzelfde jaar werd hij als adjunct van de expeditie naar de Kwango aangesteld, die onder de leiding van luitenant Dhanis stond. Tijdens deze expeditie was hij voornamelijk met de bevoorrading der troepen belast. Op 12 November 1890 werd hij te Kasongo-Lunda gedetacheerd. Nadien werd hij op 4 Mei en 28 September 1891 respectievelijk als postoverste te Popakabaka en te Kasongo aangesteld. Op 27 November daarop werd hij tot luitenant bevorderd. In April 1892 kwamen de inlanders openlijk in opstand, en Muene Putu Kasongo, inlands stamhoofd, wilde de blanken van zijn grondgebied verdrijven. Na een geweldig gevecht tegen ongeveer 1.500 inlanders, waren de blanken verplicht Kasongo-Lunda te ont-ruimen en zich tot Popakabaka terug te trekken. In de loop van deze gevechten hadden zij gevoelige verliezen aan manschappen geleden. Luitenant Beirlaen kwam echter spoedig aan met een versterking die een grote weerslag had op het moreel der zwarten. De meeste onder hen werden door paniek aangegrepen en einde October 1892 was alle weerstand gebroken. Verschelden werd op 18 November 1892 voor de tweede maal als postoverste te Kasongo-

Lunda aangesteld. Op Mei 1893 werd hij tot kapitein bevorderd. Hij scheepte op 5 Juni daarop te Boma in en keerde met verlof naar België terug. Na een verblijf van ongeveer zes maanden alhier keerde hij op 6 Januari 1894 naar Boma terug. De dag van zijn vertrek werd hij tot kapitein-commandant benoemd. Op 26 Maart 1894 nam hij deel aan de gevechten van Muene-Kundi en werd hij tot postoverste van deze localiteit aangewezen. Vervolgens werd hij respectievelijk aangesteld het bevel over het district van Oost-Kwango en de 7de Compagnie van de Weermacht te voeren. Van 18 October af tot 29 December 1895 werd hij met een opdracht te Tumba Mani belast. Op 1 Juni 1896 werd hij tot kapitein-commandant 1ste klasse bevorderd. Hij keerde op 27 November 1896 definitief naar België terug.

Voor bewezen diensten aan de Onafhankelijke Congostaat werden hem de volgende eretekens en eervolle onderscheidingen toegekend:

Dienstster met twee strepen, ridder in de Koninklijke Orde van de Leeuw, Herinneringsmedaille van Congo.

16 Januari 1950.
A. Verlinden.

Registre matricule n° 565. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation (1876-1908)*, p. 207.

VERSET (*Désiré-Joseph*), Sous-officier (Baudour, Hainaut, 29.12.1869-Basoko, 18.10.1893). Fils d'Émile et de Roland, Joséphine.

Engagé en 1887 au 6^e régiment d'artillerie, Verset est nommé maréchal des logis le 1^{er} octobre 1888 et licencié le 28 septembre 1890. Il occupe ensuite un poste d'agent de police à Mons jusqu'au début de l'année 1893, époque à laquelle il sollicite son admission au service de l'État Indépendant du Congo. Nommé sergent de la Force publique le 6 mars 1893, il débarque en Afrique à la fin du mois. Le gouverneur général le désigne pour l'Aruwimi-Uele et il quitte Boma le 10 avril pour atteindre Basoko le 21 juin. Pendant deux mois et demi, il exerce les fonctions de chef de poste à Baondeh et passe, en la même qualité, à Likombe le 16 septembre. A peine arrivé dans son nouveau poste, il souffre atrocement de dysenterie au point de devoir rentrer immédiatement à Basoko le 12 octobre. Quelques jours plus tard, il succombait au mal qui, à l'époque, a exercé tant de ravages dans les rangs des vaillants pionniers de l'œuvre africaine.

15 mars 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1052.

VERVLOET (*Joseph-Pierre*), Dessinateur et conducteur de travaux à la Compagnie du Chemin de fer du Congo, chef de section principal

(Vilvorde, 10.11.1866-Vilvorde, 28.2.1931). Fils de Pierre et de Aerts, Élisabeth.

Joseph Vervloet, après avoir obtenu son diplôme de géomètre-arpenteur, entra, en mars 1894, au service de la Compagnie du Chemin de fer du Congo et participa aux travaux très durs de la création de la première ligne ferrée dans le Bas-Congo. Après ce premier terme qui le familiarisa avec l'Afrique, Vervloet n'eut plus qu'un objectif : retourner là-bas et apporter à l'œuvre ébauchée des relations par rail sa part de dévouement, de connaissance et de labeur. Fin 1899, il fit partie de la mission d'études du tracé du rail qui, sous la direction de l'ingénieur Adam, devait relier le Congo au Nil. Le projet comportait le tracé Stanleyville-Lac Albert avec un embranchement vers le Sud du Lac Édouard. Vervloet quitta la Belgique le 16 janvier 1900 et alla rejoindre Adam, déjà à pied d'œuvre dans la région de Stanleyville. La mission dura trois ans ; à plusieurs reprises, le personnel blanc fut éprouvé par la maladie, et même par la mort. Il n'empêche que 1.400 km. de tracé tachéométrique furent exécutés dans la forêt équatoriale quasi inhabitée, humide, impénétrable. Sur trente-deux agents engagés, cinq seulement parvinrent au Nil et, parmi ces cinq, trois étaient des nouveaux venus. Vervloet n'abandonna pas son poste.

Rentrés à Stanleyville, Adam et Vervloet commencèrent les travaux proprement dits du chemin de fer des Grands Lacs ; ils pechèrent durant trois mois ; puis, leur terme achevé, ils rentrèrent en Europe le 21 juin 1903.

L'année suivante, le 10 mars 1904, Vervloet repartait, nommé chef de section de 2^e classe et regagnait son poste le long de la ligne commencée. Sa femme l'accompagnait. Durant près de deux ans et demi, il poursuivit sa tâche sans désespérer et rentra le 18 juin 1906 pour repartir six mois plus tard, le 13 décembre, comme chef de section de 1^{re} classe, toujours aux côtés de son chef l'ingénieur Adam. Cette fois, il prolongea son séjour jusqu'au 4 avril 1910. Après un nouveau repos de six mois en Belgique, il reprit le chemin de l'Afrique le 10 novembre 1910, comme chef de section principal et ne rentra au pays que le 16 mai 1913. Son 6^e terme devait débiter quelques mois avant la guerre mondiale. La ligne du chemin de fer des Grands Lacs fut terminée au cours de la tourmente 1914-18 ; elle comprenait 760 km. de rail et 1000 km. de voies navigables. Elle se montra d'une grande utilité pour les opérations dans l'Est-Africain. Vervloet rentra en Europe en août 1916. Resté en France à cause de l'occupation de la Belgique, il rendit de précieux services au port de La Rochelle-La Palice qui avait acquis une grande importance au cours des hostilités.

Quelques années après la guerre, Adam fit encore appel à son dévoué collaborateur pour l'assister dans une reconnaissance de l'Aruwimi ; sondages et levés tachéométriques furent poursuivis pendant six mois. Infatigable, Vervloet retourna encore dans l'Aruwimi le 11 septembre 1928 pour y entamer les travaux de premier établissement de la Société Nafluco. Ce dernier terme le fatigua outre mesure ; toujours dévoué et consciencieux, il prolongea de plusieurs mois son séjour afin d'attendre l'arrivée de son remplaçant qui avait été retardée. C'était aller au-delà de ses forces. Il rentra en Belgique en 1930, épuisé, et mourut à Vilvorde sa ville natale, le 28 février 1931.

Aimé de tous ses camarades, respecté par ses inférieurs, adoré des indigènes, Vervloet était une figure des plus sympathiques : travailleur infatigable, technicien d'une grande compétence, homme de bon sens et de sang-froid, épris de justice et doué d'une grande bonté, il était le type du colonial parfait.

Il était chevalier de l'Ordre Royal du Lion et de l'Ordre de la Couronne et porteur de l'Étoile de service en or, à trois raies. Joseph Vervloet était le cousin du major Gustave Vervloet, qui fit aussi au Congo une brillante carrière et fut jusqu'à l'année dernière, le dévoué secrétaire général de l'Association des Vétérans coloniaux.

3 janvier 1950.

M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., mars 1931, p. 20. — *Essor col. et marit.*, 12 mars 1931, p. 5. — *Trib. cong.*, 15 mars et 30 mars 1931.

VILLERS (*Joseph-Émile*), Sous-chef de gare à la Compagnie du Chemin de fer du Congo (Bonlez, 16.9.1866-Kinkanda, 16.2.1898). Fils de Prosper et de Godefroid, Marie.

Il avait exercé les fonctions de contrôleur des tramways à vapeur pendant quelques années quand il s'embarqua pour la première fois à destination du Congo le 5 mars 1894, admis à la Compagnie du chemin de fer. Il vécut pendant deux ans en Afrique dans cette atmosphère de travail intensif et épuisant où se poursuivait la construction du premier rail congolais ; il occupa le poste de sous-chef de gare et cela comportait certes à cette époque beaucoup de risques. Rentré le 14 mars 1896, il repartit le 2 février 1897, toujours au service de la C.C.F.C. Il fit un second terme d'un an : le 16 février 1898, il succombait à Kinkanda.

2 juillet 1951.

M. Coosemans.

Archives de l'Otraco.

VINCART (*Léon-Marie-Marcel-André*), Officier de la Force publique et directeur de société

(Borgerhout, 8.1.1873-Anvers, 27.9.1914). Fils de François et de Van Orshoven, Marie.

Engagé au 2^e régiment de ligne comme volontaire à l'âge de dix-sept ans, Vincart est nommé sergent le 16 avril 1894. L'année suivante, irrésistiblement attiré par l'Afrique qu'il ne connaît que par les récits qu'elle inspire à l'époque et dans lesquels le mystère se mêle souvent au merveilleux, il demande à être enrôlé dans la Force publique. Admis comme sergent, il s'embarque à Anvers le 6 mai 1895 et arrive en Afrique vers la fin du mois. Désigné précisément pour une région qui a si longtemps concentré l'attention des explorateurs et qui n'a consenti que depuis peu à leur livrer une partie de ses secrets, il atteint la zone Makua, dans l'Uele, en juillet. Au mois de novembre, il est envoyé à Niangwe où les roueries des Arabes n'ont pour ainsi dire jamais cessé de tenir en haleine les autorités de l'État. Promu premier sergent, le 25 mai 1896, il reçoit le commandement du poste de Massedjadet. Au début du mois de mai 1898, il est désigné pour rejoindre, dans l'enclave de Lado, l'expédition Hanolet qui se trouve aux prises avec le parti mahdiste. Ce n'est pas sans appréhension qu'il se dirige vers cette contrée ravagée par les incessantes razzias des Arabes qui ont transformé en un véritable désert la majeure partie du pays. Il arrive à Redjaf le 21 mai, le jour même où trois Européens, le commandant Walhousen, le lieutenant Coppejans et le sergent Bienaimé sont massacrés par les Mahdistes dans une embuscade qui leur a été tendue aux environs de la ville. Il participe, le 4 juin, à la défense de Redjaf attaquée par plusieurs milliers de Derviches commandés par le chef Edhem Buchara mais que le sang-froid de la poignée de Belges retranchés dans la zériba avec quelques centaines de soldats noirs, parvient à mettre en déroute après un sanglant corps à corps. Lorsque, après l'arrivée du commandant Henry qui vient relever Hanolet et réoccuper Lado avec les renforts qu'il a amenés, les troupes de l'État reprennent leur marche vers le Nord, elles atteignent bientôt Kero, où Vincart est désigné avec quelques autres officiers pour assurer la résistance de la place défendue par plusieurs canons et une mitrailleuse. Son terme expiré, il descend à Boma en juin 1899 et s'embarque le 26 pour rentrer en Europe. Du 16 janvier 1900 au 16 avril 1901 et du 12 décembre suivant au 6 août 1903, Vincart effectue encore en Afrique, pour une société congolaise, deux autres termes en qualité de directeur commercial et en 1910, il entre comme employé au Musée du Congo belge, à Tervuren.

Bien que n'ayant plus d'obligations militaires à remplir, il s'engage comme volontaire, dans un magnifique élan de patriotisme, dès le

début des hostilités, en août 1914. Mortellement blessé au combat de Sempst, il meurt à l'hôpital d'Anvers le 27 septembre.

Il était titulaire de l'Étoile de service et de la Médaille d'or de l'Ordre Royal du Lion.

Auteur de divers articles parus dans le « *Mouvement antiescl.* », Vincart avait publié en 1911 une petite brochure consacrée au *Musée du Congo belge*.

3 juillet 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule.

VINCART (*Paul-Marie-Léon*), Magistrat (Huy, 15.9.1874-Kasongo, 16.9.1904). Fils de Charles et de Vincart, Marceline.

P. Vincart, qui a conquis son diplôme de docteur en droit à l'Université de Liège, s'inscrit au barreau de cette ville et se fixe comme avocat à Huy, sa ville natale. En 1900, il sent l'attrait de l'Afrique et s'engage dans la magistrature de l'État Indépendant du Congo. Le 16 septembre, il s'embarque à bord du steamer « *Stanleyville* » pour un terme de deux ans. Désigné d'abord comme substitut suppléant près le tribunal de première instance du Bas-Congo, il séjourne à Boma pendant quelques semaines et le 26 novembre il part déjà pour Matadi où il est nommé juge près le tribunal territorial. A peine arrivé à Matadi, il est désigné pour exercer les fonctions de juge suppléant près le tribunal de Stanleyville. Vincart rejoint sa nouvelle destination et, à partir d'avril 1901, il assure conjointement à ses fonctions, celles de substitut suppléant près le tribunal territorial de Basoko. Il quitte l'Afrique le 25 septembre 1902 et rentre en congé en Belgique. Au mois d'avril 1903, il souscrit un engagement pour un nouveau terme de deux ans et quitte Anvers le 9, à bord du « *Nigeria* » après avoir été nommé magistrat par décret du 1^{er} mars. Il va résider dans la région du Lac Kivu où il a été désigné comme substitut près le tribunal territorial établi au poste principal, ensuite près le conseil de guerre d'Uvira. En août 1904, souffrant d'un abcès au foie, il va se faire soigner à Kasongo où il succombe le 16 septembre.

5 avril 1950.

A. Lacroix.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., novembre 1939, p. 7.

VINCKE (*Georges-Charles-Marie-Joseph*), Geneesheer (Brugge, 7.12.1879-Kabinda, 17.1.1924). Zoon van Pierre en van De Grootte, Claire.

Na het behalen van het diploma van doctor in de geneeskunde vestigde hij zich respectievelijk als geneesheer te Parijs, Berlijn en Brugge.

In de hoedanigheid van geneesheer 2de klasse

scheepte hij op 20 Januari 1912 te Southampton in met bestemming naar de Onafhankelijke Congostaat. Bij zijn aankomst aldaar werd hij voor Elisabethstad aangewezen. In Januari 1915 keerde hij met verlof naar Europa terug. Op 5 Juni 1915 scheepte hij weerom te Londen in met bestemming naar de Katanga. Nadat hij op 1 Juli 1915 tot geneesheer 1ste klasse bevorderd werd, kreeg hij opdracht de functies van districtsgeneesheer voor de Opper-Luapula te Sakania uit te oefenen. In Juli 1919 keerde hij voor de tweede maal met verlof naar het Europese vasteland terug. Uit Lissabon vertrok hij op 17 Januari 1920 voor de derde maal naar onze kolonie. Bij zijn aankomst te Boma werd hij nogmaals voor Sakania aangewezen. Vervolgens werd hij naar het district van de Lomami overgeplaatst en kort daarop, op 1 Juli 1920, bekwam hij de bevordering tot districtsgeneesheer. Op 1 Januari 1922 werd hij belast om de functies uit te oefenen van inspecteur van de industriële hygiëne en op 1 Januari 1923 werd hij tot eersstaanwendend geneesheer 1ste klasse bevorderd.

In April daarna keerde hij voor de derde maal met verlof naar Europa terug.

Zijn vierde verblijf in onze kolonie zou echter van korte duur zijn. Te Boma in September 1923 aangekomen, werd hij op 19 November 1923 aangesteld om de functies van adjunct geneesheer-inspecteur van de industriële hygiëne te Kabinda uit te oefenen.

Voor bewezen diensten aan België en aan de Kolonie werden hem de eervolle onderscheidingen van ridder in de Leopoldsorde, ridder in de Kroonorde en ridder in de Koninklijke Orde van de Leeuw toegekend; bovendien was hij houder van de gouden Dienstster en van de burgerlijke Medaille 1ste klasse.

4 Mei 1950.

A. Verlinden.

Registre matricule n° 7104. — *Trib. cong.*, van 15 Maart 1924, blz. 2 en 3.

VIROUX (*Eugène*), Soldat de 1^{re} classe (Bande, Luxembourg, 24.1.1854-Ixelles, 30.8.1923). Fils de Jean et de Sinzot, Célestine.

Viroux suit des cours professionnels à Dinant. En 1874, il entre comme milicien au bataillon d'administration. Après plusieurs rengagements successifs, il quitte l'armée en 1884 et travaille chez différents patrons. Le 15 mars 1887, il s'engage comme soldat-ouvrier au service de l'État Indépendant du Congo pour un terme de trois ans au salaire de deux francs par jour. Il quitte Anvers à bord du steamer « *Brabo* » et arrive à Boma le 2 mai. Envoyé dans le district des Bangala, il est promu soldat de 1^{re} classe et voit ses appointements portés successi-

vement à quatre-vingts et à cent francs par mois. A l'expiration de son terme, il rentre en Belgique le 26 février 1890 et vient s'établir à Ixelles où il épouse Pélagie Monfils et où il réside jusqu'à sa mort survenue en 1923. A. Delcommune, dans son ouvrage « *Vingt années de vie africaine* » signale qu'au cours du voyage qu'il effectua sur le Haut-Congo pour le compte de la Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie, il rencontra à Bangala, vers la fin novembre 1889, E. Viroux qui, avec Vankerkhoven, Daenen et Duvivier, fit au « *Roi des Belges* », le steamer de l'expédition, un accueil chaleureux.

5 mai 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 387. — A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, 2 vol. Larcier, Brux., 1922, I, p. 291.

VITTA (*Guido*), Chef de firme commerciale italien (Bologne, 29.7.1863-Uccle, 1.5.1934). Fils de Leopoldo-Deodato et de Carpi, Amalia.

Quoique d'origine italienne, Vitta occupe une place de premier plan parmi les coloniaux belges ; sa famille est devenue belge. Capitaine au long cours dans la marine marchande italienne, il prend du service à l'État Indépendant du Congo. Embarqué à Anvers sur le « *Lulu Bohlen* » le 6 mars 1894, il est nommé à Boma capitaine de steamer de 3^e classe et attaché comme second au vapeur « *Hirondelle* », bateau particulier du Gouverneur Général. Sa compétence et son dévouement le signalèrent à l'attention de ses chefs et il fut attaché au service du pilotage dès le 2 avril, avec résidence à Banana. Vitta s'acquitta de sa tâche avec habileté et conscience. Le 12 septembre 1894, il prenait le commandement du steamer « *Héron* » ; puis, le 16 mars 1895, celui de « *l'Hirondelle* ». L'année suivante, le 18 juillet, il était désigné pour le service du pilotage de Boma. Il acheva ainsi son premier terme avec le grade de capitaine de steamer de 2^e classe, et rentra en congé le 16 février 1897.

Deuxième départ d'Anvers le 6 janvier 1898. Ayant repris son service au pilotage, il fut promu au grade de commissaire maritime de Boma (18 août 1898). Il venait d'être nommé capitaine de steamer de 1^{re} classe (1^{er} janvier 1899) quand la maladie le força à rentrer en Europe (15 septembre 1899). Troisième départ le 16 décembre 1899 pour la Belgica. Cette société venait d'installer à Kinshasa des magasins et un chantier naval sur lequel furent montés plusieurs bateaux belges et d'autres destinés à la flottille du Congo français. Vitta, doué pour les affaires, s'engagea avec ardeur dans l'entreprise de la Belgica. Il se lia d'amitié avec Edmond Hinck qui projetait de fonder une société pour reprendre

les installations de la Belgica à Kinshasa. Cette société prit le nom de C^{ie} Industrielle et de Transports au Stanley-Pool (Citas). Vitta partit pour la quatrième fois, le 16 mai 1901, comme directeur de la Citas constituée le 5 juin 1901.

Cinquième départ le 30 avril 1903. La Citas reprise en 1909 par la Banque d'Outremer avait agrandi son activité et possédait une flottille sur le Congo pour assurer les transports. Vitta prit la direction de la Citas et ultérieurement de l'A.B.C. (1) direction qu'il garda jusqu'en 1919.

Son activité allait bientôt déborder le cadre de ces sociétés. Confiant dans le développement du commerce de la Colonie et se trouvant à Londres pendant la guerre de 1914-18, Vitta conçut le projet de créer une société en son nom personnel : la Société « Vitta et C^{ie} » qui aurait son siège à Léopoldville et dans laquelle ses deux fils, Léopold et Antonio, allaient devenir ses dévoués collaborateurs et contribuer au succès de la firme.

Vitta eut une carrière coloniale très longue : il fit dix-sept séjours en Afrique. En Belgique, il fit partie pendant de nombreuses années du conseil d'administration de l'Association des Vétérans coloniaux.

Il mourut à Stockel le 1^{er} mai 1934.

Il était chevalier de l'Ordre Royal du Lion, de l'Ordre de la Couronne, de l'Étoile noire du Benin, et titulaire de l'Étoile de service.

22 septembre 1951.
M. Coosemans.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., juillet 1933, p. 15 ; mai 1934, p. 14. — *Conseiller cong.*, juin 1934, p. 141. — *L'Horizon*, 25 avril 1935. — *Trib. cong.*, 15 mai 1934, p. 3.

VLEMINCKX (*Jean-Georges-Frédéric*), Receveur des impôts (Schaerbeek, 18.10.1862-en mer, 5.1.1898). Fils d'Égide et de Taelmans, Élisabeth.

Vleminckx fait des études secondaires à l'athénée de Bruxelles. Il se prépare alors à l'examen de géomètre-arpenteur qu'il subit avec succès et obtient un emploi à la Compagnie des Chemins de fer secondaires. En mai 1886, il est employé dans une banque parisienne mais rentre en Belgique l'année même. Le 1^{er} janvier 1887, il est admis au service du département des Finances de l'É.I.C. et il arrive au Congo en février. D'abord adjoint au percepteur des postes à Boma, il est bientôt envoyé à Banana comme chef suppléant du bureau des postes et, en août 1888 il remplit, conjointement à ses fonctions principales, celles d'officier de l'état

(1) Soc. « Alimentation du Bas-Congo », hôtels à Thysville, Matadi, Kinshasa.

civil. Il termine son premier terme comme chef en titre du bureau des postes à Banana et rentre en Europe fin mars 1890. En juillet, il retourne au Congo et réside à Banana, en qualité de receveur des impôts. Caractère vif, colérique et railleur, il est obéi par les noirs qui le craignent mais ne l'estiment guère. C'est ainsi qu'un jour il est victime d'un indigène vindicatif. Le 27 mars 1891, un soldat de la station de N'Zobi à qui il a fait infliger une punition le blesse d'un coup de feu à la cuisse. La blessure ne guérit que difficilement et il en résulte une ostéite de l'extrémité du fémur qui oblige Vléminkx à rentrer en congé anticipé en Belgique.

De janvier 1892 à janvier 1894, il accomplit un troisième séjour au Congo, toujours en qualité de receveur des impôts. En novembre 1894, il entreprend son quatrième voyage en Afrique et va de nouveau reprendre ses fonctions dans le Bas-Congo. Sa santé laisse toutefois beaucoup à désirer ; il souffre souvent de fièvre et il arrive au terme de son engagement lorsqu'il est atteint d'un bronchite qui le laisse profondément anémié. Déjà très mal en point quand il s'embarque à bord de l'« *Albertville* » pour le voyage de retour, il succombe le 5 janvier 1898 en vue de Las Palmas (Iles Canaries). A l'Étoile de service dont il était titulaire, une troisième raie avait été ajoutée le 1^{er} septembre 1897.

1^{er} avril 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 375.

VOGT (*Jacob*), Magistrat norvégien (Christiania, 30.12.1868-en Norvège, 5.3.1922).

Docteur en droit de l'Université de Christiania en 1894, J. Vogt s'engage comme magistrat suppléant au service de l'État Indépendant du Congo le 24 août 1904. Parti d'Anvers le 15 septembre, il effectue de brefs séjours à Boma, en qualité de substitut suppléant près le tribunal de 1^{re} instance du Bas-Congo et à Matadi, comme juge au tribunal territorial. Attaché ensuite au Conseil de guerre de Nouvelle-Anvers, il est nommé magistrat par décret du 10 janvier 1906 et attaché au tribunal de 1^{re} instance siégeant à Coquilhatville. Il rentre en Europe le 21 mai 1907. Parti pour un deuxième terme le 26 décembre de la même année, il retourne à Coquilhatville où il va occuper pendant deux ans, à titre provisoire, le poste de procureur d'État et exercer en même temps les fonctions d'officier du ministère public près tous les conseils de guerre fonctionnant dans l'étendue de son ressort. C'est alors qu'il reçoit de l'allemand Dörpinghaus, contre les agents d'une société que celui-ci venait de quitter, des dénonciations qui firent l'objet de diverses interven-

tions publiques du leader socialiste. E. Vandervelde. Jugés en 1912, assignés, la plupart à domicile inconnu, les agents dénoncés furent généralement condamnés par défaut. Au moment de son troisième départ, le 26 septembre 1910, un arrêté royal le nomme procureur du Roi. Toujours attaché au tribunal de Coquilhatville, la maladie l'oblige à regagner prématurément l'Europe en mars 1911. Il passe alors deux années en Norvège et ne retourne au Congo qu'en avril 1913, en qualité de juge au tribunal de Niangara. La guerre le surprend en Afrique. Sa santé toujours branlante l'oblige à demander un nouveau congé et il s'embarque pour le retour en juillet 1915. En mars de l'année suivante, bien qu'incomplètement rétabli, il entreprend son cinquième voyage vers le continent noir et va remplir, à Buta, les fonctions de juge suppléant qu'il conserve jusqu'à la fin du premier grand conflit mondial. Placé alors en disponibilité, il regagne son pays, titulaire de l'Étoile de service à quatre raies et de la Rosette d'officier de l'Ordre Royal du Lion.

Publication. — Esprit distingué, cultivé et sensible à l'harmonie verbale, Vogt avait publié chez Atar, à Genève, un volume de *Poèmes* demeuré hors commerce.

9 mai 1950.
A. Lacroix.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., novembre 1939, p. 8. — *La Trib. cong.*, 11 mai 1923, p. 2.

VONNËCHE (*Ernest-Émile-Constant*), Commis de 2^e classe (Gand, 17.6.1875-Las Palmas, 15.7.1896). Fils d'Alfred et de Jenatzi, Laura.

Vonnèche fréquenta l'École des pupilles de l'armée de 1889 à 1891. Versé au 11^e régiment de ligne, il fut nommé caporal le 10 octobre 1891 mais fut réformé en 1893. Il exerça alors la profession d'employé de commerce et, en 1896, s'engagea au service de l'État Indépendant du Congo en qualité de commis de 2^e classe. Parti d'Anvers le 6 juillet, il fut blessé au cours d'une tempête que le bateau essuya au large des côtes nord-africaines et mourut en débarquant à Las Palmas.

24 mai 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 1768.

VOUËTS (*Robert-Marie-Joseph-Ghislain*), Magistrat (Wavre, 5.2.1885-Stanleyville, 22.11.1913). Fils de François et de Ghion, Eugénie.

R. Vouëts, après des études quelque peu irrégulières, à l'Université catholique de Louvain notamment, s'était présenté devant le jury central qui l'avait reçu docteur en droit en 1911. Le 21 mai 1912, il était engagé en qualité de magistrat suppléant par le Ministère des

Colonies et s'embarquait à Anvers un mois plus tard, à bord de l'*« Elisabethville »*. Désigné, dès son arrivée au Congo, comme substitut suppléant du procureur d'État près le tribunal de première instance et le Conseil de guerre de Niangara, il passe à Buta en décembre avec le titre d'officier du Ministère public près le tribunal territorial. Le 12 avril 1913, il est nommé substitut près le tribunal de première instance de Stanleyville et chargé d'exercer les mêmes fonctions près le tribunal territorial et le Conseil de guerre de Basoko, avec résidence dans cette dernière localité. Trois mois plus tard, il est désigné pour Coquilhatville, mais revient à Stanleyville comme substitut près le Conseil de guerre le 7 octobre 1913. Il meurt des suites de fièvre le mois suivant.

2 mai 1950.
A. Lacroix.

VREBOS (Jules), Ingénieur (Woluwe-Saint-Étienne, 9.9.1877-Katonga, 11.1.1904). Fils du docteur Camille Vrebos, de Bruxelles et de Hensmans, Louise.

Il conquiert son diplôme d'ingénieur à l'Université de Louvain en juillet 1900. Pendant un an et demi, il fut attaché comme ingénieur aux Acieries d'Anvers. En 1902, ayant appris qu'à la suite des découvertes de riches gisements miniers au Katanga, une mission allait partir au Congo pour l'étude du tracé d'un chemin de fer qui relierait cette région au Kasai, Vrebos offre ses services au Comité Spécial du Katanga qui l'engage comme agent de la mission pour une durée de deux ans. Parti d'Anvers le 22 novembre avec l'ingénieur Massart et quelques autres, il rejoint à Naples le commandant Jacques qui avait été désigné comme chef de l'expédition. Celle-ci atteint la côte orientale, à Chinde, le 3 janvier 1903, prend la route du Zambèze et se dirige vers la pointe sud du lac Tanganika. L'équipe arrive à pied d'œuvre au mois de mai et procède aussitôt à des levés d'itinéraires entre Tenke et le lac Kisale. Vers la mi-décembre, Vrebos, qui se trouve à Katonga sur la rivière Shire, tombe malade et ne peut plus participer aux travaux de la mission. Atteint d'hématurie, il succombe le 11 janvier 1904.

26 mai 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule C.S.K. n° 88. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, pp. 232 et 269.

VUAGNIAUX (Louis), Administrateur territorial et directeur de société (Yvonand, Suisse, 19.7.1875-Matadi, 7.4.1918). Fils de Jean-Louis et de Heuby, Emma.

Après ses études moyennes, Vuagniaux s'était occupé avec son père de la direction d'une exploitation agricole à Mezery-sur-Domeloye.

Engagé en qualité de commis de 1^{re} classe au service de l'État Indépendant du Congo le 8 janvier 1904, il débarque à Boma le 22 février et est attaché à la direction des services administratifs. Il passe son premier terme à Boma où il est promu commis-chef le 15 mai 1905 et rentre en Europe le 9 mars 1908. Du 15 octobre suivant au 18 avril 1911, il effectue un deuxième séjour au Congo, toujours attaché aux services administratifs à Boma et il quitte l'Afrique à l'issue de ce terme avec le grade d'agent d'administration de 2^e classe qui lui a été conféré par arrêté du 1^{er} janvier 1910. Son congé expiré, Vuagniaux s'embarque de nouveau à destination du Congo le 2 septembre 1911 pour être attaché au district de l'Équateur où il va exercer les fonctions de contrôleur de la comptabilité. Le 23 mai 1913, il passe dans le cadre des administrateurs territoriaux de 1^{re} classe et le 22 janvier 1914, il termine son troisième terme au service de la Colonie. Il sollicite alors sa mise à la pension, pour repartir aussitôt (23 avril) pour le compte de la Société équatoriale congolaise Lulonga-Ikelemba (Secli) établie à Wendji près de Coquilhatville en qualité de directeur. D'avril 1914 à juin 1916, il effectue son quatrième séjour en Afrique. A la fin du congé qu'il a pris en Europe, il voit son nouveau départ retardé jusqu'au 10 avril 1917 par suite de difficultés de navigation nées de l'état de guerre, et finalement il débarque une cinquième fois au Congo où il continue à rendre d'éminents services en raison de la longue expérience qu'il a acquise des choses d'Afrique. Tombé malade en mars 1918, les médecins estiment prudent de le renvoyer en Europe pour permettre à sa santé de se rétablir mais, arrivé à Matadi où il compte s'embarquer, il voit son état empirer brusquement et il succombe le 7 avril. Ses services à l'administration de l'État Indépendant et de la Colonie lui avaient valu l'Étoile de service à trois raies et la Croix de chevalier de l'Ordre Royal du Lion.

12 juin 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 4765. — *La Trib. cong.*, 25 avril 1918, p. 1.

W

WACQUEZ (*Florian - Alexandre - François*), Capitaine-commandant d'infanterie, adjoint supérieur de 1^{re} classe à l'État Indépendant du Congo (Blandain, 1.8.1870-Haelen, 12.8.1914).

Nommé sous-lieutenant le 26 mars 1892, à sa sortie de l'École militaire, Wacquez est affecté au 10^e régiment de ligne. Cinq ans plus tard, le 6 mars 1897, il s'embarque pour le Congo en qualité de lieutenant de la Force publique. Il est désigné pour l'Uele et envoyé au Nil où les troupes de Chaltin se sont emparées de Redjaf, le 17 février, et assurent l'occupation du pays. Il séjourne dans l'enclave jusqu'en décembre 1898, époque à laquelle il est désigné pour le poste des Amadis qu'il commandera du 5 janvier au 1^{er} octobre 1899.

Nommé capitaine de la Force publique le 26 juin 1898, il reprend le commandement de la compagnie de la Makua. Le 1^{er} février 1900, il descend vers Boma pour s'y embarquer le 24 juin.

Après un congé normal passé en Belgique, Wacquez retourne en Afrique le 1^{er} décembre 1900 avec le grade de capitaine-commandant de 2^e classe de la Force publique. Le 23 mai 1901, il est investi du commandement de la zone Makua et, à la mort du commissaire général Lahaye, assassiné le 3 juillet 1902, il reprend le commandement du district de l'Uele.

Il est nommé à la 1^{re} classe de son grade le 6 juin 1903 et adjoint supérieur de 1^{re} classe, le 15 février 1904. Deux mois après, le 24 mars, il reprend intérimairement le commandement supérieur de l'Uele et de l'enclave de Lado. La mort du commissaire général Wtterwulghé survenue à Yei le 8 mai 1904 le maintient en fonctions jusqu'à la fin de l'année. Après un laborieux séjour de plus de quatre ans en Afrique Wacquez regagne l'Europe par la voie du Nil et rentre en Belgique le 30 avril 1905. Cinq mois après il rejoint son régiment. Nommé capitaine en second le 26 juillet 1907, il est affecté au 7^e de ligne.

Capitaine-commandant depuis le 26 septembre 1907, les événements d'août 1914 le placent à la tête d'une compagnie du 24^e régiment de ligne qui combat héroïquement à Haelen où Wacquez trouve une mort glorieuse.

Wacquez était chevalier de l'Ordre de Léopold,

de l'Ordre de la Couronne, de l'Ordre Royal du Lion et porteur de l'Étoile de service. A titre posthume il reçut la Croix d'officier de l'Ordre de Léopold et la Croix de guerre avec la citation : « Tombé en brave, le 12 août 1914, à Haelen, » pour la défense des foyers et de l'honneur du « peuple belge ».

Publication. — A collaboré à la *Notice ethnographique sur les Mangbetu, les Pygmées*, publiée par C. van Overbergh.

7 avril 1951.
A. Engels.

Matricules. — Janssens et Cateaux, *Les Belges au Congo. — Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 202. — *Bull. Vétérans colon.*, mars 1930.

WAEGENEER (*Gabriel - Joseph - Clément*), Officier de la Force publique (Bruxelles, 18.4.1876-Aba, 22.8.1907). Fils de Jean-Joseph et de Hendrickx, Clémence.

Sous-lieutenant issu du cadre, G. Waegeneer s'était engagé au régiment des carabiniers alors qu'il n'avait pas seize ans. Il était passé par tous les grades subalternes et, après avoir subi avec succès les examens requis, il avait été promu officier le 26 mars 1903 et versé au 3^e régiment de chasseurs à pied. C'est en 1905 qu'il demanda à servir au Congo. Admis dans les cadres de la Force publique, le jeune officier partait pour l'Afrique, comme tant d'autres de cette héroïque génération, plein de vie et animé du plus noble idéal. Il quitta le pays qu'il allait servir au-delà des frontières, le 9 février, pour arriver à Boma le 1^{er} mars. Envoyé dans l'enclave de Lado où la situation était restée si longtemps confuse, il se mit en route le 7 mars et n'arriva à destination qu'au mois de juillet pour se voir aussitôt désigné pour l'important poste de Redjaf. Rentré à Lado au début de l'année suivante, il fut nommé chef de poste à Aba le 18 avril 1906. Le 9 novembre de la même année, il fut promu lieutenant de la Force publique et exerça les fonctions de chef de secteur à partir de cette même date. Mais bientôt, un mal sournois altéra sa robuste santé. Miné par des crises fréquentes provenant d'un abcès au foie, ses souffrances lui avaient enlevé sa

belle humeur coutumière ; il s'éteignit à Aba le 22 août 1907.

29 août 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 5037. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 269.

WAERSEGERS (*Charles*), Docteur en médecine de l'Université de Gand, vice-président de la Mutuelle congolaise, président de la section provinciale du Brabant (Anvers, 2.12.1860-Bruelles, 29.11.1934).

Il fut durant de longues années médecin de bord sur les malles congolaises et fit, en cette qualité, de fréquents séjours dans le Bas-Congo. Il se trouvait à bord de l'« *Anversville* » lorsque ce dernier fit naufrage, le 23 mai 1902.

Membre fondateur de la Mutuelle congolaise, il en fut toujours un ardent propagandiste et, comme le prouvent ses généreuses dispositions testamentaires — il institua, en effet, la Mutuelle congolaise sa légataire universelle, pour une somme importante — il se consacra tout entier à cette œuvre d'entraide, car il avait été ému par la détresse dans laquelle tombaient, à son époque, trop d'anciens coloniaux.

C'est grâce à ce legs que la Mutuelle congolaise est aujourd'hui propriétaire à Anvers, d'un immeuble spacieux, situé en bordure du parc de la ville.

15 novembre 1951.
L. Anciaux.

WAETERINCKX (*Henry*), Sous-officier (Bruelles, 10.6.1845-Forest, 4.8.1902). Fils de Léopold et de Heygers, Maria.

Engagé volontaire dans un régiment d'infanterie en 1861, Waeterinckx est nommé sous-officier le 1^{er} octobre 1863. En 1866, il passe au 3^e régiment d'artillerie avec le grade de brigadier et devient maréchal des logis l'année suivante. Recommandé par le général Nicaise et par le major Donny, officier d'ordonnance du Roi, il est engagé au service de l'Association Internationale du Congo au traitement annuel de douze cents F le 1^{er} avril 1883, alors qu'il est adjudant d'une batterie d'artillerie. Il s'embarque le 3 à bord du s/s « *Bonny* ». Il arrive au Congo le 15 mai et séjourne pendant quelques mois à Boma où il s'occupe du recrutement et de l'instruction des soldats pour les expéditions vers l'intérieur. En 1884, le capitaine anglais Grant Elliott vient de parcourir en tous sens et de pacifier la belle province du Kwilu-Niadi, assurant à l'Association Internationale du Congo par des traités réguliers avec les chefs indigènes la souveraineté sur ce territoire, situé près de l'embouchure du fleuve Congo et, partant, d'une importance politique considérable. Il fait appel à des renforts en

personnel pour compléter l'occupation du territoire, et au mois d'avril, Waeterinckx est envoyé dans le Kwilu. Il va à Rudolfstad, ancienne factorerie située sur la rive gauche du Kwilu inférieur, que Liévin Van de Velde opérant de concert avec Elliott, a rachetée au chef Manipambu, doyen de la région de Shisanga, et dont il a fait une station de l'Association. Plus tard, Waeterinckx passe à Tauntonville où il contracte une hématurie accompagnée de fièvre bilieuse, affection très fréquente sous le climat débilitant de ces régions basses, et doit s'embarquer pour l'Europe à Pointe-Noire le 17 février 1885, peu après la conclusion entre l'Association Internationale du Congo d'une part et la France et le Portugal d'autre part des conventions qui arrachaient la province du Kwilu à l'Association. Cette province avait coûté beaucoup d'efforts et d'argent mais sa rétrocession eut pour effet de nous assurer la possession de l'embouchure du Fleuve d'une importance capitale pour le développement futur du territoire congolais.

Rentré en Belgique le 20 avril 1885, Waeterinckx repart déjà pour l'Afrique le 15 juin dans le but de participer à l'expédition vers l'Ubangi dont le Roi-souverain a chargé le capitaine Vangele en vue de vérifier la thèse de A. J. Wauters, directeur du « *Mouvement géographique* », selon laquelle l'Uele devait représenter le cours supérieur de l'Ubangi. Il arrive au Congo le 29 juillet et part pour Léopoldville où il participe aux préparatifs de l'expédition. Malheureusement, dès la fin de l'année, les fatigues excessives auxquelles il a été astreint ébranlent à nouveau sa santé et, à son grand regret, il doit quitter l'Afrique, le 9 janvier 1886. Le s/s « *Afrikaan* » le ramène en Belgique le 6 février.

Il était titulaire de l'Étoile de service.

6 septembre 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 134. — Chapaux Alb., *Le Congo*, éd. Ch. Rozez, Brux., 1894, pp. 103 et 157.

WAGENER (*Henri-Joseph-Émile*), Agent de la Compagnie des Produits du Congo (Ixelles, 12.12.1861-Mateba, 4.5.1893). Fils de Félix.

Il fut engagé en mars 1893 par la Compagnie des Produits du Congo qui, en vue de fournir de la viande fraîche aux Européens, avait établi une station d'élevage de gros bétail dans l'île de Mateba, en aval de Boma. Il était arrivé comme éleveur à Mateba sur la rive méridionale de l'île depuis quelques jours lorsqu'il fut subitement pris d'un accès de fièvre intense qui l'enleva en quelques heures.

30 mai 1951.
A. Lacroix.

Archives Compagnie des Produits. — *Mouvement géogr.*, 1893, p. 62a. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 269.

WALFORD (*Georges-Paget*), Armateur (Londres, 17.2.1847-Londres, 29.9.1936).

Fils unique d'un médecin qui mourut en mer au cours d'un voyage de retour du Brésil, il fut élevé par sa mère et commença tout jeune sa vie d'affaires à Londres dans la maison d'armement H. Bowell and Co. Ayant compris l'avenir du port d'Anvers au cours d'un voyage dans cette ville, il décida de s'y établir et s'associa, à 20 ans, en 1867, à la maison Robbins qui était un des plus actifs consignataires de la ville pour vapeurs et voiliers. A la mort de son associé Robbins, en 1869, la firme devint Walford et Cy; propriétaire d'un vapeur de 1.200 tonnes, le « *Brabo* », Walford organisa un service régulier avec l'Amérique du Sud. En 1873 et 1874, il s'installa au Havre afin d'y établir, pour l'armement Mac Andrew et Co, des liaisons avec les ports d'Espagne; c'est en cette ville qu'il se lia d'amitié avec le futur président de la République Félix Faure. C'était l'époque transitoire où la vapeur remplaçait la voile et où les nations européennes avaient leur attention attirée vers l'Afrique. Un contrat de transport pour le matériel de Dakar à Saint-Louis l'amena à développer les relations avec la côte occidentale d'Afrique. Une occasion se présenta d'abord d'embarquer sous pavillon belge 200 zanzibarites que l'on devait rapatrier à Zanzibar. Un peu plus tard, avec l'appui d'industriels gantois, deux vapeurs dénommés « *Vlaanderen* » et « *Lys* » furent achetés; c'est sur le « *Vlaanderen* » que A. Thys, Cambier et leurs adjoints firent, en 1887, le voyage d'Anvers à Boma en vue des premières études du chemin de fer des Cataractes. Après plusieurs voyages, cette ligne dut être abandonnée parce que le général Strauch, Secrétaire de l'Association Internationale Africaine, exigeait un service mensuel alors que la quantité de marchandises offertes était encore insuffisante. Les navires à destination du Congo partirent alors de Liverpool.

Walford avait suivi avec un vif intérêt et avec confiance les efforts du Roi Léopold en vue d'étendre son action en Afrique. Lorsque Thys s'efforçait de réunir un million de francs pour le Comité d'études du chemin de fer, il fut l'un de ceux qui réussirent à convaincre plusieurs des négociants les plus notables d'Anvers qu'une colonie serait une source de richesses pour le pays et spécialement pour la place d'Anvers; en collaboration avec A. de Roubaix, il obtint la souscription des deux tiers du capital requis.

Walford amena ensuite la Woermann Line à faire escale à Flessingue; il avait obtenu l'agence de cette ligne ainsi que celle de la Deutsche Ost-

Afrika Linie. Mais son désir était de créer une ligne régulière d'Anvers au Congo et il mit en chargement un premier bateau, le « *Royal Prince* » de l'Armement James Knott. Lorsque la nouvelle en parvint à Sir Alfred Jones, propriétaire de l'armement Elder Dempster, celui-ci communiqua d'urgence avec son agent à Anvers, John P. Best et une conférence réunie à Londres permit une entente par laquelle l'agence Elder Dempster fut partagée entre J. P. Best et Walford; une nouvelle entente entre les armateurs anglais et allemands décida les vapeurs d'Elder Dempster et de Woermann à charger alternativement à Anvers.

En 1902 fut fondée l'agence maritime Walford avec le concours de plusieurs banques belges, société qui fut liquidée en 1919 et à laquelle succéda l'Agence maritime Internationale gérante de la Compagnie maritime du Congo.

En 1908, Walford décida de quitter Anvers et de s'installer à Londres où il prit la présidence de la société fondée par l'un de ses fils. Lorsqu'éclata la première grande guerre, la commission militaire française de Londres lui confia le transport de près de deux millions de marchandises générales entre l'Angleterre et la France; un service vers Arkangelsk fut aussi organisé; enfin à l'entrée en guerre des États-Unis, la succursale de cette agence à Nantes reçut et manutentionna plus de 45 bateaux pour le compte de l'armée américaine et sa société géra plusieurs flottes comprenant jusqu'à 57 navires.

En 1920, Walford, devenu président de la Société Walford Lines Lt, organisa le service régulier existant encore entre Londres et Anvers.

Le Roi Léopold II tenait Walford en très haute estime, le consultait souvent et le chargea de plusieurs missions concernant ses intérêts en Afrique et en Extrême-Orient. Relatons ici qu'il déjeûnait au Palais le jour où Marconi y fit une démonstration de son système de communication sans fil entre la salle à manger et la bibliothèque; d'ailleurs Walford fut l'un des conseillers de Marconi pour la formation de la première société maritime de télégraphie sans fil. Il avait été aussi l'un des premiers administrateurs de la Chinese Engineering and Mining Cy; également de l'Océan Salvage and Towing Cy, pour laquelle, à 84 ans, il fit un voyage à Istanbul.

Walford avait épousé en premières noces Miss E. Nicholson dont il eut quatre enfants et, en seconde noces, Laure de Lobel qui lui donna trois enfants.

Fort populaire, tant à Londres qu'en Belgique, il conserva son esprit d'entreprise jusqu'aux derniers jours de sa vie; il mourut à Londres le 29 septembre 1936.

Le Lloyd Anversois écrivait à cette occasion : « Avec G. P. Walford disparaît une personnalité de premier ordre, d'une trempe extraordinaire » et d'une énergie jamais défaillante, à qui la communauté maritime d'Anvers doit énormément. »

Parmi les nombreuses distinctions honorifiques qui lui furent octroyées, notons qu'il était chevalier de l'Ordre de la Couronne et officier de l'Ordre de Léopold.

Suivant son désir, G. P. Walford fut inhumé à Anvers.

11 janvier 1952.
H. Buttgenbach.

WALLACE (*Edgar*), Journaliste, romancier et auteur dramatique (Londres, ?12.1875-Beverly Hill, Hollywood, California, U. S. A., 10.2.1932).

Enfant trouvé, Wallace est successivement vendeur de journaux, apprenti typographe et soutier. Puis il s'engage en qualité de simple soldat dans la Royal Army et est envoyé en Afrique du Sud. On le trouve bientôt commis à Capetown. Il y devient journaliste, sert l'agence Reuter comme correspondant de guerre durant la guerre Anglo-Boer (1899-1902) et se voit bientôt chargé par le *Daily Mail* d'enquêter au Congo sur les abus reprochés aux agents de l'État Indépendant.

Rentré en Angleterre il se spécialise dans le roman d'aventure, et dans son genre complémentaire récent : le roman policier, s'adressant par là-même à la masse beaucoup plus qu'à l'élite. Plus de cent soixante ouvrages relevant de l'un ou de l'autre de ces deux genres lui sont dus. Ils firent de sa vie littéraire un triomphe ininterrompu et lui valurent une fortune grâce à laquelle, habitué du turf, il lui arriva de présider le Derby Dinner de la presse londonienne. Il écrivit d'ailleurs aussi pour le théâtre et y obtint les mêmes retentissants succès.

Dans son œuvre romanesque (romans ou suites de contes), Wallace s'inspire souvent de ses souvenirs africains et l'on a dit de lui non sans quelque hyperbole qu'il était le Kipling de l'Afrique centrale. On est plus près de la vérité en observant qu'il soumet ces souvenirs aux modèles d'une imagination particulièrement excitée, fantaisiste et active, tout en concédant qu'il offusque rarement la vraisemblance. A tout prendre, ses œuvres d'inspiration congolaise intéressent en quelque mesure l'historique littéraire du Congo.

La principale de ces œuvres est son *Sanders of the River*, dont le personnage central a fait carrière dans l'Ouest africain et a visité quelques districts de l'Angola et du Congo. Ce roman a

paru à Londres et Melbourne, chez Ward Lock et Cy-Ltd. Il en est de même de *Bosambo of the River*, de *The People of the River* et de *The King-Maker*.

Du roman, son *Bosambo*, devenu « type » littéraire, passa au cinéma où il fut incarné par le grand chanteur noir P. Robeson.

19 mars 1951
J. M. Jadot.

F. Dellicour, *L'Afrique centrale vue par un romancier d'aventures*, in *Bull. des Séances de l'I. R. C. B.*, X, 3, pp. 422-436. — G. D. Périer, *Petite Histoire des Lettres Coloniales de Belgique*, Brux., Off. de Publicité, 1944, p. 96.

WALLEZ (*Marcel-Léopold*), Sous-officier de la Force publique (St-Marcou, Ile-et-Vilaine, France, 24.2.1885-Kigengena, Est-Africain All., 22.9.1917).

Engagé à Londres pour la durée de la guerre, le 5 février 1916, il arriva à Mombasa le 18 avril. Ayant rejoint les troupes coloniales belges, il combattit dans l'Est-Africain Allemand, sous les ordres du major Gilly. En 1917, les combats s'engageaient dans la région de Mahenge. Le groupement Gilly était chargé en septembre de cette année de participer à Ilimba, à 7 km au Sud de Kalimoto, à un mouvement stratégique visant à encercler l'ennemi. Le groupement Gilly comprenait les V^e et X^e bataillons et était soutenu par le IX^e bataillon envoyé sur place par le colonel Huyghé. Le combat s'engagea le 22 septembre à Kingengena, où l'ennemi fut attaqué de face et de revers. Wallez appartenait au peloton de la 2/X qui devait, par le Sud, envelopper la position ennemie, tandis que la 3/X exécutait une démonstration contre la face Nord et que deux pelotons de la 2/X prenaient à parti le côté occidental. Mais le 3/X et le peloton du 2/X qui devaient contourner complètement la position ennemie s'égarèrent et abordèrent la face orientale où ils furent reçus par une vive fusillade. Le peloton du sous-officier Wallez fortement pris à partie vers 7 h. fut heureusement secouru par la 3/X, et ils se portèrent ensemble à l'assaut, pendant que se déclenchait à l'Ouest une offensive des deux pelotons de la 2/X. L'ennemi désemparé s'enfuit vers le Sud. Mais la victoire coûta aux Belges des morts et des blessés. Wallez fut tué au cours de l'engagement.

2 décembre 1950.
M. Coosemans.

Les Camp. col. belges 1914-1918, Brux., 1927-1932, vol. III, pp. 189-190.

WALMAGH (*Guillaume-Alphonse*), Commis de 1^{er} classe (Pirange, Limbourg, 6.8.1863-Gombe, 15.7.1894). Fils de Léonard et de Plischetts, Larondelle.

Après avoir suivi avec succès les cours de troisième année à l'école moyenne de Tongres, Walmagh entre à l'administration des douanes où, après un stage de deux ans en qualité de commis agréé, il devient préposé des douanes et accises à Kapellen. En 1892, il s'engage au service de l'État Indépendant du Congo et quitte Anvers le 6 août, à bord de l'« *Akassa* », avec le grade de commis de 2^{me} classe. A son arrivée en Afrique, au début de septembre, il est désigné pour Coquilhatville où il exercera les fonctions de vérificateur suppléant des Finances. Bien noté par ses chefs pour son zèle et son dévouement, il est promu commis de 1^{re} classe le 1^{er} août 1893 et envoyé à Gombe. C'est là qu'il trouve une mort accidentelle en se noyant au cours d'une partie de natation.

23 août 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule Fin, n° 55.

WALRAVENS (*François-Clément*), Sous-intendant (Bruxelles, 25.8.1873-Bruxelles, 23.8.1914). Fils de Pierre et de Carré, Marie.

A 17 ans, Walravens s'engage au 5^e régiment de ligne. Nommé caporal, il reste en service à l'armée jusqu'au 28 septembre 1896 et, après son envoi en congé illimité, il travaille chez différents patrons comme magasinier et employé de commerce. Au mois de novembre 1899, il sollicite un engagement à l'État Indépendant du Congo et est admis en qualité de commis de 2^e classe. Il s'embarque le 1^{er} décembre, arrive à Boma le 22 et part le surlendemain vers la région du Lac Léopold II pour laquelle il a été désigné. Attaché d'abord au poste de Kutu, il passe, le 11 avril, à Kali où son zèle et son dévouement lui valent la faveur d'être promu à la 1^{re} classe de son grade le 27 février 1901. Son terme expiré, il revient s'embarquer à Boma le 6 décembre 1902 pour rentrer en congé en Belgique. Le 2 juillet 1903, Walravens est réengagé par l'État Indépendant pour un nouveau terme de trois ans et nommé sous-intendant de 3^e classe. Il débarque pour la seconde fois à Boma le 23 juillet et est attaché à la direction de la Marine et des Travaux publics. En février 1904, il est chargé de la direction administrative de l'hôpital pour noirs à Boma. Il tombe malade au mois d'octobre suivant ; de fréquents accès de fièvre malarienne altèrent gravement sa santé et provoquent chez lui une anémie profonde qui l'oblige à rentrer en Belgique avant l'expiration de son deuxième terme de service. Il fait ses adieux à l'Afrique le 29 novembre 1904. L'Étoile de service lui avait été attribuée le 17 décembre 1902.

28 août 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 3132.

WATTECAMPS (*Léopold-Louis-Joseph*), Sous-officier de la Force publique (Bruxelles, 25.5.1874-Mapalma, Basoko, 7.1.1896). Fils de Léopold et de Doye, Juliette.

L. Wattecamps abandonne, en 1890, ses humanités pour s'engager comme volontaire au 14^e régiment de ligne. Nommé sergent le 8 mars 1893, il veut, deux ans plus tard, aller servir au Congo. Il est admis en qualité de sous-officier de la Force publique et s'embarque à Anvers à bord du « *Léopoldville* » le 5 août 1895. Caractère ferme et énergique, il est désigné par le gouverneur général pour la compagnie d'instruction de l'Aruwimi stationnée à Basoko, où des mouvements de révolte se produisaient continuellement parmi les indigènes qui avaient déjà attaqué à plusieurs reprises les forces de l'État. Peu après son arrivée, il voit tomber le commandant De Bock, tué le 8 décembre. Voulant reprendre en mains la situation par l'application des mesures sévères que celle-ci commandait, il est lui-même massacré au cours d'une palabre qui a dégénéré en un véritable combat entre les troupes régulières et les habitants de la région.

12 septembre 1950.

A. Lacroix.

Mouvement géogr., 1896, p. 202. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 270.

WAUTERS (*Edmond-Charles-Jules-François*), Officier de la Force publique (Anvers, 5.9.1862-Tschoa, 26.2.1892). Fils de Jules et de Fays, Jeannette.

Ayant fait de bonnes études moyennes, Edmond Wauters s'était engagé comme volontaire au 14^e régiment de ligne le 21 août 1881. Sergent-major en 1883, il se présenta quelques années plus tard à l'examen d'accession au grade d'officier. L'ayant réussi, il passa au 4^e régiment de ligne en qualité de sous-lieutenant, le 3 juin 1887. En 1890, il prit du service à l'État Indépendant du Congo. Engagé comme officier de la Force publique le 6 août, il s'embarqua à Flessingue et arriva à Boma le 2 septembre. Le gouverneur général le désigna pour le district du Bas-Congo. D'abord adjoint au chef de poste de Tschoa, il remplaça bientôt celui-ci, qui rentrait en congé et fut promu lieutenant le 27 novembre 1891. Au mois de février suivant, Wauters mourait, victime d'une insolation.

30 août 1950.

A. Lacroix.

Registre matricule n° 612. — *Mouvement géogr.*, 1892, p. 266.

WAUTHIER (*Omer-Joseph-Ghislain*), Sous-officier de la Force publique (Doische, Namur,

3.7.1875-Dungu, 25.9.1898). Fils de Lambert et de George, Hélène.

Peu après avoir terminé ses études primaires, Wauthier, qui n'a pas encore quinze ans, entre au 10^e régiment de ligne comme volontaire. Il est nommé sergent le 15 octobre 1893. En 1897, il est admis, à sa demande, au service de l'État Indépendant du Congo. Parti d'Anvers le 6 septembre, il arrive à Boma après vingt-et-un jours de traversée. Il est d'abord provisoirement chargé à Banana de donner l'instruction à un contingent destiné à l'Uele, où des révoltes sporadiques même après la défaite des Azande constituent toujours un danger qui peut à tout moment, menacer par l'arrière la pénétration vers le Nil dont Chaltin a été chargé. Désigné lui-même après quelques mois pour rejoindre l'expédition de l'Uele, il quitte Boma le 12 avril 1898 et atteint Dungu le 25 juillet. Deux mois après son arrivée à Dungu, il succombe, victime d'une insolation.

7 septembre 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2151. — *A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation*, p. 270.

WAUWERMANS (*Henri-Emmanuel*), Lieutenant général honoraire (Bruxelles, 22.5.1825-Bruxelles, 29.10.1902).

Entré à l'École militaire en 1843, il en sortit en 1847 en qualité de sous-lieutenant du génie. En 1859, le capitaine Wauwermans est adjoint au directeur des travaux pratiques ; il entre en rapport et se lie d'amitié avec Brialmont.

Lors de la fondation de l'École de guerre, il est désigné pour professer le cours de fortification (1870-1874). Il est ensuite chargé du commandement du génie à Anvers. Nommé général-major en 1885, il est admis à la retraite et nommé lieutenant général honoraire, le 26 septembre 1888.

Écrivain fécond, le général Wauwermans a publié de nombreuses brochures traitant de questions militaires et d'histoire. Président de la Société de Géographie d'Anvers, il collabora à diverses publications, notamment au *Mouvement géographique* et au *Bulletin de la Société de Géographie d'Anvers*.

En 1889, il est nommé président du sous-comité d'Anvers de la Croix-Rouge congolaise.

Colonial de la première heure, il défendit par la plume et par la parole l'œuvre du Roi, il était partisan convaincu de la reprise du Congo par la Belgique.

En juin 1879, il présida à la réception de Stanley à Anvers et le congratula.

Le Roi Léopold II le tenait en haute estime, mais appréhendait parfois ce qu'il considérait chez Wauwermans comme des témérités de

langage susceptibles de brouiller ses calculs politiques.

Publications. — *Les explorateurs belges en Afrique*, Anvers, Debacker 1880. — *Libéria. Histoire de la fondation d'un Etat nègre libre. — Résumé historique des tentatives coloniales faites par la Belgique et Anvers*.

10 mars 1951.
A. Engels.

E. De Seyn, *Dict. Biogr. des Sc., des Lettres et des Arts en Belg.*, Brux., t. II, p. 1164. — Thomson, R. S., *Fond. É.I.C.*, Brux., 1933, p. 149. — *Biogr. nat.*, XXVII, p. 125. — Liebrecht., *Léopold II Fondateur d'Empire*, Brux., 1932, p. 335.

WEBER (*Herman-Marie-Théodore*), Procureur général au Congo belge, président de chambre à la Cour d'Appel de Bruxelles (Mons, 10.1.1864-Saint-Gilles, Bruxelles, 12.9.1938). Fils d'Auguste et de Marie De Witte, son épouse.

Herman Weber, ses humanités achevés dans sa ville natale, conquit le diplôme de docteur en droit de l'Université libre de Bruxelles le 15 octobre 1892. Après quelques années de pratique du barreau, il demanda et obtint un engagement dans la magistrature de l'É.I.C., s'embarqua le 16 novembre 1899 et fut désigné, à son arrivée à Boma, comme officier du ministère public près le tribunal de première instance du Bas-Congo, exerçant en cette qualité ses fonctions soit au siège de la juridiction, soit dans les tribunaux territoriaux qui la suppléaient partiellement, à Matadi, notamment. Nommé magistrat par décret le premier août 1901, un arr. du gouv. gén. le désigna, le 4 novembre suivant, en qualité de procureur d'État suppléant. A la suite de la réforme de l'organisation judiciaire arrêtée par le Roi-Souverain après étude du rapport de la Commission d'Enquête de 1904, Weber était nommé par a. r. en date du 24 octobre 1906 (entré en vigueur le 1^{er} janvier suivant), procureur général près le tribunal d'appel de Boma. La Charte coloniale d'octobre 1908 ayant conféré au procureur général de nouveaux privilèges et de nouvelles responsabilités, Weber se vit confirmer dans ses fonctions, renouvelées et accrues par un ar. royal du 15 décembre suivant. Le surlendemain, le haut magistrat toujours accompagné de M^{me} Weber (Emilie-Eugénie Maistriaux) s'embarquait pour la cinquième fois pour le Bas-Congo. Sa carrière allait s'y poursuivre, uniquement interrompue par des congés statutaires, jusqu'à sa nomination de conseiller à la Cour d'Appel de Bruxelles, le 24 mars 1921.

Esprit clair mais sans grande spécialisation juridique, homme de bon sens et d'ordre mais sans curiosités bien ardentes ni audaces novatrices, sans aucune prétention à l'éloquence d'ailleurs, Weber fut surtout au Congo un bon

chef de parquet, attentif à maintenir parmi ses magistrats la discipline, le respect des traditions et le souci de leur prestige, mais laissant volontiers à ses substituts le soin des inspections dans le Haut, des enquêtes particulièrement embrouillées, (on sait que l'organisation congolaise ignore les juridictions d'instruction dont le rôle est rempli par les membres du parquet), et les réquisitoires à faire dans les causes les plus spectaculaires. C'est ainsi qu'il se refusa à occuper le siège du M. P. dans l'affaire Arnold, en mai 1911. Il était par ailleurs, la bénignité même.

Il est un domaine cependant où le procureur général Weber sut manifester une personnalité singulièrement éprise du bien des humbles et bien décidée à le défendre. C'est le domaine de la protection des indigènes et singulièrement la présidence de la Commission créée pour assurer cette protection, dès 1896, par le Roi-Souverain et renouvelée et réarmée, si l'on peut dire, en 1908, par la Charte coloniale en son article 6^{me}, qui en confiait la présidence au procureur général, alors unique, de la Colonie. H. Weber présida cette Commission, pour une première fois, en 1911, à Léopoldville, alors que se tenaient à Boma les audiences consacrées à l'instruction et au jugement de l'affaire Arnold. Une seconde session de cette Commission permanente se tint à Banana, en décembre 1912, présidée encore par H. Weber. Elle s'occupa longuement de la natalité indigène mise en péril par la diffusion croissante des maladies vénériennes notamment et, se réjouissant de la disparition des grandes concessions léopoldiennes, suggéra que l'on vérifiât si San-Thomé ne se peuplait pas au détriment de la population congolaise. La troisième session de la Commission qui se tint à Léopoldville du 8 au 18 décembre 1919 sous la présidence d'un substitut du procureur général en congé n'avait plus qu'à poursuivre les investigations entreprises dans le domaine de la démographie congolaise.

La carrière d'H. Weber dans la magistrature métropolitaine ne fut pas moins heureuse. Elle trouva son couronnement dans sa nomination de président de chambre le 17 janvier 1935. Un an plus tard, il était admis à la retraite et le 12 septembre 1938, il s'éteignait à Saint-Gilles, Bruxelles, peu après avoir perdu la compagnie de toute sa vie.

H. Weber était commandeur de l'Ordre Royal du Lion, commandeur de l'Ordre de la Couronne, officier de l'Ordre de Léopold et de l'Étoile africaine, titulaire de l'Étoile de service en or à quatre raies d'or, de la Médaille commémorative du Congo, de la Médaille coloniale 1914-1918, et de la Médaille du Centenaire. Il était en outre commandeur de l'Étoile noire du Bénin.

Il avait eu par intérim la signature des affaires courantes du gouvernement général à deux reprises en 1910 et en 1914.

23 octobre 1951.
J. M. Jadot.

Archives du Ministère des Colonies et du Ministère de la Justice. — *B. O. de l'É. I. C.*, 1901 et 1906. — *Rec. mens., É.I.C.*, 1899 et 1901. — *B.O. du Congo belge*, 1908. — *Trib. cong.*, 17 décembre 1908, I. — *Belgique active*, Brux., 1934, p. 318. — *Trib. cong.*, 15 septembre 1938, p. 1. — *Dépêche coloniale*, 17 septembre 1938, p. 3. — *Conseiller congolais*, octobre 1938, p. 220. — *Revue Congo*, 1938, II, p. 347. — J. M. Jadot, *La commission permanente de protection des indigènes au Congo belge*, in *Bull. du Comité de l'Afrique française*, Paris, 1934, pp. 553 et suiv. — Souvenirs personnels de l'auteur de la notice.

WECK (de) (*Ernest-Marie-Gonzague*), Officier de la Force publique (Fribourg, Suisse, 10.9.1869-Nyangwe, 10.2.1899). Fils de François et de de Surbeck, Marie-Antoinette.

Rengagé à l'issue de son terme de milice, de Weck était entré à l'École militaire en 1890. Sous-lieutenant l'année suivante, il était capitaine au 6^e régiment de ligne suisse depuis le mois de décembre 1897 quand il s'engagea au service de l'État Indépendant du Congo. Admis en qualité de capitaine de la Force publique, il arrive à Boma le 4 juillet 1898 et était désigné pour le district des Stanley-Falls où la situation est assez troublée. Il quitte Boma le 11 pour arriver aux Falls au début de septembre, vers le moment où Dhanis, sur l'ordre du gouverneur Fuchs, remet le commandement du district et des troupes au major Vangele qui a été désigné pour lui succéder. De Weck, selon les ordres reçus, se rend à Ponthierville mais — à la suite des désastres infligés par les révoltés aux troupes de Long, adjoint de Vangele, qui exerce intérimairement le commandement en l'absence de ce dernier, malade, rentré d'urgence en Europe, — il est désigné par Dhanis, à qui vient d'être à nouveau confiée la direction des opérations, pour faire partie de l'expédition chargée d'opérer contre les révoltés. Il rejoint Kabambare en décembre. Un mois plus tard, il tombe gravement malade et doit être dirigé sur Nyangwe où il succombe à la fièvre bilieuse le 10 février 1899.

7 juin 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2394.

WEERTS (*Antoine-Joseph-Théophile*), Com-mis de 1^{re} classe (Looz, 10.10.1875-Boma, 23.10.1898). Fils de Michel et de Lemestré, Marie-Antoinette.

A. Weerts termine ses humanités au Collège des Franciscains à Saint-Trond et devient ensuite

employé de commerce. Au mois de juillet 1898, il demande à partir au Congo et est engagé par l'État Indépendant en qualité de commis de 1^{re} classe. Parti d'Anvers le 6 août, il débarque à Boma le 31 et se voit désigné pour le district du Stanley-Pool. Il arrive à Léopoldville le 6 septembre. Quelques semaines plus tard, il tombe gravement malade. Les médecins ordonnent son hospitalisation à Boma où il revient le 15 octobre et succombe le 23.

4 août 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2487.

WEINTHAL (*Léo*), Journaliste (Graaf Reinnet, colonie du Cap, 24.9.1865-Sunbury-on-Thames, 4.6.1930).

Weintal, fils d'un très important marchand sud-africain, vint au Transvaal en 1887. Il y devint, en 1889, lithographe du gouvernement, attaché au service cartographique officiel. Financé par Sir J. B. Robinson, il fonde la *Pretoria Press* et plus tard, en 1897, les *Pretoria News*. De 1888 à 1897, il est le correspondant en chef de l'*Agence Reuter* au Transvaal, où pendant diverses périodes, il représente aussi le *Times* et le *Daily Telegraph* de Londres. En 1897, il fonde *The Pretoria News*. Ne supportant pas l'altitude du Transvaal, Weintal, sur le conseil de son docteur, va s'établir à Londres en 1900. Il y fonde l'*African World*, dont le premier numéro paraît le 15 novembre 1902. Il en est le rédacteur en chef et le reste jusqu'à sa mort.

Considérant les services qu'il rendit aux divers pays africains, Weintal s'est vu décoré par de nombreux gouvernements. En 1910, il fut nommé chevalier de l'Ordre de la Couronne et en 1920, chevalier de l'Ordre de Léopold, juste témoignage de gratitude vis-à-vis d'un ami dévoué et fidèle de la Belgique et du Congo. Quand il venait à Bruxelles, le Roi l'invitait à déjeuner et le faisait prendre en carrosse de la Cour à son hôtel.

Il mourut subitement d'une crise cardiaque. C'était un très grand travailleur, un homme foncièrement bon et généreux, très dévoué aux institutions travaillant en Afrique, ou créées en Europe au profit d'Africains.

Sa famille était d'origine hambourgeoise, Weintal était germanophile, mais durant la guerre 14-18, il se montra très loyal vis-à-vis de l'Angleterre ; sa femme (une Boer) et lui-même firent des prodiges pour venir en aide aux réfugiés belges. Sa femme mourut à Sunbury en février 1951.

Parmi ses publications consacrées à divers pays africains, la plus importante est *The Story of the*

Cape to Cairo Railway and river route, ouvrage en 4 volumes paru en 1922.

7 mars 1951.
J. Rousseaux.

Trib. Cong., Brux., 15 mars 1923 ; 30 septembre 1926 ; 13 juin 1930. — *African World Annual*, 1929-1930, Londres, 1931.

WELSCH (*Alfred-Jean*), Commis de 1^{re} classe (Gand, 15.1.1875-au camp de l'Uere, 21.2.1899). Fils de Jacques et de Staffyn, Marie.

Après avoir poursuivi des études moyennes à l'Athénée de Mons, Welsch entre comme surveillant de travaux dans une entreprise privée à Meirelbeke, près de Gand. Après deux ans de service, il devient employé. Attiré alors par l'Afrique, il sollicite un engagement à l'État Indépendant du Congo. Admis d'abord à effectuer un stage aux départements des Finances et des Affaires Étrangères, il quitte la Belgique le 6 octobre 1897 avec le grade de commis de 2^e classe à destination de Boma où il débarque le 30. Envoyé dans l'Uele où Chaltin ne cesse de réclamer des renforts pour achever l'œuvre de pacification qu'il a entreprise, il est désigné pour la zone de l'Uere-Bomu qu'il atteint en janvier 1898. Il y reste attaché au camp de l'Uere. Le 15 novembre 1898, il est promu commis de 1^{re} classe mais il commence déjà à souffrir de la fièvre hématurique qui finira par l'emporter quelques mois plus tard. Son séjour en Afrique n'aura été que d'un an et quatre mois.

10 août 1950.
A. Lacroix.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 270.

WENCKSTERN (*de*) (*Constant-Ferdinand-Dettef-Alexandre-Marie*), Caporal de la Force publique (Louvain, 8.10.1877-Nyangwe 26.8.1899). Fils de Jean et de Meyer, Colette-Marie.

Engagé au 4^e régiment d'artillerie le 1^{er} avril 1896, il était promu brigadier le 15 juillet suivant. Le 26 avril 1899, il entrait comme caporal de la Force publique au service de l'État Indépendant du Congo et était désigné, à son arrivée à Boma, le 16 mai, pour la Province orientale ; le 19, il quittait Boma pour gagner le Haut-Congo ; il venait d'arriver à Nyangwe, quand il fut emporté par la dysenterie.

28 février 1951.
M. Coosemans.

WENSEL (*Henri-O*), Mécanicien belge (?-Boma, 12.1.1884).

Wensel fut engagé comme mécanicien par le Comité d'Études du Haut-Congo en janvier

1882. Il fut surtout en service sur le Fleuve dans le Bas-Congo. Exactement deux ans après son engagement, il succomba à Boma à une dange-reuse crise d'hématurie, le 12 janvier 1884.

13 mai 1949.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1885, p. 111. — *Bull. des Vétérans colon.*, septembre-octobre 1939, p. 9.

WENTRUP (*Karl-Pollux*), Mécanicien de 2^e classe (marine) (Hörste-Halle, Allemagne, 17.8.1875-Matadi, 28.11.1899). Fils de Christian et de Kunsebeck, Élise.

De nationalité allemande, Karl Wentrup travaille dès sa prime jeunesse dans différents ateliers de constructions navales de son pays. Après son service militaire qu'il effectue comme mécanicien dans la flotte de guerre, il navigue à bord de divers steamers de la marine allemande. Au début de 1899, il s'engage au service de l'État Indépendant du Congo en qualité de mécanicien de 2^e classe. Il s'embarque à Anvers le 6 février. A Boma le 2 mars, il est désigné pour servir dans la marine du Bas-Congo. En proie à de violents accès de fièvre après quelques mois de séjour en Afrique, il succombe à Matadi le 28 novembre 1899.

9 août 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2739.

WÉRY (*Eugène*), Magistrat (Mons, 25.1.1862-Anvers, 9.1.1901). Fils de Vincent et de Petit, Émilie.

Ses études de droit terminées, Eugène Wéry s'inscrit au barreau de Mons, sa ville natale. En juillet 1896, il fut engagé comme magistrat au service de l'État Indépendant et s'embarqua à Anvers le 6 août suivant, à destination du Congo. Envoyé dans la zone du Tanganika, il fut désigné comme substitut du procureur d'État à M'Toa et y passa tout son premier terme, soit plus de deux ans et demi. A l'issue de celui-ci, il quitta M'Toa le 30 avril 1899 pour s'embarquer à Matadi le 27 juin et arriva en Belgique le 18 juillet. Son voyage M'Toa-Anvers, en traversant l'Afrique d'est en ouest, s'était effectué en un peu plus de deux mois et demi ce qui à l'époque constituait certainement un record. Confirmé en qualité de magistrat par décret du Roi-Souverain en date du 8 août 1899, il était réengagé dès le 10 novembre pour un nouveau terme de deux ans et s'embarquait une deuxième fois à Anvers le 16 à bord de l'« *Anversville* ». A son arrivée à Boma, il y fut désigné comme juge suppléant près le tribunal de première instance et passa bientôt, en la même qualité, à Matadi pour être transféré, de là,

à Basoko où il remplit les fonctions de substitut du procureur d'État près le tribunal territorial. Tombé gravement malade en novembre 1900, il dut quitter l'Afrique le 16 décembre; le « *Philippeville* » le ramena à Anvers le 5 janvier 1901. Transporté immédiatement à l'hôpital Saint-Camille, il y succomba quelques jours plus tard. L'Étoile de service lui avait été attribuée.

17 août 1950.
A. Lacroix.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., novembre 1939, p. 7. — *Mouvement géogr.*, 1899, col. 395.

WÉRY (*Ignace-Laurent*), Ingénieur, sous-chef de section (Seraing-le-Château, 3.10.1885-Matadi, 23.11.1913). Fils de François et de Van Loubbeeck, Marie.

Wéry termine ses études à l'Université de Liège où il obtient en 1908, le diplôme d'ingénieur civil des mines et celui d'ingénieur-électricien l'année suivante. Il est alors attaché pendant deux ans en qualité d'ingénieur à un charbonnage du pays de Liège et, vers la fin de 1910, il sollicite un engagement à la Colonie. Admis pour dix ans au service de la Compagnie des chemins de fer du Congo supérieur aux Grands Lacs Africains, il part pour l'Afrique le 14 janvier 1911 et, jusqu'au 22 février 1913, il effectue, à Stanleyville, un premier terme en qualité de sous-chef de section. Rentré en Belgique dans le courant du mois de mars 1913, il repart d'Anvers le 16 août et est désigné pour participer, toujours comme sous-chef de section, à la mission d'études du chemin de fer Matadi-Léopoldville. A Matadi où il est arrivé au début d'octobre, il tombe gravement malade. Atteint de fièvre hématurique bilieuse, il est transporté à l'hôpital de Kinkanda où il succombe après quelques semaines.

27 septembre 1950.
A. Lacroix.

La Trib. cong., 19 décembre 1914, p. 1.

WESSELS (*Joseph-Hubert*), Sous-intendant et chef de zone du C.S.K. (Ixelles, 11.10.1876-Pont-à-Celles, 28.10.1920). Fils de Jean et de Sottiaux, Marie.

A l'âge de quinze ans, Wessels se destine à la marine. Il s'engage comme matelot à bord d'un steamer et voyage ainsi pendant cinq ans. Appelé sous les drapeaux le 20 octobre 1896, il conquiert le grade de sergent et à l'issue de son terme de service, il se présente à l'examen d'officier de réserve. Le brevet de sous-lieutenant lui est délivré le 22 février 1900. Rentré dans la vie civile, il manifeste l'intention de partir pour l'Afrique. Effectivement, le 16 sep-

tembre 1900, il s'embarque à Anvers après avoir été engagé par l'État Indépendant du Congo en qualité de sous-intendant de 3^e classe et il arrive à Boma le 7 octobre. Il est désigné dès le lendemain pour le district du Lualaba et se met en route pour Lusambo qu'il atteint le 6 décembre. Il séjourne dans le district du Lualaba jusqu'au mois de février 1904 et regagne alors la Belgique après avoir été nommé sous-intendant de 2^e classe le 27 décembre 1902.

Au mois d'août 1906, il souscrit un engagement de deux ans au service du Comité spécial du Katanga et s'embarque à la fin du mois à destination de Pania où il arrive le 27 octobre. Désigné comme adjoint au chef de poste, il remplace ce dernier à partir du 10 décembre. Le 27 novembre 1907, il est nommé chef de zone du Haut-Luapula et réside à Lukonzolwa. Il prolonge son terme jusqu'en avril 1909 et rentre en Europe au début de juillet. Le 11 décembre suivant, l'« *Armadaïle Castle* » l'emporte de Southampton pour un troisième séjour en Afrique. Toujours en qualité de chef de zone pour le Comité spécial du Katanga, il reste au Congo jusqu'au mois de décembre 1912 et rentre alors définitivement en Belgique. L'Étoile de Service lui avait été attribuée.

Il a publié dans l'*Exp. belge.*, en 1909, *Une journée sur les hauts plateaux du Katanga*.

11 août 1950.
A. Lacroix.

L'*Exp. belge.*, 1909, p. 694. — Registre matricule C.S.K., n° 185.

WEYNANTS (*Joseph-Michel-Ernest*), Officier de la Force publique (Malines, 1.3.1869-Yaminga, 4.3.1900). Fils de Jean et de Janssens, Marie.

J. Weynants, qui a terminé ses études primaires dans sa ville natale, entre au 5^e régiment de ligne comme volontaire le 8 novembre 1888. En septembre 1891, il est nommé sergent. A ce moment, l'État Indépendant du Congo fait appel à des officiers et sous-officiers de l'armée métropolitaine pour étoffer les cadres de sa Force publique. Weynants, qui a le goût de l'aventure, n'hésite pas : le 6 janvier 1892, le s/s « *Congo* », l'emporte vers le centre africain où il débarque le 1^{er} février. Il est désigné pour le district de l'Ubangi-Uele et va à Nouvelle-Anvers où il fera son apprentissage de la vie coloniale. Envoyé une première fois en mission à Bumba au mois de mai, il y retourne le 6 octobre et y séjourne pendant plusieurs mois. Le 1^{er} janvier 1894, il est nommé adjudant. Terrassé par la maladie, il revient à Boma au mois de juin suivant et, bientôt rétabli, il est envoyé au camp de Zambi où il achèvera son terme après avoir été nommé sous-lieutenant le

7 décembre 1894. Rentré en Belgique en janvier 1895, Weynants retourne en Afrique le 6 juillet et est envoyé dans le Haut-Uele où la révolte de plusieurs chefs azande de la région frontrière contre les agents de l'État cause de graves ennuis aux autorités. Il est à Djabir le 2 décembre au moment où Chaltin concentre à Dungu les troupes nécessaires à l'expédition qu'il projette vers le Nil pour châtier les rebelles et, quand celle-ci se met en marche, il est chargé de prendre en mains l'important poste de Buta qui assure les communications vers l'arrière. Il est nommé lieutenant le 24 août 1896 et quitte l'Afrique en juin 1898 après avoir vu la situation momentanément rétablie grâce à l'action de Chaltin. En mars de l'année suivante, le lieutenant Weynants accomplit son troisième voyage à destination du Congo. Il est chargé de donner l'instruction au contingent spécial destiné à la Province orientale et se voit désigné ensuite pour le district des Bangala. Promu capitaine le 11 novembre 1899, il se rend à Yambôyo et, de là, à Yaminga où il tombe sous les coups d'indigènes révoltés.

8 août 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 858.

WIELE (VAN DE) (*Frans*), Ketelmaker (Berlaere, 20.8.1867-Songololo, 30.11.1899).

Op 2 Juli 1895 vertrok hij in de hoedanigheid van ketelmaker bij de *Compagnie du chemin de fer du Congo* naar de Onafhankelijke Congostaat. Door ziekte overmand moest hij echter enkele maanden daarop naar België terugkeren. Na volledig hersteld te zijn keerde hij op 3 Februari 1898 naar Afrika terug. Zijn koloniale loopbaan zou echter spoedig een einde nemen. Hij overleed te Songololo op 30 November 1899.

30 April 1951.
A. Verlinden.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, blz. 268.

WILKIE, Mrs Moody (*Elizabeth*), Missionnaire baptiste anglaise (Fergur-Ontario, Canada, 4.8.1867-Sona-Bata, 17.11.1933).

Elle séjourna quarante-quatre ans au Congo, à Sona-Bata, où elle était arrivée en 1889, avec son mari, le Rd. Th. Moody de la mission baptiste américaine. Elle consacra toute son existence à l'éducation et à l'évangélisation des enfants noirs qui lui témoignaient, ainsi que leurs parents, un très grand attachement et une profonde admiration. Elle comptait aller se reposer en Amérique, auprès de ses enfants, quand la maladie et la mort la surprisent dans

le petit poste de mission de Sona-Bata, où une foule respectueuse et émue vint assister à ses funérailles. Un peu avant de mourir, elle avait rédigé en une circulaire un résumé de l'activité de sa mission pendant près d'un demi-siècle.

30 septembre 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 30 décembre 1933, p. 2 ; 15 janvier 1934, p. 1.

WILKMAN (*Carl-Micanel*), Mécanicien de 2^e classe (Abo, Finlande, 16.9.1868-Boma, 17.6.1899). Fils de Johan et de Talsten, Maria.

Wilkman débute comme apprenti aux ateliers de constructions navales d'Abo (Finlande). Il s'engage alors en qualité de chauffeur-mécanicien dans la marine norvégienne et voyage pendant six ans à bord de différents steamers. En 1899, il offre ses services à l'État Indépendant du Congo et est admis comme mécanicien de 2^e classe au traitement de 2.400 frs l'an. Le 27 mars, il débarque à Boma où il est affecté à la marine du Bas-Fleuve. Atteint d'insolation il succombe après quelques semaines seulement de séjour en Afrique.

4 août 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 2789.

WILLAERT (*Maurice-Amicien-Jacques-Eugène*), Médecin vétérinaire (Bruges, 4.4.1878-Bruges, 17.5.1910). Fils d'Adolphe et de Desmet, Jeanne.

En octobre 1900, Maurice Willaert sort de l'école de Cureghem avec le diplôme de docteur en médecine vétérinaire. Il s'engage alors au service vétérinaire de l'armée. En 1902, il est attaché, comme vétérinaire-adjoint, au 2^e régiment des guides. Au début de l'année suivante, il demande à partir pour l'Afrique et souscrit un engagement de trois ans comme vétérinaire au service de l'État Indépendant du Congo. Envoyé dans le district de l'Uele, il est adjoint au commandant Laplume, chef de poste à Api, qui vient d'être affecté au dressage des éléphants. Lorsque Laplume quitte Api pour aller mener campagne contre le sultan Djabir qui s'est révolté contre l'État à Bondo (appelé à ce moment Djabir, du nom même du sultan), Willaert reste seul à la tête de la station de domestication. Au retour de Laplume, en 1905, il est spécialement chargé de la direction du haras de Bambili et il quitte l'Afrique, fin de terme, le 6 mars 1906. Au mois d'octobre suivant, il repart, comme vétérinaire, au service de l'État. Attaché à la direction de l'agriculture, il retourne à Api où il continue avec Laplume, à se consacrer à la capture et au dressage des éléphants.

En 1908, il fait un rapport intéressant sur la question de la domestication, rapport dont de larges extraits furent publiés au *Bulletin Officiel de l'État Indépendant*. Après avoir retracé l'histoire de la station d'Api, il expose les premiers résultats qui y ont été obtenus. Se basant sur ces résultats qu'il considère des plus encourageants et sur les réalisations obtenues aux Indes en la matière, il conclut à la possibilité de faire de l'éléphant, le premier serviteur de l'homme au Congo. L'éléphant lui semble appelé à suppléer au portage à dos d'homme pour les courants commerciaux secondaires affluant vers les voies de communication à vapeur.

On ne peut lui reprocher de n'avoir pas prévu le développement qu'allaient prendre, en Afrique, les moyens de communication automobiles.

Au cours de ce deuxième séjour qu'il fit au Congo, Willaert fut aussi chargé d'inspecter les différents postes d'élevage établis dans l'Uele. Rentré en Belgique le 20 février 1910, il mourut à Bruges, trois mois plus tard alors que rien, lors de son retour, ne laissait pressager une disparition aussi brusque. Il était titulaire de l'Étoile de service à deux raies.

30 août 1950.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 4340. — *Mouvement géogr.*, 1908, col. 101 à 106. — *La Trib. cong.*, du 20 février 1908, p. 2 et du 5 mai 1910, p. 3. — M. Coosemans, J. Laplume dans *Biogr. colon. belge*, t. I, p. 586.

WILLEMOËS d'OBRY (*Valdemar-Paul-Hans-Ingwardt*), Officier de la Force publique, hydrographe en chef (Mogeltonder, Schleswig, Prusse, 13.7.1870-Bad Godesberg, 4.10.1939). Fils de Carl-Adalbert et de Marianne-Charlotte von Scharffenberg. Son père, journaliste, fut quelque temps député protestataire au Reichstag.

Né en Prusse d'une famille d'origine danoise, Willemoës fit toute son éducation au Danemark.

Engagé le 12 avril 1888 au 10^{me} régiment danois d'infanterie, il entre le 16 octobre 1889 à l'École militaire de Copenhague, est nommé sous-lieutenant le 22 mars 1893 et lieutenant le 1^{er} octobre 1893. Il se spécialise ensuite dans les services de la cartographie et de la géodésie.

En 1902, il offre ses services à l'État Indépendant du Congo et est admis comme lieutenant de la Force publique. Embarqué le 23 octobre 1902 à Anvers, il est désigné à son arrivée à Boma pour le service au fort de Shinkakasa, spécialement pour les petites armes (mitrailleuses et fusils).

Le 21 janvier 1903, il est désigné pour la mission (composée du commissaire de district Delhaye, des lieutenants G. Moulart et V. Willemoës d'Obry) envoyée par le vice-gouverneur

général Fuchs pour examiner sur les lieux un litige de frontière franco-congolais, au nord de Manyanga.

Le 13 juin 1903, il est désigné pour faire partie de la Commission de délimitation franco-congolaise présidée par le capitaine-commandant d'état-major Cabra et chargée du règlement du litige de Kimbulu (Nord-Manyanga).

Le 22 avril 1904, il est chargé d'une mission géographique dans le Haut-Kasai ; il est accompagné du lieutenant Wilse (Norvégien).

La mission Lemaire du Congo-Zambèze n'avait pas élucidé le problème du lac Dilolo. Le lac appartenait-il au bassin du Congo ou du Zambèze ? Or le protocole de la frontière luso-congolaise portait comme limite le lac Dilolo et son exutoire vers la rivière Kasai. Le gouvernement avait donné l'ordre d'installer un poste au lac Dilolo ; les Portugais en possédaient un et s'opposaient à l'installation d'un poste congolais prétextant que le lac Dilolo se trouvant dans le bassin du Zambèze était en territoire angolais.

Le poste congolais fut installé au nord du lac. Quand le lieutenant Willemoës y arriva le poste était commandé par le lieutenant Daelman.

Willemoës releva le cours du Kasai qui s'infléchissait vers l'ouest, il découvrit et dénomma les chutes Delporte et put établir que le lac Dilolo appartenait nettement au bassin du Zambèze. La crête de partage Congo-Zambèze passe nettement à plus de 30 km au nord du lac Dilolo. Elle constituait une très vieille route de traite vers Saint-Paul-de-Loanda (voir *carte du Congo*, 1926).

A ce moment, la région était dévastée par les bandes des anciens révoltés de Luluabourg (1895) et de l'expédition Dhanis (1897), que Malfeyt avait refoulés, du lac Kisale vers le sud-ouest. Les traitants métis portugais leur fournissaient armes et munitions en échange d'esclaves. La mission Willemoës dut quitter le poste de Dilolo bloqué et put à grande peine regagner Kanda-Kanda en traversant une région dépeuplée et privée de vivres.

Le 10 janvier 1906, Willemoës est nommé capitaine-commandant de 2^e classe. Le 24 mars, il est chargé de la mission de délimitation de la frontière du Katanga.

Il rentre après un terme particulièrement bien rempli de plus de 4 ans et demi, le 6 avril 1907.

Le 16 janvier 1908, il s'embarque à Anvers pour le second terme. Il est désigné en qualité de délégué du gouvernement à la délimitation des territoires gérés par le Comité Spécial du Katanga.

Le 25 juillet 1908, il reçoit pour mission de fixer la position géographique des principaux

points de la rivière Kasai — notamment les embouchures de rivières — de Kwamouth à Lusambo.

Le 3 décembre 1908, il est nommé capitaine-commandant de 1^{re} classe.

Le 22 juin 1909, il est attaché au district du Stanley-pool et chargé de procéder au levé du Fleuve de Léopoldville à Kinshasa et du Stanley-pool entre l'île Bamu et la rive belge.

Il rentre le 13 décembre 1910.

Il s'embarque le 20 mai 1911 à Anvers et est attaché au service hydrographique du Haut-Congo. Willemoës organise le service hydrographique et commence le levé des passes dangereuses et difficiles du fleuve. La rade de Kinshasa est levée en vue de la construction du port fluvial. Les dangereuses passes rocheuses de l'île Bertha près de Stanleyville sont levées, sondées et balisées, ce qui permet la suppression du poste de pilotage de l'île Bertha.

Le 29 novembre 1912, envoyé en congé anticipé dans l'intérêt du service, il rentre à Anvers le 16 décembre 1912. Il est envoyé à Paris au service hydrographique français, pour information.

Le 18 mars 1913 il est nommé hydrographe en chef par arrêté royal et chargé du service hydrographique du Haut-Congo. Le Roi Albert, sur le fonds spécial mis à sa disposition, commande un important vapeur le « *Général Strauch* » qui doit servir de base au service hydrographique.

En deux années Willemoës et son équipe mettent en carte et balisent plus de 500 km des passes navigables du Congo.

En 1914, la guerre désorganise le service, — le personnel est mobilisé et rappelé à l'armée.

Willemoës s'embarque à Boma le 24 octobre 1915 ; le 23 août 1916, il est mis en disponibilité dans l'intérêt du service.

Le 15 mars 1920, la démission honorable de son grade et de ses fonctions est acceptée par A. R. ; il est autorisé à conserver le titre honorifique d'hydrographe en chef.

Fonctionnaire consciencieux et d'une remarquable compétence technique Willemoës d'Obry a rempli toutes les missions dont il a été chargé avec succès et à la pleine satisfaction de ses chefs.

Distinctions honorifiques : officier de l'Ordre royal du Lion ; chevalier de l'Ordre de la Couronne ; Étoile de service en or.

22 janvier 1951.
G. Moulart.

Renseignements biographiques du Ministère des Colonies. — G. Moulart, *Souvenirs d'Afrique*, Brux., Dessart, 1948, pp. 27, 28 à 43, 49, 108, 155-156, 171, 176-177. — E. Devroey : *Le Kasai et son bassin hydrographique*, *Mém. I. R. C. B.*, 1939, p. 132. — *Journal du Congo*, 3 mai 1913. — *Trib. cong.*, 15 avril 1920 ; 25 novembre 1920, 15 novembre 1939.

WILLIAMS (...?), Colonel américain (...?) - Londres, août, 1891).

Il débarquait à Bruxelles en novembre 1889, porteur d'une lettre de recommandation d'une haute personnalité de Washington, grâce à laquelle il fut reçu dans les sphères officielles où il fit part de ses ambitieux projets ; il espérait se faire attacher à la Conférence de Bruxelles comme délégué des États-Unis. Son échec dans ce domaine le fit changer de tactique ; il s'offrit à prendre du service à l'État Indépendant du Congo. Ne réussissant pas davantage, il se proposa « dans un but humanitaire et civilisateur », pour l'emploi plus modeste d'agent recruteur pour le compte d'une compagnie commerciale du Congo, en faisant valoir la recommandation d'un fondateur américain de cette compagnie. Il obtint ainsi l'autorisation d'aller aux États-Unis enrôler des commis et des artisans noirs. Parti le 1^{er} décembre 1889 pour New-York, il annonça le 12 qu'à la suite d'une conférence devant 1.000 étudiants, à Hampton, il avait enrôlé dix agents qui allaient partir bientôt pour Anvers, tandis que des directeurs de collège s'étaient offerts à poursuivre dans les mois à venir le recrutement de jeunes gens de couleur, intelligents et instruits. Tout cela était de pure invention. Jamais, aucun de ces agents ne se présenta à Anvers.

Sur ces entrefaites, parti au Congo, le colonel Williams se liait avec des négociants hollandais dont certains lui firent part de leurs griefs, justifiés ou non, contre l'État. Sur le s/s « *Holland* », Williams alla jusqu'aux Falls, recueillant partout avec une intention malveillante, toutes les rumeurs défavorables au gouvernement. En 1891, il réunissait toute sa documentation qu'il publia en une brochure qui n'était qu'un pamphlet à l'adresse de l'É.I.C. Les accusations les plus fantaisistes s'y alignaient : cruauté de l'État envers les indigènes, surtout envers les détenus ; justice partielle ; appui donné à l'esclavage ; incurie de l'administration ; négligence à construire des routes, des écoles, des hôpitaux ; violation du secret des lettres des agents inférieurs, etc. Tout cela, sans un nom précis, sans une date permettant de vérifier le bien-fondé de ces accusations. Une séance à la chambre des représentants fit état de ce libelle, séance à laquelle le Ministre Beernaert, les députés Nothomb et Carlier prirent la parole pour stigmatiser l'attitude du calomniateur et démentir tous ses propos.

On apprenait peu après, en août 1891, que le colonel Williams venait de mourir à Londres.

15 avril 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1891, pp. 51b, 55c, 76a. — P. Daye, *Léopold II*, Paris, 1934, p. 436. — G. Leclère, *Hist. Belgique contemp.*, Brux., 1900, p. 569. —

E. Banning, *Mém. pol. et dipl.*, Brux., 1937, pp. 279, 294, 300, 302, 373. — E. D. Morel, *Red Rubber*, Unwin, London, 1907, p. 44.

WILMIN (*Félix*), Directeur de société (Saint-Josse-ten-Noode, 3.11.1878-Molenbeek, 5.1.1931). Fils de Jean-Baptiste et de Hofmans, Marie.

Il avait fait partie du personnel de l'administration communale de Bruxelles et avait été occupé aux travaux du recensement décennal de 1900. Parti au Congo en septembre 1901, il fut engagé sur place par la Compagnie du Kasai, constituée par décret du 24 décembre 1901, et effectua, en qualité d'agent de la dite compagnie, trois termes consécutifs. Rentré en Belgique en 1911, il passa au service de la société des Huileries du Congo belge et repartit à destination de l'Afrique, au début de l'année 1912. Le 21 juillet 1914, à la veille du premier grand conflit mondial, il était de retour en Europe. Mû par un continuel désir de servir, il s'engagea au corps des volontaires congolais, à la formation duquel il prit une large part sous le commandement du colonel Chaltin. Fait prisonnier à Namur avec une grande partie des effectifs de l'unité, il fut interné au camp de Stuttgart d'où il parvint à s'évader en mars 1918 et gagna alors la Suisse après vingt nuits de marche pénible en se cachant pendant le jour.

Bien que sa santé fût gravement altérée à la suite de sa longue et dure captivité, il reprit néanmoins du service dans une formation de l'arrière.

En 1919, il repart au Congo, en qualité de directeur, pour le compte de la société *La Luki* qui devient par la suite la Compagnie du Congo, pour laquelle il effectuera encore deux autres termes. Peu après son retour, en 1927, il commence à souffrir de la maladie qui l'emportera quatre ans plus tard.

Il était titulaire de la Croix de chevalier de l'Ordre de Léopold II, de la Croix de Guerre avec palmes, de la Médaille des Vétérans, de la Médaille du Volontaire combattant, de la Médaille commémorative de la campagne 1914-1918 et de la Médaille de la Victoire.

10 septembre 1951.
A. Lacroix.

Bull. de l'Ass. des Vétérans colon., février 1931, p. 22. — *La Trib. cong.*, 15 janvier 1931, p. 2 ; 30 janvier 1931, p. 2.

WILVERTH (*Étienne-Christophe-Bernard-Eugène*), Capitaine-commandant de la Force publique (Schaerbeek, 24.1.1866-Banana, 5.7.1916). Fils de Christophe et de Marie-Antoinette-Charlotte, Dufresne.

Admis comme élève à l'École militaire, le 1^{er} mars 1884, il fut à sa sortie nommé sous-lieutenant et désigné le 6 mai 1886 pour le régiment des carabiniers.

Engagé au service de l'État Indépendant du Congo, il s'embarqua pour la première fois le 2 juillet 1889, en qualité de sous-lieutenant de la Force publique.

Après avoir fait un stage dans les bureaux du secrétariat de la Force publique à Boma, il fut nommé commandant du camp d'instruction d'Umangi (Lisala) et effectua un voyage dans la N'giri où il constata notamment que le soi-disant lac d'Ibinza n'existait pas et découvrit un chenal de Mobeka au lac Libanda et de là au Ngiri, près de Bosesera.

Le 22 mai 1890, Wilverth fonda un poste à Lisala et le 18 mai 1891, il prit le commandement du poste de Bumba. Le 19 juillet de la même année il fonda encore le poste de Mongwandje et le 6 décembre celui de Moboika sur l'Eau blanche (Ebola). Rentré en Europe le 16 juillet 1892, Wilverth repartit une deuxième fois pour la terre d'Afrique, le 6 mai 1896, en qualité de capitaine-commandant de la Force publique. Il fut chargé en même temps par la Société d'Études coloniales de réunir une collection de poissons du Congo destinée à l'exposition qui devait se tenir à Bruxelles en 1897. Le capitaine Wilverth accomplit cette mission avec un plein succès et revint en Belgique le 23 mars 1897 avec une importante collection de spécimens de la faune ichthyologique du Congo, provenant de Banana, Boma, Matadi, Manyanga, Léopoldville, Nouvelle-Anvers, Umangi et Upoto, collection dont à cette époque on ne soupçonnait pas l'intérêt. Ces poissons figurèrent à l'Exposition de l'État Indépendant du Congo qui se tint à Tervuren en 1897 où ils étaient présentés au public dans un énorme aquarium dont l'eau était remplacée par une solution de formol.

Au cours d'une visite qu'il fit à cette Exposition, notre compatriote Georges-Albert Boulenger, conservateur au British Museum, l'ichthyologiste le plus éminent de cette époque, eut l'attention attirée par ces poissons. A sa demande, après la fermeture de l'exposition, cette collection fut envoyée à Londres aux fins d'étude. Les résultats dépassèrent les prévisions, presque toutes les espèces rapportées par Wilverth étaient nouvelles pour la science! Plusieurs même lui furent dédiées. Il est intéressant de rappeler que ce fut à cette occasion que furent créées, d'après les indications et sur les conseils de Boulenger, les *Annales du Musée du Congo belge*, où il publia les résultats de ses études accompagnés d'une magnifique illustration due au talent de dessinateurs spécialisés. Notons également que ces premières collections recuei-

lies par le capitaine Wilverth furent à l'origine des riches collections zoologiques du Musée du Congo belge et incitèrent par la suite l'envoi au Congo d'autres missions scientifiques.

Le 16 août 1900, Wilverth repartit pour la troisième fois pour le Congo et les Iles Canaries en vue de compléter les collections du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique (aujourd'hui l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique). Il rentra à Lisbonne le 2 septembre 1900 avec une nouvelle moisson. Mis à la retraite pour raison de santé, Wilverth repartit néanmoins pour le Congo en 1911 et dirigea jusqu'en 1916 les Pêcheries de Banana d'où il envoya encore des collections ichthyologiques au Musée du Congo.

Le capitaine Wilverth était décoré de l'Étoile de service et des Palmes d'or de l'Ordre de la Couronne.

Publications. — *Chez les Mongwandi, Congo illustr.*, 1894, IV, pp. 175-176. — *La Chasse, Ibid.*, 1894, III, pp. 180-182. — La construction des pirogues, *Ibid.*, 1894, II, pp. 191-192. — *Notes sur la population d'Upoto, Mouvement géogr.*, 1895, pp. 99-100. — *Le travail du cuivre, Congo illustr.*, 1895, IV, p. 7. — *Les habitations indigènes des Bangala, des Upoto, des Mongwandi, Ibid.*, 1895, IV, pp. 141-142. — *Coutumes congolaises, Ibid.*, 1895, IV, p. 151. — *L'esclavagisme et le cannibalisme, Ibid.*, 1895, IV, pp. 157-159. — *Chez les Upoto, Belg. colon.*, 1897, pp. 128-129. — *Les poissons du Congo, Mouvement géogr.*, 1897, XIV, pp. 460-462, 486-488, 512-513. — *Les poissons du Congo, Bull. de la Soc. d'Études colon.*, 1897, p. 337. — *Étangs et rivières, Bull. de pêche et de pisciculture*, 15 septembre 1897. — *Les poissons du Congo à Tervuren, Belg. colon.*, 1897, III, pp. 304-306. — *Les Bangala et les Upoto, Collaboration à la Coll. de Monographies Ethnographiques publiée par Van Overbergh*, 1898. — *Pêche et poisson au Congo belge, Bull. de la Soc. Belge d'Études colon.*, 1911, p. 241.

6 novembre 1951.
G. F. de Witte.

WINDT (DE) (*Jean-Charles-Louis*), Géologue (Alost, 7.6.1876-Moliro, 10.8.1898).

Jean De Windt fit ses études à l'Université de Gand et y conquist le grade de docteur en sciences naturelles; spécialisé dans les sciences minérales, il fut lauréat du concours universitaire pour un travail intitulé: *Sur les relations lithologiques entre les roches considérées comme cambriennes des massifs de Rocroi, du Brabant et de Stavelot*, publié dans les *Mémoires de l'Académie*; c'était une œuvre de grand mérite où l'auteur se révéla un pétrographe expert. Pendant trois ans, De Windt fut attaché à l'Université de Gand comme assistant de géologie et travailla en collaboration avec l'abbé Renard.

Afin d'étendre le champ de ses connaissances scientifiques, De Windt se rendit à Vienne, où il

travailla pendant une année sous la direction de Penck à l'Institut géologique de l'Université. Pendant sept mois, il fut attaché au Musée impérial d'histoire naturelle de Vienne.

C'est dans cette ville qu'il écrit un mémoire sur *Les distances moyennes à la côte dans les océans* avec cartes du Pacifique, de l'Atlantique et de l'Océan Indien, et une note sur *La morphométrie de Ténériffe* avec une carte hypsométrique de l'île. Il écrit aussi une étude intitulée : *Les recherches sur la constitution des îles, essai de classification basé sur les caractères génériques*. On l'avait enfin chargé de l'étude micrographique des sédiments de la Méditerranée (côte de Pola). Toujours avide d'en savoir davantage, il se rendit à Berlin pour y suivre les cours de von Richthofen. C'est de là qu'il fut appelé à faire partie de l'expédition scientifique Lemaire, qui devait gagner le Tanganika par le Shire et le lac Nyassa, atteindre Moliro au sud du Tanganika, puis Pweto au nord du lac Moero, et y organiser une caravane pour la reconnaissance de la région katangaise entre le lac Moero et la Lukuga. De retour au lac, la mission devait se rendre à Lofoi (poste du lieutenant Brasseur), rayonner autour du poste et rejoindre le Haut-Kasai. Elle devait avoir une durée d'environ deux ans. Au commandant Lemaire étaient adjoints le jeune géologue Jean De Windt, le lieutenant Maffei, commandant de la Force publique ; Michel, sous-intendant ; Dardenne, artiste-peintre ; l'expédition devait se compléter en route par l'adjonction de deux Européens, un ingénieur et un sous-officier, déjà en Afrique. Jean De Windt s'embarqua avec ses compagnons à Amsterdam, sur le s/s « *Koning* », le 16 avril 1898, à destination de Chinde, sur le Zambèze, via Naples. L'itinéraire projeté fut suivi méthodiquement. En août, l'expédition était à Moliro, au Sud du Tanganika. C'est là que le jeune savant fut victime d'un accident tragique. La nuit du 9 au 10 août, tandis qu'il était en bateau sur le lac avec un ami de rencontre, le chercheur d'or anglais Caisley, une violente tempête s'éleva brusquement. L'embarcation chavira dans les eaux furieusement agitées et tous les occupants furent noyés. Ainsi mourait à vingt-deux ans, un jeune savant belge dont l'actif scientifique faisait prévoir une carrière brillante.

Il a recueilli en Afrique quelques plantes qui lui ont été dédiées par les botanistes belges. D'autre part le professeur Schoep a donné son nom, en 1922, à un nouveau minéral radioactif découvert au Katanga.

10 avril 1950.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1898, pp. 190, 470. — Depester, *Les pionniers belges au Congo*, Duculot, Tamines,

1927, p. 124. — *Belg. colon.*, 1898. — M. De Wildeman (note inédite). — A. Schoep, *Sur la dewindtite*, nouveau minéral radioactif, *C. R. Acad. des Sc.*, Paris. Séance du 27 février 1922.

WINZ (*Joseph-Boniface*), Missionnaire des prêtres du Sacré-Cœur (Süchtel, Allemagne, 11.5.1867-St-Gabriel, Stanley-Falls, 23.12.1899).

Le R. P. Winz fit d'abord un assez long séjour comme missionnaire en Amérique du Sud, dans la province de l'Équateur, d'où il rentra le 9 juillet 1896.

Dans l'État Indépendant du Congo, la campagne arabe avait été menée de main de maître par Dhanis et son équipe ; mais en juillet 1895, la révolte des Batetela de Luluabourg rendait la situation à nouveau critique dans la région des Falls. Après un voyage à Rome du baron van Eetvelde qui exposa au pape l'urgence d'envoyer des missionnaires au Congo, les prêtres du Sacré-Cœur désignèrent deux des leurs, le P. Gryson et le Père Lux, pour les Falls, fin septembre 1897. Le 10 février 1898, le Père Boniface Winz, le Père Willibrord Reelick et un frère venaient seconder le Père Gryson. Isolés dans la forêt, à 5 km. en aval du poste de l'État, les missionnaires établirent une mission de fortune, faite de cabanes de terre et de bois pour abriter les enfants errants ou abandonnés dont les parents avaient été massacrés ou emmenés en esclavage. Ce petit poste de mission fut le noyau de St-Gabriel. Dès qu'on le put, on commença les travaux de construction qui furent pénibles au milieu de la sylvie équatoriale. En octobre 1899, 400 enfants étaient réunis autour des Pères. Mais les maladies, la dysenterie, la variole firent leur apparition ; le 23 décembre 1899, le Père Winz payait son tribut à la maladie et expirait à l'âge de 32 ans.

13 octobre 1951.
M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 249. — *Annuaire des miss. cath. au Congo*, 1935, p. 397. — D. Rinchon, *Missionn. belges au Congo*, Brux., 1931, pp. 35-36. — *Règne du Sacré-Cœur*, 1900, pp. 87-91, 123-127, 150. — *Alm. du Congo des RR. PP. du Sacré-Cœur*, 1906, p. 35.

WISC (*Georges*), Mécanicien anglais (...? vers 1860-Vivi, 5.4.1884).

Il fut engagé par l'Association Internationale Africaine en qualité de mécanicien qualifié le 18 janvier 1884. Attaché au service des steamers du Bas-Congo, il fut, en mars 1884, mis provisoirement à la disposition de Valcke qui devait diriger vers Léopoldville le transport des pièces du « *Stanley* ». Mais dès la fin du mois, Wisc était obligé, à Vivi, d'abandonner son travail et de s'aliter. La fièvre l'emporta le 5

avril 1884, après deux mois à peine de séjour en terre africaine !

3 juillet 1951.
M. Coosemans.

A nos Héros coloniaux morts pour la civilisation, p. 86. — *Mouvement géogr.*, 18 185, p. 11.

WISSMANN (*Heinrich-August-Erich*), Capitaine de steamer allemand (Bovendem-Göttingen, Hanovre, 6.1.1862-Léopoldville, 30.4.1895). Fils d'Otto-Ludwig et de Morstadt, Mathilde.

Il fit ses études à l'École de navigation d'Elsfleth et y réussit son examen de capitaine de steamer. Il navigua comme deuxième, puis comme premier officier à bord de voiliers allemands, puis s'engagea à l'État Indépendant du Congo et quitta Anvers le 6 décembre 1894. Il fut désigné pour la marine du Haut-Congo le 2 janvier 1895 et chargé de prendre le commandement du steamer « *Ville de Verviers* ». Il quitta Boma le 6 janvier, mais à peine en route vers le Haut, il dut redescendre, malade, et aller se rétablir à Banana. Le 3 mars, il reprenait son service et remontait le Fleuve jusqu'à Léopoldville où il réoccupait son poste de commandant du « *Ville de Verviers* », qui devait se rendre dans l'Équateur. Le 30 avril, le vapeur avait à peine quitté Léopoldville et se dirigeait vers la rive française du Pool, quand soudain une tempête se déchaîna. Le bateau fut saisi par le courant et entraîné vers les rapides où il se mit à chavirer. Wissmann et son mécanicien Winnerstrand ainsi qu'une vingtaine d'indigènes se noyèrent. Le steamer et sa baleinière furent perdus.

26 octobre 1951.
M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1895, p. 178.

WOLFF (*Ludwig-Heinrich*) (Dr), Explorateur (Hagen, près d'Osnabruck, Hanovre, 30.6.1850-Bismarckburg, Togoland, 26.6.1889). Fils de Mathias et de Stapenhorst, Dorothea.

Entré le 1^{er} avril 1871 à l'Université de Wurzburg, il y suivit pendant deux ans les cours de médecine, puis s'engagea le 1^{er} octobre 1873 comme volontaire au 12^e régiment d'artillerie saxonne. Le 1^{er} novembre 1874, quittant l'uniforme, il partit pour un voyage de quinze mois d'abord en Amérique puis en Russie. Rentré dans son pays, il reprenait le 25 février 1876, ses cours interrompus à l'Université et obtenait le 26 décembre 1876 son diplôme de docteur en médecine et chirurgie. Ainsi pourvu, il entreprit un nouveau voyage en Amérique du Sud et y séjourna jusqu'au 1^{er} septembre 1878. En attendant de nouvelles occasions d'évasion vers les pays lointains, il accepta en 1879 d'être attaché comme médecin

militaire à l'armée saxonne et y fut admis avec le rang de capitaine, le 1^{er} avril 1879, désigné pour le régiment des reîtres de la garde en garnison à Dresde. Lorsqu'en 1883, il eut connaissance du projet du lieutenant von Wissmann d'organiser, pour le compte de Léopold II, une expédition d'exploration au Kasai, en territoire de l'Association Internationale Africaine, il n'hésita pas à saisir cette occasion de visiter de nouveaux pays et s'offrit à accompagner von Wissmann en qualité d'anthropologue. Ce dernier l'engagea le 1^{er} octobre 1883, en même temps que le capitaine Kurt von François, météorologiste, le lieutenant Frans Muller, zoologiste et botaniste, et le lieutenant Hans Muller, frère du précédent.

Le 17 novembre 1883, les membres de l'expédition s'embarquaient à Hambourg, à bord du « *Professeur Woermann* ». Le 17 janvier 1884, ils débarquaient à Loanda, où, pendant un mois, ils organisaient le dispositif de marche vers l'intérieur. Le 28 janvier, ils étaient à Dinda. Ils s'adjoignirent dans le Bas-Congo le charpentier naval Bugslag et les armuriers Schneider et Meyer. Le 3 mars, à Malange, ils avaient la malchance de perdre Meyer, frappé d'hématurie.

Ils atteignirent le Kwango, puis se dirigèrent au N. E., en pénétrant dans le plateau de Lunda. Le 8 novembre 1884, à Mukenge, près de l'endroit où s'élèvera Luluabourg, ils étaient bien accueillis par le chef Kalamba, que von Wissmann avait déjà rencontré dans un précédent voyage. La bonne impression que leur fit Kalamba les décida à jeter les fondations d'un poste, qui allait être dénommé Luluabourg.

Tandis que ses compagnons commençaient les premiers travaux d'établissement, Wolff partit explorer la région comprise entre les chutes Pogge (6° lat. Sud) et le confluent de la Lulua, contrée où n'avait encore pénétré aucun blanc, et habitée par les Bakuba et les Bakete. Arrivé sur le territoire du chef Lukengo avec lequel il entra en relations amicales, il apprit par lui que la Lulua était navigable en aval des rapides de Bena-Tshidi, mais seulement en période de crue, c'est-à-dire en mai. Le 15 mars 1885, Wolff retrouvait ses compagnons à l'emplacement où commençait à s'édifier Luluabourg. Le 26 mars 1885, Wolff repartait pour explorer le Sud du territoire des Baluba et des Bakuba. Il était de retour le 15 avril suivant. Dès le début de mai, von Wissman et ses compagnons, à l'exception de Franz Muller, décédé le 7 janvier, et de Bugslag, chargé de l'aménagement de Luluabourg, se préparèrent à tenter la descente de la Lulua. Bugslag et Hans Muller furent préposés à la construction des embarcations. Quand tout fut prêt, von Wissmann, sur les indications de Wolff et accompagné du chef Kalamba, prit la

tête de la colonne et descendit la Lulua sans trop de difficultés (28 mai 1885). Le 5 juin, ils débouchaient dans le Kasai, à un endroit où les indigènes l'appelaient le Nshari. En descendant le Kasai, ils s'arrêtèrent à hauteur de l'embouchure du Sankuru, pour recueillir des informations précises sur cette rivière où Wolff devait revenir bientôt. Le 9 juillet, ils atteignaient Kwamouth où les agents de l'É.I.C. les accueillirent avec joie, car on était sans nouvelles d'eux depuis longtemps. Le 17 juillet, à Léopoldville, ils assistaient aux fêtes données à l'occasion de la fondation de l'État Indépendant du Congo.

Wolff devait bientôt repartir. Le 15 septembre, il était désigné pour prendre le commandement d'une nouvelle expédition qui avait pour but la fondation du poste de Luebo, au confluent de la Lulua et de la Luebo ; en même temps, il était chargé de rapatrier les Bashilange qui avaient accompagné von Wissmann jusqu'à la fin de son voyage. Le 3 octobre 1885, Wolff à bord du « Stanley », où avaient pris place Sir Francis de Winton et le Dr Leslie, quittait Léopoldville pour remonter le Kasai. Le 7 novembre, il était à l'emplacement du futur Luebo, sur une langue de terre entre la rive gauche de la Lulua et la rive droite de la Luebo. Dès la mi-novembre il jetait les fondations du poste. Le 29 novembre, il faisait route vers Luluabourg, situé à une distance approximative de 157 km.

Il trouva Luluabourg déjà très prospère ; Bugslag lui avait donné une grande extension et y avait aménagé des plantations de riz, de manioc, de maïs, de fèves, d'arachides et de cannes à sucre. Le 8 janvier 1886, Wolff repartait à bord de l'« En Avant » avec Schneider comme machiniste, dans l'intention de remonter le Sankuru. Il atteignit le confluent (actuel Lusambo) du Lubi et du Sankuru. Le 18 février, il s'arrêta à l'endroit où, au cours d'un voyage en 1882, von Wissmann et Pogge avaient traversé la rivière. Un peu plus au sud, en amont de Pania-Mutombo, Wolff découvrit les chutes qui portèrent désormais son nom, (5° lat. Sud.). Redescendant ensuite le Sankuru, il vit à droite un affluent, la Lubefu, qu'il prit pour le Lomami. Il rentra à Luebo le 4 avril 1886. Peu après, très malade, il dut se résoudre à regagner la côte. Il quitta Luebo le 28 mai, à bord du « Stanley », et arriva à Léopoldville le 26 juin. Le 17 juillet, il débarquait à Banana et s'y embarquait pour rentrer le 10 août à Lisbonne, d'où il regagna son pays, non sans passer par la Belgique où il fut reçu à Bruxelles par le Roi, qui lui exprima sa grande satisfaction pour les éminents services qu'il avait rendus à l'œuvre congolaise et pour les importantes découvertes qu'il avait faites. Sa Majesté remit à l'explora-

teur la croix de l'Ordre de Léopold. Wolff quitta Bruxelles au début de septembre 1886 pour aller assister à Berlin au Congrès d'hygiène et d'acclimatation qui s'ouvrait le 16 septembre. En septembre 1887, de passage en Angleterre, il fit le récit de ses explorations à une réunion de la section de géographie du Congrès de Manchester. Il avait entrepris ses voyages en explorateur, mais aussi en homme de science et en humaniste. Il avait acquis la confiance de plusieurs chefs indigènes et en avait profité pour essayer de leur inculquer des notions nouvelles, par exemple en matière d'élevage ; tel le chef Kalema qui possédait déjà une cinquantaine de têtes de bétail et qui entreprit, sur le conseil de Wolff, d'encourager l'élevage chez ses vassaux en supprimant le tribut qu'il prélevait sur leur bétail à condition qu'ils s'appliquent à sa reproduction. Le Dr Wolff lui-même avait voyagé pendant cinq mois sur un taureau de selle qu'il avait dressé.

Fin 1887, Wolff prénaît la direction d'une expédition scientifique au Togo. Il y fonda Bismarckburg. C'est là qu'il mourut, emporté par la fièvre, le 26 juin 1889.

Nature généreuse, ouverte et franche, il s'était fait partout des amis ; en Belgique où il fit trois ou quatre séjours, il s'était acquis de nombreuses sympathies. Il fut un grand serviteur de la cause congolaise. Il était porteur de l'Étoile de service.

Publications. — *Forschungen in Congogebiet, Verhand. Gesellsch. Anthr.* Berlin, 1886, pp. 24-26. — *Reisen in Congo*, Erdkunde, Berlin, XVI, 1887, pp. 79-85. — *Sankuru, Bull. de la Soc. Géogr. Lille*, VII, 1887, pp. 477-478. — *Volkstammen central Afrika's, Verhandlungen Gesellsch. Anthr. Berlin*, 1886, pp. 724-733. — *Exploration sur le Kasai et le Sankuru, Bull. de la Soc. Royale belge de Géogr.*, XII, 1888, pp. 26, 43. — *Die Erforschung des Sankuru, Petermann's Mitteilungen*, XXXIV, 1888, pp. 193-203. — *Id. Mouvement géogr.*, 1886. — En collaboration avec H. von Wissmann, *Im Innern Afrika*, Blockhaus, Leipzig, 1888.

5 juillet 1951.

M. Coosemans.

Mouvement géogr., 1886, pp. 9a, 75, 78b ; 1888, p. 53c ; 1889, p. 107b. — E. Devroey, *Le bassin hydrographique du Kasai*, Brux., 1939, pp. 24-26, 68. — D. Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 32. — A. Chapaux, *Le Congo*, Rozez, Brux., 1894, pp. 113, 116, 119, 177, 409, 582. — A. Delcommune, *Vingt années de vie africaine*, Larcier, Brux., 1922, t. I, pp. 187, 221, 256, 266. — Fr. Masoin, *Hist. de l'É.I.C.*, Namur, 1913, t. II, pp. 50, 53, 190, 191. — R. Cambier, von Wissmann, *Biogr. colon. belge*, t. I.

WOLTERS (*Armand-Marie-Joseph-Ghis-lain*), Magistraat (Gent, 10.3.1866-Sint-Amandsberg, 18.11.1896).

Nadat hij het diploma van doctor in de rechten behaalde aan de Rijksuniversiteit te Gent, vestigde hij zich als advocaat in deze stad.

Geruime tijd was hij aan het beroepshof aldaar verbonden. Op 15 Juli 1892 werd hij in de hoedanigheid van magistraat voor de diensten van de Onafhankelijke Congostaat aangeworven. Begin Augustus daarop verliet hij de haven van Antwerpen met bestemming naar Boma. Gedurende zijn eerste term in de kolonie oefende hij respectievelijk de functies uit van substituut bij de Rijksprocureur te Leopoldstad en van rechter te Matadi. In Augustus 1894, einde zijner eerste term, verliet hij het Afrikaanse grondgebied en keerde hij met verlof naar België terug.

Na voor de tweede maal voor de diensten van de Onafhankelijke Congostaat te zijn aangeworven, vertrok hij op 6 Maart 1895 naar Boma. Bij zijn aankomst werd hij belast om ad interim de functie van directeur van justitie en nadien deze van plaatsvervangend rechter te Boma uit te oefenen. Op 14 September 1896 keerde hij naar België terug.

16 Augustus 1951.
A. Verlinden.

Mouvement géogr., 1896, blz. 571. — Alb. Chapaux, *Le Congo*, blz. 644. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, November 1939, blz. 7.

Y

YDE (*Jens*), Mécanicien de marine (Hellevad, Danemark, 14.3.1861-Banana, 19.3.1893). Fils de Jens et de Jespersen, Cathrini.

Après des études professionnelles à Hellevad, il entra comme apprenti aux ateliers d'Aalborg. Il travailla ensuite à Copenhague et, en 1883, fut embauché comme machiniste à bord d'un remorqueur. Il obtint, en 1885, le diplôme de mécanicien de marine et voyagea ainsi à bord de différents steamers. En 1890, il offrit ses services à l'État Indépendant du Congo et fut

engagé comme mécanicien de 2^e classe le 15 juin. Embarqué à Liverpool le 18, il arriva en Afrique le 5 août et fut mis à la disposition du directeur de la Marine. Il servit successivement à bord des vapeurs « *Espérance* » et « *Camille Janssen* », qui assuraient les transports sur le Bas-Fleuve. Souffrant d'hématurie en mars 1893, il mourut à Banana, alors que son terme touchait à sa fin.

6 juin 1951.
A. Lacroix.

Registre matricule n° 599.

Z

ZAPPO-ZAPPO, Grand chef Ben Eki de Luluabourg (...?-Luluabourg, 1894).

Les Ben Eki étaient originaires du pays où se trouvent les sources de la rivière Eki, près de Kolomoni, sur la route de Kabinda. Leur puissance s'était consolidée au contact des Arabes avec lesquels ils faisaient le commerce. Le Dr Wolff dans son exploration au Sankuru, en 1885-1886, nous dit avoir rencontré le grand potentat Zappo-Zappo, redoutable chasseur d'esclaves, armé de fusils achetés aux Arabes de Nyangwe et qui fut l'Attila de la région située entre le Lomami et le Lubilash. C'était un énorme gaillard, presque un géant, toujours affublé de chemises et de pagnes blancs flottants. Son village était à trois quarts d'heure de Lusambo. On y voyait d'abord une série de petites maisons, celles de ses femmes, puis d'immenses bâtiments en enfilade formant entre eux des cours spacieuses. Dans ces bâtiments étaient une ou deux salles de 20 m. de long sur 5 de large, avec des plafonds en nattes ; ces salles presque vides n'avaient pour ameublement qu'un grand lit auquel était suspendu un clairon d'appel et un couteau ; Zappo-Zappo venait s'y reposer de temps en temps. Quant à la maison particulière du chef, elle était complètement séparée et des chaises longues y étaient disposées pour recevoir les hôtes de marque à qui il faisait déguster du malafou.

Vers 1890, plusieurs chefs Ben-Eki se disputaient la souveraineté de la région. Lupungu, chef des Bena-Kalebwe, grâce à son commerce d'étoffes avec les Arabes, s'était procuré un certain nombre de fusils. Le chef Kakeza, installé à Kabinda, fit appel à lui pour l'aider à battre les autres chefs Ben-Eki et, craignant un retour offensif de ses ennemis, demanda à Lupungu de rester avec lui à Kabinda. Lupungu devint ainsi chef des territoires jusques et y compris Pania Mutombo. Devant cette puissance croissante de Lupungu, Zappo-Zappo et ses gens quittèrent le pays et s'installèrent à Luluabourg où ils devinrent les amis des Européens.

Zappo-Zappo mourut en 1894. Son corps fut vidé, séché, plié en deux et placé dans une malle de fer. C'est ainsi qu'il accompagna la caravane de l'inspecteur d'État, Paul Lemarinel, qui conduisait à Dhanis des renforts au cours de la

campagne arabe. Le corps fut enterré dans la terre natale de Zappo-Zappo, un village de nains situé aux sources de la rivière Eki.

13 avril 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 23 avril 1914, p. 2 ; 22 décembre 1904, p. 2. — Boulger, *The Congo State*, London, 1898, p. 243. — Fr. Masoin, *Hist. de l'E.I.C.*, Namur, t. I, p. 178 ; t. II, pp. 50, 178, 193. — *Journal du Congo*, 23 avril 1914.

ZAPPO-ZAPPO (*Ben Eki Zappo-Moina*), Chef de Luluabourg (Sources de la rivière Eki, près de Kolomoni, ...?-Luluabourg, 1914). Fils du Zappo-Zappo mort en 1894 et d'une naine de la région voisine des sources de la rivière Eki, près de Kolomoni, route de Kabinda.

Ben Eki Zappo Moina était un chef d'une diplomatie remarquable. La mission catholique de Luluabourg et la mission protestante de Luebo entretenaient avec lui d'excellentes relations. De son côté, Zappo-Zappo savait tirer de la sympathie des blancs grand profit dans ses rapports avec les autres chefs indigènes. En avril 1895, Michaux recourut à 300 soldats et auxiliaires de Zappo-Zappo pour essayer de réprimer la révolte des Bashilenge dont le chef Kalamba s'était allié aux Kioko et menaçait le poste de Mukabua, à trois jours de marche de Luluabourg.

Lors de la révolte de la garnison batetela de Luluabourg en juillet 1895, Pelzer et Lassaux essayèrent de fuir vers le village ami de Zappo-Zappo ; mais Pelzer blessé fut atteint par les rebelles qui l'achevèrent, tandis que Lassaux. trouvait asile au village de Zappo-Zappo qui refusa de le livrer lorsque les mutins vinrent le réclamer. Lassaux parvint ainsi à atteindre la mission du P. Cambier chez qui il fut en sûreté. Certains se sont plaints des cruautés que les Zappo-Zappo étaient réputés infliger à des indigènes ou à des blancs ; Morisson et Sheppard prétendirent que les Zappo-Zappo commettaient des atrocités sous le couvert de l'État. Ces accusations ont été formellement démenties par le Père Cambier qui dirigea pendant de longues années la mission Saint-Joseph près de Luluabourg et connaissait donc parfaitement

les habitudes de ces indigènes. Zappo-Zappo mourut en 1914.

14 avril 1951.
M. Coosemans.

Trib. cong., 23 avril 1914, p. 2. — Fr. Van der Linden, *Le Congo, les noirs et nous*, Paris, 1910, p. 199.

ZINTGRAFF (*Eugène*) (Dr), Explorateur allemand (Dusseldorf, 1858-Ténériffe, 5. 12.1897).

Élève du D^r Bastiaw et docteur lui-même de l'Université de Berlin, Zintgraff était à Bruxelles en 1884 et se préparait à partir pour le Congo comme adjoint du D^r J. Chavannes, membre de l'Institut National de Géographie, chargé d'une mission d'études dans le Bas-Congo. Le 1^{er} mars 1884, ils quittaient Bruxelles pour Anvers et s'y embarquaient à destination de l'Afrique. Arrivé au Congo, Zintgraff s'installa à Boma qu'il choisit comme base de ses recherches. Il étudia les deux rives du Fleuve, de Vivi à Banana, explora le pays des Mussorongo, fit le voyage de Noki à San Salvador et de là jusqu'à Kinkanga, s'occupant d'ethnographie, d'anthropologie, de zoologie. Par une lettre parvenue en février 1885, au *Mouvement Géographique*, auquel il communiquait régulièrement les résultats de ses voyages, il annonçait la mort du capitaine Hanssens.

Après dix-huit mois de séjour au cours desquels il n'eut que quelques légers accès de fièvre, il quitta Banana le 14 octobre 1885 et arriva à Bruxelles le 9 novembre avec une magnifique série de photographies et de moulages et une précieuse collection de reptiles, de poissons et de coléoptères.

En 1886, il repartait pour l'Afrique, mais au service de l'Allemagne, investi d'une mission d'exploration du Wuré, source principale du fleuve Cameroun. En 1887, il pénétrait jusque dans l'intérieur et fondait la station de Barumbi. De 1889 à 1890, le premier, il poussait l'exploration jusqu'à la Bénoué. Il reconnut les sources du Calabar dans une région plus septentrionale que celle qu'avait parcourue Schwartz. Ses investigations le portèrent au pays des Banyang, peuplade voisine des Bali de l'Adamaoua.

Infatigable voyageur, il entreprenait un nouveau voyage au Cameroun en 1891. L'expédition, montée pour compte d'industriels allemands de la maison Jantzen et Thormahlen de Hambourg, se composait de 400 personnes et avait pour but d'établir des relations commerciales avec les populations indigènes de la partie septentrionale du pays et de préparer une voie commode et sûre entre la côte et la région de la Haute-Bénoué. Zintgraff arriva au Cameroun le

4 octobre. L'expédition se divisa en trois groupes : 1^o une avant-garde, à but uniquement scientifique, était commandée par Hume ; 2^o le corps principal de la colonne avait pour chef Zintgraff et son adjoint le botaniste Preuss ; 3^o l'arrière-garde, qui devait veiller à la sécurité, était sous le commandement du lieutenant Spangenberg. Zintgraff gagnait d'abord le poste de Barumbi fondé par lui en 1887 et de là, le 20 novembre, se dirigeait vers le poste de Bali, plus à l'est. En même temps, une autre expédition allemande conduite par Morgen, opérait plus au nord. Les deux entreprises furent vouées à un échec. Zintgraff fut attaqué par les indigènes de l'intérieur et quatre des Européens furent tués. Obligé de retourner à la côte, il se proposa de faire une nouvelle tentative de pénétration vers le nord-est en emmenant des forces plus considérables qui lui permettraient en même temps de venger ses camarades massacrés.

Le 6 juillet 1891, un groupe partait de Hambourg pour seconder Zintgraff, qui, entre-temps, avait fait construire une route de la côte vers la station de Bali. Il espérait être à Bali vers le 15 décembre (1891). Ni son expédition, ni celle des Français commandée par Crampel, ni celle des Anglais partie d'Akassa aux bouches du Niger, ne réussirent à atteindre leur objectif commun : le Tchad.

Les années suivantes, Zintgraff visita l'Afrique orientale allemande et portugaise ainsi qu'à des champs aurifères du Transvaal. En 1895, il se rendait à San Thomé pour y étudier les plantations en vue de cultures à établir au Cameroun. Au printemps 1897, il partait pour le lac Victoria, afin de s'occuper d'entreprises agricoles. Atteint de fièvres, le courageux voyageur ne se décida à quitter son poste qu'à la dernière extrémité ; ses forces le trahissaient ; il consentit en novembre 1897 à ce qu'on le transportât à Ténériffe. C'est là qu'il mourut le 5 décembre, sans avoir pu revoir l'Europe.

Dans le *Mouvement géogr.*, 1884, pp. 66-67. — *Physionomie d'un marché africain*, 1886, p. 43c. — *Noms donnés au Congo*, 1885, pp. 10-21. — *Les habitants du Bas-Congo, mœurs et coutumes*, dans *Ausland*, LXIII, 1890, pp. 461 à 464. — *Über Guten und Mienen Spiel der Neger*, dans *Verhandlungen Gesch. Erdkunde*, Berlin XIII, 188, 6, pp. 83-94. — *Eindrücke vom Unteren Kongo*, dans *Verhand. Anthr. G. Berlin* 1886, pp. 26-33. — *Körperneirungen von Negern am Congo*.

13 octobre 1951.
M. Coosemans.

A. J. Wauters, *L'É.I.C.*, Brux., 1899, p.260. — *Mouvement géogr.*, 1884, pp. 46a, 100c ; 1885, pp. 14a, 94a, 102a ; 1889, p. 36a ; 1890, p. 110a ; 1891, pp. 15c, 38a, 74b ; 1895, pp. 395 ; 1897, p. 597.

ZITTER (DE) (*Augustin*), Sous-officier de la Force publique (Zwijndrecht, 24.7.1881-Kato, A.O.A., 4.7.1916).

Sous-officier de l'armée active, il s'embarque pour l'Afrique, à Marseille, le 16 septembre 1915, en qualité de sous-officier de la Force publique. Dirigé vers la frontière orientale du Congo pour y participer à la défense du pays contre les Allemands de l'Afrique Orientale Allemande, il est enrôlé dans le XI^e bataillon du groupe IV des troupes du Nord et nommé chef de peloton de la 1^{re} compagnie commandée par le capitaine Hubert. Le 21 décembre 1915, au cours du combat de Rua-Kadigi, le peloton De Zitter est chargé de renforcer la 1^{re} compagnie du XII^e bataillon, commandée par le capitaine Cornesse, et il s'aventure vers le S. E., entre Rua-Kadigi et le Rusake ; soumis à un feu nourri, ce peloton se débande et subit de sérieuses pertes (9 hommes tués ou disparus et trois blessés). A un moment donné, De Zitter se trouve seul ; avec un sang-froid admirable, il parvient à rejoindre son commandant de compagnie, le capitaine Hubert, qui lui donne ordre de rassembler quelques hommes pour se porter vers le Rusake. De Zitter s'acquitte fort bien de sa mission, arrive au Rusake à 14 heures et s'y aligne avec la compagnie Cornesse. A la suite d'une violente offensive ennemie, on décide de se retirer par le pied du

Mont Bossa. De Zitter et son peloton sont chargés de protéger dans cette retraite la 1/XII.

En juin 1916, de fortes troupes anglaises ont traversé la Kagera ce qui oblige le capitaine Godovius, chef des forces allemandes, à se retirer avec son détachement de Bukoba vers le Sud, mais une partie de ses forces rencontre le 3 juillet, dans la région d'Oussouwi, des Belges des 3^e et 4^e régiments, forces très modestes en réalité. Un violent combat se livre à Kato où l'ennemi est bousculé et où Godovius, blessé, tombe aux mains des Belges. Au cours de ce combat brillamment remporté par le colonel Rouling, De Zitter tombe à la tête de son peloton (3/1/XI). La victoire belge de Kato fut, au début de la marche sur Tabora, remarquable par la vigueur du choc et la netteté de son résultat. Les Allemands en éprouvèrent un grand dépit, à en lire la relation du général allemand von Lettow-Vorbeck, *La guerre de brousse dans l'Est-Africain Allemand*. Elle eut aussi une influence sur le moral des troupes belges combattant sur le continent européen.

24 mars 1951.
M. Coosemans.

Les Camp. Col. belges 1914-1918, Brux., 1927-1936 ; t. I, pp. 310, 311, 312, 315 ; t. II, pp. 337, 342. — *Bull. de l'Ass. des Vétérans colon.*, décembre 1939, p. 11. — *Dernière Heure* du 8 octobre 1946.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES NOTICES DES TOMES I, II, III.

A	Tome	Col.		Tome	Col.
Abbadie (d') A.	II	1	Alvare I	II	6
Abbeville (d'), S.	II	2	Alvare II	II	7
Abd Er Raman Abougouroun	I	1	Alvare III	II	8
Abd Es Samate	I	3	Alvare IV	II	9
Abressart, Th.-H.-M.	I	5	Alvare V	II	10
Accarain, A.-J.-T.	I	6	Alvare VI Affonso	II	10
Achte (R. P.), Aug.	I	7	Alvare	II	10
Achten, M.-L.	III	1	Alvare VII	II	10
Achten, V.	III	3	Alvare VIII	II	11
Achter (Van), V.	II	3	Alvare IX	II	11
Acker (Van), A.	III	4	Alvare Affonso	II	11
Acker (Van), G.	III	5	Alvare X (Agua Rosada)	II	12
Adam, A.-J.	III	5	Alvare Affonso	II	12
Adam, J.-J.	I	8	Alvare	II	12
Adam, J.-J.-Fr.	I	9	Alvare (Ndongo Kiambu)	II	13
Adam, L.-C.-G.	I	10	Alvare Affonso	II	13
Adamson, J.-A.	I	11	Alvarez, G.	II	13
Adant, O.	I	11	Alves, João	II	13
Addor, S.	I	11	Alvres, G.	II	14
Adehm, F.	I	12	Amador	II	14
Admirallic, A.	I	12	Ambroise I	II	14
Aernouts, M.-Th.	I	13	Amelot, L.-G.	I	22
Aertselaer (Van), J.-J.	I	13	Amerlinck, J.-M.	II	15
Affonso I	II	3	Anciaux, M.-J.	I	24
Affonso	II	4	Andersen, W.	I	25
Affonso	II	4	Anderson, A.	II	15
Affonso II Affonso	II	4	Andersson, A.-J.	I	25
Affonso III Affonso	II	5	Andersson, A.-G.	I	26
Affonso V	II	5	Andersson, J.-G.	I	26
Affonso (Dom)	II	5	Andrade (de), J.-B.	II	18
Aguiar (d'), R.	II	5	André, G.-J.	II	18
Aguzzi, P.	III	7	André I	II	19
Ahearn, P.	III	8	André II (Ndondele Beya)	II	19
Aioldi, Ch.	II	5	Andrienne, A.	II	19
Aiuti, G.	III	8	Andrieux, A.	III	13
Albert I ^{er}	III	IX	Anelli, L.	III	13
Akeley, C.	I	15	Anes, P.	II	20
Alcock (Sir), R.	I	16	Anethan (d'), J.-J.	III	13
Alexanderson, N.	I	17	Anselme de Castel Vetrano	II	21
Alexandre, A.-L.	I	18	Ansiau, J.-B.	I	26
Alexandre VI	II	6	Anspach-Puissant, A.	III	14
Alexandre VII	II	6	Antam, Antão	II	21
Alhenius, J.-E.	I	18	Anten, P.-J.	I	27
Alkibbo	III	9	Antoine, J.-M.	I	27
Allard, Ch.	I	19	Antoine Affonso	II	21
Allard, F.-J.	III	10	Antoine I Affonso	II	22
Allard L.-B.	I	19	Antoine de Gaete (Laudati)	II	22
Allart, J.-B.	I	20	Antoine de Gradisca (Zuchelli)	II	23

	Tome	Col.		Tome	Col.
Antoine du St. Esprit (Tarraca) ...	II	24	Barros (de), J. ...	II	40
Antoine de St. Étienne ...	II	25	Barroso (D. A. de Sousa) ...	II	40
Antoine Marie de Florence (Turchi),	II	25	Barthélemy, A.-A. ...	III	32
Antonetti, R. ...	III	15	Barthélemy, F.-P. ...	III	33
Anville (d'), J. B. Bourguignon ...	II	25	Bartholi, L.-M. ...	II	40
Ardevel, A.-F. ...	I	28	Bastien, J.-E. ...	III	33
Arens, A. ...	III	15	Bastin, E.-Ch. ...	III	35
Arents, J. ...	I	29	Bastin, J.-E. ...	III	36
Arickx, E.-L. ...	I	30	Bastin, P.-F.-J. ...	I	91
Arickx, J.-C. ...	I	30	Bataille, L. ...	II	41
Arietti, G.-L. ...	I	32	Battell, A. ...	II	41
Armandville (Le Cocq d'), R. ...	III	17	Baudenace (De), V. ...	II	42
Armor, S.-G. ...	I	32	Bauduin, V. ...	II	43
Arnold (Sir), E. ...	III	18	Baumann, O. ...	II	44
Arnold, R. ...	III	19	Bauw (De), G. ...	II	46
Arnould, V. ...	III	22	Bauw (De), J.-F. ...	III	37
Arnot, Fr. ...	II	25	Bauw (De), L. ...	II	47
Arntz, E.-R.-N. ...	I	33	Bauw (De), O. ...	I	91
Arrhenius, K.-J. ...	II	28	Bavicchi, F. ...	III	37
Arthur, Ch.-A. ...	I	37	Bayer, G.-J. ...	III	38
Asselbergh, M. ...	I	38	Beaumont, J. ...	III	39
Astrand, J. ...	I	38	Beaune (De), A. ...	III	40
Attard, N.-A.-M. ...	I	40	Beck (R. P.), H. ...	I	92
Aubert, V.-M. ...	I	41	Becker, J. ...	I	93
Aubinet, Th. ...	III	23	Becker (De), F. ...	II	48
Augier (R. P.), J. ...	I	41	Beernaert, A. ...	I	98
Augouard (Mgr), P.-P. ...	I	42	Beers (Van), M. ...	II	49
Augustin, G. ...	I	45	Behaeghe, A. ...	I	112
Augustin de Bologne ...	II	30	Behaim, M. ...	II	49
Ausloos (Van), R.-J. ...	I	47	Behiels, E. ...	III	40
Autrique, A. ...	I	47	Beissel, Fr. ...	III	41
Avelot, R. ...	II	30	Belchior de S. Anna ...	II	49
Avezza, C.-L. ...	I	48	Bélière, L. ...	III	42
Azanga ...	I	49	Bell, M. ...	III	43
Azurara (de), Gomes ...	II	30	Bellingen (Van), P. ...	III	43
			Bellis, Th. ...	II	49
Backer (De) (R. P.), A. ...	I	51	Belmans, J.-E. ...	I	113
Backer (De), F. ...	I	52	Benett, Ph. ...	III	44
Backer (De), H. ...	II	31	Benevides (S. C. de Save) ...	II	50
Backman, H.-A. ...	I	53	Bengtsson, J. ...	III	45
Badart, J. ...	II	32	Bennett, J.-G. ...	I	114
Baekelmans, S.-L. ...	II	33	Bennie, A. ...	II	50
Baert, A. ...	II	34	Bentley (Rd.), W.-H. ...	I	115
Baert, E. ...	I	54	Berg (Van den), J.-B. ...	III	45
Baetens, M.-V.-J. ...	I	57	Berger, Z. ...	II	53
Bafuka ...	I	58	Bergh (De), H. ...	II	54
Bailliu, A.-J. ...	I	59	Bergh (Van den), M.-Th. ...	III	46
Baker (Sir), S.-W. ...	I	59	Bergh (Van den), R. ...	III	46
Balat, G.-A. ...	I	65	Bergier, Ch.-M. ...	I	120
Balberghe (Van), L. ...	III	25	Bergius, C. ...	II	54
Ball, Ch.-G. ...	I	66	Berleux, E. ...	III	46
Ballay (D'), N. ...	II	35	Bernard, J. ...	II	55
Balot, M. ...	III	25	Bernard, Th.-L. ...	I	122
Baltus (R. P.), N. ...	II	38	Bernard de Burgio, voir Burgio		
Banckaert (Mgr), J. ...	III	26	(de).		
Bangasso ...	I	67	Bernard de Cutigliano, voir Cuti-		
Banning, E.-Th.-J.-H. ...	I	68	gliano (de).		
Baras, E.-A.-J. ...	I	86	Bernard Marie de Canicatti, voir		
Barberini, Ant. ...	II	39	Canicatti (de).		
Barbot, J. ...	II	39	Bernardo I ...	II	55
Bargash (Saïd) ...	I	87	Bernardo II ...	II	55
Barker, Fr. ...	III	30	Berton (R. P.), J. ...	II	56
Barns, A. ...	III	31	Bertram, O. ...	III	47
			Besche Jurgens (De), L. ...	II	56
			Best, J. ...	III	48
			Bethune (de), L. ...	III	48

	Tome	Col.		Tome	Col.
Betou (In De), J.	II	57	Boulanger, A.	II	79
Beughem de Houtem (de), Ch.-H.	I	123	Boulanger, D.	II	80
Beynen, Ch.	III	50	Boulanger, G.-E.	I	151
Bia, L.	II	58	Bourdau, E.	III	64
Biesen (Van Den), J.	II	62	Bourgau, E.-F.	II	81
Bili	I	124	Bourg de Bozas (Vicomte du), R.	I	152
Billen, R.	II	62	Bouriez, D.-E.	II	82
Billiau, J.	I	124	Bourlier, P.	II	82
Binet, E.	II	63	Bouton, A.	II	83
Binnig, M.	I	127	Bove, A.	II	84
Biondo de Montalto, F.	II	64	Bove, G.	II	84
Biron, L.	III	52	Boventer, L.-F.	I	152
Bisschop, A.	III	53	Bovone, E.-A.-R.	I	153
Blaen, G.	II	64	Bovy (R. P.), J.	I	153
Blandre, E.	I	128	Bovy, G.-C.	I	154
Blocteur, E.-C.	I	128	Boxelaer (Van), P.	III	65
Bloeme (De), A.	III	53	Boyhan, H.	I	154
Bock (De), A.	II	64	Boyhan, J.	I	155
Bodart, H.	II	67	Boye, H.	II	85
Bodson, O.-P.	I	129	Braancamp, Ch.	II	86
Body, L.-A.	I	132	Brabant (De), E.	II	86
Boeck (De), A.	II	69	Brabant (De), F.	III	66
Boelpaape (De), J.	I	133	Braconnier, Ch.-M.	I	155
Boerhave, H.	I	135	Braconnier, L.	III	67
Boeykens, E.	I	135	Bracq, Alf.	III	68
Bogaerde (Van Den), J.-P.	I	135	Bracq, Arth.	III	69
Bohm, A.-F.	I	139	Bracq, O.	III	69
Böhm (Dr.), R.	II	69	Braeckman, C.-L.	I	160
Bohndorff, F.	I	140	Braeckman, Ch.	III	86
Boine, J.-B.-P.	I	140	Braeckman, G.	III	70
Bokoyo, voir Djabir			Brak, J.	I	161
Boland, E.	III	54	Brakel (Van Den), O.	II	87
Bollen, J.-L.	I	141	Braive, E.	III	71
Bollens, Fr.	III	55	Brandel, H.	III	72
Bollmann, G.-A.	I	142	Bras Correa	I	161
Bonaventure d'Alessano	II	71	Brasseur, Cl.	I	162
Bonaventure Dalle Grotte	II	72	Brasseur, L.	I	164
Bonaventure de Ceriano	II	72	Brasseur, M.	II	88
Bonchamps (de), Chr.	III	56	Brauwere (De), P.	II	88
Bonfanti, voir Buonfanti.			Brazza (de), J.	II	89
Bonnelycke, L.-N.	I	142	Brazza (de), P.-P.-F.-C.	I	165
Bonte, E.	II	73	Brex, Fr.	II	93
Bonvalet, G.-F.	I	143	Bredael (Van), Ch.	III	73
Boone, A.-Ch.	I	145	Brempt (Van Der), U.	II	93
Borchgrave (de), E.	III	58	Breugelmans, Fr.	II	94
Borel de Bitsche, J.	III	60	Briart, P.	I	171
Borgerhoff, L.	III	60	Bricourt, G.	II	94
Borghum, S.-A.	I	145	Bricteux, J.	II	95
Borms, A.-A.-F.	I	146	Bricusse, G.-H.-A.	I	173
Borrens, E.-E.-J.	I	146	Bridoux, L.	II	95
Borsu, E.-J.	I	147	Briers, P.	III	74
Borsut, A.	II	74	Briey (Comte de), J.-A.-Ch.	I	174
Bortzell, A.-J.	II	74	Brison, J.	II	100
Borzini, P.	III	61	Brison, Th.	III	74
Bosco, G.	III	62	Brito (d'Abreu de), G.	II	101
Bosco, J.-M.	I	147	Brochard, A.	II	101
Boshart, A.-Ch.	I	150	Brodén, A.	II	102
Bosschaert, F.	III	63	Brodhéoux, E.	II	110
Bossche (Van Den), Fr.	II	75	Brodier, A.	II	110
Bosseaux, E.-L.	I	151	Broeck (Van Den), F.	II	111
Bostyn, L.	III	63	Broeck (Van den), V.	III	75
Bottalico, Fr.	II	75	Broecke (Van den), A.	III	75
Botty, A.	II	76	Broecke (Van den), P.	II	111
Bouchaute (Van), L.	III	64	Brohée, E.-G.-L.	I	175
Bouchout (Moretus de)	II	77	Brohez, Ch.-J.-A.	I	176
Bouckenaere, E.	II	78	Broman, C.	III	76

	Tome	Col.		Tome	Col.
Chaltin, L.-N.	I	229	Collette, A.	II	180
Champal, voir Chainaye.			Collier, P.	II	181
Chanal, L.	III	140	Collins, J.	III	160
Chapelié, P.	III	140	Colmant, P.	II	181
Chappel (R. P.), G.	I	232	Colomban de Bologne	II	182
Charbonnel, P.	II	155	Comber (Rd), Th.-J.	I	248
Charbonnier, A.-J.	I	232	Comblez, A.	II	182
Chargois, R.	III	141	Compiègne (Marquis de Dupont), L.	II	183
Charlier, C.-A.-M.	I	233	Comptdaer, E.	III	161
Charmanne, H.	III	142	Coninck (De), M.	II	184
Charmanne, X.	II	155	Conrad, J., voir Korzeniowski, T.		
Chaudoir, G.	III	143	Constant, C.	II	185
Chaumont, P.	II	156	Conterio, B.	II	186
Chaumont, P.-J.-A.	I	233	Cookson, E.	III	162
Chenot, P.	II	157	Cooman (De), D.	II	187
Chenuz, V.	II	158	Coomans, E.	II	187
Chéruvier, A.-G.	I	234	Coomans, Fr.	II	188
Chichorro (De Sousa), L.	II	159	Coomans, J.-B.	III	162
Chièvre (De), Fr.	II	159	Coote, A.	II	188
Christiaens, B.	III	144	Coppee, L.	II	188
Christiaens, E.	I	234	Coppejans, C.	II	190
Christiaens, P.-E.-F.	I	234	Coppens, L.	II	191
Christophe de Lisbonne	II	160	Coppens, M.	II	191
Christy, C.	III	145	Coppin, G.	II	192
Chrysostome de Gènes ou de Diano	II	161	Coquelet, L.	II	192
Christophersen, A.	II	162	Coquilhat, C.-A.	I	250
Churchill, J.	II	165	Cordeiro de Sousa, L.-B.	I	261
Cibour, Fl.	III	146	Cordella, E.	II	192
Ckianti, A.-T.	I	237	Cornelis, H.	I	264
Claassen, H.	III	147	id.	II	193
Clabecq, L.	II	166	Cornelis, J.	I	265
Claeys, A.	II	166	Cornesse, J.	II	193
Clark, J.	III	148	Cornet, J.	I	265
Clarkson, H.-J.	II	166	Coroniso, A.	II	194
Claus, E.	II	167	Cort (De), H.	II	195
Clausen, E.	II	167	Corte (De), E.	II	196
Clément IX	II	168	Corte (De), J.	II	197
Clément X	II	168	Costa (da), J.	II	198
Clément de Saint-Marcq (Le), Ph.	III	523	Costa (da), P.	II	198
Clercq (De), A.	III	151	Costermans, P.-M.-A.	I	268
Clipperton, H.-J.	I	239	Cote, Z.-R.-J.	I	271
Cloesen, J.-H.	I	239	Cotton, A.	II	198
Cloetens, L.	II	168	Coucto (De), A.	II	199
Closet, E.-J.	I	240	Coumont, F.	II	199
Clozel, Fr.	III	155	Couplet, E.	II	199
Cneut, C.	I	244	Courouble, L.	III	163
id.	II	170	Court (De le), Ch.	II	200
Coart, E.-J.-B.	I	245	Courtin, V.	III	167
Cockerill, J.	III	156	Courtois, E.-S.	I	272
Cocu, F.	II	171	Couturieux, A.	III	168
Codant, J.-L.	I	246	Couvreur, E.	II	201
Codrons, Ch.	II	172	Cowe, Fl.	II	202
Coeckelberghs, C.	I	246	Crahay, H.	II	202
Coeckx, J.-F.	II	172	Crahay, J.	II	202
Coenen, L.-M.	II	173	Crahay, Ph.	II	203
Coens, J.-B.	II	174	Crampel, P.	I	274
Coeymans, M.	III	157	Cranshoff, G.	II	203
Colas, J.-B.-A.	I	247	Cranshoff, H.	II	204
Colfs, H.	III	159	Craybex, H.	III	168
Colignon, C.	II	175	Creplet, J.	II	205
Colignon, L.-F.-J.	I	247	Crespel, L.	III	171
Colin, F.	I	248	Crèveœur, Ch.	III	173
Colin, L.-E.	II	176	Crèveœur, L.	III	173
Collard, J.	II	177	Crippa, R.	II	206
Collet, E.	II	178	Croes, J.	II	206
Collet, G.	II	178	Crombez, L.	III	174

	Tome	Col.		Tome	Col.
Crone, O.	II	206	De Backer, voir Backer (De).		
Croneborg, H.	II	207	Debaize (Abbé)	I	288
Cronstedt (Comte), N.	II	208	de Barros, voir Barros (de).		
Crouquet, C.	II	209	De Baudenance, voir Baudenance (De).		
Crowlez, Th.	II	210	De Bauw, voir Bauw (De).		
Crudgington, H.-E.	II	210	De Beaune, voir Beaune (De).		
Cruyce (Van Den), J.-B.	II	213	De Bergh, voir Bergh (De).		
Cruysen (Van der), L.	II	213	De Besche-Jurgens, voir Besche-Jurgens (De).		
Cruysen (Van der), M.	II	213	de Béthune, voir Béthune (de).		
Cruz (da), B.	II	215	de Beughem de Houtem, voir Beughem de Houtem (de).		
Cucciniello, M.	III	174	Deblock, Th.	II	230
Cudell, A.	II	215	De Bloeme, voir Bloeme (De).		
Culot, P.	III	175	De Bock, voir Bock (De).		
Culot, Z.	III	176	De Boeck, voir Boeck (De).		
Cunha (da), B.	III	176	De Boelpaepe, voir Boelpaepe (De).		
Cunha (da), L.	II	216	Debois, O.	II	231
Cureau (Dr.). Ad.	II	218	de Bonchamps, voir Bonchamps (de).		
Cursters, G.	III	177	Debonnaire, J.	II	231
Curzon de Kedleston, G.	III	177	de Borchgrave, voir Borchgrave (de).		
Cus (R. P.), A.	I	276	De Brabant, voir Brabant (De).		
Cutigliano (Bernard de)	I	278	De Brauwere, voir Brauwere (De).		
Cuypers, J.	III	178	de Brazza, voir Brazza (de).		
			Debrichit, C.	II	231
D			de Briey, voir Briey (de).		
d'Abbadie, voir Abbadie (d').			Debroux, J.-B.	II	233
d'Abbeville, voir Abbeville (d').			De Brouwer, voir Brouwer (De).		
da Costa Faro, voir Faro (da Costa).			de Browne de Tiège, voir Browne de Tiège (de).		
da Cruz, voir Cruz (da).			Debus, E.	II	233
da Cunha, voir Cunha (da).			Deby, H.	II	233
Dæle (Van), A.	II	217	de Cadornega, voir Cadornega (de).		
Daelman, A.	II	217	de Camoens, voir Camoens (de).		
Daenen, A.-M.	I	277	de Carolis, voir Carolis (de).		
d'Aguaiar, voir Aguiar (d').			de Carvalho, voir Carvalho (de).		
Dahlstein, J.	II	218	Decastiaux, C.	II	234
dal Fabro, voir Fabro (dal).			de Castro, voir Castro (de).		
Dalhgren, C.	II	219	de Cazenave, voir Cazenave (de).		
Dallons, Ch.	II	219	de Cederstrom, voir Cederstrom (de).		
d'Almada de Silva, voir Silva.			De Ceuninck, voir Ceuninck (De).		
Dalmas	II	219	Dechaine, J.	II	234
Damme (Van), J.	II	219	Deckers, C.	III	180
da Mota, voir Mota (da).			Declairfayt, L.	II	235
Dandoy, A.	II	220	Declerck, A.	II	236
d'Anethan, J., voir Anethan (d').			Declerck, G.	II	237
Daniel, I.	II	221	De Clercq, voir Clercq (De).		
Danna, H.	II	221	Declercq, F.	II	239
Danneels, V.	II	222	Declercq, V.	II	240
Dannfelt, J.	II	223	Decock, A.	II	241
da Pias, voir Pias (da).			de Compiègne, voir Compiègne (de).		
Dapper, O.	II	226	De Coninck, voir Coninck (De).		
Dardenne, J.	I	281	De Cooman, voir Cooman (De).		
Dardenne, L.-L.-A.-E.	I	282	De Cort, voir Cort (De).		
d'Armandville Le Cocq, voir Armandville (d').			De Corte, voir Corte (De).		
da Silva, voir Silva (da).			De Coucto, voir Coucto (De).		
Dasset, A.	III	179	De Deken, voir Deken (De).		
Dassonville, J.	II	226	De Doncker, voir Doncker (De).		
Daumas, M.	II	227	de Dorlodot, voir Dorlodot (de).		
Dautzenberg, J.-L.	I	284	De Duve, voir Duve (De).		
David, A.	II	230	Defoin, L.	II	241
Davies, Ph.	II	230	Defrère, H.	II	242
Davister, E.	III	179	de Fuisseaux, voir Fuisseaux (de).		
de Andrade, voir Andrade (de).			Defuisseaux, A.	III	181
Deane	I	285	Defuisseaux, L.	III	181
Deanes	I	287			
de Azurara, voir Azurara (de).					

	Tome	Col.		Tome	Col.
De Gallaix, voir Gallaix (De).			Delhaise, Ch.	II	264
De Gallic, voir Gallic (De).			Delimoy, J.	II	267
De Gallo, voir Gallo (De).			de l'Isle, voir Isle (de l').		
de Gheel, voir Willems, A.			Delmartino, P.	II	268
Deghilage, F.	II	243	Delmée, A.	III	186
de Gobineau, voir Gobineau (de).			Delmée, E.	II	268
De Goes, voir Goes (De).			Delobelle, F.	I	292
Degrampré, L.	II	244	De Lobelle, voir Lobelle (De).		
de Grelle-Rogier, voir Grelle-Rogier (de).			Delongueville, L.	II	269
Degreny, F.	II	244	Delporte, A.	III	188
De Gruchy, voir Gruchy (De).			Delvigne, M.	II	270
de Gubernatis, voir Gubernatis (de).			Delvin, L.	II	270
de Haerne, D., voir Haerne (de).			Delvoie, L.	III	202
De Haese, voir Haese (De).			Delwart, P.	II	271
De Harinck, voir Harinck (De).			de Macar, voir Macar (de).		
De Haspe, voir Haspe (De).			De Magnée, voir Magnée (De).		
De Haut, voir Haut (De).			De Malzac, voir Malzac (De).		
de Hemricourt de Grunne, voir Hemricourt (de).			Demanez, Ch.	II	272
De Herder, voir Herder (De).			De Marbaix, H., voir Marbaix (De).		
De Hert, voir Hert (De).			de Marneffe, voir Marneffe (de).		
de Heusch, O., voir Heusch (de).			de Mérode, H., voir Mérode (de).		
Dehouck, L.-M.	II	245	De Meulenaer, voir Meulenaer (De).		
Dehousse, G.	II	245	Demey, A.	II	272
Deisser, J.	II	246	de Misckwitz, voir Misckwitz (de).		
De Jacobis, voir Jacobis (De).			Demol, H.	II	273
De Jaegher, E., voir Jaegher (De).			de Monforte, voir Monforte (de).		
De Jarric, voir Jarric (De).			de Moreau, E., voir Moreau (de).		
De Joncker, G., voir Joncker (De).			Demoulin, G.	II	274
Dejosez, L.	II	247	Demoustier, D.	II	274
De Kemmeter, voir Kemmeter (De).			Demptinne, A.	II	275
Deken (De), C.	I	289	Demuth, N.	II	277
Dekeyser, E.	II	248	De Myttenaere, voir Myttenaere (De).		
Dekimpe, L.	II	248	de Necessidades, voir Necessidades (de).		
De Koninck, voir Koninck (De).			De Neef, J.-B., voir Neef (De).		
De Kuyper, voir Kuyper (De).			de Negri, voir Negri (de).		
Delaby, G.	II	249	Deneus, A.	II	277
de Lacerda E Almeida, F., voir Lacerda (de).			Deniaud, T.	II	278
De Laet, voir Laet (De).			Denis, A.	III	203
de la Harpe, voir Harpe (de) la).			Denis, F.	II	279
de la Kethulle, voir Kethulle (de la).			Denis, S.	II	280
de Lalaing, Ph., voir Lalaing (de).			Denis de Plaisance, C.	II	280
De Lancker, J., voir Lancker (De).			Denyn, V.	I	294
Delanghe, Fl.	II	250	de Paiva, voir Paiva (de).		
Delandsheere, H.	III	182	De Permentier, voir Permentier (De).		
de Lantsheere, L., voir Lantsheere (de).			De Peuter, voir Peuter (De).		
de La Roncière Le Noury, Cl., voir La Roncière (de).			de Pimentaroposso, voir Pimentaroposso (de).		
Delatte, E.	II	254	de Pina, voir Pina (de).		
Delattre, A.	III	183	de Pierpont, I., voir Pierpont (de).		
Delaunoy, A.	III	184	de Pourtalès, voir Pourtalès (de).		
Delava, L.	II	254	De Potter, L., voir Potter (De).		
Delbruyère, L.-F.-F.	I	290	de Pruyssenare de la Wostine, voir Pruyssenare (de).		
Delcasse, Th.	II	256	de Quatrefages, voir Quatrefages (de).		
Delcommune, A.	II	257	Depret, V.	III	204
Delcommune, C.	III	184	De Rache, G., voir Rache (De).		
Delcommune, E.	III	185	Derclaye, F.-A.	I	301
Delcommune, L.	II	263	De Rechter, voir Rechter (De).		
de Leao, voir Leao (de).			Derauw, F.	III	204
Delecloz, H.	II	263	De Reus, A., voir Reus (De).		
De le Court, voir Court (De le).			De Ridder, voir Ridder (De).		
de l'Epine d'Hultst, voir Epine d'Hultst (de l').			De Reyghere, A., voir Reyghere (De).		
			De Rie, L., voir Rie (De).		
			De Riemaeker, A., voir Riemaeker (De).		

	Tome	Col.		Tome	Col.
Derickx, L.	III	205	Devenyns, Th.	III	233
de Rochechouart, A., voir Rochechouart (de).			Devers, A.	III	233
de Roisin, A., voir Roisin (de).			Devos, A.-O.	I	304
De Rosen, voir Rosen (De).			Devos, H.	III	234
De Roubaix, voir Roubaix (De).			Devroye (M ^{me}), voir Dardenne, J.		
De Ronne, E., voir Ronne (De).			Devroye, R.	III	235
De Roy Eucher, voir Eucher (De Roy).			Dewalque, A.	III	236
De Roy, P., voir Roy (De).			Dewatines, J.	III	236
Derrickx, J.	III	208	De Weck, E., voir Weck (De).		
de Sa, voir Sa (de).			Dewèvre, A.-P.	I	307
De Sadeleer, voir Sadeleer (De).			De Wilde, voir Wilde (De).		
Dervaux, A.	III	210	De Wenckstern, C., voir Wenckstern (De).		
De Saegher, M., voir Saegher (De).			de Winton, voir Winton (de).		
De Sagers, J., voir Sagers (De).			De Witte, voir Witte (De).		
de Saint Mares, Ch., voir Saint Mares (de).			de Wouters d'Oplinter, voir Wouters (de).		
De Salmuth, A., voir Salmuth (De).			Dewulf, P.	II	288
de San Jose, voir San Jose (de).			De Windt, J., voir Windt (De).		
de Santiago, voir Santiago (de).			Dezitter, A.	II	290
de Savoie, L., voir Savoie (de).			De Zitter, A., voir Zitter (De).		
Descamps, E.-P.	III	210	Dhanis (Baron), F.-E.	I	311
Descamps, E.-G.	III	211	Dhanis, L.	II	291
Descamps, G.-R.	III	212	Dezutter, J.	III	238
De Schepper, voir Schepper (De).			D'Hondt, A., voir Hondt (D').		
De Schietere, L., voir Schietere (De).			d'Hoop, voir Hoop (d').		
de Schumacher, E., voir Schumacher (de).			D'Hooghe, O., voir Hooghe (D').		
de Sequeira, voir Sequeira (de).			Diderrich, N.	III	239
Deses, Ch.-E.-M.	I	303	Dielman, G.	III	244
de Silva, voir Silva (de).			Dierkes, B.	II	292
de Simony, E., voir Simony (de).			Diesel, R.	I	326
De Smedt, voir Smedt (De).			Diest (Van), A.	II	292
Desmedt, P.-F.	III	217	Dieupart, A.	II	293
Desmet, A.	III	218	Dilke (Sir), Ch.-W.	I	327
De Smet, D., voir Smet (De).			Diogo I	II	293
De Smet, G., voir Smet (De).			Di Paola, P., voir Paola (Di).		
de Smet de Nayer, voir Smet de Nayer (de).			Djibir	I	329
Desneux, O.	II	281	Dislins, N.	III	245
De Soete, voir Soete (De).			Dochén, J.-L.	III	246
de Soledad, voir Soledad (de).			Docquier, H.	II	294
de Sousa, voir Sousa (de).			Dodernier, J.-H.	I	331
de Souza, voir Souza (de).			Doke, W.	II	297
de Souza Chicorro, voir Chicorro.			Dochén, J.-L.	III	246
de Soveral, voir Soveral (de).			Dolisie, A.	I	332
Despiegeleer, H.	III	218	Dominique (Dom)	II	299
Desruelles, A.	III	219	Dominique	II	299
Dest (Van), A.	II	282	Doncker (De), J.-P.	I	336
de Stein d'Alenstein, A., voir Stein d'Alenstein (de).			Donckier de Donceel, X.	I	338
Destrail, L.	II	283	Dolez, H.	III	246
Destrain, E.	II	284	Doniol, A.	I	340
Destrain, G.	II	286	Doneux, Fr.-J.	III	248
Destrée, J.	III	220	Donnay, G.-A.	III	249
Deswert, G.	III	229	Donnay, J.-M.	III	249
De Teye, J.-B., voir Teye (De).			Doorme, A.-J.-O.	I	341
Dethier, L.	III	229	Dooms, A.	III	251
Detienne, A.	III	230	Dorchain, G.	III	251
Detry, A.	III	230	Dore, J.	III	252
Dettweiler, L.	III	232	Dorlodot (de), L.	III	254
de Ulloa, voir Ulloa (de).			Drpe (Van), J.	III	255
Deuster, F.	II	287	Dorsinfang, V.	III	257
Devadder, G.	III	232	Doruma ou Ndoruma	II	300
De Valeriola, Th., voir Valeriola (De).			Douville, J.-B.	I	346
			Dortu, G.	III	258
			Doyle, C.	III	258
			Drapier, F.	II	301
			Drapier, A.	III	259
			Driesmans, P.	III	260

	Tome	Col.		Tome	Col.
Drisse, E.	III	260	El Majo	III	289
Droeven, Fl.	III	261	Eloy, A.-J.	III	290
Drousie, P.	III	262	Eloy, F.-O.	III	290
Drunen (Van), J.	III	263	Elsocht, J.	II	355
Dryepondt, G.	III	265	Elst (Van Der), F.	II	355
Dua, A.	III	268	Elter, R.	III	291
Dubois, E.-L.	III	268	Emin Pasha, voir Schnitzer, E.		
Dubois, J.-M.	III	269	Emmanuel	II	356
Dubois, J.-Gh.-J.	III	270	Emmanuel Affonso	II	356
Dubois, J.-J.-Gh.	III	271	Emmanuel I Affonso	II	356
du Bourg ^s de Bozas, voir Bourg de Bozas (du).			Emmanuel de la Nativité	II	356
Dubreucq, F.	II	302	Empain, E. (Général Baron)	II	357
Dubreucq, R.-E.	I	346	Engels, Fr.	III	293
Ducarmois, H.	I	349	Engels, J.	II	365
Duchesne, J.	II	303	Englebert, J.-H.	III	293
Duclerc, Ch.	III	274	Englebert, X.-J.	III	293
Ducoulombier, Ch.	II	305	Engwetra ou Bwatara	II	366
du Fief, voir Fief (du).			Epine d'Hulst, I. H. (Comte de l')	II	368
Dufour, E.	II	307	Érasme de Furnes	II	369
Dufranne, A.	III	275	Ericksen, I.	III	294
Dulieu, E.-J.-B.	I	350	Esch, E.	III	294
Dumont (R. P.), J.-B.	I	351	Escobar ou Escolar, P.	II	369
Dumoulin, A.	II	309	Espanet, G.	I	362
Duparquet	II	310	Etienne, E.-J.	II	370
Dupont, C.-P.	III	276	Etienne de Castelletto	II	372
Dupont, E.	II	310	Etienne de Lagos	II	373
Dupont, H.	II	317	Eucher (de Roy), Père	II	373
Dupont, (Mgr.) J.-M.	III	276	Evely, J.	III	295
Dupont, L.	II	320	Everaert, M.	II	373
Dupuis, L.-E.	III	279	Everett	I	364
Dupuis, P.-E.	III	279	Eycken, Ch.	III	296
d'Ursel, E., voir Ursel (d').			Eyckermans, J.	II	373
Durutte, A.	III	280	Eymar, S.-L.-J.	I	365
Dusart, Ch.	III	282			
Dutalis, O.	II	321	F		
Du Thoy, A., voir Thoy (Du).			Fabbro (Dal), A.	II	375
Dutoit, L.	III	283	Fabry, E.-P.-V.	I	365
Dutrieux, P.	I	352	Fagerstroem, F.	I	368
Dutton, E.-S.	I	354	Fagerstrom, C.-A.	I	368
Duve (De) (R. P.), L.	I	354	Fagnani, Pr.	II	375
Du Vergé, voir Vergé (Du).			Fahländer, Fr.	III	297
Duveyrier, H.	II	322	Faki Ahmed	III	297
Duvivier, J.	I	355	Falcetti, M.	I	367
d'Uzès, voir Uzès (d').			Faro (da Costa), J.	III	300
Dybowsky, J.	II	323	Fatel Moulah Bey	I	369
Dyckmans, L.	III	283	Faucon, L.	III	300
Dyk (Van), A.	III	284	Favre, M.	III	300
			Feddersen, A.	III	301
E			Felsen (von der), A.	II	376
Ectors, C.	III	285	Fenasse, Ch.	III	301
Edouard (Dom Duarte)	II	325	Fernandez, A.	II	378
Edouard d'Alençon	II	325	Féroumont, P.	III	302
Edwards, E.	III	286	Festiens, J.	I	371
Eelen, J.	II	325	Feys, M.-Y.-M.	I	371
Een, Th.	III	286	Fichefet, A.	III	302
Eerebout, V.	III	287	Fichefet, C.-L.-J.	I	372
Eetvelde (van), E.	II	327	Fief (Du), J.-B.-A.-J.	I	372
Egide (Gilles) d'Anvers	II	353	Fiers, H.	III	303
Eicke, Ch.	III	287	Fiévez, A.	I	374
Elfstrom, Fr.	III	287	Fiévez, V.-L.	III	304
Elg, L.	III	288	Firket, Ch.	I	375
Eliard, O.	II	353	Fisch, G.	III	307
Elliot, J.-G.	I	357	Fischer, E.	III	308
			Fitzmaurice, G.	I	377

	Tome	Col.		Tome	Col.
Goldsmith, F.-J.	I	431	Hallet, A.	I	473
Gomes, D.-C.	II	425	Halme (Van), C.	II	447
Gomins, J.	II	426	Hambursin, F.-J.-H.	I	475
Gondry, H.	II	426	Hamoir (R. P.), D.	I	478
Gongo Lutete	II	427	Hankenne, L.	III	413
Gonze, A.-J.	I	433	Hannotte, J.	I	479
Goossens (R. P.), F.	I	434	Hanolet, L.	II	448
Gorin, Fl.	III	376	Hanquet, H.	II	452
Gottfried, J.-L.	II	432	Hansen, F.	III	414
Gottigny (R. P.), R.	I	436	Hansen, H.	III	415
Gourdinne, F.	III	379	Hanssen, Chr.	III	416
Graca, J.	II	432	Hanssens, E.-W.-V.	I	479
Graefly, H.	III	380	Hap, L.	III	417
Graffaux, H.	III	380	Hardy, L.	III	417
Graham, W.	I	436	Haren (Van), J.	II	453
Graindorge, F.	III	380	Harinck (De), A.	II	453
Grang, N.	I	437	Harleman, L.	III	418
Grant, J.A.	I	440	Harou, P.	III	418
Grard, L.	III	381	Harou, V.-E.-J.	I	493
Gravelin, E.	III	381	Harpe (de la), J.	II	454
Gray	I	441	Harper, E.-J.	I	496
Graziani, U.	III	382	Harry, G.	III	419
Greasley, G.	III	383	Hartland (Rd.)	I	496
Grégoire, G.-F.	I	442	Hartzheim, J.	III	425
Grégoire XVI	II	436	Haspe (De), L.	II	454
Greindl, J.	III	383	Haut (De), E.	II	454
Grelle-Rogier (de), E.	III	385	Haut (R. P.), A.	I	497
Grenade, J.	II	436	Havermaet (Van), Fr.	II	455
Grenfell (Rd.), G.	I	442	Hawash Montasser Effendi	II	455
Greshoff, A.	II	439	Haxthausen, J.	III	426
Grevisse, E.	II	441	Haye (La), J.-J.	I	497
Griffroy, J.-A.	I	458	Hazart, C.	II	459
Grossule, V.	III	389	Hebrans, L.	I	500
Groven, J.	III	390	Hecke (Van), Ph.	II	459
Gruchy (De), J.	III	390	Hecq, C.	II	460
Gubernatis (Sospitella de), D.	II	442	Hee (Van), I.	II	462
Gueluy (R. P.), A.	I	458	Hee (Van) (R. P.), E.	I	500
Guérin, A.	III	391	Heiberg, I.	II	463
Guerreiro, F.	II	442	Heim (R. P.), J.	I	501
Guffens, J.	III	392	Heirman, A.	III	426
Guillerm, N. J.	I	462	Helaers, F.-H.-A.	I	502
Guillet, A.	III	392	Helbo, A.	III	426
Guiness, G.	I	463	Hellebaut, A.	III	427
Guiness, F.	III	405	Hellebaut, Cl.	III	427
Guissart, J.	III	405	Hellemans, R.	III	428
Gustafson, G.	II	443	Hemelrijck (Van), A.	II	464
Gustin, F.	I	464	Hemricourt de Grunne (Comte de), F.	II	464
Gustin, G.	I	465	Hencxthoven (Van), E.	II	465
Gustin, O.	III	407	Hendrickx (R. P.), F.	I	503
Guyot (Abbé)	I	468	Hendrix, G.	I	504
Gysels, P.	III	408	Henin, A.	III	428
			Hennebicq, L.	III	429
			Hennequin, E.	III	431
			Henneuse, J.	III	432
			Henning, B.	III	433
			Henrard, A.-J.	I	504
			Henri (prince de Portugal)	II	471
			Henricy (R. P.), M.	I	505
			Henrique	II	471
			Henrique II	II	471
			Hens, J.	III	434
			Herder (Van), J.	III	436
			Hermans, G.	III	437
			Hernotte, D.-J.	I	506
			Hert (De) (R. P.), F.	I	507
			Hertwig, F.	I	508

H

Haage, C.	III	409
Haak, A.	III	409
Hacklin, A.	III	410
Haeghen (Van Der), V.	I	471
Haerne (de), D.	III	410
Haese (De), J.-T.	I	472
Hagens, Y.	III	413
Hagglblad, A.	I	472
Haines, H.	I	473
Hakansson, C.	II	445
Halduyt, R.	II	447

	Tome	Col.		Tome	Col.
Heusch (de), O.	III	438	Huygens, J.	III	463
Heuvel (Van Den), Th.	II	472	Huys, M.	III	463
Heyerick, F.	III	439	Huysman, A.	III	464
Heymans, H.	III	440	Hyacinthe de Bologne (Triboli)	II	490
Heyn, R.	I	508	Hyacinthe de Vetralla, B.	II	491
Heyse, Pr.	II	473	Hypersiel, G.-A.-H.	I	530
Heyvaert, J.-B.	III	440			
Heyvaert, P.	III	441		I	
Hilger, E.	III	441			
Hill, W.	II	474			
Hinck, E.	II	474	Illingworth, W.	II	493
Hinde, S.-L.	I	509	Imbo, R.	III	465
Hingot, G.	II	476	Immers, V.	III	465
Hinthel, G.	II	477	Impens, A.	II	493
Hintje, P.	III	442	Incarnation (Diego de P')	I	531
Hippolita (Dona)	II	478	Ingoli, Fr.	II	493
Hjerten, J.	III	442	Innés, R.-S.	I	533
Hochstras, L.	III	443	Innocent X	II	494
Hode (L'), R.	II	478	Inver, J.	I	533
Hodister, A.-E.-C.	I	514	Irgens Bergh (von), Th.	III	466
Hoebaers, M.	III	443	Isle (de l'), G.	II	494
Hoeck (Van), E.	II	479	Ivens, R.	II	494
Hoesen (Van), G.	II	479			
Hoestenbergh (Van)	II	480		J	
Hoeydonck (Van), L.	I	518			
Hofman, M.	III	444	Jacobis, I.	II	497
Hollay, L.	III	444	Jacobs (R. P.), H.	I	535
Holm, A.	III	445	Jacoby, M.	III	467
Holm, Ch.	III	445	Jacquemain, J.	I	541
Holmquist, I.	III	446	Jacquemin, E.	III	467
Hols, E.	II	480	Jacques de Dixmude, J.	II	497
Holsbeek (Van), L.-V.	I	519	Jacquet, A.-G.-J.	I	542
Hondt (D'), A.	III	447	Jacquot, A.	III	468
Hoof (Van), J.	II	481	Jadot, E.	III	469
Hoofter, Fr.	II	482	Jadoul, J.	II	504
Hooghe (D'), O.	III	447	Jaeger (De), E.	III	469
Hoop (D'), F.	II	482	Jameson, Leander Starr	III	469
Hoornaert, A.	III	449	Jammes, J.	III	470
Hooghegem (Van), H.	II	484	Janot, N.	III	471
Hoppenrath, A.	III	449	Jansen, Ch.	III	474
Horbach, F.	III	450	Janssen, E.-L.-H.-J.	I	543
Hormess, J.	III	451	Janssens, A.	III	474
Horn, N.	III	452	Janssens, G.-A.	I	549
Horneman, Chr.	III	452	Janssens, P.	III	475
Horner, A.	III	453	Janssens de Varebeke, H.	III	476
Hosselet, Z.	III	455	Janvier de Nole (Nappa)	II	505
Hoton, G.	III	456	Jarric (Du), P.	II	505
Houben, J.-H.	III	456	Jean (Prêtre)	II	506
Houben, J.-L.	III	457	Jean II	II	506
Houcke (Van), Ch.	II	485	Jean III	II	506
Houte (Van), E.	II	485	Jean IV	II	507
Houtte (Van), E.	II	486	Jean-Antoine de Montecucculo (Ca-		
Houtte (Van) (R. P.), A.	I	522	vazzi)	II	507
Houzeau de Lehaie, Ch.	III	458	Jean-Baptiste	II	508
Hove (Van), E.	II	486	Jean-François de Rome	II	508
Hove (Van), Fl.	II	487	Jean-Marie de Pavie (Mandelli)	II	509
Hove (Van den), J.	III	459	Jean de Romano (Belotti)	II	510
Hove (Van), L.-H.	I	525	Jean de Santiago	II	510
Huberlant (R. P.), F.	I	526	Jenssen-Tusch, E.	II	511
Huguet, L.	III	460	Jespers, A.	III	476
Huleu, H.-M.	I	528	Jessen (Von), W.	III	477
Hulse (Van), M.	III	460	Jesus (François da)	I	553
Humblot, P.	III	461	Jeunehomme, V.	III	477
Husson, J.	II	487	Jeuniaux, L.	II	511
Hutereau, J.	III	461	Joao (Frei)	II	512
Hutton, J. F.	I	528			

	Tome	Col.		Tome	Col.
Laschet, A.	II	593	Lepinois, G.	III	546
Laurent, A.	II	594	Lequeux, A.	III	547
Laurent, E.	II	594	Lercangée, E.	III	548
Laurent, E.-G.	I	587	Leroi, G.	II	615
Laurent, M.	III	502	Leroy, F.	II	617
Laurent, V.	III	503	Leroy, H.	III	549
Lauterbach, G.	II	595	Lescauwaet, E.	III	550
Lauwens, J.	III	504	Leslie, R.	II	617
Lauwers (R. P.), A.	I	591	Lespagnard, E.	III	551
Lavigerie, (Mgr) Ch.	III	504	Lespagnard, F.-R.	II	619
Lawarée, Fr.	III	518	Lesseps (Vicomte de), F.	II	620
Leao (de), Anna Affonso	II	595	Leu (De), A.	II	622
Lebègue, A.-E.-V.	I	592	Leverhulme (Vicomte), W.-H.	I	597
Lebon, M.	III	518	Lhoest, A.	III	552
Leboutte, A.	III	518	Liagre, J.-B.	III	552
Lebrune, Ch.	III	520	Liagre (R. P.), E.	I	599
Lecat, Ch.	III	521	Liard, G.	III	555
Lecherf, E.	III	522	Libois, J.	II	623
Leclaire, L.	III	523	Licot, G.	III	556
Le Clément de Saint-Marçq, Ph.	III	523	Liebrecht, D.	II	625
Leclercq, A.-E.	III	525	Liebrechts, Ch.	III	556
Leclercq, I.-A.	III	526	Liebrechts, L.	III	560
Leclercq, J.-J.	I	593	Liégeois, V.	I	601
Lecomte, E.	III	526	Liénard, Ch.	II	626
Ledeganck, H.	II	596	Ligot, J.	II	630
Ledien, Fr.	II	597	Liljewall, E.	III	560
Leers, J.	III	527	Lilliesköld, J.	III	561
Leeseeman, Fr.	II	597	Lindahl, P.	III	561
Leeters, E.	III	528	Lindeman, S.	III	562
Lefèbvre, E.	III	528	Linden, A.-Ch.	I	602
Leflot, Ch.	III	528	Linden, J.-J.	I	603
Lega, G.	III	529	Lindstrom, C.	III	562
Legat, A.	I	598	Linn, J.	III	563
Legrand (R. P.), L.	II	595	Linschoten (Van), J.	II	632
Legros, A.	III	529	Lint (Van), J.	II	632
Lehane, G.	II	600	Lint (Van), V.	III	563
Lejeune, A.	III	601	Linth (Van), G.	II	635
Lejeune, A.-L.	III	530	Lion, O.	III	564
Lejeune, Ch.	III	531	Liotard, V.	II	635
Lejeune, F.-J.	III	532	Lippens, J.	II	638
Lejeune, F.-T.	III	532	Livemont, J.	III	565
Lejeune, H.	II	601	Livingstone, D.	I	607
Lejeune, J.	III	533	Livinhac (Mgr.), L.	III	566
Lekens, Fr.	III	534	Lobelle (De), G.	II	640
Lekeu, J.-V.	I	596	Lochtman, A.	III	567
Lelong, A.	II	601	Loesewitz, Fr.	II	640
Lehubre, V.	III	535	Loestadius, J.	III	567
Lemaire, Ch.	II	603	Lombard, R.	III	568
Lemaire, L.	III	536	Lombary (R. P.), E.	I	611
Lemaire, M.	III	537	Long, A.	II	641
Lemaître, P.	III	538	Lonnoy, E.	III	570
Le Marinel, voir Marinel (Le).			Loock (Van Der), V.	II	646
Lemery, E.	III	539	Loosveld, A.	III	570
Lenaerts, P.	III	541	Lopes de Lima	II	647
Lenger, A.	II	609	Lopez, A.	II	647
Lengrand, E.	III	542	Lopez, E.	II	647
Lenoir, C.	III	542	Lorand, G.-L.-A.	I	611
Lens, A.	III	542	Lorent, E.	III	570
Lenz (Dr.), O.	II	609	Loret, J.	II	648
Léon l'Africain	II	614	Losange, Fr.	III	571
Léon X	II	614	Lothaire, H.-J.	I	615
Léonard, E.	II	614	Louis, G.	II	649
Léonard, P.	III	544	Louis d'Assise	II	649
Léopold II	I XXVII		Louis de Saragosse	II	650
Lepez, H.	III	545	Lousberg, V.-J.-J.	I	623
Lepez, Th.	III	546	Lovinfosse, D.	III	572

	Tome	Col.
Luksic, N.	II	650
Lund, O.:	III	573
Lundqvist, E.	II	650
Luppen (Van), J.	II	651
Lupton, F.	I	624
Lycops, A.	II	652
Lynen, A.	III	573

M

Mabille, E.	III	575
Macar (de), A.-H.-A.	I	625
Mackinnon (Sir), W.	I	627
Mac Kittrick, voir Kittrick (Mac).		
Macoir, E.	III	576
Macquyn, P.	III	576
Maddens, Th.	I	630
Maele (Van), G.	III	577
Maes, A.-H.	III	578
Maes, A.-J.	III	582
Maes, J.	III	582
Maes, K.	I	631
Maesen (Van der), P.	III	584
Maeyaert, L.	III	585
Maffei, J.	II	655
Maffei, J.-M.	II	655
Magery, J.	II	656
Magery, L.	I	634
Magnée (de), A.	II	663
Magnuson, A.	III	586
Maguire, P.	III	586
Magyar, L.	II	658
Mahieu, A.-A.	I	635
Mahutte, E.	III	587
Majo (El)	III	289
Makoko	I	640
Malamine	I	644
Malderen (Van), E.	II	663
Malfait, A.	I	649
Malfeyt, J.	III	588
Malherbe, L.-J.-M.	I	650
Malinginda	II	664
Maluin, E.	III	592
Malzac (de)	I	652
Mambanga	I	654
Manders, Fl.	III	592
Manduau, E.	II	664
Mangin, A.	III	593
Manning, P.	III	593
Manso (Vicomte de Paiva)	II	666
Manuel I	II	666
Marbaix (De), H.	III	594
Marcellino da Civezza	II	666
Marchand, J.-B.	III	596
Marchant, A.	III	601
Marck, Fr.	II	667
Marcussen, M.	II	670
Mardulier, H.	II	671
Maria (Dona Maria Mpanzu)	II	672
Marigny (de)	II	672
Marillus, C.-L.	I	659
Marinel (Le), G. E.	I	659
Marinel (Le), P.-A.	I	664
Markiewicz (R. P.), J.	I	670
Marneffe (De), J.	II	673

	Tome	Col.
Marrevée, A.	III	601
Martin, A.	II	673
Martin, C.	II	673
Martin, L.-J.-B.	III	602
Martin, L.-J.-J.	III	602
Martinet, M.	II	674
Martinson ou Martensen	II	675
Marx, B.	III	603
Mascarenhas, S.	II	676
Mascart, M.	III	603
Massart, Ch.	III	604
Massart, J.	I	671
Massart, J.	II	677
Masson, P.	II	679
Mathieu, E.	II	680
Mathieu, P.	III	605
Mathieu d'Anguiano	II	682
Mattheys, V.	III	607
Maubacq, E.	II	682
Maunoir, Ch.	III	607
Mauray, H.	I	671
Max, Ch.	III	608
Mayaudon, J.	III	608
Mayer, J.	III	610
Mazy, J.	III	610
Mbili, voir Bili.		
Mbittima	II	682
Mbunza	I	672
Meckow (von), A.	II	683
Meerbeek (Van), A.	II	686
Meert, A.	III	612
Meeus, G.	II	687
Meganck, B.	III	612
Melaen, J.	II	687
Melaerts, A.	II	688
Melen, N.	II	689
Mendoza (De), L.	II	690
Mennicken-Adams, P.	III	612
Mensbrugge (Van Der), L.	II	690
Mense, C.	II	690
Mercator (Kremer)	II	693
Mercenier, M.-G.-J.	I	675
Merchter, P.	III	613
Mercier, A.	III	614
Mercier (Mgr), D.	III	615
Mercier, G.	III	617
Merkus, P.	II	693
Mérode (de), H.	III	618
Merolla, voir Sorrento.		
Mertens, J.	III	623
Meuleman, E.	III	623
Meulenaer (de), Ch.	II	694
Meunier, G.	III	625
Meyer	III	625
Meyer, Ch.	III	625
Meyer (De), L.	II	695
Meyer, M.	I	677
Miani, G.	I	678
Michaux, Ed.	I	685
Michaux, L.	II	696
Michaux, O.-I.-J.	I	685
Micheels, J.-P.	III	626
Michel, M.	II	697
Michel, V.	III	626
Michel de Zug (Wilkart)	II	698
Michiels, I.-J.-J.	I	693

	Tome	Col.		Tome	Col.
Orlandini, N.	II	748	Pesci, D.	III	676
Orquevaux, H.	III	664	Pestana (Diogo Rodriguez)	II	767
Ortelius	II	748	Peters, C.	III	677
Ortiz de Vilhegas, D.	II	748	Peters, G.	III	679
Osorio, J.	II	748	Peterson, O.	III	681
Ost, W.	III	664	Peterson, P.	III	682
Ostberg, J.	III	665	Petherick, J.-F.-R.	I	752
Oste, D.	III	666	Petillon, A.	II	767
Overschelde (Van), J.	II	749	Petit, A.	III	682
			Petit, Ch.	III	682
			Petit, H.	II	768
			Petit-Bois, G.	III	683
			Peuter (De), L.	III	684
			Peuter (De), P.	III	686
			Peyrani, F.	III	687
			Philippart, G.	III	687
			Philippart, J.	III	688
			Philippe II	II	768
			Philippe III	II	768
			Philippe IV	II	768
			Philipps, E.	III	688
			Philippson, Fr.	III	688
			Piaggia, C.	I	755
			Pias (da), R.	II	769
			Picard, E.	III	689
			Picha, L.	III	698
			Piedbœuf, J.-F.	II	769
			Piedbœuf, J.-Th.	II	769
			Pierpont (de), I.	III	698
			Pierre de la Mère de Dieu	II	770
			Pierret, J.	II	770
			Piessens, A.	III	702
			Piette, J.	I	756
			Pietkin, L.	III	702
			Piette, J.-F.	III	702
			Pigafetta, Ph.	II	771
			Pimentaraposo (de), B.	II	771
			Pimpurniaux, A.-F.-J.	I	756
			Pina (de), R.	II	771
			Pinguet, J.	III	703
			Pinheiro, D.	II	772
			Piret, A.	III	703
			Piret, G.	III	704
			Piron, F.	II	772
			Piron, J.	II	772
			Piron, J.-J.	II	773
			Pirot, J.	III	705
			Pirotte, A.	III	706
			Plaisance (de), D., voir Denis de Plaisance.		
			Plancq, H.	III	706
			Plas (Van De), V.	I	761
			Plas (Van Den), A.	II	773
			Plas (Van Den), C.-Th.-J.	I	758
			Plas (Van Den), J.	II	773
			Plas (Van Den), V.	I	760
			Plasschaert, Ch.	III	706
			Platbroot, Ph.	III	707
			Pocock, E.	II	775
			Pocock, F.	II	776
			Poelclemans, Ch.	III	707
			Poelmans, E.	III	708
			Pogge, P.	I	762
			Polanco, J.-A.	II	778
			Polet, N.	II	778
			Polidori, G.	III	709

P

Pacheco Pereira (Duarte)	II	749
Pacheco, E.	II	749
Page, A.	II	749
Paggi, E.	III	665
Paiva (de), M.-F.	II	751
Palate, D.	II	751
Palerme (B. de)	I	739
Palmarts, J.	II	753
Palmen, F.	III	667
Palmers, M.	III	667
Paludanus (ten Broecke)	II	753
Panda Farnana	III	668
Paola (Di), P.	III	669
Paquay (R. P.), S.	I	740
Parfonry, E.-D.	I	741
Paris (R. P.), V.	I	744
Parminter, W.-G.	I	746
Pasmans, A.	III	670
Paternoster, F.	III	670
Paternoster, L.	III	671
Patte, Fr.	III	671
Paul	II	753
Paul V	II	754
Paul-Antoine de Varazze	II	754
Paul François de Port Maurice	II	755
Paulissen, E.-M.-G.	I	748
Paulo Afonso	II	755
Pauly, J.	III	672
Pavie (Fr. De)	I	748
Pearson, A.	I	749
Pechuel-Loesche, M.	II	756
Pedro (de Sousa)	II	758
Pedro I (Nkanga Mvemba)	II	759
Pedro II Afonso	II	759
Pedro (Dom)	II	760
Pedro III (Nsimbantamba)	II	760
Pedro	II	761
Pedro IV (Agua Rosada)	II	761
Pedro Constantino (da Silva Kibenga)	II	762
Pedro V	II	762
Peereboom (Van de) (R. P.), F.	I	751
Peereboom (Van den), X.	II	763
Peeters, N.	III	672
Pellicer de Tovar, J.	II	765
Pelzer, M.	II	765
Pene, Ph.	III	673
Percher, H.	III	673
Périer, W.	III	675
Permentier (De), R.-E.-E.	III	675
Permentiers, J.	III	676
Permentier (De), R.-E.	I	752
Persyn, A.	II	766

	Tome	Col.		Tome	Col.
Roubaix (De), E.	III	752	Schoū, A.	III	792
Roubinet, J.	II	828	Schulte, E.	III	793
Rouserez, Ch.	III	753	Schulze, E.	III	793
Rousseau, A.	III	753	Schumacher (de), E.	III	793
Rousseau, L.-E.	I	807	Schumacher, J.	III	797
Rousseaux, V.	III	754	Schweinfurth, G.-A.	I	837
Rouvier, P.	III	754	Schwerin (von), H.	III	797
Rowlands, voir Stanley.			Scius, E.	III	800
Roy (De), P.	III	754	Scrivener (Rd.), A.-E.	I	842
Royaux, L.	III	756	Sébastien	II	842
Ryan, Th.-F.	I	808	Sébastien I	II	842
Ryckebusch, M.-L.	III	758	Sébastien	II	842
			Sébastien de Taggia	II	843
			Sefu	II	843
			Seghers, Ch.	III	801
			Seghers, F.	II	847
			Seghers (R. P.), J.	I	842
			Seghin, J.	III	802
			Selchau-Hansen, L.	III	803
			Semio	I	843
			Senden, M.	III	803
			Sequeira (Lopez de), L.	II	848
			Séraphin d'Accqui	II	848
			Séraphin de Cortone (Vagnucci)	II	849
			Serexhe, H.	II	849
			Servais (R. P.), L.	I	845
			Severeins (R. P.), L.	I	846
			Severeyns, R.	III	803
			Seynhave, C.	I	847
			Shagerstrom, K.	III	804
			Sharpe, A.	II	850
			Shaw, Ch.	II	853
			Shaw, E.	II	855
			Sieben, L.	III	805
			Sienne (Philippe de)	I	848
			Sieron, L.-E.-A.	I	848
			Sillye, A.	II	856
			Silva (Da), P.	II	864
			Silva (D'Almada De), J.	II	863
			Silva (de), A.	II	860
			Silva (Antoine I Baretto)	II	861
			Silva (Antoine II Baretto)	II	861
			Silva (de), D.	II	862
			Silva (de), E.-A.	II	862
			Silva (de), Étienne I	II	862
			Silva (de), Étienne II	II	863
			Silva (de), Jean Baretto	II	863
			Silva (De), M.	II	864
			Silva (de), Paul Generoso	II	863
			Silva (de), P.	II	864
			Silva (de), P.	II	864
			Silva (de), R.	II	865
			Silva (de), S.	II	865
			Silva Porto (Ferreira da), A.	II	865
			Simar, E.	II	865
			Simon, Fr.	III	806
			Simon, H.	III	806
			Simon, J.-J.	III	806
			Simon, J.-L.	II	866
			Simon, Th.	II	866
			Simony (de), E.	III	807
			Simpelaere (R. P.), A.	I	849
			Sinave, J.	III	808
			Siret, O.	II	867
			Siron, D.	II	867
			Sixte V	II	868

S

Sa (de), E.	II	829
Sabatier, G.	III	761
Sabatini, A.	III	761
Sa da Bandeira	II	830
Sadeleer (De), F.	I	809
Saegher (De), M.	III	761
Sagers (De), J.	III	763
Saint Mares (de), Ch.	III	765
Salembier, A.	II	830
Salée, A.	III	765
Salgado, V.	II	831
Salisbury, P.-H.-B.	I	811
Salmuth (de), A.	III	776
Salpetier, P.	III	777
Samyn, A.	II	831
Samijn, N.	III	777
Sanches, P.	II	831
Sandart, V.	II	832
San Felice (H. de)	I	812
Sanford, H.	III	778
San Jose (de), D.	II	833
Sannaes, Th.-A.	I	812
Santiago (de), J.	II	834
Santkin, J.	II	834
Sarolea, H.-E.-F.	I	813
Sarolea, L.	III	783
Sarrazijn, J.	II	834
Sása	II	835
Sauber, J.-D.	III	784
Sauber, J.-V.	III	786
Savaidge, M.	III	786
Savoie (de), L.	III	786
Scagliosi, C.	III	788
Scailquin, A.	III	789
Schaumann (von)	II	837
Scheerlinck, J.-D.	I	816
Schaak, J.	III	789
Schellekens, A.	III	790
Schepper (De), R.	I	823
Schepper (De), R.	III	791
Schingen (Van) (R. P.), E.-H.	I	823
Schiorn, J.	II	838
Schietere (De), L.	III	791
Schmiedte, E.	III	792
Schmitt, M.	I	824
Schmitz, A.	II	838
Schneider, R.	II	838
Schnitzer, E.	I	826
Schönberg, Chr.	II	840
Schoote (Van) (R. P.), R.-A.	I	835

	Tome	Col.		Tome	Col.
Sixte de Pise	II	868	Stokes, Ch.-H.	I	895
Sjoblom (Rd.)	I	851	Storme, A.	I	898
Sjostrom, Fr.	III	808	Stormoen, H.	III	830
Sleeckx, Ch.	III	808	Storms, E.-P.-J.	I	899
Slijen (Van Der), V.	II	868	Straeten (Van Der), C.	II	887
Slimbroeck, L.	III	809	Straeten (Van Der), E.	II	887
Small, E.	I	852	Straeten (Van Der), Fr.	II	888
Smedt (De), J.-B.	III	809	Straeten (Van Der), H.	I	904
Smedt (De), O.	II	869	Straeten (Van Der), H.	II	889
Smet (De), D.	III	811	Strand, K.	III	830
Smet (De), G.	III	811	Strauch, M.	III	831
Smet de Nayer (Comte P. de)	I	852	Streitz, P.	III	833
Smets, Ch.	I	856	Stroebelt, O.	II	889
Smits, D.	II	870	Stroobant, R.-J.-C.	I	904
Snellings, L.	III	812	Stubbe, L.	I	907
Sneyers, J.	II	870	Stuckens, M.	III	834
Soares, E.	II	872	Stuyck, J.	III	834
Soelberg, K.	III	812	Stuyvers, H.	II	890
Soete (De), Fl.	II	872	Sulzer, E.	II	890
Soledade (da), F.	II	873	Summers, Ch.	III	835
Solimán, J.	I	857	Summers (Rév.)	III	835
Solon, A.	III	813	Sundt, H.-Fr.	II	890
Sörensen, R.	III	813	Sundvallson, E.	II	893
Sörensen, S.	III	814	Swelsen, A.	II	893
Sorrento (Bonaventure de)	I	858	Swensson	II	893
Sorrento (Merolla de)	I	859	Swinburne, A.-B.	I	907
Sousa (de), L.	II	873			
Sousa (de), M.	II	873			
Sousa (de), R.	II	873			
Souza (de), Fr.	II	874			
Soveral (de), Fr.	II	874			
Sparano, F.	III	815	Tack, Th.	III	835
Sparhawk, A.	I	859	Tadini, G.	III	837
Speke, J.-H.	I	860	Taeve (De), J.	III	838
Spelier, A.	II	875	Tagon, J.	II	897
Spilliaert, G.	III	816	Taillieu, A.	III	838
Spinnock, P.	III	817	Talamas, S.	II	898
Spreutels, Th.	III	818	Talbot, J.	III	838
Springham, J.	III	818	Talmasse, O.	II	898
Staberg, J.	III	818	Tamine, H.	III	839
Staelens, P.	III	819	Tandrup, S.	II	899
Staes, F.	II	876	Tappenbeck, K.	II	900
Stairs, W.	II	877	Taverne, Fr.	III	840
Stanley, J.-R.-H.-M.	I	864	Teixeira, J.	II	902
Stannard (Rd.), E.-W.	I	893	Tellez, B.	II	902
Stapleton (Rd.), W.	I	894	Termolle, L.	III	840
Stappen (Van Der), G.	II	880	Teruel (Antoine de)	I	909
Stas, J.	II	881	Teusz, E.	II	903
Stas, J.-B.-P.	III	819	Thibaut	I	909
Stassart, P.	III	820	Thibaut (R. P.), H.	I	911
Staybano, Fr.	II	881	Thieffry, E.	II	904
Steeman, L.	II	882	Thierry, L.	III	841
Stegen (Van Der), M.-J.	II	883	Thirionet, Fr.	III	842
Stein d'Altenstein (de), A.	III	820	Thiry, Ch.	III	843
Steiner Huusher (von), J.	II	884	Thiry, Th.	II	908
Stenfelt, G.	II	884	Thomas de Sestola	II	909
Stephany, L.	III	821	Thomas (R. P.), L.-M.	I	911
Sterckmans, Ch.	III	821	Thomassen, J.	III	843
Sterckx, A.	III	822	Thomson, J.	II	910
Sterpin, A.	II	885	Thorup, C.	III	844
Stewart, L.	II	886	Thoy (Du), A.	III	844
Stevelinck, C.	II	886	Tilis, E.	III	844
Stévenart, M.	III	823	Tilkens, E.-Fr.	III	845
Stevens, G.-E.	III	824	Tilkens, E.-L.	III	846
Stiénon, L.	III	827	Tilmont, G.	III	848
Stockhausen (von), Cl.	III	829	Tilt (Van), P.	III	848
			Timmermans, J.-F.	II	913

	Tome	Col.		Tome	Col.
Tippo Tip	I	912	Van Daele, voir Daele (Van).		
Tirpie, E.	III	849	Van Damme, voir Damme (Van).		
Tison, A.	II	914	Van De Calsyde, voir Calsyde (Van		
Titeca, L.	III	849	De).		
Titeux, E.	III	850	Van de Capelle, voir Capelle (Van de).		
Tobback, N.	II	915	Van Den Heuvel, voir Heuvel (Van		
Tondeur, A.	III	851	Den).		
Tonneau, L.	III	853	Van de Kerckhove, voir Kerckhove		
Torrens (Sir), R.-R.	I	920	(Van de).		
Torres (de Castelo Branco e), J. ...	II	918	Van De Moere, voir Moere (Van De).		
Toussaint, H.	III	857	Van den Bergh, voir Bergh (Van		
Trejo-Paniaqua	II	918	den).		
Treney, L.	III	858	Van Den Biesen, voir Biesen (Van		
Trivier, E.	III	858	Den).		
Trivière, A.	III	861	Van den Bogaerde, voir Bogaerde		
Troch, Fr.	III	861	(Van Den).		
Trodoux, L.	III	861	Van Den Bossche, voir Bossche (Van		
Tvermoes, G.	III	862	Den).		
Twiss (Sir), Tr.	III	862	Vanden Broeck, voir Broeck (Van-		
			den).		
			Van Den Cruyce, voir Cruyce (Van		
			Den).		
			Van den Hove, voir Hove (Van		
			den).		
U					
Ukwa	I	923			
Ulf, Fr.	III	863	Van Den Kerckhove, voir Kerckho-		
Ulloa, M.	II	917	ve (Van Den).		
Urban VIII	II	918	Vandenkerchove, C.	II	920
Urban, J.	III	865	Van Den Kinschoot, voir Kinschoot		
Ursel (d'), E.	III	866	(Van Den).		
Uytterbroeck, J.	II	919	Van Den Plas, voir Plas (Van Den).		
Uzès (J. de Crussol, duc d')	I	924	Van De Plas, voir Plas (Van De)		
			Van De Peereboom, voir Peereboom		
			(Van De).		
			Van de Putte, voir Putte (Van de).		
			Van Der Brempt, voir Brempt (Van		
			Der).		
Vaillant, J.-B.	III	871	Vanderburg, C.	II	921
Valasna (Ignace de)	I	927	Van Der Burght, voir Burght (Van		
Valence (Gabriel de)	I	927	Der).		
Valent, M.	III	871	Van Der Cruysen, v. Cruysen (Van		
Valeriola (De), Th.	III	871	Der).		
Valle de Lagrimas, P.	II	919	Van der Cruysen, M., voir Cruysen		
Valle de Lagrimas, R.	II	919	(Van der).		
Valsassina, voir Valasna.			Vanderelst, E.	II	922
Van Achter, voir Achter (Van).			Van Der Elst, voir Elst (Van Der).		
Van Acker, voir Acker (Van).			Vanderhaeghe, J.	II	922
Van Aertselaer, v. Aertselaer (Van).			Van Der Haeghen, v. Haeghen (Van		
Van Ausloos, voir Ausloos (Van).			Der).		
van Balberghe, voir Balberghe (Van).			Vanderlinden, J.	II	923
Van Bellingen, voir Bellingen (Van).			Van Der Loock, v. Loock (Van Der).		
Van Bouchaute, voir Bouchaute			Vandermaelen, A.	II	923
(Van).			Van der Maesen, voir Maesen (Van		
Van Boxelaer, voir Boxelaer (Van).			der).		
Van Beers, voir Beers (Van).			Van Der Mensbrugge, v. Mensbrug-		
Van Bredael, voir Bredael (Van).			ge (Van Der).		
van Caloen de Basseghem, voir Ca-			Vandermeulen, J.	II	923
loen (van).			Vanderminnen, A.	II	924
Van Calster, voir Calster (Van).			Van Der Molen, v. Molen (Van Der).		
Van Calsyde, voir Calsyde (Van).			Van Der Poorten, voir Poorten (Van		
Van Campenhout, voir Campenhout			Der).		
(Van).			Vandersande, L.	II	925
Van Cant, voir Cant (Van).			Van Der Slijen, v. Slijen (Van Der).		
Van Cattendijck, voir Cattendijck			Vandersloten, Ch.	II	925
(Van).			Van Der Stappen, v. Stappen (Van		
Van Cauteren, voir Cauteren (Van).			Der).		
Van Cauwenberghe, voir Cauwenber-			Van Der Stegen, voir Stegen (Van Der).		
ghe (Van).					

	Tome	Col.		Tome	Col.
Van Der Straeten, v. Straeten (Van Der).			Van Neuss, voir Neuss (Van).		
Vandervaeren, G.	II	926	Van Oost, voir Oost (Van).		
Van Der Wegen, voir Wegen (Van Der).			Van Overschelde, voir Overschelde (Van).		
Van Der Weyden, voir Weyden (Van Der).			van Pottelsberghe de la Potterie, voir Pottelsberghe (van).		
Van Der Wielen, voir Wielen (Van Der).			Van Roechhoudt, voir Roechhoudt (Van).		
Vanderyst, H.	III	872	Van Ronslé, voir Ronslé (Van).		
Van Dest, voir Dest (Van).			Van Schingen, voir Schingen (Van).		
Van de Velde, voir Velde (Van de).			Van Schoote, voir Schoote (Van).		
Vandevelde, Fr.	III	875	Van Tilt, voir Tilt (Van).		
Vandevelde, G.	II	926	Van Veerdeghe, voir Veerdeghe.		
Vandevelde, J.	I	927	Van Zeeland, voir Zeeland.		
Vandevelde, V.	II	927	Vayssières, A.	I	930
Van De Vliet, voir Vliet (Van De).			Vaz, E.	II	937
Van de Wiele, voir Wiele (Van de).			Vaz, G.	II	937
Van Diest, voir Diest (Van).			Vedy, L.	III	876
Van Dorpe, voir Dorpe (Van).			Veerdeghe (Van), H.	II	938
Van Drunen, voir Drunen (Van).			Velde (Van de), L.	III	878
Van Dyk, voir Dyk (Van).			Velghe, A.-H.-P.-C.	I	931
van Eetvelde, voir Eetvelde (van).			Venas, P.	II	938
Vangele, A.	II	928	Verbaeys, E.	II	939
Van Genechten, voir Genechten (Van).			Verbauwhede, J.	II	940
Van Gerven, voir Gerven (Van).			Verbeeck, L.	II	940
Van Gestel, voir Gestel (Van).			Verbeuken, E.	II	941
Van Halme, voir Halme (Van).			Verboeckhoven, Fr.	III	882
Van Haren, voir Haren (Van).			Verbrugge, G.	II	941
Van Havermaet, v. Havermaet (Van).			Verburgh, P.	II	942
Van Hecke, voir Heche (Van).			Vercken, G.	III	883
Van Hee, voir Hee (Van).			Verdick, E.	III	883
Van Henxthoven, voir Henxthoven (Van).			Verdussen, F.	II	942
Van Herder, voir Herder (Van).			Verdussen, J.	II	943
Van Hoeck, voir Hoeck (Van).			Vereecken, E.	III	886
Van Hoesen, voir Hoesen (Van).			Vereycken, E.	II	944
Van Hoestenbergh, voir Hoestenbergh (Van).			Vereycken, J.	II	945
Van Hoeydonck, v. Hoeydonck (Van).			Vergé (Du)	I	931
Van Holsbeek, voir Holsbeek (Van).			Vergeynst, R.	II	946
Van Hoop, voir Hoop (Van).			Verhaeghe, A.	II	947
Van Hooteghem, v. Hooteghem (Van).			Verhaeren, L.-V.-E.	I	932
Van Houcke, voir Houcke (Van).			Verhaert, H.	II	947
Van Houtte, voir Houtte (Van).			Verhellen, N.	II	948
Van Hove, voir Hove (Van).			Verhoeven, R.-A.	I	932
Van Hulse, voir Hulse (Van).			Verkens, E.	II	950
Van Kelecom, voir Kelecom (Van).			Verlooy, J.	II	950
Van Kerckhoven, voir Kerckhoven (Van).			Vermeulen, E.-A.	III	887
Van Laere, voir Laere (Van).			Vermeulen, J.	II	951
Van Lancker, voir Lancker (Van).			Vermoesen, Fr.	II	952
Van Linschooten, voir Linschooten (Van).			Verschelde, A.	II	954
Van Lint, voir Lint (Van).			Verschelden, J.-B.	III	888
Van Linth, voir Linth (Van).			Verschueren, J.	II	955
Van Luppens, voir Luppens (Van).			Versepy, M.	II	956
Van Maele, voir Maele (Van).			Verset, D.	III	889
Van Malderen, voir Malderen (Van).			Versluys, A.	II	957
Van Meerbeek, voir Meerbeek (Van).			Verslype, J.	II	958
Van Meerbeke, voir Meerbeke (Van).			Verstraete, A.	II	959
Van Montfort, voir Montfort (Van).			Verstraeten, A.-L.-M.-C.	I	932
			Vervloet, J.	III	889
			Vervoort, L.	I	934
			Veys (R. P.), L.	I	934
			Vial, P.	II	960
			Vieira, A.	II	960
			Viera, A.	II	960
			Villers, J.	III	891
			Villers, S.	II	961
			Vincart, L.	III	891

TABLE DES AUTEURS DU TOME III

- ANCIAUX, L. : Waersegers, Ch.
- BETTE, R. : Maesen (Van der), P.
- BRIDOUX, W. : Cibour, Fl. ; Couturieaux, A. ; Dielman, G. ; Gourdinne, F. ; Leflot, Ch. ; Orquevaux, H. ; Paternoster, F.-Ph. ; Pirot, J. ; Pourbaix, F. ; Spilliaert, G. ; Titeca, L.
- BUTTGENBACH, H. : Walford, G.
- CAMBIER, René : Béthune (de), L. ; Buxton, Th. ; Charmanne, H. ; Cockerill, J. ; Dorlodot (de), L. ; Freitag, E. ; Gillis de Sart Tilman, L. ; Greindl, J. ; Guissart, J. ; Hennebicq, L. ; Herder (Van), J. ; Kotska, R. ; Lacerda E Almeida (de), Fr. ; Mizon, L. ; Petit-Bois, G. ; Rasson, L. ; Strauch, M.
- COMELIAU, Marie-Louise : Dorpe (Van), J. ; Dubois, J.-G.-J. ; Dubois, J.-J.-G. ; Fischer, E. ; Gorin, Fl. ; Le Clément de Saint-Marcq, Ph. ; Neuss (Van), H. ; Rache (De), G. ; Renquin, A. ; Stevens, G.
- COOSEMANS, Marthe : Ahearn, P. ; Alijkobbo ; Arens, A. ; Arnold, E. (Sir) ; Arnould, V. ; Balot, M. ; Barker, Fr. ; Bastin, E. ; Bastin, J. ; Bauw (De), J. ; Beaumont, J. ; Beaune (De), A. ; Behiels, E. ; Berg (Van den), J.-B. ; Bergh (Van den), M.-Th. ; Bertram, O. ; Best, J. ; Beynen, Ch. ; Biron, L. ; Bloeme (De), A. ; Bonchamps (de), Ch. ; Borchgrave (de), E. ; Borel de Bitsche, J. ; Borgerhoff, L. ; Borzini, P. ; Bostyn, L. ; Bourdau, E. ; Brabant (De), F. ; Braconnier, L. ; Bracq, Arthur ; Bracq, O. ; Braeckman, G. ; Brandel, H. ; Briers, P. ; Broomans, L. ; Broyon, Ph. ; Bruggeman, J. ; Bruneel, A. ; Brunfaut, E. ; Bugslag ; Burton, S. ; Butes, A. ; Büttner, R. ; Buyens, E. ; Caisley, W. ; Callewaert, E. ; Calon, E. ; Cambier, H. ; Cammaert, E. ; Cantineau, L. ; Cazenave (de), L. ; Chanal, L. ; Charçois, R. ; Chaudoir, G. ; Christiaens, P. ; Christy, C. ; Claassen, H. ; Clozel, Fr. ; Coeymans, M. ; Colfs, H. ; Comptdaer, E. ; Cookson, E. ; Coomans, J. ; Courtin, V. ; Crèveœur, L. ; Crombez, L. ; Culot, P. ; Cunha (da), B. ; Curssters, G. ; Curzon de Kedleston, G. ; Cuyppers, J. ; Dasset, A. ; Delandsheere, H. ; Derikx, L. ; Descamps, G. ; Devos, H. ; Devroye, R. ; Dewalque, A. ; Dewatines, J. ; Dorsinfang, V. ; Dortu, G. ; Doyle, C. ; Droeven, F. ; Drouise, P. ; Dryepontd, G. ; Dubois, J.-M. ; Duclerc, Ch. ; Dufranne, A. ; Durutte, A. ; Dusart, Ch. ; Dutoit, L. ; Ectors, C. ; Edwards, E. ; Een Th. ; Eerebout, V. ; Eicke, Ch. ; El Majo ; Eloy, F. ; Engels, Fr. ; Englebert, J. ; Englebert, X. ; Erichsen, I. ; Esch, E. ; Faki Ahmed ; Faro (da Costa), J. ; Faucon, L. ; Féroumont, P. ; Fichefet, A. ; Fiers, H. ; Fisch, G. ; Fischer, E. ; Foa, E. ; Fondard, J. ; Fondère, A. ; Fostroy, A. ; Foulon, F. ; Fourdin, L. ; Fourneau, A. ; Franssen, G. ; Franssen, H. ; Frédélius, E. ; Frobenius, L. ; Fuisseaux (de), B. ; Gailly, D. ; Genechten (Van), E. ; Gentil, E. ; George, F. ; Gerain, J. ; Geysen, M. ; Ghilain, A. ; Giertsen, E. ; Gillain, C. ; Gillard, H. ; Gilmont, M. ; Gilsoul, J. ; Girault, Ch. ; Graefly, H. ; Graindorge, F. ; Grelle-Rogier (de), E. ; Groven, J. ; Gruchy (De), J. ; Guérin, A. ; Guffens, J. ; Guinness, F. ; Gysels, P. ; Hap, L. ; Harleman, L. ; Heirman, A. ; Hellebaut, A. ; Hellebaut, Cl. ; Hellemans, R. ; Henning, B. ; Heyerick, F. ; Hilger, E. ; Hintje, P. ; Hjerten, J. ; Hofman, M. ; Holm, A. ; Holm, Ch. ; Holmquist, I. ; Horn, N. ; Horneman, Chr. ; Horner, A. ; Hosselet, Z. ; Houzeau de Lehaie, Ch. ; Hove (Van den), J. ; Huguet, L. ; Huys, M. ; Huysman, A. ; Jacoby, M. ; Jameson, Leander Starr (Sir) ; Jammes, J. ; Jansen, Ch. ; Janssens de VAREBEKE, H. ; Kandt, R. ; Kerckhove (Van de), D. ; Kirk, J. (Sir) ; Klobb, J. ; Kroon, Br. ; Lamquet, R. ; Lamy, F. ; Lanis, L. ; Lantonnois van Rode, A. ; La Roncière Le Noury (de), Cl. ; Lawarée, Fr. ; Lecherf, E. ; Leclercq, I. ; Lelubre, V. ; Lemaitre, P. ; Lemery, E. ; Lenoir, C. ; Lercangée, E. ; Lespagnard, E. ; Lhoest, A. ; Liard, G. ; Licot, G. ; Liebrechts, L. ; Liljewall, E. ; Lillieskjöld, J. ; Lindahl, P. ; Lindeman, S. ; Lindstrom, C. ; Liun, J. ; Lion, O. ; Livinhac, L. ; Lochtman, A. ; Lonnoy, E. ; Loosveld, A. ; Lorent, E. ; Losange, Fr. ; Lovin-fosse, D. ; Lund, O. ; Macoir, E. ; Macquyn, P. ; Maele (Van), G. ; Maes, A.-J. ; Maeyaert, L. ; Maguire, P. ; Mahutte, E. ; Maluin, E. ; Marchand, J.-B. ; Martin, L.-J.-B. ; Martin, L.-J.-J. ; Maunoir, Ch. ; Mayer, J. ; Mazy, J. ; Mennicken-Adams, P. ; Meunier, G. ; Meyer ; Meyer Ch. ; Micheels, J. ; Michiels, J. ; Michiels, P. ; Middagh, F. ; Mieroo, H. ; Mies, Fr. ; Milne, W. ; Misonne, A. ; Misonne, R. ; Moinet, I. ; Moreau, E. ; Morisseau, J. ; Muller, Fr. ; Muller, H. ; Muysers, L. ; Nagels, G. ; Negri, G. ; Nevel-

- steen, H.; Neveu, J.; Olin, A.; Olin, X.; Oost (Van), J.; Panda Farnana; Pauly, J.; Peeters, N.; Percher, H.; Peters, G.; Petit, Ch.; Philipps, E.; Picha, L.; Pierpont (de), I.; Pietkin, L.; Piette, J.-F.; Plasschaert, Ch.; Poelemans, Ch.; Ponce, P.; Poulet, A.; Prinz, F.; Prop, J.; Puttevels, E.; Raguét, A.; Raikem, L.; Rainicri, B.; Rasselet, J.; Raus, R.; Ravailon, J.; Rawlinson, H.; Reding, L.; Reelick, J.; Regiori, L.; Renier, H.; Richthofen (von), F.; Riga, A.; Riga, F.; Riga, J.; Robert, J.; Rochechouart (de), A.; Rodembourg, L.; Roderes, A.; Romain, J.; Ronne (De), E.; Rosenblad, N.; Ross, R. (Sir); Royaux, L.; Ryckebusch, M.; Sabatier, G.; Saegher (De), M.; Sagers (De), J.; Salpetier, P.; Savaidge, M.; Savoie (de), L.; Scailquin, A.; Schaak, J.; Schellekens, A.; Schmiedte, E.; Schulte, E.; Schulze, E.; Schwerin (von), H.; Scius, E.; Seghers, Ch.; Seghin, J.; Selchau-Hansen, L.; Severeys, R.; Shagerstrom, K.; Sieben, L.; Simon J.-J.; Sinave, J.; Sleenckx, Ch.; Slimbroeck, L.; Soelberg, K.; Sörensen, R.; Sörensen, S.; Sparano, F.; Springham, J.; Staelens, P.; Stein d'Altenstein (de), A.; Stiénon, L.; Streitz, Pr.; Stuyck, J.; Summers, Ch.; Summers (Rév.); Tadini, G.; Tacye (De), J.; Taillieu, A.; Talbot, J.; Thomassen, J.; Thoy (Du), A.; Tilis, E.; Tilkens, E.-Fr.; Tilkens, E.-L., Tondeur, A.; Treney, L.; Trivier, E.; Trivière, A.; Tvermoes, G.; Twiss, Tr. (Sir); Ulf, Fr.; Vaillant, J.; Valent, M.; Vedy, L.; Velde (Van de), L.; Verdick, E.; Vermeulen, E.-A.-F.; Vervloet, J.; Villers, J.; Vitta, G.; Wallez, M.; Wenckstern (de), C.; Wensel, H.; Wilkie, E. (Mrs Moody); Williams; Windt (De), J.; Winz, J.; Wisc, G.; Wissmann, H.-A.; Wolff, L.; Zappo-Zappo; Zappo-Zappo; Zintgraff, E.; Zitter (De), A.
- CUVELIER, J. (Mgr): Hooghe (D'), O.
- DEHALU, M.: Delporte, A.
- DEVAUX, V.: Schumacher (de), E.
- DE WITTE, G.: Wilverth, E.
- DUBOIS, A.; Marbaix (De), H.
- ENGELS, F.A.: Anethan (d'), J.; Antonetti, R.; Bastien, J.-E.; Bayer, G.; Beissel, Fr.; Bredae (Van), Ch.; Cerckel, P.; Chapelié, P.; Collins J.; Goffin, Cl.; Hartzheim, J.; Hutereau, J.; Lequeux, A.; Malfeyt, J.; Marchant, A.; Michel, V.; Paternoster, L.-A.; Preud'homme L.; Renard, L.; Rhodius, L.; Rouvier, P.; Saroléa, L.; Stockhausen (von), Cl.; Wacquez, Fl.; Wauwermans, H.
- ESSER, J.: Stas, J.-B.-P.
- FONTAINAS, P.: Janot, N.
- GÉRARD, A. S.: Delcommune, C.
- HENNEQUIN, E.: Hennequin, E.
- HEYSE, Th.: Cambier, E.; Lombard, R.
- HUBAUT, P.: Rodigas, E.; Ursel (d'), E.
- JADOT, J.-M.: Allard l'Olivier, Fl.; Arnold, R.; Aubinet, Th.; Barns, A.; Bélière, L.; Bosco, G.; Buls, Ch.; Capelle (Van de), E.; Castreul, G.; Courouble, L.; Cucciniello, M.; Denis, A.; Destrée, J.; Detry, A.; Dolez, H.; Doré, J.; Drunen (Van), J.; Dupont, J. (Mgr); Grard, L.; Gustin, O.; Haerne (de), D.; Hancken, L.; Hens, J.; Lancker (De), J.; Lynen, A.; Maes, A.-H.; Maes, J.; Mascart, M.; Mathieu, P.; Philippart, G.; Picard, E.; Tilkens, E.-L.; Wallace, E.; Weber, H.
- JORISSEN, J.: Clark, J. (Rév.); Evelyn, J.; Gros-sule, V.; Haak, A.; Livemont, J.; Marreeve, A.; Remy, A.; Vereecken, E.
- LACROIX, A.: Armandville (Le Cocq d'), R.; Balberghe (Van), L.; Barthélémy, A.-A.; Barthélémy, F.; Bell, M.; Benett, Ph.; Bengtsson, J.; Bisschop, A.; Boland, E.; Bollens, Fr.; Bosschaert, F.; Brison, Th.; Broman, C.; Brouwet, E.; Bultot, E.; Bureau, E.; Busine, L.; Caïmo, H.; Candeilh, E.; Carpioux, A.; Carton, J.; Craybex, H.; Crèveœur, Ch.; Culot, Z.; Deckers, C.; Delattre, A.; Delaunoy, A.; Depret, V.; Derauw, Fr.; Dervaux, A.; Descamps, E.-P.; Descamps, E.-G.; Desmedt, P.; Desmet, A.; Despiegeleer, H.; Desruelles, A.; Deswert, G.; Dethier, L.; Detienne, A.; Dettweiler, L.; Dislins, N.; Dochen, J.; Do-neux, Fr.; Donnay, G.; Donnay, J.; Dooms, A.; Drapier, A.; Driesmans, P.; Drisse, E.; Dua, A.; Dubois, E.-L.; Dupont, C.-P.; Dupuis, L.; Dyckmans, L.; Dyk (Van), A.; Elfstrom, Fr.; Elg, L.; Eloy, A.-J.; Eycken, Ch.; Fahlander, Fr.; Feddersen, A.; Fénasse, Ch.; Fiévez, V.; Flamme, F.; Forsell, J.; Freuay, J.; Fries, V.; Gahide, L.; Gaspard, H.; Gaston, A.; Genesse, Fr.; Getteman, J.; Getteman, L.; Ghist, J.; Goethals, L.; Goffette, N.; Graffaux, H.; Gravelin, E.; Greasley, G.; Haage, C.; Hacklin, A.; Hagens, Y.; Hansen, Fr.; Hansen, H.; Hanssen, Chr.; Hardy, L.; Harou, Pr.; Haxthausen, J.; Helbo, A.; Henin, A.; Henneuse, J.; Heyvaert, P.; Hoe-baers, M.; Hollay, L.; Hondt (D'), A.; Hor-bach, F.; Hoton, G.; Houben, J.-H.; Houben, J.-L.; Humblet, P.; Huygens, J.; Immers, V.; Irgens Bergh (von), Th.; Jacquemin, E.; Jacquot, A.; Jadot, E.; Janssens, A.; Janssens, P.; Jaspers, A.; Jessen (Von), W.; Jeune-homme, V.; Joncker (De), G.; Lacroix, E.; Lalaing (de), Ph.; Lambermont, C.; Lambrette, Fr.; Laurent, M.; Laurent, V.; Lauwens, J.; Lebon, M.; Leboutte, A.; Lebrune, Ch.; Lecat, Ch.; Leclair, L.; Leclercq, A.-E.; Lecomte, E.; Leers, J.; Leeters, E.; Lefèvre, E.; Lega, G.; Legros, A.; Lejeune, A.; Lejeune, Ch.; Lejeune, F.-J.; Lejeune, F.-T.; Lejeune, J.; Le-kens, Fr.; Lemaire, M.; Lenaerts, P.; Len-grand, E.; Lens, A.; Léonard, P.; Lepez, H.; Lepez, Th.; Lepinois, G.; Leroy, H.; Lesrau-waet, E.; Lint (Van), V.; Loestadius, J.; Magnuson, A.; Mangin, A.; Manning, P.; Massart, Ch.; Mattheys, V.; Max, Ch.; Meert, A.; Mercier, A.; Mercier, G.; Mertens, J.; Meuleman, E.; Michotte, J.; Misson, Ch.;

- Moers, L.; Monnier, G.; Moreau (de), E.; Mossiat, L.; Mottard, A.; Moulin, H.; Moyson; A.; Nachtsheim, L.; Naessens, V.; Naets, L.; Nahon, Fr.; Neef (De), J.-B.; Neuhaus (Losemann), G.; Neujean, A.; Ney, J.; Neyt, E.; Nihil, J.; Nillson, H.; Nilsson, R.; Nonnon, F.; Nypels, Ch.; Nys, J.; Oehlerich, L.; Omlou, H.; Ost, W.; Ostberg, J.; Oste, D.; Palmen, F.; Paola (Di), P.; Patte, Fr.; Pene, Ph.; Permentier (De), R.-E.-E.; Permentiers, J.; Peters, C.; Peterson, O.; Peterson, P.; Petit, A.; Peuter (De), L.; Peuter (De), P.; Philippart, J.; Pinguet, J.; Piret, A.; Piret, G.; Pirotte, A.; Plancq, H.; Platbroot, Ph.; Poncelet, A.; Poncelet, P.; Ponthier, N.; Potter (De), L.; Prokaska, D.; Putte (Van de), L.; Rahier, L.; Reichlin Meldegg (von), W.; Reus (De), A.; Reyghere (De), A.; Rie (De), L.; Riemacker, (De), A.; Rikir, G.; Rogge, E.; Roi, S.; Roisin (de), A.; Rolin, P.; Rommel, E.; Rossignon, E.; Roubaix (De), E.; Rousseau, A.; Rousseaux, V.; Roy (De), P.; Saint Mares (de), Ch.; Salmuth (de), A.; Sauber, J.-D.; Sauber, J.-V.; Schepper (De); R.; Schietere (De), L.; Schoü, A.; Simon, F.; Simony (de), E.; Sjostrom, Fr.; Smedt (De), J.; Smet (De), D.; Smet (De), G.; Snellings, L.; Solon, A.; Spinnock, P.; Spreutels, Th.; Staber, J.; Sterckmans, Ch.; Sterckx, A.; Stévenart, M.; Stormoen, H.; Strand, K.; Tamine, H.; Taverne, Fr.; Termolle, L.; Thirionet, Fr.; Thiry, Ch.; Thorup, C.; Tilmont, G.; Tilt (Van), P.; Titeux, E.; Troch, Fr.; Trodoux, L.; Verboeckhoven, Fr.; Vercken, G.; Verset, D.; Vincart, L.; Vincart, P.; Viroux, E.; Vleminckx, J.; Vogt, J.; Vonnèche, E.; Vouëts, R.; Vrebos, J.; Vuagniaux, L.; Waegeneer, G.; Waeterinckx, H.; Wagener, H.; Walmagh, G.; Walravens, Fr.; Wattecamp, L.; Wauters, E.; Wauthier, O.; Weck (de), E.; Weerts, A.; Welsch, A.; Wentrup, K.; Wéry, E.; Wéry, I.; Wessels, J.; Weynants, J.; Wilkman, C.; Willaert, M.; Wilmin, F.; Yde, J.
- LOTAR, M. (R. P.) : Grelle-Rogier (de), E.
LOUWERS, O. : Albert I; Gohr, A.
- MALENGREAU, G. : Crespel, L.
MARCHAL, A. : Perier, W.; Philippson, Fr.
MOULAERT, G. : Adam, A.; Berleur, E.; Braive, E.; Delcommune, E.; Elter, R.; Hoppenrath, A.; Liebrechts, Ch.; Nélis, L.; Paggi, E.; Pesci, D.; Sanford, H.; Scagliosi, C.; Willemoës d'Obray, V.
- PÉRIER, G.-D. : Barns, A.
PULIERI, C. : Aguzzi, P.; Aiuti, G.; Anelli, L.; Bavicchi, F.; Capelli, U.; Caravaggi, A.; Carolis (de), É.; Favre, M.; Graziani, U.; Imbo, R.; Montemartini, G.; Moriondo, M.; Muratori, A.; Peyrani, F.; Polidori, G.; Regondi, M.; Sabatini, A.
- ROBYNS, W. : Achten, M.; Achten, V.; Cabra, A.
ROGER, E. : Heymans, H.
ROUSSEAUX, J. : Weinthal, L.
- SCALAIS, F. (R. P.) : Bracq, Alf.; Clercq (De), A.; Hoornaert, A.; Jaeger (De), E.; Lemaire, L.; Manders, Fl.; Pasmans, A.; Piessens, A.; Ronslé (Van), C.
- SEYDE, E. : Anspach-Puissant, A.; Defuisseaux, A.; Defuisseaux, L.; Dezutter, J.; Dorchain G.; Mabilie, E.
- SLUYS, M. : Salée, A.
SOHIER, A. : Derriks, J.
STENMANS, A. : Browne de Tiège (de), A.; Lantsheere (de), L.; Mérode (de), H.
STORME, M. B. (R. P.) : Forget, J.
- TERLINDEN Ch. (V^{te}) : Mercier, D (Mgr.).
- VAN DE CASTEELE, J. (S. J.) : Banckaert, J. (Mgr); Davister, E.; Marx, B.; Schumacher, J.; Toussaint, H.; Vanderyst, H.
- VAN DEN ABEELE, M. : Diderrich, N.
VAN DEN ABEELE, P. : Cerckel, L.
VAN DER LINDEN, Fr. : Harry, G.
VANDERLINDEN, R. : Mayaudon, J.
VAN DER STRAETEN, E. : Thierry, L.; Urban, J.
VANNESTE, M. (R. P.) : Acker (Van), A.; Acker (Van), G.; Andrieux, A.; Guillet, A.; Lavigerie, Ch. (Mgr).
- VERLINDEN, A. : Bellingen (Van), P.; Bergh (Van den), R.; Bouchaute (Van), L.; Boxelaer (Van), P.; Broeck (Van den), V.; Broecke (Van den), A.; Buysse, A.; Delvoie, L.; Devadder, G.; Devenyns, Th.; Devers, A.; Dupuis, P.; Gerven (Van), E.; Hermans, G.; Heusch (de), O.; Heyvaert, J.-B.; Hochstras, L.; Hormess J.; Hulse (Van), M.; Kever, A.; Kluppels, J.; Lagye, J.; Meganck, B.; Merchter, P.; Milants, E.; Opbrouck, J.; Palmers, M.; Poelmans, E.; Priem, J.; Robbens, V.; Roechoudt (Van), Ph.; Roosels, P.; Rouserez, Ch.; Samijn, N.; Senden, M.; Simon, H.; Stassart, P.; Stephany, L.; Stuckens, M.; Tack, Th.; Tirpie, E.; Valeriola (De), Th.; Vandavelde, Fr.; Vermeulen, E.; Verschelden, J.-B.; Vincke, G.; Wiele (Van de), Fr.; Wolters, A.
- WALRAET, M. : Cauteren (Van), W.; Delmée, A.; Franck, L.; Liagre, J.-B.; Tonneau, L.